
HD WIDENER
HW F12Y T
Digitized by Google


WISH·VS·THE·WIND·SOVTH·
·DANIEL·B·FEARING·
·NEWPORT·R·I·



This edition is not mentioned by Bibl. Pisc.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire univerſel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM. Diderot & d'Alembert, premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE.
TOME TROISIEME.
CONTENANT LES POISSONS.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins ;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

SIXIÈME ORDRE.

POISSONS.

DES ÉCAILLES ET DES NAGEOIRES (1).

INTRODUCTION.

Les écailles & les nageoires qui se trouvent sur les Poissons suffisent pour les faire distinguer des autres animaux ; mais ces caractères ne donnent qu'une idée très-imparfaite de la conformation des Poissons. Je ne les ai préférés aux autres caractères que parce qu'ils sont apparents au dehors du corps.

Il y a dans les Poissons une tête, des narines & des oreilles comme dans les Quadrupèdes vivipares, les Cétacées, les Oiseaux, les Quadrupèdes ovipares & les Serpens. Mais les Poissons diffèrent des Quadrupèdes vivipares, des Cétacées & des Oiseaux, en ce qu'ils n'ont qu'un seul ventricule dans le cœur, que leur sang est presque froid, & qu'ils respirent par des ouies. Ils sont ovipares comme les Oiseaux, les Quadrupèdes ovipares & les Serpens, & par conséquent ils n'ont point de mamelles. Les Serpens ont des écailles comme les Poissons, mais ils manquent de nageoires.

Les Poissons ne peuvent marcher sur la terre, puisqu'ils n'ont point de jambes ; ceux dont le corps est fort alongé & très-flexible, comme celui des Anguilles, des Gymnotes & des Ammodytes, s'y traînent à peine en rampant comme les Serpens ; mais ils n'y resteroient pas long-temps sans périr : il faut qu'ils soient dans l'eau pour jouir de toutes leurs facultés ; ils se meuvent aisément dans ce liquide ; à l'aide de leurs nageoires, ils avancent & ils reculent dans toutes les directions ; ils s'élèvent & ils s'abaissent en ligne verticale ; ils se soutiennent & restent immobiles à différentes hauteurs, & se posent sur le fond de l'eau. L'Homme nage par le moyen de ses jambes & de ses bras, & les Quadrupèdes vivipares à l'aide de leurs quatre jambes ; mais ces mouvements sont violents, & épuisent les forces de l'Homme & des Quadrupèdes. Il faut que la tête soit hors de l'eau pour la respiration, qui ne peut être interrompue que peu de temps, lorsque l'Homme ou les Animaux plongent, parce qu'ils ont des poumons qui demandent beaucoup d'air, sans mêlange d'eau. Les poissons n'ont pas besoin d'une si grande quantité d'air, & il paroît que leurs ouies le filtrent & le séparent de l'eau pour le leur transmettre ; c'est pourquoi l'eau est la demeure naturelle & nécessaire aux Poissons ; au contraire, l'Homme & les Quadrupèdes vivipares n'y sont que dans un état forcé & toujours mortel, si leur tête y est plongée trop long-temps.

La plupart des Oiseaux se baignent ; mais ils ne peuvent pas nager ni rester sur l'eau, parce que leurs plumes se mouillent. Un grand nombre d'Oiseaux, comme les Oies, les Canards, les Cygnes, ont un plumage qui ne s'imbibe pas d'eau, & qui en sort

(1) Voyez la I[re] Part. du Tom. I[er] de l'Hist. Nat. Introduction, pag. xvij.

auſſi ſec qu'il l'étoit avant d'y entrer. Ces Oiſeaux ont entre les doigts des pieds une membrane qui leur ſert de nageoires; ils nagent avec la plus grande facilité, & ils reſtent immobiles ſur l'eau auſſi long-temps qu'ils le veulent, parce que le volume de leur corps eſt augmenté par celui de leurs plumes, qui ſont impénétrables à l'eau. Il y a des Oiſeaux dont les jambes ne ſont diſpoſées que pour nager & non pour marcher; tels ſont les Plongeons, les Pingoins, &c. A peine peuvent-ils ſe traîner ſur la terre; cependant ils ſont fort à leur aiſe ſur l'eau; ils nagent ſans ſe fatiguer, & ils plongent avec une grande facilité; mais ils ne peuvent reſter qu'un certain temps dans l'eau, parce qu'ils ont des poumons & non des ouies. Ces mêmes Oiſeaux, ſi mal conformés pour marcher, ne le ſont pas mieux pour voler; car ils n'ont que des aîles très-courtes & fort imparfaites, qui ne peuvent ſervir pour le vol; au contraire, il y a des Poiſſons que l'on appelle vulgairement Poiſſons volants, parce qu'ils ont les nageoires de la poitrine aſſez grandes & aſſez mobiles pour les faire voler hors de l'eau, mais ce n'eſt que pour peu de temps; dès que les nageoires ſe ſont ſéchées à l'air, le Poiſſon retombe dans l'eau.

Parmi les Quadrupèdes ovipares il y en a qui fuyent l'eau, les autres y nagent aiſément & y reſtent long-temps plongés, mais ils ſont forcés de revenir à ſa ſurface pour reſpirer; tels ſont la plupart des Tortues, des Crapauds & des Grenouilles, les Crocodiles, &c. Les Grenouilles ne peuvent marcher; elles ſont obligées de ſauter pour ſe transporter d'un lieu à un autre ſur la terre, parce que leurs jambes de derrière ſont beaucoup plus longues que celles de devant, ce qui leur donne une grande facilité pour nager avec beaucoup de vîteſſe.

Il y a des Serpens qui nagent facilement, tels ſont le Serpent à collier, *Natrix*, que nous avons dans ce pays-ci, & le Serpent large-queue, *Coluber Laticaudatus*, qui ſe trouve dans les Indes: la queue de celui-ci eſt plate, & peut, en quelque façon, lui ſervir de nageoire. Les Serpens dont la queue eſt ronde, ont déja beaucoup de diſpoſition à nager, par la forme très-alongée de leur corps, & la grande facilité avec laquelle ils ſe plient & ſe replient en tout ſens; mais ils ſont tous obligés de venir ſouvent à la ſurface de l'eau pour reſpirer, parce qu'ils ont des poumons comme les Quadrupèdes vivipares, & non des ouies comme les Poiſſons.

De tous les animaux, les Cétacées ſont ceux qui ont le plus de rapports avec les Poiſſons, parce qu'ils ſont dans la mer, & parce qu'ils ont à-peu-près la même figure; auſſi les a-t-on confondus pendant long-temps avec les Poiſſons. Mais en obſervant avec attention les parties intérieures, on a reconnu qu'ils avoient plus d'analogie avec les Quadrupèdes vivipares qu'avec les Poiſſons; ils ont des poumons; ils ſont privés des ouies; par conſéquent ils ſont obligés de revenir ſouvent à la ſurface de l'eau pour reſpirer.

Il paroît que le ſens du toucher eſt fort imparfait dans les Poiſſons, parce qu'ils ſont revêtus d'écailles & enduits d'une humeur viſqueuſe qui empêche les écailles de ſe deſſécher & les nageoires de perdre leur ſoupleſſe, & qui rend tout le corps plus gliſſant dans l'eau.

Le ſens du goût doit être preſque nul dans les Poiſſons, parce qu'ils avalent leurs aliments ſans les mâcher, & que leur langue paroît être mal organiſée. Les Poiſſons qui ſe nourriſſent d'autres Poiſſons en ſaiſiſſent ſouvent qui reſtent engagés dans leur gueule, parce qu'ils ſont trop gros pour paſſer tout de ſuite dans l'eſtomac. Souvent le Poiſſon, dont le Brochet fait ſa proie, eſt ſi gros qu'il ne paſſe qu'avec peine dans la gorge; quelquefois il y reſte engagé, & les deux Poiſſons s'étouffent réciproquement: dans ces deux cas, le ſens du goût doit être nul.

Les Poiſſons prennent pour aliments d'autres Poiſſons, même ceux de leur eſpèce, des Rats d'eau, des Oiſeaux, des Grenouilles, des Crapauds, des Inſectes, des Mollaſſes, des Coquillages, des Zoophytes, de l'Algue & d'autres plantes.

On croit que les Poiſſons vivent très-long-temps, parce qu'ils peuvent trouver dans l'eau une température toujours égale, en ſe mettant à différentes profondeurs. On a prétendu qu'une Carpe avoit vécu cent ans; mais il n'y a rien d'avéré ſur la longue durée de la vie des Poiſſons. On ſçait que les changements qui arrivent dans l'atmoſphère influent ſur ces animaux; on regarde le Miſgurn comme une ſorte de baromètre, parce qu'il ſemble annoncer, par différents mouvements, les variations de l'atmoſphère.

Parties extérieures des Poiſſons.

La tête des Poiſſons tient immédiatement au corps; ils n'ont point de cou; ils ſe meuvent dans l'eau avec beaucoup d'aiſance; ils n'ont pas plus de difficulté à changer la ſituation de leur corps qu'ils n'en auroient à remuer la tête, s'ils avoient un cou. Quoiqu'il ne ſoit pas ſi facile aux Serpens de ramper qu'aux Poiſſons de nager, cependant ils n'ont point de cou, parce qu'ils ſont dépourvus de jambes. Un animal qui ſeroit ſur ſes jambes ne pourroit pas prendre ſa nourriture ſur la terre ſans ſe coucher, s'il n'avoit pas la facilité de baiſſer la tête par le moyen de ſon cou; auſſi, pour l'ordinaire, la longueur du cou eſt proportionnée à celle des jambes: la Giraffe & le Cerf, le Flamand & la Grue ont le cou & les jambes très-longs.

Il y a beaucoup de différences entre les Poiſſons par la forme de leur tête; dans la plupart, la partie poſtérieure de la tête a une forme qui tient de la partie antérieure du corps, parce qu'il n'y a point de cou entre deux.

Les têtes des diverſes eſpèces de Poiſſons diffèrent par les proportions de leurs parties comparées entr'elles & avec le reſte du corps, par leurs téguments & par les appendices dont elles ſont accompagnées, telles que des barbillons, des filaments, des aiguillons, &c.

Lorſqu'il y a en-devant de la tête une partie plus avancée que la gueule, on lui donne le nom de bec; il varie par ſa ſubſtance & par ſes proportions; il eſt exceſſivement long dans la Scie & l'Eſpadon.

Dans la plupart des Poiſſons, la gueule eſt ſituée en-devant de la tête; dans quelques-uns, tels que les Raies, les Chiens de mer, elle ſe trouve en-deſſous, & dans d'autres, comme la Raſcaſſe, elle eſt en-deſſus. La gueule des Poiſſons eſt plus ou moins grande; ſon ouverture eſt en ligne droite, comme celle des Raies, ou courbe, comme dans la Carpe, ou circulaire, comme celle des Lamproies.

Les lèvres ſont plus ou moins ſaillantes; & les os maxillaires ſupérieurs ſont ſuſceptibles de mouvements qui portent les lèvres en avant ou en arrière.

Les dents ſont placées, dans différents Poiſſons, ſur toutes les parties de la gueule & du goſier; il y en a de mobiles & d'immobiles, de flexibles & de dures, & de diverſes grandeurs; elles ont toutes ſortes de formes, & ſont arrangées & dirigées de toutes manières.

On donne le nom de narines à deux petites ouvertures placées de chaque côté du muſeau; elles ſont de différentes grandeurs, & placées à différentes diſtances entr'elles.

Les yeux ſont ſur les côtés de la tête; & quelquefois tous les deux du même côté, comme dans les Pleuronectes; ils ſe trouvent à différentes diſtances du bout du muſeau; ils varient par leur grandeur & leur couleur. Les Poiſſons n'ont point de paupières; mais dans quelques eſpèces les yeux ſont recouverts par une membrane tranſparente, qui eſt une continuation de la peau.

Tous les Poiſſons ont des ouies, & c'eſt par leur moyen que ſe fait la reſpiration dans ces animaux. Ces organes ſont ſitués à la partie poſtérieure des côtés de la tête; ils ſont compoſés, dans preſque tous les Poiſſons, de quatre oſſelets de chaque côté, courbes, & garnis ſur leur bord convexe de petits appendices flexibles & rouges qui forment une eſpèce de frange. Dans quelques eſpèces de Poiſſons, il y a, ſur la partie convexe de ces oſſelets, des tubercules, des aſpérités & quelquefois des piquants,

Les ouies sont placées dans une cavité particulière, formée extérieurement par plusieurs pièces osseuses & plates, qu'on nomme *opercules des ouies*. Ces opercules sont composés d'un plus ou moins grand nombre de pièces osseuses, & leur bord, ainsi que leurs faces, ont, dans différentes espèces de Poissons, des dentelures, des épines, des tubercules, des écailles, &c.

L'ouverture postérieure des ouies est ordinairement très-large; elle a, dans quelques espèces, différentes sinuosités; elle n'est formée que par l'intervalle que laissent entr'eux les opercules des ouies & la partie antérieure de la poitrine. Cette ouverture ou fente est fermée par une membrane plus ou moins étendue, ordinairement assez épaisse, & soutenue par un certain nombre de rayons courbes: on nomme cette membrane *la membrane des ouies;* elle tient aux opercules; elle est susceptible d'extension dans presque toutes les espèces de Poissons.

Ces animaux reçoivent l'eau dans leur gueule, & la font passer par le fond de la gorge entre les ouies. Il paroît qu'elle reste quelque temps en contact avec ces organes; la cavité qui les contient se trouve alors fermée par la membrane des ouies, & c'est par leur ouverture que les Poissons rejettent l'eau, dès que la respiration est achevée.

La poitrine, le dos, le ventre, la queue proprement dite & les côtés ont différentes formes dans les diverses espèces de Poissons, & différentes grandeurs, comme on le verra dans les articles du Dictionnaire pour chaque espèce.

Le ventre des Poissons est la partie la plus étendue de leur corps; il occupe à-peu-près tout l'espace qui se trouve depuis les nageoires pectorales jusqu'à l'anus. A l'extérieur du corps des Poissons, on ne distingue pas les endroits où la poitrine se joint au ventre; c'est pourquoi Artedi (1) n'a pas considéré ces deux parties séparément l'une de l'autre, lorsqu'il a traité de leurs différentes figures dans les diverses espèces de Poissons. Il a dit que la poitrine & le ventre étoient convexes sur les Lamproies, les Anguilles, les Silures, &c. plans sur les Brochets, les Tenches, les Bremes, les Salmones, &c. & que ces mêmes parties formoient un angle aigu sur les Clupes.

M. Gouan (2) dit que le ventre des Poissons est la partie située entre l'extrêmité de la poitrine & le commencement ou l'origine de la queue. Il observe que le ventre est caréné, anguleux, comme la quille d'un vaisseau, presque sur tous les Poissons; dentelé, quand les écailles, qui forment l'angle de la carène, sont séparées les unes des autres par leurs pointes, comme sur les Harengs, les Sardines, &c. plat ou applati sur le Muge & l'Aiguille; renflé, saillant & arrondi sur le Poisson-Bœuf, la Rascasse, &c.

Il y a de chaque côté du corps & de la queue une ligne que l'on appelle latérale, qui est plus ou moins apparente, & qui varie dans les différentes espèces de Poissons, par ses directions & ses courbures.

L'anus est placé à différentes distances du bout du museau; son orifice est plus ou moins grand.

La queue s'étend depuis l'anus jusqu'à l'extrêmité postérieure des Poissons; dans presque tous, elle est terminée par une nageoire. La forme de la queue varie beaucoup dans les différentes espèces; elle est hérissée d'aiguillons ou de tubercules dans quelques-unes.

Le corps des Poissons est recouvert d'une peau plus ou moins épaisse; les écailles tiennent à la peau; elles ont différents degrés d'épaisseur dans diverses espèces de Poissons: dans quelques-uns, tels que l'Anguille, elles sont séparées les unes des autres, & recouvertes par l'épiderme. Cette disposition les a souvent fait méconnoître: cependant elles se trouvent dans le plus grand nombre des Poissons; elles se recouvrent en partie les unes les autres. Il

(1) Voyez *Ichthyologia de partibus Piscium*, pag. 13 & 14.
(2) Voyez Hist. des Poissons, pag. 39.

y a des variétés dans leur forme & leur grandeur.

Quelques espèces de Poissons ont le corps recouvert d'une ou de plusieurs pièces osseuses & dures qui tiennent lieu d'écailles ; c'est ce qu'on nomme la *cuirasse*.

Plusieurs Poissons, en place d'écailles, ont la peau garnie de petits tubercules épineux, quelquefois applatis ; de ce nombre sont les Poissons cartilagineux, tels que les Chiens de mer, qui fournissent le chagrin.

On a donné le nom d'écuelle à un corps charnu, arrondi, concave, placé sur le ventre de quelques espèces de Poissons, entre les nageoires ; c'est au moyen de cette partie que ces animaux s'attachent aux corps durs.

Les nageoires sont composées de membranes qui renferment des rayons placés entr'elles comme les bâtons d'un éventail entre deux papiers : ces rayons sont osseux dans la plupart des Poissons, & cartilagineux dans les autres; ils sont tous mobiles; en s'éloignant ou en se rapprochant les uns des autres, ils étendent ou plient les nageoires ; lorsqu'elles sont étendues, ils les dirigent en différents sens, pour donner différents mouvements au Poisson. Aussi a-t-on comparé les nageoires de la poitrine à des aîles, & celles du ventre à des pieds, comme je le dirai page vij de cette Introduction. On distingue cinq sortes de nageoires, qui sont les nageoires placées sur la partie inférieure de la gorge, celles de la poitrine, ou les nageoires des côtés de la poitrine, celles du dos, du derrière, de l'anus & la nageoire de la queue.

Les nageoires qui sont placées sur le dos, c'est-à-dire dans l'espace compris entre le bout du museau & l'extrêmité de la queue, sont appellées dorsales. Quand ces nageoires sont déployées, les rayons qui les soutiennent se redressent, & la nageoire est alors dans une position verticale. Plusieurs espèces de Poissons n'ont point de nageoires dorsales; d'autres n'en ont qu'une seule, qui s'étend dans quelques-unes depuis la tête jusqu'à l'extrêmité de la queue. Dans d'autres espèces, ces nageoires sont au nombre de deux & même de trois ; elles se trouvent aussi quelquefois réunies avec la nageoire de la queue ; elles servent à maintenir le Poisson en équilibre, & peuvent favoriser les mouvements qu'il fait avec sa queue pour avancer. Il y a sur chaque côté de la poitrine, dans presque toutes les espèces de Poissons, une nageoire plus ou moins grande, dont la forme varie très-peu dans les différentes espèces, & dont l'usage est de faire tourner le Poisson ; elles agissent comme des rames. Dans certaines espèces de Poissons, nommés *Poissons volants*, ces nageoires sont très-étendues, & servent à soutenir l'animal en l'air quand il s'élance hors de l'eau ; elles sont alors l'office d'aîles.

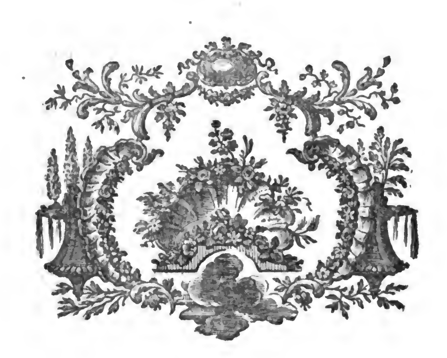
On a donné le nom de nageoires ventrales, ou nageoires du ventre, à celles qui sont situées sur la partie inférieure du corps des Poissons ; elles sont, dans presque toutes les espèces, au nombre de deux ; un très-petit nombre de Poissons n'en ont qu'une ; plusieurs en sont privés entièrement. Leur présence, leur absence & leur position sont les caractères des classes adoptées par Linnæus. (*Voyez* CLASSES.) On a comparé ces nageoires à des pieds ; elles servent à soutenir les Poissons dans une place fixe, lorsqu'ils ne font presque aucun mouvement.

Les nageoires placées derrière l'anus, à la partie inférieure de la queue, sont appellées nageoires anales ou de l'anus ; elles manquent dans quelques espèces de Poissons ; leur nombre varie dans les espèces qui en sont pourvues ; quelques-unes en ont jusqu'à trois. Ces nageoires, quant à leur forme & à leur structure, sont ordinairement assez semblables à celles du dos, ce qui paroît indiquer qu'elles sont destinées aux mêmes fonctions ; elles sont d'ailleurs, comme les nageoires dorsales, réunies avec la nageoire de la queue dans plusieurs espèces de Poissons.

La nageoire qui se trouve placée à l'extrêmité de la queue, dans une position verticale, est appellée la nageoire de la queue ; elle fait l'office de gouvernail : au moyen de la surface qu'elle présente,

l'animal a plus de force pour ſe porter en avant. Sa forme varie ſouvent, ſuivant les différentes eſpèces de Poiſſons; elle eſt plus ou moins arrondie, ou diviſée plus ou moins profondément.

Outre les cinq ſortes de nageoires dont nous venons de parler, on voit, ſur les parties inférieures & ſupérieures de la queue de quelques eſpèces de Poiſſons, un certain nombre de très-petites nageoires, qui reſſemblent à autant de petits appendices en forme de pinceau.



CARACTÈRES distinctifs & nomenclature des Poissons.

ARTEDI, Linnæus, Gronovius & M. Gouan ont fait les meilleures distributions méthodiques des Poissons. Artedi a écrit sur leurs caractères distinctifs avec plus de précision que les Auteurs qui l'avoient précédé; cependant il y a une erreur dans la première division de sa Méthode : il prend les Cétacées pour des Poissons, & il les distingue par la direction de la queue de ces animaux, qui est verticale dans les Poissons & horizontale dans les Cétacées. Artedi a écrit en 1738 ; on ne sçavoit donc pas alors que les Cétacées ont beaucoup plus de rapports avec les Quadrupèdes vivipares qu'avec les Poissons, & qu'ils font un ordre particulier parmi les animaux.

Artedi range les Poissons dans quatre classes; la première contient ceux qui ont des os en forme d'aiguillons dans les nageoires & dans la membrane des ouies. Les rayons des nageoires sont flexibles & souples dans les Poissons de la seconde classe, qu'Artedi nomme Malacoptérygiens, c'est-à-dire, qui ont les nageoires molles. Au contraire, les rayons des nageoires sont roides & piquants dans les Poissons de la première classe, que le même Auteur nomme Acanthoptérygiens, c'est-à-dire, qui ont les nageoires épineuses. Il donne le nom de Branchiostèges aux Poissons de la troisième classe, parce que leurs ouies n'ont point d'os. Enfin, les Poissons de la quatrième classe sont nommés Chondroptérygiens, parce que les rayons de leurs nageoires sont cartilagineux.

Linnæus adopta, dans les premières éditions de son Systême de la Nature, la distribution méthodique d'Artedi pour les Poissons. Dans la suite, il en a substitué une autre de sa composition. Dans la dixième édition du Systême de la Nature, en 1758, il a corrigé l'erreur d'Artedi ; car les Cétacées sont mis, avec les Quadrupèdes vivipares, dans une même classe. Il a aussi séparé les Poissons cartilagineux des autres Poissons, & il les a fait entrer dans la classe des animaux amphibies.

Suivant Linnæus, la première distinction à faire entre les diverses espèces de Poissons consiste en ce que les uns ont aux ouies un opercule & une membrane soutenue par des rayons, & que les autres n'ont point de membrane des ouies. Les premiers diffèrent entr'eux par la situation des nageoires du ventre, ou parce qu'elles manquent : les Poissons qui ne les ont pas, sont dans le premier ordre de la méthode.

Il y a sur la plupart des Poissons deux nageoires, dont chacune est placée à l'un des côtés de la poitrine, & deux autres nageoires sur la partie inférieure du corps.

Linnæus a comparé les nageoires de la poitrine à des aîles, & celles de la partie inférieure du corps à des pieds, sans doute à cause de leur situation, & aussi parce que leurs fonctions ont quelque rapport avec celles des pieds & des aîles, principalement pour les Poissons volants. Linnæus a tiré de cette comparaison une esquisse des caractères distinctifs qu'il a employés pour les trois ordres de sa distribution méthodique des Poissons, & qu'il a exprimés dans les termes suivants.

Pedes ante alas, les pieds placés plus en avant que les aîles; *pedes sub alis*, les pieds placés sous les aîles; *pedes pone alas*, les pieds placés plus en arrière que les aîles.

Cette idée est ingénieuse & bonne pour désigner des caractères distinctifs des Poissons; mais elle est énoncée dans des termes exagérés, que cet Auteur préfère volontiers à des expressions plus simples, plus naturelles & par conséquent plus intelligibles. La dénomination de nageoires pectorales ne convient-elle pas mieux que le nom

d'aîles à ces nageoires qui sont situées de chaque côté de la poitrine? La dénomination de nageoires inférieures n'est-elle pas aussi plus convenable que celle de pieds aux nageoires qui sont placées sur la partie inférieure du corps?

Pour exprimer en un seul mot les caractères de chaque classe de Poissons, j'emploierai les dénominations de Cartilagineux, Apodes, Jugulaires, Pectoraux & Abdominaux. Les Poissons cartilagineux sont ainsi nommés de tout temps, parce qu'ils ont des cartilages au lieu d'os; cependant ces cartilages sont en petite partie osseux; car ils contiennent un peu de substance calcaire, qui se manifeste par l'effervescence avec les acides: j'ai vu cette effervescence sur les cartilages desséchés de la tête d'une Raie. Linnæus a donné le nom d'Apodes aux Poissons qui n'ont point de nageoires inférieures, parce qu'il comparoit ces nageoires à des pieds. Le même Auteur a aussi donné le nom de Jugulaires aux Poissons qui ont des nageoires inférieures placées plus en avant que les nageoires pectorales, & pour ainsi dire sur la gorge.

Il a appellé du nom de Pectoraux les Poissons qui ont des nageoires inférieures placées au-dessous des nageoires pectorales; enfin, il a donné le nom d'Abdominaux aux Poissons qui ont des nageoires inférieures situées plus en arriere que les nageoires pectorales, & par conséquent sur l'abdomen.

Gronovius, dans son Musée Ichthyologique, imprimé en 1754, a suivi la méthode d'Artedi pour les classes des Poissons; mais il en a séparé les Cétacées.

M. Gouan, dans son Histoire des Poissons, publiée en 1770, a non-seulement mis les Cétacées hors du rang des vrais Poissons, mais aussi les Poissons cartilagineux: il distribue les autres en trois classes; la première contient, sous le nom d'Acanthoptérygiens, les Poissons qui ont les rayons des nageoires durs & piquants, & les ouies complettes, c'est-à-dire pourvues d'un opercule & d'une membrane garnie d'osselets. M. Gouan met dans la seconde classe les Poissons Malacoptérygiens; ce sont ceux qui ont les rayons des nageoires souples. La troisième classe comprend les Poissons Branchiostèges, ainsi nommés, parce que leurs ouies sont incomplettes; elles n'ont point d'opercule ou de membrane, ou bien les deux ensemble leur manquent.

La méthode de Linnæus me paroît préférable à celle d'Artedi, en ce qu'elle est plus commode. Suivant cette méthode, on peut sçavoir de quelle classe est un Poisson, par la position de ses nageoires, seulement en le voyant, même dans l'eau, sans être obligé de le toucher, pour essayer si les rayons de ses nageoires sont roides & piquants, ou flexibles & souples, & s'il y a des osselets dans la membrane des ouies. Les mêmes inconvénients se trouvent dans les méthodes d'Artedi & de Linnæus, réunies par M. Gouan. Mais les caractères tirés de la situation des nageoires inférieures des Poissons me paroissent suffisants pour la première division méthodique des Poissons épineux. Je supprimerai l'ordre des Branchiostèges, parce qu'il est plus facile de voir les nageoires inférieures que de sçavoir s'il y a des osselets dans la nageoire des ouies.

Je n'ai déja que trop répété, & toujours avec répugnance, les noms de Malacoptérygiens, Acanthoptérygiens, Chondroptérygiens, Branchiostèges; je les regarde comme des dénominations barbares, qui rendent l'étude de l'Histoire Naturelle rebutante au premier abord, & qui lui ôtent l'agrément dont elle est susceptible, même dans les cas les plus épineux. D'ailleurs pourquoi rechercher dans les Langues mortes des racines Grecques & Latines pour composer des mots difficiles à entendre, à prononcer & à retenir, tandis que nous avons dans les Langues vivantes assez d'expressions pour qui sçait les choisir? Dira-t-on que, par le moyen des dénominations composées, on exprime plusieurs idées en un seul mot? Mais en réunissant ainsi différentes expressions, on les rend équivoques & même fautives.

Je divise les Poissons en cinq classes. La première

première comprend les Poiſſons cartilagineux, & les quatre autres claſſes renferment les Poiſſons épineux.

La ſeconde claſſe contient les Poiſſons apodes; ils n'ont point de nageoires inférieures ſur la gorge, ſur la poitrine ni ſur le ventre.

Les Poiſſons qui ont des nageoires inférieures ſur la gorge ſont dans la troiſième claſſe, ſous le nom de Jugulaires.

La quatrième comprend les Poiſſons pectoraux; ils ont des nageoires inférieures au-deſſous des nageoires pectorales.

La cinquième claſſe contient les Poiſſons qui ont des nageoires inférieures ſur le ventre; ils ſont nommés Abdominaux.

Plus les Naturaliſtes ont voulu mettre de préciſion dans la deſcription des Poiſſons, plus ils ont négligé de donner une idée de la figure particulière à chaque Poiſſon. Ils ont expoſé, dans un grand détail, les différentes parties du corps ſéparément les unes des autres; mais à peine ont-ils fait mention de l'enſemble de ces parties & des proportions qu'elles ont entr'elles. Cependant le premier objet qui ſe préſente, lorſqu'on veut décrire un animal ou une plante, eſt ſa figure entière; ce ſera auſſi le premier objet de la curioſité de ceux qui liront la deſcription qui aura été faite. On veut avoir une idée de la figure d'un Poiſſon dans ſon entier, avant d'entrer dans le détail de ſes parties: ce détail ne peut pas repréſenter l'enſemble. Les différentes parties du corps, détachées les unes des autres, & expoſées chacune ſéparément, ſont autant de figures particulières qui ne montrent pas la figure qu'elles forment par leur réunion. Je vais en donner un exemple, tiré de l'Ichthyologie d'Artedi, & pris ſur la Carpe. On ne peut pas choiſir un Auteur plus célèbre & plus eſtimé, ni un Poiſſon plus commun, & par conſéquent mieux connu.

La deſcription des parties extérieures de la Carpe, faite par Artedi, eſt diviſée en dix-huit articles.

1°. La gueule.
2°. La tête.
3°. Les narines.
4°. Les mâchoires.
5°. Les yeux.
6°. Les iris.
7°. Le dos.
8°. Les opercules.
9°. Les écailles.
10°. Le corps.
11°. La ligne latérale.
12°. La nageoire du dos.
13°. Les nageoires de la poitrine.
14°. Les nageoires du ventre.
15°. La nageoire de l'anus.
16°. La queue.
17°. L'anus.
18°. Les ouies.

Quoiqu'Artedi ait fait de bonnes deſcriptions de ces différentes parties du corps de la Carpe, on ne parviendra jamais, en liſant & en reliſant ces deſcriptions, à ſe repréſenter la figure de ce Poiſſon. Je ſuppoſe que l'on eût fait des deſſins de chacune de ces parties, & qu'on les eût placées les unes au-deſſous des autres, dans le même ordre où elles ont été décrites, on s'appliqueroit en vain à conſidérer leurs figures; on n'imagineroit jamais celle de l'enſemble qu'elles doivent former, & qui eſt la figure d'une Carpe entière. Auſſi le Deſſinateur qui voudroit repréſenter ce Poiſſon, en traceroit d'abord la figure entière; & s'il traitoit ſéparément ſes différentes parties détachées, ce ne ſeroit que pour exprimer des détails qu'il n'auroit pu rendre ſenſibles dans la figure totale.

Il faut donc commencer la deſcription d'un Poiſſon par donner une idée de l'enſemble & des proportions du corps entier; c'eſt le ſeul moyen de préſenter, d'une manière ſatisfaiſante, l'objet que l'on veut faire connoître enſuite dans ſes détails. Il eſt vrai que cette expoſition du tout eſt plus difficile que les deſcriptions des parties priſes ſéparément les unes des autres. Cependant il me ſemble que l'on exquiſſeroit la figure d'une Carpe, en expoſant les différents objets qui frappent ſucceſſivement nos yeux, lorſque nous regardons ce Poiſſon. Les plus apparents de ces objets ſont, 1°. la grandeur & les principales dimenſions; 2°. le contour du deſſus &

du dessous du corps, depuis le bout de la lèvre supérieure jusqu'à la nageoire de la queue; 3°. les nageoires; 4°. les téguments & les couleurs.

On diroit donc : la carpe devient fort grande; on prétend qu'il y en a de plus de quatre pieds de longueur. Les Carpes les plus communes dans les marchés de Paris n'ont que dix à douze pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'extrêmité de la nageoire de la queue; elles pèsent près d'une livre. La plus grande hauteur du corps, prise en-devant de la nageoire du dos, est le quart de la longueur totale du Poisson. Les longueurs de la tête, de la queue & de la nageoire de la queue sont égales entr'elles, & sont chacune le tiers de la longueur de la Carpe, mesurée entre tête & queue, c'est-à-dire depuis le derrière de la tête jusqu'à l'origine de la nageoire de la queue. Il y avoit dix pouces de longueur entre œil & fourche, c'est-à-dire l'angle que forme la bifurcation de la queue, sur une Carpe qui pesoit une livre cinq onces & demie, & qui avoit un pied huit lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrêmité de la nageoire de la queue.

J'ai trouvé les mêmes proportions sur une Carpe qui avoit un pied & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrêmité de la nageoire de la queue, & qui pesoit quatre livres trois onces.

La plus grande convexité de la partie supérieure de la Carpe s'étend depuis le bout du museau, qui est obtus, jusqu'à la nageoire du dos; le reste de la partie supérieure, jusqu'à l'origine de la queue, qui est fourchue, & la partie inférieure, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, ne sont que peu convexes; le reste de la partie inférieure, jusqu'à l'origine de la queue, est un peu concave.

Les nageoires sont de médiocre grandeur, excepté celle du dos, qui est fort étendue de devant en arrière.

Tout le corps est écailleux, à l'exception de la tête. Les écailles sont fort grandes, excepté sous la poitrine, sous le ventre & la queue; elles ont des reflets dorés sur un fond brun au-dessus du corps; jaunâtre au milieu & jaune en dessous. La tête a les mêmes couleurs sans reflets dorés.

Par cet exposé de la grandeur, de la figure & des couleurs de la Carpe, on peut avoir une idée assez juste de ce Poisson, le distinguer parmi les autres, & le reconnoître lorsqu'on le verra seul. Cette exquisse suffira pour les gens qui ne veulent avoir qu'une connoissance superficielle des parties extérieures de la Carpe : on les priveroit de cette connoissance, en leur donnant la description qu'Artedi a faite de ce Poisson; ils chercheroient en vain la figure entière de la Carpe au milieu de ses différentes parties; ils ne la trouveroient jamais.

On connoît une Carpe dès qu'on la voit; ses dimensions, sa figure extérieure, ses couleurs sont donc un bon caractère distinctif : certainement il est infaillible pour les gens qui ont cette figure assez présente à l'esprit pour la reconnoître aussi-tôt qu'ils l'apperçoivent. Il en est de même de tous les objets qui nous sont familiers; nous sçavons les connoître; mais nous ne pouvons pas transmettre cette connoissance; il faut l'acquérir soi-même, excepté dans des cas particuliers, où les objets ont des singularités remarquables, que l'on peut retenir aisément; encore on peut s'y tromper, s'il y a d'autres objets qui aient les mêmes singularités. Pour avoir la preuve de la certitude d'un caractère distinctif, il faut nécessairement employer l'art des distributions méthodiques.

Lorsqu'on voudra connoître une Carpe, suivant les règles de cet art, il ne faudra pas chercher les vrais caractères distinctifs de ce Poisson dans la description qu'Artedi en a faite; quoiqu'ils s'y trouvent, il ne seroit pas possible de les y démêler. Je suppose que tous les caractères de la conformation extérieure de la Carpe & de ses couleurs soient compris dans les dix-huit articles de cette description; il faudroit les comparer avec les caractères de tous les autres Poissons connus, pour avoir les caractères distinctifs de la Carpe : on feroit

obligé de faire une distribution méthodique des Poissons pour connoître une Carpe. Il ne faut donc pas consulter la description qu'Artedi a faite de ce Poisson, mais la méthode qu'il a donnée pour distinguer les Poissons, ou celle d'un autre Auteur.

Lorsqu'on fait la description d'un Poisson, il faut, après avoir désigné sa figure & ses couleurs, rapporter ses caractères distinctifs. Suivant la méthode de Linnæus, la Carpe est de la classe des Poissons abdominaux, parce que c'est un Poisson épineux qui a des nageoires inférieures sur le ventre. La Carpe appartient au genre des Cyprins, parce que ses mâchoires n'ont point de dents, & qu'il se trouve trois rayons à la membrane des ouies. Enfin, les caractères spécifiques de la Carpe consistent en ce qu'il y a quatre barbillons à la mâchoire de dessus, & neuf rayons dans la nageoire de l'anus.

Les Auteurs les plus modernes se sont imaginé que les descriptions devoient toujours être très-courtes; ils ont eu en vue d'exposer beaucoup de choses en peu de mots. Ce projet auroit été très-bon, s'ils avoient pu l'exécuter sans mettre autant d'obscurité que de brièveté dans les descriptions. Le moyen qu'ils ont employé ne pouvoit pas réussir; ils ont assemblé deux ou trois termes qui avoient des significations différentes, & n'en ont fait qu'un seul mot; par exemple, *foramen oblongo-rotundum*, *radius pinnæ truncato-obtusus*. Il ne se peut pas qu'un orifice oblong soit rond; mais cet orifice peut être arrondi: dans ce cas, il approcheroit de l'ovale plus ou moins régulier. Quoi qu'il en soit, le mot *oblongo-rotundus* ne donne aucune idée nette. La signification du mot *truncato-obtusus* n'est pas plus claire: ce qui est tronqué ne peut être pointu; donc il est obtus; par conséquent le mot *truncato-obtusus* est une sorte de pléonasme. Une description qui auroit été abrégée par des expressions aussi inutiles, aussi équivoques & aussi obscures, seroit sans doute une mauvaise description. Je vais en donner un exemple, en rassemblant plusieurs expressions tirées du livre de M. Pallas, intitulé *Specilegia Zoologica fasc. VII & VIII*, pour faire une description fictive.

Caput cathetoplateum, microlepidotum, planilaterum, vertex inter oculos canaliculatus, fundo canaliculi uniporcato.

Rostrum subangulatum supra os trituberculosum, alepidotum, poriferum, subappendiculatum, truncato-obtusum.

Oculi insidentes cranii gemino processui osseo-infundibuliformi.

Crista inter oculos semilanceolato-longitudinalis.

Opercula branchiarum unispinosa: foramen branchiale oblongo-rotundum: membranæ branchiales sexradiatæ pediculum gulæ amiculantes.

Radii pinnæ dorsi triquetro-subulati.

Pinnæ ventrales subuniradiatæ triangulari-acutæ.

Corpus microlepidotum, ovato-lanceolatum convexo-tetraedrum, triquetro-carinatum.

Color argenteo-inauratus, rivulus fuscus obliquus à pinna dorsi priore ad pectoralem, pone istum rivulus utrinque bicruris.

Telles sont les expressions que j'ai tirées des Ouvrages de M. Pallas, pour faire la description d'un Poisson imaginaire. On doit regretter que des observations bien faites n'aient pas été énoncées en des termes plus intelligibles. Il est fâcheux qu'il se soit introduit dans l'Histoire Naturelle un usage si contraire à la clarté que doivent avoir les descriptions, & à la pureté de la Langue Latine.

J'ai suivi le systême de Linnæus, pour distribuer les genres de chaque classe & les espèces de chacun des genres. Je n'ai pas changé les dénominations des genres & des espèces autant que je l'aurois desiré, pour les rendre plus instructives, parce que je pense qu'il ne faut changer les noms des objets de l'Histoire Naturelle que dans une nécessité absolue; mais je voudrois que chaque nom indiquât une qualité ou une propriété de la chose dénommée, afin que la signification du nom d'un Poisson en donnât déja quelque connoissance. Ainsi, en prononçant le nom du Poisson, on se formeroit quelqu'idée de l'animal; en

voyant ce Poisson, on se rappelleroit mieux son nom. Les qualités apparentes sont préférables aux propriétés cachées pour entrer dans la signification des noms. Quel que soit le caractère que l'on emploie, il ne peut être bon qu'autant qu'il est particulier au Poisson que l'on dénomme. Cette condition est fort difficile à remplir, parce que les caractères exclusifs sont très-rares; cependant on en peut citer quelques exemples: les noms de Marteau, de Scie & de Spatule expriment très-bien les formes extraordinaires & particulières de ces trois espèces de Poissons.

Il y a des Poissons qui ont des caractères évidents, que l'on a exprimés par le nom qu'on leur a donné: par exemple, le nom du Barbeau désigne bien clairement la sorte de barbe, composée de quatre barbillons, qui est au bout de la gueule; mais ce caractère est fautif, parce que plusieurs espèces de Poissons, sur-tout dans le genre des Cyprins, tels que la Carpe, le Goujon, la Tanche, ont aussi des barbillons, que l'on pourroit prendre pour la barbe du Barbeau.

Les noms de plusieurs espèces de Poissons expriment quelqu'une de leurs propriétés; le nom de Grondin vient de qu'il grogne. On a donné le nom d'Ichthyocolle au Poisson dont on tire de la colle. La Torpille, *Torpedo*, a été ainsi nommée, parce qu'elle cause de la torpeur & de l'engourdissement lorsqu'on la touche.

Les Grecs ont donné à un grand nombre de Poissons des noms qui signifioient une ou deux choses relatives aux propriétés ou aux qualités de ces Poissons: par exemple, ceux qui se cachoient dans le sable étoient appellés Ammodytes, parce que Αμμος signifie sable, & δυτης plongeur. Mais pour entendre des étymologies tirées d'une Langue ancienne, il faut avoir appris cette Langue. A présent peu de gens sçavent le Grec; ceux qui l'ignorent trouveront à la fin de ce volume l'explication de plusieurs dénominations génériques des Poissons qui ont été tirées du Grec, & dont les étymologies sont connues.

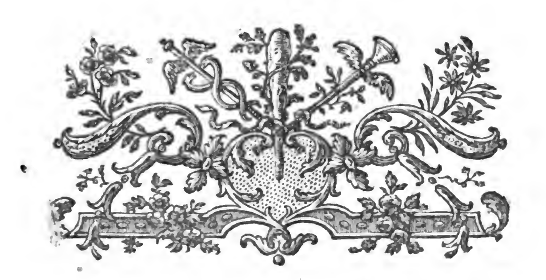
La Langue Françoise ne permet pas la réunion de deux dénominations en un seul mot: on ne pourroit pas dire Sable-plongeur comme en Grec Ammodyte. Les Nomenclateurs rigoristes ne veulent pas employer dans une dénomination deux mots au lieu d'un, comme dans le nom de Bande d'argent, qui a été donné dans ce Dictionnaire à un Poisson du genre des Clupes; cependant cette dénomination désigne parfaitement son caractère distinctif, qui consiste dans une large bande de couleur argentine placée le long des côtés du corps.

J'ai composé des noms de deux adjectifs: par exemple, j'ai nommé Blanc-jaune un Poisson du genre des Salmones, parce qu'il a le corps blanc & les nageoires jaunes. Linnæus l'avoit appellé *Niloticus;* mais il y a beaucoup d'autres Poissons dans le Nil. Linnæus avoit donné le nom d'*Atherinoides* à la Bande d'argent; ce nom d'*Atherinoides* signifie en Grec petite chose de peu de valeur, ou un épi, parce que les arêtes de ce Poisson, que l'on apperçoit à travers son corps, ont quelque ressemblance avec les barbes d'un épi. Il y a souvent de l'incertitude dans les étymologies; mais quand elles seroient certaines, il n'y auroit pas moins de difficulté à les entendre, lorsqu'on ne sçauroit pas la Langue dont elles seroient dérivées; il faudroit se les faire expliquer; ce seroit une étude superflue.

Il faut que chaque Nation parle sa Langue, pour que toute instruction puisse y être généralement répandue. Il est nécessaire qu'il y ait une Langue commune entre toutes les Nations, pour la correspondance des Sçavans: les Langues anciennes sont très-convenables pour cet usage, d'autant plus que les acceptions de leurs termes sont fixées irrévocablement; mais les dénominations tirées de ces Langues pour les objets de l'Histoire Naturelle, doivent être regardées par chaque Peuple comme étrangères à leur Langue, & seulement comme synonymes des noms qui y sont usités pour les mêmes choses. Lorsque nous sommes obligés de donner un nom à une chose nouvellement connue, ou qui n'a pas encore été nommée, ce nom doit

ſe prêter au génie de notre Langue; en y introduiſant des noms tirés des Langues anciennes, on la feroit deſcendre du point de perfection où elle n'eſt parvenue que dans l'eſpace de pluſieurs ſiècles. Cependant j'ai été obligé de conſerver quelques noms de Langues étrangères, entr'autres des noms d'hommes, que l'on s'eſt aviſé de donner à des Poiſſons. M. Pallas a nommé Koelreuter & Schloſſer deux Poiſſons du genre des Gobies.

Il m'a toujours paru qu'il étoit ridicule & même injuſte de changer des noms d'homme, par une ſorte de traveſtiſſement, pour les faire paſſer d'une Langue à une autre; on a peine à reconnoître ſon propre nom; c'eſt ce qui m'eſt arrivé à moi-même, après que le mien a été travaillé par M. Pallas. Je ne ſçais pourquoi M. Pallas n'a pas pris le même ſoin de ſon propre nom, lorſqu'il a écrit en latin; mais je ſuis bien aiſe qu'il l'ait laiſſé intact, parce que ſi j'avois vu Pallaſus ou Pallaſius, j'aurois eu peine à y reconnoître Pallas. Ces conſidérations m'ont empêché d'altérer les noms de MM. Koelreuter & Schloſſer; on en a déja abuſé, en les donnant à des Poiſſons. Qui pourroit ſe plaire à entendre appeller de ſon nom un animal, quel que fût cet animal?



FRAI ET ŒUFS DES POISSONS.

LES Poiſſons jettent leur frai, c'eſt-à-dire leurs œufs, dans certains temps de l'année : cette époque varie ſuivant les différentes eſpéces de Poiſſons. Les œufs forment dans le corps de la femelle deux maſſes oblongues, aſſez conſidérables, relativement à la groſſeur du Poiſſon ; la liqueur prolifique dans les mâles eſt fournie par deux viſcères, aſſez ſemblables par leur forme aux ovaires des femelles, & qu'on nomme *laites*. Les Poiſſons n'ont point les parties de la génération externes & faillantes, excepté les Poiſſons cartilagineux. Auſſi ce ſont les ſeuls qui s'accouplent : parmi les autres Poiſſons, le mâle s'approche de la femelle dans le temps du frai ; il ſe frotte quelquefois contr'elle, & répand ſa liqueur prolifique ſur les œufs qui ſortent du corps de la femelle ; quelquefois il féconde les œufs, lorſque la femelle les a rejettés, & même quelques jours après. Ceci a lieu à l'égard des Capelans d'Amérique, qui ſont des Poiſſons voyageurs ; les femelles arrivent pluſieurs jours avant les mâles ; elles jettent leurs œufs en très-grande abondance ſur les bas fonds ; ils s'attachent aux rochers & aux diverſes plantes marines ; la mer paroît alors toute jaune ; bientôt arrivent les mâles par troupes innombrables ; ils jettent leur liqueur prolifique ſur les œufs, & la mer paroît alors blanche comme du lait. La plupart des Poiſſons jettent leurs œufs dans des endroits où il y a peu d'eau, & parmi les pierres ; ils s'approchent alors des rivages, ou quittent la mer pour remonter dans les rivières & auſſi haut qu'il leur eſt poſſible. C'eſt pour frayer que les Saumons quittent chaque année la mer, & remontent dans les rivières juſques vers leur ſource.

Les œufs qui n'ont point été fécondés n'augmentent point de volume ; mais dès qu'ils ont été imprégnés de la liqueur du mâle, ils s'enflent, groſſiſſent & laiſſent bientôt échapper les petits qu'ils renferment. On a enlevé du corps de quelques Truites des œufs ; on les a mis dans un baquet avec de l'eau, & on a répandu dans l'eau de la liqueur des mâles en leur preſſant le ventre ; les œufs ont été ainſi fécondés & ont produit des petits ; ceux au contraire qu'on n'a point mis en contact avec la liqueur des mâles n'ont rien produit. Cette expérience, qui a été repétée pluſieurs fois, & toujours avec le même ſuccès, prouve que les œufs des Poiſſons ne ſont point fécondés avant de ſortir du corps de la femelle.

Quelques eſpèces ne jettent point leurs œufs au haſard, elles les gardent ſur leur corps, juſqu'à ce qu'ils ayent donné naiſſance aux petits ; le Cheval marin eſt dans ce cas.

Dans quelques eſpèces de Poiſſons on voit de petits tubercules ſur tout le corps, au moment du frai ; ces tubercules diſparoiſſent enſuite. On a déſigné ces Poiſſons ſous le nom de *Piſces clavati*.



PÊCHE.

La pêche eſt l'art de prendre les Poiſſons. Cet art, joint à celui de la chaſſe, met l'homme en poſſeſſion d'une multitude d'êtres animés, qui fourniſſent à ſa nourriture & à ſes beſoins. Inférieur aux uns en force, aux autres en agilité, ſéparé d'un grand nombre par un élément différent de celui qu'il habite, il triomphe de tous les obſtacles par les reſſources de ſon intelligence, & employant à propos des armes meurtrières & des pièges ingénieux, tantôt il arrête en un moment ſa proie, qui le fuyoit d'un vol léger, ou d'une courſe rapide; tantôt il la tire du fond des eaux, où elle ſembloit être à l'abri de ſes attaques, & ſignale par-tout ſon empire, autant par la manière de vaincre, que par la multitude des victoires.

La chaſſe eſt un exercice qui plaît au plus grand nombre des hommes. La pêche, quoiqu'elle ſerve auſſi quelquefois d'amuſement, eſt plus particulièrement un métier auquel ſe conſacre une claſſe d'hommes d'un rang inférieur, mais précieuſe par les avantages importants que la ſociété retire de ſon travail. La pêche ſur mer contribue à former les bons matelots; elle les familiariſe avec un élément redoutable; leur apprend à braver les vents & les flots, & les diſpoſe, par un laborieux apprentiſſage, à ſervir d'abord ſur les navires de commerce, & enſuite ſur les eſcadres deſtinées à repouſſer les ennemis de l'état, ou à étendre nos conquêtes dans les pays lointains.

La pêche, la vénerie & la chaſſe au vol, ont pluſieurs procédés qui leur ſont communs. On tend des filets pour y envelopper différentes eſpèces d'oiſeaux & d'animaux terreſtres. On fait quelquefois uſage du fuſil, pour tuer le poiſſon dans les étangs. Mais il eſt vrai de dire en général, que la pêche eſt un art très-diſtingué des deux autres, par la nature des pièges, des amorces & des divers moyens particuliers qu'elle emploie pour ſurprendre le Poiſſon, & le tirer de ſa retraite.

Il eſt probable que l'on a commencé par prendre à la main les Poiſſons qui reſtoient ſur le ſable, dans les lieux où la mer, qui les avoit apportés, les laiſſoit à découvert en ſe retirant. Cette manière ſimple de pêcher eſt encore uſitée dans certains parages abondants en Poiſſons, ainſi que dans quelques baſſins ſitués entre des rochers, où il reſte un peu d'eau lorſque la marée eſt baſſe; car les Poiſſons qui n'ont pas ſuivi le retour de l'eau y ſont très-aiſés à prendre, & l'on y forme artificiellement des eſpèces de réſervoirs, que l'on nomme *parcs*, en pratiquant des enceintes à claire-voie, avec des filets, des claies, des pieux, &c.

La priſe des Poiſſons qui venoient s'offrir comme d'eux-mêmes ſous la main, a inſpiré le deſir de s'emparer auſſi de ceux qui étoient entraînés par le cours des eaux, ou qui reſtoient enfoncés à une certaine profondeur; & l'eſpoir de ſe procurer des aliments également variés & délicats, a fait imaginer une multitude d'inſtruments ingénieux, qui, par différents moyens, aſſortis aux lieux & aux autres circonſtances, nous enrichiſſent tous les jours des tributs de la mer, des fleuves & des étangs.

On peut diſtinguer les pêches, relativement aux inſtruments qu'on y emploie, aux endroits où elles ſe font, & aux différentes eſpèces de Poiſſons que l'on ſe propoſe de prendre. Parmi ces trois diviſions, nous adopterons de préférence la première, qui a été ſuivie par M. Duhamel Dumonceau de l'Académie Royale des Sciences, dans ſon excellent Traité général des Pêches, où nous puiſerons une grande partie de ce que nous avons à dire ſur cet objet. En

parlant de chaque instrument, nous désignerons le lieu où l'on en fait usage; &, quant aux procédés particuliers, relatifs aux différentes espèces de Poissons, nous les ferons connoître aux articles de chacun de ces Poissons.

La plupart des instruments dont on se sert dans les pêches peuvent se réduire en général aux hameçons & aux filets. Nous parlerons successivement des uns & des autres, & nous exposerons à la suite différentes manières de pêcher, qui s'écartent de celles qu'on fait avec les instruments dont nous venons de parler.

1°. *Pêche aux hameçons.*

L'hameçon est, comme l'on sçait, un crochet fort aigu, qui est suspendu à l'extrêmité d'une corde ou d'un fil de métal. On cache ce crochet dans un appât sur lequel le Poisson se jette avidement; en même temps l'hameçon s'engage dans son gosier ou dans son palais, & permet ainsi de l'enlever & de le tirer hors de l'eau.

Cette espèce de pêche paroît réunir plus d'avantages qu'aucune des autres. Elle est praticable dans toutes les saisons de l'année, & presque par toutes sortes de temps; on n'est obligé de la suspendre que dans les grandes tempêtes. Elle est à la portée des moindres Pêcheurs, & peut également se pratiquer en grand. Elle conserve le Poisson frais & en bon état, au lieu que celui qu'on retire des filets se trouve souvent mort, ou du moins meurtri & *hoyé*, selon l'expression des Pêcheurs. Le seul inconvénient de cette pêche, est qu'elle consomme une grande quantité de Poissons pour les appâts, ce qui entraîne souvent les Pêcheurs dans des frais considérables, dont ils ne peuvent être dédommagés que par des prises très-abondantes.

On appelle *ligne*, la corde à laquelle tient l'hameçon. *Pêcher à la ligne*, c'est proprement tenir à la main une ligne simple, garnie de son hameçon. On nomme *pêche à la canne*, ou *cannette*, celle dans laquelle on emploie une perche pour y suspendre la ligne. Les Pêcheurs de l'Océan donnent aux hameçons le nom de *haims*, & les Provençaux, celui de *mousclaux*. Nos Pêcheurs réservent le terme d'hameçon, pour un haim garni de son appât. C'est dans ce sens qu'on peut dire exactement *pêcher à l'hameçon*.

Les lignes en usage dans les petites pêches, sont faites de crin ou de soie; mais celles qu'on emploie dans les grandes pêches se font avec du bon chanvre filé, plus ou moins fin, selon la grosseur que doivent avoir les lignes. On suspend les hameçons, soit immédiatement aux extrêmités des lignes qui partent de la maîtresse corde, soit à d'autres lignes particulières que l'on attache aux précédentes, & que l'on appelle *piles* ou *empiles*. Il y a différentes manières *d'empiler les haims*, c'est-à-dire, de les assujettir à l'extrêmité des piles. On peut en voir le détail dans le Traité des Pêches de M. Duhamel, premiere section, chap. 1, p. 17. Nous avons déja dit que l'on se servoit aussi quelquefois d'un fil de métal pour y attacher le haim. On fait encore des lignes, en certains pays, avec de l'écorce d'arbre, & autres matières susceptibles de réunir la force à la souplesse.

Il y a un choix à faire parmi les appâts dont on se sert pour attirer le Poisson. Les Pêcheurs d'eau douce amorcent pendant l'été avec du fromage; ils emploient aussi la chair de toutes sortes d'animaux; plusieurs prétendent que celle du chat & du lapin est préférable à toute autre, & que le foie vaut encore mieux que la chair.

Les vers de toute espèce sont un des appâts qui réussissent le mieux; on emploie entr'autres ceux qui deviennent scarabées, & ceux qui se forment dans la viande pourrie & dans les fruits; on estime beaucoup les vers de terre, qu'on nomme particulièrement *Achées*. On se sert aussi de plusieurs espèces de *vers marins*, tels que les vers noirs, qu'on nomme *Francs*; les rouges, qu'on appelle *Bâtards* ou *Verotis*; les *Blancs*, autrement dits *Bourlottes*. Ces derniers sont les moins recherchés.

Les Poissons déja pris servent eux-mêmes d'appâts pour en amorcer d'autres. Dans plusieurs pays on emploie indistinctement

tement toutes ſortes de Poiſſons. Mais les Pêcheurs de Flandre, de Picardie, & de Haute-Normandie, prétendent qu'il y a un diſcernement à faire par rapport aux appâts, & qu'on doit de plus les varier ſuivant les ſaiſons, & l'eſpèce de Poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre.

L'appât qu'ils eſtiment le plus eſt le Hareng frais; les Provençaux font le même cas des Sardines. Viennent enſuite les *Blanquettes*, *Œillets*, *Orillets* ou *Mélis;* en Normandie, *Saumonelle;* en Provence, *Nonnat.* Tous ces termes ſont ſynonymes & ſignifient de petits Poiſſons de toutes les eſpèces que l'on trouve aux pieds des parcs, ou au bas des filets quand la mer eſt retirée. Il y a auſſi des Poiſſons ronds, encore très-jeunes, que l'on emploie comme appâts; tels ſont les Lanſons, Lançons, ou Alençons; les Eguilles ou Aiguilles (en Normandie, *Quilles*, *Equilles*, *ou Equillettes*); les Crados ou Grados, appellés *Prêtres* dans le même pays, & *Prêtras* ou *Eperlans bâtards* en Bretagne, *&c.*

Au défaut de bons appâts, les Pêcheurs ſe ſervent de coquillages, comme de Moules, de Brelins (*Bredins*, *Bernicles*, *Cuvettes*, *Lampottes*), qu'on appelle auſſi *Yeux de Bouc.* Ils ôtent l'écaille de ces coquillages, & embecquent avec la chair les haims qu'ils ont garnis auparavant de Hareng ſalé. Mais ils ne prennent guères avec ces appâts que des Merlans & des Limandes.

On amorce encore avec le *Pitot*, les *Seches* (*Marquettes* en Bretagne; *Sepies*, en Gaſcogne), les *Cornets* ou *Calamars*, les petites Seches (*Cafferons* en Saintonge & en Aunis); ces appâts, les Seches ſur-tout, ſont très-médiocres. Il en faut excepter les Cornets, qui conviennent à toutes ſortes de Poiſſons, pourvu qu'ils ne ſoient point du genre des Plats. On prétend que les Morues en ſont très-friandes, & que ſi l'on avoit de cet appât en abondance ſur le grand Banc, il contribueroit beaucoup au ſuccès de la pêche.

Depuis Mars juſqu'en Septembre, on emploie comme amorces, pluſieurs Cruſtacés, tels que les *groſſes Chevrettes* (*Salicots*, en Haute-Normandie; *Barbeaux* ou *Sanotés*, en Saintonge & en Aunis; *groſſes Creviches* en Guyenne & en Gaſcogne); les *petites Chevrettes* (*Crevettes* & *Grenades*, à Dunkerque; *Sauterelles* de mer, en Picardie; *Eſquines*, en Gaſcogne; *Chevrons* ou *Maniguettes*, en Bretagne). On prend avec ces appâts des Maquereaux & toutes ſortes de Rayes. Les Crabes ſont auſſi du nombre des Cruſtacés qui fourniſſent des appâts; on s'en ſert pour prendre des Congres, des Merlans & des Limandes.

Quelques navigateurs amorcent leurs haims avec du lard blanc, pour attirer les Requins ou autres Poiſſons voraces.

Il y a auſſi des leurres & appâts factices qui trompent le Poiſſon, en lui offrant l'apparence de quelque proie dont il eſt avide. On attire les Morues avec des morceaux de plomb, auxquels on a donné des formes de Poiſſons. Le liège taillé de la même manière & couvert d'une peau de Poiſſon, ou d'une toile blanche, marquée d'une raie bleue à l'endroit du dos, ſert auſſi d'amorce pour faire venir de gros Poiſſons. Les Baſques y ajoutent quelques plumes, pour prendre des Thons. On ſubſtitue quelquefois au liège une chandelle.

De petits morceaux de drap rouge, que l'on attache aux haims, fourniſſent d'excellents leurres pour attirer les Maquereaux. Les Anglois ont une grande adreſſe pour faire des inſectes qui imitent de fort près la nature, & à l'aide deſquels ils prennent différents Poiſſons, & particulièrement des Truites.

A l'égard des appâts dangereux, qui enivrent ou tuent le Poiſſon, tels que la chaux vive, la noix vomique, la coque du Levant, le muſc, &c. il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent ignorés. Les ordonnances en interdiſent l'uſage, ſous des peines rigoureuſes; ces défenſes arrêtent les Ponentais; mais ceux qui pêchent dans les étangs, ſoit d'eau douce, ſoit d'eau ſalée, ne ſe ſervent que trop ſouvent de ces moyens deſtructeurs.

Nous parlerons de quelques autres eſpèces d'appâts dans la ſuite de cet article; ainſi qu'à différents articles de ce dictionnaire, à meſure que les termes employés pour déſigner ces appâts, ſe préſenteront

par ordre alphabétique. Nous ferons aussi connoître, à l'article de chaque Poisson, l'espèce d'appât que l'on emploie de préférence pour le prendre.

Le succès de la pêche aux haims ne dépend pas seulement du choix des appâts, mais encore de l'état du ciel & de la température de l'air. Cette pêche est rarement abondante par un temps serein. Elle réussit beaucoup mieux, lorsque les vents du Sud menacent d'exciter un orage; lorsque la mer a éprouvé de l'agitation; lorsque le ciel est sombre & qu'il tombe une pluie douce. Dans ces diverses circonstances, les Poissons, qui sont comme inquiets & font beaucoup de mouvements, rencontrent & saisissent les appâts au milieu des eaux, dont la transparence est troublée par les différentes causes exposées ci-dessus, au lieu que, dans une eau calme, où ils sont eux-mêmes plus tranquilles, ils arrivent en plus petit nombre autour des appâts.

Pendant l'hiver, les Pêcheurs des rivières abandonnent presqu'entièrement la pêche aux hameçons, pour se borner à la pêche aux filets. Lorsqu'il neige ou qu'il souffle un vent froid du nord, les Poissons de rivière se retirent dans les crônes; ceux de mer gagnent le large pour y chercher leur nourriture; alors les petits Pêcheurs sont obligés de se dérader, & de prendre des bateaux assez forts pour tenir la haute mer.

Les Poissons, en été, mordent plus volontiers à l'hameçon; en sorte que l'on se contente de faire les appâts avec de la viande ou même du fromage : mais aux premiers froids de l'automne, il faut aux Poissons des amorces, pour ainsi dire, plus appétissantes, telles que des morceaux d'autres Poissons frais ou même vivants.

On remarque aussi que les Poissons mordent peu quand ils frayent; leur chair étant d'ailleurs molle & de mauvais goût dans la même circonstance, il convient de suspendre la pêche; mais après le frai, ils sont affamés, & se jettent avidement sur les appâts qu'on leur présente.

Il y a des temps affectés pour les pêches des différentes espèces de Poissons : nous les indiquerons, en traitant de chaque espèce en particulier.

Les barques, bateaux, chaloupes, &c. que l'on emploie pour la pêche aux haims, varient, suivant les lieux, par leurs formes, leurs grandeurs & leurs dimensions. Presque tous les bâtiments de mer, excepté les vaisseaux de guerre & les gros navires marchands, servent pour les grandes pêches. Il y a, de plus, une multitude de petits bâtiments destinés pour les pêches moins considérables. Nous donnerons une idée de ceux qu'il importe le plus de connoître, à leurs différents articles.

Nous passons aux détails qui concernent les diverses manières de pêcher aux hameçons. Nous avons déja dit un mot de la première & de la plus simple de toutes, qui est la pêche à la canne. On appelle canne, un assemblage de plusieurs roseaux ajustés les uns au bout des autres. Souvent au lieu de roseaux, on se sert d'une perche de bois de coudrier, de saule, de peuplier, de sapin, &c. Cette perche est percée dans toute sa longueur, pour recevoir deux baguettes, une à chaque extrêmité, & qui forment deux alonges que l'on assujettit à la pièce principale, par le moyen de vis & d'écrous. La pêche qui se fait avec cet instrument, prend le nom de pêche à la perche. Quand on ne se sert pas de la perche, on peut faire rentrer les alonges dans le creux de la canne du milieu, qui, alors, devient une canne ordinaire propre pour la promenade.

Pour avoir des perches légères qui puissent faire sautiller l'hameçon à fleur d'eau, comme cela est quelquefois nécessaire, on se contente d'entailler par les extrêmités qui doivent se répondre, les parties que l'on veut assembler, & on les assujettit avec un bon fil ciré ou enduit de poix, auquel on fait faire plusieurs circonvolutions. Ce procédé donne la facilité de choisir des baguettes menues & pliantes, pour en former des perches assorties à l'usage dont nous avons parlé.

Les perches étant préparées & garnies de leurs lignes, avec des haims amorcés, il s'agit de choisir un endroit favorable pour

cette pêche. Il est bon que l'eau ait une certaine profondeur, & que le fond en soit uni, sans pierres, herbes ou vase, qui pourroient servir de retraite au poisson. Les bords ne doivent pas non plus être escarpés; le mieux seroit qu'ils se trouvassent de niveau avec l'eau, ou du moins en pente douce. Trop d'élévation expose le Pêcheur à perdre sa proie, au moment où il la retire de l'eau, & où elle s'efforce de se dégager de l'hameçon qui la tient suspendue.

Pour engager le Poisson à fréquenter les endroits où l'on doit pêcher, on mêle avec la terre du fond, différents aliments que l'on appelle *appâts de fonds*, tels que de grosses fèves cuites à demi, & mêlées avec du miel & du musc, de la mie de pain hachée, à laquelle on peut joindre aussi du miel & de l'*assa fœtida;* de la chair de chat & de lapin, &c.

On sçait que les lignes sont ordinairement garnies d'un plomb, ou de quelqu'autre corps, placé à quelques pouces de distance au-dessus du haim, & d'un morceau de liège, ou simplement d'un tuyau de plume, situé plus haut vers la perche à laquelle la ligne est attachée. Le liège reste à fleur d'eau, & balance l'effort que fait le plomb, par son excès de pesanteur, pour tirer la ligne de haut en bas, en sorte que celle-ci se maintient dans une position verticale. Ce sont les mouvements du liège ou du tuyau de plume qui indiquent que le poisson a mordu à l'hameçon. Quand on s'en apperçoit, il ne faut pas se presser de tirer la ligne; on doit donner au Poisson le temps d'avaler l'appât. Si l'on voit qu'il traîne le liège, on peut juger qu'il cherche à se retirer dans quelqu'asyle au fond de l'eau, & alors il faut donner une secousse à la ligne, pour faire entrer la pointe de l'hameçon dans le gosier du Poisson. C'est le moment où les gros Poissons se tourmentent beaucoup, & loin de ramener la ligne à soi, il faut la leur lâcher peu à peu, pour leur laisser la liberté d'aller de côté & d'autre, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que les forces leur manquent, & alors on les tire doucement à bord.

Il y a d'habiles Pêcheurs qui, à l'instant où le Poisson est sorti de l'eau, se jettent sur le ventre, & le saisissent par les yeux & par les ouies, & même, si c'est une carpe, ils ont l'adresse de lui insérer l'index dans la gueule, & de s'en rendre ainsi les maîtres. Mais le plus sûr est d'avoir un *trubleau*, petit filèt en forme de poche, tendu comme sur la monture d'une raquette, & de le passer par-dessous les Poissons, quand ils commencent à sortir de l'eau.

Quant aux petits Poissons, il n'est pas difficile, avec un peu d'usage & d'adresse, de les faire sauter à terre, en donnant une secousse à la ligne.

On peut se procurer une pêche plus abondante, en employant à la fois plusieurs perches fixées dans la terre par le gros bout, & inclinées de manière qu'il n'y ait que deux ou trois pieds de distance entre le bout auquel pend la ligne & la surface de l'eau. C'est ce que l'on appelle *pêcher à la canne avec des lignes dormantes*. Le Pêcheur doit se tenir tranquille, assez loin de l'eau pour n'être point vu du Poisson, de manière cependant à appercevoir les lignes de toutes les cannes, afin d'être averti, par l'agitation de ces lignes, lorsqu'il y a quelque Poisson de pris.

Nous avons dit plus haut, qu'il falloit distinguer entre pêcher à la canne, & pêcher à la ligne. Pour pêcher de cette seconde manière, ou l'on tient la ligne immédiatement avec la main, ou, ce qui est plus commode, on l'attache à quelque corps fixe. Il y a des lignes qu'on appelle *sédentaires* ou *dormantes*, & d'autres qui portent le nom de *lignes flottantes*, parce que les haims sont attachés à des corps flottants.

Dans les pêches aux lignes sédentaires, tantôt on attache un des bouts de la ligne à un pieu ou à une branche d'arbre, & on laisse pendre l'autre bout garni de son haim avec l'appât; ces sortes de lignes s'appellent *bricoles:* tantôt on suspend un certain nombre de petites lignes à la circonférence d'un cerceau: d'autres fois les lignes sont attachées à un plomb qui reste fixe au fond de l'eau, ou bien elles tiennent aux branches d'une croix de fer qu'on descend au fond

de la mer. Cette pêche se nomme *Fourquette* en Provence. Ailleurs on substitue à la croix un panier rempli de pierres, dont le bord porte les lignes.

Au lieu d'établir les haims sur le fond, comme dans les pêches précédentes, on peut les tendre à terre sur le sable; alors on attend que l'eau de la marée les recouvre & y conduise les Poissons. Si l'on se contente d'attacher à un caillou l'extrêmité de la ligne opposée à celle qui porte l'hameçon, & d'enfouir ce caillou dans le sable, c'est *la pêche à la petite cablière.* Un moyen plus expéditif, employé par les Pêcheurs de certains pays, consiste à attacher des lignes, à une brasse environ les unes des autres, sur une maîtresse corde, qu'on appelle *Bauffe*, *Appelet* ou *Palangre.* Les lignes latérales se nomment *Bresseaux* dans la Méditerranée. Pour assujettir la bauffe, ou bien on l'enterre au fond d'un sillon creusé dans le sable, ou bien on attache à ses deux bouts deux grosses pierres; & cette façon de pêcher porte le nom de *pêche à la grosse cablière.* Il y a encore d'autres manieres de fixer la bauffe, que nous ne détaillerons pas, parce qu'elles rentrent dans celles dont nous venons de parler.

La pêche aux lignes flottantes a beaucoup de rapport avec celle qui se fait à l'aide d'une ligne attachée à une canne que le Pêcheur tient à la main. Dans l'une & l'autre, la ligne change de place au moyen d'un corps léger auquel elle est attachée, & qui flotte sur l'eau. La principale différence entre ces deux pêches consiste en ce que, quand la ligne est attachée à une canne, elle ne peut avoir qu'une longueur médiocre, au lieu que la ligne qu'on tient immédiatement à la main peut avoir jusqu'à vingt brasses de longueur. La pêche qui se fait de cette manière porte, dans certains endroits, le nom de *pêche au doigt.*

Dans la Guinée, les Pêcheurs entourent leur front avec la ligne, & conservent par ce moyen la liberté des deux mains pour diriger leur bateau.

Lorsque l'on pêche dans un étang abondant en Poissons, sur-tout en Brochets, on peut, lorsqu'il fait du vent, attacher la ligne, garnie de ses haims amorcés, à une vessie enflée, ou à un fagot de roseaux secs, ou à quelqu'autre corps plus léger que l'eau, à volume égal. Le Pêcheur tient une ficelle attachée par l'autre extrêmité à ce corps, qu'il laisse flotter au gré du vent, jusqu'à ce que ses mouvements l'avertissent de retirer la ficelle & d'amener à bord les Poissons qui ont été pris.

On peut rendre cette pêche très-amusante, en se servant, au lieu de vessie, d'un Canard ou d'une Oie, qui, nageant sur l'eau, présente aux Poissons des haims amorcés que l'on a suspendus à ses pattes. S'il arrive qu'un gros Brochet ait mordu à l'appât, il se livre bientôt entre l'Oiseau & le Poisson un combat qui réjouit les spectateurs. On tire l'un & l'autre à bord, par le moyen d'une ficelle que l'on a eu soin de passer sous les aîles de l'Oiseau, & dont le Pêcheur tient l'autre extrêmité.

Les pêches aux lignes sédentaires, dont nous avons parlé plus haut, ne sont praticables que sur le sable au bord de la mer. On est parvenu à en faire de semblables, mais avec beaucoup plus d'appareil, soit au milieu des eaux douces, soit en mer. On employe à cet effet plusieurs cordes attachées bout à bout, dont celle qui doit être mise à l'eau la première, porte à son extrêmité une grosse pierre nommée *cablière;* on attache de plus sur chaque corde plusieurs cailloux, à différents points de sa longueur. Les Pêcheurs se rendent, sur des bateaux à voiles ou à rames, au lieu indiqué pour la pêche; à mesure qu'ils ont mis à la mer une des cordes dont on a parlé, ils y en ajoutent une autre, qu'ils laissent tomber pareillement au fond de l'eau. Toutes ces cordes sont garnies de lignes avec leurs haims, placées de distance en distance; elles forment quelquefois, par leur assemblage, une longueur de neuf cent soixante brasses & même plus. Quand toutes les cordes sont mises à l'eau, on attache au bout de la dernière une petite cablière, & une autre corde qu'on tient plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau, qui est quelquefois de cent brasses. Cette corde est

fixée, par son extrêmité superieure, à une espèce de panier ou de tonneau qu'on appelle *bouée*, & qui sert à indiquer l'endroit où est le bout de la maîtresse corde. Cette manière de pêcher porte le nom de *pêche par fond;* elle ne sert guère qu'à prendre des Poissons plats, tels que des Raies, des Chiens de mer, &c. qui se tiennent ordinairement au fond de l'eau.

Pour prendre les Poissons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la surface, on employe des cordes flottantes: ces cordes sont assemblées comme celles qui servent dans les pêches par fond; elles en diffèrent seulement en ce qu'au lieu de cailloux, on y attache, de distance en distance, des corcerons de liège, qui les retiennent à fleur d'eau, en sorte qu'il n'y a que les lignes & les haims qui soient plongés. Cette pêche se nomme *Bellée* en plusieurs endroits. Lorsque les Poissons se tiennent à une certaine profondeur, on fait descendre la maîtresse corde entre deux eaux, & on l'y maintient, en y attachant, d'espace en espace, de petites cordes, dont les bouts supérieurs tiennent à des morceaux de liège qui flottent sur l'eau, & auxquels tout l'assemblage est suspendu. On met une bouée avec un signal de roseau sec aux deux extrêmités de la maîtresse corde, & à l'une on attache une corde particulière, dont on retient le bout dans la barque où sont les Pêcheurs. On prend à cette pêche des Merlans, des Maquereaux & d'autres Poissons ronds.

Voici une autre espèce de pêche, qui se fait par un procédé également simple & ingénieux. On attache un boulet ou quelqu'autre poids à l'extrêmité inférieure de la maîtresse corde, dont la longueur ne doit pas être tout-à-fait égale à la profondeur de l'eau. De plus, on fixe en travers sur cette même corde, de distance en distance, des baguettes de quatre à cinq pouces de longueur, auxquelles on suspend les lignes garnies de leurs hameçons. Ces baguettes portent le nom de *baluettes*. La maîtresse corde est retenue, par son extrêmité supérieure, dans la barque où se trouvent les Pêcheurs. Tant que cette barque est immobile, la corde est dans une situation verticale, & les baluettes la coupent à-peu-près à angle droit. Mais la barque se met-elle en mouvement? alors la maîtresse corde prend une position oblique, & son inclinaison augmente à proportion de la vîtesse du sillage; elle suit ainsi le mouvement de la barque, & en même temps les baluettes, qui sont elles-mêmes inclinées, présentent des haims aux Poissons à différentes profondeurs. Cette pêche est moins dispendieuse que les précédentes, en ce que la maîtresse corde n'est pas, à beaucoup près, aussi longue que dans ces pêches; elle n'exige pas non plus un aussi grand nombre de Pêcheurs: ceux qui la pratiquent se servent, pour la désigner, de l'expression *traîner la balle*.

La pêche qu'on appelle *au vrai libouret*, a du rapport avec la précédente, quoiqu'elle soit du nombre des pêches sédentaires. Dans cette pêche, la maîtresse corde est maintenue au fond de l'eau à l'aide d'un poids de plomb. A quatre ou cinq pouces au-dessus de ce poids, on fixe transversalement sur la corde un morceau de bois nommé *avalette*, qui peut tourner autour de cette corde comme autour d'un axe. Plusieurs haims sont suspendus à l'extrêmité de l'avalette, la plus éloignée de la corde, & les lignes qui les portent ont différentes longueurs, pour empêcher que ces haims ne s'embarrassent mutuellement.

Les Basques employent, au lieu de l'appareil que nous venons de décrire, un fil de fer légèrement courbé en arc, suspendu à une ficelle par sa partie convexe, & garni à sa partie concave d'une anse de corde qui porte un poids. Les haims sont attachés à des lignes de diverses longueurs, qui pendent des deux extrêmités de l'arc, & se développant dans l'eau, suivant des lignes divergentes, présentent des appâts aux Poissons qui nagent à différentes distances au-dessus du fond. Cette façon de pêcher s'appelle *pêche au grand couple*.

Nous devons avertir, avant de terminer cet article sur les pêches aux hameçons, qu'en Provence on donne le nom de *palangres* aux maîtresses cordes qui portent les

lignes & les hameçons. Les Pêcheurs qui se servent de ces cordes sont appellés, dans le même pays, *Pêcheurs Palangriers*, au lieu que sur les côtes de l'Océan on les nomme simplement *Pêcheurs Cordiers*.

2°. *Pêche aux filets.*

Nous avons vu que l'art de la pêche aux hameçons consistoit à profiter de la voracité du Poisson pour l'engager à se prendre de lui-même au piège caché dans l'amorce qu'on lui présente, & sur laquelle il se jette avec précipitation. Il s'agit ici des moyens qu'on a imaginés pour prendre les Poissons au passage, en leur opposant des tissus de mailles qu'ils ne voyent pas, & que l'on a appellés en général *rêts* ou *filets*, mais qui prennent ensuite différents noms particuliers, suivant les diverses formes qu'on leur donne, ou les diverses manières dont on les employe.

Quelle que soit la position que l'on donne au filet, elle est toujours telle que le Poisson, qui est porté par son instinct à fuir en avant, se trouve arrêté par les mailles, dont l'ouverture n'est pas suffisante pour lui permettre de s'échapper. Nous verrons aussi dans la suite qu'il y a des filets dont les mailles sont si bien proportionnées au volume des Poissons, que ceux-ci, après y avoir passé la tête, y restent engagés par les ouies, sans pouvoir avancer ni reculer.

Les pêches au filet ont, pour la plupart, l'avantage de nous procurer du Poisson en abondance, sans exiger aucune consommation d'appâts. On ne fait usage de ce moyen que pour quelques cas particuliers, comme lorsqu'il s'agit d'inviter les Poissons à s'arrêter au-dessus de l'ouverture d'un filet, que l'on relève aussi-tôt qu'on les voit attroupés autour des vers de terre ou autres amorces qu'on leur présente. On se sert aussi d'appâts dans la pêche des Sardines, pour déterminer ces Poissons à s'élever du fond de la mer & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau ; c'est ce qui s'appelle *bouetter*, *affaner* ou *affamer*. L'appât dont il s'agit, & que l'on nomme *résure*, *rave* ou *rogue*, est fait avec des œufs de Morue ou de Maquereau.

On employe aussi une espèce de résure faite de *fretin*, c'est-à-dire de petits Poissons, dont on forme une pâte. Cet appât, que l'on appelle *menue*, coûte fort cher, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en fasse une grande consommation pour la pêche des Sardines, qui, par cette raison, devient à la fois dispendieuse & très-destructive à l'égard des autres espèces de Poissons.

Mais si les pêches au filet ménagent en général beaucoup plus les appâts que les pêches aux haims, elles entraînent, d'une autre part, un dommage considérable. Nous avons déja remarqué que les Poissons, au sortir des filets, se trouvoient souvent morts ou meurtris & en mauvais état. Mais ce n'est là qu'un inconvénient assez léger en comparaison des autres. Les filets que l'on traîne, & qui sont chargés d'un leste de plomb ou de fer, bouleversent les fonds en les labourant, détruisent le frai qui s'y trouvoit déposé, font périr une multitude de petits Poissons qui s'y étoient refugiés, & d'insectes propres pour les nourrir, en sorte qu'il ne faut qu'une seule pêche de ce genre pour ruiner les espérances de plusieurs pêches abondantes.

D'ailleurs les filets emportent une quantité considérable de fretin, que les Pêcheurs jettent ensuite sur le rivage comme inutile, ou dont on se sert, soit pour engraisser les terres, soit pour nourrir des Canards & autres animaux, dont une seule troupe consomme en un jour de quoi repeupler toute une rade.

M. Duhamel, dans une Dissertation sommaire, qu'il a insérée à la fin de sa quatrième section (première partie, p. 100 & suivantes), déplore, avec tout le zèle d'un vrai citoyen, les abus énormes qui résultent des pêches dont on vient de parler. C'est à cette cause qu'il attribue le déchet sensible que l'on observe dans le produit des pêches, qui sont aujourd'hui moins abondantes qu'autrefois. Il indique les réformes à faire pour remédier à ces abus, ou du moins les diminuer sensiblement, & les espèces de pêches qu'il seroit à desirer

que l'on confervât, en même temps que l'on proferiroit ces pêches deftructives, qui ne fourniffent à nos befoins qu'en abforbant une grande partie des reffources deftinées à perpétuer un de nos plus précieux moyens de fubfiftance.

Nous allons maintenant donner une idée des principales efpèces de filets qui font en ufage, ainfi que de la manière de les employer.

La première, dont parle M. Duhamel, eft celle qu'on appelle *épervier*, *furet*, *riffeau*, &c. C'eft un filet en forme de cône ou d'entonnoir, bordé d'une efpèce de chapelet fait avec des balles ou des anneaux de plomb. Le bas du filet, qui excède le chapelet de douze à dix-huit pouces, eft retrouffé en dedans du cône, & foutenu, de diftance en diftance, par des cordons, en forte que cette portion du filet forme, autour de l'embouchure, des bourfes dans lefquelles le Poiffon s'engage. Il y a de petits éperviers qui n'ont point de bourfes à leur ouverture, & dont le réfeau fe termine au chapelet.

Dans les petites rivières, on traîne l'épervier : pour cela, on attache deux cordes à deux points de l'ouverture du filet, diftants entr'eux environ d'un efpace égal à la largeur de la rivière. Deux hommes, placés des deux côtés du courant, tirent ces cordes, de manière que la portion du filet qu'elles interceptent foit à-peu-près tendue à la furface de l'eau, tandis que les plombs entraînent le refte de l'embouchure vers le fond; un troifième homme tient la corde qui répond à la pointe du filet, & quoiqu'il la laiffe flotter, il s'apperçoit cependant s'il y a des Poiffons de pris, aux fecouffes qu'ils impriment au filet, & qui fe communiquent à la corde. Alors les deux premiers Pêcheurs lâchent leur corde, afin que toute la circonférence du filet porte fur le fond; l'autre Pêcheur tire doucement à lui la corde attachée au fommet du filet, en fe balançant fur fes jambes, pour faire en forte que les plombs fe rapprochent les uns des autres & ferment l'embouchure ; & dès qu'il s'apperçoit que les plombs ont quitté le fond, il tire de toutes fes forces, pour mettre promptement le filet fur le rivage : alors, faififfant la corde qui porte les plombs, il la parcourt en vuidant les poches du filet, rejette à l'eau les herbes, la vafe, les coquillages & les petits Poiffons qui s'y trouvent, & ne met en réferve que ceux qui peuvent être de quelque débit.

On jette l'épervier, au lieu de le traîner, dans les grandes rivières, dans les étangs, entre les roches, même à quelque diftance du rivage, pourvu qu'il s'y trouve beaucoup de Poiffon, & que la nappe d'eau ne foit pas trop épaiffe. Cette pêche exige beaucoup de force & d'adreffe de la part du Pêcheur. Lorfqu'il veut jetter fon filet, il lie à fon poignet gauche la corde qui répond à la culaffe, & de la même main il faifit tout l'épervier, environ à deux pieds au-deffus du chapelet; il rejette enfuite fur fon épaule gauche environ un tiers de la circonférence de l'embouchure; il en prend un autre tiers de la main droite, & laiffe pendre le refte.

Tout étant ainfi difpofé, il détourne fon corps vers la gauche; puis le ramenant avec vivacité vers la droite, il jette dans le même fens & abandonne le filet, qui fe déploye en formant la roue. Le chapelet tombe auffi-tôt au fond de l'eau, & enferme les Poiffons qui fe trouvent fous le corps du filet. Le Pêcheur relève enfuite fon épervier par un procédé femblable à celui qui a été décrit plus haut. Cette pêche n'eft pas deftructive, fur-tout quand les Pêcheurs ont l'attention de rejetter à l'eau les petits Poiffons.

On a donné les noms de *carrelet*, *carreau* ou *carré* à une autre efpèce de filet fait en forme de nappe, qui a fix, fept ou huit pieds de côté. Cette nappe eft attachée par les quatre coins aux extrémités de deux perches courbées en arc de cercle, & liées l'une fur l'autre à l'endroit où elles fe croifent. On donne au filet une forme un peu bombée, pour empêcher les Poiffons de fe fauver, en fautant par-deffus les bords de la nappe. On attache les deux perches courbes à l'extrémité d'une autre perche, par l'endroit où elles fe réuniffent en fe

croisant, ou bien on les suspend à cette même perche, à l'aide d'une corde plus ou moins longue.

Lorsque l'on veut pêcher avec le carrelet, on fait descendre la nappe sur le fond; & dès qu'on apperçoit des Poissons qui nagent au-dessus du filet, on le relève promptement, sans leur laisser le temps de s'échapper. Le succès de cette pêche dépend de la célérité avec laquelle on retire le carrelet du fond de l'eau. C'est ainsi qu'on employe le carrelet dans la Méditerranée, & particulièrement à la côte de Gênes. Mais dans l'Océan, quand la marée monte, les Pêcheurs s'établissent à l'entrée des gorges, ou à l'embouchure des rivières; & au lieu de coucher le filet à plat sur le fond, ils l'opposent au courant de l'eau, pour arrêter les Poissons qu'elle entraîne, sur-tout ceux du genre des plats, qui s'empressent de monter avec le flot.

Dans la pêche appellée *calen* ou *venturon*, les Pêcheurs se mettent dans un batelet, dont l'arrière porte un montant de bois, sur lequel la perche, à laquelle tient le filet, fait la bascule: un contrepoids, fixé à l'extrêmité opposée de cette perche, sert à mettre le tout en équilibre, & à faciliter aux Pêcheurs le moyen de relever promptement leur filet.

La pêche à l'échiquier, dit *hunier*, se fait avec un carrelet plus profond qu'à l'ordinaire, & que l'on attache, non plus à une perche, mais à un cordage qui passe sur une poulie fixée à l'extrêmité d'une corne ou demi-vergue. C'est en tirant ce cordage que l'on fait remonter le filet.

On fait plusieurs petites pêches au bord des eaux avec différents filets en forme de poche, dont l'ouverture est attachée autour d'un cercle de bois ou de fer qui porte un manche. Ces filets portent en général le nom de *truble*, & prennent ensuite diverses dénominations particulières, suivant les formes qu'on leur donne, ou les différentes manières dont ils sont attachés. Les *maniolles*, les *lanets*, les *coulettes*, &c. ne sont que des espèces de trubles. Pour se servir de ces filets, on les plonge dans l'eau, & on les relève aussi-tôt qu'on y apperçoit du Poisson.

Dans quelques endroits, on substitue au truble un tamis de crin. Il y a aussi des trubles sans manche, que l'on tient suspendus au moyen d'une corde; mais on ne les employe guère que pour prendre des Crustacés.

On peut rapporter au truble le bouteux, qui est un filet en poche, dont la monture est composée d'une longue perche, à l'extrêmité de laquelle on fixe une traverse, qui forme avec la perche comme un *T*. Aux deux bouts de cette traverse sont attachés deux gaules pliantes qu'on appelle *volets*, & qu'on courbe l'une vers l'autre pour les réunir, en sorte qu'elles forment comme une portion d'ellipse, dont la traverse seroit le diamètre. Les bords du filet sont arrêtés tant à la traverse qu'aux deux gaules. Le Pêcheur qui veut se servir de ce filet entre dans l'eau jusqu'à la ceinture, pose la traverse sur le fond, & court de toutes ses forces, en poussant devant lui le bouteux comme une ratissoire, à l'aide de la perche fixée sur la traverse; il relève de temps en temps le bouteux, sur-tout lorsqu'il est averti, par de fortes secousses, qu'il est entré quelque gros Poisson dans le filet. Quelquefois on ajuste le bouteux à un batelet qui côtoye les bords escarpés de la mer ou des rivières, & laboure les herbiers, dont il fait sortir les Poissons. On sent assez combien cette pêche est nuisible à la multiplication des Poissons; aussi est-elle interdite aux Pêcheurs depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août.

Le filet appellé *savre* diffère peu du bouteux; mais on ne l'employe point à labourer le fond de l'eau; on se contente de le plonger, & au bout d'un court espace de temps on le relève le plus promptement qu'il est possible.

Le haveneau ou havenet est encore un filet en forme de poche, dont l'ouverture est maintenue par la monture, sous la forme d'une espèce de triangle tronqué. La base de ce triangle n'est supportée que par la corde qui borde le filet. Les côtés sont attachés sur deux perches qui se croisent,

&

& auxquelles eſt fixée une traverſe, au-deſſous de leur point de réunion, pour que l'angle qu'elles forment en ſe croiſant conſerve toujours la même ouverture. Le bord du filet oppoſé à la baſe s'attache ſur cette traverſe. Quand on ſe ſert de ce filet, les deux bouts des perches, contigus à la baſe du triangle, repoſent ſur le fond; les bouts oppoſés paſſent ſous les aiſſelles du Pêcheur qui préſente le filet au courant de l'eau, & le relève auſſi-tôt qu'il s'apperçoit que le Poiſſon y a donné. Cette pêche ſe fait tantôt à pied & tantôt en batelet.

Il en eſt des filets comme des lignes. Pour faire uſage de quelques-uns, la préſence & la manœuvre du Pêcheur ſont néceſſaires; d'autres reſtent ſédentaires dans des endroits où l'on va de temps en temps retirer le Poiſſon qui s'y eſt pris. Tous ceux que nous venons de citer ſont du premier genre; nous allons maintenant paſſer à ceux qu'on laiſſe travailler comme d'eux-mêmes après les avoir tendus.

De ce nombre eſt d'abord le guideau, eſpèce de filet en forme de cône alongé. Comme cette forme ne ſeroit point commode pour retirer le Poiſſon, on laiſſe une ouverture à l'extrêmité la plus étroite du filet, que l'on ſe contente de lier avec une corde, & c'eſt par cette ouverture que l'on fait ſortir le Poiſſon, après avoir dénoué la corde. D'autres ajuſtent à la même ouverture un panier, dont le bout eſt fermé par une eſpèce de porte qui s'ouvre à volonté. On tend ces filets en les attachant par l'ouverture à des pieux ou à des piquets, & toujours de manière qu'ils préſentent leur bouche à un courant qui enfile toute la longueur du filet; d'où il arrive que les petits Poiſſons, comprimés par le courant, ſont bientôt écraſés, & que la plupart même des gros ſont étouffés ou meurtris.

On a perfectionné les guideaux, en y faiſant des additions qui les font rentrer dans la claſſe des verveux dont nous allons parler.

Cette eſpèce de filet eſt faite en forme de cloche, un peu cônique vers ſon extrêmité: pour le maintenir ouvert, on ajuſte en dedans pluſieurs cerceaux parallèles entr'eux & au cercle de l'embouchure, & l'on attache ordinairement en devant du premier cerceau une eſpèce de coiffe qui s'évaſe beaucoup, & dont un côté eſt tendu à l'aide d'une portion de cerceau & d'une traverſe de bois, ou d'une corde qui joint les deux extrêmités de l'arc. Au moyen de cette traverſe, le côté de la coiffe qui eſt en bas, ayant une forme applatie, s'applique plus exactement ſur le terrein.

Dans l'intérieur du verveux eſt renfermé un autre filet plus petit & d'une figure conique, dont l'ouverture eſt attachée au cerceau antérieur du verveux. Ce ſecond filet ſe nomme *goulet*. Il a vers la pointe pluſieurs fentes latérales, par leſquelles entre le Poiſſon, qui alors, nageant à l'aiſe dans l'intérieur du filet, ne va pas chercher, pour s'échapper, les fentes qui lui ont livré un paſſage libre; en ſorte qu'il demeure enfermé entre le goulet & la ſurface intérieure du verveux, d'où il eſt enſuite retiré par le Pêcheur.

Ce filet peut être tendu également dans les eaux dormantes & dans les courants, & c'eſt un avantage que le verveux a ſur le guideau, qui n'eſt d'uſage que dans les eaux courantes. Mais ce qui contribue encore plus à aſſurer la préférence au verveux, c'eſt que le Poiſſon n'y étant point gêné, ſe conſerve frais & entier.

On fait auſſi des verveux cylindriques, qui ont une ouverture de chaque côté, & que l'on nomme *louves* ou *verveux à tambour*. On en fait de cubiques, qui ont cinq entrées, & qui portent le nom de *quinqueportes*. Ces verveux s'employent dans les eaux dormantes, où rien ne détermine le Poiſſon à ſuivre une direction plutôt que l'autre. Pour attirer le Poiſſon, on met ſouvent, entre le corps du verveux & le goulet, des amorces faites avec de la chair de différents animaux, ou d'autres aliments dont le Poiſſon eſt avide. Quelques Pêcheurs prétendent qu'il eſt utile d'y ajouter des fleurs qui aient des couleurs vives.

Pour rendre la pêche aux verveux plus abondante, on place en devant du filet des

eſpèces d'aîles ou de longues nappes, diſpoſées dans une ſituation verticale, de manière qu'elles vont en convergeant vers le filet; alors le Poiſſon, qui, ſur-tout dans les courants d'une certaine largeur, paſſeroit à droite & à gauche du verveux, ſe trouve enfermé entre les aîles qui le conduiſent dans le filet.

On forme auſſi, avec des files de pieux contigus l'un à l'autre, des paliſſades que l'on nomme *gors*, ſituées ſur des lignes convergentes, comme les aîles dont on vient de parler, & qui, en rétréciſſant le cours de l'eau, en augmentent la vîteſſe, & forcent un plus grand nombre de Poiſſons à entrer dans le filet. On varie ces induſtries de différentes manières, ſuivant la nature & la diſpoſition des lieux où ſe font les pêches.

Les naſſes ſont des eſpèces de verveux faits d'auffe, de jonc, d'oſier ou de quelque bois flexible, & conſtruits à claire-voie, de manière qu'ils laiſſent paſſer l'eau & retiennent le Poiſſon. On leur donne diverſes formes, & on les connoît ſous différents noms, tels que ceux de *naſſon*, *nanſe*, *lance*, *bire*, *bouteille*, *ruche*, *panier*, *bouterolle*.

On adapte à la plupart des naſſes un goulet fait de la même matière, & dont les brins déliés permettent, par leur flexibilité, au Poiſſon d'entrer dans la naſſe, mais font obſtacle à ſa ſortie, en lui préſentant leurs pointes, qui ſe ſont rapprochées par l'effet de leur reſſort. On retire le Poiſſon par une petite trappe adaptée au corps de la naſſe.

Dans les étangs ſalés, qui ont une communication avec la mer, on conſtruit des eſpèces de naſſes d'une grandeur conſidérable, que l'on nomme *bourdigues* ou *bordigues*. On choiſit pour cela le temps où le Poiſſon, après avoir été frayer dans les étangs, doit bientôt repaſſer à la mer.

Les bourdigues ſont des aſſemblages de cloiſons faites avec des nattes & des pieux ſitués de diſtance en diſtance pour ſoutenir ces nattes. Deux de ces cloiſons, qu'on appelle *murailles*, & qui convergent l'une vers l'autre, en allant de l'étang à la mer, ferment l'enceinte formée par la bourdigue. D'autres cloiſons plus petites ſont ſituées deux à deux ſur des lignes qui convergent en dedans des murailles, & repréſentent autant de goulets qui s'adapteroient aux deux cloiſons principales. On pratique une petite ouverture à la pointe de ces eſpèces de goulets, pour laiſſer paſſer le Poiſſon. Les deux murailles ſont interrompues, de diſtance en diſtance, par des réſervoirs circulaires ſitués à l'origine des cloiſons qui forment les goulets, de manière que les Poiſſons, qui ſe trouvent entre les goulets & les murailles, ont la facilité de pénétrer dans ces réſervoirs, auxquels on a donné le nom de *tours*. Il y a auſſi, à l'endroit de la jonction des murailles, une tour, derrière laquelle eſt une naſſe qui termine la bourdigue : à côté de cette même tour eſt un réſervoir où ſe retire une partie du Poiſſon, qui ſe raſſemble dans la tour en plus grande quantité qu'ailleurs.

Les Pêcheurs ont dans le voiſinage de la bourdigue, ſur un lieu un peu élevé, une cabane où ils ſe tiennent nuit & jour, & de temps en temps ils vont dans un petit bateau, avec une eſpèce de truble appellé *coupeillon*, pour prendre le Poiſſon qui eſt entré dans les différents réſervoirs de la bourdigue. Comme le Poiſſon ne ſouffre point dans ces réſervoirs, on n'eſt point aſtreint à faire cette viſite à des heures réglées.

Les bourdigues ont quelquefois juſqu'à cinquante ou même ſoixante toiſes de longueur ſur vingt-cinq à trente toiſes de largeur. Dans les endroits qui ont peu de largeur, on conſtruit des eſpèces de petites bourdigues appellées maniguyeres ou meynadieres.

Les filets dont nous allons parler maintenant ſont des eſpèces de nappes que l'on tend ſur des piquets de pluſieurs manières différentes, mais qui ont toutes pour but de retenir, au retour de la marée, le Poiſſon qu'elle avoit entraîné en montant. Les pêches dans leſquelles on employe ces filets, s'appellent *tentes* ou *étentes à la baſſe eau ſur piquets*.

On a donné le nom de *ravoir* à un filet dont les mailles, qui font quarrées, ont environ deux pouces de largeur. On tend ce filet dans une direction perpendiculaire à celle du courant, & on le retrousse par le bas, de manière à y former des poches semblables à celles de l'épervier. Lorsque la marée monte, le courant soulève le filet presqu'à fleur d'eau, & il ne se prend aucun Poisson; mais quand la mer baisse, le filet s'applique contre les piquets, & en même temps l'eau, refoulée dans la portion qui est retroussée, ouvre les bourses, & plusieurs Poissons y restent pris, tandis que d'autres s'engagent dans les mailles. Quand les Pêcheurs veulent retirer leur prise, ils vont, avec des botines, relever le bas du filet, qu'ils accrochent d'espace en espace aux sommets des piquets, & ils ne font sortir le Poisson que quand le filet est entièrement hors de l'eau. Nous expliquerons, à l'article des trémaux, ce qu'on entend par *ravoirs trémaillés*.

Pour prendre les Poissons de passage, tels que les Maquereaux, les Harengs & même les Merlans, &c. on tend, sur de longues perches, des espèces de *ravoirs*, que l'on nomme *manets*, & qui prennent encore divers noms, suivant les différentes espèces de Poissons que l'on se propose de pêcher par leur moyen; ainsi, on les appelle *marsaïques*, *harenguières*, *harengades*, & en Picardie, *rets à Roblots*, parce que les petits Maquereaux y portent le nom de *Roblots*. Tous ces filets ne diffèrent entr'eux que par la grandeur des mailles, dont l'ouverture est proportionnée au volume des Poissons qui doivent s'y engager. On tend ces filets un bout à terre & l'autre dans la mer, de manière qu'ils croisent la marée, & arrêtent les Poissons de passage, lorsque ceux-ci sont portés vers la côte. Cette pêche se nomme *hauts palis*, parce que les perches qui soutiennent les filets s'élèvent de huit, dix ou douze pieds au-dessus de la surface du terrein. Les filets appellés *cibaudières sur piquets* ou *muliers*, sont des ravoirs destinés à prendre principalement des mulets, d'où leur vient la dénomination de *muliers*.

Il y a une manière de pêcher avec des filets que l'on nomme *rets traversants*, & auxquels on donne une disposition fort différente de celle des ravoirs. On les laisse abaissés aux pieds des piquets, jusqu'à ce que la mer soit pleine, ce qui donne au Poisson la liberté de se porter à la côte. Mais avant que la mer baisse, on lève & on tend les filets, qui arrêtent les Poissons & les empêchent de regagner le large. C'est tout le contraire de ce qui se pratique avec les ravoirs.

Les Pêcheurs de la Gascogne disposent, sur une ligne un peu circulaire, les piquets qui doivent soutenir le filet, & creusent, au pied de ces piquets, un sillon, dans lequel ils font entrer leur rets traversant, de manière qu'il occupe le moindre volume possible; puis ils le recouvrent avec le sable qu'ils ont tiré du sillon. Lorsque la mer commence à baisser, ils dégagent le filet de l'eau, & l'élèvent jusqu'au haut des perches, à l'aide de plusieurs cordeaux attachés à la partie supérieure du filet, en nombre égal à celui des perches, au sommet desquelles ces cordeaux servent ensuite à attacher le filet. Cette façon de pêcher porte le nom de *pallet*.

Nous venons de voir que le but qu'on se proposoit dans la pêche aux rets traversants étoit d'empêcher le Poisson qui s'étoit porté à la côte de regagner la pleine mer. On construit, dans la même vue, sur le bord de la mer, de vastes enceintes, qu'on appelle *parcs*, dont on a beaucoup diversifié les formes, & pour lesquels on emploie différents matériaux, suivant la facilité qu'on a de trouver plutôt l'un que l'autre dans le terrein du voisinage.

La nature offre quelquefois des parcs tout formés, sur-tout dans les endroits situés entre les rochers & derrière les bancs, où il reste, après que la marée a baissé, des mares ou des réservoirs. Les Pêcheurs vont, avec des trubles & autres petits filets, prendre le Poisson qui se trouve dans ces réservoirs. On a donné aux parcs dont il s'agit le nom de *parcs naturels*, & il est vraisemblable qu'ils ont fait naître l'idée de construire, à-peu-près

ſur le même modèle, des parcs artificiels.

Ces derniers parcs ſont en général de deux ſortes; ſçavoir, les *parcs ouverts* & les *parcs fermés*.

Ceux des parcs ouverts dont la forme eſt circulaire, ont leur entrée du côté de la terre. On en conſtruit, qui n'ont que deux pieds de hauteur, avec des pierres ſèches, & quelquefois des pierres plates poſées debout ſur le ſol. On ne prend guères, par le moyen de ces parcs, que des Poiſſons plats qui ſe tiennent près du fond.

D'autres parcs, d'une forme pareillement arrondie, ont leurs murs de trois ou quatre pieds de hauteur; on pratique d'eſpace en eſpace, dans ces murs, des ouvertures nommées *cunettes* ou *canonnières*, & que l'on ferme avec des portes de grillage. Les barreaux qui compoſent ces grillages doivent être aſſez ſerrés pour interdire le paſſage aux gros Poiſſons que le reflux a apportés dans l'enceinte du parc; mais il faut auſſi que les cunettes ſoient aſſez multipliées, & qu'il y ait aſſez d'intervalle entre leurs barreaux pour que le frai puiſſe ſe décharger à travers, ſans quoi les parcs dont il s'agit deviennent très-préjudiciables à la multiplication du Poiſſon.

On fait, auprès de l'Iſle d'Oleron, des parcs formés de deux murailles droites, qui convergent du côté de la mer, & laiſſent entr'elles, à l'endroit où elles tendent à ſe réunir, une ouverture, à laquelle on adapte une grande naſſe, ou une eſpèce de panier nommé *bourgne*. Vers le bout de cette naſſe, on en ajoute une ſeconde plus petite, qu'on appelle *bourgnon*, & quelquefois une troiſième, qui porte le nom de *bourgnet*. Ces bourgnes, en s'engorgeant aiſément, retiennent dans le fond du parc une grande quantité de frai & de menuiſe qui y périt. On pareroit à cet inconvénient, en ſubſtituant aux bourgnes des claies à claire-voie, dont le tiſſu fût aſſez lâche pour laiſſer paſſer le frai & la menuiſe.

Dans pluſieurs endroits, on employe, au lieu de pierres, des perches, que l'on fixe dans le ſol à une petite diſtance l'une de l'autre, de manière que les gros Poiſſons n'y puiſſent trouver un paſſage; les perches ſont rangées ſur deux files qui convergent vers la mer, comme les murs dont on a parlé plus haut. Ces parcs prennent le nom de *bouchots*. On en fait auſſi avec des clayonnages, compoſés de piquets, entre leſquels on enlace tranſverſalement des brins de ſaule, de peuplier, de bouleau & autres bois flexibles.

Il y a des *bouchots* de forme polygone, qui ont un bourgnon à chacun de leurs angles. En Poitou, on conſtruit, l'un au-deſſus de l'autre, pluſieurs bouchots ſimples, formés de deux cloiſons convergentes, de manière que toutes les pointes des bouchots regardent la mer, & que leurs cloiſons ſont reſpectivement parallèles, comme les côtés de pluſieurs triangles concentriques.

On conſtruit auſſi des parcs ouverts avec différentes eſpèces de filets, dont on forme des enceintes, auxquelles on donne diverſes figures. Tantôt ces filets ſont diſpoſés ſur des lignes anguleuſes ou en zig-zag; ces ſortes de parcs s'appellent *courtines vagabondes* ou *errantes*: tantôt on donne aux filets une forme demi-circulaire, & alors le parc eſt nommé ſpécialement *courtine* ou *venet*. Quelquefois l'enceinte eſt terminée, du côté de la mer, par un crochet en volute; c'eſt ce qu'on appelle *parc à l'Angloiſe*. D'autres fois enfin, les deux extrêmités de l'enceinte ſont contournées en volute du côté qui regarde le rivage: le parc alors prend le nom de *parc à grande tournée*.

Les parcs fermés ne diffèrent de ceux qui viennent d'être décrits, qu'en ce que les extrêmités de l'enceinte qui les forme ſe rapprochent de manière à ne laiſſer, du côté du rivage, qu'une ouverture aſſez étroite. L'enceinte a ordinairement dix à douze pieds de diamètre, & l'on conçoit que ſa forme, qui approche de fort près d'une circonférence entière, eſt plus avantageuſe que celle des parcs ouverts, pour raſſembler une grande quantité de Poiſſons; mais, d'une autre part, cet avantage ſeroit

balancé par la petiteſſe de l'ouverture, qui ne permettroit qu'à peu de Poiſſons de s'introduire dans le parc, ſi l'on n'avoit paré à cet inconvénient par un moyen aſſez ingénieux.

Ce moyen conſiſte à établir une cloiſon ou un palis, ſitué vis-à-vis de l'embouchure, dans la direction du diamètre de l'enceinte. Le Poiſſon, qui rencontre ce palis, le côtoye, & entre dans le parc, où, ſe trouvant à l'aiſe, il ne cherche point à en ſortir : à meſure que la mer baiſſe, il ſe porte vers l'extrêmité du parc la plus éloignée de la côte ; & quand la mer eſt tout-à-fait baſſe, il demeure en la diſpoſition du Pêcheur. La cloiſon dont on vient de parler ſe nomme *cache*, par corruption du mot *chaſſe*.

L'enceinte des parcs, ainſi que leur chaſſe, eſt quelquefois uniquement formée par des filets tendus ſur des perches. Il y a de petits parcs qu'on nomme *cloſets* ou *cahoſſets*, & qui ne ſont compoſés que d'un ſeul filet, dont une partie, qui eſt droite, forme la chaſſe, & l'autre, le corps du parc ou l'enceinte, qui eſt d'une figure tantôt ronde & tantôt quarrée. Dans pluſieurs endroits, le pied des grands parcs eſt fait de pierres ſèches & de claies, & la partie ſupérieure eſt garnie de filets, dont l'eſpèce varie ſuivant les lieux & le gré des Pêcheurs. Enfin, dans un grand nombre de parcs, la décharge pour l'écoulement de l'eau n'eſt fermée que par une grille de bois ou de fer; mais on ajoute à quelques-uns un guideau ou verveux, ce qui leur a fait donner le nom de *parcs à fond de verveux*.

Les filets que l'on employe ſouvent à la conſtruction des parcs ſont toujours tendus, ainſi qu'on vient de le voir, ſur des piquets & des perches ; mais il y a différentes manières de tendre les mêmes filets, ſans perches ni piquets, par le moyen du leſt dont on charge leur partie inférieure, & des flottes de liege dont on les garnit vers le haut. C'eſt de cet objet que nous allons nous occuper maintenant, ainſi que de la deſcription des filets dont il s'agit, & que nous n'avons déſignés juſqu'ici, la plupart, que d'une manière générale, en nous bornant à indiquer l'uſage qu'on en fait pour former l'enceinte des parcs.

Les morceaux de liege que l'on employe pour les flottes ſont ou quarrés, ou arrondis en forme de poulies, ou taillés en olive. On ſubſtitue quelquefois au liege des morceaux de bois léger, dont la figure eſt preſque toujours quarrée ; mais le liege eſt préférable, tant parce qu'il eſt plus léger, que parce qu'il s'imbibe d'eau plus difficilement. On attache les flottes, ſoit immédiatement à la corde qui borde le filet par le haut, ſoit à un bout de ligne qui tient à cette corde. Quant au leſt, il eſt fait de cailloux ou de plomb. Cette dernière matière occaſionne une dépenſe aſſez conſidérable ; mais les filets qui en ſont garnis ſe manient bien plus aiſément que ceux qui ne ſont leſtés qu'avec des cailloux.

La longueur des lignes, auxquelles on ſuſpend ſouvent les flottes, varie ſuivant la profondeur où l'on veut faire deſcendre le filet. Les proportions du leſt & des flottes changent auſſi, ſelon que le bas du filet doit repoſer ſur le fond, ou être ſoutenu à une certaine diſtance entre ce fond & la ſurface de l'eau. Quelquefois on ſe contente de faire porter légèrement le filet ſur le fond, ſoit afin qu'il ſuive le courant, ſoit pour qu'il ſe ſoulève & laiſſe paſſer les matières étrangères entraînées par l'eau. Dans ce cas, on ne plombe pas le pied du filet ; on le borde ſeulement d'une groſſe corde, qui ne lui donne que la peſanteur convenable, & on diminue à proportion la quantité des flottes.

Nous avons déja parlé précédemment des *manets*, qui ſont des filets dont les mailles doivent être, en quelque ſorte, calibrées, ou avoir une grandeur déterminée, relativement à l'eſpèce de Poiſſon que l'on veut prendre. Il y a des manets ſédentaires, que l'on tend, ſoit entre des rochers & dans les anſes, ſoit en pleine eau ; dans ces cas, on aſſujettit la corde flottée qui borde le haut du filet, ſoit par le moyen de poulies que l'on a frappées ſur quelque rocher eſcarpé, ſoit en l'amarant par un bout à une ancre ou à une groſſe

cablière, & en fixant l'autre bout à un grappin que les Pêcheurs tiennent à la main dans leur bateau, lorsque la pêche se fait en pleine mer. Les Poissons, en suivant leur route, donnent dans le filet, qui est tendu dans une situation verticale, à l'aide du lest, & une partie reste emmaillée, tandis que les autres côtoyent le filet. Pour déterminer un plus grand nombre de Poissons à se prendre, on donne quelquefois au manet une forme curviligne.

Pour faire usage des *manets flottants & dérivants*, les Pêcheurs, après s'être rendus en bateau au lieu de la pêche, jettent leur filet à l'eau, & à mesure qu'ils l'abandonnent, ils attachent, sur la corde qui en borde le haut, des lignes dont l'extrêmité supérieure est fixée à de gros morceaux de liege, ou à des espèces de barils. A l'aide de ces flottes, le filet reste suspendu verticalement dans l'eau; les Pêcheurs le traînent par le moyen d'une corde qu'on appelle *halin* ou *bras;* le filet, ainsi que le bateau, flottent & dérivent, en restant l'un & l'autre sur une même ligne, qui est dans la direction du courant. Quand les Pêcheurs ont ainsi laissé leur filet à la mer pendant six, huit ou douze heures, suivant la longueur de la nuit, qui est le temps que l'on choisit pour cette pêche, ils retirent le manet, & détachent les Poissons qui se sont engagés dans les mailles. On prend, avec cette espèce de filet, des Poissons ronds, tels que des Harengs, des Sardines, des Maquereaux, &c. & le filet, comme nous l'avons déja dit, porte différents noms particuliers, suivant les divers Poissons qui s'y prennent.

Les Poissons plats, tels que les Raies, les Anges, les Turbots, &c. ne pouvant s'emmailler par les ouies, comme les Poissons ronds, on a imaginé, pour les prendre, des espèces particulières de filets que l'on nomme *folles*. Ce sont des nappes simples, dont les mailles ont depuis cinq jusqu'à dix-huit pouces & au-delà d'ouverture en quarré. Ce filet est souple, & on ne le charge point trop de lest, afin qu'il soit toujours tendu mollement, & forme des espèces de poches dans lesquelles les Poissons plats puissent s'engager; car aussi-tôt qu'ils sont arrivés au filet, ils font effort pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à leur passage, & s'embarrassent de plus en plus dans la nappe, en sorte qu'à la fin ils demeurent pris comme dans un piége.

Tous les filets de ce genre sont sédentaires. On les assujettit par le pied sur le fond, au moyen de quelques cablières, ou si le terrein est sablonneux, on y enfouit le bas du filet; le reste se soutient à l'aide des flottes; & pour le maintenir contre le courant, on attache à la corde qui porte les lieges une ligne appellée *bandingue*, dont le bout opposé porte une pierre ou une torche de paille qu'on enterre dans le sable.

On tend les folles, soit entre les rochers, soit à la haute mer. Souvent on réunit ensemble un grand nombre de nappes, pour en former des tessures considérables, dont quelques-unes ont plus de trois mille brasses de longueur.

On appelle *demi-folles* des rets qui ne diffèrent des folles dont nous venons de parler que par l'étendue de leur tessure, qui est moindre, & par la longueur de leurs mailles, qui n'ont au plus que deux pouces & demi ou trois pouces en quarré. On a donné aux demi-folles différents noms, tels que ceux de *rieux*, de *brettelières*, &c. parce qu'elles servent à prendre des Raies, des Roussettes, que l'on appelle *brettes* ou *bretelles* en Normandie, &c.

Les filets que l'on nomme *trémaux*, *tramaux* ou *tramaillades*, suivant les pays, au lieu de n'opposer au Poisson qu'un simple tissu de mailles, comme les précédents, sont formés de trois nappes appliquées immédiatement l'une sur l'autre, & montées, par le haut & par le bas, sur deux ralingues ou cordes qui leur sont communes à toutes les trois. Les deux nappes de dessus & dessous s'appellent *hamaux* sur les côtes de l'Océan, & *entremaux* sur celles de la Méditerranée. La nappe intermédiaire se nomme *flue*, *carte*, ou simplement *nappe*. On la tient toujours plus grande que les hamaux, entre lesquels elle doit flotter librement; ses mailles sont aussi moins ouvertes que celles des hamaux, qui ont

depuis cinq pouces de largeur jusqu'à neuf & dix.

Le Poisson, après avoir pénétré à travers l'un des hamaux, pousse devant lui la flue qui résiste à son passage, & la fait entrer dans les mailles du hamail opposé, où elle forme une poche, dans laquelle il reste engagé. On voit que cette espèce de filet arrête les Poissons, de quelque côté qu'ils se présentent, & les enveloppe sans qu'ils s'y emmaillent, comme cela arrive dans les manets.

On tend quelquefois les trémaux sur des piquets, à la manière des ravoirs, & alors le filet prend le nom de *ravoir trémaillé*. On les employe aussi à la manière des folles, & dans ce cas on les appelle *rieux trémaillés*, *cibaudières flottées* ou *folles trémailliées*. Il y a encore des *trémaux flottants & dérivants*, qui sont composés d'un certain nombre de pièces réunies ensemble, & que les Pêcheurs traînent à la suite de leurs bateaux, en s'abandonnant au cours de la marée, soit qu'elle monte, soit qu'elle se retire.

Il y a beaucoup d'industrie dans une grande pêche par fond, que l'on fait avec un trémail, & qui porte le nom de *dreige* sur les côtes de l'Océan. Pour tenir les deux extrêmités du filet aussi écartées qu'il est possible, on se sert d'un corps flottant, que l'on attache à l'une des extrêmités, & qu'on appelle *bourset*; l'autre extrêmité tient au bateau : le filet formant, par ce moyen, une courbure très-évasée, tandis qu'il est maintenu dans une position verticale, ou à-peu-près, à l'aide des flottes & du lest dont il est garni par le haut & par le bas, les Pêcheurs le traînent sur le fond, qu'il ratisse & gratte en quelque sorte, ou qu'il drague; d'où est venu apparemment à cette pêche le nom de *dreige*. Les Pêcheurs parcourent ainsi un espace de deux ou trois lieues, en maintenant toujours dans la même position un filet d'une grandeur immense, & qui descend dans la mer à vingt-cinq ou trente brasses de profondeur.

Si le vent leur manque, ils employent une manière ingénieuse pour y suppléer; ils jettent à la mer leur grande voile, tendue sur sa vergue, & disposée de manière que la marée l'enfle comme auroit fait le vent.

Mais cette pêche, admirable d'une part, si l'on considère l'adresse qu'employent les Pêcheurs pour en assurer le succès, a, d'une autre part, l'inconvénient de bouleverser les fonds, & de détruire les bancs d'algue qui servent de retraite aux jeunes Poissons. Par-là elle se nuit à elle-même, au point que les Dreigeurs, ne faisant plus que des prises très-médiocres sur des fonds ravagés par les dreiges précédentes, ont renoncé, en beaucoup d'endroits, à une manœuvre qui d'ailleurs occasionne des frais considérables.

Les sennes ou saines, dont nous allons parler maintenant, diffèrent des trémaux en ce qu'elles ne sont formées que d'une nappe simple; des folles, en ce qu'on les traîne toujours, au lieu que les folles restent sédentaires; enfin, des manets, en ce qu'elles n'ont point, comme ces filets, leurs mailles d'une grandeur déterminée, parce que le but qu'on se propose en les employant, comme nous le verrons bientôt, est d'envelopper le Poisson, plutôt que de faire en sorte qu'il se prenne dans leurs mailles. Les Pêcheurs ne mettent pas toujours cette précision dans la distinction des filets que nous venons de comparer les uns aux autres; ils donnent quelquefois la dénomination générale de *saines* à tous les filets tendus en nappe; ils confondent aussi les saines avec les manets; enfin, il y en a qui donnent aux trémaux le nom de *saines trémaillées*.

Les saines proprement dites, dont il s'agit ici, sont garnies de flottes vers le haut, & de lest à leur partie inférieure, comme les autres filets en nappe qui ont été décrits précédemment. Aux extrêmités de la ralingue de la tête, c'est-à-dire de la corde qui porte les flottes, sont attachées des cordes plus ou moins longues, qu'on nomme les bras, & qui servent à tendre ou à traîner le filet.

La saine, par sa position, doit former, tandis qu'on la traîne, une courbure dans le sens horizontal, en même temps qu'elle

eſt maintenue verticalement dans le ſens de la hauteur, par le moyen des flottes & du leſt. Comme le Poiſſon ne s'y emmaille pas, ou que, ſi cela arrive, ce n'eſt, pour ainſi dire, que par accident, on ne peut relever le filet qu'en joignant l'une à l'autre les deux ralingues, pour renfermer le Poiſſon dans cette duplicature. Les Pêcheurs ont encore l'attention de rétrecir de plus en plus la courbure horizontale du filet, en rapprochant les bras l'un de l'autre, lorſqu'ils ſont près de retirer la ſaine de l'eau, afin d'envelopper un plus grand nombre de Poiſſons.

Dans les rivières ou les courants qui ont peu de largeur, les Pêcheurs ſe partagent, & après s'être placés moitié ſur un bord & moitié ſur l'autre, ils hâlent ſur les deux bras, en traînant le filet; ils ſe ſervent d'une pierre, qu'ils attachent au bout de l'un des deux bras, & qu'ils jettent enſuite ſur le bord oppoſé, ſoit lorſqu'ils veulent tendre leur filet, ſoit lorſqu'ils ſe propoſent de le ramener à bord.

On fait avec la ſaine, dans les étangs, au bord de la mer & entre les roches, où l'eau a peu de profondeur, une pêche qui porte le nom de *pêche au colleret*. Les Pêcheurs entrent dans l'eau juſqu'aux aiſſelles; & après avoir traîné le filet pendant quelque temps, ſe rapprochent, pour en réunir les extrêmités, avant de le retirer. Les Pêcheurs Flamands font traîner le colleret par des chevaux; & en ſe procurant ainſi une force plus conſidérable, ils ont l'avantage de pouvoir donner plus d'étendue au filet.

Lorſque les Pêcheurs ſont en petit nombre, ils attachent l'un des bras dont il a été fait mention à un pieu fixé ſur le bord de l'eau; & prenant l'autre bras dans un bateau, ils font décrire un arc à la ſaine, puis ramenant le bras qu'ils ont conſervé dans le bateau, vers le pieu auquel eſt attaché l'autre bras, ils retirent ainſi leur ſaine à terre : quelquefois ils établiſſent ſur le rivage deux treuils, pour mettre à bord la ſaine qu'ils ont tendue avec un bateau. D'autres ſe ſéparent en deux bandes, dont l'une, qui reſte ſur le rivage, hâle un des bras du filet, tandis que l'autre, qui eſt dans un bateau, traîne l'autre bras : d'autres encore ont deux bateaux, avec leſquels ils tirent les deux bras de la ſaine, & ils finiſſent par l'amener à terre, quand le rivage eſt praticable, ou bien ils relèvent leur filet à la mer, en rapprochant les deux bateaux l'un de l'autre.

Comme il s'échappe toujours quelques Poiſſons, lorſqu'on met à bord les grandes ſaines, ſouvent deux Pêcheurs ſe mettent à l'eau, & traînent un colleret derrière le fond de la ſaine, pour reprendre le Poiſſon qui s'évade. C'eſt ce qu'on appelle *pêcher à la grande ſaine ſoutenue d'un colleret*.

On a donné aux ſaines une forme plus avantageuſe, en y ajoutant une eſpèce de *poche* ou de *ſac*, qui occupe le milieu de leur largeur, en ſorte que les deux portions adjacentes du filet forment comme deux aîles attachées ſur les bords latéraux de la poche. Ces filets, qui ne ſervent que dans la Méditerranée, portent les noms d'*aiſſaugue*, *eiſſaugue*, *eſſaugue* ou *iſſaugue*; de *boulier*, *bregin*, *ganguy*, *bœufs*, *tartanne*, ſuivant les différentes manières dont on les employe, & qui diffèrent peu, en général, de celles qui ſont uſitées dans les pêches aux grandes ſaines. On conçoit aſſez combien toutes ces pêches ſont deſtructives; mais aucune ne l'eſt autant que celle qu'on nomme *aux bœufs*, dans laquelle le filet, chargé d'un leſt conſidérable, eſt traîné rapidement par deux bateaux à la voile, qui hâlent ſur les deux bras. Ce filet laiſſe par-tout des traces funeſtes de ſon paſſage ſur le fond qu'il fillone, comme feroit le ſoc d'une charrue; le frai & la menuiſe périſſent; les Poiſſons même qui ſe prennent dans la poche du filet, froiſſés l'un contre l'autre, par la rapidité du mouvement qui les emporte, ſe trouvent preſque tous morts ou très-endommagés, lorſqu'on les retire : auſſi cette pêche eſt-elle défendue par toutes les Ordonnances; mais comme les Pêcheurs exercent ſouvent leur métier pendant la nuit, il y en a qui profitent de ce temps pour tromper la vigilance des Officiers de

l'Amirauté,

l'Amirauté ; & pratiquer en ſecret cette pêche meurtrière.

Nous venons de voir qu'en ajoutant une poche aux ſaines, on en formoit les aiſſaugues, les bregins & autres filets du même genre. Si maintenant on ſupprime les aîles, pour ne conſerver que la poche, il en réſultera d'autres eſpèces de filets, auxquels on a donné les noms de *drague*, *chauſſe*, *cauche*, *chalut*, *ſac de drague*, *bache traînante*, *couvreau*, *carte*, *corret*, *dranguelle* ou *drangelle*, &c. Ces filets ne diffèrent preſque des guideaux & des naſſes dont nous avons parlé précédemment, qu'en ce que ces derniers reſtent ſédentaires, au lieu qu'on traîne les autres ſur le fond de la mer.

Pour maintenir l'embouchure des filets dont il s'agit ici conſtamment ouverte, tantôt on amare un côté de cette embouchure ſur une eſpèce de tringle de bois léger, tel que du ſapin, & on attache au côté oppoſé une corde plombée, qui, par ſon poids, tient cette partie du filet écartée de la partie ſupérieure ; tantôt on ſubſtitue à la tringle dont on vient de parler, une corde qui porte des flottes de liege ; telle eſt la garniture d'une eſpèce de filet en forme de poche quadrangulaire, & que l'on nomme *chalut* en Saintonge, en Poitou & en Bretagne. On attache, aux extrêmités de la garniture, des cordes qui ſe réuniſſent les unes ſur les autres en des points communs, & il part d'un des points de réunion une autre corde qui ſert à traîner le filet. Les filets de ce genre ſe traînent, comme les précédents, tantôt à bras, & d'autres fois à l'aide d'un ou deux bateaux, qui s'avancent par le moyen des rames ou des voiles.

Il nous reſte à parler des parcs pierrés & flottés, que l'on tend dans la Méditerranée, ſans employer ni perches, ni piquets. Le but de ces pêcheries eſt d'arrêter les Poiſſons qui, après avoir ſéjourné quelque temps ſur nos côtes, ſemblables aux Oiſeaux de paſſage, ſe retirent, pendant le reſte de l'année, dans d'autres parages qui leur conviennent mieux. On diſtingue particulièrement les Thons parmi ces Poiſſons voyageurs.

Dans la ſaiſon du paſſage, les Pêcheurs parcourent la mer comme les Chaſſeurs battent la campagne ; & lorſqu'ils apperçoivent un banc de Poiſſons, les bateaux les mieux armés gagnent la tête de ce banc, & ferment le paſſage aux Poiſſons, en tendant devant eux leurs filets garnis de flottes & de leſt, tandis que les autres en tendent de pareils ſur les côtés & à l'arrière, & forment ainſi une enceinte, dans laquelle ils enferment le plus de Poiſſons qu'il eſt poſſible. Cette eſpèce de parc s'appelle *ſeinche*, ou ſimplement *enceinte*.

S'il n'y a que de petits Poiſſons dans la ſeinche, on les y pêche avec différentes ſortes de filets ; mais ſi ce ſont des Thons, on forme, depuis la ſeinche juſqu'auprès de la terre, avec des paliſſades de filets tendus parallèlement l'un à l'autre, un canal qui communique à un petit parc que l'on établit à peu de diſtance du rivage : on ouvre enſuite la paroi de la ſeinche qui répond au canal ; les Thons, qui cherchent à ſe ſauver, ſe jettent précipitamment dans le canal ; on les y excite encore, en les effarouchant dans l'enceinte de la ſeinche : lorſqu'ils ſont tous entrés dans le parc, on les y enferme, & l'on affermit les parois du parc, en doublant les filets qui les compoſent, & en les aſſujettiſſant par des cordes tendues qui répondent aux ancres ou grappins de tous les bateaux que l'on a mouillés exprès à l'entour. Les Pêcheurs retirent les Thons du réſervoir avec des filets, ou en les harponnant.

Cette pêche n'eſt plus guère pratiquée, depuis qu'on a multiplié une eſpèce de grand parc, qui reſte tendu à la mer, au lieu d'être conſtruit ſur le champ comme la ſeinche, & auquel on a donné le nom de *madrague*.

Ce parc forme une vaſte enceinte, diſtribuée par compartiments en pluſieurs chambres, qui portent différents noms, ſuivant les pays. Les cloiſons ſont maintenues par des flottes de liege & un leſt de pierres, & de plus par des cordes, dont une extrêmité eſt attachée à la tête du filet, & l'autre amarée à une ancre.

On établit entre l'enceinte & la côte une

grande chaſſe de filet, comme pour les parcs fermés, que l'on conſtruit en clayonnages. Le Poiſſon ſuit la chaſſe, qui le conduit dans la *madrague;* il paſſe d'une chambre à l'autre, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé dans la dernière chambre, qu'on nomme *la chambre de la mort*. Les madragues ont quelquefois juſqu'à mille braſſes de longueur.

Pour déterminer les Poiſſons à ſe raſſembler tous dans le corpou, on ſe ſert d'un filet que l'on nomme *engarre*, & que l'on fait avancer, en le tenant toujours tendu, par le moyen de deux bateaux qui en retiennent les angles ſupérieurs. Lorſque l'on veut faire la pêche, pluſieurs barques chargées de Pêcheurs s'avancent vers le corpou, & les Pêcheurs hâlent ſur les filets qui compoſent cette chambre, en les ſoulevant de manière à faire monter en même temps le Poiſſon aſſez près de la ſurface de l'eau, pour qu'on ſoit à portée de le prendre à force de bras, ou avec des crocs.

La curioſité attire ordinairement une foule de ſpectateurs à la pêche des Thons, qui ſe fait dans les madragues. L'adreſſe & l'agilité des Pêcheurs Provençaux, qui ſe jettent dans le même filet où ſont les Poiſſons, & s'efforcent de les ſaiſir, de les harponner ou de les aſſommer, les combats qu'ils ſont obligés de livrer à ces animaux, pour vaincre leur réſiſtance, donnent lieu à une multitude de ſcènes divertiſſantes. Les acclamations des ſpectateurs, l'harmonie de pluſieurs cors de chaſſe qui ſe font entendre le long du rivage, tout contribue à faire de cette pêche une fête, dont il reſte, dit-on, dans l'ame de ceux qui en ont été les témoins, une impreſſion vive & profonde, qui ne leur permet d'en parler, même long-temps après, qu'avec une ſorte d'enthouſiaſme.

Pour mieux concevoir à quel point l'induſtrie des Pêcheurs a ſçu varier les reſſources que leur offrent les divers filets en uſage parmi eux, réſumons l'article précédent, & réuniſſons-en les détails dans une eſpèce de tableau général.

On peut conſidérer les filets par rapport à la matière dont ils ſont compoſés, à leur forme, aux proportions de leurs mailles, aux combinaiſons d'une forme avec elle-même, ou de différentes formes entr'elles; enfin, aux diverſes manières dont on les employe.

La matière la plus ordinaire des filets eſt le fil de chanvre ou celui de lin; mais on fait auſſi des filets improprement dits avec des clayonnages de jonc, d'oſier, & autres bois tendres & ſouples; tels ſont les naſſes, les bourdigues, &c.

A l'égard de la forme, les filets ſont ou en nappes, comme les carrelets, les ravoirs, les ſaines, &c. ou en poches, comme les trubles, les guideaux, les verveux, les dragues, &c.

La grandeur des mailles eſt ou déterminée & relative à la groſſeur des Poiſſons qu'on veut prendre, comme dans les manets; ou indéterminée & même variable ſur un ſeul filet, dont les mailles vont en ſe rétreciſſant, comme cela a lieu par rapport à un grand nombre de filets.

Les nappes & les poches, combinées avec elles-mêmes, ou l'une avec l'autre, fourniſſent trois claſſes différentes de filets. On combine les nappes avec elles-mêmes dans les trémaux, où il y a trois nappes appliquées l'une ſur l'autre; dans les parcs fermés, dont la partie principale eſt circulaire, & l'autre, qu'on nomme la chaſſe, eſt en ligne droite, &c. La combinaiſon des nappes avec les poches donne les verveux aîlés, les gors, &c. Enfin, en combinant une poche avec une ſeconde, qui occupe l'intérieur de la première, on a formé les verveux ſimples, les naſſes, &c.

Il y a, en général, deux manières d'employer les filets: l'une exige que le Pêcheur ſoit préſent & qu'il agiſſe, & elle ſe ſoudiviſe en pluſieurs eſpèces de manœuvres différentes; tantôt c'eſt une poche que le Pêcheur lance à l'eau, comme dans la pêche à l'épervier; tantôt il plonge à l'eau un filet en poche ou en nappe, attaché à un manche, ou ſuſpendu à une corde, pour le relever après un court eſpace de temps, comme lorſqu'il pêche avec le carrelet, le truble, la ſavre;

d'autres fois il pousse devant lui le filet, comme un rateau; c'est ce qui se pratique dans la pêche aux bouteux. Souvent enfin il traîne le filet suspendu entre deux eaux, ou appuyé sur le fond par sa partie intérieure, comme lorsqu'il fait usage des dreiges, des saines, des dragues, &c.

La seconde manière ne demande du Pêcheur que le soin de tendre & de relever le filet, avec un coup d'œil jetté de temps en temps sur le lieu de la pêche, pour observer s'il y a des Poissons de pris. C'est à cette manière que se rapportent les guideaux, les verveux, les ravoirs, les parcs ouverts ou fermés, &c. Tous les filets qui s'employent de cette manière portent en général le nom de *filets sédentaires*, comme nous l'avons dit plus haut : ceux que l'on traîne s'appellent *filets flottants & dérivants;* quant à ceux que l'on plonge, pour les retirer presqu'aussi-tôt, comme l'épervier, ils tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre les filets sédentaires & les filets dérivants.

On voit, par les détails qui précèdent, qu'il y a beaucoup de filets qui portent différents noms, & qui ne sont que le même filet employé de diverses manières. Chaque filet change aussi de nom, suivant les lieux, en sorte que la nomenclature des pêches est extrêmement chargée, outre qu'étant livrée, en quelque sorte, aux caprices de ces Langues corrompues qu'on appelle *Patois*, elle manque souvent de la précision nécessaire, pour qu'on puisse distinguer nettement un filet de l'autre. Mais comme l'usage, en ce genre, devient une sorte de loi, nous avons conservé, autant qu'il a été possible, les dénominations reçues. On trouvera, dans le cours de ce Dictionnaire, l'explication des termes qui désignent les filets dont nous n'avons point parlé dans cet article, & qui ne sont que des espèces de modifications de celles que nous venons d'exposer.

3°. *Différentes pêches particulières.*

Les pêches qui feront l'objet de cet article, sont celles que l'on pratique avec des instruments qui diffèrent des hameçons & des filets, ou dans lesquelles on a recours à des expédients & des ruses d'un genre particulier, pour attirer & surprendre le Poisson.

Les instruments dont il s'agit sont des espèces de faucilles semblables à celles dont se servent les Moissonneurs, des crochets ou gaffes emmanchés au bout d'une longue perche, des rateaux, des herses quarrées ou triangulaires, des pelles ou des bêches, des crocs ou grappins, des digons ou angons, c'est-à-dire des pointes de fer ajustées au bout d'une perche; des fourches, des tridents, des fichoires à quatre branches, &c. Tous ces instruments, terminés par une ou plusieurs lames pointues, portent la dénomination générale de *fouanne*.

On se sert des fouannes, ainsi que des autres instruments dont nous venons de parler, soit pour aller prendre les Poissons qui se retirent entre les rochers, tels que les Congres, soit pour aller les chercher dans le sable, où ils sont enfouis, & les y piquer, ou les en faire sortir, pour les assommer ensuite, comme cela se pratique, en certains endroits, par rapport aux Anguilles.

La pêche que l'on nomme *à la foule*, ou *Pommeter*, ou *Plyetter*, se fait en marchant à pieds nuds sur le sable; & quand le Pêcheur sent un Poisson sous ses pieds, il le prend avec les mains, ou le perce à l'aide d'un hangon.

On a remarqué que la lumière, & en général les corps brillants, attiroient le Poisson, & l'on a employé dans plusieurs pêches cette espèce d'amorce. Quelquefois on se sert d'un réchaud, que l'on attache à l'avant ou à l'arrière d'une chaloupe, & dans lequel on fait du feu avec des éclats de vieilles douves, dans lesquels il y a du goudron. Les Poissons se portent du côté où ils voyent la lumière; & dès qu'ils sont à portée des Pêcheurs, ceux-ci lancent sur eux des fouannes qui les en rendent maîtres. Cette pêche se nomme *pêche au pharillon* ou *petit phare*. Lorsque le temps est calme & la nuit fort obscure, on prend quelquefois, en une seule pêche, douze à

quinze cénts Poiſſons. Une pêche à-peu-près ſemblable porte, dans d'autres endroits, le nom de Phaſtier ou Phaſquier.

D'autres fois, au lieu d'employer un réchaud, on ſe ſert ſeulement d'une torche de paille ou d'écorce de bouleau, pour attirer les Poiſſons.

Les Chinois profitent de la lumière de la lune pour produire le même effet; ils ont de longs bateaux, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large de deux pieds, qui s'étend de l'avant à l'arrière. Cette planche eſt enduite d'un vernis fort blanc & fort luiſant; le Poiſſon, trompé par le réflet de la lune ſur cette planche, qu'il prend probablement pour une lame d'eau, s'élance deſſus, & tombe dans le bateau.

Les Mores du Cap-Blanc, les Chinois & les Groenlandois font uſage de flèches ou de javelots pour percer le Poiſſon dans l'eau. La flèche eſt ordinairement attachée à une corde, qui ſert à la retirer en même temps que le Poiſſon.

Il y a des Chaſſeurs qui tuent les Poiſſons à coups de fuſil. M. Duhamel dit en avoir vu un qui en tiroit à plus d'un pied ſous l'eau, ce qui ſuppoſe une grande habitude de mirer à travers ce fluide; car, d'un côté, la réfraction de la lumière fait paroître le Poiſſon plus près de la ſurface de l'eau qu'il ne l'eſt réellement; d'une autre part, la balle de plomb, en paſſant obliquement de l'air dans l'eau, éprouve, dans ce dernier fluide, une deviation qui la relève au-deſſus de ſa première direction. Le Chaſſeur ne peut donc atteindre le but qu'en dirigeant ſon fuſil plus bas que l'endroit où il apperçoit le Poiſſon, pour corriger l'effet de la double réfraction dont il s'agit.

On lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. tome XIV, page 126, que les Indiens de l'Iſthme de Panama ſe jettent à la mer, & nagent entre deux eaux, en ſuivant les Poiſſons qu'ils apperçoivent, & qu'ils vont prendre à la main dans les trous où ils ſe ſont retirés. La nuit ils attirent les Poiſſons avec des torches de bois de Mahot, & ſaiſiſſent, avec beaucoup d'adreſſe, ceux qui ſe portent vers la lumière.

La même Hiſtoire rapporte, tome XIII, pages 11 & 12, que les meilleurs nageurs, parmi les Indiens de Cumana, ſe réuniſſent pour faire ſur la mer un exercice aſſez ſemblable à ce qu'on appelle *battue* dans la chaſſe ordinaire; ils forment une longue chaîne, & en ſifflant & battant l'eau, ils entourent les Poiſſons, & les raſſemblent peu à peu vers la rive, en ſi grande abondance, que le ſpectacle en eſt quelquefois effrayant. Cette pêche ſe fait dans des temps réglés; & malgré l'extrême habileté des Pêcheurs, il en périt toujours quelques-uns, ſoit noyés, ſoit éventrés par les gros Poiſſons.

On ſçait qu'il y a beaucoup d'Oiſeaux qui font la chaſſe aux Poiſſons: de ce nombre eſt le Cormoran, qui pourſuit ſa proie dans l'eau avec une vîteſſe égale à celle des Oiſeaux qui fendent l'air. Dans certains pays, il y a des gens qui ſçavent tourner à leur profit la voracité & l'adreſſe de cet animal. M. Duhamel rapporte (Traité des Pêches, ſection 3, chapitre 1, page 17) qu'il a vu à Fontainebleau des Cormorans que l'on avoit dreſſés pour la pêche, & dont on ſe ſervoit de la manière ſuivante.

On leur ſerroit le bas du cou avec une eſpèce de jarretière, pour les empêcher d'avaler entièrement le Poiſſon; enſuite on les laiſſoit aller à l'eau, où ils pourſuivoient leur proie, en nageant avec rapidité & en plongeant juſqu'au fond. Ils avaloient tout le Poiſſon qu'ils avoient pris; & à cauſe de la jarretière qu'on leur avoit miſe, ils ne pouvoient le faire paſſer plus loin que leur œſophage, qui eſt ſuſceptible d'une grande dilatation. Lorſque cette eſpèce de poche ſe trouvoit remplie, les Cormorans alloient rejoindre leurs maîtres, qui leur faiſoient dégorger ſur le ſable les Poiſſons qu'ils avoient avalés; ils en mettoient à part quelques-uns pour eux-mêmes, & donnoient le reſte aux Cormorans; après leur avoir ôté la jarretière qui leur ſerroit le cou, ils les faiſoient ranger ſur une ligne, puis ils leur jettoient

des Poissons, que ces Oiseaux saisissoient à la volée, comme un Chien saisit un morceau de pain. S'ils avoient pris le Poisson par la queue ou par le milieu du corps, ils le jettoient d'eux-mêmes en l'air, & le retenoient par la tête pour l'avaler.

Les Chinois employent au même usage des Cormorans & d'autres Oiseaux pêcheurs; mais au lieu de leur mettre une jarretière, ils leur passent le cou dans un anneau de fer, pour les empêcher d'avaler leur proie. Un Oiseau bien dressé est si estimé, qu'on le vend cent cinquante florins de Hollande.

Cet article sur les Pêches est d'un de mes Confrères, qui a aussi fait les articles de l'Histoire de l'Homme, marqués d'un astérisme, & qui m'a été d'un grand secours pour les descriptions des Quadrupèdes ovipares, des Serpens & des Poissons. J'ai du regret qu'il ne me soit pas permis de publier ici son nom, qui est déja bien connu parmi ceux des Naturalistes; mais sa très-grande modestie est une de ses principales vertus.



MANIÈRES de préparer les Poiſſons pour les garder dans les Cabinets.

PARMI les différentes eſpèces de Poiſſons, la plupart ont une forme cylindrique, comme le Brochet, l'Eſturgeon, &c. ou une forme applatie, comme la Brême, la Limande, &c.

On conſerve les uns & les autres en entier ou par moitié ſeulement, ce qui exige des manipulations différentes. Quoique les inſtruments ſoient néceſſaires pour la préparation des Poiſſons, comme ils ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués pour les Quadrupèdes ovipares & les Serpens, il n'eſt pas néceſſaire de répéter ici la deſcription de ces inſtruments.

Manière de préparer les Poiſſons cylindriques & les Poiſſons plats en entier.

POISSONS CYLINDRIQUES.

Poſez le Poiſſon cylindrique ſur le dos, en travers d'une table, de manière qu'il ait la tête tournée du côté où vous voulez vous placer pour opérer, & près du bord de cette table; contenez le Poiſſon en poſition par des épingles de fil de fer enfoncées dans la table, de chaque côté du corps, & par des tampons de linge.

Faites ſur la gorge deux inciſions obliques qui ſe réuniſſent entre les nageoires inférieures, en vous ſervant d'un ſcalpel; enſuite ſaiſiſſez la peau à l'endroit où les deux inciſions aboutiſſent; relevez-la du côté de la tête; enlevez, avec un ſcalpel ou des ciſeaux, les chairs qui ſont ſous cette partie de la peau, & rejettez-les.

Ces premières chairs enlevées, vous aurez une ouverture, par laquelle, ſuivant la groſſeur du Poiſſon, vous tirerez dehors les viſcères, ſoit avec la main, ſi vous pouvez l'introduire, ſoit avec des pinces, au défaut de la main.

Les viſcères étant enlevés, vous ferez paſſer, entre la peau & les chairs du corps du Poiſſon, d'abord la pointe de la lame d'un ſcalpel; enſuite un inſtrument en forme de ciſeau de Menuiſier; lorſque vous aurez dégagé la peau à la profondeur de quelques pouces, vous inciſerez & vous diviſerez en fragments, avec des ciſeaux, tant les arêtes que les chairs, & vous retirerez, ou avec la main, ou avec des pinces, les fragments de chairs coupées & d'arêtes briſées. Ces premières chairs & arêtes enlevées, vous pouſſerez le corps entier vers l'ouverture faite à la gorge, en mettant le Poiſſon ſur l'un de ſes deux côtés; vous continuerez enſuite de dégager peu à peu la peau des chairs, de les inciſer, de rompre les arêtes, & d'enlever les portions des unes & des autres; vous parviendrez, de cette manière, juſqu'à l'extrêmité du corps du Poiſſon ou juſqu'à la queue: la peau ne ſera plus qu'un ſac vuide.

On ſent bien que, pour de très-gros Poiſſons, les ciſeaux les plus forts ſeroient trop foibles; mais on peut avoir une ouverture aſſez ample pour introduire les mains & même une partie du bras, porter à l'intérieur les inſtruments tranchants néceſſaires, comme de forts couteaux ou des pinces, qui ſerviront à rompre ou couper les arêtes; ainſi, il y a moins de difficulté que par rapport aux Poiſſons moins volumineux.

La peau étant vuide, il faut toujours, par la même inciſion, tirer dehors les ouies avec la main ou des crochets, & au beſoin, c'eſt-à-dire ſi l'animal eſt très-gros, percer le crâne & ôter la cervelle.

Les manipulations précédentes étant achevées, on rabat la peau de la gorge; on la coud proprement avec les bords de

la peau dont on l'a séparée. Puis on enlève la peau entière de dessus la table ; on la suspend, par la gueule ouverte, à des hameçons attachés à des fils ou cordes qui tiennent au plafond de la chambre où l'on opère ; on verse, par l'ouverture de la gueule, du sable ou du sablon, & l'on en remplit la peau ; on contient ensuite les ouies fermées par des bandelettes dont on les entoure. Après avoir aussi décroché la peau, on contient de même la gueule fermée par des bandelettes ; on pose la peau du Poisson sur le ventre, & on la laisse sécher.

Cependant on étend la queue & les différentes nageoires par le moyen de baguettes pointues des deux bouts, d'une longueur convenable, qu'on assujettit un peu de force, de distance en distance, sur les bords de la queue ou des nageoires ; ou on pose sous ces parties des pièces de carton, sur lesquelles on les contient étendues par quelques points de suture. La méthode précédente est meilleure, parce qu'elle ne laisse pas de traces.

La peau, la queue, les nageoires étant desséchées, on enlève les instruments qui ont contenu ces dernières parties en extension; on ôte les bandelettes qui entourent la tête, & ouvrant la gueule du Poisson, renversant sa tête en bas, on fait écouler le sable ; il ne reste qu'à vernir la peau, pour lui donner quelque lustre ; car pour les couleurs, il n'y a pas jusqu'à présent de moyens de les conserver.

Il faut faire à la gorge des Poissons plats une ouverture pareille à celle qui a été décrite pour les Poissons cylindriques ; ensuite tirer de même au-dehors les viscères, séparer, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, d'abord avec le scalpel, puis avec un instrument semblable au ciseau de Menuisier, la peau d'avec les chairs, couper en dedans de la peau, avec des ciseaux à deux branches, les portions de la nageoire circulaire qui pénètrent à l'intérieur du corps, & enfin rompre par fragments les arêtes, la colonne vertébrale & les chairs, & en enlever les fragments.

La manipulation de ces Poissons est longue & difficile ; mais on parvient à ôter toutes les parties internes, en les divisant & les enlevant par fragments.

Quand la peau est vuide, le reste des opérations est le même pour les Poissons plats que pour les Poissons cylindriques.

Manière de conserver les Poissons cylindriques & les Poissons plats par moitié seulement.

Posez le Poisson devant vous sur une table, suivant sa longueur, & le ventre tourné de votre côté. Pour qu'il soit plus affermi & moins glissant dans l'opération, mettez un linge étendu entre lui & la table; couvrez-le également en dessus d'un linge ; puis fendez avec des ciseaux la lèvre supérieure à-peu-près dans son milieu, mais cependant un peu plus du côté qui est tourné en dessus que du côté inférieur ; prenez ensuite un scalpel à dos, ou, selon le besoin, un instrument tranchant plus fort ; fendez la tête en deux, & ensuite continuez d'inciser longitudinalement la peau jusqu'à l'origine de la queue, en passant au bas & à côté de la nageoire placée en long sur le dos. Cette première opération faite, séparez la peau d'avec les chairs, par le moyen du scalpel, ou d'un morceau de bois applati ; coupez avec des ciseaux la racine de la nageoire étendue sur le dos, & étant parvenu à l'origine de la queue, rompez la colonne vertébrale ; rien ne vous empêchera plus alors de rejetter la peau du côté où vous êtes placé : séparez-la d'avec la peau de l'autre côté, par une incision longitudinale; vous aurez alors un côté de la peau à laquelle tiendront une moitié de la tête, la nageoire implantée sur le dos, la queue & les nageoires d'un des deux côtés du ventre.

La peau ainsi préparée, étendez-la sur une table, de façon que le dedans soit en dessus ; remplissez la peau de coton ou d'étoupes, que vous foulez, puis retournez la peau sens dessus dessous, en prenant garde qu'il n'échappe de la fourrure que le moins possible.

Ayez de fortes épingles ou des pointes de fil de fer ; enfoncez-les dans la table, de

distance en distance, sur les deux bords de la peau & des nageoires, pour contenir le tout.

Si vous commencez par assujettir le côté de la queue, ce qui est le plus aisé, introduisez, à mesure que vous avancez, & où il est besoin, de la fourrure entre la table & la peau; laissez sécher la peau; ensuite retirez les pointes qui la contenoient, ôtez la fourrure, vernissez la peau en dedans & en dehors, placez-la sur le fond d'une armoire ou d'un cadre, & vous aurez la représentation d'un Poisson, qui tiendra le moins de place qu'il est possible, & dont la peau, étant vernie des deux côtés, sera moins exposée que de toute autre manière aux ravages des insectes.

La manipulation, pour conserver les Poissons plats par moitié, est la même que pour conserver les Poissons de forme cylindrique. Mais si l'on veut voir les deux faces d'un Poisson plat, parce qu'elles ont deux couleurs différentes, il faut préparer deux Poissons de la même espèce & de même grandeur, afin d'avoir chaque moitié de ce Poisson avec ses nageoires. Cependant comme l'une des faces de la plupart de ces Poissons est blanche, on pourroit se contenter d'avoir seulement l'autre face.

Cet article, sur la manière de préparer les peaux des Poissons, est de M. MAUDUYT, Auteur du Dictionnaire des Oiseaux.

Voyez la manière de conserver les Quadrupèdes ovipares après leur mort, *Introd. à l'Hist. Nat. des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, tome II de cette Encyclopédie, partie II, page 564 & suivantes.* On peut suivre les mêmes procédés pour conserver les Poissons dans des liqueurs spiritueuses.



POISSONS

POISSONS PÉTRIFIÉS.

Les os des Poiſſons, leurs arêtes, leurs écailles & les rayons de leurs nageoires ſont en partie calcaires & en partie cartilagineux, lorſqu'un Poiſſon eſt mort, & qu'il ſe trouve enfoui dans une terre graſſe; cette terre reçoit l'empreinte de ſon corps; enſuite le Poiſſon ſe corrompt & ſe détruit en entier, à l'exception de ſa ſubſtance calcaire, qui ſubſiſte ſous les mêmes formes qu'elle avoit avant la mort du Poiſſon. S'il ſurvient un ſuc lapidifique, c'eſt-à-dire, de l'eau chargée de molécules pierreuſes, ces molécules rempliſſent tous les petits eſpaces que la deſtruction de la partie cartilagineuſe a laiſſés vides dans les os, les arêtes, les rayons & les écailles, qui deviennent alors entièrement pierreux. Les molécules, que le ſuc lapidifique charrie, rempliſſent auſſi tout l'eſpace qu'occupoit le reſte du corps du Poiſſon, & y forment une pierre qui repréſente le Poiſſon : en effet, on y reconnoît les os de la tête, les écailles & les rayons des nageoires. Voilà ce que l'on appelle un Poiſſon pétrifié, & il me ſemble que cette pétrification ſe fait de la manière que je viens d'expoſer.

Les os de Poiſſons, de Cétacées, ou d'animaux qui perdent leurs parties cartilagineuſes par un long ſéjour à l'air ou dans la terre, deviennent très-légers; dans cet état, on les nomme os foſſiles. S'il ſe trouve un ſuc lapidifique qui les pénètre, & qui rempliſſe les vides que la deſtruction des parties cartilagineuſes a laiſſés au-dedans de ces os, ils ſont pétrifiés.

Lorſqu'un Poiſſon mort reſte ſur la vaſe ou ſur un ſite mou, il y marque ſon empreinte; s'il eſt recouvert par une terre dans le même état, il lui donne auſſi ſon empreinte. Lorſque ces terres ſe ſont durcies, elles gardent les empreintes du Poiſſon; c'eſt ce qu'on appelle des impreſſions de Poiſſons.



NOTICE

Des principaux Ouvrages qui traitent des Poiſſons.

Les Ouvrages que les anciens ont écrit ſur les Poiſſons, ſont, pour la plupart, remplis de fables; & comme ils n'ont point fait de deſcriptions, il eſt très-difficile, ſouvent même impoſſible de reconnoître les eſpèces d'animaux dont ils ont voulu parler. Dans le ſeizième ſiècle, Salviani, Rondelet & Geſner ſont les premiers Auteurs qui aient donné des figures exactes & des deſcriptions aſſez détaillées des Poiſſons; l'Ouvrage ſur-tout de Salviani eſt fait avec une préciſion à laquelle peu d'Ichthyologiſtes après lui ont atteint. Willughby & Rai ont enſuite le plus contribué à accélérer les progrès des connoiſſances ſur les Poiſſons. Les deſcriptions de Willughby ſont, pour la plupart, exactes, détaillées, & telles qu'elles doivent être pour bien faire connoître les eſpèces.

Parmi les Naturaliſtes de notre ſiècle, qui ſe ſont occupés de l'Hiſtoire des Poiſſons, Artédi eſt le premier qui ait donné des deſcriptions détaillées & exactes de ces animaux, qui ait formé des genres, diſtingué ſoigneuſement les eſpèces, & établi des termes propres à l'Ichthyologie. Son Ouvrage & celui de Linné, auquel on eſt redevable des noms ſpécifiques, doivent ſervir de guide à ceux qui s'adonnent à cette partie de l'Hiſtoire Naturelle.

Nous nous ſommes bornés dans cette Notice à indiquer les principaux Ouvrages d'Ichthyologie, & nous n'avons cité de chacun que la principale édition.

A

Ælianus. (Claudius)
De Animalium natura.
Londini 1744, 2 *vol.* 4°.
Cura Gronovii.
Il y a pluſieurs éditions antérieures à celle-ci.

Aldrovandii.
Ulyſſes de Piſcibus, libri V, & de Cetis, liber I.
Bononiæ, 1613, *fol.*

Algot Fahlberg.
De la génération des Anguilles.
Mémoires de l'Acad. de Stockholm, 1750, *p.* 199.

Alischer. (Sébaſtien)
Deſcription d'une Carpe hermaphrodite.
Mémoires de l'Acad. de Breſlaw, *ſect.* 14, *p.* 645, *art.* 6.

Allamand & Loot.
Sur les effets de l'Anguille électrique.
Commentar. Societat. Harlemenſ. tom. 11, *p.* 372.

Allen. (Benjamin)
De la génération des Anguilles.
Philoſ. Tranſact. vol. 19, *n.* 271, *p.* 665.

Ancarkronea.
Deſcription du *Blenius maculis utrinque verſus caput quinque nigris.*
Mémoires de l'Acad. de Stockholm, 1740, *p.* 242, *avec figures.*

Anone. (Jo. Jac. d')
De Piſciculis & Vermibus, circa Birſam in rivulis & paludibus repertis.
Act. Helvetic. vol. IV, *p.* 301.

Antipas Francus.
Divinorum caracterum halecum duarum

in litore Norvegico 1587, captarum, vera lectio & explicatio, 1591, 4°.

ARDERON. (Wilh.)

Lettre sur l'organe de l'ouie des Poissons.

Phil. transact. vol. 45, *n°.* 486, *p.* 149.

ARGILLANDER. (Abrah.)

De la manière dont se multiplient les Brochets.

Mém. de l'Ac. de Stockholm, 1753, *p.* 77.

ARTEDI. (Petrus)

Ichthyologia seu opera omnia de Piscibus, vindicavit, recognovit, coaptavit & edid. Car. Linnæus.

L. Bat. 1738, 8°.

ATHENÆUS.

Deipnosophistarum, libri XV.

Venetiis, 1514, *fol. en grec.*

Dans le septième livre, il est parlé des Poissons.

AUSONII, Burdigalensis.

Mosella Edylium tertium.

Burdigal. fol. 1580, *& plusieurs autres éditions.*

B

BARRINGTON.

Description de l'espèce de Truite appelée en Irlande *Gillaroo-Trout.*

Philos. transact. vol. 64, *p.* 116.

BASTER.

Sur les écailles des Poissons, les Poissons dorés de la Chine, &c. *dans ses Opusc. succ.*

Le Poisson doré de la Chine (*Kin-gu*) se trouve décrit par le même Auteur dans les *Mémoires de la Société de Harlem*, *tom. VII*, *p.* 1, *p.* 215.

BATARRA. (Jo.)

Animadversiones ad Klenii afferta de pene Raiarum.

Dans les Mémoires de l'Académie de Siene, *tom. IV*, *p.* 333.

BELLON. (Pierre)

Histoire Naturelle des étranges Poissons marins, traitant de leur nature & propriété, avec les portraits d'iceux.

Paris, 1551, 1553 *&* 1555, *in-4°. avec figures.*

De Aquatilibus, libri II.

Paris, 1553, 8°. *obl.*

BLOCHS. (D. M. E.)

Histoire Naturelle des Poissons.

178 , *folio.*

BODDAERT.

De Chætodonte argo & diacanto.

Vid. part. 1, *vol.* 1, *p.* 402 *&* 403.

BOUSSUET. (François)

De Natura aquatilium carmen, in universam Guil. Rondeletii, quam de Piscibus marinis scripsit Historiam; cum vivis eorum imaginibus.

Lugduni, 1558, 4°.

BRONZENIUS. (Jo. Hier.)

De principatu jecoris ex anatome Lampetræ.

Patani, *in-4°.*

BROUSSONET. (P. M. A. Augusti)

Ichthyologia systens Piscium descriptiones & icones.

Londini, 1782, 4°. *avec onze planches.*

Mémoire sur l'*Ophidium barbatum. Philos. transf. vol.* 81, *p.*

Mémoire sur les Chiens de mer.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1780, *p.* 648.

Mémoire sur le Trembleur, espèce de Poisson électrique.

Mém. de l'Acad. des Sc. 1782, *p.* 692.

BROWNE. (T.)

Description d'un Poisson volant, avec une figure.

Philos. transact. vol. 68, *p.* 791.

BRUCKMANN. (F. E.)

Delineatio mandibulæ ex Pisce *Belluga.*

Commerc. Noriberg, 1740, *p.* 260, *avec figures.*

BRUNICHE. (Mart. Thrau.)

Ichthyologia Massiliensis acc. spolia maris Adriatici.

Hafn. & Lipf. Roth. 1768, 8°.

Ejusdem. Descriptio gadi ranini.

Mém. de l'Acad. de Copenhague, *tom.* 12, *p.* 291.

C

CAMERARIUS. (R.)

Anguillæ etymon, sine parente, sine sexu, sanitati inimica, cur ex Anguillarum cadaveribus Anguillæ gignantur.

Syll. Memorabil. cent. IX, part. 15, *sqq. p.* 652.

Du même. Cyprinorum ortus spontaneus.

Syll. Memorabil. cent. IX, p. 645.

Du même. Barborum Piscium caro esui an utilis.

Syll. Memorab. cent. IX, part. 10, *p.* 645.

Du même. Lucii etymon, crudelitas, ortus, elegans spectaculum ranæ ulciscentis lucii violentiam.

In Syll. Memorabil. cent. IX, part. 10, 12, *sqq. p.* 674, 49, *sqq.*

CAMPER. (Pet.)

De l'organe de l'ouie des Poissons.

Mémoires des Sçavans étrangers, présentés à l'Académie Royale des Sciences, tom. VI, p. 177.

CATESBY. (Marc)

Histoire Naturelle de la Caroline.

Londres, 1731—1743, 2 *vol. folio.*

Piscium, Serpentum, Insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, nec non plantarum quarumdam imagines, quas Catesby in posteriori parte Carolinæ, Floridæ, &c. Histor. Nat. descripsit, additis imaginibus Piscium tam nostratium, quam aliarum regionum auxerunt & vivis coloribus pictas ediderunt Nic. Frid. Eisemberger & Georg. Lichtemberger.

Norimb. 1750, *fol. maj.*

CHARLETON. (Gualth.)

Exercit. de differentiis & nominibus animalium.

Oxonii, 1677, *folio.*

Onomasticon Zooicon.

Londini, 1668, 4°.

CHEVALIER.

Lettres sur les maladies de Saint-Domingue, sur le Remora & les Halcyons.

A Paris, 1752, 12°.

CLAUDER. (Gabr.)

De Thermometro vivo.

Ephem. Nat. cur. dec. 11, *an.* 6, *Obs.* 17, 5, *p.* 354, *avec figures.*

D

DODD. (Nicolas)

Histoire Naturelle du Hareng.

Lond. 1752, 8°. *avec figures.*

DUBRAVIUS. (Janus)

De Piscinis & Piscium qui in eis aluntur naturis, libri quinque, &c.

Tiguri, 1559, 8°.

DUHAMEL DU MONCEAU. (M.).

Traité général des Pêches, & Histoire des Poissons qu'elles fournissent, tant pour la subsistance des hommes que pour plusieurs autres usages, qui ont rapport aux Arts & au Commerce.

A Paris, 1760, *fol. & suivants.*

E

EINARI.

De preparatione Gadi sub nomine Gadus ex terra nova, & Gadus in rupibus siccatus (Klipfisk) noti.

Act. Soc. Scient. Iland. vol. 3, *p.* 1.

ELSNER. (Jo. Ge.)

Anguillæ viviparæ.

Eph. Nat. cur. dec. 1, *an.* 1, *Obs.* 119, *p.* 276.

ENTII. (Ge.)

Anatome Ranæ piscatricis galeæ & ranæ fluviatilis, inserta Charletoni exercit. de Piscibus.

Oxon. 1677, *folio, p.* 71.

ERIIS. (N. C.)

Descriptio Gadi virentis.

Mémoires de l'Académie de Stockholm, tom. 33, *p.* 46.

Idem. Descriptio Gadi callari.

Idem. *tom.* 32, *p.* 25.

EUTHIUS. (I. A.)

De Pisce magno & monstroso.

Eph. Nat. cur. dec. 111, *an.* 4, *p.* 76, & *an.* 5, 6, *p.* 145.

F

FABRICIUS. (Otho)

Fauna Groenlandica.

1780, 8°.

FIGULUS. (Car.)

Ιχθυολογια seu Dialogus de Piscibus.

Colon. ex off. Eucharii, 1540.

FLAMEN. (Alb.)

Diverses espèces de Poissons d'eau douce.

A Paris, fol. transv. avec figures.

FORSKAL. (Petrus)
Fauna Arabica.
Haunice, 1771, 4°.
FRANKENAY. (Ge.)
Diff. de Anguillis. Resp. Mathæus.
Heildelb. 1675, 4°.
FRISCH. (J. L.)
De offibus dentatis pinnæ ventris Carpionis.
Miffell. Berolinenf. tom. VI, *p.* 122, & *p.* 118, diverfes fortes de Lamproies.
FROMMAN. (J. Chr.)
Diff. de Pifcibus. Refp. Fifcher.
Coburg. 1679, 4°.
FRONDII. (N.)
Diff. de pifcatura Harengorum in Roflagia. Refp. Humble.
Upfaliæ, 1745, 4°.

G

GEOFFROY.
Mémoire fur l'organe de l'ouie des Reptiles & de quelques Poiffons, &c.
Paris, 1778, 8°.
GESNER. (Conrad)
Hiftoriæ Animalium, liber IV, qui eft de Pifcium & aquatilium animantium natura.
Tiguri, 1558, *folio*, *avec figures.*
Ejufdem. Nomenclator aquatilium animantium.
Tiguri, 1560, *folio.*
GISLER. (Nicol.)
Defcriptio Pifcis *Tanglacke.*
Mémoires de l'Acad. de Stockholm, 1748, *p.* 39.
De la pêche du Coregonus.
Dans les mêmes Mémoires, 1753, *p.* 198.
Des qualités & de la pêche des Saumons dans les rivières de Norvège.
Dans les mêmes Mémoires, 1751, *p.* 12, 99, 177, & 1752, *p.* 16 & 120.
GOUAN. (Ant.)
Hiftoria Pifcium. Hiftoire des Poiffons, contenant la defcription anatomique de leurs parties externes ou internes, & le caractère des divers genres.
Strasbourg, 1770, 4°. *en François & en Latin.*

GRANDIUS. (W.)
Epiftola qua coitus & generatio Salmonis explicantur.
Mémoires de l'Acad. de Stockholm, 1752, *p.* 142.
GRONOVIUS. (Jo. Frid.)
Cottus officulo pinnæ dorfalis primo longitudine corporis.
Act. Soc. Reg. Upfal, 1740, *p.* 21, *avec figures.*
Ejufdem. Salmo oblongus maxillæ inferioris apice introrfum reflexo.
Ibid. 1741, *p.* 85.
Ejufdem. Defcription du *Muftela fluviatilis.* Phil. tranf. n°. 483, *p.* 451, *avec figures.*
On trouve une defcription du même Poiffon, fous le nom de *Cobitis*, dans les *Mém. de l'Acad. d'Upfal*, 1742, *p.* 79.
Ejufdem. Scomber linea laterali curva, tabellis offeis loricata, corpore lato & tenui.
Act. Soc. Reg. Upfal, 1744—50, *p.* 36.
Ejufdem. Perca pinnis dorfalibus diftinctis, fecundæ radiorum 14.
Ibid. 1744—50, *p.* 39, *avec figures.*
GRONOVIUS. (Laur. Th.)
Defcript. Gymnoti tremuli, & experimenta cum eo inftituta.
Act. Helvet. vol. IV, *p.* 26.
Mufeum Ichthyologicum fiftens Pifcium tam indigenorum quam exoticorum quos in fuo mufeo affervat auctor, defcriptiones ordine fyftematico difpofitas.
Lugduni Batav. 1754, *folio*, *avec figures*, & *vol.* 2, *ibid.* 1756, *folio.*
Ejufdem. Zoophylacii Gronoviani fafciculus primus exhibens animalia quadrupeda, amphibia atque Pifces, &c.
Lugduni Batav. 1763, *folio.*
GULDENSTÆDT. (A. I.)
Cyprinus capæta & Cypr. murfa.
Non. Comment. Petrop. tom. XVII, *p.* 507.
Ejufdem. Defcriptio Cyprini Chalcoidis.
Ibid. tom. XVI, *p.* 531.
Ejufdem. Defcriptio Accrinæ.
Ibid. tom. XIX, *p.* 455, *avec figures.*
GUNNER. (J. E.)
De Squalo Carcharia.
Act. Soc. Sc. Norveg. vol. 2, *p.* 213.

Ejusdem. De Fele marino seu Chimera monstrosa.
Ibid. vol. 2, *p.* 270.
Ejusdem. De Coriphænoide rupertis.
Ibid. vol. 3, *p.* 33.
Ejusdem. De Squalo maximo, glauco & spinace.
Ibid. vol. 3, *p.* 33.
GYLLIUS. (Pet.)
De vi & natura Animalium, & liber unus de Gallicis & Latinus Piscium nominibus.
Lugd. Gall. 1533, 4°.

H

HALLERI. (Alb.)
Mémoire sur les yeux des Poissons.
Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, 1762, *p.* 76.
HAMBERGER. (Ge. Ern.)
Progr. I. V. de Cyprino monstroso.
Jenæ, 1748, 4°. *t. an.* 1.
HANNÆUS. (Ge.)
Ex Anguillarum assatarum odore lipothymia.
Eph. Nat. cur. dec. 11, *an.* 3, *Obs.* 214, *p.* 412.
HANNEMANN. (Jo. Lud.)
Differt. de pisce Torpedine, ejusque proprietatibus admirandis. Resp. Cramer.
Kil. 1710, 4°.
HARTMANN. (Phil. Jac.)
Disquisitio de Xiphia seu Gladio pisce.
Regiom. 1693, 4°. *& in Eph. Nat. cur. dec.* 111, *an.* 2, *app. p.* 1.
Ejusdem. Anatome ventriculi Piscis siluri.
Eph. Nat. cur. dec. 11, *an.* 7. *Obs.* 40, *p.* 80.
HARTUNG. (Valent.)
De Halecum esu & usu.
Lips. 1615, 4°.
HEBENSTREIT. (Joh. Ernest.)
Programma de organorum Piscium externis.
Lips. 1733, 4°.
HEDERSTROM. (Jo.)
De l'âge des Poissons.
Mémoires de l'Académie de Stockhoim, *vol.* 21, *p.* 215.
HELWIG. (Chr.)
De Antimonio, Cicuta & Siluro.
Gryphsw. 1708, 4°.
HERISSANT.
Sur les dents du Requin.
Mém. de l'Acad. des Scienc. 1749, *p.* 155.
HOFFMANN. (Maur.)
De Mustela Pisce.
Eph. Nat. cur. cent. IX & X, app. p. 449; *& Act. Erudit.* 1723, *p.* 143, *avec figures.*
HOLM. (Th.)
Descriptio Siluri glani.
Mémoires de l'Académie de Copenhague; *tom.* 12, *p.* 133, *avec figures.*
HUGH WILBAMSON.
Expériences & observations sur l'Anguille électrique.
Phil. transact. vol. 65, *p.* 94.
HUNTER. (Jo.)
Observations anatomiques sur la Torpille.
Phil. transact. vol. 63, *p.* 487, *& vol.* 65, *p.* 397. Et sur l'Anguille électique.

J

JACOBÆUS. (Ol.)
Aci marini anatome.
Mémoires de l'Académie de Copenhague; *vol. II*, *p.* 149.
Ejusdem. Anatome Piscis, Centrines, Italis Pesce Porco.
Ibid. vol. V, *p.* 251.
Ejusdem. De Lampetra & Anguilla.
Ibid. vol. V, *p.* 259.
JERAUGURII. (Anan.)
Explicatio characterum, qui inventi fuerunt in lateribus duarum halecum, quæ fuerunt in Dania & Norvegia captæ.
1588, 8°. *avec figures.*
JONSTONI.
Historiæ Naturalis de Piscibus & Cetis; libri V.
Francofurti, 1749, *folio*, *avec figures.*
JOVIUS. (Bened.)
Pauli frater, Larium lacum & ejus Pisces carmine descripsit, editio I.
Romæ, 1524, *folio.*
JOVIUS. (Paul.)
De Romanis Piscibus libellus, acc. anti-

quæ & recentiorum nomina Piscium marinorum, lacustrium & fluviatilium, quæ in Jovii commentariis continentur.

Romæ, 1524, *folio.*

K

KÆMPFFER. (Engelbertus)

Amænitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi quinque.

Lemnogovii, 1712, 4°. de Torpedine.

KLEIN. (Jac. Theod.)

Historiæ Piscium Naturalis promovendæ Missus I. De Lapillis eorumque numero in craniis Piscium, cum præf. de auditu Piscium. acc. 1. (Anatome Tursionum, 2.) Observata in capite Raiæ.

Gedani, *sumpt. auctor.* 1740, 4°.

— Missus II. De Piscibus per pulmones spirantibus, ad justum numerum & ordinem redigendis. acc. 1. (De dentibus Balænarum & Elephantinis, 2.) De lapide Manati & Tiburonis.

Ibid. 1741.

— Missus III. De Piscibus per branchias occultas, cum obs. circa partes genitales Raiæ maris & ovarium Galei.

Ibid. 1742.

— Missus IV. De Piscibus per branchias apertas spirantibus, horum series prima, cum additamento ad Miss. III.

Leips. & Gedani, *apud Auctorem*, 1744, *pl.* 9, *tab. æn.* 16.

— Missus V. De Piscibus per branchias apertas spirantibus, series secunda, cum addit. ad Miss. II, III, IV, & epistola de Cornu Piscis, carinæ navis impacto.

Ibid. 1749.

KOLREUTER. (T.)

Descriptio Piscium rariorum e Museo Petropolitano excerptorum.

In nou. Comment. Petropolit. tom. VIII, *p.* 404; *tom. IX*, *p.* 420, *& tom. X*, *p.* 329.

Ejusd. Descriptio Gadi Callarias, russis *Nawaga* dicti.

Ibid. tom. XIV, *p.* 484.

Ejusd. Descript. Hist. anat. Piscis e Coregonorum genere (Salmo Lavaretus L.) & vermis, qui in intestinis hujus reperitur, (cui nomen Acanthocepali imponit) & Cyprini rutili descriptio.

Ibid. tom. XV, *p.* 494.

Ejusd. Descript. Piscis. Russice Riapacha dicti, Historico-Anatomica. (Salmo albula.)

Ibid. tom. XVIII, *p.* 503.

Ejusd. Descriptio Gadi Lotæ.

Ibid. tom. XIX, *p.* 424.

KONIG. (Em.)

De Lupi Piscis & Mugilis ventriculi consideratio.

Eph. Nat. cur. dec. 11, *an.* 5, *Obs.* 101, *p.* 208.

Ejusd. Ranæ Piscatricis anatome.

Ibid. dec. 111, *an.* 2, *Obs.* 139, *p.* 204.

L

LAMBACH. (Hier.)

Consilium Medicum, quo Raphani usus arguitur, Leporis caro approbatur, nec non Halecis recentissimi salubritas confirmatur.

Hamburg. 1603, 8°.

LANGGUTH. (Ge. Aug.)

Disp. de Torpedine veterum genere Raia.

Witt. 1776, 4°.

Ejusd. Disp. de Torpedine recentiorum, genere Anguilla.

Ibid. 1778, 4°.

LANGIUS. (Christ.)

Anguilla, cœnarum helena, in ejus curiosis medicis.

Francof. 1688, 4°.

LEDEL. (Sam.)

Carpiones diu viventes.

Eph. Nat. cur. dec. 11, *an.* 10, *Obs.* 9, *p.* 28.

LEPECHIN.

Discript. Piscis Saida ex Gadorum genere.

Nou. Comment. Petropolit. tom. XVIII, *p.* 512.

Ejusd. Descriptio Cyclopteri lineati.

Ibid. p. 522.

LESKE. (Nath. Godofr.)

Ichthyologiæ Lipsiensis specimen.

Lips. 1774, 8°.

LINNÉ. (Carolus)

De glutine Lapponico (ex Perca præparando.)

Mém. de l'Ac. de Stockholm, tom. II, p. 126.

Ejusd. Systema Naturæ, sive tria Regna Naturæ.

Leidæ, 1735, *folio, première édition.*

Editio duodecima reform. Holmiæ, 1767.

Ejusd. Fauna suecica.

Holm. 1761, 8°.

Ejusd. Musæum Adolphi Friderici Regis.

Holmiæ, 1754, *folio.*

Ejusd. Descriptio Cyprini pinna ani duplici, caudæ trifurcæ.

Mémoires de l'Acad. de Stockholm, 1740, *p.* 175, *avec figures.*

Ejusd. Descriptio Cyprini pinnæ ani radiis-11, pinnis albentibus.

Act. Soc. Reg. Sc. Upsal. 1744 *ad* 1750, *p.* 35.

LORENZINI. (Steph.)

Observationi intorno alle Torpedini.

Florenz. 1678, 4°.

M

MALPIGHI.

Xiphiæ Piscis anatome, in operibus posthumis.

Amst. 1698, 4°. *edit. p.* 37.

MANGER DE SAINT-MARC. (M.)

Dissertation sur la population & l'âge des Poissons, avec un Traité sur la Pêche.

Paris, 1764, 12°.

MARCGRAVE. (George)

Historiæ rerum Naturalium Brasiliæ, libri VIII, *avec l'Ouvrage de Pison.*

Amstel. 1658, *folio.*

MARSCHALIUS. (Nic.)

Aquatilium & Piscium historia.

Rostock, 1520, *folio.*

MARSILI. (Alonf. Ferdin.)

Danubius Pannonico-Mysius, seu Historia Naturalis Danubii, voluminibus VI.

Hagæ Comit. 1726, *folio.*

On trouve dans le quatrième volume l'Histoire des Poissons.

MORH. (N. P.)

De methodo Færoensi circa piscaturam Gadi virentis.

Act. Societ. Island. vol. 3, *p.* 205.

MOHRING. (Paul. Gerh. Henr.)

Raia varia, dorso medio glabro, unico aculeorum ordine in cauda; item Raiæ clavatæ auctorum similis, & Raia varia corpore medio glabro, cartilagine transversa in dorso & ventre, triplici aculeorum ordine in cauda.

Ephemer. Natur. curios. vol. VI, Obs. 144; *p.* 482.

MONRO. (Alex.)

Traité sur l'anatomie des Poissons.

A Edimbourg, 1785, *folio*, en Anglois.

MONTALEMBERT. (de)

Observations sur les Brochets.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1748; *Hist. p.* 27.

MULLER.

De la colle de Poisson.

Mémoires des Sçavans étrangers, présentés à l'Académie des Sciences, tom. V, p. 263.

Ejusd. Prodromus Zoologiæ Danicæ.

Hafniæ, 1778, 8°.

MURALTO. (Jo. de)

Examen anatom. Mustelæ fluviatilis.

Ephem. Nat. cur. dec. 11, *an.* 1, *Obs.* 146; *p.* 124, & *Obs.* 149, *p.* 131.

Ejusd. Anatome Truttæ magnæ.

Ibid. dec. 11, *an.* 1, *Obs.* 147, *p.* 128.

N

NEUCRANZ. (Paul)

De Harengo, exercitatio medica, in qua principis Piscium bonitas & gloria asserta & vindicata.

Lubecæ, 1, 1654, 4°.

NOLLET.

Sur l'ouie des Poissons, & sur la transmission des sons dans l'eau.

Acad. des Sciences, 1743, *Hist. p.* 29; *Mém. p.* 279.

O

OLAFFEN. (Ol.)

De præparatione Pleuronectum in Cimbria usitata.

Act. Soc. Scient. Island. vol. 2, *p.* 186.

OLAVIUS. (Olav.)

Descriptio instrumenti pro captura squalorum.

Act. Soc. Island. vol. 1, *p.* 76.

Ejusd.

Ejusd. Piscatura Anguillarum.
Ibid. vol. 3, *p.* 205.
OPPIANUS.
Halieuticon seu de Piscatu, libri V.
Argenturati, 1534, 4°.
OSBECK. (Pierre)
De Pisce squali Canis Carchariæ Comitis.
Mém. de l'Ac. de Stockholm, 1757, *p.* 71.
Ejusd. Descriptio Piscis sueci *Mal* dicti, seu Siluris pinna dorsali unica.
Ibid. 1756, *p.* 35.
Ejusd. Descriptio Gadi Pollachii.
Ibid. tom. 29, *p.* 256.
Ejusd. Fragmenta Ichthyologiæ Hispanicæ.
Nov. Act. Nat. curios. tom. IV, *p.* 99.
OVIDIUS NASO. (Publ.)
Halieuticon seu de Piscibus libellus.
Venet. 1532, 8°.

P

PALLAS. (Pierre Simon)
Specilegia Zoologica, fascicul.
176 , 4°.
PAULLINI. (Chr. Franc.)
Cœnarum Helena, seu Anguilla juxta methodum Acad.
Nat. cur. descripta. Francof. & Lipsiæ, 1689, 12°.
PETIT.
Histoire de la Carpe.
Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1733, *p.* 274, *avec figures.*
PETIVER. (Jac.)
Aquatilium animalium Amboinæ, &c. icones & nomina.
Londin. 1713, *folio*, *tab. æn.* 20.
PISON. (Guillaume)
De India utriusque re naturali & medica, libri quatuordecim.
Amstel. 1658, *folio*, *avec figures.*
PLANCUS. (Jams)
Opusculum de Mola, seu Luna pisce.
In Comment. Bononiens. tom. II, *p. II*, *p.* 297, *avec figures*, *& tom. III*, *p.* 331.
PLINE.
Historiæ Naturalis, liber IX, cum castigationibus & annotationibus Fr. Massarii.
Basileæ, 1537, 4°.

R

RAY. (Jean)
Synopsis Methodica Avium & Piscium opus posthumum : quod vivus recensuit & perfecit ipse auctor, &c.
Londini, 1710, 8°.
RÉAUMUR.
Observations sur la matière qui colore les perles fausses, à l'occasion de quoi on essaye d'expliquer la formation des écailles des Poissons.
Mémoires de l'Acad. des Sciences, 1716, *p.* 293.
Ejusd. Sur le Tremble ou la Torpille.
Ibid. 1714, *p.* 447.
RENARD.
Poissons, Ecrevisses, &c. que l'on trouve autour des Moluques, &c.
Amsterdam, 1754, *folio.*
ROBERG. (Laur.)
Diss. de Piscibus. Resp. Gerning.
Ups. 1727, 4°.
Ejusd. Dissert. de Salmonum natura; eorumque apud Ostro-Bothnienses piscatione. Resp. Bonge.
Ups. 1730, 4°. *avec figures.*
RONDELET. (Guillaume)
Libri de Piscibus marinis, in quibus veræ Piscium effigies exprimuntur.
Lugduni Gall. 1554, *folio.*
Et en François, *à Lyon*, 1554, *folio.*
RUSSEL. (Alexandre)
Histoire Naturelle d'Alep, &c.
Londres, 1756, 4°. *en Anglois.*

S

SALVIANI. (Hyppolite)
Aquatilium Animalium Historiæ cum eorum formis ære incisis.
Romæ, 1554, *folio.*
SCHAFFER. (Jac. Chr.)
De studii Ichthyologici faciliori ac tutiori methodo, adjectis nonnullis specimininibus, una cum tabula æri incisa, figuras suis coloribus distinctas exhibente.
Ratisb. 1760, 4°.

Ejusd. Piscium Bavaricorum Ratisbonensium Pentas.
Ratisb. 1761, 4°.
SCHELHAMMER. (Gunth. Chr.)
Anatome xiphiæ Piscis, acc. Lumpi & Optridii ejusd. generis examen.
Hamb. 1707, 4°. *& in Ephem. Nat. cur. cent.* 1 *&* 2, *app. p.* 110.
SCHILLING, D. M. (God. Guil.)
Obs. phys. de Torpedine pisce edit. cum ejus diatribe de morbo quem Americani *Jaws* vocant.
Ultraj. 1770, 8°.
SCHOOCKIUS. (Mart.)
De Harengis, vulgo Halecibus dictis.
Groning. 1649, 12°.
SEGER. (Ge.)
De Piscium auditu.
Ephem. Natur. cur. dec. 1, *an.* 4 *&* 5, *Observ.* 145, *p.* 142.
Lettre sur l'ouie des Poissons.
Bibl. Françoise, tom. III, p. II, p. 273.
SEVERINUS. (Marc. Aurel.)
Comment. in Theophr. Eres. de Piscibus in sicco viventibus.
Neapoli, 1655, *folio.*
SLOANNE. (Hans.)
Voyage aux Isles de Madere, des Barbades, Saint-Chrystophe & la Jamaïque, &c. &c.
Londres, tom. 1, 1707, *tom.* 2, 1725, *folio, en Anglois.*
SPERLING. (Jo.)
Differt. de respiratione Piscium. Resp. Eccard.
Witteb. 1637.
STENON. (Nic.)
Canis Carchariæ caput dissectum, & dissectus Piscis ex Canum genere, edit. cum ejusd. Element. Myologiæ specim.
Amst. 1669, 8°. *avec figures.*
STRUSSENFELT. (A. M. de)
Descriptio Gadi Cimbrici N. G. Mustela.
Mém. de l'Ac. de Stockholm, tom. 33, *p.* 46.

T

THEOPRASTUS ERESIUS. Περὶ τῆς τῶν ΙΧΘΥΩΝ seu de Piscibus in sicco viventibus.
Venet. ap. Aldum, 1479, *folio.*
THILONES. (Go.)
Differt. de generatione Piscium. Resp. Balduin.
Witt. 1667, 4°.
TONNING. (Henr.)
Descr. Cotti Scorpii.
Act. Soc. Scient. Norveg. tom. 2, *p.* 345, *avec figures.*
TYSON. (Edw.)
Cuculus lævis cæruleo flavescens, cui in supremo capite branchiarum opercula.
Philos. Transact. nº. 293, *p.* 1749.

V

VALISNIERI. (Ant.)
De ovario Anguillarum.
Ephem. Nat. cur. cent. 1 *&* 2, *app. p.* 153, *avec fignres.*
Idem. Dell' origine delle Anguille.
In Operum, tom. 2, *p.* 89, *avec figures.*
VAN BRAAM HOUCKGEEST. (A. E.)
De Lophio histrione.
Comment. Societ. Harlemens. tom. XV, app. 20 *&* 27.
VAN DER LOTT. (Fran.)
De Murena, Drilvisch, Conger dicto.
Comment. Societ. Harlemens. tom. VI, app. p. 87.
VAN IPERN. (Jos.)
De singulari Pisce marino circa tropicum Cancri delecto.
Comment. Harlemens. vol. 12, *p.* 3.
VERNEY. (G. I. du)
Sur la circulation du sang des Poissons qui ont des ouies, & sur leur respiration.
Acad. des Sciences, 1701, *p.* 57 *&* 293.
VICQ D'AZYR. (M.)
Mémoires sur l'anatomie des Poissons.
Mémoires des Sçavans étrangers, présentés à l'Académie des Sciences, tom. VII, p.

W

WALDSCHMIDT. (Wilhem. Ulder.)
Anatom. Lampetræ fluviatilis.
Ephem. Nat. cur. dec. III, *ann.* 5 *&* 6, *Obs.* 231, *p.* 545.

WEDEL. (G. W.)
De Pisce monstroso pedato.
Eph. Nat. cur. dec. II, *ann.* I, *Obs.* 157, *p.* 381.

WILLUGHBY. (Franc.)
Ichthyologia ad ampliss. virum sam. Pepys, figuræ novæ, quæ non paucæ sunt, notantur; Paul. von sommer invenit & fecit.
Londin. Sumpt. Soc. Reg. Lond. 1685, *folio.*

Ejusd. De Historia Piscium, libr. IV, & sumptibus Soc. Reg. Lond. edit, totum opus recognovit, coaptavit, supplevit, &c. Libr. I & II integros adjecit Jo. Rajus.
Oxon. e Th. Scheld. 1686.

WULFFIUS. (Jo. Chr.)
Ichthyologia cum amphibiis regni.
Borussici, 1765.

Z

ZEIDLER. (Melch.)
Differt. de respiratione Piscium. Resp. Bernhardi.
Jen. 1656, 4°.

Cette Notice d'Ouvrages qui traitent des Poissons est de M. BROUSSONET, *mon Confrère à l'Académie Royale des Sciences, & mon Adjoint pour la Chaire d'Economie rurale à l'Ecole Royale Vétérinaire.*



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms latins de Poissons qui sont cités dans la synonymie de ce Dictionnaire.

Nota. La lettre *a* désigne la première colonne de chaque page indiquée, & la lettre *b* la seconde.

A

B

Pulcher

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des étymologies connues, grecques ou latines, des noms génériques employés dans ce Dictionnaire.

A

AMMODYTE. Dérivé des mots grecs ἄμμος, *sable*, & δύτης, *plongeur*, parce que plusieurs Poissons de ce genre s'enfoncent dans le sable.

ARGENTINE. Dérivé du mot latin *argentum*, parce que le Hautin, qui est la première espèce de ce genre, a la membrane de sa vessie aërienne brillante comme de l'argent.

ATHERINE. Dérivé du mot grec ἀθερὴς ou ἀθερὴς, *méprisé*, *vilipendé*, parce que le Poisson ainsi nommé est petit, & se vend à bas prix. Quelques-uns prétendent que l'étymologie du nom de ce Poisson est le mot ἀθὴρ, *épi*, parce qu'on lui voit les os à travers le corps, qui est transparent.

B

BLENNI. Dérivé du mot grec βλέννος, *lâche*, ou de βλέννα, *mucosité*, parce que le Poisson qu'on appelloit ainsi est enduit d'une espèce de bave.

C

CHETODON. Dérivé des mots grecs χαῖτα, *soie*, & ὀδοὺς, *dent*, parce que les Poissons ainsi appellés ont les dents longues & effilées.

COTTE. Dérivé du mot grec κόττη, *tête*, parce que les Cottes ont la tête très-grosse, à proportion du corps.

CYCLOPTERE. Dérivé des mots grecs κύκλος, *cercle*, & πτέρον, *aîle*, parce que les Poissons de ce genre ont les nageoires du ventre réunies en une seule d'une forme arrondie.

CYPRIN. Dérivé du mot grec Κύπρις, *venus*, parce que la Carpe, que les anciens nommoient Cyprinus, est extrêmement féconde.

E

ECHÊNE. Dérivé des mots grecs ἔχω, *j'ai*, *je tiens*, & ναῦς, *vaisseau*, parce que le Poisson ainsi nommé par les anciens, & qui étoit le Remore de notre Dictionnaire, retardoit, dit-on, la course des vaisseaux. *Voyez* REMORE.

ESOCE. On a présumé que ce mot étoit dérivé du mot latin *esitare*, *manger souvent*, parce que les Poissons de ce nom passoient pour être très-voraces.

G

GASTRÉ. Nom dérivé des mots grecs γαστὴρ, *ventre*, & ὀστέον, *os*, parce que les Poissons ainsi nommés ont le ventre en partie osseux.

GOBIE. Dérivé du mot Κωβιὸς, qui est le nom que les Grecs donnoient au Goujon.

GYMNOTE. Dérivé du mot grec γυμνὸς, *nud*, parce que plusieurs Poissons de ce genre sont dénués de la nageoire du dos.

L

LABRE. Dérivé du mot latin *labrum*, lèvre, parce que le Labre des anciens avoit les lèvres larges & saillantes.

LAMPROIE. Dérivé des mots latins *lambere*, lêcher, & *petra*, pierre, parce qu'on a prétendu que les Lamproies lêchoient les pierres.

M

MUGILE. Dérivé des mots latins *multùm*, beaucoup, & *agilis*, agile, qui désignent la grande vitesse avec laquelle nagent les Poissons de ce nom.

MURENE. Dérivé du mot grec μυρειν, *couler*, parce que les Murenes aiment à nager, en se glissant, à la surface de l'eau, ou parce qu'elles s'échappent facilement des mains.

P

PERSEGUE. Dérivé du mot Πέρκος, *moucheté de noir*, ce qui est un des caractères de la Perche, que les anciens appelloient *Perca*, & qui est la première espèce du genre des Persegues, (*Percæ Linnæi*).

PLEURONECTE. Dérivé des mots πλευρὰ, *côté*, & νήκτης, *nageur*, ce qui désigne la position des Poissons de ce genre, qui nagent sur le côté.

POLYNEME. Ce nom est probablement dérivé des mots πολὺς, *fréquent*, *multiplié*, & νῆμα, *fil*, parce que les Poissons de ce genre ont auprès des nageoires de la poitrine plusieurs appendices semblables à de longs filamens.

S

SALMONE. Ce mot, ſuivant l'Emeri, vient de *ſal*, *ſel*, à cauſe de la préparation que l'on fait ſubir à la plupart des Saumons, en les ſalant, pour les conſerver. D'autres font dériver le mot *Salmone* de *ſaltus*, *ſaut*, ce qui déſigne la force & l'agilité avec laquelle les Saumons franchiſſent ſouvent les obſtacles qui s'oppoſent à leur paſſage.

SCIENE. Nom dérivé de *σκιὰ*, *ombre*, & qui exprime la couleur obſcure d'un des Poiſſons de ce genre, auquel on a donné ſpécialement le nom d'*Umbra*.

SCORPENE. On peut conjecturer que ce nom eſt originaire du mot grec *σκορπαινα*, le même que *σκορπις*, *Scorpion*, & qui exprimoit à la fois une eſpèce de Serpent & un Poiſſon apparemment armé d'aiguillons. Ce rapport ſe retrouve dans les Scorpenes, dont un des caractères conſiſte en ce qu'elles ont des aiguillons ſur la tête.

SILURE. Dérivé des mots *σείειν*, *agiter*, & *ὀυρὰ*, *queue*, qui déſignent les mouvements continuels que fait, avec ſa queue, le Poiſſon appellé *Silurus*.

SPARE. Dérivé du mot *σπαιρειν*, *agiter*, parce que le Spare palpite & ſe tourmente beaucoup lorſqu'on l'a retiré de l'eau.

STROMATE. Dérivé du mot *στρωματεὺς*, *tapis*, ou eſpèce d'habit que les anciens portoient le jour, & qui leur ſervoit de couverture pendant la nuit. Il étoit fait d'un tiſſu de diverſes couleurs, ce qui a donné lieu d'appliquer le même nom aux Poiſſons du genre des Stromates, qui ont le corps marqué de pluſieurs bandes colorées dont l'effet eſt agréable à la vue.

T

TRACHINE. Dérivé du grec *τραχεινὸς*, *âpre*; *rude au toucher*, parce que la Vive, qui eſt la ſeule eſpèce connue de ce genre, a les ſix premiers rayons de la nageoire du dos très-aigus, & qu'elle s'en ſert pour faire des piquures venimeuſes.

TRICHIURE. Il y a beaucoup d'apparence que ce nom, formé de *θρὶξ*, *cheveu*, *ſoie*, & d'*ὀυρὰ*, *queue*, a été adopté pour ce genre, parce que le Poiſſon appellé *Ceinture d'argent*, (*voyez* ce mot) & qui eſt la ſeule eſpèce connue de ce même genre, a la queue effilée, & d'autant plus ſemblable à un cheveu ou à une ſoie, qu'elle eſt dépourvue de nageoire.

U

URANOSCOPE. Dérivé des mots *ὀυρανὸς*, *ciel*, & *σκοπὸς*, *obſervateur*, parce que le Poiſſon qui portoit particulièrement le nom d'Uranoſcope, a les yeux placés ſur la partie ſupérieure de la tête, en ſorte qu'il ſemble obſerver le ciel.



LES

LES POISSONS.

ABA | ABA

ABACATUAIA.

C'est le nom sous lequel se trouve décrit dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, le *Zeus Gallus* de Linnæus, que nous avons appellé *Gal. Voyez* ce mot.

ABADIVA. *Voyez* LIEU.

ABAIT.

Terme employé par les Pêcheurs pour désigner un appât. Ils disent : *abaiter*, *abecquer* & *embecquer*, au lieu d'*amorcer*.

Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Poissons.

ABDOMINAUX (Poissons). Ils sont compris dans la cinquième classe des Poissons; leurs caractères distinctifs consistent en ce qu'ils ont des nageoires inférieures sur le ventre. On donne à ces Poissons le nom d'*abdominaux*, parce que le ventre est appellé *abdomen* en latin. La plupart des Poissons de cette classe vivent dans les eaux douces.

Le ventre des Poissons est la partie la plus étendue de leur corps; il occupe à-peu-près tout l'espace qui se trouve depuis les nageoires pectorales jusqu'à l'anus. A l'extérieur du corps des Poissons, on ne distingue pas les endroits où la poitrine se joint au ventre; c'est pourquoi Artedi (1) n'a pas considéré ces deux parties separément l'une de l'autre, lorsqu'il a traité de leurs différentes figures dans les diverses espèces de Poissons. Il a dit que la poitrine & le ventre étoient convexes sur les Lamproyes, les Anguilles, les Silures, &c. plans sur les Brochets, les Tanches, les Bremes, les Salmones, les Saumons, &c. & que ces mêmes parties formoient un angle aigu sur les Clupes.

Suivant M. Goüan, (2) le ventre des Poissons est la partie située entre l'extrêmité de la poitrine & le commencement ou l'origine de la queue. Cet Auteur observe que le ventre est caréné, anguleux, comme la quille d'un vaisseau, presque sur tous les Poissons; dentelé quand les écailles qui forment l'angle de la carene, sont séparées les unes des autres par leurs pointes, comme sur les Harengs, les Sardines, &c. plat ou applati sur le Muge & l'Aiguille; renflé, saillant & arrondi sur le poisson Bœuf, la Racasse, &c.

(1) Voyez *Ichthyologia de partibus pescium*, pag. 13 & 14.
(2) *Voyez* Histoire des Poissons, pag. 39.



ABDOMINAUX. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

GENRES.

1 COBITE.

Les yeux placés près du sommet de la tête, & dans la plupart des espèces entourés d'aiguillons.

2 AMIE.

Les os de la tête paroissent être à nu.

3 SILURE.

Des barbillons, & dans la plupart des espèces un os dentelé au-devant de quelques nageoires.

4 TEUTHIE.

Le devant de la tête paroît être tronqué.

5 CUIRASSÉ.

Le corps recouvert d'écailles qui forment une sorte de cuirasse.

6 SALMONE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, les rayons des nageoires lisses.

7 TROMPETTE.

Le bec allongé en tuyau.

8 ESOCE.

La mâchoire inferieure plus longue que la supérieure & garnie de pores.

9 ELOPE.

La membrane branchiostege double.

10 ARGENTINE.

L'anus placé près de la nageoire de la queue.

11 ATHÉRINE.

Une bande argentée longitudinale de chaque côté du corps.

12 MUGILE.

L'intérieur de la mâchoire du dessous relevé en carene.

13 EXOCET.

Les nageoires pectorales beaucoup plus longues que les inférieures.

14 POLYNEME.

Plusieurs rayons détachés en forme de doigts au-devant des nageoires pectorales.

15 MORMYRE.

Plusieurs dents échancrées, un seul osselet à la membrane branchiostege.

16 CLUPE.

Le ventre formant un angle aigu & dentelé dans toute sa longueur.

17 CYPRIN.

Trois osselets à la membrane branchiostege, point de dents aux mâchoires.

ABLE. (l') Espèce de Cyprin.

Cyprinus Alburnus. LIN. *Pisces abdomin. Cyp. n°.* 24.

Cyprinus pinnâ ani radiis 20. FAUN. *Suec.* 377.

Cyprinus quincuncialis, pinnâ ani ossiculorum 20. *Artedi, gen.* 6. *Syn.* 10. *Spec.* 17.

GRONOV. Mus. I. *n°.* 10. *id.*

Act. Upf. 1741, *p.* 75. *n°.* 58.

Alburnus Auson. v. 126.

FIGUL. *f.* 3. *b.*

WOTTON. *L.* 8. *C.* 190. *f.* 169. *b.*

RONDEL. *part.* 2. *p.* 208.

Ausonii GESNER, *p.* 23 & (Germ.) *f.* 159. *a.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 37. *p.* 628 & 629.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 4. *p.* 146. *t.* 29. *f.* 13.

MERRET.

CHARLET. *p.* 161.

WILLUGH. *p.* 263. *Tab. Q.* 10. *fig.* 7.

RAI. *p.* 123.

Ablet, BELLON.

Albula minor, SCHONEV. *p.* 11.

Albula, JONSTON, *Ich. t.* 46. *f.* 2.

En Suédois, *Loja* & *Benloja*; en Danois, *Luyer*; en Anglois, *Bleak*; en Allemand, *Weisfisch*, *Zumbelfischlein* & *Bliegg*; à Francfort, *Alblen*; à Hambourg & dans le Slesvik, *Witinck*, *Witeke* & *Blicke.*

L'*Able*, autrement l'*Ablet* ou l'*Ablette*, est un poisson de rivière, dont la longueur excède rarement six pouces, & dont la largeur est d'environ deux pouces. Ses écailles sont minces, peu adhérentes, & d'une couleur argentée, excepté celles du dos, qui sont d'un bleu sombre, ou, selon Rondelet, d'un vert foncé. La ligne qui divise les deux côtés du corps a la figure d'une *S* allongée. Les yeux, qui sont grands, ont leurs iris marquées dans leur partie inférieure d'une tache de couleur de sang. Ils ne sont point recouverts par une membrane commune. Le crâne est transparent.

Les ouies sont au nombre de quatre de part & d'autre. Les dents ressemblent à celles de la carpe, par leur forme & leur disposition; mais elles sont plus longues & plus aiguës. Le palais est mou comme celui du même poisson, & garni aussi d'un os triangulaire. (WILLUGH.).

La membrane des ouies a trois rayons comme dans les autres poissons du même genre. Les nageoires sont au nombre de six, dont deux pectorales, deux ventrales, situées au-delà des pectorales, en allant vers la queue, une dorsale & une inférieure près de l'anus. Celle-ci est composée de vingt rayons, ce que Linnæus & Artedi regardent comme le principal caractère spécifique de l'*Able.*

Ce poisson est commun dans la Seine, dans les rivières d'Angleterre, & dans plusieurs fleuves, tels que le Rhin, le Mein, le Pô, &c. On prétend que le nom d'*Alburnus* lui vient de sa couleur blanchâtre. Il est usité comme aliment. Sa chair, selon Rondelet, est molle & un peu épaisse. C'est en automne qu'elle a le plus de délicatesse.

Comme les *Ables* sont très-voraces, on se sert de différents appâts pour les attirer. Les Pêcheurs de la Seine forment au milieu de cette rivière, avec des piquets, une espèce de clayonnage qui, augmentant l'agitation de l'eau, engage le poisson à se rassembler en cet endroit; on attache de plus, à l'un des piquets, un panier dans lequel on met des tripes & du sang caillé qu'on ramasse dans les boucheries. L'eau emporte peu à peu ce sang, & les *Ables*, qui sont avides de cette amorce, se réunissent auprès du palis, où on les prend de différentes façons, tantôt en employant des haims amorcés avec des vers blancs, tantôt en mettant à l'eau une espèce de carrelet, qu'on nomme *Ableret*, ou en lançant de petits éperviers, tantôt enfin, en trainant près de la côte de petites saines ou sainettes qui ont entre 15 & 20 brasses de longueur sur deux de chûte.

Suivant le rapport de M. Allamand, Correspondant de l'Académie des Sciences, on pêche, au printemps, dans les lacs situés au nord de la Hollande, des *Ables* qui se trouvent mêlés avec beaucoup d'autres poissons d'eau douce. Pour cet effet, on se sert d'une grande nappe de filet en tremail, que l'on tend perpendiculairement, & avec laquelle on forme une enceinte qui embrasse une grande étendue d'eau. Les Pêcheurs se placent avec de petits bateaux au milieu de cette enceinte, & plongent dans l'eau, de toutes leurs forces, une coupe attachée à un long manche, ce qui produit un bruit sourd qui s'entend à une grande distance. Le poisson épouvanté, soit par ce bruit, soit par l'agitation de l'eau, se jette dans le filet & y demeure pris.

Comme la chair de l'*Able* est en général assez peu estimée, c'est principalement pour son écaille que l'on pêche ce poisson. Cette écaille est employée, par préférence à celle des autres poissons, pour la composition des fausses perles. *V.* PERLE.

ABLE. (l') Espèce de Salmone.

Salmo albula. LIN. *Pisces abdomin. Salmo. n°.* 16.

Salmo maxillis edentulis, inferiore longiore Fu. Suec. 353.

Coregonus edentulus, maxillâ inferiore longiore. Art. Syn. 18. *Spec.* 40.

Albula minima. GESNER, *p.* 34, & (Germ.) *fol.* 188. *b.* 189. *a.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 54. *p.* 660.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 5. *p.* 173.

CHARLET. *p.* 164.

WILLUGH. *p.* 186.

RAI. *p.* 61.

En Suédois, *Sik-loja*; en Allemand, *Stint*; en Finlandois, *Moiku.*

Ce poisson est une espèce de Salmone qui a environ six pouces de longueur. Ses yeux ont leurs iris d'une couleur argentée. La ligne qui divise les côtés est droite, & un peu plus rapprochée

du dos que de la partie inférieure. Les ouies, au nombre de quatre de part & d'autre, sont garnies d'une double rangée d'apophyses, disposées comme les dents d'un peigne.

Le dos est d'une forme convexe tant au-delà qu'en deça de la nageoire dorsale. Le ventre est plat & un peu élargi depuis les nageoires pectorales, jusqu'aux ventrales; l'espace compris entre ces dernières nageoires & l'anus est convexe.

Les mâchoires & le palais sont dépourvus de dents. La langue est chargée de petites aspérités, qui ne sont gueres sensibles que quand le poisson est desséché. La mâchoire supérieure est terminée en pointe & dépasse l'inférieure.

La membrane des ouies a sept rayons un peu élargis, & quelquefois six seulement. Les écailles sont ovales, lisses, situées en recouvrement, & peu adhérentes à la peau. La couleur du corps entier est argentée, excepté à l'endroit du dos où elle prend une teinte bleuâtre.

La nageoire du dos est blanchâtre, & composée de quatorze rayons, dont le premier est à peine sensible. Les nageoires pectorales sont pareillement blanchâtres, si ce n'est à leur extrêmité, où elles sont noires. Elles ont chacune seize rayons. Les nageoires ventrales sont blanches & formées par douze rayons, dont le premier est presque imperceptible, comme celui de la nageoire dorsale. Elles sont situées au-delà des pectorales, ainsi que dans les autres espèces du même genre. La nageoire de l'anus, dont la couleur tire aussi sur le blanc, est composée de seize rayons; mais il faut une extrême attention pour appercevoir le premier de ces rayons, tant il est court & délié. La queue est fourchue, elle a dix-neuf rayons d'une bonne longueur, excepté ceux des extrêmités. (ARTEDI).

On trouve ce poisson dans le lac Meler, près de la ville de Sigtuna en Suede, & dans d'autres lacs de l'Europe. On l'employe comme aliment. Linnæus dit qu'il fraye avant l'hiver. Selon Willughby, on ne le prend que pendant la nuit. On a observé, ajoute le même Auteur, que quand le ciel étoit serein, l'*Able* Salmone s'enfonçoit plus profondément dans l'eau, & que dans les temps nébuleux, il remontoit plus près de la surface.

ABLERAT ou ABLERET, espèce de filet en forme de carrelet, dont on se sert pour prendre des *Ables*. *Voyez* la description du carrelet dans l'article PÊCHE. *Introd.*

ABLET & ABLETTE. *Voyez* ABLE.

ABLETTE de mer. (l') Espèce de Persegue.

Perca Alburnus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici. Perca. n°.* 6.

Perca pinis dorsalibus distinctis muticis, branchiostegâ triradiatâ, caudâ integrâ. Ibid.

Alburnus Americanus. CATESBY. *Carol.* 2. *p.* 12. *t.* 12. *f.* 2.

Ce poisson a au moins un pied de longueur, à en juger par la figure qu'en a donnée Catesby, & dans laquelle cet auteur dit que l'*Ablette* est représentée de grandeur naturelle. Sa couleur est d'un brun clair, qui diminue encore d'intensité sur la surface inférieure du corps. Les iris des yeux sont jaunes; les ouies ont une nuance pâle de rouge.

La gueule est large & armée de dents très-petites. La mâchoire supérieure dépasse l'inférieure; celle-ci a cinq ou six excroissances charnues, qui ressemblent à des dents & qui pendent en dehors. La membrane des ouies n'a que trois rayons dans cette espèce.

La première nageoire dorsale est sur le milieu du dos; elle a dix rayons, dont le premier est très-court & épineux; les autres sont seulement d'une consistance ferme; la seconde est garnie de vingt-quatre rayons, dont le premier est pareillement épineux. Catesby ne fait aucune mention de cette nageoire, qui n'est point représentée sur la figure qu'il a donnée de ce poisson. Les nageoires pectorales ont chacune vingt-deux rayons, tous mous & flexibles. Les nageoires ventrales en ont six également flexibles. La nageoire anale en a huit, dont le premier est épineux. La queue est à peine échancrée, elle a son lobe inférieur plus long que celui de dessus. Elle est composée de dix-neuf rayons.

On trouve l'*Ablette* de mer à la Caroline. Catesby dit que le marché de Charlestown est abondamment pourvu de ces poissons, & qu'on en fait assez de cas.

ACARAUNA. Nom que l'on donne dans le Brésil au Chetodon rayé. *Voyez* RAYÉ.

ACARNE. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le même que le Pagel de notre distribution méthodique. *Voyez* PAGEL.

ACCOUPLEMENT des Poissons. *Voyez* FRAI.

ACHÉES. On a donné ce nom aux vers de terre que l'on employe pour amorcer les Poissons. Il paroît que le terme d'*Achées* est un dérivé de celui d'*aiche*, qui est en usage parmi les Pêcheurs pour signifier un appât. *Voyez* l'article PÊCHE, dans l'Introduction.

ACCOUPLEMENT. Les Poissons cartilagineux mâles ont des parties génitales fort saillantes, & les femelles ont des ouvertures fort apparentes, & que l'on regarde comme des vulves. On trouve quelquefois ces poissons accouplés; mais on n'a pas de connoissances exactes sur les fonctions de leurs parties génitales. On ne connoit aucun poisson épineux qui ait, comme les cartilagineux, des parties saillantes qui puissent faire présumer que les parties d'un sexe soient reçues dans celles de l'autre. *Voyez l'Introd. à l'Hist. Nat. des Poissons, à l'article* FRAI.

ACHIRE. (l') Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes lineatus. LIN. Syst. nat. *Pisces thoracici. Pleuronectes, n°.* 11.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore scabro nigro fasciato, pinnis pectoralibus nullis, Ibid.

Pleuronectes achirus. Syst. nat. 10. *p.* 268. *n°.* 1. 3.

Pleuronectes oculis à dextrâ, corpore glabro, pinnis pectoralibus nullis. GRONOV. *Muf.* 1. *p.* 15, *n°.* 42.

Pleuronectes fuscus subrotundus glaber, lin. 7, *nigris transversis inter pinnam pectoralem & caudam.* BROWN. *Jam.* 445.

Passer, lineis transversis. SLOAN. *Jam.* 2, *p.* 77, *t.* 246.

RAI. *Pisc.* 157.

L'*Achire* a le corps ovale, lisse, couvert de petites écailles bordées de cils d'une couleur brune sur le côté droit, qui est marqué d'un petit nombre de lignes noires transversales ; le côté opposé est d'une couleur blanchâtre.

La partie latérale de la tête, située à la gauche du poisson, est toute couverte de barbillons, vers la mâchoire supérieure, & vers le bas de l'opercule des ouies ; on ne remarque aucun barbillon semblable sur l'autre partie.

Linnæus & Gronovius ne s'accordent point sur la position des yeux, qui, dans ce genre de poisson, se trouvent placés tous les deux sur le même côté de la tête, tantôt à droite & tantôt à gauche. D'après cette observation, chacun des deux auteurs cités a partagé le genre dont il s'agit en deux divisions, dont l'une renferme les espèces qui ont les yeux à droite, & l'autre, celles qui les ont sur la partie opposée. L'*Achire* termine la première division dans l'ordre de Gronovius, & se trouve le premier de la seconde dans le *Systema naturæ* de Linnæus. Mais l'analogie est ici en faveur de Gronovius, puisque cet Auteur observe, en décrivant le genre des *Pleuronectes*, que les yeux sont toujours situés sur la partie de la tête où la couleur est plus sombre, & qu'en effet le poisson dont il s'agit est brun sur le côté droit, ainsi que nous l'avons déjà dit, au lieu que le côté gauche est d'une teinte pâle qui tire sur le blanc.

La ligne qui divise les côtés est lisse, & s'étend dans la même direction, depuis les opercules, jusqu'à l'extrémité de la queue, à égale distance du dos & du ventre.

La nageoire dorsale commence à la mâchoire supérieure, & se prolonge sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue ; elle est composée de soixante rayons légèrement fendus à leur extrémité. Les nageoires pectorales manquent dans cette espèce. Les nageoires ventrales se rapprochent l'une de l'autre ; elles sont situées au bas du ventre, & n'ont chacune que quatre rayons. La nageoire anale s'étend depuis les précédentes jusqu'à la queue ; les rayons qui la composent, au nombre de quarante-huit, sont flexibles & à peine divisés à leur sommet. Les couleurs de ces nageoires participent de celle qui est sur le corps du même côté. La couleur brune des parties situées vers la droite est relevée par des taches noirâtres. La queue est arrondie par son extrémité.

L'individu décrit par Gronovius avoit six pouces de long, & trois pouces & demi dans sa plus grande largeur.

On trouve ce poisson dans les fleuves de l'Amérique septentrionale, & à Surinam.



ACIPES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

PREMIER GENRE.

ACIPE.

ACIPENSER. Linnæi.

Des barbillons.

ESPÈCES.

1 L'ESTURGEON.

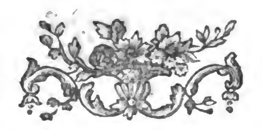
Onze écailles sur le dos.

2 LE STRELET.

Quinze écailles sur le dos.

3 L'ICHTHYOCOLLE.

Treize écailles sur le dos.



ACON. On appelle ainsi un petit bateau plat, très-léger, & quarré par derrière. On s'en sert pour aller sur les vases. Le pêcheur met une jambe dans le bateau, appuie ses deux mains sur les bords; & pousse l'*Acon* avec l'autre jambe qui est dehors. Il peut ainsi glisser sur la vase, & aller enfoncer les pieux ou tendre les filets qu'il porte avec lui dans le bateau dont il s'agit.

ACQ ou ACQUIE.

Ce terme est employé par les Pêcheurs Picards, pour désigner un haim; & ils disent *acquer* pour *amorcer les haims*.

ÆGREFIN. *Voyez* ANON.

AFFANER ou AFFAMER.

C'est engager les Sardines à s'élever du fond de la mer, & à donner dans les filets, en leur présentant une amorce faite avec des œufs de Morue & de Maquereau.

AICHE ou ECHE.

Ce terme est employé en beaucoup d'endroits par les Pêcheurs, au lieu de celui d'appât. Il a beaucoup de rapport avec celui d'*achées*, qui signifie des vers de terre propres à amorcer, & il paroit n'en être qu'un dérivé. De-là encore le verbe *aicher*, qui, dans le langage des Pêcheurs, est synonyme d'*amorcer*.

AIGLE. *Voyez* MOURINE.

AIGRÉFIN. *Voyez* ANON.

AIGUILLAT. (l') Espèce de Chien de Mer.

Squalus Acanthias. LIN. *Amphib. nantes. Squalus.* 1.

Squalus pinnâ ani nullâ, dorsalibus spinosis, corpore teretiusculo. id.

Squalus pinnâ ani nullâ, corpore subrotando, ARTED. *Gen.* 66. *Syn.* 94. *Sp.* 102.

Fn. Suec. 295.

Muf. Ad. Fr. 1. *p.* 53.

It. Wgoth. 174.

O ἀκανθίας γαλέος. ARIST. *L.* 6. *c.* 10, & *L.* 9. *c.* 37.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

OPPIAN. *L.* 1, *fol.* 113. 3. *Ed. Lippii.*

Galeus Acanthias. RONDEL. *L.* 13. *c.* 1. *p.* 373.

GESNER. *p.* 607. 716.

CHARLET. *p.* 128.

Galeus Acantheas, JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 2. *Punct.* 5. *t.* 8. *f.* 5.

Galeus Acanthias sive spinax. ALDROV. *L.* 3. *c.* 40. *p.* 399.

WILLUGH. *p.* 56.

RAI. *p.* 21.

Mustellus spinax. Gaz. Arist. L. C.

Mustelus Spinax. BELL.

SALVIAN. *fol.* 135. *b. ad iconem.* 136.

GESNER. *p.* 612.

Mustelus spinus, Scaliger.

Canis Acanthias, Gaz. spinax. SCHONEV. *p* 29.

Dornhundt, GESN. (Germ.) *f.* 77. *a.*

A Venise, *Azio*; à Rome, *Scazone*; en Anglois, *a Picked dog, or hound-fisch.*

L'*Aiguillat* est d'une forme arrondie & alongée, comme celle des autres poissons de son genre. Il a le museau long, comprimé, un peu arrondi par son extrêmité, & non pas terminé en pointe aiguë, comme l'a écrit Rondelet. Les yeux sont d'une figure ovale alongée, & recouverts en partie par une membrane. La prunelle est noire, d'une forme elliptique, ayant sa plus grande dimension située transversalement. Les narines sont divisées dans leur milieu, par une espèce de petite appendice. La gueule est placée vers le milieu du museau; lorsqu'elle est fermée, elle représente un segment de cercle. Les dents sont petites, aiguës, disposées sur deux rangs, & tournées en-dehors depuis le milieu des mâchoires. La tête est percée d'un petit trou de part & d'autre derrière les yeux.

Le dos est garni de deux nageoires. Celle de devant est un peu plus voisine de la tête que de la queue, dont l'autre n'est pas éloignée. La partie antérieure de chacune de ces deux nageoires est munie d'une épine qui est plus forte & plus élevée à la nageoire antérieure qu'à celle de derrière. Ces épines, selon Artedi, paroissent être de la même substance que les ongles des oiseaux, dont elles ont d'ailleurs la figure & la couleur. Ce poisson a aussi deux nageoires pectorales, & deux ventrales, situées près de l'anus. Mais il n'a point de nageoire solitaire entre l'anus & l'extrêmité de la queue. Cette dernière partie a quelque rapport avec la forme d'une pince. Son lobe supérieur est beaucoup plus alongé que l'inférieur. (WILLUGH.)

Les ouvertures des ouies, au nombre de cinq de part & d'autre, sont placées vers les nageoires pectorales, dans une direction un peu oblique.

Toute la peau de l'*Aiguillat* est rude au toucher. Celle du dos est d'une couleur cendrée obscure; celle du ventre est blanchâtre & moins âpre.

Ce poisson, lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement, ne pèse pas vingt livres. Il est commun dans les mers qui baignent l'Angleterre & l'Irlande. Il se trouve aussi dans la Méditerranée. On se sert de sa peau pour polir l'albâtre & différentes matières. (WILLUGH.)

Un individu de cette espèce, mesuré par Artedi, avoit un peu plus d'une aune de longueur. Cet Auteur ajoute, qu'après qu'on lui eut enlevé la peau, il ressembloit à une Anguille, & qu'on voyoit distinctement tous ses muscles, dont chacun avoit à l'extérieur une teinte de rouge, mais que la chair étoit très-blanche intérieurement, & renfermoit, au lieu d'os, des cartilages un peu durs.

AIGUILLE. (l') Espèce de Cheval marin.

Syngnatus acus. LIN. *Amphib. nantes. Syngn.* n°. 2.

Syngnathus pinnis caudæ, ani, pectoralibusque radiatis, corpore septem angulato. Fn. Suec. 276.

Syngnathus corpore medio heptagono, caudâ pinnatâ. ARTED. *Gen.* 1. *Syn.* 1. *Spec.* 2.

GRONOV. *Muf.* 1. *n.* 3. id.

Acus Aristotelis, species altera major. WILLUGH. *p.* 159. *Tab. J.* 25. *fig.* 1.

RAI. *p.* 46.

Typhle. GESN. (Latin-Franç.) *p.* 1025.

Les anciens, à qui cette espèce de poisson étoit connue, lui ont donné le nom d'*Aiguille*, à cause de sa forme alongée, rétrécie & terminée en pointe. La partie de sa tête, comprise entre les yeux & la gueule, est comprimée par les côtés. Il a le corps oblong, nous l'avons dit, mais non pas cylindrique; car depuis la tête jusqu'à l'anus, il est heptagonal, ou à sept pans; ensuite il n'est plus qu'exagonal jusqu'à l'extrêmité de la nageoire dorsale, & depuis cet endroit jusqu'à l'extrêmité de la queue, il est simplement quadrangulaire, & va en s'amincissant par degrés.

Les yeux sont situés sur les côtés de la tête; ils sont arrondis & recouverts par une membrane lâche. La gueule est petite & placée à l'extrêmité du museau. La mâchoire inférieure, plus mobile & plus longue que la supérieure, se replie vers celle-ci, ensorte que l'ouverture de la gueule semble avoir un opercule.

Tout le corps est couvert d'espèces de lames striées, d'une figure à peu près quadrangulaire, & disposées comme en compartiment. Sa couleur est d'un roux obscur.

Les deux nageoires pectorales sont arrondies, courtes, situées presque perpendiculairement, un peu plus rapprochées du ventre que du dos, & composées de quatorze ou quinze rayons. La nageoire dorsale en a trente-cinq ou trente-six, tous à peu près d'égale longueur, & sans division à leur sommet. La nageoire située auprès de l'anus est très-petite, & garnie seulement de trois rayons. Il n'y a point de nageoires ventrales dans ce poisson.

La queue se termine en manière de nageoire, ayant à peu près la figure d'un rhombe, lorsqu'elle est déployée; elle est composée de dix rayons entiers à leur sommet. (ARTEDI.)

Quant à la longueur de ce poisson, Willughby se contente de dire qu'elle est beaucoup plus considérable que celle d'un autre poisson du même genre, qu'il a décrit précédemment, & qui est long d'une coudée. Suivant Artedi, la longueur totale de l'*Aiguille* n'est que de quatre pouces cinq lignes. On ne peut concilier ces deux Auteurs, qu'en supposant que les individus sur lesquels ils ont fait leurs observations étoient d'âge très-différent.

AIGUILLE. (l') Espèce de Trompette.

Fistularia chinensis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Fistularia*, n°. 2.

Solenostomus caudâ rotundatâ integerrimâ; setâ nullâ. GRONOV. *Zooph. p.* 119. n°. 366.

Petimbuaba Brasiliensibus, *Tabacco - pipe fisch.* WILLUGH. *p. Tab. P.* 8. *fig.* 1.

Acus chinensis maxima, corpore compresso. Petiv. Gazoph. Tab. 68. *fig.* 1.

Peniop Pandjang. valent. ind. vet. & nev. vol. 3. *p.* 448. *fig.* 323. *n.* 323.

Ikan Dioclong Dioelong. Valent. ibid. *vol.* 3; *p.* 502. *fig.* 492. *n.* 492.

La tête de ce poisson est comprimée par les côtés, étroite, oblongue & semblable en quelque sorte à un tuyau. Sa surface supérieure est plane entre les yeux, & va ensuite en se rétrécissant vers le museau; les parties laterales ont une forme demi-cylindrique; la surface inférieure est rétrécie comme celle de dessus.

La gueule est placée à l'extrêmité de la tête, & n'a point de dents.

La membrane des ouies est composée de quatre osselets parallelles, qui s'élèvent peu, & dont ceux de derrière sont les plus longs. Ces osselets sont entièrement recouverts par les opercules. Ceux-ci sont d'une substance osseuse, & ont leur surface plane & lisse. Les ouvertures des ouies s'évasent beaucoup par les côtés & dans leur partie inférieure.

Les yeux sont arrondis & situés au haut des parties latérales de la tête, près des ouies & à une grande distance de la gueule. Les narines sont oblongues, très-ouvertes, & placées un peu en-deça des yeux & sur la même ligne que ces organes.

Le dos est étroit & un peu comprimé; sa forme est convexe dans le sens de la largeur, & droite dans le sens de la longueur, depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale; ensuite elle se courbe en arc dans tout l'espace qui correspond à cette même nageoire, passé laquelle elle reprend sa première direction, en se redressant dans le sens de la longueur. Les parties latérales sont demi-cylindriques & très-étroites. Le ventre est pareillement très-étroit & arrondi dans le sens de la largeur; sa longueur s'étend en ligne droite depuis les opercules jusqu'à la nageoire dorsale, sous laquelle elle monte obliquement; au-delà de cette même nageoire elle redevient parallele à sa première direction, & continue ainsi jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont assez sensibles, & se prolongent depuis l'extrêmité supérieure des opercules jusqu'au milieu de la queue; elles sont très-rapprochées du dos à leur naissance, & descendent ensuite peu à peu jusqu'au milieu des parties latérales, après quoi elles vont en droiture vers la queue. Tout le corps, à l'exception de la tête, est couvert de petites écailles dures & disposées en recouvrement.

Les nageoires pectorales sont petites & garnies de seize rayons simples. Leur position est à l'extrêmité inférieure des parties latérales, immédiatement après les ouvertures des ouies.

Les nageoires ventrales sont pareillement petites, & situées vis-à-vis du ventre, à une petite distance l'une de l'autre, & beaucoup plus près de l'anus que des nageoires pectorales. Elles ont chacune sept rayons.

La

La nageoire dorsale est à l'extrêmité du dos ; elle s'élève & porte vingt-six rayons. Antérieurement à cette nageoire le dos est excavé, dans la plus grande partie de sa longueur, par un petit sillon dans lequel on apperçoit plusieurs osselets inclinés & semblables à ceux dont les nageoires sont garnies.

La nageoire anale est située à-peu-près au milieu de la distance entre l'anus & la queue, à l'opposé de la nageoire dorsale. Ses dimensions en longueur & en hauteur, sont les mêmes que celles de cette nageoire, & ses rayons sont au nombre de vingt-quatre.

La queue est petite, arrondie, sans division, & garnie de quatorze rayons.

La couleur du corps est brune, avec des taches noires.

Gronovius observe que la figure qu'a donnée Willughby de ce poisson, est très-peu exacte, en ce qu'elle représente le corps trop mince, & plus encore en ce que les nageoires, soit pectorales, soit ventrales, y sont omises.

On trouve cette espèce dans l'Inde orientale.

AIGUILLE. *Voyez* Bellone.

AIGUILLIERE. On appelle ainsi un filet en forme de nappe simple à petites mailles, que l'on tend entre deux eaux. Il sert à prendre des Aiguilles & quelquefois des Muges.

AIGUILLON. On a donné ce nom aux parties osseuses & pointues qui composent les nageoires des poissons, ou qui se trouvent sur d'autres endroits de leur corps.

AILERON. *Voyez* Nageoire.

AILES DE FILET. Ce sont des nappes que l'on ajoute aux filets en forme de manche ou de poche. On les tend, dans une situation verticale, de part & d'autre du filet vers lequel elles convergent. *Voyez* l'article Pêche dans l'Introduction.

AIN. *Voyez* Haim.

AIOLÉ (l').

Labrus Cretensis. Lin. *Pisces thoracici. Labrus* 2.

Labrus tetraodon virescens, caudâ bifurcâ. Arted. *gen.* 34, *syn.* 57.

Turdus viridis Indicus. Lister in append. Will. *p.* 23, *tab.* X. 10.

Scarus Cretensis. Aldrovandi.

Rai. *pag.* 129.

L'*Aiolé*, suivant Lister, a environ treize pouces de longueur. Sa queue est fourchue ; sa couleur est en général d'un jaune verdâtre, qui prend une teinte foncée sur la tête, & sur les parties latérales situées au-delà des ouies. Cette couleur & la forme de la queue sont deux des caractères distinctifs de cette espèce, selon Linnæus & Artedi. Mais un autre caractère encore plus remarquable, est celui qui se tire de la forme des mâchoires, dont chacune est divisée en deux osselets. De plus, la mâchoire supérieure est munie, de part & d'autre, de cinq petites dents aiguës, situées extérieurement sur une ligne un peu courbe. Les deux os de la mâchoire inférieure sont aussi garnis d'une multitude de petites dents qui imitent les pointes d'une lame de scie. Enfin sur la surface extérieure de la même mâchoire on voit un grand nombre de petits tubercules, disposés symétriquement en quinconce. Les écailles qui recouvrent le corps sont grandes à raison de son volume.

Du reste, l'*Aiolé*, ainsi que les autres poissons du même genre, a six nageoires, une dorsale, deux pectorales, deux ventrales situées sous les précédentes, & la dernière auprès de l'anus. La membrane branchiostege est garnie de six rayons.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne l'île de Crète & les iles voisines.

AISSAUGUE ou ESSAUGUE. On a donné ce nom à des filets ou nappe, appellés *saines*, qui ont, au milieu de leur largeur, une espèce de sac ou de poche. Ces filets ne sont en usage que dans la Méditerranée. *Voyez* l'article Pêche dans l'Introduction.

ALBULE (l').

Mugil Albula. Lin. *Syst. nat. Pisces abdominales. Mugil. n°.* 2.

Mugil pinnâ dorsali anteriore quadriradiatâ. Ibid.

Albula Bahamensis. Catesb. *Car.* 2, *p.* 6, *t.* 6.

Mugil argenteus minor, pinnâ anteriore dorsi radiis quatuor. Brown. *Jam.* 450.

L'*Albule*, suivant Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec le Muge, autre poisson du même genre, dans lequel on ne connoit encore que ces deux espèces. La longueur de celui dont il s'agit ici est d'environ un pied. Il a les yeux grands, & les iris d'un blanc clair ; la gueule petite & dépourvue de dents.

Des deux nageoires dorsales, la première a quatre rayons & l'autre neuf. Dans le Muge, la première des mêmes nageoires a un rayon de plus que dans l'*Albule*, & cette différence est indiquée par Linnæus, pour distinguer ces deux poissons. Les nageoires pectorales ont chacune dix-sept rayons ; les ventrales en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire anale en a onze ; les trois premiers sont épineux. La queue est large, fourchue, & composée de vingt rayons. Les écailles sont grandes & d'une couleur brillante. On trouve ce poisson en abondance dans le canal de l'île de Bahama, l'une des Lucaies ; c'est, au rapport des géographes, le canal du Nouveau-Monde où l'eau de la mer a le plus de rapidité. L'*Albule* passe dans le pays pour un mets délicat.

ALÈNE (l').

Raja Oxyrinchus. Lin. *Amphib. nantes. Raja. n°.* 3.

Raja varia, tuberculis decem aculeatis in medio dorsi. Arted. *gen.* 72. *sin.* 101.

A. βοῦς Arist. *L.* 5. *c.* 5, & *l.* 6. *c.* 12.

Oppian. *L.* 1. *p.* 5, & *l.* 2. *p.* 35.

βοῦς θαλάττιος. Ælian. *L.* 1. *c.* 19. *p.* 26.

Bos Ovid. v. 94.

Plin. *L.* 9. *c.* 24.

Bos Bellula. P. Jov. c. 3. p. 16.

B. Ὀ λειόβατος. ARIST. *L.* 2. *c.* 15, *& l.* 6. *c.* 11.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 312.

Laevi-Raja. BELLON.

SALVIAN. *Fol.* 149. *a. b.*

D. Bos Bellonii, Oxyrinchus major, Rondel. ALDROV. *L.* 3. *c.* 52.

Oxyrinchus major. JONSTON. *L.* 1. *tit. c.* 3. *a.* 3. *punct.* 6. *t.* 10. *f.* 8.

Raja Oxyrinchos major, Rondel. WILLUGH. *p.* 71.

RAI. *p.* 26.

Raja Oxyrinchus major, quam aliqui Bovem antiquorum esse putant. GESNER (Germ.). *fol.* 69. *a.*

Alia Raja Oxyrinchus major, quam aliqui Bovem antiquorum esse putant. GESN. *p.* 792. 933.

Alia Raja, ὀξύῤῥυγχος. RONDEL. *L.* 12. *c.* 8. *p.* 348.

En Italie, *Mucosa* & *Bavosa*; à Marseille, *la Flossade.*

L'*Alêne*, est une espèce de Raie, qui a le corps large & plat. Son museau est étroit, très-alongé & terminé en pointe aiguë. Sa forme imite celle de l'extrêmité d'un fer de lance; les yeux sont oblongs & les iris d'un blanc bleuâtre. Il y a derrière les yeux deux trous qui communiquent jusques dans l'intérieur de la gueule. Les dents sont courtes, aiguës, serrées & disposées en quinconce. Les narines sont petites, écartées l'une de l'autre, contiguës cependant à la gueule, & recouvertes en partie par une membrane. Les ouvertures des ouies sont situées un peu au-dessous de la gueule, au nombre de cinq de part & d'autre; elles semblent disposées sur un arc d'ovale.

Le corps va en s'amincissant vers les côtés qui sont formés par deux nageoires en forme d'ailes. Les nageoires qui avoisinent l'anus sont charnues & ont à leur naissance deux prolongemens épais, charnus, alongés, composés intérieurement d'un fort cartilage, & articulés au-dessus de leur milieu.

La queue est plus courte que celle des autres poissons de ce genre. Elle est obtuse & un peu comprimée. Sa partie supérieure est chargée vers le milieu de dix tubercules environ, dont chacun porte à son sommet une épine crochue. Ces tubercules avec leurs épines représentent, selon Willughby, les aiguillons du rosier des haies, appellé *Rosa canina.* Quand le poisson a atteint un certain âge, il lui survient de nouvelles épines aux côtés de la queue. Celle-ci est terminée tantôt par une nageoire simple & tantôt par deux.

La couleur de la partie supérieure est obscure & semblable à celle de la poussière détrempée. Celle du dessous est blanchâtre & marquetée d'un grand nombre de petites lignes qui sortent de la chair même de l'animal & se terminent en points noirs à la surface de la peau. Willughby a vu un de ces poissons qui pesoit dix livres; mais il conjecture qu'il s'en trouve de beaucoup plus pesans.

La variété β, selon Artedi, n'a point d'aiguillons sur le dos, mais seulement sur la queue. Willughby dit la même chose de la variété, & il ajoute qu'elle est d'une chair plus molle & plus agréable au goût que les autres, sur-tout lorsqu'elle n'est pas vieille.

ALIGNOLLE.

C'est un filet en forme de simple nappe, qui a vingt brasses de longueur sur trois de chute. Il est fait d'un fil très-fin. On s'en sert à Frejus, à Saint-Tropez & ailleurs, depuis le mois de Novembre jusqu'en Avril, pour prendre de petits poissons.

ALOSE (l').

Clupea Alosa. LIN. *Pisces abdomin. clupea.* n°. 3.

Clupea lateribus nigro maculatis, rostro bifido. Mus. ad fr. 2. *p.* 105.

Clupea apice maxillae superioris bifido, maculis nigris utrinque. ARTED. *Gen.* 7. *sin.* 15. *spec.* 34.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 23. id.

HASSELQUIST. *Itin.* 388. id.

Ἡ Θρίσσα ARISTOT. *L.* 9. *c.* 32.

ÆLIAN. *L.* 6. *c.* 32. *p.* 357.

ATHEN. *L.* 4. *p.* 131, *& l.* 7. *p.* 328.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 10.

STRAB.

Trissa votton. L. 8. *c.* 183. *fol.* 162. *a.*

RONDEL. *L.* 7. *c.* 14. *p.* 220.

ALDROV. *L.* 4. *c.* 4. *p.* 500.

Trichis, Gallis pulchella, Alausa minor. BELLON.

GESN. (Francf.) *p.* 20.

Alosa GAZ. ARIST. *L. c.*

SALVIAN. *F.* 104.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 1. *c.* 3. *t.* 27. *f.* 3. 4.

Alosa major. CHARLET. *p.* 150. 151.

Alosa fluviatilis seu clupea. CHARLET. *p.* 160.

Alosa vel Alausa aut trissa. SCHONEV. *p.* 13. 14.

Alausa, clupea vel trissa piscis. GESN. *p.* 19. 21.

Alausa, clupea vel trissa. GESN. (Germ.) 179.

Alausa. AUSON. *v.* 127.

Figul. (Corol.) *fol.* 5. *a.*

Clupea PLIN. *L.* 9. *c.* 15.

SALVIAN. *f.* 103. *b. ad Iconem.*

WILLUGH. *p.* 227. *tab. p.* 3. *fig.* 1.

RAI. *p.* 105.

Clupea tyberina. ALDROV. *L.* 4. *c.* 4. *p.* 501.

Clupaea. JONST. *Thaum. p.* 411.

Aristot. Albert.

Murmelli.

Laccia. JOV. PAUL. *p.* 79.

Verith alias Verich. Isidor.

CUB. *L.* 3. *c.* 99. *fol.* 93. *a.*

En Afrique, *Jarrasa*; à Rome, *Lacchia* ou *Laccia*; à Venise & en Toscane, *Chipea*, *Chiepa* ou *Savalum*; à Bordeaux, *Caulac*, *Coulac* ou *Colac*; à Marseille, *Halachia*; en Allemand, *Alsen* ou *Elsen*; en Hollandois, *Meyvisch* ou

Meyfifch ; en Anglois, *Schad* ou *the Mother of Herrings* ; c'eſt-à-dire, *la Mère des Harengs*.

L'*Aloſe* a beaucoup de reſſemblance, pour la figure, avec le Hareng : elle eſt ſeulement plus large & plus applatie vers les côtés. Elle ſurpaſſe auſſi le Hareng en volume ; car elle s'accroit juſqu'à la longueur d'une coudée, ſur quatre pouces de largeur. C'eſt ce rapport de figure, joint à une différence ſenſible de grandeur, entre le Hareng & l'Aloſe, qui a fait donner à celle-ci, par les Anglois, le nom de Mère des Harengs.

La tête de l'*Aloſe* eſt d'une groſſeur médiocre, comparée au volume de ſon corps. La mâchoire inférieure eſt un peu plus longue que celle d'en haut; celle-ci eſt fendue en deux, & comme fourchue à ſon extrémité, ce qui eſt, ſuivant Linnæus & Artedi, un des principaux caractères diſtinctifs de ce poiſſon. Les yeux ſont aſſez grands & couverts de membranes lâches qui ne s'étendent que juſqu'aux iris; la couleur de celle-ci eſt argentée, avec un mêlange de bleuâtre & quelquefois de rouge-pourpre. La gueule, dont l'ouverture eſt ample, a ſa mâchoire ſupérieure garnie, ſeulement en ſes bords, de très-petites dents; mais la mâchoire inférieure en eſt abſolument dépourvue, auſſi-bien que la langue & le palais. La langue eſt petite, aiguë & noirâtre. Deux rides s'étendent depuis les yeux juſqu'à l'occiput, & dans l'intervalle qui les ſépare, on remarque, vers le milieu de la tête, de petits tubercules d'une ſubſtance molle. Le crâne eſt tranſparent.

Les ouies, au nombre de quatre de part & d'autre, ont leurs membranes garnies de huit rayons. Leurs opercules ſont tantôt d'un jaune éclatant, & tantôt d'un rouge foible. On voit, de part & d'autre, auprès des ouies, une grande tache ronde & noire, à la ſuite de laquelle ſont diſpoſées, un peu au-deſſus de la ligne des côtés, cinq, ſix & quelquefois ſept autres taches plus petites, & qui deviennent beaucoup plus ſenſibles lorſque le poiſſon a été dépouillé de ſes écailles.

Le ventre ſe termine latéralement en forme de carène aiguë. Les écailles ſont grandes, peu adhérentes, & comme aſperſées ſur leurs bords de gouttelettes noires. La ligne qui s'étend de chaque côté depuis les ouies juſqu'à l'anus, eſt compoſée d'environ quarante écailles, ſituées en recouvrement, & dont chacune ſe termine en une épine aiguë & inclinée vers la queue. La couleur du dos eſt d'un bleu-noirâtre : celle du ventre & des parties latérales eſt argentée.

La nageoire du dos, placée vers le milieu de la longueur du poiſſon, eſt formée de dix-huit ou dix-neuf rayons rameux, & d'une ſubſtance cartilagineuſe. Les nageoires pectorales ont chacune quinze rayons. Les ventrales, qui répondent par leur ſituation à la nageoire dorſale, ne ſont compoſées que de neuf rayons. La nageoire anale en a juſqu'à vingt & quelquefois plus. Toutes ces nageoires ſont petites à porportion du volume de l'*Aloſe*. La queue eſt profondément échancrée.

Artedi a ajouté à la nombreuſe ſynonimie de l'*Aloſe*, telle que nous l'avons rapportée au commencement de cet article, près de vingt autres ſynonimes, qu'il rapporte à quatre variétés de ce poiſſon. La première eſt celle qui eſt appellée *Agone* par Salviani (*fol.* 105, *b*, & 106), & *Acone* par les deux Jove (*Ben. & Paul*, *c.* 17.). La ſeconde eſt le *Sarachus* ou *Sarachinus*, de Charleton (*p.* 165.). Artedi regarde l'*Agone* comme une ſimple variété de l'*Aloſe*, & préſume que le poiſſon décrit ſous le nom de *Sarachus* par Charleton, pouvoit bien n'être autre choſe qu'un jeune poiſſon de la même eſpèce, qui n'étoit pas encore parvenu à ſon entier accroiſſement.

La troiſième variété ſe trouve encore dans Charleton, ſous le nom d'*Aloſa minor* (*p.* 151. *ligne* 2.), & dans Rai (*p.* 104.), & Willughby (*p.* 223. *Pl. p.* 1. *n°.* 1.), ſous celui d'*Harengus minor*, *ſive Pilchardus*. C'eſt le Pilchard des Anglois. La deſcription que Willughby fait de ce poiſſon a beaucoup de rapport avec celle de l'*Aloſe*. Il dit qu'il a deux taches noires auprès de l'angle ſupérieur des ouies, ce qui convient à l'*Aloſe*, & il ajoute que dans quelques individus, on remarque quatre ou cinq autres taches diſpoſées ſur une ligne droite, en allant vers la queue, ce qui eſt encore un des caractères de l'*Aloſe*. Tout le reſte de la deſcription convient également à l'*Aloſe*, excepté que le Pilchard, ſelon Willughby, eſt abſolument dépourvu de dents, au lieu que l'Aloſe a ſa mâchoire ſupérieure dentelée. Mais comme cet auteur ne donne que neuf pouces de longueur au poiſſon dont il s'agit, tandis que l'*Aloſe* a une coudée, on peut préſumer que le Pilchard eſt une petite *Aloſe*, dans laquelle les dents ne ſont pas encore aſſez ſenſibles pour être obſervées.

Artedi rapporte à la quatrième variété les poiſſons déſignés pour la nomenclature ſuivante.

Sardina. Columell. L. 8. *c.* 17.

RONDEL. *L.* 7. *c.* 12. *p.* 217. 218.

GESNER. *p.* 822. *pro.* 842. & 890. & (Germ.) 2. *b.* 3. *a.*

WILLUGH. *p.* 224.

RAI. *p.* 104.

Sarda vel Sardina. SCHONEV. *p.* 66.

Sarda ſeu Sardinia. JONST. *L.* 1. *tit. c.* 1. *a.* 20. *t.* 20. *f.* 3.

Sarda Flandrica minor. ALDROV. *L.* 2. *c.* 38. *p.* 221.

Les Anglois donnent au poiſſon qui appartient à cette variété, le nom de Sinal-Pilchard, & Willughby penſe qu'il ne diffère du Pilchard décrit ci-deſſus, qu'en ce qu'il prend moins d'accroiſſement, ce que cet auteur attribue à la différence des lieux où ſe trouvent ces deux poiſſons; l'Océan, où vit le Pilchard, étant plus propre à favoriſer ſon développement, que ne l'eſt la Méditerranée

par rapport à l'autre poisson, qui se tient constamment dans cette mer.

On vend à Paris, dans le printemps, sous le nom de *Pucelle*, un poisson peu estimé, qu'on regarde assez communément comme une petite *Alose*. C'est celui qui est désigné à la tête de cet article, sous la phrase, *Trichis*, *Gallis Pulchella*, *Alausa minor* Bellonii. On le pêche dans plusieurs rivières, contre le courant de l'eau, & principalement dans la Loire. Le même poisson est appelé *Feinte* en plusieurs endroits de la France; *Convers* à Angers; *Converos* à Saumur, & *Guatte* à Bayonne.

L'*Alose* étoit connue des anciens. Les Grecs l'appelloient *Thrissa*, comme qui diroit *poisson plein de cheveux*, à cause de la multitude de petites arrêtes que l'on trouve dans le corps de l'*Alose*. On ne doit pas conclure que le *Clupea* de Pline n'est point la véritable *Alose*, de ce que cet auteur l'appelle *un très-petit poisson*, *piscis minimùs*, (*Hist. Nat. l. 9. c. 15.*); car il n'en parle en cet endroit que par comparaison avec d'autres poissons d'un volume très-considérable. Les anciens faisoient peu de cas de l'*Alose*, & Ausonne rapporte que de son temps elle n'étoit en usage que parmi le petit peuple. Cependant on la voit aujourd'hui sur les tables les plus délicatement servies. Sa chair est tendre, nourrissante & agréable au goût. Seulement elle perd de sa grâce, par la grande quantité d'arrêtes dont elle est remplie. Il est vrai encore que sa bonté dépend beaucoup du temps où on la pêche. Il faut qu'elle ait séjourné quelque temps dans l'eau douce; car au sortir de la mer elle est maigre, sèche, & d'un mauvais goût; mais quand elle a séjourné dans les rivières, en remontant contre leur cours, elle devient grasse, charnue, & d'une saveur agréable; & telle est probablement la cause de la différence entre la Pucelle qu'on estime peu, parce qu'on la pêche trop-tôt, & l'*Alose* qui a pris de l'accroissement dans les rivières.

Tous les auteurs ne sont cependant pas d'accord sur cette propriété qu'ont les eaux douces de donner une bonne qualité à la chair de l'*Alose*. Selon Willughby, les *Aloses* entrent au mois de Mars & d'Avril, dans la Saverne (rivière d'Angleterre). Alors elles sont grasses & pleines d'œufs; mais au mois de Mai elles retournent à la mer, maigres & vuides. On lit dans un Ouvrage de L. Baltner, cité par le même Auteur, que les *Aloses* entrent au mois d'Avril dans le Rhin, & qu'alors elles sont exquises, avant d'avoir jetté leurs œufs, ce qu'elles font au mois de Mai; qu'on les voit, dans ce temps, nager par grandes troupes à fleur d'eau, en montrant leurs nageoires dorsales, & en faisant entendre un bruit sourd, semblable aux cris des Pourceaux; il ajoute qu'elles restent dans le Rhin jusqu'au mois de Juillet.

Rondelet dit au contraire, que les *Aloses* s'engraissent dans les eaux douces, qui donnent un bon goût à leur chair; & que plus on les prend loin de la mer, plus elles sont délicates. Selon Paul Jove, les *Aloses* entrent dans le Tybre au premier printemps; mais alors elles sont maigres, & d'une saveur peu agréable, à cause de la salure de la mer qui les rend sèches, au lieu que dans les eaux du Tybre, elles s'engraissent considérablement; & dès le commencement de l'été, elles retournent à la mer, en sorte qu'elles paroissent très-rarement pendant le reste de l'année. On voit par les différens passages que nous venons de citer, que l'époque de l'entrée des *Aloses* dans les fleuves, ainsi que le temps de leur fraie, varient suivant les lieux. Il se peut que l'influence du climat produise aussi des différences relativement au terme où la chair de ce poisson est dans son point de perfection.

Albert le Grand dit que les *Aloses* viennent en foule au son des cloches, des tambours, des trompettes & des sonnettes, & que les Pêcheurs, profitant de cette observation pour leur présenter un appât du même genre, attachent des grelots à une corde qui flotte sur l'eau, & attirent ainsi ces poissons dans leurs filets. Ce fait se trouve confirmé par le témoignage de Rondelet. J'étois, dit-il, dans la petite ville de Maringue, & tandis que je me promenois sur les bords de l'Allier, j'y vis des *Aloses* accourrir & sauter au son du violon, ce qui étoit encore plus sensible pendant la nuit. Si ces faits sont vrais, il n'en faut pas conclure, avec Willughby, que les poissons entendent; mais seulement que l'impression des sons leur est communiquée par l'intermède de quelque agent, & il reste encore à décider de quelle nature est cet agent, ce qui est essentiel pour sçavoir si le poisson est réellement doué de l'organe de l'ouie.

Suivant M. Duhamel (*Traité des Pêches*, *IIe Partie*, *sect. 3. pag. 328.*), les *Aloses* que l'on pêche à l'embouchure de la Seine, sont ordinairement grasses & de bon goût, parce qu'elles y trouvent quantité de petits poissons, particulièrement des Éperlans, qui sont pour elles une excellente nourriture; mais on estime plus celles que l'on prend en remontant la Seine, que celles qu'on prend vers la mer. Cette pêche commence en Février ou en Mars, & finit en Mai. Les plus fortes *Aloses* qu'elle fournisse, ont deux pieds de longueur, & pèsent huit à dix livres.

Outre les *Aloses* que l'on trouve dans les parcs construits au bord de l'eau, on en prend avec des Saines, que l'on nomme *Alosières*, & qui ont soixante à quatre-vingt brasses de longueur; les ouvertures des mailles sont d'environ deux pouces & demi en carré. On emploie aussi, pour la pêche des *Aloses*, des tremaux faits de fil très-fin, que l'on tend ordinairement près de la surface de l'eau, & quelquefois à une certaine profondeur, selon celle où le poisson lui-même se tient.

M. Duhamel dit qu'il ne connoit point de rivière en France où l'on prenne autant d'*Aloses*, que

dans la Loire. On se sert à cet effet de filets en tremaux, que les Pêcheurs trainent en bateaux pendant toute la nuit, & qu'ils relèvent quand le jour paroit. On emploie aussi, pour la même pêche, des Saines lestées & flottées, qui ont six pieds de chûte, & jusqu'à quatre-vingt brasses de longueur, plus ou moins, suivant l'étendue de la nappe d'eau. Elles n'ont point de manche ou de poche au milieu, comme en ont les Essangues de Provence, mais le milieu du filet a beaucoup plus de chûte que les extrémités. La saison la plus favorable pour la pêche de l'*Alose* dans la Loire, est depuis la fin de Mars, jusqu'à la mi-Juin; & l'on regarde à Nantes comme un poste avantageux, l'espace compris depuis la distance de quatre lieues au-dessus de la ville, jusqu'à quatre lieues au-dessous.

On prend beaucoup d'*Aloses* depuis le mois de Février jusqu'en Juin, dans les grandes rivières de la Guyenne; dès le mois de Mai elles commencent à maigrir, & au mois de Juin on en trouve beaucoup de mortes au bord des rivières. On emploie pour cette pêche, des Saines, des Bregins & des Nasses, suivant les lieux.

Nous avons dit que les Pêcheurs de la Loire trainoient leurs filets pendant la nuit, pour la pêche des *Aloses*, qui en est beaucoup plus abondante, parce que les eaux de cette rivière étant souvent fort claires, l'aspect des Pêcheurs & de leurs divers mouvemens effrayeroit & feroit fuir le poisson pendant le jour. Quoique la pêche de nuit soit aussi regardée comme la meilleure dans les rivières de Bordeaux & de Bayonne, on y pêche néanmoins jour & nuit, parce que les eaux de ces rivières sont rarement aussi limpides que celles de la Loire.

On prenoit autrefois beaucoup d'*Aloses* dans l'écluse ronde du canal qui établit la communication entre la Méditerranée & l'Océan. Après les avoir fait passer dans ce canal avec l'eau salée de la mer, on y introduisoit de l'eau douce qui venoit de la rivière.

Les *Aloses* naturellement portées à remonter les courants & à passer dans les eaux douces, s'attroupoient dans l'endroit où se faisoit la chûte de ces eaux, & où les Pêcheurs les prenoient avec de grands Truibles nommés *Salabres*. Cette pêche réussit toujours mieux le soir que le matin, principalement quand le temps menace de quelqu'orage. On a quelquefois pris plus de trois cens *Aloses* en cinq heures de temps; mais les prises les plus ordinaires ne sont que d'environ quarante *Aloses*. Cette pêche est maintenant peu pratiquée, apparemment parce qu'on s'est apperçu qu'elle interrompoit la navigation. *Voyez* dans l'introduction, au mot *pêche*, la description des différentes espèces de filets dont nous avons parlé dans cet article.

ALOSIER. *Voyez* VERVEUX.

ALVIER. On appelle ainsi de petits étangs, dans lesquels on nourrit de l'alvin, c'est-à-dire, de jeunes carpes destinées à peupler les grands étangs.

ALVIN. *Voyez* ALVIER.

ALVINIÈRE. *Voyez* ALVIER.

AMAIRADE ou ARMAILLADE. Espèce de filet qui a beaucoup de rapport avec les demi-folles, & dont on fait usage en Languedoc.



AMIES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

SECOND GENRE.

AMIE.

AMIA. Linnæi.

Les os de la tête paroissent être à nu.

ESPÈCE.

1 La Tête nue.



AMIE. (l').

Scomber Amia. LIN. *Pisces Thorac. Scomber.* n°. 9.

Scomber pinnulis unitis, radio ultimo dorsalis posterioris longiore. Ibid.

Scomber dorso dipterygio, ossiculo ultimo primæ secundæ dorsalis prælongo. ARTED. *Gen.* 31. *Synon.* 57.

Η Αμια. ARIST. *L.* 2. *c.* 15. *& l.* 4. *c.* 17. *& l.* 8. *c.* 2. 13. 19. *& l.* 9. *c.* 37.

ŒLIAN. *L.* 16. *c.* 12.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. *& l.* 2. *p.* 59.

ATHEN. *L.* 4. *p.* 135. *& l.* 7. *p.* 277. *ex Aristot.*

Τεύκτης. ÆLIAN. *L.* 1. *c* 5. *p.* 9.

Γλαυκὸς. ARIST. *L.* 2. *c.* 17. *& l.* 8. *c.* 13. 15. 30.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 295. 296.

Amia. PLIN. *L.* 9. *c.* 15.

RONDEL. *L.* 8. *c.* 9. *p.* 238.

GESNER. *p.* 37 (Germ.). *fol.* 59. *b.* 60.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 20. *p.* 327.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 2. *a.* 2. *t.* 3. *f.* 6.

SALVIAN. *fol.* 121. 122.

Amia Salviano WILLUGH. *p.* 296. *Tab. S.* 17.

Hamia. ISIDOR.

Cub. L. 3. *c.* 43. *fol.* 80. *b.*

Gaz. ARIST. *L. c.*

Lechia P. JOV. *C.* 7. *p.* 57.

Glacus. Ovid. Hal. v. 117.

PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

ISIDOR.

Auctor.

Cub. L. 3. *c.* 38. 39. *fol.* 79. 80.

RONDELET. *L.* 8. *c.* 16. *p.* 303.

RAI. *p.* 93.

Glaucus veterum. JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1, *a.* 5. *t.* 1. *f.* 11.

Glacus major. CHARLET. *p.* 123.

Glacus major hexacentrus). GESN. *p* 388.

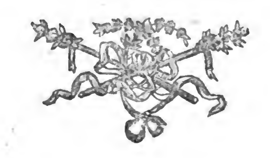
Glaucus major seu prima species. GESN. (Germ.) *fol.* 62. *a.*

A Rome & à Livourne *Leccia.*

L'*Amie* a de la ressemblance avec le Saumon, par la forme de son corps qui est épais, alongé & quarré vers son extrémité. Elle a la gueule assez petite, les mâchoires hérissées d'une multitude de petites dents, la langue large, rude sur les côtés, & traversée dans sa longueur par un os également âpre au toucher. Le haut du palais est aussi chargé de petites aspérités disposées en forme de quarré; d'autres aspérités semblables, mais disposées sur une surface ovale-oblongue, garnissent les parties latérales, & sur le fond on remarque deux tubercules dont la surface présente les mêmes inégalités. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris d'une couleur blanche, mais obscurcie par un cercle brun qui avoisine la prunelle. Le dos est d'un bleu sombre avec une légère teinte de rouge pourpre. Les côtés ont la même teinte, mais plus décidée.

Les nageoires pectorales sont petites à proportion du volume de ce poisson; chacune est composée de vingt rayons. Les nageoires ventrales, situées un peu au-delà des précédentes, ont six rayons. Il y a deux nageoires dorsales, dont la couleur est la même que celle du dos. L'une située à une petite distance de la tête, est garnie d'environ sept rayons epineux qui tous sont tournés vers la queue. L'autre commence vers le centre de gravité du poisson, & se termine près de la queue. Elle est élevée à sa naissance; vers le troisième ou quatrième rayon, elle s'abaisse brusquement, & continue de diminuer en hauteur jusqu'au dixième rayon, passé lequel elle reste uniforme jusqu'au trente-quatrième & dernier rayon qui s'élève au-dessus des précédents. La nageoire anale présente les mêmes différences dans sa hauteur, & selon le même ordre. Elle est composée de vingt-un rayons dont les extrêmités sont blanches. La queue est profondément enchancrée. Quant à la grandeur de ce poisson, Rondelet dit avoir vu des individus qui avoient jusqu'à trois pieds & demi de long. L'*Amie* se trouve dans la Méditerranée, & plus particulièrement dans la partie qui baigne la Toscane.

AMMODYTE. *Voyez* APPAT DE VASE.



AMMODYTES. (Poissons.)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

CINQUIEME GENRE.

AMMODYTE.

AMMODYTES. Linnæi.

Le museau effilé, le corps couvert d'écailles disposées en cercles.

ESPÈCE.

1 L'APPAT DE VASE.



AMPHIBIES. (Poiſſons) Il y a des poiſſons qui reſtent quelque-temps hors de l'eau. Les Anguilles, quelques eſpeces de Silures, &c. en ſortent pour ſe gliſſer entre des herbes fraiches & humides.

Les poiſſons volants ſe ſoutiennent en l'air juſqu'à ce que les grandes nageoires qui leur ſervent d'ailes, étant deſſéchées, ne puiſſent plus les ſoutenir. Mais ces poiſſons ne ſortent de l'eau que pour chercher quelque nourriture, ou pour fuir d'autres poiſſons qui ſont ſur le point de les dévorer.

On tranſporte des Carpots du Rhin depuis Strasbourg juſqu'à Paris; on peut même les reporter tout de ſuite à Strasbourg ſans qu'ils meurent, ſi on les tient entre des herbes fraiches, & ſi l'on met un petit morceau de pomme ou de bois dans les ouvertures des ouies pour empêcher qu'elles ne ſe ferment & ne ſe colent de manière que le poiſſon ne puiſſe plus les ouvrir & ne meure ſuffoqué.

On engraiſſe des carpes en les tenant ſuſpendues la tête en haut dans de la mouſſe que l'on a ſoin d'humecter.

Mais ces Carpots & ces Carpes ſont dans un état qui ne leur eſt pas naturel, & dans lequel on ne les fait ſubſiſter que par artifice. Aucun de ces poiſſons n'eſt vraiment *amphibie*.

Linnæus a réuni les poiſſons cartilagineux avec les animaux quadrupèdes ovipares & les Serpents dans une même claſſe, ſous la dénomination d'*Amphibies*. Les poiſſons y ſont diſtingués des autres comme des *Amphibies* qui nagent, *Amphibia nantes*. J'ai été obligé de ſupprimer cette claſſe dans l'Encyclopédie méthodique, & de réunir les poiſſons cartilagineux aux autres poiſſons. Linnæus ne les avoit ſéparés que parce qu'il croyoit qu'ils avoient des poumons & des ouies; mais c'étoit une erreur que j'ai détruite dans l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des quadrupèdes ovipares. *Voyez l'Hiſtoire Nat. de l'Encycl. méthod. Tom. II. Part. II. pag.* 548 & 549.

AMORCE. C'eſt le nom que l'on donne aux vers, aux inſectes, & en général à tout ce dont on ſe ſert pour attirer les poiſſons, & les engager à mordre à l'hameçon. *Voyez* dans l'Introduction l'article général des PÊCHES.

ANCHOIS. (l') Eſpece de Clupe.

Clupea Encraſicolus. LIN. *Piſces abdom. Clupea. n°.* 4.

Clupea maxillâ ſuperiore longiore. Ibid.

ARTEDI, *Gen.* 7. 17. Ibid.

Ο Ἐγκρασιχολος. ARISTOT. *L.* 6. *c.* 15.

ATHEN. *L.* 4. *p.* 148. & *L.* 7. *p.* 285. 300.

Ἐγγραύλεις vel Ἐγκρασίχολοι. ÆLIAN. *L.* 8. *c.* 18. *p.* 497.

Λυκόστομοι. ÆLIAN. *L.* 8. *c.* 18. *p.* 497.

Halecula. BELLON.

Engraulis. WOTTON. *L.* 3. *c.* 182. *fol.* 161. 6.

Encraſicoli. RONDEL. *L.* 7. *c.* 4. *p.* 211.

Encraſicholi, quos alii Engraules, alii Lycoſtomas appellant. GESN. (Francf.) *p.* 68 & 78.

Encraſicholus, GESN. (Germ.) *fol.* 1. *b.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 33. *p.* 214.

JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 18. *t.* 19. *f.* 13.

CHARLETON. *p.* 144.

WILLUGH. *p.* 225. *tab. p.* 2. *fig.* 2.

RAI. *p.* 107.

En Anglois, en Suedois, &c. *Anchovies.*

L'*Anchois* eſt beaucoup plus connu par l'uſage que l'on en fait pour l'aſſaiſonnement, que par ſa forme, qu'on eſt rarement à portée d'obſerver, parce qu'elle ſe trouve denaturée par les préparations que l'on fait ſubir à ce poiſſon, avant de nous l'envoyer. Sa longueur ordinaire eſt d'un doigt, & s'étend quelquefois juſqu'à une palme & même au-delà. Sa groſſeur eſt égale à celle du pouce de la main. Il a le corps plus épais que le hareng, dépourvu d'écailles, & remarquable par une tranſparence qui n'eſt interrompue qu'à l'endroit de l'épine. Le dos eſt d'une couleur brune ou cendrée, avec un mêlange de verd; celle du ventre eſt argentée. Les mâchoires ſont luiſantes & ont une teinte de rouge. Le muſeau eſt terminé en pointe. La mâchoire ſupérieure dépaſſe de beaucoup l'inférieure, ce que Linnæus & Artedi donnent pour le principal caractere ſpécifique de l'*Anchois*. L'ouverture de la gueule eſt d'une grandeur déméſurée par proportion au volume de ce poiſſon. Il en faut dire autant des ouvertures des ouies. Les yeux, qui ont pareillement un diamètre conſidérable, à raiſon des autres dimenſions de l'*Anchois*, ſont recouverts d'une peau lâche. Leurs iris ſont argentées.

La nageoire du dos eſt garnie de quinze rayons. Les nageoires pectorales en ont chacune quatorze. Les ventrales, ſituées au-delà des précédentes, en allant vers la queue, n'ont chacune que ſept rayons. On en compte dix-ſept à la nageoire anale. La queue eſt évidée en forme de fourche.

L'*Anchois* eſt commun dans les parties de la Méditerranée qui baignent les côtes de Veniſe, de Gênes & de Rome. On ſale ce poiſſon, & on l'envoie dans de petits barils. Mais avant de l'apprêter, on a ſoin d'ôter la tête que l'on dit être d'un goût très-amer, ce qui a fait donner à ce poiſſon, par les anciens, le nom d'*Encraſicholus*, c'eſt-à-dire, *qui a du fiel dans la tête.*

Comme les *Anchois* ſe diſſolvent aiſément dans preſque toutes les liqueurs que l'on expoſe ſur le feu, on fait avec ce poiſſon une ſaumure propre à relever la ſaveur des mets qu'elle accompagne. (WILLUGHBY.)

ANCHORAGO. *Voyez* BÉCARD.

ANDANA. Sorte de pêche que les Eſpagnols font avec des naſſes. *Voyez*, pour l'explication de ce dernier terme, l'article général des PÊCHES dans l'Introduction.

ANGE. (l'). Eſpèce de chien de mer.

Squalus Squatina. LIN. *Amphib. Nantes. Squalus. n°.* 4.
Squalus pinnâ anali nullâ, caudæ duabus, ore terminali, naribus cirrosis. ibid.
Squalus pinnâ ani carens, ore in apice capitis. ARTEDI. *Gen.* 67. *n.* 6. *Syn.* 95.
Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 49.
Squalus capite plagioplateo lato, ore in apice capitis, naribus cirrosis. GRON. *Zooph.* 151.
Ῥίνη. ARIST. *L.* 2. *c.* 15. *& l.* 5. *c.* 5. 10. 11. *& l.* 6. *c.* 10. 11. *& l.* 9. *c.* 37. *& part. l.* 4. *c.* 12.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 319.
APPIAN. *L.* 1. *p.* 15.
Rhina, quæ Squotus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.
Squatus. ISIDOR. *L.* 12. *c.* 6.
Squatina. PLIN. *L.* 9. *c.* 12. 24. 42. 51. *& l.* 32. *c.* 9. *Auctor.*
Cub. L. 3. *c.* 83. *fol.* 89. *b.*
GAZ. ARIST. *L. c.*
P. JOV. *c.* 29. *p.* 101.
BELLON. 78.
RONDEL. *L.* 12. *c.* 21. *p.* 367.
SALVIAN. *Fol.* 151. *a.* 152.
GESNER. *p.* 899.
ALDROV. *L.* 3. *c.* 66. *p.* 472.
JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 10. *t.* 11. *fr.* 7.
CHARLET. *p.* 131.
Squatina, Græcis Ῥίνη. WILLUGH. 11. 7. *Tob. D.* 3.
ROY. *p.* 26.
Squatina seu angelus marinus. GESN. (Germ.) *fol.* 65. *b.*
Squamis Albert ?
Cub. L. 3. *c.* 86. *fol.* 90. *b.*
A Gênes, *Pesce angelo;* en Angleterre, *The monk* ou *Angel-Fisch.*

Ce poisson a le corps très-comprimé. Sa forme semble tenir le milieu entre celle des Chiens de mer & celle des Raies. Il prend un accroissement considérable. Willughby cite un individu qui pesoit soixante livres, & Rondelet assure qu'il s'en trouve qui sont de la grandeur d'un homme, & qu'il en a vu un qui pesoit cent soixante livres.

La tête est applatie, & son bord antérieur arrondi. La gueule est large & située à l'extrêmité de la tête, & non pas au-dessous du museau, comme dans les autres poissons cartilagineux. Les dents sont disposées sur trois rangs, & laissent dans l'angle des mâchoires un espace libre pour le jeu de la langue qui est large & terminée en pointe aigue. Les narines sont spacieuses & placées à l'extrêmité de la lèvre supérieure. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & situés sur la partie supérieure de la tête & assez près de la gueule. Leur regard est tourné de côté. Autour des yeux & des narines, on voit quelques tubercules épineux; derrière les yeux sont deux ouvertures arrondies qui communiquent jusques dans la gueule. Les ouies sont disposées comme dans les autres Chiens de mer, & garnies intérieurement de prolongemens charnus, d'un beau rouge, & imitant, par leur disposition, les dents d'un peigne. Ce poisson a deux de ses nageoires, qui, par leur forme & leur disposition, ressemblent à des ailes, ce qui lui a fait donner le nom d'*Ange*. Les bords extérieurs de ces nageoires sont garnis, vers leurs angles les plus éloignés du corps, de plusieurs épines courtes, aigues & recourbées. Il y a deux autres nageoires situées vers l'anus, & qui ont de semblables épines vers leur bord supérieur. La ligne du milieu du dos est toute hérissée d'aspérités. Sur cette ligne s'élevent deux nageoires, au-delà de l'endroit qui répond à l'anus; la nageoire antérieure est aussi éloignée de l'autre, que celle-ci l'est de l'extrémité de la queue. Cette derniere partie imite à peu près la forme d'une pince.

Le dos & les côtés de ce poisson ont une couleur cendrée obscure. Celle du ventre est blanchâtre. La peau est toute enduite d'une liqueur visqueuse; elle est très-rude, & l'on s'en sert pour polir le bois & l'ivoire. On en garnit aussi les poignées des épées. Les Turcs & les barbares qui habitent le long des côtes, font, avec cette peau, de très-belles guaines de couteaux & de cimeterres. La chair de ce poisson est dure & d'un goût désagréable. On le trouve dans le golphe de Venise, dans la mer de Toscane, & dans celle qui baigne le comté de Cornouaille en Angleterre.

ANGE. On a donné aussi ce nom au Zèbre. *Voyez* ce mot.

ANGUILLARD. (l') Espece de Gobie.
Gobius Anguillaris. LIN. *Pisces thoracici. Gobius. n°.* 8.
Gobius pinnâ dorsali unicâ. ibid.

L'*Anguillard* est une espèce de Goujon qui a quelques rapports avec l'Anguille par sa forme épaisse & arondie, & par l'onctuosité qui rend sa surface glissante. Sa peau est un peu diaphane, en sorte que l'on apperçoit les veines à travers. Sa gueule est comme émoussée, & laisse voir les dents à découvert. Il n'a qu'une seule nageoire sur le dos, ce qui est, selon Linnæus, son principal caractère distinctif. Cette nageoire, ainsi que la nageoire anale, se prolongent sur la queue. Les nageoires pectorales sont très-petites & d'une forme arrondie. Toutes les nageoires sont d'une couleur rouge. On trouve ce poisson dans la Chine. (LIN. ibid.)

ANGUILLE. (l.) Espèce de Murène.
Muræna Anguilla. LIN. *Pisces Apodes. Muræna. n°.* 4.
Muræna maxillâ inferiore longiore, corpore unicolore. ibid. Fn. Suec. 301.
Muræna unicolor, maxillâ inferiore longiore. ARTED. *gen.* 24. *Spec.* 66. *Syn.* 39.
Ἡ Ἔγχελυ. HOMER. *Iliad. L.* 21.
ARIST. *L.* 5. *c.* 5. & *L.* 2. *c.* 13. 15. 17. *& L.* 4. *c.* 811. *& L.* 6. *c.* 13. 16. *& L.* 8. *c.* 2. *Part. L.* 4. *c.* 12.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 297. 298. 299.

Ælian. *L.* 14. *c.* 8. p. 809.
Oppian. *Hal. Lib.* 1. *p.* 6. 19.
Anguilla. Plaut. *Pseud.*
Varro. *L.* 4. *Ling. lat.*
Juvenalis.
Plinii. *L.* 9. *c.* 20. 21. 22. 51. *& L.* 32. *c.* 2.
S. Ambros. Hexaem. L. 5. *c.* 2. *p.* 52.
Macrob. Satur. L. 3. *c.* 15.
Isid.
Auctor.
Hildegard. *L.* 4. *p.* 1. *c.* 24. *p.* 92.
Cuba. *L.* 3. *c.* 2. *f.* 71. *a.*
P. Jov. *C.* 33. *p.* 106.
C. Figul. *Fol.* 6. *a.*
Wotton. *L.* 8. *c.* 166. *f.* 14. 8. *a.*
Bellon.
Rondel. *Part.* 2. *p.* 198.
Salvian. *Fol.* 64. *a.* 66. *&c.*
Gesner. *P.* 40. & (Germ.) *fol.* 177. *b.*
Schonev. *p.* 14.
Aldrov. *L.* 4. *c* 14. *p.* 544.
Jonston. *L.* 2. *tit.* 2. *c.* 4. *p.* 114. *t.* 24. *f.* 7. *Thaum. p.* 409.
Charlet. *p.* 153.
Willugh. *p.* 109. *Tab. G.* 5.
Rai. *p.* 37.
Roberg. *Pisc. p.* 4.

En Suédois, *Al*; en Allemand, *Ahl.* En Anglois, Eel.

L'*Anguille* est d'une forme alongée, à peu près cylindrique, excepté vers la queue, où elle est plus mince, & sensiblement comprimée par les côtés. Tout son corps est enduit d'une liqueur visqueuse qui le rend glissant; elle a des écailles visibles, même lorsque la peau est fraiche, quoiqu'Artedi ait prétendu qu'elles ne paroissoient que sur des peaux desséchées. La peau de ce poisson se détache facilement de la chair. Elle est marquée de deux lignes qui s'étendent sur le milieu des côtés. Le dos est brun, les parties latérales sont d'un blanc bleuâtre, & le ventre d'un blanc plus décidé. Salviani observe que les *Anguilles* qui habitent une eau pure & courante ont le ventre plus blanc & plus argenté que les autres. Les Anglois les appellent *Anguilles argentées*, & les regardent comme celles qui fournissent l'aliment le plus sain.

L'*Anguille* a la gueule médiocrement fendue, hérissée intérieurement de très-petites dents, le palais garni de trois osselets dentés, la langue recouverte d'une peau molle, composée à l'intérieur d'une substance dure & osseuse, & chargée supérieurement de deux petites glandes rouges, qui ont la figure d'un rein. La mâchoire supérieure est un peu plus alongée que l'inférieure, & porte à son extrêmité deux barbillons courts, que Willughby paroit avoir observés le premier. Les narines sont rondes & situées auprès des yeux. La couleur des iris est blanche. Les ouies, au nombre de quatre de part & d'autre, sont petites, recouvertes d'une peau, sans autre ouverture pour recevoir l'eau, que deux petites fentes situées auprès des deux nageoires pectorales. Ce poisson a une troisième nageoire, d'une substance membraneuse, qui commence à l'anus, fait le tour de la queue, & se termine au-delà du milieu de la longueur du dos. La facilité qu'à l'*Anguille* de frapper l'eau en repliant son corps par des mouvemens tortueux, supplée au défaut des autres nageoires. L'anus est situé un peu plus près de la tête que du bout de la queue.

Aldrovande distingue deux espéces d'*Anguilles*, une grande & une petite. La première, qui est la plus estimée, a, selon cet Auteur, la tête plus courte, plus épaisse & plus large que l'autre. Sa couleur est rousse; elle se tient au fond de l'eau; & quand cet élément lui manque, elle se cache dans le limon. L'autre espèce a la tête plus longue & plus pointue. Gesner dit, en parlant de cette dernière, qu'elle est fort avide des cadavres que l'on a jettés dans l'eau, & qu'elle a le dessous de la poitrine d'une couleur qui tire un peu sur le jaune. En Languedoc on donne le nom de Margaignons aux *Anguilles* dont Aldrovande a fait sa première espèce, & on les y regarde comme les mâles. Celles de la seconde espèce, que l'on croit être les femelles, sont appellées *Anguilles fines.* Willughby pense, avec raison, que les différences dont nous venons de parler sont produites uniquement par la diversité des lieux, de la nourriture & des autres accidens semblables.

On a cru que l'*Anguille* ne vivoit que d'eau; la vérité est qu'elle se nourrit d'herbes, de racines, & sur-tout de vers de terre, de petits poissons, de limaces, &c. Selon Rondelet, toute *Anguille* nait dans l'eau douce, & c'est le seul des poissons de ce genre qui entre dans la mer, ou dans les étangs qui tirent leur origine de la mer. Elle vit d'ailleurs dans les rivières & dans les étangs d'eau douce. Au reste, quoique les *Anguilles* aient toujours l'eau douce pour élément natal, elles ne laissent pas de passer dans les lacs amers ou salés, dans des marais sulphureux, & qui sentent l'alun; quelquefois même elles se glissent dans les fontaines, les puits, les citernes & les étangs d'eau salée; elles y vivent long-temps, y croissent & s'y engraissent. Au contraire, elles entrent rarement dans la mer qui a donné naissance à ces étangs; & quand une fois elles y sont entrées, elles maigrissent & périssent bientôt, suivant le témoignage des Pêcheurs.

Le même Rondelet fait mention de l'étang de Lates, en Languedoc, dans lequel les *Anguilles* parviennent à la longueur de trois ou quatre coudées. Aldrovande dit, qu'en Italie, on en prend quelquefois qui pèsent jusqu'à vingt livres, & on prétend qu'il y en a dans le Gange qui ont trente pieds de longueur.

Comme les *Anguilles* ont les ouies étroites & recouvertes d'une peau, elles sont aisément suffoquées dans les eaux troubles ou agitées par les vents, & dans celles qui se débordent; mais elles peuvent vivre assez long-temps hors de l'eau,

même jusqu'à cinq ou six jours, à ce qu'on assure; pourvu que le vent soit au nord. Elles se plaisent dans l'eau douce, pure & claire; aussi les Pêcheurs choisissent-ils pour les prendre, le temps où les rivières ont été troublées par les pluies, ou bien ils troublent l'eau exprès; de-là est venu le proverbe, *pêcher en eau trouble*, pour désigner ceux qui s'enrichissent en profitant des malheurs d'autrui, des dissentions & du désordre des familles.

Les *Anguilles* demandent encore une grande quantité d'eau; autrement elles meurent, comme cela arrive à plusieurs autres poissons. On prétend qu'elles ne peuvent supporter aucun changement considérable; & que si on les met en été dans une eau plus chaude que celle où elles étoient auparavant, elles périssent sur le champ.

Il arrive quelquefois aux *Anguilles* de quitter leur élément ordinaire; M. Mosely en a vu se traîner dans les prairies, comme autant de serpents, & passer d'un fossé dans un autre. Il soupçonne que ce n'étoit pas seulement pour changer de demeure, mais aussi pour attraper les limaçons qui étoient cachés dans l'herbe. En 1125, il y eut une si forte gelée, que les *Anguilles* furent forcées d'abandonner l'eau, & se retirèrent dans les prairies, où le froid les fit toutes périr.

Selon Albert le Grand, il n'y a point d'*Anguilles* dans le Danube, ni dans les autres rivières qui s'y déchargent, & si l'on y en met, elles y meurent. « L'Allemagne, dit Nauclerus, est arrosée de tous côtés par différens fleuves, dont les eaux entrent dans le Rhin ou dans le Danube, & on a fait cette observation singulière, que parmi ces fleuves, qui ont, en plusieurs endroits, une source commune, ceux qui se déchargent dans le Danube ne nourrissent point d'*Anguilles*, tandis qu'on en trouve dans ceux dont les eaux vont se mêler avec celles du Rhin. »

On prétend que les orages causent aux *Anguilles* une violente agitation & une espèce d'étouffement, & qu'alors on les voit s'élever du fond de l'eau à la surface pour y respirer. Elles cherchent leur vie de préférence pendant la nuit, & se tiennent profondément cachées durant le jour.

L'*Anguille* a la vie fort dure; son corps écorché & coupé par morceaux, remue & palpite pendant un certain temps, mais sur-tout son cœur. Ce poisson vit, pour l'ordinaire, sept à huit ans.

Quant à la génération des *Anguilles*, c'est une question qui a fort exercé les Sçavans, & sur laquelle les sentimens ont été partagés. Aristote (*De Hist. animal. L.* VI. *c.* 14. *id. l.* IV. *c.* 11.) assure qu'il n'a trouvé dans les *Anguilles* qu'il a disséquées, aucune des parties qui distinguent les sexes, d'où il conclut que ce poisson ne peut se reproduire, ni par accouplement, ni par le moyen des œufs. Il pense que l'*Anguille* naît du limon qui a fermenté sur les bords des étangs & des rivières. Ces conjectures ne coutoient rien dans un temps où l'on étoit persuadé que plusieurs espèces d'animaux étoient le produit de la putréfaction; mais les découvertes modernes ont fait voir que les *Anguilles* avoient toutes les parties sexuelles comme les autres poissons, & que leur reproduction étoit soumise aux mêmes loix; cependant nous allons rapporter différentes opinions à ce sujet.

On a cru que les *Anguilles* naissoient sur les ouies du petit poisson nommé Able ou Ablette. On a prétendu aussi que les Lamproies, les Mornes, les Eperlans, les Aloses & les Perches, étoient sujettes à produire de véritables *Anguilles*, & à les nourrir sous la peau, dans les parties charnues, pendant l'été, temps auquel on fait peu de cas de ces poissons. Mais des yeux plus attentifs ou plus éclairés n'auroient vu sans doute dans ces poissons que des vers, qu'une apparence trompeuse a fait prendre pour des *Anguilles*. C'est encore à la ressemblance qu'a ce poisson avec d'autres animaux, qu'il faut attribuer l'opinion ridicule de certains Pêcheurs, qui assurent que les *Anguilles* fraient avec des Serpens.

Il ne manquoit plus à toutes ces illusions sur la production des *Anguilles*, que celle d'un homme qui s'imaginât en pouvoir produire à volonté. Abraham Mylius nous en a donné la recette que voici: « Au mois de Mai, après une rosée abondante, coupés avant le lever du Soleil, deux gasons égaux que vous mettrez l'un sur l'autre du côté de l'herbe, au bord d'un vivier exposé au nord, où le Soleil darde ses rayons; vous en verrez pulluler au bout de quelques heures un essain de petites *Anguilles*. »

Nous avons une observation de Rondelet qui mérite une toute autre attention. « J'ai vu, dit-il, des *Anguilles* qui s'unissoient étroitement pour s'accoupler, & je ne crois pas que ces animaux soient entièrement dépourvus des organes nécessaires à la génération, puisqu'on trouve au bas du ventre la vulve dans les femelles, & la semence dans les mâles; & si l'on n'apperçoit pas ces parties, c'est qu'elles sont, ainsi que les œufs, enveloppées de beaucoup de graisse. »

Après une observation qui paroissoit fournir à Rondelet une arme victorieuse pour détruire les anciens préjugés sur la naissance des *Anguilles*, on est étonné de voir cet Auteur composer, pour ainsi dire, avec les partisans de la génération spontanée, & ajouter que dans ce cas, il faudra distinguer pour les *Anguilles* deux manières de se reproduire, l'une par l'accouplement, & l'autre par la corruption.

Redi assure que toutes les *Anguilles* de la rivière d'Arno descendent chaque année, au mois d'Août, vers la mer pour y faire leurs petits, lesquels remontent de la mer dans cette rivière jusqu'à Pise, régulièrement depuis le mois de Février jusqu'en Avril. D'autres disent la même chose de toutes les *Anguilles* en général; mais ils ne nous apprennent pas comment se fait leur génération. Willughby

& Rai avouent eux-mêmes qu'ils n'ont là-dessus aucune certitude.

Quoique ce point d'Histoire Naturelle ne soit pas encore bien éclairci, cependant les plus fortes raisons d'analogie nous portent à croire que la reproduction des *Anguilles* est soumise aux-mêmes loix que celle des autres espèces d'animaux. Mais les Naturalistes modernes, en demeurant d'accord sur le fond de la question, sont partagés pour sçavoir si l'*Anguille* est ovipare ou vivipare, c'est-à-dire, si ses œufs sortent avant d'être éclos, ou s'ils éclosent dans le sein même de l'*Anguille*; & s'ils en sortent tout formés, comme ceux de la Vipère. Ce dernier sentiment paroit prouvé par une observation du Docteur Elsner. (*Ephem. d'Allemagne, Décurie Ire, an. Ier, p.* 242.) Il rapporte que passant un jour devant une femme qui faisoit rôtir des *Anguilles*, il la vit tirer je ne sçais quoi de gros du corps d'un de ces poissons, & que cette femme, sur les questions qu'il lui fit, l'assura que c'étoit la matrice qui contenoit plusieurs petites *Anguilles* enveloppées chacune dans leur membrane, d'où cet Auteur conclut qu'il faut mettre les *Anguilles* au nombre des animaux vivipares.

Cette observation, qui depuis a été confirmée par plusieurs autres, a paru équivoque à Vallisnieri; il soutient que ces prétendues *Anguilles* ne sont autre chose que des vermisseaux, tels qu'il s'en trouve dans le corps des animaux, & que l'*Anguille* est réellement ovipare. Cependant il passe aujourd'hui pour constant que ce poisson est vivipare comme la Vipere.

La chair de l'*Anguille* est molle, tendre, nourrissante & d'un goût agréable; mais elle contient beaucoup de parties visqueuses & grossières qui la rendent très-difficile à digérer, & qui doivent la faire rejetter sur-tout par ceux qui ont l'estomach foible & délicat. Aussi n'y a-t-il pas de poisson qui ait autant besoin d'être corrigé par l'assaisonnement que celui-ci. On sale quelquefois les *Anguilles* pour les garder, & celles-ci ne sont pas si nuisibles à la santé, parce qu'une partie de leur phlegme est dissipée, & que le sel a atténué & détruit l'autre.

Anguille de mer. *Voyez* Congre.

Anguille électrique (l'). Espèce de Gymnote.

Gymnotus electricus. Lin. *Syst. nat. Pisces apodes Gymnotus. n°.* 2.

Gymnotus nudus, dorso apterygio, pinnâ caudali obtusissimâ, anali annexâ. ibid.

Gymnotus caudâ truncatâ, maxillâ inferiore longiore. Gronov. *Zooph. n°.* 169. *tab.* 8. *fig.* 1.

Gymnotus. Musschenbr. *Introd. t.* 1. *p.* 290.

Toorpedo by de Engelsen Numeel. Descrip. Zurinam. Leeuward, 1718. *in-4°. p.* 194.

Siddervis. Allamand. *in Act. Harlem. vol.* 2. *p.* 372. 379.

Beef Aal. Gronov. *in Vigtgez. Verhand. vol.* 3. *p.* 468. *tab.* 26. *fig.* 8.

Gymnotus nigricans, capite plagioplateo, caudâ curtâ, obtusâ, virtute torpedo. Seb. *Thes. vol.* 3. *p.* 108. *n°.* 6. *tab.* 34. *fig.* 6. *pessima.*

Poisson Trembleur ou Torpille. Gumilla. Descript. de l'Orenoque. *tom.* 3. *p.* 136.

Meer-Ael, id est, Anguilla marina Nieuhoffi. Rai. *Synops. pisc. p.* 149. *n°.* 4.

Act. Helv. 4. *p.* 27. *tab.* 3. *fig.* 1, 2, 3.

Le phénomène d'un poisson, qui, par le seul contact, imprime une secousse & une agitation intérieure à l'homme, ou à tout animal qui l'approche, a été regardé pendant long-temps comme un fait unique, dont il n'y avoit d'exemple que par rapport à la Torpille. On a trouvé depuis d'autres poissons, tels que l'Anguille de Surinam dont il s'agit ici, qui étoient doués de la même propriété, & les découvertes en ce genre ont eu le même sort que d'autres découvertes analogues faites dans le règne minéral, où la propriété de s'électriser par la seule chaleur, reconnue d'abord uniquement dans la tourmaline, l'a été depuis dans plusieurs schorls, dans la topaze du Brésil, & jusques dans les calamines crystallisées qui appartiennent aux substances métalliques. On sçait que ce n'est que dans ce siècle qu'on est parvenu à expliquer ces différens faits d'une manière satisfaisante, à l'aide de la théorie de l'électricité conçue & développée par le célèbre Franklin. (*Voyez* Torpille.)

L'*Anguille électrique* est d'une forme très-différente de celle de la Torpille, qui est un poisson plat du genre des Raies. Elle a le corps arrondi, très-alongé, à-peu-près semblable à celui de l'Anguille ordinaire. Sa surface est muqueuse, lisse sur le dos, & sillonnée par des rides sur les côtés.

La tête est courte, un peu plus large que le corps, plate en dessus, inclinée par sa partie intérieure, convexe & un peu saillante sur les côtés, légèrement bombée au milieu de l'espace qui est entre les angles de la gueule & les ouvertures des ouies, d'une forme approchante du cylindre dans sa partie inférieure, du reste nue & dépourvue d'écailles.

L'ouverture de la gueule est ample, & située transversalement à l'extrêmité antérieure de la tête. Les lèvres sont molles, épaisses, charnues & recouvrent les dents. Les mâchoires dont l'inférieure dépasse celle de dessus, sont courbées en forme d'arc. Les dents sont nombreuses, petites, aiguës, disposées comme par pelotons sur les bords intérieurs des mâchoires. La langue est large, arrondie à son sommet, grasse & charnue, lisse, attachée d'un bout à l'autre par dessous, à la partie sur laquelle elle repose.

Les narines, situées vers le bord de la partie antérieure de la mâchoire de dessus, sont percées chacune de deux trous voisins l'un de l'autre, & dont l'antérieur est couvert par une espèce de valvule qui a la forme d'un mammelon; l'autre est simple est d'une figure circulaire.

Les yeux font placés loin l'un de l'autre à l'extrêmité fupérieure des côtés de la tête, plus rapprochés de la pointe du mufeau que des opercules des ouies. Leur figure eft ronde, leur diamètre très-petit ; ils font recouverts par la peau de la tête.

On voit fur le haut, les côtés & la partie inférieure de la tête, de larges orifices qui appartiennent à certains canaux placés fous la peau.

Les ouvertures des ouies, difpofées à l'extrêmité inférieure des côtés, un peu en deçà des nageoires pectorales, ne font percées que d'une fente étroite & oblique, ce qui fait que leur membrane eft peu vifible.

Le tronc eft prefque cylindrique près de la tête, où il eft auffi plus large & plus épais que partout ailleurs. Il s'amincit infenfiblement vers la queue, en même temps qu'il s'applatit par les côtés. Le dos eft droit & demi cylindrique jufqu'à la queue. Le ventre eft étroit & d'une figure pareillement convexe ; il forme une légère faillie entre la tête & la naiffance de la nageoire caudale ; enfuite il fe prolonge en ligne droite, & forme, en fe rétréciffant, une efpèce de carène, d'où fort la nageoire caudale.

La queue eft un peu épaiffe, & très applatie latéralement vers fon extrêmité, qui eft comme tronquée, & dépourvue de cette efpèce de nageoire qui la termine dans la plupart des poiffons.

Les lignes latérales font à peine fenfibles ; en les obfervant de près, on voit qu'elles font formées par de très-petits trous, écartés l'un de l'autre, & difpofés fur une même file ; fi l'on preffe les côtés avec le doigt, en allant de la tête à la queue, il fort de ces trous une humeur vifqueufe. Les lignes dont il s'agit prennent leur origine près de l'extrêmité poftérieure de la tête, où elles montent infenfiblement vers le dos, puis defcendent de même, quand elles font arrivées au milieu de la longueur du poiffon, & enfin s'étendent en ligne droite à égale diftance du dos & du ventre, jufqu'à l'extrêmité de la queue.

Les nageoires pectorales, fituées au milieu des parties latérales, immédiatement après l'ouverture des ouies, font petites, arrondies en leur contour, couvertes en deffus & en deffous par une peau épaiffe, dont les bords font garnis d'une efpèce de duvet, formé par les extrêmités des petits offelets ou rayons des mêmes nageoires, enforte qu'il n'eft pas poffible de déterminer le nombre de ces mêmes offelets. L'individu obfervé par Gronovius n'avoit qu'une feule nageoire pectorale, placée à droite, fans qu'on pût remarquer aucune bleffure ou cicatrice qui indiquât le retranchement de la nageoire correfpondante. Mais il eft vifible que c'étoit une efpèce de monftruofité par défaut ; auffi le même auteur a-t-il vu les deux nageoires pectorales fur d'autres individus qui fe trouvoient dans des collections d'Hiftoire Naturelle.

La nageoire anale s'élève peu, & a partout la même hauteur : elle s'étend, comme nous l'avons dit, fur la partie du ventre qui eft en forme de carène, & fe prolonge jufqu'à l'extrêmité de la queue. Du refte, elle eft femblable aux nageoires pectorales, par la peau épaiffe dont elle eft couverte de part & d'autre, & par l'efpèce de frange foyeufe que forment les extrêmités des rayons dont elle eft garnie, ce qui ne permet pas davantage d'en compter le nombre.

La peau eft très-adhérente au corps & dépourvue d'écailles. En l'obfervant avec attention, on y découvre de petits mammelons & des efpèces de pores prefque imperceptibles, épars fur les parties latérales ainfi que fur la tête, & très-différens des orifices dont on a parlé plus haut.

La couleur de la partie inférieure de la tête & du ventre eft d'un blanc rougeâtre ; le refte du corps eft noirâtre.

On trouve l'*Anguille électrique* vers les fources des fleuves de l'Amérique méridionale, dans la partie fituée fous la zone torride, fur-tout aux endroits où ces fleuves fortent d'entre les rochers.

Cette *Anguille* dévore les autres poiffons, & la faculté qu'elle a de communiquer la fecouffe électrique à ceux qui nagent dans le même fluide qu'elle, lui offre une puiffante reffource pour fatisfaire fon avidité. Selon Gronovius, fi, dans un vafe plein d'eau, où il y a une *Anguille* électrique vivante, on met des poiffons d'une autre efpèce, ils meurent dans l'intervalle de quelques minutes. Cet auteur ajoute que dans les fleuves où il fe trouve de ces *Anguilles*, on ne voit aucun autre poiffon à la diftance de huit ou dix perches.

Il paroît que l'organe électrique de l'*Anguille* dont il s'agit, eft placé parallèlement à la longueur du corps, en quoi il diffère de celui de la Torpille, qui s'étend de la furface fupérieure de ce poiffon à fa furface inférieure. Lorfque l'*Anguille électrique* veut tuer un poiffon, elle s'avance vers lui, comme pour le faifir ; mais avant qu'elle l'ait touché, déjà il a reçu le coup électrique, & on le voit tournoyer fur le dos, tantôt prêt à périr, tantôt feulement engourdi. Cette manière dont l'*Anguille* attaque fa proie, doit faire préfumer que fa plus grande vertu réfide dans les parties antérieures de fa tête.

Les effets que produit cette *Anguille* fur les perfonnes curieufes de les éprouver, font les mêmes que ceux de la Torpille, à la différence près que doit apporter dans la manière de la toucher, la fituation particulière de fon organe. Du refte, la commotion fe tranfmet, comme celle que donne la Torpille, par l'intermède des matières métalliques & conductrices de l'électricité ; & elle eft arrêtée par les fubftances vitreufes, réfineufes & autres femblables qui ne font point propres à fervir de conducteurs.

Mais les expériences faites fur l'*Anguille électrique* ont offert un phénomène que l'on n'avoit

pu observer à l'aide de la Torpille, & qui confirme d'une manière démonstrative, l'opinion déjà extrêmement probable où l'on étoit, sur l'identité du fluide électrique, avec celui qui agit dans la Torpille, pour imprimer une secousse à ceux qui sont disposés de la même manière, que dans l'expérience de la bouteille, si connue sous le nom de *Bouteille de Leyde*.

On sçait que le choc qui se fait sentir à une file de personnes, par l'intermède de cette bouteille, est toujours accompagné d'une étincelle plus ou moins vive, que la personne qui est à une des extrémités de la chaine, tire du conducteur, ou du crochet même de la bouteille tenue par celui qui est à l'autre extrémité. Si on laissoit à un endroit quelconque de la chaine une petite interruption; si, par exemple, deux des personnes qui forment cette chaine, se présentoient deux corps métalliques, à une très-petite distance l'un de l'autre, on verroit aussi, au moment de la secousse, partir une étincelle entre ces deux corps.

M. Walsh, de la Société Royale de Londres, qui avoit fait un grand nombre d'expériences sur la Torpille, n'avoit jamais pu réussir, malgré des tentatives de toute espèce, à appercevoir une semblable étincelle, au moment du choc donné par ce poisson, & ce défaut de parité entière dans les effets, avoit laissé, dans l'esprit de plusieurs physiciens, quelque incertitude sur l'identité des causes.

L'*Anguille electrique*, dont la vertu étoit beaucoup plus puissante que celle de la Torpille, au rapport de ceux qui avoient éprouvé l'une & l'autre, offroit à M. Walsh un nouvel objet de recherches, dont il espéroit un succès plus heureux que celui de ses tentatives sur la Torpille. Mais la difficulté étoit de faire transporter des *Anguilles électriques*, de Surinam où on les trouve, jusqu'en Angleterre. Muschembroeck, qui avoit voulu vérifier autrefois par lui-même tout ce qu'on racontoit du pouvoir de ces *Anguilles*, n'avoit pu réussir à s'en procurer de vivantes. Celles qu'on lui apportoit, étoient toutes mortes dans le passage, ou à leur arrivée en Hollande. La première qui fut demandée par M. Walsh eut le même sort. Mais sans être rebuté par cet acident, il sçut si bien intéresser, par l'appât d'une récompense considérable, les gens de mer qui fréquentent les établissemens des Hollandois en Amérique, qu'on lui apporta enfin cinq *Anguilles* vivantes, pendant l'été de 1776. L'une des cinq mourut bientôt après; mais les quatre autres restèrent pleines de vigueur. Pour les maintenir dans cet état, on les conservoit dans une eau où l'on avoit soin d'entretenir une température égale à celle des rivières de leur pays natal, c'est-à-dire entre le vingt-quatrième & le vingt-septième degré du thermomètre de Réaumur.

Ce fut par le moyen de ces *Anguilles*, que M. Walsh parvint enfin à appercevoir, au moment de la secousse, cette étincelle qui devoit décider sans réplique une des plus curieuses questions que les physiciens aient agitée. M. Walsh, pour réussir dans cette expérience, avoit appliqué sur un morceau de verre une feuille d'étain dans laquelle il avoit laissé une petite séparation. La feuille d'étain avoit ses deux bords en communication avec les corps à travers lesquels se faisoit la décharge de l'électricité produite par le poisson, ensorte, qu'au moment de cette décharge, on voyoit très-distinctement l'étincelle franchir la petite séparation pratiquée dans la feuille d'étain. Il falloit pour cela que l'*Anguille* fut exposée à l'air libre; car, l'expérience ne réussissoit pas dans l'eau. M. Walsh observa que l'électricité de cette *Anguille* étoit beaucoup plus forte que celle de la Torpille, ainsi qu'on le lui avoit annoncé. Vingt-sept personnes ayant fait une chaine en se tenant toutes par la main, & les deux de chaque extrêmité ayant touché en même temps l'*Anguille*, toutes les personnes qui formoient cette chaine ressentirent en même temps une secousse semblable à celle qu'on éprouve dans l'expérience de Leyde.

M. Walsh, dans la lettre qu'il a écrite à M. le Roi, de l'académie des sciences, pour lui faire part de cette découverte, ne s'est point expliqué sur le sens dans lequel agissoit le fluide à travers le corps de l'*Anguille*. Mais il y a apparence, d'après ce qui a été dit plus haut, que la personne située à l'une des extrémités de la chaine, touchoit le poisson au dessous du ventre du côté de la queue, & que celle qui étoit à l'autre extrémité, procuroit la décharge du fluide électrique, en approchant la main de la partie supérieure vers le devant de la tête du poisson. (*Voyez* les Mémoires de Physique, année 1776, p. 334.)

ANGUILLE DE SABLE. *Voyez* APPAT DE VASE.

ANON. (l') Espèce de Gade.

Gadus Æglefinus. LIN. *Pisces jugulares, Gadus n°.* 1.

Gadus tripterygius cirratus albicans, caudâ bilobâ maxillâ superiore longiore. LIN. Ibid.

Faun. Suec. 306. Ibid.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, corpore albicante, maxillâ superiore longiore, caudâ parum bifurcâ. ARTED. *gen.* 20. *Syn.* 36. *Spec.* 64.

GRONOV. *muf.* 1. *n°.* 59.

Gadus Kolja. It. Scan. 325.

Gadus dorso tripterygio, ore papilloso. It. Wgöth. 178. *An Callaris*, PLIN. *L.* 9. *c.* 17.

Callaris, Galerida & Galaxia, piscis capitosus. CHARLET. 121.

Æglefinus & Ægrefinus. BELLON.

Tertia Asellorum species. RONDEL. *Lib.* 9. *c.* 11. *p.* 277.

Tertia Asellorum species Eglefinus. GESN. *p.* 86. 100.

Asellorum tertia species, Eglefinus. GESN. (*Germ.*) *f.* 40. *a.*

Tertia Asellorum species Rondeletii, Asellus major. ALDROV. 3. *c.* 1. *p.* 282.

Asellus minor. SCHONEV. *p.* 18.

Onos sive Asinus antiquorum. TURNERI *epist. ad* GESNER.

WILLUGH. *p.* 170. *Pl. L. membr.* 1. *n°.* 2.

RAY. *p.* 55.

En Suède, *Kallior ;* en Danemarck, *Koll ;* en Angleterre, *Haddock.*

L'*Anon* que l'on appelle aussi *Egresin* & *Eglesin*, tient le milieu entre la Moruë & le Merlan, soit pour la grandeur, soit pour la forme du corps. Il a le dos noirâtre ; (1) la peau couverte de petites écailles, une ligne noire qui s'étend de part & d'autre depuis l'angle supérieur des ouies, jusqu'à la queue, & sous cette ligne une tache noire de chaque côté, située au milieu des parties latérales, & un peu au-delà des ouies ; les ouvertures des narines doubles ; de grands yeux recouverts d'une membrane transparente : sous la mâchoire inférieure un petit barbillon, à peine long d'un huitième de doigt ; la langue aiguë ; l'une & l'autre mâchoire armée de petites dents, & au palais de petites espaces qui en sont pareillement garnis, comme on le voit dans la Moruë, à laquelle l'Égrefin ressemble encore par la situation respective & le nombre de ses nageoires. Mais il en diffère par la figure fourchue de sa queue. Il a aussi la tête plus petite à proportion de son volume. On trouve ce poisson auprès du comté de Northumberland en Angleterre. L'individu décrit par Willughby, étoit un des plus petits de l'espèce. Il n'avoit qu'un pied de longueur. Ce poisson n'est pas fort estimé comme aliment. Cependant on ne laisse pas d'en faire usage en certains pays.

Selon M. Anderson, (*Hist. Natur. de l'Islande*), on fait la pêche de l'*Anon* qu'il appelle *Schelfisch*, auprès de l'île de Hilgeltrud, à l'embouchure de l'Elbe, & comme le Cabeliau ou la Moruë paroit avide de ce poisson, on a observé dans le même lieu avec quelle promptitude elle le digère. Les Pêcheurs, dit cet auteur, mettent leur hameçon en mer pour six heures, en se réglant sur la marée, qui, comme l'on sçait, change toujours après cet intervalle de temps. Or, si bientôt après que l'hameçon a été jetté, un Cabeliau avale un Schelfisch qui s'y étoit pris auparavant, on trouve en retirant la ligne, au changement de la marée, que le Schelfisch est déjà digéré, & que l'hameçon qui l'avoit pris, tient maintenant au Cabeliau, en sorte qu'il sert à le tirer de l'eau. Si au contraire la Cabeliau n'a avalé sa proie qu'un peu de temps avant qu'on retirât l'hameçon, il s'opiniâtre tellement à vouloir la conserver, qu'il se laisse enlever en l'air avec elle, mais il l'abandonne aussi-tôt, & se replonge au fond de la mer.

ANOSTOME. (l') Espèce de Salmone.

Salmo Anostomus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo. n°.* 29. *Salmo ore simo.* Ibid.

(1) Selon Artedi, la couleur de tout le corps est d'un blanc argenté, & celle du dos est simplement blanchâtre, sans aucune tache.

Anostomus. GRONOV. *Mus.* 2. *p.* 13. *n°.* 165. *tab.* 7. *fig.* 2.

Ce poisson a le corps applati par les côtés, oblong & épais, excepté vers la queue où il est plus mince, couvert de grandes écailles brunes, lisses, & disposées en recouvrement ; la tête applatie, comme le corps, par les côtés, sur-baissée dans sa partie supérieure, ensorte qu'elle s'éleve à peine jusqu'à la moitié du grand diamètre perpendiculaire du poisson, qui se trouve à la naissance de la nageoire dorsale ; elle est plus élargie entre les yeux, légérement convexe, tout-à-fait unie, rétrécie en forme de cône à son extrêmité. La gueule est située sur le sommet du museau, & tournée en haut. Ce dernier caractère est exprimé par le nom même d'*Anostome*, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *en haut*, & l'autre *bouche* ou *gueule*. Cette même partie a son ouverture étroite, & elle est garnie intérieurement de petites dents serrées entre elles, disposées sur un seul rang, & d'une couleur brune.

La mâchoire inférieure est très-épaisse, terminée par une espèce de mamelon, & beaucoup plus alongée que celle du dessus. Cette forme arrondie de la mâchoire inférieure est telle que le poisson paroît être *camus*, suivant l'expression de Linnæus.

Les narines sont situées entre la mâchoire supérieure & les yeux, dont elles se trouvent un peu plus rapprochées qu'elles ne le sont l'une de l'autre. Elles n'ont qu'une seule ouverture de chaque côté.

Les yeux sont au milieu des parties latérales de la tête, & ont le regard tourné de côté. Ils sont grands, presque ronds, un peu convexes, & couverts d'une membrane particulière.

Les ouvertures des ouies sont très-amples. Leur membrane est garnie de chaque côté de quatre osselets larges, un peu courbés, dont le supérieur est très-grand, & le dernier très-court.

Le dos est large, convexe, très-relevé à sa naissance, prenant ensuite une figure curviligne jusqu'à la nageoire dorsale, après laquelle il est dirigé en pente vers la queue. Les lignes latérales, qui sont à peine sensibles, s'étendent sur le milieu des côtés, depuis les opercules jusqu'à la queue.

La poitrine forme une pente légère depuis la tête jusqu'à la région des nageoires pectorales, d'où le ventre s'étend d'abord en ligne droite jusqu'à la nageoire anale ; ensuite il s'élève un peu jusqu'à l'extrêmité de la même nageoire, puis se prolonge de nouveau en ligne droite vers la queue.

Les nageoires sont toutes dépourvues d'aiguillons. La première des deux dorsales est située à-peu-près au milieu du dos, & garnie de onze rayons rameux, excepté les deux premiers qui sont simples à leur sommet. La seconde nageoire dorsale est très-voisine de la queue, beaucoup plus petite que la précédente, & charnue jusqu'à son sommet, qui est dépourvu de rayons. Les nageoires pectorales sont situées longitudinalement

à

à la partie inférieure des côtés; elles ont chacune treize rayons, tous rameux, à l'exception des deux premiers. Les nageoires ventrales sont rapprochées l'une de l'autre & placées sur la partie inférieure du ventre, dans une situation opposée à la nageoire dorsale. Elles ont chacune sept forts rayons légèrement divisés à leur sommet, excepté le premier. La nageoire anale, qui correspond à la seconde dorsale, a dix aiguillons, dont les deux premiers sont simples, & les autres un peu rameux. La queue est échancrée, large & composée de vingt-cinq rayons. La couleur du corps est brune, & marquée de bandes longitudinales peu tranchées & d'un brun moins sombre que le fonds. (GRON.)

On trouve ce poisson dans les Indes.

ANSIERE. C'est le nom que l'on donne aux filets que l'on tend dans les anses.

ANTHIAS. *Voyez* BARBIER.

ANTHIAS de la seconde espèce. Le poisson ainsi nommé par Rondelet est le Capelan. *Voyez* CAPELAN.

AOURADE. *Voyez* DORADE.

APALIKE. (l') Espèce de Clupe.

Clupea Cyprinoides. BROUSSONET, *Ichthyol. decas prima*.

Camaripuguaçu. MARGG. *Brasil. p.* 179.

PISO. *Brasil. p.* 65.

JONST. *p.* 137. *tab.* 35. *fig.* 10. *& tab.* 40.

WILLUGH. *p.* 230. *Tab. p.* 6 *fig.* 1.

RUYSCH. *Theatr. Animal. tom.* 1. *p.* 137. *tab.* 35. *fig.* 10, *& tab.* 40.

RAI. *Synopf. pisc. p.* 108.

Cyprynus argenteus, squamis maximis, peltatis, pinnâ dorsali appendice longissimâ suffultâ. Apalika. BARRERE, Hist. Nat. de la France équinox.

En Anglois, *Deep-Water-Fish*, ou *Pond-king-Fish*.

La plupart des descriptions que l'on trouve de ce poisson, dans les différens Auteurs que nous venons de citer, sont, ou trop concises, ou défectueuses. La seule, où les caractères qui distinguent cette espèce soient présentés d'une manière exacte, & avec les développemens nécessaires, est celle de M. Broussonet, de qui nous allons emprunter ce que nous avons à dire de l'*Apalike*.

Ce poisson a le corps comprimé & oblong; son plus grand diamètre perpendiculaire, qui se prend auprès des nageoires ventrales, est à sa longueur dans le rapport de deux à sept. Les écailles, dont il est couvert, sont disposées en recouvrement dans le sens de sa longueur; leur forme est un peu convexe, & approche de celle d'un Rhombe; elles sont légèrement tronquées à leur base, bordées d'une crenelure à dents obtuses, marquées sur leur surface de quelques stries, arrondies à leur sommet, blanches en leurs disques, & entourées d'une membrane étroite & argentée.

La ligne qui divise les côtés se recourbe vers la queue, environ à la moitié de la longueur du corps, & se prolonge ensuite dans une direction à-peu-près parallèle au ventre.

La tête est comprimée, d'une largeur égale à celle du corps, dans sa partie postérieure, & à peine retrécie dans sa partie antérieure, légèrement arrondie en-dessus & en-dessous : l'espace compris entre les yeux, est un peu enfoncé, & percé par-tout d'une multitude de petits pores; on voit de part & d'autre, auprès de la nuque, deux membranes semblables à des écailles, & deux ou trois autres plus petites, derrière les yeux, au-dessus des opercules antérieurs.

La mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle de dessus, & obtuse à son extrêmité. L'une & l'autre est garnie de dents serrées entr'elles, à-peu-près égales & très-fines; celles de la mâchoire inférieure sont grouppées sur des espaces plus étendus que ceux qui leur correspondent dans l'autre mâchoire.

Il y a de chaque côté deux ouvertures pour les narines, situées un peu plus près des yeux que de la pointe du museau, & contigues entr'elles. Celle de derrière est plus grande, d'une figure un peu ovale, & sans aucune saillie. L'antérieure est oblongue & a ses bords un peu relevés.

Les yeux sont placés sur les parties latérales de la tête, à une moindre distance de l'extrêmité de la gueule que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies; leur forme est orbiculaire & leur diamètre considérable; ils sont recouverts d'une double membrane clignotante & demi-circulaire; celle qui occupe la partie postérieure est deux fois aussi large que l'autre. Les iris sont amples & argentées; les paupières d'une grandeur médiocre, d'une figure orbiculaire, & d'une couleur noire.

La nageoire dorsale est courte & sans écailles; elle a son origine au milieu de l'espace compris entre l'extrêmité de la gueule & la base de la queue, & se termine un peu en-deçà du sommet des nageoires ventrales. Des rayons qui la composent, les quatre premiers sont contigus entr'eux & simples à leur sommet; ils vont en croissant insensiblement; le cinquième a une longueur double de la base de cette même nageoire; les suivans décroissent peu-à-peu; les derniers sont à-peu-près égaux entr'eux, en sorte que la nageoire paroît avoir la forme d'un fer de faulx. Le rayon qui la termine est fortifié à sa partie postérieure d'un osselet, dont la base a la forme d'une bulbe, & qui se partage en deux divisions, dont celle de devant est à peine plus longue que le rayon auquel elle est contigue; l'autre division, qui dépasse de beaucoup le cinquième rayon, & s'étend au-delà de l'extrêmité de la base de la nageoire anale, est souple, molle, & fourchue.

Les nageoires pectorales sont placées fort bas; leur insertion est oblique par rapport au corps & leur expansion se fait suivant un ligne presqu'horizontale; elles sont d'une figure ovale lancéolée, & leur base est légèrement écailleuse. Cette base

occupe le milieu de l'espace entre le sommet de la mâchoire inférieure & la base des nageoires ventrales. Les rayons qui garnissent ces mêmes nageoires sont osseux à leur base, roides, excepté à leur sommet qui est flexible, & relevés extérieurement en forme de carène oblique. Le premier est simple, un peu plus court que le second, plus large que les autres, d'une forme comprimée & d'une consistance très-ferme ; les autres sont rameux à leur sommet. Le dernier est bordé dans sa longueur d'une membrane étroite. Sur les bases des mêmes nageoires s'insère une écaille qui a le tiers de leur hauteur, & qui est molle, d'une figure triangulaire oblongue.

Les nageoires ventrales sont attachées au corps sur une ligne un peu oblique; leur expansion se fait horizontalement; leur forme approche de l'ovale & elles sont légèrement écailleuses à leur base. Cette base dépasse à peine la partie antérieure de la nageoire dorsale; le sommet est un peu en deçà de l'extrêmité de la base de la même nageoire. Les rayons sont osseux vers le bas, & ont en général la même consistance & la même forme relevée en carène que les rayons des nageoires pectorales, auxquels ils ressemblent encore par les proportions de leur hauteur, & par la membrane étroite qui les borde dans le sens de la longueur. Il y a aussi une écaille particulière qui s'insère sur la base des nageoires ventrales, & qui n'a pas tout-à-fait la moitié de leur hauteur; elle est un peu plus petite que celle qui lui correspond sur la base des nageoires pectorales, & a d'ailleurs la même figure & la même souplesse.

La nageoire anale est longue, d'une forme échancrée, couverte d'écailles sur les parties antérieures de sa base & de ses côtés ; elle commence auprès de l'anus, au milieu de l'espace compris entre le sommet des nageoires pectorales & la base de la nageoire caudale, & elle se termine presque à égale distance de la base des nageoires pectorales & du sommet de la nageoire caudale. Les quatre premiers des rayons qui la composent sont simples, contigus entr'eux, & croissent insensiblement en hauteur. Le cinquième est plus alongé ; les autres se raccourcissent peu à peu, jusques vers la fin de la nageoire où ils sont à-peu-près égaux ; le dernier se partage, comme celui qui termine la nageoire dorsale, en deux divisions, dont celle qui est antérieure dépasse à peine le rayon qu'elle avoisine ; la seconde est un peu plus longue & d'une forme triangulaire.

La nageoire caudale est ample, écailleuse à sa base & sur ses parties latérales, partagée par une échancrure obtuse à son sommet, en deux lobes à-peu-près égaux entr'eux, & d'une figure ovale-lancéolée. Les rayons qui la bordent de part & d'autre vont en croissant insensiblement, & sont serrés les uns contre les autres ; les plus petits sont simples à leur sommet; les autres sont forts & rameux.

La couleur du corps est argentée, avec une teinte de bleuâtre sur le dos & sur le sommet de la tête ; les nageoires sont d'un blanc obscur.

On trouve ce poisson dans la partie de l'océan qui est entre les tropiques.

Suivant Marcgrave, l'*Apalike* s'accroît jusqu'à une grandeur considérable. Cet Auteur ajoute que la chair n'en est point agréable au goût.

APHYE. (l') Espèce de Cyprin.

Cyprinus Aphya. LIN. *Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 11.

Cyprinus pinnâ ani radiis 9, iridibus rubris, corpore pellucido. Ibid.

Faun. Suec. 374.

Cyprinus minimus. It. WGOT. 232.

Cyprinus biuncialis, iridibus rubris, pinnâ ani ossiculorum novem. ARTEDI. *Gen.* 4. *Spec.* 30. *Syn.* 13. *An Aphya Schonev.*

En Suédois, *Mudd*, *Budd*, *Skittspigg.*

L'*Aphye* est un très-petit poisson, du genre des Cyprins, dont la longueur varie depuis un demi-pouce jusqu'à deux pouces. Il a le dos convexe, le ventre un peu en saillie, les iris des yeux d'une couleur rouge. Lorsque sa gueule est fermée, la mâchoire supérieure paroît dépasser tant soit peu celle de dessous.

La nageoire dorsale est située postérieurement aux deux nageoires ventrales ; la nageoire anale est garnie le plus ordinairement de neuf rayons ; la queue est un peu fourchue à son extrêmité.

Ce poisson abonde auprès des rivages, & dans les ports & les détroits de la mer Baltique, auprès de la Sudermanie. (ARTEDI.) Linnæus dit qu'on le trouve dans les petits ruisseaux de l'Europe, & ajoute que sa grandeur varie suivant les lieux, ce qui fait douter à cet Auteur si cette diversité de volume ne seroit pas un fondement suffisant pour distinguer différentes espèces d'*Aphye*.

APHYE. *Voyez* LOCHE DE MER.

APPAT DE VASE. (l') Espèce d'Ammodyte.

Ammodites Tobianus. LIN. *Pisces Apodes.* n°. 147.

Piscis Sandilz dictus. SALVIAN. *fol.* 69. 70. *b.*

Sandilz Anglorum. ALDROV. *L.* 2. *c.* 49. *p.* 52, 254.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 1. *punct.* 1. *b.* 21. *f.* 1.

Tobianus. SCHONEV. *p.* 76.

Ammocœtus, exocœtus marinus, Ammodytes, GESN. (Germ.) *fol.* 39.

Ammodytes Piscis. GESN. *Paralip. p.* 3.

Ammodytes Gesneri. WILLUGB. *p.* 113. *T. G.* 8. *fig.* 2.

RAI. *p.* 38. *t.* 2. *f.* 12.

Ammodytes Anglorum verus. Iago (*in* RAI. *Syn.*) *p.* 165.

Anguilla de arena. CHARLET. *p.* 146.

An Circirellus Messanensis. BOACC.

Ammodytes. ARTEDI. *Gen.* 16. *spec.* 35. *Syn.* 29.
GRONOV. *Zooph.* 404.
Faun. Suec. 302.
It. Scan. 141.
It. Œl. 87.
Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 75.

En Suéde *Tobis*; en Angleterre, *Sand-Eels or Launces*. On donne dans le même pays le nom de *Grigs* aux plus petits poissons de cette espèce.

L'Appât de vase, que l'on a aussi nommé Ammodyte, a le corps alongé & un peu arrondi, comme celui des Anguilles. Selon Willughby, sa forme est plutôt quarrée que cylindrique. Rarement il a plus d'un pied de longueur. Il ressemble assez au poisson nommé Aiguille, tant par sa figure, que par sa couleur, qui est bleue sur le dos, & argentée sur les côtés & sous le ventre. Chacune des faces latérales de son corps est partagée en deux, par une ligne qui s'étend de la tête à la queue. Le dos est terminé, de part & d'autre, par une autre ligne longitudinale, & la partie inférieure est sillonnée par trois petites excavations qui passent sur le milieu du ventre, & se prolongent jusqu'à l'anus. Ce poisson est sans écailles; mais ses côtés sont marqués d'espèces d'entailles parallèles entr'elles, & situées obliquement par rapport à la longueur du poisson. Il a le museau aigu, la mâchoire inférieure plus avancée que celle de dessus, comme dans le Spet, & la gueule très-fendue & dépourvue de dents. Lorsqu'il ouvre la gueule, sa lèvre supérieure forme une avance; ce qui lui est commun avec la Dorée. Sa langue est longue & aiguë : il a de chaque côté deux trous pour les narines. Ses ouies sont au nombre de quatre, & chacune d'elles a un rang de barbillons, dont ceux de la première ouie sont beaucoup plus longs que les autres : en y regardant de près, on s'apperçoit que la troisième & la quatrième ouies sont garnies d'un second rang de barbillons d'une petitesse extrême.

Ce poisson n'a qu'une seule nageoire dorsale, qui commence assez près de la tête, & se termine à une petite distance de la queue : on y compte cinquante-quatre rayons. Près de l'anus, qui est éloigné de l'extrêmité de la queue environ d'un tiers de la longueur du poisson, se trouve la nageoire anale, qui est longue & garnie de vingt-huit rayons. Les nageoires ventrales manquent à ce poisson, & il n'en a qu'une seule paire, qui sont les nageoires pectorales, situées auprès des ouies, & garnies chacune, selon Artedi, de douze rayons, dont les derniers sont très-petits, & ceux du milieu plus longs que les autres, & légèrement fourchus à leur extrêmité; la queue a une échancrure peu profonde.

La chair de l'*Ammodyte* est d'un goût agréable, & les autres poissons en sont fort avides.

Le mâle de cette espèce a le corps plus court & plus épais que celui de la femelle. Ce poisson se tient enfoncé sous le sable, à la profondeur d'environ un demi pied : les Pêcheurs profitent du moment où la marée a laissé le sable à sec, pour en retirer l'*Ammodyte*, à l'aide d'une espèce de croc. (WILLUGH.)

Linnæus dit que l'*Appât de vase* se replie circulairement sur lui-même, de manière que sa tête occupe le centre du cercle qu'il forme, & pénètre par son extrêmité le sable où il se tient caché. Il ajoute que tout ce qui est d'un beau blanc, devient une amorce pour ce poisson, & qu'il sert de proie aux maquereaux.

Le même Auteur présume qu'il y a en Suède deux espèces distinctes de ce poisson, ainsi que Rai l'avoit déjà soupçonné. Willughby forme le même soupçon, fondé sur ce que le poisson du même nom, décrit par Salviani, a deux nageoires sur le dos, & des nageoires ventrales, au lieu que celui qui est l'objet de cet article se trouve dépourvu de ces dernières nageoires, & n'en a qu'une dorsale. Mais Artedi prétend que la figure de l'*Appât de vase* donnée par Salviani, le premier qui ait décrit ce poisson, manque d'exactitude & doit être rectifiée.

APPATS. On appelle ainsi différentes espèces d'insectes, de grains, de pâtes ou de hachis, &c. dont on se sert pour attirer les poissons, & les engager à mordre à l'hameçon, ou à donner dans les filets qu'on leur a tendus.

APPATS DE FONDS. Ce sont ceux que l'on mêle avec la vase qui est au fond de l'eau. On employe à cet usage diverses espèces de grains que l'on fait descendre dans l'eau, à l'aide d'un panier, ou d'un baril ouvert par les deux bouts. Plusieurs espèces de poissons, & en particulier les Carpes, se plaisent à chercher ces grains dans la vase.

On fait aussi des *Appâts de fond* avec d'autres substances, telles que la mie de pain hachée, la chair de Chat ou de Lapin pétrie avec de la cire vierge & du miel, le fumier de vache, le son mêlé avec du sang, &c.

APPATS FACTICES. On appelle ainsi des insectes artificiels, semblables à ceux que l'on sçait être les plus propres à attirer les poissons. On fait encore des *Appâts* artificiels avec des morceaux de plomb ou de liége, que l'on taille en forme de poissons, & qu'on recouvre ensuite d'une peau de poisson, ou d'une toile blanche, sur laquelle on trace une raie bleue à l'endroit du dos.

APPATS SALÉS. Ce sont des Harengs, des morceaux de foie de Bœuf, de foie de Cochon, ou de quelqu'autre chair salée, que l'on employe quelquefois faute de meilleurs *Appâts*. *Voyez* l'article général des PÊCHES dans l'Introduction, où l'on trouve plusieurs autres détails sur les *Appâts*.

APODES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inferieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

GENRES.

1 MURENE.

L'ouverture des ouies en forme de tuyau.

2 GYMNOTE.

Point de nageoires sur le dos.

3 TRICHIURE.

La queue alongée & sans nageoire.

4 LOUP-MARIN.

Les dents nombreuses & convexes.

5 AMMODYTE.

Le museau effilé, le corps couvert d'écailles disposées en cercle.

6 DONZELLE.

Le corps comprimé, des écailles isolées & recouvertes par l'épiderme.

7 STROMATE.

Le corps ovale.

8 GLAIVE.

La mâchoire supérieure terminée par un bec alongé en forme de glaive.



APPELET. On appelle *pièce d'Appelet* une corde garnie de lignes & d'hains. En joignant plusieurs pièces d'*appelet* au bout les unes des autres, on forme une tessure.

APRON. (l') Espèce de Persegue.

Perca Asper. LIN. *Pisces thoracici. Perca. n°.* 3.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secunda radiis. 13.

Perca lineis utrinque octo vel novem transversis nigris. ARTED. *Gen.* 40. *Syn.* 67.

Asper pisciculus. RONDEL. *part.* 2. *p.* 207.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 11. *t.* 26. *fol.* 18.

CHARLET. *p.* 157.

WILLUGH. *p.* 294. *pl. S.* 15. *fig.* 4.

RAI. *p.* 98.

Asper pisculus, Gobioni similis. GESN. *p.* 403. 478. *Paralip. p.* 19.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 28. *p.* 616.

Gobius asper. GEN. (Germ.) *f.* 162. *b.*

A Ratisbonne, *Strever.*

L'*Apron* est une espèce de petite Perche qui a beaucoup de rapport, selon Willughby, avec le Sandat, autre espèce du même genre. (*V.* SANDAT.) Il est cependant d'une forme plus alongée & plus effilée, sur-tout vers la queue. Il a le milieu du dos comme excavé par un sillon, depuis l'occiput jusqu'à la première nageoire dorsale. Le corps est marqué de huit ou neuf zones transversales, comme celui de la Perche; les narines ont une double ouverture de chaque côté; la poitrine n'est point garnie d'écailles comme le dos; la première nageoire dorsale a huit rayons épineux; la seconde en a treize, mais d'une substance cartilagineuse; les deux pectorales en ont chacune quatorze; les ventrales cinq, & l'anale en a douze. (WILLUGH.)

AQUERESSE. C'est ainsi qu'on appelle l'ouvrière qui garnit les hains d'appâts. Elle est aussi chargée de réparer les lignes & les hains qui sont rompus, ou de mettre des hains pour remplacer ceux qui ont été perdus.

ARAIGNE ou ARAIGNÉE. *Voyez* VIVE.

ARAUNA. (l') Espèce de Chetodon.

Chætodon Aruanus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Chætodon, n°.* 17.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis pinnæ dorsalis 12. *Corpore fasciis fuscis.* Ibid.

Chætodon caudâ bifurcâ, fasciis tribus fuscis. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 63. *t.* 33. *f.* 8.

Ce poisson a la partie antérieure de la tête d'une couleur blanche à l'endroit du front. Son corps est marqué de plusieurs bandelettes brunes; sa nageoire dorsale est composée de trente-deux rayons, dont douze sont épineux. Les nageoires pectorales en ont chacune dix-huit; les ventrales six, dont un seul est épineux. La nageoire anale en a treize, dont deux sont épineux; la queue en a seize, qui sont séparés en deux divisions.

On trouve ce poisson dans les Indes.

ARCHET. On appelle ainsi une sorte de pêche aux lignes sédentaires, dans laquelle on se sert d'un morceau de baleine, ou d'une baguette pliée, de manière qu'elle représente à-peu-près un ♉ ouvert par le haut. A l'endroit où les deux parties de la baguette se croisent & sont liées ensemble, on attache une corde qui porte un plomb à son extrêmité, pour lester l'*Archet.* On suspend aux deux extrêmités de la baguette des lignes garnies de leurs hains. On attache au bout de la corde opposé à celui qui porte le lest, un signal fait avec un fagot de roseaux, qui sert à la trouver, lorsqu'on veut retirer l'*Archet* de l'eau.

ARGENTÉ. (l') Espèce de Chetodon.

Chætodon Argenteus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon, n°.* 6.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis pinnæ dorsalis octo pinnis ventralibus ex spinis duabus. Ibid.

Chætodon pinnis ventralibus ex spinis duabus. Amœn. Acad. tom. 4. *p.* 249.

Ce poisson a le corps comprimé, plus large que long, & couvert de petites écailles lisses; les yeux d'une couleur de sang; les bords des mâchoires hérissés de petites dents flexibles & à peine sensibles; les opercules des ouies lisses & d'une couleur argentée; la membrane des ouies composée de six rayons; la nageoire dorsale couverte d'écailles, échancrée en forme de fourche, & garnie de trente-deux rayons, dont les trois premiers sont courts, épineux, & vont en diminuant de longueur; le quatrième est simple, d'une substance molle, & s'élève plus que les autres; les suivans sont rameux à leur sommet, & décroissent progressivement; les nageoires pectorales, d'une forme ovale, composées de seize rayons flexibles, dont les douze derniers vont aussi en diminuant; les nageoires ventrales nulles, ce qui est particulier à cette espèce; elles sont remplacées par deux épines courtes & roides; la nageoire anale, semblable, par sa forme échancrée, à la nageoire dorsale & de la même grandeur; elle est couverte d'écailles & composée de trente-deux rayons, dont les trois premiers sont d'une consistance très-roide, s'élèvent peu, & croissent graduellement; le quatrième est flexible & plus long que les précédents; le cinquième s'alonge beaucoup plus, & a son sommet rameux, ainsi que les suivans. La nageoire anale est fourchue & garnie de dix-sept rayons. Ce poisson se trouve dans la mer des Indes.

ARGENTÉ (l'). Espèce de Polynème.

Polynemus Asiaticus.

Trigla Asiatica. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla. n°.* 27. Ibid.

Trigla digitis quaternis.

Ce poisson a été rangé par Linnæus dans le genre des Trigles. Mais nous avons cru devoir le rapporter plutôt à celui des Polynèmes, dont il se rapproche davantage, soit par la forme des digitations de ses nageoires pectorales, qui ne sont point articulées

comme celles des Trigles, soit par l'ensemble des caractères qui constituent le port.

La tête de ce poisson est lisse, d'une forme à-peu-près cylindrique & d'une couleur argentée. Il a le museau pareillement lisse & saillant ; l'intérieur de la gueule hérissé d'aspérités, & les opercules antérieurs des ouies dentelés en leur bord.

Les nageoires pectorales sont courbées comme un fer de faulx, & composées de dix-huit rayons ; les espèces de doigts qui les accompagnent sont au nombre de quatre de part & d'autre ; la nageoire dorsale a sept rayons, dont un épineux ; les nageoires ventrales en ont chacune six, tous flexibles ; la nageoire anale en a dix-sept, & la caudale dix-huit.

On trouve ce poisson dans les mers des Indes.



ARGENTINES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

DIXIEME GENRE.

ARGENTINE.

ARGENTINA. Linnæi.

L'anus placé près de la nageoire de la queue.

ESPÈCES.

1 LE HAUTIN.

Dix rayons à la nageoire du dos.

2 LA CAROLINE.

Vingt-cinq rayons à la nageoire du dos.



ARGENTINE (l'). Espèce de Persègue.

Perca nobilis. LIN. *Syst. Pisces thoracici. Perca*, n°. 11.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ integrâ, corpore argenteo fasciis octo fuscis. Ibid.

Chætodon macrolepidotus albescens, lineis utrinque octo transversis nigris. SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 12.

L'*Argentine* est une espèce de Persègue remarquable sur-tout par le fonds de sa couleur qui est argentée, & marquée de huit bandes transversales d'un brun noirâtre. La nageoire dorsale est composée de vingt-cinq rayons, dont les douze premiers sont épineux & ont leurs faces latérales argentées comme le corps du poisson; les nageoires pectorales ont chacune quinze rayons flexibles; les ventrales en ont six, dont un épineux; la nageoire anale en a dix, dont trois épineux; la nageoire caudale en a dix-sept.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

ARGUS (l'). Espèce de Chetodon.

Chætodon Argus. LIN. *Syst. nat. Pisces Thoracici. Chætodon.* n°. 15.

Chætodon spinis dorsalibus undecim, corpore punctis nigris plurimis, caudâ integrâ. Ibid.

Le seul caractère distinctif de cette espèce, qui ne se trouve cité par Linnæus dans aucune autre des phrases descriptives qui ont rapport aux différens poissons du genre des Chetodons, est celui qui indique une multitude de points noirs dispersés sur le corps de l'*Argus.* Ce poisson a vingt-huit rayons à la nageoire dorsale, parmi lesquels onze sont épineux; treize à chacune des nageoires pectorales; six, dont un épineux, à chacune des ventrales; quarante-huit, dont quatre épineux, à la nageoire anale; & douze à la nageoire caudale, qui est sans échancrure. On trouve cette espèce dans les Indes.

ARGUS (l'). Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes ocellatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes.* n°. 3.

Pleuronectes oculis dextris, corpore ocellis quatuor atris, iridibus albis. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 68.

Ce poisson est remarquable par quatre taches noires dont il a le corps moucheté, & que l'on a comparées à des yeux, d'où lui est venu le surnom d'*Ocellatus* (Œillé). Sa nageoire dorsale est comme plissée, & composée de soixante-six rayons. Ses nageoires pectorales n'en ont chacune que trois, & les ventrales six. La nageoire anale en a cinquante-cinq. La caudale en a quatorze, & sa surface est marquée d'une bandelette noire. On trouve cette espèce à Surinam.

ARMAILLADE. *Voyez* AMAIRADE.

ARMÉ (l'). Espèce de Cotte.

Cottus quadricornis. LIN. *Pisces thoracici. Cottus.* n°. 2.

Cottus verrucis capitis quatuor osseis. Id.

Faun. suec. 321.

Syst. nat. 6. *p.* 47. *t.* 4. *f.* 3.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 70. *t.* 32. *f.* 4.

Cottus scaber tuberculis quatuor corniformibus in capite. ARTEDI. *Gen.* 48. *spec.* 84. *synon.* 77.

En Suède, *Horn-Simpa.*

L'*Armé* est un poisson de mer, dont la tête est applatie, plus large que le corps, & chargée, sur-tout vers les parties latérales, d'une multitude d'aiguillons & de tubercules. Le corps diminue insensiblement de grosseur depuis la tête jusqu'à la queue, & paroît un peu comprimé par les côtés depuis l'anus. La mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure. L'ouverture de la gueule est très-large. Les narines, qui sont très-écartées entr'elles, & un peu plus rapprochées des yeux que de l'extrêmité du museau, ont de part & d'autre deux ouvertures, mais peu sensibles. On voit plusieurs rangées de petites dents sur les os maxillaires de l'une & l'autre mâchoires; un petit os dentelé de forme demi-circulaire, à la partie antérieure du palais; d'autres os arrondis & pareillement dentelés, à la partie supérieure du gosier, & deux autres semblables, mais plus petits, à la partie inférieure.

Les yeux sont situés sur la partie supérieure de la tête, & assez voisins l'un de l'autre. Les iris sont petites & d'un jaune rougeâtre. La figure des prunelles est un peu ovale, & leur couleur est ordinairement verte, & quelquefois tire sur le bleuâtre ou le jaunâtre.

Sur le milieu de la tête s'élèvent quatre tubercules, semblables à des cornes, & disposés aux quatre angles d'un quarré. Ceux de devant sont communément plus gros & plus arrondis, & ceux de derrière plus alongés; la surface des uns & des autres est âpre au toucher, & pleine d'inégalités & de petites cavités. Outre ces tubercules, plus de vingt apophyses osseuses & aigues sortent des os & des lames de chaque mâchoire; elles sont recouvertes seulement d'une peau mince. Il y en a deux de part & d'autre vers la partie supérieure des membranes des ouies, trois autres plus grandes à côté de la corne située au-dessus de chacune des mêmes membranes, deux auprès des narines, une vers le haut de chaque nageoire pectorale, & deux encore entre les cornes, vers la naissance du dos, sans compter d'autres tubercules obtus & à peine sensibles.

Les ouvertures des ouies sont au nombre de quatre de part & d'autre: les trois plus grandes, qui sont les plus voisines de la tête, ont leur partie concave garnie d'une double rangée de tubercules un peu arrondis, âpres, égaux entr'eux & écartés les uns des autres; la plus petite ouverture des ouies, ou la dernière, n'a qu'une simple rangée de tubercules semblables.

La ligne latérale est droite, & plus rapprochée du dos que du ventre; au-dessus de cette ligne, & le long du dos, s'étendent de part & d'autre, entre la tête & la queue, deux

files de tubercules, assez petits, arrondis & comme comprimés, dont la surface est rude au toucher: on en compte environ quarante, plus ou moins, sur la rangée supérieure, & à-peu-près quatorze sur l'inférieure qui est plus courte. Entre ces tubercules la peau est unie & sans écailles.

Il y a deux nageoires sur le dos, dont l'antérieure est composée de huit à dix rayons simples, & un peu plus roides que ceux des autres nageoires; la seconde, qui est plus élevée & plus longue, a quatorze ou quinze rayons entiers à leur extrêmité, raboteux sur leur surface extérieure, & parmi lesquels le premier & le dernier sont très-petits; les deux nageoires de la poitrine, qui sont larges & étendues, ont chacune seize à dix-sept rayons, longs de deux pouces, lorsque le poisson a pris tout son accroissement, sans division à leur sommet, rudes extérieurement, & dont ceux qui sont aux extrêmités s'élèvent beaucoup moins que les intermédiaires, comme dans la seconde nageoire du dos.

Les nageoires du ventre, situées sous les pectorales, un peu plus voisines cependant de l'anus, ne sont composées que de quatre rayons courts, pareillement entiers à leur extrêmité, dont le premier est si étroitement uni au second, qu'ils paroissent n'en faire qu'un; les deux derniers excèdent de beaucoup les premiers en longueur; la nageoire de l'anus est garnie de quatorze rayons, à-peu-près égaux en hauteur.

La couleur du poisson est tantôt blanchâtre, & tantôt sombre, avec des lignes noires situées transversalement sur les côtés; le ventre est blanc; les nageoires sont souvent marquées de taches noirâtres.

La queue, qui est pareillement mouchetée pour l'ordinaire, a son extrêmité à-peu-près de niveau; on y compte douze rayons assez longs, excepté le premier & le dernier, qui sont plus courts; tous les intermédiaires sont fendus en deux à leur sommet; mais dans les rayons extrêmes, parmi ces derniers, la division dont il s'agit est à peine sensible. (Artedi).

L'*Armé* se nourrit d'insectes marins. Artedi a trouvé une fois une petite Lamproie dans le gosier d'un poisson de cette espèce. Il est commun dans les différents détroits de la mer Baltique.

Le même Auteur observe que l'on trouve une figure exacte de l'*Armé* dans le voyage en Laponie de Linnæus.

ARMÉ. (l') Espèce de Silure.

Silurus militaris. Lin. *Pisces abdominales. Silurus,* n°. 8.

Silurus pinnâ dorsali postice adiposâ, cirris duobus rigidis. Ibid.

Ce poisson est une espèce de Silure, distingué de la plûpart des autres du même genre, en ce qu'il n'a près de la gueule que deux barbillons, au lieu que les autres espèces de Silures en ont les unes quatre, d'autres six, & quelques-unes huit, excepté le Silure désarmé, qui n'a pareillement que deux barbillons; (*Voyez* Désarmé.) mais il est distingué d'ailleurs de celui dont il s'agit ici, par différents caractères, & particulièrement en ce que le premier rayon de sa nageoire dorsale est à peine sensiblement épineux. Les barbillons du Silure armé sont applatis, roides & d'une consistance osseuse. Il a les yeux situés sur les côtés de la tête, la nageoire dorsale charnue dans sa partie postérieure, le dos relevé en forme d'éminence vers cette même nageoire; la ligne latérale n'a aucune courbure. (Linnæus).

Quant au nombre des rayons qui composent les différentes nageoires dans cette espèce, Linnæus en cite sept pour la nageoire du dos, onze pour chacune des nageoires de la poitrine, sept pour chacune de celles du ventre, vingt pour la nageoire de l'anus, & dix-huit pour celle de la queue. On trouve ce poisson en Asie.

ARONDELLE ou HAROUELLE. On appelle ainsi une corde garnie de lignes latérales avec des hains, & que l'on fixe sur le sable par de petits piquets.

ARPHIE. *Voyez* Aiguille.

ARQUÉ. (l') Espèce de Chetodon.

Chætodon arcuatus. Lin. *Pisces thoracici. Chætodon,* n°. 8.

Chætodon caudâ integrâ, spinis pinnæ dorsalis octo arcubus quatuor albis. Ibid.

Chætodon fuscus, arcubus quinque nigris. Mus. Ad. Fr. *p.* 61. *t.* 33. *f.* 5.

Chætodon operculis aculeatis, ossiculis pinnæ dorsi anique intermediis inermibus.

Seb. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 5. 5.

Chætodon niger, capite diacantho, lineis utrinque quatuor transversis, curvis. Arted. *Spec.* 91. *Syn.* 79.

Acarauna exigua nigra, zonis aliquot luteis eleganter depicta. List. *Appendix ad* Willugh. *p.* 23. *Tab.* O. 3. *fig.* 4. Rai. *p.* 103.

Guaperva Marcgr. *Brasil.*

L'*Arqué* est une espèce de Chetodon, qui a la tête & le corps applatis par les côtés, ce qui n'empêche pas que le corps ne soit large & mince dans son épaisseur; le museau est court, & les yeux en sont plus près que dans plusieurs autres espèces du même genre; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies de plusieurs rangées de dents oblongues, contiguës, & comme entassées les unes contre les autres. On voit sur le haut & sur le bas du gosier quelques poils qui n'ont presqu'aucune roideur; le palais est lisse & uni.

La lame intermédiaire de l'opercule des ouies est légèrement dentelée sur son bord, & se termine inférieurement en un grand & fort aiguillon situé dans une position renversée; la membrane brangiostege a, de part & d'autre, cinq rayons minces, un peu élargis, & couverts

par les opercules ; les ouvertures des ouies sont grandes & profondément entaillées.

La nageoire dorsale est très-élevée, & forme en son milieu un prolongement semblable à une corne ; elle est garnie de quarante & un rayons, dont les neuf ou dix premiers sont plus courts, aigus & fermes, & les autres mous, fourchus, la plupart, à leur extrêmité, qui est un peu saillante au-dessus de la membrane commune.

Les nageoires pectorales sont noirâtres, & composées de dix-neuf ou vingt rayons, tous rameux à leur extrêmité, excepté les deux premiers, & dont les quatre suivans sont très-hauts ; les nageoires du ventre sont d'un noir foncé, & ont chacune six rayons, dont le premier est en forme d'aiguillon, les suivans très-rameux à leur extrêmité, & le second très-alongé.

La nageoire de la queue est ample, saillante vers le milieu, en forme d'éminence, garnie de vingt-sept rayons, dont les trois premiers sont forts & aigus, les autres mous & fourchus à leur sommet, & ceux du milieu très-longs.

Les membranes des nageoires du dos & de la queue sont fermes, épaisses & couvertes d'écailles un peu rudes depuis leur base jusqu'aux sommets de leurs rayons.

La queue forme une légère courbure à son extrêmité ; en sorte que tous les rayons, au nombre de dix-sept, sont à-peu-près égaux, excepté le premier & le dernier qui sont très-courts : tous les autres ont leur extrêmité rameuse, à la réserve de ceux qui sont aux deux bouts. La membrane commune de tous ces rayons est épaisse & légèrement écailleuse.

La couleur de tout le corps, ainsi que des nageoires, est noire ou brune, & marquée de part & d'autre de quatre bandes étroites, jaunes ou blanches, situées transversalement, & plus ou moins courbes. La première, qui n'a qu'une légère courbure, passe par le milieu des opercules des ouies ; la seconde & la troisième entourent le milieu du corps, & ont à-peu-près la forme de deux croissans, dont les pointes sont tournées vers la queue ; la quatrième environne d'abord la queue à sa naissance, puis s'étend sur les côtés, & enfin fait le tour de l'extrêmité de la queue. Outre ces bandes, on remarque, de part & d'autre de la gueule, une ligne droite transversale, & une autre qui s'étend longitudinalement sur le sommet de la tête. (Artedi).

Un individu de cette espèce, mesuré par Artedi, avoit quatre pouces & quatre lignes de longueur, & deux pouces sept lignes dans la plus grande largeur : mais cet auteur ajoute que l'on voit des individus d'un volume plus considérable. On trouve ce poisson dans les Indes.

ARRÊTE-NEF. *Voyez* Remore.

ART. C'est le nom que les Pêcheurs des côtes du Roussillon donnent au filet nommé *Boulier*.

ASCITE (l'). Espèce de Silure.

Silurus Ascita. Lin. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 18.

Silurus, pinnâ dorsali posticâ adiposâ, ani radiis octodecim, cirris sex. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 1, *p*. 79, *t*. 30.

Linnæus ne cite aucun autre auteur qui ait parlé de ce poisson ; ensorte que nous ne le connoissons que par la phrase descriptive que nous venons de citer. C'est en combinant les trois caractères qu'elle renferme, & qui se tirent de la nageoire du dos, suivant qu'elle est unique ou double, du nombre des rayons de la nageoire de l'anus, & de celui des barbillons, que le même Linnæus a distingué les différentes espèces de Silure. Dans celle dont il s'agit ici, il y a deux nageoires dorsales, dont la seconde est d'une substance charnue, six barbillons attachés à la gueule du poisson, & dix-huit rayons à la nageoire de l'anus. Les deux premiers caractères conviennent aussi à d'autres espèces ; &, quant au nombre des rayons de la nageoire de l'anus, comme il est susceptible de varier jusqu'à un certain point, selon les individus, & qu'il se trouve d'autres Silures qui, suivant le même Auteur, ont vingt rayons à cette nageoire, la différence n'est pas assez considérable, pour faire distinguer l'*Ascite* sans équivoque. Les rayons des autres nageoires sont au nombre de huit, pour la première dorsale, qui en a un d'une consistance épineuse ; de douze, pour les nageoires de la poitrine qui en ont pareillement un épineux ; de six pour celles du ventre, & de dix-huit pour la nageoire de la queue. Ce poisson se trouve dans l'Inde.

ASOTE (l'). Espèce de Silure.

Silurus Asotus. Lin. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 1.

Silurus pinnâ dorsali unicâ, cirris quatuor. Ibid.

Ce poisson a quatre barbillons, deux au-dessus & deux en dessous de la gueule, dont l'intérieur est garni d'un grand nombre de dents ; il n'a qu'une nageoire dorsale, composée de cinq rayons, dont aucun n'est épineux ; les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons, dont le premier est épineux & dentelé, comme dans plusieurs autres espèces de Silures ; les nageoires du ventre sont garnies chacune de treize rayons ; la nageoire de l'anus s'étend jusqu'à la queue, & semble même y être attachée ; elle a quatre-vingt-deux rayons : la nageoire de la queue en a seize. On trouve l'*Asote* dans les mers de l'Asie. (Linnæus).

ASPE (l'). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Aspius. Lin. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 22.

Cyprinus, pinnâ ani radiis 16, *maxillâ inferiore longiore incurvâ*. Ibid.

Faun. Suec. 361. Id.

Cyprinus maxillâ inferiore longiore, cum apice elevato, pinnâ anali ossiculorum quindecim. Artedi, *spec*. 14, *synom*. 14.

En Suédois, *Asp*.

Ce poisson est une espèce de Cyprin, dont la

forme eſt oblongue, & dont la longueur varie depuis deux juſqu'à trois pieds; il a la tête un peu aigue, d'une groſſeur médiocre, d'un blanc noirâtre ſur ſon ſommet qui s'incline à peine vers le muſeau : le dos s'élève tant ſoit peu à ſa naiſſance.

L'ouverture de la gueule eſt plus ample que dans les autres eſpèces du même genre. Les mâchoires ſont dépourvues de dents ; on en voit ſeulement cinq aſſez fortes de chaque côté, à l'entrée du goſier ; la mâchoire inférieure dépaſſe un peu celle de deſſus ; cette différence eſt plus ſenſible lorſque l'animal a la gueule ouverte ; la même mâchoire a ſon extrêmité relevée par une très-petite protubérance, & de-là juſqu'à la langue, l'intervalle eſt parſemé d'une multitude de petits points noirs ; toutes les autres parties intérieures de la gueule ſont blanches ; le muſeau eſt un peu échancré à ſon ſommet.

Les narines ſont évaſées, un peu plus rapprochées des yeux que du muſeau, percées de part & d'autre de deux trous, dont celui de derrière eſt comme fermé par une valvule; les yeux ſont ſitués ſur les côtés de la tête, & ont leurs iris d'une couleur d'or parſemée de points noirs dans ſa partie ſupérieure, & d'une couleur argentée vers le bas ; les paupières ſont noires.

Les opercules des ouies ſont pareillement argentés, avec un mêlange de couleur d'or, dans les individus qui ont pris tout leur accroiſſement. Ils paroiſſent formés d'une double lame oſſeuſe, garnie de trois oſſelets ou rayons épineux, courbes, réunis par une membrane, & ſitués vers la partie inférieure de l'opercule. On voit au-deſſus, au-deſſous, & dans l'intervalle des yeux, quatre autres lames oſſeuſes, placées ſur les muſcles de la mâchoire ſupérieure, qui ſont mus aiſément par une légère preſſion.

La ligne latérale eſt plus voiſine du ventre que du dos, & forme une courbure qui s'élève vers les ouies.

Les écailles ſont d'une grandeur médiocre, d'une figure moyenne entre la ronde & l'anguleuſe ; elles ont une couleur blanchâtre ſur le dos, avec des teintes de noirâtre & de verdâtre, lorſque le poiſſon eſt parvenu à ſon entier développement; les côtés ſont d'un blanc argenté un peu ſombre ; le ventre eſt de la même couleur, mais éclatante ; cette couleur ſe modifie avec l'âge, tantôt par un mêlange de rouge de ſang, tantôt par l'apparition de quelques taches du même rouge ; quelquefois les opercules eux-mêmes ſont marqués chacun d'une tache rougeâtre.

Les ouvertures des ouies, au nombre de quatre de part & d'autre, ſont garnies chacune d'une double rangée de tubercules un peu aigus, dont les extérieurs ſont plus alongés; mais tous ceux de l'ouverture la plus élevée ſont à-peu-près égaux entr'eux.

La partie du corps compriſe entre les nageoires du ventre & l'anus, ſe rétrécit en forme de carène un peu aigue ; le dos eſt convexe ; le deſſous du corps eſt plat depuis la tête juſqu'aux nageoires du ventre, & aſſez large en général, excepté dans la partie qui répond à la nageoire du dos.

Cette nageoire eſt d'une couleur blanchâtre, qui prend avec l'âge une teinte plus foncée ; elle eſt garnie de onze rayons, dont les deux premiers ſont ſimples, & les ſuivans rameux à leur extrêmité; le premier eſt de moitié plus court que le ſecond & le troiſième, qui tous deux dépaſſent de beaucoup tous les autres ; il paroît même ſe confondre avec le ſecond, & il faut l'en ſéparer pour l'appercevoir.

Les nageoires de la poitrine ſont d'un blanc obſcur, excepté à leurs extrêmités, qui tantôt ont une teinte de rouge, & tantôt ſont parſemées de petits points noirs. Elles ont huit rayons, dont le premier, qui excède les autres en hauteur, eſt d'une conſiſtance ferme, & entier à ſon ſommet; les autres ſont un peu rameux, à l'exception des deux derniers, qui s'élèvent auſſi moins que les précédents.

La couleur des nageoires ventrales eſt d'un rouge clair, mêlangé de blanc; elles ſont garnies de dix forts rayons, dont les deux premiers ſont ſans diviſion, & les autres très-rameux à leur extrêmité ; le premier eſt le plus petit ; les quatre ſuivants dépaſſent de beaucoup tous les autres.

La nageoire de l'anus eſt blanchâtre, avec des points noirs, & quelquefois un mêlange de rougeâtre ; elle a tantôt quinze, tantôt ſeize ou même dix-ſept rayons, dont les deux premiers ont leur ſommet ſimple, & les autres l'ont rameux ; le premier eſt une fois moins élevé que le ſecond ; celui-ci & le troiſième s'élèvent beaucoup plus que les autres ; les deux derniers ſont très-rapprochés entr'eux.

La nageoire de la queue eſt fourchue, d'une couleur blanchâtre ou noirâtre, & compoſée de dix-neuf rayons, tous alongés & rameux, excepté que les deux rayons extrêmes ſont beaucoup plus courts que les intermédiaires.

L'individu qui a ſervi pour la deſcription qu'on vient de lire, avoit environ deux pieds de longueur; ſa plus grande largeur, qui répondoit aux nageoires de la poitrine, étoit de trois pouces : il peſoit huit livres & demi.

On trouve ce poiſſon dans le lac Meler, en Uplande, & dans le fleuve Sala, près d'Upſal. (Artedi).

ASPREDE. (l') Eſpèce de Silure.

Silurus Aſpredo. Lin. *Syſt. nat. Piſces abdomin. Silurus*, n°. 3.

Silurus pinnâ dorſali unicâ, radiis 5, *cirris* 8. Ibid.

Aſpredo. Amænit. Acad. 1. *p.* 311. *t.* 14. *f.* 5.

Myſtus cirris 8, *appendice dorſi carens.* Seb. *Muſ.* 3. *t.* 29. *fig.* 10.

Aſpredo cirris 8, *corpore lævi, pinnâ ani ad caudam bifurcam extensâ.* Gronov. *Zooph.* 326.

Aſpredo cirris 6, *corpore oblongo-lævi, pinnâ ani ad caudam uſque bifurcam extensâ.* Id. *Zooph.* 324.

Aspredo. Id. *Muf. 1. n. 26.*

BALK, *Muf. Princ. n. 43. t. 2. f. 5.*

Myftus cirris 6, appendice dorfi carens. ARTED. *Muf. Ad. Sebam.*

SEB. *Muf. vol. 3 p. 86. n°. 9. tab. 29. fig. 9.*

Afpredo radio primo pinnarum pectoralium utrinque dentato. LIN. *Muf. Regis Succiæ, p. 73.*

Batrachus major, ex fufco & albo variegatus, myftacibus craffioribus, oculis pro volumine corporis magnis, caudâque in exitu diftinctè filamentofâ. KLEIN. *Pifc. Miff. 5. add. p. 86. tab. 4. fig. 7. 8.*

Ce poiffon emprunte fes différents noms, foit de l'efpèce de dentelure dont le premier rayon de fes nageoires pectorales eft tout hériffé, foit des barbillons qu'il a autour de la gueule. De-là les dénominations d'*Afpredo* & de *Myftus*; cette dernière eft tirée d'un mot grec dont on a formé dans notre langue le mot *Mouftache.*

L'*Afprede* a la tête d'un volume confidérable, comprimée en-deffus, beaucoup plus large que le corps, dépourvue d'écailles, & chargée de plufieurs inégalités; le corps oblong, épais, applati par les côtés, & d'une groffeur qui diminue depuis les nageoires de la poitrine jufqu'au bout de la queue; le ventre large & un peu plat; le dos affez large, & furmonté, depuis la nageoire dorfale jufqu'à la queue, d'une efpèce de faillie aigue, peu élevée, d'une fubftance dure & prefque offeufe; les côtés convexes, toute la peau liffe & fans écailles; les lignes latérales prefque droites, & fituées à égale diftance du dos & du ventre.

La gueule eft fur le deffus du mufeau, & a fon ouverture large, mais peu fufceptible d'écartement; la mâchoire fupérieure dépaffe de beaucoup l'inférieure; l'une & l'autre eft garnie de dents, ainfi que le gofier.

Ce poiffon a fix barbillons, dont les deux fitués à la mâchoire fupérieure, font beaucoup plus longs que les autres, & s'étendent prefque jufqu'aux nageoires pectorales; il y en a deux autres fur les parties latérales de la lèvre inférieure, & deux fous le menton.

Les narines placées à une diftance égale des yeux & du bord de la mâchoire fupérieure, font très-écartées l'une de l'autre, & percées chacune d'un feul trou.

Les yeux font tournés en haut, très-petits, d'une couleur noirâtre, & recouverts par la peau commune de la tête, fur le haut de laquelle ils font placés, de manière qu'il y a entr'eux un intervalle confidérable.

Les ouvertures des ouies font étroites, & placées au-devant des nageoires de la poitrine; leur membrane eft garnie de quatre rayons cachés fous les opercules.

La nageoire dorfale, qui commence immédiatement derrière la tête, eft d'une forme prefque triangulaire; elle a cinq rayons, dont le premier eft fimple, flexible, uni & fans aiguillon, & les autres rameux, & d'une fubftance encore plus molle.

Les deux nageoires de la poitrine font fur les côtés, à la fuite des ouvertures des ouies, comme nous l'avons déjà dit; elles ont chacune huit rayons; le premier eft un peu obtus, d'une confiftance offeufe, extrêmement ferme, d'une forme épaiffe, plane des deux côtés, & garnie fur fes bords de dents fortes & aigues, difpofées comme les pointes d'une lame de fcie, & dont les intérieures font inclinées, & les extérieures relevées en fens contraire; tous les autres rayons des mêmes nageoires font flexibles & rameux.

Les nageoires du ventre font fur les extrêmités inférieures des parties latérales, auprès de l'anus; elles ont chacune fix rayons formés d'une fubftance molle.

La nageoire de l'anus en eft peu éloignée, elle s'étend prefque jufqu'à la queue; elle eft garnie de cinquante-cinq rayons fimples & flexibles.

La nageoire de la queue eft oblongue, étroite, compofée de neuf rayons rameux, dont les deux derniers dépaffent de beaucoup les autres, ce qui donne à cette partie une figure très-échancrée.

La couleur de ce poiffon varie beaucoup. Elle eft d'un blanc mêlé de roux fur quelques individus, & fur d'autres, mêlangée de noir & de brun.

Telle eft la defcription que Gronovius a donnée de l'*Afprede*, dans fon *Mufeum*, (à l'endroit cité). Quant aux deux autres phrafes tirées du *Zoophylacium*, du même Auteur, & rapportées, d'après Linnæus, dans la Synonymie qui eft à la tête de cet article, la première, qui eft celle du n° 324, convient évidemment à l'efpèce que nous venons de décrire, felon Gronovius lui-même, qui cite, à la fuite de cette même phrafe, celle du n° 26 de fon *Mufeum.* Mais le poiffon défigné par la feconde phrafe, n° 126, & que Linnæus regarde comme une fimple variété de l'autre, fait une efpèce à part dans le fyftême de Gronovius. Il eft vrai que cet Auteur convient que ce fecond poiffon a de grands rapports avec le premier; la différence la plus remarquable qu'il indique entre l'un & l'autre, fe tire des barbillons, qui font au nombre de huit dans le fecond poiffon, tandis que l'autre n'en a que fix. Les deux poiffons fe trouvent encore diftingués par le nombre des rayons dont la nageoire de la queue eft garnie, & qui n'eft que de cinquante dans le poiffon qui a huit barbillons, au lieu qu'il eft de cinquante-cinq dans l'autre; mais cette différence paroît n'être qu'accidentelle, & celle qui tient au nombre des barbillons, quoique plus fenfible, pourroit bien ne dépendre que de la diverfité des âges, ou de quelqu'autre caufe particulière, qui n'empêcheroit pas que les deux poiffons n'appartinffent à la même efpèce.

On trouve l'*Afprede* dans les fleuves de l'Amérique, & en particulier à Surinam.

ATHÉRINES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

ONZIEME GENRE.

ATHÉRINE.

ATHERINA. Linnæi.

Une bande argentée & longitudinale de chaque côté du corps.

ESPÈCES.

1 Le Joil.

Environ douze rayons à la nageoire de l'anus.

2 Le Poisson d'Argent.

Environ vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus.



ASSA FŒTIDA. On appelle ainsi une gomme jaunâtre, d'une odeur forte & désagréable, qui découle d'une plante que l'on trouve dans la Lybie, la Médie, la Syrie & les Indes. On mêle de cette gomme avec les appâts que l'on présente aux Brochets & autres poissons d'eau-douce, & on prétend qu'elle rend l'effet de ces appâts plus sûr, par son odeur qui est propre à attirer le poisson.

ASSAUGE. *Voyez* AISSAUGUE.

ATHON. *Voyez* THON.

ATTINGA. C'est sous ce nom que se trouve décrit dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, le poisson que nous avons nommé *Deux-dents à courte épine*. *Voyez* ce mot.

AVALETTE. On appelle ainsi le morceau de bois qui sert à pêcher au libouret.

AUMAILLADE. Filet en tremail, qui sert, à la tête de Buch, pour prendre des Seches, des Barbues, &c.

AURIOL. *Voyez* MAQUEREAU.

AURION. *Voyez* MAQUEREAU.

AURITE. (l') Espèce de Labre.

Labrus auritus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Labrus*, n°. 9.

Labrus caudâ bifidâ, operculis branchiarum pinniformibus. Ibid.

An perca fluviatilis gibbosa, ventre luteo? CATESBY. *Car*. 2. *p*. 8. *t*. 8. *f*. 3.

Ce poisson est remarquable, sur-tout par la forme & la couleur des opercules de ses ouies, qui sont alongées, obtuses & noires à leur sommet, & semblables à de petites nageoires; ses yeux ont leurs iris de couleur jaune.

La nageoire du dos est composée de vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont quinze, les ventrales six, & la nageoire de l'anus treize, dont trois épineux; la nageoire de la queue forme deux lobes bien distincts; elle est garnie de dix-sept rayons.

Linnæus présume que ce poisson pourroit bien être le même que celui qui est décrit dans Catesby, sous le nom de *Perche d'eau-douce*, à l'endroit cité ci-dessus. Cette Perche, suivant Catesby, est rarement aussi grande que la main. Elle a le dessus du corps d'un bleu foncé, avec une teinte plus obscure sur le dos, qui est très-convexe; le ventre jaune, les ouies bleues, avec quelques raies d'un jaune brun; une tache noire auprès de chaque ouie, & une autre tache rouge qui borde la première, ce que Catesby prétend n'avoir observé dans aucun autre poisson.

En comptant sur la figure les rayons épineux de la nageoire dorsale, on en trouve effectivement dix, ainsi que l'indique la description donnée ci-dessus d'après Linnæus. Mais Catesby ne parle que d'une seule nageoire ventrale, & dit qu'elle est piquante; deux indications, dont la première est sûrement l'effet d'une inadvertence de cet Auteur, & dont la seconde ne s'accorde point avec la description citée de Linnæus, qui ne désigne aucun rayon épineux sur les nageoires du ventre. Quant à celle de l'anus, elle n'a, suivant Catesby, que deux rayons épineux; mais en observant attentivement la figure qu'il a donnée de ce poisson, on découvre un autre rayon court qui paroit être épineux, & qui est le premier de la nageoire, ce qui est conforme à la description de Linnæus. On voit par-là que les deux descriptions sont assez d'accord, excepté par rapport aux nageoires du ventre. Il se pourroit que Linnæus eût oublié d'avertir que les rayons de ces nageoires sont épineux, ce qui concilieroit tout.

On trouve ce poisson dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale. Catesby dit que la Perche qui vient d'être décrite, comme étant vraisemblablement le même poisson, est appellée par quelques-uns *Perche de terre*, parce qu'elle s'enfonce dans la vase ou dans le sable.

AWAOU. (l') Espèce de Gobie.

Gobius ocellaris. BROUSSONET. *Ichthyol. Decas prima*.

Le corps de cette espèce de Gobie, suivant M. Broussonet, est comprimé & d'une figure lancéolée; son plus grand diamètre perpendiculaire, qui se prend à la base des nageoires pectorales, est à sa longueur environ dans le rapport de un à six. Il a le ventre droit dans le sens de la longueur, & courbe dans celui de la largeur; le dos à-peu-près de la même forme, mais d'une courbure moins sensible; les parties latérales convexes antérieurement, & un peu planes vers la queue; cette dernière partie un peu relevée en convexité par-dessus & en-dessous.

Les écailles sont disposées en recouvrement sur des lignes obliques; leur forme est un peu ovale, leur base entière, leur sommet garni de cils, & leur grandeur médiocre.

La ligne qui divise les parties latérales du corps est droite, simple, peu marquée, & située à-peu-près au milieu des mêmes parties, sur une direction parallèle au dos.

La tête est légèrement comprimée, d'une forme un peu conique, ayant une courbure peu sensible, tant en longueur qu'en largeur, relevée en carène, obtuse vers le milieu, plane en-dessous, percée d'un petit trou de part & d'autre, sur la partie antérieure, à l'endroit qui correspond à l'intervalle des yeux, & comme criblée, entre ces mêmes organes, par une multitude de très-petits pores, disposés sur plusieurs rangées, dont quelques-unes sont contournées, & d'autres à peine sensibles.

L'ouverture de la gueule eſt ample & un peu orbiculaire ; la mâchoire ſupérieure eſt arrondie & plus longue que l'inférieure, qui eſt plane ; l'une & l'autre eſt garnie de dents inégales, diſpoſées autour du bord, comme ſur une bande étroite ; les antérieures ſont un peu plus grandes que les autres, & d'une forme lineaire ; celles de la mâchoire inférieure ſont plus petites que celles d'en-haut.

Les ouvertures des narines ſont doubles de chaque côté, & diſtantes les unes des autres ; l'ouverture antérieure eſt la plus petite, & d'une forme un peu tubulée ; l'autre eſt d'une figure ovale oblongue, ſans aucune ſaillie, & ſa poſition eſt à-peu-près à la moitié de la diſtance entre la première ouverture & l'orbite de l'œil.

Les yeux ſont placés dans la partie ſupérieure de la tête, & tournés obliquement de bas en-haut : ils ſont d'une figure un peu orbiculaire, d'une grandeur médiocre, & recouverts par la peau ; les orbites forment une légère ſaillie en avant ; l'iris eſt d'un vert bleuâtre, & la paupière d'une couleur noire.

Les opercules des ouies ſont oſſeux, flexibles & compoſés d'une double lame. Les ouies ſont courbées en arc, & au nombre de quatre de part & d'autre ; la membrane qui les recouvre eſt étroite, & garnie de rayons alongés & ſerrés les uns contre les autres.

Il y a deux nageoires ſur le dos, comme dans les autres eſpèces de goujons. La première eſt courte & dénuée d'écailles : elle commence au milieu de l'eſpace compris entre l'angle ſupérieur de l'ouverture des ouies & la partie antérieure de la baſe de la ſeconde nageoire du dos, & ſe termine à-peu-près au-deſſus de l'extrêmité des nageoires de la poitrine ; les rayons qui la compoſent ſont ſimples, un peu roides, terminés comme par un fil de ſoie, & un peu recourbés vers le bas ; le ſecond eſt un peu plus court que le premier ; le troiſième & le quatrième ſont plus longs, & les ſuivans un peu moins ; la membrane qui les unit eſt d'une ſubſtance cutanée, & a une tranſparence nébuleuſe.

La ſeconde nageoire du dos eſt longue, & pareillement dépourvue d'écailles ; ſon origine eſt au-deſſus de l'anus, & ſon extrêmité environ à la moitié de la diſtance entre l'extrêmité des nageoires du ventre, & celle de la nageoire de la queue ; ſon rayon antérieur eſt ſimple & un peu dépaſſé par le ſuivant ; les autres ſont fourchus à leur extrêmité, & preſque égaux entr'eux ; le dernier eſt partagé en deux parties, dont celle de devant s'alonge un peu plus que l'autre ; la membrane commune qui unit tous ces rayons a un peu de tranſparence.

Les nageoires de la poitrine ſont ſituées très-bas, attachées ſur le corps dans une ſituation tranſverſale, qu'elles conſervent dans toute leur étendue, lorſqu'elles ſe deployent, articulées à leur baſe, dénuées d'écailles, & d'une forme ovale ; leur baſe eſt ſituée à-peu-près au milieu de l'intervalle entre le ſommet du muſeau & la partie antérieure de la baſe de la nageoire de l'anus ; leur ſommet eſt un peu en-deçà de celui des nageoires du ventre ; les rayons qui les compoſent ſont ſerrés entr'eux & ſimples à leur extrêmité ; le premier & le dernier ſont de la même longueur, les autres vont en croiſſant inſenſiblement vers ceux du milieu, qui ſont les plus longs de tous ; leur membrane commune eſt diaphane.

Les nageoires du ventre, dont la poſition eſt auſſi très-baſſe, s'insèrent horizontalement ſur le corps, & ſe déployent ſuivant une direction oblique ; elles ſont rapprochées l'une de l'autre, d'une figure ovale, couvertes extérieurement à leur baſe d'une membrane tranſverſale, cutanée, libre vers ſon ſommet. Ces mêmes nageoires ont leur baſe ſituée à égale diſtance du muſeau & de la partie antérieure de la baſe de la nageoire de l'anus ; leurs rayons ſont rapprochés entr'eux, rameux à leur extrêmité, & réunis par une membrane tranſparente.

La nageoire de l'anus eſt longue & dépourvue d'écailles ; elle commence à la moitié de l'eſpace entre la baſe des nageoires du ventre & celle de la nageoire de la queue, & ſon extrêmité eſt ſituée au milieu de la diſtance entre ſon origine & celle de la nageoire de la queue ; elle eſt aſſez ſemblable du reſte à la nageoire du dos, ſoit par les proportions reſpectives de ſes rayons, dont le dernier eſt fourchu à ſon extrêmité, ſoit par la demi-tranſparence nébuleuſe de la membrane qui les joint.

La nageoire de la queue eſt ovale & légèrement écailleuſe à ſa baſe ; la membrane commune des rayons eſt auſſi d'une tranſparence offuſquée par des eſpèces de nuages.

La couleur de la tête, des nageoires de la poitrine & du ventre, eſt noirâtre, ſans aucune tache ; celle du corps eſt nuée d'olivâtre & de noir ; celle de la poitrine & du ventre eſt bleue & par-tout du même ton ; celle de la première nageoire du dos eſt mêlée de brun & d'olivâtre, diſpoſés comme par nuages, & marquée à ſa partie poſtérieure, près de la baſe, d'une eſpèce de petit œil noir, ce qui a fait donner à ce poiſſon, par M. Brouſſonet, l'épithète d'*Ocellaris* (œillé) ; la ſeconde du dos eſt verdâtre & d'un roux ſale à ſon ſommet ; touts ſes rayons ſont comme entourés par des anneaux de ces deux couleurs ; la nageoire de l'anus eſt par-tout d'un brun verdâtre, & tranſparente à ſon extrêmité ; celle de la queue eſt ſemblable par ſes couleurs à la ſeconde dorſale.

Ce poiſſon a été trouvé dans les ruiſſeaux d'eau-douce de l'iſle d'Otaïti.

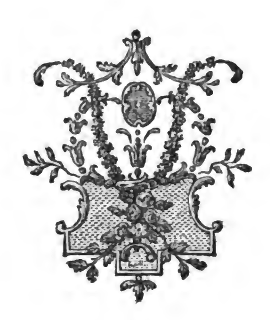
AZURÉ. (l') Eſpèce de Cyprin.

Cyprinus Americanus, Lin. *Piſces abdominales*. *Cyprinus*, n°, 23.

Cyprinus pinnâ ani radiis. 18. Ibid.

L'*Azuré* eſt une eſpèce de Cyprin, qui ne nous eſt connu que par la deſcription très-courte qu'en a donnée Linnæus, le ſeul Naturaliſte qui en ait parlé. Il aſſigne à ce poiſſon, pour principal caractère diſtinctif, le nombre des rayons de la nageoire de l'anus, ſur laquelle il en a compté dix-huit. Si l'on parcourt, en effet, toutes les phraſes relatives aux différentes eſpèces de Cyprin, on trouve qu'elles indiquent, pour la nageoire dont il s'agit, un nombre de rayons qui varie au-deſſus & au-deſſous de dix-huit. Le même Auteur dit que l'*Azuré* a de la reſſemblance avec l'eſpèce de Cyprin, qu'il appelle *Cyprinus Rutilus*, (la Rouſſe.) *Voyez* ce mot; mais que ſa couleur eſt d'un bleu argenté, au lieu que celle de la Rouſſe eſt rougeâtre. Il ajoute que la ligne latérale, dans l'eſpèce dont il s'agit ici, forme un arc très-bombé vers le ventre, & que la queue eſt fourchue.

On trouve ce poiſſon dans la Caroline.



BACHE TRAINANTE.

BACHE TRAINANTE. On appelle ainsi un filet en forme de manche, que l'on traîne sur le sable, dans les endroits où il y a peu d'eau, pour prendre de la menuise & du frai.

BACHE VOLANTE, ou Guideau à petits étaliers. C'est une espèce de filet tendu sur des piquets qui ne s'élèvent que de trois, ou, au plus, de quatre pieds au-dessus du terrein. Le surnom de *volante* lui vient de ce que souvent les Pêcheurs la déplacent & en changent la disposition d'une marée à l'autre, relativement à la nature du terrein, qui est ordinairement recouvert par un sable mouvant.

BADAIL. On a donné ce nom à un filet de l'espèce de ceux qu'on appelle *dragues*, & qui sont faits en forme de chausse, & se traînent à la mer. Ce filet est fort chargé de plomb, & on met à l'entrée de la manche une armure de fer; cette armure consiste en un demi cercle, qui aboutit à une bande de fer plate, un peu tranchante, & soutenue par une pièce de bois de quatre pouces d'épaisseur.

BADÉ. (le) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes mancus. BROUSSONET. *Ichthyol. Decas prima.*

Aramaca. MARCG. *Brasil. p.* 181.

PISO. *brasil. p.* 66.

JONSTON. *Hist. Pisc. p.* 138. *tab.* 36.

WILLUGH. *p.* 99. *tab. F.* 8. *fig.* 6.

RUYSCH. *Thes. anim. t.* 1.

RAI. *Synops. Pisc. p.* 33. *n.* 4.

KLEIN. *Hist. Pisc. Miss.* 4. *p.* 32. *n.* 8. *Solea squamis in dextro latere griseis, parvis.*

Dans l'Isle d'Ulietea, *Pathi-maure;* dans l'Isle d'Anamoka, *Badé.*

Le *Badé*, suivant la description de M. Broussonet, a le corps comprimé, d'une figure elliptique-alongée, le ventre courbe, le dos un peu plus courbe encore, & la poitrine saillante au-dessous de la gueule.

Les écailles qui recouvrent le corps anticipent les unes sur les autres, en formant des lignes obliques disposées irrégulièrement : elles sont un peu ovales, arrondies à leur base, légèrement tronquées à leur sommet, & bordées d'une membrane étroite.

La ligne latérale prend sa naissance auprès de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies; elle est courbée en arc au-dessus des nageoires pectorales; ensuite elle se prolonge sur une même direction, jusqu'à la nageoire de la queue, qu'elle traverse par le milieu, & où elle coincide avec le joint de deux rangées d'écailles; la même ligne est peu sensible sur le côté droit du poisson.

La tête est comprimée, aussi large que le corps dans sa partie postérieure, inclinée par-dessus, légèrement anguleuse sous la gueule, relevée en ligne droite par sa partie antérieure, plane sur sa surface droite, & un peu moins sur la surface opposée, enfoncée entre les yeux, garnie des deux côtés, d'écailles disposées en recouvrement & à l'aise, d'une figure ovale, petites & presque couvertes par la membrane commune.

L'ouverture de la gueule est ample; la mâchoire inférieure dépasse à peine celle de dessus. Le menton est obtus & relevé en-dessous par un tubercule également obtus, comprimé & osseux. Les dents sont disposées dans chaque mâchoire sur une double rangée, & à peu près d'égale grandeur; elles sont petites, fixes, déliées, & comme aiguisées par la pointe. Celles de la rangée extérieure sont plus courtes, plus épaisses, & couvertes en partie par les gencives.

Les ouvertures des ouies sont petites, séparées l'une de l'autre, & placées sur le côté droit, environ une fois plus près des yeux que de l'extrémité du museau.

Les yeux sont sur le côté gauche de la tête, d'une figure ovale, & écartés l'un de l'autre. L'œil antérieur est situé au-dessus de l'angle de la gueule, à une distance une fois moindre de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies : son orbite est saillante en-dessus, & porte à sa partie antérieure un aiguillon tourné en-devant. L'autre œil est une fois plus rapproché de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies que de la pointe du museau; son diamètre est un peu plus grand que celui de l'œil antérieur. Son orbite est saillante vers le bas, & légèrement dentelée. Les paupières formées par une membrane commune, sont de la couleur du corps, & ont, à leur partie postérieure, quelques ramifications inégales. L'iris est argentée; la prunelle oblongue & noire.

Les opercules des ouies à droite sont plans; ceux du côté opposé sont un peu convexes; les uns & les autres sont recouverts d'une membrane commune & composés de deux lames. Les ouies, au nombre de quatre de part & d'autre, sont lisses, anguleuses à leur partie postérieure; la membrane qui les recouvre est ample, & cachée par le sommet des opercules.

La nageoire du dos est longue, & garnie, au-dessus de la base des derniers rayons, de plusieurs écailles médiocres, disposées en recouvrement, & cachées en partie sous la membrane commune : elle commence au-dessus du museau, entre le tubercule de la mâchoire supérieure & l'ouverture antérieure des narines, & son extrémité est auprès de la base de la nageoire de la queue, au-dessus de l'endroit où se termine la nageoire de l'anus. Les

rayons dont elle est formée sont fourchus à leur sommet, un peu épais, mous & flexibles, à peine saillants au-dessus de leur membrane commune. Le premier est à peine dépassé par le second, & bordé à sa partie antérieure d'une membrane souple; ceux qui sont situés vers l'extrêmité de la nageoire, s'élèvent plus que ceux de la partie de devant; mais les derniers vont en diminuant; en sorte que celui qui termine la nageoire n'a guère que la moitié de la longueur du premier.

Les nageoires de la poitrine sont situées à une hauteur médiocre, sur une ligne oblique par rapport au corps; leur expansion se fait dans le même sens que leur insertion; celle de la gauche est échancrée; sa base est une fois plus éloignée de son sommet que du museau, & son sommet correspond au cinquante-quatrième ou au cinquante-sixième rayon de la nageoire de l'anus: ses rayons sont simples; le premier est caché & n'a que la seizième partie de la longueur du second, contre lequel il est appliqué; le second est à peine plus court que le troisième, & tous les autres décroissants graduellement. L'autre nageoire de la poitrine, placée à droite, est d'une figure ovale oblongue. Sa base est une fois moins éloignée de son sommet que de la pointe de la mâchoire inférieure; son sommet dépasse le dix-huitième ou le vingtième rayon de la nageoire anale; ses rayons sont simples, un peu épais, mous à leur sommet, qui s'élève peu au dessus de la membrane commune. Le premier est trois fois plus court que le second; le cinquième & le sixième sont les plus longs; le dernier a le double de la longueur du premier.

L'expansion des nageoires du ventre se fait vers le bas. Celle de la gauche est longue; sa base s'étend depuis le dessus de la poitrine, jusqu'à la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus. Ses rayons sont simples, mous, un peu épais, à peine saillants au-dessus de la membrane commune. Les antérieurs vont en croissant insensiblement; le premier est bordé longitudinalement sur sa surface gauche, d'une membrane étroite. Le quatrième est plus alongé que les autres. La nageoire ventrale de la droite est courte; sa base est comprise entre le troisième rayon de la nageoire opposée & l'anus. Ses rayons sont semblables à ceux de la première. Le quatrième & le cinquième sont les plus longs. Le sixième rayon de l'une & l'autre nageoire est attaché au corps par une membrane.

La nageoire de l'anus est longue & écailleuse. Elle commence sous l'angle supérieur de l'ouverture des ouies, & se termine auprès de la base de la nageoire de la queue, vers l'endroit où finit celle du dos. Ses rayons antérieurs sont un peu plus courts que ceux du milieu; les derniers s'élèvent encore moins, & atteignent à peine, par leur sommet, à la base de la nageoire de la queue.

Cette dernière nageoire est d'une figure ovale, plus large que longue, garnie à sa base d'écailles inégales & serrées entre elles: ses rayons vont en croissant insensiblement. Celui du milieu dépasse les autres; les deux qui l'avoisinent sont simples; les autres ont leur sommet rameux. Le rayon extérieur est une fois plus court que celui du milieu.

La couleur de la surface gauche du corps: ainsi que celle des nageoires du même côté, est cendrée, & parsemée de points noirs, & de taches inégales d'un blanc verdâtre, dont la plupart sont de la grandeur d'un grain de senevé, & quelques-unes ont jusqu'à six lignes de diamètre. Parmi ces taches il y en a d'autres beaucoup plus grandes, qui sont crenelées irrégulièrement, & semblent composées de plusieurs petites taches; il y en a de pareilles, mais plus petites, sur les nageoires. La surface droite du corps, est d'un blanc verdâtre, moucheté par-tout de points bruns arrondis & égaux entre eux. Les nageoires de la même partie ont des taches peu apparentes.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique.

BAGRE (le). Espèce de Silure.

Silurus Bagre. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin.* n°. 17.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, radio, primo dorsalis pectoraliumque setaceo, ciris quatuor. Ibid.

Mystus cirris quatuor, lateralibus longissimis, ossiculo pinnæ dorsalis pectoraliumque primo filiformi, longissimo.

GRONOV. *Zooph.* n°. 382.

WILLUGHBY. *Tab.* H 7. *fig.* 6.

Bagre tertia. RAI. *Pisc.* 82. n°. 3.

Le Bagre a la tête courte, émoussée à sa partie antérieure, arondie dans son contour, dirigée en pente vers le dos; la mâchoire inférieure plus courte que celle de dessus; les narines placées loin des yeux, & percées de deux petites ouvertures que l'on distingue facilement sur le devant de la tête, à une petite distance l'une de l'autre; les dents très-fines, & disposées comme par grouppes sur autant de petits espaces; les yeux situés sur les côtés de la tête auprès des angles de la gueule; l'ouverture de cette dernière partie très-ample; quatre barbillons, dont deux sont situés avant les yeux, immédiatement au-dessus des angles de la gueule, & ont trois fois la longueur de la tête; leur forme est très-comprimée, & ils sont fortifiés à leur base par un osselet articulé. Les deux autres barbillons qui sont très-petits & déliés, pendent sous le menton.

La ligne latérale est droite, lisse, & a des ramifications courtes & opposées deux-à-deux, qui sortent en plus grand nombre de la partie voisine de la queue, où elles se prolongeant aussi davantage en formant différentes inflexions, & paroissent composées de petites écailles.

La première nageoire du dos commence immédiatement après la tête; elle est petite, d'une figure triangulaire, & garnie de huit rayons fle-

xibles, dont le premier, qui a une longueur égale à celle de tout le tronc, depuis la tête jusqu'à la queue est triangulaire à sa base, hérissé de petites épines sur sa surface antérieure, très-applati & lisse sur la surface opposée, & terminé en forme d'aiguille. Les autres rayons sont un peu rameux, unis sur leur surface, & attachés à une forte membrane. Le premier de ceux-ci atteint à peine à la moitié de la longueur du précédent; le suivant est beaucoup plus court, & ils décroissent ainsi progressivement. La seconde nageoire du dos, située très-loin de la précédente, dans le voisinage de la queue, est formée par une petite membrane d'une consistance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas de ses parties latérales, immédiatement après les ouvertures des ouies. Elles sont garnies de douze rayons, dont le premier est roide, aigu, hérissé de petites dents sur son bord intérieur. Il sort de dessous sa partie supérieure un filament très-alongé, semblable à une longue aiguille, uni sur sa surface, & qui s'étend plus loin que l'anus. Les autres rayons sont un peu rameux, & forment des saillies au-dessus de la membrane qui les réunit.

La nageoire de l'anus est d'une figure triangulaire alongée, & formée de trente-deux rayons fourchus à leur sommet.

La nageoire de la queue est forte & profondément divisée en deux lobes aigus, dont celui de dessus est un peu plus long que l'inférieur. Elle a quinze rayons, sans compter ceux des parties latérales qui sont plus petits que les autres.

Le corps de ce poisson, selon Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, est dépourvu d'écailles, & recouvert seulement d'une peau lisse, dont la couleur jette divers reflets, semblables à ceux de l'or & de l'argent, & prend sur le dos une teinte d'un bleu sombre.

On trouve ce poisson dans les grands fleuves de l'Amérique méridionale.

BALADON. On donne ce nom en Provence aux chambres ou compartiments dont les bourdigues sont composées.

BALANCE. *Voyez* MARTEAU.

BALANTIN. C'est une espèce de pêche aux hains, qui se fait à la côte de Valence en Espagne. Elle diffère peu de celle qu'on nomme *Libouret*.



BALISTES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

SEPTIEME GENRE.

BALISTE.

BALISTES. Linnæi.

Plusieurs larges dents à chaque mâchoire.

ESPÈCES.

1 LE MONOCEROS.

Un seul osselet à la première nageoire du dos.

2 LE HÉRISSÉ.

Une tache noire sur la nageoire de la queue.

3 LE VELU.

La partie postérieure du corps velue.

4 LE MAMELONNÉ.

Des papilles sur tout le corps.

5 LE TUBERCULEUX.

Trois rangées de tubercules de chaque côté de la queue.

6 L'EPINEUX.

Des épines couchées de chaque côté de la queue.

7 LA VIELLE.

Les rayons extérieurs de la nageoire de la queue très-allongés.

8 LE SILONNÉ.

Trois sillons de chaque côté de la queue.

BALLE. (traîner la) C'est pêcher avec une corde garnie dans sa longueur de petites baguettes nommées *balueites*, à l'extrêmité desquelles sont empilés des hains. Cette corde est terminée par un boulet qui la fait caler. Les Pêcheurs tiennent dans une barque l'autre extrêmité de la corde, & s'avancent sur l'eau en tirant la *Balle;* en sorte que la corde décrit une diagonale dans le fluide. On prend à cette pêche différentes espèces de poissons, & en particulier des Merlans & des Maquereaux.

BALSE. Les Pêcheurs de Callao & de Lima nomment ainsi une espèce de radeau, fait de de roseaux secs, qu'ils employent pour la pêche.

BANDE D'ARGENT. (la) Espèce de Clupe.

Clupea Atherinoides. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Clupea n°.* 5.

Clupea lineâ laterali argenteâ. Ibid.

La dénomination de ce poisson indique le caractère qui le distingue des autres espèces du genre des Clupes, auquel il appartient. Ce caractère consiste dans une large bande de couleur argentée, qu'il a de part & d'autre : à l'endroit où la plupart des poissons n'ont qu'une simple ligne latérale. Le Joel & le poisson d'Argent ont une pareille bande, mais appartiennent d'ailleurs à des genres très-différents. Les autres caractères du poisson dont il s'agit ici, sont tirés de la forme comprimée de son corps, de la grandeur respective de ses nageoires, dont l'inférieure est plus courte que celle de dessus, & du peu d'étendue des nageoires du ventre, comparées au volume de son corps.

Dans cette espèce, la nageoire du dos a douze rayons, chacune des nageoires de la poitrine en a quatorze, chacune de celles du ventre huit, la nageoire de l'anus en a trente-deux, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS).

On trouve ce poisson à Surinam.

BANDINGUES. Ce sont des lignes que l'on attache à la tête d'un filet qu'on tend à la basse eau. Ces lignes sont enfouies dans le sable par leur extrêmité inférieure ; en sorte qu'elles forment une espèce d'étai, qui empêche le filet de se renverser, quand la mer se retire.

BARAUD-GODE. *Voyez* TACAUD.

BARBARIN. *Voyez* SURMULET. On donne aussi le nom de *Barbarins* aux petits Barbeaux.

BARBE. *Voyez* BARBILLON.

BARBEAU (le). Espèce de Cyprin.

Cyprinus Barbus. LIN. *Syst. Nat. Pisces abdominales. Cyprinus.* n°. 1.

Cyprinus pinnâ ani radiis septem, cirris quatuor, pinnæ dorsi radio secundo untrinque serrato. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 107.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 20. id.

Mus. 2. *p.* 3. id.

Cyprinus oblongus, maxillâ superiore longiore, cirris quatuor, pinnâ ani ossiculorum septem. ARTED. *Gen.* 4. *Syn.* 8.

Barbulus. PLATIN. *p.* 10.

Barbus. AUSON. *V.* 94.

FIGUL. *f.* 2. *a.*

WOTTON. *L.* 8. *c.* 190. *f.* 169. *b.*

RONDEL. *part.* 2. *p.* 194.

SALVIAN. *f.* 85. *b.* 86.

GESNER. *p.* 123.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 16. *p.* 598.

JONSTHON. *L.* 3. *tit.* 1. *c* 5. *t.* 86. *f.* 6. & THAUMAT. *p.* 411.

CHARLET. *p.* 156.

WILLUGH. *p.* 259. *Tab.* Q, *n°.* 2, *fig.* 1.

RAI. *p.* 121.

Barbus, Barbo, Barbulus. GESN. (Germ.) *f.* 171.

Barbus, Barbo, Barbatulus, mugil Barbatus, mullus fluviatilis, nonnullis. SCHONEV. *p.* 29.

Mustus fluviatilis. BELLON.

En Allemagne, *Barbe* & *Barble;* en Angleterre, *Barbel;* en Italie, *Barbio* & *Barbo.*

On a donné encore au Barbeau les noms de Barbel, Barbiau & Barblau. Tous ces noms peu différents les uns des autres, & de ceux que porte ce poisson dans les différentes langues, ont une origine commune, relative aux quatre Barbillons qui lui pendent de la mâchoire. Ce caractère au reste n'est point particulier au *Barbeau*; il convient également à plusieurs poissons, soit du genre des Cyprins, soit de quelques autres genres, parmi lesquelles il se trouve des espèces qui ont jusqu'à huit Barbillons.

Le *Barbeau* a communément un pied ou un pied & demi de longueur. La partie supérieure de la tête s'incline en avant; son museau est un peu aigu; sa gueule, d'une grandeur médiocre, & dépourvue de dents, sa mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure. Deux de ses Barbillons sont placés aux angles de la gueule; les deux autres sont situés plus haut, près du dessus du museau; on voit une petite veine rouge, qui s'étend d'un bout à l'autre de leur intérieur. Les yeux sont petits & tournés vers le bas; la couleur des iris est dorée ou argentée, avec des taches brunes. Les ouvertures des narines sont doubles de part & d'autre.

La forme du corps est oblongue & un peu arrondie dans son contour. Le dos se courbe en arc, & a son sommet en arête aiguë. Le ventre est plat, ensorte que quand le *Barbeau* repose sur cette partie, sa gueule touche la terre, comme cela a lieu dans presque tous les poissons qui se tiennent au fond de l'eau. La ligne latérale est formée d'une suite de petits points; le dos est aussi parsemé de points noirs. Les écailles sont d'une grandeur médiocre. Leur couleur est olivâtre sur le dos, & argentée sur le ventre.

La nâgeoire du dos, située vers le milieu de la longueur du poisson, a dix rayons, dont le second est le plus élevé. Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur moyenne. Les nageoires du ventre correspondent par leur position à la

nageoire du dos, & sont garnies chacune de neuf rayons. La nageoire de l'anus en a sept. La queue est échancrée en forme de fourche. (WILLUGH.)

Les *Barbeaux* ont la chair molle & flasque, selon Albert. Le froid leur est nuisible, & ceux qu'on prend pendant l'hiver sont foibles & languissants. Mais le retour de l'été leur rend leur vigueur & leur embonpoint. On regarde communément leurs œufs comme venimeux, parce qu'ils troublent la digestion & dérangent l'estomach. On trouve des *Barbeaux* qui pèsent jusqu'à sept ou huit livres. Ce poisson est commun dans toutes les rivières & les fleuves de l'Europe.

Suivant M. Duhamel (*Traité des Pêches, seconde sect. p.* 520), la chair des *Barbeaux* est très-blanche, délicate & de bon goût, principalement celle qui recouvre les grosses arêtes qui forment la capacité de l'abdomen : à cette partie, elle est beaucoup plus ferme que vers la queue, où il y a beaucoup d'arêtes fines & incommodes. La laite dans certaines saisons est grosse, plus rouge que blanche, & bonne à manger. La saison où ce poisson est de meilleur goût, commence au mois de Septembre, & dure jusqu'au mois de Mai.

Il n'y a point de pêche particulière pour les *Barbeaux*; on en prend pêle-mêle avec d'autres poissons, dans toutes sortes de filets. Seulement, comme ce poisson est vorace, on employe des appâts pour l'attirer. On dit qu'il est rusé, à moins que la peur ne le saisisse; alors il se croit en sûreté, s'il a la tête cachée.

BARBEL. *Voyez* BARBEAU.

BARBET. *Voyez* BARBEAU.

BARBIAU. *Voyez* BARBEAU.

BARBIER. (le) Espèce de Labre.

Labrus Anthias. LIN. *Syst. Nat. Pisces thoracici, Labrus*, n°. 3.

Labrus totus rubescens, caudâ bifurcâ. Ibid.

Ὁ Ἀνθίας. ARIST. *L.* 6. *c.* 17. *& l.* 9. *c.* 2. *&* 37.

ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 4. *& l.* 8. *c.* 28. *& l.* 12. *c.* 47.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 10.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 282.

Sacer. GAZ ARISTOT. *L. c.*

Anthias. OVID. *v.* 45.

PLIN. *L.* 9. *c.* 58.

Anthiæ IV. Species. RONDEL. *p.* 192.

CATESB. *Car.* 2. *p.* 25. *t.* 25.

Rondelet cite différents noms donnés par les Anciens à ce poisson, relativement à l'opinion où ils étoient qu'il voyoit fort clair & de loin. Du reste, cet Auteur n'entre dans aucun détail satisfaisant sur les caractères distinctifs de cette espèce. Suivant la phrase de Linnæus, les plus marqués de ces caractères consistent en ce que le *Barbier* a le corps d'une couleur rouge sur toute sa surface, & la queue fendue en forme de fourche. A l'égard des nageoires, le même Auteur n'a donné que le nombre des rayons de celle du dos, qui en a dix-neuf, dont dix sont épineux. Il ajoute que les opercules des ouies sont dentelés comme la lame d'une scie.

Artedi présume que le poisson dont il s'agit pourroit bien être encore le même qui se trouve décrit dans Rondelet, sous le nom d'Anthias de la première espèce, qui est aussi d'une couleur rouge & qui a la queue fourchue. Rondelet dit que cet Anthias a le premier rayon de la nageoire dorsale long, fort & tranchant; que l'on a comparé ce rayon à un rasoir, & que de-là est venu le nom de *Barbier*, que l'on a aussi donné à ce poisson.

Les Anciens s'imaginoient que quand le *Barbier* étoit pris à la ligne, il la coupoit avec son aiguillon tranchant. On a prétendu de plus, avec aussi peu de vraisemblance, que les autres poissons de la même espèce, venoient au secours de celui qui étoit pris, & le délivroient en coupant la ligne.

Suivant Rondelet, la chair de *Barbier* est d'un goût agréable, & se digère facilement. On trouve ce poisson dans les mers de l'Europe & de l'Amérique méridionale.

BARBLAU. *Voyez* BARBEAU.

BARBUE (la). Espèce de donzelle.

Ophidium barbatum. LIN. *Syst. Nat. Pisces apodes. Ophid. n°.* 1.

Ophidium maxillâ inferiore cirris quatuor. LIN. Ibid.

Ophidion Plinii, Rondeletio. WILLUG. *p.* 112. *Tab. G. n°.* 7. *fig.* 6.

GESN. 104.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 26.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 2. *a* 6. *t.* 5. *f.* 2.

RONDEL. *L.* 14. *c.* 2. *p.* 397.

Ophidion Rondeletii, Ophidium Plinii. RAI. *p.* 38.

Gryllus vulgaris, Aselli Species. BELLON. GESNER.

Pisciculus Congro similis, PLIN.

La *Barbue* a beaucoup de rapport pour la figure avec l'Anguille & le Congre. Mais elle a le corps plus court à proportion de son volume, plus comprimé par les côtés & d'une couleur plus claire. Bellon dit qu'à Rome on vend quelquefois la *Barbue* pour le Congre, & que les acheteurs y sont trompés. Cette méprise sembleroit supposer une certaine proportion de grandeur entre ces deux poissons. Cependant Willughby assure que tous ceux de l'espèce de la *Barbue* qu'il a vus, étoient beaucoup plus petits que le Congre & n'avoient pas plus de huit pouces de long. Bellon écrit lui-même que ceux qu'on pêche dans la Méditerranée, n'excèdent pas une palme en longueur; & Rondelet, en parlant de la *Barbue*, se sert du diminutif *pisciculus*, (petit poisson).

Le dos de la *Barbue* est d'une couleur cendrée. Le milieu des côtés a un éclat argenté. La peau a de petites écailles d'une figure particulière; elles sont oblongues, étroites & non disposées en recouvrement comme celles de beaucoup d'autres poissons, mais éparses & sans aucun ordre. La

gueule est spacieuse & les mâchoires sont hérissées de très-petites dents; le haut du palais est relevé par une espèce de coussinet chargé aussi de dents extrêmement fines & très-serrées entre elles; au-dessous du palais sont deux autres coussinets semblables.

La *Barbue* a de plus la langue aiguë, les yeux grands & recouverts par une membrane commune transparente, & les iris argentées. Elle n'a, ainsi que l'Anguille, qu'une seule paire de nageoires, qui sont celles de la poitrine. A la distance de deux pouces & demi de la tête, commence une autre nageoire qui se prolonge sur le milieu du dos jusqu'à l'extrémité de la queue & même au-delà, ensorte qu'elle forme continuité avec la nageoire de l'anus. Le bord supérieur de ces nageoires, ou plutôt de cette nageoire unique, est d'une couleur noire comme au Congre. Les quatre barbillons que le même poisson a sous la mâchoire inférieure, partent deux à deux d'un point commun, & ont un pouce de longueur.

La vessie aërienne de ce poisson est d'une forme singulière; le fond est percé d'un trou dans lequel s'insère un petit tube fermé seulement par une membrane d'un tissu lâche & délié, ensorte que quand on comprime la vessie, l'air entre dans le tube & le distend. Ce même tube est rempli d'une liqueur visqueuse & transparente. A la partie opposée de la vessie est un corps dur & glanduleux, semblable à un opercule, ensorte que cette vessie paroit avoir deux prolongements dans la direction de son axe. (WILLUGH).

La *Barbue* est commune dans le Golphe de Venise; elle a la chair blanche & ferme. Bellon dit qu'elle est d'un goût très-délicat.

BARGE. On appelle ainsi un petit bateau de pêche, du port de six à huit barriques, dont le fond est plat, & qui porte un mât & une voile. Les *Barges* sont en usage sur la Loire.

BARIQUE. Nasse de figure conique, qui sert à prendre des Lamproies dans la Garonne.

BARQUE *à pêcheur*. On donne ce nom à plusieurs petits bâtiments qui varient par leur forme & leur grandeur. Les plus considérables n'excèdent pas le port de cent tonneaux; ils sont pontés, & portent trois mâts & un beaupré; les plus petits ne vont qu'à la rame pour le service des rades.

BARQUETTE. C'est un diminutif de Barque. On appelle ainsi les petites Barques qui ne sont point pontées, & que l'on fait avancer à l'aide de la rame.

BARRÉ. (le) Espèce de Silure.

Silurus fasciatus. LIN. *Syst. nat. Pisc. abdom. Silurus* n°. 16.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, ani radiis 13, *cirris*. 6. ibid.

Mystus maculosus, ciris 6. longis, capite longo plano. SEB. *Mus.* 3. *p.* 84. *t.* 19. *f.* 6.

Mystus cirris sex, maxillâ inferiore breviore; rostro plagioplateo, lato. GRONOV. *Zooph. n°.* 386. *p.* 125.

Bagre Species quinta. MARCGR. *Brasil. L.* 4. *cap.* 16. *p.* 174.

RAI. *Synops. pisc. p.* 82. *n°.* 5.

WILLUGH. *Tab. H.* 7. *fig.* 2.

La tête de ce poisson, suivant Gronovius, est aplatie supérieurement, marquée d'un sillon longitudinal, un peu inclinée en pente oblique vers son sommet, où elle forme une dépression très-sensible; son diamètre horisontal est par-tout de la même grandeur, & égal à celui du corps pris dans sa plus grande largeur; ses côtés sont étroits & diminuent encore d'épaisseur vers le museau; sa surface inférieure est un peu convexe, excepté vers la mâchoire de dessous où elle est tout-à-fait plane.

La gueule est un peu ouverte & placée sur le dessus du museau; elle est garnie intérieurement de très-petites dents aux mâchoires, sur le palais, & au gosier. La mâchoire supérieure est immobile & beaucoup plus longue que l'inférieure. L'une & l'autre ont leurs bords courbés en forme d'arc, & un peu relevés en convexité. Ce poisson a six barbillons, dont deux sont attachés sur la mâchoire inférieure, près des angles de la gueule; ils sont beaucoup plus longs que la tête: les quatre autres qui l'excèdent aussi, mais moins que les premiers, sont disposés à des distances respectivement égales sur la mâchoire inférieure. Ce sont ces barbillons qui ont fait donner à ce poisson, ainsi qu'à plusieurs autres du même genre, le nom de *Mystus*, comme qui diroit, *Poisson à moustaches*.

Les yeux sont saillants, globuleux, assez petits, & ont leur situation sur le sommet de la tête, au milieu de l'intervalle, entre le dessus du museau & les extrêmités des opercules; ces dernières parties sont dépourvues d'aiguillons, & s'ouvrent en dessous & par les côtés.

Le dos est un peu convexe, & s'étend sur une même direction. Les parties latérales sont planes, excepté vers la tête où elles ont une légère convexité; leur diamètre vertical, vers la queue, est presqu'aussi grand qu'auprès de la tête. Les lignes latérales sont lisses, à peine sensibles; elles se rapprochent du dos à leur naissance, puis descendent obliquement jusqu'à la région des nageoires du ventre, d'où elles se prolongent en ligne droite, & en passant sur le milieu des côtés, jusqu'à la queue.

La première nageoire du dos est à-peu-près à égale distance des deux extrêmités du poisson; elle s'élève peu, & est garnie de sept rayons, dont le premier est simple & les autres rameux.

La seconde nageoire du dos a la forme d'un triangle arondi; elle est petite, dépourvue d'écailles, & plus voisine de la queue que de la première nageoire du dos.

Les nagoires de la poitrine sont situées à l'extrêmité intérieure des côtés, immédiatement après

les ouvertures des ouies ; elles ont chacune dix rayons, dont l'antérieur eſt roide & ſans diviſion à ſon extrêmité.

La poſition des nageoires ventrales eſt ſur les parties latérales du ventre, à égale diſtance des nageoires de la poitrine & de la queue, & en deça de la première dorſale, par rapport à la tête du poiſſon ; elles ſont un peu oblongues, dépourvues d'aiguillons, & garnies chacune de ſix rayons.

La nageoire de l'anus, qui eſt diamétralement oppoſée à la ſeconde du dos, a quatorze rayons.

La queue eſt très-échancrée, & de manière que ſon lobe inférieur excède de beaucoup celui de deſſus. L'anus eſt placé entre les nageoires du ventre, à une diſtance conſidérable de la nageoire de la queue.

La peau eſt liſſe & ſans écailles. La couleur de la partie inférieure du corps eſt blanchâtre ; celle du deſſus & de la tête eſt rouſſâtre ; les côtés ſont panachés, ſur leurs parties ſupérieures, de grandes taches d'une couleur ſombre, & les nageoires ſont parſemées de taches noires. Selon Linnæus, le dos eſt marqué de bandes blanches ſur un fonds noir, & c'eſt de ce caractère qu'eſt tiré le nom ſpécifique *faſciatus*, donné à ce poiſſon par le même Auteur. On trouve cette eſpèce de Silure au Bréſil & à Surinam.

BASSE. (la) Eſpèce de Perſegue.

Perca ocellata. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Perca n°.* 10.

Perca pinnis dorſalibus ſub unitis, ocello ad pinnæ caudæ baſin. ibid.

Le caractère le plus marqué qui diſtingue cette eſpèce de Perſegue, paroit conſiſter dans une tache, ſituée auprès de la baſe de la nageoire de la queue ; la partie de cette tache, qui repréſente l'iris d'un œil, eſt d'une couleur blanche. La première nageoire du dos a dix rayons, dont le premier eſt très-court. La ſeconde, qui adhère un peu à la précédente, eſt compoſée de vingt-cinq rayons, dont le premier eſt épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune ſeize ; celles du ventre, ſix ; la nageoire de l'anus en a dix, dont un épineux. La queue en a ſeize ; elle eſt ſans aucune échancrure à ſa baſe. On trouve cette Perſegue dans la mer près de la Caroline.

BASTUDE ou BATTUDE. Eſpèce de filet ou de manet dont on ſe ſert en Provence, pour pêcher dans les étangs ſalés, au bord de la Méditerranée ; les mailles en ſont calibrées pour prendre des Maquereaux, des Bogues, &c. On tend ces filets comme ſédentaires & par fonds.

BASTULE. *Voyez* BASTUDE.

BATARD. On appelle ainſi des vers rouges que l'on emploie pour amorcer les Haims. Ces vers ſe tiennent entre de petits rochers qui s'étendent le long du rivage ; les Pêcheurs les y découvrent, en détachant avec un pic les pierres dont l'aſſemblage forme le rocher. Ils ſont guidés, dans leur recherche, par une trace rougeâtre que les vers laiſſent après eux, en parcourant les délits des rochers qui leur ſervent de retraite.

BATEAU. Petit bâtiment, conſtruit ſans beaucoup de ſoins, qui va à la voile ou à la rame. Quelques *Bateaux* ne portent qu'un mât & une voile ; d'autres ont deux mâts & deux voiles ; il y en a qui ont trois voiles, outre les deux mâts. Ceux de l'Amérique ſont fort eſtimés. Les *Bateaux* en général ſont très-diverſifiés par leurs formes, ainſi que par la manière dont ils ſe trouvent appareillés.

BATELAGE. (faire le *Batelage*) C'eſt, en terme de pêche, aller chercher avec des canots ou des chaloupes, le poiſſon qui a été pris à la mer, pour le porter en vente. C'eſt encore fournir à ceux qui ſont à la mer, les appelets ou les filets néceſſaires pour continuer la pêche.

BATELET. Petit bateau de Pêcheur. *Voyez* BATEAU.

BATON. Sur les côtes vaſeuſes, les Pêcheurs s'avancent preſque nuds, un *Bâton* à la main, dans les endroits où la mer a laiſſé peu d'eau en ſe retirant. Ils parcourent les vaſes & reconnoiſſent les places où il y a des Anguilles, à des eſpèces des petits entonnoirs que ces poiſſons ont formés dans le ſable en s'y enfonçant : ils les en font ſortir en mettant le ſable en mouvement ; alors ils les aſſomment avec leur *Bâton*, ou même les retirent avec la main, & les étourdiſſent ou les tuent en les frappant ſur leur *Bâton*.

BATTUDE. *Voyez* BASTUDE.

BATTUE. Le poiſſon s'enfonce dans la boue pendant l'hiver : on juge de ſa groſſeur par le creux qu'il a fait, & on appelle ce creux *la Battue du poiſſon.*



BAUDROIES.

BAUDROIES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

CINQUIEME GENRE.

BAUDROIE.

LOPHIUS. Linnæi.

Un évent près des ouies.

ESPÈCES.

1 La grande Baudroie.

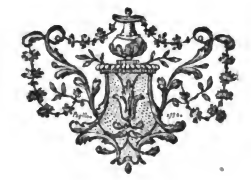
La tête ronde.

2 La Chauve-Souris.

Le museau pointu.

3 La Baudroie tachée.

Le corps applati sur les côtés.



BAUDROIE. (la grande)

Lophius piscatorius. LIN. Syst. nat. *Amphibia nantes, Lophius*, n°. 1.

Lophius depressus, capite rotundato, ibid.

Faun. Suec. 298.

Lophius ore cirroso. Mus. Ad. Fr. 55.

GRONOV. *Mus.* I. *p.* 57.

ARTEDI. *Gen.* 63. *Syn.* 87.

It. Scan. 327.

O' ἀλίας βάτος. ARISTOT. *L.* 9. *c.* 37. *l.* 2. *c.* 13. *l.* 5. *c.* 5. *de partib. anim. l.* 4. *c.* 14.

βάτραχος ἁλίας. ARISTOT. *L.* 9. *c.* 37.

ἁλίβατραχος ἁλίεύς. ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 24. & *l.* 13. *c.* 1, 5.

βάτραχος. ATHEN. *L.* 7. *p.* 286.

OPPIAN. *L.* 2. *p.* 33.

Rana. OVID. *V.* 126. *ut videtur.*

PLIN. *L.* 9. *c.* 24, & *l.* 25. *c.* 10.

Rana marina. CICER. *L.* 2. *de nat. deor. n°.* 125.

JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 9. *p.* 36. *t.* 11. *f.* 8.

Rana piscatrix. BELLON.

RONDEL. *L.* 12. *c.* 20. *p.* 363.

SALVIAN. *Fol.* 139. *b.* 140, 141.

GESNER. *p.* 813, 816.

CHARLET. *p.* 130. *Mantiss. anat. p.* 201. *Icon.*

OLEAR. *Mus. elegans.* 37. *t.* 23. *f.* 4.

WILLUGH. *p.* 85. & *seq. Tab. E. n°.* 1.

BORLAC. *Cornub.* 265. *t.* 27. *f.* 3, 6.

RAI. *p.* 29.

Rana piscatrix sive marina. GESN. (Germ.) *fol.* 64. *a*, *b*.

SCHONEV. *p.* 59.

Rana piscatrix vulgaris. ALDROV. *L.* 3. *c.* 64. *p.* 466.

Lophius, STROM. SOND. 211.

En Angleterre, *the Toad fish*, ou *Frog-fish*, ou *Sea-devil*; en Italie, *Martino pescatore.*

La forme de ce poiſſon a du rapport avec celle d'un Tetard, & cette reſſemblance, jointe à ſon adreſſe pour pêcher, dont nous parlerons plus bas, lui a fait donner par pluſieurs Naturaliſtes le nom de *Grenouille pêcheuſe.* Le volume de ſa tête égale ou même ſurpaſſe le reſte du corps. Elle eſt d'une figure circulaire. L'ouverture de la gueule eſt très-ſpacieuſe, & la mâchoire inférieure dépaſſe la ſupérieure, ce qui fait que ce poiſſon a toujours la gueule ouverte en partie. L'une & l'autre mâchoire, l'inférieure ſur-tout, eſt armée de dents longues, aiguës & ſerrées. Les plus longues dents de la mâchoire inférieure ſont mobiles vers le dedans de la gueule. On voit au fond du palais deux tubercules garnis auſſi de dents, & vers la racine de la langue deux autres rangées de dents diſpoſées en angle aigu. On ne découvre point de narines à ce poiſſon, du moins à l'intérieur. Mais il a dans la gueule, ſous l'angle de la mâchoire ſupérieure un large trou, avec une cavité ſituée vers le cerveau, & que Willughby conjecture faire la fonction de narine. Deux nouvelles rangées de dents partent des angles de ce trou, au nombre de huit de chaque côté, dont les quatre dernières ſont beaucoup plus petites que les autres. La langue eſt grande & large. Les yeux ſont un peu ſaillants, & ſitués ſur la partie ſupérieure du corps. Les iris ſont blancs. Chaque prunelle eſt partagée tranſverſalement en deux moitiés par une ligne blanchâtre. Le bord de la tête eſt ſillonné de quelques rides qui vont des yeux vers la gueule.

Il y avoit ſur la tête deux rayons mobiles au gré du poiſſon, dont l'intérieur étoit long de ſix pouces, & l'autre de quatre pouces. On prétend que la *Baudroie* s'en ſert comme de lignes pour pêcher les autres poiſſons qui viennent en mordre l'extrêmité; & qu'il recourbe alors ces mêmes rayons vers ſa gueule pour y faire tomber ſa proie. Vers le milieu du dos ſont trois rayons plus courts que les précédents.

Au-deſſus de la mâchoire ſupérieure, on voit deux fortes épines de part & d'autre. A l'entour & au-deſſus des yeux paroiſſent des tubercules épineux. Sur la ligne du milieu du dos & près de la queue s'élève la nageoire dorſale garnie de dix rayons. Le dos eſt verdâtre avec une teinte de rouge, parſemée de taches blanches. La queue n'eſt point diviſée en forme de fourche; mais les rayons dont elle eſt garnie ſont ramifiés. Les rayons de toutes les nageoires ſont ſaillants au-deſſus des membranes qui les réuniſſent.

Dans la partie inférieure & au-deſſous de la gorge ſe trouvent les nageoires de la poitrine, qui ſont voiſines l'une de l'autre, & diviſées en cinq rayons ou eſpèces de doigts. Sur quoi Willughby obſerve que Rondelet n'étoit pas auſſi fondé qu'il ſe l'imaginoit, à tourner Bellon en ridicule, parce que cet Auteur a écrit que la *Baudroie* avoit dans la partie inférieure deux pieds ſemblables à ceux de la Grenouille des marais, garnis d'une membrane, & qu'il étoit vraiſemblable qu'elle s'en ſervoit pour marcher au fond de l'eau, comme le fait la Grenouille elle-même.

Les nageoires du ventre ſont ſituées vers les bords latéraux du corps. On compte ſur chacune vingt rayons. L'extrémité de ces nageoires, ainſi que celle de la queue, eſt d'une couleur noire. Sous ces mêmes nageoires ſont deux grands trous, au fond deſquels ſe trouvent les ouies : il n'y en a que trois de chaque côté, & elles ne ſont garnies d'aucunes barbes, ni autres parties diſpoſées comme les rayons d'un peigne. Le corps du poiſſon eſt entouré dans ſes bords d'appendices charnues, diſpoſées par intervalles.

L'individu décrit par Willughby avoit vingt-cinq pouces de longueur, ſa plus grande largeur étoit de onze pouces. Salvieni aſſure qu'il s'en trouve qui ont juſqu'à quatre pieds & demi de long.

Ce poisson est commun près de la côte de Gènes. Sa chair est blanche, & d'un goût semblable à celui de la Grenouille, selon Willughby. Rondelet dit qu'elle est molle, de mauvais goût & difficile à digérer.

La *Baudroie* a été aussi nommée Diable de mer, à cause de sa figure qui a quelque chose de monstrueux. Quelques personnes se font un amusement puéril de produire, à l'aide de son corps mort, une illusion effrayante, en lui insérant une bougie allumée dans le corps, après en avoir retiré les entrailles, & en l'exposant ainsi comme un spectre dans l'obscurité. (WILLUGHBY.)

BAUDROIE TACHÉE. *Voyez* TACHÉE.

BAVEUSE. (la) Espèce de Blenne.

Blennius Pholis. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Blennius*, n°. 8.

Blennius capite lævi, lineâ laterali subbifidâ. ibid. *Mus.* Ad. Fr. 2. *p.* 62.

GRONOV. *Mus.* 2. n°. 175.

Blennius maxillâ superiore longiore, capite summo acuminato. ARTEDI. *Gen.* 27. *synon.* 45.

Alauda non cristata RONDEL. *L.* 6. *c.* 22. *p.* 205.

GESN. *p.* 18. & (Germ.). *fol.* 4. 2.

ALDROV. *L.* 1. *c.* 25. *p.* 114.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 2. *a.* 1. *t.* 18. *f.* 2.

CHARLET. *p.* 137.

WILLUGH. *p.* 133. *Tab. H.* n°. 6. *fig.* 2.

RAI. *p.* 73.

Alauda marina. GESNER. (Germ.). *fol.* 4. *a.*

A Livourne, *Galeto*; au pays de Cornouaille en Angleterre, *Mulgranoc & Bulcard.*

Linnæus a réuni, sous un même nom spécifique avec les phrases précédentes, toutes celles qui se rapportent au *Pholis* d'Artedi, (*Appendix ad synon. p.* 116.). & dont voici les citations.

Ἡ φωλὶς. ARISTOT. *L.* 9. *c.* 37.

Pholis. RONDEL. *L.* 6. *c.* 23. *p.* 206.

ALDROV. *L.* 1. *c.* 25. *p.* 116.

GESNER, *p.* 714 & (Germ.). *f.* 5. *a.*

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 2. *a.* 1. *t.* 17. n°. 4.

CHARLET. *Onom.* 137.

WILLUGH. *p.* 135. *Tab. H.* n°. 6. *fig.* 4.

RAI. *p.* 74.

La tête de ce poisson est comprimée latéralement, amincie en forme de tranchant par son bord supérieur. Il a les yeux petits, recouverts d'une membrane; les iris blancs avec des nuances de rouge; la gueule médiocrement fendue, & les dents disposées dans un ordre très-régulier; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; un léger enfoncement à la partie qui suit immédiatement la tête, en sorte que ce poisson semble avoir un cou. La nageoire du dos, qui s'étend sur toute la longueur du dos, est garnie de trente-six rayons; la nageoire de l'anus en à vingt-huit. La queue est de forme circulaire, lorsque le poisson la déploye. Les ouies sont au nombre de quatre de chaque côté; leurs opercules sont réunis, & forment une membrane continue. La vessie aërienne est adhérente au dos. Gronovius a observé autour des narines de ce poisson plusieurs barbillons courts, semblables à des poils soyeux.

La couleur de la *Baveuse* varie beaucoup dans les différents individus. Les uns l'ont olivâtre; d'autres ont sur les côtés, sur le dos & sur les nageoires dorsales, des bandes transversales d'un azur clair, qui font un effet agréable. Celles de ces bandes qui sont sur le dos, ont leur interstices d'une couleur qui, selon l'expression employée par Willughby, imite celle des feuilles de vignes desséchées. D'autres individus ont deux bandes de cette même couleur, qui s'étendent sur toute la longueur du dos avec une bande olivâtre intermédiaire. On voit aussi, depuis les yeux jusqu'au haut de la tête, de petites bandes brunes qui aboutissent à trois autres bandes azurées.

Ce poisson se tient dans les cavités des rochers, ce qui lui a fait donner, par plusieurs Naturalistes, le nom de *Perce-pierre.* On le trouve fréquemment dans la Méditerranée & dans l'Océan. On dit qu'il mord quelquefois la main des Pêcheurs, mais que cette morsure n'est point dangereuse. Lorsqu'on l'a retiré de l'eau, il vit encore pendant plusieurs heures. Rondelet dit que sa chair n'est point un met estimé. L'individu observé par Willughby, avoit un demi-pied de longueur.

Suivant le même Auteur, le *Pholis* de Rondelet, qui est proprement le poisson que l'on nomme *Baveuse* en Provence, ne paroit être qu'une variété de celui qui vient d'être décrit. Aussi Linnæus n'a-t-il pas distingué ces deux poissons, ainsi qu'on l'a déjà vu. Le nom de *Baveuse* a été donné à ce poisson, à cause d'un suc muqueux, ou d'une espèce de bave dont tout son corps est enduit; il a plus de facilité pour nager, à l'aide de cette onctuosité qui rend sa surface glissante.

BAUFFE ou maitresse corde. On appelle ainsi une grosse corde, le long de laquelle sont distribuées des lignes garnies de hains. La *Bauffe* sédentaire sur les sables, au bord de la mer, est, ou enfouie dans le sable par ses deux extrêmités, ou retenue par de grosses pierres que l'on appelle cablières.

BEC-ALONGÉ. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon rostratus. LIN. *Syst. Pisces thoracici, Chætodon.* n°. 9.

Chætodon caudâ integrâ, spinnis pinnæ dorsalis novem, maculâque ocellari, rostro cylindrico. Ibid.

Chætodon rostratus, pinnâ dorsali postice maculâ fuscâ. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 61. *t.* 33. *f.* 2.

Jaculator. act. angl. 1765. *p.* 89. *t.* 9.

Chætodon macrolepidotus, albo flavescens, rostro longissimo osseo, maculâ nigrâ ad pinnam dorsalem. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 109.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 17.

An Klipuisch seu soldatem vis. WILLUG. *Append. t. 5. f. 4.*

La dénomination de *Bec-alongé* que nous donnons à cette espèce de Chetodon, indique son caractère distinctif le plus remarquable, qui consiste dans la forme de son museau, assez semblable au long bec de certains oiseaux.

Ce poisson a le corps large, court & peu épais. La tête est pareillement large, applatie par les côtés, & très-inclinée vers le museau, qui est d'une substance osseuse.

L'ouverture de la gueule est ample, & la mâchoire de dessous un peu plus longue que celle de dessus. Les narines sont placées sur la partie supérieure de la tête, à une très-petite distance des yeux; elles ont de chaque côté deux ouvertures, dont l'antérieure est plus grande que l'autre.

La position des yeux est aussi très-élevée; ils sont arrondis, recouverts par une membrane particulière, & sont tournés de côté.

Les opercules des ouies sont garnis d'écailles nombreuses, & leurs ouvertures ont un diamètre assez considérable.

Le dos s'élève depuis la tête jusqu'à la nagoire dorsale, & ensuite décline en ligne courbe vers la queue. La nageoire dont on vient de parler s'étend depuis la partie la plus élevée du dos presque jusqu'à la queue; elle est composée de trente-neuf rayons, dont les premiers sont fermes, courts & épineux.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent obliquement sur les côtés, elles sont amples & ont quinze rayons.

Les nageoires ventrales sont situées sur la partie la plus basse du ventre, plus près du museau que de la queue, & à une petite distance l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est épais & aigu, & les autres flexibles & rameux.

La nageoire de l'anus s'étend jusque près de la queue; elle a vingt-quatre rayons dont les trois premiers sont épineux.

On n'apperçoit point de ligne latérale. La queue est large, courte & d'une forme un peu arrondie.

La surface du corps, de la tête, & les nageoires du dos, de l'anus & de la queue est couverte de grandes écailles, disposées en recouvrement, d'une figure quadrandulaire-obtuse, & très-peu adhérentes à la peau.

La couleur de tout le corps est d'un blanc jaunâtre, marqué de quatre bandes transversales, dont la première passe sur les yeux, la seconde & la troisième s'étendent sur les parties latérales, & la quatrième est située auprès de la queue. Outre ces bandes, ont voit, à l'origine de la queue, une ligne noire transversale, & près de la base de la nageoire du dos, une tache noire d'un diamètre assez considérable.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes. Le surnom de *Jaculator* qu'on lui a donné, fait illusion à la manière dont il prend les insectes qui sont sa nourriture ordinaire. Aussi-tôt qu'il en apperçoit un qui voltige à une petite distance, il lui lance adroitement, à l'aide de son bec en forme de tuyau, une goutte d'eau qui le fait tomber, & à l'instant il saisit sa proie & la dévore.

BÉCARD. On a donné ce nom aux Saumons qui, au lieu d'avoir la mâchoire inférieure droite, l'ont recourbée vers le haut, de manière qu'elle entre par son extrêmité dans la mâchoire supérieure. *Voyez* l'article SAUMON.

BECASSE. (la) Espèce de Centrisque.

Centriscus Scolopax. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Centriscus*, n°. 2.

Centriscus corpore squamoso, scabro caudâ rectâ extensâ. ibid.

GRONOV. *Zooph.* 395.

Scolopax Rondeletii. WILLUGH. *p.* 160. *Tab. J. n°.* 25. *fig.* 2.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 13. *p.* 298.

RAI. *p.* 50.

GESN. *p.* 838. *vel potiùs* 858. 1008. & (Germ.) *fol.* 4. *a.*

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 4. *t.* 1. *n°.* 9.

CHARLET. *Onom. p.* 123.

Balistes Scolopax, pinnâ dorsali anteriore quinque-radiata, rostro longissimo, maxillâ inferiore operculato. Syst. nat. 10. *p.* 329. *n°.* 8.

Balistes aculeis binis loco pinnarum ventralium & solitario infrà anum. ARTED. *Gen.* 54. *syn.* 82.

A Genes, *Trombetta;* à Rome, *Fossietta.*

Ce poisson n'excède jamais la longueur de quatre pouces. Il est rare & en même-temps d'une forme singulière, sur-tout le museau qui est une espèce de trompe très-alongée, formant environ un tiers de la longueur du poisson, composée d'un os simple & sans division, qui s'élargit vers la tête, & s'étend en ligne droite vers la partie opposée où il se rétrécit, & se termine par un orifice recouvert d'un opercule qui tient à la partie inférieure, & qui s'élève pour fermer l'entrée de la trompe & s'abbaisse pour l'ouvrir. La ressemblance vague qu'un premier coup d'œil a indiquée entre cette partie & celle qui lui correspond dans certains animaux, a fait donner à ce poisson, selon les pays, les noms d'*Eléphant* & de *Becasse.* D'autres rapprochements ont produit les dénominations populaires de *Trompette* & de *Soufflet.*

La *Becasse* a le corps comprimé, large d'environ un pouce, couvert d'écailles rudes, les yeux grands, les iris blancs avec des teintes d'un rouge clair; la partie antérieure du ventre amincie en forme de tranchant très-aigu; le ventre dépourvu de nageoires, proprement dites, & seulement garni de deux petites dents osseuses qui semblent être les rudiments de deux nageoires; une troisième dent plus longue, placée au-dessous des précédentes, & en deça de l'ouverture de

l'anus ; les nageoires de la poitrine sont garnies de quatorze rayons non rameux & réunis par une légère membrane ; la nageoire de l'anus a dix-huit rayons. La distance de l'anus à l'extrêmité de la queue, est environ un tiers de la longueur du poisson. Il y a deux nageoires sur le dos ; celle qui est plus avancée vers la queue a douze rayons ; l'autre ne consiste guères qu'en une arrête très-longue & très-forte avec une articulation, à l'aide de laquelle elle s'abbaisse & s'élève, en demeurant cependant toujours inclinée vers la queue. Cette arrête a sa partie postérieure creusée dans toute sa longueur en forme de canal, & ses côtés garnis chacun d'une rangée de dents dont la pointe est tournée en haut : devant cette même arrête il y en a une autre très-petite & deux par derrière, non moins déliées & très-basses. Grew conjecture que ces arrêtes ont la même structure & les mêmes mouvements correspondants que les trois arrêtes qui sont sur le dos du poisson nommé *Porc*. La queue est légèrement fendue. Willughby a observé, à Rome, plusieurs poissons de cette espèce, parmi ceux qu'on rassemble sans distinction à cause de leur petitesse, pour les préparer comme aliments.

BECHET ou BECQUET. C'est le nom que les peuples du Maine & de l'Anjou donnent au Brochet.

BELAME. (le) Espèce de Clupe.

Clupea setirostris. BROUSSONET, *ichthyol. Decas prima*

Clupea Bælama. FORSK. *Descript. anim.p.* 72. *n°.* 107.

Le Belame, selon M. Broussonet, a le corps comprimé, & d'une forme qui se rapproche de celle d'un fer de lance ; son plus grand diamètre perpendiculaire, pris auprès de la base de la nageoire dorsale, est à sa longueur à-peu-près comme deux est à onze. Le ventre est assez droit, aminci en carène aigüe, garnie, entre la gueule & l'anus, d'une espèce de dentelure formée par environ vingt-cinq osselets un peu triangulaires, pointus, dont chacun a deux autres osselets adjacens qui s'élèvent en ligne droite. Le dos est légèrement courbé, à peine relevé vers l'origine de la nageoire dorsale, un peu convexe dans le sens de la largeur, & aminci en carène peu sensible. La queue est comprimée, saillante en carène par-dessous, dans le voisinage de la nageoire de l'anus, légèrement convexe en dessus & dans sa partie postérieure.

Les écailles du corps sont disposées en recouvrement, sur des lignes obliques ; leur figure est un rhomboïde, arrondi vers l'angle qui forme le sommet des écailles ; elles sont légèrement crenelées sur l'angle opposé, lisses sur leur surface & peu adhérentes à la peau.

La tête est comprimée par les côtés, & plus sensiblement encore par-dessous, & a sa partie antérieure, aussi large que le corps à sa partie postérieure, courte, légèrement recourbée & saillante en forme de carène par-dessous : son sommet est voûté dans le sens de la longueur, incliné de part & d'autre, relevé au milieu en forme de carène obtuse. La peau dont elle est recouverte est percée d'une multitude de pores inégaux, & disposés sur des lignes qui ne gardent aucun ordre régulier.

La mâchoire inférieure est à peine plus courte que celle d'en haut, un peu aiguë à son sommet, courbe & saillante par-dessous en forme de carène émoussée. La mâchoire supérieure est plus large que l'autre, d'une forme conique, obtuse à son sommet. Les dents sont disposées dans chaque mâchoire sur une seule rangée ; elles sont très-courtes & d'inégale grandeur ; celles de la mâchoire supérieure se recourbent un peu par leur extrêmité.

Les ouvertures des narines, sont à peine plus voisines des yeux que de la pointe du museau ; il y en a deux de chaque côté ; leur position est très-élevée ; leur direction oblique est tournée en avant ; leur figure est un peu ovale & leur bord saillant.

Les yeux sont d'une grandeur médiocre, d'une forme orbiculaire : leur position est sur le sommet des parties latérales de la tête, à une distance une fois moindre de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies. Ils ont leurs orbites un peu saillantes en haut & recouvertes par la peau ; leurs paupières sont noires, & leurs iris d'une couleur argentée mêlée de verdâtre, & nuée dans la partie supérieure, par des teintes de rougeâtres.

Les fentes des ouies, au nombre de quatre de chaque côté, sont amples, légèrement courbées, entr'ouvertes vers leur milieu, bordées par derrière d'un osselet saillant & argenté. Leurs opercules sont lisses, flexibles, recouverts par la peau & d'une couleur pareillement argentée.

La nageoire dorsale est courte, dénuée d'écailles & d'une forme qui approche de celle du triangle. Elle a son origine à la moitié de la distance entre la pointe du museau & la base de la nageoire de la queue, & se termine presqu'au milieu de l'espace, compris depuis la base des nageoires de la poitrine jusqu'à celle de la nageoire de la queue. Ses rayons sont mous & flexibles ; les deux premiers sont simples ; le second est une fois aussi haut que le précédent ; le troisième s'élève un peu moins ; les autres vont en décroissant insensiblement, & sont tous fourchus à leur extrêmité ; le dernier n'a que la moitié de la hauteur du premier. La membrane qui réunit tous ces rayons est mince & transparente.

Les nageoires de la poitrine sont situées vers le bas de ses parties latérales ; leur insertion sur le corps est oblique & leur expansion se fait dans un sens presqu'horizontal ; elles sont nues, d'une figure ovale terminée en fer de lance. Leur base est un peu plus rapprochée de la pointe du museau, que de la base des nageoires du ventre ; leur premier rayon est simple, comprimé, plus large que les

autres ; le second est plus alongé, les suivants vont en diminuant peu à peu, & sont un peu roides à leur base, flexibles & rameux à leur extrêmité, relevés en carène longitudinale, par leur partie extérieure ; le dernier est simple & trois fois plus court que le premier.

Les nageoires du ventre sont rapprochées l'une de l'autre ; leur insertion est oblique sur le corps, & leur expansion se fait aussi dans une direction oblique ; leur figure est en fer de lance, & leur surface dénuée d'écailles ; leur base est un peu plus éloignée des nageoires de la poitrine que de celle de la queue ; leur extrêmité atteint à peine jusqu'à l'anus ; leur premier rayon est un peu plus court que le second, simple à son extrêmité, un peu plus épais que les autres, qui vont en décroissant insensiblement & ont leur sommet rameux ; mais le dernier est simple & n'a que la moitié de la hauteur du premier.

La nageoire de l'anus est longue & sans écailles, comme les autres nageoires ; elle prend sa naissance à égale distance des nageoires de la poitrine & de la nageoire de la queue, & finit à la moitié de l'espace qui est entre la partie antérieure de sa propre base & le sommet de la nageoire de la queue : ses deux rayons antérieurs sont simples ; le premier est une fois plus court que le second ; le troisième dépasse à peine le second ; les suivants sont rameux & décroissent par des dégrés peu sensibles, jusqu'au dixième ou au onzième, passé lequel, ils sont à peu près égaux, en sorte que la nageoire paroît échancrée à sa partie antérieure, & de niveau vers son extrêmité ; le rayon qui la termine a deux divisions, dont la seconde dépasse l'autre.

La nageoire de la queue est partagée en deux lobes, dont l'angle intérieur est obtus à son sommet ; ces deux lobes sont égaux, & d'une figure qui imite un peu celle d'un fer de lance.

La couleur du dos est d'un bleu-verdâtre ; celle des côtés & du ventre a le brillant de l'argent ; les nageoires sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique.

BELÉE. *Pêcher à la Belée ou entre deux eaux* ; c'est entre le fond & la surface de l'eau, une corde qui porte des hains, & qui reste flottante, par le moyen du lest & des lièges qui la soutiennent. *Voyez* CORDE FLOTTANTE.

BELETTE. (la) Espèce de Blenne.

Blennius mustelaris. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Blennius. n°.* 10.

Blennius pinnâ dorsali anteriore triradiatâ. Mus. Ad. Fr. I. *p.* 69.

Blennius pinnâ dorsi anteriore radiis tribus, posteriore quadraginta. ibid.

Le genre des Blennes auquel appartient le poisson dont il s'agit ici, a été partagé par Linnæus en deux divisions, dont l'une renferme les espèces qui ont comme une crête sur la tête, & l'autre, celles qui en sont dépourvues. La *Belette* se trouve dans cette seconde division ; elle est distinguée des autres espèces qui la composent, par ses deux nageoires dorsales, dont la première n'a que trois rayons, & la seconde en a environ quarante ; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ou dix-sept, celles du ventre deux ; la nageoire de l'anus en a vingt-huit ou vingt-neuf, & celle de la queue environ douze.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

BELONE. (la) Espèce d'Esoce.

Esox Belone. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox. n°.* 6.

Esox, rostro utraque maxillâ subulato. ibid. *Faun. Suec.* 356.

GRONOV. *Mus. I. n°.* 30.

Esox, rostro cuspidato, gracili, subtereti & spithamali. ARTED. *Gen.* 18. *synon.* 27.

Ἡ βελόνη. ARIST. *L.* 2. *c.* 15. *l.* 5. *c.* 11. *l.* 6. *c.* 13, 17. *l.* 9. *c.* 14. *durionis apud Athenæum.*

βελόνη πελαγία. ÆLIAN. *l.* 9. *c.* 60. *p.* 565.

Ῥαφὶς. OPPIAN. *L.* 1. *halieut. p.* 7.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 319.

Belone, qui aculeati vocantur. PLIN. *l.* 32. *c.* 11.

Ahaniger. ALBERT. *L.* 24. *de animal.*

CUB. *L.* 3. *c.* 8. *fol.* 12. *a.*

Acus sive Belone. PLIN. *L.* 9. *c.* 51.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 166. *p.* 166. *f.* 148. *b.*

Acus. GAZ. ARISTOT. *L. c.*

JOV. *C.* 32. *p.* 106.

SALVIAN. *Fol.* 68. *a. ad Iconem.*

CHARLET. *p.* 136.

Acus piscis. SALVIAN. *Fol.* 68. *b.*

Acus prima species. RONDEL. *L.* 8. *c.* 3. *p.* 227.

GESN. *p.* 9 & 10. & (Germ.) *fol.* 48.

SCHONEV. *p.* 11.

Acus vulgaris, sive oppiani. ALDROV. *L.* 1. *c.* 23. *p.* 107.

RAJ. *p.* 109.

WILLUGH. *p.* 231. *Tab. n°.* 2. *fig.* 4.

Acus oppiani. ALDROV. *L.* 1. *c.* 23. *p.* 107.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *art.* 17. *punct.* 2. *t.* 15. *fig.* 16.

En Suède, *Nabbgiadda* ; à Hambourg, *Hornfiske* ; en Angleterre, *Garfish* ou *Hornfish* ; à Rome, *Acucella* ; à Venise, *Angusicula*, selon Salviani.

Cette espèce de poisson est l'une de celles auxquelles on a donné, suivant les pays, les noms d'Aiguille, de Broche & autres semblables, par allusion à leur forme effilée. La *Belone*, selon Willughby, a le corps long, fluet, un peu arrondi, excepté à l'endroit du ventre où il est applati, & vers la queue, où il approche de la forme quadrangulaire ; la tête est plane, le museau très-allongé, mince & aigu ; la mâchoire inférieure dépasse celle de dessus, & semble dégénérer vers son extrêmité en une substance molle & tendre ; l'une & l'autre mâchoire est armée d'une multitude de petites dents aiguës. Willughby observe

comme une singularité, que ce poisson a la mâchoire supérieure mobile, ce qui feroit effectivement une exception très-remarquable, si le fait étoit vrai; mais le même Auteur se trompe évidemment, lorsqu'il ajoute, qu'il en est à cet égard de la *Belone*, comme du Crocodile, qui a aussi la mâchoire supérieure mobile. Nous avons fait voir à l'article de cette espèce de Lézard (*Hist. Nat. tom.* 2, *p.* 615.), l'origine de cette fausse opinion où l'on a été si long-temps, par rapport à la faculté qu'on attribuoit au Crocodile, de faire mouvoir à son gré sa mâchoire supérieure.

Pour revenir à la *Belone*, ce poisson a les yeux grands, arrondis & jaunes; ils ne sont recouverts d'aucune membrane du moins qui soit sensible. Les narrines situées auprès des yeux, sont pareillement grandes & bien ouvertes. La ligne latérale est droite.

Les nageoires de la poitrine sont petites, & garnies chacune de treize rayons, dont le premier est plus fort & plus large que les autres, & le second plus alongé. Les nageoires du ventre ont six rayons, tous rameux à leur sommet, excepté le premier. La nageoire du dos est composée de dix-huit rayons, & sa distance, par rapport au bout de la queue, est égale au quart de la longueur du poisson. La nageoire de l'anus a vingt rayons, dont le premier est le plus long, & dont les quatorze derniers sont tous égaux. La queue est fourchue.

Ce poisson prend peu d'accroissement & ne pèse communément qu'environ un sixième de livre. Salviani dit cependant en avoir vû, quoique rarement, qui pesoient jusqu'à deux & même trois livres. Sa chair est dure & sèche, suivant Rondelet. On le trouve dans l'Océan.

BENASTRE. On appelle ainsi un petit parc ouvert construit avec des clayonages.

BERGFORELLE. (le) Espèce de Salmone.

Salmo alpius. LIN. *Syst. nat. pisces abdom. Salmo*, *n°*. 8.

Salmo dorso nigro. lateribus cæruleis, ventre fulvo. Fn. Suec. 349.

It. Wgoth. 257. *Ræding.*

Salmo vix pedalis, pinnis ventralibus rubris, maxillâ inferiore paulò longiore. ART. *gen.* 13. SYN, 25. *spec.* 52.

Umbla minor. GESN. *p.* 1201. (Germ.) *f.* 190.

CHARLET. *p.* 163. *n°.* 1.

WILLUGH. *p.* 196. *Tab. n°.* 1. *fig.* 4.

RAI. *p.* 65.

Umbla minor alia. ALDROV. *L.* 5. *c.* 47. *p.* 650.

En Suède, *Rotele*, *Roding*; en Laponie, *Raud*; en Angleterre, *Torgoch*; en Suisse, *Reutele.*

La forme de ce poisson a des rapports avec celle de la Truite; mais elle est plus alongée & plus effilée. L'ouverture de sa gueule est ample, & la mâchoire de dessous est plus rétrécie & paroit un peu plus longue que celle de dessus: l'une & l'autre est garnie de petites dents aigues, ainsi que la langue. Les trous des narines sont doubles de chaque côté.

La nageoire du dos est composée de treize rayons; celles de la poitrine en ont quatorze; celles du ventre dix; la nageoire de l'anus en a douze, & celle de la queue dix neuf.

La couleur du dos est d'un vert olivâtre, parsemé de points d'un gris obscur; le ventre est d'un rouge plus ou moins clair; les nageoires de la partie inférieure ont la même couleur.

L'individu décrit par Willughby avoit huit pouces environ de longueur, sur un demi pouce de large.

On trouve les *Bergforelles* dans les lacs de la Laponie & de l'Angleterre, où l'on prétend qu'il n'y a aucune autre espèce de poisson. On les pêche avec des filets en tremail que l'on laisse sédentaires, & où l'on a eu soin de mettre auparavant des amorces. Ces poissons, suivant Willughby, nagent par troupes, & quoiqu'ils se montrent quelquefois à la surface de l'eau pendant l'été, on dit qu'on ne peut réussir alors à les attirer avec des appâts, ni à les prendre dans les filets qu'on leur tend. Il faut attendre, pour les pêcher, qu'ils se soient retirés dans des endroits où l'eau est moins profonde, afin d'y frayer. Leur chair, au rapport du même Auteur, est molle & tendre, quoique semblable d'ailleurs à celle des Truites; elle ne prend qu'une légère teinte de rouge, par l'action du feu. On la regarde, dans le Comté de Galles, comme une nourriture très-délicate, & on lui donne la préférence sur les mets les plus recherchés.

BERGIN. *Voyez* BREGIN.

BERGSNYLTRE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Suillus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *Labrus n°.* 17.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, maculâ nigrâ suprà caudam, spinis dorsalibus novem. Faun. Suec. 330.

Sparus Bergsnyltra. It. Wgoth. 179.

Le principal caractère distinctif de ce poisson paroit consister dans une tache noire, dont il est marqué sur la surface supérieure de la queue. Sa nageoire dorsale, ainsi que celles des autres espèces de ce genre, a ses rayons épineux, accompagnés d'un filament qui sort de la partie postérieure de leur base. Les rayons dont il s'agit sont, dans cette espèce, au nombre de neuf, sur dix-sept. Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons; celles du ventre, six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a dix, dont trois épineux; & la nageoire de la queue est composée de quatorze rayons.

On trouve le *Bergsnyltre* dans l'Océan.

BERVISCH. C'est le nom que les Hollandois donnent à la Lompe, & que les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, ont adopté dans leur nomenclature des poissons. *Voyez* LOMPE.

BERNICLE. C'est le nom que les Pêcheurs

donnent aux Berlins, espèce de coquillage, dont ils employent la chair, faute de meilleurs appâts, pour amorcer leurs hains, après les avoir garnis de hareng salé.

BERTAUTE. *Voyez* VERVEUX.

BERTONNEAU. *Voyez* TURBOT.

BERTOLENS. *Voyez* VERVEUX.

BETTE. Espèce de bateau plat, de huit hommes d'équipage, dont on se sert pour la pêche dans nos Provinces méridionales.

BEZOLE. Le poisson décrit sous ce nom, d'après Rondelet, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, n'est, suivant Artedi, qu'une variété du Lavaret. *Voyez* LAVARET.

BIBE. (le) Espèce de Gade.

Gadus Luscus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Gadus*, n°. 4.

Gadus tripterigius cirratus, radio ventralium primo setaceo. Ibid. *Mus.* Ad. Fr. 2. *p.* 60.

Asellus Luscus. WILL. *p.* 169.

RAI. *p.* 54.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, ossiculo pinnarum ventralium primo in setam producto. ARTEDI, *Gen.* 21. *Syn.* 35.

En Angleterre au pays de Cornouaille, *Bib* & *Blinds*.

Willughby a rapporté ce poisson, ainsi que plusieurs autres du même genre, à un terme commun de comparaison, qui est la morue ordinaire, & il observe, par rapport à celui dont il s'agit ici, qu'il diffère de la morue, par sa petitesse, car il n'a jamais plus d'un pied de longueur; par sa forme plus élargie, & comprimée vers les côtés; par le ton plus clair de sa couleur qui est olivâtre ou d'un jaune sale sur le dos, & argentée sur le ventre; par ses écailles qui ont plus du double en grandeur que celles de la morue; enfin par la première des nageoires de la queue, qui, dans cette espèce, n'a point d'arrête épineuse à sa partie antérieure. Ce poisson a la gueule médiocrement fendue, un barbillon sous la mâchoire inférieure, ce qui lui est commun avec la morue; l'une & l'autre mâchoire garnies d'un rang de dents aigues, un peu alongées & recourbées, avec d'autres rangées intérieures de petites dents tournées en dedans de la gueule. Le palais garni aussi de plusieurs rangs de petites dents, comme dans les autres poissons de ce genre; deux ouvertures de chaque côté pour les narines; les yeux couverts d'une membrane lâche qui s'enfle, dit-on, comme une vessie, au gré du poisson; la langue molle, lisse & sans aucunes petites dents.

Toutes les nageoires sont recouvertes par la peau: la première des trois dorsales est garnie de douze rayons, dont le second est le plus élevé; tous les suivans décroissent graduellement; la nageoire du milieu, qui est la plus longue des trois, a vingt-trois rayons; la dernière en a vingt. Les deux nageoires de la queue en ont, la première vingt-sept, & l'autre vingt-un. Toutes ces nageoires sont presque contiguës l'une à l'autre. Les nageoires de la poitrine sont garnies d'environ seize rayons; & celles du ventre, dont la position se rapproche de la partie antérieure comme celles des espèces analogues, ont chacune sept ou huit rayons, dont le premier s'avance au-delà des autres en forme de pointe alongée. La queue n'a aucune échancrure. L'anus est éloigné de l'extrémité du museau d'environ un tiers de la longueur du poisson. On le trouve dans l'Océan Européen.

BICHARRIERE. *Voyez* BIECHARRIÉ.

BICHE. C'est le nom que porte dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, l'espèce de chien de mer que nous avons appellé *le Bleu*. *Voyez* BLEU.

BICHETTE. Filet de l'espèce de ceux qu'on nomme Haveneaux, & qui sert à faire de petites pêches au bord de la mer. Il est composé de deux bâtons courbés en arc, croisés l'un sur l'autre, & arrêtés par un clou à leur point de réunion. Les deux portions d'arc qui se regardent, portent un filet en forme de sac, qui est attaché par les bords à ces mêmes parties. Les Pêcheurs tiennent entre leurs mains les deux autres portions d'arc qui vont en divergeant, & s'en servent pour gouverner leur filet.

BIECHARRIÉ. Espèce de filet en tremail, dont on se sert sur la Dordogne, pour prendre des Saumons & des Aloses. M. Duhamel croit que c'est le même qui est nommé *Bizarté* par les Pêcheurs de la Gironde.

BIERNE. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Biærkna. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n°. 29.

Cyprinus quincuncialis, pinnâ ani ossiculorum viginti quinque. ARTEDI. *Gen.* 3. *Syn.* 13. *Spec.* 20.

En Suède, *Biorka*, *Biorkna*, *Biærkna*, & *Biorkfisk*.

Le *Bierne* est une espèce de Cyprin dont le corps est à peine long d'une demi-palme. Il a la tête comprimée par les côtés; l'ouverture de la gueule très-étroite; les mâchoires d'égale longueur, ou si approchantes de l'égalité, qu'à peine s'apperçoit-on, lorsque la gueule est fermée, que la mâchoire d'en haut dépasse l'inférieure, les dents situées près du gosier; les iris des yeux d'une couleur argentée, marquée de quelques points d'un vert obscur.

Toutes les nageoires sont ou blanches, ou d'un gris obscur; celles du ventre ont, sur quelques individus, une légère teinte de rouge. Leurs rayons sont au nombre de neuf pour chacune; la nageoire du dos en a onze; celle de la poitrine, quinze; la nageoire de l'anus en a vingt-cinq, & celle de la queue, qui est fourchue, dix-neuf, outre ceux qui se trouve vers l'extrémité, & qui sont beaucoup plus courts que les autres.

Cette espèce de poisson fraye vers la fin du mois de Juillet; elle est commune dans le lac Meler

Meler ; en Uplande. Il arrive fréquemment que l'on vend des *Biernes* pour une autre espèce de Cyprin, (qui est le Roussâtre de ce Dictionnaire,) & avec laquelle le poisson dont il s'agit a tant de ressemblance, qu'il n'y a que les Pêcheurs exercés qui puissent distinguer facilement l'un de l'autre. (Artedi.)

BIGEAREYRE. On nomme ainsi un filet de l'espèce des manels sédentaires, qui a ses mailles de deux pouces d'ouverture en quarré, & dont les pièces ont quarante brasses de longueur, sur six pieds de chûte.

BIRE, BURE ou BOUTEILLE. Sorte de nasse que les Pêcheurs de la Seine mettent à l'extrêmité d'un grand filet en forme de manche, qu'ils nomment *Diguiau*. La *Bire* est terminée elle-même par un autre petit filet semblable qui est sur le côté, & qu'on appelle *Cornion*.

BISCAYENNE ou YOLLE, petite chaloupe qui va presque toujours à la rame, & qui sert, dans les ports, à faire entrer & sortir les vaisseaux. On l'emploie aussi pour pêcher près de la côte.

BIZARRÉ. *Voyez* Bicharrié.

BLANC. (le Quatre-Dents)

Tetraodon lagocephalus. Lin. *Syst. nat. Amphib. nantes. Tetraodon*, *n°.* 2.

Tetraodon abdomine aculeato, corpore lævi, humeris prominentibus. Ibid.

Ostracion tetraodon ventricosus, abdomine muricato. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 59.

Ostracion cathetoplateo-oblongus, ventre tantùm aculeato & subrotundo. Artedi. *Gen.* 58. *Syn.* 86.

Id. Amæn. Acad. 1. *Museum Principis*, 40. *Tab.* 11. *fig.* 4. *p.* 590. *edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Ostracion cathetoplateus tetraodon compressus, maculosus, scaber. Gronov. *Mus.* 1. *n°.* 126. *Zooph.* 183.

Seb. *Mus.* 3. *t.* 23. *f.* 5.

Orbis caudâ productiore, dorso levi, ventre spinoso. Willuch. *p.* 144. *t.* 3. *fig.* 2.

Orbis lagocephalus. Grew. *Mus.* 108. *t.* 7. *f.* 5.

Rai. *Pisc. p.* 43.

Kan. Kascasse. Valent. Pisc. Amb. f. 19. *p.* 353. *n°.* 19.

Ce poisson a, selon Linnæus, la tête comprimée par les côtés, un peu plane en-dessus, relevée auprès des yeux; les bords de la gueule recouverts par les lèvres; chacune des deux mâchoires armée de deux grandes dents, égales entr'elles, lisses & contiguës l'une à l'autre.

Le corps n'est garni que d'un petit nombre d'épines à peine sensibles. Le dos est relevé en carène & très-aminci vers la queue; le ventre est bombé. Sa surface est parsemée de très-petites écailles saillantes, comme autant de pointes, qui la font paroître hérissée.

Les nageoires de la poitrine, situées auprès des opercules des ouies, ont chacune dix-sept rayons. La nageoire du dos en a neuf. Celle de l'anus en a le même nombre. La nageoire de la queue est garnie de sept rayons rameux à leur sommet. Suivant Gronovius, cette partie est un peu fourchue.

Le même Auteur dit que le dos, toute la surface supérieure du corps, ainsi que les nageoires du dos & de la queue, sont d'un bleu noirâtre, le ventre d'une couleur blanche, les côtés d'un blanc brillant argenté, marqué, sur la partie voisine du ventre, de plusieurs petites taches noires. Ce poisson n'a guère que cinq ou six pouces de longueur. On le trouve dans la mer des Indes.

BLANCHAILLE, BLANC, BLANQUET. On comprend sous ces noms différentes espèces de poissons, particulièrement des poissons blancs, dont on emploie la chair pour faire des appâts. On donne encore les noms cités ci-dessus aux poissons des étangs qui ne sont point marchands.

BLANCHE. Ce sont de petits poissons qu'on prend dans les parcs, & dont les Pêcheurs ne peuvent encore distinguer l'espèce.

BLANCHET. (le) Espèce de Silure.

Silurus fœtens. Lin. *Syst. nat. Pisces abdominales, Silurus*, *n°.* 24.

Silurus radiis dorsalibus analibusque duodecim. Ibid.

Saurus ex cinereo nigricans. Catesb. *Carol.* 2. *p.* 2. *t.* 2. *fig.* 2.

Ce poisson a le corps long & comme effilé; la tête d'une forme ovale, un peu terminée en pointe, les yeux noirs avec des iris rougeâtres, la gueule très-fendue, les mâchoires, le palais & la langue garnis d'une multitude de petites dents aiguës.

La première nageoire du dos est composée de douze rayons. La seconde est très-petite & d'une substance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons, celle du ventre huit; la nageoire de la queue, qui est opposée à la seconde du dos, en a douze.

La couleur du corps est d'un noir cendré ; la queue est fourchue, selon Catesby, & échancrée en forme de croissant, suivant Linnæus. On trouve ce poisson à la Caroline.

BLANC-JAUNE. (le) Espèce de Salmone.

Salmo niloticus. Lin. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo. n°.* 26.

Salmo pinnis omnibus flavescentibus, corpore toto albo. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 99.

Ce poisson a toute la surface du corps d'une couleur blanche, & les nageoires d'une couleur jaune. Celle du dos est composée de neuf rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune treize; celles du ventre, neuf; la nageoire du dos en a vingt-six; la queue est fourchue, & la nageoire qui la termine est garnie de dix-neuf rayons.

Cette espèce de Salmone se trouve dans le Nil.

BLANQUET ou BLANQUETTE. *Voyez* Blanchaille.

BLENNES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

GENRE.

BLENNE.

BLENNIUS. Linnæi.

Les nageoires du ventre composées de deux rayons flexibles recouverts d'une membrane épaisse.

ESPÈCES

Qui ont une crête sur la tête.

1 LA COQUILLADE.

La crête membraneuse & transversale.

2 LE PINARU.

La crête longitudinale entre les yeux.

3 LE CORNU.

Un appendice membraneux au-dessus de chaque œil.

4 LE LIEVRE.

Une tache noire bordée de gris sur la partie antérieure de la nageoire du dos.

5 LA GATTORUGINE.

Des appendices frangés sur le dessus de la tête.

6 LE SOURCILLER.

Des appendices frangés au-dessus des yeux, la ligne latérale arquée.

AUTRES ESPÈCES

Qui n'ont point de crête sur la tête.

7 LA MOLE.

Un barbillon au bout de la mâchoire inférieure.

8 LA BAVEUSE.

La ligne latérale est arquée & paroît double.

9 LE GUNNEL.

Dix taches noires à la nageoire du dos.

10 LA BELETTE.

Trois rayons à la première nageoire du dos.

11 LE VIVIPARE.

La nageoire du dos échancrée à sa partie postérieure.

BLEU. (le Chien de mer)

Squalus glaucus. LIN. *Amphib. nantes. Squalus.* n°. 14.

Squalus fossulâ triangulari in extremo dorso, foraminibus nullis ad oculos. Ibid.

ARTEDI. *Gen.* 69. *n°.* 13. *syn.* 98.

γλαυκος. ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 16. *p.* 22.

Galeus glaucus. RONDEL. *L.* 13. *c.* 6. *p.* 378.

GESNER. *p.* 609. 718, & (Germ.) *fol.* 78. *b.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 37. *p.* 394.

JONSTON. *p.* 8. *f.* 9.

WILLUGH. *p.* 49.

RAI. *p.* 20.

Glaucus. CHARLET. *p.* 127.

DUHAMEL, Traité des Pêches, seconde partie, sect. IX. p. 298.

En Angleterre, *the Blew-Shark.*

Le *Chien de mer bleu*, ainsi nommé à cause de la couleur de son dos, qui est d'un beau bleu, a le museau long, aigu, applati & percé par le dessus, ainsi que par-dessous, d'une multitude de petits trous ; les ouvertures des narines son alongées, & ont leur plus grand diamètre situé transversalement à l'égard du museau ; les yeux sont ovales & les iris exactement circulaires ; leur moitié inférieure est couverte d'une membrane clignotante, qui peut même s'étendre de manière à cacher l'œil entier. On ne voit point de trous derrière ces organes, comme dans plusieurs autres poissons du même genre.

Le *Chien de mer bleu*, dans sa première jeunesse, n'a qu'une seule rangée de dents ; Rondelet lui en donne deux rangées, & peut-être en a-t-il encore davantage, lorsqu'il a pris un certain accroissement ; ces dents sont grandes, larges, & la plupart taillées en forme de scie par leur bord.

Les ouies ont cinq ouvertures de part & d'autre, situées vers les angles antérieurs des nageoires de la poitrine. Ces nageoires sont larges, alongées, & ont leur sommet en angle aigu.

La première nageoire du dos est placée vers le milieu de la longueur du poisson, prise seulement jusqu'à la queue ; l'autre est voisine de la naissance de cette dernière partie ; les nageoires du ventre sont situées auprès de l'anus & ont peu d'étendue ; la nageoire de la queue est opposée à la seconde dorsale.

On voit sur le dos, à une petite distance de la queue, une fossette de figure triangulaire ; c'est un des principaux caractères de ce poisson ; la queue est partagée en deux lobes, dont celui de dessus dépasse de beaucoup l'inférieur, & finit en angle aigu.

La couleur du dos est d'un beau bleu foncé, ainsi que nous l'avons déja dit ; celle du ventre est argentée.

Gronovius regarde ce *Chien de mer* comme une simple variété de l'Emissole, ce qui n'a pas empêché Linnæus de faire de ces deux poissons deux espèces distinctes.

Le *Chien de mer bleu*, suivant Rondelet, a quelquefois plus de sept pieds de longueur ; il n'est pas moins vorace que le Requin. Le même Auteur rapporte qu'il a vu un de ces *Chiens de mer* poursuivre long-temps un valet qui accompagnoit son maître sur le rivage, & que peu s'en fallut qu'il ne le saisit par les jambes, mais que le valet eut assez de présence d'esprit pour le percer d'un coup d'épée.

On trouve ce poisson dans l'Océan Européen ; sa chair est dure, difficile à digérer & d'un goût sauvage. (WILLUGH.)

BODDART. (le) Espèce de Gobie.

Gobius Boddarti. PALLAS, *spicileg. Zoolog. fascic.* 8. *p.* 11.

An. pitvisch. WILLUGH. *Ichthyol. append. p.* 6. *tab.* 8 ?

La description que M. Pallas a donnée de ce poisson, a été faite d'après l'inspection d'un individu qui se trouvoit à Utrecht dans le cabinet de M. Juliaans, Maître en Pharmacie, & de deux figures envoyées depuis par M. Boddart au même Naturaliste, qui prit delà occasion de rappeller dans la dénomination de cette nouvelle espèce de Chien de mer, le nom de celui qui lui avoit facilité les moyens de le d'écrire.

Ce poisson est à-peu-près de la grandeur du Goujon ordinaire. Il a la tête épaisse, très-obtuse, un peu convexe ; les mâchoires égales, les lèvres épaisses & charnues, sur-tout celle de la mâchoire supérieure ; les yeux placés sur la partie antérieure de la tête, oblongs, à peine saillants, & couverts d'une peau blanche ; les opercules des ouies légèrement écailleux ; la membrane branchiostège est formée de quatre ou cinq rayons ; elle a une couleur bleuâtre livide.

Le corps est épais, convexe, à peine aminci vers la queue, & couvert de très-petites écailles d'une consistance molle.

La première nageoire du dos a cinq rayons semblables à des barbillons, dont le premier & le dernier dépassent à peine la membrane commune ; le troisième est très-long, le second un peu moins, & le quatrième beaucoup plus court. Cette nageoire est d'une couleur bleuâtre tirant sur le noir, & parsemée de petits points blancs.

La seconde nageoire dorsale est basse à sa partie antérieure, & composée de vingt-cinq rayons déliés comme des fils de soie. Sa couleur est semblable à celle de la précédente, excepté qu'au lieu de points, on voit de très-petites lignes blanches disposées six à six, dans des directions transversales, dans les espaces qui séparent les rayons les uns des autres.

Les nageoires de la poitrine sont arrondies & ont chacune vingt-un rayons ; les ventrales sont réunies en une seule, dont la forme imite celle d'une conque, & qui a en tout trente-quatre rayons.

La nageoire de l'anus est garnie de vingt-cinq rayons ; la queue en a dix-huit, elle est bleuâtre.

La couleur du corps approche de celle de l'ardoise, excepté sur le ventre, où elle est d'un jaune pâle; la tête est mouchetée de brun & de blanc; on voit sur le dos sept taches brunes de part & d'autre, & autant sur les côtés, mais d'un brun plus foncé.

M. Pallas présume que ce poisson se trouve dans la mer de l'Inde.

BŒUFS. On donne le nom de *pêche aux Bœufs*, à celle où l'on emploie le filet appellé *Ganguy*, qui est traîné par deux bateaux à la voile.

BOGA. C'est le nom que les Marseillois donnent au Bogue. *Voyez* ce mot à l'article suivant.

BOGUE. (le) Espèce de Spare.

Sparus Boops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, sparus. n°.* 12.

Sparus lineis longitudinalibus obscuris, inferioribus quatuor aureis argenteisque. Ibid.

Sparus lineis utrinque quatuor aureis ac argenteis longitudinalibus, parallelis. ARTED. *Gen.* 36. *syn.* 61.

Η βώκη. ARIST, *L.* 9. *c.* 2?

βωξ. OPPIAN. *Lib.* 1. *p.* 5.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 286.

Box & Boca. PLIN.

Boca. JOV. *C.* 21. *p.* 89.

Voca. GAZ.

Box prima. BELLON.

Boops. RONDEL. *L.* 5. *c.* 11. *p.* 136.

GESNER. *p.* 127 & 147.

CHARLET. *p.* 144.

Boopis prima species. GESN. *Fol.* 33. *b. E. G.*

Boops Bellonii. ALDROV. *L.* 2. *c.* 41. *p.* 231.

Bocæ species venetiis picta. ALDROV. *L.* 2. *c.* 41. *p.* 231.

Boops seu Box. JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 23. *t.* 20. *n°.* 8.

Boops Rondeletii primus. WILLUGH. *p.* 317.

Boops primus. RAI. *p.* 135.

A Venise, à Rome & à Marseille, *Boga.*

Ce poisson, lorsqu'il a pris tout son accroissement, n'excède guère la longueur d'une palme. Il a le corps long, effilé, un peu cylindrique; les yeux grands, les iris d'une couleur ordinairement argentée; l'ouverture de la gueule médiocre, & les mâchoires garnies de petites dents; la langue étroite, longue & aiguë.

La ligne latérale est large, d'une couleur obscure, & paroît formée d'une multitude de petites lignes.

La nageoire dorsale est composée de vingt-neuf ou trente rayons, dont les quinze premiers sont épineux sans être fort roides; la nageoire de l'anus a trente rayons.

Les écailles qui recouvrent le corps sont assez grandes; la couleur du dos change selon les différents aspects sous lesquels elle se présente; vue par-dessus, elle paroît olivâtre, & devient d'un jaune brillant, lorsqu'on la regarde de côté; les parties latérales du corps ont de part & d'autre quatre lignes, dont les unes paroissent être dorées, les autres argentées; elles s'étendent parallèlement de la tête à la queue; le ventre est d'un blanc argenté; les nageoires de la poitrine ont des teintes de rougeâtre.

On trouve ce poisson dans la mer de Toscane. Sa chair, suivant Willughby, est saine & de bon goût.

BOITTE. C'est ainsi que l'on nomme, du côté de Treguier, les petits poissons nouvellement éclos. Ailleurs on les appelle *Menuise*, *Nonnat*, &c.

BOLANTIN. C'est une espèce de pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples.

BONITON. *Voyez* AMIE.

BORDÉ. (le) Espèce de Labre.

Labrus marginatus. LIN. *Syn. nat. Pisces thoracici. Labrus. n°.* 13.

Labrus subfuscus, margine pinnarum dorsi pectoraliumque fulvo. LÆST. *Fl. It.* 103.

Ce Labre est un poisson de mer, dont le principal caractère distinctif consiste, suivant la phrase de Linnæus, dans la bordure des nageoires du dos & de la poitrine, qui est d'une couleur rousse sur un fond un peu brun; cette dernière couleur est aussi celle du corps; la nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les deux antérieurs sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a douze, dont un épineux; la queue en a dix-sept.

BORDELIÈRE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Ballerus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus. n°.* 31.

Cyprinus pinnâ ani radiis quadraginta. Ibid.

Cyprinus admodum latus & tenuis, pinnâ ani officulorum quadraginti. ARTEDI. *Gen.* 3. *syn.* 12. *spec.* 23.

Ο βάλλερος. ARIST. *L.* 8. *c.* 20?

Ballerus. RONDEL. *Part.* 2. *lacust. c.* 8. *p.* 154.

SCHONEV. *p.* 28.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 44. *p.* 645.

JONST. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 9. *p.* 165. *t.* 27. *f.* 7.

RAI. *p.* 117. *n°.* 8.

Pallerus aristotelis. CHARLET. *p.* 162.

Piscis Blicca germanorum, qui alburnus lacustris dici potest. GESN. *p.* 24.

Blicca, Ballerus, Plestya. GESN. (Germ.) *p.* 167.

Plestya. BELLON.

GESN. (Lat.) *p.* 25.

En Suède, *Blicca*, *Braxenpanka*, *Braxnaflicka*; en Allemagne, *Houerke*, *Blick.*

La *Bordelière* est une espèce de Cyprin, qui a le corps large & très-mince, long d'environ une palme; la tête petite & comprimée par les côtés; les iris des yeux d'une couleur argentée, souvent mêlée de jaunâtre au-dessus de la prunelle; les écailles petites & argentées.

La nageoire du dos est garnie de dix ou onze rayons; celles de la poitrine en ont chacune seize;

les nageoires du ventre en ont neuf ou dix ; la nageoire de l'anus, qui est large & ample, en a quarante ou quarante-un ; la nageoire de la queue est fourchue ; elle a dix-neuf longs rayons, sans y comprendre ceux de l'extrêmité qui sont beaucoup plus courts. Toutes ces nageoires sont d'une couleur blanchâtre, selon Artedi ; mais Rondelet dit que la nageoire du dos est noire, & que celles du ventre, de l'anus & de la queue sont rougeâtres.

On trouve ce poisson dans des lacs de la Suède, & de la Savoie. On a observé qu'il suivoit ordinairement le bord de l'eau, ce qui lui a fait donner le nom de *Bordelière*.

BORDIGUE. *Voyez* BOURDIGUE.

BORIGUE. C'est le nom que les Pêcheurs de la Dordogne donnent au filet que l'on appelle communément *Nase*.

BORRACHOTA. *Voyez* ANON.

BOSSU. (le) Espèce de Coffre.

Ostracion gibbosus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Ostrac. n°*. 8.

Ostracion tetragonus muticus gibbosus. Ibid.

Ostracion oblongus quadrangulus gibbosus. ART. *gen*. 55. *syn*. 83.

Ostracion alter. ALDR. *L*. 4. *c*. 19. *p*. 561.

JONST. *T*. 25. *n°*. 7.

Ostracion gibbosus alter. ALDROV. LIST. *apud*. WILHUGH. *pag*. 156.

RAI. *pag*. 44.

Piscis quadrangularis gibbosus. *Apud*. LIST. WILH. *Append*. *pag*. 20.

Ce poisson est d'une forme quadrangulaire ; il a le dos très-bombé, ce qui est son principal caractère distinctif. Il ne porte point d'épines, comme on en voit sur plusieurs autres espèces de ce genre. Suivant Artedi, il a tout le corps marqué de figures exagones, dont l'ensemble produit un effet agréable. Cette espèce de coffre se trouve en Afrique. Gronovius la regarde comme une simple variété du Coffre triangulaire sans épines. (LINNÆUS.)

BOSSU. (le) Espèce de Salmone.

Salmo gibbosus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, *n°*. 20.

Salmo dorso gibboso compresso, pinnâ ani radiis quingenta quinque. GRONOV. *mus*. 1. *n°*. 53. *t*. 1. *fig*. 4.

Cette espèce de Salmone a la tête petite, comprimée latéralement, égale au corps en largeur, d'une forme demi-cylindrique en-dessus dans sa partie postérieure, & inclinée par-devant ; les yeux assez grands, situés sur les côtés de la tête, plus près du museau que des opercules des ouies ; les paupières noires, & les iris bordées d'un cercle doré ; les mâchoires presque égales, lorsque la gueule est fermée, & l'inférieure sensiblement plus alongée que l'autre, dans le cas contraire ; les dents disposées sur les bords des mâchoires, assez grandes, aiguës, fixes, & d'une couleur blanchâtre ; le palais lisse, ainsi que la langue qui est mobile. Le corps est comprimé par les côtés, large & long, couvert d'écailles dures, lisses & brillantes ; le fond de la couleur d'un roux argenté, marqué d'une tache noire sur les parties latérales, vers les nageoires du ventre : le dos mince & rétréci, formant une saillie considérable depuis la nuque jusqu'à la partie qui correspond aux nageoires du ventre, ensuite il s'incline insensiblement vers la queue : la poitrine & le ventre assez plans, inclinés depuis la gueule jusqu'à l'anus, passé lequel, le ventre monte tout-à-coup, en même temps qu'il se rétrécit très-sensiblement en forme de carène obtuse, un peu aiguë, de laquelle sort la nageoire de l'anus : la poitrine garnie de chaque côté, vers la naissance des nageoires pectorales d'un aiguillon épais, entièrement séparé de la nageoire, & dont la pointe est tournée vers la queue.

Les opercules des ouies sont arrondis, lisses & brillans ; la membrane qui les recouvre, a quatre rayons. La ligne latérale est droite, & située à une hauteur moyenne.

La première nageoire du dos est plus près de la tête que du bout de la queue, garnie de dix rayons souples, & tous rameux, excepté les deux premiers qui sont simples ; la seconde nageoire du dos est très-voisine de la queue, petite, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont situées horisontalement au bas des parties latérales, immédiatement après les opercules des ouies ; elles ont onze osselets, dont les deux premiers sont simples, & les autres rameux à leur sommet.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre ; elles ont chacune huit rayons, tous rameux, excepté le premier.

La nageoire de l'anus est ample & s'étend presqu'au bout de la queue ; elle est garnie de cinquante-cinq rayons rameux : la queue est fourchue ; elle a dix-neuf rayons, rameux vers leur sommet, à l'exception des deux rayons latéraux qui sont entiers.

Cette espèce de Salmone se trouve dans la mer près de Surinam.

BOUC. On appelle ainsi, suivant Rondelet, le mâle de la Mendole, dans le temps du frai, parce qu'on prétend qu'alors sa chair est mauvaise & répand une odeur désagréable. *Voyez* MENDOLE.

BOUCHOT. Espèce de petit parc ouvert du côté de la terre, & formé de deux grandes ailes de pierre, de pieux ou de clayonage, qui convergent l'une vers l'autre, & se terminent à l'endroit de leur jonction, par une nasse ou filet en manche, que l'on appelle *Boutgin*.

BOUCLÉE. (la Raie)

Raja clavata. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Raja*, *n°*. 8.

Raja aculeata, dentibus tuberculosis, cartilagine

transversâ abdominali. ARTEDI, *gen.* 71. *syn.* 99. *spec.* 103.

Faun. Suec. 203.

It. Wgoth. 175.

Raja dorso dipterygio, aculeis scabro, caudâ ordine aculeorum solitario, ano pinnato, rostro acuminato. GRON. *Zooph.* 154.

Raja clavata. RONDEL. *L.* 12. *c.* 13, *p.* 353.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 57. *p.* 460.

GESN. *p.* 795. & (Germ.) *fol.* 71. *a.*

SCHONEV. *p.* 58.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 7 *t.* 11. *fig.* 2.

CHARLET. *p.* 130.

WILLUGH. *p.* 74.

RAI. *p.* 26.

Raja. BELLON.

Raja propriè dicta. BELLON. GESN. *p.* 798.

En anglois, *The Thornback*, *Maids.*

B. *Altera species Rajæ clavatæ.* RONDEL. *L.* 12. *c.* 14. *p.* 354.

GESN. *p.* 795. 936.

Raja clavata altera. GESN. (Germ.) *fol.* 71. *a.*

Raja clavata Rondeletii altera. ALRDOV. *L.* 3. *c.* 58. *p.* 461.

JONSTON. *T. II. fig.* 3.

Rajæ clavata altera species Rondeletii. WILL. *p.* 78.

RAI. *p.* 26.

Ce poisson a le corps de figure rhomboïdale, ou à peu-près quarrée. Cependant il est plus large que long. Willughby a mesuré un individu qui avoit seize pouces & demi de largeur, & un pied de longueur jusqu'à la naissance de la queue. Le corps est sans écailles comme celui de tous les autres poissons cartilagineux : mais il est enduit par-tout d'une liqueur gluante ; la surface supérieure du corps est d'une couleur un peu sombre sur quelques individus, avec des taches nombreuses, arrondies & blanchâtres. D'autres ont des taches noires sur un fond blanc. La couleur du dessous est constamment blanche.

L'individu décrit par Willughby avoit deux épines situées assez près de l'extrêmité du museau, l'une sur la surface supérieure, & l'autre sur l'inférieure. A la distance de cinq pouces du museau, commençoit une rangée de trente épines, qui se rendoit presque jusqu'à l'extrêmité de la queue. Celle-ci est platte par-dessus, & garnie de part & d'autre depuis sa naissance, presque jusqu'à l'endroit où elle finit, d'un rang d'épines, dont les treize premières environ se relèvent obliquement, & les suivantes sont parallèles à la surface de la queue.

A l'endroit où se terminent ces épines, s'élèvent deux nageoires sur l'extrêmité de la queue. Willughby a observé, sur un poisson de cette espèce, deux aiguillons entre ces mêmes nageoires.

Les yeux forment comme des protubérances saillantes au-dessus de la surface plane de la tête. La partie intérieure des orbites est garnie d'épines. Il y a de part & d'autre auprès des yeux une ouverture qui communique jusques dans la gueule, comme à la plupart des poissons de ce genre. On voit dans l'intérieur de cette ouverture des stries formées par des espèces de peignes dentés de part & d'autre. Elle est de plus garnie d'une valvule épaisse, qui s'ouvre du côté des yeux par un mouvement dirigé vers la queue, & qui est fortifiée par un cartilage semi-circulaire. Willughby pense que ces ouvertures sont les conduits auditifs, quoique selon lui, elles puissent avoir d'autres usages, comme celui d'introduire l'eau que le poisson rejette ensuite par les ouies.

Les narines sont contiguës à la gueule, & au fond de leurs ouvertures est un os, ou plutôt une membrane en forme de peigne denté des deux côtés. Les mâchoires ont au lieu de dents, des tubercules rhomboïdaux, qui les rendent âpres comme une lime. Les trous des ouies, qui sont au nombre de cinq de part & d'autre, semblent être disposées sur une circonférence de parabole.

La partie inférieure de ce poisson est comme divisée par deux circonférences de cercle, dont l'une entoure le thorax & l'autre l'abdomen. Celle-ci est quelquefois chargée d'épines. L'endroit où les deux circonférences se touchent est garni d'un os ou d'un fort cartilage disposé en-travers, & qui sépare le thorax de l'abdomen.

Un peu au-dessus de la queue se trouvent deux avances cartilagineuses qui paroissent dentées dans leur partie postérieure, & auxquelles tiennent deux nageoires, qui s'étendent jusqu'à la queue, & qui sortent d'un cartilage situé un peu plus haut que l'anus, & semblable à l'os pubis dans les quadrupèdes, depuis l'anus jusqu'à l'extrêmité de la queue ; il n'y a aucune nageoire en-dessous.

Willughby a observé sur la surface supérieure d'une *Raie* de cette espèce, des lignes & des traces ondées, les unes noirâtres, & les autres de couleur cendrée, qui rendoit la peau de l'animal semblable à celle d'un Léopard.

Cette peau est toute hérissée de petites épines ; parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes beaucoup plus grandes, principalement sur la surface supérieure du corps, & vers l'endroit où il s'amincit en forme de nageoires. Ces grandes épines sont recourbées en crochet : chacune d'elles sort du milieu d'un os arrondi. On a cru appercevoir de la ressemblance entre cette forme & celle d'un clou, ou d'une boucle, & c'est ce qui a fait donner à cette Raie le nom de *Raie clouée* (*clavata*) & de *Raie bouclée.*

Artedi regarde comme une simple variété de cette espèce, une autre *Raie* dont les phrases se trouvent sous la lettre B, dans la synonymie rapportée ci-dessus. Voici la description qu'en a donnée Rondelet. Cette *Raie*, dit-il, diffère de la précédente, en ce qu'elle a le museau plus pointu, & n'a point d'aiguillon en cette partie. Les mâ-

choires sont dépourvues de dents, mais chargées d'aspérités qui en tiennent lieu. La surface supérieure de la peau est garnie de part & d'autre, vers les côtés, de huit longues épines qui manquent à toutes les autres *Raies*. On voit sur le dos quatre aiguillons à base arrondie, & de la forme de ceux que nous avons décrits en parlant de la *Raie bouclée*, à laquelle ils ont fait donner ce nom. Entre ces aiguillons, & sur la ligne du milieu du dos, on observe trois autres aiguillons simples, à la suite desquels il y en a d'autres semblables, qui se continuent sur le milieu de la queue jusqu'aux nageoires qui la terminent. Les côtés de la queue sont aussi garnis, sur la première moitié de leur longueur, d'aiguillons à base arrondie. Le reste du corps est tout hérissé d'aiguillons de forme ordinaire ; la peau est d'une couleur cendrée. La chair de ce poisson est dure & d'un goût sauvage.

On prend les *Raies bouclées*, comme les autres espèces de ce genre, dans les pêches de fond, aux cordes flottantes : on en pêche aussi avec les folles & les demi-folles, & avec les saines. (*Voyez* l'article PÊCHE dans l'Introduction.)

Suivant M. Duhamel, (*Traité des Pêches*, *IIe Partie*, *sect. IX*, *pag.* 280,) il est bon que les *Raies bouclées* soyent conservées quelques jours, afin que leur chair acquière de la délicatesse, & qu'elles perdent une odeur de marécage qu'elles ont quelquefois au sortir de l'eau. Cet Auteur ajoute qu'on estime beaucoup, dans les ports, de jeunes & petites *Raies* qui ne sont guères plus étendues que le fond d'une assiete, & que l'on nomme *Rayons*, *Ratillons* ou *Raietons*, & en quelques lieux de Bretagne *Papillons*. On a donné aussi ce dernier nom à des morceaux de grosses *Raies* desséchées.



BOUCLIERS. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Nageoires cartilagineuses.

ONZIEME GENRE.

BOUCLIER.

CYCLOPTERUS. Linnai.

Une masse charnue, plate, arrondie & placée au-devant des nageoires du ventre.

ESPÈCES.

1 LE LOMPE.

Des tubercules osseux sur le corps.

2 LE BOUCLIER SANS TUBERCULES.

3 LE LIPARIS.

Les nageoires postérieures unies.



BOUÉE. Ce font des corps légers qui flottent fur l'eau, & indiquent aux Pêcheurs les endroits où font mouillées les ancres qui retiennent les bateaux. La *Bouée* eft amarrée à un cordage qu'on nomme *brin* ou *bronce*, & qui tient à la tête de l'ancre. Il y a des *Bouées* qui font des barils vuides ; d'autres font formées par des morceaux de liéges attachés les uns aux autres avec des ficelles.

BOUETTER, *affaner* ou *affamer*. C'eft, en terme de pêche, employer une efpèce de hachis, fait avec des œufs de morue & de macqueraux falés, pour déterminer les Sardines, à la vue de cet appât, à s'élever du fond de l'eau, & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau.

BOUGUIERE ou BUGUYERE. Filet très-délié, de l'efpèce des manets, dont on fe fert en Provence pour prendre des poiffons appellés Bogues.

BOULEJOU. Efpèce de Bregin, que l'on employe à Cette pour prendre des Sardines. Ce filet reffemble beaucoup au petit Bouclier, & fe tend de même.

BOULEREAU. (le)

Gobius niger. LIN. *Syft. nat. Pifces thoracici*, *Gobius*. n° 1.

Gobius pinnâ dorfali fecundâ radiis quatuordecim ; *Muf*. Ad. Fr. 2. *p*. 64.

Gobius è nigricante varius, *pinnâ dorfi fecundâ officulorum quatuordecim*. ARTEDI. *Gen*. 28. *Syn*. 46. *Muf*. Ad. Fr. 1. *p*. 74.

Ὁ Κωβιός. ARIST. *L*. 2. *c*. 17. & *l*. 6. *c*. 13. & *L*. 8. *c*. 13. 19. & *l*. 9. *c*. 2. 37.

Κωβιός. ÆLIAN. *L*. 2. *c*. 50.

ATHEN. *L*. 7. *c*. 309.

OPPIAN. *L*. 1. *p*. 7. & *l*. 2. *p*. 46.

Gobio. PLIN. *L*. 9. *c*. 57.

COLUMELL. *L*. 8. *c*. 17.

JUVENAL. *Satyr*. 11. 4.

Gobio vel Gobius. P. JOV. *c*. 22. *p*. 90.

Gobio marinus. SALVIANI. *Fol*. 214. *b*. (Figure inexacte, en ce qu'elle repréfente trois nageoires dorfales.)

Gobio marinus niger. BELLON.

GESNER. *p*. 393.

Gobio niger. RONDEL. *L*. 6. *c*. 17. *p*. 200.

GESNER. *p*. 395. 469.

Gobius niger. GESNER. (Germ.) *fol*. 6. *b*.

ALDROV. *L*. 1. *c*. 20. *p*. 97.

WILLUGH. *p*. 206. *tab*. *n°*. 12. *fig*. 1.

Gobius marinus niger. RAI. *p*. 76.

Gobius vel Gobio niger. SCHONEV. *p*. 36.

Gobius, *Gobio & Cobio marinus*. CHARL. *p*. 135.

Apocryptes Cantonenfis. OSBECK. *Iter* 131.

A Venife, *Go* ou *Jojet* ; à Gênes, *Zolcro* ; en Angleterre, *Sea-Gudjon* & *Rock-Fish*.

Le *Boulereau* eft une efpèce de Goujon dont la longueur excède rarement douze pouces. Il a la tête un peu groffe à proportion du volume de fon corps ; les mâchoires gonflées ; les yeux petits, très-rapprochés l'un de l'autre, tournés en haut, & recouverts par des membranes ; les prunelles bordées d'un cercle doré ; les iris mouchetées comme le corps ; la gueule ample ; les mâchoires garnies d'une double rangée de petites dents, & deux grouppes de dents femblables attachées au fond du palais ; la langue affez grande, & obtufe à fon extrémité ; toute la partie comprife depuis le fommet de la tête jufqu'auprès de la première nageoire du dos marquée d'un fillon longitudinal qui s'étend fur le milieu du dos.

La forme du corps eft alongée, & un peu cylindrique ; la première nageoire du dos eft garnie de fix rayons, dont le dernier eft plus écarté de celui qui le précède, que chacun des autres ne l'eft de ceux qui l'avoifinent ; la feconde nageoire, prefque contigue à la première, eft plus élevée, plus longue, & compofée de quatorze rayons. Chacune des nageoires de la poitrine a feize ou dix-fept rayons, qui décroiffent infenfiblement de part & d'autre, en s'éloignant de ceux du milieu ; les nageoires du ventre fe réuniffent, de manière qu'elles paroiffent ne former qu'une feule nageoire ; elles ont chacune dix ou douze rayons, dont les deux extérieurs font attachés à une petite membrane : ces nageoires, en fe développant, repréfentent en quelque forte un éventail ouvert. Les Pêcheurs anglois prétendent que c'eft à l'aide de ces nageoires, que le *Boulereau* s'attache aux rochers.

La nageoire de l'anus a douze ou quatorze rayons ; celle de la queue eft d'une forme circulaire & garnie de quatorze rayons, felon Linnæus, & de dix-huit, felon d'autres.

Le *Boulereau* a le corps mou & la peau gliffante, quoique recouverte de petites écailles fermes. On le trouve dans les mers d'Europe & d'Afie, près du rivage, & auffi dans les étangs falés. Sa chair eft graffe & caffante ; Willughby dit qu'on en fait cas à Venife, où l'on pêche communément ce poiffon.

BOULEROT. *Voyez* GOUJON DE MER.

BOULEROT NOIR. *Voyez* BOULEREAU.

BOULICHE. *Voyez* BOULIER.

BOULIECHE ou TRAHINE. C'eft le nom que les Pêcheurs de la Méditerranée donnent à un très-grand filet en forme de faine.

BOULIER. (grand) On appelle ainfi, à la côte de Narbonne, un filet femblable à l'aiffangue, & formé de deux bras qui aboutiffent à une manche.

Le tout eft compofé de plufieurs pièces de filet, qui ont leurs mailles de différentes grandeurs. Pour faire les bras, on affemble, 1°. douze pièces dites *atlas*, dont les mailles font de deux pouces d'ouverture en quarré ; 2°. quatorze pièces dites *de deux doigts*, dont les mailles ont un pouce & demi en quarré ; 3°. dix pièces de *poufal*, *poufaux*, *pouceaux*, dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture. Tout cet affemblage a depuis cent vingt, jufqu'à cent quatre-vingt braffes de longueur.

Le corps de la manche ou bourse, qu'on nomme aussi *le coup*, est composé, 1°. de six pièces, dites de *quinze-vingt*, dont les mailles ont six lignes d'ouverture ; 2°. de huit pièces de *brassade*, dont les mailles sont d'environ quatre lignes.

BOULIER. (petit) Il ressemble au précédent, excepté qu'il a moins d'étendue.

BOURACHE. *Bouraque*, *panier*, *cage*, *claie*, *cazier*, sont autant de noms synonymes, qui désignent une nasse d'osier assez semblable aux souricières de fil-d'archal.

BOURAQUE. *Voyez* BOURACHE.

BOURDIGUE. C'est un grand gor, que l'on construit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, & où l'on prend le poisson qui veut regagner la haute mer. Il y a des *Bourdigues* en Provence, en Languedoc, & de petites dans la Camargue. *Voyez* l'article PÊCHE dans l'Introduction.

BOURGEOIS. *Voyez* ANGE. Espèce de Chien de mer.

BOURGIN. On nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit Boulier. Aux Martigues on ne distingue pas le *Bourgin* du Boulier.

BOURGNE ou BOURGNON. C'est une espèce de nasse que l'on met à l'extrêmité des parcs ouverts.

BOURGUIERE ou BUGUYERE. C'est dans le langage des Pêcheurs de la Méditerrannée un filet en simple nappe à petites mailles, qui a communément quatre-vingt brasses de longueur, & trois ou six de chûte. Il diffère peu de la Battude. On l'employe pour prendre de petits poissons, tels que l'Oblade, le Bogue, &c.

BOURLOTTE. On appelle ainsi en Bretagne une espèce de ver blanc, dont on se sert pour amorcer le poisson. C'est le moins estimé de tous les vers qu'on employe à cet usage.

BOURSAL. C'est le nom qu'on donne en Provence au filet que les Pêcheurs de l'Océan appellent *goulet*. Il est fait en forme de cône, dont la pointe entre dans le corps du Verveux, & empêche le poisson d'en sortir.

BOUT-DE-QUIÉVRE. C'est une espèce de grand haveneau, formé de deux perches, qui ont six à sept pieds de longueur, & qui se croisent de manière qu'elles s'ouvrent de cinq à six pieds. Cette ouverture est fixée par la corde qui borde la poche du filet; mais les deux perches ne sont point arrêtées, comme au haveneau, par une traverse de bois, placée au-dessus du point de réunion, & parallèle à la corde qui borde le filet, ensorte que le Pêcheur est obligé de faire un effort continuel pour tenir les deux perches écartées. Il pousse devant lui le filet, comme on fait le bouteux, mais beaucoup plus lentement. Les extrêmités supérieures des perches sont garnies chacune d'une corne de chévre, qui les empêchent d'entrer dans le terrein, & les font glisser sur sa surface. Ce sont ces cornes qui ont fait appeller ce filet *Bout-de-quiévre*, par corruption de *bout de chèvre*.

BOUTARGUE. Œufs de poissons préparés, qui proviennent de la pêche aux bourdigues.

BOUTEILLE. *Voyez* BIRE.

BOUTEROLLE. C'est un synonyme de *nasse*. *Voyez* ce mot.

BOUTEUX. Sorte de grande truble, dont la monture est tranchée quarrément. D'un côté est un grand manche, à l'aide duquel le Pêcheur la pousse devant soi, comme les jardiniers font leur ratissoire. Quelques-uns donnent au filet des *Bouteux* la forme d'un verveux, & l'appellent *Bouteux à queux de verveux*.

BRAME. *Voyez* BRÊME.

BRANCHIALE. (la Lamproie)

Petromyzon Branchialis. LIN. *Syst. nat. amphib. nantes Pretromyzon*. n°. 3.

Lampetra parva & fluviatilis. WILL. *p*. 104. RAI. *Pisc*. 35.

Mustela fluviatilis minor. BELLON.

Petromyzon pinnâ dorsali posteriore lineari, *labio oris posteriore latere lobato*. Faun. Suec. 292.

GRONOV. *Zooph*. n°. 160.

Petromyzon corpore annuloso, *appendicibus utrinque duobus in margine oris*. ARTED. *Gen*. 64. n°. 3. *Syn*. *p*. 90. n°. 3.

Lampetra minor. SALVIA. *Pisc*. 63.

PLOT. *Oxon*. 184. *t*. 10. *f*. 6. 7.

Ce poisson est d'une forme alongée comme les autres Lamproies. La couleur de son corps est d'un noir livide, excepté sur le ventre où elle est blanche & argentée. L'ouverture de la gueule est ovale, & l'intérieur en est garni de six ou sept dents, au-dessus desquelles se trouve un osselet d'une forme demi-circulaire. Sur le milieu de la tête est une ouverture ou une espèce de petit tube, un peu saillant par son extrêmité. Willughby observe que, comme cette *Lamproie* tient communément sa gueule appliquée contre les pierres, le tube dont il s'agit lui étoit nécessaire pour recevoir l'eau qu'elle rejette ensuite par les ouies. Celles-ci sont au nombre de sept de chaque côté ; les yeux sont couverts d'une membrane déliée ; la couleur des iris est d'un jaune pâle ; le ventre a une espèce de mouvement de palpitation par lequel il s'enfle & s'abaisse alternativement, comme la poitrine des animaux qui respirent ; le dos est garni de deux nageoires : celle de devant commence vers le milieu de la longueur du poisson, & l'autre, qui lui est contiguë, s'étend jusqu'à la queue dont elle fait le tour, & se termine à la moitié de l'espace compris entre l'anus & l'extrêmité de la queue. Il n'y a aucune nageoire auprès des ouies ni sous le ventre.

L'individu d'après lequel cette description a été faite, n'avoit que cinq pouces de longueur. Le nom de *Lampetra* que l'on a donné en latin à ce poisson, lui vient de ce qu'il paroît lêcher ou succer les pierres, en y appliquant sa gueule. Sa chair

est molle & gluante ; les aromates & les divers assaisonnements qu'on employe pour en relever le goût, en font, au jugement de Willughby, un met plus vanté par ceux qui recherchent les délices de la table que par les Médecins. Ce poisson se trouve dans les grands fleuves, tels que le Rhin, le Danube, &c. On l'appelle *Chatillon* à Toulouse, & ailleurs *Lamprillon*. Linnæus lui a donné la dénomination spécifique de *branchialis* (*branchiale*), parce que, selon cet Auteur, il s'attache aux ouies des autres poissons.

BRANCHIES. *Voyez* OUIES.

BRECHE ou BREGE. Espèce de filet en forme de trémail, dont les mailles sont fort larges, & qu'on employe sur la Dordogne pour pêcher des Saumons.

BREDINS. Coquillages dont la chair est employée pour amorcer les hains.

BREGIN. *Voyez* BOURGIN.

BRÊME. (la)

Cyprinus Brama. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, *n°*. 27.

Cyprinus pinnâ ani radiis viginti septem, *pinnis fuscis*. Faun. Suec. 360.

Cyprinus pinnis omnibus nigrescentibus, *pinnâ ani ossiculorum viginti septem*. ARTEDI. *Gen*. 6. *Spec*. 22. *Syn*. 4.

Bresma. HILDEGARD. *L*. 4. *p*. 1. *c*. 12. *p*. 90?

Brasmus. FIGUL. *f*. 5. *a*.

Abramis. BELLON. *Juxtà Schoneveldum*.

Abramus, *Cyprinus latus*. CHARLET. *p*. 162.

Cyprinus latus, *sive Brama*. RONDEL. *p*. 2. *Lacustr*. *c*. 6.

GESN. *p*. 316, 317 & 165. *b*. *E*. *G*.

WILLUGH. *p*. 248. *tab*. 2, 10. *n°*. 4. (Très-bonne figure.)

RAI. *p*. 116.

Cyprinus latus vel Brama. SCHONEV. *p*. 33.

Cyprinus latus. ALDROV. *L*. 5. *c*. 42, 641, 642.

JONST. *L*. 3. *tit*. 3 *c*. 8. *p*. 165. *t*. 29. *f*. 5.

La Brême. DUHAM. Pêches. 2.e part. sect. III, p. 505. pl. XXV. fig. 1.

En Suède, *Brax* ; en Allemagne, *Brassem* & *Brasem* ; en Angleterre, *a Bream*.

La *Brême* a le corps large & applati, d'une figure qui se rapproche du Rhomboïde. Un individu de cette espèce, mesuré par M. Duhamel, avoit un pied de long, quatre pouces quatre lignes dans sa plus grande largeur, & un pouce sept lignes dans sa plus grande épaisseur.

Ce poisson a le dessus de la tête presque noir ; la gueule assez petite ; le museau bordé de grosses lèvres ; la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure ; mais le poisson a la faculté de l'avancer considérablement à volonté, à-peu-près comme fait la carpe, pour succer, lorsqu'elle veut prendre sa nourriture ; l'intérieur de la gueule garni de chaque côté d'une sorte de mâchoire osseuse, dont une moitié est presque droite, & se termine en pointe ; l'autre moitié est courbe, & vers la jonction sont plusieurs dents crochues, disposées irrégulièrement, & d'inégale longueur, depuis une ligne jusqu'à deux ; la langue, ou ce qui en tient lieu, est un corps charnu, rouge, adhérent au palais.

Les iris des yeux sont d'une couleur d'or, sur quelques individus, d'autres les ont argentées ; les trous des narines sont doubles de part & d'autre, & situés sur une espèce d'éminence entre l'œil & l'extrêmité du museau.

Le dos est très-convexe, depuis le derrière de la tête jusqu'à la nageoire dorsale. Cette nageoire commence au-delà du milieu de la longueur du poisson : elle est composée de douze rayons branchus, dont les deux premiers sont gros & roides, mais non épineux ; la couleur de la nageoire est d'un gris foncé, avec une bordure noire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons ; celles du ventre en ont neuf ou dix ; la nageoire de l'anus en a vingt-sept ; elle est d'une couleur noirâtre ; la queue est fourchue & garnie de dix-neuf rayons.

Le corps est couvert d'écailles assez grandes, disposées en recouvrement, & dans un ordre régulier, sur des lignes parallèles ; leur couleur est d'un jaune pâle, tirant sur celle de l'or, & mêlangée de brun ; celle du ventre est argentée.

On trouve la *Brême* dans les eaux douces de l'Europe. On n'en fait point de pêche particulière ; on la prend à l'aide de la Seine, du Trémail, du Verveux, pêle-mêle avec d'autres poissons, mais plus fréquemment au printemps que dans les autres saisons.

La chair de la *Brême* est blanche & délicate ; quelques-uns la disent molle & d'un goût désagréable ; mais cela n'arrive que quand on a pêché ce poisson dans des eaux fangeuses.

Quelques Auteurs disent qu'on trouve dans le lac de Gryffensée en Suisse, une espèce particulière de *Brême*, nommée *Steinbrachmen*, plus grasse & plus délicate que les autres, & que dans le temps du frai elle est plus blanche, & qu'il lui vient des aiguillons entre les écailles, mais qu'alors elle a le goût moins fin & moins agréable. Ces circonstances conviennent à beaucoup d'autres poissons, & en particulier aux Carpes, qui, dans la saison du frai, sont rudes & ont la chair mollasse.

La *Brême* que les Pêcheurs nomment *gardonnée*, & dont quelques-uns prétendent faire une espèce à part, n'est probablement qu'une jeune *Brême* qui a les écailles plus brillantes à cet âge.

On pêche aussi dans la Seine de petits poissons qu'on nomme *Eperlans bâtards*, & qui paroissent n'être que de petites *Brêmes*.

BRÊME DE MER. (la)

Sparus Rhomboides. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *parus*, *n°*. 17.

Sparus caudâ integrâ, *dorso canaliculato*, *corpore luteo*, *lineato*. Ibid.

Sparus striis longitudinalibus varius. BROWN, *Jam.* 446.

Perca Rhomboides. CATESBY. *Carol.* 2. *p.* 4. *t.* 4.

Ce poisson est une espèce de Spàre, qui a les mâchoires garnies de dents obtuses; le dos silonné par une espèce de canal, comme dans les Sciencs; une tache noire entre la naissance des nageoires de la poitrine & de celle du dos. Celle-ci est composée de vingt-trois rayons, dont les douze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles ventrales six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a quinze, dont trois épineux; la nageoire de la queue en a vingt; le corps est d'une couleur jaune, & marqué longitudinalement de plusieurs bandes ou lignes qui le font paroître strié; la couleur des nageoires du ventre., de l'anus & de la queue est rousse. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

BRESSEAUX. C'est ainsi qu'on appelle en Provence, les lignes menues que l'on attache sur la maitresse corde.

BRETELLE. Demi-folle, qui sert à prendre de petits Chiens de mer.

BRETELLIERE. *Voyez* BRETELLE.

BRICOLLE. On donne ce nom à une ligne que l'on attache à un pieu, le long d'une rivière, & qui porte, à son autre bout, un ou plusieurs hains amorcés.

BRIDÉ. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon capistratus. LIN. *Syst. nat. Pisces thor. Chætodon*, *n°.* 18.

Chætodon caudâ integrâ, spinis pinæ dorsalis duodecim corpore striato, ocello subcaudali. Ibid.

Chætodon pallidus fasciâ capitis ocelloque subcaudali fuscis. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 63. *t.* 33. *fig.* 4.

Labrus rostro reflexo, ocello purpureo, iride albâ, juxtà caudam. Amœn. Acad. prim. edit. Lugd. Batav. an. 1749, *pag.* 506.

Chætodon macrolepidotus, lineâ nigrâ ad oculos, maculâ rotundâ ad pinnam dorsalem. GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 195.

Tetragonopterus lævis, ad caudam bruneâ maculâ circulari intrà iridem albicantem; ophtalmo simili; zonâ obliquâ oculos excipiente, corpore ex aurantio albicante & leviter fusco vario. KLEIN. *Miss. IV. p.* 38. *t. XI. fig.* 5.

Piscis militaris, Soldaten or klipvisch. RUYSC. *Thes. prim.* SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *fig.* 16.

Ce poisson a le corps d'une forme presque circulaire, & très-comprimée par les côtés. L'individu décrit par Gronovius n'avoit que trois pouces & un quart de longueur. Les mâchoires sont alongées, & l'inférieure dépasse celle de dessus; l'une & l'autre est garnie d'une multitude de petites dents oblongues. Les yeux sont grands à proportion du volume du poisson, & situés sur les parties latérales de la tête.

Les opercules des ouies sont lisses & écailleux.

La nageoire dorsale est basse & garnie de douze rayons épineux, & de douze rayons flexibles & rameux, qui tous s'élèvent au même niveau. Les nageoires de la poitrine, situées immédiatement après les opercules, ont chacune quatorze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus en a dix-huit, dont les deux premiers sont très-épais, très-forts & épineux.

La queue est arrondie, & la nageoire qui la termine est composée de dix-huit rayons.

Les lignes latérales sont très-distinctes, & se rapprochent du dos, en formant un arc convexe, depuis les opercules jusqu'à l'extrêmité de la nageoire de l'anus, où elles se terminent elles-mêmes.

Le corps & la tête sont recouverts de grandes écailles lisses. Le fond de la couleur est jaunâtre; il y a entre la tête & près des yeux une ligne courbe transversale & très-sensible: on voit sur les côtés du corps, vers l'extrêmité de la nageoire dorsale, deux grandes taches noires, une de part & d'autre. Il y a sur leur bord antérieur une autre tache circulaire plus petite & d'une couleur blanche. De plus, la partie supérieure des côtés est marquée de plusieurs lignes obscures, parallèles entre elles, & qui s'étendent obliquement de la nageoire dorsale aux opercules; sur les parties inférieures sont d'autres lignes dirigées aussi obliquement, mais en sens contraire, & qui vont de la nageoire de l'anus vers le dos, ensorte qu'elles coupent les premières & forment une suite d'angles continus, sur les surfaces latérales du corps.

On trouve ce poisson dans l'Ocean Atlantique, sous la Zone torride.

BRIDÉ. (le) Espèce de Sparre.

Sparus capistratus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus n°.* 25.

Sparus caudâ integrâ, corpore albo reticulato. Ibid.

Ce poisson a le corps d'une forme oblongue, couvert d'écailles disposées à l'aise, & bordées antérieurement de deux petites bandes blanches, qui, par leur jonction, forment un angle droit; en sorte que le corps du poisson paroit marqué d'un réseau blanc. Chacune des deux mâchoires est garnie de dents, dont les deux premières, dans celles de dessus, & les quatre premières, dans la mâchoire de dessous, sont beaucoup plus grandes que les autres.

La nageoire dorsale occupe presque toute la longueur du dos; elle est garnie de vingt rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a seize, dont le premier est pareillement épineux, & la nageoire qui termine la queue est composée de quatorze rayons.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

BROCHET. (le) Espèce d'Esoce.

Esox Lucius. LIN. *Syst. nat. Pisc. abdomin. Esox n°.* 5.

Esox rostro depresso subæquali. Faun. Suec. 355.
Esox rostro plagioplateo. Artedi, *syn.* 26. *spec.* 53.
Gronov. *Mus.* 1. n°. 28.
An Esox. Plinii. *L.* 9. *c.* 15.
An ὀξύρυγχος. Ælian. *L.* 10. *c.* 46. *p.* 623. & *L.* 11. *c.* 24. *p.* 669. & *l.* 17. *c.* 32.
Athen. *L.* 7. *c.* 312.
An Σφύραινα *altera.* Oppian. *L.* 1. *p.* 7.
Lucius. Auson. *v.* 122.
Hildegard. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 9. *p.* 90.
Actor.
Auctor.
Cub. *L.* 3. *c.* 52. *fol.* 82. *b.*
Figul. *f.* 4. *b.*
Wotton. *L.* 8. *c.* 190. *f.* 169.
Bellon.
Rondel. *part.* 2. *p.* 188.
Salvian. *fol.* 94. *b.* 95.
Gesn. *p.* 500. 501. & (Germ.) 175. *b.*
Schonev. *p.* 44.
Aldrov. *L.* 5. *c.* 39. *p.* 630. 635.
Jonston. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 5. *t.* 29. *f.* 1. *thaum. p.* 417.
Charlet. *p.* 162.
Willugh. *p.* 236.
Rai. *p.* 112.
Marsil. *Danub. tom.* 4. *p.* 63. *tab.* 22.
Blas. *Anat. p.* 281. *t.* 58. *fig.* 1.18.
Meyers. *Vorstell. t.* 9.
Merret. *Pin.* 190.
Dale. *Hist. of harw. p.* 433.
Bellon. *Aquat. p.* 196.
Lucius. Jov. *c.* 37. *p.* 127.
Le *Brochet.* Duhamel, Traité des Pêches, 2e *partie, sect.* 3. *pag.* 722. *Pl. XXVII. fig.* 6.

En Italie, *Luccio* ou *Luzzo*; en Allemagne, *Hecht*; en Flandre, *Snook*; en Angleterre, *Pike*; en Danemarck, *Gedde*; en Suéde, *Giadda*; en Grèce, *Luczo*; en Turquie, *Turna* ou *Turnes*; à Bordeaux, *Luczi*; en Anjou & dans le Maine, *Becquet* ou *Bechet*, à cause de son long bec.

Les Auteurs qui ont composé des Traités en latin sur l'Ichthyologie, s'accordent tous à donner au *Brochet* le nom de *Lucius*, qui désigne un poisson luisant. Le mot françois de *Brochet* est relatif, suivant Willhughby, à la forme même de ce poisson, qui est alongée & arrondie, & que l'on a comparée à celle d'une brochette.

On appelle le petit *Brochet* ou Brocheton, *Lanceron* ou *Lançon*; le moyen, ou celui qui est gros comme le poing, *Brochet* ou *Poignard*; & le gros, qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat, *Brochet-carreau.*

Le *Brochet*, selon la description d'Artedi, a la tête longue & d'une figure particulière; car la partie antérieure, comprise depuis les yeux jusqu'à l'extrêmité du museau est applatie en-dessus, & la partie postérieure, qui est un peu plus longue, est comprimée latéralement. Le corps, suivant le même Auteur, approche de la figure quadrangulaire, ayant les côtés presque plats, ainsi que le dos & le ventre jusques vers l'anus.

La mâchoire de dessous dépasse celle de dessus; la gueule est ample & fendue presque jusqu'aux yeux; les narines sont grandes & ouvertes, percées de chaque côté de deux orifices écartés l'un de l'autre, & placés immédiatement devant les yeux. Ces organes sont situés sur le côté de la tête, & ont leurs orbites applaties, les iris jaunâtres, ou mêlés de blanc, de noirâtre, de jaune obscur, souvent même de verdâtre, & les prunelles ovales & bleuâtres.

La partie supérieure de la tête est percée d'environ douze trous, dont deux entre les yeux & six derrière, deux entre les narines, & deux pardevant & sur le museau même. De plus, on voit de chaque côté treize autres trous, ou même davantage, sur le bord de la mâchoire inférieure & près du cou.

La membrane des ouies est garnie de part & d'autre de quatorze rayons. La mâchoire de dessous est bordée d'une seule rangée de dents, dont les antérieures sont plus petites que les postérieures, mais toutes alternativement fixes & mobiles. Il n'y a point de dents sur les côtés de la mâchoire supérieure, mais autour du museau, on en voit de part & d'autre une rangée de très-fines; il y a sur le palais trois autres rangées de dents, disposées suivant des directions longitudinales & parallèles entre elles; celles de la rangée du milieu sont très-petites, & celles des rangées latérales sont grandes, toutes mobiles, & tournées en dedans.

La langue est un peu fourchue à son extrêmité, & garnie aussi de petites dents; il y en a encore sur les parties situées derrière la langue. Vers le fond du gosier on remarque des osselets pareillement hérissés de denticules, & dont deux qui, sont oblongs, se trouvent situés inférieurement près de la plus petite des ouies, & quatre autres plus petits sont dans la partie supérieure.

La ligne latérale est droite, & tout le corps est couvert d'écailles d'une figure arrondie & oblongue.

La nageoire située à l'extrêmité du dos, vers la queue, est garnie de vingt-un rayons, dont les trois premiers & le dernier sont les plus petits, les six premiers simples, & les suivans fourchus à leur extrêmité, & les uns & les autres doubles à leur naissance, & formés de deux osselets étroitement unis entre eux.

Les nageoires de la poitrine sont oblongues, composées chacune de quinze rayons, dont les derniers sont très-petits, les autres plus élevés, le premier & le dernier simples, les autres branchus à leur extrêmité, & tous doubles à leur base.

Les nageoires du ventre ont chacune onze rayons, qui vont en diminuant de part & d'autre

depuis ceux du milieu ; le premier, qui est d'une consistance assez forte, & le dernier, sont simples à leur extrêmité, & les autres fourchus, ou même divisés en trois.

La nageoire de l'anus a dix-huit rayons, dont les trois extrêmes de part & d'autre sont les plus courts, les cinquiéme, sixième, &c. jusqu'au neuvième inclusivement, très-longs, les cinq premiers & les cinq derniers sans division à leur extrêmité, les intermédiaires, fourchus, & tous doubles à leur naissance.

La nageoire de la queue est fourchue, & garnie de dix-neuf longs rayons, dont le dernier de chaque côté, est entier par le haut, & les autres branchus.

Le dos est d'une couleur noirâtre, selon Artedi ; les nageoires du dos, de l'anus & de la queue, sont d'un jaune obscur, marqueté de taches noirâtres ; les nageoires de la poitrine & du ventre sont d'une couleur uniforme, qui est d'un blanc jaunâtre ou brunâtre. Willughby dit que les jeunes *Brochets* sont verdâtres ; que quand on présente ce poisson à la lumière, une couleur dorée & éclatante brille sur son dos & sur ses côtés. Il ajoute que le ventre est parsemé partout de points d'un blanc luisant, & la queue mouchetée de brun avec des lignes rouges, principalement vers les angles.

On trouve les *Brochets* dans les étangs, les marais & les rivières, rarement à l'embouchure, à moins qu'ils n'y soient portés par l'impétuosité de l'eau, & alors ils deviennent maigres & secs. Ces poissons ne vont pas en troupes ; ils ne se rassemblent guères que vers les mois de Mars & d'Avril, saison où ils jettent ordinairement leurs œufs.

Le *Brochet* parvient quelquefois à un accroissement si considérable, qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente & trente-deux livres. On peut juger de la merveilleuse fécondité de ce poisson, & en général de celle des animaux de cette classe, par le calcul que l'on a fait du nombre d'œufs qui se trouvoient dans un brochet femelle de moyenne grandeur, où l'on en a compté plus de cent quarante-huit mille.

Ce poisson est l'un des plus voraces qu'il y ait ; il n'épargne pas même ceux de son espèce, quand il manque d'autre nourriture. Il poursuit les autres poissons avec tant d'activité, qu'il s'élève quelquefois par bonds au-dessus de la surface de l'eau. Il s'élance sur les Grenouilles. Le *Brochet* dévore aussi les petits chats & les chiens nouvellement nés que l'on jette dans les viviers. On a trouvé une fois deux oisons, & une autre fois une poule d'eau dans le ventre d'un *Brochet*. Cette grande voracité a fait donner au *Brochet* le surnom de *Loup* ou de *Tyran des eaux*. On prétend que les Perches, sur-tout les grosses, vivent en sureté parmi les *Brochets*, non que ceux-ci soient portés à les épargner, mais parce qu'ils ne peuvent leur nuire, à cause des aiguillons dont elles sont armées. Cependant Albert le Grand dit avoir vu un *Brochet* saisir une Perche, & la percer d'abord avec les dents, puis la porter en travers dans sa gueule, jusqu'à ce qu'elle fut morte, après quoi il l'avoit avalée.

Linnæus, en parlant du *Brochet*, dans son *Systêma Naturæ*, dit, avec son laconisme ordinaire, *exhaurit piscinas, ab anatibus seritur. Il dépeuple les viviers, il est semé par les canards.* Quant au premier fait, qui est assez connu, nous en avons cité plusieurs preuves auxquelles nous ajouterons le récit que fait M. Duhamel, de ce qui arriva dans une de ses Terres, où, pendant son absence, on avoit jetté un gros *Brochet* au milieu d'un vivier dans lequel on conservoit une quarantaine de Carpes de moyenne grandeur. M. Duhamel, en arrivant quelques mois après, ne trouva plus que le *Brochet*, qui avoit mangé toutes les Carpes ; la chair de ce poisson y avoit gagné en délicatesse ; il fut trouvé exquis ; mais c'étoit un mêts fort cher. A l'égard du second fait, il est fondé sur ce que l'on a dit que quand un Héron, un Canard, ou quelqu'autre oiseau, après avoir avalé des œufs de *Brochet*, venoient à fienter sur l'eau d'un étang, il naissoit des *Brochets* de cette fiente.

Le *Brochet* femelle jette ses œufs au mois de Mars & d'Avril.

On croit que le *Brochet* vit fort long-temps. On dit qu'en 1497, on en trouva un dans un étang d'Allemagne, qui avoit un anneau d'airain passé dans les opercules de ses ouies, avec une Inscription Grecque, qui portoit que c'étoit l'Empereur Frédéric II qui l'avoit mis dans cet étang : ce poisson devoit avoir environ 267 ans. De pareils récits tombent d'eux-mêmes, par l'air seul de merveilleux qui s'y trouve répandu, sans qu'il soit besoin de les réfuter sérieusement.

Le *Brochet* est sollicité par sa voracité à courir aux divers appâts qu'on lui présente, en sorte qu'on en prend très-aisément avec les hains, qu'on choisit plus ou moins forts, suivant la grosseur des poissons. Il y a des Pêcheurs, qui, pour prendre les gros *Brochets*, emploient de préférence des hains à double croc ; mais comme ces poissons ont la gueule armée d'une multitude de dents, ils couperoient l'empile, si elle n'étoit que de fil ou de crin ; c'est pourquoi on la fait avec un fil de laiton fin & recuit. On n'est point embarrassé sur le choix des appâts ; petits poissons, vers, grenouilles, &c. tout est propre à attirer les *Brochets*. On les pêche, soit à la ligne volante, soit aux lignes dormantes amarrées à un pieu par une de leurs extrêmités, & que l'on appelle *bricolles*.

On prend aussi des *Brochets* dans les verveux, les guideaux & d'autres filets à manche, où l'on a mis de petits poissons pour les attirer. On en pêche encore pêle-mêle avec d'autres poissons, à la saine ou au tremail, & dans les petites

rivières, avec un épervier que l'on traîne, & devant lequel on a étendu un tremail, pour barrer la rivière. Enfin, on en prend de petits dans des nasses, & l'on se sert de harpons pour enlever les gros. *Voyez*, sur ces différentes manières de pêcher, l'article général des pêches, dans l'Introduction.

Comme le *Brochet* a les orbites des yeux plus enfoncées que la plupart des autres poissons, la manière la plus sûre & la plus commode pour le saisir & le retenir, après qu'on l'a pris, est de lui mettre le doigt index & le pouce dans les yeux.

Paul Jove & Ausone paroissent faire peu de cas du *Brochet*, considéré comme aliment. Apparemment que ce poisson n'est pas d'une faveur aussi délicate en Italie, qu'en France; car on sçait combien la différence des pays influe sur le goût de la chair des animaux. Il est certain que, relativement aux peuples de notre climat, le *Brochet* est, en général, un mets délicat, sur-tout quand il a vécu dans une eau vive, où il a trouvé de la nourriture en abondance.

La chair de ce poisson est blanche, ferme, & se divise par feuillets. Néanmoins on trouve quelquefois, dans des eaux très-vives, des *Brochetons*, dont les uns ont la chair blanche, & les autres ont la grosse arête & une partie de la chair d'une couleur verte, qui se communique aussi à leurs écailles. Mais loin que cette différence de couleur détériore le goût du *Brochet*, on donne communément la préférence à cette variété qui a des teintes de vert tant à l'intérieur que sur la surface du corps.

Le foie du *Brochet* est très-bon à manger. Mais les œufs excitent des nausées, & purgent même assez violemment. Le petit peuple, qui leur connoît cette propriété, s'en sert quelquefois comme de purgatif. Gmelin dit, qu'en Sibérie, il y a des Pêcheurs qui font sécher les *Brochets* au Soleil, pour les conserver.

BROCHET de Mer. *Voyez* Spet.

BRONCHES. *Voyez* Ouies.

BROQUER. C'est percer, par les yeux ou par les ouies, de petits poissons, que l'on veut employer comme amorces.

BROUGNÉE, espèce de filet en forme de nasse alongée.

BRUNE. (la) Espèce de Persegue.

Perca Nilotica. Lin. *Syst. Nat. Pisces thoracici*, *Perca*, *n°*. 7.

Perca pinnis dorsalibus subdistinctis caudali integrâ. Mus. Ad Fr. 2. *p.* 83.

Perca Nilotica. Hasselq. *iter.* 359. *n°*. 83.

Cette Persegue fait comme la nuance entre les deux divisions que Linnæus a établies dans le genre des Persegues, & dont l'une renferme celles qui ont les deux nageoires dorsales très-distinguées entr'elles, & l'autre celles qui les ont réunies, de manière qu'elles paroissent ne former qu'une seule nageoire. Dans l'espèce dont il s'agit ici, ces deux nageoires sont à peine séparées l'une de l'autre. La première a huit rayons, & la seconde neuf, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine ont quatorze rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a treize, dont trois épineux. La queue est composée de quinze rayons. La couleur du corps est brune. On trouve cette espèce de Persegue dans le Nil.

BUFOLT. *Voyez* Hérissé. (le Quatre-Dents)

BOUGUYERE. *Voyez* Bouguiere.

BURBOT. *Voyez* Lotte.

BURE. *Voyez* Bire.

BURGIN. *Voyez* Bourgin.



CABELIAU. *Voyez* CABILLAUD.

CABILIAU. *Voyez* CABILLAUD.

CABILLAUD.

Cabeliau, *Cabiliau*, *Cabliau*, sont autant de synonymes du terme de Morue. On regarde dans le commerce la Morue & le *Cabillaud* salés comme deux poissons différents. Mais cette différence tient uniquement à la manière de préparer la Morue. Les Hollandois, après avoir ouvert les Morues, leur ôtent entièrement la grosse arête, au lieu que suivant la manière usitée en France, on n'ouvre les Morues que depuis la gorge jusqu'à l'anus, & l'on ne détache que la portion de la grosse arête, qui répond à cette étendue. On a cru, d'après cela, que le *Cabillaud* ou la Morue de Hollande, n'avoit point la grosse arête qui se trouve dans la Morue ordinaire, & l'on a regardé ces poissons comme formant deux espèces distinctes. On dit encore que le *Cabillaud* salé est plus blanc que la Morue qui a subi la même préparation ; mais cette diversité provient de ce que les Hollandois employent, pour la salaison des Morues, du sel blanc, qui leur donne un air de fraîcheur que n'ont pas les mêmes poissons préparés avec du sel gris.

Quant aux Morues fraîches que l'on apporte des côtes de Flandre & de Picardie, sous le nom de *Cabillauds*, elles ne diffèrent pas même, par le coup d'œil, des Morues ordinaires, puisqu'elles n'ont passé par aucun apprêt. On les appelle *Cabillauds*, parce que c'est le nom qu'elles portent dans les pays d'où on nous les envoye.

Quelques Pêcheurs, à la verité, prétendent que le *Cabillaud* est plus alongé & a la tête moins grosse que la Morue ; mais cette différence, si elle existe, est purement accidentelle, & n'empêche pas les Pêcheurs dont il s'agit, d'être persuadés que les poissons qu'on appelle *Cabillaud* sont absolument de la même espèce que ceux qui portent plus particulièrement le nom de Morue. Il y a aussi quelques personnes qui veulent qu'on donne la dénomination de *Cabillaud* aux petites Morues ; mais cette distinction n'est point admise par les Pêcheurs.

CABLIAU. *Voyez* CABILLAUD.

CABLIÈRE. C'est le nom que l'on donne à une pierre percée, dont on se sert pour tenir les cordes & les filets assujettis au fond de la mer ou sur le sable. On dit *pêcher à la petite cablière*, quand on attache, au bout d'une ligne simple, une petite pierre qu'on enfouit dans le sable ; &, *pêcher à la grosse cablière*, lorsqu'on attache de grosses pierres aux deux extrêmités d'une maîtresse corde, garnie d'empiles & de hains.

CABOT. *Voyez* MUGE.

CABOUTIÈRE. Espèce de trémail dont on fait usage dans les étangs de Cette. On l'appelle aussi *Cabussière*.

CACHE ou CHASSE. C'est un filet tendu sur des piquets en forme de palis. On le place à l'embouchure des parcs, pour déterminer le poisson à y entrer.

CAGE, CLAIE ou CASIER. On appelle ainsi un filet en forme de nasse. On a donné encore le nom de *Cage* à une barrière, ou un grillage de bois que l'on place auprès de la bonde d'un étang, c'est-à-dire, de l'espèce de robinet qu'on établit à la partie la plus basse du sol, afin de vuider l'étang lorsqu'on veut en retirer le poisson. La *Cage* empêche qu'il ne s'échappe lorqu'on ouvre la bonde.

CAGNOT. *Voyez* MILANDRE.

CAHOSSET. *Voyez* CLOSET.

CAHUOTTIER. *Voyez* VERVEUX.

CACHIVE. (le) Espèce de Moringre.

Mormyrus anguilloides. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Mormyrus*, n° 2.

Mormyrus caudâ bifidâ obtusâ. Mus. Ad. Fr. HASSELQ. *It.* 398. *Mormyrus Caschive.*

Le *Cachive* constitue seul, avec le Cyprinoïde, un genre à part, auquel Linnæus a donné le nom de *Mormyrus*, & dont les caractères distinctifs consistent en ce que les poissons de ce genre ont les ouvertures des ouies étroites & sans opercules, & la membrane qui les accompagne composée d'un seul osselet. Le *Cachive* & le Cyprinoïde ont la nageoire de la queue divisée en deux lobes ; mais ces parties sont obtuses dans le *Cachive*, & pointues dans le Cyprinoïde ; c'est par ce caractère que Linnæus a distingué ces deux poissons. On les trouve tous les deux dans le Nil.

CAILLEU-TASSART. (le) Espèce de Clupe.

Clupea thrissa. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 6.

BROUSSONET. *Ichthyol. Decas prima.*

Clupea pinnâ ani radiis viginti octo, dorsalis radio postremo setaceo longo. LIN. *Ibid.*

Clupea corpore ovato. LIN. *Amœn. Acad. Edit. Holmiæ*, 1759, *tom. IV, pag.* 251.

Clupea thrissa. OSBECK. *Resa*, *pag.* 257.

Clupea prima minor, radio ultimo pennæ dorsalis longissimo. BROWN. *Jamaic. p.* 443.

Clupea, Alosa brevis, harengus sive halec minor; Sardina Caribæarum major, Cailleu-Tassart Gallicè nuncupata. DUHAMEL, *Traité des Pêches*, *part. II*, *sect.* 3, *p.* 548.

Borstelvin. HOUTTUYN. *Nat. Hist. tom.* 8, *p.* 349, n°. 5.

Borstensosse. MULLER. *Natur. System. tom.* 4. *p.* 374, n°. 6.

A

A la Jamaïque, *Sprat.*

Le *Cailleu-Tassart* est un petit poisson, qui a ordinairement sept ou huit pouces de longueur, sur environ seize lignes de largeur. Son corps est d'une forme ovale oblongue, très-comprimée par les côtés. Son plus grand diamètre perpendiculaire, qui est situé vers le milieu de sa longueur, est à cette dernière dimension à-peu-près dans le rapport d'un à trois. Il a le ventre aminci en forme de carène, qui est comme découpée en son bord, depuis la gueule jusqu'à l'anus, par une espèce de dentelure, dont les pointes sont à-peu-près au nombre de trente-trois. Le dos est plus large que le ventre, moins courbe dans le sens de la longueur, convexe dans le sens de la largeur, relevé en carène obtuse en-deçà de la nageoire du dos. La queue est applatie par les côtés, convexe en-dessus, relevée en carène dans la partie qui répond à la nageoire de l'anus, & convexe postérieurement.

Les écailles sont serrées, disposées en recouvrement sur des lignes longitudinales, d'une figure rhomboïdale, dont les angles aigus sont situés transversalement, un peu arrondies à leur sommet, partagées à leur base en trois lobes peu distincts, dont celui du milieu est le plus grand, planes, brillantes, légèrement striées dans le sens de leur largeur. On n'apperçoit aucune ligne latérale sur ce poisson.

La tête est dépourvue d'écailles, comprimée latéralement, égale au corps en largeur à l'endroit de sa jonction avec le tronc, plus comprimée par-devant, courbe & amincie par-dessous, à peine abaissée en pente par-dessus, formant entre les yeux une espèce d'enfoncement, d'une figure semblable à celle d'un fer de lance, dont la partie antérieure est sillonnée en son milieu, & les bords forment des saillies qui s'élargissent par-derrière, & sont légèrement striées. On voit de plus, de part & d'autre, derrière les yeux, sur le haut de la tête, une petite figure triangulaire qui semble y avoir été imprimée.

La gueule est un peu ovale & d'une grandeur médiocre. La mâchoire de dessous est un peu plus courte que celle de dessus; il y a une sorte de menton en saillie au-delà de cette dernière. Il ne paroît aucune dent ni aux mâchoires, ni sur la langue, ni sur le palais, ou dans le gosier.

Les ouvertures des ouies sont doubles de part & d'autre, beaucoup plus rapprochées de l'extrémité de la gueule que des yeux, contigues l'une à l'autre, & tournées en-haut. Celle de derrière est d'une figure linéaire & située en travers; l'autre est beaucoup plus petite & un peu plus ovale. Les yeux sont placés au milieu de la distance qui se trouve entre le dessus du museau & l'angle supérieur de l'ouverture des ouies; leur forme est arrondie, & leur diamètre d'une grandeur médiocre.

Les ouies sont au nombre de quatre de chaque côté. Leurs opercules sont très-lisses & d'un brillant qui imite celui de l'argent.

La nageoire du dos est courte, dénuée d'écailles, & renfermée, vers sa base, entre deux lames écailleuses qui la cachent en partie lorsqu'elle est repliée: elle commence avant le milieu du dos au niveau du sommet des nageoires de la poitrine, & se termine vis-à-vis celui des nageoires du ventre; ses quatre rayons antérieurs sont simples à leur extrémité, & vont en croissant peu-à-peu; le cinquième est sensiblement plus long; les suivans sont fourchus & décroissent graduellement, de manière que la nageoire paroît un peu échancrée; le dernier est attenant par derrière à un osselet d'une forme triangulaire, d'une consistance un peu roide, & d'une longueur triple de celle du cinquième rayon.

Les nageoires de la poitrine ont leur position oblique sur le corps: leur expansion se fait dans le même sens; elles sont oblongues, aiguës, & dépourvues d'écailles. Leur base est plus rapprochée de la pointe du museau que de la base des nageoires du ventre. Leur rayon supérieur est simple, légèrement courbé, égal en longueur au suivant, & enfoncé en partie dans un sillon anguleux, formé par des écailles. Les autres vont en décroissant par des degrés insensibles, & sont un peu fourchus à leur extrémité.

Les nageoires du ventre sont d'une grandeur médiocre, & rapprochées l'une de l'autre; elles s'insèrent obliquement sur le corps, & se déployent dans une direction un peu horisontale: leur forme est à-peu-près semblable à celle d'un trapèze, & leur surface est dépourvue d'écailles. Elles ont leur base située au milieu de la distance entre la pointe du museau & la base de la nageoire de la queue. Leur rayon extérieur est simple; les autres sont rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus est longue, dépourvue d'écailles, & comprise, vers sa base, ainsi que la nageoire du dos, entre deux lames écailleuses. Elle s'étend à-peu-près depuis le milieu de l'espace qui est entre la nageoire du dos & celle de la queue, jusqu'auprès de cette même nageoire. Ses rayons sont à-peu-près égaux & légèrement rameux à leur extrémité: le dernier est une fois plus épais & plus long que les autres.

La nageoire de la queue est ample, partagée en deux lobes, dont l'angle rentrant est obtus, & couverte d'écailles à sa base & sur ses côtés: les rayons qui la bordent sont les plus courts & vont en décroissant par des degrés insensibles; les autres sont serrés entre eux, d'une forte consistance, & striés dans des directions obliques à leur surface.

La couleur des parties latérales du corps est d'un blanc argenté; celle du dos est d'un bleu verdâtre, parsemé de points bruns disposés par files, en sorte qu'il y en a un au-dessus de chaque écaille. Les côtés de la tête & la partie antérieure

du ventre sont d'un verd de poireau : toutes les nageoires sont blanchâtres, & celles de la queue & du dos ont une légère teinte de brun vers leur sommet. Cette description a été traduite de celle de M. Broussonnet, de l'Académie des Sciences.

Le *Cailleu-Tassart* se trouve dans la mer des Indes, & dans celle de l'Amérique, autour de la Caroline, de la Jamaique, &c. Il se tient ordinairement à une petite distance du rivage, entre les racines des mangliers : il aime la vase, l'ombrage, & le varec : il y fraie & il s'y nourrit de crustacées, de coquillages, d'œufs de poissons, &c. Les habitans des Antilles le recherchent comme un mets délicat. On se sert le plus communément, pour le prendre, de l'espèce de filet qu'on appelle *Saine*.

CALEN ou VENTURON. Filet en forme de nappe, dont les quatre coins sont attachés aux extrêmités de deux perches courbées en arc & croisées par le milieu. Ces deux arcs sont suspendus par leur point de réunion à une longue perche que l'on assujettit à l'avant d'un bateau, de manière qu'elle fait la bascule, & qu'on peut, à l'aide d'un contre-poids, retirer le filet de l'eau.

CALLICTE. (le) Espèce de Silure.

Silurus Callichthys. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, *n°*. 20.

Silurus pinnâ dorsali posticâ uniradiatâ squamis ordine duplici, cirris quatuor. Ibid.

Callichtys. LIN. *Amœn. acad. Edit. Lugd. Bat.* 1749. *p.* 599. *tab.* 11. *fig.* 1.

Callichthys cirris quatuor, lateribus duplici squamarum ordine. GRONOV. *Mus.* 1. *n°*. 70.

Tamoata Brasiliensibus, Lusitanis Soldigo. MAR. *Bras.* 150. *t.* 150.

WILLUGH. *p.* 211. *tab.* 3. *fig.* 6.

RAI. *Pisc.* 78.

Cataphractus barbatus, ore parvo edentulo. KLIN. *Miss.* 4. *p.* 43. *n°*. 5.

Plecostomus cirris quatuor longis. ARTEDI. *Miss. ad Sebam.*

SEB. *Mus.* 3. *tab.* 29. *fig.* 13.

Breg Dolfin. Valent. Pisc. Amb. fig. 394. *n°*. 394.

Au Bresil, *Tomoata ;* en Portugal, *Soldigo ;* à Surinam, *Kwikwi.*

Le *Calliste* a la tête arrondie, comprimée obliquement par sa partie antérieure, marquée en-dessus de diverses sutures disposées circulairement autour d'une écaille plus grande que les autres, & qui occupe le centre. Les ouvertures des narines sont étroites & placées à une petite distance des yeux, sur les côtés de la tête. On voit, de part & d'autre, deux barbillons qui s'insèrent près des angles de la gueule ; le postérieur est le plus long, & tous deux excèdent la longueur de la tête.

Le corps est comprimé, un peu oblong, garni sur les côtés de deux rangées d'écailles qui interceptent la ligne latérale. Ces écailles sont très-larges, un peu hérissées de cils en leur bord, & les dernieres, qui avoisinent la queue, sont marquées d'une triple suture ; elles sont au nombre de vingt-six de part & d'autre. Le ventre est un peu élargi, lisse & dépourvu d'écailles.

La première nageoire du dos est garnie de huit rayons flexibles, dont celui de devant est très-court & a sa surface antérieure rude au toucher. La seconde nageoire, située auprès de la queue, est petite, & n'a qu'un seul rayon, qui est roide & comme hérissé, sans cependant être épineux.

Les nageoires de la poitrine sont arondies, & ont chacune sept rayons, dont le premier est plus épais que les autres, & dentelé de chaque côté. Les nageoires du ventre en ont chacune cinq qui sont articulés. La nageoire de l'anus en a sept, dont le premier est rude au toucher comme celui de la nageoire du dos. La queue est composée de quatorze rayons. (LINNÆUS).

On trouve ce poisson en Amérique dans les ruisseaux ; on prétend que lorsqu'ils sont à sec le *Calliste* s'avance au milieu des terres pour chercher de l'eau. On ajoute qu'il perce les réservoirs, & s'y pratique une issue par laquelle il s'enfuit.



CALLIONYMES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

PREMIER GENRE.

CALLIONIME.

CALLIONIMUS. Linnæi.

Les ouvertures des ouies placées près de la nuque.

GENRES.

1 LE LACERT.

Les rayons de la première nageoire du dos aussi longs que le corps.

2 LE DRAGONNEAU.

Les rayons de la première nageoire du dos plus courts que le corps.

3 L'ŒILLÉ.

Des taches noires sur la première nageoire du dos.

4 LA FLÈCHE.

Un appendice alongé, membraneux & placé au bout de la nageoire de la queue.



CANADE. (la) Eſpèce de Gaſtré.

Gaſteroſteus Canadus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Gaſteroſteus*, n°. 6.

Gaſteroſteus ſpinis dorſalibus octo, analibus nullis. Ibid.

Ce poiſſon a le corps oblong, la première nageoire du dos garnie de huit rayons tous épineux; la ſeconde échancrée, & compoſée de trente-trois rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune deux, celles du ventre ſept. La nageoire de l'anus en a vingt-ſix, qui, par leurs différentes grandeurs reſpectives, forment une échancrure; comme à la ſeconde nageoire du dos. La queue a deux lobes, & la nageoire qui la termine eſt garnie de vingt rayons. (LINNÆUS). On trouve cette eſpèce dans les mers de la Caroline.

CANARD, Eſpèce de filet qui a cinquante braſſes de longueur & huit pans de largeur; il eſt ſoutenu ſur des roſeaux. On en fait uſage pendant les mois de Juillet, Août & Septembre.

CANNE ou CANNETTE. *Pêcher à la Canne*, ou *à la Canette*, c'eſt employer une perche déliée ou une *canne*, à l'extrêmité de laquelle eſt empilé un hain. Beaucoup de perſonnes ſe font un amuſement de cette eſpèce de pêche.

CANOT. Petite chaloupe dont on ſe ſert pour la pêche. Les Canadiens font des *Canots* avec des troncs d'arbres qu'ils creuſent, ou avec de l'écorce de bouleau ſoutenue ſur une eſpèce de carcaſſe fort mince.

CANTHENE. (le) Eſpèce de Spare.

Sparus Cantharus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thorac. Sparus*, n°. 13.

Sparus caudâ immaculatâ, corpore lineis longitudinalibus luteis. Ibid.

Sparus lineis utrinque luteis longitudinalibus parallelis, iride argenteâ. ARTED. *gen.* 36. *ſyn.* 58.

Κάνθαρος. ARIT. *L.* 8. *c.* 13.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 19.

Θαλάττιος. ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 26. *p.* 34.

Chantharus. OVID. *Hal. v.* 103.

PLIN.

BELLON.

RONDEL. *L.* 5. *c.* 4. *p.* 120.

GESNER. *p.* 178. 211. *& fig.* 22. *B. E. G.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 20. *p.* 186.

JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 11. *t.* 19. *n°.* 5.

CHARLET. *p.* 141.

WILLUGH. *p.* 309.

RAI. *p.* 130.

Scarabæus. GAZ.

Rondelet penſe que le nom de *Cantharus* donné au poiſſon dont il s'agit ici, & qui ſignifie en grec un *Eſcarbot*, déſigne la manière de vivre de ce poiſſon, qui aime à ſe cacher dans la fange, & s'y tient plongé pendant l'hiver, ſemblable en cela à l'Eſcarbot auquel les lieux les plus ſales ſervent de retraite ordinaire. Nous avons adopté le nom de *Canthene*, dérivé de celui de *Cantheno*, qui eſt celui qu'on donne en Eſpagne à cette eſpèce de Spare.

Le *Canthene*, ſuivant Willughby, eſt remarquable par la forme arrondie & aiguë de ſes dents, par la couleur noirâtre de ſon corps, & ſur-tout par pluſieurs lignes à-peu-près parallèles, & d'une couleur jaune, qui s'étendent depuis la tête juſqu'à la queue, comme on l'obſerve ſur la Taupe, où ces lignes ſont d'un ton de couleur plus clair. Les iris des yeux ont un bel éclat argenté. Les lignes latérales ſont très-apparentes, & plus larges que dans la plupart des autres poiſſons.

Cette eſpèce eſt aſſez commune dans la Méditerranée. Sa chair tient de celle de la Dorade, pour ſon goût & ſes autres qualités.

CANUDE. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus Cynædus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thorac. Labrus*, n°. 41.

Labrus luteus, dorſo purpureo pinnâ à capite ad caudam continuatâ. ARTEDI, *ſyn.* 56.

Αλφησται. ATHEN. *L.* 7. *c.* 281.

Cynædus. PLIN.

BELLON.

RONDEL. *L.* 6. *c.* 4. *p.* 170.

Cynædus. ROND. BELL. ALDROV. *L.* 1. *c.* 14. *p.* 67.

JONST. *L.* 1. *tit.* 2. 1. *a.* 10. *t.* 15. *n°.* 1.

An Cynædus. BELL. RAI. *p.* 138.

Alphæſtes vel Cynædus. GESN. *p.* 36. 40.

Alpheſtes Cynædus. GESNER. (Germ.) *fig.* 15.

Alphetes Charlet. p. 135.

Alpheſtes ſive Cynædus. WILLUGH. *p.* 323.

RAI. *p.* 137.

Le *Canude*, ſuivant Rondelet, eſt un poiſſon de mer, qui ſe tient entre les rochers, & qui eſt ordinairement de la longueur d'un pied. Il a la gueule petite, les dents ſerrées les unes contre les autres. La couleur du corps eſt jaune, excepté ſur le dos qui eſt rouge. La nageoire du dos s'étend depuis la tête juſqu'à la queue, & eſt garnie de rayons épineux réunis, dans la plus grande partie de leur hauteur, par une membrane commune.

On trouve ce poiſſon dans la Méditerranée. Sa chair, ſelon le même Auteur, eſt molle, friable, ſans viſcoſité, & facile à digérer.

CANUS. C'eſt le nom que le Traducteur de Rondelet, donne au *Canude*, qui eſt le ſujet de l'article précédent.

CAPELAN (le). Eſpèce de Gade.

Gadus minutus. LIN. *Syſt. nat. Piſces jugulares. Gadus*, n°. 6.

Gadus tripterygius cirratus, ano in medio corporis. Ibid.

Gadus dorſo tripterygio, ore cirrato, corpore ſeſquiunciali, ano in medio corporis. ARTEDI. *gen.* 21. *Syn.* 26.

Aſellus mollis minor, ſeu Aſellus omnium minimus. WILL. p. 171.

Anthiæ ſecunda ſpecies RONDEL?

GESN. 56, 64. (Germ.) *f.* 13.

An Merlangus BELLONII?

Asellus mollis minimus. G. Jago. RAI. *p.* 163.

En Anglois, *Poor* & *Power;* à Venise, *Mollo.*

Cette espèce est la plus petite de toutes celles de son genre. L'individu décrit par Willughby, n'avoit que six pouces & demi de longueur. Ce poisson a un barbillon sous la mâchoire inférieure, comme la morue; neuf points de part & d'autre sur les ouies & sur les mâchoires; les yeux recouverts d'une membrane lâche; le dos d'une couleur rousse claire, & le ventre d'un blanc sale. La première nageoire du dos a douze rayons, la seconde, dix-neuf; la troisième, dix-sept; la première, après l'anus, en a vingt-sept; la seconde, dix-sept; les nageoires de la poitrine en ont treize chacune, & celles du ventre six.

Rondelet dit que le *Capelan* a le corps lisse & sans écailles; celles du poisson appellé Merlan par Bellon, sont si petites, suivant cet Auteur, qu'elles échappent à la vue; ce qui pourroit faire croire que l'un & l'autre poisson ne sont que la même espèce sous deux noms différens. La chair du *Capelan* est molle, tendre & d'un bon goût. Il abonde dans la Méditerranée; il est même le seul poisson de ce genre qu'on ait pris dans cette mer, au rapport de Willughby, pendant tout le séjour que ce Naturaliste a fait en Italie & en Sicile; D'où il conjecture que toutes les autres espèces sont particulières à l'Océan, & que celle-ci ne s'y trouve que rarement, & appartient spécialement à la Méditerranée.

On pêche le *Capelan* de bien des manières différentes. En Provence, on se sert très-souvent, pour le prendre, du Bregin & du Gangui. *Voyez* ces mots.

CAPOULIERE. Nappe de filet, à larges mailles, que l'on place à l'entrée des bourdigues, pour empêcher le poisson de s'échapper, & que l'on abbat pour laisser passer les bateaux qui se présentent.

CARANATES ou Sauterelles, espèces de petites Chevrettes dont on fait des appâts. Il en faut au moins cinq ou six pour garnir un hain.

CARAPE. (le) Espèce de Gymnote.

Gymnotus Carapo. LIN. *Syst. nat. pisces apodes. Gymnotus, n°.* 1.

Gymnotus nudus, dorso apterygio, pinnâ ani longitudine caudæ attenuatæ. Ibid.

Gymnotus maxillâ superiore longiore, caudâ elongatâ subulatâ. GRONOV. *Zooph. n°.* 168.

Gymnotus maxillâ superiore longiore. Id. Mus. 1. *p.* 29. *n°.* 72.

Gymnotus. ARTEDI. *Gen.* 25. *syn.* 43.

Amænit. Acad. 1. *édit. Lugd. Batav.* 1749. *p.* 600. *tab. XI. fig.* 6.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 76.

Carapo Brasilienfibus. MARGR. Brasil. *lib.* 4. *cap.* 14. *p.* 170.

PISO. *Hist. Nat. jnd. utr. p.* 72.

RAI. *Pisc. p.* 41. *n°.* 10.

WILLUGH. *p.* 115. *tab. G.* 7. *fig.* 4.

Gymnotus fuscus, maxillâ inferiore breviore; dorso ad caudam asque sulcato. sed Thes. vol. 3. *p.* 99. *n°.* 4. *tab.* 32. *fig.* 4.

β. Gymnotus cærulescens, ventre latiore; maculâ nigrâ ad branchias. SEB. *Thes. vol.* 3. *p.* 99. *n°.* 3. *tab.* 32. *fig.* 3.

γ. Gymnotus varius, capite conico; ventre turgidiore. SEB. *l. c. p.* 98. *n°.* 2. *t.* 32. *fig.* 2.

L. Gymnotus lineis tranversalibus varius, maxillâ inferiore longiore, caudâ curtâ subulatâ. SEB. *l. c. p.* 97. *n°.* 1. *tab.* 32. *fig.* 1.

Le *Carape* a la tête petite, lisse, d'une figure ovale & parsemée de tubercules mous; les dents à peine sensibles; les lèvres charnues, l'inférieure plus alongée, celle d'en-haut garnie de chaque côté d'un barbillon court; les ouvertures des narines situées presque sur la tête, une seule de part & d'autre; les yeux petits & recouverts d'une membrane; les ouvertures des ouies assez amples, & la membrane qui les recouvre composée de cinq larges osselets.

Le corps est alongé, étroit, ayant communément un pied de longueur; le dos épais & arrondi, le ventre aminci en forme de carène, qui devient plus aiguë vers la queue, en même temps que le corps s'effile, ce qui lui donne une figure à peu près semblable à celle d'une lame de couteau. Les écailles sont rondes, disposées au recouvrement, sillonnées par des rides circulaires & par d'autres qui traversent celles-ci.

Les lignes latérales sont hérissées, dans leur partie inférieure, de petites dents molles, percées à leur sommet, qui est obtus, & d'où il sort une liqueur dont la sécrétion se fait par le moyen de ces denticules.

Il n'y a point de nageoires sur le dos ni sur le ventre; celles de la poitrine sont petites, figurées en fer de lance; elles ont chacune treize rayons flexibles. La nageoire de l'anus s'étend presque depuis la tête jusqu'à l'extrêmité de la queue; elle est garnie d'environ deux cens rayons flexibles qui ont leur extrémité sur une ligne parallèle à la base. La nageoire de la queue est nulle dans cette espèce, en sorte que la queue n'a de rayons que sur les côtés, & en est entièrement dépourvue à sa base, ce qui donne à ce poisson un aspect singulier.

La couleur du corps varie selon les différens individus; elle est brune sur les uns, rousse sur d'autres, tout-à-fait blanche sur quelques-uns, ou marquée de lignes obliques sur un fond blanc. (LINNÆUS).

On trouve ce poisson dans les fleuves & les lacs de l'Amérique. Sa chair abonde en arêtes, mais elle est de bon goût.

CARAVELLE. Petit bâteau pêcheur, que l'on emploie sur la côte de la Haute-Normandie.

CARDAIRE. On nomme ainsi une Raie qui

paroit n'être qu'une variété de l'espèce que nous décrivons dans le Dictionnaire sous le nom de Chardon. *Voyez* ce mot.

CARENÉ. (le) Espèce de Silure.

Silurus carinatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus. n°* 14.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, lineâ laterali spinosâ, cirris sex pinnatis. Ibid.

Ce poisson a les côtés de la tête & du corps applatis ; six barbillons, dont deux situés auprès des angles de la gueule, & découpés en manière de nageoire sur leur côté inférieur ; les quatre autres qui pendent de la lèvre de dessous, sont égaux entr'eux, réunis suivant leur longueur, courts & comme mammelonnés sur leur surface inférieure : les lignes latérales sont légèrement découpées comme une lame de scie.

La première nageoire du dos est composée de six rayons, dont l'antérieur est dentelé pardevant, vers son extrêmité ; les nageoires de la poitrine en ont chacune huit, dont le premier est aussi dentelé, mais des deux côtés & en sens contraire ; les nageoires du ventre en ont aussi huit ; la nageoire de l'anus en a douze ; la queue est fourchue, & sa nageoire est garnie de vingt-quatre rayons. (LINNÆUS).

On trouve cette espèce dans la mer près de Surinam.

CAROLINE. (la) Espèce d'Argentine.

Argentina Carolina. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Argentina. n°.* 2.

Harengus minor Bahamensis. CATESBY. *Carol* 2. *p.* 24. *t.* 24.

Ce poisson a de la ressemblance avec le Hareng, mais il est plus petit. Son corps est couvert d'écailles argentées ; la ligne latérale est droite ; la nageoire du dos n'est pas dans la figure citée de Catesby, quoiqu'elle soit d'une grandeur assez considérable, puisqu'elle est composée de vingt-cinq rayons ; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre douze ; la nageoire de l'anus en a quinze ; la queue en a trente-un, qui vont en croissant, d'une manière très-sensible, depuis ceux du milieu, ce qui donne à cette partie la figure d'une espèce de fourche.

Selon Catesby, ces poissons abondent dans les bas-fonds, au tour des iles Lucayes ; de-là ils entrent dans de petits canaux, par lesquels ils s'avancent jusqu'à une certaine distance dans les terres, où on les prend en quantité, lorsque la marée se retire. Il suffit pour cela de mettre à l'entrée du canal une vanne, ou quelqu'obstacle semblable, qui les empêche de retourner à la mer. Ils passent dans le pays pour une assez bonne nourriture.

CAROSSE. On appelle ainsi une espèce de petit parc, dont les côtés & le dessus sont couverts de filets. Quelques-uns lui donnent le nom de *Perd-temps*, parce que la pêche que l'on y fait est ordinairement peu abondante.

CARPE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Carpio. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus. n°.* 2.

Cyprinus pinnâ ani radiis novem, cirris quatuor, pinnæ dorsalis radio secundo posticè serrato. Faun. Suec. 359.

Cyprinus cirris quatuor, ossiculo tertio pinnarum dorsi anique uncinulis armato. ARTEDI. *Gen.* 4. *Syn.* 3. *Spec.* 25. GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 19.

Κυπρῖνος & Κυπριανὸς ARIST. *L.* 4. *c.* 8. & *l.* 6. *c.* 14. & *l.* 8. *c.* 20. & *l.* 2. *c.* 13.

Κυπριανὸς ATHEN. *L.* 7. *Dipnos. p.* 309.

OPPIAN. *L.* 3 & 4.

An Κυπρῖνος μέγας. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 23 & 26? *Vide* ÆLIAN, *l.* 13. *c.* 73.

Carpo. HELDEGARD. *L.* 4 *p.* 1. *c.* 11. *p.* 90.

Carpa, Carpo & Carpio. FIGUL. *f.* 4. 4.

Carpera, ACTOR.

Cuba. f. 79. *b.* & *c.* & *c.* 38. *l.* 3.

Carpanus. PLATIN. *L.* 10.

Rayna sive Burbarus. JOV. *c.* 38. *b.* 129.

Cyprinus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 190. *f.* 169. *b.*

RONDEL. *Part.* 2. *c.* 4. *p.* 150.

SALVIAN. *f.* 91. *a.* 92. 93. BELLON.

GESNER. *p.* 309 & 164. *E. G. Foreri.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 50. *p.* 637.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 6. *t.* 29. *f.* 3. 4. 6. & THAUMAT. *p.* 411.

CHARLET. *p.* 162.

WILLUGH. *p.* 245. *tab. Q.* 1. *fig.* 2.

RAI. *p.* 115.

DALE. *Hist. of. Harw. p.* 434. *n°.* 1.

MERRET. *Pin.* 190.

Cyprinus nobilis, Cyprianus. Carpa. SCHONEV. *p.* 32.

Carperen. ALBERT. *L.* 24.

Carpio. PETIT. *Act. Gal.* 1733. *p.* 274. *t.* 15.

BLAS. *Anat. t.* 52. *f.* 4. 5. 6. 7.

La Carpe. DUHAMEL, Traité des Pêches, 2ᵉ Part. sect. 3. pag. 509. Pl. XVI. fig. 1.

En Suede & en Allemagne, *Karp* ; en Angleterre, *Carp* ; à Venise, *Rayna* ; sur les bords du Pô, *Carpena*.

Il est peu de poissons aussi généralement connus & d'un usage plus ordinaire que celui-ci. C'est le principal Alvin des étangs, où il prospère, & parvient assez promptement à un accroissement considérable. Sans avoir la chair aussi délicate que celle de plusieurs autres poissons, il est un de ceux dont la préparation paroisse le plus susceptible d'être diversifiée, & il devient ainsi doublement précieux, en nous offrant un genre de mets qui réunit la variété à l'abondance.

La *Carpe* a la tête courte à proportion du volume de son corps ; la gueule ronde lorsqu'elle est ouverte ; les mâchoires de couleur jaunâtre sur leurs bords ; celle de dessus un peu plus longue que celle de dessous ; quatre barbillons à celle d'en-haut, deux de chaque côté, dont l'inférieur, situé

au coin de la gueule, eſt le plus long, & d'une couleur jaune, & le ſupérieur, placé ſur le côté de la mâchoire d'en-haut, eſt noirâtre; la prunelle ronde & bleue; l'iris mêlée d'une couleur argentée & d'un jaune-doré obſcur.

Les opercules des ouies ſont cannelés, & ont un éclat ſemblable à celui de l'or. Le dos eſt un peu élevé au-deſſus du niveau de la tête, & un peu aigu vers la nageoire dorſale. Le corps eſt plus épais & plus rond que ne l'ont les autres poiſſons du même genre; il eſt garni de très-grandes écailles diſpoſées en recouvrement, les unes à-peu-près pentagones, les autres quarrées, & pluſieurs de figure irrégulière. Les lignes latérales ſont droites ou légèrement courbes vers les opercules des ouies, & un peu plus rapprochées du dos que du ventre.

La nageoire dorſale eſt longue & compoſée de vingt-trois ou vingt-quatre rayons, dont les trois premiers ſont roides, & le troiſième garni poſtérieurement de deux rangées d'épines tournées en bas. Ce rayon n'eſt pas ſimple comme les autres, mais compoſé de deux rayons appliqués l'un contre l'autre; touts les ſuivants ſont fendus en deux, en trois ou en quatre par leur extrêmité; les deux premiers ſont très-courts.

Les nageoires pectorales ſont garnies chacune de ſeize rayons, & les ventrales de neuf, dont le dernier eſt fourchu à ſon extrêmité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois premiers ſont ſimples & les autres branchus par le haut; les deux antérieurs très-petits; le troiſième épais, fort, garni poſtérieurement d'une double rangée d'épines, & formé de deux rayons accolés comme celui qui occupe le même rang ſur la nageoire du dos.

La nageoire de la queue eſt fourchue; elle a dix-neuf longs rayons, excepté les derniers qui ſont plus courts.

La couleur du corps varie ſuivant l'âge du poiſſon; elle eſt bleuâtre ſur pluſieurs, verdâtre ſur d'autres; il y a des *Carpes* brunes, rouges, jaunes, & d'autres d'une couleur d'or éclatante, marquée de traits qui convergent vers un centre commun; les écailles du dos ſont ordinairement bien colorées; leurs couleurs s'éclairciſſent peu-à-peu, en approchant du ventre, qui eſt preſque blanc.

Il eſt rare de trouver des *Carpes* qui aient plus de 2 pieds de longueur; & une *Carpe* eſt réputée belle, lorſqu'elle a 15 ou 18 pouces. Cependant Willughby dit, d'après Rondelet, qu'il y a des lacs & des rivières où les *Carpes* parviennent juſqu'à la grandeur de quatre pieds & demi.

La fécondité de la *Carpe* eſt étonnante. M. Petit, de l'Académie des Sciences, a trouvé 262,224 œufs dans une *Carpe* de quatorze pouces de longueur, 303,552 dans une autre qui avoit ſeize pouces, & 342,144 dans une troiſième qui étoit de dix-huit pouces. Au reſte, il eſt bon d'avertir que ces réſultats ne ſont pas abſolument rigoureux, parce qu'on n'y parvient qu'en comptant d'abord le nombre d'œufs qui forment un poids déterminé, tel qu'un grain, & en multipliant enſuite par ce nombre celui des grains renfermés dans le poids total des œufs: mais, dans les calculs de cette eſpèce, un à-peu-près ſuffit.

On a prétendu que les *Carpes* ſe nourriſſoient de vaſe; mais il eſt certain qu'elles ſont avides d'une multitude d'aliments, tels que le frai des autres poiſſons, les inſectes, différentes eſpèces de grains. Il n'y a perſonne qui, en ſe promenant dans les jardins de Chantilly, où il y a des canaux remplis de groſſes *Carpes*, ne ſe ſoit donné le plaiſir de les voir ſe diſputer un morceau de pain qu'on leur jette, ou même le venir prendre à la main, en s'approchant du bord, & élevant la tête au-deſſus de l'eau, pour ſaiſir ce qu'on leur préſente. Il eſt vrai que les *Carpes* ſucent la vaſe; mais c'eſt pour en retirer les différentes ſubſtances animales ou végétales qui s'y trouvent mêlées.

On croit que les *Carpes* vivent fort long-temps. Geſner rapporte, à la vérité ſur la foi d'autrui, que, de ſon temps, il y avoit dans les foſſés d'une forteresse du Palatinat une *Carpe* âgée de cent ans. Samuel Ledelius dit dans les Éphémérides d'Allemagne, qu'on nourriſſoit dans certains viviers de la Luſace des *Carpes* de deux & de trois cents ans. L'accroiſſement de ces *Carpes* n'étoit pas moins merveilleux que leur vieilleſſe, puiſque le même Auteur ajoute qu'elles étoient longues de deux aunes & larges de plus d'une demi-aune.

Les *Carpes*, ſelon Derham, vivent long-temps dans l'air & hors de l'eau, & il cite à ce ſujet le témoignage d'une perſonne qu'il dit être très-digne de foi, ſur la manière dont on engraiſſoit les *Carpes* en Hollande & en Angleterre. On les ſuſpendoit à la cave ou dans quelqu'autre lieu frais, à l'aide d'un petit filet, ſur de la mouſſe humide, enſorte que la tête de la *Carpe* étoit hors du filet: de cette manière, on les gardoit long-temps en vie, en les nourriſſant avec du pain blanc trempé dans du lait.

La ſaiſon du frai, pour les *Carpes*, eſt pendant les mois de Mai & d'Août; alors elles ſont maigres & inſipides, comme il arrive à preſque touts les autres poiſſons: c'eſt en Avril qu'elles ſont à leur point de bonté.

La *Carpe* eſt un poiſſon de rivière, de lac, d'étang & de marais. On en pêche dans certaines rivières, qui ont la chair rougeâtre comme celle du Saumon, & que l'on a appellées, pour cette raiſon, *Carpes ſaumonées*. On eſtime beaucoup celles du Rhin. En général, les *Carpes* qui ont été pêchées dans une eau vive, ſont plus délicates que celles qui ont été priſes ſur un fond vaſeux; où elles contractent un goût déſagréable. On leur fait aiſément perdre ce goût, en les tenant pendant quelques jours, dans un filet en forme de poche, au milieu d'une eau courante. Il y a cependant des

étangs dont les *Carpes* font fort renommées; telles font celles que l'on pêche dans l'étang de Camier, près de Boulogne-fur-Mer.

On pêche les *Carpes* aux hains, en employant les lignes flottantes ou dormantes. Dans les grands étangs, on fe fert, pour les prendre, de la faine & du tremail. On en trouve auſſi qui font confondues avec d'autres efpèces de poiffons dans les verveux, les guideaux & autres filets à manche, où on les attire à l'aide de différents appâts. *Voyez* ce que nous avons dit fur ces diverfes manières de pêcher, au mot *Pêche*, dans l'introduction.

Carpe faumonée. *Voyez* Carpe.

CARPEAU. (le) Efpèce de Salmone.

Salmo cyprinoides. Lin. *Syſt. nat. Piſces abdom. Salmo*, n°. 25.

Salmo pinnæ dorſalis radiis anticis elongato-ſetaceis. Ibid.

Charax, maxillâ ſuperiore longiore, obtuſâ, capite anticè plagioplateo, dorſo ſummo acuminato elevato. Gronov. *Zooph.* n°. 378.

Ce poiffon, fuivant Linnæus, reffemble par fon port au Cyprin rougeâtre. (*Voyez* Rougeatre.) Il a, felon Gronovius, la tête petite, comprimée latéralement, vers les ouvertures des ouies, & applatie dans le fens horifontal, vers fa partie antérieure, où elle fe rétrécit en pointe, convexe en deffus & en deffous, dans les parties du milieu, dirigée en pente oblique en allant du mufeau vers le dos, & du refte liffe & dénuée d'écailles; le mufeau obtus, auſſi large que la tête à l'endroit où elle l'eft le plus, & faillant au-delà de l'ouverture de la gueule; la mâchoire de deffous large, arrondie en arc, mince & plus courte que celle de deffus; l'une & l'autre dépourvue de dents, du moins qui foient fenfibles; les narines percées de chaque côté de deux trous, & plus écartées des yeux que de la pointe du mufeau; les yeux très-ouverts, globuleux, faillants, placés à l'extrêmité fupérieure des parties latérales de la tête, & d'une couleur noirâtre; les prunelles grandes & bleuâtres; les iris peu fenfibles & d'une couleur dorée; les opercules des ouies liffes, d'un brillant argentin, & d'une forme arrondie poftérieurement; les ouvertures des mêmes parties très-évafées par derrière & très-excavées en deffous.

Le dos eft rétréci en forme de carène, qui s'élève de part & d'autre comme une voûte, dont le fommet répond à la naiffance de la première nageoire dorfale. La ligne latérale eft droite & placée à une hauteur moyenne. Tout le tronc eft garni de très-petites écailles liffes & difpofées en recouvrement.

La première nageoire du dos eft triangulaire, & compofée de onze rayons dont le premier eft très-long, & le dernier très-court. La feconde eft petite, ovale & d'une fubftance charnue.

Les nageoires de la poitrine font fituées fous les ouvertures des ouies; elles ont peu d'étendue & font garnies chacune de quinze rayons.

Les nageoires du ventre font rapprochées l'une de l'autre, fur la partie oppofée à la première nageoire du dos, & un peu plus grandes que celles de la poitrine; elles ont chacune dix rayons légèrement fourchus, excepté le premier qui eft fimple.

La nageoire de l'anus eft longue; elle a onze rayons dont les trois antérieurs font fimples & les autres fendus à leur extrêmité.

La nageoire de la queue eft affez grande; elle a vingt-deux rayons.

La couleur de ce poiffon eft mêlangée de bleu & d'argenté. On le trouve en Amérique.

Il ne faut pas confondre le *Carpeau* dont il s'agit, avec le poiffon de ce nom dont parle M. Duhamel, (Traité des Pêches, feconde partie, 3e fect. p. 513.) & qui paroit n'être qu'une variété de la Carpe ordinaire.

CARPIO. (le) Efpèce de Salmone.

Salmo Carpio. Lin. *Syſt. nat. Piſces abdom. Salmo*, n°. 7.

Salmo pede minor, quinque dentium ordinibus in palato.

Artedi. *Gen.* 13. *ſyn.* 24.

Carpio Benacinus. Jov. *p.* 122.

Carpio ex Benaco lacu. Jov. *p.* 144.

Carpio lacus Benaci. Bellon.

Willugh. *p.* 197.

Rai. *p.* 66.

Carpio. Salvian. *f.* 99. *a. b.*

Rondelet. *Part.* 2. *p.* 158.

Jonston. *L.* 3. *t.* 4. *c.* 3. *p.* 171. *t.* 3. *f.* 13.

Charlet. *p.* 164.

Salmo vel Trutta Benaci lacus. Gesn. *p.* 184 & 217. (Germ.) 189.

Carpio diverſus ab aliis. Aldrov. *L.* 5. *c.* 50.

Carpione. Salvian. *f.* 98. *a. ad Iconem.*

Chare Camdeni *in deſcriptione agri Lancaſtrienſis.*

Charlet. *p.* 163.

Le *Carpion.* Duham. Traité des Pêches, IIe partie, fect. 2. p. 254.

En Angleterre, *Giltcharre;* en Italie, *Carpione.*

La longueur du *Carpio* eft communément de dix pouces. Il eft couvert de très-petites écailles, d'une couleur moins obfcure que celle de la Truitte, & mouchetée de petites taches noires. Le ventre eft argenté, ainſi que les côtés au-deffous des lignes latérales. Le mufeau eft bleuâtre, la mâchoire inférieure marquée de huit points de chaque côté; le palais garni de dents difpofées fur cinq petits efpaces diftincts; il y en a auſſi deux rangées fur la langue.

La nageoire du dos eft garnie de treize rayons; celles de la poitrine en ont le même nombre; les nageoires du ventre neuf: celle de l'anus en a onze. Les nageoires inférieures font d'une couleur noirâtre avec de légères teintes de rougeâtre.

On pêche le *Carpio* dans le Danube & en plufieurs

plusieurs autres endroits, principalement dans le lac Benaco, autrement *le lac de Garde*, en Italie. Quand les Pêcheurs en ont pris abondamment, ils en conservent en vie dans des réservoirs de bois qu'ils construisent au bord de l'eau, & lorsqu'ils s'apperçoivent que ces poissons commencent à maigrir, ils les font cuire avec différens assaisonnements, pour les transporter ensuite dans d'autres pays. Il n'y a pas de poisson dont les Italiens fassent plus de cas que celui-ci, ni qui soit, à leur jugement, plus délicat & plus sain en même-temps.

CARPION. *Voyez* CARPIO.

CARRÉ. *Voyez* CARRELET. Espèce de filet.

CARREAU. *Voyez* CARRELET.

CARRELET. (le)

Pleuronectes Rhombus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *Pleuron.* n°. 12.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore glabro. ARTEDI. *Gen.* 18. *Syn.* 31.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 69.

Rhombus non aculeatus squamosus. WILLUG. *p.* 95.

RAI. *p.* 31.

DALE. *Hist. of harw. p.* 423. *n°.* 2.

An ῥόμβος. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 3.

Rhombus. OVID. *v.* 125.

PLIN.

CUB. *L.* 3. *c.* 76. *fol.* 88.

RONDEL. *l.* 11. *c.* 3.

GESN. *p.* 662. 779. (Germ.) *f.* 51. *a.*

SCHONEV. *p.* 60.

WILLUGH. *p.* 96.

RAI. *p.* 32.

Rhombus lævis. ALDROV. *L.* 0. *c.* 48. *p.* 249.

Rhombus alter Gallicus. BELLON.

GESN. *p.* 670.

Pleuronectes Pigghvarf. It. Wgoth. 178.

Pleuronectes arenarius. Strom. *Sondm.*

En Angleterre, à Londres, *The Peard*; dans le comté de Cornouailles, *Lug-Aleaf*; à Venise, *Scatto* ou *Soagia*.

Le *Carrelet*, suivant Gronovius, est d'une forme à-peu-près circulaire, ce qui ne peut s'accorder avec l'idée que la dénomination de *Rhombus* nous donne de ce poisson, qu'en supposant qu'il représente un losange dont les angles seroient arrondis. Il a les yeux placés tous deux sur la surface gauche du corps; l'ouverture de la gueule très-ample; la ligne latérale courbée en arc vers les nageoires de la poitrine, d'où elle se prolonge jusqu'à la queue, en suivant une même direction.

Le côté gauche du corps est d'une couleur cendrée, mêlée de noirâtre; le côté droit est blanc.

La nageoire du dos s'étend depuis le museau jusqu'à la queue; elle est composée de soixante & dix-huit rayons : les nageoires de la poitrine en ont chacune dix : celles du ventre sont quarrées, oblongues, elles ont six rayons; la nageoire de l'anus en a cinquante-six. La nageoire de la queue est un peu arrondie, elle a seize rayons.

Ce poisson, selon Willughby, ne diffère des autres du même genre, qu'en ce que la peau est couverte de très-petites écailles. Le même Auteur présume que le *Carrelet* n'est point distingué du *Rhomboïdes* non plus que du *Rhombus lævis* de Rondelet.

Le poisson que M. Duhamel nomme *Carrelet*, (*Traité des Pêches*, *II*e *Partie*, *sect.* 10. *page* 264.) n'est point celui dont il s'agit ici, mais le *Pleuronectes platessa* de Linnæus, ou notre Plie. (*Voyez ce mot.*)

On trouve le *Carrelet* dans l'Océan. Il paroît que c'étoit le Turbot des anciens, dont les Romains faisoient un si grand cas, que quand leurs poëtes veulent parler d'un mets délicat, ils citent le Turbot par préférence. Ils donnoient à ce poisson le nom de *Rhombus*. Pline dit (*Hist. nat. liv. IX. chap.* 54.) que les meilleurs Turbots se trouvoient auprès de Ravenne.

Ce fut auprès de la ville d'Ancone, sur le bord de la mer Adriatique, que l'on pêcha, sous le règne de Domitien, un *Carrelet* d'une grandeur démesurée. Dans ce temps de luxe & de mollesse, une telle prise méritoit bien d'occuper sérieusement le voluptueux Empereur, ainsi que les vils flatteurs qui l'environnoient. On en fit une affaire d'état : le sénat fut assemblé, & le prince proposa de décider s'il falloit laisser le poisson entier, ou le couper par tronçons. Juvénal décrit avec son style mordant & ironique les diverses circonstances de cette ridicule délibération, dont le résultat fut qu'il falloit commander à un potier en terre un vase assez grand pour contenir le poisson entier, & l'aprêter ainsi, sans le morceler. (*Juven. Sat.* 4e.).

CARRELET. Espèce de filet en forme de nappe quarrée, attachée par les quatre coins aux extrêmités de deux portions de cerceau qui se croisent, & qui sont fixées au bout d'une perche, à l'endroit de leur jonction. On tend ce filet sur le fond, & aussi-tôt qu'on apperçoit dessus quelques poissons, on le relève promptement. On donne aussi au *Carrelet* le nom de *Calen*, & ceux de *Venturon*, d'*Echiquier* & de *Hunier*.

CARROSSE. *Voyez* CAROSSE.

CARVE. On appelle ainsi à Dunkerque, un filet en forme de chausse, qui est semblable à la Drague, & que l'on traine.

CARUDE. (le) Espèce de Labre.

Labrus rupestris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*; *n°.* 27.

Labrus pinnâ dorsi ramentaceâ, antièè maculâ fuscâ. Ibid.

Sciæna margine superiore caudæ maculâ fuscâ notato. *Mus.* Ad. Fr. 1. *p.* 65.

Carudse. Strom. *Sondm.* 291.

Le caractère distinctif de ce poisson, consiste, suivant Linnæus, dans une tache brune dont il est marqué sur le bord supérieur de la queue. La nageoire du dos a trente & un rayons,

dont les dix-sept premiers sont épineux ; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze, celles du ventre six, dont un épineux ; la nageoire de l'anus en a dix, ou même plus, dont les trois antérieurs sont épineux ; la nageoire de la queue en a treize.

On trouve cette espèce de Labre dans la mer de la Norvège.

CASQUÉ. (le) Espèce de Silure.

Silurus galeatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 11.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, ani radiis viginti quatuor, cirris sex, caudâ integrâ.

Mystus cirris sex, caudâ æquali. SEB. *Mus.* 3. *p.* 85. *tab.* 19. *fig.* 7.

Le surnom de *Galeatus* (Casqué) donné à ce poisson, désigne l'espèce de lame dure & coriace dont il a la tête recouverte, & que Linnæus compare à un casque ou à un bouclier. Ce Silure a, comme plusieurs autres poissons de son genre, six barbillons. La première nageoire du dos est composée de sept rayons, dont le premier est épineux ; la seconde est formée d'une substance charnue & sans divisions. Chacune des nageoires de la poitrine a neuf rayons, dont l'antérieur est épineux ; celles du ventre six : la nageoire de l'anus en a vingt-quatre ; celle de la queue en a dix-neuf.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique méridionale.

CASSERON. Espèce de petite Sèche dont on se sert pour amorcer les hains. Cet appât est très-médiocre, & on n'y a recours que dans les chaleurs, & quand les autres appâts manquent.

CASTAGNOLLE. *Voyez* MARRON.

CATENIERE ou CATONIERE. C'est une suite de grapins attachés à une chaine. Les Pêcheurs s'en servent pour retrouver une pièce d'appelet qui est restée au fond de la mer, lorsque la tessure s'est rompue en quelque endroit.

CATIMARAN. Espèce de radeau fait avec trois pièces de bois fort léger, assemblées en triangle, & dont on se sert, sur la côte de Madras, pour prendre des Raies, des Mulets, & autres poissons, avec des lignes simples attachées au radeau. Deux Pêcheurs conduisent ce radeau, avec de petits avirons nommés *Pagayes.*

CATONIERE. *Voyez* CATENIERE.

CAUDRETTE, *Chaudrette, Caudelette, Chaudière, Savonceau*, sont autant de mots synonymes usités en différens ports, pour désigner des trubles qui n'ont point de manche, & sont suspendus comme le plateau d'une balance ; on les relève avec une petite fourche de bois.

CAVIAR ou CAVIAT. On nomme ainsi des œufs d'Esturgeon qu'on prépare & qu'on sale en Russie. Ils passent en Italie pour un mets délicat.

CAYMAN. (le) Espèce d'Esoce.

Esox osseus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox*, n°. 2.

Esox maxillâ superiore longiore, squamis osseis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 101.

Esox maxillâ superiore longiore, caudâ quadratâ. ARTEDI. *Gen.* 14. *Syn.* 17.

Acus maxima squamosa. LIST. *Appendix ad Ichthyol.* WILLUGH. *p.* 22. *tab. P.* n°. 8. *fig.* 2. RAI. *p.* 109.

An Acus maxima squamosa viridis. CATESB. *Car.* 2. *t.* 30.

Le *Cayman* a quelque ressemblance avec l'Anguille par la forme de son corps, dont la longueur va jusqu'à deux pieds & au-delà. Sa mâchoire supérieure, qui dépasse un peu celle de dessous, est terminée en pointe obtuse, & percée à son extrémité de deux trous, qui sont les ouvertures des narines ; les bords de l'une & l'autre mâchoire sont garnis d'une rangée de dents minces, un peu longues & droites, derrière lesquelles sont d'autres rangées de dents beaucoup plus petites.

La nageoire du dos a six rayons ; chacune des nageoires de la poitrine en a onze ; chacune de celles du ventre six : la nageoire de l'anus, dont la position est plus avancée vers la tête que celle de la nageoire du dos, est garnie de sept rayons. Le premier rayon de toutes ces nageoires a sa surface hérissée de deux rangées de denticules. La queue est carrée & s'insère obliquement sur le corps. La nageoire qui la termine a douze rayons.

Tout le corps est couvert d'écailles rhomboïdales, d'une substance osseuse, & qui ont une forte adhérence avec la peau. Ces écailles semblent avoir été disposées avec beaucoup d'art. On en voit une rangée qui présente des figures plus arrondies que les autres, & qui s'étend sur la longueur du dos ; elle est coupée obliquement par d'autres rangées transversales, qui semblent former des spirales dirigées vers la partie inférieure du ventre.

Un individu de cette espèce, observé par Lister, étoit d'une couleur blanche verdâtre, avec des taches dispersées sans aucun ordre régulier.

On trouve le *Cayman* dans les mers de l'Amérique Septentrionale & de l'Asie.

Le poisson désigné par la phrase de Catesby, citée ci-dessus, diffère de celui qui vient d'être décrit, en ce qu'il a la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus ; les écailles distinctes & formées d'une substance qui n'est point osseuse comme celle des écailles du *Cayman*, & la nageoire de l'anus diamètralement opposée du dos. Ces différences ne seroient-elles qu'accidentelles ? C'est sur quoi Linnæus n'a pas prononcé.

CEINTURE D'ARGENT. (la) Espèce de Trichiure.

Trichiurus Lepturus. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes. Trichiurus.*

Lepturus. ARTEDI. *Spec.* 111.

Gymno-gaster. GRON. *Musc.* 1. n°. 47.

Gymno-gaster argenteus compressus, caudâ attenuatâ impinnâ. BROWN. *Jam.* 444. *t.* 45. *f.* 4.

Enchelyopus. SEB. *Muf.* 3. *t.* 33. *f.* 1.
KLEIN. *Miff.* 4. *p.* 52. *n°.* 3.
Anguilla indica. WILLUG. *Appendix. tab.* 3. *f.* 3.
Mucu. MARCGR. *Braf.* 161.
Conger oculis nigris, iride albâ, pinnis ad extremam caudam decurrentibus, dorfali & ventrali; dorfo ex fufco-luteo, ventre albicante. KLEIN. *Miff.* 3. *p.* 27. *n°.* 5.
Ubirre. DE LAET. *annot. ad* MARCGR.

Ce poiffon, fuivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés, oblongue, large entre les yeux, terminée par derrière par une éminence allongée; le corps étroit & long, applati latéralement & repréfentant en quelque forte une bandelette; la gueule fendue à une affez grande profondeur, quoiqu'elle ne foit pas fufceptible de s'ouvrir beaucoup; la mâchoire de deffous un peu aiguë, plus étroite & plus longue que celle de deffus, & chargée à fon fommet d'une efpèce de petit tubercule affez dur & un peu pointu; les narines placées directement devant les yeux & loin du mufeau, & n'ayant de chaque côté qu'une feule ouverture prefqu'arrondie & affez grande; les yeux fitués fur les parties latérales de la tête, affez ouverts & à-peu-près orbiculaires; l'iris grande & d'une couleur argentée.

Chacune des mâchoires eft garnie d'une rangée de dents très-inégales en grandeur; les deux qui répondent au bout de la mâchoire fupérieure font très-grandes; de part & d'autre de celles-ci, il y en a deux encore plus grandes, fixées fur la partie intérieure de la mâchoire, puis neuf ou dix fort petites, attachées fur le bord même de la mâchoire; & enfin, fix autres d'une grandeur médiocre. La mâchoire inférieure eft auffi garnie, à fon extrêmité, de deux dents affez grandes, moins cependant que celles qui leur correfpondent dans la rangée d'en-haut; ces dents s'avancent au-delà du fommet de la mâchoire fupérieure, lorfque la gueule du poiffon eft fermée; elles font fuivies, de chaque côté, de fept ou huit autres dents, affez fortes, inégales, & attachées fur le bord de la mâchoire. On voit auffi, à la partie fupérieure du gofier, deux offelets oblongs, étroits & hériffés de dents.

Les ouvertures des ouies font très-amples, & fendues prefque jufqu'au bout de la mâchoire inférieure; leurs opercules font oblongs, légèrement ftriés & d'une fubftance offeufe. Les membranes qui les recouvrent font garnies chacune de fept rayons minces, difficiles à compter, & qui ne font vifibles que quand les opercules s'ouvrent.

Les lignes latérales font un peu larges; elles prennent leur origine près du dos, à la partie fupérieure des opercules, paffent au-deffus des nageoires de la poitrine, en formant une courbure qui fe prolonge jufqu'à l'extrêmité du ventre; elles paroiffent compofées de petites écailles étroites & oblongues.

Ce poiffon n'a que trois nageoires, une fur le dos & les deux de la poitrine.

Celles-ci font petites, d'une couleur blanche, fituées horifontalement auprès des opercules des ouies, garnies chacune de onze rayons deliés, légèrement fendus à leur extrêmité, excepté le premier.

La nageoire du dos eft blanche, prolongée depuis le cou jufqu'au bout de la queue; elle a plus de cent rayons flexibles & fimples à leur extrêmité.

La nageoire de l'anus eft remplacée par environ cent cinq petits aiguillons très-courts & libres, fans être liés par aucune membrane: les foixante premiers fe recourbent vers la queue, & les fuivants vers la tête.

La queue eft longue, amincie par les côtés, & terminée en pointe très-deliée, en forte qu'elle n'a point de nageoire, comme à la plupart des autres poiffons. C'eft de ce caractère que le poiffon dont il s'agit, emprunte les noms de *Trichiurus* & de *Lepturus*, qui défignent un animal dont la queue reffemble à un cheveu, ou eft effilée.

On ne voit point d'écailles fur ce poiffon: tout fon corps, ainfi que fa tête, eft couvert d'une peau mince, & qui a l'éclat & la couleur de l'argent. Cette couleur, felon Gronovius, n'exifte que dans l'épiderme, en forte que fi on enlève celui-ci, en raclant le corps du poiffon, on voit paroître une couleur brune. L'individu obfervé par le même Auteur, avoit deux pieds & trois pouces de longueur.

On trouve ce poiffon dans la mer près du Brefil & de la Chine, &c. Linnæus dit que fouvent il s'élance du milieu de l'eau jufque dans les barques des Pêcheurs.

CENDRÉE. (la Raye) *Voyez* COLIART.



CEPOLES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

PREMIER GENRE.

CEPOLE.

CEPOLA, *Linnæi*.

Le corps très-alongé, la tête petite & la gueule tournée en-haut.

ESPÈCES.

1 LE TÉNIA.

Le devant de la tête obtus.

2 LE SERPENT DE MER.

Le devant de la tête alongé.



CENTRISQUES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Des nageoires cartilagineuses.

DOUZIEME GENRE.

CENTRISQUE.

CENTRISCUS. Linnæi.

Les deux mâchoires alongées en forme de bec.

ESPÈCES.

1 LE CUIRASSÉ.

Le dos revêtu d'une grande plaque osseuse.

2 LA BÉCASSE.

Le corps revêtu de petites écailles.

3 LE SUMPIT.

Le corps revêtu d'une grande plaque osseuse; le dessous du corps garni de petites soies.



CHABOT. (le) Eſpèce de Cotte.

Cottus Gobio. LIN. *Syſt. nat. Piſces Thoracici. Cottus*, n°. 6.

Cottus lævis, capite ſpinis duabus. Ibid. *Faun. Suec.* 322.

Vranoſcopus capite utrinque monocanthio. GRON. *Muſ.* 2. n°. 166.

Cottus alepidotus glaber, capite diacantho. ARTEDI. *Gen.* 48. *Spec.* 82. *Syn.* 76.

Βοίτος. ARIT. *Nat. l.* 4. *c.* 8. (Selon Artedi, on trouve Κοίτος, dans un ancien manuſcrit, qui eſt à la Bibliothèque du Vatican.)

Cottus. GAZ. ARIST.

BELLON.

RONDEL. *part.* 2. *p.* 202.

GESN. *p.* 400. 477.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 27. (*pro* 28.) *p.* 614.

Cottus ſive Gobio fluviatilis capitatus. GESN. (Germ.) *fol.* 162. *a.*

Capitatus AUCTOR.

CUBA. *L.* 3. *c.* 38. *fol.* 79. *b.*

Citus. SALVIAN. *fol.* 216.

Gobio fluviatilis capitatus. GESN. *p.* 401. 477.

WILLUGH. *p.* 137. *tab. H.* 3. *fig.* 3.

MARSIGL. *Danub. tom.* 4. *tab.* 24. *fig.* 4.

Gobio fluviatilis ſive capitatus. ALDROV. *L.* 5. *c.* 28. *p.* 613,

Gobius fluviatilis. GESNERI. RAI. *p.* 76.

Gabius capitatus. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 10. *a.* 2. *t.* 29. *f.* 11.

Gobio capitatus. CHARLET.

En Suédois, *Sten-ſimpha*, *Sten-lake;* en Anglois, *a Buil-head* or *Miller's Thumb ;* à Rome, *Meſſore* & *Capo groſſo.*

De tous les caractères de ce poiſſon, le plus frappant au premier coup-d'œil, eſt la groſſeur de ſa tête, qui eſt conſidérable à proportion du volume de ſon corps. Delà le nom ſpécifique de *Capitatus*, que la plupart des Auteurs lui ont donné. Le nom de Cottus adopté par d'autres, eſt tiré d'un mot Grec qui ſignifie Tête. Linnæus, Artedi & Gronovius, ont déſigné le *Chabot* par un autre caractère qui conſiſte, ſelon Artedi, en ce que l'une des écailles dont ce poiſſon a la tête garnie, ſe termine de part & d'autre en un aiguillon crochu & recourbé en haut.

Le *Chabot*, ſuivant Willughby, a ordinairement quatre ou cinq pouces de long ; la tête applatie, un peu arrondie en ſon contour ; les yeux petits, tournés de côté quoiqu'ils ſoyent ſitués ſur le milieu de la tête ; les iris de couleur d'or ; la lèvre ſupérieure repliée en haut, la gueule très-fendue, arrondie, les mâchoires chargées de petites dents que Geſner regarde comme de ſimples aſpérités ; le dos d'une couleur jaunâtre, marqué de trois ou quatre bandes noires tranſverſales.

Les nageoires de la poitrine ſont rondes, crenelées avec ſymmétrie en leurs bords ; elles ont chacune quatorze rayons. Les nageoires ſituées ſur la partie la plus ſaillante du ventre ſont un peu alongées, d'une couleur blanchâtre, & ont chacune quatre rayons d'inégale grandeur. La première nageoire du dos, placée près de la tête, a ſept rayons, & ſa couleur eſt ordinairement noire, excepté le ſommet qui eſt roux. L'autre nageoire qui lui eſt à-peu-près contiguë, s'étend ſur une plus grande longueur preſque juſqu'à la queue, & a dix-ſept rayons. Les opercules des ouies ſont très-rapprochés, d'une forme très-bombée, renforcés par ſix arêtes remarquables, & armés chacun d'un petit aiguillon recourbé, & dont la pointe eſt tournée en haut ; la nageoire de l'anus a douze ou treize rayons ; la queue eſt ronde ; elle a dix à douze rayons ou même treize, ſuivant Gronovius. Ces rayons diffèrent de ceux des nageoires en ce qu'ils ſont rameux.

La femelle de ce poiſſon s'enfle conſidérablement au temps de la formation des œufs, qui en ſe pelotonnant dans une membrane noire où ils ſont renfermés, donnent aux parties extérieures qui leur correſpondent la forme de deux petites mamelles. (WILLUGH.)

On trouve le *Chabot* dans les ruiſſeaux & les rivières, où il ſe tient ordinairement caché ſous des pierres. Ariſtote dit que quand on veut le prendre on frappe ſur les pierres qui lui ſervent d'abri, & qu'à l'inſtant il ſort de ſa retraite, & reſte comme étourdi du coup.

Selon Linnæus, le *Chabot* couve ſes œufs, & pendant cette incubation, on lui ôteroit plutôt la vie, que de le forcer à abandonner ſon nid.

CHALAND. Petit bateau pêcheur, qui n'a que deux antennes, & dont l'avant eſt en pointe & l'arrière à-peu-près carré. Il y en a de dix-neuf pieds de longueur, ſur un peu moins de trois pieds de largeur. Ces bateaux portent ordinairement deux hommes.

CHALON. Eſpèce de grand filet que les Pêcheurs de rivière traînent entre deux bateaux. Ce terme eſt peu uſité.

CHALOUPE. Petit bâtiment que l'on embarque dans les vaiſſeaux, & qui eſt d'un grand ſervice dans les rades : on s'en ſert pour la pêche. Il y a des chaloupes qu'on appelle *Lamancuſes*, & qui ſont deſtinées pour aller au devant des bâtimens & les aider à entrer dans le port.

CHALUS ou CHALUT. Filet en forme de chauſſe, que l'on traîne. Il y a de ces filets qui ſont montés ſur des eſpèces de traîneaux de bois.

CHARMUT. (le) Eſpèce de Silure.

Silurus anguillaris. LIN. *Syſt. Nat. Piſces abdom. Silurus*, n°. 5.

Silurus, pinnâ dorſali unicâ, radiis 70, *cirris* 8. *Muſ.* Ad. Fr. 2, *p.* 96.

Silurus Carmuth, Niloticus. HASSELQ. *Iter* 371.

GRON. *Zooph.* 322. *t.* 8. *f.* 3. 4.

Blackfish. RUSSEL. *Alep.* 73. *t.* 12. *f.* 1.

Lampetra Indica enneophtalmus. RAI. *Piſc.* 150.

WILLUGH. *Append. tab.* 6.

Enchelyopus, capite Limacis, facie cornutâ cirrisque donatâ. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 58. *n.* 17.

Le *Charmut* a la tête oblongue, très-applatie en-dessus & en-dessous, convexe par les côtés, garnie supérieurement d'un cuir osseux, dont la surface est comme ridée par une multitude de petits mamelons d'une consistance molle; sur le milieu de la même partie, s'étendent longitudinalement deux sillons très-profonds, dont l'un, situé antérieurement à l'autre & sur la même ligne, est trois fois plus grand. L'endroit qui répond à l'occiput, forme deux inflexions; ensorte qu'il paroît avoir une double échancrure.

Les yeux sont situés sur les côtes de la tête, très-près du museau; leur forme est ronde, leur diamètre petit; ils sont tournés en devant. La gueule est large, les mâchoires sont arrondies, & celle d'en-haut dépasse un peu l'inférieure: les bords de l'une & l'autre, ainsi que la partie antérieure du palais, sont garnis d'une multitude innombrable de petites dents égales, & disposées confusément. Les narines sont situées sur l'extrémité supérieure & en devant du museau; elles ont de chaque côté deux ouvertures écartées l'une de l'autre.

Ce poisson a huit barbillons inégaux & effilés. La première paire, située entre les ouvertures des narines, & tout auprès de celles de derrière, est d'une longueur égale à la moitié de celle de la tête; la seconde paire est placée aux angles de la gueule, & excède un peu la tête en longueur; la troisième & la quatrième paire sont sur les bords de la lèvre inférieure, & leur longueur est un peu moindre que celle de la seconde paire.

Les fentes des ouies sont très-excavées en leur milieu, & fermées dans leur partie supérieure & par les côtés. Leurs opercules sont convexes; ils ne recouvrent point la membrane branchiostège, qui est très-large, très-sensible, & garnie de chaque côté de neuf osselets courbes & inégaux.

Le corps est oblong, enduit de mucosité, très-épais & un peu applati en-dessus vers la tête, plus élevé vers la queue, & en même-temps comprimé par les côtés. Les lignes latérales sont très-apparentes; elles se rapprochent du dos à leur naissance; ensuite elles s'abaissent vers les nageoires ventrales, & delà se prolongent jusqu'à la queue sur une même direction, & à une moindre distance du ventre que du dos.

Il n'y a dans cette espèce qu'une nageoire sur le dos; elle est basse: elle commence un peu après la tête, & se prolonge jusqu'à la queue; elle a soixante-neuf rayons simples, flexibles, & difficiles à compter, à cause de la membrane très-épaisse qui les unit & les recouvre de part & d'autre.

Les nageoires de la poitrine sont petites, situées à la partie inférieure des côtés du corps, immédiatement après les ouvertures des ouies; elles ont chacune huit rayons, dont le premier est un peu plus court que les suivans, très-épais, comprimé, & dentelé de chaque côté comme une lame de scie; les autres sont très-rameux & à-peu-près égaux entr'eux.

Les nageoires du ventre ont pareillement peu d'étendue; elles sont d'une forme ovale, terminée en pointe, & se rapprochant plus de la tête que de la queue. Leur position est à la partie inférieure du ventre; elles ont chacune sept rayons rameux.

La nageoire anale s'étend jusqu'au bout de la queue; elle est basse & par-tout de niveau comme la dorsale; elle a cinquante rayons qu'il n'est pas non plus facile de distinguer les uns des autres, lorsqu'on veut les compter.

La nageoire de la queue est d'une figure ovale-oblongue; elle a vingt rayons.

La couleur du corps est noirâtre, avec une teinte de blanchâtre sur la surface inférieure de la tête & sur la partie antérieure du ventre.

On trouve ce poisson dans le Nil, dans le Gange & dans le fleuve Oronte. On en vend beaucoup dans les marchés de la ville d'Alep, depuis le mois de Novembre jusqu'au commencement de Mars. Sa chair prend une couleur rouge par la cuisson; elle n'est pas d'un goût agréable, & on ne la mange que faute de meilleurs mets: on la croit même peu salutaire. (GRONOVIUS).

CHARDON. (le) Espèce de Raie.

Raja fullonica. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Raja, n°.* 5.

Raja, toto dorso aculeato, duplici ordine aculeorum in caudâ, simplicique ad oculos. ARTEDI, *gen.* 72. *syn.* 101.

Raja aspera nostras. RAI. *p.* 26.

Raja aspera nostras. The White horse dicta. WILL. *p.* 78.

Raja fullonica. RONDEL. *L.* 12. *c.* 17, *p.* 356.

GESN. *p.* 938. 797. & (Germ.) *fol.* 72. *a.*

ROND. ALDROV. *L.* 3. *c.* 61. *p.* 462.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 8. *t.* 11. *fig.* 4.

CHARLET. *p.* 130.

WILLUGH. *p.* 78.

La surface supérieure de cette Raie est toute hérissée de petites épines très-serrées entr'elles. Sa couleur, qui est d'un blanc jaunâtre, est par-tout uniforme, excepté en quelques endroits du dos, où l'on remarque de petites taches rondes & noires, disposées sans ordre, & dont le nombre varie dans les différens individus. La queue est garnie d'un double rang d'aiguillons assez grands & très-rapprochés les uns des autres. Chaque œil est défendu par des aiguillons semblables, disposés en demi-cercle; il y en a aussi quelques-uns autour du museau; enfin on en voit une rangée sur la première moitié de la longueur du dos. Le dessous du corps est tout blanc, sans aucun mélange de couleur étrangère; ce qui a fait donner

à ce poiſſon, par les Anglois, le nom de *White horſe* (Cheval blanc.). La gueule eſt garnie de dents ſemblables à celles de la Raie liſſe.

Willughby ſoupçonne que cette Raie, dont la deſcription eſt de Liſter, pourroit bien être la même que celle à laquelle Rondelet a donné le nom de *Raja fullonica*, parce qu'elle a ſur toute la ſurface des ailes, du corps, de la tête & de la queue une multitude d'aiguillons très-rudes, & ſemblables aux dents de fer qui garniſſent l'inſtrument dont on ſe ſert pour fouler le drap. Ses autres caractères conſiſtent en ce qu'elle a le muſeau aſſez long & aigu, & les aiguillons de la queue, recourbés & ſitués ſur trois rangées. Cette Raie eſt rare, & ſe défend vivement contre ceux qui veulent la prendre.

L'eſpèce que Rondelet appelle *Raja aſperrima* (*Raie très-piquante*), & dont parle Geſner (p. 938.), eſt tout-à-fait ſemblable à la précédente, excepté que celle-ci n'eſt hériſſée d'aiguillons que ſur ſa ſurface ſupérieure, au lieu que la Raie très-piquante en a également ſur les deux ſurfaces; en ſorte qu'on ne peut la ſaiſir impunément avec les mains que par les nageoires de la queue. Elle a de plus les mâchoires dépourvues de dents, comme la plupart des autres Raies, & ſeulement chargées d'aſpérités & formées d'une ſubſtance preſqu'oſſeuſe.

Enfin Artedi déſigne comme une variété de la Raie appellée *Chardon*, celle que Willughby a décrite, p. 78, ſous le nom de *Raja aſpera Rondeletii*. Elle eſt diſtinguée des autres, ſuivant cet Auteur, en ce qu'elle a les côtés hériſſés de petits aiguillons, ſans qu'on en voye aucuns ſur la partie qu'on appelle le tronc. Il y en a de très-longs & de très-forts ſur la queue, où ils ſont diſpoſés ſur trois rangées qui ſe prolongent juſqu'à ſon extrêmité. Cette Raie a auſſi le muſeau terminé en pointe aiguë.

CHARRUE. Filet en forme de poche, dont on ſe ſert en baſſe Bretagne, & qui eſt ſemblable au Chalus. (*Voyez* ce mot.).

CHASSE. *Voyez* CACHE.

CHASSE-COUVERTE. On appelle ainſi un Verveux, auquel on ajoute un filet horiſontal tendu d'une aile à l'autre, pour empêcher les poiſſons d'échapper, en ſautant par-deſſus les ailes. Le filet, dans ce cas, porte auſſi le nom de *Verveux avec jambe*.

CHASSE-MARÉE. Nom qu'on donne au Marchand ou au Commiſſionnaire qui tranſporte promptement la marée ou les poiſſons de mer, ſur un cheval ou dans des fourgons, aux endroits où s'en fait le débit.

CHAT. (le) Eſpèce de Silure.

Silurus Felis. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdom. Silurus*, n°. 10.

Silurus, pinnâ dorſali poſticâ adipoſâ, ani radiis 23, cirris 6, caudâ bifidâ. Ibid.

Cette eſpèce de Silure ſe rapproche beaucoup par ſon port, ſuivant Linnæus, du *Silurus Catus* (*Voyez* MATOU). Ce rapprochement eſt indiqué par les dénominations mêmes de ces poiſſons, qui ſont des mots ſynonymes, comme on le voit. Le *Chat* a ſix barbillons, comme pluſieurs autres eſpèces de ſon genre; ſavoir, un de chaque côté, au-deſſus de l'angle de la gueule, & quatre ſous la lèvre inférieure,

La première nageoire du dos a huit rayons; dont le premier eſt épineux; la ſeconde eſt d'une ſubſtance charnue, ſans aucune diviſion. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont un épineux; celles du ventre en ont ſix. La nageoire de l'anus en a vingt-trois; la nageoire de la queue eſt partagée en deux lobes; elle a trente & un rayons.

La couleur du dos eſt bleuâtre; celle des nageoires, du ventre & de l'anus eſt rougeâtre.

On trouve ce poiſſon dans la mer, près de la Caroline (LINNÆUS).

CHAT. Eſpèce de grappin dont les Pêcheurs ſe ſervent pour retirer leur teſſure du fond de l'eau, lorſqu'elle leur a échappé.

CHAT-ROCHIER. (le) Eſpèce de Chien-de-mer.

Squalus Stellaris. LIN. *Syſt. nat. amphib. nantes. Squalus*, n°. 9.

Squalus varius inermis, pinnis ventralibus diſcretis, dorſalibus caudæ proximis. Ibid.

Squalus cinereus, pinnis ventralibus diſcretis. ARTED. *Gen*. 69. *Syn*. 97.

Catulus maximus. WILL. *p*. 63.

GESN. *p*. 169. 199. & (Germ.) *fol*. 80. *b*.

RAI. *pag*. 22.

An canicula ſaxatilis. RONDELETII?

An Muſtelus ſtellaris primus? BELLON.

GESN. *pag*. 723.

The greater cat-fish. EDW. *Glean. p*. 169. *t*. 289. Figure aſſez bonne.

The greater ſpotted Dog-fish. PENN. *Britan. Zool. t*. 3. *p*. 99. *tab*. 15. *n*. 4.

La petite Rouſſette ou *Chat-Rochier*. DUHAMEL, Hiſt. des Pêches, part. 2, ſect. 9, p. 304, pl. 22. Fig. incorrecte.

Ce poiſſon a beaucoup de rapport avec la Rouſſette (*Voyez* ce mot.) par le nombre & la ſituation reſpective de ſes nageoires; mais il en diffère, 1°. en ce qu'il eſt d'une couleur cendrée, au lieu que l'autre eſt roux; 2°. en ce que les taches dont il eſt moucheté, ſont beaucoup plus grandes & en moindre nombre; 3°. en ce qu'il a le muſeau plus alongé, plus épais, & percé d'une multitude de petits trous; 4°. en ce que ſes narines ſont plus éloignées du muſeau; 5°. en ce que les nageoires du ventre ſont bien diſtinctes, au lieu que celles qui leur correſpondent dans la Rouſſette, ſont réunies; 6°. enfin en ce que la nageoire du ventre eſt plus voiſine de la queue dans le poiſſon dont il s'agit ici que dans le précédent.

Le *Chat-Rochier*, ſuivant Willughby, reſſemble, par la forme & la diſpoſition de ſes taches, au *Canicula*

Canicula saxatilis de Rondelet; mais il paroit en différer à d'autres égards. Voici la description que Rondelet a donnée du *Canicula* : « Ce poisson, dit-il, a une entière conformité avec la Roussette par ses nageoires, par ses ouies, par sa conformation intérieure, & par la manière dont il produit ses petits; mais il en est distingué par sa façon de vivre, par sa grandeur, par la dureté & l'âpreté de sa peau. La Roussette vit dans la fange & le long des rivages. Le *Canicula* se plait davantage dans la haute mer & auprès des rochers; d'où il arrive que l'on prend plus fréquemment la Roussette : d'ailleurs celle-ci n'a tout au plus qu'une coudée de longueur dans nos mers, au lieu que l'autre a quelquefois plus de deux coudées; & sa peau est si dure & si âpre au toucher, qu'elle peut servir à polir le bois & l'ivoire, ainsi que celle de l'Ange, & qu'on en garnit les poignées d'épées. De plus, sa chair est meilleure, quoiqu'elle ait un goût sauvage. Au reste, il a les mamelles blanches comme la Roussette, & ses œufs sont couverts d'une coque, & entièrement semblables à ceux du même poisson, excepté qu'ils sont plus gros ».

M. Broussonet, dans un excellent mémoire qu'il a donné sur les différentes espèces de Chiens-de-mer, & qui se trouve dans le volume de l'Académie des Sciences, pour l'année 1780, p. 641, assigne à-peu-près les mêmes différences entre le *Chat-Rochier* & la Roussette, que celles qui ont été citées plus haut; mais il y ajoute un caractère distinctif, dont Willughby n'a point parlé, & qui consiste en ce que le *Chat-Rochier* a ses narines fermées en partie par deux lobules placés l'un au-dessus de l'autre; ce qui n'est pas dans la Roussette.

M. Broussonet dit aussi qu'on ne trouve pas le *Chat-Rochier*, comme la Roussette, sur les fonds vaseux & parmi les plantes marines, mais qu'il vit au contraire sur les rochers, & se nourrit de crustacées, de molasses & de petits poissons.

« Le *Chat-Rochier*, ajoute le même Auteur, porte dix-neuf ou vingt petits à la fois. On le prend avec des haims & des filets sédentaires, qu'on nomme Roussetières ou Bretelières. Dans quelques provinces, on le pêche souvent avec les Thons. Sa chair, quoique meilleure que celle de la Roussette, n'a pourtant rien moins qu'un goût agréable. Sa peau est, dans le commerce, mêlée avec celle de la Roussette ».

M. Broussonet joint ici la description de l'individu qu'il a observé : « son museau étoit, dit-il, un peu plus alongé que celui de la Roussette. Le trou des tempes, placé derrière les yeux, étoit plus petit que les orbites : on y observoit au-dedans deux ouvertures particulières, dont l'antérieure étoit la plus grande; elle aboutissoit par un canal aux parties latérales du palais. Son usage, à ce que nous croyons, est de faire passer de l'eau dans la gueule. L'ouverture postérieure étoit très-petite, & formoit probablement la partie externe de l'organe de l'ouie. Les dents étoient triangulaires, alongées, aiguës & dilatées à leur base; les narines étoient grandes & recouvertes par deux lobules, dont l'extérieur étoit le plus grand & chagriné.

La première nageoire dorsale étoit plus près de la queue que du bout du museau; la seconde, presqu'aussi grande que la première, étoit plus éloignée de celle-ci que de la base de la queue. La nageoire de derrière l'anus étoit placée au-dessous de la seconde dorsale, & un peu en avant; la queue étoit un peu plus courte que celle de la Roussette. Ce poisson étoit de couleur roussâtre, avec des taches noirâtres, rondes, assez grandes & inégales, dispersées sur tout le corps; le dessous étoit d'un gris sale. L'individu dont il s'agit, étoit long de deux pieds & demi. Nous l'avons observé à Montpellier, au mois de Mai ».

Nota. Nous n'avons point cité la phrase de Gronovius dans la synonymie qui se trouve à la tête de cet article, parce que ce Naturaliste regarde le *Chat-Rochier* comme étant le même poisson que la Roussette. (*Voyez* GRONOV. Zooph. 145, & Mus. 2. n. 200.).

CHATILLON. *Voyez* BRANCHIALE.

CHATOUILLE. Espèce de petite Lamproie qu'on emploie pour faire des appâts.

CHAUDIÈRE. *Voyez* CAUDRETTE.

CHAUDRETTE. *Voyez* CAUDRETTE.

CHAUSSE. Filet en forme de poche ou de manche, que l'on traine à pied, ou par le moyen des bateaux.

CHAUVE-SOURIS. (la) Espèce de BAUDROIE.

Lophius vespertilio. LIN. *Amphib. Nantes Lophius*. n°. 2.

Lophius depressus, capite rostrato. Ibid.

Lophius fronte unicorni. ARTEDI, *Syn.* 88.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 55.

EDW. *Av.* 2. *t.* 283. *f.* 1.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 129.

Rana piscatrix Americana. SEBA. *Mus.* 1. *p.* 118. *t.* 74. *f.* 2.

Guacu-cuja. MARCGR. *Bras.* 143.

RAI. *Pisc.* 30.

WILLUGH. *Icht. p.* 89.

Batrachus capite vomeris instar cornuto. KLEIN. *Miss.* 3. *p.* 16. n°. 8.

Ce poisson, suivant Willughby, a de la ressemblance avec la grande Baudroie, par ses nageoires inférieures & par la figure de son corps; mais il en diffère sensiblement par plusieurs autres caractères qui lui sont particuliers; sa partie antérieure imite un soc de charrue; celle de derrière est arrondie & diminue en forme de cône vers la nageoire de la queue; la tête n'a presque point de saillie; elle porte, au-dessus de la gueule & entre les yeux, une corne d'une substance dure, d'une forme conique, & longue d'environ deux pouces;

les prunelles des yeux sont d'une figure lenticulaire, & ont une apparence cristalline, le reste de l'œil est marqué de taches & de lignes jaunes & blanches; la gueule est dépourvue de dents; au-dessus de son ouverture s'élève une protubérance charnue, assez semblable à une amygdale du gosier de l'homme.

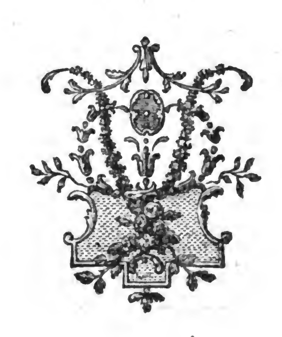
Des deux côtés du poisson, & vers le milieu du corps, sortent deux espèces de bras, composés d'une seule articulation, & terminés par des nageoires en forme de mains, dont chacune est composée de dix rayons.

Le bas du ventre est garni de deux autres nageoires, situées intérieurement par rapport aux précédentes, & qui ont chacune six rayons; la nageoire qui termine la queue est d'une forme presque carrée, elle contient quinze rayons; il y a dans la partie inférieure, à un demi-pouce de la queue, une autre petite nageoire, & une semblable sur le dos, mais plus rapprochée de la tête. Cette nageoire a cinq rayons.

La peau est sans écailles; celle de la partie supérieure du corps est d'une couleur sombre, & garnie d'une multitude de tubercules, sur le dos, vers la partie antérieure & sur les côtés, qui sont de plus mouchetés de taches noires & rondes, & disposées deux à deux; il y a des taches semblables auprès de l'insertion des ouies, & au même endroit le corps est percé de chaque côté d'un petit trou; enfin, les parties latérales du corps, le contour des yeux & les extrêmités des ouies, sont colorées de points & de traits blancs & noirs très-variés; la peau de la partie inférieure du corps est d'une belle couleur de *minium*, & quoiqu'elle n'offre à l'œil aucune aspérité sensible, elle est cependant rude au toucher: l'individu sur lequel cette description a été faite, avoit le corps long de huit pouces, & sa plus grande largeur étoit de cinq pouces.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique, & en particulier près de la côte du Bresil.

CHAUVE-SOURIS. *Voyez* MOURINE.



CHETODONS. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

HUITIEME GENRE.

CHETODON.

CHÆTODON. Linnæi.

Les dents très-nombreuses & flexibles.

ESPÈCES.

1 LE GRISON.

Deux rayons épineux à la nageoire du dos.

2 LE NU.

Trois rayons épineux à la nageoire du dos, & la queue fourchue.

3 LE POINTU.

Trois rayons épineux à la nageoire du dos & la queue entière.

4 LE TEÏRA.

Quatre rayons épineux à la nageoire du dos.

5 LE CORNU.

Sept rayons épineux à la nageoire du dos.

6 L'ARGENTÉ.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos, & deux aiguillons à la nageoire du ventre.

7 LE FAUCHEUR.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos, & les nageoires de la poitrine alongées.

8 L'ARQUÉ.

Huit rayons épineux à la nageoire du dos ; quatre croissans blancs de chaque côté du corps.

9 LE BEC-ALONGÉ.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & le bec alongé.

10 LE NOIRAUD.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & un aiguillon de chaque côté de la queue.

11 LE PETIT-DEUIL.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos ; le corps noir, & la nageoire de la queue blanche.

CHETODONS. (Poissons)

12 Le Rayé.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos ; des raies longitudinales de chaque côté du corps.

13 Le Zèbre.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & quatre ou cinq raies noires transversales.

14 L'Ange.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & des bandes grisâtres transversales sur le corps.

15 La Grande-Ecaille.

Onze rayons épineux à la nageoire du dos ; le quatrième très-alongé.

16 L'Argus.

Onze rayons épineux à la nageoire du dos, & un grand nombre de points noirs de chaque côté du corps.

17 Le Strié.

Douze rayons épineux à la nageoire du dos, & le bec saillant.

18 L'Arauna.

Douze rayons à la nageoire du dos, & trois bandes grises de chaque côté du corps.

19 Le Bridé.

Douze rayons épineux à la nageoire du dos, & une tache noire de chaque côté de la queue.

20 Le Sourcil.

Treize rayons épineux à la nageoire du dos ; le bec cylindrique.

21 Le Cilier.

Quatorze rayons épineux à la nageoire du dos, & les écailles ciliées.

22 Le Jagague.

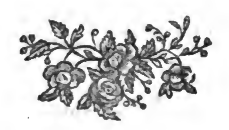
Quatorze rayons épineux à la nageoire du dos, & cinq bandes transversales de chaque côté du corps.

23 La Rondelle.

Vingt-trois rayons épineux à la nageoire du dos.

24 Le Guaperve.

Le corps alongé, & trois bandes obliques de chaque côté.



CHEVAL MARIN. *Voyez* HIPPOCAMPE.

CHEVANNE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Cephalus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*. n°. 6.

Cyprinus pinnâ ani radiis undecim, caudæ integrâ, corpore subcylindrico. Ibid.

Cyprinus pinnâ anni radiis undecim, caudâ rotundatâ.

Muf. Ad. Fr. *p*. 77. *t*. 30.

Cyprinus oblongus macrolepidotus, pinnâ ani officulis undecim. ARTED. *Gen*. 5. *syn*. 7.

GRONOV. *Muf*. 1. *n°*. 12. & *muf*. 2. *p*. 3.

Squalus. VARRO. *Rust*. 3. *c*. 3.

COLUMELL. *L*. 8. *c*. 16.

SALVIAN. *F*. 84. *a*. *b*.

Squalis. PLINII. *Valeriani medici de re medicâ. L*. 5. *c*. 43.

Capito. AUSON. *V*. 85.

FIGUL. *F*. 1. *b*.

WOTTON. *L*. 8. *c*. 190. *f*. 169. *b*.

Cephalus fluviatilis. RONDEL. *Part*. 2. *fluviat. c*. 12. *p*. 190.

Capito seu Cephalus fluviatilis. GESN. *p*. 182.

Capito, Cephalus, Squalus. GESN. (Germ.) 169. *a*.

Capito. AUSONII. *Squalus veterum*. ALDROV. *L*. 5. *c*. 17. *p*. 600.

JONST. *L*. 3. *tit*. 1. *c*. 6. *a*. 1.

Capito fluviatilis simpliciter dictus. GESNER. *Paralip*. (Lat. Franc.) *p*. 8.

ALDROV. *p*. 601.

Capito fluviatilis. CHARLET. *p*. 156.

Capito sive Cephalus. WILLUGH. *p*. 255.

RAI. *p*. 119.

Dobula Balthasaris Trachi. GESN. *Paralip. p*. 8.

A Rome, *Squaglio*; en Angleterre, *Chub* ou *Chevin*; en Allemagne, *Alet*, *Alat*, *Keuling*; à Cologne, *Munne*.

La *Chevanne* que l'on nomme aussi *Meunier*, *Vilain*, & quelquefois *Têtard*, a le corps plus alongé que la Carpe, la tête noirâtre & fort grosse à proportion du volume de son corps, ce qui est le caractère d'après lequel la plupart des Auteurs ont formé la dénomination de ce poisson, qui chez les uns s'appelle *Cephalus*, chez les autres *Capito*, & en France *Chevanne*, dérivé du mot *chef*; & enfin, *Têtard*, comme nous l'avons dit plus haut.

Le dos est d'une couleur sombre-olivâtre, ou d'un bleu mêlé de brun, selon Willughby : le ventre & les côtés sont argentés ; & quand le poisson a pris tout son accroissement, sur-tout s'il est gras, cette couleur est remplacée par un jaune doré, parsemé de petits points noirs ; les écailles sont grandes & anguleuses, comme celles de la Carpe.

La gueule est d'une grandeur médiocre, & prend une forme arrondie lorsqu'elle s'ouvre ; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en-haut ; il n'y a aucunes dents sensibles, ni sur les mâchoires, ni sur le palais ou la langue ; le palais est mou, mais moins que celui de la Carpe, & garni à son extrêmité la plus enfoncée, d'un os triangulaire.

Les narines sont grandes, très-courtes, doubles de chaque côté, & deux sont recouvertes d'une espèce de valvule ; les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris dorées avec un mêlange d'une couleur argentée.

La nageoire du dos a neuf rayons ; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept ; celles du ventre neuf ; la nageoire de l'anus en a onze dont le premier est court, & adhère étroitement au second. Toutes ces nageoires sont d'un bleu noirâtre, ou, selon Gesner, d'une couleur rousse ; les lignes latérales sont situées très-bas, & s'étendent parallèlement à l'espèce de carêne que forme le ventre.

Ce poisson se trouve dans les rivières & les fleuves ; suivant M. Duhamel, il se cache dans les cavités des rivages, & sous les troncs des arbres ; il aime la vase & la fange, ce qui lui a fait donner le surnom de *Vilain* ; on l'a appellé aussi *Meûnier*, soit parce qu'il est en partie d'une couleur blanchâtre, soit parce qu'on le trouve souvent auprès des moulins à eau. Il fraye en mai, sur le gravier, dans les endroits où l'eau a peu de profondeur. Il se nourrit des insectes qui se tiennent à la surface de l'eau ; aussi est-ce un des appâts dont on se sert ordinairement pour amorcer les Haims, lorsqu'on pêche la *Chevanne* à la ligne ; on emploie aussi des morceaux de viande, & même des grains de raisin. Pour la prendre dans des nasses ou autres filets, on l'attire avec du sang caillé, comme cela se pratique pour l'Able.

La chair de la *Chevanne* est blanche, un peu molle & pleine d'arêtes ; on en fait peu de cas, & elle passe en général pour être insipide.



CHEVAUX-MARINS. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

DOUZIEME GENRE.

CHEVAL MARIN.

SYNGNATUS. Linnæi.

Les deux mâchoires fort alongées, & la gueule fermée par un prolongement de la mâchoire inférieure.

ESPÈCES.

1 La Trompette.

Le corps hexagone; des rayons aux nageoires de la poitrine, de l'anus & de la queue.

2 L'Aiguille.

Le corps heptagone; des rayons aux nageoires de la poitrine & de la queue, de l'anus & de la queue.

3 Le Tuyau-de-plume.

Le corps heptagone; des rayons aux nageoires de la poitrine & de la queue, point de nageoires derrière l'anus.

4 La Pipe.

Le corps anguleux; point de nageoires à la poitrine ni derrière l'anus; des rayons à la nageoire de la queue.

5 Le Serpent.

Le corps cylindrique; point de nageoires à la poitrine, derrière l'anus, ni à la queue.

6 Le Sexangulaire.

Le corps hexagone; point de nageoires derrière l'anus, ni à la queue.

7 L'Hippocampe.

Le corps heptagone & tuberculeux; la queue quadrangulaire.

CHEVESNE. *Voyez* CHEVANNE.

Chevrette, Chevron, Maniguette, sont, suivant M. Duhamel (Traité des Pêches, Ire Partie, Sect. 1, pag. 32.), différentes espèces de crustacés, & en particulier des Salicots, dont on se sert pour faire des amorces. Les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, entendent, par les mêmes termes, toutes sortes de petits poissons ou le frai en général. Ils désignent aussi, par le mot de *chevron*, une espèce de verveux roulant dont les Pêcheurs se servoient, en le tirant derrière eux, & avec lequel ils prenoient de jeunes poissons ou du frai, dont ils faisoient des appâts, avant que cette pêche leur eut été interdite par Déclaration du Roi.

CHIEN DE MER. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est l'*Aiguillat*. *V.* AIGUILLAT.



CHIENS-DE-MER. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

TROISIEME GENRE.

CHIENS-DE-MER.

SQUALUS, Linnæi.

Des évents sur les côtés & des nageoires sur le ventre.

ESPÈCES

Qui ont le dos épineux, point de nageoires derrière l'anus.

1 L'AIGUILLAT.
Le corps presque cylindrique.

2 L'HUMANTIN.
Le corps presque triangulaire.

3 LE SAGRE.
Les narines au-devant de la tête, le ventre noirâtre.

4 L'ANGE.
Deux nageoires sur la queue.

AUTRES ESPECES

Qui ont le dos sans épines, l'anus sans nageoires, les dents aiguës.

5 LE MARTEAU.
La tête en forme de marteau.

6 LE PANTOUFLIER.
La tête triangulaire.

7 LE MILANDRE.
Les nageoires près de la gueule.

8 LA ROUSSETTE.
Les narines couvertes par deux lobules.

9 LE CHAT-ROCHIER.
Les narines couvertes par un lobule.

10 LE TRÈS-GRAND.
Les dents coniques & sans dentelure.

11 LE REQUIN.
Les dents coniques & dentelées.

AUTRES ESPECES

Qui ont les dents coniques & applaties.

12 L'EMISSOLE.
Les dents obtuses.

13 LE BLEU.
Un enfoncement triangulaire sur le dos.

14 LA SCIE.
Un prolongement en forme de scie au bout du nez.

CHOUAN

CHOUAN. *Voyez* CHEVANNE.

CHROMIS. *Voyez* MARRON.

CIBAUDIÈRE. C'est le nom que l'on donne, sur la côte de Dunkerque, aux filets de l'espèce des folles. On tend quelquefois ces filets sur des piquets pour prendre des *Mulets ;* alors on les appelle *Muliers* ou *Mulotiers*.

CIBAUDIÈRE FLOTTÉE. C'est une espèce de manet avec lequel on prend des Mulets, des Colins & d'autres poissons que l'on trouve assez fréquemment à l'entrée des rivières qui se déchargent dans la mer par de larges embouchures. Ces filets sont soutenus par des flottes; les Pêcheurs après avoir amarré à un rocher, à une ancre ou à une cablière, l'extrêmité du filet, le jettent autour des endroits où les poissons nagent près de la surface de l'eau, & en enveloppent le plus qu'ils peuvent. Les poissons épouvantés donnent dans le filet, où une grande partie se prennent dans les mailles.

CILIÉE. (la) Espèce de Persègue.

Perca argentea. LIN. *Syst. nat. Pisces Thorac. Perca*, n°. 32.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifidâ, naribus tubulosis. Mus. Ad Fr. 2. *p.* 86.

Cette espèce de Persègue est distinguée principalement par la forme de ses narines qui sont comme tubulées, & par une tache noire sur la première nageoire du dos; cette nageoire a vingt-deux rayons dont les douze premiers sont épineux; elle est formée de deux nageoires, comme dans une partie des espèces de ce genre, mais adhérentes entr'elles, en sorte qu'il paroît n'y en avoir qu'une seule ; les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons ; celles du ventre six, dont un épineux ; la nageoire de l'anus en a onze, dont les trois antérieurs sont épineux ; la nageoire de la queue est fourchue, elle a dix-sept rayons.

On trouve ce poisson en Amérique. LINNÆUS.

CILIER. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon ciliaris. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Chætodon.* n°. 20.

Chætodon caudâ integrâ, spinis pinnæ dorsalis quatuordecim, operculis spinosis, squamis ciliatis. Ibid.

Chætodon griseus, fasciis quatuor fuscis. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 62. *t.* 33. *fig.* 1.

Chætodon macrolepidotus, caudâ subrotundâ, aculeis utrinque duobus in operculis, postico longissimo. GRONOV. *Mus.* 2. *n°*. 192.

Sparus saxatilis. Osb. iter. 273.

EDW. *Av.* 2. *p.* 156. *tab.* 283. *fig.* 4.

Le *Cilier*, selon Gronovius, a la tête petite, d'une longueur à-peu-près égale à son épaisseur, toute couverte d'écailles, inclinée par sa partie antérieure; la gueule étroite, garnie de dents intérieurement, & située sur le sommet de la tête ; les yeux grands & placés au-dessus des côtés de la tête ; les opercules des ouies arrondis, convexes dans un sens, & droits dans l'autre, terminés en angle obtus par leur partie postérieure; leur lame intermédiaire forme de part & d'autre, par sa partie inférieure, deux saillies semblables à des aiguillons, dont l'antérieur est à peine long d'une demi-ligne, & l'autre est très-fort, très-pointu, & a trois lignes de longueur.

Le tronc est très-applati par les côtés. Les lignes latérales sont très-rapprochées du dos, & s'étendent en ligne courbe, depuis les opercules jusqu'à l'extrêmité de la nageoire du dos, où elles se terminent.

Cette nageoire occupe toute la longueur du dos, elle est garnie d'abord de quatorze rayons, roides & épineux, & ensuite de dix-neuf autres, souples & rameux, dont ceux du milieu se terminent par des filamens très-alongés, & qui s'étendent un peu plus loin que la queue.

Les nageoires de la poitrine sont ovales, situées à peu-près au milieu des parties latérales du corps, derrière les opercules des ouies, elles ont chacune vingt-six rayons rameux.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons rameux, excepté le premier qui est simple & épineux.

La nageoire de l'anus, qui s'étend presque jusqu'à la queue, a vingt-six rayons, dont les trois premiers sont très-forts, & les suivans flexibles & rameux ; les intermédiaires, parmi ces derniers, s'étendent, comme ceux qui leur correspondent, sur la nageoire du dos, en forme de filamens, un peu moins longs cependant que les premiers.

La queue est assez grande, d'une forme presque arrondie, elle a dix-sept rayons légèrement fourchus à leur sommet.

Toute la surface du corps & même des nageoires jusqu'à une certaine hauteur, est couverte d'écailles d'une médiocre grandeur, disposées en recouvrement, très-serrées entr'elles, & rudes au toucher. Celles des parties latérales sont plus grandes que les autres.

La couleur de tout le poisson est d'un brun jaunâtre, & panaché de taches qui tirent sur le jaune de safran, & de lignes d'un bleu pâle, disposées les unes & les autres dans l'ordre suivant.

1°. La partie supérieure de chacune des écailles qui couvrent les côtés, est marquée d'un petit croissant de couleur safranée.

2°. On voit sur la tête, de chaque côté, endevant des yeux, une ligne étroite d'un bleu blanchâtre, qui s'étend obliquement vers l'extrêmité de la mâchoire de dessous.

3°. Il y a derrière les yeux, de part & d'autre, une ligne semblable, parallèle aux précédentes.

4°. On en voit encore une de la même couleur, mais plus petite, auprès de chaque angle des opercules.

5°. Les parties latérales, vers la région de l'anus, sont traversées par une bande oblique très-étroite, courbée en arc, dont la convexité est tournée du

côté de la queue, & d'une couleur bleue, mêlée de blanchâtre.

6°. Enfin, il y a vers les extrêmités des nageoires du dos & de l'anus, une tache de cette même couleur.

On trouve cette espèce dans la mer de l'Inde.

CIMBRE. (le) Espèce de Gade.

Gadus Cimbrius. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, *n°*. 16.

Gadus dipterygius cirratus, cirris quatuor, pinnâ dorsali priore exoletâ; radio primo hastato. Ibid.

Ce poisson a quatre barbillons, dont deux sont situés auprès des narines, le troisième sur la lèvre supérieure & l'autre sous l'inférieure. Sa nageoire antérieure du dos n'est qu'une espèce de membrane légèrement frangée, dont les rayons sont à peine sensibles, excepté le premier qui est long, effilé, & terminé par deux prolongemens, qui font avec lui, de part & d'autre, un angle droit, & sont dirigés comme les deux branches d'un T. C'est par ce caractère, suivant Linnæus, que le *Cimbre* diffère principalement de la Mustelle, avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de rapport.

La seconde nageoire du dos a quarante-huit rayons; celles de la poitrine en ont chacune seize; celles du ventre sept: la nageoire de l'anus en a quarante-deux, & celle de la queue vingt-cinq.

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique, & dans les mers près de la Suède, du Danemarck, & de la Norvège. (LINNÆUS).

CINQ-ÉPINES. (le) Espèce de Labre.

Labrus exoletus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Labrus*, *n°*. 33.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, corpore lineis cæruleis, pinnâ ani spinis quinque. Faun. Suec. 331.

Ce poisson a, comme plusieurs autres de son genre, un des rayons de la nageoire du dos & semblable à un filament qui dépasse de beaucoup les autres rayons. Le nombre de tous ceux de cette nageoire est de vingt-cinq; dix-neuf sont épineux, & les autres mous & flexibles. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les cinq premiers sont épineux. C'est de ce dernier caractère que nous avons emprunté le nom de ce poisson. La nageoire de la queue a treize rayons. Le corps est marqué de plusieurs lignes bleues.

On trouve cette espèce de Labre dans l'Océan Atlantique. (LINNÆUS.).

CINQ-LIGNES. (la) Espèce de Persègue.

Perca lineata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, *n°*. 29.

Perca pinnâ dorsali ramentaceâ, corpore lineis quinque albis fuscisque. Ibid.

Sciæna fasciis quinque longitudinalibus albis fuscisque alternis. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 66.

Le caractère distinctif le plus apparent de cette espèce de Persègue, consiste en ce qu'elle a le corps marqué de cinq bandelettes blanches longitudinales, sur un fond brun; en sorte que la couleur de ce fond forme d'autres bandes interposées entre les premières.

Ce poisson n'a qu'une seule nageoire sur le dos; elle contient trente-trois rayons, dont dix-sept sont épineux; l'un de ces rayons est terminé par une appendice qui a la forme d'un long filament. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; la nageoire de l'anus en a dix, dont les trois antérieurs sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue, elle a seize rayons. (LINN.).

CINQ-TACHES. (le) Espèce de Coriphène.

Coriphæna pentadactyla. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *Coriphæna*, *n°*. 3.

Coriphæna maculis nigris quinis versus caput longitudinalibus. Ibid.

Blennius maculis quinque utrinque versus caput nigris. Act. Stock. 1740, *p.* 460. *tab.* 3. *fig.* 2.

Rievier Dolfyn. VALENT. Amb. 5. *pag.* 435. *tom.* 292.

Viif vinger Visch, id est, piscis pentadactilos WILLUGH. *Append. pag.* 7. *tab.* 8. *fig.* 2.

RAI. *Pisc.* 150. *n°*. 23.

Le nom de *Pentadactyle* (cinq doigts) qui a été donné à ce poisson, ne désigne aucunes parties saillantes, qui ressembleroient aux doigts de la main, mais seulement cinq taches noires longitudinales qu'il a auprès de la tête, & que l'on a comparées à l'empreinte que des doigts teints de la même couleur, auroient laissée en s'appliquant sur le poisson. Ce Coriphène a environ un pied & demi de longueur; sa tête est petite à proportion du volume de son corps; mais le museau est d'une grandeur mieux proportionnée.

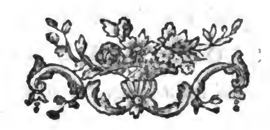
La nageoire du dos a vingt & un rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Chacune des nageoires de la poitrine en a onze; chacune de celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont trois épineux. La queue en a treize. (LINN.).

La couleur du corps est mêlangée de bleu & de pourpre, qui jettent des reflets brillants & argentés. Ce poisson n'a point d'écailles, suivant Lister. Sa chair est un peu sèche, quoique d'un goût agréable. On le trouve dans l'Inde.

CLAIE. *Voyez* CAGE.

CLASSE.

CLASSE est un terme relatif à ceux de règne, d'ordre, de genre, &c. On divise & on subdivise tous les objets qu'embrasse l'Histoire Naturelle ; on en fait pour ainsi-dire plusieurs collections, que l'on désigne par les noms de règnes, d'ordres, de *Classes*, de genres & d'espèces, selon que les rapports sous lesquels on les considère sont plus généraux ou plus particuliers. La distribution des objets de l'Histoire Naturelle en trois règnes, est établie sur les différences les plus sensibles qu'il y ait dans la Nature. Chaque règne est divisé en plusieurs parties, que l'on appelle *ordres ;* par conséquent les caractères qui constituent les *Classes*, n'appartiennent pas à un aussi grand nombre d'objets que ceux des ordres ; mais ils sont plus étendus que ceux par lesquels on détermine les genres. La *Classe* est donc un terme moyen entre un ordre & un genre. Par exemple, tous les animaux pris ensemble, & considérés relativement aux végétaux & aux minéraux, composent le règne animal. Les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Poissons, &c. sont rangés en différents ordres de ce règne ; les animaux Solipèdes, les Pieds-fourchus & les Fissipèdes, sont autant de *Classes* de l'ordre des Quadrupèdes : ainsi, le caractère des Quadrupèdes, qui est tiré du nombre de leurs quatre pieds, est moins général que ceux par lesquels on distingue ces animaux des Oiseaux & des Poissons ; mais il est plus étendu que celui qui réside dans le nombre des doigts des Quadrupèdes, & par lequel on les divise en différents genres. On commence par déterminer les caractères essentiels aux animaux, pour en faire un règne ; ensuite on considère les différences & les ressemblances les plus générales qui se trouvent entr'eux, pour en faire des ordres. Les ressemblances & les différences moins étendues que celles des ordres déterminent les *Classes* & ensuite les genres ; enfin, les espèces sont renfermées dans les genres. Voilà cinq termes de gradation, règne, ordre, *Classe*, genre, espèce ; mais il est aisé de concevoir que l'on peut multiplier ces divisions autant qu'on le veut, en laissant de moindres intervalles entre ces termes, & en exposant une plus grande suite de caractères, soit pour les ressemblances, soit pour les différences que l'on observe, en comparant les productions de la Nature les unes aux autres. Voilà d'où sont venus les ordres, les tribus, les légions, les cohortes, les familles, que l'on a ajoutées aux règnes, aux ordres, aux *Classes*, aux genres & aux espèces, dans différentes méthodes d'Histoire Naturelle. *Voyez* MÉTHODE, RÈGNE, ORDRE, GENRE, ESPÈCE.



CLASSES DES POISSONS.

SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS.

Des écailles & des nageoires.

PREMIÈRE CLASSE.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Des nageoires cartilagineuses.

SECONDE CLASSE.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

TROISIÈME CLASSE.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

QUATRIÈME CLASSE.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

CINQUIÈME CLASSE.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.



CLAVELADE. Mot dérivé de *Clavus*, qui signifie *Clou*, & par lequel certains Auteurs ont désigné la Raie bouclée. *Voyez* BOUCLÉE.

CLAVIÈRE. (la) Espèce de Labre.

Labrus varius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici*, *Labrus n°*. 39.

Labrus e purpureo viridi cæruleo nigroque varius. ARTEDI. *Gen*. 35. *syn*. 55.

Scarus varius. RONDEL. *L*. 6. *c*. 3. *p*. 169.

GESNER. *p*. 832. *pro* 852. *edit. Franc. &* (Germ.) *f*. 7. 6.

ALDROV. *L*. 1. *c*. 2. *p*. 6.

JONST. *t*. 13. *n°*. 4.

WILLUGH. *p*. 306. *Tab. V. fig*. 1.

RAI. *p*. 129.

La *Clavière* est, suivant Rondelet, un des plus beaux poissons qu'il y ait, par la diversité & l'assortiment de ses couleurs. Il a le bas du ventre marqué de deux taches d'un rouge pourpre; la queue d'une couleur d'indigo, le reste du corps en partie verd, & en partie noir & bleu, & les écailles parsemées de taches obscures.

La gueule est d'une grandeur médiocre; les dents de la mâchoire de dessus sont larges & serrées les unes contre les autres; celles de la mâchoire de dessous sont aiguës & disposées à l'aise.

La nageoire du dos s'étend presque jusqu'à la queue; elle est composée, en grande partie, de rayons épineux, réunis par une membrane légère, placés à des distances égales, & garnis à leur extrêmité d'une espèce de petite peau qui pend comme la toile d'un guidon.

Les nageoires de la poitrine sont larges & ovales; celles du ventre sont terminées en pointe; la queue est presque de niveau à son extrêmité.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée, auprès de Marseille & d'Antibes.

CLOSET. On appelle ainsi un petit parc, formé par des filets de l'espèce des manets, tendus sur des perches, dans une position verticale. Une partie du filet, qui est sur le même plan, compose ce qu'on appelle *la chasse*. Le reste du filet est contourné en forme de crochet. Une douzaine de perches, de 7 à 8 pieds de hauteur, suffisent pour faire un *Closet*. On prend, dans ces parcs, des Mulets, des Lieux, des Colins, &c. Le temps le plus favorable pour ces sortes de pêches, est lorsqu'il règne un vent de sud.

CLOUÉE. *Voyez* BOUCLÉE.



CLUPES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

SEIZIEME GENRE.

CLUPE.

CLUPEA. Linnæi.

Le ventre formant un angle aigu & dentelé dans toute sa longueur.

ESPÈCES.

1 LE HARENG.

Le corps sans tache ; la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus.

2 LA SARDINE.

Treize rayons à la nageoire du dos.

3 L'ALOSE.

Des taches noires sur les côtés du corps.

4 L'ANCHOIS.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

5 LA BANDE D'ARGENT.

Une bande argentée & longitudinale de chaque côté du corps.

6 LE CAILLEU-TASSART.

Le dernier rayon de la nageoire du dos très-long.

7 LE STERNICLE.

Les nageoires du ventre très-petites.

8 LE MYSTE.

La nageoire de l'anus confondue avec celle de la queue.

9 LE HARENG DES TROPIQUES.

Vingt-six rayons à la nageoire de l'anus.

10 LE HARENG DE LA CHINE.

Le rayon externe de la membrane des ouies terminé quarrément.



COBITES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

PREMIER GENRE.

COBITE.

COBITIS. Linnæi.

Les yeux placés près du sommet de la tête, & dans la plupart des espèces entourés d'aiguillons.

ESPECES.

1 LE GROS-YEUX.

Un barbillon de chaque côté de la gueule, & les yeux très-saillants.

2 LA FRANCHE-BARBOTTE.

Six barbillons, point d'aiguillons.

3 LA LOCHE.

Six barbillons & un aiguillon sur chaque œil.

4 LE MISGURN.

Huit barbillons & un aiguillon sur chaque œil.

5 LE LIMONEUX.

Point de barbillons; des bandes noires sur la nageoire de la queue.

CODLINGUE. C'eſt le nom que l'on donne aux jeunes Morues, ſur les côtes de Flandre.

COFFRE. Il paroît que le poiſſon dont il eſt parlé ſous ce nom, dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, eſt le *Coffre* triangulaire ſans épines de notre Dictionnaire. *Voyez* TRIANGULAIRE.

COFFRE. *Voy*. QUADRANGULAIRE & TRIANGULAIRE.



COFFRES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

HUITIEME GENRE.

COFFRE.

OSTRACION. Linnæi.

Une enveloppe osseuse sur le corps, & les dents cylindriques.

ESPECES.

1 Le Coffre triangulaire *sans épines.*

2 Le Coffre triangulaire tuberculé *à deux épines.*

3 Le Coffre triangulaire chagriné *à deux épines.*

4 Le Coffre triangulaire *à trois épines.*

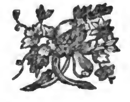
5 Le Coffre triangulaire *à quatre épines.*

6 Le Coffre quadrangulaire *à quatre tubercules.*

7 Le Coffre quadrangulaire *à quatre épines.*

8 Le Coffre quadrangulaire *sans épines.*

9 Le Coffre bossu.



COLA. *Voyez* ALOSE.

COLIART. (le) Espèce de Raie.

Raia batis. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Raia*, *n°.* 2.

Raia varia, dorso medio glabro, caudâ unico aculeorum ordine. ARTEDI. *Gen.* 73. *syn.* 102.

Η βατις ARIST. *Liv.* 1. *c.* 5. & *Liv.* 2. *c.* 13. & *L.* 5. *c.* 5. & *L.* 6. *c.* 10. 11. & *L.* 8. *c.* 15. & *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 16. *c.* 13. *p.* 921.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. *b.* & *L.* 2. *p.* 60.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 286.

Rayte, Raych & Rubus. CUB. *L.* 3. *c.* 74. & 77. *fol.* 87. *h.* 88. *b.*

AUCTOR.

ALBERT.

Raia undulata sive cinerea. RONDEL. *L.* 12. *c.* 5. *b.* 364.

GESNER. *p.* 791. 932.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 50. *p.* 452.

Raia undulata. GESNER. (Germ.) *fol.* 68. *b.* 69.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 5.

CHARL. *p.* 130.

An Raia lævis. SCHONEV. *p.* 58.

Raia dorso dipterygio medio glabro, aculeorum ordine solitario ante pinnas dorsales, caudâ gracili, apice apterygio. GRONOV. *Zooph.* 157.

Id. *Mus. Ichthyol.* 1. *p.* 64. *n°.* 143.

Act. HELV. IV. *p.* 258. *n°.* 110.

MOEHRING. *in act. Phys. Med. vol.* 6. *obs.* 144.

Raia βάτος Græcis. RAI. *Pisc. p.* 25. *n°.* 1.

Lævi Raia. SALVIAN. *Hist. aquat. p.* 150. *Hist.* 49. *fig. p.* 149. *p.* 52.

Dasybatus spinis ad oculos nonnullis, in dorso raris, in caudâ bipenni tribus ordinibus aculeatus, cinereus. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. *p.* 36. *n°.* 11.

Le *Coliart* est une espèce de Raie, qui a le corps plus arrondi & moins approchant de la figure du Rhombe que celui des autres Raies. Sa longueur, suivant Artedi, est d'environ quarante-deux pouces, & sa largeur de trente & un. Son poids va quelquefois jusqu'à cent livres.

Ce poisson a le museau alongé & terminé en pointe, la partie de la tête voisine des yeux, garnie antérieurement de quelques aiguillons; le corps dépourvu d'aiguillons, selon Rondelet, excepté sur la ligne du milieu du dos où il y en a quelques-uns qui sont épars & en petit nombre. Mais Artedi remarque que le mâle de cette espèce a un grand nombre d'aiguillons sur les deux surfaces du corps, & sur les nageoires latérales, au lieu que la femelle n'en a point, ce qui a fait prendre le mâle pour une espèce particulière, qui est, selon le même Auteur, le *Raia spinosa* de Rondelet. Nous verrons plus bas, que c'est aussi le sentiment de Willughby.

La queue, dit encore Rondelet, est garnie de trois rangées d'aiguillons serrés entre eux. Au contraire, dans la phrase d'Artedi, citée ci-dessus, il n'est parlé que d'un seul rang d'aiguillons sur la queue. Il paroît que cette différence est purement accidentelle. Suivant Gronovius, cette même partie est effilée, & son extrémité est nue & sans aucun rayon.

La couleur du corps est cendrée, avec des taches ou des raies noires, qui forment des ondulations, ce qui a fait donner à ce poisson les noms de *Raie ondée* & *Raie cendrée.*

On trouve cette Raie dans l'Océan Européen.

Quoique Willughby ne soit point cité par Artedi, dans la synonymie du *Coliart*, on ne peut douter qu'il n'ait décrit ce poisson, page 69, où il donne précisément la phrase de Rondelet, telle qu'elle se trouve au commencement de cet article. Nous joindrons ici cette description qui contribuera à répandre du jour sur ce qui précède.

Le *Coliart*, dit cet Auteur, a le museau court & aigu, le corps lisse, mince, élargi par les côtés, qui représente des ailes très-étendues. Il est fort grand, & pèse quelquefois jusqu'à cent livres. Willughby parle même d'un poisson de cette espèce qui pesoit deux cents livres.

La couleur de la partie supérieure du corps est cendrée, & parsemée d'une multitude de taches noires, ou, selon Lister, de traces ondées. Tout le dessous est blanc & moucheté de très-petits points noirs.

Au reste, ce poisson ressemble à la Raie au bec pointu, par la queue, par les nageoires adjacentes à l'anus, par la forme & la situation de sa gueule, par les dents dont elle est garnie, par ses narines, &c.

Le mâle a de part & d'autre, vers le bord de ses ailes, deux grouppes d'aiguillons, disposés sur plusieurs rangs, & dans une direction oblique. L'un de ces grouppes est placé au-dessus, & l'autre au-dessous des angles qui terminent les ailes.

Willughby dit qu'ayant observé ces mêmes aiguillons sur quelques individus qu'il regardoit comme des femelles de cette espèce de Raie, il crut d'abord s'être trompé, & avoit pris la femelle de quelque autre poisson cartilagineux plat pour celle de la Raie cendrée; mais qu'une observation toute semblable qui lui fut communiquée par Lister, dissipa ses doutes. La queue ne porte ordinairement qu'un seul rang d'épines. Cependant le même Auteur dit en avoir observé deux rangs sur la queue d'une femelle. On ne voit aucune épine sur le dos. Suivant Rondelet, toutes les Raies ont un goût sauvage, & une mauvaise odeur de mer, qu'elles perdent lorsqu'elles ont été long-temps gardées. Pendant l'hiver elles sont meilleures & ont une odeur plus agréable. Elles habitent les eaux fangeuses qui se trouvent près des rivages.

Willughby présume que le poisson décrit par Rondelet sous le nom de *Raie piquante*, n'est autre chose que le mâle de la Raie dont il s'agit ici. « La Raie piquante, dit Rondelet, ressemble

en tout à la Raie lisse, excepté qu'elle a sur la peau de longues épines qui l'ont fait appeller *Cardaire*, parce que ces aiguillons imitent par leur forme les pointes de fer qui garnissent l'instrument dont on se sert pour carder la laine. On en trouve non-seulement sur les ailes, mais encore sur les côtés auprès de la tête. Il y en a aussi deux devant les yeux; & on en observe une rangée qui se prolonge sur tout le milieu du dos jusqu'à la première nageoire de la queue ». Willughby a retrouvé dans cette description les principaux caractères du mâle de la Raie cendrée, entre lesquels sont sur-tout ces grouppes d'aiguillons disposés sur les ailes, & auxquels il a reconnu cette forme, que Rondelet compare à celle des pointes de l'outil employé par les Cardeurs de laine.

COLIN. (le) Espèce de Gade.

Gadus carbonarius. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 9.

Gadus tripterygius imberbis maxillâ inferiore longiore lineâ laterali rectâ. Ibid.

Asellus niger. WILLUGH. *p.* 168.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 7. *p.* 289.

RAI. *p.* 54.

Gadus dorso tripterygio ore imberbi, maxillâ inferiore longiore & lineâ laterali rectâ. ARTEDI, *Gen.* 20. *syn.* 34.

Piscis Colfisch Anglorum. BELLON.

GESNER, *p.* 89.

Colfisch Anglorum. GESN. (Germ.) *f.* 41. *a.*

Asellus niger carbonarius. SCHONEV. *p.* 19.

Asellus niger, sive mollis nigricans. CHARLET. *p.* 121.

En Anglois, *Colefish* & *Raw-Pollack*.

Ce poisson, selon Willughby, ressemble beaucoup au *Gadus Pollachius* de Linnæus. (*V.* LIEU.) Il a cependant le corps un peu plus mince & plus alongé: les autres caractères par lesquels il en diffère, sont d'avoir les lignes latérales sans inflexion au commencement, & d'ailleurs plus larges & d'une couleur blanche; de n'être point marqué comme l'autre de taches & de lignes jaunâtres; d'être d'une couleur plus décidément noire, & en même temps plus éclatante, qui prend une teinte bleuâtre sur les nageoires; d'avoir enfin les écailles plus petites. Ce poisson a la mâchoire de dessous plus avancée que celle de dessus, & sans barbillons, en quoi il est distingué de la Morue, ainsi La première nageoire du dos sur l'individu décrit par Willughby, avoit quatorze rayons, la seconde vingt, la troisième vingt-deux; les nageoires de la poitrine en avoient chacune dix-huit, & celles du ventre six; la première des deux nageoires situées derrière l'anus en avoit vingt-deux, & la seconde neuf. Ce poisson est commun dans la partie de l'Océan, près des côtes de Northumberland & d'York en Angleterre; la couleur noire du dos & de la tête, qui est sur-tout sensible dans les individus qui ont pris un certain accroissement, leur a fait donner, dans ce pays, le nom de *Cole-fish*, c'est-à-dire, *Poisson qui a la noirceur du charbon;* la chair en est beaucoup moins estimée que celle de la Morue ordinaire.

La pêche du *Colin* se fait avec les haims & avec différentes sortes de filets, tels que les verveux, les guideaux, les demi-folles, les tremaux, &c.

M. Duhamel dit, que quand la Morue donne en abondance, auprès des côtes du Nord, on n'y fait aucun cas des *Colins;* mais que quand on trouve peu de Morues, alors on sale les *Colins*, & qu'il faut être connoisseur pour les distinguer d'avec les Morues. Il ajoute qu'à Granville, à Saint-Jean-de-Luze & ailleurs, les Pêcheurs qui vont à la pêche de la Morue, donnent, on ne sçait pour quelle raison, le nom de *Colins*, aux Morues qu'ils pêchent dans une saison trop avancée, pour les faire sécher, & qu'ils préparent en vert. (*Traité des Pêches, 2e Partie, 1re Section, pag.* 125.)

Suivant le même Auteur (*ibid. 3e Sect. p.* 529); les Norvégiens nomment *Seys* les jeunes *Colins* qui se trouvent en quantité à quelques lieues des côtes, entre Berghen & Drontheim. Le temps le plus favorable pour la pêche des Seys, est depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Michel. Pendant cette saison, ils se nourrissent d'un très-petit hareng, qu'on nomme *Brisling*, & d'une espèce de petit ver rouge, appellé *Rouge-otte*, qui est presque imperceptible, mais qui abonde tellement sur les bancs où l'on trouve les jeunes *Colins*, que la mer en paroît toute rouge. D'autres prétendent que le *Rouge-otte* est plus nuisible au *Colin*, que propre à le nourrir & à l'engraisser, & pensent que l'on a confondu cette espèce de ver avec du frai de poisson, qui est aussi rouge que le *Rouge-otte*, & qui sert réellement de nourriture aux jeunes *Colins*.

La pêche de ces poissons se fait souvent à l'aide d'un filet en forme de nappe carrée, qui a un enfoncement au milieu; ce filet est attaché par les coins à quatre cordes qui aboutissent à autant de bateaux, où sont plusieurs hommes, pour gouverner le filet. On ne garnit point ce filet de flottes, non plus que de lest; le poids du fil dont il est formé, & des cordes qui le bordent est tel, qu'il se maintient dans l'eau sans le secours d'aucun accessoire. Quand on juge qu'il s'est pris dans le filet une quantité suffisante de poissons, les Pêcheurs qui sont dans les bateaux hâlent sur les cordes, se rapprochent des côtes du filet, & prennent avec des manets le poisson qui est au fond du sac pratiqué au milieu de la nappe.

COLIN. *Voyez* LIEU.

COLLE DE POISSON. On appelle ainsi une *Colle*, d'une couleur blanchâtre, qui se tire de différens poissons, mais principalement de ceux du genre des Acipes. Suivant M. Duhamel, l'Esturgeon ordinaire & celui qu'on appelle Strelet, sont

ceux qui fournissent la plus belle *Colle*. Mais, au rapport de Linnæus, c'est principalement l'*acipenser huso*, ou l'*ichtyocolle*, qui sert à la préparation de cette *Colle*.

La matière qui la fournit se trouve dans la vessie aërienne, ou déposée auprès, le long du dos, & attachée à une partie cartilagineuse qui est propre au genre de poissons dont il s'agit. Après avoir retiré cette matière, on la met dans un linge fin dont on fait un nouet, & on la pétrit avec les doigts, jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle comme de la pâte : ensuite on en forme des pains semblables à des dames de trictrac, & l'on perce ces pains par le milieu, pour les enfiler avec une corde, & les pendre dans un lieu sec, jusqu'à ce qu'ils soient durcis. Il y a encore d'autres manières de préparer la *Colle de poisson*, dont le détail n'entre point dans notre plan.

On sait que quand on veut employer la *Colle de poisson*, soit pour clarifier le vin, soit pour lustrer des ouvrages de soie, ou blanchir des gazes, on la bat à coups de marteau, ce qui l'écharpille ; ensuite on la coupe avec des ciseaux par petits morceaux, & on la fait dissoudre dans de l'eau tiède, ou mieux encore dans de l'eau-de-vie. La meilleure *Colle de poisson* est celle qui vient de Moscovie.

Selon les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, au mot *Colle de poisson*, les Moscovites se servent des nageoires, de la peau & des parties nerveuses & mucilagineuses de l'Ichtyocolle, pour préparer la *Colle* dont il s'agit, en faisant bouillir ces parties, à petit feu, jusqu'à ce qu'elles soient de la consistance d'une gelée. Il est certain que l'on peut faire de la *Colle de poisson* avec les parties mucilagineuses, non-seulement de l'Esturgeon, du Strelet & de l'Ichtyocolle, mais encore de diverses autres espèces de poissons, surtout de ceux qui sont de la famille des cartilagineux. Il paroît cependant que la vraie *Colle de poisson* se prépare, en Russie, de la manière que nous avons exposée, en employant cette substance molle & gluante que l'on trouve dans le corps de l'Ichtyocolle.

COLLERET. Espèce de petite saine que deux hommes trainent au bord de la mer, ou des étangs, ou en traversant les petites rivières. Il y a aussi de grands *Collerets* que l'on fait trainer par des chevaux, ou auxquels on applique des machines appellées *virevaux*.

CONGRE. (le) Espèce de Murene.

Muræna conger. LIN.

Muræna rostro tentaculis duobus, lineâ laterali ex punctis albidâ. Ibid.

Murænc supremo margine pinnæ dorsalis nigro. ARTEDI, *gen*. 24. *syn*. 40.

Ο' Κόγγρος ARIST. *l*. 1. *c*. 5. *l*. 2. *c*. 13. 15. 17. *l*. 3. *c*. 10. *l*. 6. *c*. 17. *l*. 8. *c*. 12. 13. 15. & *l*. 9. *c*. 2.

Γογγροι ATHEN *l*. 7. *p*. 288.

OPPIAN. *Hal*. *l*. 1. *p*. 5 & 20.

Conger. PLAUT. AULUL. *act*. 2. *scen*. 9.

TERENT. ADELPH. *act*. 3. *scen*. 4.

OVID. *v*. 115.

PLIN. *l*. 9. *c*. 16. 20.

ISIDOR. ORIG. *l*. 12. *c*. 9.

ALBERT.

ACTOR.

CUB. *l*. 3. *c*. 22. *f*. 75. *b*.

P. JOV. *c*. 30. *p*. 102.

BELLON.

WOTTON. *l*. 8. *c*. 166. *f*. 148. *b*.

RONDEL. *l*. 14. *c*. 1. *p*. 394.

SALVIAN. *f*. 66. *b*. 67. *a*. *b*.

GESNER. *p*. 290 & (Germ.) *fol*. 47. *a*.

JONSTON. *l*. 1. *tit*. 1. *c*. 2. *art*. 6. *t*. 4. *f*. 7. *thaum*. *p*. 411.

CHARLET. *p*. 125.

WILLUGH. *p*. 11.

RAI. *p*. 37.

Congrus. ALDROV. *l*. 3. *c*. 25. *p*. 349.

Conger. CUB. *l*. 3. *c*. 41. *f*. 80. *b*.

Congrus. ALDROV. *l*. 3. *c*. 25. *p*. 349.

Conger. CUB. *l*. 3. *c*. 41. *f*. 80. *b*.

GRYLLUS. *Rittershusii ad Oppian. Halieut*. *l*. 1.

En Angleterre, *Conger Eel*; à Rome, *Bronco*.

Le *Congre*, selon Willughby, a le corps très-long & d'une grosseur égale à celle de la cuisse d'un homme. Il n'est pas rare d'en trouver qui ont jusqu'à quatre ou cinq coudées de longueur. Ce poisson a beaucoup de ressemblance avec l'Anguille ; mais il en diffère à plusieurs égards. 1°. Il est beaucoup plus grand. 2°. La couleur de son dos est plus claire & approche plus de la couleur cendrée. 3°. Il a les yeux plus grands & les iris argentées. 4°. La nageoire membraneuse qui s'étend sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue est noire d'un bout à l'autre dans son bord supérieur. 5°. Les deux barbillons qu'il porte à l'extrémité de la mâchoire supérieure, & dont on exprime aisément une espèce de mucosité, sont plus alongés que ceux de l'Anguille. 6°. La nageoire du dos commence à une moindre distance de la tête sur le *Congre* que sur l'Anguille.

Ce poisson a d'ailleurs les ouies recouvertes d'une peau, & non d'opercules osseux, avec deux petites ouvertures pour recevoir l'eau, en quoi il se rapproche encore de l'Anguille. Les narines sont petites, rondes & situées auprès des yeux. On voit quelques points sous la mâchoire inférieure. La langue est aiguë, & la gueule garnie intérieurement de petites dents serrées les unes contre les autres.

La chair de ce poisson étoit estimée des anciens. On en fait moins de cas aujourd'hui. Elle est très-blanche, douce au goût, mais difficile à digérer.

On a distingué deux espèces de *Congres* ; l'une blanche, qui se tient dans la haute mer ; l'autre noire, qui se trouve auprès du rivage. Mais Wil-

lughby regarde ces différences comme de purs accidens.

Gesner dit que pendant les nuits obscures, on prend dans la rivière de Saverne, en Angleterre, de petits *Congres* qui remontent de la mer dans cette rivière, & dont la multitude est si grande, qu'il semble qu'on les puise plutôt que de les pêcher. Il ajoute qu'on les regarde dans le pays comme un mets exquis.

Sur la côte de Quimper, en Bretagne, on fait la pêche du *Congre*, depuis la Saint Jean jusqu'à la Saint Michel. C'est entre les roches que se trouve le poisson. Chaque matelot a trois lignes, qui sont longues chacune de cent cinquante brasses. On les charge, à une extrémité, d'un plomb du poids de dix livres, pour les faire caler, & depuis ce plomb jusqu'à la distance de cinquante brasses, on attache vingt ou trente piles, dont chacune a une brasse de longueur, avec des haims garnis de chair de poisson. Les Pêcheurs relèvent leurs lignes de deux heures en deux heures, pour retirer les *Congres* qui ont été pris.

Ceux qui achetent des *Congres*, pour les faire sécher, les ouvrent par le ventre jusqu'au bout de la queue; on leur laisse la tête & on ne les sale point. On fait des entailles dans les chairs qui sont épaisses, pour faciliter la dessiccation. On passe un bâton d'une extrémité à l'autre du poisson, pour le tenir ouvert, & on le pend à l'air. Quand il est bien sec, on en fait des paquets de deux cens livres pesant, que l'on envoye à leur destination. (Dict. raison. des Sciences, Arts & Métiers, au mot *Congre*.)

CONVERO ou CONVERS. *Voyez* Alose.

COQ. (le) Espèce de Doré.

Zeus vomer. Lin. *Syst. nat. pisces thorac. zeus.* n° 1.

Zeus caudâ bifurcâ, spinâ ante pinnam analem dorsalemque recumbente. Ibid.

Zeus caudâ bifurcâ. Mus. Ad. Fr. *p.* 67. *t.* 31.

Ce poisson a, suivant Linnæus, le corps d'une couleur argentée. Sa première nageoire du dos est composée de cinq rayons, dont les derniers sont très-courts & épineux. Cette description ne s'accorde point avec l'indication qui se trouve dans le *Musæum Ad. Fr.* du même Auteur, & d'après laquelle la nageoire dont il s'agit auroit huit rayons, dont aucun ne seroit épineux. La seconde nageoire du dos en a vingt-deux, dont un est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre cinq; la nageoire de l'anus en a vingt, dont un épineux. La queue en a vingt-trois; elle est fourchue.

Selon le même Auteur, dans la phrase citée ci-dessus, le premier rayon de la nageoire du dos & celui de la nageoire de l'anus, sont mobiles, de manière que le poisson a la faculté de les replier en avant; & on lit, dans la courte description que cet Auteur a joint à sa synonimie, que le poisson a deux aiguillons derrière l'anus, ce qui sembleroit supposer que la première phrase n'a point été faite d'après une observation assez exacte de ce poisson. Linnæus ajoute que les lignes latérales ont une courbure très-sensible, & que le ventre est très-arrondi & saillant.

On trouve cette espèce dans les mers de l'Amérique.

Coq de mer. *Voyez* Herissé, espèce de Quatredents.

COQUILLADE. (la) Espèce de Blenne.

Blennius Gattorugine. Lin. *Syst. nat. pisces jugul. Blennius*, n° 5.

Blennius pinnulis superciliorum nuchæque palmatis. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 68.

Gattorugine Venetiis. Alaudis Rondeletio dictis affinis. Will. *p.* 132.

Gattorugine Venetiis. Rai. *p.* 72.

Blennius pinnulis duabus ad oculos, pinnâ ani ossiculorum viginti trium. Artedi. *Gen.* 26. *syn.* 44.

La longueur de ce poisson est rarement de plus de six ou sept pouces. Il a la peau glissante & sans écailles, le corps épais vers la tête, aminci vers la queue & comprimé par les côtés, la couleur diversifiée par des espèces de bandes alternativement d'un vert olivâtre sombre & d'une autre teinte qui, selon l'expression employée par Willughby, ressemble à la couleur rougeâtre des feuilles de vigne desséchées. Ces bandes sont séparées par des traits d'une couleur d'azur pâle. Le dessous du corps a la même variété de couleurs, mais plus claires, & disposées de manière que les bandes dont la couleur est plus foncée, répondent à celles dont la teinte est plus gaie dans la partie supérieure, ou au contraire. Au reste ces couleurs diffèrent un peu dans différens individus.

Les yeux sont saillans & presque contigus, garnis d'une membrane & situés au-dessus de la tête. Plus haut que ces organes, ou même entre l'un & l'autre, sont deux appendices, longs d'un pouce & demi, épais à leur base, effilés à leur extrémité, garnis de poils sur les côtés, & quelquefois divisés en quatre parties. La surface antérieure de la tête, depuis les yeux jusqu'à la gueule, est en pente très-peu inclinée, & qui se rapproche beaucoup de la perpendiculaire. La gueule est médiocrement fendue. Les dents sont disposées dans un ordre très-régulier, & recouvertes par les lèvres que le poisson peut retirer & ramener à son gré, pour découvrir ses dents ou les cacher. La langue est large & courte.

La nageoire du dos commence assez près du museau & s'étend jusqu'à la queue. Elle est garnie de trente-un rayons, & marquée sur quelques individus d'une tache noire, située vers son extrémité antérieure. Ces rayons forment de petites saillies blanches au-dessus de la membrane qui les réunit, & les dix ou douze premiers sont un peu roides & aigus. La nageoire de la queue a vingt-trois rayons qui dépassent aussi leur membrane

commune par leurs extrémités recourbées. La nageoire de la queue est terminée à-peu-près quarément; elle a une couleur rougeâtre, & environ douze arrêtes. Les nageoires de la poitrine sont assez grandes, & ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre sont situées auprès de l'angle formé par la réunion des opercules des ouies, n'ont que deux rayons, & semblent plutôt être des barbillons que des nageoires proprement dites. La vessie aërienne manque à ce poisson.

On le trouve dans les mers de l'Europe. (WILLUGHBY).

CORALLIERE. Petit bâtiment provençal, qui porte un petit mât, point de vergues, une grande voile quarrée & un foque. Il sert pour la pêche du corail & aussi pour celle du poisson; quelques-uns l'appellent *Coraline*.

CORBEILLE. C'est une espèce de petit canot qui a effectivement la forme d'une *Corbeille*, & qui est fait d'osier, & revêtu en-dehors de cuir de cheval. Il y a dans le milieu un petit banc sur lequel s'assied le Pêcheur; car la *Corbeille* ne peut contenir qu'un seul homme. On s'en sert fréquemment en Angleterre sur une rivière qu'on appelle la Wye. Ces *Corbeilles* sont si légères, que les Paysans les suspendent à leur tête, comme un chaperon, & voyagent ainsi, en tenant à la main un petit aviron qui leur sert de canne. Quand ils sont arrivés au bord de la rivière, ils mettent leur *Corbeille* à l'eau. Mais comme sa légèreté la rend très-mobile, il n'est pas aisé de s'y embarquer, non plus que d'y conserver l'équilibre, dès qu'une fois on y est entré. C'est un spectacle amusant que de voir un homme adroit dans une de ces *Corbeilles*, & d'observer sur-tout la manière dont il jette à l'eau une pierre qui lui sert d'ancre. Il ne faut pas moins de précaution pour tirer à bord cette pierre, quand on veut changer de place.

CORCERON ou FLOTTE, est le nom que l'on donne à de petits morceaux de liége qu'on attache aux empiles, pour tenir les haims suspendus dans l'eau & les empêcher de gagner le fond.

CORDE. *Pêcher aux Cordes*, est pêcher à l'aide d'une longue *Corde*, à laquelle on attache, de distance en distance, des lignes ou empiles garnies de leurs haims. Ce que les Pêcheurs de l'Océan nomment *Corde*, s'appelle *palangre* parmi ceux de la Méditerranée. Les premiers donnent à la principale *Corde* le nom de *maîtresse Corde* ou de *Bauffe*, & les autres celui de *maître de palangre*. Cette pêche ne diffère de celles aux lignes que par la grosseur & la longueur des *Cordes*.

CORDE PAR FONDS. On appelle ainsi une maîtresse *Corde* chargée de plomb ou de cailloux, qui l'assujettissent sur le fond.

CORDE FLOTTANTE. C'est une *Corde* ordinairement moins grosse que les *Cordes* par fonds, & soutenue par des corcerons de liège, qui la font quelquefois flotter entièrement à la surface de l'eau. On s'en sert pour prendre les poissons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la superficie.

CORDIER. Les Pêcheurs *Cordiers* sont ceux qui pêchent avec des cordes garnies de leurs haims. On les appelle *Palangriers* sur les côtes de la Méditerranée.

CORMORAN. Oiseau que l'on dresse à la pêche, pour avoir le poisson qu'il prend. *Voyez* l'article général des pêches, vers la fin, dans l'introduction.



CORYPHÈNES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

TROISIEME GENRE.

CORYPHENE.

CORYPHŒNA. Linnæi.

Le devant de la tête obtus, la nageoire dorsale aussi longue que le dos.

ESPECES.

1 LE DOFIN.

La nageoire de la queue fourchue; & soixante rayons à celles du dos.

2 LE DORADON.

La nageoire de la queue fourchue & cinquante-trois rayons à celle du dos.

3 LE CINQ-TACHE.

Cinq taches noires de chaque côté de la poitrine.

4 LE RASON.

Des lignes bleues en forme de réseau sur la tête.

5 LE LAMPUGE.

De petites lignes jaunes sur les côtés du dos.

6 LE PERROQUET.

Une interruption dans la ligne latérale, des lignes colorées sur les nageoires.



CORNU. (le) Espèce de Blenne.

Blennius Cornutus. Lin. *Syst. nat. Pisces jugul. Blennius. n°.* 3.

Blennius radio simplici suprà oculos, pinnâ dorsali solitariâ. Mus. Ad. Fr. *p.* 61. *.

Blennius pinnis ocularibus subulatis, pinnâ ani ossiculorum viginti sex. Amæn. Ac. *tom. Ier. edit. Lugd. Batav.* 1749. *p.* 598.

Ce poisson, suivant Linnæus, se rapproche beaucoup de la Coquillade, comme on peut en juger par la phrase caractéristique qu'Artedi a donnée de ce dernier poisson, & qui est presque la même que celle qui se trouve dans les *Amænitates*, à l'article du Blenne cornu. *Voyez* Coquillade.

Le Blenne dont il s'agit ici, a la tête comprimée, hérissée, sur le devant & sur les côtés, d'une multitude de tubercules à peine sensibles; le front obtus; la partie antérieure de la gueule garnie d'un grand nombre de dents parallèles, presque contiguës, égales entr'elles, excepté qu'à la mâchoire inférieure, il y a de chaque côté une dent canine recourbée & plus longue que les autres; les yeux très-ouverts, & vers l'angle supérieur de chacun de ces organes un appendice long & effilé, qui sort du milieu de la tête.

Le corps est oblong, couvert d'une peau nue, & parsemé de points ou de petites taches d'une couleur roussâtre.

La nageoire du dos, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, est garnie de trente-quatre rayons simples & flexibles, dont les douze premiers sont un peu plus fermes que les autres; son sommet est par-tout de niveau, à l'exception de l'extrémité où elle est arrondie.

Les nageoires de la poitrine sont ovales & ont chacune cinq rayons simples & flexibles; les nageoires inférieures n'ont chacune que deux rayons; la nageoire de l'anus a vingt-six rayons souples, & dont les deux premiers sont terminés par une espèce de mammellon; la nageoire de la queue est sans échancrure, elle a onze rayons rameux.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

CORNU. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon cornutus. Lin. *Syst. nat. Pisces thorac. Chætodon. n°.* 5.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis pinnæ dorsalis septem, radio dorsali tertio longissimo. Ibid.

Chætodon aculeis duobus brevibus suprà oculos, ossiculo tertio pinnæ dorsalis longissimo. Art. *Syn.* 79. *spec.* 91.

Seb. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 6.

Ce poisson, suivant Artedi, a le museau très-alongé, la mâchoire de dessous un peu plus avancée que celle de dessus, l'une & l'autre garnies de deux rangées de longues dents, presque contiguës entr'elles; un petit os dentelé, situé de chaque côté au-dessus des yeux, sur la partie antérieure de la tête, & plus haut encore, un aiguillon court, épais, un peu recourbé en arrière. Le dos forme une éminence considérable derrière la tête; la plus grande largeur du corps est égale, à quelques lignes près, à la longueur totale du poisson; les écailles dont il est recouvert sont petites, serrées entr'elles, dures & âpres au toucher.

La nageoire du dos est d'abord très-élevée, & ensuite très-basse vers son extrémité; elle a quarante-six rayons dont les deux premiers sont extrêmement courts, & le troisième, semblable à un long filament, s'étend plus loin que la queue; ces trois rayons, ainsi que les quatre suivants, sont épineux, sur-tout les deux premiers.

Les nageoires de la poitrine, situées à-peu-près au milieu des côtés, sont composées chacune de dix-huit rayons rameux à leur extrémité, excepté les deux premiers; le rayon antérieur est très-court, & les trois suivants sont très-alongés.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus s'élève à sa partie antérieure, & devient très-basse vers la queue; elle a trente-six rayons dont les trois premiers sont épineux, les autres fourchus à leur extrémité, & ceux du milieu très-longs.

La nageoire de la queue est large, un peu échancrée, & composée de seize rayons assez longs, excepté les trois premiers de chaque côté; ceux du milieu sont très-rameux.

La couleur de ce poisson est variée de noir & de blanchâtre; la partie antérieure de la tête est de cette dernière couleur, avec deux lignes noires, l'une sur le sommet & l'autre vers la mâchoire inférieure; il y a sur le corps, entre les nageoires ventrales & la partie antérieure du dos, une large bande transversale noire, marquée de part & d'autre, au-dessous des opercules, d'une ligne blanchâtre, étroite & courbée; on voit sur le milieu du corps une autre bande transversale de couleur blanche, derrière laquelle il s'en trouve une troisième qui est noire; & enfin, une quatrième blanchâtre & située vers l'origine de la queue.

Cette dernière partie est aussi traversée par deux bandes, la première d'une couleur noire, & la seconde blanchâtre qui est sur l'extrémité; les nageoires du ventre sont noires.

On trouve ce poisson dans les mers des deux Indes.

CORP. (le) Espèce de Sciene.

Sciæna cirrosa. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici, Sciæna, n°.* 5.

Sciæna maxillâ superiore longiore, inferiore cirro unico. Ibid.

Sciæna maxillâ superiore longiore, cirrosâ inferiore. Arted. *Gen.* 38. *syn.* 65.

Ἡ Σκίαινα. Arist. *L.* 8. *c.* 19.

An Σκίαινα. Ælian. *L.* 9. *c.* 7. *p.* 517.

Athen. *L.* 7. *p.* 322.

Oppian. *Hal. p.* 6. *l.* 4.

Chromis. Bellon.

Umbra

Umbra. VARRON.
COLUMELL.
ENNII *Poetæ*.
APULEI.
ISIDOR.
CUB. *L*. 3. *c*. 99. *fol*. 93. *a*.
WOTTON. *L*. 8. *c*. 173. *fol*. 156.
RONDEL. *L*. 5. *c*. 9. *p*. 132.
GESNER. (Germ.) *fol*. 28. *a*.
WILLUGH. *p*. 299.
RAI. *p*. 95.
Umbra marina. BELLON.
GESNER. *p*. 1029. 1230.
ALDROV. *L*. 1. *c*. 17. *p*. 81.
Umbrina. JOV. *c*. 5. *p*. 48.
Coracinus. SALVIAN. *fol*. 116. *b*. 117. *b*. 118. *a*.
Sciæna five Umbra. JONST. *L*. 1. *tit*. 2. *c*. 1. *a*. 13. *t*. 15. *f*. 9.
Sciæna Umbra. CHARLET. *p*. 135.
Sciæna. PLIN. *L*. 9. *c*. 16.
An Sciæna maxillâ superiore longiore, cirris carens? GRONOV.
Muf. 1. *p*. 39. *n°*. 92.
A Venise, *Corvo*.

Ce poisson, suivant Bellon, qui le range parmi les cétacées, a environ quatre coudées de long, & pèse quelquefois jusqu'à soixante livres. Mais les individus que Willughby a vus à Rome & à Venise, n'excédoient pas la grandeur d'une carpe ordinaire.

La tête est d'une grandeur mediocre, ainsi que les yeux. L'ouverture de la gueule est étroite; la mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en-bas; l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents; il y en a encore au fond de la gueule, qui sont disposées par grouppes. L'extrêmité de la mâchoire inférieure est percée de trois grands trous, & au-dessus de ceux-ci, on en voit quatre ou cinq autres très-petits. A la pointe de la même mâchoire est un petit barbillon pendant, long à-peu-près d'une ligne & demie, & que Rondelet considère comme une verrue. Les ouvertures des narines sont doubles de part & d'autre.

Le corps est comprimé par les côtés; le dos s'élève en partant de la tête & s'amincit. Les écailles sont d'une grandeur médiocre; il y en a sur les opercules des ouies, & sur toute la tête, jusqu'à la gueule. Les lignes latérales ont la forme d'une *S*, située horisontalement, & très-alongée.

La première nageoire du dos est composée de neuf ou dix rayons épineux; la seconde, qui lui est contiguë, en a vingt-trois ou vingt-quatre, dont le premier est épineux & plus court que les autres. Linnæus considère ces deux nageoires comme n'en formant qu'une seule. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; celles du ventre six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a huit, dont le premier est pareillement épineux.

La couleur du corps, depuis le sommet du dos, jusqu'à l'extrêmité du ventre, est diversifiée, vers la tête, par des lignes ou de petites taches oblongues, les unes d'une couleur plombée, les autres d'un jaune pâle, disposées alternativement, ce qui produit un effet très-agréable à l'œil.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans la mer Adriatique.

CORPOU ou CORPON. C'est la cinquième chambre de la Madrague, dans laquelle on prend les Thons. *Voyez l'article général des Pêches, dans l'Introduction.*

COTE. (la) Espèce de Silure.

Silurus costatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, *n°*. 19.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, squamis serie simplici, cirris sex, caudâ bifidâ. Ibid.

Mystus cirris sex longissimis, unico squamarum aculeatarum ordine utrinque in lateribus. GRONOV. *Muf*. 2. *n°*. 177. *t*. 5. *f*. 1.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête aussi large que le corps, d'une figure triangulaire auprès des ouies, inclinée par sa partie antérieure, couverte en-dessus d'un cuir osseux, sur lequel on voit différentes figures formées par de petites lignes saillantes, lisse, & dénuée d'écailles sur sa surface inférieure; la gueule située transversalement sur le sommet de la tête, obtuse à son extrêmité, & peu fendue; les bords des deux mâchoires garnis de petites dents très-serrées & très-aiguës; la mâchoire inférieure plus courte que celle d'en-haut; six barbillons, dont deux beaucoup plus longs que les autres, sont situés aux angles de la gueule, & les quatre derniers sous la mâchoire inférieure; les narines percées de chaque côté de deux trous très-éloignés entre eux; les yeux un peu arrondis, d'une grandeur médiocre, & placés à l'extrêmité supérieure des parties latérales de la tête; les opercules des ouies très-étroits & ouverts seulement sur les côtés.

Le corps est oblong, applati latéralement, presque triangulaire vers la première nageoire du dos, très-large entre les nageoires de la poitrine, au-delà desquelles il diminue insensiblement vers la queue. Le dos est un peu élevé & aminci: le ventre est saillant & très-large. Il n'y a point de lignes latérales sensibles, à moins qu'on ne prenne pour ces lignes deux rangées d'aiguillons qui sortent du milieu des écailles latérales, & dont les pointes sont tournées vers la queue: ces rangées prennent leur naissance auprès des yeux, & se prolongent jusqu'au milieu de la queue. Elles sont d'abord plus voisines du dos que du ventre, mais leurs parties postérieures divisent également la surface des côtés du corps.

La première nageoire du dos, située immédiatement derrière la tête, est assez élevée, & garnie de sept rayons, dont le premier est très-fort, un peu aigu à son extrêmité, très-long, comprimé par les côtés, & hérissé sur ses bords

de petits aiguillons, dont ceux qui regardent la tête du poisson ont leurs pointes tournées en-haut, & ceux du bord opposé s'inclinent vers le bas. La membrane commune de la nageoire s'étend sur tous ces aiguillons, qu'elle recouvre jusqu'à leur extrêmité. Les autres rayons sont flexibles, minces & rameux.

La seconde nageoire du dos est basse, très-étendue en longueur, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine sont grandes, situées au bas des parties latérales du corps, immédiatement après les opercules, composées chacune de neuf rayons, dont le premier est très-long, d'une consistance roide, comprimé supérieurement & inférieurement, strié longitudinalement, un peu courbé vers la queue, & garni sur ses bords de denticules semblables à celles du rayon épineux de la première nageoire du dos. Celles de ces denticules qui sont situées sur le bord antérieur ont leur pointe tournée en-avant, & celles du bord opposé l'ont tournée vers le corps du poisson. Les autres rayons sont minces & rameux à leur extrêmité, & vont en décroissant graduellement.

Les nageoires du ventre sont petites, très-rapprochées l'une de l'autre, situées au bas du ventre, loin des nageoires de la poitrine, & à égale distance entre la gueule & la queue. Elles ont chacune sept rayons minces & rameux.

La nageoire de l'anus est opposée à la seconde du dos, elle a douze rayons minces, flexibles & rameux, excepté les deux premiers qui sont simples.

La nageoire de la queue est grande, très-échancrée, elle a dix-sept rayons rameux, sans compter d'autres rayons beaucoup plus petits, qui sont sur les côtés.

On ne voit aucune écaille sur le corps de ce poisson, à l'exception des écailles latérales, qui sont au nombre de trente-quatre de part & d'autre, & d'où sortent les aiguillons dont nous avons parlé ci-dessus.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.



COTTES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

CINQUIEME GENRE.

COTTE.

COTTUS. Linnæi.

La tête épineuse & plus large que le corps.

ESPÈCES.

1 L'ARMÉ.

Le corps octogone.

2 LE QUATRE-CORNE.

Quatre tubercules osseux sur la tête.

3 LE GROGNARD.

Des appendices membraneux au tour de la gueule,

4 LE RABOTEUX.

Des stries dentelées sur la tête.

5 LE SCORPION DE MER.

Plusieurs épines sur la tête, & la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

6 LE CHABOT.

Deux épines sur la tête.



COUFFE DE PALANGRE. On nomme ainsi, en Provence, un panier fait avec une espèce de plante appellée *Auffe* ou *Sparte*, & rempli de pierres. On attache sur les bords de ce panier des piles qui portent des hains, & on le descend ensuite au fond de la mer, par le moyen d'une corde, qui sert aussi à le retirer. On prend, avec ce panier, des Congres & autres poissons saxatiles.

COULAC. *Voyez* ALOSE.

COULETTE. Espèce de truble dont la monture est semblable à une raquette, & qu'on employe pour pêcher dans la Garonne.

COUPEILLON. On donne ce nom à un petit truble qui sert à retirer le poisson des trous d'une bourdigue.

COUPERAS. Espèce de nasse, à l'aide de laquelle on prend le poisson dans les bas parcs appellés *Courtines*, lorsque la mer est basse, & que l'enceinte du parc n'assèche point.

COUPLE. C'est un fil de fer un peu courbe, dont les deux bouts portent chacun une pile garnie de hains, & qui est suspendu par le milieu à une longue ligne que les Pêcheurs tiennent dans une barque qui va à la voile. On donne aussi le nom de *Couple* à certaines parties d'un bâtiment destiné pour la pêche.

COURANTILLE. Sorte de filet propre à prendre des Thons, qu'on abandonne à lui-même, & qui dérive au gré du courant.

COURAU. Petit bateau en usage sur la Garonne, soit pour la pêche, soit pour l'armement des grands bateaux.

COURTE-ÉPINE. (la) Espèce de Deux-dents.

Diodon attinga. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes. Diodon. n°.* 1.

Ostracion bidens sphæricus, aculeis undique densis triquetris. ART. *Gener.* 59. *syn.* 86.

Attinga alter minor orbicularis. WILLUGH. *p.* 155.

RAI. *p.* 42.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 23. *f.* 3.

B. *Diodon reticulatus subrotundus aculeis triquetris. Syst. nat.* LIN. 10. *p.* 334. *n°.* 2.

Ostracion subrotundus, aculeis undique brevibus triquetris raris. ARTED. *Gen.* 59. *syn.* 86.

Orbis muricatus & reticulatus. WILLUGH. *p.* 155.

RAI. *p.* 42.

D. *Diodon echinatus subrotundus, aculeis undique densis basi triquetris. Syst. nat.* LIN. 10. *p.* 335.

Ostracion subrotundus, aculeis undique densis basi triquetris. ARTED. *Gen.* 60. *syn.* 85.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 23. *f.* 1. 2.

Orbis echinatus, sive muricatus. RONDEL. *L.* 15. *c.* 4.

WILLUGH. *p.* 144.

Linnæus réunit ici, comme simples variétés, trois poissons qu'Artedi & Willughby regardoient comme étant des espèces distinctes ; ils ont tous, en effet, des caractères communs, qui consistent dans leur forme plus ou moins globuleuse, & dans celle des épines courtes dont ils sont couverts, & qui ont leur base triangulaire. Quant aux différences qui les ont fait distinguer par les Auteurs cités, & qui paroissent n'être qu'accidentelles, on en jugera par les descriptions particulières que nous allons donner, d'après Willughby, de ces mêmes variétés.

Suivant cet Auteur, le poisson désigné par la première phrase de la nomenclature ci-dessus, a le corps à peine gros comme un œuf d'Oie ; sa forme est plus arrondie que celle des variétés B, & D ; la position de sa tête est très-enfoncée.

La variété B parvient à un accroissement beaucoup plus considérable ; ses aiguillons sont très-courts & ont leur tranchant émoussé ; mais leurs bases dont la forme triangulaire est bien prononcée, sont tellement rendées & comme entrelassées les unes dans les autres, qu'elles représentent une espèce de réseau.

La variété D a les aiguillons plus longs que ceux de la précédente, & son corps en est si hérissé, qu'on ne peut le saisir, dit Willughby, que par l'extrémité de la queue ; ces aiguillons, suivant Rondelet, sont en forme de *Chausse-trappe* ; ce qui a fait donner à ce poisson les noms de *Hérisson* & de *Porc épi de mer*.

On trouve cette espèce avec ses variétés dans la mer des Indes.

Clusius décrit sous le nom d'*Orbis muricatus*, un poisson qu'il dit avoir beaucoup de rapport avec celui de Rondelet, & que Willughby & Artedi soupçonnent être de la même espèce. L'*Orbis* de Clusius avoit six pouces & demi depuis la gueule jusqu'à la queue, dix pouces environ de circonférence, la peau dure sans écailles, mais garnie d'un si grand nombre d'aiguillons, qu'à peine pouvoit-on saisir l'animal impunément ; les aiguillons qui se trouvoient sur le dos & sur les côtés, étoient plus longs & plus gros que ceux du ventre ; la tête étoit courte & large ; le dos pareillement large ; les sourcils élevés & garnis, comme le reste du corps, d'aiguillons en forme de Chausse-trappe ; la gueule médiocrement fendue, entourée de deux os blancs, ou de deux lèvres osseuses, fermes & épaisses, qui servent à l'animal pour retenir sa proie ; il y avoit dans l'intérieur de la gueule & vers le palais deux grosses dents, semblables aux dents molaires de l'homme, & dans la partie inférieure, deux autres dents de même forme. Clusius observe que l'*Orbis* dont il s'agit, différoit de celui de Rondelet, en ce que les aiguillons en Chausse-trappe, dont il avoit le corps hérissé, étoient beaucoup plus nombreux, & n'avoient qu'une de leurs pointes qui fût saillante, sçavoir, celle du milieu, qui étoit triangulaire & aiguë, les trois autres pointes étant engagées dans la peau, à des distances égales les unes des autres, & non pas relevées comme les représente la figure de Rondelet. Quant aux nageoires, l'*Orbis* de Clusius en avoit quatre, deux

assez larges, situées sur les côtés, à la suite d'une longue fente qui étoit pour les ouies, une troisième nageoire à l'extrêmité du dos, un peu au-dessus de la queue, & la quatrième entre l'anus & le bout de la queue; cette dernière partie formoit par son extrêmité, comme une cinquième nageoire d'une figure un peu oblongue. Clusius n'a pu s'assurer dans quelle mer avoit été pris le poisson qui vient d'être décrit.

COURTINE. On nomme ainsi de petits parcs dont l'enceinte est formée par des filets tendus sur des piquets. On est souvent obligé de les déplacer, selon que l'exigent les retours des marées, & la nature du sol qui est un sable mouvant; on les appelle alors *Courtines vagabondes* ou *variantes*.

Quelquefois on incline les ailes de la *Courtine* de manière qu'elle forme une espèce de berceau; elle prend, dans ce cas, le nom de *Courtine volante*.

COUS. (le) Espèce de Silure.

Silurus Cous. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, n°. 13.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, ani radiis octo, cirris octo, caudâ bifurcâ. ibid.

Mystus cirris octo capite brevioribus, pinnâ dorsali secundâ ovatâ. GRONOV. *Zooph*. 387. *tab*. 8. *fig*. 7.

Mystus. RUSSEL. *Alepp*. 76. *tab*. 13. *fig*. 2.

Le *Cous*, selon Gronovius, a la tête étendue dans le sens horisontal, d'une forme convexe en dessus & en dessous, un peu rétrécie à sa partie antérieure, très-étroite & arrondie par les côtés, plus large que le corps, vers les ouvertures des ouies, lisse & dépourvue d'écailles; le museau saillant en pointe obtuse; l'ouverture de la gueule ample & d'une figure demi-circulaire; la mâchoire de dessous beaucoup plus courte que celle de dessus; les dents très-petites, disposées sans ordre sur plusieurs larges espaces; les yeux situés du haut de la tête, à une grande distance l'un de l'autre, à peine sensibles & d'une forme arrondie; les narines ovales, très-ouvertes, placées sur la mâchoire supérieure, & divisées dans leur milieu par la première paire de barbillons, ensorte que chacune paroit être percée de deux trous.

Les barbillons au nombre de huit, sont plus courts que la tête, inégaux entr'eux, revêtus à leur base d'une membrane susceptible d'expansion; la première paire, dont nous avons déja indiqué la position, n'a que six lignes de longueur; la seconde qui est longue de quatorze lignes est située aux coins de la gueule; la troisième a neuf lignes, & sort des côtés de la mâchoire inférieure; la dernière, longue seulement de quatre lignes, est située entre les barbillons de la troisième paire & à égale distance de l'un & de l'autre.

Le corps est large vers la tête, très-applati par les côtés vers la queue, lisse, muqueux & denué d'écailles; le dos se rétrécit en forme de saillie très-obtuse, inclinée de part & d'autre; le ventre est rond & un peu saillant.

La première nageoire dorsale est peu étendue, située entre les parties du dos qui répondent aux nageoires de la poitrine & du ventre, elle n'a que cinq rayons, tous d'égale grandeur, & dont le premier est simple, roide, très-épais, & les autres un peu rameux à leur extrêmité.

La seconde nageoire dorsale est très-petite, située à l'extrêmité du dos, d'une forme ovale & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons; celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a huit.

La nageoire de la queue est assez grande & fourchue; la couleur du corps est d'un blanc argenté, marbré de taches cendrées sur la surface supérieure.

On trouve ce poisson dans le fleuve Coic, en Syrie, près d'Alep.

CRAPAUDINE. (la) Espèce de Loup Marin.

Anarrhichas Lupus. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes*. n°. 146.

ARTED. *Gen*. 23. *syn*. 38.

GRONOV. *Mus*. 1. n°. 44.

Lupus Marinus nostras & Schoneveldii. WILL. *p*. 130. TH. 3. *fig*. 1.

RAI. *p*. 40.

SCHONEV. *p*. 45.

Lupus Marinus Schoneveldii. JONST. *t*. 47. *f*. 2.

Anarrichas scansor. GESNER. (Germ.) *fol*. 63. *a*.

Anarrhicas. OLEAR. *Mus*. 53. *t*. 27. *f*. 2.

An Rheinfisch. GESN. (Germ.) *fol*. 41. *a*.

En Angleterre, *Sea-Wolf*.

Ce poisson a la tête plus grande & d'une forme plus arrondie que celle du Chien de mer; la couleur de son dos, de ses côtés & de ses nageoires est azurée, celle de la partie inférieure est blanchâtre; toute la peau est lisse & sans écailles; le bord antérieur de la mâchoire de dessous est garni d'un double rang de dix dents aiguës & arrondies; à côté de ces dents sont de part & d'autre douze molaires pareillement doublées; la mâchoire supérieure a sous le museau douze dents arrondies & aiguës comme celles du bas; il y a aussi au milieu du palais trois doubles rangées de molaires, dont celle du milieu qui est composée de douze dents plus grandes que celles d'un homme, descend jusqu'au gosier. Les Auteurs ne s'accordent point sur la description des dents de ce poisson. On voit encore, à l'entrée même du gosier, deux os chargés d'aspérités, & vis-à-vis de ces os, auprès de la racine de la langue, un assemblage de petites dents courtes & aiguës. Toutes ces dents, sur-tout celles qui garnissent le bord des mâchoires, sont chez cet animal vorace autant d'armes redoutables.

Les nageoires de la poitrine ressemblent à de petites ailes, & sont à-peu-près longues de deux palmes; elles ont chacune vingt rayons. La nageoire du dos qui s'étend depuis l'origine de la tête jusqu'à la queue, est haute de quatre ou cinq

pouces, & a soixante & treize rayons; la nageoire de l'anus se termine à la queue qui est d'une forme quarrée; elle a quarante-cinq rayons & la queue dix-huit.

Nous ajouterons ici les principaux traits d'une description que Johnson a donnée d'un Loup Marin qui avoit été pris vers les côtes voisines du Comté d'York. Ce poisson étoit long de dix-huit pouces, on en trouve qui ont le double de longueur; tout son corps étoit d'un bleu sombre, marqué sur les côtés, de traces noirâtres transversales; il avoit la tête grande; comprimée au-dessus des yeux & terminée à-peu-près en pointe; les joues très-enflées; la gueule large, garnie de quatorze dents grandes & fortes; sçavoir, sept dans chaque mâchoire, sans compter les molaires; les yeux très-ouverts, situés plus haut qu'ils ne le sont d'ordinaire, d'une couleur grise, & les prunelles noires; la peau étoit glissante & sans écailles, le corps alongé approchant par sa forme de celui de l'Anguille, & la chair de couleur blanche.

On trouve le Loup Marin dans l'Océan Germanique, assez près de l'embouchure de l'Elbe. Morret observe dans son Histoire Naturelle, que les productions nommées *Crapaudines*, que l'on prenoit pour des pierres précieuses, n'étoient autre chose que des dents molaires de ce poisson.

CRADOS ou GRADOS. C'est le nom que l'on donne à de petits poissons appellés ailleurs *Prêtres*, *Pretras*, *Eperlans bâtards*, & dont on se sert pour faire des amorces.

CRAPAUD. (le) Espèce de Scorpène.

Scorpæna horrida. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Scorpæna. n°.* 3.

Perca alepidota, dorso monopterygio, capite cavernoso tuberculato, radiis dorsalibus anticis membranâ dilatatâ lobatis. GRONOV. *Zooph.* 292. *tab.* 11. *fig.* 1. *tab.* 12. *fig.* 1. *& tab.* 13. *fig.* 1.

Ikan sowanggi Bezar, de gronte Toverfisch. VALENT. *Ind. pag.* 399. *fig.* 170.

Kan swangi Touwa. RENARD. *Poiss.* 1. *tab.* 39.

Cette espèce semble offrir les traits les plus chargés de la figure singulière & hideuse qui caractérise en général les Scorpènes; c'est ce qui a fait donner à celui-ci par Linnæus l'épithète d'*Horrida* (*Scorpène affreuse*); Gronovius l'appelle *Piscis plane monstrosus atque horrendus, poisson tout-à-fait monstrueux & horrible à voir.*

Ce poisson, suivant ce dernier Auteur, a la tête aussi volumineuse que le corps & un peu plus large, relevée en bosse dans plusieurs endroits & excavée en d'autres; droite dans sa partie supérieure, dirigée en pente vers le bout du museau dans sa partie inférieure; la mâchoire d'en-bas se dresse lorsque le poisson ferme la gueule; la tête est garnie, au-dessus des yeux, de plusieurs tubercules osseux & très-durs, contigus entr'eux, triangulaires, obtus à leur sommet, & dirigés perpendiculairement sur leurs bases; derrière ces tubercules, elle forme une cavité & va en s'abaissant. On voit de part & d'autre, au-dessous des yeux, une autre cavité très-large & très-profonde, couverte intérieurement d'une peau nue; les parties latérales de la tête & les opercules des ouies sont hérissés de divers tubercules assez gros.

La gueule est spacieuse & a son ouverture tournée en haut; les mâchoires sont courbes & celle de dessus est un peu plus courte que l'inférieure; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude de petites dents aiguës, disposées confusément.

Les narines sont situées en devant des yeux, à la base de deux tubercules, & percées chacune d'un seul trou, à moins qu'on ne prenne pour deux autres narines deux barbillons très-courts, placés sur le haut du bord de la mâchoire supérieure.

Les yeux sont très-petits, arrondis, un peu globuleux, de couleur blanchâtre, & recouverts par la peau commune de la tête; les prunelles sont à peine sensibles; la paupière inférieure est lâche & couvre la moitié inférieure de l'œil.

Les ouvertures des ouies sont situées sur les côtés & très-excavées; les opercules sont un peu convexes; la membrane branchiostège est cachée sous les opercules, susceptible de s'étendre & de se resserrer; elle a, de part & d'autre, cinq osselets courbés en arc.

Le tronc est applati latéralement, épais, dénué d'écailles, plus élevé que la tête, aminci vers la queue, légèrement convexe sur les côtés; & tout parsemé de tubercules ou de callosités assez grosses & d'une substance molle; le dos est droit & aminci en forme de tranchant; le ventre & la poitrine sont un peu convexes, sans former de saillie, & s'élèvent sur une même direction, depuis les nageoires du ventre jusqu'à la queue; les lignes latérales sont droites, à peine sensibles & un peu plus voisines du dos que du ventre.

La nageoire dorsale s'élève peu, & parcourt toute la longueur du dos; elle a vingt rayons dont les treize antérieurs sont un peu épais, semblables par leur forme à un poinçon, roides & unis par une membrane qui ne parvient qu'à la moitié de leur hauteur; les sept autres rayons sont minces, flexibles, & couverts jusqu'à leur extrêmité pour la membrane commune; cette membrane est très-lâche, garnie çà & là de tubercules calleux; elle se dilate latéralement vers les extrêmités des treize derniers rayons, & s'y termine en plusieurs lobes qui semblent former une crête, ce que Gronovius dit n'avoir encore observé sur aucun autre poisson.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues, situées au bas des côtés immédiatement après les ouvertures des ouies, un peu courbées en arc, & composées chacune de quinze rayons légèrement fourchus à leur extrêmité.

Les nageoires du ventre sont placées sous celles de la poitrine; elles ont chacune six rayons con-

verts d'une peau lâche, & dont le premier est très-court, & les suivants un peu divisés par leur extrêmité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois antérieurs sont roides, couverts jusqu'à leur extrêmité par la membrane commune, & les autres fendus en deux.

La queue est courte & petite, eu égard au volume du corps, & un peu arrondie; elle a quatorze rayons fourchus.

La couleur du corps est mêlangée de blanc & de brunâtre. On trouve ce poisson dans le golphe de Bengale.

CRAPAUDINES ou BUFONITES. C'est ainsi que l'on nomme de petits corps fossiles, d'une forme globuleuse, ou seulement demi-sphérique, tantôt plane & tantôt concave d'un côté, quelquefois rhomboïdale, plus ou moins régulière, & de différentes couleurs, dont les plus ordinaires sont le gris, le brun, le roux & le rouge noirâtre. Les noms de *Busonites* & de *Crapaudines* donnés à ces corps, indiquent l'origine qu'on leur avoit d'abord attribuée, en supposant que c'étoient des pierres sorties de la tête des Crapauds. Par une suite de cette fausse opinion, on avoit rangé ces fossiles parmi les pierres fines du second ordre; mais d'habiles Naturalistes en ont developpé la véritable origine, & ont fait voir que ce n'étoit autre chose que des dents de poissons pétrifiées. Il est vrai que les Sçavants ne s'accordent pas sur l'espèce de poisson dont ces fossiles sont originaires. Linnæus pense qu'ils proviennent des dents de l'*Anarrhicas Lupus* (la *Crapaudine*). C'est aussi le sentiment de Meller. Suivant M. de Jussieu (*Mém. de l'Acad. des Sc. an. 1723*), les *Crapaudines* sont des dents du poisson appellé communément *Grondeur*; d'autres les attribuent à la Dorade, au Denté, &c. Wallerius présume avec fondement, d'après les différences que l'on remarque entre ces pierres, soit pour la forme, soit pour la grosseur, qu'elles appartiennent à différentes espèces de poisson, & que peut-être même y en a-t-il qui viennent d'animaux d'une autre classe, tels que des quadrupèdes.

CRAQUELIN ou CRAQUELOT. C'est le nom que l'on donne aux Crabes destinés à servir d'amorce, lorsqu'ils ont quitté leur robe, & que leur enveloppe est encore tendre & membraneuse.

CREAC. *Voyez* Esturgeon.

CRENELÉE. (la) Espèce de Persegue.

Perca radula. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici Perca. n°.* 34.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifidâ, corpore punctis albis lineato. Ibid.

Labrus immaculatus, pinnæ dorsalis radiis spinosis decem.

Lin. *Amæn. Acad. tom.* 1. *p.* 597. *édit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Cette espèce de Persegue, suivant Linnæus, a la tête comprimée, la gueule très-fendue, la mâchoire supérieure alongée par les côtés, & repliée en arrière par sa partie antérieure; les dents petites & écartées l'une de l'autre, sur-tout les latérales; les yeux grands & sans aucune membrane qui les recouvre; les opercules des ouies écailleux & terminés postérieurement par trois divisions aiguës; la membrane branchiostège composée de sept osselets.

Le corps est d'une forme ovale oblongue, & d'une couleur livide; les lignes latérales sont courbes.

La nageoire du dos s'étend depuis le derrière de la tête, presque jusqu'à la queue, & son bord est par-tout de niveau, excepté que le rayon antérieur est plus court que les autres: elle est garnie de vingt rayons, dont les dix premiers sont fermes & épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune douze, qui sont flexibles & rameux; les nageoires du ventre en ont six, pareillement rameux, à l'exception du premier, qui d'ailleurs est court, ferme & épineux; la nageoire de l'anus a treize rayons, dont les trois antérieurs sont épineux: elle se termine vers la queue, où elle occupe un espace plus large que la partie correspondante de la nageoire dorsale.

La nageoire de la queue a dix-sept rayons; elle est un peu échancrée en fourche.

Les écailles qui recouvrent le corps sont crenelées sur leurs bords, & marquées de points blancs, qui s'étendent sur différentes lignes.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

CREVALE. (la) Espèce de Gastré.

Gasterosteus Carolinus. Lin. *Syst. nat. Pisces thorac. Gasterosteus. n°.* 5.

Gasterosteus spinis dorsalibus octo, analibus tribus. Ibid.

La *Crevale* a le corps oblong & d'une forme ovoïde; sa nageoire dorsale est échancrée en forme de faulx, & divisée, comme dans les autres espèces de ce genre, en deux parties distinctes, dont la première a huit rayons épineux, & la seconde vingt-six rayons flexibles; les lignes latérales sont droites & un peu saillantes près de la queue; les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons, & celles du ventre cinq; la nageoire de l'anus est semblable par sa forme à celle du dos; elle a vingt-sept rayons, dont les trois antérieurs sont épineux; la queue est fourchue, & la nageoire qui la termine a vingt-sept rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline. (Linnæus.)

CREVELLE ou CARAVELLE. Espèce de bateau pêcheur, qui a trente-quatre à trente-six pieds de quille, & trente-cinq à quarante pieds de longueur totale. Il est ponté fort bas, & porte deux mâts. On s'en sert pendant toute l'année sur la côte de la haute Normandie, pour faire la pêche.

CREVICHE. (Petite) C'est le nom que l'on donne en Guyenne aux petites Chevrettes, espèces de Crustacées dont on fait des amorces pour prendre des Maquereaux & des Raies.

CRIN. (le) Espèce de Labre.

Labrus Trichopterus. PALLAS. *Specileg. Zoolog. Fascic.* 8. *p.* 45.

Nov. commentar. Pétrop. vol. IX. p. 452. *n°.* 7. *tab.* 10. *fig.* 1. *Descriptio à* KOELREUTERO *adornata.*

La longueur de ce poisson, selon M. Pallas, est d'environ quatre pouces & demi; il a la tête petite & toute couverte d'écailles; l'ouverture de la gueule étroite & relevée; les machoires raboteuses sur leurs bords; les narines situées sur une fissure oblongue, entre les yeux & la lèvre supérieure, & percées de part & d'autre de deux ouvertures, dont la première est la plus petite & recouverte par un opercule; les yeux d'une grandeur médiocre, & les iris d'une couleur d'or; les opercules des ouies garnis d'écailles, & bordés d'une membrane.

Le corps est comprimé; le dos convexe dans le sens de la largeur, & droit dans le sens de la longueur, jusqu'à la nageoire du dos, passé laquelle le corps s'amincit en forme de tranchant.

Les nageoires de la poitrine sont peu étendues; elles ont chacune neuf rayons, & elles sont de couleur pâle; les nageoires du ventre n'ont qu'un seul rayon semblable à un fil ou à une antenne, qui se prolonge jusqu'à la base de la queue.

La nageoire du dos est écailleuse à sa base & garnie de onze rayons, dont les quatre premiers sont épineux & très-courts, & les suivans fourchus à leur sommet: cette nageoire est d'une couleur brune.

La nageoire de l'anus a quarante-deux rayons, dont les quatre premiers sont épineux, les suivans fourchus par leur extrêmité, & les neuf antérieurs, parmi ces derniers, inclinés vers la queue, & très-serrés les uns contre les autres.

La nageoire de la queue a seize rayons; elle est divisée en deux lobes arrondis, & non pas aigus, comme les représente la figure citée de Koelreuter, dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg.

La couleur du corps, telle qu'elle existoit sur un individu conservé dans une liqueur spiritueuse, étoit mêlangée de couleur brune & d'une couleur plus pâle, qui formoient comme des ondulations; celle de la tête avoit aussi une teinte pâle, & étoit marquée de raies brunes; la nageoire de la queue étoit parsemée d'une multitude de points blancs; il y en avoit aussi quelques-uns sur la nageoire de l'anus. Vers le milieu des côtés du corps, & près de la base de la queue, on voyoit de part & d'autre deux taches orbiculaires d'un brun noirâtre, entourées d'un cercle d'une couleur plus claire.

Les lignes latérales s'inclinoient en s'écartant du dos, formoient ensuite une courbure au-dessus de la tache qui étoit sur le milieu des côtés, puis se prolongeoient sur une même direction vers la queue, près de laquelle elles étoient un peu interrompues.

On trouve ce poisson dans les mers des isles de Java & d'Amboine. (M. PALLAS.)

CROC. Les Pêcheurs se servent de cet instrument pour se saisir des gros poissons qui sont restés dans les bas-fonds, ou qu'on a peur de laisser échapper, en les tirant de l'eau.

CROISSANT. (le) Espèce de Labre.

Labrus. Lunaris. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Labrus, n°.* 6.

Labrus pinnâ dorsali medio truncatâ, dorsali anique lineâ purpureâ, labiis plicatis. Ibid.

Labrus oblongus, caudâ bifurcâ, capite purpurascente. GRONOV. *Mus.* 2. *n.* 180. *tab.* 6. *fig.* 2.

La dénomination de *Croissant*, par laquelle nous avons rendu l'épithète *Lunaris*, donnée par Linnæus à ce poisson, indique un de ses principaux caractères distinctifs, qui consiste dans la forme de sa queue, assez semblable à celle de la Lune dans son croissant.

Cette espèce de Labre, selon Gronovius, a la tête aussi large que le corps, & dénuée d'écailles, d'une figure oblongue, applatie par les côtés, qui forme cependant une convexité dans le sens de la longueur, pareillement convexe en-dessus, & rétrécie par sa partie antérieure; l'ouverture de la gueule étroite & garnie intérieurement de petites dents; les yeux assez ronds, plus rapprochés de la gueule que des opercules, couverts d'une membrane particulière; les prunelles bleuâtres & les iris argentés; les ouvertures des ouies très-spacieuses, leurs opercules lisses, sans écailles, & terminées postérieurement en pointe aigue.

Le dos est tranchant, & presque droit jusqu'à la queue; la poitrine & le ventre sont convexes jusqu'à l'anus, au-delà duquel la partie inférieure du corps s'amincit en angle aigu.

Les lignes latérales sont d'abord très-voisines du dos, & courbées en arc; elles forment ensuite une autre courbure vers le milieu des côtés, qu'elles parcourent, à une hauteur moyenne, & sur une même direction, jusqu'à la queue. Elles semblent formées d'une multitude de petites ramifications, qui s'étendent de part & d'autre sur des lignes inclinées vers la queue.

La nageoire du dos est très-étendue; elle a vingt-deux rayons, dont les huit premiers sont doubles, & ont une de leurs divisions épineuse, & l'autre flexible; les suivans sont plus longs, souples & fourchus à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine sont grandes, & situées sur le haut des côtés, immédiatement après les opercules; elles ont chacune dix-sept rayons rameux.

Les nageoires du ventre sont au-dessous de celles de la poitrine; elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, & les autres rameux à leur extrêmité.

La nageoire de l'anus s'étend jusqu'à l'endroit opposé au dernier rayon de la nageoire du dos. Ses trois rayons antérieurs sont épineux, & les suivans,

vans, au nombre de quatorze, sont divisés à leur sommet.

La nageoire de la queue a quatorze rayons rameux, dont les latéraux sont très-longs, ce qui la fait paroître comme tronquée dans sa partie moyenne, & lui donne la forme d'un croissant, ainsi que nous l'avons dit.

La tête est d'une couleur pourprée, ainsi que les opercules, qui sont de plus marqués de lignes blanchâtres inclinées vers la queue. La couleur du corps est cendrée, & mouchetée, sur chaque écaille, d'une petite tache oblongue & transversale. La partie voisine de la queue est rousse. Les nageoires de la poitrine, du dos & de l'anus sont marquées d'une ligne longitudinale, & quelquefois d'une seconde ligne transversale, d'un rouge de pourpre. On trouve ce poisson dans la grande mer des Indes.

CROKER. (le) Espèce de Persègue.

Perca undulata. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 8.

Perca pinnis dorsalibus subunitis, corpore fusco undulato, maculâ fuscâ ad pinnas pectorales. Ibid.

Perca marina pinnâ dorsi divisâ Catesby *Car.* 2. *p.* 3. *t.* 3. *f.* 1.

Ce poisson a ordinairement au moins un pied de long, tel qu'on le trouve dans la plupart des rivières de la Virginie; mais dans des eaux qui ont une plus grande profondeur, comme dans la baye de Chesapeak, on en prend quelquefois qui ont jusqu'à trois pieds. Tout son corps est couvert d'écailles d'un rouge doré, selon Catesby, ce qui ne s'accorde guère avec la figure donnée par cet Auteur, où la couleur est représentée d'un brun foncé; avec une teinte plus pâle sur le ventre. Linnæus qui assigne la même couleur brune, comme étant celle de ce poisson, dit qu'elle s'étend par ondulations.

La gueule est large & garnie de plusieurs rangées de très-petites dents. Les iris des yeux sont d'une couleur d'or.

Ce poisson a sur le dos deux nageoires contiguës, & même un peu réunies l'une à l'autre. Celle de devant est d'une figure triangulaire, & composée de dix rayons; la seconde, qui s'étend jusqu'à la queue, & dont la couleur est rougeâtre, a vingt-neuf rayons, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont dix-huit; on voit une tache brune auprès de chacune de ces nageoires. Les opercules antérieurs des ouies sont garnis de cinq dents fort courtes, & la membrane qui recouvre les ouies a cinq osselets. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire de la queue en a seize, dont les deux premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est entière, selon Linnæus, & a dix-neuf rayons. Cependant la description & la figure de Catesby s'accordent à représenter cette même partie comme légèrement échancrée: elle est d'une couleur rouge.

Ce poisson, qui est un assez bon mets, se trouve à la Caroline.

CROUSILLE. On nomme ainsi, en Provence, une enceinte de filets, ou une espèce de parc que l'on établit au bord des étangs.

CUCURI. *Voyez* Pantouflier.



CUIRASSÉS. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

CINQUIEME GENRE.

CUIRASSÉ.

LORICARIA. Linnæi.

Le corps couvert d'écailles osseuses, la tête très-applatie.

ESPÈCES.

1 PLECOSTE.

Une seule nageoire sur le dos.

2 GUACARI.

Deux nageoires sur le dos.



CUIRASSÉ. (le) Espèce de Centrique.

Centriscus scutatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes, Centriscus, n°.* 1.

Centriscus dorso loricato levi. Ibid.

Centriscus. GRONOV. *Muf.* 2. *n°.* 171. *Tab. VII. fig.* 3.

Ikan Pisau, de Mesvisch. VALENT. *Pisces Amboin. tom.* 4. *fig.* 243. *p.* 420. *n°.* 243.

Ikan Pisau gala Roepa-nja, de Mesvisch, die de gedaante van een haak heeft. VALENT. Ibid. *fig.* 254. *p.* 423. *n°.* 254.

Amphisilen caudâ rectâ. SEBA *Muf.* 3. *p.* 103. *t.* 34. *fig.* 5.

La forme de ce poisson est alongée & applatie par les côtés. Il a la tête oblongue, comprimée latéralement, plane entre les yeux, amincie par dessous en forme de tranchant, terminée antérieurement par un long museau tubulé, très-étroit, applati de part & d'autre, & un peu recourbé en-haut vers son extrêmité, où se trouve l'ouverture de la gueule, qui est très-étroite & dépourvue de dents.

Les yeux sont sur l'extrêmité supérieure des côtés de la tête, près des opercules des ouies; leur forme est presque ronde; ils sont couverts par la peau commune de la tête, & ont leurs paupières à-peu-près circulaires & d'une couleur noire.

Les narines sont situées longitudinalement sur les côtés & immédiatement avant les yeux; elles ont de part & d'autre deux ouvertures.

Le dos s'étend en droite ligne depuis la tête jusques vers la naissance de la première nageoire du dos; il est couvert, sur tout l'espace correspondant, d'une lame assez dure, & semblable à de la corne, un peu convexe supérieurement, plissée sur les côtés, relevée insensiblement par sa partie postérieure, qui se termine en un aiguillon épais, oblong, très-aigu, & incliné de bas en haut. Depuis la naissance de cet aiguillon le corps descend en ligne courbe jusqu'à la queue. Le ventre est aminci en forme de tranchant; sa partie anguleuse, qui est d'une substance cornée & flexible, provient du prolongement des lames qui recouvrent les côtés, & qui font elles-mêmes partie de l'espèce de cuirasse dont le dos est couvert, & dans laquelle consiste le principal caractère distinctif de ce poisson.

La première nageoire du dos est adhérente à l'aiguillon dont nous venons de parler, & garnie de trois rayons simples, déliés & flexibles.

La seconde, qui est contiguë à la précédente, a neuf rayons, dont le premier est très-long, & le dernier très-court.

Les nageoires de la poitrine, situées presque au milieu des côtés du corps, loin des opercules; ont chacune dix rayons simples.

Les nageoires du ventre se confondent de manière à n'en faire qu'une seule, située à-peu-près à égale distance entre les opercules & l'anus, & si petite qu'elle n'est guère sensible, qu'à l'aide d'une loupe; on y apperçoit six ou sept rayons simples.

La nageoire de l'anus a onze rayons pareillement simples, dont ceux du milieu sont beaucoup plus longs que les autres.

La nageoire de la queue est très-petite; elle a neuf rayons. (GRONOVIUS).

La couleur de ce poisson est jaunâtre. On le trouve dans la mer de l'Inde.

CUIRASSÉ. (le) Espèce de Silure.

Silurus cataphractus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus, n°.* 21.

Silurus pinnâ dorsali posticâ uniradiatâ, squamis ordine simplici, cirris sex, caudâ integrâ. Ibid.

Callichthys cirris sex, lateribus uno squamorum ordine. GRONOV. *Muf.* 1. *n.* 71. *tab.* 3. *fig.* 3, 4.

Cataphractus Americanus. CATESBY, *Car.* 3. *p.* 19. *tab.* 19.

Ikan Renne. VALENT. *Pisc. Amb. fig.* 355. *p.* 450. *n.* 355.

Cette espèce de Silure, selon Gronovius, a la tête applatie par-dessus, plus large que le corps, marquée d'une tache ovale entre les yeux, couverte supérieurement d'un cuir osseux & rude au toucher, dénuée d'écailles sur les côtés & par-dessous; l'ouverture de la gueule étroite & oblongue, les mâchoires égales entre elles, & garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude innombrable de dents contiguës & presque imperceptibles; six barbillons déliés, plus longs que la tête, & colorés de brun & de blanc, dont deux sont situés aux coins de la gueule, & les quatre autres rangés sur une même ligne au-dessous de la mâchoire inférieure; les narines rondes, assez grandes, placées entre les yeux & fort près de ces organes; les yeux petits, un peu convexes, arrondis, situés près de la gueule, mais à une distance très-sensible l'un de l'autre, & recouverts par la peau commune de la tête.

Le corps est applati par les côtés, garni d'écailles, seulement par intervalles, & d'une couleur mélangée de brun & de blanchâtre. Le même mélange se retrouve sur la partie inférieure.

Le dos est large, convexe, élevé jusqu'à la première nageoire du dos, & couvert, au même endroit, d'une espèce de bouclier, dont le prolongement forme sur la tête, le cuir osseux décrit ci-dessus. Plus loin, le dos se rétrécit, & a sa surface dépourvue d'écailles.

Les côtés sont convexes, hérissés depuis la première nageoire du dos d'environ trente écailles étroites, alongées, garnies en leur disque d'aiguillons qui se recourbent vers la queue, & disposées sur une même ligne.

La première nageoire du dos est très-voisine de la tête; elle a cinq rayons flexibles, excepté le premier qui est très-épais, très-long, d'une forme quadrangulaire, & garni sur les côtés d'aiguillons assez longs. La seconde nageoire du dos est très-rapprochée de la queue; elle n'a qu'un

seul rayon, sans division à son extrêmité, rude au toucher, & d'une consistance ferme.

Les nageoires de la poitrine sont situées immédiatement après les opercules, sur les bords de la partie inférieure de la poitrine, elles ont des rayons rameux, à l'exception du premier qui est très-grand, comprimé, large, âpre au toucher, & finement dentelé de part & d'autre.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, très-petites, d'une forme arrondie; elles ont chacune six rayons, dont les deux extrêmes sont simples, & les intermédiaires divisés à leur extrêmité.

La nageoire de l'anus a neuf rayons rameux, excepté les deux premiers.

La nageoire de la queue est un peu arrondie; elle a dix-neuf rayons, dont les latéraux sont simples, & les intermédiaires, au nombre de neuf, rameux à leur extrêmité.

La chair de ce poisson est blanchâtre, dure & fibreuse. On le trouve dans la mer de l'Amérique.

CUL-ROND. Grand bateau en forme de gondole, qui a depuis trente-quatre jusqu'à trente-huit pieds de longueur totale, & qui porte deux mâts & deux voiles quarrées. On s'en sert pendant toute l'année pour faire la pêche aux Cordes; ils sont encore d'usage pour celle des Maquereaux & des Harengs, dans les saisons où ces poissons abondent.

CUVETTE. *Voyez* BUDIN.



CYPRINS (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

DIX-SEPTIEME GENRE.

CYPRIN.

CYPRINUS. Linnæi.

Point de dents aux mâchoires ; trois rayons à la membrane des ouies.

ESPÈCES.

Des barbillons.

1 Le Barbeau.

Quatre barbillons, sept rayons à la nageoire de l'anus.

2 La Carpe.

Quatre barbillons, neuf rayons à la nageoire de l'anus.

3 Le Goujon.

Deux barbillons, onze rayons à la nageoire de l'anus.

4 La Tenche.

Deux barbillons, vingt rayons à la nageoire de l'anus.

AUTRES ESPÈCES.

Point de Barbillons ; la nageoire de la queue sans bifurcation.

5 L'Hamburge.

Dix rayons à la nageoire de l'anus.

6 Le Chevanne ou le Meunier.

Onze rayons à la nageoire de l'anus.

AUTRE ESPECE.

La queue divisée en trois parties.

7 Le Poisson doré de la Chine.

Huit rayons à la nageoire de l'anus.

AUTRES ESPÈCES.

La nageoire de la queue fourchue.

8 La Roussarde.

Dix-huit rayons à la nageoire du dos, sept à celle de l'anus.

9 Le Sauteur.

Le corps cylindrique ; huit rayons à la nageoire de l'anus.

10 Le Veron.

Huit rayons à la nageoire de l'anus, & une tache à la queue.

CYPRIN. (Poissons)

11 L'APHIE.

Les iris rouges, & neuf rayons à la nageoire de l'anus.

12 LA VANDOISE.

Neuf rayons à la nageoire du dos, & dix à celle de l'anus.

13 LA DOBULE.

Dix rayons à la nageoire du dos, & autant à celle de l'anus.

14 LA GRILAGINE.

Les nageoires blanchâtres, & onze rayons à celles de l'anus.

15 L'IDBARE.

Les nageoires du ventre rouges, & douze rayons à celle de l'anus.

16 LA ROUSSE.

La nageoire de l'anus rouge & composée de douze rayons.

17 L'IDE.

La nageoire de l'anus rouge & composée de treize rayons.

18 L'ORFE.

Le corps large & treize rayons à la nageoire de l'anus.

19 LA SARVE.

Les rayons rouges, & quinze rayons à celle de l'anus.

20 LA JESSE.

Le museau obtus & quatorze rayons à la nageoire de l'anus.

21 LE NASE.

Le museau saillant & quatorze rayons à la nageoire de l'anus.

22 L'ASPE.

Seize rayons à la nageoire de l'anus.

23 L'AZUR.

Dix-huit rayons à la nageoire de l'anus.

24 L'ABLE.

Vingt rayons à la nageoire de l'anus.

25 LA VIMBE.

Vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus.

26 LA BRÊME.

Vingt-sept rayons à la nageoire de l'anus.

27 LE COUTEAU.

Trente rayons à la nageoire de l'anus.

28 LE BIERKNA.

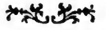
Trente-cinq rayons à la nageoire de l'anus.

29 LA FARENE.

Trente-sept rayons à la nageoire de l'anus.

30 LA BORDELIERE.

Quarante rayons à la nageoire de l'anus.



CYPRINOIDE. (le) Efpèce de Gobie.

Gobius Cyprinoïdes. PALLAS. *Spicilegia Zoologica, fafcic.* 8. *p.* 17. *tab.* 1, *fig.* 5.

Le *Cyprinoïde*, fuivant la defcription de M. Pallas, eft un petit poiffon dont la longueur eft d'environ trois pouces. Il a la tête un peu plus épaiffe que le corps, & couverte d'une peau molle, fur laquelle on voit des lignes très-déliées qui fe coupent fous différens angles, & forment par leur enfemble des efpèces de crenelures; les mâchoires garnies de dents fines & à-peu-près d'égale grandeur; les yeux fitués fur les côtés; les narines placées auprès des yeux, mais plus en avant; l'intervalle qui fépare les yeux, garni d'une crête pliffée, dont la forme, prife longitudinalement, imite une moitié de fer de lance, & dont la couleur eft noirâtre; la membrane blanchioftège a quatre offelets.

Le corps eft comprimé, un peu épais, convexe, un peu aminci vers la queue, & couvert d'écailles, dont chacune eft garnie d'un petit nombre de cils; les lignes latérales font à peine fenfibles.

La première nageoire du dos eft compofée de fix rayons fimples; la feconde, qui s'élève moins, en a dix, tous rameux à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine font larges, un peu charnues à leur bafe; elles ont chacune dix-huit rayons.

Les nageoires du ventre ont chacune douze rayons, parmi lefquels celui qui eft extérieur, a fon extrêmité entière; il a beaucoup moins de longueur que les autres; ce qui eft un caractère commun à à toutes les efpèces de ce genre, felon le même Auteur.

La nageoire de l'anus eft garnie de neuf rayons; dont le premier eft pareillement fans divifion.

La queue eft d'une forme arrondie, & fa nageoire a quinze rayons rameux, réunis par une membrane tachée de brun.

La couleur du corps eft d'un brun grisâtre, qui prend une teinte plus pâle fur les parties inférieures.

On trouve cette efpèce dans l'ifle d'Amboine.

CYPRINOIDE. (le) Efpèce de Mormyre.

Mormyrus Cyprinoides. LIN. *Syft. Nat. Pifces abdomin. Mormyrus*, *n°.* 2.

Mormyrus, caudâ bifidâ acutâ. Muf. Ad. Fr. 109.

Le principal caractère cité par Linnæus, pour diftinguer ce poiffon du Cafchive, autre efpèce du même genre, qui ne contient que ces deux poiffons, confifte dans la figure des deux lobes de la queue, qui font aigus dans le *Cyprinoïde*, & obtus dans le Cafchive.

La nageoire du dos, dans l'efpèce dont il s'agit ici, eft garnie de vingt-fept rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a neuf; chacune de celles du ventre, fix; la nageoire de l'anus en a trente-deux, & la nageoire de la queue dix-neuf. Ces nombres diffèrent peu de ceux des rayons qui forment les diverfes nageoires du Cafchive, fi l'on en excepte le nombre des rayons de la nageoire de l'anus, qui eft de quarante-un pour ce dernier poiffon, fuivant l'énumération de Linnæus, tandis que, dans le *Cyprinoïde*, il n'eft que de trente-deux, ainfi que nous l'avons dit. Ces deux efpèces fe rapprochent encore par leur lieu natal, puifque l'on trouve l'une & l'autre dans le Nil.



DAINC. *Voyez* OMBRE.

DAINE. (la) Espèce de Sciène.

Sciæna Cappa. LIN. *Syst. Nat. Pisces thoracici. Sciæna*, *n°.* 1.

Sciæna capitis lateribus squamarum ordine duplici. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 81.

Un des caractères communs à tous les poissons de ce genre, est d'avoir la tête couverte d'écailles sur toute sa surface; mais, dans l'espèce dont il s'agit ici, les écailles latérales de la tête sont disposées régulièrement sur deux rangées parallèles; ce que Linnæus regarde comme le principal caractère de la *Daine*.

La nageoire du dos a sa base placée dans une espèce de sillon, où elle reste cachée, lorsque le poisson l'a repliée; elle a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons flexibles; celles du ventre six, dont l'antérieur est épineux; la nageoire de l'anus en a treize, dont trois sont pareillement épineux. La queue en a dix-sept.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée.

DARD. *Voyez* VANDOISE.

DAURADE. *Voyez* DORADE.

DEMI-FOLLE. Espèce de filet qui ne diffère de la *Folle* qu'en ce qu'il a moins d'étendue, & que les mailles en sont plus étroites. *Voyez* FOLLE.

DEMOISELLE. *Voyez* GIRELLE.

DENTALÉ. *Voyez* DENTÉ.

DENTÉ (le) Espèce de Salmone.

Salmo Dentex. HASTELQ. *Iter* 395.

Cyprinus Dentex. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, *n°.* 26.

Cyprinus, *pinnâ ani radiis* 26, *ore dentibus undique molaribus. Mus.* Ad. Fr. 2. *p.* 108.

Linnæus remarque que ce poisson a du rapport avec les Spares, en ce qu'il a, comme les poissons de ce genre, un grand nombre de dents molaires; il ajoute que, d'une autre part, son port & le nombre des rayons de sa membrane branchiostège le rapprochent des Cyprins, parmi lesquels il l'a rangé: mais nous avons préféré de suivre Hasselquist, qui avoit observé ce poisson en Egypte, & lui avoit reconnu les caractères des Salmones, dont un des principaux est d'avoir sur le dos une seconde nageoire d'une consistance charnue.

La première nageoire du dos, dans cette même espèce, a dix rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre neuf; la nageoire de l'anus en a vingt-six, & celle de la queue dix-neuf.

On trouve ce poisson dans le Nil.

DENTÉ (le) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus Dentax. PALLAS. *Spicileg. Zoolog. fascic.* 7. *p.* 7. *tab.* 1. *fig.* 1, 2, 3, 4.

Ce poisson a environ un pied de longueur. Sa tête est très-lisse, très-grosse par proportion au volume du corps, beaucoup plus large que le tronc, plane en-dessous, ayant sur sa surface supérieure différentes dépressions qui la rendent inégale.

Les mâchoires sont arrondies, & l'ouverture de la gueule est à-peu-près aussi large que la tête: l'une & l'autre mâchoires sont garnies de dents assez grandes, coniques, un peu obtuses à leur sommet, inégales entr'elles, irrégulièrement disposées & d'une couleur jaune-pâle. On voit de plus sur le palais & dans la mâchoire inférieure, derrière les dents du milieu, deux espaces triangulaires, contigus l'un à l'autre, d'une substance osseuse, hérissés de mammelons inégaux; enfin le haut & le bas du gosier ont aussi de part & d'autre deux rangées de dents transversales.

Les narines sont percées de chaque côté de deux trous, dont ceux de derrière sont plus grands & semblables à des cones creux, tronqués à leur sommet; les deux antérieurs ont un rebord membraneux & tubulé, avec un prolongement en forme de coin, & dentelé à son extrêmité, lequel leur sert comme d'opercule.

Les yeux sont ovales & renfermés dans des orbites osseuses, échancrées par le bas; ils sont recouverts par la peau commune de la tête. La cornée est verdâtre, & l'Iris d'un blanc argenté.

Il y a de chaque côté trois ouies bien marquées, avec une quatrième qui est plus petite.

Les nageoires de la poitrine sont d'une forme demi-circulaire, & garnies chacune de vingt-trois rayons. Antérieurement à ces nageoires, est un petit espace très-lisse, couvert par les opercules qui sont grands, osseux, garnis postérieurement d'une espèce d'aiguillon qui est caché sous leur substance, revêtus de tégumens très-charnus, avec un rebord cutané qui se rétrécit à l'endroit de l'aiguillon dont il vient d'être fait mention.

Les nageoires du ventre sont réunies en une seule, dont la forme imite à-peu-près une conque, comme dans les autres espèces de ce genre. Leur partie antérieure est charnue, arrondie en forme de croissant, dont la corne extérieure se termine aux nageoires de la poitrine. Ces cornes sont garnies chacune de quatre rayons. La partie intermédiaire entre l'un & l'autre croissant, forme un disque circulaire, libre par derrière, aminci en son bord, & garni de chaque côté d'une oreillette demi-circulaire, excavée, cartilagineuse, inclinée sur le corps, mais sans y adhérer.

La

La nageoire de l'anus se rapproche de celle de la queue, & a six rayons.

La nageoire du dos, dont la position est un peu antérieure à celle de la précédente, a huit rayons.

La nageoire de la queue est arrondie, & elle a dix rayons.

Le corps, ainsi que la tête, est dénué d'écailles, & couvert d'une peau un peu dure & comme ridée. La couleur de l'individu décrit par M. Pallas, avoit été altérée par la liqueur dans laquelle il étoit conservé. On pouvoit présumer que cette couleur étoit originairement d'un rouge de rose sur le dos, puisqu'il restoit encore des traces de rouge sur les lèvres, sur la gueule, & sur une partie du sommet de la tête & de la queue. La surface inférieure, ainsi que celle de toutes les nageoires, étoit d'un rouge blanchâtre.

L'individu dont il s'agit, étoit dans le Musée de l'Académie de Pétersbourg. La phrase descriptive qui exprimoit les principaux caractères, dans le catalogue du même Musée, p. 451, n°. 3, *a*, étoit ainsi conçue : *Piscis Surinamensis, miniaceus, ore lato, dentato ;* c'est-à-dire, *Poisson de Surinam, d'une couleur de minium, ayant la gueule large & garnie de dents.*

DENTÉ (le) Espèce de Spare.

Sparus Dentex. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, *n°.* 20.

Sparus caudâ bifidâ, corpore variegato, dentibus quatuor majoribus. Ibid.

Sparus varius, dorso acuto, dentibus quatuor majoribus. ARTED. *Gen.* 36. *syn.* 60.

Cynædus, caudâ lunatâ, dente secundò utriusque maxillæ maximo. GRON. *Zooph.* 214.

Ἡ συναγρὶς ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15. & *l.* 8. *c.* 2. 13. & *l.* 9. *c.* 2.

Συνόδων. ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 44. *p.* 52.

Συνόδων καὶ συναγρὶς. ATHEN. *L.* 7. *p.* 322.

An Synodon? OVID. HAL. *v.* 107.

CHARLET. *p.* 140.

Dentrix, Dentix vel Pagrus CUB. *l.* 3. *c.* 26. *f.* 77. *a.*

Dentex. GAZ. ARIST. *L. c.*

JOV. *c.* 12. *p.* 70.

SALVIAN. *f.* 110. *b.* 111.

GESN. (Germ.) *f.* 26. *a.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 12. *p.* 161.

GILL. *c.* 111.

Synagris RONDEL. *L.* 5. *c.* 19. *p.* 150.

Dentalis seu Dentex (Synodon.) Bellonii. GESN. *p.* 934 & 1119.

Synagris Bellonii. GESN. *p.* 934.

Dentex alter ab Aldrovando observatus. ALDROV. *L.* 2. *c.* 12. *p.* 163.

Dentex seu Cynodon. RAI. *Pisc.* 132.

Le *Denté.* DUHAM. Traité des Pêches, IIe part. sect. 4. chap. 2. art. 5. pl. VIII. fig. 9.

KLEIN. *Pisc. miss.* 5. *p.* 49. *n°.* 1.

En Italie, *Dentale ;* à Narbonne, *Dentillac ;* au cap de Bonne-Espérance, *Goudvisch.*

Le *Denté*, suivant Gronovius, a la tête inclinée dans sa partie antérieure, & couverte d'écailles, excepté sur l'espace compris entre les yeux jusqu'à la lèvre supérieure. La gueule est assez grande. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle d'en-haut : l'une & l'autre sont armées par devant de deux longues dents aiguës, très-fortes & recourbées ; ce qui est le principal caractère distinctif de cette espèce. On voit de plus à chaque mâchoire une rangée de dents environ quatre fois plus petites que celles dont on a parlé, aiguës, fixes & contiguës entr'elles. Les narines sont situées immédiatement devant les yeux, & percées chacune de deux ouvertures.

Le dos s'élève depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni, & descend ensuite obliquement. Le ventre ne forme point de saillie sensible, &, depuis l'anus, il s'élève vers la queue. Le corps est couvert de grandes écailles lisses & disposées en recouvrement.

La nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les douze premiers sont épineux, & les suivans flexibles & rameux; cette nageoire forme une petite échancrure vers son milieu, à l'endroit où se fait la jonction des rayons épineux avec les autres.

Les nageoires de la poitrine sont longues, & se prolongent depuis les opercules jusques près de l'anus; elles s'insèrent au bas des côtés; elles ont chacune seize rayons.

Les nageoires du ventre sont situées au-dessous des précédentes, fort près l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est roide & épineux, & les autres légèrement fendus à leur extrêmité.

La nageoire de l'anus a onze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux, & les autres rameux & flexibles; tous ces rayons sont égaux en longueur, excepté le premier qui est très-court.

La queue est un peu fourchue; elle a quinze rayons légèrement rameux, outre les rayons latéraux qui sont simples.

On trouve le *Denté* dans la Méditerranée & dans quelques endroits de l'Océan, comme au cap de Bonne-Espérance, où on lui donne, ainsi que nous l'avons dit, le nom de *Goudvisch*, qui signifie *Poisson doré.* Quelques voyageurs disent qu'on prend des *Dentés* dans la mer Baltique.

Suivant M. Duhamel, le *Denté* se tient ordinairement entre les rochers près du bord de la mer ou parmi les herbes qui y croissent, quand il ne fait pas chaud. Il est si vorace, que quelquefois il se jette sur les poissons qui viennent de se prendre à la ligne, les avale avec le haim, rompt la ligne & s'échappe. Alors les Pêcheurs ne manquent guères de remettre à la mer un autre haim attaché à une forte ligne avec un poisson pour amorce, & bientôt le *Denté* attiré par cette nouvelle proie se trouve pris à son tour. Ce poisson est estimé à Narbonne, où on le prend avec le Boulier. (*Voyez ce mot.*) Il n'est pas rare de pêcher

des *Dentés* qui pèsent huit ou dix livres. M. Gautier a mandé à M. Duhamel, qu'auprès de Narbonne, on en trouvoit communément qui pèsoient vingt-cinq à trente livres, & qu'il en avoit vu un dont le poids étoit de soixante-seize livres.

DENTÉ. On donne quelque-fois ce nom à la Torpille dans le pays d'Aunis.

DENTILLAC. *Voyez* DENTÉ, espèce de Spare.

DERBIO. *Voyez* GLAUQUE.

DERIVETTE. Espèce de pêche qui se fait avec des manets qu'on laisse dériver au gré des courants. Ces manets sont formés d'un fil delié & point tors. (*Voyez* MANET.) On prend à la dérivette des Harengs, des Maquereaux, des Sardines & autres poissons.

DESARMÉ. (le) Espèce de Silure.

Silurus inermis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus. n°.* 8.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, pinnis inermibus, cirris duobus. Ibid.

Le contraste que forment les principaux caractères distinctifs de ce poisson, avec ceux du *Silurus militaris* de Linnæus (*Silure armé*), a fait donner à l'espèce dont il s'agit ici le nom d'*inermis* (*Désarmé*). Ils ont l'un & l'autre deux barbillons; mais ceux du Silure *Desarmé* ne sont que deux espèces de poils courts & flexibles, au lieu que ceux de l'autre Silure sont roides & osseux. Une autre différence entre ces deux poissons se tire des premiers rayons des nageoires du dos & de la poitrine, qui sont roides & épineux sur le Silure armé, tandis que celui qui fait l'objet de cet article n'a que des rayons mous & flexibles dans toutes ses nageoires, si ce n'est que le rayon antérieur de la nageoire du dos est plus ferme que les autres, sans cependant être épineux.

Les autres caractères du Silure *Desarmé* consistent en ce qu'il a la tête applatie en dessus & large, & les mâchoires hérissées d'aspérités; sa première nageoire du dos commence derrière la tête, & est garnie de sept rayons; la seconde est d'une substance charnue; les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre sept; la nageoire de l'anus en a trente-huit, dont les quatre antérieurs sont plus courts que les suivants; la nageoire de la queue est légèrement divisée en deux lobes, & paroit un peu tronquée à son extrêmité.

On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.



PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

ONZIEME GENRE.

DEUX-DENTS.

DIODON. Linnæi.

Une large dent à chaque mâchoire.

ESPÈCES.

1 Le Courte-Épine.

Hérissé d'épines courtes.

2 Le Longue-Épine.

Hérissé d'épines longues.



DEUX-DOIGTS. (la) Espèce de Scorpène. *Scorpæna didactyla.* PALLAS. *Spicileg. Zoolog. fascic. 7. p. 26.*

Ce poisson est l'un des plus extraordinaires que l'on puisse voir, sur-tout pour la difformité de sa tête; quoiqu'il se rapproche du genre des Trigles, par les digitations de ses nageoires pectorales, M. Pallas a cru devoir le ranger, relativement à son port, parmi les Scorpènes dont le caractère, en général, est d'avoir la tête configurée d'une manière qui semble offrir à l'œil quelque chose de monstrueux.

Cette partie, dans le poisson dont il s'agit ici, est mince, applatie en dessus & comme crevacée; elle a sur-tout deux cavités sensibles entre les yeux & le museau, qui est comme mutilé à son extrémité, & chargé, sur les côtés, de plusieurs rides qui le font paroître anguleux, & qui s'étendent jusqu'à la base des opercules.

La gueule est située transversalement & un peu relevée; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut; l'une & l'autre, ainsi que la partie antérieure du palais & le fond du gosier, sont hérissées de petites dents; la langue est saillante & chargée de points granuleux d'une couleur jaune; les narines sont tubulées & se dressent sur le dessus du museau.

Les yeux sont placés sur le sommet de la tête, à une petite distance l'un de l'autre; ils ont pour bases deux prolongemens osseux de la substance du crâne, semblables à deux cônes, & relevés chacun par deux crêtes longitudinales, dont l'une avance vers le museau, & l'autre se termine à une espèce de lame anguleuse, saillante entre les deux prolongements coniques dont on a parlé.

De plus, il sort de plusieurs endroits de la tête & du museau, des appendices charnues, semblables à des rameaux garnis de leur feuillage; on en voit d'abord une qui est très-remarquable & comme fourchue, sur chaque côté de la mâchoire inférieure; puis une seconde, un peu plus large, mais sans division, derrière chaque coin de la gueule; une troisième plus petite, au-dessus de chacun des mêmes angles; une autre plus considérable, au milieu de l'espace compris entre le museau & les opercules; & enfin, une multitude de petites, de grandeurs inégales, sur le contour des opercules; ces dernières parties sont exactement appliquées sur les ouies; la membrane branchiostège a sept rayons.

La nageoire du dos s'étend depuis la tête jusqu'à la queue; elle a vingt-quatre rayons dont les seize antérieurs sont droits, d'une substance osseuse, semblables à des épines, unis par une membrane qui laisse entr'eux de profondes échancrures, & garnis sur deux côtés opposés de plusieurs appendices qui imitent des branchages; le troisième est un peu plus court que le second, & le quatrième est très-alongé; les rayons qui suivent le seizième, au nombre de huit, sont fendus à leur extrémité, & portent aussi des espèces de branchages, mais beaucoup plus petits que les précédents.

Les nageoires de la poitrine sont grandes, ovales-oblongues, & composées chacune de dix rayons, dont les quatre antérieurs ont pareillement des branchages, mais le premier sur deux faces opposées, & les autres seulement sur leur face extérieure.

Près de la naissance des mêmes nageoires, on voit de part & d'autre, comme deux doigts recourbés, liés, vers leur base, par une membrane, & garnis aussi d'appendices rameuses.

Les nageoires du ventre, qui ont leur origine entre les pectorales, s'insèrent longitudinalement sur le ventre, & ont chacune six rayons dont les premiers sont les plus courts.

La nageoire de l'anus se prolonge jusqu'à la queue, & a douze rayons obtus à leur extrêmité qui paroît tronquée.

La queue est arrondie, & la nageoire qui la termine a douze rayons dont ceux du milieu sont légèrement rameux à leur extrêmité.

Le tronc est un peu plus épais que la tête vers les nageoires pectorales, ensuite il s'amincit insensiblement vers la queue; la peau qui le couvre est denuée d'écailles, sillonnée par de petites rides, & parsemée à l'endroit du dos, de petites excroissances en forme de ramifications; les lignes latérales sont parallèles au dos, & formées par une suite de pareilles ramifications écartées entr'elles; enfin, on voit encore de ces espèces de feuillages charnus disposés à de grandes distances les uns des autres vers la naissance des nageoires du dos & de l'anus.

La couleur du corps est d'un brun livide, dont la teinte paroît s'obscurcir à mesure que le poisson prend de l'accroissement; ce fonds est moucheté, sur le dos, de petites taches jaunes, & marqué, à l'endroit du ventre, de quelques traits de la même couleur; les nageoires de la poitrine sont d'une couleur obscure à leur base & sur leur contour, & ont sur le milieu de leur disque une bande verdâtre; deux autres bandes, d'une couleur noirâtre, traversent la queue, l'une vers sa base, & l'autre en son milieu; telles étoient du moins les couleurs des individus observés par M. Pallas, dans la liqueur où on les avoit mis pour les garantir de la corruption; la longueur de ces individus étoit au moins d'un pied; ils avoient été pris dans la mer de l'Inde.

DEUX-DOIGTS. On donne ce nom à une espèce de filet semblable à celui qu'on appelle *Boulier*, & dont les mailles sont d'un pouce & demi en carré.

DIABLE-DE-MER. *Voyez* BAUDROIE.

DIAGRAMME. (la) Espèce de Persègue.

Perca Diagramma. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Perca. n°. 27.*

Perca pinnis dorsalibus unitis, corpore lineis luteis. Ibid.

Sparus lineis longitudinalibus luteis varius, aculeis undecim in pinnâ dorsali. GRONOV, *Muf.* 1. *n°.* 88.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 27. *f.* 18.

Cette espèce de Persègue, suivant Gronovius, a la tête convexe en-dessus, mince & applatie latéralement, très-inclinée vers le dos par sa partie postérieure; l'ouverture de la gueule presque égale à la largeur de la tête; la mâchoire inférieure beaucoup plus longue que celle de dessus; l'une & l'autre garnies, ainsi que le palais, de plusieurs rangées de dents presque imperceptibles; les yeux assez grands, placés sur les côtés de la tête, & couverts d'une membrane particulière; les narines situées immédiatement avant les yeux, & percées chacune d'un seul trou; les opercules des ouies fort grands & terminés postérieurement par un aiguillon qui s'étend au-dessus des nageoires de la poitrine.

Le corps est oblong, délié, comprimé latéralement, & couvert d'écailles, ainsi que la tête & les opercules.

Le dos est très-convexe, & forme un angle aigu.

Le ventre est étroit & plan, excepté vers la queue où il est pareillement aminci en angle aigu.

Les lignes latérales sont voisines du dos, & parallèles à sa courbure.

La nageoire du dos, qui en occupe toute la longueur, a vingt-six rayons, dont les onze antérieurs sont courts, roides, épineux & simples. Les suivans sont flexibles & rameux.

Les nageoires de la poitrine sont situées horizontalement sur les côtés, derrière les opercules, d'une forme ovale, & garnies chacune de treize rayons rameux.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées, placées à égale distance entre les pectorales & l'anus, d'une figure arrondie & oblongue; elles ont chacune six rayons légèrement rameux, excepté le premier qui est entier, roide, & épineux.

La nageoire de l'anus a onze rayons, dont les trois antérieurs sont très-courts, très-épais, fermes & épineux,

La queue est d'une grandeur médiocre; sa nageoire a dix-huit rayons rameux, dont les extrémités sont de niveau.

Le fond de la couleur du corps est blanchâtre; & relevé par une multitude de petites lignes jaunâtres longitudinales, qui ne gardent aucun ordre régulier.

On ne sçait pas où se trouve ce poisson.

DIGITALE. Quelques-uns donnent ce nom aux plus petits Saumons, apparemment parce qu'ils en comparent la longueur avec celle du doigt.

DIGUIAL. Grand filet en forme de manche, terminé par une nasse nommée *Bire* ou *Bure*, & que les Pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts. *Voyez* BIRE.

DIPTERE. (le) Espèce de Cuirassé.

Loricaria plecostomus. LIN. *Syst. nat. Pisces abd. Loricaria*, *n°.* 2.

Loricaria pinnis dorsi duabus. Ibid.

Acipenser cirris duobus. Muf. Ad. Fr. 1. *p.* 55. *tab.* 28. *fig.* 4.

Plecostomus dorso dipterygio, cirris duobus, caudâ bifurcâ. GRONOV. *Muf.* 1. *n.* 67. *tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Guacari. MARCG. *Brasil.* 166.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 29. *fig.* 11.

La tête de ce poisson a sa plus grande étendue dans le sens horizontal; elle est un peu plus étroite que le corps, terminée antérieurement par une pointe émoussée; osseuse & rude au toucher sur ses faces supérieure & latérales, plane sur sa face inférieure qui est lisse, & sur laquelle on ne voit point d'écailles.

Les yeux sont placés au haut des côtés de la tête, plus voisins des opercules que de l'extrémité du museau, & éloignés l'un de l'autre; les orbites sont un peu convexes & recouvertes par une membrane particulière.

Les narines, situées immédiatement en-deçà des yeux, sont percées de part & d'autre d'une double ouverture.

La gueule est étroite, fendue transversalement, & comme cachée sous le bord du museau. La lèvre supérieure est formée par une membrane épaisse, mobile, rude à l'extérieur, lisse intérieurement. Elle se plie, à l'endroit du menton, pour s'étendre jusqu'à l'ouverture de la gueule, & c'est de-là qu'est venu à ce poisson le nom de *Plecostomus*, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *plié*, & l'autre *bouche* ou *gueule*.

La lèvre inférieure, qui est une fois aussi grande que celle d'en-haut, mais moins épaisse, s'avance en forme de lobe demi-circulaire, pour s'appliquer contre l'autre. On voit de chaque côté un petit barbillon à l'endroit où les deux lèvres se réunissent.

Les dents, ou plutôt les petits corps qui en tiennent lieu, sont des espèces d'aiguillons très-tendres, flexibles, longs & étroits, courbés par leur pointe vers l'intérieur de la gueule, & fixés sur un petit os qui leur sert de base. Ces aiguillons forment quatre grouppes, deux de part & d'autre, situés intérieurement vers l'origine des lèvres.

Le corps est oblong, épais, d'une forme presque triangulaire, rétréci à l'endroit du dos, très-large vers les nageoires de la poitrine, très-étroit vers la queue, où sa plus grande dimension est dans le sens de la hauteur. Les lignes latérales sont à peine sensibles.

Le dos & les côtés sont garnis d'écailles rhomboïdales, disposées à l'aise, hérissées de petites épines, & un peu relevées en leur milieu par un tubercule. La poitrine & le ventre sont nuds

jusqu'à l'anus; & plus loin la surface inférieure du corps est couverte d'écailles semblables aux lames qu'on voit sur le ventre d'un Serpent.

Ce poisson a deux nageoires sur le dos, caractère qui le distingue du Cuirassé monoptère, c'est-à-dire, *à une seule nageoire*, & qui se trouve pareillement exprimé par le mot diptère (*à deux nageoires.*)

La première nageoire du dos, commence immédiatement après la tête; elle est grande, très-élevée, garnie de huit rayons, dont le premier est simple, flexible, épais, rude au toucher, & courbé vers la queue; les suivans sont rameux & vont en décroissant graduellement de longueur; la membrane qui les unit est assez forte & transparente.

La seconde nageoire du dos, située auprès de la queue, n'a qu'un seul rayon court, âpre au toucher, d'une consistance assez ferme, & réuni au dos par une petite membrane.

Les nageoires de la poitrine sont placées à l'extrêmité inférieure des côtés du corps, près des ouvertures des ouies. Elles ont chacune six rayons rameux, excepté le premier, qui est sans division, très-épais, & beaucoup plus long que les autres qui décroissent insensiblement.

Les nageoires du ventre s'insèrent sur les côtés à la même hauteur que celles de la poitrine, mais une fois plus près de la nageoire de l'anus. Elles sont composées chacune de six rayons durs au toucher, mais flexibles, dont le premier est semblable à celui des nageoires de la poitrine, les quatre suivans sont rameux, & le dernier simple.

La nageoire de l'anus est très-petite; elle a cinq rayons flexibles, minces & rameux, excepté le premier, qui a son extrêmité entière.

La nageoire de la queue est très-étendue, échancrée en forme de fourche; elle a seize rayons, dont ceux des extrêmités, qui sont les plus longs, ont leur sommet sans division, & les intermédiaires sont rameux.

La couleur du corps, y compris les nageoires, est cendrée, avec de petites taches rondes & noires, dispersées çà & là, excepté sur le ventre, qui est d'un blanc uniforme.

On trouve ce poisson dans un fleuve du pays de Surinam. L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ sept pouces dans sa plus grande longueur.

On doit juger, d'après ce que nous avons dit sur la conformation & la disposition des lèvres de ce poisson, qu'il ne peut les rapprocher de manière qu'elles se correspondent, l'une en-dessus, l'autre en-dessous, & que les dents agissent par des mouvemens opposés pour broyer les alimens. C'est ce qui a fait conjecturer à Gronovius que le *Diptère* n'avoit point la faculté de mâcher sa nourriture, mais seulement de la sucer avec les lèvres, ou tout au plus de la ronger avec les pointes recourbées de ses dents, pour faciliter la déglutition.

DOBULE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Dobula. LIN, *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, n°. 13.

Cyprinus pinnâ ani dorsalique radiis decem. Ibid.

Cyprinus pedalis, gracilis, oblongus, crassiusculus, dorso crasso, pinnâ ani ossiculorum novem. ARTEDI, *syn.* 10.

Mugilis vel Cephali fluviatilis genus minus. GESN. (Lat.) *p.* 28.

Capito vel Squalus fluviatilis minor. GESN. (Germ.) *fol.* 170. *a.*

Capito fluviatilis sive Squalus minor. ALDROV. *L.* 5. *c.* 18. *p.* 603.

JONST. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 6. *a.* 2.

Capito minor. SCHONEV. *p.* 30.

Mugilis vel Cephali fluviatilis species minor. WILLUGH. *p.* 261.

RAI. *p.* 122.

En Suisse, dans le canton de Zurich, *Hassle*, *Hasler*, *Hasela*; ailleurs, *Hessling*, *Vysfisch*; à Strasbourg, *Schnot* & *Schnotfisch*, *Meisisch*.

La *Dobule*, suivant Willughby, est un petit poisson, dont le corps est mou, fluet & oblong. Il a les mâchoires dépourvues de dents, les ouvertures des narines rondes, les yeux argentés avec des taches obscures qui en offusquent l'éclat.

La nageoire du dos est située vers le milieu de la longueur du poisson; elle a neuf rayons, dont le premier adhère étroitement au second, & le dernier est formé de deux rayons qui s'insèrent sur le même point, ce qui revient à l'énumération de Linnæus, qui assigne dix rayons pour cette même nageoire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons, & celles du ventre neuf. La nageoire de l'anus en a pareillement neuf, suivant Willughby & Artedi, & dix selon Linnæus. La nageoire de la queue en a dix-neuf.

Les lignes latérales sont plus rapprochées du dos que du ventre. Le dos est d'un verd sale ou noirâtre. Les côtés & le ventre sont argentés. La nageoire du dos & celle de la queue sont bleues, & les autres ont un brillant argentin.

Les plus grands poissons de cette espèce ont environ un pied de long, & pèsent à peine une livre.

On trouve la *Dobule* dans plusieurs lacs & fleuves de l'Europe. Elle fraie en Février. Sa chair est pleine d'arêtes; on l'estime assez pour sa saveur, sur-tout depuis Avril jusqu'en Juillet. On dit aussi qu'on préfère les *Dobules* des fleuves à celles des lacs.

DOFIN. (le) Espèce de Coryphène.

Coryphæna Hippurus LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Coryphæna*, n°. 1.

Coryphæna caudâ bifidâ, radiis dorsalibus sexaginta. LOEFL. *Epist.*

Osbeck. Itin. 307.

Coryphana caudâ bifurcâ. ARTEDI, *gen.* 15. *syn.* 28.

Ἱππουρος. ARIST. *L.* 8. *c.* 13.
OPPIAN. *L.* 1. *p.* 8.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 304.
Hippurus. OVID. *v.* 95.
PLIN. *L.* 9. *c.* 16. & *L.* 32. *c.* 11.
RONDEL. *L.* 8. *c.* 19. *p.* 255.
GESN *p.* 501. & 423.
ALDROV. *L.* 3. *c.* 17. *p.* 306.
JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 6. *t.* 1. *f.* 12.
CHARLET. *p.* 124.
WILLUGH. *p.* 213. *tab. O. n°.* 1. *fig.* 5.
RAI. *p.* 100.
Hippurus Lampugo. GESN. (Germ.) *fol.* 44. *a.*
Equisele & Equiselis. GAZ. ARIST. *L.* 4. *c.* 10. & *L.* 8. *c.* 15.

A Nuremberg, *Dorado;* en Angleterre, *Dolphin;* en Espagne, *Lampugo.*

Ce poisson, suivant Rondelet, a la gueule d'une grandeur médiocre, les yeux très-ouverts, les mâchoires, la langue & le palais chargés de petites dents aigues.

La nageoire du dos occupe tout l'espace intermédiaire entre la tête & la queue : elle a soixante rayons. Les nageoires de la poitrine sont larges, courtes, & ont chacune vingt & un rayons ; celles du ventre sont plus alongées, mais plus étroites ; elles ont chacune six rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-six, & la queue, qui est échancrée en forme de fourche, en a dix-huit.

Linnæus dit que les marins ont donné à ce poisson le nom de *Dorado*, à cause de sa couleur qui est très-éclatante. Sa chair est épaisse & dure, quoique d'un goût agréable. Rondelet la compare à celle des Thons & des Chiens de mer.

On trouve le *Dofin* dans l'Ocean.

DOGUET. C'est un des noms que l'on donne aux jeunes Morues sur les côtes de Flandre.

DOGUET. *Voyez* ANON.

DOIGT. La pêche au doigt est celle qui se fait avec une ligne simple, non suspendue à une canne. Il y a cette différence entre la façon de pêcher dont il s'agit, & celle où l'on se sert d'une perche que l'on tient dans un petit bateau, qu'on ne peut donner qu'une longueur médiocre à la ligne dans ce dernier cas, au lieu que la ligne qu'on tient à la main, pour la pêche au doigt, peut avoir douze, quinze ou vingt brasses de longueur, parce qu'on n'est pas obligé d'être au-dessus de l'endroit où se trouve le poisson.



DONZELLES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

SIXIEME GENRE.

DONZELLE.

OPHIDIUM. *Linnæi.*

Sept rayons à la membrane branchiostege ; les nageoires du dos & de la queue jointes ensemble.

ESPÈCES.

1 LA BARBUE.

Deux barbillons fourchus à la mâchoire inférieure.

2 L'IMBERBE.

Point de barbillons.



DORADE. (la)

Sparus aurata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus, n°.* 1.

Sparus lunulâ aureâ inter oculos. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 72.

Sparus dorso acutissimo, lineâ arcuatâ aureâ inter oculos. ARTEDI, *gen.* 35. *syn.* 63.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 90.

LŒFL. *Epist.*

HASSELQ. *Itin.* 337.

Ὁ χρυσόφρυς. ARIST. *L.* 1. *c.* 5. *L.* 2. *c.* 17. *L.* 4. *c.* 10. *L.* 5. *c.* 10. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 2. 13. 15. 19.

χρυσόφρυς. ÆLIAN. *L.* 13. *c.* 28. *p.* 796. *L.* 11. *c.* 13. *L.* 16. *c.* 12. *p.* 920.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 328. & *L.* 8.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7. *L.* 3. *fol.* 135. *b.*

Chrysophrys. OVID. *v.* 111.

VARRO. *Rust. L.* 3. *c.* 3.

Aurata. COLUMELL. *L.* 8. *c.* 16.

MARTIAL. *Ep. L.* 13. 85.

PLIN. *L.* 9. *c.* 16. & *L.* 32. *c.* 541.

CUB. *L.* 3. *c.* 4. *fol.* 71. *b.*

P. JOV. *c.* 11. *p.* 68.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 174. *fol.* 156.

BELLON.

RONDEL. *L.* 5. *c.* 2. *p.* 115.

SALVIAN. *Fol.* 674. *b.* 175.

GESNER. *p.* 110. 128. & (Germ.) *fol.* 23. *c.*

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 8. *t.* 19. *f.* 2.

CHARLET. *p.* 140.

WILLUGH. *p.* 307. *tab. U. n°.* 5.

RAI. *p.* 131.

Aurata vulgaris. ALDROV. *L.* 2. *c.* 15. *p.* 171.

La Daurade. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e *part. sect.* 4. *chap.* 2. *art.* 1. *pl.* 11. *fig.* 1.

En Italie, *Orata*; à Venise, *Ora*; En Espagne, *Dorade*; en Angleterre, *Gilt-heade* ou *Gilt-poll.*

Ce poisson est remarquable par un caractère qui a été généralement saisi, & que les différens Auteurs ont tous exprimé par une dénomination dérivée de celle qui signifie *or* dans leurs diverses langues respectives. Mais les noms anciens, tels que celui de *Chrysophrys* (sourcil doré) sont plus précis que ceux qu'ont employés des Auteurs plus modernes, puisqu'ils désignent la partie de l'animal qui offre le caractère dont il s'agit. La *Dorade* a effectivement une espèce de sourcil, formé, suivant M. Duhamel, par un trait qui a la couleur de l'or bruni. Ce trait commence au-dessus de l'œil, fait le tour de l'orbite entre les deux yeux, & se termine un peu au-dessous de ces mêmes organes. En y regardant attentivement, on apperçoit que les deux arcs sont réunis par un autre trait assez délié, qui passe sur la tête.

Quant à la couleur des autres parties, elle est, selon le même Auteur, d'un bleu vif & éclatant sur le dos, lorsque le poisson sort de l'eau; mais après sa mort ce bleu se fonce & s'obscurcit. On voit sur les côtés comme des reflets d'argent bruni; le ventre est d'un blanc mat. Il règne le long du corps, de chaque côté, un trait délié d'un noir bleuâtre, & d'une figure un peu courbe; les mêmes parties sont marquées de quelques traits bruns qui s'étendent à-peu-près parallèlement au dos, & de plus, d'une tache brune tirant sur le roux, d'une forme irrégulière, située au-dessus de l'articulation des nageoires. On dit qu'au sortir de l'eau cette tache est quelquefois d'un rouge éclatant.

La *Dorade*, suivant Willughby, a le corps large, comprimé par les côtés, couvert d'écailles d'une grandeur médiocre; les yeux assez grands, les iris argentés avec quelques taches nébuleuses; la gueule modérément fendue, la langue aiguë, les mâchoires garnies de dents oblongues & arrondies, disposées circulairement dans un ordre très-régulier, au nombre de six dans la mâchoire supérieure, & de huit dans l'inférieure. On voit de plus, sur les parties intérieures de chaque mâchoire, des tubercules osseux & hérissés d'aspérités semblables à des grains.

Le dos est aminci en forme de lame tranchante; il porte une nageoire qui s'étend sur presque toute sa longueur, & qui a vingt-quatre rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine sont alongées & se terminent en angle aigu; elles ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est fort & épineux. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont les trois antérieurs sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue, & a environ dix-sept rayons.

La *Dorade* se trouve dans la Méditerranée & dans l'Ocean. On la pêche avec le bregin, le verveux, le tremail. (*Voyez* ces différens *mots.*) On prend aussi des *Dorades* avec des haims garnis de différentes espèces de coquillages, ou à leur défaut, de chair de Thon, de Pelamide, ou de Maquereau. Suivant M. Duhamel, les mâchoires des *Dorades* sont si fortes, qu'elles plient les crochets des haims, lorsqu'ils sont faits avec du fer doux, ou si le fer est aigre, elles les cassent & se sauvent.

On pêche aussi des *Dorades* dans les étangs salés. Lorsqu'elles y entrent, elles ne pèsent guère qu'un quart de livre; elles croissent beaucoup en été; en sorte que vers la fin de Septembre, elles pèsent environ trois quarts de livre. Les plus grosses que l'on sçache avoir été prises dans les étangs, pesoient dix-huit à dix-neuf livres. On fait beaucoup de cas de celles qui se sont engraissées dans les étangs d'Hières, du Martigues, & de Latte, près le Cap de Cette.

L'été, lorsqu'il fait chaud, sur-tout en Provence, on harponne quelques-unes des plus grosses *Dorades* lorsqu'elles sortent des étangs. Mais pour en prendre en quantité, on choisit le temps auquel ces poissons donnent au rivage, & on forme au bord de la mer, & dans les étangs,

avec des branches de tamarisque, des espèces de parcs, où bientôt après on pêche les *Dorades* qui s'y sont rassemblées en foule.

Les Pêcheurs prétendent que les *Dorades*, pour trouver les coquillages enfouis dans le sable, agitent fortement leur queue, & que quand elles les ont mis à découvert, elles les brisent avec leurs dents, avalent la chair, & rejettent les fragmens des coquilles. Comme elles sont fort avides de Moules, on reconnoît les endroits qu'elles fréquentent, au bruit qu'elles font en cassant les coquilles de ces animaux, & les broyant sous leurs grosses dents.

M. Duhamel dit que la chair de la *Dorade* est délicate & de bon goût, mais un peu sèche ; il ajoute plus bas, que cependant on est partagé sur la bonté de ce poisson, dont quelques-uns ne font qu'un cas médiocre. Il se peut que la qualité de sa chair dépende beaucoup des lieux où on l'a pêché, & d'ailleurs le peu de cas que quelques personnes en font, vient peut-être d'une méprise occasionnée par la supercherie ou par l'ignorance des débitans qui vendent souvent pour de vraies *Dorades*, d'autres poissons du genre des Spares & inférieurs à celui-ci. L'influence des lieux sur la qualité des *Dorades* a été remarquée par les anciens ; ils sçavoient aussi que ce poisson se nourrit de coquillages, comme on en peut juger par une épigramme de Martial, dont le sens est que l'on devoit estimer particulièrement les *Dorades* qui s'étoient nourries des coquillages du lac Lucrin. (*Livre XIII. Ep.* 85).

Quelques Orfévres montent des dents molaires de *Dorade* en forme de bagues, & les vendent pour des crapaudines. A Malthe, ils mettent un peu d'eau forte sur le milieu de la surface de ces dents, pour y faire une tache brune, & les font ensuite passer pour des yeux de Serpens, auxquels ils attribuent des vertus chimériques.

DORADE de Bahama. *Voyez* PORGY.

DORADON. (le) Espèce de Coryphène.

Coryphæna equiselis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Coryphæna*, n°. 2.

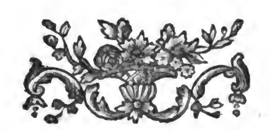
Coryphæna caudâ bifurcâ, radiis dorsalibus quinquaginta tribus. Ibid.

Dorado. OSBECK *Iter.* 308.

Guaracapema. MARCGR. *Bras.* 160.

Ce poisson est remarquable par la beauté & l'éclat de ses couleurs. Suivant Linnæus, il diffère peu du Dosin. (*Voyez* ce *mot.*) Le principal caractère indiqué par cet Auteur pour l'en distinguer, consiste dans le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de soixante sur le Dosin, & de cinquante-trois sur le *Doradon*. Les nageoires de la poitrine de ce dernier poisson ont chacune dix-neuf rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a vingt-trois, & la nageoire de la queue, qui est divisée en deux, en a vingt.

On trouve ce poisson dans l'Ocean.



DORÉS. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

SEPTIEME GENRE.

DORÉ.

***ZEUS.** Linnæi.*

Sept rayons à la membrane des ouies, dont le dernier est transversal.

ESPECES.

1 LE COQ.

Une épine au-devant de la nageoire du dos, & une autre au-devant de celle de l'anus.

2 LE GAL.

Le dixième rayon de la nageoire du dos, & le second de la nageoire de l'anus plus longs que le corps.

3 LE POISSON-SAINT-PIERRE.

Une tache noire de chaque côté du corps.



DORÉE. (la Persegue.)

Perca Chrysoptera. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 17.

Perca pinnis dorsalibus unitis, pinnis inferioribus flavis fusco maculatis, caudâ integrâ. Ibid.

Perca marina gibbosa. CAT. *Car.* 2. *p.* 2. *t.* 2. *f.* 1.

En anglois, *Margate fish.*

Ce poisson a le dos très-voûté, la gueule médiocrement fendue, & rouge en-dedans, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure, & l'une & l'autre garnies d'une simple rangée de petites dents pointues; les iris des yeux d'une couleur blanche, avec une nuance de jaune.

Le corps est couvert d'écailles assez grandes, d'un brun noirâtre sur le dos, & d'une teinte plus claire sur le ventre. Linnæus, en citant les caractères distinctifs de ce poisson, remarque que les opercules de ses ouies sont dentelés d'une manière très-imparfaite, & que la ligne qui divise les côtés du corps est droite : ce second caractère ne paroît pas s'accorder avec la description de Catesby, suivant laquelle ce poisson a de part & d'autre une raie noire & étroite, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, parallèlement à la courbure du dos.

Les deux nageoires du dos se tiennent à l'aide d'une membrane commune. La première a des rayons épineux, dont Linnæus n'a point déterminé le nombre, non plus que celui des rayons qui garnissent les autres nageoires. Cet Auteur dit seulement que les nageoires du ventre, & la nageoire de la queue, ainsi que la queue elle-même, sont d'une couleur jaune, parsemée de taches brunes. Il ajoute, que la queue est entière, ce qui n'est pas conforme non plus avec la figure de Catesby, qui représente la queue très-sensiblement échancrée.

Ce poisson, dont la chair est fort estimée, abonde autour des îles Lucayes, dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

DORÉE. *Voyez* POISSON SAINT-PIERRE.

DORMANT. On appelle *lignes dormantes*, celles qu'on laisse tendues au bord de l'eau, ensorte qu'on n'a besoin que d'aller les visiter de temps-en-temps, pour voir si le poisson y a mordu. Il y a aussi des filets *dormans.*

DOUBLE-MOUCHE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo bimaculatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo.* n°. 22.

Salmo corpore compresso bimaculato, pinnâ ani radiorum triginta unius. GRON. *Mus.* 1. n°. 54. *tab.* 1. *fig.* 5.

Albula pinnâ ani radiis triginta duobus Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 78. *t.* 32. *f.* 2.

Coregonoides Amboinensis. ARTEDI, *Spec.* 44.

Tetragonopterus. SEB. *Mus.* 3. *p.* 106. *tab.* 34. *fol.* 3.

Ce poisson a été nommé *Double-Mouche*, à cause de deux taches noires qu'il a vers les extrémités des opercules, une de chaque côté, & qui tranchent sur le fond de sa couleur, dont la teinte est d'un blanc argenté & brillant, excepté sur le dos, où elle est obscurcie.

La tête est petite & aussi large que le corps, quoique sa plus grande dimension soit dans le sens de la hauteur ; sa partie supérieure est droite & demi-cylindrique, & l'inférieure inclinée depuis le museau.

Les yeux sont assez grands, placés sur les côtés de la tête, plus près du museau que des opercules ; la paupière est noire, & l'iris d'une couleur dorée.

Les mâchoires sont sensiblement égales lorsque la gueule est fermée ; mais quand le poisson la tient ouverte, la mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut. L'une & l'autre sont garnies sur leurs bords, de dents assez grandes, aigues, fixes, & d'une couleur blanchâtre.

Le dos est étroit, & s'élève sous un angle très-ouvert en partant de la tête jusques vers la région opposée aux nageoires du ventre, ensuite il s'incline insensiblement vers la queue. La poitrine & la partie antérieure du ventre sont presque planes, & descendent obliquement jusqu'à l'anus ; plus loin le ventre s'élève en même temps qu'il se comprime, & se rétrécit en forme de carène un peu aigue. Les lignes latérales sont droites & placées à une hauteur moyenne.

La première nageoire du dos est plus rapprochée de la tête que de la queue ; elle a dix rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux. La seconde est petite, d'une substance charnue, & placée auprès de la queue.

Vers la naissance des nageoires de la poitrine, on voit de part & d'autre un aiguillon épais, dont la pointe est tournée vers la queue, & qui est entièrement séparé de la nageoire correspondante. Ces nageoires sont situées au bas des côtés du corps, immédiatement après les opercules des ouies ; leur insertion se fait horizontalement, & elles ont chacune onze rayons rameux, excepté les deux premiers.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, elles ont chacune huit rayons, dont le premier est simple & les autres rameux.

La nageoire de l'anus est très-étendue ; elle a cinquante-cinq rayons, tous divisés à leur extrêmité.

La nageoire de la queue a deux lobes & dix-neuf rayons, dont celui qui est extérieur de part & d'autre a son sommet simple, & les autres sont fendus jusques au-dessous de la moitié de leur longueur. (GRONOVIUS.) On trouve ce poisson dans l'Amérique méridionale.

DOUBLE-TACHE. (la) Espèce de Labre.

Labrus bimaculatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 22.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ maculâ fuscâ in latere medio & ad caudam. Ibid.

Sciæna maculâ fuscâ in medio corporis & suprà basim caudæ. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 66.

La dénomination de ce poisson indique son principal caractère distinctif, qui consiste dans une tache brune dont il est marqué de part & d'autre vers le milieu des côtés, près de l'origine de la queue.

La nageoire du dos, dont les rayons ont sur leur surface postérieure une espèce de rameau semblable à un fil, comme dans tous les poissons de ce genre, est composée de vingt-six de ces rayons, dont les quinze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons, tous flexibles; celles du ventre en ont six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont l'antérieur est pareillement épineux. Le nombre des rayons de la nageoire de la queue n'est point indiqué par Linnæus. Cette espèce de Labre se trouve dans la Méditerranée.

DRAGON. (le) Espèce de Pégase.

Pegasus Draconis. LIN. *Amphib. nantes. Pegasus, n°.* 1.

Pegasus rostro conico. Ibid.

Cataphractus corpore tetragono brevi scabro. GRONOV. *Mus.* 1. *p.* 65. *n°.* 146. *& Zooph. n°.* 356. *tab.* 12. *fig.* 2. *&* 3.

Pisciculus Amboinensis volans, osseo tuberculosus, proboscide serratâ. RUYSCH. *Thes. prim. animal. tab.* 7. *fig.* 2. D.

VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. *p.* 428. *n°.* 271. *fig.* 271.

SEB. *Mus.* 3. *p.* 106. *t.* 34. *fig.* 4.

Le *Dragon* est un petit poisson, à peine long de trois pouces, & assez singulier, soit par la forme de son museau, qui ressemble à un cône, soit par les tubercules & les différentes incisions qu'on remarque sur son corps, soit enfin par la disposition de ses nageoires pectorales, qui s'étendent comme deux larges ailes, ce qui donne au poisson la facilité de s'élancer, par une espèce de vol, au-dessus de la surface de l'eau.

La tête de ce poisson, suivant Gronovius, est étendue en largeur, tuberculeuse, excavée en plusieurs endroits entre les yeux, & terminée par un museau court, d'une figure conique, ainsi que nous l'avons dit, mais comprimée en-dessus, sillonnée sur sa surface inférieure, & rude au toucher sur les côtés.

Vers la base de cette espèce de cône sont situées les narines, qui n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture.

Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, & ont leurs orbites saillantes.

La gueule est étroite & beaucoup moins large que la tête; la mâchoire inférieure est aiguë, mobile, & plus courte que celle d'en-haut: l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents.

Le corps est d'une forme presque circulaire, depuis la tête jusqu'à la nageoire de l'anus, & a sa surface supérieure inégale sur tout l'espace qui correspond à cette nageoire; plus loin, il prend une forme quadrangulaire, sillonnée de huit crenelures, dont les angles forment des apophyses larges, courtes, & comprimées.

La surface de la poitrine & celle du ventre sont planes, couvertes d'écailles très-larges vers les nageoires pectorales, passé lesquelles le ventre se rétrécit jusqu'à l'anus. Il n'y a point de lignes latérales sensibles.

La nageoire dorsale est placée à l'extrêmité du dos & composée de quatre rayons mous & simples à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent sur les côtés d'un long tubercule qui est au milieu du ventre. Elles sont grandes, garnies chacune de dix rayons simples, roides & épineux, un peu courbés vers la queue, & réunis par une membrane mince & transparente, quoique forte, & dont la couleur est cendrée avec des taches noires.

Ce poisson n'a point proprement de nageoires sur le ventre, à moins qu'on ne regarde comme telles deux longs osselets flexibles, simples, qui ont leur origine sur la partie la plus basse du ventre, auprès de l'anus. Ces osselets n'ont aucune membrane qui leur serve d'attache.

La nageoire de l'anus est formée de cinq rayons simples, mous & flexibles.

La queue est petite, & garnie de douze rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

DRAGON DE MER. *Voyez* VIVE.

DRAGONNEAU. (le) Espèce de Callionyme.

Callionymus Dracunculus. LIN. *Syst. nat. Pisces jug. Callionymus, n°.* 2.

Callionymus dorsalis prioris radiis corpore brevioribus. Ibid.

Uranoscopus ossiculo primo pinnæ dorsalis primæ unciali. GRONOV. *Mus.* 1. *n.* 63.

Cottus pinnâ secundâ dorsali albâ. ARTED. *gen.* 49. *syn.* 77.

Act. Helvet. 4. *p.* 260. *n.* 125.

Dracunculus Rondeletii. WILLUGH. *p.* 136.

RONDEL. *L.* 10. *c.* 12. *p.* 304.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 51. *p.* 262.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 1. *punct.* 3. *t.* 21. *f.* 4. THAUMAT. *p.* 413.

WILLUGH. *p.* 139.

RAI. *p.* 79.

Dracunculus, Aranei species altera. GESNER. *p.* 80. 92.

Dracunculus, Aranei species. GESN. (Germ.) *fol.* 43. *b.*

Exocæti tertium genus. GESNER. *p.* 16.

La longueur de ce poisson varie depuis un demi-pied jusqu'à environ un pied. Il a le corps un peu applati & presque quarré, selon Willugby, oblong & arrondi, selon d'autres; le dos d'une couleur olivâtre, ou jaune-verdâtre, le ventre blanc, les côtés mouchetés de petites taches d'un bleu argenté, les yeux grands, séparés seulement par un petit os, & les iris argentés; sur le sommet de la tête, une tache triangulaire & rougeâtre, la gueule très-fendue, terminée par un angle aigu; les mâchoires garnies de très-petites dents, & celle de dessus un peu plus alongée que l'inférieure. Rondelet se trompe lorsqu'il dit que ce poisson a la gueule petite & dépourvue de dents. Les ouies sont fermées par une membrane, & n'ont point

d'autres ouvertures que deux petits trous ronds, placés derrière la tête, & tournés en-haut, par lesquels le poisson rejette l'eau qui est entrée dans sa gueule.

Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons, selon Willughby & Artedi, & vingt suivant Gronovius. Les nageoires du ventre en ont cinq ou six, & leur couleur est relevée par de belles taches argentées. Il y a deux nageoires sur la longueur du dos. Celle de devant est fort petite, & garnie de quatre rayons qui sont un peu saillans, sur-tout le premier, au-dessus de leur membrane commune. L'autre nageoire qui est contiguë à la précédente, & se termine à un pouce de distance de la mâchoire de la queue, est très-belle, très-élevée, & agréablement panachée de petites taches blanches & d'autres taches plus grandes & d'une couleur noire; elle a neuf ou dix rayons. Ces deux nageoires entrent dans une petite fosse ou une espèce de sillon qui règne depuis la tête jusqu'à la nageoire de la queue. Cette dernière partie est très-longue, par proportion au volume de l'animal. Elle a dix à douze rayons, & n'est point divisée. La nageoire de l'anus est garnie de neuf rayons, & noire en son bord supérieur; elle est engagée par sa base, comme celle du dos, dans un sillon creusé entre l'anus & la nageoire de la queue; la peau est absolument lisse & sans écailles.

Ce poisson a du rapport avec le Goujon par la forme & par le goût de sa chair. Il est commun à Gênes, à Rome, &c. Les descriptions qu'en ont données Bellon & Rondelet ne sont point exactes. On a cru lui trouver de la ressemblance avec le Lézard de terre (*Lacertus*), ce qui lui a fait donner, dans quelques pays, le nom de *Lacert*.

DRAGUE. Mot générique, qui signifie un *filet* en manche que l'on traine. Ainsi les Ayssaugues ou Ganguis qui n'ont point d'ailes, sont des espèces de *Dragues*.

DRAINETTE. *Voyez* DERIVETTE.

DRANGUELLE. C'est une espèce de drague ou chausse simple que l'on traine sur le fond, par le moyen d'un petit bateau.

DREGE (petite), espèce de tremail qui repose légèrement sur le fond, en sorte qu'il dérive à la marée. Pour cet effet le fond doit être net, comme le sont les sables de presque toutes les côtes de la basse Normandie.

DREIGE. *Voyez* DRÈGE.

DRIVONETTE. *Voyez* DERIVETTE.

DROVILETTE. *Voyez* DERIVETTE.

DUITS. Les *Duits* sont des Pêcheries de pierre. Il y en a de construits à l'embouchure de la Loire. Ce sont des chaussées faites de pieux & de cailloux, sur une même direction, tout-à-travers d'une rivière, mais sur-tout dans les lieux où le flot se fait sentir à chaque marée. Pour construire ces Pêcheries, on enfonce des pieux, entre lesquels on place des pierres sèches; ces pierres surmontent ordinairement d'un pied au moins la tête des pieux. On fait ce travail pendant l'été, lorsque les eaux basses donnent la facilité de former aisément ces Pêcheries. Il y a, dans le temps de la pêche, jusqu'à dix, douze, quinze à vingt pieds d'eau, il y en a quelquefois à peine deux ou trois pieds: & si les basses eaux viennent au commencement de l'été, on voit souvent paroître le ventre des nasses. On a observé par-tout le tort qu'elles font à la pêche, & l'embarras qu'elles causent à la navigation. Le passage qu'elles laissent à une barque dans le milieu du canal de la rivière, ne s'étend pas au-delà de trois à quatre brasses au plus, & la négligence d'y tenir des balises occasionne de fréquens accidens.

La pêche des Lamproies aux nasses sur les *Duits* commence à Noël, lorsque le temps est convenable, & qu'il n'y a point de glace.

Ces nasses ou paniers d'osiers ont environ six pieds de long; l'ouverture en est large; elle est en forme de gueule de four ou d'ouverture de verveux; elles ont un ventre de la grosseur d'environ d'un tierçon, les tiges assez serrées pour qu'on ne puisse placer les doigts entre deux sans les forcer un peu; le dessous est plat, & le goulet, qui commence dès l'entrée, va presque jusqu'au bout, où la nasse forme une petite gorge, & où il y a une espèce d'anse ou d'organeau, aussi d'osier.

Il y a tout-à-fait au fond une ouverture bouchée, dans les unes d'un tampon de paille ou de foin, dans les autres d'une petite porte d'osier arrêtée avec une cheville; c'est par cette ouverture que les Pêcheurs tirent hors des nasses les Lamproies.

Pour tendre les nasses & les placer sur les *Duits*, les Pêcheurs passent dans l'anse d'osier ou l'organeau un lien de bois d'osier tors, qu'ils nomment *Tresseint*; ce lien est fait en forme de cordage; il est de la longueur de cinq à six brasses & plus; à l'autre bout du tresseau ils amarrent une grosse pierre de cent à cent cinquante livres pesant, & qu'une seule personne ne sçauroit relever. Cette espèce d'ancre est posée amont du *Duit*; chaque nasse a son tresseau & sa pierre; on l'arrête sur le *Duit*, de manière que l'ouverture en est inclinée vers le fond de la rivière, & qu'il n'y a que le bout de la nasse élevé sur la pierre du *Duit*; l'ouverture en est a exposée à la mer; & comme pendant le temps de cette pêche il n'y a point de marée dans la rivière, au-dessus du pelerin, qui puisse refouler le courant, le cours de l'eau laisse sur le *Duit* les nasses de la même manière que les Pêcheurs les y ont placées. Ces instrumens restent trois ou quatre mois à l'eau. Si ces Pêcheurs n'imitoient pas ceux qui font la pêche des Eperlans à la nasse, en se servant de tresseau, les cordages de chanvre qu'ils emploieroient, seroient bientôt pourris.

ÉCAILLE. (la grande). *Voyez* GRANDE ÉCAILLE.

ÉCAILLES DE POISSON. *Voyez* l'Introduction à l'article ÉCAILLES, dans la description des parties extérieures des poissons.

ÉCHAMPEAU. Extrêmité de la ligne où l'on attache les hameçons, dans la pêche des Morues.

ÉCHIQUIER. *Voyez* CARRELET.

ÉCLUSE. Ce mot, dans la langue des Pêcheurs, signifie un *parc*, dont les cloisons, au lieu d'être formées par des filets ou des clayonages, sont construites en pierre.

ÉCRITURE. (l') Espèce de Persègue.

Perca Scriba. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 22.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ integrâ, pinnis caudæ pectoralibusque flavis, capite scripto. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 86.

Ce poisson a la tête marquée de divers traits, qui ont quelque ressemblance avec des caractères d'écriture. C'est à cette singularité que fait allusion le nom de *Scriba* (Ecrivain), donné par Linnæus à l'espèce dont il s'agit, & que nous avons rendu par l'expression même de la chose qui nous a paru plus naturelle.

Les nageoires du dos sont réunies en une seule, qui a vingt-cinq rayons, dont les dix premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine sont d'une couleur jaune, & ont chacune treize rayons. Celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois premiers sont épineux. Celle de la queue est entière & d'une couleur jaune, comme les nageoires de la poitrine; elle a quinze rayons.

On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson.



ECHENES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

DEUXIEME GENRE.

ECHENE.

ECHENEIS. Linnæi.

Des stries transversales & dentelées sur la tête.

ESPÈCES.

1 LE REMORE.

Dix-huit stries sur la tête.

2 LE SUCCET.

Vingt-quatre stries sur la tête.



ÉCUREUIL. (le) Espèce de Persègue.

Perca formosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Perca, n°.* 35.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ lunatâ, capite lineis cæruleis, Ibid.

Perca marina capite striato. CATESBY. *Car.* 2. *p.* 6. *t.* 6. *f.* 1.

En Anglois, *Grunt, or Squirrelfish.*

Cette espèce, l'une des plus belles du genre des Persègues, a ordinairement un pied de long. Ses yeux sont d'un jaune fort vif. Tout son corps est couvert de grandes écailles brunes, bordées de jaune. Sa tête est marquée de lignes bleues qui font un effet agréable, en tranchant sur le fond jaunâtre de sa couleur. Sa gueule est très-ouverte, rouge intérieurement, garnie d'une seule rangée de petites dents sur chacune des deux mâchoires, dont l'inférieure dépasse celle de dessus. Les opercules des ouies sont dentelés. La première nageoire du dos forme une pente très-sensible vers l'endroit de sa réunion avec la seconde.

Cette nageoire a vingt-trois rayons, dont les dix premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a seize, parmi lesquels les trois antérieurs sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a dix-neuf. On trouve ce poisson à la Caroline.

EGLEFIN, *Voyez* ANON.

AIGREFIN. *Voyez* ANON.

EGUILLÉRE. *Voyez* AIGUILLIÈRE..

EISSAUGUE. *Voyez* AISSAUGUE.

ELLBUTH ou HELLEBUT. Ce mot est anglois, & désigne le *Pleuronectes Hippoglossus* de Linnæus; c'est le Flet de ce Dictionnaire. On le pêche communément à Dunkerque, où il est connu sous les mêmes dénominations d'*Elbuth* & de *Hellebut.*

ELEOTRE. (l') Espèce de Gobie.

Gobius Eleotris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gobius, n°.* 3.

Gobius pinnâ anali radiis novem. Ibid.

CHIN. *Lagerstr.* 28.

Gobius Chinensis. OSB. *Iter.* 260.

Trachinus capite inermi nudo, pinnis pectoralibus coadunatis. Amæn. Acad. vol. 1. *pag.* 593. *Edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Gobius albescens, pinnis utrisque dorsalibus altitudine æqualibus, caudâ subrotundâ. GRONOV. *Zooph.* 276.

Linnæus avoit d'abord placé ce poisson dans le genre des Trachines. Mais il l'en a tiré depuis, pour le ranger parmi les Gobies, dont il se rapproche davantage par l'ensemble de ses caractères, & en particulier par le nombre des osselets de la membrane branchiostège, qui n'est que de trois dans cette espèce, & par la disposition de ses nageoires pectorales, qui se réunissent de manière à n'en former qu'une seule.

L'Eleotre, suivant le même Auteur, a la tête lisse; les mâchoires garnies de petites dents; le corps couvert de larges écailles, obtuses à leur extrêmité, lisses sur leur surface; mais on n'en voit point sur l'espace compris entre la tête & la première nageoire du dos.

Cette nageoire a six rayons d'une longueur égale, & d'une consistance un peu ferme, quoiqu'ils ne soient pas épineux. La seconde nageoire du dos a dix rayons rameux, excepté le rayon antérieur; les derniers sont plus alongés que les précédens.

Les nageoires de la poitrine ont la figure d'un fer de lance; elles se joignent par leurs bases, comme nous l'avons dit, & sont garnies chacune de cinq rayons.

La nageoire de l'anus est opposée & égale à la seconde du dos; elle a neuf rayons, dont les derniers sont les plus longs.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont les intérieurs dépassent les autres, & se réunissent par leurs bases.

La queue est d'une forme un peu arrondie, & sa nageoire a quatorze ou quinze rayons.

La couleur du corps est blanchâtre, avec une tache violette sur le dos, par-devant les opercules des ouies.

On trouve ce poisson dans les rivières de la Chine.

ÉLÉPHANT. *Voyez* BÉCASSE.



ÉLOPES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

NEUVIEME GENRE.

ÉLOPE.

ELOPS. Linnæi.

La membrane branchiostège composée de trente rayons.

ESPÈCE.

1 Le Saure.



EMBALLAGE DU POISSON. Lorsqu'on veut transporter le poisson d'un pays dans un autre, ou, comme l'on dit, *le chasser au loin*, on l'emballe dans des paniers, qu'on nomme *deux au cheval, trois au cheval, &c.* suivant le nombre nécessaire pour faire la charge d'un cheval. Les petits paniers se nomment *Cloyères*. Quelquefois on se contente d'envelopper les plus beaux poissons avec de la paille ; c'est ce qu'on nomme *torquette* ou *torchette*. Quant aux paniers dans lesquels on a emballé le poisson, on les couvre avec de longue paille qu'on nomme *glu*, & que l'on fait bomber au-dessus du panier ; c'est ce qui s'appelle *former le chaperon*.

EMBECQUER. C'est attacher à la pointe d'un haim un appât, dont le poisson soit avide. Quelques-uns disent *abecquer* & *abaiter*.

EMISSOLE. (l') Espèce de Chien de mer.

Squalus Mustelus. LIN. *Syst. nat.*

Squalus dentibus obtusis. Ibid.

Squalus rostro subacuto, corpore subrotundo, dorso unicolore fusco, pinnis pectoralibus curtis. GRONOV. *Zooph.* 142.

Squalus dentibus obtusis, seu granulosis. ARTED. *gen.* 66. *syn.* 93.

α. Γαλεος λειος. ARIST. *L.* 6. *c.* 18.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113. 4.

Galeus lævis. BELLON.

RONDEL. *L.* 13. *c.* 3. *p.* 375.

GESNER. *p.* 608. 613. 717. & (Germ.) *f.* 77. *a.*

CHARLET. *p.* 128.

Galei species ex Gesnero. ALDROV. *L.* 3. *c.* 35. *p.* 392.

Mustelus lævis. SALVIAN. *fol.* 155. *b.* 137. *a.*

JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 2. *punct.* 3.

Mustelus lævis primus. WILLUGHBY, *p.* 60.

RAI. *p.* 22.

En Angleterre, *The Smooth or un Prickly hound*. C'est le *Smooth-Shark* de PENNANT, BRIT. *Zool. tom.* 3. *pag.* 102. *tab.* 16. *n°.* 48.

β. Ο' Αστεριας. ARIST. *L.* 5. *c.* 10. & *L.* 6. *c.* 11.

Γαλεος Αστεριας. OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113, 5.

ATHEN. *L.* 7. *fol.* 147. 36 *Edit. Valderi.*

Galleus stellatus. GAZ. ARIST. *l. c.*

BELLON.

GESNER. *p.* 613.

Galeus asterias. RONDEL. *L.* 13. *c.* 4. *p.* 376.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 36. *p.* 393.

WILLUGH. *p.* 61.

Galeus asterias, sive stellaris. CHARLET. *p.* 128.

Galeus asterias, id est stellatus vel varius. GESN. *p.* 608. 717.

Galeus stellatus, seu Asterias GESNER. (Germ.) *fol.* 77. *b.* 78. *a.*

Mustelus stellaris sive varius. SALVIAN. *fol.* 1. 138. *b.*

Mustelus asterias. JONST. *L.* 1. *t.* 1. *c.* 3. *a.* 2. *punct.* 2. *t.* 8. *f.* 8.

Nous rapporterons encore ici quelques synonymes que Gronovius a joints à la phrase descriptive qu'il a donnée de ce poisson. Parmi ces synonymes, il en est qui appartiennent au *Squalus Galeus* de Linnæus (*le Milandre*), auquel l'*Emissole* ressemble beaucoup, mais dont la plupart des Auteurs l'ont cependant séparé, d'après la forme des dents qui est très-différente dans ces deux poissons.

Squalus pinnis dorsalibus muticis, anali præsente ; dentibus granulosis. *Act.* HELVET IV, *p.* 258. *n°.* 113.

Galeus rostro brevi & obtuso, ore elliptico. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. *p.* 11. *n.* 9. *tab.* 2. *fig.* 1. 2.

Canis glaucus. SALVIAN. *Hist. aquat. p.* 130. *fig.* 130. *p.* 41.

Le même Auteur réunit à l'espèce dont il s'agit ici, celle que Linnæus a nommée *Squalus glaucus*. (*Voyez* CHIEN DE MER BLEU.) Mais nous avons cru devoir, d'après le même Linnæus, séparer aussi ces deux espèces, comme ayant des caractères distinctifs suffisans, pour qu'on puisse établir cette séparation sans aucune équivoque.

L'*Emissole* a le corps long, un peu arrondi, & la tête applatie comme les autres poissons de ce genre ; les yeux d'une figure ovale alongée, & les prunelles étroites. La membrane qui tient lieu de paupière couvre presque la moitié de l'orbite. Le museau est de forme conique, & percé d'une multitude de petits trous, d'où il suinte une humeur particulière, ce qui est commun à la plupart des Chiens de mer avec l'*Emissole*. Willughby & d'autres Naturalistes, pensent que cette humeur sert à lubrifier le corps, & particulièrement la tête de ces poissons, que leurs mouvemens rapides exposent à un frottement capable de causer un trop grand dessèchement. Les narines situées un peu plus près de l'ouverture de la gueule que de l'extrêmité du museau, sont en partie recouvertes par un lobule. L'*Emissole*, dit Willughby, n'a point de dents proprement dites, mais ses mâchoires, semblables à celles de la Raie, sont raboteuses comme une lime. Suivant Linnæus & Artedi, ce poisson a des dents obtuses qui forment comme une file de petits grains, ce qui est le caractère principal distinctif de ce poisson parmi ceux de son genre.

La première nageoire du dos, placée entre celles de la poitrine & du ventre, est presque triangulaire. La seconde est plus rapprochée de la queue que de la première du dos. Les nageoires du ventre, situées au-delà du milieu du corps, n'ont que la moitié de l'étendue de celles de la poitrine. La nageoire de l'anus est presque à égale distance des nageoires du ventre & du bout de la queue, d'une forme à-peu-près quarrée, & une fois aussi petite que la seconde dorsale. La queue est longue, & sa division supérieure se prolonge beaucoup plus que l'inférieure, & paroit, suivant Willughby, n'être qu'un prolongement du tronc. La ligne latérale est d'abord plus près du dos

que du ventre ; & se rapproche ensuite du milieu ; la peau est légèrement chagrinée.

M. Broussonet, de qui nous avons emprunté une partie de cette description, (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, *an.* 1780, *pag.* 655), a observé au cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui avoit deux pieds de long.

Selon Willughby, l'*Emissole* parvenu à son plus grand accroissement, pèse environ vingt livres. Quelques Auteurs lui donnent l'épithète de *lævis* (lisse), non pas qu'il ait la peau douce au toucher, car tous les poissons de ce genre l'ont plus ou moins chargée d'aspérités, mais pour le distinguer de l'Aiguillat, auquel le même Auteur dit qu'il ressemble beaucoup, si ce n'est qu'il n'a point; comme lui, d'épines auprès des nageoires du dos. Sa couleur est cendrée sur le dos & sur les côtés, celle du ventre est argentée.

La variété B se trouve ainsi décrite dans Willughby, page 61. Ce poisson ne paroit différer de l'*Emissole*, qu'en ce qu'il est moucheté de taches blanches, semblables à-peu-près à des lentilles, ce qui a fait donner à cette espèce le nom de *Lentillat*. Celles qui se trouvent sur les côtés sont plus petites & plus nombreuses que celles du dos. On a trouvé de la ressemblance entre plusieurs de ces taches & des étoiles ; de-là les noms d'*Astérias* & de *Galeus stellatus*, qu'on a encore donnés à ce poisson. Rondelet dit que le Lentillat a la peau moins rude que l'*Emissole* ; mais Willughby n'a point observé cette différence.

On trouve l'*Emissole* dans l'Océan & dans la Méditerranée.

EMOI. (l') Espèce de Polynème.

Polynemus plebeius. BROUSSONET, *Ichthyol. Decas. prima.*

C'est dans un des voyages du Capitaine Cook qu'a été observée, pour la première fois, par Mrs Banks & Solander, cette espèce de Polynème, dont nous allons donner la description d'après M. Broussonet.

L'*Emoi* a le corps comprimé par les côtés, & d'une forme alongée, & qui imite à-peu-près celle d'un fer de lance. Son diamètre perpendiculaire, à l'endroit où il est le plus grand, c'est-à-dire, entre la seconde nageoire du dos & la nageoire de l'anus, est à sa longueur dans le rapport de deux à sept. Le ventre est assez droit, un peu plat entre les nageoires de la poitrine & celles du ventre, & demi-cylindrique dans sa partie postérieure ; le dos est légèrement courbe dans le sens de la longueur, convexe dans celui de la largeur, un peu bombé vers les nageoires dont il est garni. La surface des côtés est presque plane. La queue est comprimée latéralement, & convexe en-dessus & en-dessous.

Les écailles sont disposées en recouvrement dans des directions longitudinales ; elles ont à-peu-près la forme d'un rhombe, sont échancrées à leur base, arrondies à leur sommet, & lisses en leurs surfaces. Les lignes latérales ont leur position assez élevée, & s'étendent parallèlement au dos, en passant sur le milieu des écailles qu'elles parcourent.

La tête est comprimée latéralement, égale au corps en largeur dans sa partie postérieure, d'une forme qui approche un peu de celle d'une pyramide quadrangulaire ; elle est de plus saillante, quoiqu'obtuse, à son extrémité, & garnie d'écailles disposées en recouvrement, sur des lignes obliques, excepté par-dessous, où elles ne gardent aucun ordre régulier.

L'ouverture de la gueule est ample, & un peu arrondie. La mâchoire supérieure dépasse celle de dessous, & le poisson a la faculté de la retirer à son gré par les côtés. L'une & l'autre sont garnies de dents minces & effilées, serrées les unes contre les autres, assez égales entre elles, & inclinées en-dedans.

Les ouies ont leurs ouvertures situées de côté, un peu plus près de l'extrêmité du museau que des yeux ; ces ouvertures sont doubles de part & d'autre ; celle de derrière est un peu plus grande, & à-peu-près ovale ; l'antérieure est d'une figure orbiculaire.

Les yeux sont presque une fois plus rapprochés de la pointe du museau que de l'angle supérieur de l'ouverture des ouies ; leur diamètre est grand, leur orbite circulaire & recouverte par une membrane diaphane & d'une substance un peu gélatineuse ; leurs iris ont un éclat argentin, & leurs prunelles sont noires.

Les ouies, au nombre de quatre de chaque côté, ont leurs opercules assez plats, osseux, mais flexibles, & composés d'une double lame.

On voit, de part & d'autre du corps, antérieurement à la base des nageoires de la poitrine, cinq espèces de doigts, simples, effilés, qui s'insèrent obliquement sur le corps ; le premier, du côté des nageoires dont on a parlé, est le plus long ; les autres vont en décroissant insensiblement.

La première nageoire du dos est courte, dénuée d'écailles, d'une forme un peu triangulaire. Elle s'étend à-peu-près depuis le milieu de l'espace entre l'extrêmité du museau & la naissance de la nageoire de l'anus, jusqu'à la moitié de la distance entre les coins de la gueule & l'endroit où finit la seconde nageoire du dos. Ses rayons sont simples, assez roides, un peu piquans, & légèrement courbes, le premier est très-court ; le second presque aussi long que le troisième ; les suivans décroissent graduellement, en sorte cependant que le dernier a trois fois la longueur du premier. La membrane qui lie tous ces rayons est diaphane, marquée de points bruns, & teinte de cette même couleur à son sommet.

La seconde nageoire du dos est pareillement courte, & d'une figure un peu échancrée ; elle a sa base garnie de petites écailles qui se recouvrent à peine les unes les autres. Elle commence

à-peu-près à égale distance des yeux & de l'angle rentrant de la nageoire qui termine la queue; & son extrêmité est intermédiaire entre le sommet des nageoires de la poitrine & la base de la nageoire de la queue. Son premier rayon, qui est simple & épineux, est au moins une fois plus court que le second; les suivans sont rameux à leur extrêmité; le second est un peu dépassé par le troisième; les autres vont en diminuant insensiblement jusques vers les derniers, qui sont à-peu-près égaux entre eux. La membrane qui les unit est un peu transparente, & a son bord supérieur marqué de points bruns.

Les nageoires de la poitrine sont placées très-bas. Leur insertion se fait sur une ligne oblique au corps, & leur expansion dans une direction à-peu-près horizontale. Leur sommet est tronqué obliquement, & leur base légèrement écailleuse à l'extérieur. Cette base occupe le milieu de l'espace compris entre la pointe du museau & l'anus. Leurs rayons supérieurs ont une légère courbure; le premier est simple, & étroitement appliqué contre le second, qui le dépasse un peu, & n'est point non plus divisé; les suivans sont flexibles & ont leur extrêmité branchue; le troisième & le quatrième sont les plus longs; le dernier est un peu plus court que le premier. La membrane commune est obscure & ponctuée de brun.

Les nageoires du ventre sont rapprochées l'une de l'autre; leur insertion & leur expansion se font obliquement; leur forme est celle d'un trapezoïde; elles sont couvertes d'écailles disposées irrégulièrement. Leur base est au milieu de la distance entre l'extrêmité du museau & l'endroit où se termine la nageoire de l'anus. Leur rayon extérieur est un peu plus court que le suivant, d'une consistance épineuse & sans division à son extrêmité. Les autres sont rameux; le plus extérieur dépasse le premier. La membrane qui unit ces rayons est diaphane, sans aucune tache à sa base, & mouchetée sur son bord supérieur de points blancs disposés irrégulièrement.

La nageoire de l'anus est courte, un peu échancrée en forme de faulx, & garnie de petites écailles qui se recouvrent à peine les unes les autres. Elle a son origine à égale distance entre la base des nageoires de la poitrine & celle de la nageoire de l'anus, & se termine presqu'au milieu de l'espace, entre la base sur laquelle s'insèrent les digitations dont on a parlé & l'extrêmité de la queue. Ses trois rayons antérieurs sont simples & épineux; le premier est très-court; le second est de moitié moins long que le troisième; tous les suivans sont flexibles & rameux à leur extrêmité. Le quatrième a le double de la longueur du troisième; le cinquième est encore plus long; ceux qui suivent décroissent insensiblement, & les derniers sont presque de niveau à leur extrêmité. La membrane de cette nageoire est un peu transparente, & a son bord supérieur moucheté de brun.

La nageoire de la queue est ample, écailleuse; & partagée en deux lobes, dont l'angle rentrant est obtus. Ces lobes imitent, par leur forme, celle d'un fer de lance, & ont leur sommet légèrement échancré.

Tout le corps du poisson est d'un blanc argenté, avec une teinte de gris cendré sur le dos. Les nageoires sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la mer du Sud, autour des îles d'Otaïti & de Tanna. Il se tient près du rivage, aux endroits où la mer est couverte d'écume. On employe, pour le prendre, des hameçons couverts de plumes blanches.

EMPILE ou PILE. On appelle ainsi un fil, soit de crin, soit de chanvre, ou même de léton, auquel on attache un haim, & que l'on suspend aux lignes ou cannes. La grosseur des *empiles* varie suivant la force des haims, & les différentes espèces de poissons que l'on se propose de prendre. Il y a des *empiles* simples, & d'autres qui sont doubles: il y en a de rondes, & d'autres qui sont tressées en forme de cadenettes. Les Pêcheurs de la Méditerranée donnent aux *empiles* le nom de *Bressçau*.

EMPILER LES HAIMS. C'est les attacher à une empile.

EMPOISSONNEMENT D'UN ÉTANG. Il consiste à mettre dans l'étang de l'alvin, c'est-à-dire, de petits poissons qui y prendront de l'accroissement & s'y multiplieront par la suite. Pour remplir ce but, & tirer un parti avantageux de l'*empoissonnement*, il y a un choix à faire, relativement aux lieux & aux circonstances, parmi les poissons que l'on destine à peupler un étang.

M. Duhamel, dont nous ne ferons ici qu'extraire l'article sur cette même matiere (*Traité des Pêches*, 1ère *partie*, *sect.* 3, *chap.* 3.) remarque que quand on pêche les grands étangs, il s'y trouve naturellement des Barbeaux, des Chevannes, des Meûniers, des Goujons, ainsi que de ces poissons qu'on nomme *Blanchaille*. Ces differentes espèces n'ont qu'une valeur médiocre; on ne les achette point pour les transporter dans les grandes villes; on les consomme aux environs même de l'étang, où on les vend à bas prix par lot, &, comme l'on dit, *à la biliotée*. Ces poissons ne sont, par conséquent, que des ressources accessoires dans un étang, dont on profite, parce qu'on les a en sa disposition, mais qu'on ne cherche point à accroitre & à multiplier.

Les poissons estimés, qu'on appelle *marchands*, & qui servent à peupler les étangs, sont la Carpe, le Brochet, la Perche, la Tenche, & la Truite. On y peut joindre l'Anguille.

La Tenche se plaît par-tout, mais particulièrement dans les étangs limonneux. Ce poisson peuple beaucoup & se transporte aisément en vie. D'ailleurs, les grosses Tenches sont estimées, quand elles ne sentent point la vase; mais on convient assez généralement qu'il faut plus de terrein pour

nourrir cent Tenches que pour engraisser cinq cents Carpes : & comme les Tenches se vendent d'ailleurs moins cher que les Carpes, on les met plutôt dans les marres vaseuses que dans les étangs.

La Perche se plait dans les eaux vives. Elle se vend très-bien ; mais elle est vorace, quoique beaucoup moins que le Brochet. Elle se nourrit de *blanchaille* dont elle débarrasse un étang, lorsqu'il y en a une trop grande quantité. Elle a l'inconvénient d'être difficile à transporter. On peut en mettre dans les grands étangs qui sont à portée, soit des Maisons religieuses où l'on fait abstinence, soit des grandes villes où l'on est assuré d'en trouver un débit avantageux.

La Truite est encore fort estimée ; mais c'est plutôt un poisson de rivière que d'étang. Elle subsiste néanmoins dans les étangs où l'eau est vive, mais elle ne s'y multiplie pas. Si cependant on vouloit en conserver à sa disposition, on feroit une espèce de vivier sur un fond de gravier où couleroient des eaux de source ; celles qu'on aura prises dans la rivière, se conserveront très-bien dans ce vivier, & s'y multiplieront même, s'il est fort long, sur-tout si on les nourrit avec de la blanchaille. Mais cette pêcherie profitera peu : le mieux est de se borner à faire un réservoir où l'on conservera les Truites qu'on aura prises dans la rivière. Au reste, il est bon d'avertir que ce poisson est très-vorace, & encore plus difficile à conserver que la Perche.

Quant aux Anguilles, comme il s'en trouve toujours dans les étangs, on n'est point dans l'usage d'y en mettre. Mais quelquefois on en jette dans des fosses ou des viviers ombragés. On sçait que ces poissons se nourrissent de Grenouilles, mais ils prospèrent davantage, si on leur donne de la menuise, des tripailles, des fruits tendres, &c.

Le Brochet est avantageux pour la vente, & quoiqu'il soit plus difficile à transporter par terre que la Carpe & la Tenche, les Marchands s'en chargent volontiers, parce qu'il est aisé de le conserver en le faisant voyager par eau dans des *bascules*, c'est-à-dire, des bateaux au milieu desquels on place une espèce de coffre ou de vivier, dont l'intérieur communique avec l'eau de la rivière par le moyen de plusieurs ouvertures. Mais c'est un poisson très-vorace, qui coute beaucoup plus qu'il ne rapporte au propriétaire de l'étang ; car on dit qu'un Brochet d'un écu ne parvient à cette grosseur qu'après avoir mangé pour quarante & cinquante francs de poisson. Il commence par la blanchaille, dont il décharge l'étang sans nuire au propriétaire ; mais quand il a pris un certain accroissement, il n'épargne pas même les poissons de son espèce. On ne doit donc mettre que des Brochetons dans un étang, & cela lorsque les autres poissons sont devenus assez forts pour leur résister. Quand les Carpes, par exemple, ont pris beaucoup plus d'accroissement que les Brochets ; on prétend que ceux-ci, qui les poursuivent sans pouvoir s'en saisir, contribuent à les rendre plus fortes & plus vigoureuses, par l'exercice qu'ils les forcent de prendre.

Il paroît que les étangs sont particulièrement destinés pour les Carpes. Ce poisson y prospère en peu de temps ; il se transporte facilement, & la vente en est assurée. Il s'accommode volontiers de toutes sortes de terreins, & s'il a contracté un goût désagréable en séjournant dans un étang limoneux, il est aisé de le lui faire perdre, en le tenant dans des bascules, ou même dans une eau vive, pendant quatre ou cinq jours.

On estime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvin de Carpe dans un étang qui a cent arpens d'eau, dix à onze mille dans celui de cinquante arpens, en augmentant ou diminuant cette quantité, suivant la force de l'alvin, l'étendue de l'étang & la nature du fond ; car il y a des étangs beaucoup plus propres que d'autres à nourrir un grand nombre de poissons. C'est à l'expérience plutôt qu'au raisonnement à diriger le propriétaire relativement à cet objet.

Pour avoir de quoi empoissonner les grands étangs, on en forme de petits que l'on nomme *Carpières* ou *Alvinières*, & dans lesquels on met uniquement de l'alvin. Ces étangs doivent avoir huit à dix arpens d'eau, on doit y mettre à-la-fois des Carpes mâles ou laitées, & des Carpes femelles ou œuvées, en observant de ne mettre à-peu-près qu'un quart de mâles, sur un nombre déterminé de femelles. Les meilleures Carpes pour peupler, ne doivent être ni trop grosses, ni trop petites. On les choisit à-peu-près de dix à onze pouces : elles doivent être rondes, & avoir le ventre plein. Il faut aussi qu'elles ayent l'écaille nette ; on rejette celles qui ont les écailles noires, & qui viennent d'un étang bas & vaseux, où il tombe beaucoup de feuilles des arbres voisins.

Dans les mois d'Avril & d'Août, temps auquel frayent les Carpes, il faut garder soigneusement les étangs ; car le poisson alors engourdi, & presqu'à sec entre les herbes, se laisse prendre à la main. Il faut aussi empêcher que les bestiaux n'aillent boire à l'étang ; car en foulant le frai avec leurs pieds, ils en détruiroient beaucoup. Les Cochons sur-tout sont à craindre, parce qu'ils mangent le frai avec beaucoup d'avidité.

Lorsqu'on empoissonnera un grand étang avec de l'alvin d'une certaine grosseur, on fera bien d'y mettre en même temps du Brocheton, pour empêcher la Carpe de trop peupler l'étang.

ENCEINTE ou SEINCHE. C'est une espèce de parc que forment sur-le-champ, au milieu de la mer, un certain nombre de Matelots montés sur différens bateaux, en entourant les poissons de passage qui voyagent par troupes, comme les Thons ; pour cet effet ils tendent de toutes parts des filets devant ces poissons, de manière que

quand l'enceinte est achevée, tout un banc de poissons s'y trouve renfermé, comme dans les parcs sédentaires; en sorte qu'on a la facilité de les y pêcher avec différentes espèces de filets.

ENFUMÉ. (l') Espèce de Chetodon.

Chætodon faber. BROUSSONET. *Ichthyol. Decas. prima.*

Faber marinus ferè quadratus. The Pilot Fish. RAI. *syn. p.* 160. *n.* 12.

SLOAN. *Natur. hist. of Jamaic. tom.* 2. *p.* 290. *tab.* 251. *fig.* 4.

Chætodon obscure canus maculis aliquot irregularibus, & officulo secundo pinnarum ventralium in setam quasi producto. SEB. *Thes. tom.* 3. *pag.* 67. *tab.* 25. *n.* 14.

Tetragonoptrus, ore parvo, dentato, pinnâ dorsali tigulatâ ab anteriore parte. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 39. *n.* 12.

Chez les Anglois de l'Amérique septentrionale, *Angel fish*, ou *Harbour Angel fish.*

Stront visch. cfr. NIEUHOFS *reize, p.* 269. *tab. p.* 268.

Piscis stercorarius. WILLUGHB. *Append. p.* 2. *tab.* 2. *fig.* 2.

Les phrases de Rai, de Hans-Sloane & de Seba citées ci-dessus font partie de la nomenclature du *Chætodon triostegus*, dans le système de Linnæus. (*Voyez* ZÈBRE.) Mais M. Broussonet, qui nous servira encore ici de guide, a séparé ces phrases, comme appartenant à une espèce distinguée du Zèbre, & qu'il a nommé *Chætodon faber.*

Ce poisson, selon le même Auteur, a le corps comprimé, & d'une forme qui a quelque rapport avec la rhomboïdale. Son plus grand diamètre perpendiculaire qui se prend auprès de l'anus est à sa longueur environ dans la raison de quatre à cinq. Il a le ventre courbe dans le sens de la longueur, convexe antérieurement & postérieurement, un peu plane vers les nageoires dont il est garni; le dos plus sensiblement courbe, presque droit en son milieu, & légèrement aminci en carène, la queue comprimée & un peu convexe en-dessus & en-dessous.

Les écailles sont serrées & disposées en recouvrement, sans garder aucun ordre vers la partie antérieure du poisson; mais sur la partie postérieure, elles suivent des lignes obliques qui se croisent régulièrement. Leur forme est à-peu-près celle d'un quadrilatère, arrondi par les angles, & plus large que long; leur grandeur est médiocre, leur base légèrement tronquée, leur contour foiblement crenelé, leur sommet arrondi, & leur surface garnie de quelques cils, à peine sensibles.

Les lignes latérales sont très-élevées, déliées & à peine saillantes, courbes vers l'angle supérieur des ouvertures des ouies, ensuite parallèles au dos, & presque droites sur la queue.

La tête est courte, comprimée, un peu plus large que le corps, dirigée en pente dans sa partie supérieure, rétrécie en carène obtuse derrière les yeux, un peu convexe antérieurement, légèrement courbe en-dessous dans le sens de la longueur, garnie d'écailles, excepté entre les yeux où elle est nue: ces écailles sont disposées en recouvrement & sans aucune symmétrie; celles des parties latérales sont un peu plus larges que les autres.

L'ouverture de la gueule est un peu arrondie & d'une grandeur médiocre. Les mâchoires sont à-peu-près égales; l'une & l'autre sont garnies de dents contigues & serrées entre elles, minces, flexibles, & un peu courbes.

Les narines sont percées de chaque côté de deux ouvertures écartées entre elles: celle de derrière est contigue à l'œil & en forme de fente étroite; l'interieure est un peu plus près des yeux que de l'extrêmité du museau, d'une figure arrondie & légèrement saillante en ses bords.

Les yeux sont à-peu-près à égale distance entre l'extrêmité du museau & l'angle supérieur des ouvertures des ouies. Leur forme est arrondie, leur diamètre d'une grandeur médiocre, leur orbite recouverte par une membrane étroite, circulaire & simple; leur iris argenté avec des teintes de jaune, leur prunelle ronde & d'une couleur brune.

Les ouies, au nombre de quatre de chaque côté, sont d'une grandeur médiocre & légèrement courbées en arc. Leurs opercules sont osseux, à peine flexibles, & couverts d'écailles oblongues, d'inégales grandeurs, disposées en recouvrement & sans ordre régulier.

La nageoire du dos est longue & garnie d'écailles. Elle commence au-dessus de la base des nageoires de la poitrine, & finit presque à la base de la nageoire de la queue. Ses rayons antérieurs sont fort serrés entre eux, d'une consistance épineuse, renfermés en partie entre deux lames écailleuses. Les deux premiers sont minces; le second est un peu plus long que l'autre; le troisième est environ cinq fois aussi long que le second; le quatrième n'a guère que le tiers de la longueur du troisième; les suivans vont en diminuant insensiblement. Les deux premiers rayons flexibles sont simples & les autres rameux à leur extrêmité. Vers la partie antérieure de cette même nageoire s'insère un aiguillon d'une longueur médiocre, & incliné obliquement.

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas des côtés. Leur insertion se fait, ainsi que leur expansion, dans une direction oblique à la longueur du corps; leur forme est à-peu-près ovale, & leur base est garnie d'écailles sur sa partie extérieure; elles répondent presqu'au milieu de l'espace compris entre l'extrêmité du museau & l'anus. Leurs deux rayons antérieurs sont simples, ainsi que le dernier; les autres sont rameux; le second dépasse le premier; le sixième est le plus long; le dernier est court & délié.

Les nageoires du ventre ont leur insertion presque horizontale, & se déployent dans une direction oblique. Elles ont aussi la partie extérieure de leur base couverte d'écailles, & sont d'une forme qui approche de l'ovale. Leur base est située à-peu-près à égale distance entre l'extrêmité du museau & la naissance de la nageoire de l'anus. Leur rayon antérieur est épineux, & presque une fois plus court que le second; celui-ci est partagé en deux divisions inégales; les autres vont en décroissant graduellement, & ont leur extrêmité rameuse.

La nageoire de l'anus est longue & écailleuse. Son origine est au-delà du milieu du corps, & elle finit auprès de la base de la nageoire qui termine la queue. Ses trois rayons antérieurs sont forts, épineux, applatis, & renfermés en partie dans une espèce de sillon. Le second est une fois plus long que le premier. Les deux premiers rayons flexibles sont simples, & les suivans rameux; le troisième est le plus long; les autres vont en décroissant insensiblement, de manière que la nageoire paroît un peu échancrée en fer de faulx, dans sa partie moyenne.

La nageoire de la queue est légèrement tronquée à son extrêmité. Les trois rayons qui la bordent de part & d'autre sont simples, & les intermédiaires rameux à leur extrêmité.

La couleur du poisson est d'un gris-cendré argentin, marqué de six bandes d'un bleu noirâtre. La première, dont la teinte est foible, passe sur la tête en allant d'un œil à l'autre. La seconde s'étend entre les nageoires de la poitrine vers la naissance de la nageoire du dos; la troisième répond aux troisième & quatrième rayons épineux de la même nageoire; la quatrième traverse le milieu du corps, & est un peu échancrée en arc dans sa partie antérieure. La cinquième répond à la nageoire de l'anus; la sixième est peu sensible & s'étend sur la queue. Les nageoires sont de la même couleur bleuâtre que ces bandes, qui prend une teinte plus foncée sur celles de la poitrine & du ventre.

On trouve ce poisson dans les mers des deux Indes, autour de la Jamaïque, de la Caroline, des îles de la Société, dans la mer du Sud, &c.

Selon Willughby, ce poisson a été nommé *Stercorarius*, parce qu'on le prend communément dans des lieux infectés, où il cherche sa nourriture, ce qui fait que plusieurs personnes n'en veulent point manger. Cependant, de quelque manière qu'on le prépare, il a un goût agréable. Le même Auteur dit que la longueur de ce poisson est à peine d'une palme; il soupçonne qu'il pourroit bien être du nombre de ceux qui nagent sur le côté; mais, il ajoute, que la position de ses yeux semble démentir cette conjecture, puisqu'il les a situés sur les deux côtés opposés de la tête.

ENGARRE. Espèce de filet d'environ vingt-huit brasses de largeur, lesté par un de ses côtés avec des bagues de plomb, & que deux bateaux font avancer, en le tenant exactement tendu pour chasser jusques dans le corpou les Thons qui sont entrés dans les différentes chambres d'une madrague. *Voyez l'article* PÊCHE dans l'Introduction.

EPERLAN. (l') Espèce de Salmone.

Salmo Eperlanus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 13.

Salmo, capite diaphano, radiis pinnæ ani septemdecim. Faun. Suec. 350.

Osmerus radiis pinnæ ani septemdecim. ARTEDI. *Gen.* 21. *spec.* 45.

Eperlanus. RONDEL. *Part.* 2. *p.* 196.

GESN. *p.* 362. 430. & (Germ.) *fol.* 180. *b.*

ROND. ALDROV. *L.* 4. *c.* 12. *p.* 536.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 2. *c.* 2. *t.* 24. *fig.* 3.

CHARLET. *p.* 153.

WILLUGH. *p.* 202. *tab. N.* n°. 6. *fig.* 4.

RAJ. *p.* 66.

Spirinchus & Stincus, ut vulgò Germani nominant. GESN. *Paral. p.* 29. 30.

Spirinchus. JONST. *t.* 47. *f.* 6.

SCHONEV. *p.* 70.

ROBERG. *Pisc. p.* 21.

En Suède, *Nars*; en Danemarck, *Smelte*; en Allemagne, *Stint. Stinckfisch*; en Flandre, *Spiring*; en Suisse, *Spirinch*, *Spiring*; à Anvers, *Eperlan*; en Angleterre, *Smelt.*

L'*Eperlan*, selon Willughby, est un petit poisson qui a environ neuf pouces de long sur un pouce de large. Sa forme est semblable à celle du Saumon & de la Truite, quoique plus alongée, eu égard au volume de son corps. Il est sur-tout remarquable par la transparence de son crâne, qui est telle, que l'on voit distinctement au travers tous les lobes du cerveau. Suivant Artedi, presque tout le corps de ce poisson est transparent. Il a les yeux plats & dénués de la membrane qui recouvre ceux d'un grand nombre de poissons; les iris argentés, avec des reflets verdâtres dans leur partie supérieure; les narines percées de part & d'autre de deux ouvertures; la mâchoire de dessus un peu plus longue que celle de dessous, l'une & l'autre garnies, ainsi que la langue, de dents, dont deux, parmi celles de la mâchoire supérieure & de la langue, sont plus longues que les autres. Selon Artedi, on voit sur la partie antérieure du palais quatre, cinq ou six grandes & fortes dents, outre plusieurs rangées d'autres dents beaucoup plus petites; la mâchoire inférieure est garnie aussi d'une rangée d'environ neuf fortes dents, placée derrière un autre rang de dents plus petites; & la langue porte à son extrêmité quatre ou cinq dents pareillement beaucoup plus fortes & plus grandes que celles qui sont disposées sur plusieurs rangées vers la partie postérieure.

Les ouies, au nombre de quatre de chaque côté, sont garnies d'une simple rangée de rayons disposées comme les dents d'un peigne.

La première nageoire du dos a onze rayons; la seconde est d'une substance molle & charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons; celles du ventre huit; la nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue neuf.

Les lignes latérales sont courbes au-dessus des ouies, & descendent ensuite en ligne droite vers la queue. Le corps est couvert d'ecailles qui se détachent facilement.

Le dos est d'une couleur un peu sombre : en l'examinant avec attention, ainsi que la surface de la tête, on y voit une multitude de petites taches noires. Le ventre & les côtés ont un éclat argenté.

L'*Eperlan* répand une odeur que plusieurs ont comparée à celle de la violette. Il paroit que, dans certaines saisons, cette odeur est si forte, qu'elle en devient désagréable. Suivant Artedi, on prend aux mois de Mars & d'Avril, temps où frayent les *Eperlans*, une grande quantité de ces poissons qui exhalent une odeur insupportable pour quelques personnes. Quoi qu'il en soit, on convient généralement que la chair de l'*Eperlan* est délicate & agréable au goût.

On trouve des *Eperlans* à l'embouchure de la Seine, & de plusieurs autres rivières de l'Europe, où ces poissons remontent vers le printemps. On employe différens moyens pour les prendre : assez souvent on se sert d'une petite saine que l'on nomme *senette à Eperlan*, qui a environ cent brasses de longueur, & dont les mailles ont peu d'ouverture; un des Pêcheurs reste à terre, pour maintenir une dés extrêmités de la saine, à l'aide d'une corde qui y est attachée, tandis que d'autres, montés sur un bateau, font décrire au filet une ligne circulaire : peu-à-peu le bateau se rapproche du rivage, & on ramène le filet à terre, en hâlant sur l'extrêmité qui étoit restée dans le bateau, pour la réunir avec celle que le Pêcheur, placé sur le rivage, avoit conservée.

On pêche aussi à l'embouchure de la Seine beaucoup d'*Eperlans* avec des guideaux que l'on tend lorsque la mer est retirée; on se sert encore de nasses pour cette pêche à la Meilleraye, à Elbœuf, &c. On n'en tend point au-dessous de Rouen, parce qu'elles seroient emportées par la rapidité de la marée.

Les jeunes Pêcheurs s'amusent quelquefois à prendre des *Eperlans* dans de petites anses & au bord de l'eau, avec le filet nommé *Carreau* ou *Echiquier*; enfin on fait aussi usage, pour la même pêche, d'une espèce de chausse qui porte le nom de *Dranguelle*. Voyez, sur les différentes sortes de filets dont on vient de parler, les articles relatifs à chacun d'eux, & l'article *Pêche* dans l'Introduction.

EPERLAN BATARD. *Voyez* CRADOS.

EPERONNÉ. (l') Espèce de Spare.

Sparus Spinus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 21.

Sparus caudâ bifidâ, spinâ dorsali recumbente. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 74.

Læfl. Epist. Msc. an idem?

Sparus Javanensis. OSB. *Iter* 275.

Ce poisson est remarquable par différentes lignes ondulées d'une couleur bleue dont il a le corps taché. La nageoire du dos a vingt-trois rayons, dont les treize premiers sont épineux & inclinés; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons tous flexibles; celles du ventre en ont six, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a seize, dont les sept premiers sont pareillement épineux; la nageoire de la queue est divisée en deux lobes; elle a seize ou dix-sept rayons. On trouve ce poisson dans la mer des Indes, autour de l'île de Java.

EPERVIER. Espèce de filet en forme d'entonnoir ou de cloche, dont l'embouchure a quelquefois jusqu'à onze ou douze brasses de circonférence. Cette embouchure est garnie tout autour de bagues de plomb, ou bien de balles du même métal, qu'on enfile, comme des grains de chapelet, dans la corde qui borde le filet. Le poids de toutes ces balles est d'environ quarante ou cinquante livres. Le bas du filet est retroussé en dedans, & attaché de distance en distance, pour former des espèces de bourses. Il y a deux manières de pêcher avec l'*Epervier*; l'une en le traînant, l'autre en le jettant. Pour le trainer, il faut trois hommes, dont deux, placés sur les bords du courant d'eau, maintiennent l'embouchure du filet dans une position à-peu-près verticale, en hâlant sur deux cordes attachées à deux points de cette embouchure, & le troisième Pêcheur tient une autre corde qui répond à la pointe du filet. Lorsqu'il y a du poisson de pris, & qu'on veut relever l'*Epervier*, les deux premiers Pêcheurs lâchent leur corde, de manière que toute la circonférence du filet porte sur le fond, & le troisième tire doucement à lui la corde qui tient au sommet du cône, en se balançant alternativement sur les deux jambes pour faire ensorte que les plombs se rapprochent les uns des autres, & quand il les voit bien réunis, il tire de toutes ses forces pour mettre promptement le filet sur l'herbe.

La manière de jetter ce filet exige beaucoup d'adresse & de force; elle consiste, en général, à le déployer par un élan, de manière qu'il forme la roue. La corde plombée se précipite à l'instant au fond de l'eau, & enferme les poissons qui se trouvent dans l'intérieur du cône. Le Pêcheur relève ensuite son *épervier* de la manière qui a été décrite précédemment. Une attention bien importante est qu'il n'ait ni boutons, ni agraffes à ses habits, qui doivent être seulement retenus par des lacets ou des rubans; autrement, si une maille du filet s'accrochoit à ses habits, il seroit infailliblement entraîné dans l'eau, au moment où il prend son élan pour jetter l'*épervier*. (*Voyez l'article* PÊCHE dans l'Introduction).

ÉPINETTE. (pêche à) On appelle ainsi une pêche dans laquelle on employe des haims faits avec des épines que l'on détache de l'arbre, avec

un peu de bois de branche, pour leur donner la forme d'un hameçon. Cette pêche est usitée sur les fonds de vase, où l'on prétend que des hameçons de bois sont préférables à des haims de métal qui s'enfonceroient dans la vase, au point de n'être pas apperçus par le poisson, ce qui n'arrive point aux épines, qui sont plus légères que le volume d'eau qu'elles déplacent. Mais comme ces épines n'ont point de barbillon, il doit s'échapper beaucoup de poissons. Ainsi, il vaudroit mieux rendre les hameçons de métal plus légers, en y attachant un petit morceau de liége.

ÉPINEUSE. (la Raie) *Voyez* CHARDON.

ÉPINEUX. (l') Espèce de Baliste.

Balistes aculeatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Balistes*, n°. 6.

Balistes pinnâ dorsali anteriore triradiatâ, caudæ lateribus spinis recumbentibus. Ibid.

Ostracion compressus, fasciis nigris, caudâ lateribus muricatâ. It. WGOTH. 138.

Balistes rostro subobtuso, radio dorsali antrorsum serrato, ventrali humili scabro, lateribus caudam versùs parallelè aculeato scabris. GRONOV. *Zooph.* n°. 188.

Balistes dorso diacantho, unicolor, microlepidotus asper. SEB. *Thes. vol.* 3. *p.* 63. n°. 17. *tab.* 25. *fig.* 17.

Cette espèce de Baliste a beaucoup de ressemblance avec le Baliste tuberculeux. (*Voyez* ce dernier *mot.*) C'est le même port de part & d'autre, le même nombre de rayons aux nageoires, sçavoir trois à la première du dos, vingt-quatre à la seconde, treize à chacune de celles de la poitrine, vingt & un à la nageoire de l'anus, & douze à la nageoire de la queue. Quant aux nageoires du ventre, il ne s'en trouve ni dans l'une ni l'autre espèce.

D'après un rapport si marqué entre ces deux poissons, Gronovius regarde le Baliste tuberculeux, comme une simple variété de l'épineux. Mais Linnæus a trouvé des différences assez marquées pour distinguer l'un de l'autre. La principale consiste en ce que le Baliste épineux a les parties latérales de la queue garnies d'environ quatre rangées d'aiguillons couchés sur la peau du poisson, au lieu que l'autre espèce de Baliste n'a, aux mêmes endroits, que des tubercules ou espèces de verrues arrondies & rudes au toucher.

On trouve l'un & l'autre poisson dans la mer des Indes.

ÉPINEUX. (l') Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes papillosus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Pleuronectes*, n°. 16.

Pleuronectes oculis sinistris, lineâ laterali curvâ, corpore papilloso. Ibid.

Aramaca. MARCGR. *Brasil.* 181.

Ce Pleuronecte est du nombre des poissons de son genre, qui ont les yeux situés sur la partie gauche du corps. Il a, suivant Linnæus, les lignes latérales courbées en arc, & le corps hérissé de petits tubercules. La nageoire du dos a soixante-six rayons : les nageoires de la poitrine en ont chacune neuf, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quarante-huit, & celle de la queue seize.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

ÉPINOCHE. (l') Espèce de Gastre.

Gasterosteus pungitius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 8.

Gasterosteus aculeis in dorso decem. ARTEDI, *gen.* 52. *syn.* 80. *sp.* 97.

Faun. Suec. 337.

Pisciculi aculeati alterum genus. RONDEL. *part.* 2. *p.* 206.

GESN. *pag.* 89.

Pisciculus aculeatus, pisciculus pungitivus, Spinachia. GESNER (Germ.) *fol. a.*

Pisciculus aculeatus minor. RAI. *p.* 145.

Alterum genus Pungitii. ALDROV. *L.* 5. *c.* 36. *p.* 628.

JONSTON. *tab.* 28. *fig. à latere sinistro.*

Piscis aculeatus minor. WILLUGH. *p.* 342.

An Spinarella pusilla. BELLON?

Aculeatus minor lævis & glaber. SCHONEV. *p.* 10. & 11.

En Suède, *Skittspigg den mindre*; en Angleterre, *T'esser Stickleback Banstickle or Sharpling.*

L'*Épinoche* est un petit poisson, dont la longueur n'excède guère un pouce ou un pouce & demi. Il a les yeux assez grands, couverts de membranes, les iris blancs, ou jaunâtres sur quelques individus : la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en-haut : l'une & l'autre garnies de très-petites dents.

Le corps est d'une forme très-rétrécie vers la queue, & d'une couleur olivâtre sur le dos, & argentée sur le ventre. Le sommet du dos est garni, depuis la tête, de dix ou onze épines inclinées alternativement à droite & à gauche ; elles sont suivies d'une nageoire qui a huit ou neuf rayons. Ce poisson n'a point, à proprement parler, de nageoires sur le ventre ; mais on voit à leur place deux lames osseuses & triangulaires, dont chacune porte un aiguillon. La nageoire de l'anus est précédée d'une épine, & garnie de neuf rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a neuf ou dix. La nageoire de la queue est d'une forme arrondie. (WILLUGHBY.)

ERIOX. Espèce de Salmone.

Salmo Eriox. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo*, n°. 2.

Salmo maculis cinereis, caudæ extremo æquali. Ibid. ARTEDI. *gen.* 12. *syn.* 23.

Salmo cinereus aut griseus Johnsoni. RAI. *p.* 63.

The Grey, id est, cinereus aut griseus. WILLUGH. *p.* 193.

En Suède, *Grålax*; en Angleterre, *Grey.*

L'*Eriox*, suivant Willughby, est à-peu près de la grandeur du Saumon, mais il en diffère beaucoup par sa largeur & par son épaisseur, qui sont

plus considérables, ainsi que par les taches de gris cendré, dont il a tout le corps parsemé. Sa chair est plus délicate que celle de la Truite saumonée, & même du Saumon. On le prend rarement, parce qu'il échappe à tous les pièges, par l'agilité surprenante avec laquelle il parcourt les fleuves qu'il remonte, après avoir quitté la mer, franchissant tous les obstacles, sans qu'aucune amorce ou aucune proie l'arrête dans sa course.

Ce poisson a sa nageoire du dos garnie de quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune le même nombre, celles du ventre dix. La nageoire de l'anus en a douze. La nageoire de la queue est sans aucune échancrure & de niveau à son extrêmité.

ESCAVE ou ESCABE. C'est ainsi que les Pêcheurs de la Garonne nomment une pêche qui se fait avec la saine dans les petites rivieres, & dans les courans d'eau, entre les bancs, lorsqu'ils ont peu de largeur.



ESOCES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

HUITIEME GENRE.

ESOCE.

ESOX. Linnai.

La mâchoire du dessus plus courte que celle du dessous, qui est garnie de pores; des dents aux mâchoires & à la langue.

ESPÈCES.

1 LE SPET.

Deux nageoires dorsales, dont la première a des rayons épineux.

2 LE CAYMAN.

Des écailles osseuses sur le corps; six rayons à la nageoire du dos.

3 LE VERDET.

Des écailles osseuses sur le corps; onze rayons à la nageoire du dos.

4 LE RENARD.

Trois rayons à la membrane branchiostége.

5 LE SINODE.

Cinq rayons à la membrane branchiostége.

6 LE BROCHET.

Le museau applati; vingt-un rayons à la nageoire du dos.

7 LE BELONE.

Les mâchoires alongées & pointues.

8 LE PIQUITINGUE.

Une bande argentée de chaque côté du corps.

9 LE PETIT-ESPADON.

La mâchoire inférieure très-alongée, & pointue.

10 LA TÊTE-NUE.

Les opercules des ouies très-obtus.

ESPADON. (l') Espèce de Glaive.
Xiphias Gladius. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes. Xiphias*, n°. 1.
Xiphias. ARTED. *gen.* 30. *syn.* 47.
Faun. Suec. 303.
Ξιφίας. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15. & *L.* 8. *c.* 19.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 314.
Ξιφίας. ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 40. *p.* 548. & *L.* 14. *c.* 23.
OPPIAN. *L.* 1. *p.* 8. & *L.* 2. *p.* 48.
Xiphias. OVID. *v.* 67.
PLIN. *L.* 32. *c.* 2. 11.
WOTTON. *L.* 8. *c.* 189. *fol.* 167. *b.*
RONDEL. *L.* 8. *c.* 15. *p.* 251.
GESNER. (Germ.) *fol.* 60. *b.*
JONSTON. *Thaumat. p.* 429.
CHARLET. *p.* 124.
Ziphius. AUCTOR.
CUB. *L.* 3. *c.* 103. *fol.* 94. *a.*
Zifius. ALBERT.
CUB. *L.* 3. *c.* 105. *fol.* 94. *a.*
Xiphias, id est Gladius piscis. GESN. *p.* 1049.
Xiphias seu Gladius. JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 3. *t.* 4. *f.* 2.
Xiphias piscis, Latinis Gladius. WILLUGH. *p.* 161.
RAI. *p.* 52.
Gladius seu Xiphias piscis. GESN. (Francf.) *p.* 379.
Gladius vel Xiphias. SCHONEV. *p.* 35.
Gladius. PLIN. *L.* 9. *c.* 15.
S. AMBROS. *lex. L.* 15. *c.* 10. *p.* 59.
ISID.
CUB. *L.* 3. *c.* 39. *fol.* 80. *a.*
SALVIAN. *fol.* 126. *ad Iconem* & 127.
ALDROV. *L.* 3. *c.* 21. *p.* 331.

En Suède, *Swardfisk*; en Angleterre, *Swordfish*; en Italie, *Pesce Spada*; à Gènes, *Emperador.*

Gesner observe que ce poisson a un rapport si frappant avec une lame d'épée, par la forme de son museau, que les noms qu'il porte dans les diverses langues expriment tous cette ressemblance. Le nom d'*Empereur* qu'on lui a donné dans nos Provinces méridionales, indique aussi ce même rapport, & a été imaginé par le peuple, d'après les tableaux où l'on représente les Empereurs tenant une épée à la main. Ce poisson prend un accroissement très-considérable, & a été mis au rang des Cétacés, par les anciens Auteurs, qui comprenoient sous ce nom tous les grands poissons, quelle que fût leur organisation. On en a vu de l'espèce dont il s'agit ici, en Angleterre, en Italie, & dans le Languedoc, qui avoient jusqu'à quinze pieds de long, & qui pesoient plus de cent livres. La forme de ce poisson est alongée, arrondie, plus épaisse du côté de la tête, & se rétrécissant insensiblement vers la queue. Il a la peau rude & mince, le dessus du corps d'une couleur noire, & le dessous d'une couleur blanche ou argentée, la gueule d'une grandeur médiocre & dépourvue de dents. Rondelet dit qu'elles sont remplacées par quatre os que l'animal a au palais, mais Willughby n'a point apperçu ces os. La mâchoire supérieure forme une espèce de bec semblable à une lame d'épée à deux tranchans, dont la longueur est environ le tiers de celle du poisson entier. La mâchoire inférieure n'a que le quart de la longueur de celle d'en-haut, & forme un angle très-aigu. Les yeux sont saillans & assez grands, mais non pas à proportion du volume de l'animal; les iris sont blancs avec des teintes de verd.

Ce poisson n'a sur le dos qu'une seule nageoire, qui commence vers l'angle supérieur des ouies, & qui s'étend presque jusqu'à la queue. La partie antérieure de cette nageoire est très-élevée: mais depuis le septième rayon jusqu'au douzième, elle décroit en progression très-marquée, d'un rayon à l'autre; les décroissemens continuent par une gradation lente & à peine sensible dans les vingt-cinq rayons suivans; enfin elle reprend une hauteur considérable dans les quatre derniers rayons, en sorte qu'au premier aspect, on croiroit qu'il y a en cet endroit une seconde nageoire. La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant. Un peu au-dessus de cette partie, & sur la ligne du milieu des côtes, s'élève de part & d'autre une protubérance obtuse, formée par une extension de la peau, comme on l'observe sur le Thon. Les nageoires de la poitrine se rapprochent du ventre; qui est dépourvu de nageoires dans cette espèce, elles ont chacune environ dix-sept rayons, dont les décroissemens se font de manière à donner à la nageoire la figure d'une faucille. L'anus est distant de la naissance de la nageoire de la queue d'environ un tiers de la longueur du corps, & au-delà de l'ouverture de l'anus se trouvent deux nageoires réunies par une membrane; la première a environ douze rayons qui décroissent subitement, en sorte que la seconde rangée est très-basse, en comparaison de celle qui la précède; l'autre nageoire n'a que trois rayons, & correspond à la dernière partie de la nageoire du dos. Ce poisson, suivant Rondelet, a de chaque côté huit ouvertures doubles pour les ouies. Sa chair est beaucoup plus blanche que celle du Thon, d'un goût assez agréable, très-nourrissante, mais difficile à digérer. Pline rapporte que l'*Espadon* perce les vaisseaux avec l'espèce de lame dont il a le museau formé. On croira plus volontiers ce que dit Rondelet, qu'il rompt le filet où il se sent pris, & cause souvent plus de dommage aux Pêcheurs que de profit: on le trouve dans l'Océan & dans la Méditerranée.

ESPADON. (le petit) Espèce d'Esoce.
Esox Brasiliensis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Esox*, n°. 8.
Esox maxillâ inferiore longissimâ, corpore Serpentino. Ibid.
Mus. Ad. Fr. *p.* 102.
Timucu. MARCGR. *Bras.* 168.

Esox maxillâ inferiore productâ. BROWN. *Jam.* 443. *t.* 45. *f* 2.

Esox maxillâ inferiore tereti cuspidatâ longissimâ, superiore brevissimâ. GRON. *Zooph. n°.* 363.

Under Swordfish. GREW. *Muf.* 87. *t.* 7.

Acus mandibulâ superiore brevi circinatâ, inferiore in rostrum ensiforme productâ. SLOAN. *Jam. vol.* 2. *p.* 283. §. 7. *tab.* 250. *f.* 3. (figure incomplette, en ce que les nageoires ventrale & dorsale y sont omises).

Elephants Neus. NIEUWHOFF. *It. Ind. p.* 272.

VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. *p.* 391. *n.* 143. *fig.* 143.

Id. *p.* 446. *n.* 318. *fig.* 318.

RUYSCH. *Theatr. anim. v.* 1. *p.* 27. *n.* 5. *tab.* 14. *fig.* 4. & 5. (La premiére de ces figures représente une nageoire dorsale antérieure qui n'existe pas dans cette espèce. Les nageoires ventrales manquent dans la seconde figure).

Mastacembelus corpore tereti maculoso, quod lineâ viridi mediâ secundum longitudinem dividit, inferiori mandibulâ in spiculum longum productâ. KLEIN. *Pisc. Miss.* 4. *p.* 22. *n°.* 2.

Mastacembelus mandibulâ superiore brevi circinatâ, inferiore in rostrum vel decies longius productâ. Id. Ibid. *n°.* 3.

On a appellé *Espadons* deux espèces différentes de poissons, dont l'un, qui est dans la classe des Apodes, constitue seul un genre sous le nom de *Xiphias*, c'est-à-dire, *Glaive* ou *Espadon.* (Voyez l'article précédent.) Ces deux poissons tirent leur dénomination de la forme du prolongement de leur museau, qui est très-long, & applati comme un glaive. Celui dont il s'agit ici est beaucoup plus petit que l'autre, & n'a environ que six pouces & demi de longueur. Sa forme alongée & arrondie lui donne quelque ressemblance avec les Serpens.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête petite, assez longue, dénuée d'écailles, lisse, brillante, d'une figure presque triangulaire, dont une des faces est formée par la partie supérieure, & qui se rétrécit en pointe vers son sommet.

Les yeux sont très-ouverts, convexes, placés au haut des côtés de la tête, un peu plus près de la gueule que des opercules.

Les mâchoires sont mobiles; celle d'en-haut est arrondie & très-courte. L'inférieure est environ dix fois plus longue que l'autre; d'une forme applatie, très-étroite, ayant ses bords parallèles entre eux, & sa surface marquée longitudinalement d'un petit sillon. L'une & l'autre sont garnies de dents égales, serrées & aigues. On voit à la partie supérieure du gosier un osselet globuleux, chargé de petites dents pareillement serrées les unes contre les autres, & placé entre deux autres osselets semblables, mais plus petits: la partie inférieure est aussi garnie d'un osselet dentelé, qui répond à celui du milieu parmi les osselets supérieurs dont on vient de parler.

Les ouvertures des ouies sont très-grandes endessous, & latéralement. Les opercules sont très-lisses, brillans, & sans aucun aiguillon. La membrane des ouies est entièrement couverte par les opercules, & formée de quatorze osselets très-déliés.

Les lignes latérales sont à peine sensibles; elles s'étendent parallèlement au dos, dont elles sont très-voisines. De plus, la partie inférieure des côtés du ventre est marquée, de part & d'autre, depuis les opercules jusqu'à l'anus, d'une ligne saillante, arrondie, & rude au toucher.

Le corps est couvert de grandes écailles, minces, lisses, éclatantes, d'un blanc argenté, situées en recouvrement, & très-peu adhérentes à la peau. Celles du dos ont une teinte brunâtre.

La nageoire du dos, située à l'extrêmité de cette partie, est d'une forme presque triangulaire, peu élevée, garnie de treize rayons, dont les antérieurs sont très-longs, & les derniers très-courts.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent sur le milieu des côtes, immédiatement après les opercules. Elles sont petites, étroites, oblongues, & ont chacune dix rayons, dont les proportions sont à-peu-près les mêmes que celles des rayons de la nageoire du dos.

Les nageoires du ventre sont situées au bas des côtés, assez près l'une de l'autre, loin des nageoires pectorales. Elles ont très-peu d'étendue, & sont garnies chacune de six rayons rameux.

La nageoire de l'anus est pareillement très-petite, & située plus loin de la tête que la nageoire du dos; elle a dix rayons mous & flexibles.

La nageoire de la queue est grande, profondément échancrée, & a quinze rayons un peu rameux, avec quelques autres rayons latéraux plus petits & entiers. Son lobe supérieur est beaucoup plus court que l'inférieur.

On trouve ce poisson dans la mer qui baigne la Jamaïque & les iles voisines, ainsi que dans celle de l'Inde.

ESPADOT. Instrument de pêche dont on se sert particulièrement dans l'Amirauté de Marennes. Il consiste en une broche de fer, d'environ deux pieds & demi de long, dont le bout forme un crochet qu'on ajuste à une perche longue à-peu près de cinq pieds, & qui augmente un peu de grosseur du côté où on la tient à la main. Les Pêcheurs se servent de cet instrument à pied, & pendant la basse mer, pour prendre les poissons dans les endroits où il reste encore de l'eau. Ils font cette pêche le plus souvent aux flambeaux, pendant la nuit: dès qu'ils apperçoivent un poisson, ils l'arrêtent à l'aide du crochet de l'*espadot*, & l'assomment avec le même instrument.

ESPÈCE. Terme collectif, qui signifie, en Histoire Naturelle, la réunion de tous les individus des animaux & des plantes qui se ressemblent par leur conformation. Il y a autant d'*espèces* qu'il se trouve de différences dans l'ensemble de la

conformation des animaux & des plantes. On rapporte à un genre plusieurs *espèces* qui ont entre elles certain caractère commun. Le choix de ces caractères est arbitraire ; il depend de la volonté de l'Auteur d'une distribution méthodique des productions de la nature ; au contraire, les caractères spécifiques dépendent absolument de l'ensemble de la conformation des individus de chaque *espèce*. *Voyez* GENRE & INDIVIDU.

ESPÉRE. *Tendre à l'espère*, c'est, *en terme de pêche*, tendre des filets sur des piquets enfoncés dans la vase, auprès du rivage, avec l'espérance de prendre bientôt des Plies, de petites Soles, & autres poissons qui se portent vers la côte. Malheureusement les Pêcheurs sont dans l'usage d'ensabler le pied de leurs filets, ce qui détruit beaucoup de frai & de menuise.

ESQUINE. C'est le nom qu'on donne en Gascogne à des crustacés, du genre des Chevrettes, dont on se sert pour faire des amorces.

ESTEROTE, ESTOIRE ou ESTOUEYRE. Espèce de filet en forme de trémail, dont on se sert sur la Gironde pour prendre des Soles, des Turbots, & autres poissons plats.

ESTROPE. C'est une corde que l'on passe à-travers une pierre percée, & que l'on attache ensuite à la maîtresse corde, dans les pêches aux haims, pour la maintenir dans une position assurée. On substitue quelquefois à la pierre dont on vient de parler, une poulie chargée d'un poids, & dont la boite est entourée par l'*estrope*.

ESTURGEON. (le) Espèce d'Acipe.

Acipenser sturio. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Acipenser*, n°. 1.

Acipenser cirris quatuor, squamis dorsalibus undecim. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 54. *t.* 10. *fig.* 2.

Faun. Suec. 25. & 299.

It. Scan. 187.

Acipenser corpore tuberculis spinosis aspero. ARTEDI *gen.* 65. *syn.* 91.

GRONOV. *Mus.* 1. *p.* 60. & 2. *p.* 42. *id. act. Ups.* 1741. *n.* 6.

Ὀνίσκος *Durionis apud* ATHEN. *L.* 7. *p.* 315.

Ακκιπήσιος. ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

Acipenser. PLAUT. *Comæd. Fab. in Baccharia.*

NIGID.. *Fig. L.* 4. *de Animal.*

CICER. *de Finib. L.* 2. *n°.* 24. *Tuscul. quæst. L.* 3. *Frag. de Fato ex Macrob. L.* 3. *c.* 16.

HORATII *Serm. L.* 2. *Satyr.* 2. *v.* 46.

OVID. *v.* 132.

MARTIAL. *Lib.* 13. *Epigr.* 86.

PLIN. *L.* 9. *c.* 17. & *L.* 32. *c.* 11.

CUB. *L.* 3. *c.* 1. *fol.* 71. *a.*

VOTTON. *L.* 8. *c.* 171. *fol.* 154.

BELLON.

ROND. *L.* 14. *c.* 9. *p.* 410.

GESN. *p.* 2.

SCHONEV. *p.* 9.

MERRET. *Pin.* 188.

Acipenser, Aquipenser, Sturio. GESN. (Germ.) *fol.* 184. *b.*

Accipenser, Sturio. MERRETH.

BLAS. *Nat. p.* 259. *t.* 49. *f.* 2. 3. 12.

Sturio. ALBERT.

AUCTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 88. *fol.* 90. *b.* 91. *a.*

P. JOV. *c.* 4. *p.* 18.

C. FIGUL. *fol.* 5. *a.*

ALDROV. *L.* 4. *c.* 5. *p.* 517. &c. 526.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 1. *c.* 7. *p.* 106. *t.* 23. *fig.* 8. 9.

THAUMAT. 426.

DALE. *Hist. of Harw. p.* 434. & *Pharm. p.* 405. *n.* 12.

CHARLET. *p.* 152.

WILLUGH. *p.* 239. *tab.* P. *n°.* 7. *fig.* 3.

RAI. *p.* 112.

Sturio primus. GESNER, *p.* 6.

Sturio sive Silurus. SALVIAN. *fol.* 113.

Silurus. SALVIAN. *fol.* 112. *b. ad Iconem.*

MATHIOL. *t.* 2. *c.* 26. 303.

Galeus Rhodius. ATHEN. *secundum* SCHONEV.

Sus ISIDOR. *Or. L.* 12. *c.* 6.

Piscis. Sloer Mus. Besl. t. 17.

ß. Ὁ Ἔλλοψ. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15.

Ἔλλοψ. ATHEN. *L.* 7. *p.* 300.

ÆLIAN, *l.* 8. *c.* 28.

Helops. OVID. *v.* 96.

Elops. PLIN. *L.* 9. *c.* 17. 54.

RONDEL. *L.* 15. *c.* 12. *p.* 430.

GESNER. *p.* 360.

L'*Esturgeon.* DUHAMEL, *Traité des Pêches*, 2e. *partie*, 8e *sect. pl.* 1. *fig.* 1.

En Suède, *Stor* ; en Danemarck, *Store* ; en Flandre, *Steur* ; en Angleterre, *the Sturgeon* ; en Egypte, près du Nil, *Silurus* ; en Italie, *Sturione* ; près du Pô, *Attilus* ; à Rome, *Porcelleto*.

L'*Esturgeon* a été de tous les temps un des poissons les plus recherchés par la délicatesse de sa chair. A cet avantage il joint celui d'être susceptible d'un accroissement considérable, &, parmi les animaux de cette classe, il n'en est peut-être aucun qui possède à un si haut degré le mérite de la qualité réuni avec l'abondance. On trouve des *Esturgeons* qui ont quatre pieds & plus de longueur. Belon rapporte que l'on en fit voir un à François Ier, qui avoit dix-huit pieds. Cardan dit en avoir vu un qui pesoit cent quatre-vingt livres. Les anciens faisoient aussi beaucoup de cas de ce poisson. On lit dans Athenée que l'*Esturgeon* étoit porté, dans les festins, par des esclaves couronnés, & précédés d'un joueur d'instrumens.

Suivant la description de Gronovius, l'*Esturgeon* a la tête aussi large que le corps, inclinée en-devant, & rétrécie insensiblement par les côtés vers le museau, excavée entre cette dernière partie & le dos par un sillon profond & longitudinal, plane en-dessous, terminée en angle obtus au-bas de ses parties latérales.

Les yeux font petits, & fitués à-peu-près à égale diftance entre la pointe du mufeau & les opercules des ouies. Leur orbite eft un peu arrondie, & recouverte par une membrane; leurs iris font d'un jaune doré éclatant, leurs prunelles noires & ovales.

Les narines placées en-deffus à la naiffance du mufeau immédiatement avant les yeux, font percées de part & d'autre de deux grandes ouvertures ovales.

Au milieu de la partie inférieure du mufeau pendent quatre barbillons épais, égaux en longueur, & fitués tous à des diftances égales de la gueule. Cette dernière ouverture eft placée de façon qu'elle touche néceffairement la terre lorfque le poiffon eft couché fur le ventre; elle a la forme d'un tube étroit & ovale dans le fens de la largeur du poiffon, & celui-ci a la faculté de l'étendre ou de la retirer à fon gré. La mâchoire fupérieure a de part & d'autre une efpèce d'échancrure; l'inférieure eft un peu arrondie, plus courte que celle d'en-haut, & elle s'applique fur l'ouverture de la gueule pour la tenir fermée. On ne voit aucunes dents, ni fur les mâchoires, ni fur la langue, ni vers le gofier. Ce poiffon n'a point non plus de langue.

Il n'y a de part & d'autre qu'une feule ouverture pour les ouies; elle eft très-ample & s'ouvre latéralement & inférieurement. Les opercules font auffi très-grands, & fe terminent en une membrane molle & flexible.

Le thorax eft comprimé par les côtés & d'une largeur à-peu-près uniforme; il dépaffe la tête jufqu'aux nageoires du ventre, au-delà defquelles il s'amincit vers la queue. Le dos eft un peu rétréci & s'incline infenfiblement depuis la tête jufqu'à la queue. Les côtés font convexes, dirigés en pente près du dos, & en ligne verticale dans leur partie inférieure. La furface de la poitrine & du ventre eft plane.

L'*Efturgeon* n'a point proprement d'écailles; mais fon corps eft couvert en partie par cinq rangées longitudinales d'offelets rhomboïdaux, d'une couleur blanchâtre, & comme cifelés par une multitude de points & de petites lignes. Les Pêcheurs appellent ces offelets les *boutons* de l'*Efturgeon*. Les parties comprifes entre ces différentes files d'offelets font toutes hériffées de tubercules à peine fenfibles.

La première rangée qui s'étend dans la direction de la nageoire du dos, eft compofée jufqu'à cette nageoire, de dix offelets comprimés latéralement, garnis dans leur milieu d'un long aiguillon, dont la pointe eft courbée vers la queue, & paffé la nageoire du dos on voit quatre paires d'offelets, femblables aux précédens, excepté qu'ils ne portent point d'aiguillon.

Sur le milieu des côtés règnent deux autres rangées d'offelets, au nombre de vingt-quatre pour chacune, & qui font inclinés de gauche à droite, & portent auffi chacun en leur milieu un tubercule en forme d'aiguillon, dont l'extrémité regarde la queue du poiffon.

Les deux dernières rangées font fituées au-bas des parties latérales, & formées chacune de douze offelets, femblables à ceux des rangées précédentes, dont neuf depuis les opercules jufqu'aux nageoires du ventre, deux entre celles-ci & la nageoire de l'anus, & le dernier entre cette nageoire & celle de la queue.

Les nageoires de ce poiffon font compofées de rayons cartilagineux. Celle du dos fituée à une petite diftance de la queue, eft d'une grandeur médiocre, d'une forme à-peu-près triangulaire, & échancrée dans fa partie fupérieure. Les nageoires de la poitrine, placées au-bas des côtés, immédiatement après les ouvertures des ouies, font larges, très-étendues, & d'une figure ovale. Leur rayon antérieur eft très-épais & très-fort.

Les nageoires du ventre, fituées pareillement fur les cotés, vers la région de l'anus, font petites & molles.

La nageoire de l'anus eft ovale. Celle de la queue eft très-grande, & partagée en deux lobes, dont le fupérieur eft trois fois plus long que l'autre, fon bord le plus élevé, eft garni de lames oblongues, d'une confiftance moyenne entre celle de l'os & du cartilage, & inclinées obliquement les unes fur les autres.

La couleur du corps eft d'un gris un peu cendré fur la partie fupérieure, & blanche fur la partie oppofée. Cette couleur eft relevée par des teintes d'un jaune doré & d'un rouge de pourpre, qui s'effacent après la mort du poiffon.

La defcription de Willughby diffère, à quelques égards, de celle qui vient d'être citée. Cet Auteur affigne des nombres différens de ceux de Gronovius pour les rangées de tubercules difpofées le long du corps du poiffon, & qui lui donnent, dit-il, une forme pentagonale, fçavoir douze ou treize pour la rangée du milieu, trente ou trente & une pour chacune des rangées voifines, & environ douze pour chacune des deux autres. Mais on voit par fon expofé feul que ce nombre n'eft pas fixe, & lui-même avoue qu'il a trouvé, à cet égard, des différences fur les divers individus qu'il a obfervés. Il dit auffi que l'*Efturgeon* a fur le milieu du ventre deux tubercules de la même forme que ceux de la partie fupérieure.

On trouve des *Efturgeons* dans différentes mers de l'Europe. Willughby dit que ce poiffon eft commun dans la mer de Tofcane & la mer Adriatique. Suivant M. Duhamel, il fréquente plus les mers du Nord que celles de nos côtes. Il fe plait auffi dans les rivières, de même que le Saumon, fur-tout quand le courant y eft rapide. En Gafcogne, il remonte l'Adour jufqu'à l'endroit où le Gave fe décharge dans cette rivière. On a remarqué qu'il prenoit beaucoup plus d'accroiffement dans les eaux douces, que quand il reftoit dans les

goût

sauvage, que son séjour en pleine mer lui avoit fait prendre. On dit aussi que pour chercher sa nourriture, il creuse avec l'extrêmité de son museau, à la manière des Porcs, la terre qui est au fond de l'eau.

Paul Jove observe qu'on ne se sert jamais de hameçons pour la pêche des *Esturgeons*, parce que ces poissons ne font que succer, & lécher en quelque sorte leur nourriture avec leurs lèvres, la conformation de leur gueule, qui est d'ailleurs dépourvue de dents, ne leur permettant pas de dévorer ce qui se présente à eux, comme il seroit nécessaire pour qu'on pût les prendre à l'hameçon.

Voici la manière dont la pêche des *Esturgeons*, suivant M. Duhamel, se fait tous les ans à Bordeaux, depuis le mois de Février jusqu'au mois de Juin. Les Pêcheurs mettent à l'eau une saine flottée & lestée, dont le milieu est en forme de manche ou de poche, & dont les ailes sont tirées par deux petits bateaux plats qu'on nomme *Barges* ou *Filadières*; chacun de ces bateaux est monté par quatre hommes qui manœuvrent de manière que le courant de la marée s'entonne dans la manche du filet. Quand les Pêcheurs s'apperçoivent qu'il est entré des *Esturgeons* dans cette manche, ce qu'ils reconnoissent au mouvement du filet, un des bateaux reste en place à l'extrêmité de l'aile qu'il gouvernoit, tandis que les Pêcheurs qui sont dans l'autre bateau, à l'extrêmité opposée, hâlent sur cette extrêmité en s'approchant de la manche; alors l'un d'eux, après avoir serré le filet pour diminuer la résistance du poisson, prend un cercle de fer, de dix à douze pouces de diamètre, attaché, à l'aide d'une douille, à un manche de bois de huit à dix pieds de long. Il fait entrer la tête de l'*Esturgeon* dans cet anneau, & ensuite, par le moyen d'un bâton qui sert de conducteur, il vient à bout de passer une corde dans la gueule du poisson & de la faire sortir par les ouies. Il arrête l'*Esturgeon* dans cette position par deux nœuds, qu'on appelle, en termes de manœuvre *des demi-clefs*, & s'en rend ainsi le maître.

On prend aussi des *Esturgeons* avec des tremaux qui ont cent brasses de longueur sur deux de chute, & qui dérivent avec la marée, au lieu que les saines la refoulent.

On trouve des *Esturgeons* dans les parcs & autres pêcheries isolées près des côtes, où ils sont entrés avec d'autres poissons de différentes espèces. On a remarqué qu'ils étoient souvent au nombre de deux, un mâle & une femelle. Cependant ces poissons voyagent ordinairement par troupes, & on en a souvent pris, dans les bas parcs établis à l'entrée des rivières, jusqu'à vingt-cinq dans le cours d'une matinée.

ESTURGEON A COLLE DE POISSON. *Voyez* ICHTYOCOLLE.

ESTURGEON STRELET. *Voyez* STRELET.

ÉTALIER. Les Pêcheurs prennent ce mot dans deux acceptions très-différentes. Quelquefois il signifie un assemblage de pieux & de perches, disposés au bord de la mer pour tendre des filets de guideaux. Les uns s'appellent *hauts étaliers*, & les autres *bas étaliers*, suivant leur grandeur. Mais dans l'Amirauté de Coutance, on appelle *étalier* ou *étalière*, un filet tendu circulairement sur des perches.

ÉTALLE. *Voyez* ÉTENTE.

ÉTALON. C'est le nom que l'on donne en quelques endroits aux Cablieres. *Voyez* ce *mot*.

ÉTANG. C'est une pièce d'eau, plus ou moins grande, que l'on a empoissonnée, & où l'on fait la pêche de temps-en-temps. L'*étang* diffère du réservoir & du vivier, en ce que le poisson y prend de l'accroissement, & s'y multiplie, sans qu'on soit obligé de le nourrir; il doit y trouver sa subsistance.

Les *étangs* doivent être placés dans un lieu bas, large & spacieux, où l'eau se rende de toutes parts. C'est un grand avantage pour le propriétaire que d'être à portée d'une petite rivière ou d'un ruisseau qui traverse l'*étang*. Les poissons se plaisent beaucoup dans ces sortes d'*étangs*, & y deviennent excellens. Si la rivière qui coule dans le voisinage étoit un peu forte, e le pourroit être sujette à des débordemens qui entraîneroient beaucoup de vase dans l'*étang*. Pour parer à cet inconvénient, il seroit à propos de détourner cette rivière, pour la faire couler le long de l'*étang*, dont son lit seroit séparé, & de ménager entre l'un & l'autre une communication, à l'aide d'une vanne que l'on ouvriroit au besoin, pour introduire de nouvelle eau dans l'*étang*, après de grandes sécheresses. Il est inutile d'avertir que quand un *étang* est traversé par un ruisseau, il faut mettre une grille à son entrée, pour empêcher le poisson de remonter le cours de l'eau.

Les cas dont nous venons de parler sont rares, & la plupart des *étangs* sont formés des eaux qui coulent des montagnes & des forêts voisines. On pratique des fossés qui vont de toutes parts rassembler l'eau qui s'amasse dans les terres, & celle des marres qui se forment dans les endroits plus élevés que l'*étang*. On doit faire en sorte, autant qu'il est possible, que toutes ces saignées se réunissent avant d'entrer dans l'*étang*, afin de pouvoir mettre, à l'endroit où elles s'y déchargent, une grille qui empêche le poisson de sortir.

Comme on doit être le maître de vuider un *étang*, lorsqu'on veut le pêcher, il est nécessaire qu'il soit établi sur un terrein en pente. Il est de plus important, pour que toute l'eau s'écoule par la bonde, dont nous parlerons plus bas, qu'il y ait, dans toute la longueur de l'*étang*, un fossé avec des embranchemens qui s'étendront sur les côtés à droite & à gauche, de manière que toutes les eaux puissent se rendre dans le fossé du milieu, lorsqu'on voudra vuider l'*étang*.

A la partie qu'on nomme *la tête de l'étang*, c'est-à-dire, dans l'endroit où il a le plus de profondeur, on élève une chaussée en terre, couverte en-dessus de pierres & de sable, lorsqu'on a de ces matériaux à sa disposition. L'usage de cette chaussée est de retenir l'eau de l'*étang*, & de l'obliger de s'accumuler, de manière que la cavité de l'*étang* soit toujours suffisamment remplie. Derrière la chaussée dont il s'agit, il doit y avoir un terrein qu'on nomme *la fosse*, & qui est encore plus bas que le fond de l'*étang*, pour recevoir les eaux qui s'en écoulent, lorsqu'on le vuide.

En construisant la chaussée de l'*étang*, on doit ménager au milieu un endroit que l'on puisse ouvrir à volonté, pour en laisser écouler l'eau. On pourroit y pratiquer une vanne ou une pelle, semblables à celles qu'on adapte aux chaussées des moulins. Mais comme cet ajustement occasionne toujours une perte d'eau, parce que les planches qui ne sont mouillées que d'un côté se déjettent en différens sens, on préfère de fermer la chaussée par le moyen d'une bonde.

La partie principale de la bonde, est une espèce de longue boite ou d'auge, ouverte par l'extrémité opposée à l'*étang*, & fermée en-dessus, vers l'autre extrémité. La pièce qui recouvre la partie supérieure, & qui doit avoir une certaine épaisseur, est percée d'un trou en forme de cône renversé, pour recevoir la tête d'une espèce de pilon qui s'y ajuste exactement. La queue de ce pilon traverse deux pièces de bois situées horizontalement, & qui servent à la maintenir dans une position verticale. L'auge est engagée & cimentée dans la chaussée, de manière que l'eau ne peut sortir que par l'ouverture qui reçoit la tête du pilon. Pour bien concevoir cette position de l'auge, il faut sçavoir qu'il y a vers la tête de l'*étang*, dans l'endroit qui répond au milieu de la chaussée une cavité plus profonde que le reste, qu'on nomme *la poële*, & dans laquelle tout le poisson doit se rendre, à mesure que l'eau s'écoule, lorsqu'on vuide l'*étang*. C'est au milieu de la poële même que l'on établit l'auge, de manière que le dessus soit placé un pied plus bas que le fond de la poële, & que l'autre extrémité qui excède la chaussée du côté de la fosse soit de cinq à six pouces encore plus bas, pour ménager à l'eau une pente qui en facilite l'écoulement. Lors donc qu'on est sur le point de vuider l'*étang*, on enlève le pilon, après avoir ôté les chevilles de fer qui en arrêtoient la queue.

Pour empêcher que le poisson ne sorte avec l'eau; on attache du côté de l'*étang*, sur les montans qui font partie de la charpente de la bonde, des planches percées de trous qui ne permettent qu'à l'eau de passer dans l'auge.

Lorsqu'il n'y a plus d'eau que dans la poële de l'*étang*, où le poisson se trouve en même temps rassemblé, on va le pêcher avec des sainettes ou des trubles. Ceux qui voudroient un plus grand détail sur cette matière, peuvent consulter le Traité des Pêches de M. Duhamel (1ere partie, sect. 3, chap. 3) d'où nous avons extrait cet article.

ÉTENTE. On appelle ainsi en général, un filet tendu à la basse mer, sur des piquets enfoncés dans la vase.

ÉTENTE A LA PETITE CABLIÈRE. Le mot *étente* est pris ici dans un sens tout différent de celui qu'il a dans l'article précédent. Il désigne une espèce de pêche fort simple, dont voici la description.

Des femmes & des enfans, après s'être approvisionnés d'appâts, attachent des haims aux extrêmités d'autant de lignes, qui ont environ une brasse de longueur, & quelquefois ils ajoutent sur ces lignes, à six pouces du haim, de petits corcerons de ligne. Ils ajoutent à l'autre extrêmité de chaque ligne un caillou de la grosseur d'un œuf de Dinde. Ils amorcent les haims avec des Vers marins, des Loches ou des Crabes, qu'ils déchirent par morceaux, pour ménager leur provision. On porte sur la grève, ou sur le sable, un grand nombre de ces lignes qu'on nomme *petites cablières*, en prenant la partie pour le tout; car les Pêcheurs appellent proprement *cablières* les pierres destinées à faire caler leurs cordes & leurs filets. Cependant des hommes, ainsi que les plus robustes d'entre les femmes, font avec des louchets ou de petites pelles de fer, des trous dans le sable, pour recevoir les cailloux attachés aux lignes. Ils recouvrent ensuite ces cailloux avec du sable, qu'ils affermissent en appuyant le pied, & ils laissent la ligne & l'appât couchés sur la grève. On tend ainsi un grand nombre de lignes, le plus près que l'on peut de la laisse de basse mer. A mesure que la marée monte, l'eau couvre toute la grève. Des poissons de différentes espèces en suivent le courant, attirés par d'autres poissons plus petits, & par une multitude d'insectes dont ils font leur nourriture ordinaire. Ils se jettent bientôt sur les appâts qui se présentent à eux de toutes parts, se prennent aux haims, & quand la mer est retirée, on les trouve sur le sable.

Cette pêche se fait pendant toute l'année sur les grèves qui ont beaucoup d'étendue; mais elle ne se pratique point dans les endroits où la vase est molle. Il ne faut pas non plus que la marée ait un courant trop rapide dans le lieu que l'on choisit pour cette pêche; parce que, dans ce cas, le poisson qui est venu à la côte n'y peut tenir; au lieu que quand la marée est plus foible, il séjourne plus long-temps sur la grève, & ne retourne à la grande eau qu'à la fin du jusant, ce qui lui permet d'aller aux appâts & d'y mordre.

ÉTIQUETTE. On nomme ainsi un couteau emmanché de bois, qui n'a point de tranchant, & dont la lame est quelquefois barbelée. Les hommes & les femmes vont avec cet instrument

ramasser des Vers marins pour en faire des appâts. On substitue, dans quelques endroits, à l'*étiquette*, une vieille faucille de moissonneur.

ÉTOILÉE. (la Raie) Il paroit que le poisson qu'on nomme ainsi, n'est qu'une variété du Miraillet. *Voyez* ce *mot*.

ÉVENT. C'est une ouverture qui communique aux cavités des ouies dans la plupart des poissons cartilagineux ; mais cette ouverture n'a point d'opercules osseux ni de membrane soutenue par des osselets.

ÉVENTAIL. (l') Espèce de Coryphène.

Coryphæna velifera. PALLAS *Spicileg. fascic.* 8. 19. *Tab. III. fig.* 1.

A la vue de ce poisson, on est frappé, ainsi que l'observe M. Pallas, de l'étendue considérable des nageoires qu'il a sur le dos & derrière l'anus, sur-tout lorsqu'on les compare avec le volume de son corps mince & étroit. Ce Naturaliste présume qu'elles pourroient bien servir comme d'ailes au poisson, pour s'élever au-dessus de l'eau par une sorte de vol, comme cela arrive au Pégaze volant & au Trigle volant. (*Voyez* VOLANT).

L'*Eventail*, ainsi nommé, d'après l'aspect que présentent les deux nageoires dont nous venons de parler, a la tête couverte d'écailles, comprimée par les côtés, obtuse par son extrêmité. La gueule est très-fendue, & son ouverture s'élève obliquement vers la pointe du museau. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus ; elle est garnie de deux rangées de très-petites dents déliées & courbes ; la mâchoire d'en-bas en a de semblables, mais qui ne forment qu'une seule rangée. Les yeux sont assez grands & ont leurs iris de couleur d'or. La membrane des ouies est garnie de sept osselets.

Le front est comprimé latéralement comme la tête, & va en s'amincissant insensiblement vers la queue.

La nageoire du dos commence à l'endroit qui répond au front & s'étend presque jusqu'à la queue. Elle a cinquante-cinq rayons, dont le premier est très-court, le second & le troisième sont successivement un peu plus longs ; ces trois rayons sont épineux & d'une forme triangulaire. Les suivans sont flexibles, très-alongés, excepté vers la fin de la nageoire où ils se racourcissent insensiblement.

Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, d'une forme alongée & terminée en pointe. Elles ont chacune quatorze rayons. Les nageoires du ventre sont très-petites, & n'ont chacune que deux rayons.

La nageoire de l'anus commence en-deçà des nageoires de la poitrine & se termine à la queue. Elle est garnie de cinquante & un rayons, dont les deux antérieurs sont épineux & les autres flexibles. Le premier est très-court, & depuis le cinquième dont la longueur est considérable, tous les suivans décroissent graduellement.

Le corps est couvert d'écailles minces, assez grandes & marquées de stries très-déliées ; ces écailles sont triangulaires avec une profonde échancrure à leur sommet, & garnies à leurs bases, d'épines dont chacune est inclinée de manière qu'elle entre dans l'échancrure de l'écaille qui la précède. Mais les écailles qui sont disposées le long des nageoires du dos & de l'anus ont une figure rhomboïdale & ne portent point d'épines.

La nageoire de la queue est profondément échancrée, & a vingt-deux rayons à sa base, outre six autres rayons plus petits, disposés trois-à-trois sur chacun de ses côtés.

La couleur du corps est par-tout d'un gris argentin. Les membranes des nageoires du dos & de l'anus sont brunes & marquées de petites taches blanches.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.



EXOCETS. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

QUATORZIÈME GENRE.

EXOCET.

EXOCŒTUS. *Linnæi.*

La tête écailleuse, les nageoires de la poitrine très-grandes.

ESPECES.

1 Le Muge volant.

Deux lignes longitudinales & saillantes de chaque côté du ventre.

2 Le Pirabe.

Le dessous du corps arrondi.



FAILLE ou MAJOUR. On appelle ainsi la portion de la grande aissaugue qui forme les cinq dernières brasses de ce filet. Les mailles à cet endroit n'ont que cinq ou six pouces d'ouverture en quarré, & c'est dans cette partie que les Sardines commencent à s'emmailler.

FAISAN D'EAU. On donne quelquefois ce nom au Turbot, suivant l'Auteur du Spectacle de la Nature, (*tome* 3. *p.* 219.) à cause du bon goût de sa chair.

FARÈNE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Farenus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, *n°.* 30.

Cyprinus iride flavâ, pinnâ ani ossiculorum triginta septem. ARTEDI, *species p.* 23. *n°.* 12. (On lit, dans l'édition de cet Auteur, *viginti septem*, mais c'est une faute d'impression).

En Uplande, *Faren.*

La *Farène*, suivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés. Les yeux sont assez grands, & la couleur de leurs iris est mêlangée de reflets dorés & argentés. Les narines sont situées auprès des yeux. Les deux mâchoires sont d'égale longueur. On voit de part & d'autre cinq dents attachées au gosier.

Le corps est comprimé & assez large. Le dos s'amincit un peu en pointe, depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni; il prend ensuite une forme convexe jusqu'à la queue. Le ventre est un peu aplati depuis les ouies jusqu'aux nageoires ventrales, & au-delà il se rétrécit en forme de carène très-aiguë.

Les écailles sont disposées en recouvrement, d'une grandeur médiocre, & d'une forme polygone arrondie en ses angles. Elles ont une couleur argentée & obscure, qui prend une teinte noirâtre sur le dos. Les lignes latérales sont courbes vers la région du ventre.

La nageoire du dos a onze rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux à leur extrémité: le second & le troisième sont les plus longs, & le dernier est beaucoup plus court que les autres.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons, dont le premier est très-long & très-fort, & les trois derniers très-courts; ces quatre rayons n'ont aucune division à leur extrémité; tous les intermédiaires sont rameux.

Les nageoires du ventre ont chacune dix rayons. Le premier est très-court & paroît se confondre avec le second; l'un & l'autre sont simples, & les autres rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus est très-longue, & garnie de trente-sept rayons, dont les trois premiers & le dernier sont simples & les autres rameux. Le premier est très-court: le troisième & le quatrième excèdent de beaucoup tous les autres en longueur.

La couleur de toutes ces nageoires est noirâtre. Celles de la poitrine ont une teinte plus claire.

La nageoire de la queue est divisée en deux lobes, dont l'inférieur est le plus long. Elle a dix-neuf rayons bien apparens, outre plusieurs autres plus petits, situés sur les côtés.

On trouve ce poisson dans certaines parties du lac Meler, en Uplande.

FARIO. (le) Espèce de Salmone.

Salmo Fario. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, *n°.* 4.

Salmo maxillâ inferiore paulò longiore, maculis rubris.

ARTEDI, *gen.* 12. *syn.* 23. *spec.* 51.

Faun Suec. 348.

Trutta. ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 94. *f.* 91. *b.*

Trutta S. AMBROS. (Mediolani) *Hex.* 5. *c.* 3.

GILL. *nom.* 32.

ISIDOR. *or. L.* 12. *c.* 6.

SALVIAN. *f.* 97. *a. b.*

Truttæ. ALBERT.

Varius. ISIDOR. *or. L.* 12. *c.* 6.

Thedo, Truta, Forella. FIGUL. *f.* 2. *b.*

Trutta fluviatilis. BELLON.

RONDEL. *part.* 2. *p.* 169.

GESN. *p.* 1002. 1006. 1007.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 12. *p.* 589.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 1. *t.* 26. *f.* 1.

WILLUGH. *p.* 199.

RAI. *p.* 65.

Trutta fluviatilis vulgaris. CHARLETON. *p.* 155.

Trutta, Fario. GESN. (Germ.) *f.* 173. *a.*

Truta vel Trutta vulgò, Forina & Forio. SCHON. *p.* 77.

An Forna S^TÆ. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 16. *p.* 91?

Salar & varius. SALVIAN. *f.* 96. *b.*

An Truti. PLINII. VALERIAN. *L.* 5. *c.* 43?

En Suède, *Forelh Stenbi* & *Backro;* en Angleterre, *Trout;* en Italie, *Trotta.*

Ce poisson, selon Willughby, a la tête courte & un peu arrondie, le museau obtus, l'ouverture de la gueule spacieuse, les mâchoires garnies chacune d'une simple rangée de dents; de plus, on voit sur le palais trois petits espaces oblongs, hérissés de dents. Les yeux sont assez grands, & leur prunelles sont bordées d'un cercle rouge: la couleur des iris est d'un blanc jaunâtre, ou argenté, selon

d'autres Auteurs. Les narines sont percées d'une double ouverture de chaque côté.

Le tronc est épais, d'une forme un peu alongée, & couvert de petites écailles qui se détachent aisément avec la peau du poisson, lorsqu'on le racle.

La première nageoire du dos est située vers le milieu de la longueur du corps, & a douze rayons. La seconde est à une petite distance de la queue, & d'une substance charnue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons, & celles du ventre neuf. On voit de part & d'autre, auprès de ces dernières nageoires, une appendice cartilagineuse qui paroît sortir de leur côté extérieur, & qui est recourbée en-dedans.

La nageoire de l'anus a dix rayons. La queue est large & un peu fourchue.

Le dos est brun sur les individus qui ont pris un certain accroissement, & parsemé d'une multitude de taches noires, quelquefois entremêlées de taches rouges. Les côtés sont jaunes au-dessous des lignes latérales, depuis les ouies jusqu'au milieu de la queue; le reste de leur surface est marqué de taches pourprées. On voit aussi un grand nombre de taches noires sur la première nageoire du dos. La seconde a son bord d'un beau rouge. Les nageoires de la poitrine & celles du ventre sont jaunâtres sur quelques individus, & rougeâtres sur d'autres. La queue a le plus souvent ses rayons extérieurs & ses angles saillans d'une couleur rouge. L'individu observé par Willughby avoit environ vingt pouces de long.

On trouve ce poisson dans les fleuves de la Suède & de la Suisse. On dit qu'il nage avec une agilité surprenante au milieu des torrens rapides qui se précipitent du haut des rochers, ou dont les eaux se trouvent resserrées dans des gorges qui en accélèrent le cours. On ajoute qu'il se nourrit de moucherons, de vermisseaux, & aussi de petits poissons du genre des Perches, des Barbots, *&c.* & qu'en particulier il est si avide de mouches, qu'on réussit à l'attirer avec des figures artificielles de ces insectes.

FAUCHEUR. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon punctatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Chætodon*, n°. 7.

Chætodon spinis pinnæ dorsalis octo, pinnis pectoralibus falcatis. Ibid.

La couleur de ce poisson est d'un blanc argenté, parsemé de points bruns; c'est à ce caractère que se rapporte la dénomination de *punctatus* (poncтué), que lui a donnée Linnæus. Celle de *Faucheur* que nous avons adoptée est relative à la figure des nageoires de la poitrine qui ont de la ressemblance avec un fer de faulx.

Cette espèce de Chetodon se rapproche des Cyprins par son port, suivant le même Naturaliste. Ses yeux sont très-ouverts & d'une couleur rouge. Les lignes latérales forment une courbure dont la convexité est tournée en-haut. Le corps est élargi derrière l'anus. La nageoire du dos a trente rayons, dont les huit premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, tous mous & flexibles; celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux; ces deux mêmes rayons, ainsi que le premier des suivans, sont à une distance sensible l'un de l'autre. La nageoire de la queue a dix-sept rayons.

On trouve ce poisson en Asie.

FAUCHEUR. (le) Espèce de Labre.

Labrus falcatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 10.

Labrus pinnâ dorsali analique radiis quinque primis inermibus falcatâ. Ibid.

Ce poisson a un caractère commun avec le précédent, comme l'indique la dénomination de *Faucheur*, que nous avons donnée à l'un & à l'autre. Mais dans celui-ci, ce sont les nageoires du dos & de l'anus, qui, par leur forme, imitent en quelque sorte une faulx, au lieu que dans l'autre espèce cette ressemblance est exprimée par la figure des nageoires de la poitrine.

Le Labre dont il s'agit ici a le corps égal en largeur à celui de la Brême. Les mâchoires sont garnies de dents aigues. La nageoire du dos a sept rayons épineux, & vingt autres mous & flexibles, dont les cinq premiers vont en croissant, & les suivans sont égaux. La nageoire de l'anus a trois rayons épineux, à la suite desquels sont dix-sept autres rayons flexibles, dont les proportions respectives sont les mêmes qu'à la nageoire du dos, en sorte que ces deux nageoires présentent l'aspect dont nous avons parlé ci-dessus, en expliquant l'origine du nom donné à ce poisson. Les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de dix-sept rayons, & celles du ventre en ont sept. La nageoire de la queue en a vingt.

On trouve cette espèce en Amérique.

FAUCON. *Voyez* MOURINE.

FAUVE (le Labre).

Labrus fulvus. LIN. *Syst nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 38.

Labrus caudâ integrâ, corpore fulvo. Ibid.

Turdus caudâ convexâ. CATESBY. *Car.* 2. *p.* 10. *t.* 10. *fig.* 2.

Ce poisson, suivant Catesby, a quelquefois jusqu'à un pied de long, tout son corps est couvert de petites écailles minces, d'une couleur orangée. Il a la gueule large, la mâchoire inférieure plus longue que celle de dessus, & garnie d'une double rangée de petites dents; il y a d'autres dents encore plus petites attachées au palais, & trois grosses qui sortent de l'extrêmité de la mâchoire supérieure. Les iris des yeux sont rouges.

Ce poisson a six nageoires, comme tous ceux de son genre, une sur le dos, qui occupe une grande partie de sa longueur, deux sur la poitrine & deux sur le ventre, toutes d'une figure alongée; & celle de la queue, dont l'extrêmité antérieure

est armée d'un fort aiguillon. Elle est de plus entière & arrondie par son extrêmité.

On trouve ce poisson en Amérique.

FAUX. Espèce de filet en forme de sac, qui a six ou huit pieds de profondeur; son embouchure est montée sur plusieurs morceaux de cerceaux qu'on joint bout-à-bout les uns aux autres, de manière qu'ils forment un arc très-surbaissé. Une corde s'étend d'une extrémité de l'arc à l'autre, & l'ouverture du filet qui est de dix à douze pieds, est attachée en même temps à la corde & aux cerceaux. Pour se servir de ce filet, on en présente l'ouverture au courant de la marée montante ou baissante. Quand les Pêcheurs sentent qu'un poisson a donné dans le filet, ils en élèvent l'embouchure pour faire tomber ce poisson dans la manche, & sur-le-champ ils replongent le filet pour attendre un autre poisson. Les mouvemens qu'ils se donnent, dans ces opérations, peuvent être comparés à ceux des Faucheurs, ce qui a peut-être fait donner au filet dont il s'agit le nom de *Faux*, à moins qu'il ne tire ce nom de l'arc qui en soutient l'embouchure, & qui approche de la courbure d'une faulx. Dans l'Amirauté de Brest, on appelle aussi ce filet *Guideau de pied*. Comme ses mailles n'ont ordinairement qu'un pouce en quarré, on ne l'employe que pour pêcher de petits poissons.

FEINTE. *Voyez* ALOSE.

FERRA. *Voyez* LAVARET.

FEU. (Pêche au) Cette pêche se fait pendant la nuit. Les Pêcheurs ayant observé que les poissons se rendoient en foule vers les endroits où ils voyoient de la lumière, allument dans des bateaux, des morceaux de bois de pin, & autres arbres résineux, & après avoir ainsi attiré le poisson, ils le prennent avec des fouannes ou avec des filets.

FIATOLE. (le) Espèce de Stromate.

Stromateus Fiatola. LIN. *Syst. nat. Pisces apodes, Stromat. n°.* 1.

Stromateus subfasciatus. Ibid.

Stromateus. ARTEDI, *gen.* 19. *syn.* 33.

Στρωματευς. ATHEN. *L.* 7. *p.* 322.

Stromateus. RONDELET. *L.* 5. *c.* 24. *p.* 157.

GESNER. *p.* 925 & 1109, (Germ.) *fol.* 31.

RONDEL. ALDROV. L. 2. *c.* 22. *p.* 192.

RAI. *p.* 50.

Stromatheus. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 12. *t.* 19. *n.* 7.

CHARLET. *Onom. p.* 142.

Callichthys. BELLON.

GESN. *p.* 134.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 23. *p.* 195.

A. Fiatola. BELLON.

GESNER. *p.* 925.

RONDEL. *L.* 8. *c.* 21. *p.* 257.

Fiatola Romæ dicta. JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 13. *t.* 19. *n.* 8.

Fratola. (GESN.) Germ.) *fol.* 31. *a.*

Stromatei species altera. GESN. (Germ.) 31. *a. b.*

Fiatola Romæ dicta (*quæ Stromatei species sive cognata existimatur.*) RONDEL. GESNER. *p.* 925.

A Venise, *Licette*; à Rome, *Lampuga*.

Ce poisson, suivant Willughby, ressemble au Turbot par sa forme à-peu-près quarrée, applatie & terminée sur ses bords par une espèce de tranchant. Cependant lorsqu'il nage, il se tient dans une position verticale, au lieu que le Turbot est couché sur le côté. Le *Fiatole* a le museau obtus, la gueule très-petite, la langue large, obtuse & lisse, une rangée de très-petites dents à chaque mâchoire, deux petits os oblongs & rudes au palais, les yeux très-peu ouverts, situés assez près de la gueule, sans être recouverts d'aucune membrane particuliere, ayant leurs iris argentés; les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de vingt-cinq rayons. Les nageoires du ventre manquent dans cette espèce; on voit seulement à leur place, dit Willughby, deux petites saillies qui semblent être des naissances de nageoires. La nageoire du dos est épaisse, recouverte par la peau commune, distante de l'extrêmité du museau à-peu-près d'un tiers de toute la longueur du poisson, & prolongée jusqu'à un pouce environ de la queue. Cette nageoire a quarante-six rayons cartilagineux qui vont en croissant jusqu'au cinquième, & décroissent ensuite peu-à-peu. La nageoire de l'anus est entièrement semblable à la précédente, excepté qu'elle n'est garnie que de trente-quatre rayons. La nageoire de la queue est fourchue. La couleur du dos est d'un azur clair, celle du bas des côtés & du ventre est argentée. Le dessus du corps est marqué de taches & de veines d'un jaune obscur, qui font un effet agréable. Le dessous a aussi des taches d'un jaune tirant sur l'or, & qui sont à peine sensibles sur le corps des jeunes poissons. On voit encore le long des parties latérales deux lignes particulières, l'une droite & l'autre courbe. La peau est écailleuse, mais si fine qu'on a peine à l'enlever. On trouve ce poisson dans les mers de l'Italie, & dans la mer Rouge.

Willughby regarde le *Stromateus* & le *Fiatola* de Rondelet, comme le même poisson, quoique la figure que ce Naturaliste a donnée de la *Fiatola* diffère de celle de l'autre poisson par des bandes transversales & ondées qu'elle a sur les côtés. Le même Auteur rapporte aussi à cette espèce le *Seserinus* de Rondelet, nommé *Tronchon* par son Traducteur. On voit par la nomenclature ci-dessus, qu'Artedi est du sentiment de Willughby sur le rapprochement du *Stromateus* & du *Fiatola* de Rondelet.

FICHURE. On appelle souvent ainsi en Provence la pêche qui se fait avec la fouanne. *Voyez ce mot.*

FILADIÈRE. Bateau de la Garonne, qui a une voile quarrée, deux latines & une d'étai, qui se borde sur le beaupré. Sa longueur ordinaire est de vingt pieds, sa largeur de six à sept, &

sa profondeur de trois. Il est plat par-dessous ; très-relevé de l'avant & du derrière, & pointu par les deux bouts, ce qui lui donne de la ressemblance avec une navette de Tisserand.

FILET. Espèce de réseau fait avec du fil, & dont on se sert pour prendre les poissons. Les *filets* diffèrent les uns des autres, non-seulement par leur forme, mais aussi par l'ouverture de leurs mailles. Les uns, qui les ont fort petites, retiennent le poisson, à-peu-près comme le feroit une toile claire : d'autres, qui sont destinés à prendre une espèce particulière de poisson, ont leurs mailles tellement proportionnées au volume ordinaire des individus de cette espèce, que la tête entre dans l'ouverture des mailles, tandis que le corps n'y peut passer, en sorte qu'il n'est plus possible au poisson de se dégager en reculant, parce que les fils du rets s'engagent dans ses ouies. Quant aux différentes formes des filets, ainsi qu'aux diverses manières de s'en servir, suivant les lieux & les circonstances. *Voyez* l'article PÊCHE dans l'Introduction.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques considérations générales, sur la manière dont on construit les *filets*. Lorsqu'un *filet* est tendu verticalement, le bord d'en-haut se nomme *la tête*, & le bas s'appelle *le pied*. Souvent la tête du *filet* est bordée d'une corde garnie de morceaux de liége que l'on nomme *flottes*, ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, & le pied est pareillement bordé d'une autre corde garnie de bagues ou de balles de plomb ; c'est ce qu'on appelle *la plombée*.

La *levure* d'un *filet* est le premier rang de mailles ou de demi-mailles par lesquelles on le commence. Ainsi, *lever un filet*, c'est le commencer ou former la levure, & *poursuivre un filet*, c'est continuer à en former les mailles.

On nomme *accrues* des mailles volantes que l'on attache sur les bords d'un *filet*, pour en augmenter l'étendue.

Enlarmer un *filet*, c'est le border d'une espèce de lisière formée de grandes mailles que l'on fait avec de la ficelle. Il y a de ces lisières qui ont une largeur assez considérable, & dont les mailles sont doubles de celles du *filet*. Elles ne servent que pour fortifier le *filet*. D'autres lisières sont étroites, & formées de grandes mailles disposées comme autant d'anneaux, dans lesquels on passe une corde qui représente la tringle d'un rideau.

Border un *filet*, c'est l'entourer d'une corde qu'on y attache de trois en trois pouces, avec un bon fil retors. Cette corde qu'on peut appeller, en termes de Marine, une *ralingue*, sert à fortifier les *filets*. Ceux qu'on traine en ont sur-tout besoin.

On joint souvent plusieurs *filets* ensemble pour en former un grand. C'est ce qui s'appelle *coudre un filet*.

L'ouverture des mailles peut avoir deux figures différentes. Les unes sont quarrées & les autres en losange. Dans les *filets* à mailles quarrées, tous les fils sont tendus parallèlement, soit entre eux, soit à la tête du *filet*, de sorte que l'ensemble des mailles représente les cases d'un damier. Les *filets* à mailles en losange ont aussi leurs fils parallèles les uns aux autres, comme l'exige nécessairement la figure de la losange : mais les fils sont dirigés obliquement sur les bords du *filet*, en sorte que les angles aigus des rhombes sont tournés les uns vers la tête & les autres vers le pied. Les mailles des manets, des saines, & d'une multitude d'autres *filets* sont en losange. On conçoit que dans ces *filets*, il ne doit y avoir sur le contour que des demi-losanges.

Pour faire les mailles, on se sert d'un moule dont la grosseur est proportionnée à l'ouverture qu'on veut donner aux mailles, & après avoir entouré le moule par les deux portions de fil qui doivent former la maille, on arrête ces fils par un double nœud ; les Laceurs disent qu'ils *assurent la maille*, lorsqu'ils forment le second nœud qui est nécessaire pour empêcher le premier de couler. Pour avoir sur cette matière de plus amples détails qui n'entrent pas directement dans notre plan, *voyez* le *Traité des Pêches de M.* Duhamel (*sect.* 2. *chap.* 1.) d'où nous avons extrait cet article.

FISCHURE. L'instrument décrit sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le même que celui qui porte communément le nom de *Fouane*. *Voyez ce mot.*

FLAMBART. Petite chaloupe du Havre, qui n'a que douze ou quinze pieds de long, & qui porte deux mâts sans vergue. On s'en sert pour la pêche du Libouret & du Chalut. (*Voyez* ces *mots.*) On la démâte quand on veut aller à la rame pour aider les Pêcheurs occupés à de grandes pêches.

FLAMMEQUE. Filet dont se servent les Pêcheurs du pays de Caux pour prendre des Harengs.

FLASCOPSARO (*Voyez* HÉRISSÉ.) Espèce de Quatre-dents.

FLASSADE. *Voyez* ALÈNE.

FLECHE. (la) Espèce de Callionyme.

Callionymus sagitta. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 29. *tab. IV. fig.* 4 & 5.

La *Fleche* est un petit poisson qui a environ trois pouces de longueur. Sa tête, suivant M. Pallas, a la forme d'un triangle aigu, ce qui joint aux épines qui sortent de ses opercules, & qui sont garnies de petites dents tournées en arrière, lui donne une sorte de ressemblance avec l'arme d'où il tire son nom.

Ce même poisson a la gueule située à l'extrémité du museau, & peu ouverte ; les mâchoires hérissées d'aspérités ; les narines percées de chaque côté de deux ouvertures d'inégale grandeur.

Les yeux sont très-petits, & entourés d'une membrane lâche ; les iris sont argentés.

Le corps est mince, applati près de la tête, & d'une forme à-peu-près quadrangulaire.

La première nageoire du dos est peu étendue &

& n'a que quatre rayons ; sa partie postérieure est marquée d'une bande noire ; la seconde est d'un vert-bleuâtre, & garnie de neuf rayons mouchetés de brun & de blanc.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont les derniers vont en croissant insensiblement ; tous ces rayons offrent la même variété de couleurs que ceux de la seconde nageoire du dos.

Les nageoires du ventre sont d'une grandeur médiocre, & ont leur surface mouchetée de brun ; leurs rayons, au nombre de cinq, sont très-rameux.

La nageoire de l'anus est comme dentée en forme de lame de scie, & a son extrêmité très-basse ; elle porte huit rayons dont le dernier seul est rameux.

La nageoire de la queue est arrondie à son extrêmité, & marquée en dessus de taches brunes ; elle a dix rayons. Quelques individus ont une espèce d'appendice molle & rameuse, qui sort de la membrane de la queue, & qui dépasse cette partie d'une longueur égale à celle de ses rayons.

Le dessous du corps est d'un blanc-grisâtre ; le dessus est brunâtre, avec des teintes d'une couleur semblable à celle de la partie opposée, qui représentent une espèce de marbrure.

On trouve ce poisson auprès de l'Isle d'Amboyne, l'une des Moluques, dans la mer des Indes.

FLÊCHE. Il y a des Sauvages qui percent les poissons à coups de flèche, comme parmi nous certains chasseurs tirent dessus avec le fusil.

FLET. (le) ou FLEZ. Espece de Pleuronecte.

Pleuronectes hippoglossus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Pleuronectes, n°.* 4.

Pleuronectes oculis dextris, corpore toto glabro, ibid. *Faun. Succ.*

GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 158.

Pleuronectes oculis à dextrâ, totus glaber. ART. GEN. 17. *Syn.* 31.

Hippoglossus. RONDEL. *L.* 11. *c.* 16. *p.* 325.

RAI. *p.* 33.

Hippoglossus, id est Buglossus maximus in oceano. GESN. *p.* 669, 787.

WILLUGH. *p.* 99.

Hippoglossus sive Buglossus maximus. GESN. (Germ.) *f.* 54. *b.*

Hippoglossus ab Aldrovando observatus. ALDROV. *L.* 2. *c.* 43. *p.* 238.

Passer Britannicus. CHARLET. *p.* 146.

Passerum genus majus. SCHON. *p.* 62.

Passer quatuor cubitos longus. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 33. *n°.* 2.

Hippoglossus Rondeletii. BLAS. *Anat. p.* 278. *tab.* 50. *fig.* 13.

En Suède, *Halgflandra;* en Angleterre, *Holibut & Turbot.*

La longueur de ce poisson, suivant Gronovius, est d'environ quinze pouces, & sa plus grande largeur de sept pouces ; selon Willughby, il a le corps plus alongé & moins quarré que le Turbot ; la couleur du dessus du corps est d'un vert-obscur ou noirâtre ; sa peau est couverte de petites écailles, sans être hérissée d'aspérités, & sans avoir, comme celle du Fleton, des épines à la naissance des nageoires du dos & de la queue. Ses yeux sont situés sur la partie du corps qui est à droite, en supposant la queue du poisson tournée vers l'observateur. La nageoire du dos commence au-dessus du milieu de l'orbite des yeux, & se termine environ à deux doigts en-deçà de l'extrêmité de la queue. Elle est garnie de cent cinq rayons, dont le vingt quatrième est le plus long. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze ou seize rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus est distante, à sa naissance, de sept ou huit pouces de l'extrêmité du museau. Elle a soixante-dix-neuf rayons.

Ce poisson se trouve dans les mers voisines de l'Allemagne, de l'Angleterre & de l'Irlande.

FLETAN. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Flet de notre Dictionnaire, qui fait l'objet de l'article précédent.

FLETELET. *Voyez* FLETON.

FLETON. (le) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Flesus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Pleuronectes, n°.* 7.

Pleuronectes oculis dextris lineâ laterali asperâ, spinulis ad pinnas. Ibid.

Faun. Suec. 327.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 40.

Pleuronectes occulis à dextris, linea laterali asperâ, spinulis supernè ad radices pinnarum, dentibus obtusis. ARTED. *gen.* 17. *syn.* 31.

Pleuronectes lineâ laterali asperâ, spinulis ad radices pinnarum in latere oculato. ARTEDI, *spec.* 19.

Passer fluviatilis, vulgò Flesus. BELLON.

WILLUGHBY, *p.* 98.

RAI. *p.* 32.

Passeris tertia species. RONDEL. *L.* 11. *c.* 10. *p.* 319.

GESN. *p.* 666. 782. 788.

Passer niger. CHARLET. *p.* 145.

Flesus & Fleteletus. GESN. (Germ.) *f.* 52. 53. *a.*

En Angleterre, *Flounder, or Bul, or Fluke.*

Ce poisson ressemble beaucoup à la Plie. Il a seulement le corps un peu plus long ; il est aussi plus épais, quand il est parvenu à son dernier accroissement. Sa peau est d'une couleur sale olivâtre, quelquefois marquée de veines dont la teinte est plus sombre que celle du fond. On trouve même des *Fletons* qui ont des taches jaunâtres sur le corps & sur les nageoires du dos & du ventre. Ce poisson est couvert de très-petites écailles, si adhérentes à la peau, que dans quelque direction qu'on y passe la main, on ne sent aucune aspérité. La ligne latérale, commence dès l'intervalle qui sépare les yeux, & s'étend sur les écailles osseuses de la tête, en formant une espèce de saillie ou

d'arête, garnie de petites dents; elle prend ensuite une légère courbure au-dessous des ouies, & de-là se prolonge jusqu'à la queue, sans changer de direction. Les yeux sont situés sur le côté droit de la tête. Cependant Willughby dit avoir vu un poisson de cette espèce, qui avoit les yeux sur le côté gauche, & qui ne lui a paru différer de celui dont il s'agit ici, que par sa couleur qui avoit une teinte cendrée un peu plus foncée. Le contour de la partie supérieure du corps est garni, à l'endroit de la naissance des nageoires qui le bordent, d'un rang de petites épines, recourbées en-arrière, sensibles au tact & même à l'œil.

Il y a des diversités assez considérables dans les nombres indiqués par les différents Auteurs pour les rayons qui composent les nageoires de ce poisson. Le nombre des rayons de la nageoire du dos varie depuis cinquante-quatre jusqu'à soixante & deux; on trouve dix, onze & douze rayons indiqués pour les nageoires de la poitrine, six rayons pour celles du ventre, depuis quarante jusqu'à quarante-quatre pour la nageoire de l'anus, & depuis quatorze jusqu'à dix-neuf pour celle de la queue.

Ce poisson se trouve dans les mers de l'Europe. Willughby dit qu'on pêche aussi dans les rivières des *Fletons*, qui sont d'une couleur moins sombre & d'une chair plus tendre que ceux qui viennent de la mer.

Le poisson dont nous allons joindre ici la description, & que Linnæus regarde comme une espèce à part, n'est qu'une variété du précédent.

Pleuronectes Passer. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Pleuron. n°.* 15.

Pleuronectes oculis sinistris, lineâ laterali sinistrâ aculeatâ. Ibid.

Pleuronectes oculis à sinistrâ, lineâ laterali (utrinque) *aculeatâ.* ARTEDI. *gen.* 18. *syn.* 32.

Ἡ ψῆττα. ARIST. *L.* 4. *c.* 11. & *L.* 5. *c.* 9. & *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 3.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5.

Passer. OVID. *v.* 125.

PLIN. *L.* 9. *c.* 20.

An JOV. *c.* 25. *p.* 95. 96?

WOTTON. *L.* 8. *c.* 167. *f.* 150.

GAZ. ARIST. *L. c.*

An Rhombus. JOV. *c.* 25. *p.* 95?

Rhombus Bellonii. GESN. *p.* 670.

Rhombus aculeatus. RONDEL. *L.* 1. *c.* 2. *p.* 310.

GESNER, *p.* 661. 778. & (Germ.) *f.* 50. *b.*

SCHONEN. *p.* 60.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 48. *p.* 248.

CHARLET. *p.* 149.

WILLUGH. *p.* 93.

RAI. *p.* 32.

Le vrai Turbot bouclé. *Duh. Traité des Pêches, 2e partie sect.* 9. *ch.* 1. *art.* 2. *n°.* 1. *pl.* 3. *fig.* 1. & 2.

Willughby a reconnu la grande conformité qui se trouve entre ce poisson & le Fleton. Suivant ce Naturaliste, le poisson dont il s'agit a la gueule spacieuse & les mâchoires garnies de dents. On voit au fond du palais des tubercules arrondis & hérissés de très-petites dents. Sa langue est longue & lisse. Ses yeux sont situés tous les deux sur le côté gauche de la tête. Les narines ont quatre ouvertures, deux sur la partie supérieure & deux en-dessous.

La ligne qui divise les côtés part de l'angle supérieur des ouies, & d'abord se recourbe en arc, puis va directement à la queue, en passant à égale distance du dos & du ventre. Willughby a compté soixante & onze épines à la gauche d'une de ces lignes, & cinquante-huit à la droite. Ces épines étoient éparses sans aucun ordre, & réunies deux-à-deux, ou trois-à-trois. Il paroit que la ligne opposée est sans épines, & que c'est celle qui est sur le côté gauche du poisson. Aussi Artedi, qui, dans la phrase descriptive de ce poisson, avoit dit d'abord que les lignes latérales étoient toutes deux épineuses, a-t-il corrigé cette fausse indication dans une note particulière.

La nageoire du dos commence presque dès le museau, & se termine à un pouce de distance de celle de la queue. Elle est garnie, selon Willughby, de soixante-six rayons, dont le plus long est celui du milieu, vers lequel tous les autres convergent, en même temps qu'ils diminuent insensiblement de grandeur au-delà & en-deçà. La nageoire de l'anus, qui se prolonge le long du bord inférieur du poisson est composée de cinquante rayons.

La queue est un peu arrondie. Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons. Celles du ventre n'en ont que six. L'estomac est ample & d'une forme convexe. On y trouve des os de petits poissons. Toutes les nageoires sont mouchetées de taches obscures.

La couleur de la partie supérieure du corps est d'un vert cendré. Celle du dessous est blanchâtre. L'individu observé par Willughby avoit dix-sept pouces & demi de long, & treize pouces de large.

Rondelet dit que la chair des petits poissons de cette espèce est assez humide & molle, mais qu'elle est dure quand ils sont gros.

Ce poisson est fort vorace. C'est pour cela qu'il abonde à l'embouchure des fleuves, où il attend les autres poissons pour se jetter sur eux au passage. On le pêche dans la Méditerranée, vers l'embouchure du Rhône, dans l'Océan, &c. C'est dans cette dernière mer que se trouvent les plus grands. Rondelet en a vu un qui avoit sept pieds & demi de long, six pieds de large, & un pied d'épaisseur.

Schonfeld cite une variété de cette espèce qui se trouve dans la mer Baltique, qui a des aiguillons semblables à ceux de la Raie bouclée, & dont la figure est circulaire, abstraction faite de la queue.

Le poiſſon que nous venons de décrire eſt le même que celui qui ſe trouve cité dans le Traité des Pêches de M. Duhamel, ſous le nom de *vrai Turbot bouclé*. Selon cet Auteur, on fait la pêche de ces Turbots pendant toute l'année; on eſtime particulièrement ceux que l'on prend en Février, Mars, Avril & Mai. On employe pour cette pêche les mêmes inſtruments que pour celle des autres poiſſons plats; c'eſt-à-dire, les haims, la drage, les tremaux, les folles. On trouve auſſi de ces poiſſons dans les parcs & les étangs ſalés. On en prend dans la mer & dans les baies, avec des dards & des harpons.

On n'eſt point dans l'uſage de ſaler ce poiſſon. On en envoye cependant en Allemagne & à Vienne, pendant la ſaiſon froide, après les avoir vuidés, & ſaupoudrés de ſel, de poivre, d'autres épices & de fines herbes. Mais quand on ne veut les tranſporter qu'à une petite diſtance, on les met entre deux raies; & comme ce dernier poiſſon ſe conſerve long-temps, il garantit le *Fleton* de la corruption, en le mettant à l'abri du contact de l'air.

M. Duhamel ajoute, que ſuivant certaines obſervations, des Turbotins gros comme un écu de ſix livres, que l'on avoit mis dans des endroits où la mer remonte, y avoient pris un accroiſſement ſi prompt, que deux ans après on pêcha de ces poiſſons qui peſoient juſqu'à trois livres.

FLEZ. Le poiſſon ainſi nommé dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, eſt le Fleton de notre Dictionnaire. *Voyez* l'article précédent.

FLOSSADE. *Voyez* Alène.

FORCIBLEMENT. Mot dérivé de celui de *Force*, & qui eſt le nom qu'on donne à un Matelot vigoureux, dont la fonction eſt de tirer à bord les grands filets.

FOUANNE. Inſtrument propre à percer les poiſſons pour les prendre. Il y en a de pluſieurs formes. Tantôt c'eſt une broche terminée par un dard; tantôt c'eſt une lame dentelée: quelquefois on ajuſte enſemble deux, trois lames, ou un plus grand nombre, pour former une *Fouanne*. D'autrefois enfin on donne ce nom à une ſimple fourche. On ajuſte l'inſtrument au bout d'une perche, & l'on s'en ſert pour percer, comme nous l'avons dit, les poiſſons qu'on apperçoit au fond de l'eau; ou bien, quand on juge qu'il y a des poiſſons dans la vaſe, on y enfonce la *Fouanne* pour les enfiler & les retirer enſuite.

FOUGNE. Eſpèce de harpon, ou de fourche de fer à deux ou trois branches, avec laquelle on darde les poiſſons, qui ſont reſtés dans les endroits où la baſſe mer laiſſe encore un peu d'eau. Cet inſtrument ne differe pas ſenſiblement de certaines *fouannes*. (*Voyez* ce *mot*).

FOULE. Eſpèce de pêche, qui conſiſte à marcher pieds nuds ſur le fond des rivières, ou de la mer, quand elle eſt retirée, & à percer avec un angon les poiſſons, lorſqu'on ſent qu'on en a foulé quelqu'un en paſſant deſſus.

FOURCHE. *Voyez* Fougne.

FOURQUETTE. Les Provençaux nomment ainſi une croix de fer ou de cuivre, qui porte des lignes & des haims, & que l'on attache à une longue corde, pour la deſcendre au fond de la mer, & l'en retirer quelque temps après.

FLOTTANT. On appelle *filets flottans*, ceux dont la tête eſt garnie de morceaux de liége qui les font flotter entre deux eaux. Il y a auſſi des *lignes flottantes* dont le haim eſt ſuſpendu auprès de la ſurface de l'eau, à l'aide d'un morceau de liége attaché à la corde. Quelquefois on ſubſtitue au liége des veſſies pleines d'air.

FLOTTE *Voyez* Corceron.

FLUE. On donne ce nom à une nappe de filet délié, placée entre deux autres nappes appellées *hamaux* dans les filets en tremail. Les mailles de la *flue* étant plus ſerrées que celles des hamaux, les poiſſons, qui, après avoir paſſé à travers celles-ci, donnent dans la *flue*, ne pouvant en traverſer de même les mailles, la font entrer, en la pouſſant devant eux, dans les grandes mailles de la nappe qui eſt au-delà; en ſorte qu'il s'y forme des eſpèces de bourſes où le poiſſon reſte engagé. En quelques cantons de Normandie, on donne le nom de *flue* aux demi-folles. *Voyez* ce *mot*.

FLUTE. (la) Eſpèce de Murene.

Muræna Helena. Lin. *Syſt. nat. Piſces apodes. Muræna*, n°. 1.

Muræna pinnis pectoralibus nullis. Ibid.

Muræna pinnis pectoralibus carens. Artedi *gen.* 25. *ſyn.* 41.

Gronov. *Muſ.* 1. *p.* 16. *n°.* 46.

Muræna maculata nigra & viridis. Catesby. *Car.* 2. *t.* 20. 21.

Muræna ſive Conger Braſilienſibus. Seb. *Muſ. tom.* 2. *p.* 72. *t.* 69. *fig.* 4. 5.

Ἡ Μύραινα Arist. *L.* 1. *c.* 5. *L.* 2. *c.* 13. 15. *L.* 3. *c.* 10. *L.* 5. *c.* 10. *L.* 8. *c.* 2. 13. 15. *t.* 9. *c.* 2.

Ælian. *L.* 1. *c.* 32. 50. *L.* 9. *c.* 40. 66.

Athen. *L.* 7. *p.* 312.

Oppian. *L.* 1. *p.* 21. *L.* 8. *p.* 39.

Muræna Plaut. *Amph. act.* 1. *ſcen.* 1.

Pseud. *act.* 1. *ſcen.* 3.

Aulul. *act.* 2. *ſcen.* 6.

Columell. *L.* 8. *c.* 16.

Ciceron. *Famil. L.* 7. *Epiſt.* 27.

M. Varro. *Ruſt. L.* 2. *c.* 6.

Ovid. *v.* 26. 42. 114.

Plin. *L.* 9. *c.* 16. 19. 20. 23. 54. 55. & *L.* 32. *c.* 2. 5. 7. 8.

S. Ambros. *Hexam. L.* 5. *c.* 2. 7. *p.* 52.

Macrob. *Saturnal. L.* 3. *c.* 15.

C. Figul. *fol.* 6. *a.*

Bellon.

Rondel. *L.* 14. *c.* 5. *p.* 402.

Salvian. *fol.* 59. 60.

Gesner. *p.* 575. & (Germ.) *fol.* 46. *a.*

Jonst. *L.* 1. *t.* 2. *a.* 7. *t.* 5. *f.* 3. 4. *thaum. p.* 422.
Charlet. *p.* 126.
Willughb. *p.* 103.
Rai. *p.* 34.
Muræna. Isidor.
Aucicr.
Cub. *L.* 3. *c.* 58. *fol.* 84. *a.*
P. Jov. *c.* 31. *p.* 103.
Wotton. *L.* 8. *c.* 166. *fol.* 147. *b.*
Blas. *Anat. p.* 282.
Muræna. mas. Aldrov. *L.* 3. *c.* 27. *p.* 356.
Muræna fœmina Aldrov. *L.* 3. *c.* 27. *p.* 356.
Fluta. Columellf.
Murene. Du Tertre, *Hist. des Antilles, tom.* 2. *p.* 220.
En Italie, *Mourene*, ou *Morena.* Salv.

La *Flûte*, que l'on a auffi nommée *Murene* & *Lamproie*, approche beaucoup de l'Anguille par fa forme : mais elle a le corps plus large, le mufeau plus alongé, plus comprimé & terminé en pointe plus aiguë. Sa couleur eft d'un roux noirâtre panaché de jaune. L'ouverture de fa gueule eft très-fpacieufe. Le bord de chaque mâchoire eft garni d'une feule rangée de très-petites dents. Au milieu du palais fe trouvent deux autres dents plus fortes, plus alongées, & mobiles vers le dedans de la gueule. Quelques individus n'ont qu'une feule de ces dernières dents. On remarque encore, dans la partie inférieure du palais, une rangée de très-petites dents, qui defcend vers le fond de la gueule, où fe trouvent quatre os alongés & dentés. A l'extrêmité du mufeau, font deux apophyfes courtes & fiftuleufes, & au-deffus des yeux, deux autres plus groffes & encore plus courtes. Willughby foupçonne que c'eft dans ces dernières que réfide l'organe de l'ouie, & dans les autres l'organe de l'odorat. Il fonde fon opinion par rapport à la faculté auditive de ce poiffon, fur ce qu'on lit dans les anciens, que les Pêcheurs attiroient les *Flûtes* en fifflant, (1) & que Craffus avoit apprivoifé un de ces poiffons, de manière qu'il venoit à lui quand il l'appelloit.

Les yeux de la *Flute* font fitués fur la mâchoire fupérieure, à égale diftance, entre l'extrêmité du mufeau & les angles des mâchoires ; ils font petits & recouverts d'une membrane qui, malgré fa tranfparence, paroit teinte d'un bleu clair ; les prunelles font bordées d'un cercle de couleur d'or ; auprès des ouies, qui font au nombre de quatre, il y a de part & d'autre une ouverture ronde, par laquelle le poiffon rejette l'eau. Il n'a ni nageoires ventrales ni pectorales, & il s'avance dans l'eau par des mouvements tortueux, femblables à ceux des ferpens.

Sur le dos paroit une nageoire qui commence affez près de la tête, & s'étend jufqu'à la queue, dont elle fait le tour, enfuite elle fe prolonge jufqu'à l'anus : cette nageoire eft couverte par la peau du corps, avec laquelle elle n'a que peu d'adhérence.

On eft furpris, en lifant les anciens, d'y voir l'attachement fingulier qu'avoient conçu pour cet animal des perfonnages auffi graves & auffi fenfés d'ailleurs que les célèbres Orateurs (1) Hortenfius & (2) Craffus. L'un verfe des larmes fur la perte d'une Murene, & il ne reftoit à l'autre, pour enchérir fur une pareille puérilité, que de prendre le deuil, comme il fit, après la mort de la fienne.

On conçoit mieux le goût qu'avoient les Romains pour les Murenes, confidérées comme aliment. Les plus riches en nourriffoient à grands frais dans des viviers. Auffi ce poiffon a-t-il la chair blanche, tendre & d'une faveur agréable. Mais on prétend qu'elle a une forte de qualité venimeufe, qui doit la rendre fufpecte, & la faire rejetter comme un mets qui n'eft propre qu'à flatter le goût aux dépens de la fanté.

La morfure des *Flutes* eft très-pernicieufe. Les Pêcheurs ne l'ignorent pas, & lorfqu'ils ont pris un de ces poiffons, ils le faififfent à l'aide d'une pince, lui brifent les mâchoires avec un bâton, & frappent à coups redoublés fur l'épine, pour le mettre hors d'état de s'élancer fur eux. Les dangers de fa morfure firent concevoir autrefois à Védius Pollion, (3) ami d'Augufte, l'idée fingulière de convertir en des lieux de fupplices ces mêmes viviers qui ne paroiffoient faits que pour fournir au luxe des tables, & à la fenfualité. Il y faifoit jetter ceux de fes efclaves qu'il avoit condamnés à mort.

Les *Flutes* font très-rares dans l'océan, quoiqu'elles abondent dans les mers de l'Italie. Il eft fingulier que ce poiffon, qui eft marin, & qui même n'entre jamais dans les fleuves, puiffe vivre & s'engraiffer dans une eau douce. On le trouve auffi à Surinam, au Bréfil & dans l'Inde.

FOESNE. C'eft le nom que porte, dans le Dictionnaire raifonné des Sciences, Arts & Métiers, l'inftrument que nous avons décrit dans celui-ci fous le nom de *Fouane*. *Voyez* ce mot.

FOLLE. C'eft un filet à larges mailles, que l'on tend de manière qu'il faffe des plis, tant dans le fens horifontal que dans le fens vertical, afin que le poiffon s'y enveloppe plus aifément. Ce font apparemment les mouvements irréguliers qu'occafionnent ces plis, qui ont fait donner à ce filet le nom de *folle*. Il eft lefté & légèrement flotté. On le tend ordinairement par fonds. Il fert à prendre des poiffons plats, & en particulier des Raies. Voyez ce que nous avons dit de ce filet, à l'article Pêche, dans l'Introduction.

FOLLE TRÉMAILLÉE. On appelle ainfi les *folles* que l'on tend fur des piquets. On leur donne auffi quelquefois le nom de *Ravoirs trémaillés.*

(1) Plin. *Hist. Nat. L.* 32. *c.* 2.

(1) Plin. *Hist. Nat. L.* 185. *Cap.* 55.
(2) Macrob. *Saturn.*
(3) Plin. *Hist. Nat. L.* 9. *c.* 23.

FOLLÉE. C'eſt une eſpèce de bourſe que les Pêcheurs font faire à un filet, en le tendant ſur des piquets.

FONDS. *Pêcher par fonds*, c'eſt diſpoſer un filet ou des lignes auprès du ſol qui eſt ſous l'eau.

FRANCHE-BARBOTTE. (la) Eſpèce de Cobite.

Cobitis Barbatula. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdomin. Cobitis*, *n°.* 2.

Faun. Suec. 341.

GRONOV. *Zooph.* 20.

Cobitis tota glabra maculoſa, corpore ſubtereti. ARTEDI, *gen.* 2. *ſyn.* 2.

Cobitis barbatula. RONDEL. *part.* 2. *p.* 204.

GESNER. (Germ.) *fol.* 163.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 31. *p.* 618.

JONST. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 12. *art.* 3. *t.* 26. *f.* 22.

CHARLET. *p.* 157.

Cobitis altera barbatula. GESNER. *p.* 404. & 480.

Cobitis fluviatilis barbatula. GESNER. *p.* 404.

Cobitis fluviatilis. SCHONEV. *p.* 31.

Cobitis fluviatilis barbatula. WILLUGH. *p.* 265. *Tab. Q. n°.* 8. *fig.* 1.

RAI. *p.* 124.

Fundulus ſeu Grundulus. FIGUL. 1. 6.

En Allemagne, *Grundel*, *Grundling*, *Smerle* & *Smerlin*; en Angleterre, *Loch or Groundling.*

La *Franche-Barbotte*, autrement appellée *Lotte-Franche*, eſt ſemblable, ſelon Willughby, au Goujon ordinaire, tant par ſa forme que par ſa couleur; mais elle a le corps plus petit; l'individu décrit par le même Auteur avoit environ trois pouces de long. Bellon dit qu'il y en a qui ont juſqu'à cinq pouces, & dont le corps eſt de la groſſeur du doigt; ſa forme eſt un peu arrondie, & ſa chair eſt molle & couverte d'une peau liſſe & comme onctueuſe, ſans écailles du moins qui ſoient ſenſibles.

La mâchoire ſupérieure eſt garnie de trois paires de barbillons, dont deux ſont ſitués aux coins de la gueule, & les quatre autres près de l'extrêmité du muſeau. Si l'on conſidère attentivement le poiſſon, tandis qu'il nage, on lui voit auſſi, auprès des narines, deux eſpèces d'appendices très-courtes.

Le muſeau eſt oblong. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle de deſſous. Les yeux ſont petits, ſans aucune membrane qui les recouvre, les prunelles noires & bordées d'un cercle jaune.

La nageoire du dos eſt petite, & plus rapprochée de la queue que de la tête. Elle a huit rayons.

Les nageoires de la poitrine ſont amples, longues, & garnies chacune de douze rayons. Les nageoires du ventre ſont oppoſées à la nageoire du dos, & ont chacune douze rayons. La nageoire de l'anus en a ſix. Celle de la queue, lorſqu'elle eſt déployée, a ſon extrêmité de niveau.

La tête, le dos, les nageoires & la queue ſont d'un brun ſale, moucheté de taches noires.

On trouve ce poiſſon dans les rivières & les eaux douces de l'Europe & de l'Aſie. Il paſſe ſur-tout lorſqu'il eſt jeune, pour un mets très-délicat. On ſe ſert, pour le prendre, de naſſes, & quelquefois de filets.

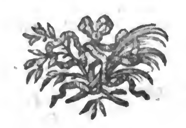
FREGATON. Petit bateau de Pêcheur, pointu par les deux bouts, de dix-huit pieds de longueur ſur ſix de largeur, & qui ne va qu'à la rame. On s'en ſert particulièrement en Provence.

FRETIN. On appelle ainſi de petits poiſſons de toutes les eſpèces, qui ne ſont guère propres qu'à faire des appâts, pour prendre les Sardines, à fumer les terres, &c. On s'en ſert auſſi pour nourrir les Cochons. En général le *fretin* eſt regardé comme le rebut de la pêche, ce qui a donné lieu à l'expreſſion proverbiale, *ce n'eſt que du fretin*, lorſqu'on parle d'une choſe dont on ne fait aucun cas.

FUMAT. Il eſt aſſez difficile de déterminer l'eſpèce de Raye décrite ſous ce nom, dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers. C'eſt peut-être une variété de l'Alène. *Voyez* ce mot.

FURET. *Voyez* EPERVIER.

FUSIL. On tue quelquefois le poiſſon, dans les étangs, à coups de *fuſil*. *Voyez* l'article PÊCHE dans l'Introduction.



GADES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

QUATRIÈME GENRE.

GADE.

GADUS. Linnæi.

Sept rayons à la membrane des ouies ; les nageoires de la poitrine terminées en pointe.

ESPECES

Qui ont trois nageoires sur le dos, avec des barbillons.

1 L'ANON.

La nageoire de la queue fourchue, la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

2 LE NARVAGA.

La nageoire de la queue sans bifurcation, & la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

3 LA MORUE.

Le premier rayon de la nageoire de l'anus épineux.

4 LE BIBE.

Le premier rayon des nageoires du ventre très-alongé.

5 LE TACAUD.

Sept pores de chaque côté de la mâchoire inférieure.

6 LE CAPELAN.

L'anus au milieu du corps.

AUTRES ESPECES.

Qui ont trois nageoires sur le dos, sans barbillons.

7 LE SEY.

Le dos verdâtre, la nageoire de la queue fourchue.

8 LE MERLAN.

Le corps blanchâtre, la mâchoire de dessus plus longue que l'inférieure.

GADES. (Poissons)

9 LE COLIN.

La mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, la ligne latérale droite.

10 LE LIEU.

La mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, la ligne latérale courbe.

AUTRES ESPECES.

Qui ont deux nageoires sur le dos.

11 LE GRAND MERLUS.

Point de barbillons, la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus.

12 LE LINGUE.

Un barbillon à la mâchoire inférieure, la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

13 LA LOTTE.

Des barbillons, les deux mâchoires de même longueur.

14 LA MUSTELLE.

Cinq barbillons, la première nageoire du dos très-courte.

15 LE CIMBRE.

Quatre barbillons, la première nageoire du dos très-courte.

AUTRE ESPECE.

Qui n'a qu'une nageoire sur le dos.

16 LE MONOPTERE.



GAFFE. Morceau de fer terminé en crochet, & soudé à une douille, dans laquelle on fait entrer l'extrêmité d'une longue perche. Cet instrument est d'un grand usage pour tirer à terre les gros poissons. On appelle *Gaffeaux* les plus petits de ces instruments.

GAL. (le) Espèce de Doré.

Zeus Gallus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Zeus. n°.* 1.

Zeus radio dorsali decimo analique secundo corpore longioribus. Ibid.

Zeus caudâ bifurcâ. ARTEDI, *gen.* 50. *Syn.* 78.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 108.

Gallus marinus seu faber indicus. WILLUGH. *Append. p.* 33.

Abucatuxia brasiliensibus, Peixe Gallo Lusitanis. MARCGR. *L.* 4. *c.* 11.

WILLUGHB. *p.* 295. *Tab.* 5. *n°.* 18. *fig.* 2.

RAI. *p.* 99.

Abacatuaja, Lusitanis Peixe. JONSTON. *L.* 4. *tit.* 2. *c.* 1. *p.* 141. *t.* 37. *f.* 2.

Jean Kapelle, RUYSCH. *Theatr. p.* 16. *t.* 9. *f.* 7.

Tetragonoptrus lævissimus, totus coloris argentei. KLEIN. *M.* 4. *p.* 38. *n°.* 8.

Ikan Batoe jang Maha-Asing. VALENT. *Amb. spic. f.* 376. *p.* 465. *n°.* 376.

Lune. DU TERTRE. Hist. des Antill. *t.* 2. *p.* 215. §. 3.

Rhomboida major alepidota, radiis anterioribus pinnæ dorsalis & ani longissimis. BROWN. *Jam.* 455.

SEB. *Mus.* 3. *p.* 72. *t.* 26. *f.* 34.

En Portugalis, *Peixe Gallo.*

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête & le corps minces dans le sens de la largeur, & étendus en hauteur; le dos & le ventre sont très-aigus; la mâchoire supérieure est un peu plus courte que celle d'en-bas; l'une & l'autre sont hérissées de dents à peine sensibles.

La nageoire du dos a trente-un rayons, dont les neuf antérieurs sont épineux; le premier des rayons flexibles qui suivent, forme une espèce de long filament qui s'étend beaucoup au-delà des autres.

Les nageoires de la poitrine sont longues & ont chacune vingt rayons. Celles du ventre n'en ont que six, qui sont très-alongés. La nageoire de l'anus en a vingt, dont le premier est seul épineux; le second se prolonge comme le dixième de la nageoire du dos.

La nageoire de la queue est large, très échancrée & garnie de dix-sept rayons, outre quelques autres plus courts, qui sont situés sur les côtés.

La couleur du corps a l'éclat de l'argent; les nageoires du ventre sont noirâtres.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique.

GALANGA. *Voyez* BAUDROIE.

GALICE. C'est le nom que l'on donne aux Sardines en Gascogne.

GANGUY. C'est un filet formé, comme l'aissauge, d'une chausse accompagnée de deux aîles ou bandes de filets, auxquelles on donne plus ou moins d'étendue, suivant les circonstances. Ce qui distingue proprement les *Ganguys* des autres filets du même genre, c'est que les mailles en sont plus serrées, & que ce filet, quoique plus chargé de plomb, est ordinairement traîné avec plus de vitesse.

GARDON. *V.* ROUGEATRE. Espèce de Cyprin.

GASCON. (le Scombre.)

Scomber Trachurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scomber, n°.* 6.

Scomber pinnulis unitis, spinâ dorsali recumbente, lineâ laterali loricatâ. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 90.

Scomber lineâ laterali squamis latis pinnatâ. Amæn. Acad. tom. 4.

Scomber lineâ laterali aculeatâ, pinnâ ani ossiculorum triginta. ARTEDI, *gen.* 31. *syn.* 50.

An Σαυρος. ARIST. *L.* 9. *c.* 2?

An Τραχουρος. ÆLIAN. *L.* 13. *c.* 27. *p.* 795. & *L.* 11. *c.* 50?

Τραχουροι. ATHEN. *L.* 7. *p.* 326. *ex Diocle & Numenio. Piscis siccus & varius.*

OPPIAN. *L.* 1. *Hal. p.* 5.

GALEN. *class.* 2. *fol.* 30. *b.*

Saurus. P. JOV. *c.* 19. *p.* 86.

SALVIAN. *fol.* 79. *a. b. ad Iconem.*

Lacertus sive Trachurus. BELLON.

Lacertorum genus, quod Trachurum Græci vocant. GESN. *p.* 467. 552.

Trachurus. RONDEL. *L.* 8. *c.* 6. *p.* 233.

SCHONEV. *p.* 75.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 52. *p.* 268.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *art.* 1. *punct.* 5. *t.* 21. *f.* 8.

CHARLET. *p.* 143.

WILLUGH. *p.* 290.

RAI. *p.* 92.

SALVIAN. *fol.* 79. *a. b.*

Trachurus aut Lacertus privatim. GESN. (Germ.) *fol.* 56. *b.*

Scomber lineâ laterali curvâ omnino loricatâ, caudâ subbifurcâ. GRONOV. *Zooph.* 308.

Ara. KŒMPF. *Jap.* I. *t.* 11. *f.* 5.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 82.

Scomber Trachurus. HASSELQ. *Iter.* 363.

Scomber dorso dipterygio, pinnulis spuriis unitis; lineâ

lineâ laterali curvâ loricatâ. Act. Helv. IV. *p.* 264. *n°.* 156.

A Rome, *Sauro ;* en Angleterre, *The Horse Macklet ;* au Comté de Cornouailles, *à Scad ;* en Allemagne, *Müseken.*

Ce poiſſon a beaucoup de reſſemblance avec le Maquereau, tant par ſa couleur & par ſa forme, que par le goût de ſa chair, ce qui lui a fait donner en France le ſurnom de *Maquereau bâtard.* Mais il eſt plus petit & a le corps moins épais & un peu plus comprimé. La couleur de ſon dos eſt bleuâtre ; le ventre eſt argenté avec des teintes de rougeâtre.

Les yeux ſont très-ouverts ; la mâchoire d'en-bas dépaſſe un peu celle de deſſus, lorſque la gueule eſt fermée. L'une & l'autre, ainſi que la langue, ſont hériſſées d'aſpérités. On voit auſſi ſous le palais deux tubercules âpres au toucher.

Rondelet & Bellon prétendent que ce poiſſon n'a point d'écailles ; mais Willughby croit ſe rappeller qu'il lui en a obſervé qui étoient aſſez grandes. Les lignes latérales forment vers le milieu du corps une courbure dont la convexité eſt tournée vers le dos ; elles ſe prolongent depuis la tête juſqu'à la nageoire de la queue, & ſont formées d'écailles ou de lames oſſeuſes, & à commencer de l'endroit où elles ſe courbent, en allant vers la queue, les lames qui les compoſent ſont garnies en leur milieu de petites épines dont chacune eſt plus grande & plus ſaillante que celle qui la précède, en ſorte qu'à l'endroit de la queue elles ſont très-apparentes, ce qui donne à cette partie une forme à-peu-près quarrée. C'eſt de ce caractère que le Scombre dont il s'agit tire le nom de *Trachurus* que lui ont donné pluſieurs Auteurs, & qui déſigne une queue chargée d'aſpérités. Selon Willughby, cette queue repréſente en quelque ſorte le muſeau du poiſſon appellé *Scie.* (*Voyez ce mot*).

Les deux nageoires du dos ont leur baſe engagée dans un enfoncement qui ſillone le milieu de cette partie. La première nageoire a huit rayons, & la ſeconde, qui lui eſt preſque contiguë, en a trente-quatre. Les nageoires de la poitrine ſe terminent en pointe aiguë, & ont chacune vingt rayons ; celles du ventre en ont ſix rameux à leur extrêmité. La queue eſt profondément échancrée, & ſa nageoire a vingt-deux rayons.

Rondelet dit que ces poiſſons nagent par troupes, & qu'on en prend un grand nombre, en même temps que des Maquereaux, dans la Méditerranée & dans l'Océan. On trouve auſſi cette eſpèce dans la partie de l'Océan qui avoiſine le comté de Cornouailles en Angleterre, & probablement elle exiſte dans pluſieurs autres endroits de la même mer. (Willughby).

Gascon. *Voyez* Maquereau.



GASTRÉS. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont deux nageoires inférieures sur la poitrine.

QUATORZIÈME GENRE.

GASTRÉ.

GASTEROSTEUS. Linnai.

Trois rayons à la membrane branchiostege, & des rayons épineux au-devant de la nageoire du dos.

ESPÈCES.

1 LE TROIS-ÉPINES.

Trois épines sur le dos.

2 LE PILOTE.

Quatre épines sur le dos.

3 LE SAURE.

Sept épines sur le dos, & deux au-devant de la nageoire de l'anus.

4 L'OVAL.

Sept épines sur le dos ; la première est dirigée en avant.

5 LA CREVALLE.

Huit épines sur le dos, & trois derrière l'anus.

6 LA CANADE.

Huit épines sur le dos, sans qu'il y en ait aucune derrière l'anus.

7 LE SAUTEUR.

Huit épines sur le dos, jointes entr'elles par une membrane.

8 L'ÉPINOCHE.

Dix épines sur le dos.

9 LE VOLANT.

Treize épines sur le dos.

10 LE QUINZE-ÉPINE.

Quinze épines sur le dos.

11 LE SPINARELLE.

Le derrière de la tête terminé par quatre épines alongées.

GATTORUGINE. *Voyez* COQUILLADE.

GELATINEUX. (le Bouclier.)

Cyclopterus gelatinosus. PALLAS, *spicileg. fascic. septimus*, *p.* 19. *tab.* 3. *f.* 1.

Au Kamschatka, *Morskoi Uschkahn.*

Ce poisson, que l'on prend quelquefois sur la côte de Kamschatka, est, suivant M. Pallas, d'une substance très-molle, un peu diaphane, & qui, à la plus légère secousse, éprouve une espèce de trémoussement semblable à celui des matières gélatineuses que l'on agite. Sa couleur est d'un violet pourpré qui a quelque chose de livide. Aussi les habitans du pays le regardent-ils comme un mets dangereux, & Steller remarque que les Chiens du Kamschatka, qui se jettent avidement sur les autres poissons, même lorsqu'ils sont pourris & qu'ils répandent une odeur infecte, refusent constamment de toucher à celui-ci, quelque pressés qu'ils soient par la faim.

La longueur ordinaire de ce poisson est d'un demi-pied. Il a la tête épaisse, un peu quarrée, comprimée latéralement, légèrement plane à son sommet, convexe par les côtés, inclinée en pente insensible vers les narines.

Les yeux sont recouverts par une membrane mince; les iris sont d'un verd livide, bordé d'un cercle bleuâtre. Les narines, situées à égale distance entre les bords de la gueule & les yeux, forment deux espèces de petits tubes saillans dont le bord est rouge.

Entre les narines & les bords des lèvres, on voit de part & d'autre deux petits trous, dont l'usage, selon M. Pallas, est d'aspirer l'air qui se rend à la partie supérieure des lèvres, laquelle est percée de dix autres trous semblables. On en voit un pareil nombre depuis les coins de la gueule jusqu'aux opercules des ouies.

La gueule a son ouverture tournée en-haut, à-peu-près comme dans l'Uranoscope. Les mâchoires ont leurs bords hérissés d'aspérités.

Le corps est oblong, comprimé par les côtés, & va en s'amincissant insensiblement vers la queue.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges, elles forment un arc de cercle par leur contour, lorsqu'elles se déployent. Elles ont trente rayons, dont les trois ou quatre premiers sont très-déliés, & ne tiennent point à la membrane commune, en sorte qu'ils pendent par-devant la nageoire, comme autant de barbillons.

Entre les nageoires dont on vient de parler, on voit une protubérance molle, située sous la gorge, semblable à un petit mamellon, & garnie intérieurement de deux lames cartilagineuses.

Les nageoires du dos & de l'anus se correspondent par leur situation, & commencent l'une & l'autre un peu au-delà du milieu de la longueur du poisson. Elles ont chacune environ cinquante rayons, & se prolongent jusqu'à la nageoire de la queue qui a six rayons.

On ne voit guère paroître ce poisson que quand il a été jetté près des côtes par quelque tempête. Il se tient ordinairement dans la pleine mer. Incapable de résister à l'effort des flots, & privé de cette vigueur & de cette agilité que l'on remarque dans les autres poissons, il reste attaché aux rochers, à l'aide de l'espèce de mamellon dont nous avons parlé, & qui, malgré sa petitesse, exerce une force de succion suffisante pour tenir l'animal appliqué contre les corps voisins, au milieu des agitations de la mer.



LISTE
DES GENRES DES POISSONS,
Suivant la méthode DE LINNÆUS. *Syst. nat. 13 Edit. Vendoboniæ.*

PREMIÈRE CLASSE.

POISSONS CARTILAGINEUX.

1.er	GENRE	LAMPROIE	*Petromyson.*
2e	GENRE	RAIE	*Raia.*
3e	GENRE	CHIEN-DE-MER	*Squalus.*
4e	GENRE	ROI DES HARENGS	*Chimæra.*
5e	GENRE	BAUDROIE	*Lophius.*
6e	GENRE	ACIPE	*Acipenser.*
7e	GENRE	BALISTE	*Balistes.*
8e	GENRE	COFFRE	*Ostracion.*
9e	GENRE	QUATRE-DENTS	*Tetraodon.*
10e	GENRE	DEUX-DENTS	*Diodon.*
11e	GENRE	BOUCLIER	*Cyclopterus.*
12e	GENRE	CENTRISQUE	*Centriscus.*
13e	GENRE	CHEVAL-MARIN	*Syngnatus.*
14e	GENRE	PÉGASE	*Pegasus.*

SECONDE CLASSE.

POISSONS APODES.

1.er	GENRE	MURENE	*Muræna.*
2e	GENRE	GYMNOTES	*Gymnotus.*
3e	GENRE	TRICHIURE	*Trichiurus.*
4e	GENRE	LOUP-MARIN	*Anarichas.*
5e	GENRE	AMMODYTE	*Ammodytes.*
6e	GENRE	DONSELLE	*Ophidium.*
7e	GENRE	STROMATE	*Stromateus.*
8e	GENRE	GLAIVE	*Xiphias.*

TROISIÈME CLASSE.

POISSONS JUGULAIRES.

1.er GENRE	CALLIONYME	*Callyonimus.*
2e GENRE	URANOSCOPE	*Uranoscopus.*
3e GENRE	TRACHINE	*Trachinus.*
4e GENRE	GADE	*Gadus.*
5e GENRE	BLENNE	*Blennius.*

QUATRIÈME CLASSE.

POISSONS PECTORAUX.

1.er GENRE	CEPOLE	*Cepola.*
2e GENRE	ECHENE	*Echeneis.*
3e GENRE	CORYPHENE	*Coryphæna.*
4e GENRE	GOBIE	*Gobius.*
5e GENRE	COTTE	*Cottus.*
6e GENRE	SCORPENE	*Scorpæna.*
7e GENRE	DORÉ	*Zeus.*
8e GENRE	PLEURONECTE	*Pleuronectes.*
9e GENRE	CHETODON	*Chætodon.*
10e GENRE	SPARE	*Sparus.*
11e GENRE	LABRE	*Labrus.*
12e GENRE	SCIENE	*Sciæna.*
13e GENRE	PERSEGUE	*Perca.*
14e GENRE	GASTRÉ	*Gasterosteus.*
15e GENRE	SCOMBRE	*Scomber.*
16e GENRE	MULET	*Mullus.*
17e GENRE	TRIGLE	*Trigla.*

CINQUIÈME CLASSE.

POISSONS ABDOMINAUX.

1.er GENRE	COBITE	*Cobitis.*
2e GENRE	AMIE	*Amia.*
3e GENRE	SILURE	*Silurus.*
4e GENRE	TEUTHIE	*Teuthis.*

5ᵉ	GENRE...........	CUIRASSÉ.....................	*Loricaria.*
6ᵉ	GENRE...........	SALMONE.....................	*Salmo.*
7ᵉ	GENRE...........	TROMPETTE.....................	*Fistularia.*
8ᵉ	GENRE...........	ESOCE.....................	*Esox.*
9ᵉ	GENRE...........	ELOPE.....................	*Elops.*
10ᵉ	GENRE...........	ARGENTINE.....................	*Argentina.*
11ᵉ	GENRE...........	ATHÉRINE.....................	*Atherina.*
12ᵉ	GENRE...........	MUGILE.....................	*Mugile.*
13ᵉ	GENRE...........	EXOCET.....................	*Exocetus.*
14ᵉ	GENRE...........	POLYNEME.....................	*Polynemus.*
15ᵉ	GENRE...........	MORMYRE.....................	*Mormyrus.*
16ᵉ	GENRE...........	CLUPE.....................	*Clupea.*
17ᵉ	GENRE...........	CYPRIN.....................	*Cyprinus.*



GENRE. Terme collectif qui signifie en Histoire Naturelle la réunion de plusieurs espèces sous une dénomination commune que l'on appelle *générique*. Cette réunion est fondée sur des caractères communs aux espèces que l'on rapporte à leur genre. Par exemple, on réunit toutes les espèces de Chiens de mer sous un même genre, parce que chacun de ces poissons a des évents sur les côtés, & des nageoires sur le ventre. Le genre des Chiens de mer diffère de celui des Raies, en ce que celles-ci ont leurs évents placés sous le corps ; du genre des Lamproies, en ce qu'ils ont des nageoires sur le ventre. Les caractères des genres sont arbitraires; mais l'Auteur d'une distribution méthodique des productions de la Nature, doit préférer ceux qui lui paroissent les plus évidents ou les plus faciles à connoitre. Comme on réunit plusieurs espèces sous un même genre, on rassemble aussi plusieurs *genres* dans une même classe. *V.* CLASSE & GENRE.

GIRELLE. (la) Espèce de Labre.

Labrus Julis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Labrus, n°* 15.

Labrus lateribus cærulescentibus ; vitta longitudinali fulvâ utrinque dentatâ. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 75. *.

Labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxillæ superioris. ART. *gen.* 34. *syn.* 53.

Labrus oblongus nigricans lateribus lineâ albâ utrinque sinuata varius, caudâ indivisâ. GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 184.

H' ἰουλίσ. ARIST. *L.* 9. *c.* 2.

ATHEN. *L.* 7. *c.* 304.

Ἰουλίσ. ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 44. *p.* 123.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 6. & *L.* 2. *fol.* 127. 36.

GALEN. *class.* 2. *f.* 29. D. E.

Julia. GAZ. ARIST. *L. c.*

SALVIAN. *fol.* 217. *ad Iconem.*

Julis. PLIN. *L.* 32. *c.* 9.

BELLON.

RONDEL. *L.* 6. *c.* 7. *p.* 180.

SALVIAN. *f.* 219.

GESN. *p.* 464. & 549. & (Germ.) *f.* 14. *a.*

ALDROV. *L.* 1. *c.* 7. *p.* 39.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 5. *t.* 14. *n.* 3.

CHARLET. *p.* 133.

WILLUGHBY. *p.* 324.

RAI. *p.* 138.

En Italie, *Donzellina & Zigurella ;* à Venise, *Dozella ;* à Gènes, *Zigorella ;* à Marseille, *Dovella ;* à Rome & à Naples, *Menchina di Re ;* dans l'île de Crète, *Asdelles ;* à Rhodes, *Zillo.*

La *Girelle*, suivant Willughby, est un petit poisson assez semblable au Goujon, par sa forme, & dont la longueur est d'environ une palme. Il a la gueule médiocrement fendue, terminée en pointe aiguë, & garnie, sur l'une & l'autre mâchoires, d'une rangée de dents, dont les premières sont plus longues & plus grandes que les autres, sur-tout celles de la mâchoire supérieure, où l'on en voit deux qui dépassent de beaucoup les voisines. Les yeux sont petits & ont leurs iris d'un rouge enflammé.

La nageoire du dos a son origine près de la tête, & se prolonge presque jusqu'à la queue. Elle est garnie de vingt & un rayons.

Les nageoires de la poitrine sont très-molles, & ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre sont petites, & n'ont chacune que six rayons. La nageoire de l'anus en a quatorze.

Le corps est couvert d'écailles qui adherent fortement à la peau, & orné de couleurs qui font un très-bel effet. La partie supérieure est noirâtre depuis le museau jusqu'à la queue. Les côtés sont divisés par une bandelette bleue qui s'étend sur toute leur longueur, & près de laquelle on en voit une autre qui lui est parallèle, & dont la couleur tire sur celle de l'or. La partie la plus basse du ventre est d'un blanc sale ou bleuâtre. Les nageoires du dos & de l'anus sont jaunes à leur base, rouges dans leur partie moyenne, & bleues à leur sommet.

Les mâles offrent une variété de couleurs encore plus agréable que les femelles. Ils ont le dos d'un verd obscur. Les côtés sont partagés, depuis le museau, par une petite bande qui est jaune auprès des angles des ouies, & prend ensuite une couleur noirâtre avec une bordure bleue. Depuis le milieu des mêmes parties, règne une autre petite bande dentelée & colorée d'un jaune de safran. De plus, la nageoire du dos est marquée, vers ses trois premiers rayons, à son sommet, d'une belle tache d'un rouge de minium, & d'un autre de couleur noire, placée plus bas, entre le second & le troisième rayon.

Ce poisson est commun dans le golfe de Gènes. Rondelet raconte qu'étant allé se baigner dans la mer, auprès d'Antibes, il vit venir à lui une multitude de *Girelles* qui s'attroupoient comme par essaims, & qui lui mordoient les jambes & les talons. La chair de ce poisson est tendre, cassante & très-estimée.

GLAIVES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

HUITIEME GENRE.

GLAIVE.

XIPHIAS. Linnæi.

Le bec alongé en forme de glaive.

ESPÈCE.

1 L'ESPADON.



GLAUQUE. (le) Espèce de Scombre.

Scomber Glaucus, LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scomber*, n°. 5.

Scomber pinnulis nullis, spinâ dorsali recumbente. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 89.

Scomber Adcensionis. OSBECK. *Iter.* 296.

Scomber dorso dipterygio, ossiculo secundo pinnæ dorsalis secundæ altissimo. ARTEDI, *gen.* 32. *syn.* 51.

Glaucus primus. RAI. *p.* 94.

Glaucus primus an secundus. Rondel. L. 8. *c.* 16. *p.* 252. WILLUGH. *p.* 297. *tab. S. n°.* 15. *fig.* 1.

Ce poisson, suivant Willughby, a le corps applati par les côtés qui présentent une large surface d'une figure rhomboïdale. Le dos est d'une couleur obscure; les côtés sont argentés, ainsi que le ventre, & marqués chacun de trois ou quatre taches brunes. Les écailles sont petites & arrondies. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris argentés; ils sont dénués de la membrane qui recouvrent ceux de la plupart des poissons. La gueule est modérément fendue, & tout son intérieur est d'une couleur bleuâtre, aussi bien que le palais & la langue. Les mâchoires sont garnies de très-petites dents.

Linnæus & Artedi donnent à ce poisson deux nageoires du dos. Willughby s'exprime avec plus de circonspection, en disant qu'il y a lieu de douter si le poisson a deux nageoires ou une seule sur cette même partie. Car on y voit d'abord sept aiguillons roides & fort courts, dont le premier est incliné vers la tête du poisson & presque couché sur le dos; les six autres sont tournés vers la queue. Ces aiguillons sont liés par une membrane dont la disposition est particulière; car d'une part elle est attachée sur toute la longueur du premier aiguillon, & de l'autre elle aboutit à la base du dernier.

La nageoire placée derrière ces aiguillons, & qui est la seconde, suivant Linnæus, a vingt-six rayons, dont le second est très-élevé; les suivans décroissent insensiblement jusqu'au huitième ou au neuvième, & les derniers sont à-peu-près égaux en hauteur. La partie antérieure & le haut de cette nageoire sont d'une couleur noirâtre.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept ou dix-huit rayons. Celles du ventre en ont cinq; elles sont si petites, sur les jeunes individus, qu'à peine les apperçoit-on. La nageoire de l'anus a vingt-cinq rayons; elle est marquée vers son sommet, comme celle du dos, d'une tache noire. Entre l'anus & cette même nageoire, on voit deux aiguillons semblables à ceux qui sont sur la partie supérieure. La nageoire de la queue se partage en deux lobes très-alongés, dont les extrémités sont d'une couleur noire.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de l'Italie, du côté de Rome & de Livourne.

GLAUQUE. *Voyez* BLEU (le Chien de mer).

GLORIEUSE. *Voyez* MOURINE.

GLOSSOPÈTRE. Corps fossile d'une figure qui approche de celle d'un cône ou d'une pyramide, tantôt entier, & tantôt dentelé sur les bords. Sa base est aussi quelquefois partagée en deux branches. Sa surface est lisse & polie; son intérieur paroît fibreux. Ses couleurs varient entre le blanc, le gris, le jaune, & le brun.

Les Anciens s'imaginoient que les *Glossopètres* étoient des langues de Serpent pétrifiées, & c'est de-là que ce fossile a tiré le nom de *Glossopètre*, dérivé de deux mots grecs, dont l'un signifie *langue*, & l'autre *pierre*. Mais aujourd'hui le sentiment commun, parmi les Naturalistes, est que les *Glossopètres* sont des dents de poissons pétrifiées. Il y a, suivant Vallerius, cette différence entre ce fossile & la Crapaudine, (*voyez ce mot*) que celle-ci est une pétrification de la dent molaire d'un poisson, au lieu que le *Glossopètre* provient d'une dent canine.

Le même Naturaliste distingue plusieurs variétés de *Glossopètres*, à raison des différentes formes sous lesquelles se présente ce fossile, & qui dépendent des diverses espèces de poissons auxquelles il appartient. Par exemple, les *Glossopètres* qui viennent du Requin sont très-longs, & ont leurs bords dentelés comme une lame de scie. Ceux qui ont appartenu à d'autres espèces de Chiens de mer sont droits, petits, arrondis & aigus, &c.

GOBERGE. Il paroît que c'est de l'Eglefin, ou Anon (*voyez ce mot*), que M. Duhamel a parlé sous le nom de *Goberge*, dans son *Traité des Pêches, seconde partie, section premiere, page* 135. C'est aussi très-probablement le même poisson qui se trouve décrit au mot *Goberge*, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.



GOBIES.

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

QUATRIÈME GENRE.

GOBIE.

GOBIUS. Linnæi.

Les deux nageoires du ventre réunies l'une à côté de l'autre.

ESPECES.

1 LE BOULEREAU.

Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos.

2 LE GOUJON-DE-MER.

Une ligne jaune sur la première nageoire du dos.

3 L'ÉLÉOTRE.

Neuf rayons à la nageoire de l'anus.

4 LA LOCHE-DE-MER.

Dix-sept rayons à la seconde nageoire du dos.

5 LE GOUJON BLANC.

Les rayons des nageoires du dos alongés.

6 LE PEIGNE.

Les dents de la mâchoire du dessous dirigées horisontalement en forme de peigne.

7 LE SCHLOSSER.

Douze rayons à la première nageoire du dos, treize à la seconde.

8 L'ANGUILLARD.

Une seule nageoire sur le dos.



GODE. *Voyez* Tacaud.

GOEFFON ou GOIFON. *Voyez* Goujon.

GOMBIN ou GEMBIN. C'est le nom que l'on donne, en Provence, à des nasses cylindriques, qui ont deux entrées garnies de goulets.

GONDOLE. Espèce de barque à Pêcheur, plate, longue, & très-légère, qui ne va ordinairement qu'à la rame. En Provence, les *Gondoles* portent une grande voile latine, & un foque à l'avant.

GONION. *Voyez* Goujon.

GORS. On appelle ainsi une espèce de Pêcherie, composée de deux cloisons faites avec des pieux ou des filets, & qui convergent du côté vers lequel l'eau coule. On met à l'endroit où ces cloisons se réunissent, un verveux ou un guideau, pour recevoir le poisson qui suit le fil de l'eau.

GOUJON. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Gobio. Lin. *Syst. nat. Pisces abdominales Cyprinus*, n°. 3.

Cyprinus pinnâ ani radiis undecim, cirris duobus. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 107. *.

Cyprinus quincuncialis maculosus, maxillâ superiore longiore, cirris duobus ad os. Artedi. *gen.* 4. *syn.* 11. *spec.* 13.

An idem, apud Gronov. *Mus.* 2 *n°.* 149 ?

Gobio. Auson. *v.* 132.

Auctor.

Cub. *L.* 3. *c.* 40. *f.* 80. *a.*

Gobius Figul. *f.* 4. *a.*

Fluviatilis Gobio. Salvian. *f.* 214. *a.*

Gobio fluviatilis. Rondel. *part.* 2. *p.* 206.

Gesner. *p.* 399. *edit. Fr. &* 474. *& f.* 159. *E. G.*

Gobio fluviatilis. Aldrov. *L.* 5. *c.* 27. *p.* 612.

Gesneri. Willugh. *p.* 264. *tab. Q. n°.* 8. *fig.* 4.

Rai. *p.* 123.

Gobius non capitatus Jonston. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 10. *a.* 1. *t.* 26. *f.* 16.

Gobio non capitatus Charlet. *p.* 157.

Fundulus Schonev. *p.* 35.

Le *Goujon* de rivière. Duhamel, *Traité des Pêches, seconde partie, sect.* 3. *art.* 3. *p.* 497. *pl.* 23. *f.* 5.

En Danemarck, *Grümpel* & *Sandhest*; en Allemagne, *Gresling*, *Gründling*, *Gründele* & *Ein-Gobe*; en Angleterre, *Gudgeon*.

Le *Goujon*, que l'on appelle dans quelques pays *Gonion*, *Vairon*, & *Goifon*, est un petit poisson fort connu, qui a ordinairement quatre ou cinq pouces de longueur. Suivant M. Duhamel, il faut environ douze *Goujons* pour faire une livre

Ce poisson, selon Willughby, a le corps un peu arrondi, & couvert de petites écailles minces. La gueule est ronde lorsqu'il la tient ouverte, & elle est garnie à chacun de ses coins d'un petit barbillon qui n'a que quelques lignes de longueur. Les iris des yeux sont blancs, & auprès de ces organes se trouvent les narines qui sont très-ouvertes. On ne voit aucunes dents sur le contour des mâchoires. Les lignes latérales commencent auprès de l'angle supérieur des ouies, & s'étendent jusqu'à la queue, en passant sur le milieu des côtes.

La nageoire du dos a neuf rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize ou quatorze; celles du ventre, huit ou neuf. La nageoire de l'anus en a onze. Celle de la queue est échancrée, elle a dix-neuf rayons

Le dos est brunâtre; le ventre d'un blanc obscur; on voit neuf ou dix taches noirâtres & assez grandes, disposées de part & d'autre sur les lignes latérales; d'autres taches plus petites sont dispersées sans ordre sur le dos, la queue & les nageoires.

On trouve ce poisson dans les rivières. Suivant Artedi, les femelles, dès le mois d'Avril, ont des œufs, mais qui ne sont pas encore développés.

Le *Goujon*, selon M. Duhamel, ne mord pas volontiers aux appâts qu'on lui présente. Aussi tente-t-on rarement de le prendre à l'hameçon. Il n'y a guère que les enfans qui se livrent à cette pêche, par forme d'amusement. On trouve des *Goujons* mêlés avec d'autres espèces de poissons dans les différens filets que l'on tend. Ce poisson se plait dans la fange, & l'on dit qu'il est fort avide de charognes corrompues des animaux; en sorte que quand on veut rassembler des *Goujons* dans un endroit, on y jette quelque partie de ces charognes, comme une tête de cheval ou de vache. Le même Auteur ajoute que ce poisson est peu estimé. Cependant Willughby dit que ce n'est point un mets à dédaigner, & qu'en Angleterre on leur trouve le goût fort délicat, & qu'on les y préfère à la plupart des petits poissons de rivière.

GOUJON BLANC. (le) Espèce de Gobie.

Gobius Jozo. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici, Gobius*, n°. 5.

Gobius radiis dorsalibus eminentibus setaceis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 65. *.

Gobius pinnâ ventrali cæruleâ, officulis pinnæ dorsalis suprà membranam assurgentibus. Artedi, *gen.* 29. *syn.* 47.

Gobius albescens, radiis pinnæ dorsalis primæ præaltis setiformibus. Gronov. *Mus.* 176. *& Zoophyl.* 275.

Κωϐιὸς λευκος. Arist. *L.* 9. *c.* 37.

Κωϐιὸς λευκότερος. Athen. *L.* 7. *p.* 309

Gobio albus. Rond. *L.* 6. *c.* 18. *p.* 200.

Gesner, *p.* 396.

Gobius albus. Gesn. (Germ.) *fol.* 6. *b.*

Rond. Aldrov. *L.* 1. *c.* 20 *p.* 97.

Gobius tertius, Jozo Romæ Salviani; fortè Gobius albus Rondeletii. Willugh. *p.* 207.

Rai. *p.* 76.

Jozo. Salvian. *fol.* 213. *a. ad Icon m.*

Ce poisson diffère totalement du *Goujon* ordinaire, dont nous avons donné la description dans

l'article précédent. Il a, suivant Gronovius, la tête comprimée latéralement, égale au corps en longueur, & inclinée vers le museau. La gueule est située à l'extrêmité antérieure de la tête, & a son ouverture d'une grandeur médiocre. Les mâchoires sont garnies d'une seule rangée de dents assez grandes, aiguës, & serrées les unes contre les autres : elles paroissent égales, lorsque le poisson tient sa gueule fermée; mais quand il l'ouvre, la mâchoire inférieure s'avance au-delà de celle d'en-haut. Les yeux sont situés sur le haut des côtés de la tête, & d'une figure ovale, dont le grand diamètre est parallèle à la longueur du poisson.

Le corps est oblong & arrondi ; le dos étroit & rétréci à son sommet : on n'apperçoit aucune ligne de division sur les côtés ; les écailles sont petites, âpres au toucher, & disposées sur des lignes longitudinales.

La première nageoire du dos est située près de la tête, elle s'élève beaucoup, & a six rayons simples & semblables à des filaments ; les trois premiers vont en s'alongeant successivement ; le quatrième est égal au troisième ; les suivants décroissent insensiblement : tous ces rayons sont liés par une membrane assez forte, qui s'élève jusqu'au tiers environ de la hauteur de ceux du milieu ; la seconde nageoire du dos est peu distante de la première, & a seize rayons simples & flexibles, excepté le premier, qui est un peu épineux.

Les nageoires de la poitrine sont étendues, & ont chacune dix-neuf rayons simples à leur extrêmité ; les nageoires du ventre se réunissent pour n'en former qu'une seule, qui est située transversalement sous les nageoires de la poitrine, d'une figure arrondie, & garnie de douze rayons un peu rameux.

La nageoire de l'anus a quatorze rayons simples & flexibles, à l'exception du premier, qui est d'une consistance assez ferme, comme celui qui lui correspond sur la seconde nageoire du dos.

Celle de la queue est grande, un peu arrondie : elle a quinze rayons rameux, outre plusieurs autres rayons plus courts, placés sur les côtés.

La couleur du corps est blanchâtre & marquée de lignes transversales argentées, dont les bords ont une teinte ferrugineuse.

L'individu observé par Gronovius avoit trois pouces & deux lignes de longueur.

On trouve cette espèce dans plusieurs mers de l'Europe.

GOUJON DE MER. (le) Espèce de Gobie.

Gobius Paganellus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gobius. n°.* 2.

Gobius pinnâ caudali dorsalique secundâ basi purpurascente, priori lineâ luteâ terminali. Ibid.

Gobius lineâ luteâ transversâ, in summo pinnæ dorsalis primæ. ARTEDI. *Gen.* 29. *Syn.* 46.

Gobius Paganellus. HASSELQ. *Itin.* 326.

Gobio colore corporis dilutiore, anteriori pinnâ dorsali lineâ luteâ transversâ notatâ ; fossulâ à capite profundâ ; membranâ in ventris pinnâ humiliore. KLEIN. *Miss.* 5. *p.* 27. *n°.* 2.

Gobio. RONDELET. *L.* 6. *c.* 16. *p.* 195.

Gobius albus. BELLON.

GESNER. *p.* 393.

Gobius marinus maximus flavescens. GESN. (Germ.). *fol.* 6. *b.*

Gobius marinus Rond. ALDROV. *L.* 1. *c.* 20. *p.* 96.

Gobius secundus, Paganellus Venetorum. WILL. *p.* 207. *tab. N. n°.* 12. *f.* 4.

RAI. *p.* 75.

Paganellus, id est, Gobius major & subflavus. GESN. *p.* 397.

Paganellus seu Gobius major ex Gesnero. ALDR. *L.* 1. *c.* 20. *p.* 95.

A Venise, *Paganello.*

Gronovius paroit ne regarder ce poisson que comme une variété du Goujon blanc, puisqu'il réunit dans sa nomenclature les phrases qui appartiennent à l'un & à l'autre. Nous avons suivi Linnæus & Artedi, qui font de ces deux poissons deux espèces distinctes.

Willughby compare le *Goujon de mer* avec le Boulereau ou Goujon noir, & trouve qu'il en diffère principalement, 1°. en ce qu'il ne prend jamais autant d'accroissement ; 2°. en ce que sa couleur est d'un ton plus clair ; 3°. en ce que la nageoire antérieure du dos est marquée à son extrêmité d'une bandelette jaune transversale ; 4°. en ce que l'espèce de fossette qu'il a vers la naissance du dos, n'est ni aussi longue ni aussi profonde ; 5°. en ce qu'il a la tête un peu plus courte, & les mâchoires plus convexes ; 6°. en ce que la membrane qui réunit les nageoires du ventre, pour n'en former qu'une seule, est plus basse, ensorte que cette double nageoire fait l'éventail d'une manière encore plus sensible que celle du Boulereau ; 7°. enfin, en ce que le *Goujon de mer* est du nombre des poissons nommés *saxatiles*, parce qu'ils se tiennent entre les rochers, au lieu que le Boulereau se trouve dans les eaux marécageuses.

Rondelet attribue au poisson dont il s'agit ici des dimensions beaucoup trop grandes, ce qui a donné lieu à Gesner de faire un reproche mal fondé à un peintre qui lui avoit envoyé de Venise une figure du Boulereau, où ce poisson étoit représenté sous des proportions plus étendues que celles du *Goujon de mer.* La faute ne venoit pas du peintre, mais de Rondelet lui-même, auquel Gesner s'en rapportoit plus qu'à l'Artiste.

On trouve le *Goujon de mer* dans la Méditerranée.

GOUJON NOIR. *Voyez* BOULEREAU.

GOULET. *Voyez* BOURSAL.

GOURDE ou CALEBASSE. On se sert quelquefois de ce fruit, au lieu de flottes de liége, pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau.

GRADOS. *Voyez* CRADOS.

GRADOU. C'est l'une des chambres du grand parc à compartiments, appellé *Madrague.*

GRAND FILET. Les Pêcheurs de la Durance appellent ainsi les grandes Saines. *Voyez* SAINE.

GRAVICHELI. C'est une des chambres qui divisent une Madrague en plusieurs compartiments.

GRELIN. *Voyez* LIEU.

GRENADE. C'est le nom que l'on donne à Dunkerque aux petites Chevrettes, espèce de Crustacé dont on se sert pour faire des appâts.

GRENOUILLE PÊCHEUSE. *V.* BAUDROIE.

GRANDE ÉCAILLE. (la) Espèce de Chetodon.

Chætodon macrolepidotus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon. n°.* 14.

Chætodon caudâ integrâ, spinis dorsalibus undecim, radio dorsali quarto filiformi longissimo. Ibid.

Chætodon lineis utrinque duabus nigris, radio dorsali quarto longissimo setiformi.

Chætodon officulis dorsalibus tribus aculeatis, quarto setiformi, septem subsequentibus iterùm aculeatis. GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 194.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 8.

La dénomination de *Grande Ecaille*, que nous avons adoptée pour ce poisson, a le même sens que l'épithète de *macrolepidotus*, employée par Linnæus : elle désigne en général l'étendue des écailles dont ce poisson a le corps tout couvert, & qui de plus sont très-serrées les unes contre les autres.

Selon Gronovius, cette même espèce a la tête petite, comprimée par les côtés; le museau court; les mâchoires égales; les yeux très-grands, arrondis, & situés au haut des côtés de la tête.

Le dos est très-étroit & très-aigu : il s'élève beaucoup depuis la tête jusqu'à la nageoire dont il est garni, & au-delà, il s'abaisse vers la queue : la poitrine & le ventre sont inclinés en pente droite vers la nageoire de l'anus; & derrière cette nageoire, le ventre s'élève en ligne courbe jusqu'à la queue; les lignes latérales sont très-déliées, à peine sensibles & très-rapprochées du dos.

La nageoire du dos s'étend jusqu'à la queue; elle a trente-sept rayons, dont les trois premiers sont courts & épineux; le quatrième, qui s'étend plus loin que la queue, est semblable à un long fil délié; les sept suivants sont beaucoup plus courts & épineux; les vingt-six derniers sont flexibles & un peu rameux.

Les nageoires de la poitrine se rapprochent du ventre, & ont chacune dix-neuf rayons; les nageoires du ventre sont situées très-près l'une de l'autre, & n'ont chacune que six rayons, dont le premier est simple & épineux, & les cinq autres sont souples & un peu rameux à leur extrémité.

La nageoire de l'anus a vingt & un rayons, dont les deux premiers sont épineux, & les autres flexibles, avec de légères divisions à leur partie supérieure.

La nageoire de la queue est petite & un peu arrondie : elle a seize rayons un peu rameux.

On trouve ce poisson dans les mers des Indes.

GRENOUILLER. (le) Espèce de Blenne.

Blennius raninus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Blennius. n°.* 13.

Blennius pinnis ventralibus subsexfidis, cirro gulari. Faun Suec. 316.

Les caractères distinctifs de cette espèce de poisson consistent, selon Linnæus, en ce qu'il n'a sous la gueule qu'un seul barbillon, & en ce que les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont les deux premiers sont d'une forme déliée, & les quatre autres peu distincts. On voit par-là que cette espèce forme une sorte d'exception aux caractères qui distinguent le genre des Blennes, dont elle se rapproche d'ailleurs par son port, suivant le même Auteur.

La nageoire du dos a soixante & six rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a vingt-deux; celle de l'anus soixante, & celle de la queue trente.

On trouve ce poisson dans les lacs de la Suède. Linnæus ajoute une circonstance singulière, c'est que tous les autres poissons se retirent des endroits que fréquente celui-ci. Il dit encore que ce poisson n'est d'aucun usage comme aliment, ensorte que les eaux où il se trouve sont, en quelque sorte, stériles pour la pêche.

GRENOUILLER. (le) Espèce de Silure.

Silurus Batrachus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus. n°.* 6.

Silurus pinnâ dorsali unicâ, radiis sexaginta, cirris octo. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 97.

En comparant les caractères exprimés dans la phrase précédente de Linnæus, avec ceux des autres espèces de Silures, on en trouve un qui peut distinguer assez nettement celle dont il s'agit ici. C'est le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de soixante dans cette même espèce, tandis que toutes les autres n'ont à cette nageoire qu'un petit nombre de rayons, qui est toujours au-dessous de neuf. Il en faut excepter le Charmut, qui a sa nageoire du dos garnie de soixante & dix rayons, ou même davantage, selon quelques Auteurs.

Le *Grenouiller* a de plus huit barbillons autour de ses mâchoires, ce qui lui est commun avec plusieurs poissons de son genre. Il est distingué de quelques-uns, en ce qu'il n'a point de seconde nageoire du dos; la membrane des ouies a cinq osselets, au lieu que celle du Charmut en a neuf ou dix. Quant aux autres nageoires, le *Grenouiller* a huit rayons, dont un épineux, à chacune de celles de la poitrine; six à chacune de celles du ventre; quarante-huit à celle de l'anus, & quatorze à celle de la queue.

On trouve ce Silure dans les mers de l'Asie & de l'Afriq e.

GRILAGINE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Grislagine. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus. n°.* 14.

Cyprinus pinnâ ani radiis undecim, pinnis albentibus. Faun. Suec. 367.

Act. Upſ. 1744. *p.* 35. *t.* 3.

Cyprinus oblongus, iride argenteâ, pinnis albentibus. ARTED. *Gen.* 5.

Cyprinus oblongus, figurâ rutili, pinnâ ani officulorum decem. id. syn. 5. *spec* 12.

GRONOV. *Muſ.* 2. *n°.* 148.

Grislagine Augustæ dictus gobii fluviatilis species, Germani enim gobium gresling vocant. WILLUGH. *p.* 263.

Grislagine Augustæ dictus, gobii fluviatilis species. RAI. *p.* 123.

Dans les pays du Nord, en Suède, en Bothnie, &c. *Stamn, Strasling, Ruda* & *Ibdarn.*

Ce poisson est à-peu-près de la longueur du Goujon ordinaire : il ressemble par son port au Cyprin rougeâtre ; (*Voyez ce mot.*). car c'est ainsi qu'il faut entendre les mots *figurâ rutili*, qui se trouvent dans la phrase d'Artedi, citée ci-dessus ; le terme *rutilus* étant la dénomination spécifique du Cyprin rougeâtre.

La *Grilagine*, suivant le même Auteur, a l'ouverture de la gueule étroite, les narines percées de deux trous de chaque côté, les mâchoires dépourvues de dents, mais le gosier en est garni ; les iris sont argentés, & ont une teinte obscure dans leur partie supérieure.

Le corps est oblong & couvert de grandes écailles, d'une couleur jaune, excepté sur le dos, où elles sont blanchâtres. Willughby dit que cette partie est d'un bleu sombre ; que les lignes latérales sont d'un jaune de citron, & qu'au-dessus de ces lignes on voit, de chaque côté, un trait noir qui s'étend depuis les yeux jusqu'à la queue.

La nageoire du dos a dix rayons, dont le premier est très-court, & le second plus alongé que tous les autres.

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize ou dix-sept rayons, celles du ventre neuf ; la nageoire de l'anus en a onze, dont le second est pareillement beaucoup plus long que le premier ; tous les autres vont en décroissant.

La nageoire de la queue est fourchue ; elle a dix-neuf rayons distincts, outre plusieurs autres très-courts, qui sont sur les côtés ; ceux du milieu sont rameux à leurs extrémités.

On trouve ce poisson dans plusieurs lacs de l'Europe, selon Linnæus. Artedi le regarde comme étant à la fois un poisson de mer & de rivière.

GRILLS. C'est le nom que l'on donne dans le commerce aux petits Saumons, soit que leur petitesse vienne de ce qu'ils sont jeunes, ou que de leur nature, & par une suite des circonstances qui peuvent influer sur leur accroissement, ils soient dans le cas de rester toujours petits. On les nomme encore *Tocans* ou *Saumoneaux.*

GRISON. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon canescens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon. n°.* 1.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis dorsalibus undecim, radio tertio longissimo, ore bidentato, caudâ bifidâ. Ib.

Chætodon canescens, aculeo utrinque ad os, officulo tertio pinnæ dorsalis setiformi longissimo. ARTEDI. *Spec.* 93. SEB. *Muſ.* 3. *t.* 25. *f.* 7.

Ce poisson, suivant Artedi, ressemble beaucoup au Chetodon cornu ; (*Voyez* CORNU.) mais il a le museau moins alongé ; de plus sa mâchoire supérieure est garnie de part & d'autre, auprès des coins de la gueule, d'un aiguillon aigu, recourbé en arrière & dentelé de chaque côté vers sa base. Ce caractère ne se trouve point dans le Chetodon cornu. Au lieu des espèces d'épines que l'on remarque au-dessus des yeux de ce dernier poisson, le *Grison* a, aux mêmes endroits, trois osselets peu sensibles, disposés longitudinalement.

La couleur du corps est grise, avec une teinte de blanc argentée sur le milieu du corps ; la partie postérieure est marquée d'une ligne noirâtre, à l'endroit qui correspond au milieu des nageoires du dos & de l'anus ; une autre bande, parallèle à la première, s'étend en travers sur la région des yeux.

La nageoire du dos a quarante-six rayons, dont les deux premiers sont légèrement épineux ; celle de l'anus en a trente-six ; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit, & celles du ventre six ; la queue a sa nageoire un peu échancrée, & garnie dans sa partie moyenne de seize rayons.

On trouve cette espèce de poisson dans les mers des Indes.

GRISON. (le) Espèce de Labre.

Labrus griseus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus. n°.* 5.

Labrus caudâ subbifidâ, corpore subgriseo. Ibid.

Turdus pinnis branchialibus carens. CATESB. *Car.* 2. *p.* 9. *t.* 9.

Ce poisson, suivant Catesby, a environ un pied de longueur ; son corps est d'un brun grisâtre, avec une teinte plus claire sur le ventre ; les côtés de la gueule, ainsi que les parties inférieures des ouies, sont rouges, avec une nuance pâle de bleu ; le museau est aigu, la gueule large, & chaque mâchoire est armée de deux grandes dents à son extrémité.

La nageoire du dos en occupe la plus grande partie. Il paroit d'après la figure de Catesby, que tous les rayons de cette nageoire, ou du moins la plupart, sont épineux ; les nageoires du ventre ont une figure triangulaire ; la nageoire de l'anus est terminée quarrément ; la nageoire de la queue est large & légèrement échancrée. Quant aux nageoires de la poitrine, le même Auteur dit qu'elles manquent à ce poisson, quoiqu'il ait été

rapporté à un genre dont les espèces sont pourvues de deux paires de nageoires. Il est assez vraisemblable qu'il y a eu ici une inadvertence de la part de Catesby, qui n'est pas toujours exact dans ses descriptions, sur-tout par rapport à ce qu'il dit des nageoires, & qui n'avoit vu d'ailleurs qu'un seul individu de l'espèce dont il s'agit.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique septentrionale. Sa chair passe pour un assez bon mêts.

GROGNEUR. (le) Espèce de Cotte.

Cottus Grunniens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cottus. n°* 3.

Cottus gulâ ramensis villosâ, corpore nudo. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 65.

Cottus alepidotus varius, maxillâ inferiore longiore multum cirratâ. GRONOV. *Mus.* 1, *n°.* 106.

Nigri. MARCGR. *Bras.* 178.

Nigri Brasiliensium. WILLUGH. *Ichthyol. p.* 289. *tab. S. n°.* 11. *fig.* 1.

Gallus Grunniens. Id. append. p. 5. *t.* 4. *fig.* 1.

SEBA. *Mus.* 3. *t.* 28. *fig.* 4.

On a appellé les poissons *une nation muette*, & l'on n'en connoit effectivement aucun qui ait une voix proprement dite, & qui jette des cris semblables à ceux des Quadrupèdes, des Oiseaux, &c. On prétend cependant qu'il y en a quelques-uns qui font entendre, sur-tout lorsqu'on les tire de l'eau, une espèce de ronflement ou de murmure sourd & confus. De ce nombre sont le Grondin, dont nous parlerons plus bas, & le *Grogneur*, qui fait l'objet de cet article.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête aplatie en-dessus & en-dessous, plus large que le corps, & couverte d'une peau molle. L'ouverture de la gueule est très-ample; la mâchoire supérieure est un peu relevée par son extrémité, & un peu plus longue que l'inférieure : celle-ci est garnie d'une multitude de petits barbillons épais ; on en voit plusieurs autres de différentes grandeurs aux coins de la gueule, sur la tête & sur les opercules ; enfin il y en a un d'une grandeur sensible au-dessus de chaque œil. Il y a sur les mâchoires & sur la tête beaucoup de petites cavités.

Les yeux sont un peu arrondis & couverts d'une membrane. Les mâchoires, le palais & le gosier sont garnis de dents courtes & épaisses ; la dernière lame des opercules est terminée par trois aiguillons obtus & couverts d'une membrane.

Le tronc est un peu cylindrique, le dos convexe, & le ventre assez large. Tout le corps est couvert d'une peau lisse & unie, lâche & dénuée d'écailles ; les lignes latérales sont formées par des files de petites ouvertures.

La nageoire du dos est longue, & a vingt-cinq rayons, dont les trois premiers sont courts & épineux, & les autres flexibles & rameux : elle est précédée de deux osselets d'une forte consistance, & recouverts par la peau commune du corps.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt-trois rayons ; celles du ventre en ont trois, dont les deux premiers sont simples, & le troisième est très-rameux.

La nageoire de l'anus est longue & a dix-neuf rayons souples & rameux ; la queue est un peu arrondie à son extrémité, & a environ quinze rayons, sans compter ceux qui garnissent les côtés.

La couleur du corps est mêlangée de roux & de blanc.

On trouve ce poisson dans la mer voisine du Bresil. L'individu observé par Gronovius avoit environ sept pouces de longueur.

Selon Nieuhofs, ce poisson est estimé pour l'usage de la table, & sa chair est très-agréable au goût.

GRONAU. (le) Espèce de Trigle.

Trigla lyra. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla. n°.* 2.

Trigla digitis ternis, naribus tubolosis. Ibid.

Trigla rostro longo diacantho, naribus tabulosis. ARTED. *gen.* 46. *syn.* 74.

Hʼ λύρα. ARTED. *L.* 4. *c.* 9.

An capo. P. JOV. *c.* 16. *p.* 76 ?

Lyra. RONDEL. *L.* 10. *c.* 9. *p.* 298.

GESNER. *p.* 516. & (Germ.) *fol.* 20. *b.*

JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 3.

Lyra prior. ROND. ALDROV. *L.* 2. *c.* 7. *p.* 146.

RAI. *p.* 89.

En Angleterre, dans le comté de Cornouailles, *Piper* ; à Gênes, *Organie.*

On a donné à ce poisson différentes dénominations relatives à des instruments de musique ; les Grecs & les Latins l'appelloient *Lyre* ; les Anglois le nomment *Piper*, (joueur de flûte), &c. Ces dénominations expriment différents rapports : celle de *lyre* fait allusion à la forme singulière du museau de ce poisson, que l'on a comparée à celle de la *lyre* des anciens. Le nom de *Piper*, ainsi que celui de *Gronau*, que nous avons adopté, est fondé sur ce qu'on croit que ce poisson rend un certain son, qu'Aristote désigne par un mot qui signifie le *grognement du pourceau.* Le mot Anglois *Piper*, si sa signification étoit prise à la lettre, donneroit à entendre que ce poisson fait entendre une espèce de sifflement ; mais la chose n'est pas vraisemblable. Voyez à ce sujet les articles GROGNEUR & GRONDIN.

Le *Gronau*, suivant Willughby, a le haut de la tête couvert d'une lame osseuse, qui se divise, à l'endroit qui répond à l'occiput, en deux espèces de cornes, dont chacune se termine par une épine aiguë ; le front est profondément excavé entre les yeux ; le museau a deux prolongements garnis d'épines sur leurs bords ; les os du front forment au-dessus des yeux deux protubérances semblables à des sourcils. On voit, de chaque côté, devant les yeux, une épine recourbée, & une autre plus courte, derrière les mêmes organes, suivant Linnæus.

Le dos est sillonné par une espèce de canal qui

s'étend le long de son sommet, & qui est bordé, de chaque côté, d'une rangée d'aiguillons, au nombre d'environ vingt-six.

Les narines sont semblables à deux tubes saillants. On apperçoit un peu au-dessus deux autres petites ouvertures; les yeux sont très-ouverts; les mâchoires sont plutôt hérissées d'aspérités que garnies de dents; on voit au fond de la gueule quatre tubercules pareillement hérissés, deux dans la partie supérieure, & les deux autres dans l'inférieure.

La première nageoire du dos a dix rayons, & la seconde dix-huit; les nageoires de la poitrine excèdent à peine en longueur les espèces de digitations qui les accompagnent, & dans lesquelles consiste un des principaux caractères du genre des *Trigles*. Ces mêmes nageoires ont chacune douze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus en a seize, dont l'antérieur est pareillement épineux.

La couleur du dos & celle de la queue sont rouges; le ventre & ses nageoires, ainsi que les côtés, sont blancs. La chair de ce poisson est saine & agréable au goût. On le trouve dans la Méditerranée & dans la mer d'Angleterre.

GRONDIN. (le) Espèce de Trigle.

Trigla Gurnardus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla. n°.* 3.

Trigla digitis ternis, dorso maculis nigris rubrisque. Ibid.

Trigla varia, rostro diacantho, aculeis geminis ad utrumque oculum. ARTEDI. *Gen.* 46. *syn.* 74.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 101.

Piscis cuculi, quem grey gurnard vocant. CHARL. *Onom. p.* 139.

Gornatus seu gurnardus griseus. WILL. *p.* 279.

RAI. *p.* 88.

Caryslion gracilis griseus, pinnâ ventrali carens, duabus pinnis gutturalibus, totidemque branchialibus gaudens. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 46. *n°.* 5.

Cuculus. MERRET. *Pin.* 186.

Gornatus seu cuculus griseus. DALE. *Hist. of Harw. p.* 431.

En Angleterre, *Grey Gurnard*; en Bretagne & ailleurs, *Rouget*.

Le nom de *Grondin*, qui est synonyme de *Grogneur* & *Gronau*, (*voyez ces mots.*) fait allusion à une certaine faculté que l'on a attribuée aux poissons ainsi nommés, de faire entendre un murmure semblable à celui d'un animal qui *grogne* ou qui mugit sourdement. On est partagé sur la cause qui produit ce bruit. Suivant M. Duhamel, (*Traité des Pêches*, 2ᵉ. *partie*, 5ᵉ. *sect. p.* 106.) les uns prétendent que les poissons dont il s'agit font entendre ce bruit lorsqu'ils sont dans l'eau rassemblés par bandes, sur-tout lorsqu'ils sont agités, comme quand ils se voyent poursuivis par quelque poisson vorace; & en conséquence, on a cru que le bruit que l'on entendoit alors, pouvoit être occasionné soit par l'éruption d'une partie de l'air renfermé dans leur corps, soit par le mouvement rapide de leurs nageoires, que l'on a comparé à celui de certains scarabées qui bourdonnent en volant. D'autres soutiennent que le murmure des *Grondins* n'est jamais plus sensible que quand on les tire de l'eau, & qu'on l'entend encore lors même que le poisson est déjà dans la corbeille du Pêcheur, & dans ce cas, il est clair qu'il faut recourir à d'autres causes physiques du ronflement des *Grondins*, que celles qui ont été exposées plus haut, & il paroitroit naturel de penser que le gosier de ces animaux est organisé de manière à produire certaines vibrations dans l'air environnant, d'où résulteroit l'espèce de mugissement confus dont il s'agit. Ce sentiment revient à celui de Willughby, qui dit que ces poissons font entendre une espèce de voix ou de son. De-là le nom de *Cuculus*, (Coucou) qu'on leur a donné; parce qu'on a comparé le bruit qu'ils font entendre aux deux sons que rend cet oiseau, & qui se succéderoient rapidement & sans interruption pendant un certain temps.

Selon l'auteur qui vient d'être cité, le Grondeur a la tête assez grande, moins cependant que celle des autres espèces du même genre: elle est couverte de plusieurs lames dures, dont celle qui occupe le sommet se partage, dans sa partie postérieure, en deux épines aiguës; le museau forme aussi deux espèces de cornes, garnies chacune de quatre ou cinq petits aiguillons; les yeux sont grands & ont leurs iris argentés & quelquefois offusqués par des espèces de nuages. On voit, au coin intérieur de chacun de ces organes, deux petites épines tournées en arrière.

La partie voisine de l'angle supérieur des ouies est garnie, au-dessus des nageoires de la poitrine, d'une écaille dure qui se termine en une forte épine, pareillement recourbée en arrière; enfin, les opercules portent chacun deux épines, dont l'une est beaucoup plus longue que l'autre, & s'incline aussi en arrière.

L'ouverture de la gueule est ample & garnie intérieurement de très petites dents, sur les mâchoires, au haut & au bas du palais, & à la racine de la langue.

L'espèce de sillon qui s'étend sur le milieu du dos, est bordé de part & d'autres d'écailles osseuses, bombées & garnies à leur sommet de petites épines; les lignes latérales sont très-saillantes & très-âpres au toucher.

La couleur du dos est d'un vert sale, marqué de petites taches jaunes ou blanches, & quelquefois aussi de raies noires. La couleur des côtés est d'un vert plus clair, & parsemé de taches plus nombreuses que celles du dos; la partie la plus basse du ventre est blanchâtre.

La première nageoire du dos, selon Linnæus, a neuf rayons, la seconde dix-huit; chacune des nageoires de la poitrine dix; chacune de celles du ventre six; celle de l'anus dix-neuf, & celle de la queue quinze. On trouve ce poisson dans la mer d'Angleterre.

GROS-YEUX. (le) Espèce de Cobite.

Cobitis Anableps. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cobitis. n°.* 1.

Cobitis cirris duobus, capite depresso, oculis prominulis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 95. *.

Anableps. ARTEDI. *gen.* 25.

SEB. *Mus.* 3. *p.* 108 *t.* 34. *f.* 7.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 32. *t.* 1. *f.* 1. 2. 3.

Ce poisson a la tête très-aplatie en-dessus, large & couverte d'écailles; les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, à une grande distance l'un de l'autre, plus près cependant de la gueule que des opercules des ouies; leur diamètre est grand & leur forme arrondie. Ils sont renfermés dans des orbites osseuses & saillantes, ensorte qu'ils paroissent sortir de la tête. C'est ce caractère qui nous a fourni le nom que nous avons donné à ce poisson. Celui d'*Anableps* a un sens moins précis, puisqu'il désigne seulement la direction des regards tournés en-haut.

La gueule est étroite dans le sens vertical, & aussi large que la tête dans le sens horisontal; les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de très-petites dents contiguës entr'elles & toujours apparentes, le poisson n'ayant point de lèvres.

Le dos est d'une forme demi-cylindrique, très-large depuis la tête jusqu'à l'endroit qui répond à l'anus, au-delà duquel il se rétrécit insensiblement jusqu'à la queue, où il est très-mince; la poitrine & le ventre suivent les mêmes proportions que le dos, dans leurs parties correspondantes.

Tout le corps, ainsi que la base des nageoires & les opercules, sont couverts d'écailles lisses, disposées en recouvrement, & très-peu adhérentes à la peau.

La nageoire du dos est située à l'extrêmité de cette partie, un peu avant celle de la queue; elle n'a que sept rayons, tous fendus profondément, excepté le premier qui est simple.

Les nageoires de la poitrine sont placées au bas des côtés, derrière les opercules; elles ont chacune vingt-deux rayons rameux, à l'exception du premier.

Les nageoires du ventre s'insèrent presqu'au milieu des côtés, à une grande distance l'une de l'autre; elles ont chacune sept rayons, dont le premier est simple; les autres sont rameux.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, pareillement rameux, excepté le premier; la nageoire de la queue est d'une forme un peu arrondie.

Le corps est roux & marqué sur les côtés de cinq lignes longitudinales, d'une couleur brune. Nous ajouterons à cette description, qui est de Gronovius, un caractère indiqué par Linnæus: il consiste dans un petit barbillon que ce poisson a de chaque côté, au coin de la gueule.

On le trouve près de la côte de Surinam.

GUACARI. *Voyez* DIPTERE. (Espèce de CUIRASSÉ.

GUAPERVE. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon lanceolatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon. n°.* 23.

Chætodon caudâ integrâ, corpore fasciis tribus; oculari, pectorali longitudinalique.

GUAPERVA. EDW. *Av.* 210. *t.* 210.

Le *Guaperve*, selon Linnæus, a le corps oblong; & d'une forme qui se rapproche de celle d'un fer de lance. Il est marqué de trois bandes noires, dont les bords sont gris; les deux premières sont situées transversalement, l'une dans la direction d'un œil à l'autre, & la seconde sur la poitrine; la troisième bande s'étend depuis la nageoire antérieure du dos, jusqu'à celle qui termine la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

GUARE. (le) Espèce de Scombre.

Scomber cordila. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Scomber. n°.* 4.

Scomber pinnullis decem, lineâ laterali loricatâ. Ib.

Scomber lineâ laterali curvâ tabellis osseis loricatâ, corpore lato & tenui. GRONOV. *Act. Ups.* 1750. *p.* 36.

Scomber subcompressus latus, lineâ laterali curvâ, lævi, propè caudam rectâ, loricatâ. Id. *Zooph.* 307.

Guaratereba. MARCG. *Bras.* 172.

Trachurus Brasiliensis. RAI. *Pisc.* 93.

Scomber lineâ laterali aculeatâ, pinnâ ani ossiculorum viginti. SEB. *Thes.* 3. *p.* 74. *n°.* 3. *tab.* 27. *f.* 3.

Salkotoc. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. *p.* 360. *n°.* 45. *f.* 45.

Saurus argenteus, laminis branchiostegis, utrinque maculâ nigrâ notatis, pinnis lutescentibus.

BROWN. *Jam. p.* 452. *n°.* 2.

Ce poisson a le corps large & comprimé en-dessus & en-dessous. Selon Brown, il est d'une couleur argentée, qui prend une teinte de jaune sur les nageoires; les membranes des ouies sont marquées d'une tache noire de chaque côté; les lignes latérales sont d'abord courbes & lisses; mais elles se redressent auprès de la queue, où elles sont garnies de fortes écailles, terminées chacune par un aiguillon.

La première nageoire du dos a sept rayons; & la seconde neuf; les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, & celles du ventre six, la nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue vingt; les fausses nageoires, en forme de petits pinceaux, qui se trouvent près de la queue, sur les poissons du genre des Scombres, sont au nombre de dix dans cette espèce. On la trouve dans les mers de l'Amérique.

GUATTE. *Voyez* ALOSE.

GUAZE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Guaza. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Labrus. n°.* 19.

Labrus fuscus, caudâ rotundatâ, radiis membranam superantibus. LOEF. *It.* 104.

Ce poisson a le corps d'une couleur brune; la nageoire du dos est garnie de vingt-sept rayons,

dont les onze premiers sont épineux ; chacune des nageoires de la poitrine a seize rayons mous & flexibles ; chacune de celles du ventre six ; la nageoire de l'anus en a treize ; la queue est arrondie, & la nageoire qui la termine a quinze rayons, dont les extrêmités dépassent la membrane commune.

On trouve cette espèce dans l'Océan.

GUELDRE. Appât que l'on fait avec de petits poissons, des Chevrettes, ou de la chair de quelques poissons cuits.

GUELK. C'est le nom que l'on donne aux jeunes Morues, sur les côtes de Flandre.

GUIDEAU. Filet en manche, qui va toujours en diminuant depuis son embouchure jusqu'à son extrêmité. On le tend quelquefois sur un chassis qui en maintient l'embouchure ouverte. Souvent on se contente d'enfoncer dans le sable, à la basse mer, des piquets sur lesquels on attache deux traverses, l'une en-haut & l'autre en bas, ce qui produit le même effet qu'un chassis. Pour déterminer le poisson à entrer dans la manche, on oppose toujours l'embouchure de celle-ci au courant de l'eau. Mais le Guideau a cet inconvénient, que la force du courant, qui en traverse toute la longueur, comprime les poissons, en sorte que les petits sont bientôt réduits en une espèce de bouillie, & qu'il est rare même que les gros en sortent encore en vie. Aussi ce filet est-il inférieur à l'épervier, au haveneau, &c. qui conservent le poisson sain & entier. Les piquets sur lesquels on tend les guideaux, portent le nom d'*étaliers* ; quelquefois ils sont très-longs & excèdent le terrein de sept ou huit pieds ; d'autres fois ils ne s'élèvent au-dessus du sol que de trois ou quatre pieds, & alors les guideaux dont on se sert sont beaucoup plus petits que ceux qu'on tend sur de longs piquets. De-là sont venues les expressions de *guideaux à hauts étaliers*, *& à bas étaliers.*

GUIDEAU DE PIED. *Voyez* FAUX.

GUIDELÉ. *Voyez* GUIDEAU.

GUILDILLE, GUILDIVE & GUILDRE. *Voyez* GUELDRE.

GUITAU. *Voyez* TACAUD.

GUNNEL. (le)

Blennius Gunnellus. LIN. *Sist. nat. Pisces jugul. Blennius. n°.* 9.

Blennius pinnâ dorsali ocellis decem nigris. Ibid. *Mus.* Ad. Fr. 1. *p.* 69.

Fauna Suecica. 138.

Gunnellus Cornubiensium. WILLUGH. *p.* 115.

RAI. *p.* 144.

Blennius maculis circiter decem nigris, limbo albicante, utrinque ad pinnam dorsalem. ARTEDI. *gen.* 27 *syn.* 45.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 30. *f.* 6.

En Angleterre, *Butter-fish.*

Ce poisson est ordinairement petit : sa longueur est quelquefois d'un demi-pied, & à peine a-t-il un pouce de largeur ; son corps est mince & comprimé ; sa couleur est mêlangée soit de roux, soit d'olivâtre, & d'une teinte de blanchâtre. On observe de part & d'autre, auprès de la base de la nageoire du dos, environ douze taches noires, entourées d'un rebord blanchâtre & qui font un effet agréable. Ces taches sont disposées par intervalles égaux sur toute la longueur du dos, depuis la tête jusqu'à la queue. La tête est petite & comprimée, le museau court, la gueule très-fendue, presque tournée en-haut, garnie d'un seul rang de très-petites dents, & chargée d'aspérités au fond du palais. Les yeux sont petits & couverts d'une membrane ; leurs iris sont de couleur orangée ; il y a de part & d'autre quatre ouies, dont les barbes sont très-déliées. Les membranes qui les recouvrent se réunissent pour former une espèce de voile qui s'étend sur la poitrine ; le corps est garni de très-petites écailles. Ce poisson, selon Willughby, n'a qu'une seule paire de nageoires, sçavoir, celles de la poitrine, qui ont chacune dix à onze rayons.

Cet Auteur ajoute qu'à l'opposé, & au milieu de la poitrine, se trouvent deux petites épines courtes, perpendiculaires, réunies par des membranes, & qui semblent tenir lieu des nageoires du ventre. Elles ont été en effet considérées comme telles par Linnæus & Artedi, qui ont mis ce poisson au rang de ceux qui ont des nageoires sur le ventre. La nageoire du dos commence assez près de la tête, & s'étend jusqu'à la queue ; elle est garnie de soixante & dix-huit rayons, à peu-près égaux en hauteur, & saillants au-dessus du bord de la nageoire, comme les dents d'une scie. L'anus est à-peu-près au milieu de la longueur de la partie inférieure. La nageoire située au-delà est de couleur jaune, mouchetée de brun ; elle a quarante rayons, dont les deux premiers sont épineux, & elle se prolonge jusqu'à la queue, dont la nageoire est un peu arrondie. Ce poisson n'a point de vessie aërienne. On le trouve à l'extrémité de la côte de Cornouailles en Angleterre, vers la ville de Saint-Yves.

GYMNOTES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

SECOND GENRE.

GYMNOTE.

GYMNOTUS. Linnæi.

Point de nageoires sur le dos.

ESPÈCES.

1 Le Carape.

La queue étroite & alongée.

2 L'Anguille électrique.

La nageoire de la queue obtuse.

3 Le Passau.

La partie antérieure du dos blanche.

4 Le Museau-long.

Le museau alongé & pointu.



HAIM ou HAIN. C'est un crochet ordinairement de métal, auquel on attache une amorce pour attirer le poisson, qui se prend au *Haim*, en mordant la nourriture qu'on lui présente. Il y a des *Haims* qui ont deux crochets. On en fait aussi quelquefois avec des épines, & même avec des os. *Voyez* l'article PÊCHE dans l'Introduction.

HALACHIA. *Voyez* ALOSE.

HALBOURG. C'est un Hareng fort gras. *Voyez* HARENG.

HALLE-CROQ. Espèce de croc ou de harpon, qui sert pour tirer à bord les gros poissons, dont la pesanteur pourroit rompre les lignes au sortir de l'eau.

HAMBURGE. (l') Espèce de Cyprin.

Cyprinus Carassius. LIN. *Sist. nat. Pisces abdom. Cyprinus. n°.* 5.

Cyprinus pinnâ ani radiis decem, caudâ integrâ, lineâ laterali rectâ. Faun. Suec. 364.

Cyprinus pinnâ dorsi ossiculorum viginti, lineâ laterali rectâ. ARTED. *Gen* 4. *syn* 5. *spec.* 29.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 11.

Cyprinus Hamburger. Id. act. Ups. 1741. *p.* 75.

Charax. DUBRAV.

BELLON.

GESNER. *p.* 222 & 166. *b. E. G.*

Piscis simpliciter Karas dictus. GESN. *Paralip. p.* 16.

Carasi tertium genus. GESN. Ibid. *p.* 17. (*Edit. Franc.* 1604.)

Carassius simpliciter dictus, sive Carassi tertium genus. GESN. *Paralip. p.* 1275.

RAI. *p.* 116.

WILLUGHB. *p.* 249.

Cyprinus latus alius Gorais Ratisbonæ. Id. Ibid.

Cyprinus latus alius. ALDROV. *L.* 5. *c.* 43. *p.* 644.

JONST. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 9. *p.* 165. *t.* 27. *f.* 12.

Carassius. MARSIL. *Danub. tom.* 4. *t.* 14.

An Blicca seu alburnus lacustris. GESN. *p.* 27?

An Ballerus. RONDEL?

An Cyprinus brevis. SCHONEV.?

En Suède, *Ruda*; En Allemagne, *Karass* & *Karaysche.*

Le *Hamburge*, selon Willughby, a de la ressemblance avec la Brême d'une part, & la Carpe de l'autre; mais il est plus épais & plus court que la première, & beaucoup plus large & plus mince que la Carpe, ensorte que si l'on compare ensemble ces trois poissons, la Brême paroit faire la nuance entre les deux autres.

La couleur du *Hamburge* est d'un jaune doré, qui prend une teinte moins éclatante sur le ventre: il a le dos aminci en forme de tranchant, & fort élevé; l'ouverture de la gueule est petite & arrondie; les yeux sont petits & plus enfoncés que ne le sont communément ceux des autres poissons.

La nageoire du dos a dix-huit rayons; celle de l'anus huit; chacune des nageoires de la poitrine en a quinze, & chacune de celles du ventre neuf. Willughby ajoute que le premier rayon des nageoires du dos & de l'anus sont comme dentelés de chaque côté. Selon Gronovius, c'est le troisième rayon de ces nageoires qui a la dentelure dont il s'agit; mais cet Auteur dit en même-temps que la nageoire du dos a vingt rayons, & celle de l'anus dix, & que les deux premiers, de part & d'autre, sont très-courts. Willughby n'a point tenu compte de ces petits rayons, ce qui concilie les deux descriptions; la queue est un peu échancrée, & a environ vingt-deux rayons.

On trouve ce poisson dans plusieurs étangs de l'Europe. Il vit long-temps après qu'on l'a tiré de l'eau, & se conserve très-bien dans les viviers. L'individu décrit par Willughby avoit neuf pouces de longueur.

HAMEÇON. Ce mot, suivant M. Duhamel, signifie, à parler exactement, un haim garni de son appât; mais très-souvent on le prend dans la même acception que le mot de *haim*, qui n'exprime que le crochet auquel on attache l'appât.

HARANGADE ou HARANGUIERE. *Voyez* HARENGADE.

HARENG. (le) Espèce de Clupe.

Clupea Harengus. LIN. *Sist. nat. Pisces abdomin. Clupea. n°.* 1.

Clupea immaculata, maxillâ inferiore longiore. Faun. Suec. 357.

Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens. ARTEDI. *Gen.* 7. *syn.* 14. *spec.* 31.

Idem. *Faun. Suec.* 315.

Idem. GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 21.

α. Χάλκις. ARIST. *L.* 4. *c.* 9. & *L.* 6. *c.* 14. & *L.* 8. *c.* 20. & *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 10. *c.* 11. *p.* 582.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 328.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 10.

An Chalchis Plinii. L. 32. *c.* 11?

WOTTON. *L.* 8. *c.* 183. *fol.* 182. *b.*

Chalcidis species. BELLON.

Erica vel Ærica. GAZ. ARIST. *L. c.*

Allec. S. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 20. *p.* 91.

Halec. ISID. *Orig. L.* 12. *c.* 6.

ALBERT.

AUCTOR.

ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 52. *fol.* 80. *b.*

CHARLET. *p.* 122.

BLAS. *Anat. p.* 277.

Aringa cimbricorum littorum. JOV. *p.* 143.

Harengus. RONDEL. *L*. 7. *c*. 15. *p*. 221.
GESN. (Franc.) *p*. 408 & 486, & (Germ.) *f*. 5.
SCHONEV. *p*. 36. 37.
JONST. *L*. 1. *t*. 1. *c*. 1. *a*. 3. *t*. 1. *f*. 6.
THAUMAT. *p*. 416.
MERRET. PIN. 185.
DALE. *Hist. of Harw. p*. 432.
WILLUGHB. *p*. 219.
RAI. *p*. 103.
Henrengus Flandricus. ALDROV. *L*. 3. *c*. 10. *p*. 294.
Le Hareng. DUHAM. Traité des Pêches. 2e. partie. Sect. 3. chap. 3. Pl. XVI. f. 1 & 3.
En Suède, *Still*; en Allemagne, *Hering* & *Haring*.
β. Ἡ ἄρας. ARIST. *L*. 6. *c*. 15.
Chalchis, id est, celerinus gallorum. BELLON.
Membras. RONDEL. *L*. 7. *c*. 13. *p*. 220.
ALDROV. *L*. 2. *c*. 31. *p*. 212.
GESN. *p*. 74 & 85. & (Germ.) *fol*. 2. *b*.
JONST. *L*. 1. *t*. 3. *c*. 1. *a*. 17. *t*. 19. *f*. 14.
CHARLET. *p*. 143.
Stromlingus. ROBERG. *Pisc*. *p*. 4. 18 & 25.
Stremingus. ROBERG. *Grasf*. *p*. 9. 12 & 14.
En Suède, *Stromming*.

(Artedi observe que la variété β ne diffère de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus petite).

Le *Hareng* est si estimé des Anglois, au rapport de Willughby, qu'ils l'ont surnommé *le Roi des poissons*. Cependant, quoique sain & agréable au goût, il n'a pas autant de délicatesse que plusieurs autres poissons que nous pourrions citer; mais il devient, par son affluence vers différentes côtes, en plusieurs saisons, une ressource d'autant plus précieuse, qu'elle est plus générale & plus à la portée des hommes de toutes les conditions. M. Duhamel remarque à ce sujet que la pêche seule du *Hareng* occupe & fait subsister une multitude d'hommes, qu'elle contribue à former de bons matelots, & qu'elle procure à presque toutes les provinces du royaume un excellent poisson frais. Ce même poisson, préparé par la salaison, a bien d'autres avantages: il fournit aux peuples du Nord une partie de leur nourriture pendant l'hiver: il est encore d'un grand secours à quantité de peuples qui, étant éloignés de la mer, ne peuvent, pendant les temps d'abstinence, jouir de la marée fraiche, & transporté, non-seulement dans les états voisins, mais jusques dans le Levant, il devient une branche de commerce très-considérable, qui mérite la protection de toutes les nations.

Le *Hareng*, suivant la description de Willughby, a communément neuf pouces, & quelquefois un pied de longueur, sur deux ou trois pouces de largeur; sa tête est comprimée par les côtés; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut; elle est hérissée, ainsi que la langue & le milieu du palais, de très-petites dents; l'ouverture de la gueule est tournée en-haut; les iris des yeux sont d'une couleur rougeâtre.

Les ouies sont au nombre de quatre de part & d'autre; les trois premières sont garnies d'un seul rang de franges, beaucoup plus alongées que dans les autres poissons. Artedi compare les franges de la plus grande ouie à des plumes d'oiseau; la dernière a deux rangées de franges, dont les intérieures sont beaucoup plus courtes que celles de la rangée extérieure.

La nageoire du dos occupe à-peu-près le milieu de la longueur du poisson: elle a environ dix-sept rayons, dont le quatrième & le cinquième sont les plus longs.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre en ont neuf; la nageoire de l'anus en a dix-sept, plus écartés entr'eux que ceux des autres nageoires. On voit, vers la base des nageoires, des écailles situées transversalement & terminées en pointe.

La couleur du dos est d'un brun bleuâtre; le ventre est aigu & garni d'une rangée d'écailles dentelées, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. Sa couleur est blanche, ainsi que celle des côtés. On ne voit aucunes taches sur ces dernières parties. Les lignes latérales sont à peine sensibles. Le corps est couvert de grandes écailles arrondies. La queue est partagée en deux lobes, & sa nageoire a dix-huit rayons, dont les deux extrêmes sont simples, & les intermédiaires rameux à leur extrémité.

Linnæus a donné au *Hareng* l'épithète d'*immaculata*; (sans tache.) parce qu'il n'a point les côtés tachés comme l'Aloïe. Mais, suivant M. Duhamel, on apperçoit quelquefois sur les opercules des ouies des taches rouges ou violettes fort éclatantes. Quelques individus ont aussi, auprès des opercules, des taches qui ont le brillant de l'or.

On a donné au *Hareng* différents noms relatifs soit aux divers états où se trouve ce poisson lorsqu'on le prend, soit aux différentes manières dont on le prépare. Les *Harengs* qui sont remplis d'œufs ou de laite, s'appellent *Harengs pleins*, & ce sont les plus estimés. On nomme *Harengs gais* ceux qu'on prend dans la saison où ces poissons n'ont ni œufs ni laite. Peut-être ce nom leur vient-il de ce qu'ils sont alors plus vifs & plus agiles que dans le temps où ils sont pleins.

Les *Harengs* qu'on nomme *Marchais* en certains endroits, comme pour indiquer qu'ils sont bons alors à mettre en vente, sont, suivant quelques personnes, ceux qui restent dans nos mers, après que les autres les ont quittées pour retourner au Nord: ils sont vuides; mais ils se trouvent rétablis de la maladie du frai, & on les confond, en plusieurs pays, avec les *Harengs gais*, quoiqu'ils méritent de leur être préférés.

On prend souvent des *Harengs* qui sont tout près de frayer, ou même qui ont commencé à faire leur ponte: ils sont peu estimés, & achèvent de se vuider de leurs œufs ou de leur laite lorsqu'on les met dans le sel. On dit même que les Pêcheurs,

pour prouver ce fait, mettent un peu de sel sur ces *Harengs*, & qu'à l'instant, ils se vuident. On les nomme, en quelques endroits *Harengs Bouffards*, ou *à la Bourse*. Comme le peu d'œufs ou de laite qui pourroit leur rester dans le corps, se durcit & se racornit, on leur donne, après la saison, le nom de *Harengs cornés*.

Les *Harengs pecs* sont ceux qu'on pêche dans les mers du Nord : ils sont très-gras, & leur chair est délicate & de bon goût ; mais comme elle est en même-temps huileuse, elle exige plus de soin pour être conservée, & elle n'est jamais aussi blanche que celle des *Harengs* qu'on sale sur nos côtes. On fait beaucoup de cas de ces *Harengs*, particulièrement en Allemagne.

On prend, aux côtes de France, sur-tout dans la Manche, quelques *Harengs* qu'on nomme *Halbourgs*. Ils paroissent dans une autre saison que ceux qui arrivent par bandes nombreuses ; il s'en trouve souvent dans les manets que l'on tend pour la pêche des Maquereaux. Quoique vuides d'œufs ou de laite, du moins pour la plûpart, ils sont gros & même plus larges que les autres *Harengs* ; leur couleur est d'un brun plus foncé que celle des *Harengs* pleins & même des gais. Les sentiments sont partagés sur l'origine des *Harengs Halbourgs*. Les uns croyent que ce sont des *Harengs* qui sont restés dans nos mers, tandis que les autres sont retournés au Nord ; ils se sont retirés, dit-on, dans les grands fonds, sous des pierres, & ils se montrent dans les saisons où les *Harengs* commencent à voyager, & avant ceux qui ont une longue route à faire pour arriver dans nos mers. Suivant ce sentiment, les *Harengs Halbourgs* ne feroient point distingués des *Marchais*, dont nous avons parlé plus haut. Pour rendre raison de l'embonpoint de ces *Harengs*, les Pêcheurs de Dieppe prétendent qu'ils viennent des côtes d'Angleterre, où ils ont été se rétablir de la maladie du frai, & où ils se sont engraissés par la bonne nourriture qu'ils y ont trouvée. Ils ajoutent qu'on en prend en Juillet qui sont pleins, & qu'après avoir jetté leurs œufs & leur laite, ils maigrissent comme les *Harengs* ordinaires.

D'autres veulent que les *Halbourgs* soient des *Harengs* du Nord qui ont quitté leur bande, dont ils sont comme les avant-coureurs, ce qui fait qu'ils sont gras, comme les *Harengs pecs*, dont ils ne diffèrent qu'en ce qu'ils sont arrivés plutôt dans nos mers. M. Duhamel n'ose assurer que les Halbourgs soient de vrais *Harengs*, d'autant plus, qu'outre les différences indiquées plus haut, on apperçoit, selon cet Auteur, d'autres marques distinctives qui paroissent désigner une espèce à part. Mais d'après ce qu'il ajoute, qu'il n'est pas aisé de rendre ces marques distinctives par écrit, ni même à l'aide du dessein, on peut juger que les poissons sur qui on les observe, ne sont que des variétés de l'espèce dont il s'agit. M. Duhamel s'est permis ailleurs une conjecture qui pourroit résoudre la difficulté. Il présume que le *Halbourg* n'est peut-être que la grande espèce de *Hareng* qui, suivant Linnæus, habite la mer Baltique ; tandis que ceux du golfe de Bothnie sont sensiblement plus petits.

On nomme *Harengs de Yarmouth* ceux qu'on prend dans les mers d'Angleterre, & *Harengs de Canal* ceux qu'on pêche dans la manche. Ces distinctions, qui tiennent à des circonstances locales, ne peuvent être de quelqu'utilité que relativement au commerce. Quant aux différentes préparations du *Hareng*, ainsi qu'aux dénominations qui y ont rapport, nous en parlerons dans la suite.

Rondelet dit que le *Hareng* meurt aussi-tôt qu'il est sorti de l'eau, ce qu'il attribue à la grandeur des ouvertures de ses ouies. Willughby rapporte le même fait, & ajoute que c'est-là ce qui a donné lieu à un adage anglois, qui signifie *aussi mort qu'un Hareng*. Mais, suivant M. Duhamel, c'est à tort qu'on a dit que le *Hareng* expiroit dès qu'il se trouvoit à l'air, & qu'aucun Pêcheur n'avoit jamais vu ce poisson en vie. Cela n'est vrai que pour les *Harengs* qu'on prend dans des filets où ils sont étouffés, ce qui arrive à beaucoup d'autres poissons ; mais les Pêcheurs parquiers, qui les prennent avec des trubles, les voyent souvent remuer dans leurs paniers ; quelques-uns assurent même qu'ils en ont vu s'agiter dans leurs mains, en les ouvrant pour les habiller.

Le *Hareng* est un poisson de mer, & en même-temps de passage, mais qui ne remonte point dans l'eau douce comme les Aloses. Si l'on en rencontre quelquefois dans les rivières, à une certaine distance de l'embouchure, c'est qu'ils ont été forcés de s'y réfugier pour échapper à la poursuite des poissons voraces, ou même au danger de la mer dans les temps de tempête.

C'est vers le commencement du primtemps que les *Harengs* partent tous les ans du fond des mers du Nord, par bancs considérables, que l'on a nommés *flots de Harengs*. On prétend qu'ils fuyent alors devant les Baleines du Nord, qui se réunissent pour leur faire la guerre, & que les *Harengs* effrayés au seul bruit que font ces animaux, entrent en foule dans les détroits voisins, avec tant de précipitation, qu'ils sont presque suffoqués en se pressant les uns contre les autres.

M. Anderson, dans son Histoire Naturelle de l'Islande, fait marcher les *Harengs* en ordre de bataille, & prétend qu'à certains endroits ils forment des divisions qui se portent les unes vers la droite, les autres vers la gauche, & qui se partagent encore à d'autres endroits en divers détachements, pour se porter plus loin : il suit tous ces différents détachements, & trace dans un grand détail les diverses routes qu'ils prennent, leur assigne des points de ralliement, & les conduit enfin, depuis leur sortie des abymes du Nord, jusqu'aux différents termes où ils se dispersent. Il est naturel, sans doute, qu'un flot de *Harengs* qui arrive, par exem-

ple, à la pointe d'une île, s'y divise en deux colonnes, qui longent ensuite les deux côtes opposées de l'île, & continuent de suivre des directions divergentes; mais on croira difficilement que les *Harengs* forment toujours le même nombre de divisions aux endroits assignés par M. Anderson, & suivent exactement toutes les routes qu'il leur a tracées. Son récit est plutôt le résultat de quelques observations particulières, que l'exposé d'un plan uniforme que les *Harengs* seroient assujettis à suivre régulièrement toutes les années. Nous nous contenterons de dire en général, avec M. Duhamel, qu'en considérant les positions des endroits où se fait la pêche des *Harengs*, il y a lieu de conjecturer que ces poissons nous arrivent par la mer d'Allemagne, suivent les côtes de l'Ecosse, font quelque séjour dans la mer d'Angleterre, où ils se trouvent resserrés, de manière qu'on en prend une très grande quantité. Beaucoup y frayent & disparoissent ensuite, apparemment pour retourner au Nord, suivant quelques-uns par les côtes d'Irlande, & ceux qui arrivent au terme du voyage ne sont que les débris de ces flots immenses de *Harengs*, qui ont fourni aux différents peuples situés sur leur passage une nourriture abondante.

Ce qui semble prouver que les voyages des *Harengs* sont sujets à beaucoup de variations, soit quant à leur époque, soit quant à l'ordre que gardent ces poissons, & aux directions de leur route, c'est que les Hollandois, dans certaines années, en rencontrent une quantité considérable, en allant au-devant d'eux, près des îles Orcades, de celle de Schetland, &c. & d'autres fois n'en trouvent presque pas dans ces parages. On sçait de même, par les nouvelles publiques, qu'on éprouve de pareilles variations en Suède & en Dannemarck. On a été pendant plusieurs années sans presque en voir vers l'embouchure du Texel, en Angleterre, & pendant les années suivantes, on en a fait dans le même lieu une pêche abondante.

C'est un sentiment assez répandu en Hollande, & qu'on trouve rapporté par plusieurs Auteurs, qu'il y a un *Hareng* une fois plus gros que les autres, auquel on a donné le nom de *Roi des Harengs*. C'est lui, dit-on, qui paroît à la tête des bancs, & qui les conduit. On ajoute que les Pêcheurs le respectent, & que quand ils l'ont pris, ils le remettent à l'eau.

Il y a bien de l'apparence que ce prétendu Roi est quelque poisson d'une autre espèce qu'on aura vu nager de compagnie avec un banc de *Harengs*, & peut-être le précéder; le goût du merveilleux aura ensuite fait imaginer la fable de ce Roi à quelque voyageur, dont le récit, comme il n'est que trop ordinaire, aura été répété par d'autres Auteurs, & se sera ainsi accrédité, sans que personne ait pris la peine d'examiner le fait. M. Duhamel dit qu'on l'a assuré que ce Roi des *Harengs* n'étoit autre chose qu'une Truite.

Plusieurs Naturalistes pensent, & Rondelet est de cet avis, qu'on ne trouve point de *Harengs* dans la Méditerranée. Comme ce Naturaliste s'est occupé particulièrement des poissons de la Méditerranée, son sentiment est ici d'un grand poids, & l'on peut présumer que les prétendus *Harengs* cités par Bellon & par d'autres Auteurs, comme venant de la Méditerranée, étoient de grosses Sardines, que l'on aura confondues avec des *Harengs*, à cause de la ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces de poissons.

On a lieu d'être surpris de la grande quantité de *Harengs* qui paroît tous les ans dans nos mers, lorsque l'on considère les dangers auxquels ce poisson est exposé de toutes parts, & les différentes causes de destruction qui tendent à en diminuer l'espèce. Il sert de pâture aux Baleines, aux Requins, aux Morues, & à d'autres poissons moins gros, qui se jettent dessus avec d'autant plus d'avidité, que ce doit être pour eux un mets très-délicat, puisque c'est le meilleur de tous les appâts qu'ayent encore éprouvé les Pêcheurs aux haims. Joignez à cette cause la voracité des oiseaux marins qui suivent en grand nombre les bancs de *Harengs*, & se saisissent de ceux qui s'approchent de la superficie de l'eau. Enfin, quelle immense quantité n'en prennent point les Pêcheurs, depuis leur départ du Nord, jusqu'à leur retour! Il faut que ce poisson ait été doué, par le Créateur, d'une fécondité merveilleuse, pour réparer sans cesse des pertes si considérables & si multipliées.

Le sentiment commun est que les *Harengs* ne font qu'une ponte chaque année, & on pense qu'ils viennent dans nos mers pour y frayer. Mais il en est de ces poissons comme du Saumon & de la Truite. Ils ne frayent pas tous dans le même-temps, & l'époque du frai est encore susceptible de varier, même dans chacun des lieux où ils se sont rendus. On a remarqué assez généralement que dans les années où l'air est doux, ils frayoient plutôt que quand la saison avoit été très-froide. Quelquefois on pêche beaucoup de *Harengs* qui sont déjà gais, au commencement de Décembre, tandis que dans d'autres années, on en trouve encore beaucoup de pleins en Janvier. De plus, parmi les *Harengs* qui entrent dans la Manche, quelques-uns sont gais, pendant que tous les autres ont encore leur laites ou leurs œufs, ce qui prouve que dans un même banc, il y en a qui frayent avant les autres. Enfin, quoique les observations prouvent, ce semble, d'une manière incontestable, que les *Harengs* frayent sur nos côtes, lorsque l'on considère, d'une autre part, l'immense quantité de ces poissons qui vient du Nord, on est porté à croire qu'il y en a aussi qui y frayent. Suivant la conjecture de M. Duhamel, il pourroit en être des *Harengs* à-peu-près comme des abeilles, qui se multiplient d'abord dans leur ruche, & envoyent ensuite des essaims, comme autant de colonies, pour peupler des ruches étrangères, lorsque la population

eſt devenue trop nombreuſe dans la première ruche.

Le *Hareng* eſt du nombre des poiſſons dont les écailles luiſent dans les ténèbres. Ozanam rapporte, (*Traité des Phoſphores naturels*, *L.* 1. *c.* 11.) qu'une perſonne étant entrée pendant la nuit dans une cuiſine, fut très-effrayée à la vue d'une lumière aſſez éclatante qui brilloit derrière la porte, & que le fait ayant été examiné, on trouva que c'étoit des ouies de *Harengs* frais qui répandoient une lueur phoſphorique au milieu de l'obſcurité.

La pêche des *Harengs* occupe les Hollandois, les Anglois & les François. Les premiers, ainſi que quelques Anglois & pluſieurs François, vont au-devant de ces poiſſons juſqu'aux îles Orcades, & à la hauteur d'Hitland. La plupart des Anglois, & pluſieurs Pêcheurs des deux autres nations, attendent qu'ils ſoient parvenus aux côtes du Nord de l'Angleterre; les Pêcheurs hauts Normands font principalement cette pêche dans la Manche; enfin, les Bretons prennent les *Harengs* ſur les côtes de leur province. On penſe aſſez généralement que ce ſont les Hollandois qui ont commencé à faire des pêches conſidérables de *Harengs*. Quelques-uns cependant prétendent qu'ils ont été prévenus par les Baſques, & d'autres par les Dieppois.

Les filets dont on ſe ſert pour la pêche des *Harengs* dans la Manche, ſont des Manets, qu'on nomme en quelques endroits *Warnettes* ou *Marſaïques*. Les mailles de ces filets n'ont guères qu'un pouce d'ouverture en quarré. On aſſemble pluſieurs pièces de filet que l'on coud les unes au bout des autres, pour former la teſſure entière. Comme le *Hareng* s'enmaille d'autant plus facilement, que le filet eſt tendu moins roide, on ne le leſte point par le pied, & l'on donne à la corde qui en borde la tête, & qui eſt attachée de ſept en ſept mailles, moins de longueur que n'en a la teſſure, enſorte que ſi chaque pièce de filet a quinze ou dix-huit braſſes, la corde dont elle eſt bordée n'en aura que neuf ou dix. De cette manière, le filet reſte toujours un peu pliſſé ſur la corde, & flotte en quelque façon, ce qui fait que le poiſſon s'engage mieux dans les mailles. La même corde porte des flottes de liége, dont les morceaux ont environ deux pouces en quarré, & comme le liége ne ſuffiroit pas pour empêcher le filet d'aller au fonds de l'eau, ſur-tout quand il eſt chargé de poiſſon, on ajoute de diſtance en diſtance des barils vuides; ces barils ſont attachés à des cordes verticales, appellées *Bandingues*, dont les extrêmités inférieures tiennent à une corde ſituée tranſverſalement, & qu'on nomme *halin*. Il faut que le halin ſoit plus long que la teſſure, enſorte qu'il y ait une certaine diſtance entre celle-ci & le bateau dans lequel on retient un bout du halin. Toute la teſſure eſt ſuſpendue au halin par d'autres cordes verticales attachées à l'un & à l'autre, d'eſpace en eſpace, par leurs extrémités. De plus, on amarre à celui des bouts du halin, qui doit reſter à la mer, un baril de forme conique, que l'on nomme *de bout*, & qui ſert de bouée ou de ſignal pour reconnoître la poſition du filet. (*Voyez* ce qui a été dit ſur les manets, à l'article PÊCHE dans l'Introduction).

D'après ce qui précède, on conçoit que non-ſeulement la teſſure, mais les flottes de liége, le halin & les bandingues, ſont plongés dans l'eau, lorſque le filet eſt tendu; les barils ſeuls ſurnagent & ſoutiennent la teſſure, dont l'effort, pour tomber au fond, eſt déjà balancé en partie par la légèreté des flottes.

C'eſt vers la fin de Septembre, ou dans les premiers jours d'Octobre, que les *Harengs* commencent à entrer dans la Manche, & la pêche s'en continue juſqu'à la fin de Décembre, ou même plus tard. Les Pêcheurs ſe rendent au lieu de la pêche avec des bateaux à la rame, & plus ſouvent encore à la voile. Ils mettent leur teſſure à l'eau, ne retenant dans le bateau qu'un bout du halin, & ils laiſſent enſuite dériver le bateau conjointement avec le filet.

Cette pêche ne ſe fait que la nuit, & les Pêcheurs ſont obligés, pour éviter les abordages, d'avoir un ou deux fanaux allumés & un peu élevés au-deſſus du pont; cette lumière a de plus l'avantage d'attirer le poiſſon, & c'eſt pour cette raiſon que les grandes lumières qui viennent de terre, ſont contraires à la pêche. On met ordinairement le filet à l'eau vers les huit heures du ſoir, & on le retire lorſqu'on juge qu'il s'y eſt pris un nombre ſuffiſant de poiſſons.

Pour relever le filet, on ſe ſert ordinairement d'un cabeſtan, & il y a des matelots qui détachent les bandingues du halin, à meſure qu'elles paroiſſent, & les mettent à bord, ainſi que les barils. En même-temps, deux matelots ſaiſiſſent la teſſure, l'un par la ficelle des liéges, & l'autre par le pied du filet, qu'ils tirent à bord, & qu'ils embarquent par le milieu du bateau, tandis que d'autres matelots, placés derrière eux, les aident à hâler le filet.

Cependant une partie des matelots, à meſure qu'on retire le filet, démaillent les *Harengs* qui y ſont engagés; mais comme en le ſecouant ſur le pont, on fait tomber tous les poiſſons qui ne ſont pas bien emmaillés, il en rentreroit dans la mer un certain nombre qui ſeroient perdus, s'il n'y avoit un homme qui préſentât ſous le filet un manet pour les recevoir, & il arrive quelquefois qu'il en prend, dans une ſeule marée, de quoi remplir un ou deux barils.

Il y a des circonſtances qui ſervent d'indices aux matelots pour juger que la pêche ſera abondante; ainſi ils en augurent favorablement, lorſqu'après une agitation de la mer, il ſurvient un calme accompagné de brouillard ou de brume, lorſque les vents ſoufflent de la partie d'où viennent les *Harengs*, qui alors ſe rendent plus promptement, & en plus grand nombre ſur nos côtes, lorſqu'il ſe raſſemble dans un même endroit beaucoup d'oiſeaux marins

marins, avides de la chair des poissons, tels que les Gros-gris, les Margattes, les Goeslans, les Poules de mer, &c. ou lorsqu'on voit paroître de petits Chiens de mer & autres poissons voraces qui suivent les bancs de *Harengs* pour s'en nourrir.

Les eaux troubles, entre les bas-fonds, sont encore un présage favorable, ainsi que certaines taches d'une matière onctueuse, qu'on nomme *graissin*, & qui flotte sur l'eau comme de l'huile, au-dessus des endroits où il y a beaucoup de *Harengs*.

Comme la pêche de ces poissons se fait de nuit, on en apperçoit les bancs ou bouillons, lorsqu'ils sont près de la surface de l'eau, à un certain éclat qui sort de la mer. Car on sçait qu'aux endroits où cet élément est agité, sa surface répand une lumière phosphorescente, qui a donné lieu à diverses conjectures de la part des Physiciens, mais dont la cause n'est pas encore bien connue.

La pêche du *Hareng* en Bretagne, ainsi que celle qui se fait à Yarmouth, au nord de l'Angleterre, & dans les autres mers, differe peu, quant au fond, de celle qui vient d'être décrite. Ce sont presque toujours des filets en nappes & dérivants que l'on employe à cette pêche, qui se fait seulement à des époques différentes, suivant que les bancs de *Harengs* arrivent plutôt ou plus tard dans les divers endroits où les Pêcheurs se sont rendus. En Bretagne, lorsque le temps permet aux bateaux de se risquer un peu au large, ils prennent des *Harengs* même à la ligne. On en pêche aussi en Norvège, avec des haims qu'on attache au nombre de trois ou quatre au bout d'une même ligne. Enfin on prend accidentellement des *Harengs* dans les étentes, les parcs & autres filets en enceinte tendus à la basse mer.

Nous terminerons cet article par quelques détails sur les préparations que l'on fait subir au *Hareng*, pour le mettre en état d'être transporté au loin, & de se conserver. Ces préparations se réduisent en général à deux, dont l'une consiste à saler le poisson, & l'autre à l'enfumer.

On attribue assez généralement l'invention de la salaison du *Hareng* au nommé *Guillaume Beukelings*, né dans la Flandre Hollandoise. On dit qu'il mourut en 1397, & l'on prétend que l'Empereur Charles-Quint, dans un voyage qu'il fit aux Pays-Bas, alla avec la Reine de Hongrie visiter le tombeau de Beukelings, comme pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui avoit mieux servi sa patrie, en lui procurant une branche de commerce aussi féconde, que n'auroit fait un grand Capitaine par des conquêtes considérables.

On appelle *Harengs braillés* ceux qu'on a salés grossièrement, soit pour qu'ils se conservent pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'on en fasse le débit, soit pour les préparer à une seconde opération qui consistera à les saler entièrement ou à les saurir, c'est-à-dire, à les enfumer, comme nous le dirons bientôt. Quant aux *Harengs* que l'on nomme *frais*, tout le monde sçait que ce sont ceux qui n'ont passé par aucune préparation, & que les chasses-marée transportent sur-le-champ aux endroits où doit s'en faire la consommation.

Il est avantageux que les *Harengs braillés* qu'on livre aux saleurs ayent été auparavant *habillés*, c'est-à-dire, qu'on leur ait ôté les ouies, autrement ils sont très-inférieurs à ceux qui ont été salés, lorsqu'ils étoient encore frais.

Avant de saler les *Harengs*, on les *caque*, c'est-à-dire, qu'on leur arrache les opercules des ouies, s'ils n'ont été enlevés d'avance, & avec eux l'estomac & l'intestin qui répond à l'anus, en sorte qu'il ne reste dans le corps que les œufs & la laite. On charge de cette opération des femmes que l'on nomme *caqueuses*.

Les *Harengs braillés* & *caqués* sont mis dans des tonnes ou de grands barils, avec une certaine quantité de sel; on les y arrange grossièrement sans les fouler, & on les laisse s'affaisser d'eux-mêmes dans ces barils, pendant quelques heures. Ensuite les Tonneliers mettent les fonds aux barils; ce sont ces *Harengs* que l'on appelle *Harengs salés en vrak*.

On les laisse ainsi enfermés pendant quinze jours ou trois semaines, pour leur donner le temps de prendre le sel & de s'en pénétrer. Les *Harengs*, à mesure qu'ils s'affaissent, rendent leur eau; il s'en forme une saumure qui surnage le poisson, & que l'on empêche de couler; sans cette précaution, le poisson qui resteroit à sec se gâteroit.

Après qu'on a tiré les *Harengs* des tonnes *en vrak*, on les *paque* en baril. Des femmes commises pour cet effet, après avoir lavé les *Harengs* dans leur saumure, & les avoir laissés s'égouter dans des corbeilles à claire-voie, les prennent un à un pour les arranger par lits, ou les paquer dans différens barils; elles les pressent le plus qu'elles peuvent les uns contre les autres, observant toujours de leur mettre le ventre en-haut. On les foule ensuite, à l'aide d'un faux fonds, que l'on fait entrer dans l'ouverture supérieure du baril; pour cela on monte sur le faux fonds, & l'on fait un ou plusieurs sauts, suivant que les *Harengs* ont été plus ou moins serrés par les paqueuses. Si l'on est obligé de sauter plusieurs fois, on met de nouveaux lits de *Harengs*, à mesure que les premiers s'enfoncent. Enfin les Tonneliers relient en plein les barils, & les ferment exactement, de manière qu'ils sont en état d'être transportés. Ces barrils portent le nom de *caques*. Les *Harengs*, après cette préparation, prennent le nom *de Harengs salés* ou *préparés en blanc*.

Il nous reste à parler des *Harengs* qui ont été exposés à la fumée, & qu'on appelle *Harengs sors*, *saurs*, *sorets* ou *soris*. Ce furent des Normands des environs de Dieppe qui imaginèrent, il y a plusieurs siècles, cette préparation. Il y a encore aujourd'hui des descendans de ces premiers saurisseurs

qui jouissent d'une telle réputation sur ce point; qu'ils vont à Dunkerque, à Calais, à Boulogne, &c, à plus forte raison, à Dieppe, exercer leur métier.

Pour saurir le *Hareng*, on ne le caque point; mais on se contente de le brailler, c'est-à-dire, de lui faire prendre un peu de sel. Les étuves dans lesquelles se fait cette opération sont de différentes grandeurs, & on les établit, tantôt au rez-de-chaussée, tantôt au haut de la maison, chacun profitant de l'endroit dont il peut disposer. C'est quelquefois un petit bâtiment séparé. On a soin de pratiquer en haut des ouvertures pour laisser échapper la fumée. L'étuve est traversée de bas en haut par des montants de bois, situés verticalement à une certaine distance les uns des autres. On attache le long de ces montants des tasseaux ou des bouts de late, qui se répondent à la même hauteur sur les deux montants voisins, & qui représentent par leurs situations respectives, des bouts d'autant d'échelons, dont on auroit supprimé la partie du milieu. On nomme ces tasseaux *chanlattes* ou *écanlattes*. On embroche les *Harengs* par la tête sur des baguettes de coudrier terminées en pointe par un bout, & qui portent le nom d'*ainettes*. On place ensuite les *ainettes* sur les *chanlattes*, où elles reposent par leurs extrêmités. Comme les *Harengs* ont environ dix pouces de longueur, il faut que les chanlattes soient à-peu-près à onze pouces de distance, les unes au-dessus des autres, afin que les *Harengs* ne se touchent point: on a soin aussi de passer les doigts entre ceux qui sont attachés à une même *chanlatte*, pour empêcher tout contact de l'un à l'autre; car tous ceux qui se sont touchés sont mis au rebut. Dans une étuve de dix pieds en quarré, sur douze de hauteur, il peut tenir seize à dix-sept mille *Harengs*.

Il est bon de remarquer que les chanlattes ne commencent qu'à six ou sept pieds au-dessus du terrein, afin que les premières rangées de *Harengs* ne se trouvent pas exposées à une chaleur trop vive. Après qu'on a laissé égouter le poisson suspendu dans l'étuve, on allume, sur le sol, plusieurs feux de trois à quatre buches chacun, qui doivent rendre autant de fumée que de chaleur, & très-peu de flamme. De temps en temps on change les feux de place, afin que la chaleur & la fumée se répandent également par-tout. On se sert, à cet effet, de bois de chêne, de hêtre ou d'aulne.

On entretient le feu sans interruption, pendant quatorze ou quinze jours, & quelquefois plus; on l'interrompt ensuite pendant trois jours, pour laisser égouter les *Harengs*, qui en effet deviennent humides & rendent quelques gouttes d'huile. « C'est alors, dit M. Duhamel, un spectacle assez singulier, pour ceux qui entrent la nuit dans une étuve où les feux sont éteints: car non-seulement tous les poissons sont lumineux, mais même toutes les gouttes qui en découlent, semblent être des gouttes de feu ».

Lorsque les *Harengs* sont suffisamment égoutés, on rallume les feux que l'on entretient pendant cinq ou six jours, ou même davantage, jusqu'à ce que les poissons soient bien secs. On les détache ensuite des ainettes, & on les met dans des barils pour les transporter.

Il y a des *Harengs* auxquels on ne donne qu'un demi-apprêt, c'est-à-dire, qu'on les sale & qu'on les fume peu. Ils sont préférables aux *Harengs saurs*, mais ils se conservent moins long temps. On les nomme *appetits* ou *craquelots*, & quelquefois *bousis*, parce que le feu dilate & fait gonfler le volume de leur corps. (Cet article a été extrait en grande partie du *Traité de Pêches* de M. Duhamel, 2e partie, sect. 3, pag. 335 & suiv.)

HARENG DE LA CHINE. Espèce de Clupe.

Clupea sinensis. Lin. *Syst. nat. Pisces abdom. Clupea*, n°. 11.

Clupea radio extimo membranæ branchiostega postice truncoto. Ibid.

Cette espèce de *Hareng* a beaucoup de ressemblance avec le *Hareng* ordinaire; mais sa largeur est plus considérable; les mâchoires sont dépourvues de dents. Les opercules des ouies recouvrent la membrane des mêmes parties, dont le rayon extérieur est comme tronqué, ou plutôt se confond avec l'extrêmité de l'opercule.

Ce poisson a quatre nageoires, qui ont chacune seize rayons; sçavoir celle du dos, celle de l'anus, & les deux de la poitrine. Les nageoires du ventre en ont chacune huit.

On trouve cette espèce dans la mer voisine de la Chine.

HARENGS DU NORD. (le Roi des) Espèce de Roi des *Harengs*.

Chimæra monstrosa. Lin. *Amphibia Nantes. Chimæra*, n°. 1.

Chimæra rostro subtus plicis pertusis. Ibid.

Faun. Suec. 294.

Gunn. act. nidros. 2. *p.* 270. *t.* 5. 6.

Chimara. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 53. *t.* 15.

Squalus caudâ longiore quam ipsum corpus. Arted. *gen.* 68.

Genus Galei. Clus exot. 136. *t.* 137.

Galeus Acanthias Clusii exoticus. Willugh. *p.* 57.

Galeus Acanthias. Rai. *p.* 23.

Vulpecula Stræm. 289.

Simia marina. Bellon.

En Angleterre, *The Sea fox or Ape*.

Artedi, Willughby, & plusieurs autres Naturalistes, ont placé ce poisson dans le genre des Chiens de mer, avec lesquels il a effectivement beaucoup de ressemblance. Nous avons préféré de suivre Linnæus & M. Broussonet, qui ont cru devoir le distinguer du genre dont il s'agit. « Dans les espèces qui appartiennent au genre des Chiens de mer, dit M. Broussonet (*Mem. de l'Acad. des Sciences*, *an.* 1780, *pag.* 641.) le nombre des évents (ce sont les ouvertures des ouies) se porte

jusqu'à sept, & n'est jamais au-dessous de quatre; ce caractère empêche qu'on ne les confonde avec les poissons cartilagineux qui n'en ont qu'un, tels que les Esturgeons, & ceux que Linnæus a compris sous le nom de *Chimæra* ».

La description que nous allons donner de ce poisson, est tirée presque toute entière de Willughby, qui l'a faite sur un individu pris en 1601, dans l'Océan septentrional, par des Pêcheurs qui alloient à la pêche des *Harengs*.

Le corps de ce poisson étoit long d'environ trois pieds. Il avoit une couleur cendrée obscure, dans laquelle on voyoit encore des teintes d'un blanc éclatant, principalement sur le dos, ce qui faisoit conjecturer que le poisson, lorsqu'il étoit encore vivant, avoit eu une couleur presque argentée. (Selon Linnæus, la couleur naturelle de ce poisson est jaunâtre.) Il avoit un pied de circonférence au milieu du corps. Il étoit cartilagineux & couvert d'une peau lisse. Le museau étoit large, mais se terminoit en pointe obtuse. Les yeux étoient grands. Il sortoit de leur partie inférieure une membrane qui en s'élevant les recouvroit comme d'un nuage. L'ouverture de la gueule étoit médiocre & située dans la partie inférieure de la tête. Les mâchoires se terminoient en angle obtus, à-peu-près comme celles du Singe. Ce poisson avoit quatre dents, deux à chaque mâchoire; ces dents étoient creusées par des sillons qui sembloient en multiplier le nombre.

Le corps alloit en diminuant insensiblement de grosseur depuis la tête. Il y avoit une épine ou un aiguillon à la naissance du dos. Cette épine avoit six pouces de longueur: elle étoit large & creuse à sa base, & très-aiguë à son extrêmité. Elle étoit portée sur une nageoire longue d'environ quatre pouces.

Il n'y avoit de chaque côté qu'un seul trou fort ouvert pour les ouies. Derrière ces parties étoient les nageoires de la poitrine, longues de neuf pouces. Il y avoit deux autres nageoires aux deux côtés de l'anus; elles étoient longues de quatre pouces, & fendues en deux; mais Willughby n'a pu découvrir si cette fente étoit naturelle, ou si on ne l'avoit pas faite à dessein.

Un peu au-dessous de la nageoire qui portoit l'épine dont on a parlé, il y avoit, sur le dos, une seconde nageoire d'une forme particulière. Cette nageoire se prolongeoit inégalement presque jusqu'au bout de la queue, laquelle, depuis l'endroit où finissoit cette même nageoire, étoit très-mince & ressembloit à-peu-près à celle d'un Rat.

La description que Linnæus a donnée du même poisson, ne diffère sensiblement de celle qu'on vient de lire, que par rapport au nombre & à la forme des dents. Selon cet Auteur, la mâchoire supérieure du poisson est garnie de deux dents incisives, & de deux molaires situées intérieurement aux précédentes, & relevées par trois côtes; il ajoute que l'on voit à la mâchoire inférieure deux petites lames osseuses. Il est fait mention, dans la même description, de quelques autres caractères qui ne sont point cités par Willughby, & dont voici les principaux. Les ouvertures des ouies, uniques de part & d'autre, ainsi qu'on l'a dit, sont intérieurement partagées en quatre divisions. La queue, qui est plus longue que la moitié du corps, ressemble à une lance par sa forme; elle est garnie par-dessous d'une espèce de nageoire, & terminée comme par un fil. Artedi, dans la phrase citée ci-dessus, dit que la queue est plus longue que le corps entier, ce qui peut se concilier avec la dimension attribuée à cette partie par Linnæus, si l'on suppose qu'Artedi y comprenoit l'appendice filamenteuse qui la termine. Le mâle, dans cette espèce, suivant le même Linnæus, a sur le sommet de la tête un barbillon très court, dont l'extrêmité supérieure est en forme de pinceau, & entouré de petits aiguillons. On voit aussi sur le ventre, antérieurement aux nageoires de cette partie, deux pédicules très-courts, semblables à de petits ongles.

Linnæus dit encore que ce poisson se trouve dans la mer Atlantique, qu'il ne paroit que la nuit, & qu'il vit des coquillages que fournit cette mer. Selon Artedi, il est inconnu dans l'Océan, & ne se trouve que dans la Méditerranée.

HARENG DES TROPIQUES. (le) Espèce de Clupe.

Clupea Tropica. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 10.

Clupea caudâ cuneiformi. OSBECK, *Itin.* 300.

Cette espèce de *Hareng* a le dessus de la tête incliné en avant; les yeux situés auprès de la gueule, dont l'ouverture est très-ample; la mâchoire inférieure plus longue que celle d'en-haut; les dents disposées sur une seule rangée; les opercules des ouies couverts d'écailles.

Le corps est comprimé, large, dentelé en-dessous, & d'une couleur blanche. Les lignes latérales sont droites, & plus voisines du dos que du ventre.

La nageoire du dos s'étend depuis le milieu de cette partie jusqu'à la queue; elle a vingt-six rayons. Les nageoires de la poitrine en ont dix-sept, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus est exactement opposée & égale à celle du dos; elle a seize rayons. La nageoire de la queue est en forme de coin.

On trouve ce poisson auprès de l'île de l'Ascension.

HARENGADE ou HARENGUYÈRE. C'est le nom que l'on donne à une espèce de manet, dont on se sert pour la pêche des Harengs. *Voyez* MANET.

HARENGS DU SUD. (le Roi des) *V.* ROI.

HARANGUYÈRE. *Voyez* HARENGADE.

HAROUELLE. *Voyez* ARONDELLE.

HARPON. Espèce de dard attaché à un manche de bois, qui se lance sur le poisson, comme on

lançoit autrefois le javelot. On retire ensuite le *Harpon*, avec le poisson qui a été percé, à l'aide d'une corde qui tient par une extrémité au manche du *Harpon*. C'est ainsi qu'on employe cet instrument pour prendre de gros poissons; mais pour saisir ceux qui sont d'un volume peu considérable, on tient immédiatement à la main le manche du *Harpon*, dont on leur plonge le fer dans le corps, comme on feroit avec une épée. Le *Harpon*, employé ainsi, diffère peu de la Fouanne. *Voyez* ce mot.

HAVENEAU ou HAVENET. Espèce de filet en poche, que l'on tend sur deux perches, qui se croisent comme les branches d'une paire de ciseaux. On les maintient ainsi croisées sous un angle tel qu'on le juge à propos, à l'aide d'une traverse placée un peu au-dessus de leur point de réunion. On attache l'embouchure du filet tant à la traverse qu'aux parties des perches qui la dépassent, & de plus, à une corde tendue parallèlement à la traverse, entre les extrêmités des deux perches, qui sont du même côté. De cette manière la corde, & les parties des perches qui soutiennent le filet, forment avec la traverse une espèce de chassis en trapèze, autour duquel sont attachés les bords du filet. On ne pousse point le *Haveneau* devant soi, mais on le présente au courant. On pêche avec ce filet, soit à pied, soit dans de petits bateaux.

HAUTÉE. C'est une espèce de filet semblable à la *Bastude*, mais plus grand. *Voyez* BASTUDE.

HAUTIN ou HANTIN. *Voyez* SPET.

HAUTIN. (le) Espèce d'Argentine.

Argentina Sphyræna. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Argentina. n°.* 1.

Argentina pinnâ ani radiis quindecim. ARTED. *Gen.* 8. *syn.* 17.

Argentinâ pinnâ dorsali ventralibus oppositâ. GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 24.

Argentina maxillâ superiore longiore conicâ, ore edentulo. Id. Mus. 2. *n°.* 152.

Sphyræna parva sive Sphyrænæ secunda species. RONDEL. *L.* 8. *c.* 2. *p.* 227.

GESN. *p.* 883 & 1061.

Sphyrena parva, seu secunda species. Id. (Germ.) *fol.* 39. *a.*

Pisciculus Romæ Argentina dictus, Sphyræna parva, sive Sphyrænæ secunda species. ROND. WILLUGH. *p.* 229. *tab. P. n°.* 2. *fig.* 1.

Pisciculus Romæ Argentina dictus. RAI. *p.* 108.

A Rome, *Argentina*.

Le *Hautin* est un petit poisson qui n'a communément que trois ou quatre pouces de longueur. Il est d'une forme alongée & arrondie. Willughby la compare à celle du grand Merlus. Il a le museau alongé & terminé en pointe, l'ouverture de la gueule médiocre, & les mâchoires dépourvues de dents; mais il y en a sept ou huit d'une forme recourbée, près de l'extrêmité de la langue; on voit de plus, sur le palais, des aspérités ou espèces de petites dents.

Le crâne est transparent, & on voit au travers le cerveau, divisé en trois lobes, dont l'antérieur est très-petit, & les deux autres se réunissent de manière à imiter la forme d'un cœur; les yeux sont très-ouverts & ont leurs iris argentés.

La nageoire du dos commence à une petite distance du milieu de cette partie, & a dix rayons, tous flexibles; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celle du ventre sont situées sur la partie opposée à la nageoire du dos; elles ont chacune onze rayons; la nageoire de l'anus en a neuf; la queue est fendue en manière de fourche.

La partie supérieure de la tête est d'une couleur pourprée obscure, sur l'espace compris entre les yeux; le dos est d'un gris cendré, mêlé de verdâtre; toute la partie inférieure du corps, depuis les lignes latérales, est d'une couleur argentée si éclatante, qu'il semble, selon Willughby, qu'on y ait appliqué artistement des feuilles d'argent. Cette apparence est sur-tout sensible sur les opercules.

La vessie aërienne n'a point d'étranglement; & se termine de part & d'autre en forme de cône; sa surface extérieure, a comme le dessous du corps, tout le brillant & le poli de l'argent en feuilles. On l'employe pour faire des perles artificielles.

On trouve ce poisson dans la mer de Toscane.

HELLEBOT. *Voyez* ELBUTH.

HÉPATE. (l') Espèce de Labre.

Labrus Hepatus. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Labrus. n°.* 4.

Labrus maxillâ inferiore longiore, caudâ bifurcâ, lineis utrinque transversis nigris. Ibid.

ARTEDI. *Gen.* 35. *syn.* 53.

α. Sachettus venetorum, an channadella Belloni & Rondeletii. WILLUGH. *p.* 326.

Sacchettus venetorum. RAI. *p.* 139.

Sacheto venetorum. GESN. (Germ.) *f.* 24. *a.*

Hepatus piscis. BELLON.

GESNER. *p.* 411.

ALDROV. *L.* 1. *c.* 12. *p.* 58.

JONSTON. *t.* 14. *n°.* 13.

Channadella, Sachetus venetis. ALDROV. *L.* 1. *c.* 11. *p.* 57.

β. (Artedi présume que les synonymes suivants pourroient bien appartenir à une variété de cette espèce.)

Channadella. BELLON.

Channadella vel Channadella potiùs à similitudine Channæ. GESN. *p.* 220 & 261.

Canadella. GESN. (Germ.) *f.* 15. *b.*

JONSTON. *L.* 1. *t.* 2. *c.* 1. *a.* 8. *t.* 14. *n°.* 11.

Canadella, seu potius Chanadella, vel Canadella vulgò Gesneri. ALDROV. *L.* 1. *c.* 11. *p.* 56.

γ. (Enfin, le poisson appellé *Channa* par les modernes, n'est peut-être encore, suivant le même Auteur, qu'une variété de l'*Hépate*. Voici la synonymie du Channa.)

Hʹ Χάνη. Arist. *L.* 4. *c.* 11. & *L.* 6. *c.* 13. & *L.* 8. *c.* 2 & 13.
Χάνη. Athen. *L.* 7. *p.* 327.
Χάννος. Oppian. *L.* 1. *p.* 6.
Channe. Ovid. *v.* 108.
An Chanus. Plin. *L.* 9. *c.* 16.
Chana. Plin. *L.* 9. *c.* 52.
Hiatula. Salv. *f.* 227. *a. Ad iconem.*
Hiatula seu Canna. Salv, *f.* 229.
Channa. Bellon.
Gesner. *p.* 219 & 260.
Rondel. *L.* 6. *c.* 9. *p.* 183.
Willugh. *p.* 327.
Rai. *p.* 140.
Channus vel Channa. Gesn. (Germ.) *f.* 15. *b.*
Channe Salviani. Aldrov. *L.* 1. *c.* 10. *p.* 53.
Jonst. *L.* 1. *t.* 2. *c.* 1. *a.* 8. *t.* 14. *n°.* 10.
Channe, Hiatula. Charlet. *p.* 134.
A Rome, *Sopracieto*; en Espagne, *Serrau.*

L'*Hépate*, suivant Willughby, est un petit poisson de rivière, semblable à la Perche par sa forme & sa couleur : il a le museau aigu, la gueule assez ample relativement au volume du corps entier ; la mâchoire inférieure un peu plus alongée que celle d'en haut ; l'une & l'autre sont garnies de petites dents ; on voit de plus, sur le haut du palais un espace triangulaire hérissé d'aspérités. Les yeux sont couverts d'une peau lâche, outre les membranes qui leur sont propres ; les iris sont argentés.

Le corps est garni de petites écailles fort minces, la nageoire du dos a vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux ; entre ces rayons épineux & les suivants, qui sont flexibles, la même nageoire est marquée à son extrêmité d'une tache noire, ce que Willughby regarde comme un caractère particulier à cette espèce ; les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons ; celles du ventre six, dont le premier est épineux ; la nageoire de l'anus en a neuf, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux ; le corps est entouré de plusieurs bandes noirâtres, ce qui rapproche encore cette espèce de la Perche, suivant l'Auteur déjà cité.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

HÉRISSÉ. (le) Espèce de Baliste.

Balistes hispidus. Lin. *Syst. nat. Amphib. nantes. Balistes. n°.* 2.
Balistes pinnâ capitis uniradiatâ, rostro subulato, pinnâ caudæ ocello nigro. Ibid.
Balistes varius dorso monocantho, rostro suillo, maculâ nigrâ in extremâ caudâ. Seb. *Mus.* 3. *p.* 106. *t.* 34. *f.* 2.

Cette espèce de Baliste a le corps hérissé, plus rude vers la queue que sur les autres parties ; il sort d'entre les yeux un aiguillon un peu penché vers le bas ; le museau est assez semblable par sa forme au groin d'un cochon.

La première nageoire du dos n'a qu'un seul rayon, qui est épineux ; la seconde en a trente ; les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze. Il n'y a point de nageoires du ventre proprement dites ; mais à leur place, on voit, de part & d'autre, une épine aiguë & dentelée comme une lame de scie ; la nageoire de l'anus a vingt-neuf rayons ; les membranes des différentes nageoires sont percées à leur base dans les intervalles des rayons ; la nageoire de la queue est marquée à son extrêmité d'une tache ronde de couleur noire.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

HÉRISSÉ. (le) Espèce de Quatre-dents.

Tetrodon hispidus. Lin. *Amphib. nantes. Tetrodon. n°.* 6.
Tetrodon totus hispidus papillis setaceis. Ibid.
Ostracion sphæricus tetraodon, aculeis undique exiguis. Artedi. *Gen.* 58. *syn.* 83.
Orbis primus Rondeletii. Willugh. *p.* 143.
Rondel. *L.* 15. *c.* 2. *p.* 419.
Rai. *p.* 43.
Orbis. Plin. *L.* 32. *c.* 2. 11.
Bellon.
Isidor. *Hisp. L.* 12. *c.* 6.
Salvian. *Fol.* 208. *b. Ad iconem.* & 209.
Gesner. (Germ.) *fol.* 83. *b.*
Jonst. *L.* 2. *t.* 2. *c.* 5. *t.* 24. *n.* 9.
Orbis vulgaris. Charlet. *Onom. p.* 154.
Orbis species ex gesnero. Aldrov. *L.* 4. *c.* 15. *p.* 554.
Orbis vel orchis. Gesn. *p.* 631. 744.
Ostracion tetraodon ventricosus corpore toto muricato. Chin. Lagerstr. 73.
A Venise, *Pesce-colomba.*

La forme de ce poisson étranger qui, abstraction faite de la queue, approche beaucoup de celle d'un globe, paroîtra un objet très-singulier, si on compare cette même forme avec celle des espèces voisines de nos côtes. Pline, qui semble avoir parlé de ce poisson sous le nom d'*Orbis*, dit qu'il n'est composé que d'une tête. Il a la peau très-dure, & chargée de petits aiguillons qui la rendent très-âpre au toucher ; la gueule étroite, garnie de quatre dents larges, & deux ouvertures seulement pour les ouïes.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons ; la nageoire du dos en a neuf, & celle de l'anus dix. Ces deux nageoires se correspondent à-peu-près dans les parties supérieure & inférieure du corps ; la nageoire de la queue est large, sans divisions, & garnies de dix rayons.

Ce poisson n'est pas bon à manger. Rondelet dit qu'après l'avoir desséché & rempli de bourre, on le suspendoit aux temples & aux maisons. Les Allemands lui ont donné le nom de *Coq de mer*; parce qu'ils s'en servoient pour connoitre la direction du vent, ayant remarqué que quand il étoit suspendu, sa tête étoit toujours tournée du côté d'où venoit le courant d'air. On trouve ce

poisson à l'embouchure du Nil & aux Indes. On lui a aussi donné le nom de *Fiascopsaro*.

Hérisson de mer. *Voyez* Courte-Épine.

HERSE. Instrument semblable à celui dont se servent les laboureurs pour enterrer le grain qu'ils ont semé. On y attache des bœufs ou un cheval qui le traînent sur le sable, à la basse mer, pour en faire sortir les poissons. Des femmes & des enfans qui suivent la *Herse*, prennent tous ceux qu'ils voyent s'élancer hors du sable. Ce sont ordinairement des Plies, des Soles, des Limandes, &c. Cette pêche ne se pratique que dans les chaleurs, parce que c'est alors que les poissons se cachent dans le sable.

HEU. Bâtiment pêcheur qui est d'un grand usage, sur-tout en Hollande & en Flandre : il tire peu d'eau, & n'a qu'un mât qui s'incline vers l'arrière, avec une demi-varangue ou corne, qui porte une grande voile, à laquelle on ajoute quelques voiles d'étai.

HIATULE. (l') Espèce de Labre.

Labrus Hiatula. Lin. *Sist. nat. thoracici. Labrus.* n°. 12.

Labrus caudâ integra, pinnâ anali nullâ. Ibid.

Le défaut de nageoire auprès de l'anus, dans ce poisson, qui en est entièrement dépourvu, est un caractère négatif qui peut servir à le faire distinguer aisément. Ses autres caractères consistent en ce qu'il a la gueule ridée à l'intérieur, les lèvres mobiles, ensorte que le poisson a la faculté de les retirer à son gré ; les mâchoires garnies de dents canines, & sur le palais d'autres dents disposées par grouppes ; les opercules des ouies sont couverts d'écailles sur leur partie antérieure, & marqués de points sur leurs bords ; les lignes latérales sont droites.

La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux, égaux entr'eux, & garnis chacun, sur leur partie postérieure, d'une espèce de rameau semblable à un long fil ; les rayons suivants sont flexibles, d'une couleur noire, & leurs dimensions respectives sont telles, que la partie de la nageoire qu'ils occupent est d'une figure arrondie.

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons ; celles du ventre en ont six, dont un épineux ; la nageoire de la queue est entière, & a vingt & un rayons.

La surface du corps est marquée de six ou sept bandelettes noires.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

HIPPOCAMPE. (l') Espèce de Cheval-Marin.

Syngnatus Hippocampus. Lin. *Amphib. nantes. Hippocampus.* n°. 7.

Syngnathus corpore quadrangulo, pinnâ caudæ carens. Artedi. *Gen.* 1. *syn.* 1.

Ἱππόκαμπος Ælian. *L.* 14. *c.* 14.

Hippocampus. Bellon.

Rondel. *Insect. C.* 9. *p.* 114.

Gesner. *p.* 114. (Germ.) *part.* 16. *fol.* 156. *a.*

Charlet. *Insect. p.* 59.

Willugh. *p.* 157.

Oléar. *Mus.* 53. *t.* 26. *f.* 4.

Hippocampus aculeatus. Rai. *p.* 45.

Equus marinus. Bladl. *Natur. t.* 4. *f.* 3.

Zidrach. Auct. de nat. rer. ut videtur.

Cubæ L. 3. *c.* 103. *f.* 93 & 94. *a. ut videtur.*

En Italie, *Cavallo marino.*

Le nom d'*Hippocampe* donné à ce poisson, & qui indique des rapports avec un Cheval & une Chenille, annonce par lui-même un de ces êtres singuliers dont la vue cause toujours une sorte de surprise, & qui ont un certain air étranger parmi les autres espèces de leur classe. L'*Hippocampe* a effectivement de la ressemblance avec le Cheval, par la forme de sa partie antérieure, & se rapproche des insectes par les inflexions de son corps, & par les anneaux parallelles dont il paroît composé. Aussi plusieurs Naturalistes l'ont-ils rangé parmi les insectes. Sa longueur n'excède guère celle de neuf pouces, & son épaisseur est d'un pouce : il a le museau oblong, fistuleux, sans aucune fente, garni à son orifice d'une espèce de couvercle qui s'y applique pour le fermer, & s'abaisse pour l'ouvrir. Ses yeux sont ronds & saillants, & entre ces organes, on observe deux tubercules assez élevés ; la forme du corps, jusqu'à l'anus, est à sept pans, relevés par des renflements garnis d'aiguillons ; mais, depuis l'anus, il n'a que quatre pans, & se termine en une queue pointue, ordinairement contournée en spirale. Derrière les yeux, & à l'endroit où les autres poissons ont les ouies, s'élève de chaque côté une petite nageoire garnie de dix-huit rayons, & qui, par sa situation, représente en quelque sorte une oreille. Ce poisson n'a point d'ouies proprement dites ; mais au-dessus des deux petites nageoires dont nous venons de parler, on voit deux ouvertures tournées en-haut. Tout le corps est comme formé d'anneaux cartilagineux d'où sortent des aiguillons séparés par des membranes. Selon Linnæus, il y en a trois de part & d'autre sur le tronc, quatre sur la partie antérieure de la queue, & deux autres sur sa partie postérieure ; la nageoire du dos est garnie d'environ seize rayons, tous égaux, en quoi cette nageoire diffère, dit Willughby, des nageoires des autres poissons, qui décroissent graduellement. La nageoire de l'anus, qu'on appelleroit mieux la nageoire du ventre, puisqu'elle est située antérieurement à l'anus, est très-petite & a seulement quatre rayons. La couleur du corps est d'un vert obscur, qui prend vers la queue une teinte plus foncée ; le ventre est moucheté de taches d'une couleur d'azur blanchâtre.

Quelques individus de cette espèce ont, suivant Willughby, comme une crinière sur la tête. On a observé à Venise un de ces derniers, qui étoit quatre fois aussi grand que les autres *Hippocampes* qui n'ont point de crinière. Les poils dont la sienne étoit composée, pendoient de toutes les parties

saillantes de la tête & du cou. C'est cette espèce de crinière que Linnæus paroît avoir décrite plus exactement, lorsqu'il dit que ce poisson a un barbillon de part & d'autre, au-dessus des yeux, deux barbillons de chaque côté sur le sommet de la tête, & trois autres situés transversalement sur le front.

HIRONDELE-DE-MER. (l') Espèce de Trigle.

Trigla Hirundo. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla. n°. 6.*

Trigla digitis ternis, lineâ laterali aculeatâ. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 93. *

Trigla capite aculeato, appendicibus utrinque tribus, ad pinnas pectorales. ARTEDI. *Gen.* 44. *syn.* 73.

Idem. Faun. Suec. 340. *

It. WGOTH. *p.* 176.

Κοράξ. ATHEN. *L.* 8. *f.* 177. 29. 32. 33. *juxtà Salvian.*

Hirundo. Aldrovandi prior, cum suo fœtu. ALDROV. *L.* 2. *c.* 3. *p.* 136.

Hirundo. JONST. *L.* 1. *t.* 3. *c.* 1. *a.* 2. *t.* 17. *f.* 8.

WILLUGH. *p.* 280.

RAI. *p.* 88.

Corvus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

ISIDOR. *L.* 12. *c.* 6.

SALVIAN. *f.* 194. 195.

En Angleterre, *The Tub-fish*; à Rome, *Capone.*

Ce poisson, suivant Willughby, a la tête très-inclinée, depuis son sommet jusqu'au museau, & couverte d'une lame osseuse, dont la partie postérieure est fourchue, & se termine par deux épines aiguës. Les yeux sont grands, & ont leurs iris bruns & entourés d'un cercle de couleur d'or. L'intervalle qui les sépare forme une excavation; la partie qui répond aux sourcils est dentelée.

Les mâchoires sont hérissées de dents d'une petitesse extrême; de plus, on voit sur le palais un espace triangulaire, & au fond de la gueule quatre autres espaces arrondis, deux en haut, deux en bas, qui tous sont chargés d'aspérités ou de petites dents.

Entre les opercules & les nageoires de la poitrine, il y a de part & d'autre une lame osseuse, semblable à celle qui couvre la tête, & terminée par une forte épine.

La mâchoire supérieure est échancrée à son extrêmité, sans cependant se partager en deux lobes bien distincts, comme cela a lieu pour d'autres espèces de Trigles; de plus, son bord est garni de plusieurs épines courtes.

La première nageoire du dos a neuf rayons, tous épineux, dont le second est le plus élevé, & les autres décroissent graduellement; la seconde, qui n'en est pas éloignée, a dix huit rayons simples, à-peu-près de niveau à leurs extrêmités. Ces deux nageoires ont leur base engagée dans une espèce de canal qui s'étend le long du dos, & qui a ses bords chargés de petites épines au nombre d'environ vingt-cinq. Au reste, ce nombre varie sur les différents individus.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues: leurs rayons, au nombre de dix, se divisent & se sous-divisent successivement par des ramifications qui s'insèrent deux à deux sur un même point: près des mêmes nageoires, on voit trois espèces de doigts, dont le premier est très-long & le troisième fort court.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus est longue, & a dix-neuf rayons; celle de la queue est un peu fourchue, & a dix rayons.

Le corps va en diminuant insensiblement vers la queue; il est couvert de petites écailles; le dos est d'un verd sale; le bas des côtés est d'un rouge clair: la partie la plus basse du ventre est blanchâtre; les nageoires du ventre, celle de l'anus & celle de la queue ont la même teinte de rouge que les parties latérales; les nageoires de la poitrine sont panachées de diverses couleurs, & ont leur extrêmité d'un bleu éclatant: elles sont marquées, dans quelques individus, vers les bases de leurs septième & huitième rayons, de plusieurs taches noires, sur un fond d'un blanc-bleuâtre.

On trouve ce poisson dans l'Océan & dans la Méditerranée.

HIRONDELLE DE MER. Le poisson décrit sous ce nom, dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Pirapède de notre Dictionnaire. *Voyez* PIRAPÈDE.

HOULEVICHE. Filet avec lequel on prend une espèce de Chien de mer qu'on appelle *Houle* à Harfleur. Ce filet est du genre des Bretellières. *Voyez ce mot.*

HOYÉ. Le poisson *Hoyé* est celui qui a été fatigué & meurtri dans le filet, ou que des poissons ont attaqué & mis en mauvais état. Il se corrompt aisément, & on le consomme au lieu même de la pêche.

HUCH. (le) Espèce de Salmone.

Salmo Hucho. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo, n°.* 5.

Salmo oblongus, dentium lineis duabus in palato, maculis tantummodò nigris. ART. *gen.* 12. *syn.* 25.

Salmo dorso bruneo, maculis nigris, lateribus ventreque albis. KRAM. *Anst.* 388.

Alia species Truttæ fluviatilis, quam Germani Hüch vel Hüch appellant. GESN. *p.* 1075. 1213.

Trutta piscinaria. GESNER. (Germ.) *f.* 174. *a.*

Trutta fluviatilis altera, Huch Germanorum ALDROV. *L.* 5. *c.* 13. *p.* 572.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 2.

Trutta fluviatilis, Hüch Germanorum. WILLUGH. *p.* 199. *tab. N. n°.* 4. *f.* 2.

RAI. *p.* 65.

A Vienne en Autriche, *Huch.*

Ce poisson, suivant Willughby, differe de la Truite, 1°. par la forme de son corps, qui est plus alongé & plus mince; 2°. par la couleur noire

des taches rondes dont il a tout le dos parsemé, au lieu que ces taches sont rouges sur la Truite; 3°. en ce qu'il n'a point de dents sur le milieu du palais, mais seulement autour des mâchoires & sur la langue.

Outre les taches dont le dos est marqué, on en voit quelques-unes sur les côtés, au-dessous des lignes laterales. Il n'y en a point sur la tête; seulement la mâchoire inférieure est mouchetée de quelques points. Le corps est couvert de très-petites écailles.

La nageoire du dos a environ douze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre dix; la nageoire de l'anus en a douze ou treize, & celle de la queue vingt.

La couleur des côtés est rouge, ainsi que celle des nageoires. Suivant Gesner, toutes les nageoires, excepté celles de la poitrine & de la queue, sont brunes & marquées de taches, les unes noires, les autres d'une couleur dorée. Les jeunes individus ont sur le dos un plus grand nombre de taches, & l'aspect de cette même partie est encore diversifié par d'autres taches d'une figure différente, qui traversent les premières. L'individu observé par Willughby avoit environ deux pieds de longueur sur trois pouces de largeur à l'endroit des nageoires de la poitrine.

On trouve ce poisson dans le Danube. Willughby dit qu'à Vienne on en fait beaucoup de cas.

HUCHE. On appelle ainsi une grande caisse, faite de bois de chêne, couverte d'une trappe, & fermée à clef, dans laquelle on dépose le poisson que l'on doit consommer. Cette caisse est percée de plusieurs trous; on l'enfonce de presque toute sa hauteur dans l'eau d'une rivière, d'une source, ou même d'une marre dans laquelle il y a de l'eau claire en suffisante profondeur. On y arrive par le moyen d'une planche qu'on jette du bord de l'eau sur la caisse, & on y pêche le poisson avec des trubles.

HUMANTIN. (le) Espèce de Chien-de-Mer.

Squalus Centrina. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes. Squalus*, n°. 2.

Squalus pinnâ ani nullâ, dorsalibus spinosis, corpore triangulari. Ibid.

Squalus pinnâ ani carens, ambitu corporis triangulari.

ARTED. *gen.* 67. *syn.* 95.

Κεντρίνη. ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 55. *p.* 59. *& L.* 11. *c.* 8.

Κεντρίνη. ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 15. *& L.* 3. *c.*

Centrina. RONDEL. *L.* 13. *c.* 9 *p.* 384.

SALVIAN. *fol.* 156. *b.* 157. 158.

GESNER. *p.* 609.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 41. *p.* 401. *&c.*

Centrine. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *a.* 2. *punct.* 6. *t.* 7. *f.* 4. 5.

WILLUGH. *p.* 58.

RAI. *p.* 21.

Galeus Centrina. GESNER. (Germ.) *fol.* 78. *b.* 79. *a.*

Vulpecula. BELLON.

GESN. *p.* 613.

En Italie, *Pesce Porco*.

Ce poisson a le corps plus court, plus ramassé & plus épais que les autres poissons du même genre. Il en est sur-tout distingué, en ce que sa forme est celle d'un prisme triangulaire, dont l'une des faces est représentée par le ventre de l'animal, & les deux autres par les côtés & le dos. Sa tête est petite relativement au volume de son corps, & d'une forme presque plate. Ses narines sont larges & situées à une petite distance du museau. Ses yeux sont ovales & recouverts par une membrane qui tient lieu de paupière; la prunelle est noire, & l'iris d'un verd clair.

La gueule est petite, quoique Rondelet dise le contraire: elle est située à la partie inférieure de la tête, comme aux autres poissons de ce genre; la mâchoire supérieure est garnie de trois rangs de dents; l'inférieure n'en a qu'un seul, qui est composé de neuf dents, semblables à celles d'une scie; la dent du milieu est verticale; les autres s'inclinent vers les côtés de la mâchoire; derrière les yeux on voit deux trous arrondis, que Willughby a conjecturé être les conduits auditifs du poisson; les ouvertures des ouies sont au nombre de cinq, & très-petites. Près de la dernière se trouvent situées les nageoires de la poitrine, qui sont assez grandes & plus longues que larges; les nageoires du ventre sont attenantes à l'anus, comme dans les autres poissons de ce genre; la nageoire de l'anus manque dans cette espèce; la queue est plus large que celle des autres Chiens de mer.

Il y a deux nageoires sur le dos; l'antérieure est triangulaire & traversée par une épine dont la direction est un peu inclinée vers la tête, & qui est saillante par son extrêmité au-dessus du bord antérieur de la nageoire. Cette nageoire est si épaisse vers le bas, qu'elle semble être une production du dos; la nageoire postérieure a la même forme que la précédente, & n'en diffère qu'en ce que l'épine qui la traverse est inclinée vers la queue. Le dos s'élève peu à peu en éminence, depuis la partie plate de la tête, & Willughby conjecture que c'est ce qui a fait donner à ce poisson le surnom de *Porc*, à moins qu'on ne l'ait ainsi appellé, parce que, suivant Rondelet, il aime à se rouler dans la fange.

L'individu décrit par Willughby ne pesoit que quatre livres romaines; mais il falloit qu'il fût jeune, puisqu'au rapport de Bellon, le foie seul de cet animal donne quelquefois jusqu'à six livres d'huile.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée. Sa couleur est d'un brun obscur. Sa peau, qui est chargée d'aspérités ou de petits aiguillons, sert à polir différents ouvrages. Sa chair est si dure, & a les fibres si fortement adhérentes entr'elles, qu'à peine peut-on l'entamer avec le couteau; aussi prend-on rarement ce poisson, & les habitants de la campagne eux-mêmes,

mêmes dédaignent-ils d'en manger ; lorsque tous les autres poissons leur manquent.

Bellon a cru que ce poisson étoit le *Velpecula* des anciens. A ce sujet Rondelet critique ce Naturaliste avec aigreur, sur ce que la forme du Humantin empêche, dit-il, les petits poissons de cette espèce d'entrer dans l'estomac des gros, comme les anciens le racontent de leur *Vulpecula*. Cette idée ridicule, adoptée par Rondelet, ne pouvoit être plus déplacée que dans une réfutation. Cet Auteur n'est pas mieux fondé à critiquer les figures que Bellon a données du Humantin, & à inviter le lecteur à en faire la comparaison avec la sienne, qui est beaucoup plus imparfaite, ainsi que l'observe M. Broussonet, *Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann.* 1780, *p.* 676.

HUNIER. *Voyez* Calen.



IBD ICH

IBDARE. (l') Eſpèce de Cyprin.

Cyprinus Ibdarus. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdom. Cyprinus. n°.* 15.

Cyprinus pinnâ ani radiis duodecim, pinnis ventralibus ſanguineis. Ibid.

Cette eſpèce de Cyprin eſt peu connue. Linnæus, dans ſa phraſe deſcriptive, qui eſt la ſeule que nous ayons de l'*Ibdare*, ne cite que deux caractères, dont l'un ſe tire des rayons de la nageoire de l'anus, qui ſont au nombre de douze, & l'autre des nageoires du ventre, dont la couleur eſt d'un rouge de ſang. Du reſte, cet Auteur ne donne ni le nombre des rayons de ces nageoires, ni celui des rayons des nageoires de la poitrine. Quant à la nageoire du dos, elle eſt compoſée de dix rayons dans cette eſpèce, & celle de la queue de dix-neuf.

On trouve ce poiſſon dans les lacs de la Suède.

ICHTHYOCOLLE. (l') Eſpèce d'Acipe.

Acipenſer Huſo. LIN. *Siſt. nat. Amphibia nantes. Acipenſer. n°.* 3.

Acipenſer cirris quatuor, ſquamis dorſalibus tredecim, caudalibus quadraginta tribus. Ibid.

Acipenſer tuberculis carens. ARTEDI. *Gen.* 65. *ſyn.* 92.

Acipenſer corpore tuberculis obſito, roſtro obtuſo, oris diametro roſtri longitudinem ſuperante. KRAM. *Auſtr.* 385.

α. Mario. PLIN. *L.* 9. *c.* 15. *ut videtur.*

Huſo. GESN. (Germ.) *fol.* 186.

ALDROV. *L.* 4. *c.* 11. *p.* 534.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 2. *c.* 1. *t.* 25. *f.* 1. 2. 3. & *thaumat. p.* 416.

CHARLET. *p.* 153.

Huſo germanorum. WILLUGH. *p.* 243. *tab. P. n°.* 7. *fig.* 1.

GESNER. *p.* 59.

RAI. *p.* 113.

Exos piſcis & Ichthiocolla. ROND. *part.* 2. *p.* 177.

En Italie, *Copſo* & *Colpeſce.*

β. Exos ſive Ichthiocolla. GESN. (Germ.) *fol.* 186.

Ichthyocolla. PLIN. *L.* 32. *chap.* 7.

BELLON.

ROND. ALDROV. *L.* 5. *c.* 4. *p.* 566.

JONSTON *L.* 3. *tit* 2. *c.* 3.

WILLUGBH. *p.* 244.

RAI. *p.* 144.

Ichthyocolla. CHARLET. *p.* 199.

En Allemagne, *Huſen.*

γ. An Ἀνταχαῖος. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 23. 26? STRABON?

Antaceus Boryſthenis. RONDEL. *part.* 2. *p.* 187?

GESN. *p.* 50 & (Germ.) *fol.* 185?

An Antecæus Boriſthenys. JONST. *L.* 3. *tit.* 2. *c.* 2. *t.* 25. *f.* 4?

An Antacæus Boryſthenis Rondeletii. CHARLET. *p.* 158?

L'utilité que l'on retire de certaines parties de ce poiſſon, pour faire l'eſpèce de colle appellée *colle de poiſſon*, lui a fait donner le nom d'*Ichthyocolle*, qui a la même ſignification. Au reſte, ce n'eſt pas le ſeul poiſſon qui fourniſſe la colle dont il s'agit. *Voyez* à ce ſujet l'article COLLE DE POISSON, où ſe trouve expoſée la manière de préparer cette ſubſtance. Linnæus indique d'autres uſages de ce poiſſon, & dit qu'on prépare avec ſa peau d'excellents traits, & qu'on fait avec ſes œufs un caviar eſtimé.

L'*Ichthiocolle*, ſuivant Willughby, a le muſeau très-alongé, & garni par-deſſous de quatre ou de huit barbillons. Sa forme a du rapport avec celle du brochet. Il n'a point d'écailles ſur le corps; la couleur du dos eſt noire, & celle du ventre eſt jaunâtre.

Ce poiſſon a ſix nageoires, une ſur le dos, deux ſur la poitrine, deux ſur le ventre, & une derrière l'anus. Le dos & les côtés du corps ſont hériſſés de tubercules diſpoſés ſur autant de lignes longitudinales; il y en a treize à la rangée du dos, & quarante-trois à chacune des rangées latérales, ſuivant Linnæus. La figure citée de Willughby repréſente exactement les treize tubercules du dos; mais on n'y voit point les deux autres rangées. Artedi paroît s'accorder encore moins avec Linnæus, lorſqu'il dit de l'*Ichthyocolle*, qu'il n'a point de tubercules, (*tuberculis carens*). Mais ces contrariétés ne ſeroient qu'apparentes, d'après une obſervation de Linnæus, ſuivant laquelle les tubercules tombent à ce poiſſon lorſqu'il vieillit. L'individu qui a ſervi de modèle pour la figure de Willughby pouvoit avoir perdu une partie de ſes tubercules, & celui qu'a obſervé Artedi étoit apparemment encore plus avancé en âge, & n'avoit plus de tubercules.

La chair de ce poiſſon, ſuivant Albert, a le goût de celle du veau ou de celle du porc, ſuivant qu'elle eſt priſe dans la partie du dos ou dans celle du ventre. On la ſale pour la conſerver, & elle eſt encore très-eſtimée.

L'*Ichthyocolle* a communément vingt-quatre pieds de longueur, ſelon Artedi. On dit que les plus petits pèſent cinquante livres, qu'il n'eſt pas rare d'en trouver du poids de cent livres, de deux cens & de trois cents, & qu'il y en a dont le poids va juſqu'à quatre cents livres.

Geſner rapporte que ces poiſſons vont toujours par bandes, & paroiſſent aimer le ſon des inſtruments: il ajoute que l'on ſonne de la trompette pour les attirer, & qu'on les pêche enſuite avec des hameçons. A la vérité, cet Auteur ne cite ce fait que ſur un oui-dire. Il dit encore que tant que l'*Ichthyo-*

colle est dans l'eau, il a une si grande force, que d'une secousse de sa queue il est capable de jetter un pêcheur hors de son bateau, mais qu'aussi-tôt qu'on lui a seulement retiré la tête de l'eau, il devient foible au point qu'on le croiroit mort.

On trouve ce poisson dans le Danube, le Wolga & les autres fleuves de la Russie.

ICHTHYOCOLLE. *Voyez* COLLE DE POISSON.

ICHTHYOLOGIE.

Le mot *Ichthyologie* est dérivé de deux termes grecs, sçavoir, ἰχθυς, qui signifie poisson, & λόγος, qui signifie discours. Ainsi, l'*Ichthyologie* est un traité ou une histoire des poissons.

IAGAQUE. (l') Espèce de Chetodon.

Chætodon saxatilis. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Chætodon. n°.* 21.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis pinnæ dorsalis quatuordecim, pinnis ventralibus acuminatis, dentibus emarginatis. Ibid.

Chætodon fasciis quinque albi, caudâ bifurc i. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 64.

Sparus fasciis quinque transversis subfuscis. Amœn. Acad. t. 1. *p.* 594. *Edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

GRONOV. *Mus.* 1. *n.* 89. Idem.

Sparus latissimus, caudâ furcatâ, fasciis quinque subfuscis GRONOV. *Zooph.* 222.

Iaguacaguare. Pis. Brasil. 88.

A juger de ce poisson par son port, on le prendroit pour une espèce de Persègue, suivant la remarque de Linnæus, quoiqu'il ait réellement tous les caractères qui conviennent au genre des Chetodons. Sa tête, selon le même Auteur, est obtuse; les opercules de ses ouies ont de grandes écailles; la membrane branchiostège a six osselets.

Le corps est ovale, un peu épais, & couvert d'écailles très-larges; les lignes latérales sont courbes.

La nageoire du dos commence presque derrière la tête, & s'étend jusqu'à une petite distance de la queue: elle est composée de treize rayons épineux, à-peu-près égaux entr'eux, & de treize autres, mous & flexibles; sa base est écailleuse dans toute son étendue, & se rétrécit en pointe par sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons flexibles & rameux; celles du ventre en ont six, pareillement mous & rameux, excepté le premier, qui est épineux & court.

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont le premier est très-court & épineux; le second est aussi d'une forte consistance; tous les autres sont flexibles. Cette nageoire est écailleuse à sa base, comme la nageoire dorsale, mais sa partie postérieure est plus arrondie.

La nageoire de la queue est profondément échancrée en forme de fourche; elle a quinze rayons, tous rameux à leur extrêmité.

On trouve cette espèce près de la côte du Bresil.

IAVA (le) Espèce de Teuthie.

Teuthis Javus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Teuthis. n°.* 2.

Teuthis caudâ utrinque muticâ. Ibid.

Hepatus caudâ fronteque inermibus. GRONOV. *Zooph. p.* 113. *n°.* 352.

Leervisch. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. *p.* 339.

Ikan Batoe Badeeri, Gedoornde Klipvisch. VALENT. Ibid. *v.* 3. *p.* 476. *n°.* 410. *fig.* 410.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête courte, comprimée par les côtés, inclinée en-dessus, & relevée par-dessous vers le museau, dépourvue d'écailles, excepté sur les parties latérales, au-dessous des yeux, où il y en a un certain nombre, qu'on ne distingue que confusément, à cause de leur petitesse.

L'ouverture de la gueule est très-étroite. Les mâchoires sont égales, & garnies de petites dents très-aigues, & toutes de la même longueur.

Les narines situées plus près des yeux que du museau, sont percées de chaque côté d'une double ouverture; les yeux sont grands, & ont leur globe applati; mais les orbites osseuses qui les renferment sont saillantes dans leur partie supérieure. Ces organes sont placés au milieu de l'espace qui se trouve entre les opercules des ouies & l'extrêmité du museau; les iris sont petits; les prunelles sont d'une figure ovale, dont le grand diamètre est situé transversalement.

Le tronc est assez long, très-comprimé & d'une forme elliptique, produite par la convexité du dos & du ventre, qui, l'un & l'autre, sont amincis en carène. Les lignes latérales sont courbées en arc, & à peine sensibles.

Les écailles dont le corps est garni sont très-petites, & adhèrent fortement à la peau. Vues au microscope, elles paroissent oblongues & très-entières en leurs bords.

La nageoire du dos s'étend depuis sa naissance de cette partie presque jusqu'à la queue; elle a vingt & un rayons, dont les treize premiers sont épineux, & les suivants flexibles, rameux & un peu plus grands que les épineux.

Les nageoires de la poitrine, situées au bas des côtés, immédiatement après les opercules, sont d'une forme semblable à celle d'un fer de lance; leur expansion se fait obliquement de bas en haut, & elles ont chacune quinze rayons flexibles.

Les nageoires du ventre sont courtes, situées l'une auprès de l'autre au milieu de la distance entre la région des nageoires de la poitrine & la nageoire de l'anus; elles ont chacune cinq rayons simples, dont le premier & le dernier sont épineux, ce qui est, dans ce poisson, une singularité remarquable, puisque les rayons épineux sont ordinairement situés tous du même côté de la nageoire qui en est pourvue.

La nageoire de l'anus est à une distance sensible de cette ouverture, & se prolonge, comme la nageoire du dos, à-peu-près jusqu'à la queue: elle a seize rayons, dont les sept premiers sont épineux.

La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant.

La couleur du corps est d'un rouge obscur, marquée sur les côtés d'un grand nombre de taches oblongues, d'un blanc bleuâtre, situées longitudinalement, & dont celles qui avoisinent le ventre sont plus grandes que les autres.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes, près de l'île de Java. Sa chair est saine & agréable au goût.

IDE. (l') Espèce de Cyprin.

Cyprinus Idus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus.* n°. 17.

Cyprinus pinnâ ani radiis tredecim, rubrâ. Faun. Suec. 362.

Cyprinus iride subluteâ, pinnis ventralibus anique rubris. ARTEDI. *Gen.* 5. *syn.* 14. *spec.* 6.

GRONOV. *Mus.* 1. *p.* 3. *n°.* 13.

En Suède, *Id.*

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête épaisse, large en-dessus, ses mâchoires à-peu-près d'égale longueur & dépourvues de dents, ainsi que le palais & la langue; mais au fond de la gueule, on en voit, de part & d'autre, cinq grandes, sur-tout celles du milieu; ces dents sont d'une blancheur éclatante; elles ont une large base, & sont un peu recourbées à leur extrêmité supérieure: il y en a encore deux de chaque côté, mais moins grandes, situées auprès des précédentes, outre plusieurs autres encore plus petites, qui sont cachées dans des membranes vasculeuses.

Les yeux sont sur les côtés de la tête, & ont leurs iris jaunâtres & parsemées de points noirs.

Le dos s'élève un peu derrière la tête; le ventre forme une éminence beaucoup plus considérable, & est aussi beaucoup plus large que le dos; les écailles sont grandes, disposées à la file les unes des autres, plutôt qu'en recouvrement, sur-tout vers la queue. Le corps se rétrécit très-sensiblement par-dessous, depuis l'anus, & l'espace compris entre cette ouverture & les nageoires du ventre, n'est point aminci en carène aiguë, comme dans plusieurs espèces de Cyprins.

La nageoire du dos commence au-delà du milieu de la longueur du poisson; elle a onze rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres très-rameux à leur extrêmité; le premier est très-court; les trois suivans sont les plus longs, & le troisième dépasse tous les autres.

Les nageoires de la poitrine ont leur premier rayon simple & les autres rameux. Il est très-difficile de compter leurs derniers rayons; aussi Linnæus & Artedi n'ont-ils point assigné le nombre de ceux qui sont dans ces nageoires.

La position des nageoires du ventre est antérieure à celle de la nageoire du dos. Elles ont chacune dix rayons rameux, excepté les deux antérieurs, dont le premier est extrêmement petit.

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont les deux ou trois premiers sont simples, & les autres se partagent en plusieurs divisions; le troisième & le quatrième sont les plus longs.

La queue est large, & sa nageoire est médiocrement fendue en deux lobes, & a dix-neuf rayons dans sa partie moyenne.

La tête est d'un blanc noirâtre en-dessus; mais sur les côtés, ou plutôt sur les opercules des ouies, sa couleur est mêlangée de reflets dorés & argentés, & de plus comme parsemée d'une multitude de points noirs; le dos est d'un blanc obscur, comme le dessus de la tête, avec une légère teinte de couleur argentée; cette dernière couleur est plus sensible sur les côtés, où elle est cependant un peu offusquée par un mêlange de noirâtre; enfin elle prend sur le ventre un éclat plus vif, avec de légères nuances de rouge.

La nageoire du dos est aussi d'un blanc obscur; les nageoires de la poitrine ont une teinte moins sombre; celles du ventre & celle de l'anus sont rouges; celle de la queue a une légère teinte de cette dernière couleur à son extrêmité, sur-tout si on la présente à la lumière; le reste de sa surface est d'un blanc noirâtre.

L'individu observé par Artedi avoit environ quinze pouces de longueur. On trouve ce poisson dans les eaux douces de l'Europe.

IMBERBE. (l') Espèce de Donzelle.

Ophidion Imberbe. LIN. *Sist. nat. Pisces Apodes. Ophidium.* n°. 2.

Ophidion maxillis Imberbibus, caudâ obtusiusculâ. Ibid.

Ophidion cirris carrens. ARTEDI. *Gen.* 25. *syn.* 42.

Faun. Suec. 319.

Ophidion. GRONOV. *Zooph.* n°. 401.

SCHETHAM. *Anat. Xiph. p.* 23. 24.

Enchelyopus flavus Imberbis. KLEIN. *Pis. Miss.* 4. *p.* 55. *n°.* 5.

Sea Snaib. Petiv. Gazoph. tab. 51. *fig.* 5.

Congrus. ALDROV. *Pis. L.* 3. *c.* 25. *fig. p.* 349.

Ophidion Plinii. Id. L. 3. *c.* 26. *p.* 353.

Ophidion flavum, vel Ophidion imberbe. ROND. *L.* 14. *c.* 2.

Ophidion alterum flavum vel imberbe Rondeletii. WILLUCH. *p.* 113.

RAI. *p.* 39.

Ophidion flavum & imberbe. SCHONEV. *p* 53.

La différence la plus marquée qu'il y ait entre ce poisson & la Barbue, qui est la première espèce du genre des Donzelles, consiste en ce qu'il n'a point comme elle de barbillons sous la mâchoire inférieure; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*Imberbe*, c'est-à-dire, *sans barbe*, par opposition au nom de *Barbue* que porte l'autre poisson. On peut encore distinguer ces deux poissons par la couleur, celle de la Barbue étant d'un gris cendré, tandis que celle de l'*Imberbe* est jaune, quelquefois avec des traces noires sur le dos. Schonfeld dit que la nageoire qu'a ce poisson sur la même partie, est si âpre au toucher, qu'on a peine à

le tenir entre ses mains. Cette nageoire, qui a son bord très-bas & parallèle à la base, parcourt toute la longueur du dos, & a, suivant Gronovius, cent quarante-sept rayons. La nageoire de l'anus, qui est semblable à la précédente, a cent-un rayons. Gronovius comprend dans ces deux nageoires celle de la queue, avec laquelle elles sont tellement unies, que les trois ne forment qu'une seule nageoire continue. Cependant Linnæus les distingue & assigne soixante & dix-neuf rayons pour la nageoire du dos, quarante & un pour celle de l'anus, & cent dix-huit pour celle de la queue, ce qui fait une somme de deux cents trente-huit rayons, moindre de dix que celle qui résulte de l'énumération de Gronovius.

Les nageoires de la poitrine sont assez grandes, & d'une forme qui imite celle d'un fer de lance; elles ont chacune vingt-six rayons fourchus à leur extrêmité; les nageoires du ventre manquent à cette espèce, ainsi qu'à la Barbue.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée. Rondelet dit qu'on le pêche fréquemment autour des iles de Lerins, près de la ville d'Antibes.

INDIEN. (l') Espèce de Callionyme.

Callionymus Indicus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul. Callion. n°.* 3.

Callionymus capite lævi, longitudinaliter rugoso, operculis latere aperiendis. Ibid.

Cette espèce, suivant Linnæus, est comme mitoyenne entre le genre du Callionyme, celui de l'Uranoscope & celui du Trachine. L'*Indien* à la tête comprimée en-dessus, & chargée de rides longitudinales; la gueule rude au toucher; la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en-haut; la langue obtuse & échancrée à son extrêmité.

Les ouvertures des ouies sont très-grandes & situées latéralement. La membrane des ouies a sept osselets; les opercules antérieurs ont deux aiguillons, & ceux de derrière un seul aiguillon.

Le corps est très-applati dans le sens de la largeur, & d'une couleur livide; l'anus est situé au milieu de la partie inférieure du tronc, ce qui est aussi un des caractères de l'Uranoscope & du Trachine.

La première nageoire du dos a sept rayons, dont l'antérieur est épineux, très-court & écarté des suivants; la seconde a treize rayons souples & flexibles; chacune des nageoires de la poitrine en a vingt; celles du ventre sont très-éloignées l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux; la nageoire de l'anus a treize rayons, & celle de la queue onze.

On trouve ce poisson en Asie.

ISSAUGUE. *Voyez* AISSAUGUE.



JAUNATRE. (le) Espèce de Labre.

Labrus rufus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus. n°.* 11.

Labrus caudâ lunatâ, corpore toto fulvo. Ibid.

Turdus flavus. CATESB. *Carol.* 2. *p.* 11. *t.* 11.

En Anglois, *The Hog-fish.*

Ce poisson a quelquefois jusqu'à environ deux pieds de longueur. Tout son corps est d'une couleur rouge jaunâtre, ainsi que les nageoires & même les iris de ses yeux. Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un pourceau; la mâchoire supérieure est cartilagineuse, articulée de manière qu'il peut l'avancer ou la retirer à son gré, & garnie à son extrémité de plusieurs fortes dents, vis-à-vis desquelles il s'en trouve deux de la même grandeur dans la mâchoire inférieure; d'autres dents, plus petites, aiguës, & fort serrées, sont disposées de chaque côté des premières.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons; celles de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six, la nageoire de l'anus en a douze; celle de la queue en a vingt, & représente un quarré oblong, dont les bords latéraux seroient prolongés au-delà du côté qui forme la base. On trouve cette espèce dans la mer de l'Amérique septentrionale.

JESSE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Jeses. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus. n°.* 20.

Cyprinus pinnâ ani radiis quatuordecim, rostro rotundato. Ibid.

Cyprinus cubitalis, pinnâ ani ossiculorum quatuordecim. ART. *Syn. p.* 7. *n°.* 11.

Capito fluviatilis ille, quem Jesen appellant Germani quidam: nos differentiæ causâ cæruleum cognominemus licet. GESN. *Paralip. p.* 9. *Ed. Franc.* 1604.

Capito fluviatilis cæruleus. GESN. (Germ.) *p.* 169. *a.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 19. *p.* 603.

Capito cæruleus Gesneri. WILLUGH. *p.* 256.

RAI. *p.* 120.

En Allemagne, suivant les différents lieux, *Scheert, Koppen, Jesen, Jese, Jentling & Jesitz.*

Ce poisson, suivant Willughby, a la tête large, presque plane en-dessus; la gueule ample & recourbée en-haut par son extrémité; les yeux ne sont recouverts que par leur membrane propre; les narines ont de part & d'autre une double ouverture; le crâne est transparent & d'une couleur brune-pâle.

Le corps est large & comprimé par les côtés. Le dos forme une éminence sensible derrière la tête. Sa couleur est bleue, avec un mélange de brun; les côtés sont argentés; le ventre est jaunâtre.

La nageoire du dos a onze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune environ dix-huit; celles du ventre neuf; ces dernières nageoires ont une légère teinte de rougeâtre; la nageoire de l'anus a quatorze rayons, celle de la queue est fendue en manière de fourche.

Ce poisson, suivant Schonfeld, fraye au mois d'Avril. Il se nourrit de vermisseaux. Sa chair est agréable au goût; mais elle n'est pas fort saine. On le trouve dans le Danube & plusieurs autres fleuves de l'Allemagne. L'individu observé par Willughby avoit vingt & un pouces de longueur, sur environ quatre pouces de largeur.

JET. On nomme ainsi, sur les côtes de Picardie, une sorte de filet semblable aux demi-folles. *Voyez ce mot.*

JOEL. (le) Espèce d'Athérine.

Atherina Hepsetus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Atherina. n°.* 1.

Atherina pinnâ ani radiis ferè duodecim. Ibid.

α. *Atherina. Mus.* Ad. Fr. 2. *p.* 103.

ARTED. *Syn. Append. p.* 116. *n°.* 1.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 66.

BOSSUET. *Epigr. p.* 66.

Atherina Hepsetus, HASSELQ. *Iter.* 382.

Hepsetus. BOSSUET. *Epigr. p.* 67.

GESN. (Germ.) *fol.* 2 *a.*

RONDEL. ALDROV. *L.* 2. *c.* 35. *p.* 216.

JONST. *L.* 1. *t.* 3. *c.* 1. *a.* 17. *t.* 19.

Hepseti. GESN. *p.* 71. *Gobio similis. Pinnæ in dorso duæ.*

Arista. GAZ. ARIST. *L. c.*

Pisciculus anguella Venetiis dictus. WILLUGHB. *p.* 209.

RAI. *p.* 79.

β. *Atherina.* RONDEL. *L.* 7. *c.* 11. *pag.* 216. *Latharina Romanis.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 36. *p.* 217. & (Germ.), *fol.* 2. *b.*

GESN. *p.* 72.

JONSTON. *L.* 1. *t.* 3. *c.* 1. *a.* 18. *t.* 19. *f.* 13.

WILLUGH. *p.* 209.

RAI. *p.* 79.

γ, *Atherina Bellonii.*

GESNER. *p.* 72. 83.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 36. *p.* 217.

WILLUGH. *p.* 210.

RAI. *p.* 97.

A Venise, *Anguella.*

Le *Joel*, suivant Gronovius, est d'une forme comprimée par les côtés, mince & oblongue. Il a la tête plane en-dessus, & applatie latéralement; l'ouverture de la gueule spacieuse; la mâchoire inférieure un peu plus longue que celle d'en-

haut, l'une & l'autre garnies de très-petites dents. Le corps est couvert de grandes écailles argentées, transparentes & situées en recouvrement ; celles du dos ont leur bord moucheté de noir ; les lignes latérales sont à peine sensibles ; elles passent sur le milieu d'une bande argentée qui s'étend le long des côtés ; la membrane branchiostège est si transparente, que Gronovius n'a pu en distinguer les rayons qu'avec beaucoup de peine ; il s'est seulement assuré qu'elle en avoit au moins trois, mais il se pourroit qu'elle en eût un plus grand nombre, dont les plus déliés échappassent aux yeux.

La première nageoire du dos, située à-peu-près au milieu de cette partie, a six rayons simples, dont le premier dépasse de beaucoup les autres ; la seconde en a douze, dont le premier est pareillement le plus long.

Les nageoires de la poitrine sont un peu arrondies & ont chacune treize rayons ; celles du ventre en ont six ; la nageoire de l'anus, qui est opposée à la seconde du dos, a dix rayons rameux, excepté les trois premiers ; la nageoire de la queue est assez ample & se partage en deux lobes.

Willughby a observé & décrit un individu de cette espèce qui avoit environ trois pouces de long. Suivant cet Auteur, le *Joel* a le corps transparent, en sorte que la lumière qui le traverse n'est interceptée qu'aux endroits où l'épine du dos & les intestins s'opposent à son passage. Willughby ajoute que ce poisson a le dos moucheté de taches ou de points noirâtres, qui paroissent plus sensiblement, lorsqu'on a enlevé les écailles, & qui sont disposés la plûpart quatre à quatre, de manière à représenter un rhombe.

La description que Rondelet a donnée du poisson qu'il appelle *Atherina*, ne diffère point de celle qu'on vient de lire, excepté que cet Auteur dit que l'*Athérina* a la gueule peu fendue & dépourvue de dents.

On trouve le *Joel* dans la méditerranée.

JOUSION. *Voyez* MARTEAU.

JULIENNE. *Voyez* LINGUE.



JUGULAIRES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

GENRES.

1 CALLIONYME.

Les ouvertures des ouies placées près de la nuque.

2 URANOSCOPE.

La tête applatie & tuberculeuse.

3 TRACHINE.

La tête lisse & la lame inférieure des opercules des ouies dentelée.

4 GADE.

Les nageoires de la poitrine pointues, & sept rayons à la membrane des ouies.

5 BLENNE.

Les nageoires du ventre composées de deux rayons flexibles, recouverts d'une membrane épaisse.



KAPIRAT. (le)

KAPIRAT. (le) Eſpèce de Gymnote.

Gymnotus notopterus. PALLAS. *Specileg. faſcic. ſept. p. 40. Tab. VI. fig. 2.*

Dans l'Inde, *Ikan Pangaio* & *Kapirat.*

La dénomination de *Gymnotus notopterus*, ramenée à ſon étymologie, préſente deux expreſſions contradictoires; car le terme *Gymnotus* déſigne un animal qui a le dos nu, & *notopterus* ſignifie *qui a une nageoire ſur le dos.* M. Pallas ne ſe diſſimule pas cette contradiction, mais il en impute la faute à ceux qui, dans leurs ſyſtêmes ichthyologiques, ont adopté des noms génériques qui expriment un caractère qu'on ne retrouve point dans toutes les eſpèces du genre, ou qui même eſt démenti dans quelques-unes par un autre caractère tout oppoſé.

Le *Kapirat*, ſelon le même Auteur, a la tête un peu épaiſſe, courte & obtuſe; les yeux ſont très-ouverts, & on voit de chaque côté, au-deſſus de ces organes, un petit trou ſemblable à un pore; les iris ont la couleur & l'éclat de l'or.

Les mâchoires ſont garnies de dents égales, écartées entr'elles, mais plus ſenſiblement dans la mâchoire inférieure, où elles ſont auſſi beaucoup plus grandes que dans celle d'en-haut. Derrière ces dents, il y en a une ſeconde, compoſée de dents plus petites & plus rapprochées. De plus, on voit de chaque côté de la mâchoire inférieure une double lame d'une figure à-peu-près orbiculaire, & une autre lame en forme de tranchant, finement dentelée & ſituée longitudinalement.

Les opercules des ouies ſont couverts d'écailles, & ont leur bord membraneux; la membrane branchioſtège eſt mince & garnie de ſix rayons.

Le corps eſt comprimé par les côtés, & va en diminuant vers la queue, de manière qu'il repréſente à-peu-près une lame d'épée. Le dos eſt épais & un peu convexe; les écailles qui recouvrent le corps ſont petites & ont leur bord entier; l'anus eſt ſitué près de la gueule.

La nageoire du dos eſt plus près de la queue que de la tête: elle eſt aſſez longue, & a ſept rayons, dont le dernier eſt à peine ſenſible.

Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons; celle de l'anus eſt plus charnue & plus baſſe vers ſa naiſſance que dans ſes autres parties: elle s'élève enſuite, & ſe prolonge, en conſervant ſon bord parallèle à la baſe, juſqu'au-delà de l'extrémité de la queue, qui eſt toute entière d'une ſubſtance charnue, & n'a point de nageoire particulière; la même nageoire a cent ſeize rayons, tous fendus en deux dans leur partie ſupérieure.

La couleur du corps eſt d'un blanc argenté, mêlangé d'un jaune d'or; celle du dos & des nageoires a une teinte de gris cendré.

L'individu obſervé par M. Pallas avoit environ huit pouces de longueur, ſur deux pouces quatre lignes de largeur vers la région de l'anus. On trouve ce poiſſon dans la mer de l'Inde.

KAVIAC. Œufs d'Eſturgeons mis en galettes épaiſſes d'un doigt, & larges comme la paume de la main, ſalées, & qu'on fait ſécher au ſoleil. Les Italiens établis à Moſcou en font un grand commerce dans cet empire.

Le meilleur *Kaviac* ſe fait avec l'Ichthyocolle, poiſſon de huit à dix pieds de long, qui ſe pêche dans la mer Caſpienne.

Il vient auſſi du *Kaviac* de la mer Noire.

On en uſe en Italie; on commence à le connoître en France.

Le bon doit être d'un brun rougeâtre & bien ſec. On le mange avec de l'huile & du citron. *Voyez le Dict. de Com.*

On donne en Ruſſie au *Kaviac* la dénomination de *Caviari ſckari.* On le prépare de la manière ſuivante: on ôte de deſſus les œufs de l'Ichthyocolle la pellicule qui les enveloppe; on les ſaupoudre de ſel, & on les laiſſe pendant huit jours dans cet état. Au bout de ce temps, on y mêle du poivre & des oignons coupés en petits morceaux: on laiſſe fermenter ce mêlange. Les Italiens en font venir une grande quantité: ils le regardent comme un manger fort délicat; mais on prétend qu'il eſt très-mal ſain & fiévreux. *Dict. des Scienc. Arts & Métiers.*

KIN-YU. Il paroît que le poiſſon décrit ſous cette dénomination dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, eſt le poiſſon doré de la Chine. M. Duhamel dit que les Chinois le nomment *Kin-zu.*

KOELREUTER. (le) Eſpèce de Gobie.

Gobius Koelreuteri. PALLAS. *Specileg. faſcic. 8. pag. 8. tab. 2. fig. 1. 2. 3.*

Ce poiſſon, ſelon M. Pallas, reſſemble à beaucoup d'égards à celui qu'il a nommé *Gobius Schloſſeri.* (*Voyez* SCHLOSSER.) Il a, comme lui, la tête épaiſſe, un peu alongée, convexe par-devant, traverſée par un ſillon longitudinal qui paſſe entre les yeux, & comme diviſée en deux lobes à l'endroit qui répond à la nuque.

La lèvre ſupérieure eſt double; la partie extérieure pend en devant, & ſe prolonge en forme de pointe de chaque côté: les bords extérieurs de ces prolongements ſe courbent vers les coins correſpondans de la gueule, où ils forment de part & d'autre une profonde échancrure; la ſeconde lèvre d'en-haut, qui eſt ſous la précedente, & la lèvre d'en-bas, ſont l'une & l'autre d'une ſubſtance charnue & épaiſſe, ſur-tout vers les coins de la

gueule ; de plus, elles font pendantes, crenelées fur leur partie antérieure, & couvertes intérieurement de petits mammelons ; les dents font d'une forme conique ; celles de devant font les plus grandes ; la mâchoire fupérieure en a une de chaque côté, qui eft femblable à une dent canine, & qui dépaffe toutes les autres. Cette conformation des dents & des lèvres eft à-peu-près la même que dans le Schloffer.

Les yeux font à une petite diftance l'un de l'autre, & fitués fur le haut de la tête ; la partie fupérieure de leur orbite forme une efpèce de fourcil épais & immobile ; la partie inférieure fait différents plis au gré du poiffon. Les iris font d'un brun argenté ; le même fillon dont nous avons parlé plus haut fe prolonge à l'extérieur autour des yeux, & s'oblitère vers les opercules.

Les narines font fituées fous les coins antérieurs des yeux. Le *Koelreuter* paroît différer à cet égard du Schloffer, puifque M. Pallas, en décrivant ce dernier poiffon, dit qu'il n'a pu lui découvrir de narines.

Les opercules des ouies font couverts de très-petites écailles ; leur membrane n'a que deux rayons ; celle du Schloffer en a trois.

La première nageoire du dos eft ample, & a onze ou douze rayons d'une confiftance un peu ferme ; elle eft brune, & marquée vers fon fommet d'une bandelette noire, au-deffus de laquelle paroît fon bord, qui eft d'une couleur verdâtre, autant qu'a pu en juger M. Pallas, fur un individu confervé dans l'efprit-de-vin.

La feconde nageoire du dos a treize rayons rameux, dont le dernier eft double : elle eft plus baffe que la précédente ; cependant elle s'élève infenfiblement vers fa partie poftérieure. Sa couleur eft d'un jaune verdâtre, marqué d'une bande longitudinale d'un brun noirâtre.

Les nageoires de la poitrine ont des membranes épaiffes, que l'Auteur cité compare à des bras, & qui vont en s'élargiffant vers le corps : elles font d'une forme ovale, & ont chacune treize rayons.

Les nageoires du ventre fe réuniffent de manière à n'en former qu'une feule, qui eft d'une forme un peu orbiculaire, & qui a douze rayons, dont le premier & le dernier font très-courts, épais & fans divifion. Ce caractère fingulier fe retrouve encore dans le Schloffer.

La nageoire de l'anus eft baffe & a dix ou onze rayons.

La nageoire de la queue eft d'une figure ovale, terminée en pointe, & a onze à treize rayons rameux, fans compter ceux qui font fur les côtés.

Tout le corps eft d'une fubftance molle & charnue, qui cède facilement à la moindre compreffion ; la queue eft à peine plus mince que le tronc. Elle a par-deffous un fillon qui eft profond vers la nageoire de l'anus, & peu marqué vers la région de la feconde nageoire du dos. Ce caractère n'eft point cité par M. Pallas dans la defcription du Schloffer. Les lignes latérales forment des efpèces d'excavations, au lieu d'être faillantes, comme dans la plupart des poiffons.

La couleur du corps & celle des nageoires inférieures étoient d'un gris-blanchâtre fur des individus confervés dans une liqueur fpiritueufe. La longueur totale de l'un de ces individus étoit d'environ cinq pouces & demi. On ignore le lieu où fe trouve de ce poiffon.



LABRES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE
DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.
POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

ONZIEME GENRE.

LABRE.

LABRUS. Linnæi.

Les lèvres plissées en-dedans, des appendices membraneux derrière chaque rayon de la nageoire du dos.

ESPÈCES

Qui ont la queue fourchue.

1 Le Scare.

Des appendices transversales de chaque côté de la queue.

2 L'Aiolé.

Le corps vert.

3 Le Barbier.

Le corps rougeâtre.

4 L'Hépate.

Des lignes transversales noires de chaque côté du corps.

5 Le Grison.

Le corps grisâtre.

6 Le Croissant.

La nageoire de la queue en forme de croissant.

7 La Mouche.

Une tache noirâtre sur les opercules des ouies.

8 Le Paon.

Le corps bariolé de rouge, de vert & de bleu.

9 L'Aurite.

La membrane des opercules très-alongée.

10 Le Faucheur.

Les cinq premiers rayons des nageoires

LABRES. (Poissons)

du dos & de l'anus disposées en forme de faulx.

AUTRES ESPECES

Qui n'ont pas la queue fourchue.

11 LE JAUNATRE.

Le corps de couleur fauve.

12 L'HIATULE.

Point de nageoires derrière l'anus.

13 LE BORDÉ.

Les nageoires de la poitrine & du dos bordées de couleur fauve.

14 LE ROUILLÉ.

Le corps de couleur de rouille.

15 LA GIRELLE.

Une bande fauve & festonnée le long des côtés du corps.

16 LE PAROT.

Les nageoires rousses, & les opercules des ouies bleuâtres.

17 LE BERGSNILTRE.

Neuf rayons épineux à la nageoire du dos, & une tache noire sur la queue.

18 LE STRIÉ.

Des lignes blanches & noirâtres sur la nageoire du dos.

19 LE GUAZE.

Sa couleur est noirâtre, & les rayons des nageoires du dos dépassent la membrane.

20 L'ŒILLÉ.

Une tache noire à la base de la nageoire de la queue.

21 LA TANCHE-DE-MER.

Le museau retroussé.

22 LA DOUBLE-TACHE.

Deux taches noirâtres de chaque côté du corps.

23 LE PONCTUÉ.

Des lignes parallèles & ponctuées de noir.

24 LE MÉLOPE.

Un croissant noirâtre derrière les yeux.

25 LE NÉBULEUX.

Les nageoires de couleur nébuleuse.

26 L'OSSIFRAGE.

Trente rayons à la nageoire du dos.

27 LE CARUDE.

Une tache noirâtre sur la partie antérieure de la nageoire du dos.

28 L'ONITE.

Le ventre de couleur cendrée, avec des taches noires.

29 LE PERROQUET.

Le corps vert, avec une ligne bleue de chaque côté.

30 LE LOUCHE.

Le dessus de l'œil noir, les nageoires jaunes.

LABRES. (Poissons)

31 LE PLOMBÉ.

Le corps de couleur plombée.

32 LE TOURD.

Les iris dorés, le corps vert.

33 LE CINQ-ÉPINES.

Cinq rayons épineux à la nageoire de l'anus.

34 LE LIVIDE.

Un enfoncement sur la tête, le corps de couleur livide.

35 LE TAMBOUR.

Le second rayon épineux de la nageoire de l'anus très-large.

36 LE LINEAIRE.

Les rayons de la nageoire du dos tous épineux, excepté le dernier.

37 LE FAUVE.

Le corps de couleur fauve.

38 LE CLAVIÈRE.

Des teintes de rouge, de vert, de bleu & de noir sur le corps.

39 LE MERLE.

Noir.

40 LE CANUDE.

Le dos rouge & le reste du corps jaune.



LAC LAI

LACERT. (le) Espèce de Callionyme.

Callionymus Lyra. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Callionymus. n°.* 1.

Callionymus dorsalis prioris radiis longitudine corporis. Ibid.

Uranoscopus. Mus. Ad. Fr. *p.* 71.

Trachinus maxillâ superiore longiore, pinnâ dorsi priore altissimâ. Faun. Suec. 304.

STROM. SONDM.

Uranoscopus ossiculo primo pinnæ dorsalis longitudine corporis. GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 64.

Cottus officulis pinnæ dorsalis longitudine corporis. GRONOV. *Act. Ups.* 1740. *p.* 121. *tom.* 8.

Gurnardus luteus. Act. Angl. 293. *p.* 1759.

Lyra Harvicensis. PETIV. GAZ. *tom.* 22. *f.* 2.

Exocetus tertius. SEBA. *Mus.* 3. *t.* 20. *f.* 7.

Cuculus lævis, cæruleo-flavescens, cui in supremo capite branchiarum opercula. The Yellow Gurnard. TYSON. *Act. phel. Angl. n°.* 293. *p.* 1749. *f.* 1.

Le *Lacert*, selon Gronovius, est presqu'entièrement semblable au Dragonneau, par la forme extérieure de ses diverses parties. (*V.* DRAGONNEAU.) Il en diffère principalement par les proportions des rayons de sa nageoire antérieure du dos, dont le premier est très-alongé & s'étend jusqu'à l'extrémité du corps, au lieu que celui qui lui correspond sur le Dragonneau est sensiblement plus court.

Les autres caractères du *Lacert*, suivant Linnæus, consistent en ce qu'il a les côtés de la tête garnis de cinq aiguillons, (le Dragonneau n'en a que trois aux mêmes endroits); la lèvre supérieure simple, au lieu qu'elle est double dans les autres poissons du même genre; une espèce de barbillon auprès de l'anus, & enfin le corps marqué de plusieurs lignes bleues, ainsi que les nageoires du dos & de la queue, où ces lignes sont sur-tout sensibles.

La première nageoire du dos a quatre rayons; la seconde en a dix; les nageoires de la poitrine, qui sont blanchâtres, en ont chacune dix-neuf, tous rameux à leur extrêmité; celles du ventre en ont cinq légèrement divisés. La nageoire de l'anus, qui est bleuâtre, en a dix qui sont simples; la nageoire de la queue est un peu arrondie; elle a dans sa partie moyenne dix rayons rameux.

On trouve ce poisson dans l'Océan Atlantique.

LACERT. *Voyez* DRAGONNEAU.

LAGUILLIÈRE. Espèce de filet en usage à Marseille. Il est fait avec du fil de lin que l'on double pour lui donner plus de force. Il a deux cent brasses de longueur, sur six de largeur.

LAITE ou LAITANCE. C'est la partie des poissons mâles qui contient la liqueur séminale. Elle s'étend d'un bout à l'autre du ventre; elle est double dans la plûpart des poissons; mais il n'y a qu'une *laite* dans quelques-uns, tels que la Perche, &c.

LAMIE. *Voyez* REQUIN.

LAMPOTTE. *Voyez* BREDIN.

LAMPRILLON. *Voyez* BRANCHIALE.

LAMPROIE. *Voyez* FLUTE.



LAMPROIES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

PREMIER GENRE.

LAMPROIE.

***PETROMYZON.** Linnæi.*

Sept évents ronds de chaque côté, point de nageoires sous le ventre.

ESPÈCES.

1 LA MARBRÉE.

Le corps de couleur marbrée.

2 LA PRICKA.

Le corps de couleur grise argentée, la seconde nageoire du dos anguleuse.

3 LA BRANCHIALE.

Le corps de couleur grise argentée, la seconde nageoire du dos alongée & droite.



LAMPUGE. (la) Espèce de Coryphène.

Coryphæna pompilus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Coryphæna. n°. 5.*

Coryphæna dorso supra lineam lateralem curvam fasciolis flavescentibus picto. Ibid.

Coryphæna caudâ æquali, lineâ laterali curvâ. ARTEDI. *Gen.* 16. *syn.* 29.

Πόμπιλος. ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 15. & *L.* 15. *c.* 23.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 282. 283. 284.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 8.

Pompilus. OVID. *Vers.* 101.

PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

RONDEL. *L.* 8. *c.* 14. *p.* 250.

GESNER. *p.* 881. 753, & (Germ.) *fol.* 60. *a. b.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 19. *p.* 325.

JONSTON. *L.* 1. *t.* 1. *c.* 2. *a.* 2. *t.* 3. *f.* 5.

CHARLET. *p.* 124.

WILLUGH. *p.* 215. *tab. O. n°.* 1. *fig.* 6.

RAI. *p.* 101.

Les anciens donnoient à ce poisson le nom de *Pompilus*, dérivé d'un mot grec qui signifie *pompe*, *cortege*, parce qu'ils avoient remarqué qu'il sembloit prendre plaisir à accompagner les vaisseaux.

Suivant Rondelet, ce poisson n'a point d'écailles. Il a, selon Linnæus, la tête obtuse, la mâchoire inférieure relevée vers l'extrêmité du museau, la gueule hérissée intérieurement d'une multitude d'aspérités, les mâchoires adhérentes par les côtés, ce qui fait paroître l'ouverture de la gueule très-profonde. Les parties latérales de la tête sont pleines d'enfoncemens & comme dentelées.

Le corps est épais & va en s'effilant vers la queue; les lignes latérales sont courbes & d'une couleur jaunâtre. Il y a auprès du dos, le long des côtés, des espèces de petits arcs de la même couleur.

La nageoire du dos a trente-trois rayons, dont les huit premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine, qui sont très-aiguës, en ont chacune quatorze; celles du ventre six; la nageoire de l'anus en a quatorze; dont deux épineux; celle de la queue en a quinze.

On trouve ce poisson dans l'Océan.

LANCE. Nasse cylindrique. *Voyez* GOMBIN.

LANET. C'est une espèce de petit truble. *Voyez* ce dernier mot.

LANGUE DE SERPENT. C'est ainsi qu'on nomme quelquefois improprement les Glossopètres. *Voyez* ce mot.

LANGUETTE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Linguatula. LIN. *Pisces thoracici. Pleuron. n°.* 10.

Pleuronectes oculis dextris, ano sinistro, dentibus acutis. Ibid.

Pleuronectes oculis à dextrâ, ano ad latus sinistrum dentibus acutis. ARTEDI. *Gen.* 17. *syn.* 31.

GRONOV. *Mus.* 1. *n.* 41.

Linguatula Romæ, Pola Bellonio. WILLUGHBY, *p.* 101.

An Cynoglossus Rondeletii. L. 11. *c.* 13. *p.* 323 ?

GESN. *p.* 668. 785. (Germ.) *f.* 54. *a.*

An Citharus Flavus seu Asper. RONDEL ?

Pola. BELLON.

Solea ore peramplo, squamata & dentata. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 32. *n°.* 4.

A Rome, *Linguatula*; chez les Flamands, *Scharre.*

Ce poisson qui a, selon Willughby, beaucoup de rapport pour la forme avec la Sole, en est cependant distingué par plusieurs caractères sensibles; 1°. lorsqu'il a pris son entier accroissement, il est toujours au moins de moitié plus petit que la Sole; 2°. il a le corps plus court à proportion de sa grandeur; 3°. il est d'une couleur beaucoup plus claire & plus blanche; 4°. ses écailles sont beaucoup plus grandes que celles de la Sole; 5°. il n'a point l'anus situé auprès du bord de la partie intérieure, mais reculé vers le milieu; 6°. il a les yeux placés à droite, en lui supposant la queue tournée vers l'observateur, au lieu que ceux de la Sole sont à gauche.

Ce même poisson à la gueule très-spacieuse, la langue longue & arrondie, & les dents aigues. Ses yeux sont d'une grandeur médiocre, & peu distants l'un de l'autre. La prunelle est bordée d'un cercle de couleur d'or. Le corps est très-mince par les bords. La nageoire du dos prend son origine presqu'à l'extrêmité du museau, & se termine à une petite distance de la queue. Elle est garnie d'environ soixante-sept rayons. La nageoire de l'anus en a quarante-cinq, selon Linnæus, & cinquante-cinq, suivant Gronovius. Elle commence vis-à-vis l'anus, & se prolonge aussi presque jusqu'à la queue. Les nageoires de la poitrine en ont chacune neuf ou dix, & celles du ventre six. La nageoire de la queue, lorsqu'elle est déployée, s'arrondit en arc de cercle par son extrêmité: elle a dix-neuf rayons.

On trouve la *Languette* dans les mers d'Italie. Sa chair est d'un goût beaucoup moins délicat que celle de la Sole. Willughby rapporte qu'un poisson de cette espèce ayant été ouvert, on lui trouva dans le corps un autre petit poisson nommé *Flambo*, qu'il avoit avalé récemment.

LANNE. On donne ce nom sur les bords de l'Océan, aux lignes qui partent de la maîtresse corde. On les appelle aussi quelquefois *Semelles.*

LAVARET. (le) Espèce de Salmone.

Salmo Lavaretus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo, n°.* 15.

Salmo maxillâ superiore longiore, radiis pinnæ dorsi quatuordecim. Faun. Suec. 352.

Act. STOCKH. 1753. *p.* 195.

Coregonus maxillâ superiore longiore, planâ, pinnâ dorsi ossiculorum quatuordecim. ARTED. *gen.* 10. *syn.* 19. *spec.* 37.

a. Lavaretus. BELLON.

GESNER. (Francf.) *p.* 30.

RONDELET. *part.* 2. *p.* 162.

GESNER. (Germ.) *fol.* 187. *a.*

Lavaretus Allobrogum. ALDROV. *L.* 5. *c.* 51. *p.* 657.

JONST.

Jonst. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 4. *p.* 171. *t.* 30. *f.* 4.
Charlet. *p.* 163.
Willugh. *p.* 183.
Rai. *p.* 61.
Lavaretus piscis lacustris apud Allobrogos. Gesn. *p.* 29.

En Allemagne, *Gangfisch*; en Bavière, *Rhingau*; dans le comté de Cumberland, *Schelley*; en Suisse, *Lavaret*.

(Les synonymes suivants paroissent appartenir à des variétés de cette espèce).

β. *Albula nobilis.* Gesner. *p.* 33.
Albula nobilis vel Lautus. Schonev. *p.* 12.
Albula major & nobilis. Ibid.
Albula. Roberg. *Pisc. p.* 23.

En Suède, *Sik*; en Danemarck, *Snebbel* & *Helte*; à Constance, *Adelfisch Oder ein Weisser Blawling*; dans le canton de Zurich, *Wysfisch*; sur les bords de l'Elbe, *Snepel*.

γ. *Piscis Lemani lacus Bezola vulgo nuncupatus.* Rondel. *part.* 2. *p.* 163.
Gesn. *p.* 31.
Bezola ex Gesnero. Aldrov. *L.* 5. *c.* 52. *p.* 658.
Bezola. Jonston. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 4. *p.* 171.
Charlet. *p.* 164.
Albula cærulea Gesneri. Willugh. *p.* 185.
Rai. *p* 61.

Dans le canton de Zurich, *Blawling* & *Felchen*; en Savoye, *Bezola*.

δ. *Albula parva vel simpliciter dicta in Tigurino lacu.* Gesn. *p.* 34.
Albula parva vel simpliciter dicta Gesneri. Aldrov. *L.* 5. *c.* 53. *p.* 659.
Albula parva. Gesn. (Germ.) *fol.* 188. *b.*
Jonston. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 5. *p.* 173. *t.* 30. *f.* 8.
Charlet. *p.* 164.
Rai. *p.* 61.
Albelen Tiguri dictus, lacus Tigurini piscis. Willugh. *p.* 184.

Dans le canton de Zurich, *Albelen* & *Weisgangfisch*.

ε. *Alius piscis proprius Lemani lacus.* Rond. *part.* 2. *p.* 164.
Gesn. *p.* 31. & 35.
Albulæ Lacustris species alia; Farra vel Ferra. Gesn. (Germ.) *f.* 188.
Farra vel Ferra vel Pala. Aldrov. *L.* 5. *c.* 56. *p.* 663.
Farra, Fora vel Pala quoque dicta. Charlet. *p.* 164.
Farra. Jonston. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 6. *p.* 174. *t.* 30. *f.* 11.
Farra, lacus Lemani piscis Genevæ descriptus. Rond.
Willugh. *p.* 185.
Rai. *p.* 62.
Guiniad Wallis, piscis lacûs Bâlensis, Ferra, ut puto. Idem. Willugh. *p.* 183.
An Curimata Brasiliensium. Marcgr?

Le *Lavaret*, suivant Willughby, vit dans les lacs, & ne se trouve pas seulement dans ceux de Savoie, comme le prétend Rondelet, mais encore dans plusieurs lacs d'Allemagne, tel que celui d'Ammerzée en Bavière. Il a le crâne transparent & moucheté de points noirs. Le corps est large & oblong, à-peu-près semblable, par sa forme, à celui du *Hareng*; le dos est noirâtre & le ventre blanchâtre.

La première nageoire du dos a treize rayons, tous flexibles. La seconde est charnue, petite & entière; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre douze, celle de l'anus en a quatorze. La nageoire de la queue est fourchue, elle a dix-huit rayons.

Bellon & Rondelet disent que le *Lavaret* n'a jamais plus d'un pied de long; que ses mâchoires sont dépourvues de dents; qu'il a la tête oblongue, & la peau couverte de petites écailles blanches, semblables à celles de la Truite. Ils ajoutent que les extrêmités de ses nageoires sont d'une couleur noire. Selon Willughby, ce dernier caractère convient mieux à la variété qui porte le nom de *Ferra*. Le *Lavaret* a de plus le ventre spacieux, comme la Truite, les narines relevées, comme celles du Hareng, par des espèces d'osselets saillants. Sa chair est blanche & molle, sans être glutineuse. Elle nourrit médiocrement & a un goût agréable. Les *Lavarets* nagent par troupes. On dit que quand on les retire de l'eau, ils meurent sur-le-champ, comme les Harengs. Mais il est probable que la première observation n'est pas plus exacte que la seconde, dont nous avons montré le peu de fondement à l'article du Hareng. (*Voyez* ce mot.)

Nous joignons ici les descriptions particulières des variétés γ, δ, ε, citées dans la nomenclature ci-dessus, telles qu'on les trouve dans Willughby. Ces descriptions serviront à faire connoître les différences accidentelles qui distinguent ces variétés les unes des autres.

La première variété est celle qui porte le nom de *Bezole* dans la traduction du Traité de Rondelet sur les Poissons.

La Bezole, suivant cet Auteur, est un poisson particulier au lac de Genève. Elle n'est guère distinguée du *Lavaret*, qu'en ce que sa couleur est moins blanche, & tire sur le bleu, en ce qu'elle a le museau plus aigu, la tête plus petite, & le ventre plus large & plus saillant. Sa forme a aussi de la ressemblance avec celle du Hareng. Sa chair est plus molle que celle du *Lavaret*; c'est un aliment beaucoup moins agréable & moins sain. Ce poisson, selon Gesner, est très-avide des œufs des autres poissons, & on lui en trouve souvent une grande quantité dans l'estomac.

Willughby décrit ainsi la variété δ:

Ce poisson est d'une forme alongée, & qui a du rapport avec celle du Muge. Il pèse ordinairement environ cinq livres, & quelquefois, mais rarement, jusqu'à douze livres. Sa couleur est

argentée, avec une teinte de noirâtre sur le dos. Il a la tête petite, la gueule d'une grandeur médiocre & dépourvue de dents, les yeux aussi médiocrement grands, & les iris argentés; la peau est couverte d'écailles assez sensibles. La partie du ventre comprise entre la première & la seconde paire de nageoires est applatie; les côtés sont marqués d'une ligne de points, qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue, en se rapprochant plus du sommet du dos, que de la partie la plus basse du ventre. Du reste ce poisson ressemble entièrement à la Ferra, par le nombre, la disposition, la forme, la couleur de ses nageoires, & par les rayons dont elles sont garnies. Sa chair est ferme, blanche, & d'un goût agréable. On le trouve en Suisse, dans le lac de Zurich.

La troisième variété est celle qui porte le nom de *Ferra* ou *Pala*. En voici la description donnée par le même Auteur.

Ce poisson, qui se trouve dans le lac de Genève, a du rapport avec le Saumon par la forme de son corps.

Il a la tête d'une grosseur médiocre en comparaison de son volume, la gueule peu fendue & dépourvue de dents; lorsqu'elle est fermée, les bords ou les lèvres de la mâchoire supérieure recouvrent celles de la mâchoire inférieure. Rondelet attribue le même caractère au *Lavaret*, & à en juger par la description qu'il donne de ce dernier poisson, la Ferra & le *Lavaret* ne diffèrent guère entre eux que par la grandeur, qui est d'une coudée pour la Ferra, & d'environ un pied pour le *Lavaret*. La Ferra a les yeux nuds & sans membrane qui les recouvre, les iris argentés, le haut de la tête d'une couleur azurée, avec des taches d'un azur plus sombre, qu'on n'apperçoit qu'en y faisant beaucoup d'attention; le dos & les côtés d'un vert sale, le ventre argenté, & la peau couverte d'écailles assez grandes. Deux nageoires s'élèvent sur le dos; celle de devant, qui est située vers le milieu de la longueur totale du poisson, a treize rayons, dont le troisième est le plus haut, & les autres décroissent graduellement. La seconde, qui est petite, charnue & sans rayons, n'est éloignée de la naissance de la queue que de l'espace d'un doigt, ou au plus, d'un doigt & demi; la nageoire de la queue est épaisse & charnue, comme dans les autres poissons de ce genre. Elle se divise un peu en forme de fourche, & s'arrondit par ses extrémités. L'anus est distant de la queue environ du quart de toute la longueur du poisson. La nageoire située derrière l'anus a quatorze ou quinze rayons rameux, dont le second est le plus élevé, & les autres vont en diminuant par degrés. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze à dix-sept rayons: elles paroissent petites relativement à la grandeur du poisson. Celles du ventre qui sont au-dessous de la nageoire antérieure du dos, ont des dimensions un peu plus grandes que les précédentes; elles ont chacune onze ou douze rayons. La couleur de ces nageoires est la même que celle du dos, excepté à leur extrémité, où elles sont teintes de bleuâtre ou de noirâtre. La chair de ce poisson est blanche & agréable au goût. On le pêche en été.

Voici enfin une dernière description de Willughby, qui est relative à la variété désignée par la phrase suivante: *Guiniad Wallis, piscis lacûs Balensis, Ferræ, ut puto, idem*. Willughby, p. 18[illegible].

La forme de ce poisson a quelque ressemblance avec celle du Saumon. Il a le dos de couleur brune, le ventre blanc, la peau couverte d'écailles médiocres, la mâchoire supérieure un peu saillante, la gueule entièrement semblable à celle du Hareng, & tout-à fait dépourvue de dents; le ventre ne forme pas une saillie en arête, mais s'étend environ de trois quarts de doigts en largeur. Le haut de la tête est d'une couleur d'azur clair, avec des taches sombres. Les yeux sont grands & sans aucune membrane qui les recouvre. Les ouies sont au nombre de quatre, & ont chacune deux rangs de rayons disposés comme les dents d'un peigne. Une ligne de points s'étend depuis l'angle des ouies, sans aucune inflexion, jusqu'à la queue. La première nageoire du dos est garnie de douze rayons, l'autre n'est qu'une protubérance charnue; les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, celles du ventre douze, la nageoire de l'anus en a quatorze.

La nageoire de la queue est évuidée en forme de fourche. L'individu décrit par Willughby avoit un peu plus d'un pied de long, & deux doigts & demi de large. On pêche ce poisson dans un lac d'Angleterre, traversé par la rivière de Bée, & situé dans le comté de Merionet, qui est un de ceux dont est composée la principauté de Galles. Willughby observe que le même poisson ne se trouve jamais dans la Bée.

LAVEU. C'est le nom que l'on donne près de Martigues, à l'espèce de filet dont on se sert dans les pêches que l'on fait avec les bâtimens nommés *Tartannes*. Les Pêcheurs Languedociens disent *Laüte*, au lieu de *Laveü*, & à Livourne, ainsi que dans quelques-autres endroits, on donne au filet le même nom du bâtiment.

LAUTE. *Voyez* l'article précédent.

LECHE. *Voyez* ACHÉES.

LENTILLADE. *Voyez* ALÊNE.

LEPISME. (le) Espèce de Sciène.

Sciæna Lepisma. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sciæna*, n°. 2.

Sciæna pinnâ dorsali intra duo folia squamea recondendâ. Ibid.

Nous ne connoissons d'autre caractère distinctif de ce poisson, que celui qui est énoncé dans la phrase descriptive de Linnæus, citée ci-dessus. Ce caractère consiste dans deux lames écailleuses situées de part & d'autre de la nageoire du dos, & qui forment une espèce de sillon, dans lequel la nageoire dont il s'agit est cachée lorsque le poisson

l'a repliée. Cette même nageoire est garnie de dix-neuf rayons, dont les dix premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons qui sont tous flexibles ; celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont le premier est aussi épineux. La nageoire de la queue en a treize.

On ne connoit point encore le lieu natal de ce poisson.

LESQUE ou LISQUE. C'est le nom qu'on donne dans l'Amirauté d'Eu aux Cibaudières. *Voyez* ce mot.

LEVENEGATTE. *Voyez* LIEU.

LEUGEON. On donne ce nom à un filet du genre des Manets, dont on se sert pour prendre des Raies & autres poissons.

LEURRES. Ce sont des appâts factices que l'on attache aux Haims, pour attirer le poisson. *Voyez* l'article Pêche dans l'Introduction.

LIBOURET. Instrument de pêche composé d'une corde ou ligne principale, à l'extrêmité de laquelle on attache un poids de plomb, & d'un morceau de bois d'une certaine longueur, qu'on appelle *Avalette*, percé à l'un de ses bouts d'un trou dans lequel on fait passer la corde dont on a parlé. L'Avalette est maintenue à une petite distance du plomb par le moyen de deux nœuds que l'on fait à la corde, l'un en dessous & l'autre en dessus de l'Avalette, qui doit cependant avoir la liberté de tourner autour de la corde, comme autour d'un axe. A l'autre bout de l'Avalette, on attache une ligne garnie de plusieurs empiles qui portent des Haims, & qu'on fait de différentes longueurs, afin qu'elles ne s'embarrassent point mutuellement. Cette pêche est sédentaire, le poids de plomb portant toujours sur le fonds. On prend avec le *Libouret* des poissons plats, tels que des Solles, Carrelets, Limandes, &c. ; & quelquefois des Maquereaux & des Merlans.

LICHE. *Voyez* BLEU. (Espèce de Chien de Mer.)

LIEU. (le) Espèce de Gade.

Gadus Pollachius. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 10.

Gadus tripterygius imberbis ; maxillâ inferiore longiore, lineâ laterali curvâ. Ibid.

Faun. Suec. 312.

Asellus Huitingo-Pollachius. WILLUG. *p.* 167.

RAI. *p.* 53.

Gadus dorso tripterygio, ore imberbi ; maxillâ inferiore longiore, lineâ laterali curvâ. ARTEDI. *Gen.* 20. *syn.* 35.

GRONOV. *Mus.* I. *n°.* 57.

It WGOT. 177. *Gadus Lyrbleck.*

An Asellus virescens SCHONEV. *p.* 20 ?

WILLUGH. *p.* 173.

RAI. *p.* 53.

En Angleterre, *Whiting-Pollack.*

Ce poisson est à-peu-près de la même forme que le Merlan ; mais il a le corps plus grand, plus large & moins épais. L'individu que Willughby a décrit avoit environ quinze doigts de longueur, & à-peu-près quatre de largeur. Ce poisson est d'ailleurs également distingué de la Morue, en ce qu'il est aussi plus large & en même temps plus mince à proportion de son volume, en ce qu'il a la tête moins grosse, le dessous de la mâchoire sans barbillon, & les deux nageoires pectorales beaucoup plus petites. La couleur de son dos est noirâtre, ou d'un vert sale & obscur ; il y a sur les côtés, au-dessous des lignes ponctuées qui les parcourent, des linéamens d'un jaune sale ; le corps est couvert de très-petites écailles. Les lignes latérales commencent à se courber en arc vers la première nageoire dorsale, en se relevant vers le dos, puis elles descendent jusqu'au milieu des côtés, vers la moitié de la seconde nageoire, & delà s'étendent sur une même direction jusqu'à la queue. Les narines ont deux ouvertures de chaque côté ; la gueule est très-fendue, & la mâchoire inférieure excède un peu celle de dessus. L'une & l'autre sont garnies de très-petites dents ; le haut du palais en est hérissé sur un petit espace triangulaire, & l'on voit au fond du palais deux tubercules qui en sont pareillement chargés. Les yeux sont grands, couverts d'une membrane lâche & diaphane. Leurs iris sont argentés ; les ouies sont au nombre de quatre, dont la première a une rangée de rayons disposés comme les dents d'un peigne, & une autre de tubercules hérissés d'aspérités ; les deux ouies suivantes ont chacune deux rangs de semblables tubercules, & la dernière ouie n'en a qu'un seul rang ; le crâne n'est pas transparent.

Ce poisson a trois nageoires sur le dos ; celle de devant est située un peu au-dessus du centre de gravité du poisson, à l'opposé de l'anus & vers la plus grande largeur du corps. Elle a onze rayons. Le corps forme une élévation depuis la tête jusqu'à cette nageoire, & s'abaisse ensuite vers la queue, ce qui donne au sommet du dos une figure courbe. La nageoire du milieu, qui est la plus longue, a dix-neuf rayons ; la dernière n'en a que seize. Ces trois nageoires ont entr'elles des distances égales. Leurs rayons se raccourcissent dans des proportions différentes, ensorte que la pente de la première diffère un peu de la perpendiculaire ; celle de la seconde est plus oblique, & celle de la troisième encore davantage. Les nageoires de la poitrine, qui sont d'une médiocre grandeur, eu égard au volume du poisson, ont chacune seize ou dix-sept rayons ; celles du ventre, dont la position est un peu antérieure à celle des précédentes, sont beaucoup plus petites, & n'ont chacune que six rayons ; des deux nageoires situées derrière l'anus, celle de devant est garnie de seize rayons, & la seconde, qui lui est presque contigue, en a dix-huit. Ce poisson est commun sur les côtes voisines du Comté de Cornouaille en Angleterre.

Le *Lieu*, ſuivant M. Duhamel, n'eſt pas véritablement un poiſſon de paſſage. On en prend toute l'année ſur les côtes de Bretagne, & de toutes les grandeurs. Si l'on en pêche un plus grand nombre en été qu'en hiver, on prétend que cela vient de ce qu'ils ſont attirés par les Sardines qu'ils aiment beaucoup.

On trouve accidentellement des *Lieux* dans les guideaux, verveux ou naſſes, ou dans les tremaux, les demi-folles, les cibaudières, & autres eſpèces de filets que l'on tend pour la pêche de divers poiſſons. Mais à Audierne, à l'île des Saints, & dans les autres endroits circonvoiſins, on fait, depuis Pâques juſqu'à la Saint-Jean, une pêche, dont l'objet principal eſt de prendre des *Lieux*. On ſe ſert pour cet effet de petits bateaux appareillés d'une ou deux voiles quarrées, & dans chacun deſquels ſe mettent ſix ou huit hommes. On tend à la mer des lignes dont chacune eſt garnie d'un ſeul haim amorcé avec une Sardine, ou avec un morceau de peau d'Anguille. Comme le bateau qui eſt ſous voile, file aſſez rapidement, & que les Pêcheurs ſecouent continuellement leurs haims, les *Lieux* qui ſont voraces prennent l'apât pour un poiſſon qui fuit, ſe jettent deſſus, & reſtent accrochés à l'hameçon.

LIÈVRE. (le) Eſpèce de Blenne.

Blennius ocellaris. LIN. *Syſt. nat. Piſces jugul. Blennius*, n°. 4.

Blennius radio ſimplici ſuprà oculos, pinnâ dorſali anteriore ocello ornatâ. Ibid.

Muſ. Ad. Fr. 2. *p*. 62.

Blennius ſulco inter oculos, maculâ magnâ in pinnâ dorſali. ARTED. *Gen*. 26. *ſyn*. 44.

An Βλέννος. ATHEN. *L*. 7. *p*. 288?

Βλέννος. OPPIAN. *L*. 1. *fol*. 108. 35. *édit. Lippii*.

Blennius. PLIN. *L*. 32. *c*. 9.

Blennus Salviani. *Fol*. 218.

BELLON.

GESNER. (Germ.) *Fol*. 3. *a*.

JONSTON. *L*. 1. *tit*. 3. *c*. 1. *a*. 15. *t*. 19. *f*. 5.

Blennus Bellonii. GESNER. *p*. 126. 147.

Blennus Bellonii melius depictus. ALDROV. *L*. 2. *c*. 28. (pro. 26.) 203.

Blennus Salviani & fortaſsè etiam Bellonii. WILLUGH. *p*. 131.

RAI. *p*. 72.

Meſoro. SALVIAN. *Fol*. 217. *ad Iconem*.

A Rome, *Meſoro*; en Angleterre, *Butterfly-Fish*.

Ce poiſſon eſt long de ſept ou huit pouces. Sa couleur eſt cendrée ou d'un azur clair, marqué de traits olivâtres. Il a les yeux aſſez grands, ſitués l'un auprès de l'autre au ſommet de la tête & recouverts d'une membrane; les iris de couleur de ſafran, & quelquefois rouges; une petite cavité ſemblable à un ſillon entre les yeux; une pinnule ou petite nageoire au deſſus de chacun de ces organes, comme on l'obſerve au Scorpeno & à l'Exocet; ce caractère manque à quelques individus. La ſurface antérieure de la tête, depuis les yeux juſqu'à la gueule, a une poſition preſque verticale. La gueule eſt aſſez petite; mais le poiſſon a la faculté de lui donner une grande ouverture en écartant conſidérablement les mâchoires, par un mouvement ſemblable à celui des mêmes parties dans les quadrupèdes. Les dents de devant ſont longues, arrondies, ſerrées les unes contre les autres, diſpoſées très-régulièrement & de niveau. On peut les comparer aux dents inciſives des quadrupèdes. Elles ſont ſuivies de part & d'autre dans chaque mâchoire de deux autres dents aiguës & recourbées qui répondent aux dents canines. Au milieu du palais eſt une membrane ſituée tranſverſalement; il y en a une autre auprès de la langue dans la mâchoire inférieure; ces peaux ſemblent être deſtinées à empêcher que la nourriture ne s'échappe de la gueule du poiſſon. La langue eſt molle, arrondie & charnue. La première nageoire du dos commence à un pouce & demi de diſtance de l'extrêmité du muſeau; elle eſt garnie de onze rayons, dont le premier forme au deſſus de la membrane commune une ſaillie ſemblable à une ſoye, & qui a plus d'un demi pouce de longueur. Le ſecond & le troiſième dépaſſent auſſi, quoique moins ſenſiblement, le bord de la même membrane. Entre le cinquième & le huitième rayon, & vers le bord ſupérieur de la nageoire, on obſerve une très-belle tache œillée, noire en ſon diſque & blanche à ſa circonférence. Ce caractère, ſelon Willughby & Linnæus, eſt particulier au poiſſon dont il s'agit. Tout le reſte de la ſurface de cette même nageoire eſt panachée d'un vert ſale ou olivâtre, & mouchetée de points azurés, bruns & blanchâtres, épars ſans aucun ordre. La ſeconde nageoire du dos a quinze rayons; elle eſt attenante à l'autre, enſorte que Willughby conſidéroit les deux nageoires dorſales comme n'en faiſant qu'une, laquelle, dit-il, paroît double au premier aſpect. Les nageoires de la poitrine ſont grandes, & ont chacune douze rayons; celles du ventre ſont ſituées dans la partie antérieure du poiſſon, auprès de l'angle des opercules qui recouvrent les ouïes; elles ont chacune deux rayons ſeulement. La nageoire de l'anus commence près de cette ouverture, qui eſt vers le milieu de la longueur du poiſſon, & ſe prolonge juſqu'à la queue; elle a dix-ſept rayons. La nageoire de la queue eſt un peu arrondie; elle a environ douze rayons, ſelon Willughby, & vingt-ſix ſuivant Artedi. Elle eſt mouchetée, ainſi que les nageoires, de taches obſcures & verdâtres.

On ne voit point d'écailles ſur la peau, ce qui paroît, dit Willughby, diſtinguer ce poiſſon du *Blennus* de Bellon, lequel, ſuivant cet Auteur, eſt couvert d'écailles, que le moindre attouche-

ment suffit pour faire tomber (1). Les côtés sont marqués d'une ligne de points qui commence à l'angle supérieur des ouies, & forme une courbure au-delà du ventre qui est ample & un peu saillant.

La chair de ce poisson est molle. Il est commun à Venise, sur-tout vers le mois d'octobre. Willughby doute si ce n'est pas le même que le *Scorpioides* de Rondelet. Quant au Blennus de ce dernier Auteur, Artedi pense qu'il forme une espèce distinguée de celle du *Lièvre*.

LIGNE. C'est un cordon plus ou moins délié, fait ordinairement avec de la soie ou du crin, à l'extrêmité duquel est attaché un haim garni de son amorce. *Voyez* les détails qui concernent la pêche à la ligne, dans l'article PÊCHE, qui fait partie de l'Introduction.

LIGNE DORMANTE ET PAR FOND. C'est celle qui est garnie dans toute sa longueur de haims amorcés, & qu'on tend au fond de la mer, en même temps qu'on en tient l'extrêmité supérieure dans un petit bateau. Quelquefois on l'attache à un corps fixe.

LIGNE FLOTTANTE. On appelle ainsi une *ligne* dont les haims sont attachés à des corps flottants tels que des morceaux de liége.

LIGNE SÉDENTAIRE. *Voy.* LIGNE DORMANTE.

LIMANDE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Limanda. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Pleuronectes*, n°. 8.

Pleuronectes oculis dextris, squamis ciliatis spinulis ad radicem pinnarum dorsi anique, dentibus obtusis ibid. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 68.

Pleuronectes oculis à dextrâ, squamis asperis, spinâ ad anum. ARTEDI, *gen.* 17. *spec.* 58. *syn.* 33.

Passer asper sive squamosus. RONDEL. WILL. *p.* 97.

SCHONEV. *p.* 61.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 46. *p.* 242.

RAI. *p.* 32.

Limanda. BELLON.

GESNER.

Limanda, Passer asper sive squamosus. GESNER.

Limanda, tertia Passeris species. GESN. (Germ.) *f.* 52. *a.*

Cirharus. CHARLET.

En Angleterre, *Dab.*

Ce poisson, suivant Willughby, est couvert d'écailles très-sensibles, & dont les bords sont comme frangés & garnis des petites dents qui se détachent aisément. Sa surface est âpre sous le doigt en allant de la queue à la tête. La ligne dont il est marqué vers le milieu de chaque côté a une courbure vers sa naissance, & se prolonge ensuite directement jusqu'à la queue. En général ce poisson a beaucoup de rapport avec la Plie; mais il en diffère en ce qu'il est plus épais, en ce que ses écailles sont plus grandes, en ce qu'il n'a point de tubercules auprès des ouies, & en ce qu'il n'est pas moucheté de taches rouges. Cependant Rondelet dit que la *Limande* a des taches sur les nageoires qui environnent le corps, & sur les autres parties, mais que ces taches sont jaunes. Peut-être cette différence est elle un jeu de la nature.

La *Limande*, selon la description d'Artedi, a l'ouverture de la gueule un peu plus ample que celle de la Plie, un grand nombre de dents à la mâchoire supérieure, un moindre nombre à la mâchoire inférieure, c'est-à-dire, environ vingt, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de mobiles; les yeux saillants & les iris dorés. Ces organes sont placés tous les deux à droite dans cette espèce.

La nageoire du dos est garnie d'environ soixante & dix-huit rayons entiers à leur sommet. Les nageoires de la poitrine en ont douze, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a environ soixante, pareillement entiers à leur extrêmité. Vers la partie antérieure de cette nageoire, & immédiatement avant l'anus, on voit, comme dans la Plie, une épine inclinée vers la tête du poisson.

La nageoire de la queue est oblongue, & garnie de dix-huit rayons, dont le premier & le dernier sont beaucoup plus courts que les autres, & ceux du milieu, fendus jusqu'à la moitié de leur longueur, & même au-delà.

Le même Auteur dit que le côté droit de ce poisson est d'un brun-cendré, marqué de petites taches d'un jaune pâle, ce qui s'accorde avec la description de Rondelet. Le côté gauche est blanc, sans aucun mélange.

Ce poisson est commun dans les mers de l'Europe. L'Emery dit que la *Limande* a la chair blanche, molle, humide, un peu glutineuse; il ajoute qu'elle est préférable au Flet & au Fleton, & il attribue à ces trois poissons la propriété d'être pectoraux & propres à adoucir l'âcreté des humeurs. (*Traité univers. des Drogues simples, p.* 659.)

Suivant M. Duhamel, la *Limande* est d'un goût très-agréable, quand elle est fraîche. Il est vrai qu'elle est moins délicate que celle du Carrelet; mais elle supporte mieux le transport, & se conserve plus long-temps sans se gâter. On la préfère, à Paris, au Carrelet, qui est plus estimé dans les ports de mer, mais qui perd davantage à être transporté.

On prend beaucoup de *Limandes* sur les rivages de l'Océan. On en trouve moins en Languedoc, dans la Méditerranée, ainsi que dans la mer Adriatique, celle de Toscane & la mer Noire. Il est peu de poissons plats qui se montrent en aussi grande

(1) En supposant que Bellon ait observé exactement l'espèce qu'il appelle *Blennus*, ce poisson diffère encore de celui de Willughby, en ce que ses dents sont si petites, qu'elles ressemblent plutôt à de simples aspérités qu'à des dents proprement dites. Cependant Artedi rapporte le Blennus de Bellon à l'espèce dont il s'agit ici.

quantité sur les côtes de Bretagne, de Normandie & de Picardie. On en prend à l'aide de lignes garnies de haims pêle-mêle avec des Merlans, des Harengs & d'autres poissons. On se sert aussi, pour cette pêche, de dreiges & autres espèces de filets que l'on traine. Enfin on en trouve dans les fossés & les étangs, dans les filets d'enceinte, & même dans les parcs. On en voit toute l'année; mais la vraie saison pour les pêcher est depuis Octobre jusqu'en Janvier. Elles sont encore bonnes dans les mois de Mars & d'Avril, lorsqu'elles ont leurs œufs ou leur laite. Mais depuis ce terme jusqu'en Septembre, elles maigrissent & sont de peu de valeur.

LIMONEUX. (le) Espèce de Cobite.

Cobitis heteroclita. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cobitis*, n°. 5.

Cobitis capite imberbi, pinnâ dorsali analique albo punctatâ, caudali nigro fasciatâ. Ibid.

Linnæus avoue que le genre de ce poisson n'est pas encore bien déterminé. Sans cette incertitude, il seroit facile de distinguer cette espèce d'avec les autres, en ce qu'elle n'a point, comme celles-ci, de barbillons à la mâchoire. Les autres caractères de ce poisson, selon le même Auteur, consistent en ce qu'il a le corps d'une forme à-peu-près arrondie, & couvert de grandes écailles lisses; la tête un peu plane & pareillement garnie d'écailles; les lèvres hérissées de petites dents; la membrane des ouies garnie de cinq rayons. La nageoire du dos située au-delà du centre de gravité a douze rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a seize; & chacune de celles du ventre six; la nageoire de l'anus, située au-dessous de celles du dos, a dix rayons; la nageoire de la queue est arrondie, transparente en ses bords; elle a vingt-cinq rayons.

La couleur des nageoires du dos & de l'anus est noirâtre & parsemée de points d'un blanc verdâtre. Le ventre est jaunâtre. La queue est marquée de taches blanches & de bandes noires.

On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

LINEAIRE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Linearis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus.* n°. 36.

Labrus oblongus, pinnæ dorsalis radio ultimo inermi, *Amæn. Acad. tom. I. p.* 597. *n°.* 48. *edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête comprimée & lisse; les mâchoires garnies de petites dents, dont celles des côtés sont plus longues que celles de devant; la membrane des ouies garnie de six rayons; le corps comprimé, comme la tête, d'une forme alongée, & couvert d'écailles. Les lignes latérales placées près du dos dans la plus grande partie de leur longueur, formant ensuite une courbure auprès de la queue où elles divisent les côtés en deux parties égales.

La nageoire du dos s'étend sur presque toute la longueur de cette partie; elle est garnie de vingt & un rayons simples & épineux, excepté le dernier qui seul est souple & partagé en deux par son extrémité, ce qui est particulier à cette espèce, toutes les autres du même genre ayant un certain nombre de rayons flexibles à la suite des épineux.

Les nageoires de la poitrine imitent la forme d'un fer de lance, & ont chacune douze rayons. Celles du ventre, situées sous les précédentes, ont la même figure, & sont garnies chacune de six rayons. La nageoire de l'anus en a quinze, dont le premier est très-court. La nageoire de la queue est sans division : elle a douze rayons. La couleur du corps est blanche.

On trouve cette espèce dans le mer des Indes.

LINGUE. (le) Espèce de Gade.

Gadus Molva. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Gadus*, n°. 12.

Gadus dipterygius, cirratus, maxillâ superiore longiore. Ibid.

Faun. Suec. 313.

Asellus longus. WILL. *p.* 175.

SCHONEV. *p.* 18.

RAI. *p.* 56.

Malva major. CHARLET. *p.* 121.

Gadus dorso dipterygio, ore cirrato, maxillâ superiore longiore. ARTEDI. *gen.* 22. *syn.* 36.

Gadus longa. It. WGOTH. 177.

En Suède, *Langa*; en Allemagne, *Eine Lenge*; en Angleterre, *Ling.*

Ce poisson a un grand nombre de traits de ressemblance avec le Merlus. Il en diffère par son volume, qui est beaucoup plus considérable; par sa forme plus alongée; par la figure de sa queue, qui est arrondie & sans échancrure; par ses écailles plus petites; par un beaucoup plus grand nombre de rayons aux nageoires du dos; par celles du ventre qui sont plus petites, & dont les trois premiers rayons sont saillants au-dessus de leur membrane commune; par les proportions de ses deux mâchoires, dont celle de dessus est plus longue que l'inférieure, au lieu qu'on voit le contraire dans le Merlus; enfin par un barbillon suspendu à la mâchoire de dessous, & qui manque au poisson avec lequel nous le comparons.

Le *Lingue* a sa première nageoire du dos garnie de quinze rayons, & la seconde de soixante & cinq. Ces deux nageoires, suivant Linnæus, sont d'une couleur noirâtre avec un rebord blanchâtre. Les nageoires de la poitrine ont chacune environ vingt rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a soixante au moins, & celle de la queue quarante. Lorsque ce poisson est frais, sa chair a un goût délicat, suivant Willughby, & lorsqu'elle a été salée & sechée, on la préfère encore à tous les autres aliments de ce genre.

On pêche des *Lingues*, non-seulement dans la Méditerranée, comme le dit Linnæus, mais encore au débouché de la Manche & au nord de l'Angleterre. Les Pêcheurs Dunkerquois qui vont

dans ces derniers parages, depuis Février jusqu'en Mai, en prennent pêle-mêle avec des Morues & des Eglefins ou Anons. Ceux qui vont à la Pêche de la Morue dans l'Amérique septentrionale, n'y prennent quelquefois que des *Lingues*, & d'autres-fois que des Morues, suivant qu'ils tombent sur des bancs de l'une ou l'autre espèce de poisson.

On trouve des *Lingues* dans les différents filets sédentaires que l'on tend par fond sur nos côtes. On en prend aussi avec des saines qui ont soixante brasses de longueur, sur une ou deux de chûte. Enfin, on employe encore, pour cette pêche, des haims amorcés avec du Hareng ou de la Sardine, sur lesquels ce poisson, naturellement vorace, se jette avec avidité.

LIPARIS. (le) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus Liparis. LIN. *Syst. nat. Amphibia Nantes. Cyclopterus*, n°. 3.

Cyclogaster. GRONOV. *Mus.* 157.

Act. Helv. 4. *p.* 265. *t.* 23.

Act. Harlem. 1. *p.* 581. *t.* 5. *f.* 3. 4.

An Liparis. ARTEDI. *syn.* 117?

α. An Liparis nostras. JOHNSON *in appendice?*

WILLUGH. *p.* 17.

RAI. *p.* 74.

β. An Liparis. RONDEL. *L.* 9. *c.* 8. *p.* 272?

GESNER. *p.* 483?

ALDROV. *L.* 3. *c.* 11. *p.* 296?

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 3. *t.* 1. *fol.* 7?

WILLUGHBY. *p.* 135?

RAI. *p.* 74?

Le *Liparis*, selon Gronovius, a la tête courte, obtuse, beaucoup plus large que le corps, & couverte d'une peau lâche. Les yeux sont situés sur l'extrémité antérieure des côtés de la tête, & ont leurs orbites un peu arrondies, petites & peu convexes.

La gueule est placée en-dessous du museau; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le gosier, d'une multitude de petites dents, disposées confusément & comme par grouppes, sur différents espaces.

Les opercules des ouies sont convexes; leurs ouvertures sont étroites, & les membranes branchiostèges sont pareillement convexes, & s'étendent librement au-dehors, sans être cachées sous les opercules, ensorte qu'on distingue facilement les sept rayons dont chacune est garnie.

Le tronc est oblong, épais, assez large, dénué d'écailles apparentes, & couvert d'une peau très-lâche. Sa forme est presque ronde auprès de la tête, & va ensuite en s'applatissant de plus en plus par les côtés vers la queue; le ventre est large & très-bombé.

La nageoire du dos commence aussi-tôt après la tête, & se prolonge jusqu'à celle de la queue, avec laquelle elle se réunit. Elle a trente rayons simples, flexibles & très-déliés.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges & d'une forme arrondie. Elles ont chacune vingt-neuf rayons simples & très-effilés.

Les nageoires du ventre se réunissent pour n'en former qu'une seule, qui se replie circulairement en forme d'entonnoir : elles sont situées sur la même ligne transversale que les nageoires de la poitrine.

La nageoire de l'anus se prolonge, comme celle du dos, jusqu'à la nageoire de la queue, à laquelle elle s'unit pareillement, ensorte que les trois nageoires paroissent n'en former qu'une seule, qui est continue. Celle de l'anus a trente rayons simples.

La peau de ce poisson est si lâche, qu'elle se détache aisément du corps, pour le peu qu'on le touche rudement. On trouve cette espèce dans la mer du Nord.

LIS. *Voyez* DREIGE.

LISIZA. (le) Espèce de Cotte.

Cottus Japonicus. PALLAS. *Spicil. fascic.* 7. *p.* 30.

Ce poisson, qui est d'une forme singulière, ressemble par son port, suivant M. Pallas, à une autre espèce du même genre que nous avons appellée *le Cotte armé.* (*Voyez* ARMÉ.) Sa longueur est d'environ un pied. Il a la tête alongée, rétrécie par-devant, applatie sur sa partie postérieure, & marquée sur son sommet d'une espèce de strie longitudinale.

Le museau est obtus & se partage en deux lobes saillants au-dessus des mâchoires; il est de plus garni de chaque côté, vers les coins de la gueule, d'une lame qui se divise en trois parties aiguës, dont la première porte un barbillon.

L'ouverture de la gueule est petite; les mâchoires sont mobiles, & ont leur bord hérissé intérieurement d'un grand nombre d'aspérités. Les yeux sont situés près du museau, & ont leurs orbites très-grandes & dirigées obliquement vers le bas; on voit au-dessus de chacune une espèce de lame plane & triangulaire formée par le prolongement du crâne.

Les opercules des ouies sont d'une forme demi-circulaire; les membranes des ouies ont chacune six rayons.

Le corps va en diminuant insensiblement depuis la tête, & forme plusieurs angles saillants qui sont produits par autant de rangées d'esselets bombés. Deux de ces rangées sont disposées sur les côtés & s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue; elles sont formées par des lames oblongues, dont le grand diamètre est situé transversalement, garnies chacune d'une épine sur leur partie saillante, d'où partent des stries qui s'étendent comme autant de rayons vers leur circonférence. Ces deux rangées deviennent contiguës l'une à l'autre, derrière la nageoire de l'anus. On voit, sur l'intervalle qui sépare leurs parties antérieures, quelques lames en forme d'écussons, & très-légèrement bombées; entre ces dernières & la tête, il y a encore, sur la partie inférieure, d'autres lames très-relevées en bosse.

Le ventre est aussi garni de deux rangées d'osselets semblables aux précédents, mais plus petits, entre lesquels il y a encore une rangée de lames bombées moins sensibles, & distantes les unes des autres; les deux files d'osselets dont il s'agit, se rapprochent vers la nageoire de l'anus, & se prolongent jusques sur la partie inférieure de la queue, où elles ne forment plus que des protubérances extrêmement petites.

Deux nouvelles rangées d'osselets s'étendent sur le dos, le long des deux nageoires de cette même partie; les osselets compris entre ces nageoires, ont leur disque très-saillant. On voit aussi, à l'endroit qui répond à la nuque, de petites lames striées dont quelques-unes remplissent les vuides que laissent entr'elles les rangées d'osselets disposées le long du dos & des côtés.

La première nageoire du dos est voisine de la tête, très-forte, & garnie de six rayons amincis en forme de tranchant vers leur base. La seconde nageoire du dos est placée près de la queue, & a sept rayons simples & flexibles.

Les nageoires de la poitrine sont grandes & larges; leur forme est arrondie, & elles ont chacune douze rayons simples, dont le premier est très-petit. Les nageoires du ventre n'ont chacune que deux rayons.

La nageoire de l'anus est opposée à la seconde de celles du dos. Elle a huit rayons dont le dernier est écarté des autres & très-petit; l'avant-dernier est le plus long, & les précédents vont en diminuant par degrés vers la tête.

La nageoire de la queue est arrondie & a douze rayons simples, outre six autres rayons plus petits placés sur les côtés.

Les rayons de toutes les nageoires sont hérissés d'aspérités, ainsi que le ventre, les côtés du corps & ceux de la gueule; de plus, les bords inférieurs des yeux & ceux des opercules des ouies sont dentelés.

La couleur du poisson est d'un blanc jaunâtre que M. Pallas compare à celui de l'yvoire qui a perdu son lustre par la vétusté. Le dos est brunâtre; toutes les nageoires sont marquées de petites raies de cette même couleur. On voit derrière la tête une grande tache pareillement brune, d'où partent des lignes qui s'étendent comme des veines ou des ramifications vers les yeux, les opercules des ouies & les nageoires de la poitrine. Il y a de part & d'autre une ligne oblique de la même couleur, qui va de la première nageoire du dos à la nageoire pectorale: près de cette ligne, on en voit une autre qui se partage en deux divisions; il y en a encore une, mais plus large, située transversalement auprès de la seconde nageoire du dos. Enfin, d'autres lignes, toujours de la même couleur, se croisent sous différentes directions autour de la queue.

On trouve cette espèce dans la mer voisine du Kamtschatka.

LISQUE. *Voyez* LESQUE.

LISSE. (la Raie) *Voyez* ALÈNE.

LIVIDE. (le) Espèce de Labre.

Labrus chinensis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 34.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, corpore livido, vertice retuso. Ibid.

Des trois caractères cités dans la phrase descriptive que Linnæus a donnée de ce poisson, le premier qui consiste dans les ramifications des rayons de la nageoire du dos est commun à beaucoup d'espèces de ce genre. Le second, qui se tire de la couleur livide du poisson, n'est pas propre à le distinguer clairement. Le dernier est énoncé d'une manière assez vague, & paroit consister en ce que ce poisson a le sommet de la tête obtus & comme émoussé.

La nageoire du dos, dans cette espèce, est garnie de vingt-quatre rayons, dont les dix-neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons flexibles. Celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont cinq sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a aussi douze.

On trouve ce poisson dans la mer de la côte orientale de l'Asie.

LOCHE. (la) Espèce de Cobite.

Cobitis tænia. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cobitis*, n°. 3.

Cobitis cirris sex, spinâ suboculari. Faun. Suec. 342.

Cobitis aculeo bifurco infrà utrumque oculum. ARTEDI. *Gen* 2. *syn.* 3. *spec.* 4.

GRONOV. *Zooph.* 200.

Id. *Mus.* 1. n°. 5.

Cobitis secunda. RONDEL. *Part.* 2. *p.* 204. *p.* 3. *tab.* 1.

Cobitis aculeata. Id. ib.

MARSIL. *Danub. tom.* 4.

ALDROV. *t.* 5. *c.* 30. *p.* 617.

GESN. *P.* 404 & 482.

CHARLET. *P.* 157.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 12. *a.* 2. *t.* 26. *f.* 21.

Cobitis aculeata Docolithus. GESN. (Germ.) *f.* 163. *b.*

Cobitis barbatula aculeata. WILLUGH. *p.* 265. *tab. Q.* n°. 8. *f.* 3.

RAI. *p.* 124.

Tænia cornuta. SCHONEV. *p.* 74. & *Icon. t.* 4. *f.* 1.

WILLUGHB. *p.* 266. *tab. Q.* n°. 8. *fig.* 6.

RAI. *p.* 124.

JONSTON. *t.* 46. *f.* 1.

An Steinbiza, S. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 22. *p.* 92?

En Bourgogne, *Mouteille*; en Suède, près du lac Meler, *Tanglake*; en Allemagne, *Steinbeisser*, *Schmeerpiitte* ou *Steinpicker*.

La *Loche*, selon Willughby, ressemble par sa forme

forme & par sa couleur au Goujon de rivière, mais elle est beaucoup plus petite. L'individu décrit par l'Auteur cité, n'avoit que trois pouces & demi de longueur. Suivant Bellon, la *Loche* s'accroît jusqu'à cinq pouces de long, sur une épaisseur égale à celle du doigt.

Ce poisson a trois paires de barbillons autour de la mâchoire supérieure; sçavoir, l'une aux coins de la gueule, & les deux autres auprès de l'extrêmité du museau. Il y a aussi, près des narines, deux petits prolongements qui ne sont sensibles que quand le poisson nage. Le museau est oblong; la mâchoire supérieure dépasse celle de dessous.

Les yeux sont petits, & ont leurs prunelles noires & entourées d'un rebord étroit & de couleur jaune.

Le tronc est un peu cylindrique, d'une substance molle & comme onctueuse. Il est dénué d'écailles, ou du moins elles sont insensibles.

La nageoire du dos est petite & un peu plus voisine de la queue que de la tête. Elle a huit rayons. Les nageoires de la poitrine sont amples & alongées; elles ont chacune douze rayons. Celles du ventre sont opposées à la nageoire du dos, & garnies chacune de sept rayons. La nageoire de l'anus en a six.

La queue est large & applatie. Sa nageoire a environ dix-huit rayons.

La tête, le dos & les nageoires, sont parsemés de taches noirâtres sur certains individus, &, sur d'autres, d'un jaune roussâtre semblable à la couleur des lentilles. Suivant Artedi, on voit sur le dos, & particulièrement sur les côtés, de petites lignes longitudinales mêlées parmi les taches dont nous avons parlé.

Gesner dit que la *Loche* est peut-être de tous les petits poissons celui qui mérite la préférence pour l'usage de la table. Suivant Baltner les *Loches* frayent ordinairement au mois d'Avril, parmi les herbes marécageuses. Cependant il y en a qui frayent aussi dans d'autres temps, ensorte que l'on peut en avoir dans presque toutes les saisons. On se sert, pour les prendre, soit de nasses, soit de filets.

La variété qui porte le nom de *Tænia cornuta*, ne paroit différer du poisson que nous venons de décrire, qu'en ce que les deux petits prolongements qu'elle a auprès des narines, sont plus sensibles, & forment des espèces d'aiguillons ou de cornes, qui se partagent en deux divisions vers leur extrêmité.

On trouve ce poisson dans les eaux douces & dans les cavités souterraines de différents pays en Europe.

LOCHE DE MER. (la) Espèce de Gobie.

Gobius Aphya. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gobius. n°.* 4.

Gobius fusciis etiam pinnarum fascis. Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 64. *.

Gobius uncialis, pinnâ dorsi secundâ ossiculorum septemdecim. ART. *Gen.* 29.

Gobius Aphya & Marsio dictus. Id. *Syn.* 47.

Ἡ Κωβίτης. ARIST. *L.* 6. *c.* 15.

Ἀφύα Κωβίτις. ATHEN. *L.* 7. *p.* 284, 285.

Aphya Cobitis. ALDROV. *L.* 2. *c.* 29. *p.* 211.

Aphya Cobites. RONDEL. *L.* 7. *c.* 3. *p.* 210.

Aphua Cobites. WILLUG. *p.* 207.

Aphua Cobites. BELLON.

GESNER. *p.* 67.

Apua Cobitis. Id. (Germ.) *fol.* 1. *a.*

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 17.

Apua Gobites, Gobionaria. CHARLET. *p.* 143.

Gobionaria. GAZ. ARIST. *L.* 1.

Morsio. GESN. (Germ.) *fol.* 1. *b.*

Morsie. Venetorum. ALDROV. *L.* 2. *c.* 38. *p.* 213.

RAI. *p.* 76.

A Venise, *Pignoletti* ou *Marsione.*

Ce poisson, suivant Willughby, a une entière ressemblance avec le Goujon de mer, & paroit n'en différer qu'en ce qu'il est plus jeune, ce qui fait qu'il est aussi plus petit. Rondelet regarde cette différence comme indépendante de l'âge, & constante dans divers individus, puisqu'il dit que jamais la *Loche de mer* ne parvient à la grandeur des autres espèces de Gobie. Du reste, ce poisson a sur ses différentes nageoires à-peu-près les mêmes nombres de rayons que le Goujon de mer, sçavoir, six rayons pour la première nageoire du dos, dix-sept pour la seconde, six pour chacune de celles du ventre, dix-sept pour chacune de celles de la poitrine, onze pour celle de l'anus, & environ douze pour celle de la queue.

Willughby ajoute que la *Loche de mer* a les yeux saillants & situés plus haut que dans la plûpart des poissons; que les rayons de ses nageoires du dos sont un peu roides & épineux, & qu'elle a le dos, ainsi que les deux nageoires qui sont sur cette partie, & la nageoire de la queue, marqués de petites lignes brunes.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & le Nil. Il ressemble tellement à la *Loche de rivière*, suivant l'Auteur déja cité, que l'on distingue à peine l'un de l'autre, ce qui a fait donner au poisson dont il s'agit ici le nom de *Loche de mer.* Mais il paroit que sa chair est d'une qualité bien inférieure à celle de la *Loche de rivière*, puisque, suivant Rondelet, elle est pesante & d'une coction difficile.

LOMPE. (la) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus Lumpus. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes. Cyclopterus, n°.* 1.

Cyclopterus corpore squamis osseis angulato. Mus. Ad Fr. 1. *p.* 57.

Faun. Suec. 320.

Cyclopterus. It. SCAN. 188.

ARTEDI. *Gen.* 62. *syn.* 87.

GRONOV. *Mus.* 127.

Idem. *Zooph.* 197.

Lumpus anglorum. MERRET. *Pin.* 186.

DALE. *Hist. of Harv. p* 110.

Oncotion colore nigricante & dilutè rubente varius : ventre rubescente, tuberculis cutaneis in acutum terminatis sparsim exasperatus. KLEIN. *Miss.* 5. *p.* 40. *n°.* 1.

Lumpus anglorum. TURNER. *epist. ad* GESNER.

GESNER. *Paral. p.* 25. *v.* 1284.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 68. *p.* 479.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 12. *p.* 42. *t.* 13. *f.* 1.

CHARLET. *p.* 131.

WILLUGH. *p.* 208. *tab. N. n°.* 2.

RAI. *p.* 77.

Lumpus anglorum piscis SCHELHAM. *Anat. Xiph. p.* 20.

Orbis Britannici, sive Oceani species. GESN. (Germ.) *fol.* 85.

Lepus marinus nostras, orbis species. SCHONEV. *p.* 41.

En Suède, *Sjurygg-fisk ;* en Zélande, *Kliest ;* en Flandre, *Snottolff ;* en Ecosse, *Cock-padd ;* en Angleterre, *Lump* or *Sea-owl.*

β *Diodon spinosus subrotundus aculeis planis, abdomine lævi.* LIN. *Syst. nat.* 10. *n°.* 4.

Ostracion subrotundus aculeis brevibus planis, ventre glabro. ARTEDI. *Gen.* 59. *syn.* 86. *n°.* 18.

Orbis muricatus Ranæ rictu, guamajacu atinga. MARCG. *L.* 4. *c.* 14.

WILLUGH. *p.* 145, 155.

Orbis spinosus. Clus. exot. L. 6. *c.* 22.

RAI. *p.* 42.

γ *Diodon rarior pinnâ dorsi longissimâ. Syn. nat.* 10. *p.* 336. *n°.* 7.

Ostracion rotundo oblongus, tuberculis undique, pinnâ dorsi longissimâ. ART. *Gen.* 59. *syn.* 86. *n°.* 20.

Orbis Ranæ rictu. Clus. exot. L. 6. *c.* 25.

RAI. *p.* 44.

Ce poisson est d'une forme épaisse & singulière, ce qui lui a fait donner par les Anglois les noms de *Lump* & de *Sea-owl*, dont l'un signifie *masse* ou *bloc*, & l'autre *Chouette de mer.* Il a l'ouverture de la gueule assez large, les lèvres épaisses & charnues. Ses yeux sont recouverts d'une membrane lâche, & ont leurs iris blanchâtres avec des teintes de rougeâtre. Les ouvertures des narines sont saillantes au-dessus de la peau. Les mâchoires sont hérissées d'un très-grand nombre de petites dents ; il y en a aussi deux grouppes disposés sur deux tubercules au fond du palais.

Le dos est aminci en forme de tranchant. Le ventre est large & comme ramassé contre le corps. La peau est garnie, au lieu d'écailles, d'une multitude de tubercules aigus & d'une couleur noire. Les côtés sont de plus hérissés d'aiguillons courbes, disposés de part & d'autre sur trois rangées. La première commence au-dessus des yeux, & se termine au troisième rayon de la nageoire de la queue ; elle est composée de vingt-six aiguillons. La seconde part de l'angle supérieur des nageoires de la poitrine, & a seize aiguillons. La dernière n'en a que cinq, & est située auprès du ventre. On voit de plus une autre rangée d'aiguillons semblables, au nombre de huit, qui s'étend sur le sommet du dos. Il paroit que le nombre de ces aiguillons varie dans les divers individus

La première nageoire du dos est épaisse & d'une substance charnue, sans aucuns rayons. Le dos s'élargit derrière cette nageoire, & porte de chaque côté deux épines. La seconde nageoire dorsale a neuf rayons.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons. Celles du ventre se réunissent pour n'en former qu'une seule, dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'un cone évidé, comme dans le Goujon de mer. La nageoire de l'anus a sept rayons. Celle de la queue en a environ douze.

La couleur du poisson est mêlangée de noirâtre & d'un rouge clair. Celle du ventre est d'un rouge plus décidé. (WILLUGHBY.)

On trouve ce poisson dans différentes mers de l'Europe. Les variétés β & γ sont dans les mers des Indes. L'individu décrit par Willughby avoit seize pouces de longueur. Cet Auteur dit que la Lompe se sert de ses nageoires ventrales pour adhérer au fond de la mer ou aux rochers qu'elle embrasse en quelque sorte avec la membrane circulaire de ces mêmes nageoires. La chair de ce poisson est peu estimée.

Les variétés β & γ ne diffèrent du poisson décrit ci-dessus, que par des nuances accidentelles, comme on peut en juger par la description que nous joignons ici de l'*Orbis Ranæ rictu* de Clusius, telle qu'on la trouve dans Willughby.

Ce poisson a la tête assez épaisse, les sourcils élevés, la gueule un peu large, & exactement conformée comme celle d'une Grenouille. Tout son corps est d'une couleur brune, parsemée de taches blanchâtres. Il a sur toute la longueur du dos une nageoire dont le bord est inégalement découpé ; les côtés du corps sont garnis chacun de deux rangs de tubercules, que l'on a comparés pour leur forme à la base des aiguillons de la ronce. Outre la nageoire dorsale, il y en a quatre autres, deux assez longues & larges, situées derrière les yeux ; une troisième à l'extrêmité du dos, & la dernière entre l'anus & la nageoire de la queue. L'individu qui a servi pour cette description avoit environ seize pouces depuis la gueule jusqu'à l'extrêmité de la queue, & plus de vingt pouces de circonférence.

LONGUE ÉPINE. (la) Espèce de Deux-Dents.

Diodon Hystrix. LIN. *Syst. nat. Amph. Nantes. Diodon. n°.* 2.

Diodon oblongus, aculeis teretibus. Ibid.

Ostracion Diodon, corpore spinis undique armato. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 58.

Ostracion conico oblongus, aculeis undique longis

teretiformibus imprimis in lateribus. ART. *gen.* 60. *syn.* 86. *n°.* 21.

Histrix piscis. OLUS *exot. L.* 6. *c.* 21.

RAI. *p.* 42.

WILLUGH *p.* 146. *Tab. I. n°.* 5.

Aman. Acad. edit. 1749. *Lugduni Batav. p.* 562. *n°.* 41.

It. Scan. 285.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 23. *f.* 1. 2. 4.

β. Ostracion oblongus holocanthus, aculeis longissimis teretiformibus in capite imprimis & in collo. ART. *gen.* 60. *syn.* 89. *n°.* 22.

Diodon holocanthus, aculeis capitis collique longioribus. Syst. nat. 10. *n.* 6.

Histrix alter, capite angusto subrotundo & admodum spinoso, scilicet spinis prœlongis in ipso capite & scapulis donatus. WILLUGH. *p.* 155.

RAI. *p.* 42.

La différence la plus marquée qu'il y ait entre les deux variétés de cette espèce, indiquées par la synonymie précédente, consiste en ce que parmi les épines, dont l'une & l'autre ont le corps tout hérissé, les plus longues sont disposées sur les côtés, dans la première variété, au lieu que dans la seconde elles sont principalement sur la tête & à l'endroit du cou.

Ce poisson est le plus grand de tous ceux de ce genre qui ayent été vus par Clusius. L'individu qu'il a observé avoit vingt pouces depuis l'extrêmité du museau jusqu'à la naissance de la queue, & vingt-neuf pouces de contour au milieu du corps. Sa peau étoit d'une couleur blanchâtre, sans écailles apparentes, & toute hérissée d'épines dures & aiguës, dont la base se terminoit en deux autres épines courtes & cachées sous la peau. La gueule étant ouverte avoit trois pouces de diamètre. Les lèvres étoient ridées, & les mâchoires garnies de deux os creusés en forme de voûte, qui tenoient lieu de dents, & faisoient, ainsi que la gueule, une petite saillie par leur partie antérieure. Les yeux étoient assez grands, les sourcils élevés & chargés de quatre aiguillons. Ce poisson avoit quatre nageoires, deux latérales, situées derrière les yeux, inégalement découpées en leur bord supérieur, longues de trois pouces, & à-peu-près larges de cinq pouces, lorsqu'elles étoient étendues; une troisième à l'extrêmité du dos, & la quatrième derrière l'anus. L'une & l'autre étoient à-peu-près de la même longueur que les nageoires latérales, mais moins larges. La queue avoit quatre pouces de longueur. Les plus longues épines étoient sur les côtés du corps; celles de la queue étoient moins nombreuses, mais beaucoup plus épaisses que celles qui garnissoient les autres parties. La couleur du ventre étoit blanche; celle du dos étoit brune, marquée d'une multitude de taches noires, ainsi que les côtés, depuis les nageoires latérales jusqu'à la queue. La couleur de la gueule étoit d'un brun plus foncé, & entre cette partie & les yeux on voyoit de part & d'autre un petit trou, qui, suivant la conjecture de Clusius, servoit à la respiration de l'animal.

Clusius a décrit, sous le nom d'*Orbis muricatus alter*, un poisson dont il n'avoit vu qu'une figure coloriée. Il paroit que ce poisson avoit beaucoup de ressemblance avec celui qui vient d'être décrit, &, selon Lister (1), ce n'est peut-être que la même espèce sous deux noms différents.

Le même Lister (2) s'accorde avec Willughby pour rapporter à l'espèce dont il s'agit, le Guamajacuguara du Brésil. En comparant les deux descriptions, on trouve que ce dernier poisson diffère de l'autre, en ce que la base de ses épines se termine en trois pointes engagées dans la peau, au lieu qu'il n'y en a que deux au même endroit sur l'autre poisson. Le Guamajacu du Brésil a de plus, au-dessus de chaque œil, une espèce de petite corne mince assez longue, flexible, d'une substance membraneuse, & qui se porte en-avant lorsque l'animal nage. Cette partie n'est point citée dans la description de l'*Histrix* de Clusius. On a aussi remarqué que le Guamajacu avoit la liberté de s'enfler & de se resserrer, & que pour le faire enfler, lorsqu'on l'avoit pris, il suffisoit de le tirer par la nageoire dorsale.

Enfin, on trouve dans Willughby (Pl. J. n°. *6.*) une belle figure d'une variété de l'*Histrix Clusii*, observée par Lister, dans un des *Musæum* de Londres, & dont les caractères, suivant cet Auteur, sont d'avoir la tête étroite & un peu arrondie, & les épines qui garnissent cette partie, ainsi que les côtés de la poitrine, beaucoup plus longues que celles de l'autre poisson.

LOTTE. (la) Espèce de Gade.

Gadus Lota. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Gadus, n°.* 14.

Gadus dipterygius cirratus, maxillis æqualibus. Ibid.

Faun. Suec. 315.

Gadus dorso dipterygio, ore cirrato, maxillis æqualibus.

ART. *gen.* 22. *syn.* 38.

Silurus cirro unico in mento. ART. *spec.* 107.

Lota. RONDEL. *part.* 3. *p.* 164.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 46. *p.* 648.

WILLUGH. *p.* 125.

RAI. *p.* 68.

Lota Gallis dicta. GESN. *p.* 599.

Lota Gallorum. JONST. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 11. *p.* 168; *t.* 29. *f.* 10.

Strinsia sive Bostatrissa. BELLON.

GESNER. *p.* 599.

Barbotha. ISIDOR.

CUB. *L* 3. *c.* 12. *f* 72. *b.*

Borbocha. Magni (OLAI) *L.* 20. *c.* 20.

Bottatriæ. SALV *f.* 213. *a. ad Iconem.*

Triseus. SALV. *f.* 213. *b.*

(1) WILLUGHBY. *p.* 155.
(2) *Ibid.*

BENED. JOVII *in distichis.* Vide *P. Jov. f.* 22.

Atrova. S. HILDEGARD. *L.* 1. *part.* 4. *c.* 25. *p.* 92. (*ut videtur*).

Mustela fluviatilis. JONSTON. *Thaumat. p.* 422.

GESNER. (Germ.) *f.* 111. *b.*

Kentmanni. GESN. *Paralip. p.* 27.

SCHONEV. *p.* 49.

WILLUGHBY. *p.* 125.

RAI. *p.* 67.

ROBERG. *Pisc. p.* 9.

CHARLET. *p.* 159.

Mustela fluviatilis & lacustris. GESN. ALDROV. *L.* 5. *c.* 7. *p.* 577.

JONST. *L.* 3. *tit.* 2. *c.* 6. *p.* 146. *t.* 28. *f.* 6.

En Suède, *Lake;* en Allemagne, *Alraupe*, *Olrüppe*, *Trüsche*, *Treischn*, *Rütten;* en Flandres, *Putael;* en Angleterre, *Eelpout.*

La longueur de ce poisson, d'après les descriptions d'Artedi & de Willughy, paroît varier depuis environ un pied jusqu'à deux. Il a la tête aplattie en-dessus, & un peu plus étroite que le milieu du corps. La forme du tronc est presque arrondie depuis la tête jusqu'à l'anus, à l'exception du ventre qui forme une légère saillie; l'endroit de la plus grande épaisseur est entre les nageoires de la poitrine & l'anus; cette épaisseur étoit de quatre pouces & quelques lignes, sur un poisson d'environ deux pieds observé par Artedi. Depuis l'anus, jusqu'à l'extrêmité de la queue, le tronc est comprimé par les côtés, le dos est un peu plan & élargi, entre la tête & la première nageoire du dos.

On voit un barbillon d'une couleur blanchâtre attaché à la mâchoire inférieure; ce barbillon avoit environ neuf lignes de longueur sur l'individu décrit par Artedi.

Les narines ont de part & d'autre deux ouvertures très-écartées entre elles. Les deux ouvertures inférieures sont cachées par des espèces de valvules oblongues & pendantes.

Ce sont ces valvules que Willughby a citées sous le nom de *barbillons*, qu'il dit être placés entre les narines & le museau. (*Voyez* le *MUSTELA FLUVIATILIS* de cet Auteur).

Les yeux sont situés sur les parties latérales de la tête; leur prunelle est un peu arrondie & d'une couleur bleuâtre; les iris sont jaunâtres.

La couleur de tout le corps est obscure & noirâtre, lorsque le poisson a été pris récemment; cette couleur vient d'une espèce de mucosité dont la *Lotte* est enduite; mais après qu'on a essuyé le poisson, on voit paroître sa véritable couleur, qui est d'un blanc sale, sur la tête & le dos, avec des taches & des rayes jaunâtres, éparses sans aucun ordre, & dont celles du dos sont en plus petit nombre & plus larges que celles dont la tête est parsemée; les côtés sont blanchâtres avec quelques taches noirâtres, quelquefois mêlées de jaunâtre; le ventre est ordinairement d'une couleur blanchâtre comme les côtés.

Les écailles, quoique petites, sont cependant sensibles à l'œil; leur figure est ovale, & elles couvrent tout le corps, la tête, les opercules des ouies, & le bas de plusieurs des nageoires. Elles laissent entre elles de petits intervalles, & imitent un réseau par leur arrangement.

Les opercules des ouies sont formés de trois lames & de sept fortes épines réunies & couvertes par une membrane épaisse; la dernière de ces épines est très-courte, & la première est un peu élargie & recourbée.

La langue est grande, épaisse, lisse, blanche, & détachée par son extrêmité.

Les ouies sont au nombre de quatre de chaque côté; les trois supérieures sont garnies d'une double rangée de tubercules un peu rudes: la dernière n'en a qu'une seule rangée, située dans sa partie intérieure; les tubercules qui forment la rangée exterieure de la première des ouies sont plus longs que ceux de la rangée intérieure.

Les mâchoires sont garnies d'une multitude de dents ramassées & serrées entre elles, inclinées en-dedans, & implantées de part & d'autre dans une base commune & osseuse. Un os d'une forme demi-circulaire, attaché à la partie antérieure du palais, est chargé de dents semblables, inclinées dans le même sens & un peu mobiles; tout le reste du palais est lisse. On voit encore à l'entrée de la gorge huit tubercules garnis de dents, sçavoir deux oblongs, situés dans la partie la plus basse, auprès de la plus petite ouverture des ouies, & six placés au-dessus des précédents, & grouppés trois-à-trois, de manière qu'ils paroissent confondus en deux corps arrondis; tout l'intérieur de la gueule est blanc.

Les nageoires de la poitrine sont d'une figure obronde lorsqu'elles se déployent; leur surface intérieure est bleuâtre, & l'extérieure est panachée de blanchâtre & de noirâtre; elles ont chacune vingt & un rayons, dont les deux premiers, ainsi que le dernier, sont sans division à leur sommet; les autres sont rameux presque jusqu'à leur naissance.

Les nageoires du ventre sont petites, d'une couleur blanche, parsemée sur leur surface extérieure de petits points noirs; elles ont chacune sept rayons, dont les deux premiers & le dernier sont entiers à leur extrêmité supérieure; de plus, les deux premiers sont terminés par des espèces d'apophyses deliées & très-flexibles, semblables à des barbillons, & dont celle qui fait le prolongement du second rayon est beaucoup plus longue que l'autre.

La première nageoire du dos est peu étendue, marquée sur son contour de taches noires, & garnie de treize rayons, dont le premier & le dernier sont les plus courts, & les intermédiaires divisés en deux par le haut. La seconde nageoire du dos est très-alongée; on voit sur sa circonférence dix-sept ou dix-huit taches noires; elle a

soixante & seize rayons, qu'on ne peut compter que difficilement à cause de la membrane épaisse qui les lie; les premiers sont les plus courts, & leur sommet est partagé en deux, ainsi que celui des rayons situés vers le milieu de cette nageoire.

La nageoire de l'anus est longue, blanchâtre, bordée de noir, & garnie de cinquante-cinq rayons, presque tous fendus par le haut, & parmi lesquels ceux des extrêmités sont les plus courts.

La nageoire de la queue est colorée comme la nageoire de l'anus, & d'une figure ovale, lorsqu'elle est étendue: elle a plus de trente rayons: ils sont peu distincts.

La ligne qui divise les côtés est large, droite, & placée plus près du dos que du ventre, dans sa partie antérieure.

Artedi, de qui nous avons tiré la description précédente, ne fait qu'une seule espèce de la *Lotte* & du *Mustela fluviatilis* de Willughby, que l'on a nommé en françois *Burbot*. Ce dernier Auteur regarde lui-même ces deux poissons comme n'étant distingués que par des nuances si légères, qu'on ne doit pas les séparer. Les différences qu'il indique entre l'un & l'autre consistent; 1°. en ce que la *Lotte* n'a point de barbillons à la mâchoire supérieure, comme le Burbot; mais peut-être Willughby a-t-il fait son observation sur un poisson mort, où les valvules qu'il prend pour des barbillons sont presque insensibles, au rapport de Gesner; 2°. en ce que la queue de la *Lotte* est en forme de pointe d'épée, au lieu, dit-il, que celle du Burbot est arrondie; 3°. en ce qu'on distingue sur la *Lotte* de petites écailles, au lieu que le Burbot, selon lui, n'en a point, ou si on en découvre, ce n'est qu'en ratissant la peau du poisson.

On peut juger de la fécondité des *Lottes* par une observation de Baltener, qui dit avoir retiré de la matrice d'une femelle de cette espèce, jusqu'à cent vingt-huit mille œufs.

On pêche la *Lotte* dans plusieurs lacs, étangs & rivières de l'Europe. Lemery dit que ce poisson aime les eaux dont le cours est lent, & il ajoute qu'il abonde principalement dans la Saone vers Lyon & Genève; que c'est un bon mets, à l'exception des œufs qu'on rejette, parce qu'ils causent des tranchées.

LOTTE. (la grande). *Voyez* LINGUE.

LOTTE-FRANCHE. (la). *Voyez* FRANCHE-BARBOTTE.

LOUCHE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Luscus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, *n°*. 30.

Labrus caudâ integrâ, pinnis omnibus flavis, palpebrâ superiore nigrâ. Mus. Ad. Fr. 2. 80.

La dénomination de *Luscus* (Louche) adoptée par Linnæus pour ce poisson, paroît être relative à la couleur de ses prunelles, dont la partie supérieure est noire, & lui donne quelque chose de sombre dans le regard. Ses autres caractères consistent dans la couleur de ses nageoires, qui toutes sont jaunes, & dans la forme de sa queue, qui n'est pas fourchue.

La nageoire du dos est garnie de trente & un rayons, dont les dix-huit premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont les trois antérieurs sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement quatorze.

On ignore le lieu natal de ce poisson.

LOUP. (le) Espèce de Persegue.

Perca Labrax. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, *n°*. 5.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secundæ radiis quatuordecim. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 82. *.

GRONOV. *Act. Upsal.* 1750. *p.* 39. *t.* 4.

Perca radiis pinnæ dorsalis secundæ tredecim, ani quatuordecim. ART. *gen.* 41. *syn.* 69.

Λάβραξ. ARIST. *L.* 1. *c.* 5. & *L.* 4. *c.* 8. & *L.* 5. *c.* 9. 10.

ŒLIAN. *L.* 1. *c.* 30. *p.* 36. & *L.* 3. *c.* 7. & *L.* 10. *c.* 2. & *L.* 16. *c.* 12.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 310. 311. & *L.* 14. 662.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 5. & *L.* 2. *c.* 34. 58.

Lupus. HORAT. *Satyr. L.* 2. *Sat.* 2. *v.* 31. & 36.

OVID. *Hal. v.* 23. 38. 112.

VARRO. *Rust. L.* 3. *c.* 3.

PLIN. *L.* 9. *c.* 16. 17. 51. 54. & *L.* 32. *c.* 2.

MACROB. *Saturn. L.* 3. *c.* 16.

S. AMBROS. *Exam. L.* 5. *c.* 23. *p.* 52.

GAZA. ARIST. *L. C.*

C. FIGUL. *f.* 4. *b.*

WOTTON. *L.* 8. *c.* 172. *fol.* 155.

BELLON.

SALVIAN. *fol.* 107. *b.* 108. 109.

GESN. *p.* 506. & (Germ.) *fol.* 37.

ALDROV. *L.* 4. *c.* 2. *p.* 492.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 1. *c.* 2. *t.* 23. *f.* 3.

WILLUGH. *p.* 271. *tab. R. n°*. 1.

RAI. *p.* 83.

Lupus vulgaris. ALDROV. *L.* 4. *c.* 2. *p.* 391.

Lupus marinus. ISID.

CUB. *L.* 3. *c.* 33. *fol.* 83. *a.*

Spigola sive Lupus. P. JOV. *c.* 9. *p.* 84.

Cahllo LUCII *Poetæ.*

A Rome, *Spigola*; à Venise, *Bronchini*; en Toscane, *Araneo*; en Espagne, *Lupo*; en Angleterre, *Basse.*

Les anciens avoient donné à ce poisson le nom de *Loup*, à cause de sa voracité. Sa chair étoit un des aliments qu'ils estimoient le plus; mais, selon Willughby, ils consultoient plutôt leur sensualité que leur santé dans le jugement qu'ils portoient de ce poisson. Cet Auteur préfère, parmi les poissons de cette espèce, ceux qui ont été pris en pleine mer; il met au second rang ceux qui ont séjourné dans les étangs marins; au troisième, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves, & fait encore moins de cas de ceux qui ont été trou-

vés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nourritures fangeuses, ainsi que de petits poissons nourris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flattoient davantage le goût des Romains, puisqu'au rapport de Pline (*Hist. Nat. L. 9. c.* 54.), les meilleurs *Loups* marins étoient ceux qu'on avoit pris dans le Tybre entre les ponts. Les plus sensuels même, parmi cette nation, se vantoient de reconnoître, au seul goût, si un *Loup* marin avoit été pêché en pleine mer, ou à l'embouchure du Tybre, ou entre les ponts, comme il paroit par un passage de la seconde Satyre du second livre d'Horace, où ce Poëte, sous la personne d'un certain Ofellus, se moque de ce prétendu discernement des Romains de son temps.

Ce poisson, selon Willughby, parvient quelquefois à une grandeur considérable, puisqu'on en a vu qui avoient jusqu'à quatre pieds & demi de long. Sa forme est assez semblable à celle du Saumon ou de la Truite. Sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos, qui est marqué au-dessus des lignes latérales, d'une multitude de points noirs. A mesure que le poisson prend de l'accroissement, ces points s'effacent & disparoissent. Le ventre est d'un blanc argentin; quelques individus ont aussi cette partie mouchetée de noir, ce qui a donné lieu à Columelle, & d'après lui, à Rondelet, de distinguer deux espèces de *Loups*, l'une mouchetée & l'autre sans tache. Mais cette distinction n'a aucun fondement, puisqu'elle porte sur une différence purement accidentelle, & qui ne tient qu'à la diversité de l'âge. Les écailles qui garnissent le corps sont d'une grandeur médiocre, très-serrées entre elles, & fortement adhérentes à la peau.

L'ouverture de la gueule est spacieuse; les mâchoires sont hérissées de très-petites dents; on voit, au fond du palais, un tubercule triangulaire, chargé d'aspérités, & deux autres d'une forme arrondie, au fond de la gueule. Les narines ont de part & d'autre une double ouverture. Les yeux sont assez grands & couverts d'une membrane étroitement appliquée sur leurs parties antérieures. Les iris ont une couleur argentée, qui paroit offusquée par des espèces de nuages, & les prunelles sont entourées d'un cercle jaune.

La première nageoire du dos a neuf rayons, dont le premier est très-court, & celui du milieu plus long que tous les autres. La seconde a treize rayons, dont l'antérieur est épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, tous flexibles, & celles du ventre six, dont un épineux. On voit de chaque côté, auprès des nageoires de la poitrine, deux aiguillons, dont l'un, situé à l'angle des ouies, est plus fort & plus long que l'autre. La nageoire de l'anus a quatorze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux & vont en croissant graduellement; le quatrième, qui est le premier des rayons flexibles, s'élève une fois plus que le dernier des épineux; la nageoire de la queue est un peu échancrée en manière de fourche, & a dix-huit rayons.

On trouve ce poisson dans les mers & les fleuves des parties méridionales de l'Europe.

Loup. (*Pêche au*) On se sert, pour cette pêche, d'un filet en nappe, dont le milieu forme une espèce de poche, & que l'on tend verticalement sur trois perches disposées en triangle, dont deux maintiennent le filet par les extrêmités, & la troisième par le milieu. On oppose l'ouverture du filet au courant de la marée, & lorsqu'on veut retirer le poisson qui y est engagé, on enlève du sol deux des perches dont nous avons parlé, ce qui donne la facilité d'amener le filet dans le bateau où sont les Pêcheurs. On prend à cette pêche toutes sortes de poissons ronds, & même des poissons plats.

Quelquefois on se contente d'attacher le filet sur deux perches par les extrêmités: deux hommes, dont chacun tient une de ces perches, s'avancent au milieu de l'eau de la mer, en présentant à la marée montante l'ouverture de leur filet, que l'effort de l'eau maintient, de manière qu'il forme une courbure semblable à celle d'une voile enflée par le vent. Pour se garantir des grosses lames d'eau, ils s'élèvent au-dessus, à l'aide de leurs perches, dont le pied est un peu enfoncé dans le sable, & qui leur servent de soutien pour s'élancer de bas en haut. Quand il y a des poissons pris dans le filet, ils les y enveloppent en rapprochant leurs perches l'une de l'autre.



LOUPS-MARINS. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

QUATRIÈME GENRE.

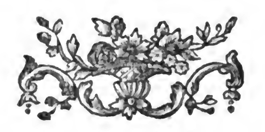
LOUP-MARIN.

ANARHICHAS. Linnæi.

Les dents nombreuses & convexes.

ESPÈCE.

1 LA CRAPAUDINE.



LUBIN. *Voyez* Loup, eſpèce de Perſègue.

LUEZ. C'eſt le nom que les Bordelois donnent au Brochet.

LUNE. (la) Eſpèce de Quatre-dents.

Tetrodon mola. LIN. *Amphib. Nantes. Tetrodon*, *n*°. 7.

Tetrodon lævis compreſſus, caudâ truncatâ, pinnâ breviſſimâ dorſali analique annexâ. Ibid.

Oſtracion Cathetoplateus ſubrotundus inermis, aſper, pinnis pectoralibus horizontalibus, foraminibus quatuor in capite. ARTEDI. *Gen.* 61. *ſyn.* 83.

Oſtracion Cathetoplateus, ſubcompreſſus, brevis, latus, ſcaber; pinnis dorſi anique lanceolatis caudæ proximis. GRONOV. *Zooph. n*°. 186.

An Orthragoriſcus. PLIN. *L.* 32. *c.* 2. *n*°. 11.

GESN. *p.* 635.

Orthragoriſcus ſive Luna piſcis. RONDEL. *L.* 15. *c.* 7. *p.* 424.

GESN. *p.* 640. & (Germ.) *fol.* 85.

Mola SALVI. *fol.* 155. & 154. *a. ad Iconem.*

JONSTON. *Thaumat. p.* 419. 420.

CHARLET. *p.* 129.

WILLUGH. *p.* 151.

RAI. *p.* 51.

Mola. Act. Bonon. a. pp. 2. *p.* 297. *t.* 17.

La *Lune* de mer ou le Poiſſon d'argent. *Hiſt. générale des Voyages, tom.* 4. *tab. ad paginam.* 320. *fig.* 1. *edit. Hag.*

Short Sun-fish. PENNANT *British. Zool. vol.* 3. *p.* 102. *n*°. 2.

En Angleterre, *Sun-fish.*

Lorſqu'on voit un poiſſon de cette eſpèce pour la première fois, on ſeroit tenté de croire, ſuivant la remarque de Willughby, qu'il a été tronqué, & qu'il lui manque la partie de derrière; car il a le corps large, très-court, & terminé circulairement, & c'eſt de cette figure que lui vient ce nom de *Mole*, qui eſt le même que *Meule* en Languedoc; dans d'autres pays on l'appelle *Lune* pour cette raiſon; en Angleterre il porte le nom de *Sun-fish*, c'eſt-à-dire, *Soleil*, ſoit à cauſe de ſa forme, ſoit parce qu'on a remarqué qu'il jettoit une lumière éclatante au milieu de l'obſcurité. Au reſte, on ſçait que cette propriété lui eſt commune avec pluſieurs autres poiſſons, qui deviennent pendant la nuit des phoſphores naturels.

La *Lune* n'eſt point un poiſſon à groſſes écailles, mais ſa peau eſt dure, épaiſſe, rude au toucher & très-adhérente à la chair: elle a le dos noirâtre, le ventre argenté, & les côtés mêlangés de ces deux couleurs; le milieu du dos & la partie la plus baſſe du ventre ſont en carène aiguë; la gueule eſt très-petite relativement au volume du poiſſon, & d'une figure arrondie lorſqu'elle eſt ouverte, les mâchoires ſont dures, amincies comme une lame tranchante, & intérieurement hériſſées de dents qui paroiſſent diſpoſées ſur des lignes tranſverſales. La tête n'eſt point ſaillante en-avant. Outre les narines, qui ſont petites & placées entre les yeux & la gueule, il y a vers les mâchoires quatre ouvertures plus grandes, diſpoſées comme aux quatre angles d'un quarré oblong. Willughby ſoupçonne que deux de ces ouvertures ſervent au poiſſon de conduits auditifs, & que les deux autres, qui ſe trouvent ſitués plus bas, ſont des canaux par leſquels s'introduit l'eau que la Mole rejette enſuite par les ouies. Les yeux ſont petits, les prunelles bordées d'un cercle argenté, & le reſte de l'iris d'une couleur brune.

Ce poiſſon a de chaque côté une grande ouverture ovale avec un opercule pour les ouies. Auprès de ces ouvertures ſe trouvent les nageoires de la poitrine, qui ſont arrondies, & ont chacune quatorze rayons. Vers l'extrêmité du corps ſont deux autres nageoires très-hautes & oppoſées entre elles, l'une ſur le ſommet du dos, l'autre au bas du ventre. Le corps eſt terminé par une eſpèce de nageoire demi-circulaire, qui eſt la queue du poiſſon. Cette nageoire eſt garnie intérieurement d'un petit nombre de rayons, que l'on n'apperçoit pas quand le poiſſon eſt frais, à cauſe de l'épaiſſeur de la nageoire, mais qui ſont très-ſenſibles lorſqu'il eſt deſſéché. La peau forme à l'extérieur comme une bande tranſverſale à l'endroit où le corps commence à s'amincir pour ſe terminer par la queue. On dit que la Mole pèse quelquefois juſqu'à cent livres. L'individu décrit par Willughby avoit plus de deux pieds de longueur. La chair de ce poiſſon eſt très molle, tous ſes os ſont tendres & cartilagineux.

On le trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. Il eſt vivipare, s'il en faut croire Salviani.

LUNULE. (la) Eſpèce de Deux-dents.

Diodon Mola. PALLAS. *Spicileg. faſcic.* 8. *p.* 39. *tab. IV. fig.* 7.

Ce poiſſon, ſuivant M Pallas, a le corps applati par les côtés, & d'une forme demi-ovale, la partie poſtérieure étant comme tronquée. Il paroit que ſa grandeur n'excède jamais celle de la paume d'une main, à laquelle on peut le comparer encore pour la figure.

La tête n'eſt pas diſtinguée du corps; le muſeau eſt un peu ſaillant & garni d'oſſelets mous & crochus, qui lui donnent une forme que M. Pallas compare à celle du muſeau de la Sèche. La gueule eſt terminée par deux lobes aiguës, & armée intérieurement de deux dents. Le ſommet de la tête eſt excavé entre les yeux, par un ſillon longitudinal, dont les bords forment une petite ſaillie convexe; au milieu de cette ſaillie s'élève de part & d'autre une eſpèce d'aiguillon; on en voit encore un, mais plus petit, ſur le front, à la naiſſance du canal dont il s'agit, & auquel répond, à l'autre extrêmité, un quatrième aiguillon ſitué à l'origine du dos.

Les yeux ſont enfoncés dans leurs orbites, & ont leurs iris argentés. Au-deſſus de ces organes s'insèrent de part & d'autre deux aiguillons.

Quatre autres aiguillons, ſemblables à des cônes très-aigus,

très-aigus, sont disposés de part & d'autre sur une ligne longitudinale, qui passe en-dessous des nageoires de la poitrine; le premier tient à la tête du poisson; le dernier est très-voisin de la queue, & le second est plus petit que les autres.

Les nageoires de la poitrine, placées entre les deux aiguillons du milieu, parmi ceux dont nous venons de parler, ont chacune quatorze rayons.

Le dos est un peu courbé en arc, & garni de deux aiguillons, sans compter celui qui termine le canal décrit ci-dessus; entre ces deux aiguillons, on voit trois tubercules semblables à des verrues; il y en a encore un derrière le second aiguillon; & au-delà de ce tubercule, vers l'extrêmité du dos, est une nageoire d'une substance charnue, garnie de cils sur sa partie postérieure.

Le ventre est d'une figure demi-circulaire: il a trois aiguillons, deux vers la partie antérieure & le troisième vers l'extrêmité opposée; il est de plus hérissé de plusieurs petits tubercules aigus, situés entre les aiguillons dont il s'agit. On en voit encore deux, assez distants l'un de l'autre, & placés latéralement, sur une même ligne, vers l'endroit de la plus grande courbure du ventre; enfin, il y a de part & d'autre, à une plus petite distance du dos, deux autres aiguillons qui forment une ligne courbe avec ceux qui sont placés au-dessus des yeux.

Le bord postérieur du corps est aigu, sans dentelure, & garni en son milieu d'une espèce d'appendice charnu & pendant, qui forme la queue du poisson. Ce même bord est chargé de cils vers la nageoire du dos, & légèrement échancré au-dessous de la queue.

La couleur du corps est noirâtre vers le dos, & argentée sur les parties inférieures. L'individu décrit par M. Pallas avoit été envoyé de la Guinée.

LUNULÉ. (le) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes lunatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes.* n°. 17.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore ocellis dimidiatis, sparsis, cæruleis. Ibid.

Solea lunata & punctata. CATESB. *Carol.* 2. *p.* 27. *t.* 27.

Le corps de ce poisson est d'une forme ovale.

L'individu décrit par Catesby avoit dix pouces de longueur sur cinq de large; mais comme c'est le seul que cet Auteur ait vu, il n'a pu sçavoir jusqu'à quelle grandeur cette espèce étoit susceptible de s'accroître.

Les yeux sont placés tous les deux sur le côté gauche de la tête, suivant Linnæus. Pour accorder cette position avec celle que représente la figure donnée par Catesby, il faut supposer que la tête du poisson soit tournée vers l'observateur, qui, dans ce cas, aura à sa gauche la face de la tête, sur laquelle sont les yeux.

La nageoire du dos commence derrière le museau, & se prolonge presque jusqu'à la queue; elle est garnie de quatre-vingt-cinq rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune douze, & celles du ventre six; la nageoire de l'anus est à-peu-près aussi longue que celle du dos: elle forme un enfoncement à l'endroit de la gorge, en sorte qu'elle paroit être composée de deux nageoires, dont l'antérieure est beaucoup plus courte que l'autre; elle a soixante & dix-neuf rayons.

Le fond de la couleur de ce poisson est brun & relevé par des taches d'un bleu vif, & qui représentent des demi-cercles disposés deux à deux, de manière que leurs concavités seroient tournées les unes vers les autres. On peut considérer aussi ces taches comme des ovales interrompues vers les extrêmités de leur petit diamètre. Entre ces taches on en voit de petites, qui sont pleines & de forme circulaire; la queue est aussi parsemée de taches semblables à ces dernières, & c'est sans doute ce caractère qu'a exprimé Linnæus, par les mots de *caudâ Lunatâ*, & non pas la forme même de la queue, qui imite une losange.

Ce poisson se trouve dans la mer de l'Amérique septentrionale, où on le prend si rarement, que Catesby n'a pu rien découvrir relativement à l'usage qu'on pouvoit en fa

LUT. *Voyez* AIGUILLAT.



MAC MAL

MACKREL. *Voyez* MAQUEREAU.

MACLE. On donne ce nom, dans quelques ports, aux filets du genre des Folles.

MACLONNIÈRE. Sorte de Trémail qui a du rapport avec les Folles, & dont on fait usage dans les étangs de Cette.

MADRAGUE. C'est une espèce de grand parc construit en pleine eau, & divisé par compartiments. Le poisson y est conduit par une chasse ou une cloison de filet qui s'étend depuis l'enceinte de la *Madrague* jusqu'à la côte. *Voyez* l'art. PÊCHE dans l'Introduction.

MAIGRE. *Voyez* OMBRE.

MAILLADE ou TREMAILLADE. Ces mots sont synonymes de Trémail. *Voyez ce dernier mot.*

MAILLE. On appelle ainsi les ouvertures qui sont entre les fils d'un filet. Il y en a de deux formes différentes, sçavoir de quarrées & d'autres en losange. *Voyez* FILET.

MAITRE DE PHALANGRE. *Voyez* CORDE.

MAL. (le) Espèce de Silure.

Silurus Glanis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus.* n°. 2.

Silurus pinnâ dorsali unicâ muticâ, cirris 6. *Faun. Suec.* 344.

Mal. It. Scan. 61.

Silurus cirris quatuor in mento. ART. *Gen.* 8. *syn.* 110.

Silurus cirris duobus ad maxillam superiorem, quatuor in mento. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 25. *t.* 6. *f.* 1.

Σίλουρος. ÆLIAN. *L.* 12. *c.* 29. *l.* 14. *c.* 25. *p.* 838. 840.

ATHEN. *L.* 7. *c.* 287.

Ἡ Γλανις. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15. *l.* 6. 5. 14. *l.* 8. *c.* 20. 30. *l.* 9. *c.* 37.

Glanus. PLIN. *L.* 32. *c.* 10.

Glanis. Id. L. 9. *c.* 43.

SALVIAN. *fol.* 210. *b.* 211.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 5. *p.* 569.

JONST. *L.* 3. *t.* 2. *c.* 4. *t.* 27. *f.* 8. *Thaum. p.* 415.

Glanis, Glanus & Glanius. CHARLET. *p.* 159.

Silurus. PLIN. *L.* 9. *c.* 15. 51. & *l.* 5. *c.* 9.

Solin. POLYH. *c.* 60.

S. AMBROS. *Hexam. L.* 5. *c.* 5.

AUSON. MOSELL. *v.* 135.

S. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 10. *p.* 90?

GAZ. ARIST. *L. c.*

C. FIGUL. *fol.* 5. *a.*

RONDELET. *part.* 2. *p.* 180.

GESN. *p.* 867. 872. 1047.

SCHONEV. *p.* 69.

JONSTON. *t.* 47. *f.* 7.

WILLUGHB. *p.* 128.

RAI. *p.* 70.

ROBERG. *Pisc. p.* 11.

GESN. (Germ.) *fol.* 183. 184.

Act. Stockh. 1756. *p.* 34. *t.* 3.

Silurus Gesneri prior. ALDROV. *L.* 5. *c.* 5. *p.* 569.

An Mustela marina. BELLON?

Scheid dictus piscis. Mystoceros. GESN. (Germ). *fol.* 176. *b.* 177.

Piscis barbatus. SALVIAN. *fol.* 210. *Ad. lc.*

En Suède, *Mal*; en Allemagne, *Scheid*, *Schaiden*, *Wals*, *Waller*, &c. en Pologne, *Sum*; à *Byzance*, *Glano*; en Angleterre, *Scheat-fish.*

Le *Mal*, selon Willughby, est un poisson de rivière qui prend un accroissement considérable. On voit des individus qui pèsent quatre-vingt, cent vingt, cent cinquante livres, & même au-delà. Ce poisson a le corps glissant & enduit de mucosité; sa couleur est la même que celle de l'Anguille, excepté qu'il est marqué, sous le ventre & sur les côtés, de diverses raies, les unes d'une couleur noirâtre, les autres un peu blanchâtres; sa peau est sans écailles; sa tête est plate, large & très-émoussée à son extrêmité antérieure; l'ouverture de sa gueule, qui est très-fendue, a presque la même largeur que la tête; le corps est épais & un peu arrondi jusqu'à l'anus, excepté sous le ventre, où il est plat; mais depuis l'anus jusqu'à la queue, il est large & comprimé: les yeux sont saillants, petits, d'une forme ronde, & recouverts d'une membrane; la mâchoire supérieure porte, entre les yeux & le museau, deux espèces d'antennes ou de longs barbillons que le poisson a la faculté de diriger en avant; quatre autres barbillons minces & plus courts pendent de la mâchoire inférieure.

Stuibius rapporte qu'un homme de Strasbourg, qui nourrissoit dans son vivier un poisson de cette espèce, avoit observé que ses barbillons lui tomboient tous les ans, & qu'il en repoussoit de nouveaux, comme cela arrive par rapport au bois du Cerf. La langue est attachée au fond de la gueule, dont elle ne paroit point être distinguée; la mâchoire supérieure est garnie de deux rangées de dents; il n'y en a qu'un rang dans la mâchoire inférieure. On observe au fond du palais deux espèces de tubercules, chargés aussi de petites dents ou d'aspérités, & auxquels correspondent, au fond de la gueule, deux autres éminences semblables, mais plus petites. Les ouies sont au nombre de quatre de chaque côté; les deux antérieures n'ont qu'un seul rang d'osselets, situés sur leur partie de devant; les autres ont chacune un double rang de ces mêmes osselets.

Ce poisson a près des ouies une paire de nageoires, garnies chacune de seize rayons, dont

le premier est d'une forte consistance, & le dernier est denté, comme on le voit sur la nageoire dorsale des Carpes. Kintman dit que chacune de ces deux nageoires est armée d'un aiguillon dur & osseux, dont le *Mal* fait usage pour écarter les autres poissons qui cherchent à l'attaquer. Le dessous du ventre est garni d'une seconde paire de nageoires, dont chacune a onze rayons. La nageoire du dos est petite & n'a que trois rayons; la nageoire de la queue n'est pas fourchue, elle a dix-sept rayons cartilagineux; la nageoire qui commence à l'anus se prolonge presque jusqu'à celle de la queue, & a quatre-vingt-dix rayons.

La vessie aërienne est d'une forme singuliere; elle n'est point divisée transversalement comme celle des autres poissons, mais sa capacité est partagée longitudinalement en deux loges par une membrane épaisse; sa partie antérieure forme comme deux mamelons, & elle se termine insensiblement en pointe vers l'extrémité opposée, ce qui lui donne à peu près la figure d'une lyre: elle est très-blanche & enveloppée d'une membrane noire, dont il est facile de la retirer comme d'un sac.

La chair de ce poisson est généralement estimée; on dit qu'on la prépare comme celle de l'Anguille.

Le *Mal* est un animal très-vorace, & dont la rencontre est dangereuse. On le trouve dans l'Elbe, la Vistule, le Danube, & quelquefois dans le Rhin; il est aussi dans plusieurs lacs de la Suisse, de la Bavière, de la Hongrie, sur-tout, dit Gesner, dans ceux qui ont peu d'étendue & dont les eaux sont fangeuses. Il paroît aussi qu'il se tient pour l'ordinaire au fond de l'eau; car Willughby a observé que le ventre de celui qu'il a décrit étoit comme usé par le frottement.

MALARMAT. (le) Espèce de Trigle.

Trigla cataphractus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla*, n°. 1.

Trigla digitis geminis, rostro furcato elongato, corpore loricato. Mus. Ad Fr. 2. *p.* 92.*

Trigla cirris plurimis, corpore octogono. ART. *Gen.* 46. *syn.* 75.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 98.

Lyra altera. RONDEL. ALDROV. *L.* 2. *c.* 7. *p.* 147.

WILLUGH. *p.* 283. *tab.* S. n°. 3.

RAI. *p.* 89.

BOSSUET. *Epigr. p.* 117.

Lyra SALVIAN. *fol.* 192. *b. ad Iconem &* 193.

Cornuta sive Lyra altera. RONDEL. *L.* 10. *c.* 10. *p.* 299.

GESN. *p.* 517. 610. & (Germ.) *fol.* 20. *b.*

Coccyx alter seu major. BELLON.

Cataphractus totus horridus, ore rostrato, mandibulis quasi forcipatis. KLEIN. *Mus.* 4. *p.* 43. *n.* 4.

Cataphractus. JONST. *Icht. p.* 89. *c.* 9. *t.* 24. *f.* 2.

Ikan seythân Merah, rode Duyvols vesch, seu piscis Rubri Diaboli. VALENT. *pisc. amb. f.* 55. *p.* 363.

Le Malarmat. DUH. *Traité des Pêches*, 2e *pa t. sect.* 5. *c.* 5. *p.* 113. *Pl.* 9. *f.* 1. 2.

A Rome, *Pesce Capone & Pesce Forca.* SALV. A Marseilles & à Genes, *Malarmat.*

Le *Malarmat*, selon Willughby, a la tête fort grande, le museau terminé par deux especes de cornes alongées, dont chacune est garnie d'une épine perpendiculaire; on voit plus haut une troisième épine, disposée, relativement aux deux précédentes, comme au sommet d'un triangle, dans lequel l'angle de ce même sommet seroit aigu. L'ouverture de la gueule est ample & dégarnie de dents; mais on voit au fond du palais deux tubercules hérissés d'aspérités, & deux autres semblables dans la partie inférieure. La mâchoire d'en bas est garnie de plusieurs barbillons, dont deux sont plus grands que les autres, & rameux a leur extrêmité. Les yeux ont leurs prunelles fort grandes & leurs iris d'une couleur d'or; l'endroit qui répond aux sourcils est garni d'une double rangée de petites épines.

Le corps est couvert de grandes écailles osseuses & d'une forme rhomboïdale; ces écailles sont disposées sur six lignes longitudinales, & forment une espèce de parquet, de manière que les écailles d'une rangée sont situées dans les angles rentrants que font celles des deux rangées voisines. Les rangées qui sont l'une au milieu du dos, & l'autre sur la partie opposée, ont plus de largeur que les intermédiaires, & portent chacune deux fortes épines, recourbées en arrière, & situées transversalement l'une auprès de l'autre. Les écailles des quatre autres rangées n'ont qu'une seule épine, pareillement recourbée vers la queue. Chaque écaille formant un renflement à l'endroit où elle est chargée d'une épine, tous ces renflements donnent au corps une forme anguleuse qui est à six pans. Cependant la plupart des Auteurs disent de ce poisson qu'il a le corps octogone, parce que les deux rangées d'écailles supérieure & inférieure étant, comme nous l'avons dit, plus larges que les autres, & les épines qui les garnissent étant doubles, chacune de ces rangées paroit former deux pans au premier aspect. Willughby a compté sur un individu de cette espèce cent quatre-vingt-huit grandes écailles.

La nageoire du dos s'insère dans une espèce de sillon qui divise les écailles de la rangée supérieure; elle s'étend depuis la seconde écaille vers la tête, jusqu'à la quatrième en-deçà de la queue, & a vingt-six rayons d'une couleur de *minium.*

Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons; celles du ventre, qui leur sont presque contiguës, en ont six. Près des nageoires de la poitrine sont deux barbillons cartilagineux & articulés, semblables à des doigts. La nageoire de l'anus a sa base engagée dans une canelure semblable à celle de la partie opposée; elle est garnie de dix-neuf rayons. La nageoire de la queue en a dix.

La couleur du corps est d'un rouge clair. Selon M. Duhamel, le ventre est presque blanc, & la couleur rouge des autres parties s'efface peu de temps après que ce poisson a été tiré de l'eau.

D'après la description que nous avons donnée de ce poisson, on ne voit pas trop pourquoi on lui a donné le nom de *Malarmat* (Mal-armé), à moins que ce ne soit parce qu'il est sujet, à cause de sa grande vivacité, à endommager son enveloppe écailleuse, & les aiguillons dont son museau est armé.

Le *Malarmat* est fort rare sur les côtes de l'Océan & dans le canal de la Manche; mais on le trouve communément aux côtes d'Espagne & de Provence, où l'on en prend dans les grands fonds, particulièrement avec le filet de la Tartane. *Voyez* ce mot. La saison la plus favorable pour cette pêche est pendant le Carême. Ce poisson fournit peu à manger quand il est petit, & on n'en fait cas que lorsqu'il est d'un volume un peu considérable.

MALCOT. *Voyez* TACAUD.

MAMMELLONNÉ. (le) Espèce de Baliste.

Balistes papillosus. LIN. *Syst. nat. amphib. nantes. Balistes*, n°. 4.

Balistes pinnâ dorsali anteriore biradiatâ, corpore papilloso. Mus. Ad Fr. 2. 54.

Cette espèce de Baliste a le corps couvert de petits mamelons, dans lesquels consiste son principal caractère distinctif. Sa nageoire dorsale antérieure est garnie de deux rayons, dont le premier est épineux; la seconde en a vingt-neuf, tous mous & flexibles; chacune des nageoires de la poitrine en a treize; celles du ventre sont nulles: la nageoire de l'anus a vingt-un rayons, & celle de la queue en a douze.

On ne connoît point encore le lieu natal de ce poisson.

MANCHE. Filet en forme de cône ou d'entonnoir, & qui se ferme de différentes manieres. Le terme de *Manche* est générique, & convient à diverses espèces de filets, tels que les verveux, les trubles, &c.

MANCHOT. (le) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes trichodactylus. LIN. *Syst. nat. pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 1.

Pleuronectes oculis dextris, corpore aspero, pinnis pectoralibus filiformibus. Ibid.

Pleuronectes oculis à dextrâ, corpore aspero canescente, pinnis lateralibus vix conspicuis. ART. *Syn. p.* 33. *n°.* 10.

Pleuronectes canescens, pinnis lateralibus vix conspicuis. Id. spec. p. 60.

Ce poisson, suivant Artedi, ressemble à la Sole, par la forme de son corps, par les petites écailles hérissées d'aspérités dont il est garni sur les côtés, par la direction de ses lignes latérales, qui sont droites, & par plusieurs autres caractères moins essentiels. Il a la mâchoire supérieure un peu plus alongée que celle de dessous, lorsque la gueule est fermée. Les yeux sont assez rapprochés l'un de l'autre, & situés sur le côté droit de la tête. On voit entre ces organes plusieurs petites aspérités.

La couleur du corps, sur le côté où sont les yeux, est d'un gris sombre, avec quelques taches d'une teinte encore plus foncée; la partie opposée est blanchâtre.

La nageoire du dos s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, & a environ cinquante-trois rayons, dont ceux du milieu sont les plus longs & légèrement fendus à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine sont à peine sensibles; celle qui est à droite a quatre rayons d'une finesse extrême, & la seconde n'en a qu'un seul, qu'on ne peut découvrir qu'avec beaucoup d'attention; en sorte qu'à proprement parler, ce n'est que le rudiment très-imparfait d'une nageoire. De-là le nom de *Manchot* que nous avons adopté pour ce poisson.

Les nageoires du ventre ont chacune cinq rayons; la nageoire de l'anus en a quarante-trois, qui ont les mêmes dimensions respectives que ceux de la nageoire du dos; celle de la queue a son extrêmité en pointe obtuse, & est garnie de seize rayons, dont ceux du milieu sont rameux.

L'individu décrit par Artedi avoit deux pouces & demi de longueur, sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur. On trouve ce poisson auprès de l'Isle d'Amboine, l'une des Moluques, dans la mer des Indes.

MANET. C'est un filet en nappe simple, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre; car il faut que la tête du poisson s'y engage, & qu'il soit retenu par les ouies. On tend les *Manets* de différentes manières. Voyez sur cet objet l'article Pêche dans l'Introduction.

MANGO. (le) Espèce de Polynème.

Polynemus Virginicus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales, Polynemus*, n°. 2.

Polynemus digitis septem, caudâ integrâ. Ibid.

Le *Mango* est distingué du Pentadactyle, qui est la première espèce du genre des Polynèmes, en ce qu'il a sept rayons distincts près des nageoires de la poitrine, au lieu que le Pentadactyle n'en a que cinq. Il diffère du poisson de Paradis, qui a aussi sept rayons distincts, en ce qu'il n'a point la nageoire de la queue échancrée comme celle de ce poisson, mais entière, large, & terminée en pointe aiguë.

Suivant Linnæus, le *Mango* a les opercules des ouies dentelés comme une lame de scie. Sa première nageoire du dos est garnie de sept rayons, dont l'antérieur est très-court. La seconde en a treize, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a seize, dont les deux premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a quinze.

On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Amérique.

MANIGUYERE. Espèce de pêcherie formée de filets que l'on tend sur des pieux, qui aboutissent à des manches, où l'on prend des Anguilles.

MANIOLLE. Grand truble dont on se sert sur l'Adour, près de Bayonne, pour prendre de petits poissons, & près de Brest, pour pêcher des Maquereaux bâtards. On attache ordinairement la poche du filet à l'extrêmité d'une perche; quelquefois aussi on la suspend à une corde.

MAQUEREAU. (le) Espèce de Scombre.

Scomber. Scomber. LIN. *Pisces thorac. Scomber, n°.* 1.

Scomber pinnulis quinque. Ibid.

Faun. Suec. 339.

Scomber pinnulis quinque in extremo dorso; spinâ brevi ad anum. ARTEDI. *Gen.* 30 *syn.* 48. *spec.* 68.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 81.

O' Σκόμβρος. ARIST. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 12. 13. & *L.* 9. *c.* 2.

ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 1. *p.* 798.

ATHEN. *L.* 3. *p.* 121. *L.* 7. *p.* 321.

OPPIAN. *L.* 1. ALIEUT. *fol* 108. 109 & *L.* 3.

Scomber. OVID. *Hal. v.* 94.

COLUMELL. *L.* 8. *c.* 17.

PLIN. *L.* 9. *c.* 15. *L.* 32. *c.* 11. *L.* 31. *c.* 8.

MARTIAL. *L.* 13. *e.* 102.

BELLON.

RONDELET. *L.* 8. *c.* 7. *p.* 234.

GESNER. 841. (*pro* 861.) 1012.

SCHONEV. *p.* 66.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 53. *p.* 270.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 1. *punct.* 6. *p.* 92. *t.* 21. *f.* 9. 11.

WILLUG. *p.* 181.

RAI. *p.* 58.

DALE. *Hist. of. Hanv. p.* 429. *n°.* 1.

MERRET. *Pin.* 187.

DALE. *Pharm. p.* 407. *n°.* 20. §. 2.

Scomber vel Scombrus. GESNER. (Germ.) *f.* 57.

Scomber, Scombrus. CHARLET. *p.* 147.

Scombrus. P. JOV. *c.* 19. *p.* 86. 87.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 188. *p.* 166. *b.*

SALVIAN. *f.* 239. *b.* 241. 242.

Le *Maquereau.* DUH. *Traité des Pêches*, 2ᵉ. *partie*, *section* 7. *c.* 1. *pl.* 1. *f.* 1.

En Suède & en Danemarck, *Makrill;* en Allemagne, *Makrel;* en Angleterre, *Macarel;* à Rome, *Macarello;* à Venise, *Scombro;* à Naples, *Lacerto;* à Marseille. *Auriol;* en Espagne, *Caràllo.*

Le *Maquereau* est un poisson de mer dont la longueur varie depuis un pied jusqu'à un pied & demi. Il a le corps arrondi, épais & charnu, excepté vers la queue, où il est mince & étroit. Sa peau est couverte d'écailles, si fines & si peu sensibles, que Rondelet & d'autres Auteurs ont cru qu'il n'en avoit point. La partie inférieure aux lignes latérales est d'une couleur argentée; au-dessus de ces mêmes lignes la peau a des teintes de bleu & de verdâtre, avec des lignes noirâtres, les unes droites, les autres courbes & tortueuses. La nageoire de la queue est profondément échancrée, & vers sa naissance la peau du poisson forme sur le milieu des côtés une espèce de saillie semblable à une nageoire. Les mâchoires sont d'égale longueur & garnies de petites dents aiguës. On voit au haut du palais des osselets rudes, & entre les ouies, des tubercules pareillement chargés d'aspérités. Ce poisson a les narines petites, arrondies, avec une seule ouverture pour chacune, les yeux très-ouverts, & la langue pointue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons; celles du ventre en ont six. La première nageoire du dos a son origine assez près de la tête; elle est garnie de dix à douze rayons épineux, mais sans être roides; la seconde en a douze qui sont flexibles. Presque à l'opposé de celle-ci se trouve située la nageoire de l'anus, qui a douze ou treize rayons, dont le premier est court, roide & épineux. A la suite des nageoires dont nous venons de parler, il y a de part & d'autre cinq petites nageoires disposées par intervalles égaux, & semblables à celles que l'on voit sur le Thon aux mêmes endroits. Willughby n'a point vu de vessie aërienne dans le corps de ce poisson. En l'ouvrant, on a trouvé l'estomac rempli de petits poissons: car il est très-vorace, & avale indistinctement tout ce qui se présente à sa rencontre.

Il est peu d'aliment mieux assortis à la diversité des goûts, & plus généralement accueilli sur nos tables que le *Maquereau.* On le sert parmi les viandes grasses les plus délicates. Cependant, à juger du cas que l'on en doit faire, plutôt par des principes de santé que par la sensation du moment, il est bon de n'user de ce mets qu'avec réserve, puisqu'on prétend qu'il se digère difficilement, & peut occasionner des pesanteurs & des insomnies.

Lemery dit que la chair du *Maquereau* est compacte & un peu visqueuse, & qu'elle a une vertu apéritive & résolutive.

Ce poisson est un de ceux qui ont à un degré plus marqué la propriété de répandre une lumière phosphorique au milieu de l'obscurité. On lit dans les actes Philosophiques de Londres, an. 1666, p. 116, qu'un Cuisinier, en remuant de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire des *Maquereaux* avec du sel & des herbes, remarqua que, dès la première agitation, cette eau devenoit très-lumineuse, & que les poissons qui paroissoient au-travers, jettoient eux-mêmes un vif éclat.

Par-tout où il tomboit des gouttes de cette eau, après qu'elle avoit été remuée, on voyoit une lueur phosphorique, & les enfans s'amusoient à prendre dans leurs mains & à porter par toute la maison de ces gouttes, qui, de loin aussi bien que de près, paroissoient comme des disques lumineux, dont le diamètre étoit beaucoup plus considérable que celui des gouttes.

Le lendemain on répéta l'expérience qui eut le même succès. Lorsqu'on agitoit fortement l'eau avec la main, par un mouvement circulaire, elle jettoit une lumière si vive, que des personnes qui la regardoient à quelque distance au bout d'une autre chambre, crurent que c'étoit la lune qui donnoit par la fenêtre sur un vaisseau plein de lait. Si l'on augmentoit encore la vitesse du mouvement imprimé à l'eau, l'éclat qu'elle répandoit égaloit celui de la flamme, & on voyoit sortir des jets de lumière de toutes les parties extérieures des poissons, & plus encore de leur gosier, & de quelques autres endroits où il s'étoit fait apparemment des ruptures pendant l'ébullition de l'eau.

Suivant M. Anderson, les *Maquereaux* se rassemblent par troupes pour faire de grands voyages. Cet Auteur croit qu'ils séjournent l'hiver dans le Nord; qu'au printems ils côtoyent l'Islande, passent auprès de l'Ecosse & de l'Irlande, puis se rendent dans l'Océan, d'où une partie pénètre dans la Méditerranée, pendant que les autres se répandent dans la Manche. Ils paroissent en Mai sur les côtes de France & d'Angleterre, en Juin sur celles de la Hollande. Une partie se rend, au mois de Juillet, dans la mer Baltique, & une autre retourne au Nord en côtoyant la Norvège.

C'est pendant les mois de Mai & de Juin que les *Maquereaux*, qui fréquentent nos côtes, sont à leur point de perfection. Ceux qu'on prend à la fin de Juillet & en Août ont jetté leurs œufs & leur laite, & sont *chevillés*, selon le langage du Pêcheur. En général, les *Maqueraux* que l'on pêche près des côtes de la France sont préférables à ceux qu'on va chercher dans le voisinage de l'Angleterre. Les Harengs sont dans un cas tout contraire, & on estime davantage ceux qui ont séjourné dans la partie de la mer qui est vers l'Angleterre.

La pêche de ce poisson est pratiquée plus particulièrement par les François que par les autres peuples. Les Bretons, les Normands, les Picards la regardent comme une de leurs principales ressources, quoiqu'inférieure à celle qu'ils retirent du Hareng. Les Hollandois, qui ont assez peu de *Maquereaux* près de leurs côtes, ne les salent point: cette préparation n'est pas non plus en usage chez les Anglois. Ainsi, à cet égard, les François n'ont point de concurrent.

Les *Maquereaux* sont très-voraces, & se jettent assez indifféremment sur toute sorte d'appât; aussi en prend-on beaucoup avec les haims: on se sert encore, pour cette pêche, du libouret. *Voyez* ce mot. On y employe aussi des filets, & particulièrement des manets faits d'un fil très-délié, & que l'on réunit quelquefois jusqu'au nombre de trois cens, qui forment une tessure de près de mille brasses de longueur. Les temps orageux sont les plus favorables pour cette pêche, parce qu'alors les *Maquereaux*, qui sont fort agités, s'approchent de la surface de l'eau, en sorte que l'on en prend un grand nombre dans les filets tendus à une petite profondeur; mais quand l'air est serein & la mer calme, il faut aller chercher le poisson entre deux eaux, & dans ce cas la pêche est peu abondante.

On sale les *Maquereaux* que l'on veut conserver, en leur donnant d'abord un premier sel, après les avoir vuidés, & en les paquant ensuite dans des barils, comme cela se pratique à l'égard des Harengs. *Voyez* ce mot. Les *Maquereaux* que l'on réserve de préférence pour être mangés frais, sont ceux qui ont le corps épais & court.

Il y a une variété du *Maquereau*, qui n'est point tachetée, & qui se trouve plus rarement que celle qui est rayée de bleu & d'un beau noir. Les François donnent à cette variété le nom de *Marchais*. On la pêche par hasard, & seulement pour les amateurs d'Histoire Naturelle; car elle est peu estimée pour l'usage des tables. (Extrait du Traité des Pêches, de M. Duhamel, 2e. part. sect. 7, chap. 1.)

MAQUEREAU BATARD. *Voyez* GASCON.

MARBRÉE. (la Lamproie)

Petromyzon marinus. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes. Petromyzon*, n°. 1.

Petromyzon ore intus papilloso, pinnâ dorsali posteriore à caudâ distinctâ. Ibid.

Faun. Suec. 292.

Petromyzon maculosus, ordinibus dentium circiter viginti. ARTEDI. *Gen.* 64. *syn.* 90.

Lampetra. P. JOV. *c.* 34. *p.* 109.

RONDEL. *L.* 14. *c.* 3. *p.* 398.

CHARLET. *p.* 153.

WILLUGHBY. *p.* 105.

RAI. *p.* 35.

GESNER. (Germ.) *fol.* 180. *b.*

Lampreda Kentmanni. GESN. *paralip. p.* 22.

Lampreda marina. GESN. *paralip. p.* 22.

Lampetra maculosa & bicubitalis. SALV. *fol.* 63. *a.*

Lampetra major. SALVIAN. *fol.* 63. *b.*

ALDROV. *L.* 4. *c.* 13. *p.* 539.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 2. *c.* 3. *t.* 24. *f.* 5.

Mustela sive Lampetra. BELLON.

GESN. *p.* 590.

En Italie, *Lampreda*; en Angleterre, *Lamprey*; *or Lamprey Eel.*

Cette Lamproie a le corps noirâtre, avec des taches pâles & d'une figure anguleuse, semblables à celles dont le corps de la Lotte est moucheté. Sa peau adhère fortement à la chair, moins cependant que celle de l'Anguille, & on ne l'enlève pas, lorsqu'on prépare cette Lamproie pour l'usage de la table. Ce poisson resserre tellement sa gueule, pour saisir la pierre ou le bois, qu'on croiroit qu'il les suce; il faut même faire des efforts pour l'en détacher, ce qui la fait comparer à la Sangsue. Le sommet de la tête est marqué, entre les deux yeux, d'une tache blanchâtre, auprès de laquelle est un petit tube, environné d'une membrane un peu saillante, & ouvert jusques dans la gueule. Nous avons parlé de l'usage de ce tube à l'article de la Lamproie Branchiale. (*Voyez* BRANCHIALE).

Le bord de la gueule eſt garni de fibres qui le font paroitre déchiqueté, & qui aident, à ce qu'on préſume, le poiſſon à s'attacher plus fortement aux corps qu'il ſemble ſucer. Quelques-uns ont pris ces fibres pour des dents enduites d'une eſpèce de poix qui facilite l'adhérence du poiſſon aux corps qui ſe trouvent à ſa portée. Mais la Lamproie a dans l'intérieur même de la gueule pluſieurs rangées de dents proprement dites, qui vont en croiſſant vers les parties du fond. Ces rangées, qui ſont à-peu-près au nombre de vingt, s'étendent du centre à la circonférence, & chacune d'elles eſt compoſée de quatre, cinq ou ſix dents. Vers le fond de la gueule, on obſerve deux autres rangées de dents, plus petites que les précédentes; la plus conſidérable de ces rangées repréſente une lame de ſcie, garnie de dix petites pointes de part & d'autre; les dents qui la compoſent ſont contiguës; celles de l'autre rangée ſont ſéparées, de manière qu'on apperçoit entr'elles la peau de l'animal. Les ouvertures des ouies ſont au nombre de ſept de part & d'autre. Il y a deux nageoires dorſales, dont la ſeconde eſt diſtinguée de celle de la queue.

Au reſte, ce poiſſon & la Lamproie Branchiale ſe reſſemblent beaucoup par leur forme; mais outre les caractères diſtinctifs exprimés dans les phraſes relatives à ces deux poiſſons, on a obſervé que la Lamproie Branchiale étoit beaucoup plus petite que l'autre, & cette différence ſeule, qui paroit être conſtante, a ſuffi à pluſieurs Auteurs pour les diſtinguer. L'individu obſervé par Geſner, Auteur de la deſcription précédente, avoit trois pieds de long, & la circonférence de ſon corps, priſe immédiatement au-deſſous des ouies, étoit d'environ cinq pouces de diamètre. La Lamproie ſe trouve tantôt dans la mer & tantôt dans les grands fleuves qui vont y décharger leurs eaux.

MARCHAIS. On appelle ainſi en France une variété du Maquereau, qui n'eſt point tachée, comme la plupart des poiſſons de cette eſpèce. *Voyez* la fin de l'article MAQUEREAU.

MARCHAIS. (Hareng) C'eſt le Hareng vuide de laite ou d'œufs, après qu'il a frayé, mais qui s'eſt rétabli de la maladie du frai. *Voyez* HARENG.

MARCOLIERES, terme de pêche uſité dans le reſſort de l'Amirauté de Poitou, ou des Sables d'Olonne. Ce ſont les filets avec leſquels on fait, la nuit & pendant l'hiver, la pêche des oiſeaux marins. D'autres nomment ces filets Alourets & Alouraux; mais on les appelle Marcolieres, parce qu'on y pêche des Macreuſes. *Dict. des Sciences, Arts & Métiers.*

MARE. On peut tirer un parti avantageux de certaines *mares* profondes qui ne tariſſent jamais, pour y entretenir du poiſſon, comme dans les étangs. « Si l'on jette dans une de ces *mares*, dit » M. Duhamel, dix à douze Carpes œuvées & » trois ou quatre laitées, on pourra ſe procurer » pluſieurs milliers de Feuille ou d'Alvin, pourvu » qu'il n'y ait ni Brochets, ni Perches, & qu'on » n'y envoye pas les beſtiaux pour les laver & » les faire boire ».

MARME. *Voyez* MORME.

MARMO. *Voyez* DENTÉ.

MARQUETTE. On appelle ainſi en Bretagne les Sèches dont on fait des amorces.

MARRON. (le) Eſpèce de Spare.

Sparus chromis. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Sparus*, n°. 14.

Sparus caudâ bifidâ, radio ventralium ſecundo ſetaceo. Ibid.

Sparus oſſiculo ſecundo pinnarum ventralium in longam ſetam quaſi producto. ARTEDI. *Gen.* 37. *ſyn.* 62.

Ο' χρεμψ, χρομὶς κὶ χρομίδσ. ARIST. *L.* 4. *c.* 8. 9. & *L.* 5. *c.* 9. & *L.* 8. *c.* 19.

Χρόμις. ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 7. *p.* 516. & *L.* 10. *c.* 11. *p.* 582.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 318.

Chromis. OVID. *Hal.* v. 121.

PLIN. *L.* 9. *c.* 16.

GAZ. *in* ARIST. *L. c.*

RONDEL. *L.* 5. *c.* 21. *p.* 152.

GESN. *p.* 223. & 264. & *fol.* 26. *b. E. G.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 14. *p.* 168.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 7. *t.* 17. *n.* 14.

WILLUGH. *p.* 330. *Tab. X.* n°. 5. *fig.* 6.

RAI. *p.* 141.

Cremis. CHARLET. *p.* 140.

En Toſcane & à Gènes, *Caſtagnole*; en Sicile, *Monachelle.*

Le *Marron*, ſelon Willughby, eſt un petit poiſſon qui n'a qu'environ quatre pouces de longueur, ſur une épaiſſeur aſſez conſidérable. Sa couleur eſt brune, & marquée de lignes longitudinales d'un ton plus clair. Il a la tête petite, le muſeau court, l'ouverture de la gueule étroite & les mâchoires garnies de dents à peine ſenſibles. Les yeux ſont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris dorés ou argentés, & quelquefois offuſqués par des eſpèces de nuages.

Le corps eſt couvert d'écailles plus grandes que ne le ſont communément celles des petits poiſſons. Les lignes latérales, au lieu de ſe prolonger, à l'ordinaire, juſqu'à la queue, ſe terminent à la nageoire du dos.

Cette nageoire eſt garnie d'environ vingt-trois rayons, dont les quatorze premiers ſont épineux, plus élevés & plus rapprochés les uns des autres que les ſuivans, qui ſont flexibles. Au-delà de cette même nageoire, qui s'étend preſque juſqu'à la queue, le corps ſe rétrécit ſenſiblement.

Les nageoires de la poitrine ont chacune environ dix-ſept rayons, tous alongés; celles du ventre en ont ſix, dont le premier eſt épineux, & le ſecond s'étend en forme de long filament, & excède de beaucoup la membrane commune.

La nageoire de l'anus a douze rayons, dont les deux premiers ſont épineux. La nageoire de la

queue est échancrée. On voit de part & d'autre une tache noire vers la naissance des nageoires de la poitrine.

Ce poisson est commun auprès de la ville de Catane en Sicile, & dans plusieurs parties de la Méditerranée.

MARSAIQUE. C'est un assemblage de filets tendus sur des perches pour prendre des Harengs.

MARTEAU. (le) Espèce de Chien de mer.

Squalus Zigæna. LIN. *Syst. nat. amphibia nantes. Squalus, n°.* 5.

Squalus capite latissimo transverso malleiformi. Ibid.

Squalus capite latissimo transverso, mallei instar. ARTEDI. *Gen.* 67. *syn.* 96.

H' Ζύγαινα. ARIST. *L.* 2. *c.* 15.

Ζύγαινα. ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 49.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 14.

Zigæna. BELLON.

RONDEL. *L.* 13. *c.* 11. *p.* 389.

GESN. *p.* 1050. 1255. & (Germ.) *fol.* 82. *b.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 43. *p.* 408.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* S. *punct.* 7. *t.* 7. *fol.* 8.

CHARLET. *p.* 128.

WILLUGH. *p.* 55.

RAI. *p.* 20.

Zigena. S. AMBROS. HEXAM. *L.* 5. *c.* 10. *p.* 5.

Libella. GAZ.

SALVIAN. *fol.* 128. *b.* 129.

Le Marteau. DUHAMEL, *Histoire des Pêches, partie*, 2. *sect.* 9. *p.* 303. *pl.* 21. *fig.* 3-8.

A Rome, *Ciambetta;* en Angleterre, *Balance Fish.*

Voici l'un de ces êtres qui semblent interrompre, par des saillies frappantes, la marche souvent graduée de la nature, & dont la forme isolée, pour ainsi dire, tranche si fortement sur celle des autres espèces, qu'un simple coup d'œil suffiroit pour la rendre à jamais reconnoissable.

La tête de ce poisson est disposée, à l'égard du corps, à-peu-près comme la tête d'un marteau par rapport au manche, ou comme le fléau d'une balance par rapport à la chappe : de-là les différens noms de Marteau, de Balance, de Niveau, &c. que l'on a donnés à cet animal. Le haut de sa tête a un rebord en forme d'arc, & si tranchant, que ce poisson, dont le mouvement est d'ailleurs rapide, est capable, dit-on, de couper en deux, à l'aide de cette même partie, les autres poissons qui se trouvent à sa rencontre.

Les yeux sont grands, arrondis, & situés au milieu des bords latéraux de la partie antérieure de la tête. De plus, on observe aux deux extrémités supérieures du front, & près des yeux, deux cavités oblongues, qui sont, suivant Willughby, les conduits de l'ouie ou de l'odorat, ou peut-être même servent aux deux fonctions à la fois.

La gueule, dont l'ouverture est très-spacieuse, est située sous la partie inférieure de la tête. Les dents sont très-fortes, applaties, aiguës, courbées vers les côtés, comme celles d'une scie, & disposées sur trois ou quatre rangs. La langue est large & assez semblable à celle de l'homme.

Le corps est arrondi, oblong & sans écailles. La couleur du ventre est blanche & celle du dos est cendrée. Il y a deux nageoires dorsales, & une troisième nageoire située dans la partie inférieure, & qui est celle de l'anus. La nageoire de la queue a deux divisions, dont celle de dessous est très-courte.

Ce poisson parvient quelquefois à une grandeur considérable, ce qui l'a fait mettre par plusieurs Auteurs au rang des Cétacées : il se plait sur les fonds vaseux ; il attaque les plus gros poissons, même les Raies. C'est, au rapport de Forskal, l'espèce la plus vorace de ce genre. Il fait dix ou douze petits à la fois. On le pêche dans l'Océan & dans la Méditerranée ; on le trouve aussi dans la mer des Indes : sa chair est dure & de mauvais goût ; on la mange quelquefois après qu'on l'a salée. (*Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1780, *page* 661).

MATOU. (le)

Silurus Catus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Silurus, n°.* 12.

Silurus pinna dorsali posticâ adiposâ, ani radiis 20, *cirris octo.* Ibid.

Bagre secundæ speciei MARCGRAVE *affinis.* CATESBY, *Carol.* 2. *p.* 23. *t.* 23.

Bagre secunda species. MARCGR. *Brasil.* 173.

Ce poisson a quelquefois jusqu'à deux pieds de long. Ses yeux sont petits, d'un jaune foncé ou de couleur d'or. Sa tête est fort grosse & d'une forme arrondie. L'ouverture de sa gueule est ample, & capable, selon Catesby, de recevoir un poisson aussi gros que lui. Il a huit barbillons, dont deux, très-alongés & charnus, sont situés auprès des yeux; deux autres plus petits pendent dessous ces mêmes organes, & les quatre autres sont attachés à la lèvre inférieure.

La première nageoire du dos est terminée en pointe & garnie de six rayons, dont le premier est épineux ; la seconde est d'une substance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons, dont le premier est épineux ; celles du ventre en ont huit : la nageoire de l'anus en a vingt ; celle de la queue est petite, fourchue & garnie de dix-sept rayons.

Le corps est dépourvu d'écailles, d'un noir obscur sur le dos, & d'une couleur de chair pâle sur le ventre. Catesby dit que ce poisson vit également dans l'eau douce & dans l'eau salée, & qu'on le trouve dans presque toutes les rivières de l'Amérique Septentrionale ; il ajoute qu'il mange non-seulement les autres poissons, mais même ceux de son espèce : sa chair, suivant le même Auteur, est assez estimée ; elle a le goût de celle de l'Anguille.

On trouve aussi ce poisson en Asie. Linnæus a observé

observé un individu apporté de ce pays, & qui n'avoit que six rayons à chacune des nageoires du ventre.

MATRAMAUX ou FOLLES. Terme de pêche. *Voyez* FOLLE, que l'on nomme *Matramaux* dans le ressort de l'Amirauté de Bordeaux. Ce filet est simple, c'est-à-dire qu'il n'est point travaillé ou composé de trois rets appliqués l'un sur l'autre, (*Dictionnaire des Sciences*, *Arts & Métiers*).

MÊLIS. *Voyez* BLANCHAILLE.

MELOPE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Melops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, *n°*. 24.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ aniquè variegatâ, lunulâ fuscâ pone oculos. Mus. Ad Fr. 2, *p*. 78. *.

Le principal caractère distinctif de ce poisson paroit consister dans une tache brune en forme de croissant, dont il est marqué derrière les yeux. Sa nageoire dorsale est garnie de vingt-cinq rayons, dont les seize premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize, tous mous & flexibles; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont pareillement épineux; cette même nageoire a sa surface comme panachée de diverses couleurs.

On trouve cette espèce de poisson dans les mers de la partie méridionale de l'Europe.

MENDOLE. (la) Espèce de Spare.

Sparus mæna. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, *n°*. 6.

Sparus ocello fusco laterali, corpore variegato. Ibid.

Sparus varius, *maculâ nigricante in medio latere*, *dentibus quatuor majoribus*. ARTEDI. *Gen*. 36. *syn*. 61.

Ἡ Μαινίς. ARIST. *L*. 6. *c*. 15. 17. *& L*. 8. *c*. 30. *& L*. 9. *c*. 2.

OPPIAN. *L*. 1. *c*. 5.

ATHEN. *L*. 7. *c*. 313.

An Menerela. OVID. HAL. *v*. 120?

Mæna. PLIN. *L*. 9. *c*. 26.

GILL.

BELLON.

RONDEL. *L*. 5. *c*. 13. *p*. 138.

GESN. *p*. 519. & 612. *& fol*. 33. *a*. *E*. *G*.

ALDROV. *L*. 2. *c*. 39. *p*. 224.

JONSTON. *L*. 1. *t*. 3. *c*. 1. *a*. 21. *t*. 20. *n*. 4.

CHARLET. *p*. 144.

WILLUGH. *p*. 318. *Tab*. *U*. *n°*. 8. *fig*. 4.

Mænas Rondeletii. RAI. *p*. 135.

Alec. GAZ. *in Aristot*. *L*. *c*.

A Venise, *Menelo;* à Rome, *Menote;* à Narbonne, *Juscle*.

La *Mendole*, suivant Willughby, ressemble à la Perche; cependant elle a le corps plus mince & plus élargi. Sa longueur est d'un demi-pied, & va quelquefois jusqu'à neuf pouces. Sa couleur est d'un verd très-clair, ou d'un jaune sale, marqué de petites bandes d'une teinte plus obscure, & de plusieurs lignes bleuâtres, qui s'étendent longitudinalement. Mais ce poisson est sur-tout remarquable par une grande tache noirâtre, d'une figure ronde, qu'il a vers le milieu de chacun des côtés, au-dessous des lignes latérales. Rondelet & quelques autres Naturalistes disent qu'en hiver la *Mendole* est blanche, & que pendant l'été elle a le corps parsemé de taches & de raies bleuâtres. Ce fait s'accorde avec une observation de Willughby, qui rapporte qu'ayant été à Venise en hiver, & ensuite à Naples & à Rome dans l'été, il avoit remarqué les différences indiquées par Rondelet, sur les poissons de cette espèce qu'il s'étoit trouvé à portée de voir.

La *Mendole* a de plus les yeux oblongs, les iris argentés, les deux mâchoires garnies d'une multitude de petites dents aiguës, parmi lesquelles il y en a quatre plus grandes & plus longues que les autres dans la mâchoire inférieure: on voit aussi au fond du palais deux tubercules chargés d'aspérités. Bellon remarque avec raison que quand la gueule est fermée, on seroit porté à croire qu'elle est très-petite; mais que, quand le poisson l'ouvre, elle devient très-ample, parce qu'alors la lèvre supérieure s'alonge en forme de canal, ce qui provient de ce que son extrémité est pour ainsi dire à charnière, en sorte que le poisson a la faculté de la replier & de la faire rentrer dans une cavité qui est sous la mâchoire supérieure, lorsqu'il veut fermer la gueule.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre en ont six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux; celle de la queue est un peu échancrée.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée; on le vend par monceaux comme le Goujon, & il paroit que sa chair n'est pas fort estimée.

MENISE. *Voyez* MENUISE.

MENU. (le) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus minutus. PALLAS. *Spicileg. Fasciculus* 7. *p*. 12. *Tab. III. fig*. 7. 8. 9.

L'individu de cette espèce observé par M. Pallas, & qu'il présume avoir été apporté de l'Océan Atlantique, n'avoit qu'un pouce environ de longueur. Mais il se pouvoit qu'il fût fort jeune, & peut-être ce poisson est-il susceptible de prendre avec l'âge un accroissement plus considérable.

Suivant le même Auteur, le poisson dont il s'agit a du rapport, par sa forme, avec la Lompe. Sa tête est plus épaisse que le corps, & d'une figure presque quadrangulaire, inégale en dessus & obtuse à sa partie antérieure. Le museau est garni supérieurement de trois tubercules. Les bords des mâchoires & du palais sont hérissés de très-petites dents. Les yeux ont leurs iris brunâtres.

Les opercules des ouies sont libres jusqu'à la gueule, & la partie de leur bord, qui est située

auprès de la nuque, s'alonge en forme d'aiguillon. Les membranes des ouies ont chacune quatre rayons.

Les nageoires de la poitrine sont garnies chacune d'environ seize rayons, dont les derniers, qui avoisinent la gueule, vont en décroissant insensiblement.

Les nageoires du ventre, situées entre celles de la poitrine, sont réunies, & s'arrondissent en forme de cône tronqué, dont le bord est divisé de part & d'autre en sept lobes; l'espace qu'elles renferment dans leur contour est garni d'osselets.

La nageoire du dos commence à l'endroit qui correspond à l'anus, & a huit rayons; elle est précédée d'une espèce de fausse nageoire, d'une substance cutanée, qui s'alonge sous la forme d'un aiguillon courbe & incliné vers la queue.

La nageoire de l'anus est éloignée de cette ouverture, & garnie de sept ou huit rayons. La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrêmité; elle a dix rayons, sans compter ceux qui sont sur les côtés.

Le corps est comprimé latéralement, sur-tout vers la queue. On voit sur chacun des côtés, près de l'angle des ouvertures des ouies, deux tubercules osseux & blancs, dont l'antérieur porte deux épines, & l'autre est moins saillant & tout hérissé d'aspérités.

La couleur de l'individu qui vient d'être décrit, & qui étoit à demi-desséché, avoit une teinte de jaunâtre, & paroissoit avoir été blanchâtre sur le poisson encore frais.

MENUE. *Voyez* MENUISE.

MENUE BOITE. *Voyez* FRETIN.

MENUISE. Quand on traîne des saines, ou quand on tend, au milieu des courants, des filets à manche dont les mailles sont étroites, il s'y rassemble beaucoup de différentes espèces de petits poissons, qu'on appelle *Menuise* ou *Menise*, parce que la plupart sont fort menus; ailleurs on les nomme *Œillets*, parce que les Pêcheurs, qui s'en servent pour amorcer leurs haims, les broquent par les yeux; on les appelle en quelques endroits *Meslis*, parce qu'il s'y trouve un mêlange d'un grand nombre d'espèces de poissons.

Ceux de ces poissons qui sont encore dans le premier âge portent le nom de *Nonnat*, (*non natus*) comme qui diroit *poisson qui est à peine né.*

MERE DES HARENGS. C'est un des noms que l'on a donnés à l'Alose. *Voyez* ce mot.

MERLAN. (le) Espèce de Gade.

Gadus Merlangus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 8.

Gadus tripterygius imberbis albus, maxillâ superiore longiore. Ibid.

Faun. Suec.

Gadus dorso tripterygio, ore imberbi, corpore albo, maxillâ superiore longiore. ARTED. *Gen.* 19. *syn.* 34. *spec.* 62.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 55.

Gadus dorso tripterygio, ore acutissimis dentibus in utrâque maxillâ munito. Id. Act. Ups. 1741, n°. 35.

An secunda asellorum species, RONDEL? *L.* 9. *c.* 10. *p.* 276.

Secunda asellorum species Merlanus. GESNER. *p.* 85. 99.

Asellorum secunda species, Merlangus. GESNER. (Germ.) *f.* 40. *a.*

Asellus candidus primus. SCHONEV. *p.* 17.

Asellus minor alter. ALDROV. *L.* 3. *c.* 3. *p.* 287.

Asellus minor & mollis. CHARLET. *p.* 121.

Asellus mollis. JONSTON. *t.* 2. *f.* 3.

Asellus mollis major seu albus. WILLUGHBY. *p.* 170.

RAI. *p.* 55.

An Merlangus. BELLON?

Asellus mollis major, seu asellus albus. DALE. *Hist. of Harw. p.* 428.

Gadus Hvitling. It. Scan. 326. *t.* 2. *f.* 2.

It. WGOTH. 176.

En Suède, *Hwitling*; en Angleterre, *Whiting*; dans les Pays-Bas, *Molenaar*.

Le *Merlan*, selon Artedi, a la tête & le corps applatis par les côtés; le devant de la tête plus surbaissé, lorsque la gueule est fermée; le dos convexe; l'anus très-éloigné de la nageoire de la queue. Tout son corps est peint d'une couleur argentée, qui prend sur le dos une teinte plus foncée ou grisâtre. La peau est couverte de petites écailles arrondies & blanches. La mâchoire de dessus est plus avancée que l'inférieure, en sorte que les dents dont elle est garnie descendent au-delà de l'autre mâchoire, lorsque l'animal tient sa gueule fermée. Les narines sont apparentes, percées de chaque côté de deux ouvertures, & situées un peu plus près des yeux que de l'extrêmité du museau. Les yeux sont grands, placés aux côtés de la tête, couverts d'une membrane lâche & transparente; les iris sont de couleur argentée; les prunelles grandes & bleuâtres. La membrane des ouies a sept rayons.

La mâchoire supérieure est garnie de plusieurs rangées de dents, dont les plus grandes sont celles qui forment la rangée extérieure; la mâchoire inférieure n'en a qu'un seul rang: toutes ces dents sont très-aiguës, suivant Gronovius.

On voit à la partie antérieure du palais un osselet triangulaire & chargé de dents; vers le haut du gosier, deux autres osselets ronds, & dans le bas, deux autres encore, oblongs & dentelés. La langue est lisse, ainsi que le milieu du palais. La mâchoire inférieure est marquée de part & d'autre de neuf pores ou même davantage; mais elle ne porte aucun barbillon. Deux lignes courbes, noirâtres ou obscures, s'étendent le long des côtés, en s'approchant beaucoup plus du dos que du ventre. On observe aussi de part & d'autre une tache noirâtre à la naissance des nageoires de la poitrine; ces nageoires sont grisâtres, garnies

chacune de vingt-un rayons, dont ceux qui occupent le milieu sont les plus longs, & ont leurs extrêmités fourchues. Les nageoires du ventre, situées plus en avant que celles de la poitrine, sont blanches ; elles ont six rayons, dont le second est le plus long ; ceux du milieu sont fourchus. Il y a trois nageoires sur le dos ; la première est d'une forme triangulaire ; elle a vingt & un rayons, dont les premiers sont les plus longs, & ceux du milieu un peu fourchus à leur extrêmité ; la seconde & la troisième ont chacune environ vingt rayons. Derrière l'anus sont deux autres nageoires blanchâtres, dont l'antérieure est longue ; elle a trente-trois rayons, qui diminuent sensiblement de grandeur vers les extrêmités de la nageoire ; la deuxième nageoire de l'anus est plus petite, & garnie de vingt-trois rayons ; ceux du milieu, dans l'une & l'autre nageoire, sont aussi terminés en fourche. La nageoire de la queue est sans échancrure ; elle a environ trente-un rayons, dont le premier & le dernier ont beaucoup moins de longueur que les intermédiaires, qui, de plus, ont leur sommet divisé en deux.

Selon Willughby, le *Merlan* est l'un des plus petits poissons de son genre ; il n'a guère plus d'un pied de longueur, & à raison de son volume, il est mince, sur-tout vers la queue ; car il est assez épais vers la tête. Il paroît, ajoute cet Auteur, que le *Merlan* de Rondelet est le même que celui dont il s'agit dans cet article, mais mal gravé, avec une seule nageoire derrière l'anus.

Bellon semble avoir confondu le poisson que l'on appelle à Venise *Pesce molle* (*Poisson mou*), avec notre *Merlan*, puisque celui-ci est un poisson de l'Océan & non pas de la Méditerranée.

Le préjugé, qui nous fait quelquefois apprécier les choses par leur rareté, n'a point de part à l'estime que nous faisons du *Merlan*. Il n'y a guère de poisson plus commun dans nos poissonneries ; il abonde dans la Manche & dans toute la mer Baltique ; poursuivi par les Morues & par d'autres ennemis redoutables, qui en sont extrêmement avides, il va chercher vers les côtes un asyle, où les Pêcheurs, attentifs aux époques de ses retours, ne le laissent pas long temps en paix. Si on lui ouvre l'estomac, on reconnoît qu'il se nourrit d'Anchois, de Goujons de mer, & d'autres petits poissons qu'il avale tout entiers ; car ses dents ne lui servent point à mâcher les aliments, mais à retenir sa proie ; & si les petits poissons se trouvent hachés par morceaux dans son estomac, c'est, dit Rondelet, parce que les nourritures, à mesure qu'elles se digèrent, sont atténuées & mises en pièces par un effet de la chaleur naturelle.

Le *Merlan* est généralement reconnu pour un des aliments les plus sains & les plus convenables à toutes sortes de tempéraments. Sa chair molle, tendre & légere, ne laisse, il est vrai, presque point le temps à la nature d'en disposer pour le soutien du corps ; mais par-là même il devient une nourriture plus assortie aux dispositions de ceux pour qui l'usage, en ce genre, est si voisin de l'excès. De-là vient que souvent, après une maladie, on le préfère aux autres aliments, comme le remède le plus innocent à ce besoin importun, qui est le plus dangereux ennemi de la convalescence.

Tancrède Robinson dit avoir remarqué qu'en quelques lieux de l'Angleterre & de la Flandre, on faisoit sécher ce poisson, après l'avoir vuidé, & qu'on le saloit ; il ajoute qu'étant ainsi préparé, il devient un mets très-délicat.

On a dit qu'il y avoit des *Merlans* qui étoient réellement hermaphrodites. J'ai vu de ces *Merlans*, dont l'intérieur présentoit effectivement les œufs d'une part, & de l'autre un corps tout-à-fait semblable à une laite. M. Duhamel dit que plusieurs Naturalistes l'ont assuré que cette prétendue laite n'étoit qu'une masse considérable de foye, attendu qu'on pouvoit en exprimer de l'huile, au lieu que la laite ne fournit aucune substance onctueuse. On a remarqué d'ailleurs que quand les *Merlans* étoient gras, on trouvoit, en les ouvrant, que le foye avoit aussi pris un accroissement considérable.

On pêche beaucoup de *Merlans* à l'aide des haims. On observe que quand il fait un peu de gelée blanche, ces poissons mordent plus volontiers à l'hameçon qu'on a amorcé avec des vers. On prend aussi des *Merlans* avec des filets, & en particulier avec celui qui porte le nom de *Dreige*.

On trouve ce poisson dans presque toutes les mers de l'Europe.

MERLE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Merula. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, *n°*. 40.

Labrus cæruleo nigricans. ART. *Syn*. 55.

Ὁ Κόττυφος. ARIST. *L*. 8. *c*. 15. & 30.

OPPIAN. *L*. 1. *p*. 19. & *L*. 4.

ATHEN. *L*. 7. *f*. 152. 35.

Κόσσυφος θαλάττιος ÆLIAN. *L*. 1. *c*. 14.

Merula. COLUMELL. *L*. 8. *c*. 16.

OVID. *v*. 114.

PLIN. *L*. 9. *c*. 15. & *L*. 32. *c*. 11.

S. AMBROS. *L*. 5. *c*. 2. *p*. 52.

GAZ. ARIST. *L*. *c*.

JOV. *c*. 20. *p*. 87. 88.

BELLON.

RONDEL. *L*. 6. *c*. 5. *p*. 172.

SALVIAN. *f*. 220. *b*. *ad Iconem*. 87. & 223. *b*.

GESNER. *p*. 543. & (Germ.) *f*. 8. *b*.

JONSTON. *L*. 1. *tit*. 2. *c*. 1. *a*. 4. *t*. 14. *n°*. 2.

CHARLET. *p*. 133.

Merula Aldrovandi & Ovidis. ALDROV. *L*. 1. *c*. 6. *p*. 35.

Merulus. ISIDOR. *L*. 12. *c*. 6.

Turdus niger. Merula Salviani & Rondel. WILLUGHBY. *p*. 320.

RAI. *p*. 137.

La couleur de ce poisson est par-tout d'un noir bleuâtre, ce qui l'a fait comparer à l'oiseau connu

sous le nom de *Merle*, & qui a, comme l'on sçait, le plumage d'une couleur noirâtre. Ce caractère, qui est le seul indiqué par Artedi & par Linnæus, pour reconnoître ce poisson, pourroit être sujet à varier; car Willughby observe que la nature semble se jouer dans ce genre de poissons, par la diversité des couleurs, ce qui a engagé Rondelet à distinguer jusqu'à douze espèces de *Turdus*, dont plusieurs ne sont probablement que des variétés d'une même espèce, qui ont le corps différemment coloré.

Selon Salviani, ce poisson est beaucoup moins estimé aujourd'hui qu'il ne l'étoit chez les anciens. Le même Auteur lui a trouvé la chair aqueuse & d'un goût insipide.

Il est commun dans plusieurs mers de l'Europe.

MERLU. *Voyez* Lieu.

Merlu-Verdin. *Voyez* Lieu.

MERLUCHE. C'est ainsi qu'on appelle la Morue que l'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison. M. Duhamel pense que le nom de *Merluche* devroit plutôt appartenir au Merlus séché comme la *Morue*. *Voyez* Morue & Merlus.

MERLUS. (le grand)

Gadus Merlucius. Lin. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 21.

Gadus dipterygius imberbis, maxillâ inferiore longiore. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. *p*. 60.

Faun. Suec. 314.

Gadus dorso dipterygio, maxillâ inferiore longiore. Artedi. *Gen*. 22. *syn*. 36.

Ὄνος. Arist. *L*. 8. *c*. 15. *L*. 9. *c*. 37.

Ὄνος. Athen. *L*. 7. *c*. 315.

Ælian. *L*. 9. *c*. 38.

Oppian. *Hal*. *L*. 1. *p*. 5. *L*. 2. *p*. 59.

Θαλάττιος. Ælian. *L*. 5. *c*. 20. *p*. 276.

Γάδος. *Dorionis apud* Athen. *L*. 7. *p*. 315.

An Bacchus. Plin. *L*. 9. *c*. 17.

Merluccius. Bellon.

Gesner. *p*. 84. 97.

Asellus. Ovid. *v*. 131.

Varro. *L*. 4. *de linguâ latinâ*.

Plin. *L*. 9. *c*. 16. 17.

Jov. *c*. 20. *p*. 87.

Rondel. *L*. 9. *c*. 9. *p*. 272.

Salvian. *f*. 73. *ad Iconem*.

Asellus minor. Salvian. *fig*. 73. *b*.

Asellus & primùm de Merlucio. Gesner. (Germ.) *fol*. 39. *b*.

Asellus alter, sive Merlucius ab Aldrovando observatus. Aldrov. *L*. 3. *c*. 2. *p*. 286.

Asellus fuscus. Charlet. *p*. 122.

Asellus primus, sive Merlucius. Rai. *p*. 56.

Asellus primus Rondeletii, sive Merlucius. Willugh. *p*. 174. (*Vide*) Jonston. *t*. 1. *f*. 3.

Le grand Merlus. Duh. *Traité des Pêches, seconde partie, sect*. 1. *chap*. 1. *Pl*. 24.

En Angleterre, *Hake*; en Italie, *Merluzo*.

Le *grand Merlus* a un pied & demi de longueur, & quelquefois davantage. Les plus grands sont ceux que l'on trouve dans l'Océan. Ce poisson est d'une forme arrondie & oblongue, semblable à celle du Brochet, comme l'indique le nom latin de *Merlucius* ou *maris Lucius*, qui signifie *Brochet de mer*. Willughby le compare au Merlan, dont il se rapproche aussi par sa forme, & même par sa couleur; celle du dos est cendrée & tire un peu sur le blanc; celle du ventre est d'un gris sale. Il a la peau couverte de petites écailles, la tête large & aplattie, la gueule très-fendue; la mâchoire de de dessous plus longue que celle de dessus, & toutes les deux, sur-tout l'inférieure, armées de dents un peu oblongues & aiguës, entre lesquelles on en voit de plus courtes & de plus petites; d'autres dents sont disposées comme par grouppes sur le palais. La langue est lisse; les yeux sont grands & recouverts d'une membrane; les iris, du moins dans quelques individus, jettent un éclat semblable à celui de l'or. Ce poisson a deux nageoires sur le dos. Celle de devant commence à une petite distance de la tête, & a neuf ou dix rayons; la seconde qui est très-voisine de la précédente, s'étend presque jusqu'à la queue; elle est garnie de quarante rayons qui décroissent graduellement jusqu'au vingt-deuxieme, & vont ensuite en augmentant d'une manière très-sensible; ensorte qu'il paroît y avoir en cet endroit une troisième nageoire du dos. Celle qui est derrière l'anus, & qui a trente-neuf rayons, est pareillement brisée, en quelque sorte, après le vingt-troisième rayon. La nageoire de la queue a son extrêmité sans aucune échancrure. Les nageoires de la poitrine sont étroites, & garnies chacune d'environ douze rayons. Celles du ventre, situées antérieurement aux précédentes, ont chacune sept rayons cartilagineux. L'anus est un peu plus près de la tête que de l'extrêmité de la queue. La chair de ce poisson est molle & tendre. Il se tient dans la haute mer; il est très-commun dans la Méditerranée, & sur-tout dans la Manche, où Rondelet dit qu'on le pêche en si grande abondance, qu'on en transporte d'Angleterre dans toute l'Europe, après l'avoir desséché & salé.

Suivant M. Duhamel, la chair du *Merlus* n'est de bon goût, que quand il a été pris dans la saison favorable, sur les fonds de roche & de gravier, & qu'il est frais. Mais il est bien plus ordinaire de le trouver sur des fonds vaseux, ce qui fait qu'il est peu estimé, si ce n'est par les Basques, les Catalans, & quelques peuples d'Espagne. Peut-être la nature du fond, près des côtes de l'Espagne, favorise-t-elle davantage la qualité de ce poisson, que dans les autres lieux.

Quoiqu'on prenne des *Merlus* pendant toute l'année, ils sont plus abondans & ont la chair plus délicate, depuis la mi-Avril jusqu'au mois de Juillet, que pendant le reste de l'année. Il est probable qu'en certaines saisons, ils se retirent dans les grands fonds.

On prend des *Merlus* avec des haims garnis de chair de Sardine, de divers petits poissons, ou de tronçons de vers de terre. Le *Merlus*, qui est avide & très-vorace, se jette précipitamment sur ces différents appâts. Pendant cette pêche, deux hommes font avancer continuellement le bateau, de manière que la ligne est traînée avec une certaine vitesse. On a observé que si elle restoit immobile, on ne prendroit que très-peu de poissons. On se sert aussi, pour la même pêche, de plusieurs espèces de filets, tels que la drague, la bastude, le bouclier, la tartanne, &c.

On sale ce poisson à-peu-près comme la Morue. (*Voyez* ce mot.) On le fait ensuite sécher, & quand cette opération réussit bien, le *Merlus* est presque aussi bon que la Morue séche de Terre-Neuve, ou la Merluche. M. Duhamel prétend que cette dernière dénomination conviendroit mieux au *Merlus* sec qu'à la Morue.

MERLUS. On a aussi donné ce nom à la Morue.

MESLIS. *Voyez* MENUISE.

MÉTHODE. Distribution méthodique des Poissons. *Voyez* l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Poissons, & les suites de cette Introduction, sous le nom de chacun des genres de Poissons.

MEULE. *Voyez* MOLE.

MEUNIER. *Voyez* CHEVANNE.

MEUNIER DE MER. (le) Espèce de Persègue.

Perca Philadelphica. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 14.

Perca pinnis dorsalibus unitis, maculâ nigrâ in medio, squamis & operculis ciliatis. Ibid.

Ce poisson a le corps moucheté de noir & marqué de plusieurs bandes de la même couleur; le dessous est rouge. Les écailles sont bordées de cils, ainsi que les opercules, dont la partie postérieure est terminée en pointe aiguë.

Les deux nageoires du dos sont réunies en une seule, qui est composée de vingt & un rayons, dont les dix premiers sont épineux, & les deux antérieurs plus courts que les suivants. On voit une tache noire à l'endroit le plus bas de l'enfoncement que forme cette même nageoire, par la réunion des deux nageoires qui la composent. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons mous & flexibles. Celles du ventre en ont six, dont l'antérieur est épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue en a onze.

On trouve cette espèce de Persègue dans la mer de l'Amérique septentrionale.

MILAN. (le) Espece de Trigle.

Trigla Lucerna. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla*, n°. 5.

Trigla digitis ternis, rostro subbifido, lineâ laterali ad caudam bifidâ. Ibid.

Trigla rostro parum bifido, lineâ laterali ad caudam bifurcâ. ARTEDI. *Gen.* 45. *syn.* 73.

Milvus sive Milago Plinii, juxtà Rondeletium.

Milvus. RONDELET. *L.* 10. *c.* 8. *p.* 297.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 58. *p.* 276.

Lucerna seu Milvus. ROND, GESN. *p.* 499.

Lucerna, Milvus & Milvago. GESN. *p.* 497. & (Germ.) *fol.* 17. *a.*

Lucerna Venetorum. WILLUGHBI. *p.* 281.

RAI. *p.* 88.

Cuculus. SALVIAN. *fol.* 190. 191.

A Naples & en Sicile, *Cocco*; à Gênes, *Organo*; à Marseille, *Galline.*

Ce poisson ne diffère sensiblement de l'Hirondelle de mer, (*voyez* ce mot) qu'en ce qu'il a ses lignes latérales comme ramifiées vers leur extrêmité, où chacune se partage en deux divisions, au lieu que les mêmes lignes sont simples sur l'Hirondelle de mer. Cette différence fait présumer à Willughby que le *Milan* pourroit bien n'être qu'une variété de l'autre poisson, au lieu que Linnæus la regarde comme assez marquée pour constituer un caractère spécifique qui distingue le *Milan* de l'Hirondelle. Willughby ajoute que quelquefois le *Milan* est marqué vers la base des nageoires de la poitrine, à l'endroit qui correspond à leur septième ou huitième rayon, de plusieurs belles taches noires, & de taches bleues plus petites que les précédentes.

Du reste, ce poisson a sur ses nageoires à-peu-près le même nombre de rayons que l'Hirondelle de mer, sçavoir dix rayons, tous épineux, à la première nageoire du dos; dix-sept, tous mous & flexibles, à la seconde; dix à chacune des nageoires de la poitrine; six à chacune de celles du ventre, & quinze à la nageoire de l'anus. Celle de la queue est légèrement échancrée, comme sur l'autre espèce.

On trouve ce poisson dans la mer du Nord.

MILAN. *Voyez* MOURINE.

MILANDRE. (le) Espèce de Chien de mer.

Squalus Galeus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Squalus*, n°. 7.

Squalus naribus ori vicinis, foraminibus ad oculos. Ibid.

Squalus naribus ori vicinis, foraminibus exiguis ad oculos. ARTEDI. *Gen.* 68. n°. 9. *syn.* 97.

Γαλεὸς Κύων. ARIST. *L.* 6. *c.* 11.

OPPIAN. *L.* 44. *fol.* 44. *ed. Lipp.* & 40 *in græcâ.*

Canicula. PLIN. *L.* 9. *c.* 46. *L.* 32. *c.* 11.

Galeus Canis. RONDEL. *L.* 13. *c.* 5. *p.* 377.

Galeus Canis, vel Canicula. PLIN. GESN. *p.* 167. 197. & (Germ.) *fol.* 80. *a.*

Canis galeus. SALVIAN. *fol.* 130. *ad iconem*, & 132. 133.

WILLUGH. *p.* 51. *tab. B.* 5. *f.* 1.

RAI. *p.* 20.

Canis galeus vulgaris. ALDROV. *L.* 3. *c.* 33. *p.* 388.

JONSTON. *t.* 8. *f.* 4.

The Tope. PENN. *Brit. Zool. tom. III. p.* 98. *n.* 45.

Le Milandre, DUHAM. *Hist. des Pêches, part.* 3. *sect.* 9. *p.* 299. *pl.* 20. *fig.* 1 & 2.

En Angleterre, *Tope;* à Marseille, *Pal;* à Rome, *Lamiola vel Canosa.*

Ce poisson s'accroît quelquefois jusqu'à cinq pieds de long. Willughby dit qu'on en voit qui pèsent cent livres. C'est ce qui lui a fait donner en Italie le nom de *Lamiola*, diminutif de *Lamia*, par lequel on désigne le Requin, qui est un des plus grands poissons de ce genre.

Le *Milandre* ressemble beaucoup à l'Emissole; mais, selon M. Broussonet, il en diffère, comme de toutes les autres espèces de ce genre, par ses dents, qui sont à-peu-près triangulaires & dentelées sur un de leurs côtés : ces dentelures sont à peine marquées dans les jeunes individus.

Le *Milandre*, suivant le même Auteur, a le museau alongé & applati; les dents placées sans ordre, presque triangulaires, comme on l'a dit, & dentelées sur leur bord vertical, terminées en une pointe aiguë qui est tournée vers les angles de la gueule; la langue grande & arrondie; les narines placées près de l'ouverture de la gueule, & en partie fermées par un lobule court; les yeux à-peu-près à égale distance entre le bout du museau & le premier évent; les trous des tempes très-petits & d'une forme alongée; les évents très-voisins, & leurs membranes disposées en recouvrement comme des tuiles.

Les nageoires de la poitrine sont grandes & légèrement échancrées à leur extrémité; la première du dos est presqu'également éloignée de la base des pectorales & de celle du ventre; celles-ci sont une fois plus petites que celles de la poitrine; elles entourent l'anus, qui se trouve situé un peu en-deçà de la moitié du corps : la nageoire de l'anus est plus près de la base de celle de la queue que de l'anus, & se termine en pointe par la partie postérieure; la seconde du dos, plus petite que la première, & de la même grandeur que celle de la queue, est située un peu au-devant de l'à-plomb de celle-ci : la queue est grande, & sa nageoire est divisée en deux lobes inégaux; la peau est légèrement chagrinée. Cette description a été faite sur un individu observé par M. Broussonet, dans le port de Cette. Le corps du poisson étoit long de trois pieds, & d'une couleur grise. (*Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1780, *page* 654.)

Willughby prétend que la chair du *Milandre* est tendre, & n'a pas un goût désagréable, quoique d'autres en puissent dire. M. Broussonet en porte un jugement bien différent, & qui est appuyé sur le témoignage des Pêcheurs, que l'on ne soupçonnera pas d'être dédaigneux par excès de délicatesse. « La » chair du *Milandre*, dit-il, est très-dure, & de » mauvaise odeur; on la fait pourtant quelquefois » sécher; mais l'abondance & le bon marché » peuvent seuls déterminer des Pêcheurs affamés » à s'en nourrir ».

Ce poisson, au rapport de Rondelet, est fort redouté des pêcheurs & des nageurs, qu'il tâche de saisir par les talons, les jambes, les jarrets, ou toute autre partie qui lui donne quelque prise. Il ajoute qu'il est si avide de chair humaine, qu'il s'élance presque sur la terre pour attraper sa proie. On trouve le *Milandre* dans les mers voisines de l'Italie, de l'Angleterre, &c.

MIRAILLET. (le) Espèce de Raie.

Raja Miraletus. LIN. *Syst. nat. amphybia nantes. Raja. n°.* 4.

Raja dorso ventreque glabris, aculeis ad oculos, ternoque eorum ordine in caudâ. Ibid.

Mus. Ad Fr. 2. *p.* 50.

ARTEDI. *Gen.* 72. *syn.* 101.

Raja dorso dipterygio, aculeorum ordine solitario, caudâ gracili pinnatâ, ordine aculeorum terno, rostro subacuminato. GRONOV. *Zooph.* 155.

An Raja oculata & lævis. RONDEL. *L.* 12. *c.* 9. *p.* 349?

ALDROV. *L.* 3. *c.* 51. *p.* 453.

GESN. *p.* 793. 933. & (Germ.) *fol.* 69. 70.

Raja oculata. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punc.* 5. *t.* 10. *f.* 4.

CHARLET. *p.* 130.

An Raja levis oculata. SCHONEV.? *p.* 58.

Raja lævis oculata. WILLUGBH. *p.* 72.

RAI. *p.* 27.

Raja stellaris. SALV. *fol.* 150. *a.*

Raja. SALV. *fol.* 148. *b. ad iconem* 51.

An Miraletus. BELLON?

GESNER. *p.* 793.

Dasybatus in utroque dorsi latere maculâ magnâ, oculo simili; rostri supinâ parte asperâ; in caudâ quinque spinarum ordines, pinnæ duæ. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. *p.* 35. *n.* 2.

A Venise, *Barracol;* à Rome, *Arzilla.*

Willughby regarde cette espèce de Raie comme une des plus petites de son genre. L'individu qu'il a mesuré avoit dix pouces & demi de long, depuis l'extrêmité du museau jusqu'à celle de la queue, & six pouces & demi de largeur. Les deux surfaces du corps, selon le même Auteur, sont entièrement lisses, excepté le bord des yeux, où l'on remarque un petit nombre d'épines; il y en a aussi quelquefois une ou deux sur le dos. La partie inférieure est marquée de lignes blanchâtres, ondées & situées transversalement. Mais ce qui distingue sur-tout ce poisson de tous les autres cartilagineux plats, ce sont deux belles taches qu'il a sur le dos; le milieu de ces taches est d'une couleur de pourpre, qui prend vers les bords une teinte noirâtre. Le dessus du corps est d'un brun rougeâtre; la queue est garnie de trois rangées d'épines, dont les deux latérales ne se prolongent pas plus loin que la première nageoire du dos; la seconde des mêmes nageoires est presque contiguë d'une part à la première, & de l'autre à l'extrêmité de la queue.

La Raie lisse, décrite par Rondelet sous le nom de *Miraillet*, diffère de la précédente à quelques égards; car elle avoit, sur le milieu des ailes, des

taches semblables à des yeux, peintes de trois couleurs : le milieu, qui représente la prunelle, étoit bleu ; autour de cette partie étoit un cercle noir, inscrit dans un autre qui étoit jaune. Ce même poisson avoit aussi un plus grand nombre d'aiguillons que les autres Raies lisses. Mais ces diversités n'ont point paru assez considérables à Willughby, pour constituer une espèce à part, d'autant plus que, selon cet Auteur, non-seulement les deux sexes, dans ce genre de poisson, different entr'eux, comme on l'a vu, soit par le nombre, soit par la situation des épines, mais peut-être même cette différence se trouve-t-elle entre les individus d'un même sexe ; « car, » ajoute-t-il, à peine sur mille poissons de ce » genre en trouve-t-on deux qui se ressemblent » parfaitement par le nombre, l'arrangement & la » grandeur des aiguillons ».

MIROIR. (Raie à miroir.) La Raie, nommée ainsi par le Traducteur de Rondelet, n'est probablement qu'une variété du *Miraillet*.

MIROIR. (Pêche au) On se sert pour cette pêche d'un miroir, sur lequel on reçoit la lumière de la lune pour attirer les poissons, comme on fait celle du soleil pour prendre des alouettes. Les Chinois employent, au lieu de miroir, une planche colorée en blanc & enduite d'un vernis poli. On a remarqué que les poissons venoient en foule du côté où ils appercevoient de la lumière. De-là encore l'idée d'employer le feu pour les attirer. *Voyez* FEU.

MISGURN. (le) Espèce de Cobite.

Cobitis foscilis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cobitis*, n°. 4.

Cobitis cirris octo, spinâ supra oculari. Faun. suec. 343.

Cobitis aculeo bifurco suprà utrumque oculum. GRONOV. *Act. Ups.* 1742. *p.* 79. *t.* 3.

Cobitis cærulescens, lineis utrinque quinque longitudinalibus. ARTED. *Gen.* 2. *syn.* 3.

Misgurn seu Fisgurn, Piscis Lampetriformis Norimbergæ & Ratisbonæ. WILLUGH. *p.* 118.

RAI. *p.* 70.

Les synonymes suivants paroissent se rapporter à cette espèce.

Mustela fossilis Beisker vel Beisecker. GESNER. *p.* 373.

Mustela fossilis Gesneri, Germanis Peisker seu Beisker. WILLUGHB. *p.* 124.

RAI. *p.* 69.

Mustela fossilis. ALDROV. *L.* 5. *c.* 7. *p.* 579.

Pisces fossiles. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 2. *c.* 7. *t.* 28. *f.* 8.

An Pœcilia. SCHONEV. *p.* 56?

Ce poisson est plus large & plus applati que l'Anguille ; sa largeur est à-peu-près uniforme d'un bout à l'autre : il est remarquable par cinq especes de bandes noires qui s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue, & dont l'une est sur le sommet du dos ; deux autres plus larges sur le milieu des côtés, & deux plus étroites vers le bas des mêmes parties : les espaces intermédiaires & le dessous du corps sont d'un blanc sale, parsemé de points noirs ; il y a aussi des taches noires sur toutes les nageoires, & principalement sur celles du dos & sur la queue.

La gueule est petite, arrondie, entièrement semblable à celle de la Lamproie, environnée de dix barbillons, dont six naissent de la mâchoire supérieure, & les quatre autres, qui sont plus courts, tiennent à la mâchoire inférieure ; il y a aussi de part & d'autre, auprès des narines, deux barbillons d'une finesse extrême : les yeux sont petits, & recouverts d'une membrane transparente : les ouies sont au nombre de quatre de chaque côté ; il paroit y avoir un petit trou entre leurs ouvertures au-dessous de la gueule.

Ce poisson a six nageoires, une sur le dos, garnie de sept rayons ; deux auprès des ouies, ayant chacune onze rayons ; deux sous le ventre, dont les rayons sont au nombre de cinq, & une qui commence à l'anus, & qui a six ou sept rayons : la nageoire de la queue est arrondie, & a seize rayons d'une substance cartilagineuse. La vessie d'air manque à ce poisson. Il est commun en Allemagne, où on le trouve dans les eaux tranquilles & fangeuses. Baltner dit que lorsqu'il reste à sec sur le limon, il fait entendre une espèce de sifflement. L'individu, d'après lequel a été faite la description précédente, avoit environ dix pouces de longueur. (WILLUGHBY.)

Nous joindrons ici la description que donne Willughby du *Mustela fossilis*, qui n'est probablement qu'une variété du *Misgurn*.

On a donné, suivant l'Auteur dont il s'agit, le nom de Mustele fossile à cette espèce de poisson, parce qu'on le prend en creusant la terre, où il pénètre à la faveur des petits courants formés par les rivières qui arrosent les lieux marécageux. Ce poisson, selon la description qu'en donne Gesner, d'après George Fabricius, est long d'une palme & épais d'un pouce ; cependant il s'en trouve de plus grands : il a le dos d'une couleur cendrée, & marqué d'une multitude de points & de taches transversales, les unes noires & les autres bleues : le ventre est jaune, avec des taches blanches & des points rouges extrêmement petits : la gueule a deux appendices charnus, que l'animal étend lorsqu'il nage, & retire lorsqu'il est hors de l'eau. On prend ce poisson dans la terre en plusieurs lieux de l'Allemagne. Il quitte quelquefois ses retraites souterraines pour entrer dans les lacs & les marais. On dit que les Charlatans se servent des Musteles fossiles pour tromper les spectateurs, en maniant devant eux de ces poissons qu'ils font passer pour des serpents, à la faveur de la ressemblance.

Nous avons déja observé que cette Mustele n'étoit peut-être, selon Willughby & Artedi, que la même espèce qui est appellée *Misgurn* & *Fisgurn* à Ratisbonne & à Nuremberg. Les mêmes Auteurs

présument qu'il faut encore réunir au poisson dont il s'agit ici, celui que Schonfeld nomme *Pæcilia*, & qu'il dit être semblable en tout à la Mustelle des fleuves & à la Mustelle vivipare, excepté par sa couleur & par ses nageoires. Le Pæcilia a deux nageoires au-dessous des ouies, & deux au milieu du ventre; une autre nageoire courte, située sur le dos, & opposée à celles qui sont dans la partie inférieure; enfin, une sixième qui commence à l'anus. Ce poisson a deux palmes environ de longueur & un pouce d'épaisseur. Le dos est d'une couleur cendrée & marquée d'un grand nombre de points & de lignes transversales. Schonfeld ajoute que l'on pêche ce poisson dans l'Elbe, auprès de Hambourg, mais qu'il n'a point entendu dire qu'il pénétrât dans la terre & qu'on l'y trouvât caché.

MOINE. *Voyez* Ange. (Espèce de Chien de mer.)

MOLE. (la) Espèce de Blenne.

Blennius Phycis. Lin. *Syst. nat. Pisces Jugulares. Blennius*, n°. 7.

Blennius naribus subcristatis, cirro labii inferioris, dorso bipenni. Gouan.

Phycis. Artedi. *Gen.* 84. *syn.* 111.

α. Ἡ φυκίς. Arist. *L.* 6. *c.* 3. & *L.* 8. *c.* 10.

Oppian. *L.* 1. *p.* 6.

Athen. *L.* 7. *p.* 319.

Physis. Plin. *L.* 9. *c.* 26. & *L.* 32. *c.* 11.

P. Jov. *c.* 20. *p.* 89.

Rondel. *L.* 6. *c.* 10. *p.* 186.

Gesn. *p.* 718. & 845. & (Germ.) *f.* 16. *b.*

Charlet. *p.* 133.

Physis Salviani. Aldrov. *L.* 1. *c.* 8. *p.* 43.

Jonston. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a. b. t.* 14. *n°.* 4.

Phuca sive Phycis. Salvian. *fol.* 228.

Fuca. Gaz. Arist. *L. c.*

Salvian. *fol.* 227. *Ad iconem.* 92.

Ficis. Cub. *L.* 3. *c.* 37. *f.* 79. *b.*

An Trebius Auctor. Cub. *L.* 3. *c.* 92. *f.* 91. *b?*

β. *Tenca marina.* Salvian. *fol.* 230. *b. ad icons*

Tinca marina. Aldrov. *L.* 3. *c.* 9. *p.* 192.

Jonst. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 2. *t.* 1. *n°.* 5.

Charlet. *Onom. p.* 122.

Asellus Callarias. Bellon.

Gesn. (Germ.) 42. *b.*

Asellus Callarias Bellonii & Salviani. Rai. *p.* 75.

A Rome, *Fico* ou *Ficus*, & *Tenca marina.*

Ce poisson, suivant Artedi, a environ un pied, & quelquefois jusqu'à un pied & demi de longueur; l'ouverture de sa gueule est ample, & ses mâchoires, ainsi que le palais & le gosier, sont garnis de dents; il a les yeux très-ouverts, les iris blancs, un barbillon sous la mâchoire inférieure, & un petit appendice de chaque côté, près de l'ouverture antérieure des narines qui sont doubles.

La couleur du corps est noirâtre; celle de la tête tire sur le rouge: la première nageoire du dos a dix rayons, la seconde soixante & deux, d'une couleur noire vers leurs extrêmités: les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons; celles du ventre ont une forme alongée, & sont garnies chacune de deux rayons seulement; la nageoire de l'anus en a cinquante-six; celle de la queue est arrondie à son extrêmité.

On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Italie.

Mole. (la) Espèce de Quatre-dents.

Tetraodon Mola. Lin. *Syst. nat. Amphib. nantes. Tetraodon. n.* 7. *var. B.*

Ostracion Cathetoplateus, subcompressus, pinnâ dorsi & ani cum caudâ continuatis. Gronovius. *Mus.* 1. *n°.* 125.

Ostracion Cathetoplateus, subcompressus, oblongiusculus lævis: pinnis dorsi anique cum caudâ continuatis. Id. Zoophyl. n°. 185.

Mola Salviani, Ostracion oblongus. Artedi, *Sunfish from Mountsbay.* Borlace. *Cornub. p.* 268, *tab.* 26. *fig.* 7.

Mola peregrina. Aldrov. *Pisc. lib.* 3. *c.* 44. *p.* 413.

Mola piscis. J. Plancus *in act. Bonon. tom.* 3. *p.* 331.

The oblong sun-fish. Pennant, *British Zool. vol.* 3. *p.* 100. *n°.* 1.

Linnæus a réuni, sous la même dénomination spécifique de *Tetraodon Mola*, deux poissons que Gronovius regarde comme appartenant à deux espèces différentes, & dont l'un est décrit dans ce Dictionnaire sous le nom de *Lune* (*Voyez* ce mot), & l'autre est la *Mole* dont il s'agit ici. Nous avons cru devoir suivre plutôt Gronovius, ainsi que M. Pennant, qui, dans sa Zoologie de l'Angleterre, a distingué ces deux poissons sous les dénominations de *Short Sun-fish* & *Oblong Sunfish*, (Lune courte & Lune oblongue).

Suivant ce dernier Auteur, la Lune diffère de la *Mole* en ce qu'elle a le corps plus court & plus épais, les nageoires du dos & de l'anus plus élevées, & les ouvertures des ouies ovales; au lieu que celles de la *Mole* ont la figure d'un demi-cercle. La première de ces différences a été saisie par Gronovius, comme on peut en juger en comparant les deux phrases de cet Auteur, où la Lune est caractérisée par l'épithète de *brevis*, qui exprime sa forme raccourcie, & la *Mole* par le mot *oblongiusculus*, qui désigne une forme plus alongée. Les mêmes phrases indiquent encore une autre différence entre les deux poissons, la Lune ayant, suivant cet Auteur, la surface de son corps hérissée d'aspérités, tandis que celle de la *Mole* est lisse. Du reste, ces deux poissons ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre.

M. Pennant dit que la *Mole*, ainsi que la Lune, se trouvent dans la mer de la côte occidentale de l'Angleterre, & il ajoute que l'une & l'autre sont beaucoup plus communes dans les climats plus chauds de l'Europe.

MOLUE. *Voyez* Morue.

MONACHELLE. Le poisson, ainsi nommé dans

dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Marron de notre Dictionnaire.

MONOCEROS. (le) Espèce de Baliste.

Balistes monoceros. LIN. *Syst. natur. Amphibia nantes. Balistes*, 1.

Balistes pinnâ capitis uniradiatâ, radiis caudalibus carinatis. Ibid.

Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 53.

OSB. *Iter* 110. *Id.*

Unicornu piscis Bahamensis. CATESB. *Car.* 2. *t.* 19.

Ce poisson s'accroît quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur : sa forme est renflée par le milieu, & va en s'amincissant vers les deux extrêmités ; il a l'œil grand, avec un iris clair bordé de bleu : deux os blancs & solides, couverts d'une peau très-mince, forment ses mâchoires, dont celle de dessus est garnie de deux dents, & l'inférieure de quatre ; celle-ci dépasse de beaucoup la mâchoire supérieure.

Sur le milieu de la partie postérieure de la tête s'élève un os de forme conique & très-aigu, dont la partie tournée vers la queue est garnie de deux rangées d'aiguillons mobiles. Le poisson a la faculté d'élever & d'abaisser cet os à volonté, soit en avant, soit en arrière ; la substance de cet os est fort cassante, & sa longueur est telle, que quand il est couché sur le dos du poisson, il atteint presque jusqu'à la nageoire du dos.

Cette nageoire a sa naissance à égale distance du museau & de la queue ; elle est roide & garnie de quarante-sept rayons : les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons. Il n'y a point de nageoire sur le ventre dans cette espèce. La nageoire de l'anus est directement opposée à celle du dos, & garnie de cinquante-un rayons ; celle de la queue est longue, roide, osseuse ; elle a douze rayons, dont les extrêmités forment une espèce de dentelure régulière.

Ce poisson n'a point d'écailles, suivant Catesby ; toute sa couleur est d'un brun olivâtre, marqué de taches bleues ondulées & semblables à des vers. Les interstices de ces taches sont parsemés d'autres taches rondes & noires.

Le nom de *Monoceros*, donné à ce poisson, est formé de deux mots Grecs, dont l'un signifie *unique*, & l'autre *corne.* Cette espèce de Baliste abonde dans la partie de l'Océan qui environne l'île de Bahama, l'une des Lucayes. On a trouvé dans les intestins d'un de ces poissons de petites coquilles & des fragments de coraux. Ce poisson n'est d'aucun usage ; on le regarde même en Amérique comme venimeux.

MONOPTERE. (le) Espèce de Cuirassé.

Loricaria Cataphracta. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Loricaria*, n°. 1.

Loricaria pinnâ dorsali unicâ, cirris duobus. Muf. Ad. Fr. 1. *p.* 79. *t.* 29. *f.* 1.

Plecostomus dorso monopterygio, ore cirrato, edentulo, ossiculo superiori caudæ bifurcæ setiformi brevi. GRONOV. *Muf.* 1. *p.* 25. *n°.* 68. *Tab.* 11. *f.* 1 & 2.

ß. Plecostomus dorso monopterygio, ore cirrato, dentato, ossiculo superiori caudæ bifurcæ longitudine corporis. Id. Ibid. *n°.* 69.

Linnæus réunit ici comme variété deux poissons dont Gronovius a fait deux espèces distinctes, mais, à ce qu'il paroît, sans aucun fondement ; car, en comparant les deux descriptions de cet Auteur, on ne trouve d'autre différence un peu sensible entre les caractères des deux poissons que celle qui se tire de la longueur du premier rayon de la nageoire de la queue, qui dépasse tous les autres dans chacune des variétés, mais qui n'a pas deux pouces & demi dans la première variété, au lieu que dans la seconde il en a plus de sept, & égale le corps en longueur.

Ce poisson, suivant le même Auteur, a la tête assez grande, couverte de lames osseuses, convexe en dessus & étendue en largeur, plane & dénuée d'écailles en dessous, très-inclinée par les parties latérales, qui s'amincissent en forme de tranchant.

Le museau est très-large, & a son sommet obtus : la gueule est située en dessous, & a son ouverture étroite & entourée de deux lèvres, dont celle d'en-haut est courte, très-épaisse, lisse & mobile ; l'inférieure, qui paroît n'être qu'un prolongement des bords latéraux de la première, est très-large, & s'étend sous la forme d'une membrane fort mince, qui est pendante, & se divise en plusieurs espèces de barbillons très-courts.

Le corps est oblong, très-comprimé en dessus, & garni d'écailles dures & âpres au toucher, terminées en aiguillons par leur bord, & disposées en recouvrement. Entre la tête & la première nageoire du dos, on en voit trois qui sont remarquables & d'une figure ovale.

La nageoire du dos est d'une forme presque triangulaire, & a huit rayons rameux, excepté le premier, qui de plus excède de beaucoup les autres. Les nageoires de la poitrine, situées au bas des côtés, ont chacune sept rayons, dont le premier est simple, très-épais & courbé en arc ; les six autres sont rameux. Les nageoires du ventre sont très-éloignées l'une de l'autre, & ont chacune six rayons, dont le premier est semblable à celui des nageoires de la poitrine.

La nageoire de l'anus est peu étendue ; son origine correspond au dernier rayon de la nageoire du dos ; elle a six rayons rameux, à l'exception des deux qui sont aux extrêmités.

La nageoire de la queue est petite, divisée en deux lobes ; elle a douze rayons rameux, excepté le premier & le dernier, qui sont simples, mais qui diffèrent beaucoup en longueur, le plus élevé étant, comme nous l'avons dit, semblable à un filament qui se prolonge plus ou moins, mais toujours beaucoup au-delà du reste de la nageoire.

La couleur du corps est d'un gris sombre, qui prend une teinte plus claire sur la partie inférieure.

Les individus des deux variétés, observés par Gronovius, avoient chacun environ un pied de longueur, sans y comprendre celle du premier rayon de la nageoire de la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Amérique méridionale.

MONOPTERE. (le) Espèce de Gade.

Gadus mediterraneus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul. Gadus*, n°. 17.

Gadus monopterygius cirratus, maxillâ superiore cirris duobus, inferiore unico. Mus. Ad Fr. 2. p. 60.*

Cette espèce de Gade est la seule de tout le genre qui n'ait qu'une nageoire sur le dos. Ce caractère est exprimé par le terme de *Monoptere*, formé de deux mots Grecs, dont l'un signifie *seul* ou *unique*, & l'autre *aile* ou *nageoire*.

Le *Monoptere* a deux barbillons à la mâchoire supérieure, & un seul sous la mâchoire d'en bas : sa nageoire du dos est garnie de cinquante-quatre rayons ; chacune de celles de la poitrine en a quinze ; chacune de celles du ventre deux, & la nageoire de l'anus quarante-quatre. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons de la nageoire de la queue.

On trouve cette espèce dans la Méditerranée.

MONOPTERE. (le) Espèce de Scombre.

Scomber pelagicus. LIN. *Sist. nat. Pisces thoracici. Scomber*, n°. 10.

Scomber pinnulis pinnâque dorsali coadunatis in unum. Ibid.

Scomber pinnâ dorsali unicâ. Mus. Ad Fr. 1. p. 72. t. 30. f. 3.

La dénomination de *Monoptere* convient doublement à ce poisson, en ce que les fausses nageoires qu'il a vers la queue sont réunies en une seule, & en ce qu'il n'a non plus qu'une nageoire sur le dos. De ces deux caractères, le premier lui est commun avec plusieurs autres espèces de ce genre ; mais l'autre lui est particulier, & peut être regardé comme son principal caractère distinctif.

La nageoire du dos est garnie de quarante rayons ; chacune des nageoires de la poitrine en a dix-neuf ; chacune de celles du ventre cinq ; la nageoire de l'anus vingt-deux, & la nageoire de la queue vingt.

On ne connoit point encore le lieu natal de ce poisson.

MONTAISON. Les Pêcheurs appellent ainsi le temps où la plus grande partie des Truites quittent les eaux salées pour passer dans l'eau douce, ce qui arrive vers la Saint Jean.

MORME. (le) Espèce de Spare.

Sparus Mormyrus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 24.

Sparus caudâ bifidâ, fasciis argenteis nigrisque plurimis. Ibid.

Sparus maxillâ superiore longiore, lineis utrinque duabus nigris transversis parallelis. ART. *Gen.* 37. *syn.* 62.

Perca dorso monopterygio, capite lævi, operculisque diacanthis squamosis. GRONOV. *Zooph.* 295.

Sparus Mormyrus. HASSELQ. *Iter.* 335.

Perca maxillâ inferiore longiore. SEBA, *Mus.* 3. t. 27. f. 4.

Ὁ Μορμύρος. ARIST. L. 6. c. 17.

ATHEN. L. 7. p. 313.

EUSTATH. f. 1150. 33.

Μορμύλος. OPPIAN. L. 1. p. 5. & L. 2. p. 58. t. 3. f. 134. 3.

Mormylus. SALVIAN. *fol.* 183. a. *ad icon.*

Mormyr. OVID. HAL. v. 110.

PLIN. L. 32. c. 11.

Mormur. GAZ. in ARIST. L. c.

Mormyrus. BELLON.

RONDEL. L. 5. c. 22. p. 153.

SALVIAN. f. 184.

GESNER. p. 547.

ALDROV. L. 2. c. 19. p. 184.

JONST. L. 1. tit. 3. c. 1. c. 11. t. 19. n. 3.

CHARLET. p. 141.

WILLUGH. p. 329. tab. X. n°. 6. fig. 2.

RAI. p. 134.

Mormyrus vel Mormylus. GESN. *fol.* 22. a. E. G.

A Rome, *Mormillo* ; à Venise, *Mormiro* ; à Marseille & à Gênes, *Mormo*.

Le *Morme*, selon Willughby, a le corps comprimé par les côtés, le dos aigu & courbé en arc. Sa longueur est ordinairement de huit ou neuf pouces, & s'étend quelquefois jusqu'à un pied. Il a le museau alongé & un peu aigu ; l'ouverture de la gueule spacieuse, les lèvres épaisses, la mâchoire supérieure un peu plus longue que celle d'en bas ; l'une & l'autre garnies, vers leurs angles, de petites dents aiguës ; de plus on voit, sur le bord intérieur de la mâchoire d'en haut, trois ou quatre rangées de petits tubercules semblables à des grains de millet, & deux rangées pareilles sur la mâchoire inférieure. Les yeux sont médiocres & recouverts d'une membrane lâche ; les iris sont d'une couleur d'or, offusquée par des taches obscures.

Le dos & les côtés ont, sur un fond verd-bleuâtre, onze ou douze bandes ou zones noirâtres, situées transversalement, & parallèles les unes aux autres ; ces bandes sont beaucoup plus apparentes sur cette espèce que sur quelques autres où l'on en voit de semblables ; en sorte que Willughby dit qu'il n'a jamais observé ce caractère aussi fortement prononcé sur aucun poisson. La couleur du ventre est blanchâtre ; les parties voisines des yeux ont un éclat argentin.

La nageoire du dos a vingt-trois rayons, dont les onze premiers sont épineux : les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons ; celles du ventre six : la nageoire de l'anus en a treize ; celle de la queue est échancrée & fourchue.

Rondelet dit que la chair de ce poisson est molle, aqueuse, & a un goût de vase. On le trouve dans la mer de Toscane.

MORMUROT. *Voyez* MORME.

MORMYRES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

TREIZIEME GENRE.

MORMYRE.

MORMYRUS. Linnæi.

Un seul rayon à la membrane des ouies.

ESPÈCES.

1 Le Cyprinoide.

Les lobes de la nageoire de la queue pointus.

2 Le Caschive.

Les lobes de la nageoire de la queue obtus.



MORUE. (la) Espèce de Gade.

Gadus Morhua. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugul. Gadus*, n°. 3.

Gadus tripterygius, cirratus, caudâ subæquali, radio primo anali spinoso. Ibid.

Faun. suec. 308.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, caudâ æquali ferè, cum radio primo spinoso. ARTEDI. *syn.* 35.

Morhua vulgaris (*maxima asellorum species.*) BELLON.

Morhua sive molva altera. ALDROV. *L.* 3. *c.* 6. *p.* 289.

Molva, Morhua. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *art.* 2. *t.* 2. *f.* 1.

Molva vel Morhua (*altera minor.*) GESNER. *p.* 88. 102.

Molua. RONDEL. *L.* 9. *c.* 14. *p.* 280.

Molvus seu Morhua altera minor. GESNER. (Germ.) *fol.* 40. *b.*

Asellus major. SCHONEV. *p.* 18.

CHARLET. *p.* 121.

Asellus major vulgaris, Belgis Cabiliau. WILLUGHBY. *p.* 165.

Asellus major vulgaris. RAI. *p.* 53.

Gadus Kabelja. It. WGOTH. 176.

Cabliau. STROM. SOND. 317.

La *Morue.* DUHAMEL, *Traité des Pêches, seconde partie, sect.* 1. *p.* 36 *& suiv. pl.* 4. *fig.* 1.

En Suède, *Cablia;* en Danemarck, *Kablag.*

Parmi les divers animaux qui fournissent à la subsistance de l'homme, il n'en est peut-être pas qui soit transporté aussi loin dans autant de régions différentes que celui-ci. Ce poisson, dont il se fait une si grande consommation dans nos climats, où l'on sçait le conserver, en profitant des moyens que lui offre, pour cet effet, l'élément même où il vit, ne s'écarte guère des mers du Nord. Par cette disposition, il devient une ressource assurée & permanente pour les habitants du Danemarck, de la Suède, de l'Islande & des pays voisins, qui, au défaut du froment, qu'un terrein froid & ingrat leur refuse, se nourrissent de ce poisson au lieu de pain, & trouvent encore dans leur superflu une branche de commerce dont la fécondité égale l'étendue (1). On sçait à quel point les *Morues* abondent, sur-tout près du banc de Terre-Neuve, où elles se présentent en foule autour des Pêcheurs de toutes les nations, rassemblés pour les prendre, & embarrassent même quelquefois, par leur multitude, les navires dont elles feront bientôt la richesse. Enfin, la guerre qu'elles font aux autres poissons devient encore à notre égard une nouvelle cause d'abondance; ce sont elles qui, en donnant la chasse aux Harengs, dont elles sont très-avides, occasionnent les retours fréquents de ces animaux vers nos côtes, & font ainsi, de ce qui échappe à leur voracité, une sorte de tribut qu'elles nous envoyent tous les ans à des époques marquées.

(1) *V.* Schonfeld.

Le célèbre Leuwenhoeck (2) a prouvé, par ses observations, qu'une *Morue* ordinaire produisoit neuf millions trois cents quarante-quatre mille œufs. D'après ce calcul immense, au lieu de s'étonner, comme on l'auroit pu faire d'abord, de ce qu'une espèce attaquée de toutes parts se conserve aussi nombreuse, on seroit plutôt tenté de demander comment le bassin des mers n'est pas comblé par ses habitants.

La *Morue* s'appelloit autrefois plus communément *Molue.* Quelques Auteurs la nomment *Merlus.* En Hollande, & dans plusieurs pays du Nord, elle porte les noms de *Cabeliau, Cabiliau* ou *Cabliau;* & ces noms se trouvent encore orthographiés de plusieurs manières dans les divers Auteurs. (*Voyez* CABELIAU.)

La *Morue* a le corps épais & un peu arrondi; le ventre très-saillant, le dos & les côtés d'une couleur olivâtre sale, mouchetée de taches jaunâtres, & le ventre blanchâtre. C'est de cette couleur, assez semblable à celle de l'Âne, que ce poisson a pris, chez les Auteurs Latins, le nom d'*Asellus.* Une ligne large & blanche règne le long des côtés, en partant de l'angle supérieur des ouies, formant ensuite une courbure qui répond à toute l'étendue de la cavité du ventre, & de-là se prolongeant sur une même direction jusqu'à la queue. Les écailles sont petites & très-adhérentes à la peau : une membrane lâche & diaphane recouvre les yeux, dont les iris sont blancs. Mais quoique la *Morue* ait de grands yeux, on prétend qu'elle ne voit guère clair, ce qui a donné lieu au proverbe, *yeux de Morue*, pour désigner ceux qui n'ont pas la vue distincte, comme il arrive souvent aux personnes qui ont de grands yeux à fleur de tête, avec de larges prunelles. On observe sous la mâchoire inférieure un barbillon suspendu à l'angle même de cette mâchoire, & à peine long d'un doigt. La langue est large, ronde, molle & dépourvue de denticules; mais les mâchoires portent des dents disposées sur plusieurs rangées, dans l'une desquelles il y en a de beaucoup plus longues que dans les autres : entre les dents fixes, il s'en trouve de mobiles, comme au brochet; d'autres petites dents serrées sont au haut & au bas du palais, vers l'orifice de l'estomac, ainsi qu'entre les dernières ouies.

Ce poisson a trois nageoires sur le dos; la première est garnie de quatorze rayons, & chacune des deux autres de dix-neuf. Les nageoires de la poitrine en ont dix-huit; celles du ventre, qui, dans cette espèce, sont situées antérieurement aux nageoires de la poitrine, n'ont chacune que six rayons. Il y a deux autres nageoires derrière l'anus; l'une a vingt rayons, & l'autre, qui lui est postérieure, en a seize; le premier rayon de la nageoire antérieure est court & épineux :

(2) Ep. Physf. 42.

la nageoire de la queue est plate & sans divisions.

L'individu d'après lequel a été faite la description précédente, que nous avons traduite de Willughby, avoit deux pieds neuf pouces de longueur. Il s'en trouve de sensiblement plus longs; quelques-uns ont ju'qu'à quatre pieds.

M. Anderson (1) dit que le Cabliau se nourrit de toutes sortes de poissons, principalement de Harengs, & de gros & petits Crabes de mer, comme on le voit tous les ours en ouvrant les Cabliaux que l'on pêche auprès d'Hilgeland, à l'embouchure de l'Elbe. Selon le même Voyageur, on ne sçauroit trop admirer la promptitude avec laquelle la digestion se fait dans ces animaux. Tout petit poisson avalé est entièrement digéré en moins de six heures. L'action de cette faculté digestive a été aussi observée dans des Cabliaux qui avoient avalé de gros Crabes. Des Pêcheurs expérimentés ont assuré M. Anderson que l'écaille étoit la première attaquée dans les estomacs de ces poissons; qu'elle devenoit bientôt aussi rouge qu'une écrevisse qu'on fait bouillir dans l'eau; qu'elle se dissolvoit ensuite en forme de bouillie épaisse, & qu'à la fin elle se digéroit tout-à-fait, comme les Tortues de mer sont digérées promptement dans l'estomac du Crocodile, selon le rapport du Père Feuillée, dans sa continuation du Journal des Observations Physiques.

Mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce qu'on rapporte du poisson dont il s'agit ici, c'est la manière dont il remédie sur le champ aux accidents où l'expose son avidité; car toutes les fois qu'il a avalé avec sa proie un morceau de bois, ou quelqu'autre chose d'indigeste, il vomit, dit-on, son estomac, le retourne devant sa gueule; & après l'avoir vuidé & bien nettoyé dans l'eau de la mer, il le fait rentrer à sa place, & se remet aussi-tôt à manger. Ce fait est raconté entr'autres par Denis, dans sa description des côtes de l'Amérique septentrionale. Cet Auteur remarque aussi que la *Morue* verte ou blanche, & la *Morue* sèche ou *Merluche*, ne sont que le même poisson différemment préparé. Nous parlerons plus bas des préparations que l'on fait subir aux *Morues* dans les divers pays.

La *Morue* est un aliment sain, quand elle est nouvelle : « elle convient, disent les Auteurs de » la Matière Médicale, en tout temps, à toutes » sortes d'âges & de tempéraments. Sa peau est » grasse & de bon goût, & son foie passe pour » un excellent manger. Mais quand elle a été salée, » on doit la faire bien dessaler avant de la manger, » sans quoi elle altère & échauffe beaucoup (2) ». Willughby dit que les grosses têtes de *Morues* sont fort recherchées pour leur délicatesse, & servies sur les tables des riches comme un mets exquis.

(1) Hist. Nat. de l'Islande.

(2) Suite de la Mat. Médic. de Geoffroy, tome 2, première partie.

Quoique les *Morues* ne soient pas fort communes sur nos côtes, on ne laisse pas d'y en prendre quelques-unes, soit dans les parcs, soit avec les lignes qu'on met à la mer pour pêcher d'autres poissons, soit dans les Folles ou autres filets qu'on tend par fond. Il n'est pas ordinaire de prendre de grosses *Morues* par ces sortes de pêches; mais dans la Manche on en prend assez souvent de jeunes, qui ne sont pas plus grosses que des Merlans, & que les Chasses-Marée mêlent dans leurs paniers avec ce poisson.

On prend plus communément de grosses *Morues* à l'ouverture de la Manche, ou à l'entrée de la mer d'Allemagne. On tend, pour cet effet, de grosses cordes par fond, garnies chacune de plusieurs haims. (*Voyez* FOND.) Ces *Morues* se consomment fraîches dans les villes voisines de la mer; on en porte même à Paris, lorsque l'air est frais; elles s'y vendent sous le nom de *Cabliau*, parce qu'ordinairement elles viennent des côtes de Flandre, où les *Morues* se nomment ainsi.

On appelle improprement *Morues de Meuse* celles qui ont été prises par des bâtiments partis de l'embouchure de la Meuse, & qu'on dépose au retour dans des réservoirs, qui ne sont quelquefois que la coque d'un vieux vaisseau exposé au courant de la même rivière. Ces *Morues* pèsent jusqu'à vingt livres; elles sont très-délicates, & plus estimées que celles du grand-banc & de l'Islande; aussi se vendent-elles à un plus haut prix. La pêche des *Morues* se fait encore à l'aide des haims, soit le long des côtes de l'Ecosse, & sur-tout vers les bancs qui sont au nord de ce pays, soit à l'ouest du royaume d'Irlande, soit enfin sur plusieurs bancs qui sont hors de la Manche, dans la mer d'Allemagne, & en particulier sur le *Dogger's bancs*, ou banc des Chiens, situé entre la côte occidentale d'Angleterre & celle qui est à l'orient des Provinces-Unies. Ce banc a environ cinquante lieues d'étendue, & il est probable que le nom qu'on lui a donné vient de ce qu'on y trouve quelquefois une très-grande quantité de Chiens de mer, qui s'y rendent par flots, comme tous les autres poissons de passage.

Mais il n'y a point de lieu où la pêche de la *Morue* soit aussi abondante que sur le grand banc de Terre-Neuve, isle située sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale, à l'entrée du golfe de Saint-Laurent, & qui a été cédée, comme l'on sçait, par les François aux Anglois en 1763, avec cette clause : *que les François auront la liberté de la pêche & de la secherie sur une partie des côtes de cette isle.*

Les *Morues* n'ont point de marche réglée; elles affectent tantôt un lieu & tantôt un autre. Cependant on peut dire en général que vers le 15 de Juin, ou un peu plus tard, ces poissons, sur-tout les jeunes, quittent les grands fonds, pour aller à la poursuite des Harengs & des Capelans; que c'est au mois de Juillet qu'ils donnent en plus grande

quantité sur le grand banc ; qu'ils y sont plus rares dans le mois d'Août, saison où l'on ne trouve plus dans ces mers ni de Harengs, ni de Capelans, & où paroissent ordinairement les Chiens de mer, qui font fuir toutes les autres espèces de poissons ; que l'on recommence à prendre des *Morues* au mois de Septembre ; qu'elles abondent encore davantage au mois d'Octobre, & que la pêche s'en continue pendant une partie de ce mois, ou même jusqu'à la fin, tant que les glaces ne couvrent point encore les ports & les bayes qui sont aux environs.

Les lignes dont se servent les Pêcheurs de Terre-Neuve ont six, huit, neuf & quelquefois dix lignes de circonférence, & environ soixante-quinze à quatre-vingt-dix brasses de longueur ; elles doivent être faites de bon chanvre, & réunir le double avantage de la finesse & de la résistance du fil, pour ne point trop effaroucher le poisson, pour que le Pêcheur sente mieux lorsqu'il y en a quelqu'un de pris, pour qu'il ait plus de facilité à les relever, & pour qu'elles ne se rompent point lorsqu'il les retire.

On garnit le bout de ces lignes d'un plomb qui a la forme tantôt d'une poire & tantôt d'un cylindre, & dont le poids est de cinq ou six livres, plus ou moins, suivant la grosseur des lignes. C'est à ce même plomb qu'est attachée l'empile qui doit porter le haim ; elle a deux ou trois brasses de longueur, suivant que le navire est plus ou moins élevé sur l'eau. Les Pêcheurs donnent différentes courbures à leurs haims, chacun adoptant celle qui lui paroît la plus propre à saisir le poisson de manière qu'il ne puisse échapper. La grosseur des haims varie aussi suivant le diamètre des lignes.

Le choix des appâts est un des objets les plus importants pour le succès de la pêche. Les *Morues* sont très-voraces ; elles avalent tout ce qui tombe à la mer : on leur présente d'abord un leurre, c'est-à-dire un poisson factice d'étain ou de plomb, ou simplement un morceau de drap d'une couleur éclatante ; mais souvent elles refusent de mordre à cet appât : alors on y substitue des morceaux de viande salée ou de lard, qui, ayant été altérés par le voyage, ne sont plus propres à la nourriture de l'équipage ; on employe encore des morceaux de Hareng salé ou de Maquereau ; les Grondins, les Sardines, les Capelans, & divers Crustacées & coquillages, peuvent aussi fournir de très-bons appâts. Mais on n'employe la plupart qu'avec économie, parce qu'ils sont rares.

Enfin, comme la voracité des *Morues* les porte à se manger les unes les autres, on fait servir quelques parties de celles qui ont été prises à en attirer de nouvelles, employant, à cet effet, le cœur, ou les entrailles, ou les mâchoires sanglantes d'une *Morue* récemment pêchée, mais jamais les foies, que l'on met à part pour en retirer de l'huile.

Les vaisseaux & autres bâtiments qui vont à la pêche de la *Morue* qu'on destine à être séchée, mouillent l'ancre dans une anse qui forme, autant qu'il est possible, un abri sûr. On établit à terre l'échafaud pour la préparation du poisson ; on arme ensuite les bâtiments, qui, dès le matin, partent tous pour se rendre au lieu de la pêche. Quelques chaloupes, montées par quatre ou six hommes, ne pêchent point, mais font le *batelage*, c'est-à-dire qu'elles vont prendre le poisson dans les bâtiments pêcheurs, pour le porter à l'échafaud, & fournissent des haims & des appâts aux Pêcheurs qui en manquent.

Dans la pêche de la *Morue* qui doit être préparée en verd, les Pêcheurs s'écartent davantage de la côte, & même la perdent ordinairement de vue.

On a pu juger, par ce qui a été dit plus haut, qu'on n'employe que des lignes simples pour la pêche des *Morues*. Sur le grand banc, chaque Pêcheur, établi dans un baril dont les bords sont garnis d'un bourrelet de paille, file sa ligne de trente, quarante, cinquante brasses, ou même davantage, suivant la profondeur de l'eau, la vitesse de la dérive & la force des courants. La ligne cale ordinairement jusques sur le fond, à l'aide du poids de plomb dont elle est lestée. L'usage des François & des Anglois est de trainer la ligne, dont le mouvement suit la dérive du bâtiment. Néanmoins quelques Pêcheurs, à l'imitation des Hollandois, qui pêchent au nord de l'Europe, hâlent leurs lignes de temps en temps de quelques brasses, & les laissent tout-à-coup retomber, soit pour empêcher les *Morues* de flairer les appâts, & de les abandonner, comme elles font quelquefois, lorsque la ligne reste sans agitation ; soit pour mieux leur faire illusion, par les mouvements de l'appât qu'elles poursuivent, comme si c'étoit un poisson vivant.

Les Pêcheurs doivent avoir le tact fin, pour relever leur ligne aussi-tôt qu'un poisson a mordu à l'appât ; lorsque le poisson est gros, ils se font aider par un second pour le tirer à bord ; l'un d'eux dégage ensuite le haim du gosier de la *Morue*, & accroche celle-ci par le derrière de la tête à un petit instrument de fer nommé *Elangueur* ou *Diguet*. Si la *Morue* est destinée à être séchée, on lui fait une incision auprès de l'articulation des mâchoires, & on lui enlève ce que les Pêcheurs appellent la *langue de la Morue*, c'est-à-dire un morceau de chair dont la langue proprement dite ne fait qu'une partie.

Dans la contrée de Sundmeur en Norwege, on employe, au lieu de haims, pour la pêche de la *Morue*, un filet en nappe, chargé par le pied d'un lest fait avec des pierres que l'on met dans de petits sacs, ou que l'on perce à un de leurs angles pour y faire passer la corde qui doit les tenir suspendues au filet. La tête du filet est flottée avec des morceaux d'une espèce de saule, dont le bois est léger, & qu'on appelle *Saule Marceau* (*Salix Capræa*. Lin.) On tend ce filet dans une situation

verticale, de manière que le lest dont il est chargé pose sur le fond. Plus de la moitié des Pêcheurs de Norwege préfèrent aujourd'hui cette manière de pêcher la *Morue*, & la regardent comme plus avantageuse que la pêche aux haims.

Il nous reste à exposer, d'une manière abrégée, ce qui concerne la préparation des *Morues*. En France, pour préparer ce que l'on appelle *la Morue verte*, on commence par l'élanguer, c'est-à-dire lui ôter la langue. Nous avons dit qu'on élanguoit aussi la *Morue* qui devoit être séchée ; mais alors cette opération se fait à l'instant même où l'on vient de retirer l'hameçon, au lieu qu'ici on la fait plus tard. Quand la *Morue* est *élanguée*, on l'*étête* ou on la décolle ; on met le foie à part dans un baril, & quelquefois on conserve aussi les œufs, pour les saler & en faire de la résure ; ensuite on *habille* la *Morue*, ce qui se fait en l'ouvrant depuis la gorge jusqu'à l'anus, appellé improprement le *nombril*, & à ôter dans cette étendue la grosse arrête ; ce qui s'appelle *desosser*.

Pour mettre les *Morues dans leur premier sel*, on leur en fait entrer dans le corps le plus qu'on peut, & on leur en frotte la peau ; puis on les range par lits, dans un endroit particulier de l'entrepont ou de la cale du vaisseau, mettant toujours une couche de sel entre deux lits successifs. Les *Morues* restent ainsi en pile pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, jusqu'à ce qu'elles aient jetté leur eau & leur sang ; on les change ensuite de place, & on les sale, comme l'on dit, *à demeure*, en les arrangeant une seconde fois par lits, entre lesquels sont de nouvelles couches de sel. Les bâtiments étant de retour au port où est leur destination, on les décharge, & après avoir tiré les *Morues* de la cale, on les porte dans des magasins frais, mais exempts d'humidité, où elles se conservent jusqu'au printems, pour être ensuite transportées & distribuées dans les différentes parties du royaume.

L'usage où l'on est en France de ne point ouvrir entièrement les *Morues* en les déshabillant, fait qu'elles conservent une forme arrondie du côté de la queue ; de-là le nom de *Morues rondes* qu'on leur a donné.

Les Anglois, au contraire, ainsi que les Hollandois, enlèvent la grosse arête toute entière, & pour cet effet ouvrent les *Morues* dans toute leur longueur, & les habillent comme l'on dit *à plat* ; c'est ce qui a fait donner à ces *Morues* le nom de *Morues plates*. Cependant il y a des endroits en France où l'on habille aussi les *Morues à plat*.

Les Hollandois, après avoir habillé les *Morues*, comme on vient de le dire, les salent en tonnes ou en barils, dans lesquels ils les rangent par lits, avec des couches de sel interposées. Cette opération est semblable à celle de la salaison des Harengs. (*Voyez* HARENG.)

Quant aux *Morues* que l'on a dessein de faire sécher, après les avoir décollées, & leur avoir ôté le foie & les œufs, ainsi que la grosse arête, on leur donne un premier sel, comme aux *Morues* que l'on prépare en verd. Tout cela se fait sur un échafaud établi au bord de la mer, & dont nous avons déja parlé.

On lave ensuite les *Morues*, & on les étend une à une sur la greve, la chair en haut, & de manière qu'elles ne se touchent pas ; quelques heures après on les retourne, pour leur mettre la peau en haut : on recommence ces opérations pendant plusieurs jours, avec cette différence qu'au lieu d'arranger les *Morues* une à une, on les met par paquets ou par piles, qui vont toujours en croissant, en sorte que le sixième jour les piles sont de trente, quarante, & même cent quintaux.

On empile de nouveaux les *Morues* à plusieurs reprises, mais à de plus grands intervalles de temps, qui augmentent successivement depuis quinze jours jusqu'à cinquante. Le plus souvent, avant de commencer une nouvelle pile, on étend les *Morues* une à une, pendant quelques heures, sur la greve. On désigne les divers empilements, en disant que les *Morues* sont *à leur premier*, ou *à leur second*, ou *à leur troisième soleil*, &c. suivant qu'on les met en pile pour la première, ou la seconde, ou la troisième fois, &c. Ordinairement les *Morues* reçoivent *dix soleils*, avant d'être entièrement séchées ; ensuite on les embarque, en les arrangeant dans la cale du navire.

On appelle *Morue blanche*, celle qui a été séchée promptement ; & sur laquelle le sel, en se portant à la surface, a laissé une espèce de croute blanche. La *Morue noire*, *pinnée* ou *brumée*, est celle qui, par une dessiccation plus lente, a subi un commencement de fermentation, en sorte qu'une partie de sa graisse, qui s'est portée à la superficie, se combinant avec le sel, y a laissé une sorte de poussière grise & quelquefois brune, distribuée par taches.

Les peuples du Nord, voisins des lieux où se fait la pêche de la *Morue*, employent, pour la préparer, quelques procédés particuliers, dont le plus connu est celui qui consiste à dessécher ce poisson sans sel, en le suspendant par la queue au-dessus d'un fourneau, ou en l'exposant au vent du nord, qui règne dans ces contrées pendant le printems. Les *Morues*, par cette dessiccation, acquièrent une dureté égale à celle du bois, d'où leur est venu le nom de *Stocfish*, *Stocvish*, ou *Stockfish*, qui signifie *Poisson en bâton*. Quelques-uns pensent que le mot de *Stocfish* veut plutôt dire *Poisson à billot*, parce que quand on apprête le *Stocfish*, avant de le manger, on le bat sur un billot, pour le rendre plus tendre. (*Extrait du Traité des Pêches de M.* DUHAMEL, *seconde partie*, *section première*.)

MORUE BARBUE. *Voyez* LINGUE.

MORUE DE SAINT-PIERRE. *Voyez* ANON.

MORUE FRAICHE. (petite) On a donné aussi ce nom au Tacaud. *Voyez* ce mot.

Morue longue. *Voyez* Lingue.

Morue noire. *Voyez* Colin.

MORUETTE. On appelle ainsi les jeunes Morues.

MOUCHE. (la) Espèce de Labre.

Labrus opercularis. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, *n°.* 7.

Labrus caudâ bifidâ, corpore fasciis decem, maculâque operculorum fuscis. Ibid.

Labrus (*opercularis*) *fasciis decem, maculâque operculorum fuscis. Amæn. Acad. vol. 4. ed. Holm.* 1759. *p.* 248. *n°.* 24.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps d'une couleur livide, marquée au moins de dix bandes brunes transversales; sa forme représente à-peu-près un parallélogramme alongé.

La tête est mouchetée de noir sur sa partie postérieure. On voit de plus une tache brune de chaque côté vers l'extrêmité des opercules des ouies.

La nageoire du dos se prolonge, par son sommet, en une espèce de filament; elle a vingt rayons, dont les treize premiers sont épineux & plus courts que les suivants.

Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, & le second effilé & plus long que les autres; celles de la poitrine en ont onze : la nageoire de l'anus en a vingt-huit, dont les quinze premiers sont épineux, & s'élèvent moins que les suivants, qui sont souples & entiers à leur sommet. La nageoire de la queue est échancrée, & garnie de seize rayons.

On trouve ce poisson en Asie.

Mouche. (la) Espèce de Salmone.

Salmo notatus. Lin. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo*, *n°.* 21.

Salmo maculâ utrinque nigrâ versus opercula. Ibid.

Cette espèce de Salmone, suivant Linnæus, a beaucoup de rapport avec celle que nous avons nommée *la double Mouche.* (*Voyez* ce mot.) Sa tête est un peu pointue; le corps est d'une forme oblongue. On voit de part & d'autre une tache noire vers les opercules, au-dessus des lignes latérales.

La première nageoire du dos est garnie de onze rayons : la seconde est petite & d'une substance charnue; chacune des nageoires de la poitrine a seize rayons; chacune de celles du ventre sept; la nageoire de l'anus vingt-trois, & la nageoire de la queue vingt-quatre.

On trouve cette espèce près de la côte de Surinam.

Mouche. (la) Espèce de Sciene.

Sciæna unimaculata. Lin. *Sist. nat. Pisces thoracici. Sciæna*, *n°.* 3.

Sciæna maculâ fuscâ in medio utriusque lateris. Ibid.

Cette espèce de Sciene a le corps moucheté de deux taches, une de chaque côté, vers le milieu des parties latérales; sa nageoire du dos est garnie de vingt-un rayons, dont les onze premiers sont épineux; les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, tous mous & flexibles; la nageoire du ventre en a six, dont un épineux; la nageoire de l'anus douze, dont trois épineux; la nageoire de la queue en a dix-sept.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

MOULE. Le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Tacaud de notre Dictionnaire.

MOULINET. Espèce de Treuil qui sert pour tendre des filets, ou pour les tirer à bord & à terre.

MOURINE. (la) Espèce de Raie.

Raja Aquila. Lin. *Syst. nat. Amphibia nantes. Raja*, *n°.* 6.

Raja corpore glabro, aculeo longo serrato in caudâ pinnatâ. Ibid.

Artedi. *Gen* 72. *syn.* 100.

Mus. Ad Fr. *p.* 51.

Ἀετος. Arist. *L.* 5. *c.* 5.

Athen. *L.* 7. *fol.* 143. 52.

Oppian. *L.* 1. *fol.* 117. 25. *ed. Lippi.*

Aquila. Plin. *L.* 9. *c.* 24.

Salvian. *fol.* 146. *b.* 147.

Jonston. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 3. *t.* 9. *fol.* 8.

Willugh. *p.* 64.

Rai. *p.* 23.

Aquila marina. Bellon.

Gesner. *p.* 75. & (Germ.) *fol.* 67. *a.* & *Paralip. p.* 37.

Aquila Aldrovandi prior. Aldrov. *L.* 3. *c.* 47. *p.* 438.

Pastinaca marina lævis altera ὀξυπτερυδὶς, *aquilone dicta.* Columm. *c.* 1. *p.* 3. *t.* 2.

Secunda Pastinacæ species. Rondelet. *L.* 12. *c.* 2. *p.* 338.

A Rome, *Aquilone.*

Ce poisson, suivant la description qu'en a donnée Rondelet, a la tête plus dégagée du corps que celle de la Pastenague. (*Voyez* ce mot.) Son museau est arrondi & semblable à celui du Crapaud, ce qui lui en a fait donner le nom par les Génois. Les côtés, qui ressemblent à des ailes étendues, se terminent aussi en un angle plus aigu que ceux de la Pastenague. Quant à l'aiguillon de la queue, il est de même figure & également venimeux dans l'un & l'autre poisson. Le même Auteur dit que la *Mourine* s'avance lentement & avec une sorte de fierté, d'où lui est venu le surnom de *Glorieuse.*

Salviani, après avoir décrit la tête de ce poisson à-peu-près dans les mêmes termes que Rondelet, ajoute qu'il a les yeux assez grands, ronds & saillants, & que l'on voit derrière ces organes deux larges trous, comme dans les autres poissons cartilagineux & plats. La gueule est située dans la partie inférieure de la tête; son ouverture est médiocre & les mâchoires sont garnies d'un grand nombre de dents. Il y a de part & d'autre une petite

petite nageoire ronde à la naissance de la queue, qui est beaucoup plus étroite & plus longue que celle du poisson déja cité. Sur la partie supérieure de la queue, & à une petite distance de l'endroit où elle commence, s'élève une autre petite nageoire solitaire, derrière laquelle est un aiguillon osseux, alongé, très-aigu & denté des deux côtés en forme de scie. La peau est lisse & molle; le dessous du corps est blanc, & la partie supérieure est d'une couleur livide.

La chair de ce poisson est molle & de mauvais goût. Les espèces d'aîles qu'il a sur les côtés, la forme de sa tête & de son museau l'ont fait comparer à l'Aigle, au Milan, au Faucon, à la Chauve-Souris, &c. & les noms de ces différents oiseaux lui ont été donnés par les peuples voisins de la Méditerranée, dans laquelle on le pêche.

MOUSCLEAU. C'est le nom que les Pêcheurs Provençaux donnent aux Haims. *Voyez* HAIM.

MOUSTEILLE. *Voyez* MUSTELE.

MUGE. (le) Espèce de Mugile.

Mugil Cephalus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Mugil*, n°. 1.

Mugil. ARTED. *Gen*. 32. *syn*. 52. *spec*. 71.

GRONOV. *Zooph*. 397.

Act. Ups. 1742. n°. 21.

Id. Mus. ICHTH. 1. *p*. 35. n°. 85.

Act. Helvet. 4. *p*. 266. *n*. 173.

Franz anim. sacr. p. 451.

DALE. *Hist. of Harw. p*. 430. *n*. 1.

Id. Pharmac. p. 408. *n*. 24.

Mus. Richter. p. 378.

Balana, Harder. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol*. 3. *p*. 458. *n*. 356. *fig*. 356.

Mugil major argenteus, pinnâ anteriori dorsi radiorum quinque. BROWN. *Jam. p*. 451. *n*. 2.

Mugil cephalus. HASSELQ. *It. p*. 385.

Blanacq. RENARD. *Poiss. tab*. 2. *fig*. 10.

Mugil, Cephalus Rondeletii. SLOAN. *Jam. vol*. 2. *p*. 288. *n*. 2. *tab*. 251. *fig*. 2.

Parati Brasiliensibus. MARCGRAV. *Brasil. L*. 4. *c*. 18. *p*. 181.

Cestreus dorso repando & sordide viridi, ventre albo, capite latiore reliquorum, capitibus oculis mucagine tam crassa infectis, ut palpebram dixeris, lineis lateralibus nigris. KLEIN. *Pisc. Miss*. 5. *p*. 23. *n*. 1.

Cestreus, capite acutiore, lineis brevioribus. Id. Ibid. *p*. 24. *n*. 2.

Κέφαλος. ARIST. *L*. 5. *c*. 11. *L*. 6. *c*. 17. *L*. 8. *c*. 2. 19.

ÆLIAN. *L*. 1. *c*. 3. *p*. 7. *L*. 13. *c*. 19.

OPPIAN. *L*. 1. *p*. 5.

Κεστρέος & Κεστρέα. ÆLIAN. *L*. 7. *c*. 19. & *L*. 13. *c*. 19.

Ὁ Κεστρεύς. ARIST. *L*. 2. *c*. 17. *L*. 4. *c*. 8. 10. *L*. 5. *c*. 5. 9. 10. 11. *L*. 6. *c*. 13. 15. 17. *L*. 8. *c*. 2. 13. 19. 30.

ATHEN. *L*. 7. *p*. 306. *L*. 1. *p*. 4. *L*. 3. *p*. 86.

Κεστρέα. OPPIAN. *L*. 1. *p*. 5. *L*. 2. *p*. 53.

Capito. GAZ. ARIST. *L. c.*

Cephalus. P. JOV. *c*. 10. *p*. 66.

S. AMBROS. *Lex. l*. 5. *c*. 10. *p*. 57.

RONDEL. *L*. 9. *c*. 2. *p*. 260.

GESN. *p*. 549. 684.

Cephalus, Mugil. Id. (Germ.) *fol*. 35.

Cephalus, seu Mugil. BELLON.

Cestreus Mugil. GESN. *fol*. 36 *a*.

Mugil. OVID. *v*. 37.

PLIN. *L*. 9. *c*. 15. 17.

GAZ. ARIST.

CUB. *L*. 3. *c*. 55. *fol*. 83. *b*.

WOTTON. *L*. 8. *c*. 179. *fol*. 159. *a*.

JONSTON. *L*. 2. *tit*. 1. *c*. 4. *tit*. 23. *fol*. 5.

THAUMAT. *p*. 421.

Mugil ab Aldrovando observatus. ALDR. *L*. 4. *c*. 6. *p*. 508.

Mugil, Cephalus. WILLUGH. *p*. 274. *tab*. *R*. n°. 3.

RAI. *p*. 84.

Mugil imberbis. CHARLET. *p*. 151.

Mugil & Mugilis. SALV. *fol*. 75. *a*. *ad* 78. *a*.

PENNANT. *British Zool. vol*. 3. *p*. 278.

A Rome, *Cefalo*; en Angleterre, *Mullet*.

Le *Muge*, selon Willughby, a la tête plane & comprimée par dessus; les iris des yeux sont argentés, & entre ces organes & les coins de la gueule, il y a, de part & d'autre, un osselet hérissé d'aspérités. Nous parlerons plus bas de l'usage de cet osselet.

Le museau est aigu; la gueule, lorsqu'elle est fermée, a la figure d'un angle obtus. Sur l'extrémité de la mâchoire inférieure est un tubercule saillant, qui s'emboîte dans une cavité de la mâchoire supérieure. La gueule est dépourvue de dents; la langue est seulement un peu âpre, & il y a de part & d'autre sur le palais un tubercule chargé d'aspérités: un cartilage roide s'étend depuis la langue jusqu'à la pointe de la mâchoire inférieure.

Le dos s'élève en forme d'arc, & le ventre a une courbure encore plus sensible. Tout le corps, la tête même & les opercules des ouies sont garnis d'écailles assez grandes, rectilignes sur leur base & sur leurs côtés, & arrondies à leur extrémité. Le dos est d'un verd sale; le ventre est blanc; les côtés sont marqués de lignes, les unes noirâtres, les autres blanches, disposées alternativement depuis la tête jusqu'à la queue. Les écailles sont traversées par d'autres lignes plus obscures.

La première nageoire du dos, située en-deçà du milieu de cette partie, a cinq rayons forts & épineux; la seconde, qui est à égale distance entre la précédente & la queue, a environ onze rayons souples & rameux: les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit, dont le premier est épineux & plus court que les autres; ceux-ci se divisent en huit rameaux à leur extrémité. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont le premier est pareillement court & épineux; les suivants sont plus alongés & très-rameux,

La nageoire de l'anus a treize rayons, dont les trois antérieurs sont épineux ; la nageoire de la queue est échancrée & fourchue.

Un individu de cette espèce, observé par Artedi, avoit environ un pied de longueur.

On trouve ce poisson dans l'Océan. Aristote le met au rang de ceux qui évitent la pleine mer, & se tiennent plus volontiers auprès des côtes. On dit qu'il ne touche point aux autres poissons, & ne se nourrit que d'herbes aquatiques. Il entre souvent dans les fleuves, & on pêche de ces poissons dans la Garonne, le Rhône, la Seine & la Loire.

Le *Muge*, au rapport de Pline, (*Hist. Nat. L. IX, c.* 17.) cache sa tête, lorsqu'il est effrayé, à l'approche de quelque danger, & croit alors n'être pas apperçu. On a prétendu la même chose au sujet de l'Autruche, qui s'imagine, dit-on, n'avoir plus rien à craindre du Chasseur qui la poursuit, lorsqu'elle a mis sa tête derrière un arbre. Mais Gronovius disculpe le *Muge* sur ce reproche de stupidité que lui fait Pline, & observe que ce poisson n'enfonce sa tête dans le sable que pour s'y retenir, & s'y attacher à l'aide des deux os dentelés qu'il a des deux côtés de la gueule, comme nous l'avons dit plus haut, & éviter ainsi, non pas d'être attaqué par quelqu'ennemi, mais d'être emporté par la violence des flots.

Il entre un grand nombre de *Muges*, chaque année à la fin du printems, dans l'étang de Martigues, en Provence ; ces poissons y frayent, & lorsqu'ils retournent vers la mer, on les prend dans des bourdigues. Willughby dit qu'on les détermine à y entrer, en jettant de grands cris & en faisant beaucoup de bruit autour de l'étang, ce qui ne prouve pas que les poissons aient la faculté d'entendre, parce que ces cris sont nécessairement accompagnés de beaucoup de mouvements, qui font fuir les *Muges* dans la bourdigue, où ils croyent trouver un asyle.

La chair du *Muge*, selon le même Auteur, est agréable au goût, mais peu saine & difficile à digérer. On fait en Italie, avec les œufs de ce poisson, salés & ensuite broyés, puis desséchés au soleil, une espèce de pâte, qu'on nomme, dans ce pays, *Botargo*, & qui y est fort estimée. *Voyez* BOUTARGUE.

MUGE VOLANT. (le) Espèce d'Exocet.

Exocœtus volitans. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Exocœtus*, n°. 1.

Exocœtus abdomine utrinque carinato. Amœn. Acad. vol. 1. *edit. Lugd. Batav.* 1749. *p.* 605. *n°.* 55.

Exocœtus. ARTEDI. *Gen.* 8. *syn.* 18. *spec.* 35.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 27.

α. Ἄδωνις ἢ Ἐξώκοιτος. ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 36. *p.* 544.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7.

Ἐξώκοιτος. ATHEN. *L.* 1. *p.* 325.

Exocœtus, aliquibus Adonis. PLIN. *L.* 9. *c.* 19.

Exocœtus seu Adonis. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 12. *t.* 15. *n.* 8.

Exocœtus sive Adonis Rondeletii. WILLUGHBY. *p.* 135.

RAI, *p.* 13.

Exocœtus. RONDEL. *L.* 6. *c.* 15. *p.* 193.

CHARLET. *On. p.* 135.

An Exochinus. CUB. *L.* 3. *c.* 27. *fol.* 77. *Ex Alberto ?*

Adonis seu Exocœtus. GESNER. *p.* 13. 15. & (Germ.) *fol.* 37. *a. b.*

β. *Mugil alatus*. RONDEL. *L.* 9. *c.* 6. *p.* 267.

GESN. *p.* 553. & (Germ.) *fol.* 37. *a. b.*

WILLUGH. *p.* 233.

Hirundo. SALV. *fol.* 185. 186.

PLINII. *L.* 9. *c.* 26. 51. & *L.* 32. *c.* 11 ?

Hirundo Plinii. ALDROVAND. *L.* 2. *c.* 6. *p.* 144.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 3. *t.* 18. *f.* 5.

CHARLET. *p.* 139.

Hirundo. CATESBY. *Car. tom.* 2. *t.* 8. *f.* 1.

BOSSUET. *Epigr. p.* 96.

BELLON. *Aquat. p.* 195.

Parabebe secunda. PISO. *Hist. Nat. p.* 61.

Le Poisson volant. DU TERTRE, *Hist. des Antill. tom.* 2. *p.* 212.

Aboadors Portugallis. KOLBE. *Descript. Cap. bonæ spei. c.* 13.

ROCHEFORT. *Hist. des Antill. c.* 16.

Hirundo Luzon. Venenata, ruberrima, Bangot dicta. EDWARDS. *t.* 210. *f.* 1.

Het Bont Duyfje. Valent. pisc. AMB. *f.* 489. *p.* 501. *n.* 489.

Ikan Terbang Berampat sajap, Vliegende Visch met Vleugels. Id. Ibid. *fig.* 165. *p.* 398. *n.* 165.

En Angleterre, *Flying-fish* ; en Italie, *Pesce Rondine*.

Le nom d'Exocet, donné à cette espèce par plusieurs Auteurs, signifie proprement *qui va dormir dehors*, & tire son origine de l'opinion où l'on étoit qu'il sort souvent de son élément, & se retire sur le rivage pour y dormir. Ce poisson a de la ressemblance avec le Goujon; il est long d'un demi-pied, d'une couleur jaunâtre ou dorée, avec des teintes de verd & de rougeâtre en plusieurs endroits ; il a de plus un trait blanc qui s'étend sur toute la longueur de son dos; ses ouies sont à peine sensibles, ce qui a fait dire à Pline qu'il n'en avoit point. La nageoire du dos a quatorze rayons ; celle de l'anus en a treize. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze; celles du ventre six. La nageoire de la queue est fourchue & garnie de quinze rayons. Le ventre est large, & relevé de part & d'autre en forme de carene.

La variété β a été regardée, par Willughby & d'autres Naturalistes, comme une espèce particulière, distinguée par la longueur extraordinaire des nageoires de la poitrine, dont ce poisson se sert quelquefois pour s'élancer au-dessus des eaux,

comme s'il avoit des ailes. Linnæus dit qu'il vole ainsi pour se dérober à la poursuite des Coryphènes. Quant à la couleur de ce même poisson, elle paroit différer de celle de la première variété, suivant Willughby, étant d'un bleu obscur sur le dos, d'un blanc argentin sur les côtés, & simplement blanchâtre sur le ventre. Cet Auteur ajoute, comme une singularité, que l'anus, dans cette espèce, est à une distance de la nageoire de la queue moindre que le quart de la longueur du corps; ce qui se trouve dans très-peu de poissons. Un autre caractère remarquable du *Muge volant*, selon Artedi & Rondelet, consiste en ce que ses lignes latérales ne commencent qu'aux nageoires du ventre, & s'étendent sur le bas de cette partie jusqu'à la queue.

On trouve ce poisson dans les mers d'Europe d'Amérique.



MUGILES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

DOUZIEME GENRE.

MUGILE.

MUGIL. Linnæi.

L'ouverture de la gueule en chevron brisé, point de dents.

ESPÈCES.

1 Le Muge.

Cinq rayons à la première nageoire du dos.

2 L'Albule.

Quatre rayons à la première nageoire du dos.



MULETS. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

SIXIEME GENRE.

MULET.

MULLUS. Linnæi.

Trois rayons à la membrane des ouies.

ESPÈCES.

1 LE ROUGET.

Le corps rouge, deux barbillons au menton.

2 LE ROI DES ROUGETS.

Le corps rouge, point de barbillons.

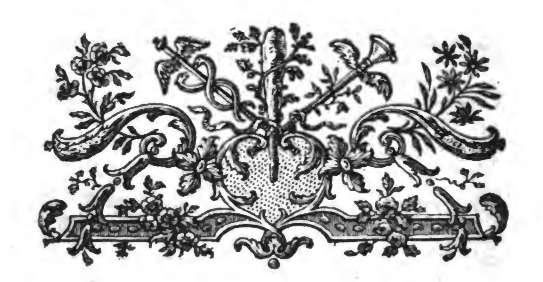


MULET. C'est sous ce nom qu'est décrit le Muge de notre Dictionnaire, dans celui des Sciences, Arts & Métiers.

MULIER. Espèce de Cibaudiere tendue en ravoir sur des piquets, & qui sert à prendre des Muges.

MULOTIER. *Voyez* MULIER.

MURENE. *Voyez* FLUTE.



MURENES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

PREMIER GENRE.

MURENE.

MURÆNA. Linnæi.

L'entrée de la cavité des ouies en forme de canal.

ESPÈCES.

1 LA FLUTE.

Point de nageoires pectorales.

2 LE SERPENT TACHÉ.

Le corps taché, point de nageoire à la queue.

3 LE SERPENT SANS TACHE.

Le corps gris, point de nageoire à la queue.

4 L'ANGUILLE.

La mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

5 LA MYRE.

Le bord des nageoires postérieures noir.

6 LE CONGRE.

Des points blancs sur la ligne latérale.



MUSEAU-LONG. (le) Espèce de Gymnote.

Gymnotus rostratus. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Gymnotus*, n°. 4.

Gymnotus rostro subulato, pinnâ ani caudâ breviore. Ibid.

Gymnotus maxilis elongatis tubulosis subconnatis, corpore maculoso, caudâ subacutâ. GRONOVIUS. *Zooph.* 167. *Mus.* 73.

Gymnotus varius rostro productiore. SEB. *Mus.* 3. *p.* 99. *t.* 32. *f.* 5.

Ce poisson ne diffère du Carape, suivant Gronovius, qu'en ce qu'il a le museau plus alongé, & le corps d'une couleur blanche, avec des taches brunes; mais cette dernière différence est peu sensible, puisque Linnæus indique à-peu-près les mêmes couleurs pour le Carape. (*Voyez* ce mot.) Ce même Auteur rapporte une autre différence plus marquée, pour distinguer les deux poissons dont il s'agit; elle consiste en ce que, dans le Carape, la nageoire de l'anus se prolonge à-peu-près jusqu'à l'extrêmité de la queue, au lieu que dans le *Museau-Long*, elle est sensiblement plus courte que la queue.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons; celle de l'anus en a deux cents quatre-vingt-seize.

On trouve ce poisson dans les mers d'Amérique.

MUSTELE. (la) Espèce de Gade.

Gadus Mustela. LIN. *Syst. nat. Pisces jugular. Gadus*, n°. 15.

Gadus dipterygius cirratus, cirris quinque, pinnâ dorsali priore exoletâ. Ibid.

Gadus dorso dipterygio, cirris maxillæ superioris quatuor, inferioris uno. Mus. Ad Fr. 1. *p.* 75.

Gadus dorso dipterygio, sulco magno ad pinnam dorsi primam, ore cirrato. ART. *Gen.* 22. *syn.* 37.

GRONOV. *Act. Upsal.* 1742. *p.* 93. *t.* 3.

Galea venetorum, seu asellorum altera species. BELLON. GESN. *p.* 90.

Mustela vulgaris. RONDEL. *L.* 9. *c.* 15. *p.* 281.

Mustela vulgaris. GESN. *p.* 89. 103. (Germ.) *fol.* 41. *b.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 8. *p.* 230.

WILLUGH. *p.* 121.

RAI. *p.* 67.

Mustela. JONST. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. *a.* 2. *t.* 1. *f.* 4.

Mustela altera. SCHONEV. *p.* 49.

Mustela marina tertia. GESNER. (Germ.) *f.* 41. *b.* & 42. *a.*

En Angleterre, *Vistle fish*; à Venise, *Donzellina & sorge marina.*

Ce poisson, suivant Willughby, a de la ressemblance avec l'Anguille, par sa figure, sa couleur & sa surface glissante; mais il est plus court de plus de moitié à proportion de son volume: il est aussi un peu plus comprimé, & il a le ventre plus renflé & un peu plus saillant. Il est encore distingué par des taches blanchâtres éparses sur les côtés, & dont une partie est disposée sur une même ligne qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. Cependant ce caractère varie dans les différents individus; les taches dont il s'agit manquent absolument à quelques-uns; d'autres en ont d'un peu plus grandes & colorées d'un rouge noirâtre. La peau de ce poisson est couverte d'écailles à peine sensibles. Il a la gueule assez fendue, les mâchoires hérissées de petites dents; au haut du palais un espace triangulaire pareillement garni de petites dents, qui ont à-peu-près la figure d'un chevron, & sous le palais deux éminences couvertes de petites dents; à l'angle de la mâchoire inférieure un barbillon unique, & quatre à la mâchoire supérieure, dont deux auprès des narines, & deux situés plus bas à l'extrêmité du museau. Plusieurs individus n'ont que deux de ces barbillons, & quelques-uns en sont entièrement dépourvus. Les yeux sont petits, les iris ordinairement blancs & quelquefois d'un rouge clair.

Les nageoires de la poitrine ont chacune environ seize rayons. Celles du ventre sont allongées, étroites, garnies d'environ six ou sept rayons, dont l'antérieur dépasse de beaucoup les autres. Sur la ligne du milieu du dos & assez près de la tête, il y a une cavité qui renferme une petite nageoire, ou plutôt une membrane fort basse & comme frangée par des poils déliés, courts & souples, dont le second est plus long que les autres. Cette membrane s'apperçoit difficilement, si ce n'est sur les poissons qui ont pris beaucoup d'accroissement & qui sont frais; autrement les poils qui la terminent paroissent sortir séparément de leur cavité; & comme le second est ordinairement le plus long & le plus apparent, peut-être que Rondelet n'a apperçu que celui-là, ce qui lui a fait dire que ce poisson avoit auprès de la tête un seul barbillon qui sembloit être la naissance d'une petite nageoire. Ce barbillon, suivant Linnæus & Artedi, forme la première nageoire du dos, que ces Auteurs disent n'avoir qu'un seul rayon. Derrière la cavité dont on a parlé, commence la seconde nageoire du dos qui est très-longue & garnie de cinquante-six rayons. Dans la partie opposée est la nageoire de l'anus, qui a environ quarante-sept rayons. Ces deux nageoires se prolongent presque jusqu'à la queue, qui forme comme une nageoire à part, d'une figure arrondie, & garnie de vingt-cinq rayons cartilagineux. La vessie aërienne dans ce poisson est partagée par une cloison percée d'un trou: elle est transparente dans sa partie inférieure; le reste est d'une substance opaque, épaisse & blanche. L'individu observé par Willughby avoit environ huit pouces de longueur.

Le même Auteur a vu une variété de ce poisson qui étoit distinguée de celui que nous venons de décrire par quelques différences purement accidentelles: sa longueur étoit de neuf pouces, & sa forme applatie; il avoit deux barbillons à la mâchoire supérieure, près des narines, & un troisième à l'angle de la mâchoire inférieure; ses yeux se rapprochoient

rapprochoient de l'extrêmité du museau ; leurs iris étoient argentés : la peau étoit d'une couleur jaunâtre, mouchetée de taches d'un rouge noirâtre, & qui se trouvoient en plus grand nombre sur la tête & sur le milieu du dos, & plus rares sur les côtés & auprès de la queue.

Le poisson décrit par Gesner, page 104, & qui, selon cet Auteur, porte le nom de *Sorge* à Venise, a paru à Willughby être le même que la variété dont il s'agit ici ; mais la figure que Gesner en donne n'est point exacte, & se rapporte plutôt à la Mouteille, décrite au commencement de cet article.

MYRE. (la) Espèce de Murene.

Muræna Myrus. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Muræna*, n°. 5.

Muræna pinnâ ambiente albâ, margine nigro. Ibid. *Mus.* Ad Fr. 2. *p.* 58.

Muræna rostro acuto, lituris albis vario, margine pinnæ dorsalis nigro. ARTEDI. *Gen.* 24. *syn.* 40.

α. *Serpens marinus alter compressâ caudâ.* WILL. *p.* 108.

RAI. *p.* 36.

β. Ο' Μύρος. ARIST. *L.* 5. *c.* 10.

ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 15. *p.* 820.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 312.

Smyrus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

Myrus. PLIN. *L.* 9. *c.* 23.

RONDEL. *L.* 14. *c.* 6. *p.* 407.

GESNER. *p.* 577. 680.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 2. *a.* 8.

CHARLET. *p.* 109.

WILLUGHBY. *p.* 109.

RAI. *p.* 37.

Myrus, Murænæ Mas. GESN. (Germ.) *fol.* 46.

Murus. GAZ. ARIST. *L. C.*

Ce poisson, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le Serpent sans tache ; (*voyez* SANS-TACHE.) mais il en diffère par plusieurs caractères. 1°. Il est plus court au moins d'un tiers, à proportion de son volume. 2°. Il a le museau moins alongé & la gueule moins fendue. 3°. Les bords des mâchoires, ainsi que le milieu du palais, sont garnis de deux ou trois rangées de petites dents, à-peu-près égales entr'elles ; au lieu que le *Sans-Tache* a des dents grandes & aiguës parmi d'autres beaucoup plus petites. 4°. Vers l'extrêmité de la mâchoire supérieure, & auprès des narines, le *Myre* porte deux barbillons ou antennes, semblables à de petits tubes très-courts, tels que l'on en voit au Congre. Cependant Willughby n'oseroit assurer que le *Sans-Tache* n'ait pas de pareils barbillons, quoiqu'il ne les ait point vus. 5°. L'extrêmité du museau, dans l'espèce dont il s'agit ici, a diverses raies blanchâtres : on y remarque sur-tout deux lignes dirigées selon la longueur du poisson, & deux autres situées transversalement. Derrière celle-ci, immédiatement, il y a environ dix points d'une couleur cendrée, rangés à la file sur la ligne du milieu du dos, & qui s'étendent jusqu'à la nageoire du dos. 6°. La queue, moins arrondie que celle du *Sans-Tache*, est applatie comme celle de l'Anguille, & pareillement garnie d'une nageoire qui en fait le tour. 7°. La nageoire de la queue est bordée de noir, comme celle du *Sans-Tache*, mais le fond de sa couleur est blanc ; au lieu que sur l'autre poisson ce fond est bleuâtre. 8°. Enfin, les couleurs du *Myre* sont en général moins foncées que celles du *Sans-Tache*. On trouve le *Myre* dans la mer de Toscane.

La variété β, qui est le *Myrus* de Rondelet, a, suivant Willughby, des rapports très-marqués avec le poisson qui vient d'être décrit. Le *Myrus*, d'après la description qu'en donne Rondelet, a le museau pointu, le corps long, fluet, arrondi, d'une couleur noirâtre, sans écailles & sans aucunes taches. Le tronc est garni de deux petites nageoires d'une substance membraneuse, dont l'une s'étend depuis le cou jusqu'à la queue, & l'autre commence à l'anus, & se termine pareillement à la nageoire de la queue. Le bord de ces nageoires est d'une couleur noire. Les deux côtés du corps sont marqués de quelques points dorés, qui commencent derrière la tête. La chair de ce poisson est tendre & presque dénuée d'arêtes.

MYSTE. (le) Espèce de Clupe.

Clupea Mystus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 9.

Clupea corpore ensiformi, pinnâ ani caudæ continuatâ.

Mus. Ad Fr. 2. *p.* 106.

Clupea Mystus. OSBECK. *Itin.* 256.

Mystus corpore ensiformi. Amæn. Acad. tom. 5. *p.* 252. *t.* 1. *f.* 12.

Le *Myste* a le corps d'une forme alongée & aiguë, que Linnæus compare avec celle d'une lame d'épée. Ce poisson est sur-tout remarquable, en ce que la nageoire de l'anus se prolonge jusques sur la nageoire de la queue, ce qui fait douter à Linnæus s'il ne devroit pas être séparé du genre des Clupes.

La nageoire du dos a douze rayons ; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit, celles du ventre six ; la nageoire de l'anus en a quatre-vingt-quatre, & celle de la queue environ douze.

On trouve ce poisson dans les mers des Indes.

NAGEOIRE. *Voyez* l'Introduction, à l'article des parties des poissons.

NAPPE. On appelle ainsi un filet simple que l'on tend à plat.

NASE. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Nasus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n°. 21.

Cyprinus pinnâ ani radiis quatuordecim, rostro prominente. ARTED. *Gen.* 5. *syn.* 6.

GRONOV. *Muf.* 2. n°. 147.

Nasus. ALBERT.

GESNER. (Germ.) *f.* 170. *b.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 26. *p.* 611.

MARS. *Dan.* 4. *t.* 3. *f.* 1.

Nasus piscis fluviatilis. GESN. (Latin.) *p.* 620.

Nasus, Naso. SCHONEV. *p.* 52.

Nasus Alberti magni. ALDR. *L.* 5. *c.* 26. *p.* 610.

CHARLET. *p.* 156.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 9. *t.* 26. *f.* 15.

Nasus albertii. WILLUGHBY. *p.* 254. *tab.* Q. n°. 10. *f.* 6.

RAI. *p.* 119.

En Italie, *Savetta;* à Ferrare, *Sueta;* en Allemagne, *Nase* & *Nasen.*

Le caractère le plus frappant de ce poisson consiste dans la forme très-particulière de son museau, qui ne peut être mieux comparé qu'à ces nés épatés que l'on appelle vulgairement *camus.* De-là le nom de *Nase*, que les différents Auteurs ont donné au poisson dont il s'agit.

Le *Nase*, selon Willughby, ressemble à la Chevanne par sa forme & par sa couleur; il a la tête petite, à proportion du volume de son corps; la gueule est très-étroite, & l'endroit où elle est fendue représente un arc de cercle, lorsque le poisson la tient fermée, & prend une forme quadrangulaire quand il l'ouvre : les mâchoires sont dépourvues de dents; le crâne est transparent; les yeux ne sont point recouverts par une membrane particulière, & ont leurs iris d'une couleur mêlangée de celles de l'or & de l'argent.

Le corps est couvert de grandes écailles; le ventre est large & applati; les lignes latérales se rapprochent du dos.

La nageoire du dos a onze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune sept; celles du ventre neuf : la nageoire de l'anus en a douze; celle de la queue est divisée en deux lobes, & garnie de vingt-cinq rayons. (LINNÆUS.)

Le ventre & les côtés sont argentés. Toutes les nageoires de la partie inférieure, ainsi que le dessous de la queue, ont une légère teinte de rouge sur quelques individus. On voit une tache noire à l'endroit de l'occiput.

L'individu décrit par Willughby avoit un pied de long : mais il paroît que c'étoit un des plus grands; car Bellon dit que le *Nase* n'a ordinairement qu'un demi-pied de longueur.

On trouve ce poisson dans le Rhin, le Danube, & dans plusieurs fleuves d'Italie. Suivant un passage de Baltner, que Willughby nous a conservé, les *Nases* frayent au mois d'Avril, & pendant ce temps les mâles ont la tête parsemée de points blancs, & le corps hérissé d'aspérités; ils nagent aussi alors par troupes, en sorte qu'un seul Pêcheur en prend quelquefois jusqu'à deux ou trois mille en une nuit. Ces poissons déposent leurs œufs au milieu du lit des fleuves, & ont soin auparavant, selon le même Auteur, de nettoyer le fond de l'eau, comme si l'on eût balayé tous les cailloux. Ils sont dans leur point de bonté au mois d'Août. Mais Willughby observe que la chair de ces poissons est flasque, insipide & pleine d'arêtes, surtout vers la queue, ce qui est une raison de plus pour préférer la partie antérieure, comprise depuis la tête jusqu'à la nageoire du dos.

NASSE. On appelle ainsi une espèce de panier fait de jonc ou d'osier, & qui, étant à claire-voie, laisse passer l'eau & retient le poisson. Presque toutes les *Nasses* ont un ou plusieurs goulets, composés de brins d'osier que l'on attache autour de la *Nasse*, en dedans, de manière qu'ils s'inclinent les uns vers les autres, & représentent un cône inscrit dans la partie de la *Nasse* à laquelle ils correspondent. Ces brins d'osier sont assez flexibles pour être écartés par le poisson, qui pénètre ainsi dans la *Nasse;* mais lorsqu'il veut en sortir, les osiers lui présentent leurs pointes réunies & lui ferment le passage. Quelquefois on dispose ainsi deux ou trois goulets à différentes profondeurs, & dont les axes se confondent avec celui de la *Nasse.*

NASSON. *Voyez* NASSE.

NATTE DE LIÉGE. C'est le nom que l'on donne en Provence aux flottes de liége que l'on attache à la tête de certains filets, pour les maintenir suspendus dans l'eau.

NAWAGA. (le) Espèce de Gade.

Gadus Callarias. LIN. *Syst. nat. Pisces jugul. Gadus*, n°. 2.

Gadus tripterygius cirratus varius, caudâ integrâ, maxillâ superiore longiore. Ibid.

Faun. Suec. 307.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, colore vario, maxillâ superiore longiore, caudâ æquali. ARTEDI. *Gen.* 16. *syn.* 35. *spec.* 63.

GRONOV. *Muf.* 1. *n.* 58.

Asellus varius vel striatus. SCHONEV. *p.* 19.

WILLUGHBY. *p.* 172.
RAI. *p.* 54.
Asellus varius. JONST. *t.* 46. *f.* 4.
ROBERG. *Pisc. p.* 14.
Gadus Balthicus, Torsk. It. ŒLAN. 87.
Gadus Callarias Balthicus. It. SCAN. 220.
En Suède, *Sma Torsk*; en Angleterre, *Cod* & *Cod-fish*.

Ce poiſſon eſt fort commun dans la mer Baltique; mais on le trouve rarement dans l'Océan. Sa peau, ſuivant Willughby, eſt couvere d'écailles preſqu'inſenſibles, en ſorte qu'elle paroit liſſe. Il a la gueule très-fendue, terminée en pointe, & garnie de dents en ſon contour & à la partie antérieure du palais; la langue de couleur argentée; deux oſſelets hériſſés de petits aiguillons, ſitués à l'entrée du goſier; un petit barbillon charnu, qui pend ſous la mâchoire inférieure. Les ouies ſont au nombre de quatre de part & d'autre; le dos, les côtés du corps, & la partie ſupérieure des ouies ſont d'une couleur noirâtre foible, ou d'un roux obſcur, qui prend une teinte de blanchâtre vers le ventre. La couleur rouſſe ſe change quelquefois en gris, mais alors elle eſt panachée de taches & de bandes noires, ſur-tout en hiver. Une ligne blanchâtre s'étend de part & d'autre depuis l'extrêmité des ouies juſqu'à la queue. Les nageoires dorſales, au nombre de trois, ſont noires, contiguës entr'elles & garnies, la première de quatorze ou quinze rayons, la ſeconde de dix-huit à vingt, & la troiſième de dix-ſept ou dix-huit. Les derniers rayons de toutes ces nageoires ſont les plus courts, & ceux du milieu ſont fendus à leur ſommet. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons, & celles du ventre ſix. La première nageoire de l'anus en a dix-huit à vingt, & la ſeconde ſeize à dix-huit. Les rayons de ces deux nageoires ont les mêmes dimenſions reſpectives qu'aux nageoires du dos, & ceux du milieu ſont auſſi diviſés en deux à leur extrêmité. Willughby remarque que ce poiſſon ne vit point dans l'eau douce, à moins qu'elle ne ſoit mêlée avec de l'eau de mer. Contre l'ordinaire des autres poiſſons, il conſerve ſa voracité, lors même qu'on l'a renfermé dans un vivier, & ſe jette encore alors ſur les petits poiſſons dont il a coutume de ſe nourrir dans l'état de liberté. Sa chair eſt délicate, lorſqu'il eſt frais; elle eſt friable, & ſe diviſe dans la cuiſſon en eſpèces de lames, comme celle du Saumon. La longueur ordinaire de ce poiſſon eſt d'un pied. Schonfeld cite comme une rareté, un poiſſon de cette eſpèce qui étoit long de quatre pieds.

NEBULEUX. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus niloticus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus, n°.* 25.

Labrus caudâ integrâ, pinnis dorſali ani caudaque nebulatis. Muſ. Ad. Fr. 2. *p.* 79.

Labrus niloticus. HASSELQ. *iter* 346. *n.* 78.

Le nom de *Nebuleux* donné à ce poiſſon eſt relatif à des eſpèces de nuages formés par la diſtribution des couleurs ſur les nageoires du dos, de l'anus & de la queue.

La nageoire du dos a trente rayons, dont les dix-ſept antérieurs ſont épineux. Chacune des nageoires de la poitrine en a quatorze, tous mous & flexibles; chacune de celles du ventre ſix, dont un épineux; la nageoire de l'anus douze, dont trois épineux. La nageoire de la queue en a dix-ſept.

On trouve cette eſpèce dans le Nil.

NIGROIL. Le poiſſon décrit ſous ce nom dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, eſt l'Oblade de notre Dictionnaire.

NIVEAU. *Voyez* MARTEAU.

NOIRAUD. (le) Eſpèce de Chétodon.

Chætodon nigricans. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Chætodon., n°.* 10.

Chætodon caudâ ſubbifidâ, ſpinis pinnæ dorſalis novem, ſpinâ laterali utrinque caudæ integræ. Ibid.

Chætodon nigreſcens, caudâ albeſcente æquali, utrinque aculeatâ. ART. *ſpec.* 90.

Chætodon aculeis in utroque latere ad caudam duobus. HASSELQ. *it.* 332.

SEB. *Muſ.* 3. *t.* 25. *f.* 2. 3.

Artedi, dans la deſcription qu'il donne de ce poiſſon, le compare avec le Chetodon rayé, auquel il reſſemble à beaucoup d'égards. (*Voyez* RAYÉ). Mais il en diffère, en ce qu'il a plus de largeur; les écailles beaucoup plus petites, à proportion du volume du corps; la tête dirigée en pente plus roide vers le muſeau, qui s'alonge auſſi davantage que dans l'autre eſpèce.

La couleur du même poiſſon eſt noirâtre ou brune. Les nageoires du ventre ſont d'un noir plus décidé; celles du dos & de l'anus ont la même teinte que le corps, excepté à leur baſe qui eſt blanche. Les nageoires de la poitrine ſont blanchâtres. La queue eſt très-large & pareillement blanchâtre; ſa forme repréſente un triangle, lorſqu'elle eſt déployée.

On voit de part & d'autre, auprès de la queue, un aiguillon, comme dans le Chetodon rayé, mais un peu plus court & plus arrondi.

Quant au nombre des rayons qui garniſſent les différentes nageoires, Artedi en aſſigne trente-huit, dont neuf épineux, pour la nageoire du dos, ſeize pour chacune des pectorales, ſix pour chacune de celles du ventre, vingt-neuf, dont trois épineux, pour la nageoire de l'anus, & ſix pour celle de la queue, ſans compter d'autres rayons plus petits qui ſont ſur les côtés.

On trouve ce poiſſon dans la mer rouge.

NOIRE. (la) Eſpèce de Perſegue.

Perca atraria. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Perca, n°.* 16.

Perca pinnis dorſalibus unitis corpore nigro, pinnis albido maculatis. Ibid.

Cette Perſegue a le corps d'une couleur noire, les lignes latérales droites; les opercules des ouies dentelés pardevant, & garnis de cils ſur leur bord poſtérieur; leur membrane a dix-ſept rayons.

La première nageoire du dos est garnie de huit rayons, & la seconde de trente-trois. Ces deux nageoires sont réunies en une seule, & leur surface est marquée de lignes blanches. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons, celles du ventre sept; la nageoire de l'anus en a vingt-six. La nageoire de la queue est entière, & a vingt rayons.

On trouve cette espèce de Persegue dans la mer qui baigne la Caroline.

NONNAT. *Voyez* MENUISE.

NORRIN. Ce mot est employé, à Medoc, dans le même sens qu'Alvin. *Voyez* ALVIN.

NU. (le) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus nudus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Cyclopterus*, *n°*. 2.

Cyclopterus corpore nudo, *capite postice utrinque unispinoso. Mus.* Ad. Fr. 1. *p*. 57. *t*. 27. *f*. 1.

Cette espèce de Bouclier a le corps nu & sans aucune saillie, en quoi il est distingué de la Lompe, autre espèce du même genre, qui est couverte d'écailles osseuses & saillantes. Il a de plus, derrière la tête, une épine de part & d'autre.

Sa nageoire du dos est garnie de six rayons. Chacune des nageoires de la poitrine en a vingt & un, & celles du ventre dix, dont les quatre premiers sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement dix.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

NU. (le) Espèce de Chetodon.

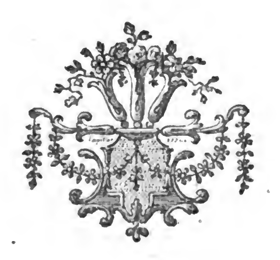
Chætodon alepidotus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon*, *n°*. 2.

Chætodon caudâ bifidâ, *spinis dorsalibus tribus*, *pinnis ventralibus nullis*. Ibid.

Cette espèce de Chetodon a le corps d'une forme rhomboïdale, dénué d'écailles, d'une couleur bleuâtre sur le dos; les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents; les lignes latérales ponctuées, & parallèles au dos; une autre ligne de part & d'autre qui s'étend sur une même direction depuis les ouies jusqu'à la queue; la membrane branchiostège formée de six osselets.

La nageoire du dos imite la forme d'un fer de faulx; elle est garnie de cinquante & un rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt-quatre rayons flexibles; les nageoires du ventre manquent dans cette espèce. La nageoire de l'anus est opposée & semblable par sa forme à la dorsale; elle a quarante-sept rayons, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue, elle a vingt-trois rayons.

On trouve cette espèce dans la mer de la Caroline.



Oblade. (l') Espèce de Spare.

Sparus melanurus. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 4.

Sparus ocello nigro caudæ, corpore lineis longitudinalibus. 16.

Sparus lineis longitudinalibus variis, maculâ utrinque ad caudam. Art. *gen.* 37. *syn.* 58.

Μελάνουρος. Arist. *L.* 8. *c.* 2.

Ælian. *L.* 1. *c.* 41. *p.* 48. *L.* 12. *c.* 17.

Oppian. *L.* 1. *p.* 5. *L.* 3. *f.* 139. 37. 39.

Athen. *L.* 7. *p.* 313. & *L.* 8.

Melanurus. Ovid. *hal. v.* 113.

Collumell. *L.* 8. *c.* 16.

Plin. *L.* 32. *c.* 11 & 2.

Jov. *c.* 24. *p.* 94.

Bellon.

Rondel. *L.* 5. *c.* 6. *p.* 126.

Salvian. *f.* 181. 182.

Gesn. *p.* 540. 638. & *fol. b. E. G.*

Jonston. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 10. *t.* 14. *n.* 15.

Charlet. *p.* 134.

Willugh. *p.* 310.

Rai. *p.* 131.

Melanuros. Aldrov. *L.* 1. *c.* 13. *p.* 64.

Oculata. Gaz. *in* Arist. *l. c.*

A Rome, *Ochiata* ; à Marseille, *Oblada.*

L'*Oblade*, suivant Willughby, est distinguée des autres poissons du même genre, principalement par la forme plus alongée de son corps, & par le diamètre de ses yeux qui est plus considérable. C'est ce dernier caractère qui a fait donner à ce poisson, par quelques Auteurs, le nom d'*Oculata* (poisson œillé). Quant aux dénominations de *Melanurus* (Queue-noire) & de *Nigroil*, qui ont été aussi données à l'*Oblade*, elles ont rapport à deux grandes taches que ce poisson a près de la queue, une de part & d'autre. Au reste, ce caractère appartient aussi à plusieurs autres poissons du genre des Spares, tels que le Sargue, le Paon, &c.

L'*Oblade* a l'ouverture de la gueule médiocre, les dents disposées sur une seule rangée dans chaque mâchoire, & deux tubercules hérissés d'aspérités au fond de la gueule. Les iris des yeux sont dorés. Le corps est couvert d'écailles assez grandes. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons de chaque nageoire; mais Willughby dit que l'*Oblade* ressemble entièrement à la Dorade, par la forme, la situation & le nombre des rayons de ses différentes nageoires. La queue est profondément échancrée.

La couleur du dos est d'un bleu noirâtre. Les côtés sont argentés, & marqués, depuis la tête jusques vers la queue, de plusieurs lignes obscures.

Ce poisson n'a communément qu'environ une palme de longueur, & pèse à-peu-près une livre. Sa chair diffère peu, en saveur & qualité, de celle de la Dorade. On le trouve dans la mer de Toscane.

Œillé. (l') Espèce de Callionyme.

Callionymus ocellatus. Pallas, *spicileg. fascic.* 8. *p.* 25. *tab.* 4. *f.* 1. 2. 3.

Ce poisson, suivant M. Pallas, est à peine de la longueur du petit doigt. Il a la tête plus petite & plus aiguë que la plupart des autres Callionymes. Il a, d'une autre part, le corps plus épais & plus charnu.

La gueule est étroite & située à l'extrêmité du museau qui est en pointe obtuse. Les lèvres sont charnues & un peu gonflées; celle d'en-haut est double. Les mâchoires sont garnies d'aspérités.

Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, à une petite distance l'un de l'autre. Ils ont peu de diamètre, & leur cornée est recouverte par une membrane lâche. Les narines sont d'une forme tubulée.

La première nageoire du dos varie pour la grandeur suivant le sexe, ce que M. Pallas dit n'avoir observé dans aucune autre espèce de poisson. La femelle a cette nageoire large & étendue, quoique garnie seulement de quatre rayons déliés, flexibles & sans divisions. La partie inférieure de la membrane qui les lie, ainsi que l'intervalle compris entre les deux derniers rayons, sont marqués de petites raies brunes éparses çà & là, avec des lignes blanches bordées de noir, interposées entre ces raies, & une autre ligne semblable qui règne à l'entour : la partie supérieure est seulement veinée par une multitude de petites lignes des mêmes couleurs; de plus, on voit, sur les intervalles des trois premiers rayons, quatre grandes taches, dont le centre est noir, le disque brun, & le bord formé de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre, qui est extérieur, d'une couleur noire.

La même nageoire est beaucoup plus petite sur le mâle, & toute sa surface est noire.

La seconde nageoire du dos est plus basse que la précédente, & a huit rayons rameux & à-peu-près égaux entr'eux; elle est marquée de lignes blanches, pareillement bordées de noir, dirigées obliquement à sa base, & parallèlement les unes aux autres, avec un mêlange de couleur brune, distribuée sur les interstices des mêmes lignes. Cette nageoire ne diffère sur le mâle, de celle de la femelle, qu'en ce que les petites lignes dont elle est parsemée y sont moins distinctes, en sorte qu'on n'y apperçoit guère que des taches brunes.

Les nageoires de la poitrine ont chacune vingt rayons, dont ceux du milieu s'alongent plus que les autres; le fond de leur couleur est d'un bleu

verdâtre, parsemé de points blancs vers la base; avec des taches brunes sur les rayons.

Les nageoires du ventre sont grandes, comme découpées en leur bord, & semblables à deux ailes; leur surface est noire, avec une bordure blanche; elles ont chacune cinq rayons très-épais & très-rameux.

La nageoire de l'anus est noire, excepté à sa base, qui est blanche; elle a son bord dentelé comme une lame de scie; elle est garnie de sept rayons, dont les deux premiers sont simples, effilés, & les suivants fourchus à leur extrêmité.

La nageoire de la queue est arrondie & a dix rayons tachés de brun par intervalles; sa base est ponctuée de blanc, comme celle des nageoires de la poitrine.

Le corps est un peu cylindrique, & va en s'amincissant vers la queue. Les lignes latérales sont formées par un sillon qui va de la nuque à la queue, sur la même direction, en se rapprochant plus du dos que du ventre.

La couleur du corps est ordinairement d'un gris cendré, mêlé de brun, & parsemé de points blancs; celle de la partie inférieure est blanchâtre.

Les individus observés par M. Pallas lui avoient été envoyés de l'Isle d'Amboine.

ŒILLÉ. (l') Espèce de Labre.

Labrus Ocellaris. LIN. *Syst nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 20.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, ocello in medio ad basin caudæ. Mus. Ad Fr. 2. *p.* 78.

Le caractère qui a fait donner à cette espèce de Labre le nom d'*Œillé*, consiste dans une tache ronde, dont il est marqué vers la base de la queue, sur la surface supérieure du corps. La nageoire du dos est garnie de vingt-six rayons, dont les quinze premiers sont épineux; chacune des nageoires de la poitrine a vingt rayons, tous mous & flexibles; celles du ventre en ont six, dont un épineux: la nageoire de l'anus en a treize, dont trois épineux; la nageoire de la queue en a pareillement treize.

On ne connoit point encore les lieux où se trouve ce poisson.

ŒILLET. *Voyez* MENUISE.

ŒUFS DES POISSONS. *Voyez* l'Introduction, à l'article des parties des Poissons.

OMBRE. (l') Espèce de Sciene.

Sciæna Umbra. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sciæna*, n°. 4.

Sciæna nigro varia, pinnis ventralibus nigerrimis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 81. *

ARTEDI. *Gen.* 39. *syn.* 65.

Κορακῖνος. ARIST. *L.* 5. *c.* 10. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 15. 19. 30. *L.* 9. *c.* 2.

ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 23. *p.* 833.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 308.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 6.

Coracinus. PLIN. *L.* 9. *c.* 16. 18. *L.* 5. *c.* 9. *L.* 32. *c.* 5. 7.

Cælii Rhodigini. L. 7. *c.* 15.

GESNER. (Germ.) *fol.* 29. *a.*

ALDROV. *L.* 1. *c.* 15. *p.* 74.

SALVIANI. ALDROV. *L.* 1. *c.* 15. *p.* 72.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 11. *t.* 15. *f.* 4. 5.

CHARLET. *p.* 135.

WILLUGH. *p.* 300.

RAI. *p.* 95.

Coracinus subniger & Coracinus albus. RONDEL. *L.* 5. *c.* 8. *p.* 128.

GESNER. *p.* 294.

Umbra. SALVIAN. *fol.* 115. *a.*

L'*Ombre*, suivant Willughby, ressemble beaucoup à la Perche par sa forme; elle a la gueule assez grande, les mâchoires garnies de dents, les yeux d'une grandeur médiocre, & les iris d'un brun noirâtre.

Selon Artedi, les lignes latérales sont parallèles au dos; le corps est marqué de petites lignes obliques; la premiere nageoire du dos a onze rayons, tous épineux; la seconde en a vingt-quatre, qui sont rameux à leur extrêmité: les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux: la nageoire de la queue est légèrement arrondie.

Les nageoires du dos & de la queue ont leur extrêmité de couleur noire; celles du ventre & de l'anus ont sur leur surface une teinte si foncée de cette même couleur, que Willughby la compare à celle de l'encre. C'est probablement ce qui a fait donner à ce poisson le nom de *Corbeau* par plusieurs Auteurs.

On trouve l'*Ombre* dans la Méditerranée & dans les mers de l'Italie.

Le poisson que Willughby désigne par cette phrase, *Umbrino Romæ dictus*, &c. page 300, est très-probablement le même que celui qui vient d'être décrit. Il n'en diffère, suivant l'Auteur cité, que par les teintes de ses couleurs, & par sa grandeur, qui est plus considérable. Mais ces différences proviennent peut-être de celle de l'âge.

OMBRE CHEVALIER. *Voyez* UMBLE.

OMBRE CHEVALIER. Le poisson ainsi nommé par M. Duhamel, dans son Traité général des Pêches, paroit être la Salveline de notre Dictionnaire.

OMBRE DE RIVIÈRE. (l') Espèce de Salmone.

Salmo Thymallus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 17.

Coregonus maxillâ superiore longiore, pinnâ dorsi ossiculorum viginti trium. ART. *Gen.* 10. *spec.* 41. *syn.* 20.

Faun. Suec. 354. *

GRONOV. *Mus.* 2. n°. 162.

α. Θύμαλλος. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 22. *p.* 831.

Θυμος. ÆLIAN. *L.* 12. *c.* 49.

Thymalus. SALVIAN. *fol.* 81. *a.*

WOTTON. *L* 8. *c.* 190. *fol.* 170.

Thymalus seu Thymus. GESNER. *p.* 978. 979. & 1171.

Tymallus. S. AMBROS. *Henam. L.* 5. *c.* 23.
Thymallus. ALDROV. *L.* 5. *c.* 14. *p.* 594.
JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 3. *t.* 26. *f.* 3. 4. 5. & 31. *f.* 6.
CHARLET. *p.* 155.
WILLUGH. *p.* 187.
RAI. *p.* 62.
Tithymallus. ISIDOR.
CUB. *L.* 3.
Thymus. SALVIAN. *fol.* 80. *b. ad Iconem.*
GILLI. *Nomin. c.* 112.
BELLON.
RONDELET. *Part.* 2. *p.* 187.
Tunallus. ALBERT. *Anim. L.* 24.
Esch. S. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 19. *p.* 91.
En Suède, *Harr;* en Angleterre, *Grayling* & *Umber;* en Allemagne, *Asch;* en Italie, *Temelo.*
ß. *Umbra.* AUSONII. *v.* 90.
Umbra fluviatilis. WOTTON. *L.* 8. *c.* 173. *f.* 156.
BELLON.
RONDELET. *Part.* 2. *p.* 172.
GESN. *p.* 1032 & 1033. & (Germ.) *fol.* 175.
ALDROV. *L.* 5. *c.* 15. *p.* 596.
JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 4.
WILLUGH. *p.* 188.
RAI. *p.* 602.

L'*Ombre de riviere*, suivant Willughby, a la tête petite, les yeux saillants, les iris argentés, avec des taches brunes qui en offusquent l'éclat : l'ouverture de la gueule est médiocre & presque quarrée ; la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas ; l'une & l'autre sont plutôt hérissées d'aspérités que garnies de dents. On voit au fond de la gueule deux tubercules pareillement hérissés.

Le corps est plus alongé & plus comprimé que celui de quelques autres espèces de Salmone, & en particulier de la Truite ; le ventre est plan ; le dos se rétrécit presqu'en forme de tranchant : sa couleur est d'un verd sale, avec des nuances de bleuâtre ; les côtés sont d'un verd de mer, avec des reflets de couleur d'or ; de plus, ils sont marqués de taches noires, distribuées irrégulièrement : les écailles sont d'une forme rhomboïdale, arrondie sur ses angles latéraux ; leurs joints sont marqués, depuis la tête jusqu'à la queue, de lignes d'une couleur sombre : les lignes latérales sont plus voisines du dos que du ventre.

La première nageoire du dos est ample, & a vingt & un ou vingt-deux rayons, dont le premier est très-court, & les quatre suivants vont en croissant graduellement. Cette nageoire a des teintes de rouge vers son sommet, & d'autres teintes d'une couleur bleue mélangée de pourpre à sa base ; elle est de plus marquée, sur quelques individus, de taches obscures d'une forme quarrée, disposées comme en compartiment. La couleur des côtés du corps varie aussi dans les différents individus ; car quelques-uns ont sur ces parties, vers la région du ventre, un trait d'une belle couleur d'or, qui s'étend entre les nageoires de la poitrine & celles du ventre.

La seconde nageoire du dos est épaisse & charnue. Les nageoires de la poitrine sont situées vers le bas des côtés, & garnies chacune de seize rayons, dont le second est très-fort & très-long ; les suivants vont en diminuant par degrés. Les nageoires du ventre, situées à-peu-près au milieu de la longueur du poisson, ont chacune dix ou onze rayons ; leur couleur est d'un bleu pourpré, avec des taches noirâtres ; celle de la nageoire de l'anus est d'un bleu plus pâle. Cette nageoire a treize rayons, dont les deux premiers sont très-roides ; les suivants décroissent insensiblement. La queue est fourchue.

Ce poisson a été nommé *Thymallus* & *Thymus*, parce qu'on lui trouvoit une odeur semblable à celle du Thym. Salviani ne lui a point reconnu cette odeur, & se borne à dire que l'*Ombre de rivière* a, vers le printems, une espèce de parfum plus agréable que les autres poissons. Selon Schwenckfeld, ce poisson fraye au mois de Mai, & se nourrit de mouches, de vers de terre, & autres petits animaux semblables. On le trouve dans plusieurs fleuves d'Europe.

ONDECIMAL. (l') Espèce de Silure.

Silurus Undecimalis. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Silurus*, *n°.* 7.

Silurus pinnâ dorsali unicâ, radiis undecim, cirris octo. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 97. *

Le nombre de onze, dont la dénomination de ce poisson tire son origine, se trouve quatre fois dans l'énumération des rayons de ses diverses nageoires ; sçavoir, une fois pour la nageoire du dos, deux fois pour les nageoires de la poitrine, & une fois pour la nageoire de l'anus. De ces quatre nageoires, les trois premières ont leur rayon antérieur épineux. Il n'y a point de seconde nageoire du dos dans cette espèce. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, & la nageoire de la queue en a dix-sept. Ce poisson a de plus huit barbillons autour des mâchoires ; sa queue est échancrée en forme de fourche. On le trouve auprès de la côte de Surinam.

ONDÉE. (la Raie) *Voyez* COLIART.

ONDOYANT. (l') Espèce de Coryphène.

Coryphena fasciolata. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 23. *tab.* 3. *fig.* 2.

Ce Coryphène, suivant M. Pallas, est d'une forme très-élégante, & que l'on pourroit comparer à ce que l'on a désigné sous le nom de *taille svelte.* A juger du volume ordinaire de ce poisson par celui de l'individu envoyé de l'Isle d'Amboine à M. Pallas, il faudroit le regarder, suivant l'expression de cet Auteur, comme le *pygmée* de son genre, puisque cet individu n'avoit que deux pouces de longueur.

Le même poisson a la tête d'une forme conique, plane sur son sommet, dirigée en pente par devant ; les mâchoires garnies en leur bord de très-petites

dents, les coins de la gueule très-fendus, ce qui donne beaucoup de mobilité aux mâchoires.

Les yeux sont grands, applatis, & ont leurs iris dorés; les narines sont placées en avant, & percées chacune de deux ouvertures, dont l'antérieure est beaucoup plus petite que l'autre.

Le corps est d'une forme à-peu-près arrondie, & va en diminuant par des degrés égaux, en sorte qu'il paroît bien proportionné dans toutes ses dimensions; les lignes latérales sont un peu saillantes; elles ont par-tout la même direction, excepté à leur partie antérieure, où elles s'élèvent vers l'endroit de la nuque.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, a son sommet par-tout à-peu-près de niveau; elle est garnie de cinquante-quatre rayons, dont les différentes paires, prises de deux en deux, sont d'un brun noirâtre, ainsi que la membrane intermédiaire.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons déliés; celles du ventre sont placées un peu plus près de la queue que les précédentes, & ont chacune cinq rayons: les unes & les autres sont d'un verd de mer.

La nageoire de l'anus a vingt-sept rayons, & est marquée de bandes brunes: la nageoire de la queue est profondément échancrée; on y voit une tache brune en forme de croissant, dont les cornes s'élargissent & semblent avoir des déchirures.

La couleur du corps est d'un beau blanc argenté, avec une teinte de gris sur le dos. On voit, sur cette dernière partie, des espèces de veines brunes qui sont les prolongements des bandelettes dont la nageoire du dos est marquée.

ONITE. (l') Espèce de Labre.

Labrus Onitis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 28.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, abdomine cinereo fuscoque maculato. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 79. *

Ce poisson a le ventre moucheté de taches d'une couleur cendrée; il a aussi d'autres taches d'une couleur brune. La nageoire du dos est garnie de dix-sept rayons épineux, & de dix autres mous & flexibles; chacune de celles de la poitrine en a quinze, tous flexibles; chacune de celles du ventre six, dont un est épineux: la nageoire de l'anus en a onze, dont trois sont épineux: la nageoire de la queue en a quatorze.

On ne connoit pas encore les lieux où se trouve ce poisson.

ORFE. (l') Espèce de Cyprin.

Cyprinus Orfus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n°. 18.

Cyprinus pinnâ ani radiis tredecim. Ibid.

Cyprinus Orfus dictus. ARTEDI. *syn.* 6.

Capito fluviatilis subruber, quem Germani Orfum appellant. GESNER. *Paralip. p.* 10.

Orfus. GESN. (Germ.) *f.* 166. *b.* & 167. *a.*

Capito fluviatilis subruber, Orfus Germanorum. ALDROV. *L.* 5. *c.* 21. *p.* 605.

Orfus Germanorum seu capito suber Gesneri. CHARLET. *p.* 156.

Orfus Germanorum seu capito subruber Gesneri. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 6. *a.* 4. *t.* 2. *f.* 7. & *t.* 26. *f.* 9.

Rutilus latior vel Rubellio fluviatilis. WILLUGH. *p.* 252.

RAI. *p.* 118.

Rotele. BALTNER. *Mss. cité par Willughby.*

En Angleterre, *Rudd*; & en quelques endroits, *Finscale*; en Allemagne, *Orff*, *Urff*, *Oerve*, *Nersling*, *Wyrsling* & *Elst*.

L'*Orfe*, selon Willughby, est plus large que la Carpe & plus épais que la Brême; il ressemble au premier de ces deux poissons par sa couleur, qui est d'un brun jaunâtre, & par les dimensions de ses écailles; il a la queue légèrement teinte de rouge; les nageoires du ventre & celle de l'anus sont de cette même couleur, mais plus foncée.

Les iris des yeux sont jaunes, & parsemés de points noirs; la disposition des dents & celle des aspérités qui hérissent le palais, sont les mêmes que dans la Carpe. L'*Orfe* a aussi au fond du palais un os triangulaire.

La nageoire du dos est d'une couleur livide, & a dix rayons, dont le second est une fois plus haut que le premier, & le troisième encore plus élevé. On ne voit aucune dentelure sur le premier rayon, comme à la Carpe, qui a ce même rayon garni de petits aiguillons, ce qui suffiroit seul pour distinguer ces deux poissons.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-neuf rayons, dont le premier est plus alongé, à proportion des suivants, que dans les autres poissons du même genre. La couleur de ces nageoires est blanchâtre.

Les nageoires du ventre ont chacune neuf rayons; celle de l'anus en a treize. Les lignes latérales forment deux courbures sur les côtés. La queue est fourchue.

La longueur ordinaire de ce poisson est depuis un pied jusqu'à seize pouces. Suivant Baltner, sa chair est très-estimée pour sa qualité; il est de saison pendant toute l'année, excepté au mois d'Avril, temps auquel il fraye & perd de sa qualité. On trouve l'*Orfe* dans le Rhin, & dans plusieurs fleuves & lacs de l'Angleterre. Il paroît, d'après un passage de Gesner, qu'il y a deux variétés de ce poisson, dont l'une a la chair blanche, même après la cuisson, & l'autre l'a rougeâtre, comme celle des Truites. Cette dernière est la meilleure.

ORILLET. *Voyez* BLANCHAILLE.

ORIOUX. C'est le nom que l'on donne dans certains pays aux Maquereaux.

ORPHE. (l') Espèce de Spare.

Sparus Orphus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 8. *

Sparus ocello subcaudali, capite rufescente, caudâ integrâ. Ibid.

Sparus

Sparus varius, maculâ nigrâ ad caudam in extremo æqualem. ARTED. Gen. 37. syn. 63.
Ὀρφὸς. ARIST. L. 5. c. 10. L. 8. c. 13. 15.
ÆLIAN. L. 5. c. 18. p. 275. L. 12. c. 1.
OPPIAN. L. 1. p. 6.
Ὀρφῶς. ATHEN. L. 7. p. 315.
Orphus. OVID. Hal. v. 104.
PLIN. L. 9. c. 16.
RONDEL. L. 5. c. 25. p. 157.
ALDROV. L. 2. c. 11. p. 158.
GESNER. fol. 27. a. E. G.
JONSTON. L. 1. tit. 3. c. 1. a. 5. t. 18. n. 8.
CHARLET. 140.
GESNER. p. 638 & 752.
Orpheus veterum. WILLUGH. p. 314.
Orpheus Rondeletii. RAI. p. 133.
Cernua. GAZ. in Arist. L. c.

L'*Orphe*, suivant Willughby, qui ne fait ici qu'extraire Rondelet, est un poiſſon de mer, qui ſe tient ordinairement près des côtes; il a de grands yeux, & les dents hériſſées de pointes comme une lame de ſcie; il eſt aſſez ſemblable au Pagre, tant par la forme de ſon corps, que par le nombre, la ſituation & les rayons de ſes nageoires. Selon Artedi, ce poiſſon a une tache noire auprès de la queue; la nageoire du dos a dix rayons; la tête eſt d'une couleur qui tire ſur le rouge. Rondelet dit que celle du poiſſon eſt en général d'un rouge pourpré. On ne connoît point les lieux où ſe trouve ce poiſſon.

ORPHILIERE. *Voyez* HARANGUIERE.

OSSIFAGE. (l') Eſpèce de Labre.

Labrus Oſſifagus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus, n°. 26.*

Labrus labiis plicatis, pinnâ dorſali radiis triginta, Ibid.

Le principal caractère diſtinctif de ce poiſſon conſiſte, ſuivant Linnæus, dans la forme de ſes lèvres, qui ſont pliſſées. La nageoire du dos eſt garnie d'environ trente rayons, dont les dix-ſept antérieurs ſont épineux; chacune des nageoires de la poitrine en a quinze, tous flexibles; chacune de celles du ventre ſix, dont un eſt épineux; la nageoire de l'anus quinze, dont trois ſont pareillement épineux; la nageoire de la queue en a treize.

On trouve cette eſpèce de Labre dans les mers de l'Europe.

OVALE. (l') Eſpèce de Gaſtré.

Gaſteroſteus ovatus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Gaſteroſteus, n°. 4.*

Gaſteroſteus ſpinis dorſalibus ſeptem, primâ recumbente, corpore ovato. Ibid.

Ce poiſſon eſt très-petit, & a le corps d'une forme ovoïde, comprimée, & ſemblable à celle des Chétodons; il diffère d'ailleurs des autres eſpèces de Gaſtrés, en ce que la membrane des ouies a ſix oſſelets au lieu de trois, & en ce qu'il n'a point de lame oſſeuſe ſur la poitrine. Linnæus doute s'il ne devroit point être plutôt rangé parmi les Labres, dont un des principaux caractères eſt d'avoir pareillement ſix rayons dans la membrane des ouies.

Les autres caractères de ce poiſſon conſiſtent en ce qu'il a les mâchoires, ainſi que les dents, hériſſées d'aſpérités; la nageoire du dos précédée de ſept fortes épines, dont la première eſt très-courte & penchée en avant, & les autres ſont dirigées alternativement vers les côtés; toutes ces épines ſont d'ailleurs bien diſtinguées les unes des autres. La nageoire qui les ſuit eſt garnie de vingt rayons; chacune des nageoires de la poitrine en a ſeize, & chacune de celles du ventre ſix.

Antérieurement à la nageoire de l'anus, ſont ſituées deux autres épines d'une forte conſiſtance. Cette nageoire eſt garnie de dix-ſept rayons, dont le premier eſt épineux. La nageoire de la queue a vingt rayons.

On trouve cette eſpèce de Gaſtré dans les mers de l'Aſie.

OVELLE. *Voyez* ABLE, eſpèce de Cyprin.

OUIES DES POISSONS. *Voyez* l'Introduction à l'article des parties des Poiſſons.

OUTIN. *Voyez* SPET.

OXYRINQUE. (l') Eſpèce de Salmone.

Salmo Oxyrinchus. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdominales. Salmo, n°. 18.*

Salmo maxillâ ſuperiore longiore conicâ. Ibid.
Coregonus maxillâ ſuperiore longiore conicâ. ART. *Gen.* 10. *ſyn.* 21.
GRONOV. *Muſ.* 1. *n°.* 48.
Oxyrhynchus. GESN. *p.* 771. & (*Francof.*) *p.* 655.
WILLUGH. *p.* 187. *tab. N. n°.* 1. *fig.* 3.
RAI. *p.* 62.
Oxyrhinchus. RONDEL.
ALDROV. *L.* 5. *c.* 24. *p.* 609.
JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 9. *t.* 26. *f.* 13.
Oxyrincus Rondeletii. CHARLET. *p.* 156.
An Spyræna fluviatilis? GESNER. (Germ.) *f.* 177. *a.*

A Anvers, *Hautin*; en Flandre, *Hautin* & *Outin*.

Ce poiſſon eſt diſtingué de tous les autres du genre des Salmones, par la forme de ſon muſeau, ou plutôt de ſa mâchoire ſupérieure, qui dépaſſe celle d'en bas, & ſe rétrecit en pointe vers ſon extrêmité, de manière qu'elle repréſente à-peu-près la moitié d'un cône que l'on auroit coupé depuis le ſommet juſqu'au diamètre de la baſe: de-là lui eſt venu le nom d'*Oxyrinque*, compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *aigu*, & l'autre *bec* ou *muſeau*.

L'*Oxyrinque* a le crâne tranſparent, les yeux ſans aucune membrane particulière, les iris blancs & marqués, ſur leur partie inférieure, d'une tache d'un rouge de ſang: les mâchoires ſont dépourvues de dents; on voit ſeulement de légères aſpérités ſur la langue.

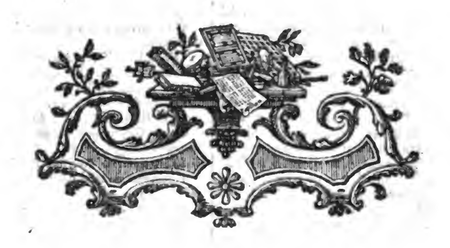
Le corps reſſemble par ſa forme à celui de la Truite; il eſt ſeulement un peu plus comprimé,

Les écailles dont il eſt couvert ſont aſſez grandes & d'une couleur blanchâtre, qui prend une teinte obſcure ſur le dos. Les lignes latérales ſont courbes vers leur naiſſance.

La première nageoire du dos a treize rayons; la ſeconde eſt d'une ſubſtance charnue. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-ſept rayons; celles du ventre douze; la nageoire de l'anus en a quatorze. La queue eſt fourchue.

On trouve ce poiſſon dans l'Océan Atlantique. En Hollande, on le vend aſſez communément parmi d'autres poiſſons du genre des Gades, & peut-être ce mêlange a-t-il occaſionné la mépriſe dans laquelle eſt tombé Rondelet, en donnant à l'*Oxyrinque* trois nageoires ſur le dos. L'individu décrit par Willughby avoit environ quinze pouces de longueur.

OYÉ. *Voyez* HOYÉ.



PAGEL. (le) Espèce de Spare.
Sparus Erythrinus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Sparus*, n°. 10.
Sparus caudâ subintegrâ, corpore rubro. Ibid.
LÆFL. *It.* 103.
Sparus totus rubens, iride argenteâ. ARTEDI, *Gen.* 36. *syn.* 59.
Ὁ Ἐρυθριχὸς & Ἐρύθριvος. ARIST. *L.* 4. *c.* 11. *L.* 6. *c.* 13. *L.* 8. *c.* 13.
Ἐρύθρινος. ATHEN. *L.* 7. *c.* 300.
Ἐρυθρῖνος. OPPIAN. *L.* 7. *c.* 300.
Erythinus. OVID. *Hal. v.* 104.
PLIN. *L.* 9. *c.* 16. 52. *L.* 32. *c.* 9. 10.
BELLON.
Erythrinus. RONDELET. *L.* 5. *c.* 16. *p.* 144.
GESN. *p.* 365.
JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 4.
WILLUGH. *p.* 311. *tab. U. n°.* 6.
RAI. *p.* 134.
Erythrinus Rubellio. GESNER. *f.* 25. *a. E. G.*
Erythrinus sive Rubellio. SALVIAN. *fol.* 239.
ALDROV. *L.* 2. *c.* 9. *p.* 154.
CHARLET. *p.* 140.
Rubellio. SALVIAN. *fol.* 238. *b. ad iconem.*
GAZ. *L.* 32. *c.* 9.
Ἐαδὸς. OPPIAN. *L.* 1. *f.* 108. 23.
Fragolinus. JOV. *c.* 13. *p.* 71.
Pagrus sive Phagrus. JOV. *p.* 71.
A Venise, *Alboro* & *Arboro*; à Gènes, *Pagro*; à Rome, *Frangolino* & *Fragolino*; en Espagne & à Narbonne, *Pagel.*

Tout le corps du *Pagel* est d'un rouge clair, & c'est de ce caractère que les différents Auteurs ont emprunté les noms qu'ils ont donnés à ce poisson dans leurs diverses langues. Les Italiens comparent la couleur dont il s'agit à celle des fraises, & de-là le nom de *Fragolino* que le même poisson porte à Rome.

Le *Pagel* diffère de la Dorade, suivant Willughby, 1°. par sa grandeur, qui est beaucoup moins considérable; 2°. par l'uniformité de sa couleur; 3°. par la forme plus alongée de son museau; 4°. par l'échancrure plus profonde de la nageoire qui termine sa queue. Du reste, il ressemble à la Dorade par la figure de son corps, & par la situation, la forme & les rayons de ses nageoires, dont celles de la poitrine ont leurs rayons antérieurs très-alongés. Le *Pagel* a l'intérieur de la gueule garni de plusieurs tubercules dentelés, comme dans la Dorade, mais en plus petit nombre; l'ouverture de sa gueule est étroite, ses yeux sont très-grands, & ont leurs iris argentés, avec une nuance de rouge.

On trouve le *Pagel* dans la Méditerranée & dans les mers de l'Amérique. Paul Jove dit que sa chair est aussi saine qu'agréable au goût, sur-tout en hiver.

PAGRE. (le) Espèce de Spare.
Sparus Pagrus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 11.
Sparus rubescens, cute ad radicem pinnarum dorsi & ani in sinum productis. ART. *Gen.* 35. *syn.* 64.
Ὁ Φάγρος. ARIST. *L.* 8. *c.* 13.
ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 7. *p.* 517. *L.* 10. *c.* 19.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 327.
Pagrus. PLIN. *L.* 9. *c.* 16. *L.* 32. *c.* 10.
ISIDOR.
ACTOR.
CUB. *L.* 3. *c.* 66. *fol.* 86. *a.*
BELLON.
RONDEL. *L.* 5. *c.* 15. *p.* 142.
GESNER. *p.* 656.
ALDROV. *L.* 2. *c.* 8. *p.* 151.
WILLUGH. *p.* 312. *tab. U. n°.* 1. *f.* 5.
RAI. *p.* 131.
Phagrus. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 4. *c.* 1. *a.* 4. *t.* 17. *f.* 13.
Phagrus seu Pagrus. GESN. (Germ.) *fol.* 25. *b.*
CHARLET. *p.* 139.
A Gènes, *Pagro*; en Angleterre, *Sea-Bream.*

Ce poisson, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le Pagel, soit par sa forme, soit par sa couleur; mais cet Auteur ajoute, que si l'on considère le *Pagre* avec attention, on trouvera qu'il diffère de l'autre poisson à beaucoup d'égards; 1°. il prend plus d'accroissement, car le poids du Pagel n'excède pas une livre, au lieu qu'il y a des *Pagres* qui pèsent jusqu'à dix livres; 2°. il a le corps plus large & plus épais; 3°. le dessus de sa tête est plus applati & plus enfoncé entre les yeux, que la même partie dans le Pagel; 4°. il a de chaque côté, auprès de la base des nageoires de la poitrine, une tache d'une couleur de rouille, & une seconde à la naissance des lignes latérales: ces taches manquent au Pagel; 5°. il n'a pas les nageoires de la poitrine aussi alongées; 6°. la peau du *Pagre*, forme aux extrémités des nageoires du dos & de l'anus, une espèce de pli ou de sinuosité, ensorte qu'elle recouvre & cache presqu'entièrement les derniers rayons de ces nageoires. On ne voit rien de semblable sur le corps du Pagel.

La chair du *Pagre*, suivant Rondelet, est nourrissante. Le nom de Phagre, dérivé d'un mot Grec qui signifie *manger*, lui vient de ce que l'on a prétendu qu'il avoit les dents si dures, qu'il mangeoit des huitres toutes entières: selon Isidore, ce nom n'exprime en général que sa voracité. Ce poisson répand, au milieu des ténèbres, une lu-

mière phosphorique semblable à celle des charbons ardents. On sçait que plusieurs autres poissons ont la même propriété.

PAILLOLE. C'est un filet en usage aux Martigues, & dont les mailles sont étroites & faites d'un fil délié.

PAL. *Voyez* MILANDRE.

PALA. *Voyez* LAVARET.

PALANGRE. *Voyez* CORDE.

PALANGRIER. *Voyez* CORDIER.

PALET. *Voyez* PALLET.

PALICOT. Espèce de petit parc tournant que les Pêcheurs construisent aux endroits où ils jugent que les poissons abondent, par les traces qu'ils laissent sur le sable.

PALIS. On appelle ainsi des filets que l'on tend sur des piquets, comme les manets.

PALLET. C'est le nom que porte en Gascogne une espèce de filet, qu'on tend, comme les rets traversants, en l'enfouissant dans le sable, pour le relever, lorsque la mer est haute, ce que l'on exécute, en hâlant sur les lignes qu'on amarre au haut des perches plantées auprès du filet.

PALOT. Ce nom a deux significations différentes; tantôt il désigne une vieille bêche ou un louchet dont les pêcheurs se servent pour tirer du sable les vers destinés à servir d'appât; tantôt on l'emploie pour exprimer les piquets sur lesquels les Pêcheurs tendent, au bord de la mer, des lignes garnies d'hameçons, ce qui s'appelle *tendre sur palots*.

PALOURDE. Espèce de vers à coquille que les Pêcheurs emploient pour amorcer le poisson.

PANIER. *Voyez* CAGE.

PANTANE. Sorte de parc ou d'enceinte de filet que l'on établit dans l'étang de Leucate, près de Narbonne.

PANTENE. On nomme ainsi un filet du genre des verveux, que l'on place à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les Anguilles.

PANTOUFLIER. (le)

Squalus Tiburo. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Squalus, n°.* 6.

Squalus capite latissimo cordato. Ibid.

Tiburonis species minor. MARCGR. *Hist. Brasil. Lib.* 4. *p.* 18.

Zygænæ, affinis, capite triangulo. WILLUGH. *p.* 55. *tab. B.* 9. *fig.* 4.

Cestracion capite cordis figurâ vel triangulari. KLEIN. *Miss.* 3. *p.* 13. *n.* 2. *t.* 2. *fig.* 3. 4.

Ce poisson, suivant Willughby, a le corps semblable à celui du Requin, mais il en diffère par la tête qui est d'une figure à-peu-près triangulaire, ou en cœur; les yeux sont petits & situés sur les côtés de la tête; la gueule est en forme de triangle, & située beaucoup au dessous de la pointe du museau; les dents sont disposées sur trois rangs, mais comme elles sont petites & que l'ouverture de la gueule est étroite, ce poisson n'est point à craindre. Sa chair a une saveur plus agréable que celle du Marteau.

C'est avec ce dernier poisson, plutôt qu'avec le Requin, que la plupart des Naturalistes ont comparé le *Pantouflier*; &, en effet, ces deux poissons ont beaucoup de rapports entr'eux pour la forme. La situation de leurs nageoires est la même, ainsi que le remarque M. Broussonet, (Mém. de l'Acad. des Sc. an. 1780, p. 662.) mais, ajoute cet Auteur, ils diffèrent par plusieurs caractères essentiels; le diamètre longitudinal de la tête du *Pantouflier* est presqu'égal au transversal; dans le Marteau, au contraire, le diamètre transversal surpasse de beaucoup le longitudinal: si on tire une ligne du milieu de l'ouverture de la gueule au bout du museau, elle se trouvera plus courte, dans le premier poisson, qu'une autre ligne tirée du même point jusqu'aux yeux; la même opération faite sur le Marteau donnera un résultat contraire.

M. Broussonet ajoute que le *Pantouflier* paroît habiter seulement les mers de l'Amérique méridionale, & qu'il n'a jamais entendu dire qu'on l'ait pêché dans les mers des grandes Indes. Ceux qu'il a observés dans la collection de M. le Chevalier Banks, avoient été pris sur la côte du Bresil.

Suivant la remarque du même Naturaliste; Gronovius a confondu ce poisson avec le Marteau, & il paroit que Willughby, d'après Marcgrave, en a parlé deux fois sous les titres de *Cucuri* & de *Tiburonis species minor.* Voici la description que cet Auteur a donnée du *Cucuri*; on y reconnoit assez bien les traits qui caractérisent le *Pantouflier*, à quelques différences près, comme celle qui se tire du nombre des dents qui, selon Willughby, sont situées sur trois rangées, dans le *Pantouflier*, tandis qu'il n'en assigne qu'une seule rangée pour le Cucuri.

Ce poisson, dit le même Auteur, a environ deux pieds & demi de longueur; sa tête ressemble, par le contour de sa partie antérieure, à un arc surbaissé; sa gueule est située fort bas; il n'a qu'une seule rangée de dents très-petites & incapables de faire aucune morsure dangereuse; ses yeux sont de la grandeur d'un gros pois: leur couleur est noire. Il a sept nageoires, dont les deux premières sont situées derrière les ouvertures des ouies; leur forme est triangulaire. Vers le milieu du ventre il y a deux petites nageoires, & sur la dernière moitié de la surface inférieure du corps une autre également petite & triangulaire; les deux dernières sont sur la partie supérieure. L'une, qui est grande & aussi de forme triangulaire, est située verticalement sur le milieu du dos; la seconde, qui est de même figure, mais beaucoup plus petite, est dans le voisinage de la queue. Cette queue se divise en deux parties inégales, dont celle de dessus est la plus longue.

Le dessous du corps est blanc. Le dos, la queue & les côtés sont d'une couleur cendrée, relevée

par un éclat argenté. Les nageoires ont la couleur des parties auxquelles elles sont adhérentes.

Willughby ajoute qu'on trouve ce poisson en Amérique, & que sa chair est sèche, sans épines, & d'un goût assez agréable.

PAON. (le) Espèce de Labre.

Labrus Pavo. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus, n°.* 8.

Labrus viridi, cæruleo, sanguineo canoque varius, caudâ bifidâ. Ibid.

Labrus Pavo. HASSELQ. *Iter.* 344. *n.* 77.

Labrus pulchre varius, pinnis pectoralibus rotundatis. ART. *Gen.* 34. *syn.* 55.

Pavo. SALVIAN. *f.* 233. *a. ad Icon.* & 94. & 234.

ALDROV. *L.* 1. *c.* 4. *p.* 29.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 3. *t.* 13. *n.* 12.

CHARLET. *p.* 132.

ISIDOR.

Turdus secundus, Pavo colore ex viridi cæruleo. GESN. *p.* 1016.

Turdus (simpliciter dictus secundum Aldrov.) BELLON. *Lat.*

Turdus perbelle pictus, an Pavo Salviani. WILLUGH. *p.* 322.

RAI. *p.* 137.

A Rome, *Papagallo.*

La beauté & la variété des couleurs de ce poisson l'ont fait comparer au *Paon*, dont on lui a donné le nom. Voici, selon Willughby, l'énumération & l'ordre de ces couleurs, autant qu'on peut en donner une idée par une simple description. Le *Paon* a presque toute la mâchoire inférieure colorée d'un beau bleu; on voit, sur-tout autour de la tête & sur les opercules des ouies, un grand nombre de traits de la même couleur. Le dos est brun, & sur ce fonds s'étendent longitudinalement quatre ou cinq lignes bleues. La couleur du ventre est mêlangée de jaune safrané & de rougeâtre. Les iris ont des reflets de trois couleurs, qui sont le minium, le brun, & le jaune doré. La partie antérieure de la nageoire du dos, jusqu'au dixième ou douzième rayon, est d'un bleu-indigo, à l'exception du bord qui est jaune. Le reste de la même nageoire est rouge vers la base; jaune vers le sommet, & marqué de taches bleues sur l'espace intermédiaire. A chaque rayon épineux de cette nageoire est joint un autre rayon d'une consistance molle, qui s'élève davantage: tous ces rayons flexibles, placés alternativement, entre les épineux, ne se dressent point, mais restent presque parallèles au dos, lorsque le poisson déploie sa nageoire. Ils sont tous de couleur bleue.

Les nageoires de la poitrine sont à-peu-près de la couleur du dos, avec de légères teintes de jaune & de rouge: elles sont courtes, relativement au volume du poisson, & lorsqu'il les développe, leur extrémité est circulaire. Les nageoires du ventre sont d'une couleur d'incarnat; les extrémités de leurs rayons antérieurs sont bleues, & la partie moyenne de ceux de derrière est d'un jaune éclatant.

Le haut de la nageoire de l'anus est d'un bleu clair; les autres parties ont leur couleur mêlangée de rouge & de jaune de safran. La queue est toute entière d'une couleur bleue.

On retrouve dans la description précédente les différentes couleurs de l'iris, à l'exception du vert; mais suivant Artedi & Linnæus, cette couleur se trouve parmi celles du poisson dont il s'agit. En effet, comme le jaune est voisin du bleu sur certaines parties de ce poisson, telles que la nageoire du dos, on conçoit que ces couleurs, en se confondant, doivent produire du vert.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

PAON. (le) Espèce de Spare.

Sparus saxatilis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus, n°.* 7.

Sparus ocello subcaudali, corpore candicante. Ibid.

Sciæna ocello ad basin pinnæ caudæ. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 65.

Sparus rostro plagioplateo, rufescens, maculâ nigrâ, iride albâ, ad caudam subrotundam. GRON. *Mus.* 2. *n°.* 185. *tab.* 6. *fig.* 3.

Le nom de *Paon*, que nous avons adopté pour ce poisson, ne désigne point, comme pour celui de l'article précédent, un assemblage de belles couleurs; le rapport qu'il exprime consiste en ce que le poisson dont il s'agit, a vers la naissance de la queue une belle tache noire, entourée d'un rebord blanc, ce qui lui donne de la ressemblance avec un œil, & en même temps avec la manière dont les couleurs sont distribuées sur le plumage du *Paon*, où elles forment des zones concentriques. Le même poisson a aussi une grande tache noire, de chaque côté, auprès des opercules des ouies, & une multitude de petites taches, les unes de la même couleur, & les autres blanches, disséminées sur les nageoires. Le corps est roussâtre, avec une teinte plus foncée sur le dos & plus pâle sur le ventre.

Le *Paon*, selon Gronovius, a la tête à-peu-près aussi large que le corps, & l'ouverture de la gueule d'une largeur égale à celle de la tête. La mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies d'une multitude de petites dents très-serrées entr'elles.

Les yeux sont grands, arrondis & situés au milieu des côtés de la tête. Ils ont une membrane lâche qui les recouvre. Entre ces organes & la gueule, sont placées les narines, qui n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture très-étroite.

Le corps est oblong, comprimé par les côtés & assez épais. Le dos s'élève en voûte derrière la tête; les côtés sont étroits & convexes; le ventre & la poitrine sont pareillement arrondis. Les lignes latérales sont d'abord courbes parallèlement au dos, jusqu'aux deux tiers environ de la nageoire

de cette même partie ; ensuite elles s'étendent sur une même direction vers la queue.

Les écailles sont petites, âpres au toucher & situées en recouvrement. Elles garnissent tout le corps, même les opercules, ainsi que la tête, excepté l'espace compris entre les yeux & la mâchoire supérieure, où l'on n'en voit aucune, non plus que sur la partie inférieure de la tête.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, est assez élevée. Elle a trente-un rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux, & les suivants mous & rameux.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent longitudinalement derrière les opercules des ouies. Elles sont un peu arrondies, & ont chacune dix-sept rayons rameux.

Les nageoires du ventre sont très-rapprochées l'une de l'autre, & ont chacune six rayons légèrement rameux, excepté le premier qui est simple, épais & épineux.

La nageoire de l'anus a onze rayons simples, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est un peu arrondie, & garnie de dix-sept rayons divisés au-delà de leur moitié. On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.

PAOURON. *Voyez* MILANDRE.

PAPILLON. On donne ce nom, dans quelques pays, à la Raie bouclée. (*Voyez* BOUCLÉE.)

PAPOU. (le) Espèce de Teuthie.

Teuthis Hepatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Theuthis*, n°. 1.

Teuthis spinâ utrinque caudali recumbente mobili. Ibid.

Teuthis fusco cæruleo nitens, aculeo simplici utrinque ad caudam. BROWN. *Jam.* 455.

Hepatus mucrone reflexo utrinque prope caudam. GRON. *Zooph.* 353.

Chætodon cærulescens, dorso nigro, caudâ æquali ex albo nigroque variâ. SEB. *Mus.* 3. *p.* 104. *t.* 33. *f.* 3.

Turdus Rhomboides. CATESB. *Car.* 2. *p.* 10. *t.* 1. *f.* 1.

Ikan Moroeke, Maroeke visch. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. *p.* 371. *n.* 77. *fig.* 77.

Ikan Toetombo Betandoc di Moeloet-nia. VALENT. Ibid. *p.* 466. *n.* 383. *fig.* 383.

Ikan Biroe Lagnit Mata-nia. VALENT. Ibid. *p.* 473. *n.* 404. *fig.* 404.

Seserinus. RONDEL. *Pisc. Marin. Lib.* 9. *cap.* 20?

GESNER. *Pisc. Icon. p.* 61?

Rhomboides obscure cæruleus ; pinnis caudâque lunatâ intense cæruleis cyaneis ; ore singulari parvo edentulo ; ad ortum caudæ habet utrinque aculeum mobilem. KLEIN. *Pisc. Miss.* 4. *p.* 36. *n.* 1.

Leervisch. RUYSCH. *Theatr. anim. tab.* 3. *fig.* 3.

La tête de ce poisson est petite & courte, très-comprimée par les côtés ; un peu plane en-dessus, vers la naissance du dos, & formant ensuite une pente roide vers le museau, où elle se rétrecit & se termine en pointe. Sa partie inférieure a la même obliquité en sens contraire que la partie de dessus, & toute sa surface est lisse & dépourvue d'écailles.

Les yeux sont très ouverts, un peu applatis, & situés vers l'extrémité supérieure des côtés de la tête. Les narines sont voisines des yeux. La gueule est étroite, obtuse, saillante & arrondie. Catesby dit qu'elle est denuée de dents ; mais, suivant Linnæus & Gronovius, ce poisson a des dents, égales entr'elles & disposées sur une seule rangée.

Les opercules des ouies sont lisses, d'une figure arrondie, très-courts & sans écailles ; ils recouvrent entièrement la membrane qui les accompagne, & dont les rayons sont si déliés qu'ils échappent à la vue.

Le dos forme une courbure très-sensible, & son sommet est aminci en carène. Les côtés du corps sont plans dans le sens de la longueur, arrondis dans celui de la hauteur, & très-étendus en surface. La poitrine est courbe & applatie en dessous ; le ventre est pareillement courbe, & aminci en forme de carène.

La ligne qui divise les côtés est lisse, très-marquée & sans aucune interruption. Elle forme un arc parallèle au dos dont elle est très-rapprochée, & s'étend depuis les opercules jusques sur la nageoire de la queue, où elle est encore sensible. Du milieu des côtés, vers la base de la queue, il sort de part & d'autre un fort aiguillon, affilé en forme d'alène, mobile au gré du poisson, qui tantôt le dresse & tantôt le replie, & le fait entrer dans un sillon où il est tellement caché, qu'il faut y regarder de près pour l'appercevoir.

Les écailles qui couvrent le corps sont lisses & très-fines ; celles qui garnissent les côtés sont disposées en recouvrement.

La nageoire du dos a trente-quatre rayons, dont les neufs premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles du ventre cinq, dont le premier est plus court que les autres, & de plus roide & épineux. Les trois premiers de la nageoire de l'anus, qui en a en tout vingt-six, sont pareillement roides & épineux. La nageoire de la queue est échancrée en forme de croissant.

On trouve dans Seba une très-bonne figure de ce poisson. Mais celle qu'en a donnée Catesby est inexacte ; outre qu'elle représente les nageoires de la poitrine trop rapprochées du ventre, les nageoires du ventre sont omises, ainsi que la ligne qui divise les côtés.

Ce poisson passe pour un très-bon mets, à la Caroline & dans l'isle d'Amboine, autour desquelles on le pêche. Selon Catesby, les aiguillons dont il est armé de chaque côté de la queue, & ceux de ses nageoires semblent effrayer les poissons voraces, & les empêcher de l'attaquer. « J'ai cependant vu, ajoute cet Auteur, un Bar» racuda (c'est un poisson semblable au Brochet)

» en pourſuivre un de cette eſpèce, & le mordre » par derrière, en ſorte qu'il lui coupa environ le » tiers du corps; après avoir avalé ce morceau, » il coupa la moitié du reſte, & dévora tout le » poiſſon en trois bouchées. J'ai ſouvent eu, dit- » il encore, le plaiſir de voir de ces ſortes de » combats dans les bas-fonds des iſles de Bahama, » où l'eau eſt ſi limpide, que quand elle n'éprouve » aucune agitation, on peut diſtinguer le moindre » coquillage à pluſieurs braſſes de profondeur. »

PARADIERE. Eſpèce de filet dont on forme une enceinte, en le tendant ſur des pieux. Les coins de cette enceinte ſont contournés de manière à imiter les routes d'un labyrinthe; on ajuſte, au fond de l'enceinte, des guideaux que l'on nomme *couves* ou *louves*. Ce filet ſert à prendre des Muges, des Plies, & ſur-tout des Anguilles.

PARAMITTE. Terme uſité parmi les Gènois, & qui ſignifie une palangre ou une corde. *Voyez* CORDE.

PARC. C'eſt une enceinte que l'on établit dans l'eau, pour y prendre le poiſſon qui ſuit le retour de la marée, en ſe portant vers la pleine mer. *Voyez* l'article Pêche dans l'introduction.

PARC A CROCHET. Cette eſpèce de Parc eſt terminée en volute du côté de la mer; le reſte du *Parc* s'étend en ligne droite vers le rivage.

PARC A L'ANGLOISE. *Voyez* PARC A CROCHET.

PARC A TOURNÉES. Ce *Parc* diffère de ceux à crochet, en ce que ſes deux extrémités ſont contournées en volute vers la côte.

PARC COUVERT. *Voyez* CAROSSE.

PARC FERMÉ. C'eſt un *Parc* environné de filets de tous les côtés, à l'exception d'une entrée aſſez étroite qu'on y laiſſe pour donner accès au poiſſon.

PARC NATUREL. On appelle ainſi celui qui ſe trouve preſque formé par la diſpoſition des lieux, comme dans ceux où il reſte une certaine quantité d'eau entre des rochers : on n'a beſoin que d'y ajouter des guideaux, des verveux ou des naſſes, pour laiſſer écouler une partie de l'eau, & retenir le poiſſon qui voudroit en ſuivre le cours.

PARC OUVERT. Cette eſpèce de *Parc* n'eſt fermée que du côté de la mer. On la laiſſe libre du côté du rivage.

PAREAU, PAREAUX, PARRES. C'eſt une ſorte de grande barque des Indes, qui a le devant & le derrière faits de la même façon. On met indifféremment le gouvernail dans l'un & dans l'autre, quand il faut changer de bord.

Les *Parres* ſont des vaiſſeaux dont on ſe ſert vers Ceylan, qui ont beaucoup de rapport aux Cagues de Hollande. Ce ſont des bâtiments de charge qui ne perdent point de vue les côtes; on s'en ſert principalement dans la Tutocoſie, aux côtes de Malabar, où les habitants, qui vivent de l'induſtrie qu'ils ont à pêcher les perles, s'appellent Parnaes, à cauſe qu'ils vont à cette pêche avec cette ſorte de bâtiments. Les corſaires de Malabar ſe ſervent auſſi d'un bâtiment à rames, qu'ils nomment Parc ou Pareau; c'eſt peut-être bien le même. *Dict. des Sciences, Arts & Métiers.*

PAREAUX. Ce mot ſignifie, en terme de pêcheurs, de gros cailloux ronds, peſants & percés par le milieu, qu'ils attachent le long de la coulure d'en-bas du filet qu'ils appellent une ſeine, afin de la parer quand ils l'ont jettée à l'eau, c'eſt-à-dire pour en arrêter le bas au fond, tandis que le haut flotte, à cauſe des lièges qui le ſoutiennent. *Dict. de Trévoux.*

PAROT. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus Paroticus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus*, n°. 16.

Labrus caudâ integrâ, lineâ laterali curvâ, pinnis rufis, operculis cyaneis. Muſ. Ad. Fr. 2. *p.* 76.*

Les principaux caractères diſtinctifs de ce poiſſon conſiſtent, ſelon Linnæus, dans la forme de la nageoire qui termine ſa queue, & qui eſt ſans échancrure; dans la figure courbe de ſes lignes latérales; dans la couleur rouſſe de ſes nageoires, enfin dans celle des opercules des ouies, qui ſont d'un bleu céleſte. Seroit-ce la beauté de cette dernière couleur, qui auroit fait donner à ce poiſſon le ſurnom de *Paroticus*, qui ſignifie en Grec *un ornement pour les oreilles ?*

La nageoire du dos a vingt-un rayons, dont les neuf premiers ſont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre ſix; la nageoire de l'anus & celle de la queue en ont chacune quatorze.

On trouve ce poiſſon dans la mer de l'Inde.

PARU. (le) Eſpèce de Stromate.

Stromateus Paru. LIN. *Syſt. nat. Piſces apodes. Stomateus*, n°. 2.

Stromateus unicolor. Ibid.

Paru Braſilienſi congener. SLOAN. *Jam.* 2. *p.* 281. *t.* 250. *f.* 4.

RAI. *Piſc.* 51.

Ce poiſſon compoſe ſeul, avec la Fiatole, le genre de Stromates. Le principal caractère indiqué par Linnæus pour diſtinguer ces deux eſpèces, conſiſte en ce que la Fiatole a le corps diverſifié par des couleurs qui s'étendent en forme de bandes peu marquées, mais qui produiſent, ſuivant cet Auteur, un effet agréable, au lieu que le *Paru* eſt par-tout du même ton de couleur, ainſi que l'exprime l'épithète *Unicolor.*

On trouve ce poiſſon dans les mers de l'Amérique.

PASSAN. (le) Eſpèce de Gymnote.

Gymnotus albifrons. LIN. *Syſt. nat. Piſces apodes. Gymnotus.* n°. 3.

Gymnotus dorſo anteriore niveo. Ibid.

PALLAS. *Spicileg. faſcic.* 7. *p.* 35. *tab.* 6. *fig.* 1.

Linnæus eſt le premier qui ait parlé de ce poiſſon. Mais la deſcription qu'il en a donnée eſt défectueuſe à pluſieurs égards, ſur-tout en ce qu'elle ne fait aucune mention d'une ſingularité que M. Pallas a obſervée depuis dans le *Paſſan*. Ce Naturaliſte, en

examinant un individu de cette espèce à travers une phiole, où il étoit renfermé dans le Cabinet de l'Académie de Pétersbourg, s'apperçut que le poisson avoit un long filament qui pendoit de la partie postérieure du dos, caractère qui ne se trouve dans aucune autre espèce de Gymnote; mais ce qui surprit le plus M. Pallas, ce fut de voir sur la même partie une espèce de canal longitudinal, dont les dimensions paroissoient se rapporter si exactement à celles du filament, que ce Naturaliste fut tenté de croire, au premier aspect, que quelqu'un s'étoit amusé à entailler avec un couteau le dos de l'animal, & en avoit détaché adroitement une lanière qu'il avoit laissée attachée au dos; mais après avoir retiré l'individu de sa phiole, & l'avoir considéré attentivement, il reconnut que ce qu'il avoit pris d'abord pour une fraude de l'art, étoit un jeu de la nature.

La longueur de ce poisson, suivant le même Auteur, est d'environ quinze pouces. Il a la tête plus épaisse que le corps, d'une forme à-peu-près conique, denuée d'écailles, d'une substance charnue & percée d'une multitude de petites ouvertures semblables à des pores. La pointe du museau est d'une consistance très-molle.

La gueule est d'une forme singulière. La lèvre supérieure, qui est très-épaisse, se prolonge de part & d'autre, à l'extrémité du museau, & recouvre la lèvre inférieure : elle est de plus marquée intérieurement de plusieurs rides longitudinales. La lèvre inférieure a aussi de chaque côté un prolongement en forme de crête, cachée en partie par la lèvre d'en-haut, comme nous l'avons dit : son extrémité est molle & épaisse; elle est sillonnée, ainsi que la lèvre supérieure, par des rides qui partent du gosier, & qui s'étendent à l'extérieur sur tout le contour de la gueule. On voit devant le palais une protubérance hérissée de très-petites dents; les bords de la mâchoire inférieure sont osseux, & pareillement garnis de denticules sur le dedans de leur partie antérieure.

Les narines sont semblables à deux petites fentes bordées de membranes; les yeux sont petits & recouverts par la peau de la tête. On apperçoit au-dessus de ces organes deux petites ouvertures, & plusieurs autres sur l'occiput, les opercules, & la base de la mâchoire inférieure.

Les nageoires de la poitrine sont noires, & garnies chacune de seize rayons, dont le premier est double à l'endroit de son insertion.

La nageoire de l'anus commence auprès de la tête, & a cent quarante-sept rayons, dont les premiers & les derniers sont simples & très-petits, & les intermédiaires rameux.

A l'opposé de cette nageoire, on voit sur le dos le filament dont nous avons parlé plus haut, & qui est d'une couleur brune, d'une substance très-molle, convexe en-dessus, un peu excavé en-dessous, marqué sur le même côté d'une espèce de suture blanche.

La queue est terminée par une nageoire, ce qui est encore particulier à l'espèce dont il s'agit. Cette nageoire est petite, d'une figure ovale & garnie au moins de vingt rayons rameux.

Le dessous du corps est aminci en forme de tranchant. Les lignes latérales ne sont formées à leur naissance que par deux rangées de pores très-sensibles, qui descendent depuis l'endroit de la nuque jusque vers l'angle supérieur des ouies; leurs parties ultérieures sont composées d'écailles assez grandes, relevées en saillie par leur milieu, & percées d'un pore à leur sommet; elles s'étendent parallèlement au dos jusqu'à l'extrémité de la queue. Les écailles qui recouvrent le corps sont arrondies; les plus petites sont sur le dos; les plus grandes sont situées au-dessous des lignes latérales; celles du ventre sont disposées en recouvrement.

La couleur du corps est d'un noir foncé. La tête est blanchâtre sur toute sa partie denuée d'écailles : de plus, on voit une bande d'un blanc de lait, qui prend son origine à l'extrémité de la mâchoire inférieure, & delà s'étend longitudinalement sur la tête, s'amincit à l'endroit de la nuque, & ne forme plus qu'un trait delié qui se prolonge jusque vers le milieu de la longueur du corps où il disparoit. La queue est blanche vers l'extrémité du filament dont on a parlé, & ce filament est de la même couleur sur l'espace correspondant qui est d'environ un demi-pouce. Au-delà de cet espace, la queue est brune; la nageoire qui la termine est blanche, & marquée vers sa base d'une raie brune transversale.

On trouve ce poisson près de la côte de Surinam.

PASTENAGUE. (la) Espèce de Raie.

Raja Pastinaca. LIN. *Amphib. nantes. Raja,* n°. 7.

Raja corpore glabro, aculeo longo anterius serrato, caudâ & dorso apterigio. Ibid.

Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 51.

Raja corpore glabro, aculeo longo anterius serrato in caudâ apterigiâ. ART. *Gen.* 72. *syn.* 100.

Ὁ τρυγὼν. ARIST. *L.* 1. *c.* 5. *L.* 5. *c.* 3. 5. *L.* 6. 10. 11. *L.* 8. *c.* 13. *L.* 9. *c.* 37. *part. animal.* 4. *c.* 12.

Τρυγὼν. ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 37. 56. *L.* 2. *c.* 36. 50. *L.* 8. *c.* 26. *L.* 7. *c.* 8.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 300. *& circa finem.*

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. *L.* 2. *p.* 46. 47. 48.

Pastinaca. RONDEL. *L.* 12. *c.* 1. *p.* 331.

SALVIAN. *fol.* 144. 145.

Pastinaca marina. GESN. *p.* 679. *&* (Germ.) *p.* 63. *a.*

JONSTON. *L.* 1. *t.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 2. *t.* 9. *f.* 7.

Pastinaca marina nostra. ALDROV. *L.* 3. *c.* 46. *p.* 426.

Pastinaca marina oxyrinchos. SCHONEV. *p.* 58.

Pastinaca marina prima Rondel. WILLUGH. *p.* 67.

Pastinaca

Pastinaca marina lævis. BELLON.

RAI. *p.* 24.

Pastinaca & Turtur & Trigon, hodiè Bruccus dicta.

P. JOV. *c.* 20. *p.* 101.

β. Raja altavela corpore glabro, aculeis duobus postice serratis in dorso apterygio. LIN. *Syst. nat. p.* 232. *n.* 7.

Pastinaca marina altera pteryplateja seu altavela. COLUMN. *aquat.* 4. *t.* 2.

En Angleterre, *Fire-Flaire;* à Rome, *Bruco* ou *Brucho.*

Ce poisson est large, quarré, épais par le milieu, aminci vers les bords, lisse, d'une couleur blanche par-dessous, & par-dessus d'un jaune sale, excepté sur le dos qui est livide ou bleuâtre, ainsi que la queue; il n'a que deux nageoires qui sont situées de part & d'autre de l'anus, mais tout son corps forme en se rétrécissant une espèce de nageoire continue. La surface inférieure est tout-à-fait plane; celle de dessus est convexe. Le museau est fort aigu. Les yeux sont très-saillants, leurs prunelles & leurs iris sont d'une forme ovale alongée; la couleur de l'iris tire sur celle de l'or. La partie supérieure de l'œil est comprimée & recouverte d'une peau. Les trous qui sont derrière les yeux, approchent de la figure d'une oreille, & peut-être, suivant Willughby, font-ils la fonction de cet organe; leur grandeur est telle qu'on y peut faire entrer aisément le petit doigt; ils communiquent avec l'intérieur de la gueule. L'ouverture de celle-ci est petite & de la même forme qu'aux autres poissons de ce genre. Les mâchoires sont hérissées d'aspérités ou de grains tuberculeux.

Les ouvertures des narines sont très-grandes & situées auprès de la gueule. Les ouies sont un peu au-dessous de cette dernière partie, & à des distances inégales, dont la plus grande se trouve entre les premières ouies, & la plus petite entre les dernières.

La queue est ronde, longue & lisse, comme tout le corps. Elle est épaisse jusqu'à la naissance de l'aiguillon de sa base, qui est de la longueur d'un doigt, & garni des deux côtés de dents semblables à celles d'une scie, & recourbées vers la tête. Au-delà de cet aiguillon, la queue diminue subitement & finit par être aussi deliée qu'une soie.

Ce poisson est venimeux seulement par son aiguillon, & c'est pour cette raison, qu'avant de le vendre on lui coupe la queue, pour prévenir les dangers auxquels l'ignorance pourroit exposer ceux qui l'achètent. Les anciens ont débité des choses merveilleuses sur les effets du venin renfermé dans cet aiguillon, mais qui ne méritent pas d'être rapportées. On lui a attribué aussi des vertus qui ne paroissent pas mieux fondées, pour guérir certains maux, entr'autres celle de faire tomber tout-à-coup une dent malade, lorsqu'on y appliquoit l'aiguillon dont il s'agit.

Salviani dit que les plus gros poissons de cette espèce qu'il ait vus pesoient dix livres.

La variété β est décrite dans Colomna, qui lui trouve beaucoup de ressemblance avec la Mourine. (*Voyez* ce mot.) Mais suivant Linnæus, cette variété appartient à l'espèce de la *Pastenague*, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle a deux aiguillons sur la queue, au lieu d'un seul. Pour expliquer cette différence, Linnæus remarque que comme l'aiguillon de la *Pastenague* tombe & repousse chaque année, il arrive quelquefois que le nouvel aiguillon paroît avant que l'ancien ne soit tombé; ce qui a pu faire croire que le poisson dont il s'agit avoit naturellement deux aiguillons toujours subsistans.

Colomna dit que de ces deux aiguillons, le plus antérieur qui est en même-temps le plus court, se trouve creusé d'un bout à l'autre en forme de canal, & que le second est marqué de trois sillons. Cette diversité n'est sans doute qu'apparente, & vient de ce que le premier aiguillon, qui est celui de l'année, n'ayant point encore pris son accroissement, on n'y apperçoit distinctement qu'un seul des sillons qu'il doit avoir dans la suite; les deux autres n'étant pas encore sensibles, parce qu'ils ont moins de profondeur.

La chair du poisson dont il s'agit, suivant Colomna, est assez agréable au goût. Cet Auteur ajoute qu'il n'a pu entendre sans rire des Pêcheurs Napolitains, assurer que la *Pastenague* voloit quelquefois. Ce préjugé populaire se retrouve dans Ælien.

On trouve la *Pastenague* dans les mers de l'Europe.

PAUPIERE. (la) Espèce de Persegue.

Perca palpebrosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca. n°.* 15.

Perca pinnis dorsalibus unitis, palpebris macula fuscâ, lineâ laterali curvâ, caudâ integrâ. Ibid.

Le principal caractère distinctif de cette Persegue se tire d'une tache noire qu'elle a de chaque côté, au-dessus de l'œil, à l'endroit de la paupière. Ses lignes latérales sont courbées en arc. Les deux nageoires du dos n'en forment qu'une, qui est garnie de douze rayons épineux, & de vingt-un mous & flexibles. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux. Celle de la queue est entière & garnie de dix-sept rayons.

Ce poisson, qui est un des plus petits de son genre, se trouve en Amérique.

PECTORAUX. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

GENRES.

1 CÉPOLE.

Le corps très-alongé, la tête petite & la gueule tournée en haut.

2 ECHENE.

Des stries transversales & dentelées sur la tête.

3 CORYPHÈNE.

Le devant de la tête obtus, la nageoire dorsale aussi longue que le dos.

4 GOBIE.

Les deux nageoires du ventre réunies l'une à côté de l'autre.

5 COTTE.

La tête épineuse & plus large que le corps.

6 SCORPÈNE.

Des aiguillons & des barbillons sur une grosse tête.

7 DORÉ.

Sept rayons venticaux à la membrane blanchiostège, dont le dernier est transversal.

8 PLEURONECTE.

Les deux yeux situés sur l'un des côtés de la tête.

9 CHÉTODON.

Les dents très-nombreuses & flexibles.

10 SPARE.

Les dents antérieures oblongues, & les postérieures larges & convexes.

11 LABRE.

Les lèvres plissées en dedans, des appendices membraneux derrière chaque rayon de la nageoire du dos.

12 SCIÈNE.

Une rainure le long du dos pour recevoir la nageoire dorsale.

13 PERSÈGUE.

Sept rayons à la membrane des ouies, opercules dentelés.

14 GASTRÉ.

Trois rayons à la membrane branchiostège, & des rayons épineux audevant de la nageoire du dos.

15 SCOMBRE.

Les côtés de la queue anguleux, & plusieurs petites nageoires près de celle de la queue.

16 MULET.

Trois rayons à la membrane des ouies.

17 TRIGLE.

Des osselets en forme de doigts placés à côté des nageoires de la poitrine.

PÉGASES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

QUATORZIÈME GENRE.

PÉGASE.

PEGASUS. Linnæi.

Des pièces osseuses sur tout le corps, des nageoires sous le ventre.

ESPÈCES.

1 Le Dragon.

Le museau conique.

2 Le Pégase volant.

Le museau applati & dentelé sur ses bords.

3 La Spatule.

Le museau applati sans dentelure.



PEIGNE. (le) Espèce de Gobie.

Gobius pectinirostris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gobius. n°. 6.*

Gobius dentibus maxillæ inferioris horinzontalibus. Chin. LAGERSTR. 29. *f.* 3.

Apocryptes chinensis. OSBECK. *Iter.* 130.

Ce poisson a les dents de la mâchoire inférieure situées horisontalement, en sorte que le contour de cette mâchoire a quelque ressemblance avec un peigne, ce qui en a fait donner le nom à l'espèce dont il s'agit.

La première nageoire du dos est garnie de cinq rayons, la seconde de vingt six; chacune des nageoires de la poitrine en a dix-neuf; chacune de celles du ventre douze; il y en a vingt-cinq dans la nageoire de l'anus, & cinq dans celle de la queue.

On trouve ce poisson en Chine.

PELAMIDE. (la) Espèce de Scombre.

Scomber Pelamis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scomber, n°. 2.*

Scomber pinnulis inferioribus septem, corpore lineis utrinque quatuor nigris. LŒFL. *It.* 102.

Il ne faut pas confondre ce poisson avec la *Pelamide*, autrement appellée *Thon d'Aristote*, qui ne diffère du Thon ordinaire que par l'âge. (*Voyez* THON.) Le poisson dont il s'agit ici a, vers la queue, sept fausses nageoires bien distinctes. Le corps est marqué, de part & d'autre, de quatre lignes noires. La première nageoire du dos a quinze rayons; la seconde onze, suivant Linnæus. Les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt-sept; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quatorze, & celle de la queue vingt-six.

On trouve ce poisson dans l'Océan entre les Tropiques.

PELAMIDE. *Voyez* THON.

PELORIDE. Espèce de ver à coquille, dont on se sert pour faire des amorces.

PENTADACTYLE. (le) Espèce de Polyneme.

Polynemus quinquarius. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Polynemus, n°. 1.*

Polynemus digitis quinque corpore longioribus. Ibid.

Polynemus officulis filiformibus utrinque quinque ad pinnas pectorales. GRON. *Mus.* 1. *n°.* 74.

Pentanemus. SEBA. *Mus.* 3. *t.* 27. *f.* 2.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête assez petite, convexe en-dessus, plane par les côtés & inclinée par-devant; le museau est épais, obtus & arrondi. La mâchoire inférieure dépasse celle d'en-haut, mais seulement lorsque la gueule est ouverte; de plus, elle a son extrémité recourbée & arrondie en forme de globe, qui entre dans une cavité située à la partie correspondante de la mâchoire supérieure. On voit sur les mâchoires, sur le palais & dans la gorge, une multitude de petites dents ou de tubercules à peine sensibles.

Les yeux sont d'une figure arrondie, d'une grandeur médiocre, & placés sur les côtés de la tête; à une grande distance l'un de l'autre. Les prunelles sont ovales & ont leur grand diamètre situé dans le sens vertical. Les iris sont argentés.

Les narines sont grandes & percées de part & d'autre d'une double ouverture.

La couleur du dos est rougeâtre; celle des côtés est argentée: toutes les nageoires sont blanchâtres. Les écailles sont d'une grandeur médiocre, minces & flexibles, légèrement dentelées sur leur bord postérieur, & peu adhérentes à la peau.

La premiere nageoire du dos est petite & a sept rayons courts & un peu épineux; la seconde est plus grande, plus élevée que la précédente, & garnie de seize rayons mous & rameux, excepté le premier qui est simple & épineux.

Les nageoires de la poitrine s'insèrent obliquement sur la région du ventre; elles sont longues & étroites, & ont chacune seize rayons mous & simples. Vers la naissance de ces nageoires, il y a, sur la poitrine, cinq filamens qui n'ont pas une ligne de diamètre, & dont le troisième & le quatrième sont une fois plus longs que le corps, les deux premiers un peu moins longs que les deux suivants, & le dernier est très-court.

Les nageoires du ventre sont courtes, rapprochées l'une de l'autre, sur le ventre même, & garnies chacune de six rayons rameux & flexibles, excepté le premier qui est roide & sans divisions.

Les nageoires de l'anus & de la queue sont l'une & l'autre très-étendues; la première a trente rayons, dont les deux antérieurs sont épineux, & les autres mous & flexibles; la seconde, qui est profondément échancrée, a dix-sept rayons, sans compter d'autres rayons plus courts disposés sur les côtés.

L'individu observé par Gronovius, avoit environ neuf pouces de longueur. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PERCEPIERRE. *Voyez* BAVEUSE.

PERCHE. (la) Espèce de Persegue.

Perca fluviatilis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca, n°. 1.*

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secundâ radiis sexdecim. Faun. Suec. 332.

Perca lineis utrinque sex nigris, pinnis ventralibus rubris. ARTEDI. *Gen.* 39. *syn.* 66. *spec.* 74.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 96.

Ἡ Πέρκη. ARIST. *L.* 6. *c.* 14.

An Πέρκη. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 23. & 26.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 319.

PLIN. *L.* 32. *c.* 9. 10.

Perca. AUSON. *v.* 115.

S. HILDEGARD. *L.* 4. *part.* 1. *c.* 18. *p.* 91.

ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 66. *f.* 86. *a.*

FIGUL. *f.* 3. *b.*

RONDEL. *part.* 2. *p.* 196.

JONSTON. THAUMAT. *p.* 423.

Blas. *Anat. p.* 284. *t.* 52. *f.* 15.
Merret. *Pin.* 190.
Dale. *Hist. of Harw. p.* 431. *n.* 6.
Id. Pharm. p. 408. *n.* 23.
Lemery. *Dict. univ. des drogues simples. p.* 666.
Perca fluviatilis. Wotton. *L.* 8. *f.* 157.
Bellon.
Rondel. *part.* 2. *p.* 196. 197.
Salvian. *f.* 224. *b.* & 226.
Gesner. *p.* 698. & (Germ.) *fol.* 168. *b.*
Willugh. *p.* 291. *tab. S. n°.* 13. *fig.* 1.
Rai. *p.* 97.
Perca Fluviatilis major. Aldrov. *L.* 5. *c.* 33. *p.* 622.
Perca major. Schonev. *p.* 55.
Jonst. *L.* 3. *c.* 1. *p.* 146. *t.* 28. *f. in infimâ parte*, & *t.* 29. *f.* 8.
Charlet. *p.* 161.
Perca prima. Marsil. *Danub. tom.* 4. *p.* 65. *t.* 23. *f.* 1.
The Perch. Pennant. *British. zool. vol.* 3. *p.* 211.
La Perche de rivière. Duh. *Traité des Pêches, seconde part. sect.* 5. *chap.* 3. *art.* 4. *p.* 98. *pl.* 8. *f.* 1.

En Suède, *Abbor;* en Dannemarck, *Abord;* en Allemagne, *Barss & Bersich;* en Angleterre, *Pearch, or a Perch;* en Italie, *Persega & Persego;* dans les Isles, *Pesce Parsico.*

La *Perche* est un des poissons de rivière dont on fasse le plus de cas. Les Romains ne l'estimoient pas moins, comme on peut en juger par deux vers d'Ausone, dont le sens est que *la* Perche *fait les délices des tables, & qu'elle est comparable aux meilleurs poissons de mer;* aussi les Pêcheurs l'ont-ils appellée *la Perdrix d'eau douce.* Sa chair est ferme & en même-temps délicate. Ce poisson n'est pas facile à transporter; d'ailleurs il est vorace, quoique moins redoutable que le Brochet, ce qui fait qu'il n'est pas aussi propre à peupler un étang que la Carpe, qui souffre aisément le transport, & enrichit les étangs par la rapidité avec laquelle elle s'y multiplie, sans empêcher d'autres bons poissons d'y croître avec elle. Les *Perches* peuvent servir cependant à empoissonner les étangs qui sont à portée des grandes villes, & des endroits où l'on peut en trouver un débit avantageux.

Ce poisson se plaît dans les eaux vives. On prétend qu'en relevant un aiguillon qu'il a sur le dos, il ne craint point le Brochet; mais il est certain que celui-ci parvient à saisir les *Perches* par la tête & à s'en nourrir, puisqu'on en a souvent trouvé dans l'estomac des Brochets.

La longueur ordinaire de la *Perche* est de neuf pouces ou même d'un pied. On en trouve cependant qui ont quinze pouces, & suivant le rapport de Gesner, il y en a dans un lac situé au nord de l'Allemagne, qui ont un pied & demi de longueur. Ce poisson, selon Willughby, a l'ouverture de la gueule spacieuse; les mâchoires hérissées de très-petites dents; les iris des yeux d'un jaune doré.

Le dos s'élève en forme de voûte, derrière la tête, comme celui de la Brême. Le corps est large; sa couleur est d'un brun-noirâtre, marqué de cinq ou six bandes noirâtres qui descendent du dos vers le ventre. Les lignes latérales sont plus voisines du dos, que dans la plupart des poissons: elles commencent à l'angle supérieur des ouies, & se prolongent jusque sur la queue, qu'elles divisent par le milieu.

Les écailles qui recouvrent le corps sont petites, très-serrées entr'elles, & plus dures, plus âpres au toucher, & en même-temps plus promptes à se dessecher, que celles des autres poissons de rivière. Lemery dit qu'elles adhèrent fortement à la peau.

La première nageoire du dos a quatorze ou quinze rayons, tous épineux, & dont le troisième & le quatrième sont les plus élevés; la seconde a quatorze rayons mous, excepté le premier qui est épineux & fort court. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les cinq autres mous & rameux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les deux antérieurs sont épineux.

Les membranes qui lient les premiers rayons & les derniers de la nageoire antérieure du dos, sont marquées de taches noires. Toute la seconde nageoire de la même partie est d'une couleur jaunâtre. La nageoire de la queue est rougeâtre, excepté sur son dernier rayon, qui est quelquefois blanc. Les deux rayons qui terminent les nageoires du ventre sont en partie blancs & rouges. Au reste, Willughby observe que ces couleurs sont sujettes à varier. Selon M. Duhamel & plusieurs autres Auteurs, les nageoires du ventre sont d'un rouge très-vif.

Le même Auteur dit que la *Perche* se nourrit de Blanchaille, dont elle débarrasse les étangs. Suivant Willughby, elle est très-avide de vers de terre; on en amorce les hameçons qu'on lui présente; on se sert aussi de petites Grenouilles pour l'attirer.

On trouve des *Perches* dans les lacs, les étangs & les petites rivières de l'Europe. On les prend assez ordinairement en tendant un trémail à travers le courant, & en trainant au-dessus un épervier; une partie de ces poissons s'enfoncent dans l'épervier; les autres, effarouchés par ce filet, donnent dans le trémail. On employe aussi, pour la même pêche, des verveux & d'autres filets à manche.

Perche d'eau douce. *Voyez* Aurite.

Perche de mer. (la) Espèce de Persegue.

Perca marina. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 9.

Perca pinnis dorsalibus unitis, radiis quindecim; spinosis quatuordecim, muticis, corpore lituris variegato. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 83. *

Faun. Suec. 233.

Perca lineis utrinque septem transversis nigris;

ductibus miniaceis cæruleisque in capite & anticâ ventris. ART. *Gen*. 40. *syn*. 68.

Πέρκη. ARIST. *L*. 2. *c*. 13. 17. *L*. 8. *c*. 15.
ATHEN. *L*. 7. *fol*. 159. 29. *ed. Valderi*.
OPPIAN. *L*. 1. *p*. 6.
GALEN. *Claff*. 2. *fol*. 29. *C*.
Perca. OVID. *Hal*. *v*. 112.
PLIN. *L*. 9. *c*. 16.
JOV. *c*. 24. *p*. 92.
RONDEL. *L*. 6. *c*. 8. *p*. 182.
SALVIAN. *Fol*. 224. *b*. *ad iconem*.
Perca Pelagia. JOV. *c*. 24. *p*. 92.
Perca marina. BELLON.
SALVIAN. *fol*. 225.
GESN. *p*. 696 & 819. & (Germ.) *fol*. 6.
ALDROV. *L*. 1. *c*. 9. *p*. 50.
JONSTON. *L*. 1. *tit*. 2. *c*. 1. *a*. 7. *t*. 14. *f*. 8.
CHARLET. *p*. 134.
WILLUGH. *p*. 327. *Tab*. *X*. *n°*. 6. *fig*. 1.
RAI. *p*. 140.

A Rome, *Percia;* en Angleterre, *Sea-Pearch*.

Ce poiſſon, ſuivant Willughby, reſſemble par ſa forme à la *Perche* de rivière ; mais il a le muſeau plus alongé & plus aigu ; la gueule eſt très-ſpacieuſe, relativement au volume du corps, & ce poiſſon la tient preſque toujours ouverte ; les mâchoires & les parties ſupérieure & inférieure du palais ſont garnies de dents aiguës ; la langue eſt longue, terminée en pointe, & ſans aucune aſpérité ſur ſa ſurface ; les yeux ſont très-grands, & ont leurs iris jaunes & quelquefois rougeâtres.

Les ouvertures des ouies ſont très-ſpacieuſes ; les lames intermédiaires des opercules ſont dentelées : on voit, dans l'angle de la lame extérieure, deux grandes & fortes épines. Les narines ſont doubles & très-voiſines des yeux. Les écailles ſont d'une grandeur médiocre. Le ventre eſt un peu ſaillant.

Le dos & les côtés ſont marqués de ſix ou ſept bandes tranſverſales d'une couleur noire ſur un fond rouge, ſur-tout vers la tête. Cette dernière partie, ainſi que la région antérieure du ventre, ſont colorées par des traits d'un rouge de *minium*, & d'autres d'une couleur bleue, qui ſont un effet agréable.

La nageoire du dos eſt garnie de vingt-cinq rayons, dont les dix premiers ſont épineux, & les ſuivants mous & plus élevés. Dans la *Perche* de rivière, il y a deux nageoires du dos diſtinguées l'une de l'autre, ce qui établit une nouvelle différence entre cette *Perche* & celle dont il s'agit ici.

La nageoire de l'anus a dix rayons, dont les trois antérieurs ſont épineux. Cette nageoire & la précédente ſont d'un jaune pâle, mouchetées de points d'un jaune ſafrané, avec un mélange de points rouges ſur la nageoire du dos.

Les nageoires de la poitrine ſont jaunes, & leur partie inférieure eſt marquée de raies rouges tranſverſales ſur quelques individus. Les nageoires du ventre ont auſſi quelques taches ſemblables, mais en plus petit nombre.

La nageoire de la queue eſt ſans diviſion ; ſes rayons ſont d'une couleur jaune, & les parties latérales ſont marquées de points ſafranés. Au reſte, Willughby obſerve que les teintes de ces couleurs varient ſuivant les individus.

On trouve ce poiſſon dans les mers de la Norvège, dans la Méditerranée & la mer Adriatique. Rondelet dit que ſa chair eſt d'une qualité très-ſupérieure à celle de la *Perche* de rivière, qui eſt dure & gluante. Mais, ſuivant Willughby, c'eſt une erreur ; & s'il y a quelque raiſon de préférence entre ces deux poiſſons, elle eſt plutôt en faveur de la *Perche* de rivière.

PERCHE DE TERRE. *Voyez* AURITE.

PERCHE. (pêche à la) On appelle ainſi celle dans laquelle on ſe ſert d'une *Perche* légère, garnie d'une ligne avec ſon haim. Les Pêcheurs diſent qu'ils pêchent *à perche volante*, lorſqu'en ſe promenant le long du rivage, ils ſont ſauter l'appât, quelquefois même ſans toucher à l'eau, apparemment pour attirer les poiſſons à la vue de cet appât, dont les mouvements peuvent exciter leur avidité.

PERCHE DORÉE. *Voyez* POST.

PERD-TEMS. C'eſt le nom que les Pêcheurs donnent quelquefois à une eſpèce de petit parc couvert appellé *Caroſſe*. (*Voyez* ce mot.) Cette pêcherie ſe pratique rarement, parce qu'en général elle eſt peu avantageuſe, ce qui fait dire aux Pêcheurs qu'ils y perdent leur tems.

PERDRIX D'EAU DOUCE. *Voyez* PERCHE.

PERLE. (fauſſe) C'eſt un petit globe de verre très-mince, ſoufflé à la lampe d'émailleur, & dans lequel on introduit une goutte de ce qu'on appelle *eſſence d'Orient*, pour lui donner un aſpect nacré, qui imite celui des véritables *Perles* Orientales. Pour conſolider enſuite les fauſſes *Perles*, on les remplit de cire, puis on les traverſe avec un petit cylindre creux de carte ou de papier, qui donne la facilité de les enfiler dans un cordon, & d'en faire des colliers. L'eſſence d'Orient eſt compoſée de petites lames minces, qui, vues au microſcope, paroiſſent être la plupart d'une figure rectangulaire; on détache ces petits corps des écailles d'une eſpèce de Cyprin nommée *Able*. (*Voyez* ce mot.) Pour y parvenir, on met les écailles de l'Able dans une jatte de faïance remplie d'eau claire, & on les frotte avec un linge fin, comme ſi on vouloit les broyer. Les petits corps argentés qui recouvrent ces écailles flottent d'abord dans l'eau, & quelques temps après ſe précipitent au fond ſous la forme d'une liqueur épaiſſe à-peu-près comme l'huile, & qui eſt l'eſſence d'Orient.

PERLON. (le) Eſpèce de Trigle.

Trigla Cuculus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Trigla*, *n°*. 4.

Trigla digitis ternis, lineâ laterali muticâ. Muſ. Ad. Fr. 2. *p*. 93.*

Trigla tota rubens, rostro parum bicorni, operculis branchiarum striatis. ARTEDI. *Gen.* 45. *syn.* 74.
O' Χοκκυξ. ARIST. *L.* 4. *c.* 9. *L.* 8. *c.* 13.
ÆLIAN. *L.* 10. *c.* 11.
OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5.
ATHEN. *L.* 7. *p.* 309.
Cuculus. GAZ. ARIST.
RONDEL. *L.* 10. *c.* 2. *p.* 287.
GESNER. *p.* 305. & (Germ.) *f.* 17. *b.*
ALDROV. *L.* 2. *c.* 4. *p.* 139.
JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 2.
WILLUGH. *p.* 281.
RAI. *p.* 89.
Cuculus minor. BELLON.
GESNER. *p.* 306.
Cuculus Lyræ species. SCHONEV. *p.* 32.
Lyra. CHARLET. *p.* 139.
Capo. P. JOV. *c.* 16. *p.* 76. *ut videtur.*

En Flandre, *Hunchem;* en Angleterre, *Red Gurnad* ou *Rotchet.*

Le *Perlon* ou la Moroude a, comme plusieurs autres poissons du genre des Trigles, la faculté de rendre un certain son sourd & entrecoupé, que l'on a comparé tantôt au cri du Coucou, tantôt au murmure du Pourceau. (*Voyez* GRONAU & GRONDIN.) Ce poisson, suivant Willughby, ressemble beaucoup à l'Hirondelle de mer. (*Voyez* ce mot.) Il en diffère, 1°. par sa grandeur, qui est rarement de plus d'un pied, au lieu que l'Hirondelle prend un accroissement beaucoup plus considérable; 2°. par le volume de sa tête, qui est moindre à proportion de celui du corps, & par l'intervalle compris entre les yeux qui est aussi plus petit; 3°. par sa couleur, qui est d'un rouge uniforme; 4°. par ses nageoires de la poitrine, qui sont plus courtes & plus étroites; 5°. par les opercules des ouies, qui ont des stries dirigées du centre vers la circonférence.

La première nageoire du dos, selon Linnæus, a neuf rayons; la seconde seize: les nageoires de la poitrine en ont chacune onze: les osselets semblables à des doigts, qui avoisinent ces nageoires, comme dans toutes les espèces de ce genre, sont au nombre de trois dans celle-ci. Les nageoires du ventre ont chacune six rayons, dont un épineux; la nageoire de l'anus en a seize, & celle de la queue treize.

On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans l'Océan. Willughby dit que sa chair est ferme, lameleuse, blanche, & qu'elle fournit un aliment aussi sain que délicat.

PERROQUET. (le) Espèce de Coriphène.

Coryphæna Psittacus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Coryphæna,* n°. 6.

Coryphæna lineâ laterali interceptâ, pinnis longitudinalibus colore lineatis. Ibid.

Ce poisson emprunte la dénomination de *Perroquet* de la ressemblance de ses couleurs avec celles de l'oiseau qui porte le même nom; elles produisent, par leur variété, un effet si agréable, particulièrement sur la tête, que Linnæus dit de cette partie qu'elle fait l'ornement du poisson. Les yeux ont leurs iris d'un rouge de feu, bordé d'un cercle d'azur. On voit sur le milieu du corps une belle tache rhomboïdale d'une couleur pourprée, avec un mélange de verdâtre, de jaune éclatant & de bleu. Les lignes latérales sont interrompues sur tout l'espace qui répond à la nageoire du dos, & reparoissent ensuite en se prolongeant vers la queue.

La nageoire dont on vient de parler s'étend sur toute la longueur du dos, en restant toujours à la même hauteur; elle a vingt-neuf rayons, dont les neuf premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize; elle est semblable à celle du dos, excepté qu'elle ne commence qu'à la moitié de la longueur du corps. La nageoire de la queue est entière & a quatorze rayons.

Toutes les belles couleurs de ce poisson disparoissent aussi-tôt qu'il est mort. On le trouve dans la mer voisine de la Caroline.

PERROQUET. (le) Espèce de Labre.

Labrus viridis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus,* n°. 29.

Labrus viridis, lineâ utrinque cæruleâ. ARTED. *Gen.* 34.

Turdus viridis minor; an Verdone. SALVIANI. *p.* 88?

Turdus viridis, seu decimus: Rondel. WILLUGH. *pag.* 320.

Le corps de ce poisson, suivant Willughby, est presque tout entier d'une couleur verte; seulement la partie la plus basse du ventre a des teintes de jaune; il y a sur les côtés une raie bleue longitudinale, qui a son origine auprès des yeux. Quelques individus ont aussi des taches de cette dernière couleur sur le ventre. Les Auteurs qui ont parlé de ce poisson n'indiquent que le nombre des rayons de la nageoire du dos, qui est de trente, dont les dix-huit premiers sont épineux. On trouve cette espèce de Labre dans la Mediterranée.

PERROQUET (le) Espèce de Quatre-dents.

Tetrodon testudineus. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes. Tetrodon,* n°. 1.

Tetrodon abdomine plano læviore, dorso suturis albis curvis picto. Ibid.

Ostracion oblongus glaber, corpore figuris variis ornato.

ARTEDI. *Gen.* 60. *syn.* 86.
Amænit. Acad. 1. *p.* 309. *t.* 14. *f.* 3.
Orbis oblongus testitudinis capite. CLUS. *Exot. L.* 6. *c.* 26.
WILLUGHBY. *p.* 147.
RAI. *p.* 43.
An orbis lævis oblongus cinereis & fuscis maculis ornatus. SLOAN. *Hist.* 2?

La figure globuleuse dont les poissons compris

ſous la dénomination générale d'*Orbis*, ſe rapprochent plus ou moins, paſſe dans celui-ci à une forme tout-à-fait alongée, & ſeulement arrondie par le contour du corps. La tête eſt entièrement dégagée, & on remarque un enfoncement derrière l'occiput, comme ſi ce poiſſon avoit un cou. Le muſeau eſt auſſi plus ſaillant que dans les autres *Orbis*, & la tête a quelque reſſemblance avec celle d'une Tortue. Toute la peau eſt brune, & ce fond eſt relevé par différentes figures, les unes preſque orbiculaires, & les autres quadrilatères, imitant des loſanges & des quarrés; des taches blanches, diverſement diſtribuées ſur ces eſpèces de compartiments, contribuent à répandre une agréable variété ſur le fond du tableau. Suivant Linnæus, le corps eſt un peu âpre ſur la ſurface ſupérieure, & il eſt percé en deſſous d'une multitude de pores ſemblables à des points, & entre leſquels ſont cachés de petits aiguillons. Ce poiſſon a les nageoires de la poitrine d'un brun rougeâtre, & ſituées auprès du cou; la nageoire du dos eſt à l'extrêmité de cette partie; celle de la queue eſt un peu plus large que longue. Cluſius, qui n'avoit vu qu'une figure coloriée de ce poiſſon, ſuppoſe, d'après des conjectures fondées, que ſa longueur naturelle ſurpaſſe environ de moitié celle de douze pouces que le Peintre lui avoit donnée. On trouve ce poiſſon dans l'Inde.



PERSEGUES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

TREIZIEME GENRE.

PERSEGUE.

PERCA, Linnæi.

Sept rayons à la membrane des ouies, opercules dentelés.

ESPECES

Qui ont des nageoires distinctes sur le dos.

1 La Perche.

Seize rayons & une tache noire à la seconde nageoire du dos.

2 Le Sandat.

Vingt-trois rayons à la seconde nageoire du dos.

3 L'Apron.

Treize rayons à la seconde nageoire du dos, & des bandes noires transversales sur les côtés du corps.

4 Le Zingel.

Vingt rayons à la seconde nageoire du dos, la mâchoire de dessous plus courte que celle de dessus.

5 La Queue-Jaune.

Des lignes ponctuées de noir sur les côtés du corps.

6 Le Loup.

Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos, le corps de couleur argentée.

7 L'Ablette de mer.

Les rayons des deux nageoires du dos sont flexibles.

8 La Brune.

Neuf rayons à la seconde nageoire du dos, & le corps brun.

PERSEGUES. (Poissons)

AUTRES ESPÈCES

Qui n'ont qu'une nageoire sur le dos, & dont celle de la queue n'est pas fourchue.

9 LE CROKER.

Une tache noire aux nageoires de la poitrine.

10 LA PERCHE DE MER.

Quinze rayons piquants & quatorze flexibles à la nageoire du dos.

11 LA BASSE.

Une tache noire à la base de la nageoire de la queue.

12 L'ARGENTINE.

Le corps de couleur argentée, avec huit bandes noires de chaque côté.

13 LA POLYMNE.

Le corps noir, avec trois bandes blanches de chaque côté.

14 LE TÊTARD.

Deux lignes ponctuées sur toutes les nageoires.

15 LE MEUNIER DE MER.

Une tache noire sur le milieu de la nageoire du dos.

16 LA PAUPIÈRE.

Une tache noire au-dessus des yeux.

17 LE NOIR.

Le corps noir, & les nageoires tachées de blanc.

18 LA DORÉE.

Toutes les nageoires inférieures tachées de brun.

19 LA TACHÉE.

Les nageoires fauves, & celles de la poitrine tachées de noir.

20 LA RAYÉE.

Des raies blanches & brunes.

21 LA PONCTUÉE.

Des points bleus sur tout le corps.

22 LA SANGUINOLENTE.

Des points rouges sur tout le corps.

23 L'ÉCRITURE.

Des lignes noires en différentes directions.

AUTRES ESPÈCES

Qui n'ont qu'une nageoire sur le dos, & dont celle de la queue est fourchue.

24 LA VENIMEUSE.

Des points rouges sur tout le corps, & le bout des nageoires de la poitrine jaune.

25 LA QUEUE-NOIRE.

Des lignes jaunes sur le corps, la nageoire de la queue noire & bordée de blanc.

26 LA SAUTEUSE.

Le ventre jaune, avec des lignes grises.

PERSEGUES. (Poissons)

27 LA STIGMATE.

Des appendices membraneux aux rayons de la nageoire du dos.

28 LA DIAGRAMME.

Des lignes jaunes longitudinales sur le corps.

29 LA STRIÉE.

Des lignes sur le corps, la nageoire de la queue grise.

30 LA CINQ-LIGNES.

Cinq lignes alternativement blanches & brunes sur le corps.

31 LE POST.

Quinze rayons épineux & douze flexibles à la nageoire du dos.

32 LE SCHRAITSER.

Le corps alongé, avec des bandes noires longitudinales de chaque côté.

33 LA CILIÉE.

Les écailles dentelées, & une tache noire à la partie antérieure de la nageoire du dos.

34 LE SERRAN.

Quatre bandes rouges de chaque côté du corps.

35 LA CRÉNELÉE.

Des écailles crénelées & des lignes ponctuées de blanc sur le corps.

36 L'ÉCUREUIL.

Des raies bleues sur la tête.

37 LE TRIDENT.

La nageoire de la queue divisée en trois parties.



PETIMBE. (la) Espèce de Trompette.

Fistularia tabacaria. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Fistularia*, n°. 1.

Fistularia caudâ bifidâ setiferâ. Mus. Ad. Fr. 1. p. 80. t. 26. *fig.* 1.

Solenostomus caudâ bifurcâ in setam balænaceam abeunte. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 31.

Petimbuaba. CATESB. *Carol.* 2. t. 17. f. 2.

RAI. *Pisc.* 110. n. 8.

Ce poisson, suivant Gronovius, a le museau tubulé, & composé de trois os, dont celui d'en haut est un prolongement du crâne, & a une forme anguleuse, sillonnée par des stries très-régulières; les deux autres os qui occupent les côtés sont attachés aux opercules des ouies : ces trois os sont liés par une forte membrane, qui rend le museau susceptible de dilatation.

Les mâchoires sont un peu aiguës; l'inférieure est mobile, & excède celle d'en haut; l'une & l'autre sont garnies sur leurs bords de dents très-serrées entr'elles.

Le corps est alongé & d'une forme anguleuse; son plus grand diamètre transversal est situé vers les nageoires de la poitrine, au-delà desquelles il s'amincit insensiblement, & prend une forme exagonale.

A l'endroit où le corps est le plus mince, & au milieu de la partie supérieure, on voit un prolongement qui a la même couleur noire & la même élasticité que les lames qu'on appelle *les fanons de la Baleine.* Ce prolongement est applati jusqu'au milieu, & se termine en un filament très-délié. Sa longueur étoit d'environ huit pouces & demi, & sa largeur d'une ligne, sur un individu de deux pieds de long.

Les lignes latérales s'étendent sur le milieu des côtés, & sont formées de points saillants. Tout le corps est dénué d'écailles.

La nageoire du dos est très-éloignée de la tête, & garnie de huit rayons. Les nageoires de la poitrine s'insèrent presque verticalement sur le corps, & ont chacune quinze rayons. Les nageoires du ventre en ont sept. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à celle du dos; elle a douze rayons. La queue est fourchue, & a pareillement douze rayons. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PETIT DEUIL. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon leucurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon*, n°. 11.

Chætodon caudâ integrâ, spinis dorsalibus novem, primâ recumbente, corpore nigro, caudâ albâ. Ibid.

Ce poisson a le corps d'une couleur noire & la queue blanche. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie de trente & un rayons, dont neuf sont épineux; le premier de ces rayons est incliné vers le corps. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre sont terminées en pointe aiguë, & ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt-deux; dont trois sont pareillement épineux; celle de la queue en a vingt. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

PETIT-MONDE. (le) Espèce de Quatre-Dents.

Tetraodon ocellatus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Tetrodon.* n°. 4.

Tetraodon fasciâ humerali ocellatâ. Mus. Ad. Fr. 2. p. 55.

Diodon ocellatus. OSBECK. *Itin.* 226.

Ostracion maculosus, abdomine muricato. Itin. SCAN. 260.

Ostracion maculosus, aculeis undique densis exiguis. ARTEDI. *Gen.* 58. *syn.* 85.

SEB. *Mus.* 3. t. 23. f. 7. 8.

Orbis asper maculosus. WILLUGH. p. 155.

RAI. p. 43.

Ce poisson est sur-tout remarquable par une bande qu'il a sur la partie qui répond aux épaules, & qui est marquée de plusieurs taches semblables à des yeux; il a de plus le corps tout hérissé de petits aiguillons.

La nageoire du dos, suivant Linnæus, a quatorze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celle de l'anus en a douze, & celle de la queue sept.

Le même Auteur dit que la piqure de ce poisson est venimeuse. On le trouve dans les eaux douces de l'Asie & dans celles de l'Egypte.

PHASQUIER ou PHASTIER. On appelle ainsi une pêche au feu, dans laquelle on se sert de la fouanne pour piquer les poissons. *Voyez* FEU & FOUANNE.

PIABUCU. *Voyez* PIABUQUE.

PIABUQUE. (le) Espèce de Salmone.

Salmo argentinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo*, n°. 12.

Salmo tænia longitudinali argenteâ, pinnâ ani longissimâ. Ibid.

Trutta dentata, dorso plano, abdomine acuto prominente. Act. Petr. 1761. p. 404.

Piabucu. MARCGRAV. *Bras.* 170.

Les caractères distinctifs de ce poisson, indiqués par les phrases précédentes, consistent en ce qu'il a le dos plan, le ventre aigu & saillant, la nageoire de l'anus très-longue, & une bande longitudinale d'une couleur argentée, qui s'étend sur le corps. Aucun des Auteurs qui ont parlé de ce poisson n'a marqué le nombre des rayons de ses différentes nageoires. On le trouve dans la mer du Brésil.

PICAREL. (le) Espèce de Spare.

Sparus smaris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 5.

Sparus ocello nigro laterali, pinnis pectoralibus caudæque rubris. Ibid.

Sparus maculâ nigrâ in utroque latere medio, pinnis pectoralibus caudâque rubris. ART. *Gen.* 36. *syn.* 62.

Ἡ Σμαρὶς. ARIST. *L.* 8. c. 30.

OPPIAN. *L.* 1. *f.* 5.
Smaris. OVID. HAL. *v.* 120.
BELLON.
RONDEL. *L.* 5. *c.* 14. *p.* 140.
GESN. *fol.* 33. *b. E. G.*
ALDROV. *L.* 2. *c.* 40. *p.* 228.
JONSTON. *L.* 1. *t.* 3. *c.* 1. *a.* 22. *t.* 20. *n.* 5.
WILLUGH. *p.* 319. *Tab. U. n°.* 8. *fig.* 5.
RAI. *p.* 136.
Smaris & Maris, Leucomænides. CHARLET. *p.* 144.
Mæna candida seu smaris. GESN. *p.* 522 & 616.
Currus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.
MARTIAL.

A Venise, *Givoli* & *Gerruli;* à Marseille, *Gerres.*

Le *Picarel*, selon Willughby, ressemble à la Mendole; mais il est plus petit, & n'a communément qu'un doigt de long; il a aussi le corps plus arrondi & plus effilé, à proportion de son volume, & sa couleur est plus sombre & tire davantage sur le noir. Il n'a point, comme la Mendole, de bandes transversales sur le corps, mais seulement une tache noire sur chaque côté, ce qui est pareillement un des caractères de la Mendole. Ces deux poissons se ressemblent encore par la situation, la figure de leurs nageoires, & le nombre des rayons dont elles sont garnies; celles de la poitrine & celle de la queue sont d'un rouge clair sur le *Picarel;* la nageoire du dos est marquée de taches sombres qui forment des espèces de nuages.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Europe méridionale.

PICOT. Espèce de filet sédentaire, flotté & plombé, du genre des demi-folles, & qui est usité dans l'Amirauté d'Honfleur. Les Pêcheurs le nomment *Picot*, parce qu'ils piquent ou agitent le fond, autour de ce filet, pour engager le poisson à y donner.

PICOTEUX. Petit bateau dont on se sert pour pêcher près de la côte de Basse-Normandie. Il n'a que treize pieds de longueur, & ne peut porter que deux ou trois hommes. Le terme de *Picoteux* est aussi employé quelquefois dans le même sens que celui de *Picot. Voyez* ce mot.

PIQUANTE. (Raie) Il paroit que le poisson décrit sous ce nom dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, n'est qu'une variété de l'espèce que nous avons nommée *Chardon. Voyez* ce mot.

PICQUER. C'est, en terme de pêcherie, donner une secousse à la ligne pour enfoncer la pointe du haim dans le gosier du poisson.

PIECE D'APPELET. On nomme ainsi, sur les côtes de l'Océan, une longue corde garnie de lignes & d'hameçons; & un certain nombre d'*Appelets*, attachés les uns au bout des autres, forment ce que l'on appelle une *tessure.*

PIEXE. *Voyez* REMORE.

PILE. *Voyez* EMPILE.

PILOTE. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus Ductor. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Gasterosteus, n°.* 2.
Gasterosteus spinis dorsalibus quatuor. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 88.*
Scomber Ductor. HASSELQ. *Itin.* 336.
OSBECK. *Iter.* 73. *t.* 12. *f.* 2.
Scomber fasciis quatuor cæruleo-argenteis, aculeis quatuor ante pinnam dorsalem. LÆFL. *It.* 103.
Scomber dorso monopterygio, pinnulis nullis, lineâ laterali rectâ muticâ ad caudam dilatatâ.
GRONOV. *Zooph.* 309.
Pilote piscis. RAI. *pisc.* 156.
Loots mannekens. BRUNN. *It.* 325. *t.* 190.
Pilot fish. WILLUGHBY. *Icht. tab. append.* 8. *fig.* 2.
Glaucus aculeatus, fasciatus, ab initio pinnæ dorsalis longæ ad usque caudæ pinnam fasciis quatuor latis: vel aculeis vel pinnulis pinnam dorsalem antepositis novem. KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. *p.* 31. *n.* 5.
Le Pilote. DUH. *Traité des Pêches*, 2ᵉ. *partie, sect.* 4. *c.* 4. *art.* 5. *p.* 55. *Pl.* 4. *fig.* 4. & *Pl.* 9. *fig.* 3.

On a observé que ce poisson accompagnoit volontiers les vaisseaux; & comme on l'apperçoit assez ordinairement vers l'avant du navire, on a imaginé qu'il le guidoit & lui traçoit sa route; d'où lui est venu le nom de *Pilote.* Comme il suit aussi le Requin, apparemment pour se nourrir des restes de poissons que celui-ci laisse tomber, on a encore prétendu qu'il le conduisoit & lui servoit comme de *Pilote.* Peut-être ce nom lui a-t-il été donné à cause de l'espèce de manœuvre qu'il exécute, suivant le rapport de quelques Auteurs, lorsqu'il accompagne le Requin. On dit, en effet, qu'il nage à la hauteur d'un pied & demi au-dessus du museau de cet animal vorace, & qu'il suit & imite tous ses mouvements, saisissant avec adresse tout ce que le Requin rejette ou laisse échapper de sa proie. On ajoute que quand le Requin se renverse pour se saisir de quelque poisson, le *Pilote* fait à l'instant un écart; mais qu'aussi-tôt que le Requin a repris sa situation ordinaire, le *Pilote* retourne à son premier poste. Au reste, toute cette manœuvre du *Pilote* paroit avoir été imaginée à plaisir; car on ne conçoit pas comment ce poisson peut profiter des restes de la nourriture du Requin, qui a la gueule en dessous, & qui, dans la situation où on le suppose à l'égard du *Pilote*, se trouve plus bas d'un pied & demi; à moins qu'on ne dise que parmi les restes que rejette le Requin, il y en a toujours qui sont assez légers pour s'élever à la surface de l'eau, en sorte que le *Pilote* est à portée d'en profiter.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête trois fois plus courte que le corps, & garnie d'écailles à peine sensibles, & disposées en recouvrement, excepté sur l'espace compris entre le museau & les yeux, qui en est entièrement dénué.

Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & ont leurs iris argentés.

Les mâchoires sont égales entr'elles, & l'inférieure seule est mobile; l'une & l'autre sont garnies de très-petites dents, disposées confusément & comme par grouppes; il y en a aussi une rangée longitudinale sur la langue: enfin, on voit sur la partie antérieure du palais trois petits espaces d'une figure ovale pareillement garnis de dents.

Le tronc est oblong & un peu arrondi; les lignes latérales sont lisses, & se prolonge sur la même direction depuis les opercules des ouies jusqu'à la queue, près de laquelle elles s'épaississent, & forment une saillie semblable à une membrane, en sorte que le corps, en cet endroit, paroît quadrangulaire.

La nageoire du dos est peu éloignée de la tête, & s'étend presque jusqu'à la queue; elle a vingt-sept rayons simples. On voit en avant de cette nageoire trois aiguillons mobiles & à peine saillants au-dessus de la peau du poisson.

Les nageoires de la poitrine sont petites, ovales & garnies chacune de vingt rayons fourchus à leur extrêmité. Les nageoires du ventre en ont chacune six un peu rameux, excepté les deux premiers qui sont simples.

La nageoire de l'anus est précédée d'un petit aiguillon semblable à ceux qui sont avant la nageoire du dos; elle a dix-sept rayons rameux, dont les premiers sont très-longs, & les suivants vont en décroissant insensiblement.

La nageoire de la queue est large & fourchue; les rayons dont elle est garnie sont recouverts par une membrane si épaisse qu'on ne peut les compter.

La couleur de ce poisson est un peu brunâtre, avec des reflets dorés, & sept bandes transversales d'une couleur noire, dont la première passe sur la tête, à l'endroit qui répond aux opercules; la seconde s'étend sur le corps vers la naissance des nageoires de la poitrine; la troisième correspond aux aiguillons qui sont sur le dos; la quatrième traverse la région de l'anus; la cinquième est située à l'origine de la nageoire de l'anus; la sixième vers l'extrêmité de cette même nageoire; la septième fait le tour de la queue.

L'individu observé par Gronovius avoit environ cinq pouces de long; sa plus grande largeur n'étoit guères que d'un pouce. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

PILOTE. Officier dont la fonction est de diriger la route d'un bâtiment de pêche. Les *Pilotes* qui sont sortir les bâtiments des rades, ou les y font entrer, se nomment *Pilotes Lamaneurs*. Il y a aussi des *Pilotes Côtiers* & des *Pilotes Hauturiers*, dont les uns sont chargés de sonder & de reconnoître les côtes, & les autres de conduire les bâtiments en pleine mer. Ordinairement c'est le *Pilote* qui commande la manœuvre pour mettre les filets à la mer.

PILOTEUX. *Voyez* PICOTEUX.

PINARU. (le) Espèce de Blenne.

Blennius cristatus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugular. Blennius*, n°. 2.

Blennius cristâ setaceâ longitudinali inter oculos. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 75.

Pinaru. RAI. *pisc.* 73.

Le *Pinaru*, selon Gronovius, a la tête applatie par les côtés, très-inclinée en devant vers le museau, & convexe sur la même partie. Les yeux sont grands & saillants, voisins l'un de l'autre, ovales & recouverts d'une membrane particulière.

L'ouverture de la gueule est étroite; la mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas; l'une & l'autre sont garnies d'une multitude de grandes dents contigues & égales. Entre les yeux s'élève une espèce de crête, composée de plusieurs petits filaments noirs rangés sur une même ligne.

La partie des lignes latérales, comprise depuis la tête jusqu'à la nageoire du dos, est courbée en arc; ensuite ces lignes s'étendent sur une même direction vers la queue, en passant par le milieu des côtés du corps.

La nageoire du dos occupe toute la longueur de cette partie, & a vingt-six rayons simples, dont ceux du milieu s'élèvent un peu moins que les autres.

Les nageoires de la poitrine sont un peu arrondies, & ont chacune quatorze rayons rameux. Les nageoires du ventre sont situées près l'une de l'autre, en-deçà de celles de la poitrine, vers la tête; elles n'ont chacune que trois rayons, dont l'extrêmité est rameuse.

La nageoire de l'anus a seize rayons; celle de la queue est arrondie à son extrêmité, & garnie de onze rayons pareillement rameux, excepté les deux extrêmes qui sont simples.

On trouve ce poisson dans la mer des Indes.

PIOCHON. On appelle ainsi des piquets sur lesquels on tend des pièces de filet, pour former un parc à l'Angloise. *Voyez* ce mot.

PIPE. (la) Espèce de Cheval Marin.

Syngnathus æquoreus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Syngnathus*, n°. 4.

Syngnathus pinnâ caudæ radiatâ, pectoralibus anique nullis, corpore angulato. Ibid.

Ce poisson est d'une forme alongée & anguleuse, comme celle de la plupart des espèces du même genre; mais il a cela de particulier qu'il manque non-seulement des nageoires du ventre, qui sont nulles dans ce genre, mais même de celles de la poitrine. La nageoire qu'il a sur le dos est garnie de trente rayons; celle de la queue en a cinq. On trouve ce poisson dans l'Océan.

PIQUITINGUE. (le) Espèce d'Esoce.

Esox Epsetus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Esox*, n°. 7.

Esox lineâ laterali argenteâ. Ibid.

Piquitinga. MARCGR. *Bras.* 159.

Argentina pinnâ dorsali pinnæ ani oppositâ.

Amæn. Acad. vol. 1. *p.* 603. *n°.* 56. *Edit. Lugd. Batav. an.* 1749.

Ce poiſſon, ſuivant Linnæus, a la tête oblongue, comprimée en deſſus & par les côtés. La mâchoire inférieure eſt un peu plus longue que celle d'en haut. L'intérieur de la gueule eſt garni de très-petites dents. La membrane des ouies a environ dix rayons.

Le corps eſt allongé, un peu cylindrique, couvert d'écailles très-minces & d'une couleur argentée. La nageoire du dos eſt ſituée vers la queue, & a environ quatorze rayons tous flexibles. Les nageoires de la poitrine ſont en fer de lance, & ont chacune douze rayons; celles du ventre en ont ſix, & ſont d'une forme arrondie. La nageoire de l'anus eſt oppoſée à celle du dos, & garnie d'environ quinze rayons. La nageoire de la queue eſt fourchue, & a quatorze rayons. On trouve ce poiſſon dans les mers de l'Amérique.

PIRABE. (le) Eſpèce d'Exocet.

Exocætus evolans. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdom. Exocætus*, *n°.* 2.

Exocætus abdomine tereti. Ibid.

Exocœtus pinnis ventralibus breviſſimis, abdominis carinis nullis. GRONOV. *Zooph.* 358.

Exocætus pinnis pectoralibus longiſſimis acuminatis. BROWN. *Jam. p.* 442. *n.* 1.

Pirabebe. PISO. *Hiſt. Nat. Ind. utr. L.* 3. *p.* 61.

Meerſchalben. VALENT. *Muſ. Muſeor.* (Germ.) *Vol.* 2. *p.* 162.

Piſcis alatus ſeu hirundo marina. KUNDM. *Prompt. p.* 94. *n. A.* 23.

Mugil alatus. GESNER. *Icon. Piſc. p.* 72.

Boladorus. ACOSTA. *Hiſt. Nat. Ind. L.* 3. *c.* 15.

Poiſſon volant. Genev. COBIN. *p.* 205. *n°.* 7. *Hiſt. génér. des Voyages. vol.* 7. *tab. ad p.* 56.

Le *Pirabe*, ſuivant Linnæus, a beaucoup de reſſemblance avec le Muge volant, (*voyez* ce mot) en ſorte qu'il y a lieu de douter ſi les caractères par leſquels il en diffère ſont ſuffiſants pour en faire une eſpèce diſtincte. Ils ont tous deux les nageoires de la poitrine étendues en forme d'ailes, & il y a apparence que le *Pirabe* s'en ſert, comme fait le Muge volant, pour s'élancer au-deſſus de l'eau. La principale différence qui exiſte entre ces deux poiſſons conſiſte en ce que le Muge volant a les côtés du corps relevés de part & d'autre en carène, vers la région du ventre, au lieu que la même partie, ſur le *Pirabe*, eſt ronde, ſans former aucune ſaillie. Il paroit auſſi que ce dernier poiſſon a les nageoires du ventre plus courtes que l'autre. Sa longueur ordinaire, ſuivant Gronovius, eſt de quatre pouces. On le trouve dans les mers voiſines de l'Eſpagne.

PIRAPEDE. (le) Eſpèce de Trigle.

Trigla volitans. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Trigla*, *n°.* 9.

Trigla digitis vicenis membranâ palmatis. Ibid.

Trigla capite parùm aculeato, pinnulâ ſingulari ad pinnas pectorales. ARTEDI. *Gen.* 44. *ſyn.* 73. GRONOV. *Muſ.* 1. *n°.* 102.

Trigla capite quatuor ſpondylis acutis armato. BROWN. *Jam.* 453.

SEB. *Muſ.* 3. *t.* 28. *f.* 7.

Milivipira & Pilabele Braſil. Peixe volador Luſitanis. MARCGR. *Hiſt. Braſ. L.* 4. *c.* 11. *p.* 162.

Milvus cirratus. SLOAN. *Jam. vol.* 2. *p.* 288.

Mugil alatus Rondeletii. JACOB. *Muſ. Reg. p.* 1. *ſ.* 3. *de piſc.* §. 39. *t.* 2. *n.* 39.

Vliegende viſc. VALENT. *Piſc. amb. tom.* 3. *t.* 52. *E.*

Cataphractus ſquamoſus eminentiis duris & aſperis, duabus pinnis dorſalibus, ventre lævi, ὁμόπτερος. KLEIN. *Miſſ.* 4. *p.* 44. *n.* 11.

Hirundo aquatica. BOUT. *Ind. Orient. p.* 78.

Hirundo Plinii. WORM. *Muſ.* 1. *p.* 266.

Hirundo. BOSSUET. *Epigr. p.* 109.

RONDEL. *L.* 10. *c.* 1. *p.* 254.

GESN. *p.* 434. 514. (Germ.) *fol.* 17. *b.*

Milvus. DALE. *Pharm. p.* 409. *n°.* 25.

BELLON. *Aquat.* 192.

OVID. *v.* 92 ?

PLIN. *L.* 9. *c.* 26. 27.

SALVIAN. *fol.* 187.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 5. *p.* 141. *vol.* 124.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 3. *t.* 17. *f.* 12.

WILLUGH. *p.* 283. *tab. S. fig.* 6.

RAI. *p.* 89.

Accipiter. P. GILLII *in* ÆLIAN. *verſ. L.* 12. *c.* 59.

Lucerna. PLIN. *L.* 9. *c.* 27. & *L.* 32. *c.* 11.

Milvago. Id. L. 32. *c.* 2.

Χελιδών. ARIST. *L.* 4. *c.* 9.

ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 50. *p.* 129. *L.* 9. *c.* 59. *L.* 12.

OPPIAN. *L.* 2. *p.* 46. *ut videtur.* & *L.* 1. *fol.* 113. 53. 58.

Ἱέραξ. ÆLIAN. *L.* 12. *c.* 59.

ATHEN. *L.* 8. *fol.* 177. 32.

Ἱέρηξ. OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113. 53.

En Eſpagne, *Volodor*; à Rome, *Rondire*; à Malte & en Sicile, *Falcone*; en Suède, *Flygande fisk.*

Le *Pirapede* eſt un des poiſſons qui ſont doués, juſqu'à un certain point, de la faculté de voler; il s'élève au-deſſus de l'eau, en déployant deux larges nageoires garnies d'oſſelets, &, ſuivant Marcgrave, il ſe ſoutient ainſi dans l'eſpace d'environ une portée de fuſil; alors ſes aîles ayant perdu leur humidité, il ſe replonge dans l'eau, pour les humecter de nouveau, & recommence à voler. Rondelet aſſure avoir été témoin de cette eſpèce de phénomène, & Gillius dit qu'il a vu de ces poiſſons s'élever de quatre coudées au-deſſus de la ſurface de l'eau. Marcgrave rapporte auſſi qu'il a apperçu très-ſouvent, ſur la partie de l'Océan compriſe entre les tropiques, des eſſaims de *Pirapedes*, dont chacun étoit compoſé d'environ mille poiſſons volans, & qu'il arrivoit quelquefois qu'il en tomboit dans le vaiſſeau ſur lequel

il se trouvoit. Il ajoute que ces poissons se servent de leurs ailes pour se dérober à la poursuite des nombreuses troupes de Dorades, qui les cherchent pour en faire leur proie.

Le *Pirapede*, selon Willughby, a la tête large, comprimée par-dessus, excavée entre les yeux, & couverte d'une enveloppe osseuse, âpre au toucher, & panachée de différentes couleurs, qui sont le bleu, le jaune & le rouge obscur. Cette enveloppe se prolonge sur une partie du dos, où elle se termine par deux longues & fortes épines inclinées vers la queue.

La gueule est petite & située en-dessous de la tête. Les mâchoires sont plutôt hérissées de petits tubercules que garnies de dents proprement dites. Les yeux sont grands & ont leurs iris jaunes, avec de légères teintes d'un rouge de *minium*. Les opercules des ouies sont formés de deux lames dures, qui ont chacune un prolongement semblable à une épine aiguë ; cette épine est dentelée sur son bord extérieur, & dépasse la nageoire voisine.

Le corps est couvert d'écailles dures & âpres au toucher, dont chacune est relevée en saillie par le milieu. Ces écailles sont disposées, depuis la tête jusqu'à la queue, sur des lignes parallèles.

La couleur du dos est semblable à celle de la tête, excepté que la teinte en est plus foncée. Le dessous du corps est applati, & d'une couleur blanche avec des nuances de rouge.

La première nageoire du dos a cinq rayons simples, dont le premier est le plus long, & les autres vont en décroissant par degrés ; la seconde s'élève plus que la précédente ; elle est marquée de plusieurs taches, & a huit rayons réunis par une membrane mince. Entre ces deux nageoires on voit une courte épine qui sort du milieu du dos.

Les nageoires de la poitrine, ou, si on l'aime mieux, les ailes de ce poisson, s'étendent jusqu'à la queue ; elles sont précédées chacune par une petite nageoire garnie de six rayons, & attachée à la nageoire voisine par une membrane : la surface extérieure de ces ailes est d'un verd sale, tirant sur l'olivâtre ; elles sont bordées de belles taches rondes d'une couleur bleue ; on voit, sur le milieu de leur partie postérieure, d'autres taches, les unes brunes & les autres d'un blanc bleuâtre ; de plus elles sont marquées, vers leur base, de traits bleus, qui s'étendent entre leurs rayons : les quatre premiers de ces rayons sont simples & plus courts que les autres ; ils sont suivis de quinze rayons doubles à leur origine, & alternativement blancs & noirâtres sur leur partie inférieure ; les derniers, au nombre de sept ou huit, s'élèvent moins que les précédents.

Les nageoires du ventre sont longues & étroites ; elles n'ont chacune que cinq rayons. La nageoire de l'anus en a six, qui sont réunis par une membrane déliée. La nageoire de la queue est fourchue, & garnie à sa base de deux grandes écailles.

La chair de ce poisson, suivant Rondelet, est dure, sèche, très-nourrissante, mais difficile à digérer. On le trouve communément dans la Méditerranée & dans les parties de l'Océan où la température est douce ; mais il fuit les climats froids, & Willughby observe qu'il est inconnu sur la mer qui environne l'Angleterre.

PIROGUE. On appelle ainsi un canot fait avec le tronc d'un arbre que l'on a excavé, pour lui donner la forme convenable. Les Sauvages de l'Amérique se servent de *Pirogues* pour aller à la pêche. M. l'Abbé Tessier, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, en 1785, dit qu'à la Louisiane on fait, avec un seul tronc du cyprès à feuilles d'acacia, (*cupressus disticha*. Lin.) plusieurs *Pirogues* de plus d'un pouce d'épaisseur, & en état de porter jusqu'à quatre mille livres & au-delà. Les Groenlandois en font avec du cuir tendu sur une espèce de chassis léger, & qui ne portent qu'un seul homme.

PITOT. *Voyez* Peloride.

PLAGIUSE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Plagiusa. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 2.

Pleuronectes oculis dextris, corpore oblongo scabriusculo, pinnâ dorsali analique caudæ unitis. Ibid.

La *Plagiuse*, suivant Linnæus, a les yeux situés tous les deux sur le côté droit de la tête ; le corps oblong, un peu âpre au toucher, & d'une couleur cendrée. Ce poisson est sur-tout remarquable par l'adhérence qu'ont entr'elles les nageoires du dos, de l'anus & de la queue, qui forment une continuité si parfaite, qu'on ne peut les distinguer l'une de l'autre, même par aucune différence de longueur entre leurs rayons. On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

PLAISE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes dentatus. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 13.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore oblongo glabro, dentibus exsertis. Ibid.

Les principaux caractères distinctifs de ce poisson, suivant Linnæus, consistent en ce qu'il a les yeux situés sur le côté gauche de la tête, les dents aiguës & à découvert, le corps lisse & d'une forme oblongue.

La nageoire du dos a quatre-vingt-six rayons : les nageoires de la poitrine en ont chacune douze ; celles du ventre onze : la nageoire de l'anus en a soixante & six, & celle de la queue dix-sept. Cette nageoire est arrondie & couverte d'écailles.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

PLANE. Quelques Auteurs donnent ce nom à la Plie. *Voyez* ce mot.

PLATUSE. C'est encore un des noms que l'on a donnés à la Plie. Il paroît se rapporter, ainsi que le précédent, à la forme applatie de ce poisson.

PLECOSTE. *Voyez* Monoptere (espèce de Cuirassé.)

PLEURONECTES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIÉME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

HUITIEME GENRE.

PLEURONECTES.

PLEURONECTES. Linnæi.

Les deux yeux situés sur un des côtés de la tête.

ESPÈCES

Qui ont les yeux du côté droit.

1 LE MANCHOT.

Les nageoires de la poitrine très-petites.

2 LA PLAGIEUSE.

Les nageoires du dos & de l'anus réunies à celles de la queue.

3 L'ARGUS.

Quatre taches noires bordées de blanc sur le côté droit du corps.

4 LE FLET.

Le corps oblong & lisse.

5 LA POLE.

Les dents obtuses.

6 LA PLIE.

Six tubercules sur un côté de la tête.

7 LE FLETON.

La ligne latérale raboteuse, & deux petites épines à la base des nageoires.

8 LA LIMANDE.

Les écailles dentelées, & de petites épines à la racine des nageoires.

9 LA SOLE.

Le corps oblong, & la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure.

10 LA LANGUETTE.

Les dents pointues, & l'anus situé du côté gauche.

PLEURONECTES. (Poissons)

AUTRES ESPÈCES.

Qui ont les yeux du côté gauche.

11 L'ACHIRE.

Point de nageoires pectorales.

12 LE CARRELET.

Le corps lisse.

13 LA PLAISE.

Les dents longues & pointues, & le corps lisse.

14 LE TURBOT.

Des tubercules sur le corps.

15 L'ARAMAQUE.

De petits appendices sur le corps.

16 LE LUNULÉ.

Des taches bleues sur le corps.



PLIE. (14) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Platessa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 6.

Pleuronectes oculis dextris, corpore glabro, tuberculis sex capitis. Ibid.

Faun. Suec. 328.

It. WEGOTH.

Pleuronectes oculis, & tuberculis sex, in dextrâ capitis, lateribus glabris, spinâ ad anum. ARTEDI. *Gen.* 17. *syn.* 30.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 36.

Pleuronectes utrinque glaber, tuberculis sex à dextrâ capitis. ARTEDI. *Spec.* 57.

Ψηττα. ATHEN. *L.* 7. *p.* 329.

Plais. ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 69. *f.* 86. *b.*

Platessa. BELLON.

RONDEL. *L.* 11. *c.* 7. *p.* 316.

GESNER. *p.* 664 & 670. & (Germ.) *fol.* 52. *a.*

SCHONEV. *p.* 61.

WILLUGH. *p.* 96. *tab. F. fig.* 3.

RAI. *p.* 31.

Passer. DALE. *Hist. of Harw. p.* 423. n°. 5.

Passer lævis. ALDROV. *L.* 2. *c.* 47. *p.* 243.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 2. *punct.* 1. *t.* 22.

CHARLET. *p.* 149.

Alia passeris species. RONDELET. *L.* 11. *c.* 8. *p.* 318.

Quadratulus. RONDEL. *L.* 11. *c.* 8. *p.* 318.

Quadratulus alia passeris species. GESNER. *p.* 665.

De Quadradulo. GESN. (Germ.) *fol.* 52. *b.*

Pleuronectes Slatvar. It. Scan. 326.

La Plie. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2ᵉ *part. sect.* 9. *p.* 265. *pl.* 5. *fig.* 3.

En Dannemarck, *Schickpleder*; en Allemagne, *Scholle*, *Pladise*; en Angleterre, *Plaise*.

Ce poisson a le corps mince & très-comprimé; sa longueur est d'un pied, & quelquefois davantage; sa largeur est d'environ sept pouces; sa gueule n'est point garnie de dents disposées sur un même rang, mais on observe au fond du palais des tubercules qui en sont chargés. Les yeux sont situés tous deux du côté gauche & à la droite de la gueule, en quoi ce poisson diffère des Turbots. Pour mieux faire entendre cette différence, supposons que l'on prenne un Turbot par la queue, & qu'on le soulève de manière que les deux grandes surfaces de son corps soient dans une situation verticale, & que la mâchoire inférieure, celle qui est mobile, soit tournée vers la terre; dans ce cas, les yeux seront à gauche, par rapport à l'observateur. Au contraire, si l'on dispose une *Plie* de la même manière, elle aura les yeux à la droite de l'observateur.

La *Plie* a ces mêmes organes saillants & presque contigus; le côté de la tête sur lequel ils se trouvent est chargé de six tubercules. L'une des narines est située sur la surface supérieure entre les yeux, & l'autre du côté opposé & sous les yeux. La nageoire du dos commence auprès des yeux, & se termine à un pouce de distance de la queue. Willughby y a compté soixante-douze rayons, qui augmentent insensiblement de longueur jusqu'au trente-huitième, en s'inclinant vers la queue; après quoi ils vont en diminuant, & se recourbent vers la tête du poisson. Sur le bord inférieur du corps est la nageoire de l'anus, dont les rayons, au nombre de cinquante-quatre, vont en décroissant au-delà & en-deçà du vingt-quatrième, qui est le plus long, & ont la même inclinaison respective que ceux de la nageoire du dos. On voit, à la naissance de la nageoire inférieure dont nous venons de parler, une épine forte & courte, tournée vers la tête. Il y a quatre ouies de part & d'autre; le bord supérieur de leurs opercules est garni de six ou sept tubercules osseux, dont le cinquième, en comptant depuis les yeux, est beaucoup plus gros & plus élevé que les autres. Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, & ont chacune onze rayons; celles du ventre n'en ont que six. La nageoire de la queue est longue, & lorsqu'elle se développe, son extrêmité s'arrondit un peu; les rayons qui la fortifient sont rameux.

La surface supérieure est d'une couleur d'olive sale, selon quelques Auteurs; elle est brune, selon d'autres. Le fond de la couleur est moucheté sur le corps & sur les nageoires de taches rondes d'un beau rouge. La peau de la partie inférieure est blanche, & la chair qu'elle recouvre est disposée par lames ondées. Le corps paroît être tout parsemé de petites écailles, qui sont enfoncées dans des cavités arrondies, en sorte qu'il est très-difficile de les détacher en raclant le poisson. On n'observe aucune aspérité ni sur la ligne qui divise les côtés, ni à la circonférence du corps.

Bellon dit que ce poisson s'appelle Carrelet, quand il est petit, & *Plie* lorsqu'il a pris un certain accroissement. Rondelet croit que ce sont deux espèces distinctes; mais il n'assigne aucune différence entre l'une & l'autre, si ce n'est que, selon lui, le Carrelet a la figure plus approchante d'un quarré, & la peau parsemée en dessus de tâches roussâtres. M. Duhamel prétend aussi que le Carrelet est sensiblement distingué de la *Plie*, non-seulement par sa forme, mais aussi en ce que le Carrelet ne remonte pas dans les rivières; au lieu que les *Plies* qu'on pêche à la mer se plaisent dans les eaux douces. Au reste, il faut remarquer que le Carrelet dont il s'agit ici n'est pas celui de notre Dictionnaire, (*voyez* CARRELET) mais le *Quadratulus* de Rondelet, de Gesner, &c. Les phrases relatives à ce dernier poisson se trouvent citées ci-dessus dans la synonymie de la *Plie*, en quoi nous avons suivi Linnæus & Artedi, ainsi que Bellon, qui, comme nous l'avons dit, n'admet, entre le *Quadratulus* & le *Platessa*, d'autre différence que celle du volume, qui tient elle-même à celle des âges.

La *Plie* eſt très-commune dans l'Océan. Il y a des individus qui ont la ſurface du deſſous preſqu'auſſi colorée que celle qui eſt du même côté que les yeux. Les Pêcheurs donnent le nom de *Plies doubles* aux poiſſons ſur leſquels on obſerve cet accident.

M. Duhamel penſe que les *Plies* paſſent de la mer dans les rivières pour y frayer ; il ſe fonde principalement ſur ce qu'on en trouve quelquefois dans les eaux douces qui n'ont qu'un pouce ou deux environ de largeur : il ajoute qu'il lui a paru que les *Plies* de la Loire, priſes aux endroits où le fond étoit ſabloneux, avoient plus de délicateſſe que celles qu'on pêchoit au bord de la mer. Mais, ſuivant le même Auteur, les meilleures *Plies* ne ſont pas comparables aux Limandes ; en ſorte que ceux qui ſont à portée de ſe procurer de ces derniers poiſſons, dédaignent la *Plie*, qui ne doit le cas qu'on fait d'elle à Orléans, à Tours & ailleurs, qu'à l'éloignement où les peuples de ces villes ſont de la mer, & à la difficulté de ſe procurer des Limandes & d'autres poiſſons plats meilleurs que la *Plie*.

M. Duhamel dit encore qu'on nomme *Targuer*, *Targer*, *Targie* ou *Tarche*, une variété de la *Plie* qui ſe prend à la mer, & qui eſt très-large & a le deſſus du corps marbré de rouge & de noir. C'eſt peut-être le même poiſſon qui porte, dans le pays d'Aunis, le nom de Tardineau.

On pêche les *Plies* comme les autres poiſſons plats. On a remarqué de plus que ces poiſſons s'enfouiſſoient volontiers dans le ſable, quand il n'y avoit pas une grande épaiſſeur d'eau ; les Pêcheurs alors s'avancent pieds nuds ſur le ſable, & quand ils ſentent des *Plies* ſous leurs pieds, ils les harponnent. On prend auſſi des *Plies*, dans le même cas, avec un petit filet en poche, attaché à l'extrêmité d'une fourche ; on enfonce ce filet dans le ſable, vis-à-vis la tête du poiſſon, qui donne dans la poche en voulant prendre la fuite. On dit que la ſaiſon la plus favorable pour la pêche des *Plies* eſt depuis le mois d'Avril juſqu'en Juin, & depuis Octobre juſqu'en Décembre.

PLYETTER. On nomme ainſi, dans quelques endroits la pêche à la foule. *Voyez* FOULE.

PLOMBÉ. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus livens. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus*, n°. 31.

Labrus caudâ rotundatâ, pinnâ dorſi ramentaceâ, corpore fuſco livido. Muſ. Ad. Fr. 2. *p.* 80.

Ce poiſſon, ſuivant Linnæus, a le corps d'un brun livide & plombé. La nageoire qu'il a ſur le dos eſt garnie de trente rayons, dont les dix-huit premiers ſont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons d'une conſiſtance molle ; celles du ventre en ont ſix, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont trois ſont pareillement épineux ; celle de la queue en a onze. On ne connoit point les lieux où ſe trouve ce poiſſon.

POINTILLÉ. (le) Eſpèce de Salmone.

Salmo pulverulentus. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdom. Salmo*, n°. 27.

Salmo pinnis pulverulentis, lineâ laterali deſcendente. Muſ. Ad. Fr. 2. *p.* 99. *

Ce poiſſon eſt remarquable par la couleur de ſes nageoires, qui ſemblent être parſemées de grains de pouſſière, ce qui a fait donner, par Linnæus, à cette eſpèce de Salmone le ſurnom de *Pulverulentus* (Poudreux). Les lignes latérales deſcendent vers la queue. La première nageoire du dos a onze rayons ; la ſeconde eſt d'une ſubſtance charnue, comme dans les autres eſpèces du même genre. Les nageoires de la poitrine ont chacune ſeize rayons ; celles du ventre huit. La nageoire de l'anus en a vingt-ſix, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS.)

On trouve ce poiſſon dans la mer de l'Amérique.

POINTU. (le) Eſpèce de Chetodon.

Chætodon acuminatus. LIN. *Syſt. natur. Piſces thoracici. Chætodon*, n°. 3.

Chætodon caudâ integrâ, ſpinis dorſalibus tribus ; radio tertio longiſſimo. Ibid.

Chætodon faſciis tribus fuſcis, pinnâ dorſali ſetiformi. Muſ. Ad. Fr. 1. *p.* 63. *t.* 33.

Ce poiſſon, ſuivant Linnæus, a le corps marqué de trois bandes tranſverſales d'une couleur brune. La nageoire qu'il a ſur le dos eſt garnie d'abord de trois rayons épineux, & enſuite de vingt-huit rayons mous & flexibles, dont le troiſième s'étend ſous la forme d'un long filament. Les nageoires de la poitrine ont chacune ſeize rayons ; celles du ventre ſix, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix-neuf, dont les cinq premiers ſont pareillement épineux. La nageoire de la queue eſt entière & a dix-ſept rayons.

On trouve ce poiſſon dans la mer de l'Inde.

POISSONS. Animaux du ſixième ordre, qui ont des écailles & des nageoires. *Voyez* l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle, tome premier des Animaux, page xvij, & l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Poiſſons.

POISSON D'ARGENT. (le) Eſpèce d'Athérine.

Atherina Menidia. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdom. Atherina*, n°. 2.

Atherina pinnâ ani radiis viginti quatuor. Ibid.

Menidia corpore ſubpellucido. BROWN. *Jam.* 441. *t.* 45. *f.* 3.

Argentina lineâ latâ argenteâ in lateribus. GRON. *Zooph.* n°. 350.

Ce poiſſon, ſuivant Linnæus, a le corps petit & tranſparent ; les lèvres garnies d'une multitude de dents, tandis que les mâchoires en ſont dépourvues, & qu'on n'en voit non plus aucunes ſur la langue. Les écailles qui recouvrent le corps ſont parſemées de points noirs ſur leur contour. Les lignes latérales ſont d'une couleur argentée.

La première nageoire du dos a cinq rayons & la ſeconde dix. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize, celles du ventre ſix. La na-

geoire de l'anus en a vingt-quatre, dont le premier est épineux ; celle de la queue est fourchue, & garnie de vingt-deux rayons.

On trouve ce poisson dans les eaux douces de la Caroline. Il fraye au mois d'Avril.

POISSON DE PARADIS. (le) Espèce de Polyneme.

Polynemus Paradiseus. LIN. *Syst. natur. Pisces abdominales. Polynemus*, n°. 3.

Polynemus digitis septem, caudâ bifidâ. Ibid.

Paradiseus piscis. EDW. *Av.* 208. *t.* 208.

Cette espèce de Polyneme a, comme le Mango, qui appartient au même genre, sept appendices, en forme de doigts, auprès des nageoires de la poitrine ; mais il est distingué principalement par la forme de sa queue, qui a deux divisions, au lieu que celle du Mango est entière. Du reste, on a peu de détails sur les caractères de ce poisson, qui se trouve dans la mer des Indes.

POISSON DORÉ DE LA CHINE. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus auratus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 7.

Cyprinus pinnâ ani geminâ, caudæ transversâ bifurcâ.

Faun. Suec. 2. *p.* 125. *t.* 2.

Act. Stockh. 1740. *p.* 403. *t.* 1. *f.* 1. 8.

Piscis aureus. BASTER. *act. Harlem.* 7. *p.* 215. *t.* 2. 4. 6.

Cyprinus pinnâ ani duplici, caudâ bifurcâ. BALK. *Mus. Princ. n.* 57.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 15.

Cyprinus pinnâ ani simplici, caudâ trifurcâ. Id. *Mus.* 2. *n°.* 150.

EDW *av. t.* 209.

PET. GAZ. *t.* 78. *f.* 7.

Poisson doré de la Chine, que quelques-uns nomment Dorade Chinoise. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e *part. sect.* 4. *ch.* 4. *art.* 7. *p.* 57. *Pl. X. f.* 1. 2. 3. 4. 5.

Parmi les différentes productions de la nature que l'on recherche comme objets d'agrément, il en est peu qui ayent d'aussi belles couleurs que le poisson dont il s'agit ici. Sa parure, où éclatent principalement le rouge de la pourpre, le jaune de l'or, avec des teintes d'un blanc argentin, est également admirable par la vivacité de ces couleurs, & par la manière dont elles sont nuancées & fondues entre elles. Aussi les Chinois, curieux de ce qui peut contribuer à l'ornement des lieux qu'ils habitent, élèvent-ils de ces poissons avec grand soin dans de petits étangs construits à cet effet. Les Européens, de leur côté, se sont empressés de s'en procurer, & les ont en quelque sorte naturalisés parmi eux. On en a peuplé les réservoirs, les viviers, & sur-tout les bassins des jardins, où par les reflets que leurs vives couleurs lancent à travers les eaux, & qui empruntent un nouvel éclat de l'agilité & des mouvements continuels de ces petits animaux, ils réjouissent l'œil, & semblent partager, avec les fleurs des parterres voisins, le mérite d'embellir & d'égayer ces lieux de promenade & de délassement.

Gronovius a décrit deux variétés de ce poisson, qu'il regarde comme deux espèces distinctes, & qui sont indiquées par les phrases de cet Auteur citées ci-dessus. Suivant la seconde description, qui est la plus détaillée, ce poisson a la tête épaisse, un peu plus large que le milieu du corps, convexe par-dessus, & inclinée vers le museau. La gueule est dépourvue de dents, & la mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en-haut.

Les yeux sont grands, un peu arrondis, & ont leur cornée saillante, & recouverte par une membrane particulière. Ils sont placés plus près de la gueule que des opercules.

Le dos est convexe, & s'amincit en forme de tranchant. Les côtés sont très-larges, d'une figure bombée, & se rétrécissent très-sensiblement vers la queue. Le ventre est un peu applati, & s'amincit comme le dos, en carène aiguë. Les lignes latérales sont courbes & plus voisines du ventre que du dos. Les écailles sont assez grandes, & disposées en recouvrement.

La nageoire du dos est située au milieu de la longueur de cette partie ; elle s'élève beaucoup & a dix-huit rayons mous, simples & très-déliés. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze. Celle du ventre sont oblongues ; elles ont huit rayons. La nageoire de l'anus est petite & a huit rayons, dont le troisième est très-fort & hérissé de petites épines sur son bord postérieur. La nageoire de la queue est très-large, & divisée en trois lobes aigus. Elle a quarante-quatre rayons.

La première description diffère, à plusieurs égards, de celle qu'on vient de lire. Les principales différences qu'elle indique consistent, 1°. dans la position de la nageoire du dos, qui est plus près de la tête que sur la variété précédente ; 2°. dans la forme de la nageoire de l'anus, qui est composée de deux rangées d'osselets distincts, mais dont les parties inférieures s'insèrent deux à deux sur un même point ; 3°. dans la position des lignes latérales, qui s'écartent plus du ventre que du dos ; 4°. dans la figure de la nageoire de la queue, qui n'est partagée qu'en deux lobes. Le même Auteur indique aussi des nombres différents pour les rayons de plusieurs nageoires ; sçavoir, huit pour celle du dos, sept pour chacune de celles du ventre, & vingt pour celle de la queue.

Au reste, on a remarqué que le soin qu'on prenoit d'élever ces poissons, & l'espèce d'état de domesticité où on les tenoit, produisoient sur eux à-peu-près le même effet que la culture par rapport aux fleurs. Linnæus dit que leurs nageoires varient, tant par leur figure, que par le nombre de leurs rayons. Les teintes de leurs couleurs se diversifient pareillement, suivant les différents individus. Sur les uns, c'est le jaune de l'or qui do-

mine ; sur d'autres, c'est le brillant de l'argent. Quelques-uns ont des taches de diverses couleurs.

Quelques personnes se font un amusement d'avoir de ces poissons dans des vases de crystal ; en ce cas, il faut que ces vases ayent une largeur & une profondeur suffisantes. En général les *Poissons dorés de la Chine* sont petits ; on prétend cependant qu'il y en a qui parviennent à la grosseur du Hareng ; mais leurs couleurs ne sont pas aussi vives que celles des petits.

Plusieurs ont cru que ces poissons ne mangeoient point pendant l'hiver ; d'autres pensent que sous la glace ils se nourrissent des insectes qui s'attachent aux plantes aquatiques. Il est certain que ceux qu'on élève dans des vases de crystal prennent peu d'aliments pendant l'hyver. Il suffit presque de les changer d'eau tous les sept à huit jours. Mais dans cette opération, il ne faut pas ôter toute l'eau, en sorte que les poissons restent à sec ; car la plupart mourroient. Il est bon aussi de tenir la nouvelle eau qu'on veut donner aux poissons, dans un vase à part pendant quelques heures, pour lui faire perdre sa crudité ; & si l'on veut les changer de vase, au lieu de les prendre à la main, on fera bien de se servir d'un petit filet dont les mailles soient assez serrées pour que l'eau ne s'en échappe que peu-à-peu, en sorte qu'il en reste toujours dans le filet, pendant que l'on transporte les poissons d'un vase dans l'autre. On prétend que ceux qu'on a touchés avec les doigts, ainsi que ceux qui restent privés d'eau, même pendant un petit espace de temps, deviennent languissants, ce qu'on reconnoît à l'altération qu'éprouvent leurs belles couleurs. Cependant M. Duhamel dit avoir transporté à la main de ces poissons d'un vase dans un autre, sans qu'ils ayent paru en souffrir.

Quant à leur nourriture pendant l'été, on peut leur donner une pâte faite avec de l'échaudé & du jaune d'œuf, comme celle qu'on donne aux Serins qu'on élève à la brochette. On prétend qu'ils sont avides d'oublies, qui, en se délayant en partie dans l'eau, y forment une mucosité agréable pour eux. On dit aussi qu'ils sucent avec plaisir la bave des Limaçons, & M. Duhamel ayant eu pendant plusieurs années de ces poissons dans un réservoir de pierre de taille, a remarqué qu'ils étoient presque continuellement occupés à sucer le long des parois la viscosité qui s'y attachoit. Linnæus dit qu'il faut les nourrir avec du pain, de la lentille d'eau & des petits poissons. Mais il ajoute qu'on doit bien se garder de leur laisser manger des semences d'une espèce de plante aquatique qui est le *bidens tripartita* de cet Auteur (vulgairement *verbesina*), ces semences étant mortelles pour eux, comme il l'a reconnu par rapport à des poissons de cette espèce qu'il élevoit. Le Père Duhalde dit avoir observé qu'il en mouroit toujours quelques-uns, quand on tiroit le canon, ou que l'on faisoit fondre du goudron.

Ces poissons se trouvent naturellement dans les rivières de la Chine & du Japon. Ils s'y multiplient avec une abondance surprenante, & l'on observe la même chose dans nos viviers. Il est bien rare de les voir se reproduire dans nos vases. Cependant M. Duhamel dit qu'une personne de sa connoissance l'a assuré qu'il étoit venu deux petits dans un vase de crystal où elle en conservoit avec beaucoup de soin.

Certains charlatans se servent de ces poissons pour amuser la multitude par une apparence de merveilleux. Ils ont un vase de verre en forme de globe, dans lequel est enfermé un second vase semblable, en sorte qu'il reste un certain vuide entre l'un & l'autre. Ces deux vases se tiennent par leur partie intérieure, qui est en forme de cylindre, & attachée à un pied de bois. Mais ils n'ont aucune communication ensemble par leur capacité. On place un oiseau dans le vase intérieur, qui communique par de petites ouvertures avec l'air de l'atmosphère. On remplit d'eau l'espace compris entre les deux vases, & l'on y met des Dorades de la Chine. Ce spectacle fait illusion au vulgaire, qui n'appercevant pas le vase intérieur, que la transparence rend insensible, s'imagine voir un oiseau habiter l'eau au milieu des poissons.

Poisson Juif. C'est le nom que quelques Auteurs ont donné au Marteau. *Voyez* ce mot.

Poisson Royal. Suivant la conjecture de Gronovius, le poisson ainsi appellé dans l'Histoire générale des voyages, tom. 5. l. 9. c. 8. n'est autre chose que le Thon. *Voyez* Thon.

Poisson Saint-Pierre. (le) Espèce de Doré.

Zeus Faber. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Zeus*, n°. 3.

Zeus caudâ rotundatâ, lateribus mediis ocello fusco, pinnis analibus duabus. Ibid.

Zeus ventre aculeato, caudâ in extremo circinatâ. Arted. *Gen*. 50. *syn*. 78.

Zeus ventre aculeato, caudâ rotundatâ. Mus. Ad. Fr. 1. *p*. 67. *t*. 31. *f*. 2.

Gronov. *Mus*. 1. *n*. 107.

Id. Act. Upsal. 1741. *n*. 12.

Zeus ventre acutissimo ; caudâ circinatâ, pinnis analibus binis. Id. *Zooph*. n°. 311.

Tetragonoptrus capite amplo, ad latera valde compresso, oris hiatus immani ; latera olivacea colore ex cæruleo albicante variegata ; in medio utriusque lateris macula nigra ; squamis parvis ; dentatus. Klein. *Pisc. M ss*. 4. *p*. 39. *n*. 11.

An Κοττὸς. Athen. *L*. 7. *fol*. 164. 14. *edit. Valderi*.

Ὁ Καλλευς. Athen. *L*. 7. *fol*. 163. 50. *edit. Vald*.

Oppian. *L*. 1. *fol*. 6. 17.

Zeus, idem Faber. Plin. *L*. 9. *c*. 18.

Citula sive Sancti Petri Piscis. P. Jov. *c*. 27. *p*. 98.

Corvus. P. Jov. *c*. 8. *p*. 61.

Faber sive Zeus. Plin. *L*. 32. *c*. 11.

Faber sive Gallus marinus. RONDEL. *L.* 11 *c.* 19. *p.* 318.
GESNER. *p.* 369. 439.
WILLUGBH. *p.* 294. *tab. S. n°.* 16.
RAI. *p.* 99.
BOSSUET. *Epigram. p.* 137.
Faber. OVID. *v.* 110.
COLUMELL. *L.* 8. *c.* 16.
WOTTON. *L.* 8. *c.* 181. *fol.* 160. *b.*
SALVIAN. *fol.* 203. 204. 205.
GESNER. (Germ.) *fol.* 32. *b.*
ALDROV. *L.* 1. *c.* 25. *p.* 112.
JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 18. *t.* 17. *f.* 1. 2.
CHARLET. *p.* 136.

En Angleterre, *Doree;* en Espagne, *Gal;* à Rome, *Citula, Pesce San Pietro;* à Gênes, *Rotula;* en Dalmatie, *Fabro*.

Le nom de *Poisson Saint-Pierre*, que les Italiens ont donné à l'espèce de Doré qui est l'objet de cet article, lui est venu de l'opinion qui s'étoit répandue & accréditée, que le poisson qu'avoit pêché saint Pierre, par l'ordre du Sauveur, pour retirer de sa gueule la pièce de monnoie destinée à payer le tribut, étoit de cette même espèce. Mais il n'y a rien dans le texte sacré qui ait pu faire naître cette idée, puisque le nom du poisson dont Dieu se servit pour remplir ce dessein n'y est point désigné. Willughby conjecture que l'origine de cette opinion provient de la ressemblance que l'on a cru appercevoir entre une pièce de monnoie & une belle tache ronde que le même poisson a sur chaque côté du corps.

Ce poisson, suivant l'Auteur que nous venons de citer, a le corps très-large, très-comprimé par les côtés, & par-tout à-peu-près de la même épaisseur. Sa forme approche de celle du Fleton: mais il nage dans une situation verticale & non pas sur le côté comme le Fleton.

Il a la tête très-volumineuse, très-applatie latéralement; la gueule d'une grandeur démesurée; les mâchoires hérissées de petites dents; on voit sur le haut du palais un espace triangulaire, & sur le fond de la même partie, deux autres petits espaces circulaires, tous pareillement garnis d'aspérités. Les yeux sont très-ouverts, & ont de larges prunelles; les iris sont jaunes. Les narines sont près des yeux. La mâchoire supérieure est couverte d'une membrane semblable à une lèvre & comme retroussée.

Les lignes latérales ont à-peu-près la figure d'une anse de panier, dont les deux extrémités seroient recourbées. La couleur des côtés est olivâtre, avec des taches d'un blanc bleuâtre. De plus, on voit sur le milieu des mêmes parties les deux taches circulaires dont nous avons parlé plus haut, & qui sont noires.

La première nageoire du dos s'élève beaucoup, & a dix rayons épineux, à chacun desquels est accolé en quelque sorte un autre rayon d'une consistance molle; ces derniers rayons se détachent des épineux, un peu au-dessous de l'extrémité de ceux-ci, & se prolongent beaucoup au-delà; la membrane intermédiaire les suit jusqu'à leur extrêmité, de manière cependant qu'elle s'abaisse, dans les intervalles qui les séparent, en restant toujours au-dessous de la pointe des rayons épineux. De plus, cette nageoire va en diminuant de hauteur jusqu'à son extrémité où elle se réduit à un point, en sorte qu'elle imite la courbure d'un fer de faulx. La seconde nageoire du dos a vingt-quatre rayons flexibles, dont le douzième est le plus élevé.

Les nageoires de la poitrine sont garnies chacune de quatorze rayons. Celles du ventre en ont sept, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus a quatre rayons épineux réunis par une membrane. La seconde en a vingt-deux flexibles, & s'étend presque jusqu'à la queue. La nageoire qui termine cette dernière partie prend une forme demi-circulaire lorsque le poisson la déploye; elle a quinze rayons rameux.

Les rayons de la nageoire antérieure du dos, excepté les deux premiers & les deux derniers, ont de part & d'autre à leur base une épine. On voit aussi le long de la base de la seconde nageoire du dos sept ou huit paires de fortes épines inclinées alternativement de bas en haut & de haut en bas. Les nageoires de l'anus sont garnies pareillement d'épines disposées de la même manière que celles qui leur correspondent près des nageoires du dos. Deux autres rangées d'épines, dont les extrêmités sont tournées en arrière, s'étendent depuis les ouies jusqu'aux nageoires du ventre, & l'on voit encore deux épines sur l'espace intermédiaire, près des mêmes nageoires. De-là jusqu'à la première nageoire de l'anus règnent deux nouvelles rangées d'épines recourbées aussi en arrière. Enfin l'occiput lui-même se termine par deux épines, & il y en a encore deux auprès des angles des ouies, l'une plus courte & droite, la seconde plus alongée & couchée sur le côté.

Un individu de cette espèce observé par Willughby avoit dix-sept pouces dans sa plus grande longueur, & sept à l'endroit de sa plus grande largeur. On trouve ce poisson dans l'Océan & dans la Méditerranée. Sa chair est lamelleuse, assez tendre, facile à digérer, & souvent on la préfère même à celle des Turbots.

POISSONNIER. *Voyez* CHASSE-MARÉE.

POISSONNIÈRE. Vendeuse de poisson. A Paris les *Poissonnières* étalent dans les halles & marchés, dans des baquets qu'elles ont devant elles, où le poisson vivant nage & se conserve dans l'eau, dont ces baquets sont remplis. Le nom de *Poissonnière* ne se donne qu'à des marchandes de poisson d'eau douce; les autres se nomment *Marchandes de Marée*, si leur commerce est de poisson de mer frais; ou *Marchandes de Saline*, si elles font commerce de poisson salé. *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.*

POISSONS CARTILAGINEUX.

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

GENRES.

1 LAMPROIE.

Sept évents de chaque côté, point de nageoires sur le ventre.

2 RAIE.

Des évents en dessous du corps.

3 CHIEN DE MER.

Des évents sur les côtés, & des nageoires sur le ventre.

4 ROI DES HARENGS.

Un évent divisé en quatre parties sous le col.

5 BAUDROIE.

Un évent près des ouies.

6 ACIPE.

Des barbillons.

7 BALISTE.

Plus de deux larges dents à chaque mâchoire.

8 COFFRE.

Une enveloppe osseuse sur le corps, & les dents cylindriques.

9 QUATRE-DENTS.

Deux dents larges à chaque mâchoire.

10 DEUX-DENTS.

Une large dent à chaque mâchoire.

11 BOUCLIER.

Une masse charnue plate, arrondie & placée au-devant des nageoires du ventre.

12 CENTRISQUE.

Les deux mâchoires alongées en forme de bec.

13 CHEVAL-MARIN.

Les deux mâchoires fort alongées, & la gueule formée par un prolongement de la mâchoire inférieure.

14 PÉGASE.

Des pièces osseuses sur tout le corps, & des nageoires sous le ventre.



POLE;

POLE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Cynoglossus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes*, n°. 5.

Pleuronectes oculis dextris, corpore oblongo glabro, dentibus obtusis, caudâ subrotundâ. Ibid.

GRONOV. *Muf.* 1. n°. 39.

Gronovius a fait un double emploi dans la synonymie de ce poisson; car au n°. 39 du premier tome de son *Museum*, il cite la nomenclature d'Artedi, qui a rapport au *Pleuronectes hippoglossus*, (le Flet), ce qui pourroit faire croire d'abord qu'il regarde le *Pole* comme une simple variété du Flet. Mais dans le second tome, n°. 158, il reprend la même nomenclature, & la rapporte à une espèce qu'il paroit regarder comme distinguée de celle dont il s'agit ici, & qui doit être le vrai Flet, d'après la description qu'il en donne.

Selon cet Auteur, la *Pole* a les yeux situés fort près l'un de l'autre, sur le côté droit de la tête, les prunelles bleues & les iris blancs. Les mâchoires sont égales entre elles, & garnies, suivant Linnæus, de dents obtuses. Les lignes latérales sont larges, unies, & situées au milieu des côtés qu'elles parcourent sur une même direction jusqu'aux nageoires de la poitrine, où elles s'élèvent un peu. Le côté droit du corps est d'un rouge-brun; le côté opposé est tout-à-fait blanc. Les écailles sont ovales, molles & lisses, ce qui a fait probablement donner à ce poisson le nom de *Cynoglossus*, qui signifie *Langue de Chien.*

La nageoire du dos s'étend depuis les yeux, presque jusqu'à la queue; elle a cent douze rayons simples, dont le premier & le dernier sont très-courts.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons; celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a cent deux. Celle de la queue est oblongue, un peu arrondie à son extrêmité; elle a vingt-quatre rayons, dont les trois derniers à chaque bout n'ont aucune division; les intermédiaires sont rameux.

L'individu observé par Gronovius avoit environ quatorze pouces de longueur.

POLE. M. Duhamel dit qu'en quelques endroits on donne ce nom à des Limandes qui sont plus grandes & plus épaisses que les autres.

POLTRON. On appelle ainsi les Crabes dont on se sert pour faire des apâts, lorsqu'ils sont près de quitter leur robe, état dans lequel on les préfère, comme étant plus propres à attirer le poisson.

POLYMNE. (le) Espèce de Persegue.

Perca Polymna. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 12.

Perca pinnis dorsalibus unitis, corpore nigro fasciis tribus albis. Muf. Acad.

Perca dorso monopterygio, caudâ subrotundâ, corpore fasciis transversis albis. GRON. *Muf.* 2. n°. 170.

Chætodon lineis duabus candidis. SEB. *Muf.* 3. t. 26. f. 20. 24.

Linnæus remarque, au sujet de cette Persegue, qu'elle forme comme une espèce intermédiaire, qui lie entre eux les genres des Persegues, des Labres, des Spares & des Chetodons; mais il ajoute que l'épine qui termine les opercules de ses ouies doit la faire ranger dans le genre des Persegues.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête assez grande, d'une largeur égale à celle du corps, retrécie par-devant, amincie par-dessus en forme de lame courbe, inclinée depuis le dos vers le museau, & sans aucune cavité ni saillie, si on excepte les épines des opercules. Les yeux sont grands, un peu arrondis, & très-près l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est fort ample. Les mâchoires & le gosier sont garnis d'une multitude de dents à peine sensibles, & disposées confusément: la mâchoire inférieure dépasse de beaucoup celle d'en-haut, lorsque la gueule est ouverte; mais elles sont égales, lorsque le poisson la tient fermée. Les opercules des ouies sont couverts d'écailles, & se prolongent par-derrière en forme d'épine, comme nous l'avons déja dit.

Le corps est un peu oblong, applati par les côtés, & couvert de petites écailles. Le dos est épais & s'élève jusqu'à la nageoire dont il est garni; ensuite il descend vers la queue. Les côtés sont très-larges à l'origine de la nageoire du dos, & très-étroits vers son extrêmité. Les lignes latérales sont déliées, & s'étendent parallèlement au dos, dont elles sont plus voisines que du ventre. Cette partie est droite jusqu'à la nageoire de l'anus, & s'incline ensuite de bas en haut.

La nageoire du dos commence à la région des nageoires de la poitrine, & s'étend jusqu'à la queue. Elle a vingt-six rayons, dont les onze premiers sont roides & épineux; les suivants sont mous, rameux, & beaucoup plus longs; cette nageoire forme un léger enfoncement entre ces deux sortes de rayons.

Les nageoires de la poitrine sont situées très-bas, & d'une forme ovale; leur expansion se fait suivant la longueur du corps, & elles ont chacune dix-huit rayons rameux. Les nageoires du ventre sont très-voisines l'une de l'autre, & placées sous celles de la poitrine. Elles sont garnies chacune de six rayons, dont le premier est épineux.

La nageoire de l'anus correspond aux rayons flexibles de celle du dos; elle a onze rayons, dont les trois premiers sont épineux & plus courts que les suivants. La nageoire de la queue est étroite, un peu arrondie à son extrêmité; elle a dix-sept rayons, sans compter d'autres rayons plus petits qui sont sur les côtés.

On ne sçait pas où se trouve ce poisson. L'individu observé par Gronovius avoit trois pouces de longueur, sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur.

POLYNEMES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

QUINZIÈME GENRE.

POLYNEME.

POLYNEMUS. Linnæi.

Plusieurs rayons détachés en forme de doigts au-devant des nageoires de la poitrine.

ESPÈCES.

1 LE PENTADACTYLE.

Cinq rayons détachés plus longs que le corps.

2 LE MANGO.

Sept rayons détachés plus courts que le corps.

3 LE POISSON DE PARADIS.

Sept rayons détachés plus longs que le corps.

4 L'ARGENTÉ.

Quatre rayons détachés plus longs que le corps.

5 L'EMOÏ.

Cinq rayons détachés plus courts que le corps.



POMMETER. On appelle ainsi, en quelques endroits, la pêche que nous avons nommée *Foule*. *Voyez* ce mot.

POMPILE. *Voyez* LAMPUGE.

PONCTUÉ. (le) Espèce de Labre.

Labrus punctatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 23.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, lineis parallelis fusco punctatis. Ibid.

Sciæna lineis longitudinalibus plurimis fusco punctatis. Mus. Ad. Fr. 1.

Labrus bruneus, officulo secundo pinnarum ventralium setiformi. GRONOV. *Mus.* 1. n°. 87.

Ce poisson est distingué des autres du même genre par des différences très-sensibles. Celle qui paroît avoir le plus frappé Linnæus, consiste en ce qu'il a le dos marqué de neuf ou dix lignes longitudinales, composées de points bruns ou noirâtres, qui tranchent sur la couleur blanche des espaces intermédiaires. L'autre caractère que Gronovius a exprimé, par préférence, dans la phrase descriptive citée plus haut, se tire de la forme des nageoires du ventre, dont un des rayons s'étend comme un long filament. On sçait que toutes les espèces de Labres ont un pareil prolongement à la nageoire du dos, en sorte que dans le poisson dont il s'agit, ce caractère est générique, si on le considère dans cette nageoire, & en même temps spécifique, en ce qu'il existe aussi dans les nageoires du ventre.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête & le corps d'une forme épaisse, courte & élargie. Il est tout couvert de grandes écailles lisses & brillantes.

La nageoire du dos s'étend jusqu'à la queue, & a vingt-cinq rayons, dont les quinze premiers sont épineux, & les suivants flexibles & plus élevés. Le vingtième est celui qui forme le prolongement dont nous avons parlé.

Les nageoires de la poitrine sont amples, & ont chacune quinze rayons rameux, excepté le premier qui est simple.

Les nageoires du ventre sont situées fort près l'une de l'autre; elles ont chacune un premier rayon épineux, un second qui ressemble à une longue soie, & quatre autres rayons flexibles & branchus.

La nageoire de l'anus s'étend presque jusqu'à la nageoire de la queue, & a douze rayons flexibles & rameux, excepté les quatre premiers qui sont simples & épineux. La nageoire de la queue est arrondie & a dix-huit rayons rameux.

Les lignes latérales sont interrompues vers le dix-septième rayon de la nageoire du dos; leur partie antérieure s'élève en partant des yeux, & s'étend en ligne courbe; l'autre partie parcourt le milieu des côtés jusqu'à la queue.

La couleur du corps est brune. On voit sur chacun des côtés, vers les extrêmités des opercules, une ligne noirâtre, avec une tache de la même couleur; & outre les lignes ponctuées qui s'étendent sur le dos, il y a une multitude de petites lignes transversales, éparses sur la surface de la queue & sur la partie postérieure des nageoires du dos & de l'anus.

On trouve ce poisson dans les fleuves de Surinam.

PONCTUÉE. (la) Espèce de Persegue.

Perca punctata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 20.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ integrâ; corpore cæruleo punctato. Ibid.

Perca marina punctata. CATESBY. *Car.* 2. *p.* 7. *t.* 7. *f.* 1.

En Anglois, *Negro fish*.

Cette espèce ressemble assez à la Perche ordinaire; sa longueur varie depuis six jusqu'à dix pouces. Sa couleur est d'un brun obscur, parsemé de petites taches bleues, disposées avec une sorte de symétrie & à une petite distance les unes des autres. L'iris des yeux est d'une couleur orangée. La gueule, dont l'ouverture est spacieuse, a une rangée de dents pointues sur chaque mâchoire.

Les deux nageoires du dos sont réunies par une membrane commune; celle de devant a plusieurs rayons épineux. La nageoire de l'anus a deux fortes épines à sa partie antérieure. La nageoire de la queue est arrondie à son extrêmité. On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

PORC. (le) *Voyez* VIEILLE.

PORC-ÉPI DE MER. *Voyez* COURTE-ÉPINE.

PORC MARIN. *Voyez* ROI DES HARENGS DU NORD.

PORGY. (le) Espèce de Spare.

Sparus Chrysops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 18.

Sparus caudâ lunatâ, dorso canaliculato, oculorum iridibus aureis. Ibid.

Aurata Bahamensis. CATESB. *Car.* 2. *p.* 16. *t.* 16.

Catesby a donné à ce poisson le nom de *Dorade de Bahama*, à cause de la couleur d'or de l'iris de ses yeux. La dénomination spécifique de *Chrysops* exprime ce même caractère, qui diffère de celui de la *Dorade* ou *Daurade* ordinaire, en ce que celle-ci a une tache dorée entre les yeux, sans aucune teinte de cette couleur dans ces organes qui sont argentés.

Le *Porgy* a ordinairement depuis douze jusqu'à seize pouces de longueur. L'extrêmité de sa mâchoire supérieure n'a qu'une seule dent, longue & crochue. Il y en a deux pareilles à la mâchoire inférieure, & d'autres petites attachées au palais.

La nageoire du dos a vingt-quatre rayons, dont les treize premiers sont épineux; elle s'étend sur presque toute la longueur du dos. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue est fourchue; elle a dix-neuf rayons.

La couleur de ce poiſſon, ſelon Catesby, eſt brune, avec une teinte plus claire ſur le ventre. Linnæus dit qu'elle eſt bleuâtre, & que la tête eſt marquée de raies bleues. Il ajoute que toutes les nageoires ſont rouges, excepté celle du dos.

Ce poiſſon abonde aux environs de l'île de Bahama; il paſſe dans le pays pour un mets très-délicat.

POST. (le) Eſpèce de Perſegue.

Perca cernua. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Perca*, *n°.* 30.

Perca pinnis dorſalibus unitis, radiis viginti ſeptem, ſpinis quindecim, caudâ bifidâ. Faun. Suec. 335.

Perca dorſo monopterygio, capite cavernoſo. ART. *Gen.* 40. *ſyn.* 68. *ſpec.* 77.

GRONOV. *Muſ.* 1. *n°.* 94.

KRAM. *Auſtr.* 386.

α. An Κοῖρος Ποταμιος. ATHEN. *L.* 8. *c.* 331?

An Κοῖρος. ÆLIAN. *L.* 14. *c.* 23. *p.* 833?

An Acerina. PLINII. *Medici?*

Cernua fluviatilis. BELLON.

GESN. *p.* 191. 192. 226.

WILLUGH. *p.* 334. *tab. X. n°.* 14. *f.* 2.

RAI. *p.* 144.

Cernua fluviatilis, aliis Perca minor. CHARLET. *p.* 158.

Percæ fluviatilis genus minus. GESNER. *p.* 701. & 825.

Percus fluviatilis, Perca fluviatilis minor, Cernua fluviatilis. GESN. (Germ.) *fol.* 160. *a.*

Aurata fluviatilis. Tragi in Epiſtolâ ad Geſnerum. p. 701.

Aſpredo. Caji (JO.) *apud Geſner. p.* 228.

Perca minor, Porcus, Porculus, Porcellus, Cernua nonnullorum. SCHONEV. *p.* 56.

Perca fluviatilis minor. ALDROV. *L.* 5. *c.* 34. *p.* 624. 626.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 2. *t.* 28.

Perca minor, quibuſdam Cernua. CHARLET. *p.* 161.

Cernua. SCHÆFF. *Ratiſb.* 37. *t.* 2. *f.* 1.

Perca ſecunda. MARS. *Danub. tom.* 4. *t.* 23. *f.* 2.

Aſpredo, Cernua officin. DALE. *Pharm. p.* 411. *n°.* 37.

En Suède, *Giers*; en Dannemarck, *Horch*; en Allemagne, *Kaulbarſſ*, *Stuerbarſſ*, *Stuer*; en Flandres, *Poſch*, *Poſt*; en Angleterre, *Ruffe*.

β. Piſcis Danubii, quem Schroll vel Schrollen Germani ejus fluminis agricolæ nuncupant. GESNER. *p.* 29. & (Germ.) 1289.

Schroll. GESNER. (Germ.) *f.* 161.

Danubii Incola, piſcis Schrollus. ALDROV. *L.* 5. *c.* 35. *p.* 627.

Schrollus. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 3. *t.* 28. *f. à dextro latere.*

Scrollus Danubianus. CHARLET *p.* 161.

WILLUGHBY. *p.* 335.

RAI. *p.* 143.

A Ratisbonne, *Schrolln.*

Ce poiſſon, ſuivant Willughby, reſſemble, par ſa forme, à la Perche ordinaire; mais il eſt plus petit, & ſa longueur excède à peine celle d'un pied. Il n'eſt point non plus marqué de bandes tranſverſales, comme la Perche. Il a la gueule d'une grandeur médiocre; les mâchoires âpres comme une lime; le palais & la langue liſſes; les yeux bruns ſur leur moitié ſupérieure, & d'un jaune doré ſur l'inférieure; les ouvertures des narines petites, & auprès de ces ouvertures trois ou quatre cavités aſſez ſemblables à celles des narines de certains animaux.

Le corps eſt couvert d'écailles médiocres, crenelées, & comme frangées ſur leurs bords, ce qui rend ce poiſſon très-rude au toucher.

On voit ſur chaque côté du corps, auprès des opercules des ouies, un aiguillon tourné vers la queue, & un ſecond placé un peu plus bas; ces deux aiguillons adhèrent au bord poſtérieur des ouies; de plus, les ouies ſont garnies ſur leur milieu de petites épines dentelées, dont les inférieures ſont plus grandes & plus écartées entr'elles que celles qui ſont au-deſſus: toutes ces épines ſont diſpoſées ſur le bord d'une lame particulière, que l'on peut ſoulever & ſéparer de la partie au-deſſus des ouies qu'elle recouvre. Il y a encore une eſpèce de lame oblique, dirigée vers l'endroit de l'occiput, & hériſſée de denticules qui échappent à la vue & preſque au tact. Enfin on voit un prolongement triangulaire, qui s'insère auprès de la fente des ouies, au-deſſus des nageoires de la poitrine, & qui eſt incliné en-arrière, & ſe termine en un aiguillon très-court & délié.

La nageoire du dos eſt oblongue, & a ſur ſa partie antérieure quatorze rayons épineux, dont le premier eſt très-court, le ſecond double, & le troiſième triple en longueur; les ſuivants ſont plus longs, mais vont en décroiſſant inſenſiblement juſqu'au dernier, qui s'élève davantage; la partie poſtérieure de la même nageoire a douze autres rayons mous & flexibles, rameux à leur extrémité, & tous à-peu-près d'égale longueur.

Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons fourchus, & celles du ventre ſix, dont le premier eſt épineux. La nageoire de l'anus en a huit, dont les deux premiers ſont pareillement épineux. La nageoire de la queue eſt fourchue & a ſeize rayons.

La couleur du dos eſt verte, avec un mêlange de jaune ſale; le bas des côtés eſt d'un jaune pâle. Les parties voiſines des opercules des ouies jettent des reflets dorés, ce qui a fait donner à cette Perſegue, par quelques Auteurs, le nom de *Perca aurata* (Perche dorée); le ventre eſt blanc. Le dos, le haut des côtés, les nageoires de la partie inférieure & celle de la queue, ſont marqués de traits & de points noirs. Les nageoires de la poitrine ſont jaunâtres.

Selon Artedi, la ſurface antérieure du palais eſt garnie de pluſieurs petites dents, à peine ſenſibles, en ſorte que cette partie n'eſt pas entièrement liſſe,

comme l'a cru Willughby. On voit aussi, sur la partie supérieure du gosier, deux osselets contigus, hérissés d'aspérités, & deux autres semblables sur la partie inférieure. Artedi remarque encore que les narines sont pleines d'une liqueur visqueuse, & que tout le corps du poisson est enduit d'une semblable mucosité.

Ce poisson fraye vers la fin de Mai. On le trouve dans plusieurs lacs de l'Europe.

POUDINGUE. (le) Espèce de Spare.

Sparus radiatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus, n°.* 22.

Sparus caudâ integrâ, lineâ laterali stigmatibus trifidis, bifidis. Ibid.

An Turdus oculo radiato? CATESBY. *Carn.* 2. *p.* 12. *t.* 12.

En anglois, *Puddingfisk.*

Ce poisson a le dos verd, les côtés d'un rouge de pourpre, le ventre roux; la tête sillonnée par des rides bleues, jaunes & vertes; les endroits qui répondent aux sourcils marqués de points disposés sur différentes lignes; la lèvre supérieure mobile, en sorte que l'animal peut la retirer à son gré; les dents de forme conique, & les deux premières plus grandes que les autres; les paupières noires, & les iris de couleur d'or avec mélange de bleuâtre & de blanchâtre; les opercules des ouies marqués de deux taches, l'une d'un rouge pourpre & l'autre jaune; les lignes latérales parallèles au dos, excepté vers l'extrêmité de la nageoire du dos, où elles ont une déviation; elles sont formées d'écailles étroites, fendues à leur sommet en trois divisions, dont chacune se partage elle-même en deux.

La nageoire du dos a onze rayons épineux sur vingt-deux en totalité. Les nageoires de la poitrine ont chacune douze rayons, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a seize, dont trois épineux. Toutes ces nageoires sont panachées de diverses couleurs. Celle de la queue est arrondie & composée de dix-sept rayons.

On trouve ce poisson à la Caroline. Linnæus présume que ce pourroit être le même qui est décrit par Catesby sous le nom de *Pudding-wife*, auquel se rapporte la phrase latine de cet Auteur citée ci-dessus. Le caractère le plus marqué qu'indique cette description, consiste dans sept lignes bleues, qui partent de la circonférence de l'œil du poisson. Linnæus ne dit rien de précis dans sa description, au sujet de ce même caractère, qu'il paroît cependant avoir eu en vue, en donnant à ce poisson la dénomination spécifique de *rayonné, radiatus.*

POULE DE MER. *Voyez* POISSON SAINT-PIERRE, TACAUD & TENCHE DE MER.

POUMERENGUE. On donne ce nom aux Dorades qui ont huit à neuf pouces de longueur, & que l'on présume être âgées de deux ans, d'après l'accroissement qu'elles ont pris.

PRÊTRAS ou PRÊTRES. *Voyez* CRADOS.

PRYCKA. (le) Espèce de Lamproie.

Petromyzon fluviatilis. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Petromyzon, n°.* 2.

Petromyzon pinnâ dorsali posteriori angulatâ. Faun. Suec. 290.

GRONOV. *Zooph. n°.* 159.

Petromyzon ordine denticulorum minimorum in limbo oris, præter inferiores majores. ARTEDI. *Gen.* 64. *syn.* 89. *spec.* 99.

α. Lampetra parva & fluviatilis. RONDELET. *part.* 2. *p.* 202.

GESNER. *p.* 598. 706.

WILLUGH. *p.* 104.

RAI. *p.* 35.

Lampetra fluviatilis Gesneri. ALDROV. *L.* 5. *c.* 9. *p.* 581.

JONSTON. *L.* 2. *t.* 28. *f.* 10.

SCHONEV. *p.* 41.

CHARLET. *p.* 159.

Lampetra sub cinerea, maculis carens. SALVIAN. *f.* 63. *a.*

Lampetra minor. SALVIAN. *fol.* 63. *b.*

Lampetra minima. ALDROV. *c.* 13. *p.* 539?

Lampetra fluviatilis minor. ROBERG. *Pisc. p.* 2.

Lampetra. BLAS. *Anat. Anim. p.* 278.

RONDEL. *Pisc. L.* 14. *c.* 3.

DALE. *Harwich. p.* 424. *n.* 1.

SCHEUCHZ. *Phys. Sacr. tab.* 238. *fig. C.*

Jaatz me unagi. KÆMPFF. *Japon. L.* 1. *tab.* 12. *f.* 2.

β. Mustela. PLIN. *L.* 9. *c.* 17.

S. AMBROS. *Hexam.* 5. *c.* 2.

CUB. *L.* 3. *c.* 56. *fol.* 83. *b.* 84. *a.*

Mustela fluviatilis minor. BELLON.

Mustela. AUSON. *Mosel. v.* 107.

C. FIGUL. *fol.* 5. *b.*

SALVIAN. *fol.* 62. *b. ad iconem.*

Exormistos. CASSIODOR. *Regni litoris descr.*

Murena. ALB. *Anim. L.* 24.

γ. Alterum genus Lampredæ. GESNER. *p.* 597.

Alterum genus Lampredæ minus. GESN. *Paralip. p.* 23.

Genus Lampretæ alterum. GESNER. (Germ.) *fol.* 181. *a.*

Lampetræ medium genus Germanis & Belgis Prick seu Bick dictum. WILLUGHBY. *p.* 106.

RAI. *p.* 35.

Lampredo minor vel Enneophtalmus major. Kentmann. apud GESN. *Paralip. p.* 23.

Pryck. SALVIAN. *fol.* 63. *a. b.*

Prycka. ALDROV. *L.* 4. *c.* 13. *p.* 540.

JONSTON. *L.* 2. *t.* 24. *f.* 6.

An Lampreta media. SCHWENKF. *Pisc. Siles?*

A Lampern and Pride of the isis. PLOT. *Hist. nat. of Oxf.*

En Suède, *Natting, Neunogen;* en Allemagne, *Neunogen, Prick;* en Angleterre, *Lampern,* ou *Lamprey-Eel.*

Ce poisson, suivant Artedi, a le corps alongé & presque cylindrique, entièrement dénué d'écailles, lisse & comme onctueux sur sa surface. La couleur

du dos est d'un bleu noirâtre. Celle du ventre a la blancheur & l'éclat de l'argent.

La tête n'est point distinguée du tronc, mais seulement un peu plus étroite. Sa forme est oblongue & à-peu-près cylindrique, comme celle du corps. Elle est marquée entre les yeux, d'une tache blanchâtre, qui a souvent une teinte de rouge. La gueule est placée en-dessous, & a son ouverture ample & arrondie, sans être terminée par des mâchoires. La circonférence de cette ouverture est garnie d'une rangée de très-petites dents; on en voit cinq ou six autres rangées, disposées intérieurement vers le haut de la gueule. Les parties latérales sont garnies aussi, à l'intérieur, de trois osselets fourchus, dont celui du milieu est quelquefois fendu en trois. A l'entrée de la gueule s'insèrent deux osselets, l'un en haut, l'autre en bas; le premier est oblong, situé transversalement, & tout hérissé de petites dents; l'autre est d'une forme demi-circulaire. Plus loin, & sur la partie inférieure, on voit encore un osselet oblong, garni de sept dents, & qui se laisse facilement arracher. Enfin on découvre au fond du gosier un nouvel osselet cartilagineux, situé aussi dans la partie inférieure; cet osselet paroit composé de deux lames, il est d'une forme singulière.

Les yeux sont placés latéralement, assez loin du museau; ils sont ronds, très-petits, & couverts d'une membrane particulière. Les iris ont une couleur argentée, offusquée par quelques points noirâtres. Ils prennent quelquefois une couleur rouge, mais qui n'est que l'effet des efforts que fait le poisson.

Le dessus de la tête & les endroits voisins des yeux & de la gueule sont percés de plusieurs pores, qui semblent être les orifices d'autant de canaux; Artedi a essayé inutilement d'en exprimer quelque liqueur.

Ce poisson n'a point de narines; mais il y a une espèce de canal dont l'ouverture est sur le milieu de la tête, un peu en-deçà des yeux, & qui se prolonge intérieurement jusque dans le corps. Ce canal, selon Willughby, sert au poisson pour pomper l'eau, qu'il rejette ensuite par les ouvertures dont nous parlerons bientôt, tandis qu'il suce les pierres, & y adhère fortement en y appliquant l'orifice de sa gueule. Le même Auteur dit aussi que l'on voit le corps de ce poisson s'enfler & s'affaisser par des mouvements alternatifs semblables à ceux qui accompagnent la respiration dans les animaux qui ont des poumons.

Les ouies, ou plutôt les ouvertures qui en tiennent lieu, sont un peu ovales, & disposées au nombre de sept de chaque côté, sur une ligne longitudinale, qui étant prolongée passeroit sur l'œil.

Les nageoires du dos sont situées vers l'extrêmité de cette partie; leur substance est molle & membraneuse. La premiere est petite & courte. La seconde est plus longue & s'élève davantage, sur-tout vers le milieu de sa longueur; ensuite elle décroit insensiblement, ensorte qu'auprès de la queue elle est très-basse, puis elle se relève un peu, en suivant le tour de la queue, à laquelle elle tient lieu de la nageoire dont cette partie est ordinairement pourvue. Entre l'endroit où elle se termine & l'anus, on voit une légère saillie de l'épaisseur d'un fil.

Les lignes latérales sont nulles. Seulement, lorsque le poisson est frais, on remarque de chaque côté quelques points écartés les uns des autres, & situés sur la partie antérieure du corps.

On trouve ce poisson dans les rivières de l'Europe. Sa chair est molle, visqueuse, & fournit un mets plus agréable que sain, sur-tout avec les aromates que l'on y mêle pour en relever le goût. L'individu observé par Artedi avoit environ neuf pouces de longueur.

PUCELLE. *Voyez* ALOSE.

PUNARU. *Voyez* PINARU.



QUADRANGULAIRE A QUATRE ÉPINES. (le Coffre).

Ostracion cornutus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Ostracion*, n°. 6.

Ostracion tetragonus, spinis frontalibus subcaudalibusque binis. Ibid.

Ostracion polyodon, tetragonus, antice postice dorsoque spinosus. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 59.

Ostracion quadrangularis, aculeis geminis in fronte & totidem in imo ventre.

Piscis cornutus Bontii. WILLUGHB. *App. p.* 20. *tab. J. n°.* 13. *fig.* 1.

SEB. *Mus.* 3. *tab.* 24. *f.* 8. 13.

Ce poisson, dont la forme est singulière, a la tête armée de deux cornes, ou si l'on veut, de deux longs aiguillons roides & osseux ; les yeux très-ouverts, situés latéralement, & recouverts d'une membrane ; la gueule étroite & placée à l'extrêmité inférieure de la tête.

Le corps est long, & représente à-peu-près un prisme *quadrangulaire* irrégulier ; il est couvert d'un cuir osseux, formé d'une multitude d'écailles exagones. Le ventre est large & convexe, & se termine de part & d'autre, vers l'anus, par deux aiguillons semblables à ceux de la tête.

La nageoire du dos est située à l'extrêmité de cette partie, & d'une forme oblongue ; elle a neuf rayons, dont les deux premiers sont simples & les autres rameux.

Les nageoires de la poitrine sont situées au bas des côtés, & ont chacune neuf rayons, dont le premier est très-court. La nageoire de l'anus est sur l'extrêmité inférieure du corps ; elle a neuf rayons.

La queue est oblongue, & paroît être un prolongement du cuir osseux dont le corps est couvert. La nageoire qui la termine est sans échancrure à son extrêmité, & a cinq rayons.

L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ trois pouces & demi de longueur.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

QUADRANGULAIRE A QUATRE TUBERCULES. (le Coffre)

Ostracion tuberculatus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Ostracion*, n°. 7.

Ostracion tetragonus muticus, tuberculis dorsalibus quatuor. Ibid.

Ostracion oblongo-quadrangulus, tuberculis quatuor majoribus in dorso. ARTED. *Gen.* 55. *syn.* 84. n°. 6.

Piscis maximus quadrangularis, id est dorso plano. RAI. *p.* 45.

Piscis maximus quadrangularis, quatuor tuberculis in dorso, longè à capite, insignitus. WILLUGHBY. *Append. p.* 20.

a. Ostracion prior. ALDROVAND. *L.* 4. *c.* 19. *p.* 560.

JONSTON. *t.* 25. *n.* 6.

WILLUGH. *p.* 148.

RAI. *p.* 44.

Ostracion Nili. GESN. (Germ.) *fol.* 177. *a.*

Ostracion Nili quem Bellonius holosteum appellat. GESN. *p.* 642. 757.

WILLUGH. *p.* 148.

Holosteum Bellonii, sive ostracion Gesneri. ALDR. *L.* 4. *c.* 19. *p.* 559.

JONSTON. *L.* 2. *tit.* 7. *t.* 25. *fol.* 8.

Holosteus Bellonii, seu ostracion Gesneri. CHARL. *p.* 54.

Ce poisson est remarquable par quatre tubercules qu'il a sur le dos, à une assez grande distance de la tête. Sa forme est quadrangulaire, & il parvient à un accroissement considérable. La variété *a* se trouve décrite assez au long dans Willughby, p. 148.

Cette variété, suivant les mesures prises sur un individu envoyé des Indes orientales, a environ quinze pouces de long, quatre de large, & trois & demi dans sa plus grande épaisseur. La partie de la tête qui répond au front est quarrée & un peu convexe. Il a les yeux grands, le museau obtus & en pente adoucie, deux petits trous au lieu de narines, la gueule très-petite, les dents à peine sensibles, & les ouvertures des ouies en ligne droite. Le dos & le ventre forment chacun une saillie obtuse vers le milieu, ce qui donne à ce poisson une figure quadrangulaire. Les nageoires de la poitrine sont situées un peu obliquement, & ont une longueur égale à leur largeur ; celles du dos & de l'anus sont opposées l'une à l'autre, & à-peu-près semblables aux précédentes. Presque tout le corps est garni d'un tégument, dont la substance tient le milieu entre celle d'une peau & celle des écailles que portent les Crustacées ; les mâchoires & la queue sont les seules parties où il y ait de la peau. L'espèce d'écaille dont nous venons de parler est chargée ou plutôt ornée d'une multitude de tubercules imitant des exagones, dont la surface seroit divisée par de nouvelles lignes en triangles équilatéraux. Il y a une variété de ce poisson qui est mouchetée de taches noires.

Selon l'observation de Lister, communiquée à Willughby (1), ce poisson a sur le dos quatre tubercules particuliers & saillants, disposés comme aux quatre angles d'un quarré. Le même Auteur

(1) WILLUGHBY. *p.* 156.

soupçonne que l'*Ostracion Nili* de Bellon pourroit bien n'être que la même espèce qui vient d'être décrite.

QUADRANGULAIRE SANS ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion cubitus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Ostracion*, n°. 9.

Ostracion tetragonus muticus, lateribus planiusculis. Ibid.

Ostracion polypodon tetragonus inermis. *Mus*. Ad. Fr. 1. *p*. 59.

Ostracion quadrangulus, maculis variis plurimis. ARTEDI. *Gen*. 56. *syn*. 85. *n*°. 8.

It. Wgoth. *p*. 138.

PET. *Gaz*. 1. *t*. 1. *f*. 2.

SÉB. *Mus*. 3. *t*. 24. *f*. 4. 5.

Piscis mediocris quadrangularis, maculosus. LIST. *append*. WILLUGH. *p*. 20.

RAI. *p*. 45.

Ce poisson est d'une forme quadrangulaire, comme plusieurs autres espèces du même genre; mais il n'a point d'épines sur le corps : ses écailles, suivant Artedi, sont exagonales, hérissées de petits tubercules, & marquées de traits déliés; celles qui recouvrent les côtés ont chacune une tache circulaire dont la couleur varie ; celles du ventre sont mouchetées chacune de deux ou trois petites taches. On voit sur le dos d'autres taches plus grandes & plus nombreuses. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix rayons ; celle du dos en a neuf; celle de l'anus huit, & celle de la queue dix.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

QUARRELET. *Voyez* CARRELET.

QUATRE-CORNES. (le) Espèce de Cotte.

Cottus Quadricornis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cottus*, n°. 2.

Cottus verrucis capitis quatuor osseis. *Faun. Suec*. 321.

Syst. nat. 6. *p*. 47. *t*. 4. *f*. 3.

Mus. Ad. Fr. 1. *p*. 70. *t*. 32. *f*. 4.

Cottus scaber, tuberculis quatuor corniformibus in medio capite. ARTEDI. *Gen*. 48. *spec*. 84.

En Suède, *Horn-Simpa*.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête plus large que le corps, & hérissé, sur-tout sur les côtés, d'une multitude d'aiguillons & de tubercules. La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous. L'ouverture de la gueule est très-ample. Les os maxillaires sont garnis de plusieurs rangées de très-petites dents. De plus on voit, dans l'intérieur de la gueule, trois osselets dentelés, le premier sur la partie antérieure du palais, les deux autres au fond du gosier, l'un en haut & l'autre en bas.

Les narines sont un peu plus près des yeux que de l'extrêmité du museau ; elles ont chacune deux ouvertures peu sensibles & assez éloignées l'une de l'autre.

Les yeux sont placés sur le haut de la tête ; leurs iris sont petits & d'un jaune rougeâtre ; leurs prunelles sont un peu ovales, & le plus souvent d'une couleur verte, quelquefois avec une teinte de bleu ou de jaune.

Sur le milieu de la tête s'élèvent quatre tubercules, semblables à autant de cornes, situés aux quatre angles d'un quarré, & dont les deux antérieurs sont ordinairement plus gros, & les deux de derrière plus alongés. La surface des uns & des autres est très-inégale & poreuse.

Outre ces tubercules, on voit au moins vingt apophyses osseuses & aiguës, formées par les prolongements des lames & des os de l'une & l'autre mâchoires, & couvertes seulement d'une peau déliée. Il y en a deux de chaque côté auprès de la partie supérieure de la membrane des ouies ; trois autres plus grandes au-dessus de la même membrane, à côté des espèces de cornes dont on a parlé ; deux auprès des narines ; une de part & d'autre vers la partie supérieure des nageoires de la poitrine, & deux plus larges vers l'origine du dos, sans compter plusieurs autres apophyses obtuses & à peine sensibles.

Le tronc va en diminuant peu à peu vers la queue, ou il est comprimé par les côtés. Les lignes latérales sont droites & plus voisines du dos que du ventre. Au-dessus de ces lignes, on voit le long du dos, de chaque côté, deux files longitudinales de petits tubercules arrondis & âpres au toucher ; sçavoir, environ quarante sur la rangée supérieure, & quatorze sur l'intérieure qui est aussi plus courte. Une autre rangée de tubercules oblongs & circulaires, au nombre de quarante, plus ou moins, s'étend au-dessous de chaque ligne latérale. La peau, entre ces tubercules, est lisse & dénuée d'écailles.

La couleur du corps est tantôt blanchâtre, tantôt obscure, & marquée sur les côtés de lignes noires, transversales. Le ventre est blanc. Les nageoires sont souvent mouchetées de taches noires.

La première nageoire du dos a plusieurs rayons simples & un peu roides, dont le nombre varie depuis sept jusqu'à dix. La seconde est plus longue & plus élevée ; elle a quatorze ou quinze rayons simples à leur extrêmité, rudes sur leur bord extérieur, & dont le premier & le dernier sont très-courts.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues ; elles ont chacune seize ou dix-sept rayons âpres sur leur bord extérieur, comme ceux de la seconde nageoire du dos, & parmi lesquels ceux du milieu s'alongent beaucoup plus que les autres. Les nageoires du ventre, situées directement sous celles de la poitrine, n'ont chacune que quatre rayons simples, dont le premier adhère étroitement au suivant, & les deux derniers sont plus longs que les précédents. La nageoire de l'anus a quatorze rayons à-peu-près égaux entr'eux.

La nageoire de la queue est presque sans échancrure à son extrêmité ; elle a douze rayons, tous rameux, excepté le premier & le dernier. Cette nageoire a souvent sa surface mouchetée. On trouve ce poisson dans la mer Baltique.

QUATRE-DENTS. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

SECOND GENRE.

QUATRE-DENTS.

TETRAODON. Linnæi.

Deux larges dents à chaque mâchoire.

ESPÈCES.

1 LE PERROQUET.

Des lignes blanches en différentes directions sur le dos.

2 LE BLANC.

Le corps de couleur grisâtre, & de petits piquants sur le ventre.

3 LE RAYÉ.

Des lignes longitudinales de différentes couleurs sur le corps.

4 LE PETIT-MONDE.

Une grande tache noire près de chacune des nageoires de la poitrine.

5 LE HÉRISSÉ.

Le corps couvert de piquants.

6 LA LUNE ou LA MOLE.

Le corps comprimé, & les nageoires du dos & de la queue réunies.



QUENOUILLE. C'est le nom que l'on donne aux bateaux pêcheurs sur la côte de Normandie.

QUEUE. Ce mot, dans la langue des Pêcheurs, est synonyme de *Manche* ou de *Sac*, & désigne un filet de forme conique, que l'on tend à la mer.

QUEUE-D'OISON ou CUL-ROND. Bateau en forme de gondole, qui sert pour la pêche du Hareng & du Maquereau.

QUEUE-JAUNE. (la) Espèce de Persegue.

Perca punctata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 4.

Perca pinnis dorsalibus subdistinctis, corpore lineato punctis nigris, caudâ integrâ. Ibid.

Ce poisson a la tête d'une couleur argentée, & le corps parsemé de traits & de points noirs. Les deux nageoires du dos sont un peu distinguées l'une de l'autre ; la première a onze rayons ; la seconde vingt-trois, dont un épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre six, dont le premier est épineux ; celle de l'anus en a douze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux ; celle de la queue est entière, d'une couleur jaune, & garnie de dix-neuf rayons. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

QUEUE-JAUNE. (la) Espèce de Scombre.

Scomber Chrysurus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Scomber*, n°. 8.

Scomber pinnulis unitis luteis, ore edulento. Ibid.

La dénomination de *Queue-Jaune*, que nous avons adoptée pour ce poisson, revient à l'épithète de *Chrysurus*, que lui a donnée Linnæus, & qui désigne *une queue de couleur d'or.* Cette couleur est aussi celle des fausses nageoires que ce poisson a sur le dos, à la suite de la seconde des nageoires dont cette même partie est garnie : toutes ces petites nageoires sont réunies entr'elles, comme dans plusieurs autres espèces du même genre.

La première nageoire du dos a neuf rayons, la seconde vingt-six ; les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-neuf ; celles du ventre six : la nageoire de l'anus a trente rayons, dont les deux premiers sont épineux, & s'écartent des suivants ; la nageoire de la queue en a vingt-deux.

On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

QUEUE-NOIRE. (la) Espèce de Persegue.

Perca melanura. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 24.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifidâ nigrâ margine albo, corpore lineis luteis. Ibid.

Perca marina caudâ nigrâ. CATESBY. *Car.* 2. *p.* 7. *t.* 7. *f.* 2.

La longueur ordinaire de ce poisson est d'un pied. Il a les yeux teints d'un jaune vif, la gueule large, rouge à l'intérieur ; la mâchoire de dessous plus longue que la supérieure, & garnie d'une rangée de petites dents ; le corps couvert de grandes écailles brunes, bordées de jaune, parmi lesquelles on voit une rangée d'écailles beaucoup plus petites, qui s'étend depuis les yeux jusqu'à la queue, en passant sur le milieu des côtés.

Les deux nageoires du dos sont réunies par une membrane commune ; celle de devant a plusieurs rayons épineux ; l'autre est plus basse & en même temps molle & flexible. Les nageoires de la poitrine sont alongées & aiguës à leur sommet ; celles du ventre sont plus larges, & terminées aussi en pointe. La nageoire de l'anus est armée à sa partie antérieure d'un fort aiguillon ; celle de la queue est profondément échancrée.

La tête est d'une couleur jaunâtre, sur laquelle s'étendent longitudinalement des bandes bleues bien tranchées, & qui font un effet agréable. La queue est noire, avec une bordure blanche.

On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

QUEUE-ROUGE. (la) Espèce de Scombre.

Scomber Hippos. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scomber*, n°. 7.

Scomber pinnulis unitis operculis postice maculâ nigrâ. Ibid.

Ce poisson, suivant Linnæus, a les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents, dont les deux de devant sont plus grandes que les autres. Les opercules des ouies sont marqués d'une tache noire sur leur partie postérieure. Les lignes latérales sont très-inclinées vers leur milieu, & forment, vers la queue, une saillie en carène, hérissée de légères aspérités.

La première nageoire du dos a sept rayons ; la seconde en a vingt-deux, & sa couleur est rouge. Les nageoires de la poitrine ont aussi chacune vingt-deux rayons ; celles du ventre sont jaunes ; elles ont chacune six rayons. La nageoire de l'anus, qui est de la même couleur, a d'abord dix rayons épineux, écartés les uns des autres, & ensuite douze autres rayons flexibles. La queue est rouge, & a trente rayons.

On trouve cette espèce de Scombre dans la mer voisine de la Caroline.

QUIDIAT. On donne ce nom, en quelques endroits, aux Guideaux à hauts étaliers. *Voyez* GUIDEAU.

QUINQUE-PORTE. C'est une espèce de Verveux de forme cubique, & qui a cinq entrées, qui correspondent à cinq des faces du cube. Le Verveux étant plongé dans l'eau, il n'y a que la face supérieure où il n'y ait point d'entrée.

QUINZE-ÉPINES. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus Spinachia. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 10.

Gasterosteus spinis dorsalibus quindecim. ARTED. *Gen.* 52. *syn.* 81.

Faun. Suec. 338.

Aculeatus vel Pungitius marinus longus. SCHON. *p.* 10.

WILLUGH. *p.* 340.
RAI. *p.* 145.
Aculeatus marinus major. SCHON. (*ad calcem*) *tab.* 4. *f.* 3.
Lister. append. WILLUGH. *p.* 23.
JONSTON. *t.* 47. *f.* 1.
En Allemagne, *Steinbicker.*

Ce poiſſon a la tête aſſez ſemblable à celle du Brochet, excepté que le muſeau eſt plus alongé. L'ouverture de la gueule eſt d'une grandeur médiocre, & garnie intérieurement d'une multitude de petites dents.

Le corps eſt d'une conſiſtance molle & d'une forme quadrangulaire; il va en diminuant très-ſenſiblement vers la queue, qui conſerve la même forme quarrée. La peau eſt liſſe, d'une couleur noire ſur le dos, & d'un blanc jaunâtre ſur le ventre. Le dos s'élève un peu en voûte; il a quinze aiguillons diſpoſés ſur une même ligne, un peu inclinés en arrière, & diſtingués les uns des autres, ſans aucune membrane qui les lie. A ces aiguillons ſuccède une nageoire d'une figure triangulaire, & qui a ſix rayons, ſuivant Linnæus. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix. Les nageoires du ventre manquent dans cette eſpèce; mais on voit, ſur le milieu de la même partie, deux aiguillons qui s'inclinent de côté. La nageoire de l'anus a ſept rayons; celle de la queue eſt triangulaire; elle a douze rayons. On trouve ce poiſſon dans les mers de l'Europe méridionale.



RABAN. On donne ce nom à des cordes que l'on attache par une extrêmité à la tête d'un filet dormant, & dont l'autre extrêmité est fixée à une pierre que l'on enfouit dans le sable à une certaine distance du filet. Ces cordes sont destinées à maintenir le filet contre l'effort des courants, & à l'empêcher de se renverser sur le fond.

RABOTEUX. (le) Espèce de Cotte.

Cottus Scaber. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cottus, n°.* 4.

Cottus capite striis corporisque squamis serratis lineâ laterali elevatâ. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 66.

Ce poisson a toute sa surface raboteuse & âpre au toucher, ce qui vient des stries qui forment des sillons sur sa tête, & des dentelures qui bordent les écailles du corps. La première nageoire du dos a neuf rayons, & la seconde onze. Les nageoires de la poitrine en ont chacune deux, & celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a onze, & celle de la queue douze. On ne sçait rien sur le lieu où se trouve cette espèce de Cotte.

RADEAU. C'est un assemblage de plusieurs pièces d'un bois léger, fortement liées les unes aux autres, & qui forment un corps flottant sur lequel on peut naviguer. On fait en Chypre, avec des feuilles de fenouil, des *Radeaux* dont on se sert pour pêcher à la ligne simple.

RAFLE. On appelle ainsi un verveux à plusieurs entrées. *Voyez* VERVEUX.



RAIES. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

SECOND GENRE.

RAIE.

RAJA. Linnæi.

Des évents au-dessous du corps.

ESPÈCES

Qui ont les dents pointues.

1 LA TORPILLE.

Le corps arrondi & lisse.

2 LE COLIART.

Le milieu des nageoires des côtés est lisse, & il n'y a qu'un rang de piquants sur la queue.

3 L'ALENE.

Dix aiguillons sur le milieu de chacune des nageoires des côtés.

4 LE MIRAILLET.

Une tache noire sur le milieu de chacune des nageoires des côtés, & trois rangs de piquants sur la queue.

5 LE CHARDON.

Le dos couvert de piquants, & deux rangs d'aiguillons sur la queue.

AUTRES ESPÈCES

Qui n'ont pas les dents pointues.

6 LA MOURINE.

Un os fort alongé & dentelé, & une nageoire sur la queue.

7 LA PASTENAGUE.

Un os fort alongé & dentelé, sans nageoire sur la queue.

8 LA BOUCLÉE.

Des tubercules piquants sur le corps.

9 LA RHINOBATE.

Le corps oblong, un rang de piquants sur le dos.

RAIE, RÊT ou RETS, désigne, *en terme de Pêche*, une grande saine, qui a dix à douze pieds de chûte, & quelquefois jusqu'à cent brasses de longueur. On forme avec ce filet une enceinte en forme d'arc, dont le rivage est la corde. Lorsqu'on veut le retirer, on en rapproche les deux extrémités & le poisson se trouve renfermé dans une poche que le filet forme, par le milieu, & qui est composé d'une multitude de mailles additionelles.

RAIETON. (petite Raie bouclée.) *Voyez* BOUCLÉE.

RALINGUE. *Voyez* FILET, à l'article où l'on explique la manière de doubler un filet.

RAMART. *Voyez* HARENGS DU NORD. (le Roi des)

RASCASSE. (la) Espèce de Scorpène.

Scorpæna Porcus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scorpæna, n°.* 1.

Scorpæna cirris ad oculos naresque. Ibid.

Zeus cirris supra oculos & nares. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 68.

Scorpæna pinnulis ad oculos & nares. ART. *Gen.* 47. *syn.* 75.

HASSELQ. *It.* 330.

Perca dorso monopterygio, capite subcavernoso, aculeato alepidato, circulis ad oculos, latera corporis capitisque. GRONOV. *Zooph.* 291.

Cottus squamosus. SEB. *Mus.* 3. *t.* 28. *fig.* 3.

Carystion sordide flavescens, unicâ parum interruptâ pinnâ dorsali: caput crebris spinis horridum & rugosum, appendicibus carens. KLEIN. *Pisc. Miss.* 4. *p.* 47. *n.* 13.

Trigla subfusca, nebulata, capite aculeato, cirris binis ad oculos, alis brevioribus. BROWN. *Jam. p.* 434. *n.* 3.

Ὁ Σκορπίος. ARIST. *L.* 2. *c.* 17. & *L.* 5. *c.* 9. 10. & *L.* 8. *c.* 13.

Ἡ Σκορπίς. ARIST. *L. c.*

Σκορπιος. ATHEN. *L.* 7. *p.* 320.

An id. OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7. & *L.* 2. *p.* 46.

An Scorpius. OVID. *v.* 116.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 24. *p.* 196.

Scorpius & Scorpis. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 1. *t.* 19. *f.* 9.

Scorpius minor & Scorpæna. WILLUGH. *p.* 331. *tab. X. n°.* 13. *f.* 1.

RAI. *p.* 142.

Scorpena. P. JOV. *c.* 23. *p.* 91.

SALVIAN. *fol.* 201. *ad Iconem.*

Scorpæna. PLIN. *L.* 32. *c.* 11?

SALVIAN. *fol.* 202.

Scorpio. ISIDOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 85. *fol.* 90. *a.*

WOTTON. *L.* 8. *c.* 158. *b.*

Scorpio & Scorpæna. RONDEL. *L.* 6. *c.* 19. *p.* 201.

Scorpio vel Scorpæna, id est Scorpius minor. GESNER. *p.* 867. 1018.

Scorpis, Scorpæna, seu Scorpius minor. GESNER. (Germ.) *fol.* 45.

Scorpides, seu Scorpæna. CHARLET. *p.* 142.

A Rome, *Scrofanello.*

Ce poisson, suivant Willughby, est en général d'une forme semblable à celle de la Perche ordinaire. Son volume est peu considérable, & rarement il pèse plus d'une livre. Il a les yeux grands & saillants, situés près l'un de l'autre, & recouverts par la peau de la tête; les iris sont dorés, avec des teintes d'un brun sombre qui en offusque l'éclat. L'espace compris entre les yeux est concave, & l'on voit au-dessus de chacun d'eux une espèce de petite nageoire. Il y en a deux autres semblables auprès des ouvertures inférieures des narines.

L'ouverture de la gueule est très-ample. Les mâchoires sont hérissées de petites dents. Il y a sur le palais un espace triangulaire, & quatre autres au fond de la gueule, d'une figure globuleuse, deux en haut & les deux autres en bas, tous pareillement hérissés de denticules.

La tête est très-grosse, relativement au volume du corps; son sommet, ainsi que les opercules des ouies, sont garnis d'une multitude d'épines, que les Pêcheurs ne manquent pas de couper, parce qu'ils les croyent vénimeuses. Les mêmes parties sont chargées de rides & d'aspérités. La lame inférieure des opercules porte aussi deux fortes épines, situées à une petite distance de l'angle des ouies; la lame supérieure est garnie, dans l'angle même, d'une épine semblable. On voit encore d'autres épines sur différents endroits de la tête; sçavoir, une petite de part & d'autre, vers les yeux, & trois ou quatre situées plus bas, vers le museau; enfin, il y en a plusieurs qui sont courtes & d'une consistance très-ferme, entre les yeux & la naissance des lignes latérales.

Le corps est épais à proportion de sa longueur & va en s'éfilant vers la queue. Le ventre est saillant; le dos s'élève en forme de voûte. Le corps est couvert de petites écailles, que Willughby compare à celles des Serpents. Sa couleur est obscure, avec des teintes d'un jaune sale, & des taches brunes. Celle du ventre & des nageoires du ventre est rougeâtre.

La nageoire du dos forme un enfoncement vers le milieu, en sorte qu'elle paroit double. Elle est garnie de vingt & un rayons, dont les douze premiers sont épineux, l'avant dernier très-court, & le dernier fendu en deux à sa base.

Les nageoires de la poitrine sont très-étendues, & ont chacune seize rayons, dont les quatre qui suivent le premier sont fourchus à leur extrêmité. Les nageoires du ventre, situées à la même distance de celle de la queue que les précédentes, ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. Celle de l'anus en a huit, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. La nageoire de la queue, lorsqu'elle est déployée, s'arrondit en demi-cercle à son extrêmité. Elle est marquée par intervalles de lignes noires transversales.

On trouve fréquemment ce poiſſon dans la Méditerranée. Il n'eſt pas rare non plus dans l'Océan.

RASON. (le) Eſpèce de Coryphène.

Coryphæna Novacula. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Coryphæna*, n°. 4.

Coryphæna capite, pinniſque cancellatis lineis cæruleſcentibus. Ibid.

Coryphæna palmaris pulchre varia, dorſo acuto. ART. *Gen.* 15. *ſyn.* 29.

Novacula piſcis. PLIN. *L.* 32. *c.* 2.

ROND. *L.* 5. *c.* 17. *p.* 146.

GESN. *p.* 628. 629. & 721.

WILLUGH. *p.* 214. *tab. O*, n°. 2. *fig.* 2.

RAI. *p.* 101.

Novacula. GESNER. (Germ.) *fol.* 32. *a.*

Pecten Romæ, Novacula Rondeletii. ALDROV. *L.* 2. *c.* 27. *p.* 205.

Pecten Romanorum. JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 15.

Peſce pettine. SALVIAN. *fol.* 217.

Peſce pettine Salviani, Novacula Rond. GESN. *Paralip. p.* 24.

Le *Raſon*, ſuivant Salviani, eſt un poiſſon de mer, qui va ordinairement ſeul, & ſe tient près des rivages, où il ſe nourrit de Sèches & de petits poiſſons. Son dos eſt tellement aminci en forme de tranchant, qu'on lui a donné le nom de *Novacula* (Raſoir.) Il a la gueule ſituée très-bas, & garnie intérieurement de très-petites dents, fort aiguës, excepté les quatre de devant, qui ſont plus groſſes & plus alongées. La tête eſt fort large & très-comprimée par les côtés, ainſi que le corps. Les yeux ſont petits & placés très-haut.

La nageoire du dos, qui en occupe toute la longueur, eſt peu élevée. La nageoire de l'anus s'étend preſque juſqu'à la queue, qui ſe termine par une nageoire très-large.

Le corps eſt couvert de grandes écailles panachées de diverſes couleurs, dont l'effet eſt très-agréable. La tête, les mâchoires & les opercules des ouies ſont marqués d'une multitude de lignes azurées. Les nageoires de l'anus & de la queue ont auſſi leur ſurface ornée de lignes jaunâtres & verdâtres, diſpoſées régulièrement comme les fils d'un treillis. La nageoire du dos eſt rouge & mouchetée de quelques taches bleues. Le reſte du corps eſt d'un rouge jaunâtre.

Ce poiſſon prend peu d'accroiſſement, & excède rarement la longueur d'une palme. Sa chair eſt tendre, ſaine & agréable au goût. On le trouve dans la Méditerranée.

RASPAILLON. *Voyez* SPARAILLON.

RASPECON. Le poiſſon décrit ſous ce nom dans le Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, eſt le Rat de notre Dictionnaire. *Voyez* RAT.

RAT. (le) Eſpèce d'Uranoſcope.

Uranoſcopus Scaber. LIN. *Syſt. nat. Piſces jugulares. Uranoſcopus*, n°. 1.

Muſ. d. Fr. A2. *p.* 59. *.

Trachinus cirris multis in maxillâ inferiore. ART. *Gen.* 42. *ſyn.* 71.

Ὁ Καλλιώνυμος. ARIST. *L.* 2. *c.* 15. *L.* 8. *c.* 13.

Καλλιώνυμος. ÆLIAN. *L.* 13. *c.* 4. *p.* 753.

Ὀυρανοσκόπος. ATHEN. *L.* 7. *f.* 142. 5. *ed. Valderi. L.* 8. *f.* 177. 33.

GALLEN. *Claſſ.* 1. *fol.* 125. *A.*

Ἄγνος. ATHEN. *L.* 8. *f.* 177. 33. *edit. Valderi.*

Ἡμεροκοίτης. OPPIAN. *L.* 2. *p.* 37.

Uranoſcopos. PLIN. *L.* 32. *c.* 7.

Uranoſcopus. CUB. *L.* 3. *c.* 101. *fol.* 93. *b.*

RONDELET. *l.* 10. *c.* 13. *p.* 305.

SALVIAN. *fol.* 196. *b. ad Iconem.* & 197. *b.* & 198.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 52. *p.* 265.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 1. *punct.* 4. *t.* 21. *f.* 7. THAUMAT. *p.* 429.

RAI. *p.* 97.

Uranoſcopus ſeu cœli ſpeculator. CHARLET. *p.* 147.

Callionymus. PLIN. *L.* 32. *c.* 7.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 171. *fol.* 154. *b.*

Callionymus ſive Uranoſcopus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

Callionymus vel Uranoſcopus. GESN. *p.* 135. 158. & (Germ.) *fol.* 20. *a.*

Callyonymus vel Uranoſcopus. WILLUGHBY. 287. *tab. S.* n°. 9.

Pulcher piſcis. GAZ. *L. c.*

A Rome, *Meſoro*; à Veniſe, *Lucerne*, *Peſce prete* & *Bocca in Capo*; à Marſeille, *Tapecon* & *Raſpecon*.

Ce poiſſon forme ſeul un genre, dans le ſyſtême de Linæus, ſous le nom d'*Uranoſcope*. Les Anciens l'avoient ainſi appellé, à cauſe de la poſition de ſes yeux, qui ſont ſur la partie ſupérieure de la tête, & dirigés en haut, en ſorte qu'il paroît obſerver le ciel. D'autres poiſſons, tels que la Baudroie, la Raie, &c. ont auſſi les yeux au-deſſus de la tête, mais leur regard eſt tourné de côté.

Le *Rat*, ſelon Willughby, a la tête volumineuſe, plane en-deſſus, d'une forme preſque quarrée, & couverte d'un cuir oſſeux, & hériſſé d'aſpérités. La gueule eſt aſſez ample & ſituée en deſſus, comme les yeux. La mâchoire inférieure s'alonge de bas en haut, en ſorte que la gueule, vers l'endroit où elle s'ouvre, eſt dans une direction verticale. La partie inférieure du muſeau forme une avance comme un menton. Les mâchoires ſont garnies de dents aiguës; on voit auſſi, en haut du palais, & ſur la partie inférieure correſpondante, pluſieurs grouppes de dents, & ſous la langue un os d'une conſiſtance ferme, qui ſe diviſe en trois épines. La lèvre inférieure eſt bordée de petits barbillons qui la font paroitre frangée. Rondelet prétend avoir obſervé le premier, entre la langue & la mâchoire inférieure de ce poiſſon, une membrane un peu large à ſa naiſſance, & qui ſe termine inſenſiblement en un petit corps charnu & arrondi, lequel pend hors de la gueule; il ajoute que le poiſſon s'en ſert pour amorcer les petits poiſſons,

afin de les dévorer ensuite. Mais Willughby a cherché inutilement cette membrane.

Le corps est un peu arrondi. Le dos & le ventre sont plats. La couleur du dessus du corps est d'un gris cendré ; le ventre est blanchâtre. Les écailles sont si petites, que Rondelet & Bellon ont avancé que ce poisson en étoit dépourvu. Les lignes latérales sont d'abord courbes ; elles se rapprochent l'une de l'autre, derrière la nageoire du dos, puis descendent vers la queue, & se terminent au rayon qui occupe le milieu sur la nageoire de cette même partie.

Du milieu de l'occiput sortent deux osselets obtus & arrondis, qui s'étendent vers les yeux en forme de demi-cercle, & circonscrivent un espace dénué d'écailles. On voit aussi, de part & d'autre, sous les opercules, à l'endroit où la tête s'unit au tronc, deux épines fortes & aiguës, inclinées en arrière, & renfermées dans des espèces de gaines, que le poisson retire & étend à son gré ; en sorte qu'il a la faculté de découvrir ou de cacher les épines dont on vient de parler. Derrière ces épines il y en a deux autres plus petites.

La première nageoire du dos est petite, d'une couleur noire, & garnie de trois rayons aigus, sans être épineux. La seconde est contiguë à la précédente, & s'élève davantage. Elle a quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize. On voit, de part & d'autre, entre les opercules, sur les coins de la poitrine, une épine avec une gaîne mobile, semblable à celles qui ont été décrites plus haut. Les nageoires du ventre sont placées beaucoup plus près du museau, que celles de la poitrine, & ont chacune cinq rayons. La nageoire de l'anus en a treize & celle de la queue douze.

Rondelet prétend que la chair de ce poisson est dure & d'une odeur désagréable. Willughby ne lui a point reconnu cette odeur, & Gesner dit qu'on l'a assuré que ce poisson avoit un goût très-délicat. Il est commun dans la Méditerranée.

RATEAU. Les Pêcheurs se servent de cet instrument pour entamer le sable, & prendre les poissons qui y sont enfouis.

RATILLON. *Voyez* Bouclée. (la Raie)

RAVE ou RÉSUVE. On appelle ainsi un appât fait avec des œufs de Morue ou de Maquereau, que l'on a salés. On s'en sert pour prendre des Sardines.

RAVOIR. C'est un filet que l'on tend en travers dans les ravins & autres endroits où il y a des courants d'eau. Le terme de *Ravoir* est générique, & convient à différentes sortes de filets, tels que les saines, les manets, les folles, les demi-folles, les tramaux, &c. *Voyez* ces mots.

Ravoir trémaillé. C'est le nom que l'on donne aux tramaux tendus en *ravoir*. *Voyez* l'article précédent.

RAYÉ. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon lineatus. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon*, n°. 12.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis dorsalibus novem; spinâ laterali utrinque caudæ. Ibid.

Chætodon lineis longitudinalibus varius, caudâ bifurcâ, utrinque aculeatâ. Art. *spec.* 89.

Seb. *Mus.* 2. *t.* 25. *f.* 1.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête comprimée par les côtés, & très-inclinée par-devant ; l'ouverture de la gueule fort étroite, & les mâchoires à-peu-près d'égale longueur. Les narines sont très-près des yeux, & percées chacune de deux ouvertures, dont l'antérieure est la plus grande. Les mâchoires sont garnies d'une rangée de dents blanches, arrondies, contiguës entre elles, & crenelées à leur sommet.

Les écailles sont d'une forme quadrangulaire, émoussées sur ses angles ; leur partie antérieure est légèrement striée, & leur bord inférieur hérissé de petits aiguillons à peine sensibles.

Le corps est large & mince. Les lignes latérales sont voisines du dos, & forment une courbure très-sensible. Chacun des côtés est marqué d'environ neuf lignes longitudinales & étroites, d'un blanc bleuâtre, situées entre deux autres lignes d'un roux foncé, & qui sont séparées à leur tour par des lignes plus larges & blanchâtres, en sorte que ces trois couleurs se succèdent, en passant du bleu au roux, & du roux au blanc.

La nageoire du dos est d'un gris obscur, & s'étend sur toute la longueur de cette même partie. Elle a trente-six rayons, dont les neuf premiers sont épineux, & les suivants mous & fourchus à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine sont plus rapprochées du ventre que du dos, & s'insèrent obliquement sur le corps. Elles ont chacune seize rayons, dont les deux antérieurs sont simples, & les suivants rameux ; les second, troisième & quatrième ont plus de longueur que les autres. Les nageoires du ventre sont oblongues, noires à leur extrêmité, & attachées au ventre par une membrane qui ne leur permet pas de se déployer dans une direction perpendiculaire au corps. Elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, les autres sont fourchus, & le second, ainsi que le troisième très-alongés.

La nageoire de l'anus est noirâtre, excepté à sa base qui est blanchâtre. Elle a vingt-neuf rayons, dont les trois antérieurs sont épineux ; le premier est très-court, & ceux qui précèdent le dernier dépassent de beaucoup les autres.

La nageoire de la queue est fourchue, & garnie de seize rayons rameux, excepté le premier & le dernier. Elle est marquée, à son extrêmité, d'une grande tache ronde & blanchâtre. On voit, de part & d'autre, vers la queue, un grand aiguillon applati par les côtés, & courbé dans une espèce de sillon destiné pour le recevoir.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

Rayé. (le) Espèce de Quatre-Dents.

Tetrodon

Tetraodon lineatus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Tetraodon, n°.* 3.

Tetraodon fasciis longitudinalibus fuscis, pallidisque.

Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 55. *.

Tetraodon Fahaca. HASSELQ. *Itin.* 400.

Ce poisson, suivant Linnæus, a le corps marqué de plusieurs bandes longitudinales, les unes brunes & les autres d'une couleur plus pâle. Les aiguillons qu'il a sur le ventre excitent, par leur piqûre, des cuissons semblables à celles qu'occasionnent les orties. La nageoire du dos a onze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit. Celles du ventre sont nulles, comme dans les autres espèces de ce genre. La nageoire de l'anus a neuf rayons, & celle de la queue vingt & un. On trouve ce poisson dans le Nil.

RAYÉE. (la) Espèce de Persegue.

Perca vittata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca, n°.* 19.

Perca pinnis dorsalibus unitis, lineis quinque albis fuscisque. Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 85. *

Ce poisson, suivant Linnæus, est caractérisé par cinq bandes étroites, d'une couleur blanche, qui s'étendent sur son corps, & entre lesquelles sont d'autres bandes d'une couleur brune. Les deux nageoires du dos sont réunies de manière à n'en former qu'une seule, qui a dix-huit rayons, dont les douze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Celle de la queue en a le même nombre. On trouve ce poisson dans les mers voisines de l'Amérique.

RAYON. *Voyez* BOUCLÉE. (la Raie)

RECLARE. Filet en nappe simple, dont les mailles sont peu serrées, & qui est lesté & flotté. On le tend depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril.

REISSOLLE. *Voyez* RISSOLLE.

REMORA. *Voyez* REMORE.

REMORE. (le) Espèce d'Echene.

Echeneis Remora. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Echeneis, n°.* 1.

Echeneis caudâ bifurcâ, striis capitis octodecim. Ibid.

Echeneis. ART. *Gen.* 15. *syn.* 28.

GRONOV. *Muf.* 1. *n°.* 33.

Amænit. Acad. tom. 1. *edit. Lugd. Batav. an.* 1749. *p.* 602. *n°.* 54.

Ἡ ἐχενηΐς. ARIST. *L.* 2. *c.* 14.

ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 17. *p.* 95.

OPPIAN. *Hal. L.* 1. *p.* 9.

Echeneis. OVID. *v.* 99.

PLIN. *L.* 9. *c.* 25. & *L.* 32. *c.* 1.

S. AMBROS. *lex. L.* 5. *c.* 10. *p.* 59.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 166. *fol.* 149. *a.*

Echineis. CUB. *L.* 3. *c.* 34.

Echeneis vel Remora. GESNER. *p.* 345.

Remora. GAZ. ARIST. *L.* 2. *c.* 14.

Imperat. Hist.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 22. *p.* 336.

RAI. *p.* 71.

RONDEL. *L.* 15. *c.* 18. *p.* 436.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 2. *a.* 4. *t.* 4. *f.* 3.

BELLON. 440.

OLEAR. *Muf.* 42. *t.* 25. *f.* 2.

Remora, Echineis, Remeligo, Neucrates. CHARLET. *p.* 125.

Iperuquiba & Piraquiba Brasilienfibus. MARCGR. *L.* 4. *c.* 18.

WILLUGH. *p.* 119. *tab. G. n°.* 8. *fig.* 2.

Achandes. CUB. *L.* 3. *c.* 1. *fol.* 71. *a.*

Le Sucet ou *Remore.* DUHAM. *Traité des Pêches, 2ᵉ part. 4ᵉ sect. ch. 4. art. 6. p. 56. pl. 4. fig.* 5.

En Angleterre, *Sucking-fish;* en Flandre, *Suyger;* en Portugal, *Piexe Pogador* & *Piexo Pioltho.*

Ce poisson est très-remarquable par la forme de sa tête, dont le dessus est applati en forme d'ovale, garni, tout-à-l'entour, d'un rebord membraneux. Cette espèce d'écusson est divisé en deux par une saillie longitudinale, d'où partent de chaque côté dix-huit ou dix-neuf membranes transversales inclinées vers la queue, & dentelées en leurs bords. Le *Remore*, à l'aide de cet organe singulier, adhère fortement au corps des autres poissons, & en particulier à celui du Requin. On dit aussi qu'il s'attache à la carène des vaisseaux. Alors, si on le tire par la queue, les lames de son écusson étant inclinées en arrière, comme on l'a dit, leurs aiguillons trouvent un point d'appui sur le corps auquel le poisson est attaché, & produisent une résistance que l'on ne peut vaincre qu'avec beaucoup de peine. Au contraire, si l'on essaye d'enlever le *Remore* par la tête, on y parvient aisément, parce que les pointes de ses aiguillons n'étant plus dans une direction favorable à la résistance, le poisson cède aussi-tôt à l'effort de la main qui le tire. On conçoit, par ce qui vient d'être dit, que quand le *Remore* est appliqué contre un vaisseau, ou contre un autre poisson, plus l'un ou l'autre a de vitesse, & plus aussi l'adhérence du *Remore* est forte.

Jusqu'ici ce qu'on raconte du *Remore* n'a rien que de vraisemblable, & qui ne paroisse suffisamment attesté. Mais les anciens alloient plus loin; ils prétendoient que quand ce poisson s'étoit attaché à la carène d'un vaisseau, il en diminuoit sensiblement le sillage, d'où lui est venu le nom de *Remora*, formé d'un mot latin, qui signifie *retarder.* On a même poussé l'exagération jusqu'à dire que ce poisson arrêtoit un navire en pleine mer. De pareils récits tomberoient déja d'eux-mêmes, quand il s'agiroit de quelque poisson d'un volume considérable. Mais les amateurs du merveilleux étoient bien plus satisfaits, lorsqu'on leur dépeignoit un très-petit poisson (*parvus admodùm piscis.* PLIN.) dont la force étoit capable de

balancer celle d'un vaisseau qui vogue à pleines voiles.

Ce poisson n'a guères que six à sept pouces de longueur sur environ un pouce d'épaisseur. Sa forme, suivant Willughby, est presqu'arrondie, & va en diminuant vers la queue. L'ouverture de la gueule est d'une figure triangulaire; la mâchoire inférieure est plus longue que celle d'en haut. Les yeux sont petits & d'une couleur jaune; les prunelles sont noires & bordées d'un cercle doré. Ce poisson n'a point de dents; mais elles sont remplacées par une multitude de petites aspérités.

Les nageoires de la poitrine sont triangulaires, & ont chacune vingt-cinq rayons, selon Gronovius, & vingt-huit suivant Linnæus. Les nageoires du ventre en ont cinq ou six. La nageoire du dos & celle de l'anus sont situées sur la dernière moitié du corps, & ont chacune vingt-deux rayons. La nageoire de la queue en a seize ou dix-sept. La peau qui recouvre le corps est molle & d'une couleur cendrée.

On a cru que ce poisson adhéroit aux différents corps par une espèce de succion, ce qui l'a fait aussi appeller *Sucet*. Mais cette opinion ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit plus haut. On trouve le *Remore* dans la mer des Indes. Pline dit qu'il n'est d'aucun usage comme aliment; cependant on a assuré M. Duhamel que sa chair étoit bonne à manger.

REMPOISSONNER. Terme de Pêcheur. C'est repeupler de poisson un étang ou une rivière. Ceux qui achètent la pêche des eaux dormantes, sont ordinairement obligés de les *rempoissonner*, c'est-à-dire d'y remettre du peuple. *Trévoux*.

RENARD. (le) Espèce d'Esoce.

Esox Vulpes. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox*, *n°*. 3.

Esox pinnâ in medio dorsi, membranâ branchiostegâ triradiatâ. Ibid.

Vulpes Bahamensis. CATESB. *Car*. 2. *T*. 1. *fig*. 2.

La longueur de ce poisson est d'environ seize pouces. Il est effilé, & va en s'amincissant d'une manière très-sensible vers la nageoire de la queue, qui est très-large & fourchue. Sa gueule est ample, & garnie à chaque mâchoire d'une rangée de petites dents aiguës. Il est couvert d'écailles assez larges & minces, d'une couleur jaunâtre sur le dos & blanchâtre sur le ventre.

La membrane des ouies est partagée en trois rayons. La nageoire du dos est située au milieu de la longueur du poisson, & composée de quatorze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune le même nombre que celle du dos; celles du ventre en ont huit: la nageoire de l'anus en a dix, & celle de la queue dix-sept. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique septentrionale.

RENARD. On donne quelquefois ce nom aux Verveux. *Voyez* ce mot.

RENARD MARIN. *Voyez* HARENGS DU NORD. (le Roi des)

RENÉ. C'est ainsi qu'on appelle à Epinal de petites Truites noires qui sont fort estimées.

REQUIEM. *Voyez* REQUIN.

REQUIN. (le) Espèce de Chien de mer.

Squalus Carcharias. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Squalus*, *n°*. 12.

Squalus dorso plano, dentibus serratis. ARTED. *Gen*. 70. *syn*. 98.

Squalus capite subdepresso, rostro subacuto, pinnis pectoralibus maximis. GRONOV. *Zooph*. 143.

Canis Carcharias seu Lamia. WILLUGH. *p*. 47. *tab*. *B*. *n°*. 7.

GESNER. *p*. 173. 264.

RAI. *Pisc*. 18.

Squalus Carcharias. GUNN. *Act. Nidros*. 2. *p*. 370. *t*. 10. 11.

Ἡ Λαμία. ARIST. *L*. 5. *c*. 5. *L*. 9. *c*. 37.

Λάμνη. OPPIAN. *L*. 1. *p*. 14.

Καρχαρίας. ATHEN. *L*. 7. *p*. 306. 310.

An Κυων θαλαττία. ÆLIAN. *L*. 1. *c*. 17?

Lamia. PLIN. *L*. 9. *c*. 24.

GAZ. ARIST.

RONDEL. *L*. 13. *c*. 12. *p*. 390.

GESN. (Germ.) *fol*. 82. *a*.

Canis Carcharia. *Id*. (Germ.) *fol*. 81. *a*.

Canis Carcharias. ALDROV. *L*. 3. *c*. 32. *p*. 383.

BELLON. 60.

CHARLET. *p*. 127.

An Canis Carcharias alius? ALDROV. *L*. 3. *c*. 33. *p*. 388.

Canis Aristotelis seu Carcharias. JONSTON. *L*. 1. *tit*. 1. *c*. 3. *a*. 2. *punct*. 1. *t*. 6. *f*. 4. 6.

Tiburo. RONDELET. *L*. 16. *c*. 16. *p*. 489.

GESN. *p*. 213.

Tiburone. MARCGRAV. *L*. 4.

NIEREMB. *L*. 12. *c*. 20.

JONSTON. *L*. 4. *tit*. 2. *c*. 3. *p*. 208.

Tiburonus recentiorum. RAI. *p*. 18.

Piscis Jonæ seu antropophagus quorumdam.

Canis Galeus. SALVIAN. 132.

Squalus capite depresso subacuto, dentibus lanceolatis serratis sex ordinibus dispositis, pupillâ longiori angustâ. BROWN. *Jam*. *p*. 458. *n*. 2.

Tubaron ou Hays. SLOAN. *Voyag*. *p*. 24.

Canis Carcharias seu Lamia. *Id*. *Jam*. 11. *p*. 276. *c*. 1. §. 2.

Cynocephalus albus. KLEIN. *Pisc*. *Miss*. 3. *p*. 5. §. 8. *n*. 1.

Le Requin. BROUSSONET, *Mém. de l'Académie des Sciences*, *ann*. 1780. *p*. 670. *n°*. 19.

DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e *partie*, *sect*. 9. *chap*. 4. *art*. 1. *p*. 297. *Pl*. 19.

Suite de la Matière Médicale de GEOFFROY, *tom*. 2. 1ere *part*. *p*. 149.

En Suède, *Haj*; en Hollande, *Haye*; en Dannemarck, *Haafisk* ou *Hauwkal*; en Angleterre, *White Shark*; en Islande, *Haakal*.

Le *Requin* est, pour ceux qui se trouvent exposés

à sa voracité, un ennemi non moins redoutable que l'élément même qui le nourrit dans son sein. La vaste capacité de son corps, la largeur de son gosier, qui peut, à ce qu'on prétend, engloutir un homme tout entier; la multitude de dents aiguës & tranchantes dont sa gueule est garnie; la force de sa queue, dont les coups violents sont presqu'aussi redoutables que ses morsures, tout semble seconder en lui la férocité qui se peint dans ses yeux rouges & enflammés : heureusement que sa puissance destructive se trouve limitée par la position de sa gueule, qui est située en dessous, comme celle des autres Chiens de mer, & presque éloignée d'un pied de l'extrêmité du museau, en sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui, en se disposant à la saisir; de plus, il est obligé, pour y parvenir, de se tourner de côté, & par-là il lui donne souvent le temps de s'échapper, quoiqu'il la poursuive avec tant de vivacité, qu'il échoue quelquefois sur le rivage.

C'est ordinairement dans les temps calmes que les *Requins* se montrent. Mais ce calme offre souvent des spectacles non moins lugubres que l'horreur de la tempête. Ces terribles animaux sont toujours affamés, & dévorent tout ce qui se présente; ils sont sur-tout avides de chair humaine. Bosman rapporte, dans sa description de la Guinée, que lorsqu'il mouroit un esclave, & qu'on le jettoit à la mer, on voyoit avec horreur quatre ou cinq *Requins* qui s'élançoient vers le fond pour s'emparer du cadavre, ou qui, le saisissant dans sa chûte, le déchiroient en un instant; chaque morsure séparoit un bras ou une jambe du tronc. Si quelque *Requin* arrivoit trop tard pour partager la proie, il paroissoit prêt à dévorer les autres; car ces animaux s'attaquent entr'eux avec un acharnement extraordinaire; on leur voit lever la tête & la moitié du corps hors de l'eau, & se porter des coups si terribles, que la mer en retentit au loin. Lorsqu'un *Requin* est pris & tiré à bord, il n'y a point de matelot assez hardi pour l'approcher : outre ses morsures, qui enlèvent toujours quelque partie du corps, les coups qu'il décharge avec sa queue brisent les bras ou les jambes de ceux qui ne se hâtent pas de les éviter.

Le *Requin*, suivant la description de Willughby, a la tête très-large, & l'ouverture de la gueule fort spacieuse. Les dents sont très-dures, très-aiguës, d'une forme triangulaire, & crenelées des deux côtés comme une lame de scie; il y en a six rangées : les dents qui composent la première sont saillantes hors de la gueule & inclinées en avant; celles du second rang sont droites; celles des quatre autres rangées sont recourbées pour la plupart vers le fond de la gueule : il y en a soixante & douze à chaque mâchoire; cependant ce nombre varie suivant l'âge du poisson, & l'on a prétendu que pendant tout le cours de sa vie il lui venoit chaque année de nouvelles dents.

Ce poisson, selon M. Broussonet, a les yeux placés sur les côtés de la tête, presque ronds & petits; l'iris est grisâtre & la prunelle noire. Les nageoires de la poitrine sont très-grandes, & dépassent la région de la base de la première nageoire du dos; celle-ci est placée en-deçà du milieu du corps, & d'une forme arrondie à son sommet. La seconde nageoire du dos est petite, & presqu'également éloignée de la base des nageoires du ventre & de la nageoire de la queue. Les nageoires du ventre sont un peu plus près de la seconde du dos que de la première. La nageoire de l'anus est située un peu plus loin que l'endroit qui correspond à la seconde du dos. La nageoire de la queue est divisée en deux lobes. On voit sur les jeunes individus une tache noirâtre à l'angle des nageoires. La peau est dure & âpre au toucher.

Le *Requin* est commun dans la Méditerranée & dans l'Océan. Quelques Auteurs l'ont mis au rang des Cétacés, à cause de l'accroissement considérable auquel il parvient. Rondelet assure avoir vu un *Requin* de moyenne taille qui pesoit un millier. On rapporte qu'on en a pris un à Nice qui pesoit quatre milliers, & dans lequel on a trouvé le cadavre d'un homme tout entier. On cite un fait du même genre arrivé à Marseille, & plus singulier encore, en ce que l'homme qui avoit été englouti par le *Requin* étoit, dit-on, tout armé. Plusieurs relations de voyages disent qu'entre les *Requins* des mers d'Afrique, il y en a qui ont jusqu'à vingt-quatre & vingt-cinq pieds de longueur.

On a donné au *Requin* différents noms relatifs à sa voracité; on l'a appellé *Lamia*, du mot grec *Laïmos*, qui signifie *faim* & *gourmandise; Anthropophagos*, parce qu'il se nourrit de chair humaine; *Requiem*, d'où dérive *Requin*, comme pour désigner la prière lugubre qu'il fait chanter pour ceux qu'il a dévorés; *Piscis Jonæ* (Poisson de Jonas), parce qu'on a conjecturé que le poisson dans le ventre duquel ce Prophète demeura trois jours, étoit un *Requin*, ce qui n'est pas contraire à l'Écriture sainte, puisque le mot *Cete*, dont elle se sert, comprend, suivant l'ancien langage, outre les Cétacés, tous les poissons d'une grandeur extraordinaire.

On dit que les nègres saisissent l'instant où le *Requin* se retourne sur le côté, lorsqu'il veut saisir sa proie, pour plonger sur lui & lui ouvrir le ventre; on le prend aussi à l'hameçon, & il ne faut pas beaucoup d'adresse pour y parvenir, parce qu'il se jette avidement sur tout ce qu'on lui présente; on se sert ordinairement d'un gros haim, garni d'une pièce de lard ou de quelque morceau de chair, & attaché à une forte chaîne de fer de deux aunes de long. Lorsque le *Requin* n'est pas affamé, il tourne tout au tour de l'appât, pour l'examiner, & semble le dédaigner; il s'en éloigne & y revient successivement; quelquefois il se dispose à l'engloutir, puis il le quitte. Quand les

Pêcheurs ont satisfait leur curiosité, en considérant tous les divers mouvements de cet animal, ils tirent la chaine, & feignent d'enlever l'appât hors de l'eau. A cette vue, le *Requin*, qui craint que sa proie ne lui échappe, sent son appétit; il se jette précipitamment sur le lard & l'avale; mais comme il est pris à l'hameçon & retenu par la chaine, il se donne, pour recouvrer sa liberté, mille mouvements, qui deviennent un nouvel objet de curiosité pour les Pêcheurs; il fait jouer ses mâchoires, en essayant de couper la chaine; il tire de toutes ses forces pour l'arracher; souvent il s'élance en avant & fait des bonds furieux. Lorsqu'on l'a laissé se débattre pendant quelque temps, on tire la corde à laquelle tient la chaine, jusqu'à ce que la tête du *Requin* soit hors de l'eau; on glisse une autre corde avec un nœud coulant, qu'on lui fait passer jusqu'au-dessus de l'articulation de la queue, puis on serre le nœud; alors il est aisé d'enlever le *Requin* dans le bâtiment, ou de le tirer à bord; ensuite on achève de le tuer. Il n'y a point d'animal qui ait la vie plus dure; car après qu'on l'a coupé en pièces, on en voit encore remuer toutes les parties.

On fait bouillir le foie du *Requin*, pour en retirer l'huile, que l'on verse dans des tonneaux; on coupe aussi la chair du bas-ventre en tranches fort minces, que l'on fait sécher pendant un an & davantage, jusqu'à ce qu'elle ait laissé égoutter toute sa graisse. On prétend que cette chair, préparée ensuite par la cuisson, n'est pas désagréable au goût. Les Norvégiens apprêtent les œufs en omelette, & c'est un mets estimé chez ces peuples. Le *Requin* est de tous les poissons celui que les nègres aiment le mieux, & dont ils mangent le plus souvent. Les navigateurs n'y touchent jamais, parce qu'ils trouvent sa chair trop dure. Les nègres, pour remédier à cet inconvénient, la gardent pendant huit ou dix jours, jusqu'à ce qu'elle ait commencé à se corrompre & qu'elle ait pris une mauvaise odeur; & ces peuples, faits pour vérifier le proverbe, qu'*il ne faut pas disputer des goûts*, regardent alors la chair du *Requin* comme un mets fort délicat: aussi s'en fait-il un commerce considérable dans la Guinée, & particulièrement sur la Côte-d'Or.

La peau du *Requin* est employée par plusieurs artisans pour couvrir des étuis, des tuyaux de lunettes & autres ouvrages semblables: on lui donne alors le nom de *chagrin*. Les dents du même poisson ont été mises au rang de ces amulettes si vantées, que quelques personnes portent encore comme des spécifiques assurés contre les effets du poison, & contre diverses maladies, mais qui, au fond, ne servent qu'à prouver combien l'amour de la vie rend les hommes crédules & susceptibles de préjugés. On trouve dans l'Isle de Malte un grand nombre de ces mêmes dents pétrifiées. On les a nommées *Glossopetres*. (*Voyez* ce mot.) Dans ce nouvel état, elles n'ont rien perdu, aux yeux du vulgaire, de leur vertu prétendue pour arrêter l'effet de toutes sortes de poisons.

RESAIGUER. Ce mot est employé en Provence pour exprimer l'action de jetter des pierres autour du filet que l'on a tendu, dans la vue d'effrayer le poisson, & de l'engager à donner dans le filet.

RESEGUE. Grande tessure de trémail, dont on se sert dans la Méditerranée; elle diffère de la ségetiere, en ce qu'elle a communément les mailles moins ouvertes & faites d'un fil plus délié.

RÉSERVOIR. C'est un enfoncement pratiqué au bord de la mer, pour conserver dans l'eau salée les poissons que l'on a pris. Il y a aussi des *Réservoirs* d'eau douce, pour la conservation des poissons de rivière. Les grands s'appellent *Viviers*, & les petits *Huches*.

RESSAIGUE. *Voyez* RESEGUE.

RESSAUT. Ce terme, dans la langue des Provençaux, est synonyme d'*Epervier*. *Voyez* ce mot.

RESURE. *Voyez* RAVE.

RETOUR. Expression usitée parmi les Pêcheurs, pour exprimer qu'ils ont fait une mauvaise pêche, & qu'ils sont dans le cas de retourner pour essayer d'en faire une plus avantageuse; ils disent alors qu'ils viennent *à retour*.

RETS. Ce terme a la même signification que celui de filet. *Voyez* FILET.

RETS A BANC. On appelle ainsi les filets qu'on tend entre les bancs.

RETS A COLINS. Filet destiné à prendre de petites Morues, qu'on appelle *Colins* en quelques endroits.

RETS A ROBLOTS. Filet à l'aide duquel on pêche de petits Maquereaux nommés *Roblots* sur les côtes de Normandie.

RETS A ROC. C'est le nom que portent les manets que l'on tend entre les roches.

RETS D'ENCEINTE. On appelle ainsi les filets avec lesquels on se propose d'envelopper un banc de poisson.

RETS DE GROS FOND. Espèce de filet en ravoir, que l'on tend comme les folles, de manière qu'il forme une poche dans laquelle le poisson s'engage.

RETS ENTRE L'EAU. Ce terme est synonyme de Ravoir. *Voyez* ce mot.

RETS NOIR ou RETS NOIRCI. C'est le nom que prennent les filets qui sont devenus noirs à force d'avoir été tannés, après qu'on les a lavés & fait sécher.

RETS ROULANT. *Voyez* VAS-TU VIENS-TU.

RETS SAILLANT. Filet qui a douze ou quinze brasses de longueur sur deux brasses de chûte, & que l'on tend à la basse mer pour y prendre différentes espèces de poissons, & en particulier des Muges.

RETS TRAVERSANT. Il y en a de deux sortes; les uns sont enfouis dans le sable, lorsque la mer

eſt baſſe ; & comme il y a de diſtance en diſtance des lignes attachées à la tête du filet, & qui portent des flottes, on hâle deſſus, & on relève le filet quand la mer eſt haute. L'autre ſorte de *Rets traverſant* ſe nomme en Gaſcogne *Pallet. Voyez* ce mot.

RETS TRAVERSIS. *Voyez* RETS A BANCS.

RETZ. *Voyez* RAIE. (Eſpèce de pêche.)

RHINOBATE. (la) Eſpèce de Raie.

Raia Rhinobatos. LIN. *Syſt. nat. Amphib. nantes. Raia*, *n°.* 9.

Raia oblonga, unico aculeorum ordine in medio dorſo. ART. *Gen.* 70. *ſyn.* 99.

Raia dorſo dipterygio, aculeorum ordine ſolitario, caudâ latâ pinnatâ, inermi, roſtro trigono productiore. GRONOV. *Zooph.* 156.

Ὁ Ῥινόβατος. ARIST. *L.* 6. *c.* 11.

Squatina-Raja. GAZ. ARIST. *L. c.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 67. *p.* 475. 477. 478.

CHARLET. *p.* 131.

JONST. *L.* 1. *t.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 11.

Squato-Raja ſeu Rhinobatos. BELLON.

SALVIAN.

GESN. *p.* 903.

Rhinobatis ſive Squato-Raja. P. JOV. *c.* 29. *p.* 101.

Rhinobatus ſeu Squato-Raja. GESNER. (Germ.) *fol.* 66. *b.*

Rhinobatus ſeu Squatino-Raja. WILLUGHBY. *p.* 79. *tab. D. n°.* 5. *f.* 1.

RAI. *p.* 28.

Rhinobatus ſeu Squato-Raja. SALV. *fol.* 153. *b.*

Rhinobatus. RONDEL. *L.* 12. *c.* 22. *p.* 370.

Ce poiſſon, ſuivant Willughby, tient le milieu entre pluſieurs autres Raies & l'eſpèce de Chien de mer à laquelle nous avons donné le nom d'*Ange*. (*Voyez* ce mot.) Cependant il ſe rapproche davantage de celle-ci à pluſieurs égards ; il en eſt diſtingué, en ce qu'il eſt plus long à proportion de ſon volume, en ce que ſon muſeau eſt aigu, plus ſaillant au-delà des lèvres, comme dans l'eſpèce de Raie nommée Alène. Ce poiſſon diffère encore de l'Ange, en ce que ſa ſurface inférieure eſt plus plane ; il eſt dépourvu d'écailles comme les autres poiſſons de ce genre, mais ſa peau eſt âpre au toucher : la couleur de ſa ſurface ſupérieure eſt un peu ſombre ; celle du deſſous eſt d'un blanc rougeâtre. Les iris ſont jaunes ; les trous qui ſont derrière les yeux ont ſur leur bord deux petites dents. Les narines ſont oblongues & grandes ; leur intérieur eſt garni de dents diſpoſées comme celles d'un peigne. Au-deſſus des paupières on voit une membrane qui a deux ou trois diviſions anguleuſes. L'ouverture de la gueule a ſes bords preſqu'en ligne droite ; ſa largeur eſt de deux pouces. Les dents ſont remplacées par des tubercules un peu rudes, comme dans les autres Raies. Il y a ſur le milieu du dos un rang de petites épines courtes. Le deſſus & le deſſous du corps ſont bordés, ſur la ligne de leur jonction, d'une eſpèce de frange ondée. Le dos a deux nageoires.

L'individu décrit par Willughby avoit trente pouces de longueur depuis la pointe du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. En partant toujours de la pointe du muſeau, on comptoit dix-ſept pouces & demi juſqu'à la nageoire antérieure du dos, vingt-deux pouces & demi juſqu'à la ſuivante, un pied juſqu'à l'anus, quatre pouces & demi juſqu'aux yeux, cinq pouces trois lignes juſqu'aux ouvertures ſituées derrière les yeux, cinq pouces juſqu'à la gueule, ſix pouces neuf lignes juſqu'à la première ouie, & huit pouces juſqu'à la dernière.

Pluſieurs Auteurs ont regardé le *Rhinobate* comme une eſpèce mêlangée, provenant de l'accouplement du poiſſon nommé Ange avec une Raie ; & c'eſt en raiſonnant d'après cette ſuppoſition, que Rondelet rejette l'exiſtence de ce poiſſon comme contraire aux loix de la nature. Willughby, ſans entrer dans aucune diſcuſſion ſur cet objet, ſe contente d'affirmer que le *Rhinobate*, tel qu'il vient d'être décrit, exiſte réellement, & il rapporte, d'après le témoignage de Colomna, que le poiſſon dont il s'agit eſt très-commun à Naples, que ſa grandeur ne ſurpaſſe jamais quatre pieds, & qu'il ne pèſe pas au delà de douze livres. « C'eſt donc » en vain, ajoute cet Auteur, que Rondelet s'ef- » force de prouver que ce poiſſon n'eſt qu'un être » en idée, & il ſeroit ſuperflu d'employer le » raiſonnement pour réfuter ſon opinion, contre » laquelle l'obſervation réclame ».

RHOMBE. *Voyez* TURBOT.

RHOMBOÏDAL. (le) Eſpèce de Spare.

Sparus Virginicus. LIN. *Syſt. nat. Piſces thorac. Sparus*, *n°.* 23.

Sparus caudâ bifidâ, faſciis duabus nigris tranſverſis, lineis cæruleis plurimis. Ibid.

Ce poiſſon, ſuivant Linnæus, a les opercules des ouies légèrement dentelés ; il eſt marqué, de part & d'autre, de deux bandes noires, dont l'une s'étend depuis l'endroit qui répond aux épaules juſqu'à la mâchoire inférieure, en paſſant ſur les yeux ; la ſeconde part du même endroit, & prend ſa direction, à travers les côtés de la poitrine, vers les nageoires de la même partie : de plus, on voit ſur le corps pluſieurs lignes longitudinales, parallèles entr'elles & d'une couleur bleue.

La nageoire du dos a vingt-ſept rayons, dont les onze premiers ſont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit ; celles du ventre ſix, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs ſont pareillement épineux ; celle de la queue eſt fourchue ; elle a dix-huit rayons. On trouve cette eſpèce de Spare dans l'Amérique ſeptentrionale.

RHOMBOÏDE. (le) Eſpèce de Salmone.

Salmo Rhombeus. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdomin. Salmo*, *n°.* 28.

Salmo abdomine ſerrato, pinnâ anali caudalique baſi margineque nigris. Ibid.

Salmo Rhombeus. PALLAS. *Spicileg. faſcic.* 8. *p.* 52. *tab.* 5. *fig.* 3.

Ce poiſſon eſt très-remarquable, ſelon M. Pallas,

par la conformation particulière de la carène du ventre, qui est garnie, depuis l'anus presque jusqu'à la gueule, de dents coniques & très-aiguës. Ce caractère ne le distingue pas seulement des autres espèces du même genre, mais de tous les poissons connus; car, suivant la remarque du même Auteur, la dentelure dont il s'agit n'est point formée, comme dans les Clupes, par de simples écailles, mais elle sort de la carène même du ventre, dans laquelle s'insèrent les espèces de dents ou d'aiguillons dont on a parlé. L'individu décrit par M. Pallas n'avoit que sept pouces & quatre lignes de longueur. Cet Auteur présume cependant que ce Salmone est susceptible d'un accroissement plus considérable, s'il est vrai, comme le dit Linnæus, qu'il attaque les Canards à Surinam, & leur mord les pattes.

Ce poisson a la tête plus épaisse que le corps, par sa partie antérieure, mais plus comprimée vers les opercules des ouies. La gueule est spacieuse, obtuse à son extrêmité & bordée de lèvres minces. La mâchoire inférieure est plus longue que celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies de dents triangulaires & très-aiguës, soit sur leurs bords saillants, soit à leur extrêmité; celles d'en bas sont contiguës entr'elles, & vont en croissant vers le devant de la gueule, où il s'en trouve cependant deux très-petites qui occupent le milieu de la rangée; celles d'en haut sont alternativement plus longues & plus courtes, & s'inclinent un peu vers le palais. Cette dernière partie est aussi garnie de chaque côté d'une rangée de dents très-serrées entr'elles.

Les narines sont contiguës l'une à l'autre; chacune a deux ouvertures séparées par une petite membrane saillante, & dont l'antérieure est arrondie, & l'autre échancrée en forme de rein.

Les yeux sont enfoncés dans leurs orbites, dont le diamètre est assez grand; leurs iris sont d'une couleur d'or.

La tête est dénuée d'écailles. Les opercules des ouies sont striés; le bord postérieur des mêmes ouvertures est garni d'une lame osseuse très-apparente & courbée en arc. La membrane des ouies a quatre rayons.

Le corps est couvert de petites écailles, & d'une forme très-comprimée par les côtés, assez semblable à celle d'un rhombe arrondi par les angles latéraux. Le dos est un peu tranchant, & relevé d'une part vers l'endroit de la nuque, & de l'autre vers sa nageoire. Le ventre est en carène mince jusqu'à l'anus, & hérissé, sur ce même espace, de pointes, ainsi que nous l'avons dit. On voit de chaque côté, auprès de l'anus, un aiguillon & ensuite une petite écaille; de plus, entre la même ouverture & la nageoire voisine, le ventre est excavé en forme de canal. Les lignes latérales sont droites & situées au milieu des côtés; elles s'affoiblissent & paroissent effacées en partie vers la tête.

La première nageoire du dos a dix-sept rayons, dont le premier est très-court, le second fort élevé & simple; les suivants sont rameux à leur extrêmité. Cette nageoire est précédée d'un aiguillon incliné vers la queue, & terminé en forme de fourche. La seconde nageoire du dos est d'une substance charnue, & a son bord légèrement frangé.

Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, qui décroissent insensiblement, & dont le premier est sans division. Les nageoires du ventre sont petites, & ont chacune sept rayons. Les appendices situées au-dessus de ces nageoires, sont à peine sensibles dans cette espèce.

La nageoire de l'anus est charnue à sa base, & garnie de trente-deux rayons, dont le premier est épais, simple, aminci en forme de lame tranchante, & muni à sa base, en devant, d'un osselet triangulaire. Les rayons suivants sont rameux; le dernier est très-court & paroît double.

La nageoire de la queue est très-grande, & partagée en deux lobes, dont l'inférieur est un peu plus long que l'autre; elle a vingt-deux rayons, sans compter ceux qui occupent les côtés, & qui sont très-forts. La couleur du corps est d'un gris jaunâtre argenté, qui prend une teinte obscure sur le dos. Les nageoires, sur-tout celles de l'anus & de la queue, sont noirâtres sur leurs bords; celle du dos n'a qu'une nuance très-légère de la même couleur. On trouve ce poisson à Surinam.

RIEUX. *Voyez* CIBAUDIÈRE.

RIEUX TRÉMAILLÉ. *V.* CIBAUDIÈRE FLOTTÉE.

RISSEAU. *Voyez* ÉPERVIER.

RISSOLE ou REISSOLE. Filet dont on se sert en Provence pour prendre des Anchois & de petites Sardines. Il diffère peu de la Bastude. *Voyez* ce mot.

RIVALE. Le filet qui porte ce nom dans le Duché d'Urbin en Italie, peut être regardé comme un diminutif du Colleret. *Voyez* ce mot.

ROBLOT. C'est ainsi qu'on appelle, en quelques endroits, les petits Maquereaux.

ROGUE. *Voyez* RAVE.

ROI DES HARENGS DU NORD. *Voyez* HARENGS DU NORD. (le Roi des)

ROIS DES HARENGS. (Poissons)

PREMIERE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS CARTILAGINEUX.

Les nageoires cartilagineuses.

TROISIEME GENRE.

ROI DES HARENGS.

CHIMÆRA. Linnæi.

Un évent divisé en quatre parties sous le col.

ESPÈCES.

1 Le Roi des Harengs du Nord.

Des plis poreux sur le museau.

2 Le Roi des Harengs du Sud.

La mâchoire de dessus alongée, & la lèvre supérieure repliée en dessous.



ROI DES HARENGS DU SUD. (le) Espèce de Roi des Harengs.

Chimæra Callorynchus. LIN. *Syst. nat. Amphibia Nantes. Chimæra*, n°. 2.

Callorynchus. GRONOV. *Muf.* 1. *p.* 59. *n°.* 130. *tab. IV. fig.* 1 & 2.

Chimæra rostro subtus labro inflexo lævi. LIN. *Ibid.*

Pejegallo. FRESIER. *Itin.* 1. *p.* 211. *t.* 17. *f.* 4.

Ce poisson est distingué par un de ces caractères singuliers, qu'on seroit tenté de regarder comme des jeux de la nature, s'ils n'étoient constants dans les individus de la même espèce. C'est celui qui se tire de la conformation de son museau. Cette partie est composée de deux membranes; l'une, qui est un prolongement de la peau commune de la tête, a environ sept lignes de longueur; cette membrane est assez large dès son origine, & va toujours en augmentant de largeur, en même temps qu'elle s'applatit: elle est percée à sa partie inférieure d'une multitude de trous qui pénètrent dans son épaisseur. L'autre membrane est attachée à l'extrêmité de la précédente, avec laquelle elle fait un angle saillant; sa figure est à-peu-près celle d'un cœur renversé, c'est-à-dire, qu'elle est étroite par le haut, à l'endroit de sa jonction avec la première membrane, & échancrée par le bas, qui s'arrondit en s'élargissant.

La tête est aussi large & aussi épaisse que le corps; elle s'incline très-sensiblement depuis le dos en allant vers le museau: elle est convexe par-dessus, plane sur les côtés, & couverte d'une peau lâche, sur laquelle on voit une multitude de petites lignes, dont l'assemblage représente une suture. La gueule est située immédiatement sous le museau; son ouverture est très-étroite, & bordée de deux lèvres charnues, dont l'inférieure, qui est la plus longue & la plus large, recouvre celle d'en haut, lorsque le poisson tient sa gueule fermée. Les mâchoires sont garnies de dents semblables à des tubercules âpres au toucher. Les narines sont situées sur la mâchoire supérieure, & percées chacune d'un seul trou, qui est divisé en deux par une valvule membraneuse qui a la forme d'une petite pyramide.

Les yeux sont situés sur le haut des côtés de la tête, au milieu de l'espace, entre les opercules des ouies & le museau. Leur figure est celle d'un ovale dont le grand diamètre feroit situé horisontalement. Les iris sont argentés, & les prunelles, qui sont pareillement ovales, ont leur grand diamètre dans une direction verticale. Les opercules des ouies sont fermés sur les côtés, & n'ont qu'une petite ouverture située au bas de la tête, immédiatement avant la nageoire de la poitrine.

Le tronc est applati par les côtés, oblong, lisse & dénué d'écailles. Sa couleur est argentée, avec des reflets dorés vers le dos. Cette dernière partie s'incline insensiblement depuis la tête, & est garnie, avant & après la nageoire du dos, d'une rangée de très-petits aiguillons. Le ventre est large & plat. Les côtés sont convexes & se rétrecissent par degrés vers la queue. Les lignes latérales forment une légère courbure, & sont fort près du dos, & assez apparentes.

La première nageoire du dos, placée immédiatement après la tête, est d'une figure triangulaire; tous ses rayons sont cartilagineux, excepté le premier, qui est d'une consistance osseuse, aiguë, lisse sur sa partie antérieure, & hérissé, sur le côté opposé, d'une multitude de petits aiguillons. La seconde nageoire du dos est triangulaire comme la précédente, mais un peu plus longue & moins élevée: il y a une distance considérable entre l'une & l'autre.

Les nageoires de la poitrine sont étendues, pareillement triangulaires, & situées au bas des côtés. Les nageoires du ventre s'insèrent auprès de l'ouverture de l'anus. Elles sont petites, & leur figure imite aussi, quoique moins exactement, celle d'un triangle. La nageoire de l'anus manque à ce poisson.

La nageoire de la queue est partagée en deux lobes, dont celui d'en haut est étroit, aigu par son extrêmité, & dix fois aussi long que l'autre qui est d'une figure ovale.

L'individu observé par Gronovius, de qui nous avons emprunté cette description, avoit environ neuf pouces & demi de longueur. On trouve ce poisson dans la mer voisine du Chili.

ROI DES ROUGETS. (le) Espèce de Mulet.

Mullus imberbis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Mullus*, n°. 3.

Trigla capite glabro, tota rubens, cirris carens. ART. *Gen.* 43. *syn.* 72.

Mullus imberbis, sive Rex Mullorum. WILLUGH. *p.* 286.

RAI. *p.* 91.

A Malte, *Re di Triglia.*

Ce poisson diffère du Rouget, principalement en ce qu'il n'a point, comme lui, de barbillons. Willughby dit qu'il ignore pour quelle raison les Maltois ont donné à ce poisson le nom de *Roi des Rougets*, « à moins que ce ne soit, ajoute-t-il, à » cause de sa grandeur, quoique ceux que j'ai eu » occasion de voir à Malte fussent d'une petite » taille, puisqu'à peine étoient-ils longs d'une » palme ».

Suivant le même Auteur, le *Roi des Rougets* est couvert de grandes écailles d'une couleur rouge. Il a les yeux très-ouverts, & les iris dorés, avec des teintes obscures qui en offusquent un peu l'éclat. L'ouverture de la gueule est très-ample. Les mâchoires & le palais sont hérissés d'aspérités.

La première nageoire du dos a six rayons épineux, dont le premier est très-court, & le second fort élevé. La seconde, qui s'éloigne peu de la précédente, a dix rayons, dont le premier seul est épineux. Au-delà de ce rayon le corps va en s'amincissant vers la queue.

Les

Les nageoires de la poitrine sont petites, & ont chacune douze rayons. Celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les suivants mous & rameux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux, & le premier extrêmement court. La nageoire de la queue est légèrement échancrée; elle a environ vingt rayons.

On trouve ce poisson autour de l'île de Malte.

ROI DES SAUMONS. *Voyez* SAUMON, à la fin de l'article qui concerne la pêche de ce poisson.

ROMATIERE. Pêche qui se pratique en Provence, & dans laquelle on employe des tremaux, pour prendre des Turbots.

RONDELLE. (la) Espèce de Chetodon.

Chætodon rotundus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Chætodon*, *n°*. 22.

Chætodon spinis pinnæ dorsalis viginti tribus, fasciis quinque pallidis. Ibid.

Chætodon rotundatus cinereus, fasciis quinque. Mus. Ad. Fr. 1, *p*. 64.

Ce poisson a le corps d'une forme arrondie, & marqué de cinq bandes transversales d'une couleur pâle. Il est de plus remarquable par la proportion très-inégale qui se trouve entre le nombre des rayons épineux & celui des rayons flexibles de la nageoire du dos, le premier de ces nombres étant de vingt-trois, tandis qu'il n'y a que trois rayons flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix rayons, celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a quatorze, dont les deux antérieurs sont pareillement épineux. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons de la nageoire de la queue.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

ROSSE. *Voyez* l'article suivant.

ROUGEATRE. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Rutilus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Cyprinus*, *n°*. 16.

Cyprinus pinnâ ani radiis duodecim, rubicundâ Faun. Suec. 372.

Cyprinus iride, pinnis ventris ac ani plerumque rubentibus. ART. *Gen.* 3. *syn.* 10. *spec.* 10.

GRON. *Mus.* 1. *n.* 8.

Act. Upsal. 1741. *p.* 74. *n°*. 51.

Rex van Ruy. Ibid. n°. 52.

Rubiculus. FIGUL. *f.* 5. 2.

Une Rosse. BELLON.

An Phoxinus Rose. RONDEL. *part.* 2. *p.* 205.

Rutilus sive Rubellus fluviatilis. GESN. *p.* 820. 821.

WILLUGH. *p.* 262. *tab. Q. n°*. 10. *f.* 5.

RAI. *p.* 122.

Rutilus seu Rubellus fluviatilis. CHARLET. *p.* 158.

Rutilus sive Rubellus GESN. (Germ.) *f.* 167. *a*.

Rutilus Gesneri. ALDROV. *L.* 5. *c.* 32. *p.* 621.

Rutilus fluviatilis Gesneri. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 14. *p.* 130. *t.* 26.

Rutilus, Rubellio & Rubiculus. SCHONEV. *p.* 63.

En Suède, *Mort*; en Dannemarck, *Rüdschallig*; en Allemagne, *Rotaüg*, *Rotoge* & *Rotel*; en Angleterre, *Roche*.

Le nom de *Rutilus*, que plusieurs Auteurs ont donné à ce poisson, exprime une belle couleur rouge relevée par des reflets brillants. Cette couleur n'est bien sensible que sur les nageoires du ventre & de l'anus. Willughby la compare à celle du cinabre. Les autres nageoires n'ont que de légères teintes du même rouge. Le dos est brun & quelquefois bleuâtre. Le ventre est blanchâtre. Les écailles sont larges, striées, peu adhérentes, & ont l'éclat de l'argent. Les iris des yeux sont d'un rouge doré. Cette même teinte se montre encore à l'endroit qui répond aux sourcils, & à l'entour des ouies.

L'ouverture de la gueule est circulaire & dépourvue de dents; mais les mâchoires se recourbent de part & d'autre vers le gosier, & à cet endroit elles sont garnies chacune de cinq dents, dont la partie intérieure est âpre comme une lime, ce que Gesner dit n'avoir observé dans aucune autre espèce de poisson.

Le corps est large & comprimé, moins cependant que celui de la Brême. Les lignes latérales sont presque parallèles à la carène du ventre. La nageoire du dos a onze ou douze rayons. Celle de l'anus en a le même nombre. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, & celles du ventre neuf. La nageoire de la queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans différents lacs ou étangs de l'Europe, & même quelquefois dans les fleuves. On ne connoit aucune espèce qui se multiplie en aussi grande abondance, & avec autant de promptitude. Sa chair est pleine d'arêtes, ce qui fait qu'on l'estime peu. Un individu de cette espèce, observé par Artedi, avoit environ six pouces de longueur. (WILLUGHBY).

ROUGET. (le) Espèce de Mulet.

Mullus barbatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Mullus*, *n°*. 1.

Mullus cirris geminis, corpore rubro. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 91.*.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°*. 99.

Trigla capite glabro, cirris geminis in maxilla inferiore.

ART. *Gen.* 43. *syn.* 71.

Ἡ Τρίγλα. ARIST. *L.* 2. *c.* 17. *L.* 4. *c.* 11. *L.* 5. *c.* 9. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 2. 13. *L.* 9. *c.* 2. 37.

Τρίγλη. ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 41. *p.* 118. *L.* 9. *c.* 51. 65. *p.* 557. *& L.* 10. *c.* 2.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 324. 325.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. 6.

Mullus. OVID. *v.* 123.

COLUMELL. *L.* 8. *c.* 17.

PLIN. *L.* 9. *c.* 17. 18. 51. *& L.* 32. *c.* 10. 11.

SENEC. *Natur. quæstion. L.* 7. *epist.* 96.

MARTIAL. *L.* 15.

CICERON. *Parad.* 48.

HORAT. *Serm. L* 2. *Sat.* 2. *v.* 28.

JUVEN. *Sat.* 4. *v.* 11.

Macrob. *L.* 2. *Saturnal. c.* 16.
Gaz. Arist. *L. c.*
Wotton. *L.* 8. *c.* 169. *fol.* 151. 151. *b.*
P. Jov. *c.* 18. *p.* 83.
Salvian. *fol.* 235. 236. *&c.*
Shonev, *p.* 47.
Jonston. *Thaum. p.* 421.
Willugh. *p.* 285. *tab. S. n°.* 7. *fig.* 2.
Rai. *p.* 90.
Dale. *Pharm. p.* 409. *n°.* 26.
Mulus. Isidor. *L.* 12. *c.* 6.
Auctor.
Mulus vel Mullus. Cub. *L.* 3. *c.* 60. *fol.* 84. *b.*
Mullus minor. Salv. *fol.* 236. *a. L.* 32. 35. *&c.*
Mullus barbatus. Cicer. *Attic.* 22.
Varron. *Rust. L. c.* 17.
Rondel. *L.* 10. *c.* 4. *p.* 290.
Gesner. *p.* 565. 667. (Germ.) *fol.* 19. *a.*
Mullus piscis. Matthiol. *in Diosc. L.* 2. *c.* 21. *p.* 297.
Mullus Gesneri, qui minor Salviani dicitur. Aldrov. *L.* 2. *c.* 1. *p.* 131.
Jonston. *t.* 17. *fig.* 5.

A Venise, *Barboni ;* dans le reste de l'Italie, *Triglia.*

Le *Rouget* est un des poissons qui ait été le plus recherché par les anciens. On prétend qu'on le vendoit chez eux au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe, *celui qui prend le* Rouget, *ne le mange pas.* Non content de prodiguer pour l'assaisonnement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flatter le goût, ils avoient imaginé de le faire servir à un rafinement de plaisir d'un genre singulier. On sçait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles, est d'une belle couleur rouge. Les Romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'effaçoient, en passant par une multitude de nuances successives. On servoit donc le *Rouget*, encore vivant, enfermé dans un vase de verre, & les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs qui s'éteignoient insensiblement, tandis que le poisson expiroit, & dont l'effet, adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de plus flatteur encore pour l'œil. Ce fait est rapporté par Pline, (*Hist. nat.* L. 9. c. 17.) & par Seneque, (*Natur. quæst.* L. 3. c. 17. & 18.) Ce dernier Auteur s'élève avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le *Rouget* de quoi satisfaire leur sensualité, s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs yeux, (*oculos antequàm gulam, pavit*).

La longueur du *Rouget* est d'environ six à neuf pouces. Pline dit que son poids excède rarement deux livres. Seneque parle d'un *Rouget* du poids de quatre livres, qui fut donné à l'Empereur Tibere ; & Juvenal (*Sat.* 4. *v.* 11.) en cite un qui pesoit six livres, & que Crispin acheta pour autant de sesterces, ce qui revient à-peu-près à six cents livres de notre monnoie. Mais ces poissons étoient de ces espèces de phénomènes qui s'écartent du cours ordinaire de la nature. Quant à ce que dit Pline d'un *Rouget* du poids de quatre-vingt livres, qui fut pêché dans la mer Rouge, ou c'est un fait imaginé à plaisir, ou il s'agissoit de quelqu'autre poisson, que l'on aura confondu avec le *Rouget.*

Suivant la description de Willughby, ce poisson a la tête comprimée par les côtés, fort inclinée vers le museau. Les yeux sont situés très-haut, & recouverts par une membrane lâche. La couleur des iris est argentée, & quelquefois mêlangée de rouge. Les mâchoires ne sont point garnies de dents, mais seulement hérissées d'aspérités. On voit au-haut du palais deux osselets pareillement âpres, & au fond de la gueule quatre tubercules, deux en-haut & deux en bas, tous également hérissés d'aspérités. La mâchoire inférieure est excavée en-dessous entre les opercules des ouies, & de cette cavité sortent deux longs barbillons, qui ont fait donner à ce poisson le surnom de *Barbatus.*

Le corps est un peu épais, & va en s'amincissant insensiblement depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, à-peu-près comme un obélisque. Les écailles sont amples, dentelées, peu adhérentes à la peau, & lorsqu'elles ont été enlevées, la couleur du poisson, qui est ordinairement d'un jaune olivâtre, passe à un rouge de *minium*, sur-tout celle des côtés. De-là le nom de *Rouget* donné à ce poisson.

La première nageoire du dos a sept rayons d'une consistance ferme, & dont le premier est très-long, & les autres décroissent graduellement. La seconde en a neuf, qui tous sont mous & rameux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celle du ventre six : la nageoire de l'anus en a sept ; celle de la queue est fourchue, & garnie de dix-sept rayons.

Le *Rouget* a la chair ferme & très-friable, mais d'un goût fort agréable. On trouve ce poisson dans la Méditerranée & dans les mers du Nord.

Rouget. C'est le nom que l'on a aussi donné au Gronau & au Grondin. *Voyez* ces mots.

Rougets. (le Roi des) *Voyez* Roi.

ROUILLÉ. (le) Espèce de Labre.

Labrus ferrugineus. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus, n°.* 14.

Labrus ferrugineus immaculatus, caudâ integrâ. Ib.

L'uniformité de la couleur, qui est assez rare, parmi les poissons, se trouve jointe, dans l'espèce dont il s'agit ici, à une teinte particulière, semblable à celle que prend le fer par la rouille. La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont deux sont épineux ; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a douze, dont trois sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est entière & garnie de dix-sept rayons. On trouve ce poisson dans l'Inde.

ROUISSAILLE, synonyme de Blanchaille. *Voyez* ce mot.

ROUSSARDE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus niloticus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 8.

Cyprinus pinnâ ani radiis septem, dorsali octodecim. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 108.

Cyprinus rufescens. HASSELQ. *Iter.* 393. *n.* 94.

Ce poisson est le premier de la quatrième sous-division de ce genre, dans laquelle Linnæus comprend toutes les espèces qui ont la queue partagée en deux lobes. Si l'on compare ensuite le petit nombre de caractères indiqués pour l'espèce dont il s'agit, avec ceux des autres espèces renfermées dans la même sous-division, on trouve qu'elle en diffère, soit par sa couleur roussâtre, soit par le rapport du nombre des rayons de la nageoire du dos qui est de dix-huit, à celui des rayons de la nageoire de l'anus qui est de sept, ce rapport étant très-différent de ceux qui sont assignés dans la description des espèces suivantes. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre neuf. La nageoire de la queue en a dix-neuf. On trouve ce poisson dans le Nil.

ROUSSETTE. (la) Espèce de Chien de mer.

Squalus canicula. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Squalus*, n°. 8.

Squalus varius inermis pinnâ ani medio inter anum caudamque pinnatam. ARTEDI. *Gen.* 68. *syn.* 97.

Squalus conductus. OSBECK. *Iter.* 70.

Canicula Aristotelis. ROND. *Pisc.* 380.

GESNER *p.* 168.

An Σκύλιον. ARIST. *L.* 6. *c.* 10. 11.

Σκυμνος. ATHEN. *L.* 7. *p.* 294.

OPPIAN. *L.* 1. *fol.* 113. 4.

Canicula secunda species sive Aristotelis. GESN. (Germ.) *fol.* 80. *a.*

Catulus major. SALVIAN. *fol.* 137. *ad Iconem.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 34. *p.* 390.

JONSTON. *t.* 8. *f.* 1.

Catulus major vulgaris. WILLUGH. *p.* 62.

Catulus major vulgaris & Salviani. RAI. *p.* 22.

A Rome, *Scorzone*; à Venise, *Pesce gatto*; en Angleterre, *Bounce*.

(Les synonymes suivants doivent être rapportés au mâle de cette espèce).

Squalus Catulus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Squalus*, n°. 10.

Squalus dorso ocellato mutico, pinnis ventralibus concretis, dorsalibus caudæ approximatis, capite punctato. ART. *Gen.* 69. *syn.* 97. n°. 11.

GUNNER. *Act. Nidros.* 2. *p.* 235. *t.* 1. *a.*

GRONOV. *Mus.* 2. *n.* 199.

Catulus. SALVIAN. *fol.* 137. *b. ad Icon.*

Catulus minor. SALV. *fol.* 138. *a. L.* 32. & 138. *b. L.* 8. 13. & 29.

ALDROV. *L.* 3. *c.* 34. *p.* 390.

WILLUGH. *p.* 64.

Catulus minor vulgaris. RAI. *p.* 22.

Mustelus stellaris tertius. BELLON.

A Rome, *Pesce gatto*; en Angleterre, *Rough-hound & Morgay.*

La Roussette. BROUSSONET, *Mém. de l'Acad. des Sciences*, *an.* 1780. *p.* 649.

Nous avons réuni, à l'exemple de M. Broussonet, la synonymie du *Squalus Catulus* de Linnæus, & celle du *Squalus Canicula*, comme étant relatives, non pas à deux espèces distinctes, mais au mâle & à la femelle d'une même espèce. M. Broussonet remarque que les femelles des Chiens de mer, comme celles des oiseaux de proie, sont beaucoup plus grosses que les mâles. « Il seroit difficile, dit cet Auteur, de rendre raison de cette singularité; il suffit de faire appercevoir le rapport qui en résulte entre des animaux de classes d'ailleurs très-différentes, mais que la manière de vivre de quelques-uns rend en quelque sorte analogues ». Il a paru de plus à M. Broussonet que les mâles de l'espèce dont il s'agit ici, avoient constamment un caractère qui les distinguoit des femelles, & qui consistoit dans la réunion des nageoires du ventre, au lieu que les femelles avoient ces mêmes nageoires séparées l'une de l'autre. Ces différences entre le mâle & la femelle de la *Roussette* ont fait croire anx anciens & à la plupart des modernes, que c'étoient deux espèces distinctes. Les anciens nommoient le mâle *Catulus minor*, & la femelle *Catulus major*.

Selon Willughby, la *Roussette* (c'est de la femelle qu'il s'agit) a environ neuf pouces de longueur. Sa peau est rude au toucher, & mouchetée comme celle du Léopard : la couleur du fond est rousse, d'où est venu à ce poisson le nom de *Roussette*. Ses taches sont noires. Le ventre est plat, & le dos est plus large que ne l'est communément celui des Chiens de mer. Le museau est plus court & plus obtus que celui de l'Émissole : la gueule est aussi plus grande & plus large. Les mâchoires sont garnies de plusieurs rangs de dents aiguës, recourbées en forme d'hameçons vers le dedans de la gueule.

Les narines, situées auprès de la gueule, sont très-larges & revêtues d'une peau lâche, excepté vers leurs angles, où l'on voit un trou à découvert qui communique à une cavité, dont le fond est garni de petits tubes disposés comme les dents d'un peigne. Le museau est à peine saillant d'un pouce de longueur, même dans les individus qui ont pris tout leur accroissement. Les yeux sont d'une forme ovale alongée, & ont une membrane particulière qui recouvre plus de la moitié de la cornée. Les prunelles sont petites : les iris sont d'un verd bleuâtre, assez semblable à la couleur de ceux des Chats.

La première nageoire du dos est distante de l'extrémité du museau de la moitié de la longueur du poisson. La seconde est petite & placée près de la précédente. Les nageoires de la poitrine commencent à la troisième ouverture des ouies; elles sont assez amples & d'une figure qui approche

d'un triangle rectangle. Celles du ventre sont moins étendues, & situées de part & d'autre de l'ouverture de l'anus. La nageoire placée au-delà de cette ouverture en est aussi éloignée que de la naissance de la nageoire de la queue.

Le même Auteur, en décrivant (p. 64) le *Catulus minor*, qui est, comme nous l'avons dit, le mâle de cette espèce, dit qu'il ressemble beaucoup au *Catulus major*, mais qu'il en diffère par la forme plus étroite & plus alongée de son corps, par son volume, qui est beaucoup moindre, & par sa couleur, dont la teinte est plus claire. Celle du dos est d'un gris sale, avec une nuance de rouge; elle est de plus mouchetée d'une multitude de petites taches, les unes brunes, les autres blanchâtres. Willughby ajoute que les nageoires du ventre se réunissent en une seule, de manière qu'elles forment un angle aigu à l'endroit de leur jonction. Nous avons vu que ce caractère, ainsi que celui qui dépend de la grandeur du corps, indiquoit, entre ce poisson & le précédent, une différence sexuelle, plutôt qu'une différence spécifique.

La *Roussette* est commune dans la Méditerranée. On la trouve aussi dans l'Océan. Suivant Rondelet, elle se plait dans la fange, & elle en est ordinairement toute couverte lorsqu'on la prend. M. Broussonnet dit que la *Roussette* fait sa nourriture ordinaire de Sèches & de petits poissons. Elle est vorace, & comme la plupart des autres Chiens de mer, elle attaque souvent les Pêcheurs. Sa chair est dure, & a une odeur qui approche de celle du musc. On en mange rarement, & seulement après l'avoir laissée macérer quelque temps dans l'eau. Le nombre de ses petits est de neuf à treize à chaque portée. Sa peau séchée est très-commune dans le commerce, où elle est connue sous le nom de *Roussette*. On lui donne aussi celui de *chagrin*.

RUBELLION. (le) Espèce de Spare.

Sparus hurta. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, *n°*. 9.

Sparus caudâ bifidâ, corpore fasciis transversis rubris, dentibus laniariis exsertis. Mus. Ad. Fr. 2. *p*. 73. *.

Ce poisson, suivant Linnæus, a sur le devant des mâchoires, plusieurs dents semblables aux canines, & qui paroissent à découvert. Il est de plus remarquable par plusieurs bandes rouges qui s'étendent transversalement autour de son corps. La nageoire du dos est garnie de vingt-huit rayons, dont les onze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize, celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a neuf, dont l'antérieur est épineux. Celle de la queue est fourchue & a dix-sept rayons. On trouve cette espèce de Spare dans la Méditerranée.

RUCHE. *Voyez* NASSE.



SAC. *Voyez* MANCHE.

SADOUR. (*terme de Pêche*). C'est une sorte de filet tramaillé; les trameaux aux poissons, que les Pêcheurs de Bouin, dans le ressort de l'amirauté de Poitou ou des Sables d'Olonne, nomment *Sadours*, sont ordinairement tannés; ce sont de vrais trameaux sédentaires d'un calibre beaucoup plus grand, tant pour la nappe que pour les hameaux, que l'ordonnance ne le fixe pour ces sortes de filets, les mailles des hameaux ou homails ayant dix pouces trois lignes en quarré, & celles de la menue flue, toile ou ret du milieu, quinze à huit lignes en quarré; ces trameaux sont flottés en pierres, comme les flottes dont on se sert à pied & avec bateaux.

Les Pêcheurs nomment aussi *Sadours* les trameaux qui servent en hiver à faire la pêche des Macreuses, & autres espèces d'oiseaux marins; ce sont les Alourets & Aloureaux des Pêcheurs des autres lieux, avec la différence que ceux de Bouin sont tramaillés, & les autres simplement de toiles. Quand ils sont tendus pour la pêche des oiseaux marins, ils sont sur des perches éloignées les unes des autres de neuf brasses; on plante les perches suivant le vent qui doit souffler, de manière qu'il batte toujours la côte.

Le rets a quarante-cinq brasses de long ou environ, & une brasse de chûte; il est tendu de manière qu'il se trouve élevé de cinq à six pieds au-dessus de l'eau, afin que de haute mer il soit toujours élevé au-dessus de la marée.

La pêche du *Sadour* commence un peu après la saint Michel, & dure ordinairement jusqu'à Pâques; les vents de mer & les nuits les plus sombres & les plus noires sont les plus avantageuses.

Les trameaux ou *Sadours* de la Limagne, ont la maille de la même toile, nappe ou rets du milieu de deux pouces six lignes en quarré, & celle des hameaux ou homails de onze pouces six lignes en quarré, & les plus serrées ont les leurs de onze pouces trois lignes aussi en quarré; les Pêcheurs nomment ces sortes de rets *Sadours à Gibasse*. Voyez *le Diction. raisonné des Sciences, Arts & Métiers*.

SAGETIERE. *Voyez* SEGETIERE.

SAGRE. (le) Espèce de Chien de mer.

Squalus spinax. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes. Squalus*, n°. 3.

Squalus pinna anali nullâ, dorsalibus spinosis, naribus terminalibus. ART. *Gen.* 67. *syn.* 95.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 49.

Faun. Suec. 296.

Galeus acanthias seu spinax fuscus. WILLUGH. *p.* 57.

RAI. *p.* 21.

Mustelus spinax. EDW. *Av. t.* 288.

Squalus niger. GUNN. *Act. Nidros.* 2. *p.* 213. *t.* 7. 8.

Le Sagre. BROUSSONET. *Mém. de l'Acad. des Sciences, an.* 1780. *p.* 675.

Gronovius a confondu cette espèce avec l'Aiguillat, auquel le *Sagre* ressemble effectivement à beaucoup d'égards, comme l'observe Willughby. Il en diffère, selon cet Auteur, 1°. en ce que sa couleur est brune, & même plus sombre que celle d'aucun autre Chien de mer; 2°. en ce qu'il a les narines situées presqu'au bout du museau, au lieu que l'Aiguillat les a sur les parties latérales; 3°. en ce qu'il a le ventre plus rude au toucher que le dos, & d'une couleur encore plus sombre; 4°. en ce que le dos n'est point relevé en arête, comme celui de l'Aiguillat, mais plus plat & plus élargi.

Suivant M. Broussonet, on trouve le *Sagre* dans l'Océan, jusque vers la Norvège; & dans la Méditerranée, sur-tout vers les côtes de l'Italie. Il paroît que ce poisson étoit connu aux anciens.

SAINE. Filet en forme de nappe simple, destiné à arrêter toutes sortes de poissons. On garnit les parcs de *Saines*; on les tend en ravoir; mais le plus souvent on les traîne. *Voyez* pour les détails l'article *Pêche* dans l'Introduction.

SAINETTE. *Voyez* COLLERET.

SALABRE. Les Provençaux nomment ainsi une espèce de trouble attachée à un manche, & dont on se sert pour prendre le poisson dans les trous des bourdigues. Le filet appellé *Salabre de fond*, est une espèce de drague, soutenue par des cordes sur le fond de la mer.

SALICOT. *Voyez* CHEVRETTE.

SALMARINE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo, Salmarinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, n°. 9.

Salmo dorso fulvo; maculis luteis, caudâ bifurcatâ. ARTEDI. *syn.* 24.

Salmarinus. SALV. *fol.* 101. & 102. *b. fig.* 27.

WILLUGH. *p.* 201. *tab. N. n°.* 9.

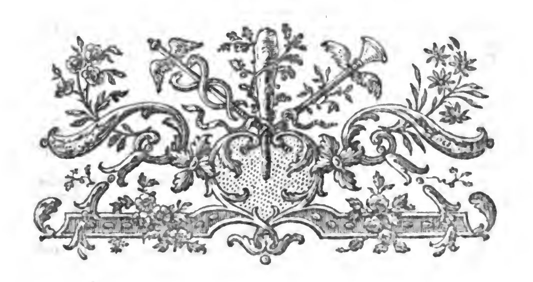
A Trente, *Salmarino* & *Salamarino*.

La *Salmarine*, suivant Willughby, pèse ordinairement une livre; on en trouve quelquefois dont le poids va jusqu'à deux livres. Ce poisson se plaît dans les fleuves dont l'eau est froide & le lit plein de pierres. Il a la tête arrondie, le museau

court & obtus, les yeux d'une figure circulaire; l'ouverture de la gueule d'une grandeur médiocre, & garnie d'un grand nombre de dents.

Le corps est rond & un peu alongé, les écailles sont petites & adhérentes à la peau. Le dos est d'une couleur orangée, mouchetée de taches jaunes; les côtés & le ventre sont d'un rouge pâle; les nageoires ont la même couleur, mais plus foncée. Celle de la queue est large & fourchue.

On trouve ce poisson aux environs de la ville de Trente. Il fraie vers le commencement de l'été. Sa chair est tendre & d'un goût très-agréable.



SALMONES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

SIXIÈME GENRE.

SALMONE.

SALMO. Linnæi.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, les rayons des nageoires lisses.

ESPÈCES

Qui sont tachetées.

1 LE SAUMON.

La mâchoire de dessus plus alongée que celle de dessous.

2 L'ERIOX.

Des taches cendrées sur le corps, tous les rayons de la queue d'égale longueur.

3 LA TRUITE.

Des taches noires bordées de brun, & des points sur les nageoires de la poitrine.

4 LE FARIO.

Des taches rouges sur le corps, & la mâchoire de dessus un peu plus longue que celle de dessous.

5 LE HUCH.

Des taches noires sur les côtés du corps, & deux rangées de dents sur le palais.

6 LA TRUITE SAUMONÉE.

Des taches noires sur le corps, & la queue fourchue.

7 LE CARPIO.

Cinq rangs de dents sur le palais.

8 LE BERGFORELLE.

Le dos noir, les côtés bleus & le ventre roussâtre.

9 LA SALVELINE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

10 LA SALMARINE.

Des taches jaunes sur les côtés, & la nageoire de la queue fourchue.

11 L'UMBLE-CHEVALIER.

Les lignes latérales recourbées en haut.

SALMONES. (Poissons)

12 LE PIABUQUE.

Une bande argentée de chaque côté du corps.

AUTRES ESPÈCES

Qui ont les nageoires de l'anus & du dos l'une au-dessous de l'autre.

13 L'ÉPERLAN.

Dix-sept rayons à la nageoire de l'anus.

14 LE SAURE.

Dix rayons à la nageoire de l'anus.

AUTRES ESPÈCES

Qui ont les dents peu apparentes.

15 LE LAVARET.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, & quatorze rayons à la nageoire du dos.

16 L'ABLE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous.

17 L'OMBRE DE RIVIÈRE.

La mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, & vingt-trois rayons à la nageoire du dos.

18 L'OXYRINQUE.

La mâchoire de dessus saillante & conique.

19 LE WIMBE.

La nageoire cartilagineuse du dos presque dentelée.

AUTRES ESPÈCES

Qui n'ont que quatre rayons dans la membrane des ouies.

20 LE BOSSU.

Le dos relevé, & cinquante rayons à la nageoire de l'anus.

21 LA MOUCHE.

Une tache noire de chaque côté près des opercules.

22 LA DOUBLE-MOUCHE.

Une tache noire de chaque côté du corps, trente-deux rayons à la nageoire de l'anus.

23 LE SANS-TACHE.

Le corps argenté, & douze rayons à la nageoire de l'anus.

24 LE BLANCHET.

Douze rayons à la nageoire du dos & à celle de l'anus.

25 LE CARPEAU.

Les premiers rayons de la nageoire du dos plus alongés que les autres.

26 LE BLANC-JAUNE.

Le corps argenté & les nageoires jaunes.

27 LE POINTILLÉ.

Les nageoires pointillées, & les lignes latérales inclinées en bas.

28 LE RHOMBOÏDE.

Le ventre dentelé, & les nageoires du dos & de la queue en partie bordées de noir.

29 L'ANOSTOME.

L'ouverture de la gueule tournée en haut.

SALVELINE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo Salvelinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Salmo, n°.* 9.

Salmo pedalis, maxillâ superiore longiore. ART. *Gen.* 13. *syn.* 26.

Salvelin Germanis. RAI. *p.* 64.

An Umbla altera Rondeletii? WILLUGH. *p.* 195.

Ce poisson, suivant Willughby, a la mâchoire supérieure plus longue d'un quart que celle de dessous, & garnie de deux rangées de dents, séparées l'une de l'autre par une membrane ou une espèce de lèvre, contre laquelle s'applique le bord de la mâchoire inférieure, en sorte que les dents qui composent la rangée extérieure restent à découvert. Les narines sont percées chacune de deux ouvertures. Près de ces mêmes organes commence de part & d'autre une rangée de points qui, après avoir passé au-dessus de l'œil, s'étend jusqu'à l'angle des ouies, & formant ensuite une courbure vers l'occiput, va s'y réunir à l'autre rangée.

La couleur du dos est noirâtre; les côtés sont marqués de taches jaunâtres. Cette couleur est aussi celle du ventre & des nageoires dont il est garni. Le corps est couvert de petites écailles. Les lignes latérales sont droites.

La nageoire du dos a douze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze, celles du ventre neuf; la nageoire de l'anus en a onze ou douze.

Ce poisson est commun dans la partie du Danube qui arrose la ville de Lintz en Autriche. Sa chair est rouge après la cuisson. Il pèse environ six livres, lorsqu'il est parvenu à son plus grand accroissement. L'individu observé par Willughby avoit un pied de longueur.

L'Umbla altera de Rondelet ne diffère de l'espèce que nous venons de décrire, qu'en ce qu'elle n'a pas sur la tête les deux rangées de points dont nous avons parlé, & en ce qu'on lui voit sur le palais un espace hérissé de dents, au lieu que la Salmarine en est presque dépourvue sur la même partie.

SAME. *Voyez* MUGE.

SANCTÉ. Espèce de grosse Chevrette, dont on se sert pour faire des appâts.

SANDAT. (le) Espèce de Persegue.

Perca Lucio-Perca. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca, n°.* 2.

Perca pinnis dorsalibus distinctis, secundâ radiis viginti tribus. Faun. Suec. 334.

Perca pallidè maculosa, duobus dentibus maxillaribus utrinque majoribus. ART. *Gen.* 39. *syn.* 67. *spect.* 76.

Perca quam Schilum Germani vocant, alii Nagemulum. GESN. *Paralip. p.* 28. *vel* 1288. *D.*

Lucio-Perca. GESNER. *Paral. ibid.* & (Germ.) *f.* 176. *b.*

SCHONEV. *p.* 43.

WILLUGHBY. *p.* 293.

RAI. *p.* 98.

Schilus sive Nagemulus Germanorum. ALDROV. *L.* 5. *c.* 59. *p.* 667. 668.

Schilus. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 7. *p.* 174. *t.* 30. *f.* 15.

Schilus, Nagemulus. CHARLET. *p.* 164.

En Suède, *Gios*; en Poméranie, *Sandat*; à Ausbourg, *Schindel*; en Bavière, *Nagmaul.*

Le *Sandat*, selon Willughby, est d'une forme plus alongée que celle de la Perche, & assez semblable à celle du Brochet, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucio-Perca*, composé de ceux de ces deux poissons. Il a la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas; l'une & l'autre sont garnies de dents inégales, parmi lesquelles il y en a deux beaucoup plus grandes que les autres, & situées sur la partie antérieure. Les narines ont chacune deux ouvertures. On voit, de chaque côté, auprès des yeux, un petit espace hérissé d'aspérités, & qui se prolonge jusqu'à l'occiput, où il se réunit à celui qui lui correspond vers l'autre œil.

Il y a sur le dessus de la tête, suivant Artedi, depuis les narines jusqu'au dos, un sillon large & peu profond, suivi d'un second à peine sensible, & qui s'étend jusqu'à la première nageoire du dos. Cette nageoire a treize rayons, tous épineux; la seconde en a dix-huit, qui sont flexibles. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre six, & celle de l'anus treize.

La couleur du dos & des côtés est d'un brun sale, marqué de traits d'une teinte plus obscure, & qui ne gardent aucun ordre entr'eux. La partie la plus basse du ventre, ainsi que les nageoires inférieures, ont des nuances de rouge. Les écailles sont très-serrées entr'elles, & bordées de petites épines.

Ce poisson, dont la chair est très-blanche, se trouve dans le Danube, dans le lac Ammersée en Bavière, & dans plusieurs autres lacs de l'Europe.

SANGLIER. (le) Espèce de Doré.

Zeus Aper. LIN. *Syst. natur. Pisces thoracici. Zeus, n°.* 4.

Zeus caudâ æquali, corpore rubente. Ibid.

Zeus caudâ æquali, totus rubens, rostro sursum reflexo. ARTEDI. *Gen.* 50. *syn.* 78.

An Κάπρος. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. & *L.* 4. *c.* 9?

ATHEN. *L.* 8. *p.* 331?

An Aper. GAZ. ARIST. *L. c.?*

Aper. RONDEL. *L.* 5. *c.* 27. *p.* 161.

CHARLET. *p.* 123.

GESN. *p.* 61. 70. & (Germ.) *f.* 30. *b.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 12. *p.* 297.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 1. 2. 4.

WILLUGHBY. *p.* 296.

RAI. *p.* 99.

A Rome, *Riondo*; à Gènes, *Strivale.*

Ce poisson n'a guères que quatre travers de doigts de longueur. Il se tient ordinairement au fond de la mer, & c'est sur-tout après les vio-

lentes tempêtes que les Pêcheurs le trouvent dans leurs filets avec d'autres poissons ; mais ils le rejettent communément à cause de sa petitesse. Suivant Willughby, il a beaucoup de ressemblance avec le poisson Saint-Pierre ; son museau est aigu & un peu recourbé en haut par l'extrêmité ; ses écailles sont frangées sur leurs bords, ce qui le rend âpre au toucher ; la couleur de son corps est d'un rouge uniforme.

La première nageoire du dos a neuf rayons épineux, dont le premier est si petit, qu'à peine peut-on l'appercevoir ; le second est beaucoup plus long ; le troisième est le plus élevé de tous, & très-épais. La seconde nageoire du dos a vingt-trois rayons tous flexibles, dont les premiers sont très-courts & ceux du milieu très-alongés.

Les nageoires de la poitrine sont assez longues, & garnies chacune d'environ quatorze rayons ; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux, & les suivants sont souples & rameux. Ces nageoires, lorsqu'elles se déployent, ne sont pas situées à-peu-près parallèlement à l'horizon, comme dans la plupart des autres poissons ; mais leur direction, à l'égard du ventre, approche de la perpendiculaire. La nageoire de l'anus a vingt-six rayons, dont les trois premiers sont épineux & plus courts que les autres. La nageoire de la queue est de niveau à son extrêmité, & colorée au même endroit d'un rouge de *minium*.

On trouve ce poisson dans le golfe de Gènes & auprès de Rome.

SANGUINOLENTE. (la) Espèce de Persegue.

Perca guttata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 21.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ integrâ, corpore punctis sanguineis adspersо. Ibid.

Cugupuguacu. MARCGR. *Bras.* 169.

SLOAN. *Jam.* 2. *p.* 280. *t.* 247. *f.* 2.

WILLUGH. *Icht. p.* 303. *tab.* 6. *Append. fig.* 1.

RAI. *Pisc.* 127.

CATESB. *Car.* 2. *p.* 14. *tab.* 14.

Ce poisson prend un accroissement considérable, qui va quelquefois jusqu'à six pieds de longueur, sur quatre pieds & demi de contour, & un pied & demi d'épaisseur ; il a, suivant Marcgrave, la tête d'un volume considérable, relativement à celui du corps ; l'ouverture de la gueule ronde & dépourvue de dents : les yeux sont d'une grandeur médiocre, & les prunelles brillantes & noirâtres, avec une bordure jaune.

Les deux nageoires du dos sont réunies en une seule, dont la partie antérieure est étroite & garnie de plusieurs rayons épineux, & l'autre partie, qui n'a que des rayons flexibles, s'élève davantage, & est arrondie en forme de demi-cercle. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à cette seconde partie de la nageoire du dos. Les nageoires de la poitrine sont longues & larges. Celles du ventre, à en juger par la figure de Willugby, (car Marcgrave n'en parle point dans sa description) sont d'une forme alongée & très-étroite, en sorte qu'on les prendroit à peine pour de véritables nageoires. Celle de la queue représente à-peu-près un trapèze.

Le corps est couvert de petites écailles. La tête, le dos & les côtés sont d'une couleur cendrée obscure. Le ventre est blanchâtre. Toutes les nageoires sont d'un brun pâle. De plus, tout le dessus du corps & les nageoires de la poitrine sont mouchetés de petites taches noires, selon Marcgrave, & d'un rouge de sang, suivant Linnæus. Ce poisson est estimé comme aliment. On le trouve dans les mers voisines de l'Amérique.

SANSONNET. On a donné ce nom, en Normandie, à de petits Maquereaux, que l'on pêche avec des manets faits d'un fil très-délié.

SANS-TACHE. (le) Espèce de Salmone.

Salmo immaculatus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdom. Salmo*, n°. 23.

Salmo corpore immaculato, pinnâ ani radiis duodecim. Ibid.

Albula pinnâ ani radiis duodecim. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 78.

Le principal caractère de ce poisson est exprimé par l'épithète *Immaculatus*, qui désigne l'uniformité de sa couleur, sur laquelle on n'apperçoit aucunes taches, en quoi il diffère de la plupart des espèces du même genre. La première nageoire du dos a onze rayons ; celles de la poitrine en ont chacune quatorze ; celles du ventre onze ; la nageoire de l'anus en a douze, & celle de la queue vingt. On trouve ce poisson en Amérique.

SANS-TACHE. (le Serpent) Espèce de Murène.

Muræna Serpens. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Muræna*, n°. 3.

Muræna caudâ apterâ acutâ, corpore tereti. Ibid.

Muræna exactè teres, caudâ acutâ apterigiâ. ARTEDI. *Gen.* 24. *syn.* 41.

Ὄφις θαλάττιος. ARIST. *L.* 2. *c.* 14. & *L.* 9. *c.* 37.

Serpens marina. SALVIAN. *fol.* 57. *a. ad Iconem.*

Serpens marinus. Id. fol. 58. *a.*

BELLON.

RONDEL. *L.* 14. *c.* 7. *p.* 409.

GESN. *p.* 862. 864. 1037. & (Germ.) *fol.* 47. *b.*

Id. Serpent. L. 5. *fol.* 69. *a.*

ALDROV. *L.* 3. *c.* 24. *p.* 346.

Id. Serpent. L. 1. *c.* 20. *p.* 298.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 2. *a.* 5. *p.* 16. *t.* 4. *f.* 5.

Id. Serpent. L. 1. *tit.* 2. *c.* 2. *a.* 2. *t.* 8.

CHARLET. *Onom. p.* 125.

WILLUGH. *p.* 107. *tab.* G. n°. 4.

RAI. *p.* 36.

Ce poisson a le corps étroit & alongé, d'une forme exactement ronde, & d'une épaisseur à-peu-près égale par-tout, excepté vers la queue, où il va en s'amincissant insensiblement. Le dos est d'un jaune sale ; la partie inférieure est bleuâtre & d'un ton de couleur plus clair que le dessus. Le museau est long, mince & aigu. La gueule est extrêmement fendue. La mâchoire inférieure est garnie,

vers son extrêmité, de quatre ou cinq dents, grandes & aiguës, recourbées en dedans, & disposées sur un même rang; il y en a quatre autres également grandes vers le bout de la mâchoire supérieure; les autres dents disposées de chaque côté dans l'une & l'autre mâchoires à la suite de celles dont nous venons de parler, sont extrêmement petites & contiguës entr'elles. Il y a au milieu du palais d'autres dents, qui sont les plus grandes de toutes. Les yeux, situés au-dessus de la mâchoire supérieure, sont petits, mouchetés d'une multitude de points bruns, & ont leurs iris dorés. Les prunelles sont ovales, & ont leur grand diamètre situé obliquement par rapport à la longueur du poisson. Le globe de l'œil est recouvert d'une membrane épaisse & cependant diaphane.

Ce poisson n'a qu'une seule paire de nageoires, qui sont celles de la poitrine; ces nageoires sont petites, de la couleur du dos, & garnies d'environ seize rayons cartilagineux, dont celui du milieu est le plus long, & tous les autres vont en diminuant insensiblement de chaque côté. Les ouvertures des ouies sont à une assez grande distance de la tête, comme dans les Anguilles.

On voit autour des mâchoires des espèces de points, dont trois sur-tout, situés de part & d'autre un peu au-dessous des angles de la gueule, sont très-remarquables. Sur les côtés s'étendent deux files de points, qui commencent à l'occiput, où elles sont d'abord réunies; ensuite elles passent à une petite distance l'une de l'autre vers les bords des ouies, puis elles s'écartent tout-à-coup; elles descendent ensuite le long du corps, & conservent presque jusqu'à l'anus des directions parallèles soit entr'elles, soit avec la ligne menée sur la longueur du dos, en se rapprochant cependant davantage de celle-ci que de la ligne qui lui correspond dans la partie inférieure. A la distance d'environ une palme de l'anus, elles passent exactement sur le milieu des côtés, & se prolongent en droite ligne jusqu'à deux pouces de l'extrêmité de la queue. Les points dont elles sont composées laissent entre eux des intervalles à-peu-près de quatre lignes.

La nageoire du dos commence un peu plus bas que les nageoires de la poitrine, & s'étend jusqu'à un pouce du bout de la queue; elle est de la couleur du dos dans sa partie inférieure, noire vers son sommet, & plus élevée vers le milieu qu'aux deux extrêmités.

La queue est d'une forme arrondie, en quoi elle diffère de celle de l'Anguille, qui est plate; elle n'est point non plus frangée, comme celle de l'Anguille & du Congre, par les prolongements de la nageoire de l'anus; mais son extrêmité est nue. La couleur de cette même nageoire est bleuâtre, comme le ventre, vers la base, & noire sur la partie supérieure; elle s'élève vers le milieu, comme celle du dos, & s'abaisse vers ses extrêmités.

Ce poisson se trouve dans la mer de Toscane. L'individu qui a servi pour la description précédente a été observé à Rome par Willughby, & avoit environ cinq pieds de long.

SAPHIR. *Voyez* SPARAILLON.

SARDINAL. Filet en nappe simple, dont les mailles sont calibrées pour prendre des Sardines, des Anchois, &c.

SARDINE. (la) Espèce de Clupe.

Clupea Sprattus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Clupea*, n°. 2.

Clupea pinnâ dorsali radiis tredecim. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 105. *.

Clupea quadruncialis, maxillâ inferiore, ventre acutissimo. ART. *Gen.* 7. *syn.* 17.

Spratti. RAI. *Synops.* 103.

WILLUGH. *p.* 221.

Hwufsbuk. Faun. Suec. n. 358.

The Sprat. PENNANT *British Zool. vol.* 3. *p.* 294.

La Sardine. DUH. *Traité des Pêches*, 2e *part. sect.* 3. *ch.* 5. *p.* 418. *pl.* 16. *fig.* 4.

La *Sardine* est un poisson de passage qui prend peu d'accroissement, & excède rarement la longueur de quatre pouces, sur trois pouces dans sa plus grande largeur. Mais elle réunit diverses qualités qui la font rechercher dans tous les lieux qu'elle fréquente, & engagent une multitude de Pêcheurs à s'occuper des moyens de la prendre. Plus agréable au goût, lorsqu'elle est fraîche, que le Hareng, avec lequel elle a beaucoup de rapport, elle se conserve à l'aide des mêmes préparations. Elle a, comme lui, l'avantage de fournir d'excellents appâts pour prendre des poissons beaucoup plus gros, & d'assurer le succès des grandes pêches. On l'apprête aussi comme l'Anchois; mais elle est moins délicate. On croit que ce poisson a été nommé *Sardine*, parce qu'il abondoit autour de l'île de Sardaigne. D'autres pensent au contraire que le nom de cette île est originaire de celui du poisson. Il y a une remarque beaucoup plus importante à faire au sujet de l'opinion que Rai & Willughby s'étoient formée des *Sardines*. Ces Naturalistes les regardoient simplement comme des Harengs du premier âge. Cependant, lorsque l'on considère attentivement l'un & l'autre poisson, on y observe des différences qui ne permettent pas de les confondre. Suivant M. Pennant, le corps de la *Sardine* est plus épais que celui d'un Hareng de même longueur. Sa nageoire du dos est placée à une plus grande distance du museau. Mais la principale différence entre ces deux poissons consiste en ce que la *Sardine* a la carène du ventre beaucoup plus mince que le Hareng, & les écailles qui sont disposées sur le bord de cette carène, terminées en pointe aiguë, au lieu qu'elles sont obtuses sur le Hareng. Du reste, la conformation de la *Sardine* est entièrement semblable à celle du Hareng. Elle en approche encore par les taches rouges qu'elle a sur les opercules des ouies, & qui sont pareillement les seules dont elle soit marquée. Enfin ses différentes nageoires ont à-peu-près le

même nombre de rayons que celles du Hareng ; sçavoir, la nageoire du dos dix-sept, ainsi que chacune des nageoires de la poitrine ; celles du ventre chacune sept ou huit, & celle de l'anus dix-neuf.

Selon M. Duhamel, il n'en est pas des *Sardines* comme des Harengs, des Saumons & des Morues, qui sont en quelque sorte des poissons propres à l'Océan : car on en prend en quantité, non-seulement dans cette mer, mais aussi dans la Méditerranée. Les principaux endroits où se fait la pêche des *Sardines*, sont le pays Vénitien, Raguse, les côtes d'Espagne & de Portugal ; & pour ce qui regarde la France, le Languedoc, la Provence, la Guienne, l'Aunis, le Poitou, & particulièrement la Bretagne. Il n'y a point de pêche établie expressément pour ces poissons, en Normandie, en Picardie & en Flandres. Mais on en prend beaucoup sur les côtes de l'Angleterre, & jusqu'en Irlande, où Hotrebows dit en avoir vu un nombre prodigieux qui agitoient la mer, tandis que le ciel étoit obscurci par des milliers d'oiseaux qui leur donnoient la chasse pour s'en nourrir. Plusieurs voyageurs rapportent qu'ils ont trouvé des *Sardines* vers différentes côtes de l'Asie & de l'Afrique, comme au Japon, en Arabie, à Loango, &c. On a prétendu assigner la route que suivoient les *Sardines*, en passant d'un parage à l'autre ; on les a fait voyager, comme les Harengs, d'après un plan déterminé.

Dans la pêche des *Sardines*, on employe, pour attirer ces poissons, une résure composée le plus ordinairement d'œufs de Morue. Les filets les plus usités pour cette même pêche, sont de ceux qu'on appelle *flottants* & *derivants*, tels que les manets, les saines, les ganguys. On donne le nom de *Sardinal* à une espèce de filet en nappe, dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des *Sardines*.

Ces poissons se corrompent promptement, & pour peu que les Pêcheurs soient éloignés de leur port, ou retenus à la mer, ils prennent la précaution de les saupoudrer de sel. C'est ce qu'ils appellent *saler en vert*. On prépare aussi des *Sardines*, en les arrangeant par lits avec des couches de sel interposées ; puis on les paque & on les arrange dans des barils, pour les transporter. En cet état elles peuvent se conserver pendant sept ou huit mois. Mais ensuite elles se détériorent, & prennent un goût désagréable, sur-tout dans les pays chauds.

Lorsque l'on a paqué les *Sardines*, on ne manque pas de les presser, à l'aide d'un faux fonds que l'on introduit dans le baril, & qui pose sur le poisson. Il en sort une huile que les pauvres gens brûlent, pour l'entretien de leurs lampes, ou qu'on vend aux Corroyeurs. Mais l'avantage de cette opération consiste moins dans le profit qu'on trouve à vendre l'huile dont il s'agit, que dans l'effet qui en résulte par rapport à la conservation même du poisson, dont on retire une substance qui le gâteroit en peu de temps.

On nomme *anchoisées* les *Sardines* auxquelles on a fait subir une préparation semblable à celle qu'on employe pour les Anchois. Enfin, dans quelques endroits on les fume par un procédé qui a beaucoup de rapport avec celui que nous avons décrit en parlant du Hareng que l'on saurit. Mais cette préparation est beaucoup moins usitée aujourd'hui qu'elle ne l'étoit autrefois, & on y a substitué presque par-tout celle de la salaison.

SARGET. Les traducteurs des Auteurs Latins ont rendu par ce mot celui de *Scarus*, qui désigne le Scare de notre Dictionnaire. *Voyez* SCARE.

SARGUE. (le) Espèce de Spare.

Sparus Sargus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 3.

Sparus ocello subcaudali, corpore fasciis nigris. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 73. *.

Sparus lineis transversis varius, maculâ nigrâ insigni ad caudam ART. *Gen.* 37. *syn.* 58.

Cynædus corpore ovato lato, caudâ bifurcâ, dentibus æqualibus obtusis. GRONOV. *Zooph.* n°. 219.

Ὁ Σαργος. ARIST. *L.* 5. *c.* 9. 11. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 7. *c.* 2.

ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 23. *p.* 29. *L.* 11. *c.* 19. *L.* 13. *c.* 2.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 19. *L.* 4. *f.* 147. 34. & 148. 47.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 321.

Sargus. ENNII. *Apolog.*

OVID. *Hal. v.* 105.

PLIN. *L.* 9. *c.* 17. 51. 59.

JOV. *p.* 47.

BELLON.

RONDEL. *L.* 5. *c.* 5. *p.* 122.

SALVIAN. *f.* 178. *b.* & 179. & 180.

GESNER. *p.* 825. *E. F.* & 993. & *f.* 24. *b. E. G.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 16. *p.* 176.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 9. *t.* 19.

CHARLET. *p.* 141.

WILLUGH. *p.* 309. *tab. V.* n°. 4.

RAI. *p.* 130.

Sargus pinnis ventralibus minoribus subnigris, &c.

KLEIN. *Pisces Miss.* 5. *p.* 57. n°. 1.

En Italie, *Sargo*.

Willughby, dans la description qu'il a donnée de ce poisson, indique plusieurs caractères qui le distinguent ou le rapprochent de quelques autres espèces du même genre. Il a le museau plus aigu que celui de la Dorade & du Sparaillon, & un peu recourbé en-haut. Ses dents de devant ne sont pas rondes & pointues comme les a la Dorade, mais larges comme celles du Sparaillon, & comme les dents incisives de l'homme. Il n'a point, comme l'un & l'autre des poissons cités, les mâchoires hérissées de petits tubercules osseux. Il en diffère encore par les bandes transversales d'une couleur brune qui lui entourent le corps, comme autant d'anneaux, en quoi il se rapproche du Morme & de la Perche. De plus, l'espace compris entre ses

yeux n'est pas marqué, comme sur la Dorade, d'une tache dorée, mais il en a une d'une couleur noire & d'une figure ronde, située auprès de la queue, ce qui lui est commun avec l'Oblade & le Sparaillon. Enfin il a le corps plus raccourci, plus large & plus arrondi que les autres poissons avec lesquels on vient de le comparer.

Le dos est aminci en forme de tranchant. Entre cette partie & l'occiput, on voit une seconde tache noire qui s'étend en-travers & aboutit aux lignes latérales. La première nageoire du dos a vingt-six rayons, dont les deux premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze; celles du ventre six, dont le premier est épineux. Celle de l'anus en a dix-sept, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. La queue est profondément échancrée; elle a, suivant Linnæus, dix-sept rayons. Le fond de la couleur du corps est d'un blanc bleuâtre.

La longueur ordinaire de ce poisson est de quatre ou cinq pouces. On le trouve dans la mer de Toscane. Sa chair a le même goût, & à-peu-près les mêmes qualités que celle de la Dorade.

SARIONE. On a donné ce nom aux Saumons qui étoient déjà parvenus à une certaine grosseur, mais qui n'avoient pas encore pris tout leur accroissement.

SARVE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus erythrophthalmus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 19.

Cyprinus pinnâ ani quindecim, pinnis rubris. Faun. Suec. 366.

Cyprinus iride, pinnis omnibus caudâque rubris. ART. *Gen.* 3. *syn.* 4. *spec* 9.

Rootang, id est ερυθρόφθαλμος Germanis dictus Bramis affinis. WILLUGH. *p.* 249.

RAI. *p.* 116.

En Suède, *San.*

Ce poisson, suivant Willughby, a une belle couleur rouge qui s'étend sur tout son corps, avec des teintes différentes. C'est dans les iris des yeux qu'elle a le plus de vivacité, ce qui fait donner à ce poisson le surnom d'*Erythrophthalmus*, (Œil rouge). Cependant Artedi remarque que les yeux sont plutôt d'une couleur safranée que d'un rouge décidé. Selon le même Auteur, la nageoire de la queue & celles du ventre & de l'anus tirent sur le rouge de sang; la nageoire du dos n'est de cette couleur que vers son sommet; mais elle est d'un gris obscur à sa base. Les nageoires de la poitrine sont brunes ou d'un rouge noirâtre. Les écailles qui recouvrent le corps sont d'une couleur argentée, & mêlée d'une teinte de jaunâtre sur le ventre, & offusquée, vers le dos, par une teinte de noirâtre.

Willughby compare la forme de la *Sarve* avec celle de la Brême, dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle est plus épaisse. La nageoire du dos, suivant Artedi, a onze rayons rameux, excepté les deux premiers qui sont les plus longs, mais de manière que le second s'élève une fois plus que le précédent. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, dont le premier est le plus élevé, & le seul qui soit sans division. Les derniers sont très courts. Les nageoires du ventre ont chacune dix ou onze rayons, dont les deux premiers sont simples, les suivants très-rameux, & le second avec le troisième plus alongés que tous les autres. La nageoire de l'anus a quatorze ou quinze rayons, qui ont les mêmes dimensions respectives que ceux de la nageoire du dos, & sont pareillement rameux, excepté les deux premiers. La nageoire de la queue est fourchue, & garnie de dix-neuf longs rayons, sans compter d'autres plus courts, situés sur les côtés. L'individu observé par Artedi avoit environ huit pouces & demi de longueur.

On trouve ce poisson dans les viviers de l'Amérique septentrionale. Suivant Baltner, il fraie vers le mois de Mai, auprès des racines des arbres qui sont sur le bord de l'eau.

SAUCANELLE. On appelle ainsi, à Narbonne, les Dorades qui n'ont que cinq ou six pouces de longueur, & que l'on croit être de l'année.

SAVENEAU, SAVENELLE ou SAVONCEAU. *Voyez* CAUDRETTE.

SAUMON. (le) Espèce de Salmone.

Salmo Salar, LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, n°. 1.

Salmo rostro ultra inferiorem maxillam prominente.

ART. *Gen.* 11. *syn.* 22. *spec.* 48.

Faun. Suec. 345.

Salmo. PLIN. *L.* 9. *c.* 18.

AUSON. v. 97.

SANCTÆ HILDEGARD. *L.* 4. *p.* 1. *c.* 6. *p.* 89.

ALBERT. *Animal. L.* 24.

ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 78. *f.* 88. *b.*

JOV. *p.* 243.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 190. *f.* 169. *a.*

RONDEL. *part.* 2. *p.* 167.

SALVIAN. *f.* 100. *a. b.*

GESNER. *p.* 824. 825. (Germ.) 181. *b.* 172. *a.*

JONST. *L.* 2. *tit.* 1. *c.* 1. *p.* 106. *t.* 23. *f.* 1.

THAUMAT. *p.* 427.

CHARLET. *p.* 150.

WILLUGH. *p.* 189. 190. 191. *&c. tab. N. n°.* 2. *fig.* 1.

RAI. *p.* 63.

ROBERG. *Pisc.* 17.

Salmo nobilis. SCHONEV. *p.* 64.

Salmo vulgaris. ALDROV. *L.* 4. *c.* 1. *p.* 48[illegible].

Salmo vel Sulmo. BELLON.

Anchorago. CASSIODORE. *L.* 12. *Epist.* 4.

Eriox vel Erox. ALBERT.

CUB. *L.* 3. *c.* 33. *f.* 78. *a.*

Lachss. Wulff. BROUSS. n°. 42.

The Salmon PENNANT. *British Zool. v.* 3. *p.* 239.

Le Saumon proprement dit, ou Franc Saumon.

Duh. *Traité des Pêches*, 2ᵉ *part. sect.* 2. *chap.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1,

En Suède, *Lax*; en Allemagne, *Lachs*; en Angleterre, *Salmon*.

Le *Saumon* paroît avoir été inconnu aux anciens Grecs, ce qui venoit sans doute de ce que ces peuples n'avoient point pénétré dans l'Océan, où ce poisson fait sa demeure ordinaire, au-lieu qu'on le rencontre très-rarement dans la Méditerranée. Mais il étoit fort recherché par les Latins, comme il paroît sur-tout par un passage d'Ausone, où ce Poëte, après avoir décrit l'agilité avec laquelle il remonte du fond de l'eau à la surface, parle de la propriété qu'il a de se conserver frais pendant long-temps, & de la bonté de sa chair, qui le rend digne d'être servi dans ces repas où la délicatesse des mets laisse les convives indécis sur le choix, (*dubiæ facturus fercula mensæ*). On sçait que ce poisson se porte avec une sorte d'empressement à passer de la mer dans les fleuves dont il remonte le cours. L'accroissement considérable auquel il parvient multiplie les ressources que nous en retirons, & nous avons trouvé l'art de les prolonger, par les différentes préparations que nous lui faisons subir, pour le garantir de la corruption.

Ce poisson, suivant Artedi, a la tête petite à proportion du volume de son corps, & d'une forme qui imite celle d'un cône, sur-tout lorsque la gueule est fermée. Dans le même cas, le museau est plus avancé que la mâchoire inférieure. Les narines sont situées plus près des yeux que du museau, & percées de part & d'autre d'une double ouverture. Les yeux, dont la position est sur les côtés de la tête, sont ronds, & ont leurs iris d'une couleur argentée, avec une nuance de verdâtre; leurs prunelles sont noirâtres, & d'une forme arrondie postérieurement, & terminée en angle un peu aigu à leur partie antérieure.

Les opercules des ouies ont aussi un éclat argentin, & sont formés de quatre lames osseuses, & de douze osselets un peu larges & légèrement courbes, unis entr'eux par une membrane. Les ouies, au nombre de quatre de chaque côté, ont chacune, à leur concavité, une double rangée de tubercules semblables à des dents, & un peu rudes au toucher; ceux de la rangée intérieure sont les plus courts, sur-tout dans la plus grande des ouies, où ceux qui composent la rangée extérieure sont en même temps très-longs & très-aigus. Tous les osselets qui bordent la convexité des mêmes parties sont doubles. Les opercules sont marqués de taches noires d'une figure arrondie, mais irrégulière. On voit de pareilles taches en-dessus & un peu au-dessous des lignes latérales. Ces lignes sont droites, & plus voisines du dos que du ventre.

Les mâchoires sont garnies chacune d'une seule rangée de dents aiguës, en plus grand nombre dans la mâchoire d'en-haut que dans l'inférieure. Entre ces dents il y en a quelques-unes plus petites & mobiles. Sur les côtés du palais sont, de part & d'autre, deux nouvelles rangées de fortes dents, disposées longitudinalement, entre lesquelles il y en a quelques-unes d'une moindre grosseur, situées vers la partie antérieure. Tout le milieu du palais est lisse; mais à l'entrée de la gorge, vers les parties supérieure & inférieure de la plus petite des ouies, on apperçoit encore quelques dents aiguës recourbées en-dedans.

La première nageoire du dos a quinze rayons, dont les trois premiers sont courts & simples, les autres rameux, le quatrième & le cinquième très-longs, & les deux derniers placés très-près l'un de l'autre. La seconde nageoire du dos est épaisse, d'une couleur noire, d'une consistance membraneuse, & dépourvue de rayons.

Les nageoires de la poitrine sont noirâtres à leur extrêmité, & garnies chacune de quatorze rayons, dont le premier est très-long & simple, les suivants sont rameux, & le dernier est très-court.

Les nageoires du ventre sont d'une couleur blanchâtre, avec des teintes de noirâtre vers leur sommet; elles ont chacune neuf ou dix rayons, dont le premier & le second sont très-longs, & les suivants d'une forte consistance, & très-rameux à leur extrêmité, excepté le dernier qui est simple & fort court. Près de la partie supérieure de chacune des mêmes nageoires, on voit une grande apophyse écailleuse.

La nageoire de l'anus est blanche & un peu épaisse; elle a douze ou treize rayons, dont les trois premiers sont courts & sans division, le quatrième & le cinquième très-longs & rameux à leur extrêmité, ainsi que les suivants. La nageoire de la queue est noirâtre, légèrement échancrée; elle a dix-neuf rayons, sans compter d'autres rayons plus courts, situés sur les côtés.

La peau du *Saumon*, selon Willughby, est un peu épaisse. La chair est rougeâtre à l'intérieur, & garnie de graisse par intervalles. Les nageoires sont pareillement épaisses & visqueuses. Le même Auteur pense que le nom de *Salmo*, que l'on a donné à ce poisson, vient du mot *sal*, parce qu'on lui fait subir l'opération de la salaison, pour le conserver, à moins qu'on ne fasse dériver le même nom de *salire* (sauter), à cause de l'agilité avec laquelle le *Saumon* bondit dans l'Océan.

On a prétendu que les *Saumons* parvenoient, en très-peu de temps, à leur entier développement. Mais Willughby assure que les Pêcheurs Anglois sçavent observer, d'une année à l'autre, les progrès de ce développement, qu'ils désignent par l'âge du poisson, & que les *Saumons* n'arrivent que la sixième année au dernier terme de leur accroissement.

On prend des *Saumons* qui égalent les Morues en grosseur. Bellon dit qu'il s'en trouve qui ont trois coudées en longueur, & qui sont aussi gros que la cuisse. Mais il est rare d'en prendre de ce

volume, & l'on peut dire en général que la taille moyenne de ce poisson est entre deux pieds & deux pieds & demi de longueur totale.

Quelques Auteurs donnent différents noms aux *Saumons*, suivant leur grosseur; on nomme les plus petits *Digitales*, & ceux qui ont pris tout leur accroissement *Salmones*. Entre ces deux termes, on distingue deux variétés intermédiaires, dont on appelle la plus petite *Salare*, & l'autre *Farione*. Dans le commerce, on admet trois espèces de *Saumon*, sçavoir les *Saumons* proprement dits, ou ceux qui sont parvenus à leur grosseur; les *Grils*, *Tocans* ou *Saumoneaux*, qui sont les plus jeunes, ou du moins qui ont un volume peu considérable, de quelque cause que provienne leur petitesse, & enfin les *Bécards*, qui ont la mâchoire d'en-bas d'une forme particulière. C'est sur quoi il est nécessaire d'entrer dans un certain détail.

Dans les *Saumons* qu'on nomme *Bécards*, la mâchoire inférieure, au-lieu d'être à-peu-près droite, se recourbe vers le haut, de sorte que son extrêmité entre dans une cavité qui se forme à la mâchoire supérieure. On prétend que les Bécards ont les écailles plus brunes & moins brillantes que les autres *Saumons*, & que les autres taches sont brunes & peu distinctes. D'autres disent au contraire que ces taches sont plus vives & plus variées sur les Bécards. On ajoute que leur tête est plus grosse proportionnellement au volume du corps, qui est plat, ménu & alongé; que la nageoire de la queue est aussi plus longue & plus profondément échancrée, qu'enfin leur chair est d'un rouge plus pâle & a peu de délicatesse. Il paroît cependant certain qu'il y a des Bécards très-gros & d'un goût très-délicat. Tels sont ceux que l'on prend dans la Semoy, auprès de l'abbaye de la Val-Dieu, aux environs de Charleville.

Cette conformation particulière de la mâchoire de certains *Saumons*, a fait donner à ce poisson, par quelques Auteurs, & en particulier par Cassiodore, le nom d'*Anchorago*, parce qu'on a comparé l'espèce de crochet que forme alors cette mâchoire, à celui d'un ancre de navire. Les sentiments sont fort partagés sur la cause de la difformité dont il s'agit. Johnson pensoit que c'étoit un accident naturel, qui survenoit aux mâles dans le temps du frai, & qui étoit une espèce d'arme dont ils se servoient pour défendre leurs œufs contre les poissons voraces. D'autres soupçonnent, au contraire, que ce sont les femelles qui contractent cette difformité, en heurtant leur museau contre les cailloux & les pierres qu'elles dérangent pour préparer l'endroit où elles doivent déposer leurs œufs. Mais on assure que parmi les *Saumons Bécards*, il y en a de mâles & de femelles, ce qui suffit pour détruire les deux opinions que nous venons de rapporter.

Quelques-uns veulent que l'eau douce soit très-contraire aux *Saumons*, & disent que quand ces poissons y ont séjourné long-temps, il se forme, à l'extrêmité de leur mâchoire inférieure, un cartilage qui les incommode beaucoup, au point que, ne pouvant presque plus prendre de nourriture, ils deviennent maigres & languissants; mais qu'à leur retour à la mer, le cartilage tombe, & le poisson reprend son embonpoint. Mais on a des observations qui prouvent qu'il y a des Bécards mâles & femelles, qui ont fait dans les eaux douces un séjour trop court, pour qu'il ait pu influer d'une manière aussi sensible sur la conformation de leurs mâchoires.

Le sentiment qui paroît le plus plausible, & qui a été adopté par M. Duhamel, est que la difformité des *Bécards* dépend d'un vice de conformation que la maigreur rend plus sensible, en faisant sortir davantage les contours de la mâchoire; car la plupart de ces poissons déposant leurs œufs au haut des rivières, y éprouvent la maladie du frai, qui les fait maigrir, en sorte que ceux chez qui le vice dont il s'agit est en quelque sorte héréditaire, deviennent entièrement *Bécards*, après avoir séjourné quelque temps dans les eaux douces. D'apres cette supposition, il en seroit des *Saumons Bécards* comme de certaines races d'animaux, distinguées des autres par une conformation particulière de quelques-uns de leurs membres, & qui se perpétue dans les individus de la même race.

Rondelet dit que les *Saumons* se plaisent tellement dans l'eau douce, qu'ils remontent le cours des fleuves & des ruisseaux jusqu'à leur source. M. Duhamel appuie ce sentiment, en assurant qu'il en a vu de gros à Saint-Chaumont, & même plus haut dans la Loire. Il faut pour cela, comme le remarquent Gesner & d'autres Auteurs, que ces poissons ayent franchi un grand nombre de pièges qu'on leur a tendus pour les prendre au passage. Cet Auteur, & beaucoup d'autres, disent qu'ils s'élancent fort haut au-dessus de la surface de l'eau, & qu'ils franchissent des cataractes de plus de huit pieds de hauteur. Cambden rapporte que dans la province de Pembrokeshire, située à l'ouest de l'Angleterre, on s'arrête pour admirer la force & l'adresse avec laquelle les *Saumons* s'élancent dans la rivière du Zing, au sortir de la mer, à l'endroit où cette rivière forme, par sa chûte, une nappe d'une hauteur considérable. Il ajoute que cet endroit s'appelle pour cette raison, *le saut du Saumon*. Michel Drayton va encore plus loin; il dit qu'à cette cataracte, les *Saumons*, pour vaincre la force du courant, prennent leur queue dans leur gueule, pour la bander comme un arc, & se redressent ensuite en frappant l'eau, comme feroit, en se débandant, un ressort fortement tendu. Ont-ils manqué leur coup? ils recommencent la même manœuvre, jusqu'à ce qu'ils ayent surmonté l'obstacle. « Je crois, dit M. Duhamel, après avoir cité ce fait, que tout cela se réduit à dire, que quand un *Saumon* trouve sur son passage un courant très-rapide, il plie son corps, afin que par des coups

de queue très-vifs, il acquierre la force nécessaire pour surmonter la résistance de l'eau *n*.

Le sentiment le plus généralement adopté, est que les *Saumons* frayent dans les eaux douces & y déposent leurs œufs. D'autres pensent qu'ils frayent à la mer, & qu'ils vont ensuite chercher dans les eaux douces une nourriture propre à les rétablir de la maladie du frai. Ce sentiment, comme l'on voit, est bien opposé à celui des Auteurs, qui prétendent que le séjour des *Saumons* dans l'eau douce leur est très-nuisible, & les rend Bécards. Aussi ces Auteurs soutiennent-ils que les *Saumons* ne passent dans les rivières que pour se débarrasser d'un insecte qui les attaque à la mer, & qui périt dans l'eau douce. Mais la rapidité avec laquelle les *Saumons* remontent, comme nous l'avons dit, le cours des rivières, quelquefois jusqu'à leur source, suppose dans ces poissons une impulsion différente de celle que produiroit la crainte d'un ennemi, dont ils seroient bientôt délivrés, sans avoir besoin de faire un si long trajet. D'ailleurs, la grande quantité de petits *Saumons* que l'on prend dans les rivières, vient à l'appui de l'opinion, qui veut que ces poissons passent dans les eaux douces pour y frayer.

Suivant une lettre adressée à Gesner, les *Saumons* entrent en foule dans le Rhin, au commencement du printemps; ils y frayent en différentes saisons; la plupart commencent peu de temps après le solstice d'été; quelques femelles ne jettent leurs œufs que pendant l'automne, d'autres pendant l'hiver, & il y en a qui ne les jettent qu'au printemps suivant. Ces poissons, après le frai, changent de goût; l'Auteur dit qu'alors on les prendroit pour d'autres espèces, au point qu'on leur a même donné des noms particuliers. Il ajoute que les femelles tracent dans le sable des sillons où elles déposent leurs œufs, qui sont ensuite fécondés par les mâles.

On a remarqué qu'après le frai, les *Saumons* avoient sous le ventre des égratignures, que quelques-uns attribuent à des morsures d'insectes; mais il est plus probable qu'elles viennent de ce que ces poissons se frottent contre le gravier, pour faire leur ponte. Au reste, il y a beaucoup d'autres poissons sur qui l'on remarque de semblables égratignures, dans la même circonstance, ce qui confirme l'opinion que nous avons adoptée.

On ne peut nier qu'il n'y ait des insectes qui s'attachent aux *Saumons*. Quelques Naturalistes même ont donné la description de ces insectes. On prend aussi des Truites qui sont toutes couvertes d'insectes. Willughby avance, sur le rapport d'autrui, que les Sang-sues incommodent beaucoup les *Saumons*, & les font bondir dans les eaux. Mais ces poissons trouvent des ennemis plus redoutables parmi les Marsouins, qui les poursuivent avec tant d'acharnement, qu'ils en prennent quelquefois jusques dans les filets. On dit aussi qu'ils accélèrent, par leurs attaques, le passage des *Saumons* dans les rivières. Nous avons déjà remarqué que l'on prenoit très-rarement des *Saumons* dans la Méditerranée, en sorte qu'on peut dire que ce poisson est particulier à l'Océan & aux mers du Nord.

Lemery dit, dans son Traité des Drogues simples, page 773, que le *Saumon* se nourrit de petits poissons. Quelques Auteurs prétendent qu'il ne vit que d'eau, & ils se fondent sur ce qu'on n'a trouvé aucune apparence de nourriture solide dans l'estomac de plusieurs *Saumons* qu'on avoit disséqués. Mais, suivant la remarque de Willughby, le *Saumon* mord avec assez d'avidité aux appats qu'on lui présente, tels que des vers & des morceaux de petits poissons. Pourquoi ne profiteroit-il pas journellement de la même nourriture qui se trouve à sa portée, & dont il lui est si facile de se saisir?

La chair du *Saumon* est épaisse, tendre, lamelleuse, d'un goût qui a quelque chose de doux & d'agréable à-la-fois. Cependant elle a besoin d'être relevée par l'assaisonnement. Gesner & d'autres Auteurs mettent ce poisson au premier rang, parmi tous ceux qui sont d'usage comme aliment. Mais cette préférence est plutôt fondée sur le rapport du goût, que sur des raisons de santé; car le *Saumon* n'est pas propre pour les estomacs délicats, & il seroit dangereux d'en donner aux convalescents. On estime sur-tout les *Saumons* qui ont la tête très-petite, à raison du volume de leur corps, qui doit être gros & arrondi, ce qui indique qu'il est gras & charnu. Ses écailles doivent être brillantes, & l'on regarde cet éclat comme un signe de santé. Au contraire, ceux qui éprouvent la maladie du frai les ont ternes, & leurs couleurs moins vives annoncent une langueur dont la chair du poisson se ressent par le goût fade & désagréable qu'elle en contracte.

Le *Saumon* est si généralement estimé, le débit en est si sûr & si lucratif, lorsque ce poisson est frais, qu'on juge aisément combien ses Pêcheurs ont dû varier & multiplier les moyens de le prendre. Nous ne parlerons qu'en passant de ceux qui ne diffèrent point de ce qui se pratique pour la pêche de toutes sortes de poissons, tels que l'emploi des saines, des parcs, des filets, & autres pêcheries, où l'on prend effectivement une multitude de poissons de toute espèce, pêle-mêle avec des *Saumons*. Mais il y a des pêches particulières où la prise de ce poisson est l'objet principal qu'on se propose.

Un moyen fort simple que l'on employe pour y parvenir, consiste à leur opposer un obstacle qui les arrête au passage, lorsqu'ils montent de la mer dans les courants d'eau douce. Si ce courant est une rivière étroite, on se contente quelquefois de tendre en-travers un trémail soutenu de distance en distance par des piquets, & où le poisson ne manque guère de s'emmailler. D'autres fois c'est un simple filet contre lequel le poisson s'accumule, & où l'on va le prendre avec une saine.

Dans

Dans plusieurs endroits, pour diminuer l'étendue du filet, qui occasionne beaucoup de dépense & n'est pas d'une longue durée, on rétrecit le lit de la rivière par un clayonnage, au milieu duquel on laisse une espace libre pour le passage des bateaux; on ferme cette espace, dans le temps de la pêche, avec un filet, en sorte que la totalité des clayonnages & du filet forme une barrière qui arrête le poisson; on se sert, pour le prendre, d'une saine, comme dans le cas précédent.

S'il n'y a point de navigation sur la rivière, on barre l'eau d'un bord à l'autre, choisissant un endroit où le lit soit étroit, pour diminuer les frais de l'établissement, ou pour qu'à l'aide d'un courant plus rapide les *Saumons* se rendent en plus grand nombre auprès du clayonnage; car on a remarqué que ces poissons sembloient se plaire à refouler les eaux dont le cours étoit accéléré, comme s'ils vouloient faire essai de leur force.

Il y a dans la Guyenne des pêcheries de poissons qu'on appelle *Nasses*, & qui sont plus avantageuses que les précédentes. On barre en partie le cours de la rivière par une chaussée de pierre, principalement destinée à retenir l'eau pour faire tourner la roue d'un moulin. Au-delà de cette chaussée, en suivant la direction du courant, on établit des grillages qui forment deux des côtés d'un triangle dont la chaussée est la base. On laisse au sommet de ces triangles des ouvertures qui livrent un passage aux *Saumons*. Lorsque l'on veut faire la pêche de ces poissons, on ouvre des vannes pratiquées le long de la chaussée, & l'eau passant par des grillages situés derrière ces vannes, forme un courant qui détermine les *Saumons* à le remonter. Ils entrent dans l'enceinte des triangles par les ouvertures dont nous avons parlé; mais ils ne peuvent plus en sortir, parce qu'ils trouvent, à l'endroit même de leur passage, des brins d'un bois flexible, qu'ils ont écartés pour entrer, mais qui leur ferment toute issue, en leur opposant leurs pointes, dont les directions sont convergentes vers l'intérieur de l'enceinte.

Dans quelques endroits, comme à la Val-Dieu, aux environs de Charleville, la pêcherie est formée d'une charpente, divisée en plusieurs chambres, qui ont un plancher de bois. Les *Saumons* entrent dans ces chambres par des grillages en goulet ou en entonnoir, dont les baguettes souples & élastiques, faisant le même office que celles qui ont été décrites ci-dessus, permettent aux poissons de passer dans les chambres, mais non pas d'en sortir. Lorsqu'on veut les prendre, on abaisse des pelles qui interceptent le courant de l'eau, en sorte que celle qui est dans l'intérieur de la pêcherie, s'écoulant par des grillages qui sont sur le côté opposé, les poissons restent à sec sur le plancher, où l'on va les prendre, soit avec la main, soit à l'aide d'un filet.

On construit aussi des espèces de coffres à claire-voie, que l'on appelle *coffres à Saumons*, & qui ont ordinairement un couvercle fermant à clef, non-seulement pour mettre le poisson en sureté, mais pour empêcher qu'il ne se sauve en sautant par-dessus les bords du coffre. On dispose ces coffres auprès de quelque digue qui arrête les poissons, de manière qu'après l'avoir côtoyée, en cherchant un passage qui leur permette de remonter vers la source des rivières, ils sont attirés par un courant rapide qui sort du coffre, & qui enfile l'espace resté libre entre la digue & le bord de l'eau. Ils entrent donc dans le coffre par une ouverture garnie d'un goulet de baguettes élastiques, & les Pêcheurs vont les y prendre avec des filets en forme de poche, suspendus au bout d'une perche. On conçoit que l'on peut varier de différentes manières ces sortes de pêcheries, suivant la disposition des lieux, ou les idées des constructeurs.

On employe différentes espèces de filets, pour prendre les *Saumons* qui se trouvent arrêtés auprès des digues ou chaussées qu'on leur oppose, dans les rivières dont ils remontent le cours. On se sert, sur la Moselle, de l'épervier, du carrelet, & d'une nappe de filets que les Pêcheurs appellent *rets*. Souvent les Pêcheurs attachent, aux extrêmités d'une des perches courbes qui forment la croisée du carrelet, un filet qu'ils nomment *trahison*. Ce filet traverse diagonalement le carrelet, & par sa position verticale, il empêche le poisson de sauter par-dessus le carrelet; il a de plus l'avantage de servir aux Pêcheurs d'indication, pour reconnoître la présence des *Saumons*, qui donnent des secousses à ce filet, par les violents efforts qu'ils font pour le franchir.

Les Pecheurs de Saint-Valery, qui ont leurs maisons sur le bord de la Somme, pêchent des *Saumons* par leurs fenêtres, avec un grand échiquier, suspendu à une corde, qui passe sur une poulie. C'est ce qu'on appelle en quelques endroits *pêcher au hanier*. On pêche aussi, sur la Somme, des *Saumons*, avec de grands verveux garnis de goulets.

Les Hollandois construisent dans la Meuse, pour la pêche du *Saumon*, des espèces de parcs, faits avec des clayonnages de branches de saule. Ces clayonnages forment un enfoncement vers le courant de l'eau, & s'élèvent de deux pieds au-dessus de la surface. On place en avant un grand verveux dont les ailes se réunissent à celles du clayonnage, en sorte que le tout forme une enceinte. Mais le verveux est assez enfoncé dans l'eau, pour que les *Saumons* puissent le franchir, en nageant, suivant leur coutume, contre le courant. Étant arrivés au parc, qui est plus élevé, ils donnent contre le clayonnage, & ne pouvant réussir à s'élancer par-dessus, ils s'éfarouchent, se portent vers le fond pour s'en retourner, & vont se prendre dans le verveux. Dans d'autres endroits, tels que ceux où se fait la jonction de la Meuse avec le Rhin, le Leck & le Vaal, on pêche les

Saumons avec de grandes saines, qui ont au milieu une espèce de sac, comme les ganguys. On fait aussi usage du trémail pour la même pêche.

Les Pêcheurs Hollandois nomment *Roi des Saumons*, un poisson que le hasard fait quelquefois tomber dans leurs filets. On soupçonne que ce poisson n'est qu'une grosse Truite, qu'ils ne reconnoissent point, à cause de ses couleurs & de ses taches, qui sont beaucoup plus belles que celles des Truites ordinaires.

Lorsque l'air est frais, les *Saumons* se transportent aisément en bon état à la distance de cinquante, soixante, & même quatre-vingt lieues; mais comme les circonstances ne sont pas toujours favorables à ce transport, on a imaginé différentes préparations que l'on fait subir à ce poisson pour le conserver. On appelle *Saumon mariné*, celui qu'on a fait cuire d'abord dans de l'eau salée, après l'avoir vidé & lavé avec soin; & sur lequel on a versé, après la cuisson, du vin légèrement chauffé ou de bon vinaigre. On y ajoute des épices, lorsqu'on veut que le poisson se conserve plus long-temps; en cet état, il est encore bon à manger au bout de six semaines ou deux mois.

On fume aussi le *Saumon*, par un procédé qui diffère peu de celui que nous avons décrit, en parlant de la préparation du Hareng saur. (*Voyez* HARENG). On prépare encore dans le Nord les *Saumons* à la manière de la Morue que l'on appelle *Stockfish*. (*Voyez* MORUE). Enfin on sale le *Saumon*, à l'aide d'une préparation semblable à celle dont nous avons aussi parlé à l'article MORUE.

SAUMONEAU. *Voyez* GRILL.

SAUMONELLE. C'est le nom que l'on donne, en Normandie, à l'espèce d'appât que l'on appelle ailleurs Menuise. *Voyez* ce mot.

SAUNIER. On nomme ainsi ceux qui ramassent & employent le sel pour la préparation des Harengs que l'on veut conserver.

SAUPE. (la) Espèce de Spare.

Sparus Salpa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici, Sparus*, n°. 15.

Sparus caudâ bifidâ, lineis fulvis longitudinalibus utrinque undecim. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 74.*

Sparus lineis utrinque undecim aureis parallelis longitudinalibus. ART. *Gen.* 38. *syn.* 60.

Ἡ Σαλπη. ARIST. *L.* 4. *c.* 8. *L.* 5. *c.* 9. 10. *L.* 6. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 2. 13. *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 7. *p.* 516.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 6.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 320.

Salpa. OVID. *Hal.* v. 121.

PLIN. *L.* 9. *c.* 57.

ACTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 78. *fol.* 88. 6.

P. JOV. *c.* 14. *p.* 73.

BELLON.

RONDEL. *L.* 5. *c.* 23. *p.* 154.

SALVIAN. *fol.* 119. *a. ad icon.* & 120.

GESNER. *p.* 832 & 979. & *fol.* 34. *b. E. G.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 21. *p.* 189.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 12. *t.* 2. *n.* 10. & *t.* 19. *n.* 6.

CHARLET. *p.* 141.

WILLUGH. *p.* 316. *tab. V.* n°. 7.

RAI. *p.* 134.

A Gènes, *Sarpa*.

La *Saupe*, selon la remarque de Willughby, est plus faite pour plaire à l'œil par son aspect, que propre à flatter le goût par les qualités de sa chair; en général elle est très-peu estimée comme aliment, & il n'y a que le bas peuple qui s'en nourrisse. Le caractère qui contribue le plus à la beauté de ce poisson, consiste dans plusieurs bandes de couleur d'or, qui s'étendent depuis la tête jusqu'à la queue, au nombre de onze de part & d'autre. Les espaces intermédiaires, au-dessus des lignes latérales, sont d'un verd obscur, mêlangé de bleuâtre, & au-dessous des mêmes lignes, d'une couleur argentée. On voit de chaque côté une tache noire auprès de la base des nageoires de la poitrine. Tout le corps est couvert de grandes écailles.

L'ouverture de la gueule est étroite, à proportion du volume de ce poisson. La mâchoire supérieure est garnie de seize dents, terminées par une double pointe, & la mâchoire inférieure, de dix-huit dents plus larges que celles d'en haut, & dont l'extrêmité est en pointe aiguë. Les yeux sont d'une grandeur médiocre, & couverts d'une membrane lâche. Les iris ont l'éclat de l'or.

La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont les onze premiers sont épineux; celle de l'anus en a dix-sept, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a dix-sept.

Ce poisson est commun dans le golfe de Gènes. Il paroit que les *Saupes* vont par troupes, quoiqu'Aristote les ait mises au rang des poissons solitaires.

SAUQUENE. C'est le nom qu'on donne aux Dorades qui ont six pouces de longueur.

SAURE. (le) Espèce d'Elope.

Elops Saurus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Elops*, n°. 1.

Elops caudâ suprà infràque armatâ. Ibid.

Saurus maximus. SLOAN. *Jam.* 2. *p.* 284. *t.* 251.

Ce poisson forme seul, dans le systême de Linnæus, un genre à part, sous la dénomination d'*Elops*. Il a le corps alongé, la tête grande, lisse & éclatante, un peu plane en dessus & comprimée par les côtés. Les yeux sont recouverts en partie par la peau commune de la tête. Les mâchoires sont hérissées d'aspérités, dont celles de la mâchoire inférieure ont plus de saillie que celles d'en haut. La membrane des ouies a trente osselets; & sur le milieu de sa partie extérieure s'insère

une seconde membrane beaucoup plus petite, & qui n'a que cinq osselets plus courts que ceux de la membrane principale.

La nageoire du dos est située au milieu de la longueur du corps, & a vingt-quatre rayons, dont les quatre premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre quatorze. La nageoire de l'anus est près de celle de la queue, & a seize rayons, dont un épineux. La nageoire de la queue est profondément échancrée, & garnie en dessous, vers son origine, d'une écaille osseuse, située horizontalement, & terminée en forme de fer de lance; elle a trente rayons. On trouve ce poisson dans la mer voisine de la Caroline.

SAURE. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus occidentalis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus, n°.* 3.

Gasterosteus spinis dorsalibus septem, spinisque duabus ante pinnam analem. Ibid.

Saurus argenteus, caudâ longitudinaliter striatâ, striis prominentibus brevibus interruptâ. BROWN. *Jam.* 452. *t.* 46. *f.* 2.

Ce poisson est d'une couleur argentée, & a la queue marquée de stries longitudinales, & comme interrompue, à différentes distances, par d'autres stries qui forment des saillies transversales. La nageoire du dos est précédée de sept aiguillons, qui ne sont liés par aucune membrane, & celle de l'anus a par-devant deux aiguillons semblables. La première de ces nageoires est garnie de onze rayons flexibles, & l'autre de sept, dont le premier est épineux. Les nageoires de la poitrine ont pareillement chacune sept rayons, mais tous flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a seize.

On trouve ce poisson en Amérique.

SAURE. (le) Espèce de Salmone.

Salmo Saurus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominal. Salmo, n°.* 14.

Salmo radiis pinnæ ani decem. Ibid.

Osmerus radiis pinnæ ani undecim. ART. *Gen.* 10. *syn.* 22.

An Σαυρος. ARIST. *L.* 2. *c.* 2?

ÆLIAN. *L.* 12. *c.* 25. *p.* 718?

An Sauris Speusippi. ATHEN. *L.* 7. *fol.* 161. 14?

An Lacertus peregrinus. RONDELET. *L.* 15. *c.* 9. *p.* 428?

Lacertus peregrinus seu maris rubri. GESN. *p.* 468. & (Germ.) *fol.* 45. *b.*

Saurus. SALVIAN. *fol.* 239. 242. *b.* 243. *a.*

ALDROV. *L.* 2. *c.* 56. *p.* 277.

Tarantola Romæ. WILLUGHBY. *Append. p.* 29. *Tab.*

RAI. *p.* 66.

Saurus. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *a.* 1. *punct.* 8. *t.* 21. *f. infima.*

A Rome, *Tarantola.*

Salviani, pour donner une idée de ce poisson, remarque qu'il ne lui manque que des pieds pour être semblable au Lézard de terre. La disposition & les teintes de ses couleurs ajoutent de nouveaux traits à cette ressemblance. Le ventre est blanchâtre; le dos est d'un verd obscur. Cette même partie, ainsi que la tête & les côtés du corps, sont mouchetés d'une multitude de taches vertes, rouges & bleues. La tête est plane à son sommet; elle a une espèce de fossette entre les yeux. Ces organes sont petits & saillants. L'ouverture de la gueule est très-ample, & ressemble à celle des Serpents. Le museau se termine en pointe aiguë. Les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents longues & pointues. On voit sur le haut du palais une autre rangée de dents parallèle à celle de la mâchoire d'en haut. La langue est étroite & hérissée d'une double rangée de dents. Les ouvertures des ouies sont très-amples.

Le corps est couvert d'écailles médiocres; sa forme est arrondie & oblongue; elle se rétrecit vers la tête, & va ensuite en s'épaississant jusqu'à la première nageoire du dos, après laquelle elle s'amincit de nouveau par des degrés insensibles jusqu'au bout de la queue.

La première nageoire du dos est située vers le tiers de la longueur du poisson, & garnie de douze rayons qui décroissent graduellement. Sa couleur est mélangée de gris & de brun. La seconde nageoire du dos est d'une substance charnue, & placée près de la queue. Les nageoires de la poitrine sont petites & ont chacune treize rayons; celles du ventre sont beaucoup plus longues, & ont chacune huit rayons qui vont en s'élevant par degrés depuis les antérieurs jusqu'aux derniers. La nageoire de l'anus a dix rayons; celle de la queue est fourchue.

On trouve ce poisson dans différentes mers de l'Europe. On dit qu'il se plait dans les lieux fangeux. Il se trouve ordinairement seul de son espèce lorsqu'on le prend, ce qui arrive très-rarement, du moins dans la Méditerranée.

SAVRE ou SAVREAU. Espèce de filet semblable au Bouteux. *Voyez* ce mot.

SAUREL. *Voyez* GASCON.

SAURISSEUR. C'est celui qui prépare le Hareng saur. *Voyez*, à l'article Hareng, les détails relatifs à cette préparation.

SAUTERELLE. *Voyez* CARANATTE.

SAUTEUR. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Gonorynchus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus, n°.* 9.

Cyprinus pinnâ ani radiis octo, corpore cylindrico, caudâ bifidâ. Ibid.

Gonorynchus. GRON. *Zooph. n°.* 199. *tab.* 10. *fig.* 2.

Gronovius est le premier qui ait donné la description de cette espèce de Cyprin, d'après un individu rapporté du Cap de Bonne-Espérance. Ce poisson, suivant cet Auteur, a la tête petite, un peu oblongue, légèrement inclinée depuis les yeux vers le museau, & garnie de très-petites

écailles, disposées en recouvrement. Le museau est droit, très-alongé, un peu anguleux sur son contour & relevé vers la mâchoire supérieure. L'ouverture de la gueule est étroite & située transversalement au bas de la partie antérieure de la tête. Les mâchoires sont à-peu-près d'égale longueur. Les yeux sont très-ouverts, & placés au haut des côtés de la tête, à égale distance des opercules & du museau. Les prunelles sont petites. Les narines sont plus près du museau que des yeux ; elles n'ont, de part & d'autre, qu'une seule ouverture, qui est située dans une espèce de sillon.

Les ouies s'ouvrent par les côtés ; leurs opercules sont très-écailleux, & leur membrane, qui n'a que trois petits rayons, est couverte par la peau commune de la tête, en sorte qu'elle ne paroit point à l'extérieur.

Le tronc est oblong, arrondi en dessus & en dessous, applati par les côtés, & d'une épaisseur uniforme jusqu'à la nageoire du dos, passé laquelle il s'amincit un peu vers la queue.

Les lignes latérales sont très-sensibles, & parcourent le milieu des côtés, en conservant la même direction. Les écailles qui recouvrent le corps sont très-petites, lisses, & situées en partie les unes sur les autres, comme celles de la tête.

La nageoire du dos est petite, d'une figure triangulaire ; elle a douze rayons, dont les deux premiers sont très-courts & le troisième très-long ; les autres décroissent insensiblement & sont rameux à leur extrêmité.

Les nageoires de la poitrine se déployent dans des directions obliques ; elles sont courtes, semblables, par leur figure, à un fer de lance ; elles ont chacune dix rayons fourchus. Les nageoires du ventre sont petites & peu écartées l'une de l'autre ; elles ont chacune neuf rayons rameux. La nageoire de l'anus est peu étendue, & située au milieu de l'espace entre les nageoires du ventre & celle de la queue ; elle a huit rayons rameux.

La nageoire de la queue est large, arrondie à son extrêmité, légèrement échancrée par le milieu ; elle a dix-huit rayons rameux. Gronovius n'a pu juger de la couleur de ce poisson, sur l'individu desséché qu'on lui avoit envoyé ; il restoit seulement sur chacune des nageoires une tache noirâtre.

SAUTEUR. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus Saltatrix. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 7.

Gasterosteus spinis dorsalibus octo, membranâ connexis. Ibid.

Saltatrix. CATESBY. *Carol.* 2. *p.* 14. *t.* 14.

En Anglois, *Skipjack.*

Ce poisson ressemble, par son port, à la Perche ; il a l'œil brillant & jaunâtre, la gueule large, la mâchoire inférieure garnie d'une seule rangée de dents, & celle d'en haut de deux rangées, suivant Linnæus, dont la description, à cet égard, ne s'accorde point avec celle de Catesby, selon laquelle ce poisson n'a qu'une rangée de dents à chaque mâchoire. Ses écailles sont petites, d'un éclat fort brillant, qui tire sur le verd, lorsque le poisson a été pris récemment. C'est ce qui lui a fait donner, dans la Virginie, le nom de *Poisson verd.*

Les piquants situés le long du dos, antérieurement à la nageoire dorsale, & qui, dans les autres espèces de ce genre, sont distincts, se trouvent réunis dans celle-ci par une membrane très-déliée, en sorte qu'ils paroissent former une première nageoire du dos ; ils sont au nombre de huit, d'une consistance peu ferme, & le poisson a la faculté de les abaisser & de les faire entrer dans une espèce de canal destiné à les recevoir. La nageoire du dos a vingt rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune seize ; celles du ventre six, dont le premier est épineux. La nageoire de la queue en a vingt-sept ; elle est fourchue. Ce poisson est agile, & saute souvent hors de l'eau, d'où lui vient le surnom de *Sauteur*, qu'on lui a donné à la Caroline. Sa chair passe pour un assez bon mets.

SAUTEUSE. (la) Espèce de Persegues.

Perca Sectatrix. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 25.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifurcâ posticè rubrâ, abdomine luteo griseo-lineato. Ibid.

Perca marina sectatrix. CATESBY. *Carol.* 2. *p.* 8. *t.* 8. *f.* 2.

Cette Perche a environ cinq pouces de longueur. Son corps est brun par-dessus, & marqué de grandes taches d'un jaune obscur. Le ventre est rayé de gris sur un fond jaune. Les yeux & les ouies sont colorés d'un mêlange de blanc, de rouge & de jaune. Les deux nageoires du dos sont jointes ensemble, &, à en juger par la figure de Catesby, elles sont de même hauteur à l'endroit de leur réunion, en sorte qu'elles paroissent ne former qu'une seule nageoire. La partie antérieure de la nageoire de la queue a trois forts aiguillons ; elle est fourchue, & d'une couleur rouge à son extrêmité.

Ce poisson se trouve dans les mers de l'Amérique, & plus communément aux endroits où le climat est chaud. Catesby dit qu'il s'attache au gouvernail des vaisseaux qui traversent l'Océan Atlantique. C'est de sa constance à suivre les vaisseaux dans leur course la plus rapide, que lui est venu le nom de *Sectatrix*, qui lui a été donné par Catesby, & que Linnæus a adopté.

SAXATILES. (Poissons) On nomme ainsi certaines espèces de poissons, tels que les Congres, qui se retirent dans les cavités des rochers, ou se glissent sous de grosses pierres. On employe des crochets & autres instruments semblables pour les faire sortir de leurs retraites & les prendre.

SCARE. (le) Espèce de Labre.

Labrus Scarus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 1.

Labrus appendicibus transversis ad caudæ latera. Ibid.

Scarus auctorum. ARTED. *Syn.* 54.

O' Σκάρος. ARIST. *L.* 2. *c.* 17. *L.* 8. *c.* 2. *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 2. *p.* 5. *L.* 2. *c.* 54.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. 6. *L.* 2. *p.* 53.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 319.

Scarus. OVID. *v.* 9 & 119.

PLIN. *L.* 9. *c.* 17.

S. AMBROS. *L.* 5. *c.* 5.

ISIDOR.

GAZ. ARIST. *L. c.*

CUB. *L.* 3. *c.* 31. *f.* 77. 78. *a.*

HORAT. *Satyr. L.* 2. *Sat.* 2. *v.* 22.

BELLON.

ALDROV. *L.* 1. *c.* 2. *p.* 7.

WILLUGH. *p.* 306. *tab. V. n°.* 1. *fig.* 1.

RAI. *p.* 129.

RONDEL. *L.* 6. *c.* 2.

GESNER. *p.* 830. & (Germ.) *f.* 7. *b.*

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 1. *t.* 13.

Scarus piscis. JOV. *c.* 1. *p.* 7.

Cerebrum Jovis. Ennii Poetæ apud Jovium.

Le *Scare* seroit un des poissons les plus dignes d'attirer l'attention des Naturalistes, & de les exciter à des recherches particulières sur sa conformation intérieure, s'il étoit vrai, comme le croyoient les anciens, & comme plusieurs modernes l'ont répété après eux, que ce poisson eût la faculté de ruminer; mais cette opinion n'est guères vraisemblable. Il paroît, à la vérité, que le *Scare* se nourrit d'herbes, ce qui lui donne, avec les animaux ruminants, un rapport que l'on aura étendu jusqu'à la rumination elle-même. Ce ne seroit pas la première fois que l'observation d'un fait extraordinaire auroit conduit à en imaginer un autre encore plus singulier.

Selon Willughby, le *Scare* a les dents obtuses, & il se sert de ses antérieures, qui ont beaucoup de rapport avec celles de l'homme, pour arracher les herbes qui tiennent aux rochers. Le même Auteur ajoute que la partie la plus recherchée dans le *Scare* est l'estomac, à cause des herbes succulentes dont il est rempli; on l'assaisonne ainsi sans le vider, & l'on y ajoute le foie, qui est d'un volume considérable. Autrement le *Scare* ne seroit qu'un mets insipide. C'étoit sans doute une semblable préparation qui avoit donné tant de valeur à ce poisson chez les Romains. Horace, (L. 2. Sat. 2.) parlant de ces convives blêmes, & plutôt bouffis qu'engraissés à force d'excès, dit que ni le *Scare*, ni les mets les plus délicats n'ont plus pour eux aucune saveur. Au reste, ce poisson a bien perdu aujourd'hui de son prix, & à peine est-il connu parmi nous. On dit cependant que l'on prend beaucoup de *Scares* autour de l'Isle de Candie, & que l'on employe, pour les amorcer, des feuilles de féves & de pois dont ces animaux sont très-avides.

Ce poisson, suivant l'Auteur déja cité, est d'une couleur livide, mêlangée de rougeâtre. Sa longueur excède rarement celle d'une palme. Il a le corps d'une forme large & raccourcie, couvert de grandes écailles transparentes. La nageoire du dos a sa surface hérissée de petits aiguillons, & il y en a quatre semblables à la partie inférieure du corps. On voit, de part & d'autre, auprès de la queue, une appendice saillante, située transversalement, ce que Willughby dit n'avoir observé sur aucune autre espèce de poisson.

On trouve le *Scare* dans les mers voisines de la Grèce & de la Sicile.

SCHEILAN. (le) Espèce de Silure.

Silurus Clarias. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 15.

Silurus pinnâ dorsali posticâ adiposâ, ani radiis undecim, cirris sex. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 98.*

Aspredo cirris longitudine corporis, pinnis dorsalibus duabus. It. Scan. 82.

Mystus cirris sex longissimis, pinnâ dorsi secundâ longissimâ, à priori ad caudam extensâ. GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 83.

Silurus Scheilan Niloticus. HASSELQ. *Iter.* 369.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête égale au corps en largeur, applatie par les côtés vers les opercules des ouies, & très-inclinée en avant depuis le dos. La gueule est obtuse, étroite & d'une figure demi-circulaire. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en haut; l'une & l'autre sont garnies de dents très-serrées entre elles & à peine sensibles. Les yeux, situés au haut des côtés de la tête, sont convexes, saillants, assez ouverts, & revêtus de la peau commune de la tête. Les narines n'ont de part & d'autre qu'une seule ouverture.

Il y a sur le bord de la mâchoire supérieure deux longs barbillons, situés avant les yeux; la mâchoire d'en bas est garnie de quatre autres barbillons beaucoup plus courts, dont les deux extérieurs sont plus longs que les deux autres.

Le tronc est oblong, applati par les côtés, dénué d'écailles & couvert d'une peau lâche. Sa forme est à-peu-près triangulaire, & depuis les nageoires de la poitrine, où il est le plus épais, il va en s'amincissant insensiblement jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont très-sensibles, & s'inclinent un peu vers les nageoires du ventre, passé lesquelles elles s'étendent en droite ligne sur le milieu des côtés.

La première nageoire du dos est située près de la tête, & garnie de sept rayons, dont le premier est simple & épineux, & les suivants rameux & flexibles. La seconde nageoire du dos est presque contiguë à la précédente, & s'étend jusqu'à une petite distance de celle de la queue; elle s'élève

très-peu, & n'est formé que d'une substance charnue sans aucun osselet.

Les nageoires de la poitrine, placées au bas des côtés, ont chacune neuf rayons souples & rameux, excepté le premier, qui est simple, très-épais & très-aigu, & de plus hérissé de petits aiguillons sur ses bords latéraux. Les nageoires du ventre sont très-voisines de l'anus, & ont chacune six rayons souples & rameux, excepté le premier qui est sans division. La nageoire de l'anus, placée au milieu de la distance entre cette ouverture & la nageoire de la queue, est petite; elle a onze rayons flexibles, dont les deux premiers sont simples & les suivants rameux. La nageoire de la queue est fourchue & a dix-neuf rayons un peu rameux.

On trouve ce poisson dans les fleuves de l'Amérique & de l'Afrique. Les *Scheilans* du Nil, suivant Linnæus, sont dangereux par le rayon dentelé des nageoires de la poitrine, dont la piquure est venimeuse.

SCHILDE. (le) Espèce de Silure.

Silurus Mystus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Silurus*, n°. 4.

Silurus pinnâ dorsali unicâ, radiis sex, cirris octo. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 96.*

Silurus Schilde Niloticus. HASSELQ. *Itin.* 376.

Le *Schilde* a huit barbillons autour des mâchoires, comme plusieurs autres espèces du genre des Silures. Sa membrane des ouies est garnie de dix osselets. Il n'a sur le dos qu'une seule nageoire, dont le premier rayon est épineux; les suivants, au nombre de cinq ou six, sont mous & flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons, dont le premier est pareillement épineux; celles du ventre en ont six. La nageoire de l'anus en a cinquante-sept; celle de la queue est fourchue; elle a dix-neuf rayons. (LINNÆUS.)

On trouve ce poisson dans le Nil.

SCHLOSSER. (le) Espèce de Gobie.

Gobius barbarus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gobius*, n°. 7.

Gobius pinnis pectoralibus flabello insistentibus, pinnâ dorsi priore radiis duodecim posteriore tredecim. Ibid.

Gobius Schlosseri. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 3. *tab.* 1. *fig.* 1. 2. 3. 4.

M. Pallas est le premier qui ait publié une description exacte de ce poisson, d'après un individu qui lui fut envoyé par M. Schlosser, ce qui l'a engagé, comme il le dit lui-même, à donner à cette espèce un nom qui rappellât l'auteur du don & de la découverte. Suivant les observations communiquées à ce Naturaliste par son ami, ce poisson est connu dans l'Inde sous les dénominations de *Cabos* & de *Chineesche vissch*, (Poisson Chinois), parce qu'il sert de nourriture aux peuples de la Chine voisins des côtes qu'il fréquente. On pourroit, en quelque sorte, le regarder comme amphibie; car on le trouve souvent étendu sur la fange dans les endroits marécageux. Ses nageoires, quoique molles, sont épaisses & capables d'une grande résistance; de plus, celles de la poitrine tiennent à deux portions charnues semblables à deux espèces de bras, ce qui donne au poisson la facilité de s'avancer avec vitesse dans les eaux fangeuses qu'il habite, & de s'élancer sur les Squilles, les Cancres & autres animaux pareils, dont il est très-avide. Enfin, ses opercules, en s'appliquant exactement sur les ouvertures des ouies, ainsi que ses lèvres sur les bords de la gueule, empêchent la bourbe de pénétrer à l'intérieur, & les orbites de ses yeux sont enfoncées par le bas dans une sinuosité de la peau, qui, par un mouvement de dilatation dont elle est susceptible, défend ces organes délicats du contact des matières qui pourroient leur nuire.

Le *Schlosser*, selon M. Pallas, est long d'environ huit pouces; il a la tête alongée, beaucoup plus épaisse que le corps, & couverte d'écailles. La partie qui répond au front est très-inclinée, & forme plusieurs inégalités. La gueule est située transversalement. Les lèvres sont lisses, épaisses, charnues & hérissées, à l'intérieur, d'aspérités semblables à des grains; celle d'en haut est double, & la partie de dessus est échancrée par devant, encore que ses côtés forment des saillies obtuses, qui s'épaississent vers les coins de la gueule. Les dents sont grandes, aiguës & recourbées, inégales entr'elles, & écartées les unes des autres, sans garder aucun ordre bien régulier.

Les yeux sont placés fort près l'un de l'autre sur le devant de la tête, & sont tournés de côté. M. Pallas n'a point vu de narines à ce poisson.

Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons rameux; celles du ventre en ont douze, & sont réunies de manière à former une espèce de conque. C'est principalement par ce caractère que ce poisson diffère du Koelreuter, qui a ces mêmes nageoires séparées l'une de l'autre. (*Voyez* KOELREUTER.)

La première nageoire du dos a huit rayons simples & un peu épineux. La seconde a treize rayons rameux, qui vont en s'élevant insensiblement. La nageoire de l'anus en a douze, dont les trois derniers sont seuls rameux. Linnæus paroit s'être trompé, en attribuant à la première nageoire du dos le nombre des rayons de la nageoire de l'anus. La nageoire de la queue est d'une figure ovale, terminée en pointe aiguë, & a en tout dix-neuf rayons.

Le tronc est épais, un peu arrondi en forme de cylindre, & à peine aminci vers la queue; il est couvert d'écailles assez grandes, rondes & d'une substance qui ressemble à un cuir amolli. Les lignes latérales sont très-peu sensibles. La couleur de tout le corps & des nageoires est d'un brun sale & noirâtre, qui prend une teinte plus pâle sur le ventre.

SCHRAITSER. (le) Espèce de Persegue.

Perca Schrætser. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 31.

Perca pinnis dorsalibus unitis, lineis corporis nigris. Ibid.

Perca dorso monopterygio, lineis utrinque longitudinalibus nigris. ART. *Gen.* 40. *syn.* 68.

Perca dorso monopterygio, capite cavernoso alepidoto aculeato, caudâ sublunatâ, corpore lineato. GRONOV. *Zooph.* 289.

Schraitser. SCHÆFF. *Ratisb.* 48. *t.* 2. *f.* 2.

Perca pinnis sex, aculeis duobus anterioribus brevissimis, tertio longissimo. KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. *p.* 41. *n.* 2.

Perca pinnis dorsalibus coadunatis, radiis triginta uno, aculeis octodecim. KRAMER. *Elench. p.* 387. *n.* 5.

Schraitser Ratisbonensibus. WILLUGH. *p.* 335.

RAI. *p.* 144.

Le *Schraitser* a tant de ressemblance avec le Post, (*Voyez* ce mot) soit par sa forme extérieure, soit par la disposition & les rayons de ses nageoires, que Klein le regarde comme n'en étant qu'une simple variété. En comparant les descriptions que Gronovius & Artedi ont données de ces deux poissons, on trouve qu'ils diffèrent entr'eux à plusieurs égards. 1°. Le *Schraitser* a le museau & la mâchoire supérieure plus alongés que celle d'en bas, au lieu que dans l'autre poisson, les deux mâchoires sont de la même longueur. 2°. La cavité que le *Schraitser* a sur la tête, entre les yeux, est moins profonde que celle qu'on voit au même endroit sur le Post. 3°. La distribution des couleurs n'est point semblable sur ces deux poissons. Le premier a les côtés du corps marqués de lignes noires longitudinales sur un fond jaunâtre, & la partie antérieure de la nageoire du dos colorée aussi par deux lignes noires parallèles au dos, mais composées de petites taches. Le Post, au contraire, est simplement moucheté de taches noirâtres de diverses figures, éparses sur le dos, sur le haut des côtés, & sur les nageoires du dos, de la poitrine & de la queue.

On trouve le *Schraitser* dans le Danube.

SCIE. (la) Espèce de Chien de mer.

Squalus Pristis. LIN. *Syst. nat. Amphib. Nantes. Squalus*, n°. 15.

Squalus pinnâ ani nullâ, rostro ensiformi osseo plano utrinque dentato. Ibid.

Squalus rostro longo cuspidato osseo plano utrinque dentato. ARTEDI. *Gen. syn.* 93. *Faun. Suec.* 297. *Mus.* Ad. Fr. 1. *p.* 52.

Pristis sive serra piscis. WILLUGH. *p.* 61. *Clus. Exot. L.* 6. *c.* 9.

RAI. *p.* 23.

Ὁ Πριστης. ARIST. *L.* 6. *c.* 12.

ATHEN. *L.* 8. *p.* 333.

Serra marina. BELLON. *Pisc.* 66.

Pristis. RONDEL. 487.

La Scie. BROUSSONET. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1780. *p.*

En Suède, *Sag-fisk*; en Angleterre, *Saw-fish.*

C'est à tort que Rondelet a rangé ce poisson parmi les Cétacées, auxquels il ne peut être comparé que par la grandeur. Sa tête est applatie & en forme de cœur. Les yeux sont situés sur le milieu des côtés de la tête, un peu plus cependant vers la partie antérieure. Derrière chaque œil, il y a une ouverture par laquelle le poisson rejette l'eau qu'il a prise. Willughby conjecture que ces ouvertures sont les conduits auditifs de l'animal. La gueule est située transversalement dans la partie inférieure de la tête. Les mâchoires sont dépourvues de dents, mais leur bord est aigu & rude comme une lime. A l'extrémité de la surface inférieure de la tête, on voit deux autres ouvertures, que Willughby prétend être les narines du poisson.

Le museau est d'une forme singulière; c'est une espèce de lame alongée, & garnie de part & d'autre d'un certain nombre de dents d'une substance solide, opposées deux à deux, & dirigées perpendiculairement par rapport aux bords de la lame. Le nombre de ces dents varie depuis vingt-cinq jusqu'à vingt-huit de chaque côté. C'est de-là qu'est venu à ce poisson le nom de *Scie*.

Le corps est d'une forme un peu arrondie, & va en se rétrecissant vers sa partie postérieure. Les nageoires de la poitrine sont situées sur les côtés, un peu au-dessous des ouies; leur forme est un peu plus large que longue. A une certaine distance, & toujours sur les côtés, se trouvent les nageoires du ventre, dont la largeur est égale à la longueur. La première nageoire du dos est de la même grandeur que les précédentes, auxquelles elle correspond par sa position. Ce poisson n'a point de nageoire derrière l'anus; mais il a sur le dos une seconde nageoire également éloignée de la première & de celle qui termine la queue du poisson.

Marcgrave dit avoir vu un museau de *Scie* qui avoit cinq pieds de long. Le même Auteur décrit un poisson de cette espèce qui avoit un pied & sept pouces depuis l'occiput jusqu'à la nageoire de la queue, & dont le museau étoit long de neuf pouces. En supposant que la longueur du museau fût, de part & d'autre, dans le même rapport avec celle du corps, il s'en suivroit que le poisson, dont le museau étoit de cinq pieds, auroit eu douze pieds huit pouces depuis l'occiput jusqu'à la nageoire de la queue. Cette longueur est fort au-dessous de celle dont parle Rondelet, qui donne à ce poisson jusqu'à deux cents coudées de long. Mais M. Broussonet remarque que Rondelet ne connoissoit la *Scie* que très-imparfaitement, & que c'est à tort qu'il a critiqué Bellon, pour avoir prétendu que le poisson appellé *Pristis* par Pline, ne pouvoit être la *Scie* dont il s'agit ici. M. Broussonet ajoute que la prétendue figure que

Rondelet a donnée de ce poiſſon n'eſt autre choſe que celle d'un Souffleur, n'ayant de la *Scie* que le muſeau. Quant aux figures monſtrueuſes que l'on trouve du même poiſſon dans l'Ouvrage d'Aldrovande, elles prouvent, ſelon le même Naturaliſte, juſqu'à quel point les Auteurs ont pu porter l'ignorance & la crédulité. La *Scie* vit dans les mers du Nord & dans celles de l'Amérique méridionale ; elle parvient quelquefois à une groſſeur conſidérable, ainſi que nous l'avons déja dit, mais beaucoup moindre que celle qui lui a été attribuée par certains Auteurs.



SCIENES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

DOUZIEME GENRE.

SCIENE.

SCIÆNA. Linnæi.

Une rainure le long du dos pour recevoir la nageoire dorsale.

ESPÈCES.

1 LA DAINE.

Deux rangs d'écailles de chaque côté de la tête.

2 LE LEPISME.

La nageoire du dos en partie renfermée entre deux lames écailleuses.

3 LA MOUCHE.

Une tache brune au milieu de chaque côté du corps.

4 L'OMBRE.

Des nuances noirâtres sur le corps, les nageoires du ventre sans échancrures.

5 LE CORP.

La mâchoire de dessus plus longue que celle du dessous, qui a un barbillon à son extrémité.



SCOMBRES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

QUINZIEME GENRE.

SCOMBRE.

SCOMBER. Linnæi.

Les côtés de la queue anguleux, & plusieurs petites nageoires près de celle de la queue.

ESPÈCES

Qui ont les petites nageoires de la queue séparées les unes des autres.

1 LE MAQUEREAU.

Cinq petites nageoires sur la queue.

2 LA PELAMIDE.

Quatre raies noires de chaque côté du corps, & sept petites nageoires sous la queue.

3 LE THON.

Huit petites nageoires au-dessus & au-dessous de la queue.

4 LE GUARE.

Les lignes latérales formées par des pièces osseuses, & dix petites nageoires à la queue.

AUTRES ESPÈCES

Qui ont les petites nageoires de la queue réunies les unes avec les autres.

5 LE GLAUQUE.

Un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

6 LE GASCON.

Les lignes latérales formées de pièces osseuses, & un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

7 LA QUEUE-ROUGE.

Une tache noire de chaque côté sur les opercules des ouies.

8 LA QUEUE-JAUNE.

Les nageoires jaunâtres, & la gueule dénuée de dents.

9 L'AMIE.

Le dernier rayon de la seconde nageoire du dos très-alongé.

10 LE MONOPTERE.

Une seule nageoire sur le dos.

SCORPENES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

SIXIEME GENRE.

SCORPENE.

SCORPÆNA. Linnæi.

Des barbillons & des aiguillons sur une grosse tête.

ESPÈCES.

1 LA RASCASSE.

Des appendices membraneux autour des yeux & des narines.

2 LA TRUIE.

Deux appendices membraneux à la mâchoire inférieure.

3 LE CRAPAUD.

Des tubercules calleux sur le corps.



SCORPENO. *Voyez* RASCASSE.

SCORPION DE MER. (le) Espèce de Cotte.

Cottus Scorpius. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cottus*, n°. 5.

Cottus capite spinis pluribus, maxillâ superiore paulò longiore. Faun. Suec. 323.

Ulka. Iter Scan. 325.

Cottus alepidotus, capite polyacantho, maxillâ superiore paulò longiore. ART. *Gen.* 49. *syn.* 77. *spec.* 86.

Faun. Suec. 280.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 70.

GRONOV. *Mus.* 1. *n°.* 104.

EDW. *av.* 158. *t.* 284.

Fisk-Sympen. GUNNER. *Act. Nidros* 2. *p.* 345. *t.* 13.

Scorpænæ Bellonii similis. WILLUGH. *p.* 158.

RAI. *p.* 145.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 27. *p.* 201.

JONSTON. *t.* 18. *f.* 12.

Scorpio marinus vel Scorpius nostras. SCHONEV. *p.* 67.

Scorpius marinus. JONSTON. *t.* 47. *f.* 4. 5.

En Suède, *Rotsimpa*, *Skrabba*, *Skjalryta*; en Dannemarck, *Ulk* & *Ulka*; en Flandre, *Posthoest*; en Angleterre, *Father-Lasher.*

Ce poisson, dont la forme, suivant Willughby, a des rapports avec celle du Chabot, est long communément d'un demi-pied, quelquefois de neuf pouces. Sa tête & la partie antérieure de son corps forment un volume considérable à raison de sa longueur; mais il se rétrécit sensiblement vers la queue. Il a la tête hérissée d'épines & d'aspérités, sillonnée entre les yeux par une cavité qui s'étend depuis le museau jusqu'à l'occiput, en augmentant de largeur, en même temps qu'elle diminue de profondeur; on voit sur les bords de cette cavité deux épines obtuses, dirigées verticalement, deux autres plus aiguës au-delà des yeux, & deux autres vers l'occiput, qui se rejettent en-arrière & s'appliquent sur le dos; les yeux sont couverts de deux membranes transparentes, les prunelles sont petites, bordées d'un cercle rougeâtre; les narines sont peu ouvertes; la gueule est très-fendue, les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de petites dents; on voit au milieu du palais, deux tubercules pareillement dentelés, & deux autres semblables dans la partie inférieure; la langue est large, grande & lisse; les opercules des ouies sont chargés d'une multitude d'épines, dont deux plus remarquables, alongées, aiguës, transparentes, sont dirigées verticalement, & renfermées dans des espèces de gaines; deux autres épines sont situées de part & d'autre à l'angle des opercules, & dirigées la pointe en-bas. Les opercules s'ouvrent peu, & se réunissent en-dessous de manière à former une espèce de voile étendu sur le sternum. Ils sont membraneux, & à l'aide des osselets qui les traversent, le poisson a la faculté de les étendre & de les enfler comme une vessie, ce qui arrive sur-tout lorsqu'on l'a retiré de l'eau.

Il y a deux nageoires sur la longueur du dos; celle de devant a huit ou neuf rayons, qui ont de la roideur & sont un peu épineux sur les individus qui ont pris un certain accroissement. L'autre nageoire, qui est contiguë à la précédente, a environ douze rayons longs & flexibles. Les nageoires de la poitrine sont larges & garnies chacune de quinze ou seize rayons; les nageoires situées sur le milieu du ventre n'ont que trois rayons. La nageoire comprise entre l'anus & la queue en a neuf, dont les extrêmités, ainsi que celles de la première paire de nageoires, sont saillantes au-dessus de leur membrane commune.

La couleur du dessus de la tête est noirâtre; les parties latérales sont divisées par deux lignes longitudinales, un peu rudes au toucher; au-dessus de ces lignes, le dos est comme rubanné par trois ou quatre bandes transversales & noirâtres, qui tranchent sur la couleur plus pâle des espaces intermédiaires. Au-dessous des mêmes lignes, les côtés sont un peu jaunâtres; la couleur du ventre est blanche. La mâchoire inférieure & les opercules des ouies sont mouchetés de points blancs, rouges & jaunâtres. Les nageoires du dos, celles de la poitrine & de la queue sont marquées de plusieurs lignes transversales, dont les teintes sont alternativement foncées & pâles.

Ce poisson vit très-long-temps hors de l'eau. On le trouve communément dans la mer qui baigne la Hollande. Willughby l'a aussi observé auprès de la côte du comté de Cornouaille.

SCORPION DE MER. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est la Rascasse de notre Dictionnaire. *Voyez* RASCASSE.

SÈCHE. On employe quelquefois les *Sèches*, & en particulier celle que l'on nomme *Calmar* ou *Calamar*, pour faire des appâts destinés à attirer les poissons. Mais ces appâts ne réussissent que médiocrement, & il n'y a que la disette d'autres appâts qui engage à s'en servir.

SÉCHÉE. Espèce de filet semblable aux Cibaudières. *Voyez* ce dernier mot.

SEDENTAIRE. Ce terme, dans le langage des Pêcheurs, est synonyme de *Dormant. Voyez* ce dernier mot.

SEGETIERE. C'est un filet en trémail, composé de trente pièces, qui ont chacune trente brasses de longueur sur six pieds de chûte. On s'en sert pour pêcher dans les grands fonds.

SEINCHE. *Voyez* ENCEINTE.

SEINETTE. Diminutif de Senne ou Saine. *Voyez* ce dernier mot.

SEMELLE. *Voyez* LANNE.

SENNE. *Voyez* SAINE.

SEPIE ou SEPPIE. *Voyez* SÈCHE.

SEPT-DOIGTS. On nomme ainsi, dans l'amirauté de Nantes, un filet en trémail, que l'on

tend en travers entre les roches. Les Pêcheurs se mettent dans leurs barques, entre la terre & le filet, & battent l'eau avec leurs avirons, pour faire lever les poissons plats, & les obliger à fuir dans le filet en même temps que les poissons ronds. Ils relèvent leur filet, aussi-tôt qu'ils ont cessé leur battue, & souvent ils font trois battues en une heure. Ils pratiquent cette pêche en tout temps, mais sur-tout lorsque les glaces ou les débordements empêchent de pêcher à l'embouchure des rivières.

SERPENT. (le) Espèce de Cheval marin.

Syngnatus Ophidion. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Syngnatus, n°. 5.*

Syngnatus pinnis caudæ, ani pectoralibusque nullis, corpore tereti. Faun. Suec. 275.

Syngnatus teres, pinnis pectoralibus caudæque carens. ART. *Gen.* 1. *syn.* 2. *spec.* 1.

GRONOV. *Mus.* 1. *n.* 2.

Acui Aristotelis congener pisciculus, pueris Cornubiensibus Sea-adder, id est, Vipera marina dictus. Acus lumbriciformis aut Serpentinus. WILLUGH. *p.* 160.

Acus lumbriciformis, seu Ophidion lumbriciforme. RAI. *p.* 47.

Solenostomus seu Acus lumbriciformis aut Serpentinus. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 27. *t.* 5. *f.* 4.

Ikan Boaja Bezar, groote Kayman. Valent. pisc. Amb. f. 134. *p.* 389. *n.* 134.

Ikan Pisau Jang merah, t' Roode mesvisje. Id. f. 481. *p.* 500. *n.* 481.

En Suède, *Hav-nal.*

Ce poisson nous offre un exemple remarquable des failles que les différentes classes des êtres naturels forment quelquefois dans d'autres classes, par les ressemblances extérieures qui se trouvent des deux parts entre certaines espèces. Celle dont il s'agit ici a des rapports très-sensibles, soit avec les *Serpents*, soit avec les Vers de terre ; ce qui lui en a fait donner les noms par plusieurs Naturalistes. La forme de son corps, suivant Artedi, est alongée & presque cylindrique. Il n'a point d'écailles, & semble être composé d'anneaux comme le Lombric ou Ver de terre. Sa queue est dépourvue de nageoire, & se termine en pointe. Sa couleur est uniforme & d'un gris sale tirant sur le verd.

La tête est très-longue, étroite, applatie par les côtés, & d'une substance osseuse. L'ouverture de la gueule est très-petite. La mâchoire inférieure s'alonge un peu plus que celle d'en-haut, sur laquelle elle s'applique, en se relevant, comme un opercule. Les yeux, à peine visibles, sont revêtus par les côtés d'une membrane transparente, & ont leurs iris d'une couleur jaunâtre. Les narines sont presque contiguës aux yeux, & percées chacune de deux ouvertures qu'on ne distingue que sur les individus qui ont pris tout leur accroissement.

Il n'y a qu'une seule nageoire, qui est celle du dos. Elle a trente-quatre rayons à-peu-près égaux entr'eux, & liés par une membrane légère & blanchâtre.

Ce poisson excède rarement huit pouces en longueur, & souvent il est plus petit. Sa grosseur, au milieu du corps, est égale à celle d'une plume d'Oie. Il est assez commun dans certaines parties de la mer Baltique.

SERPENT DE MER. (le) Espèce de Cepole.

Cepola rubescens. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Cepola, n°.* 2.

Cepola pinnâ caudæ attenuatâ, maxillis acutis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 63. *.

Tenia Serpens rubescens dicta. ART. *syn.* 115.

Ophidion Macrophtalmum Syst. nat. 10. *p.* 259.

Serpens rubescens. RONDEL. *L.* 14. *c.* 8. *p.* 410.

WILLUGH. *p.* 118.

GESN. *p.* 863. *Serpent. fol.* 70. *a.*

Serpens marinus rubescens. GESN. (Germ.) *fol.* 47. *b.*

Myrus alter sive Serpens, rubescens. Rond. ALDR. *L.* 3. *c.* 28. *p.* 367.

Tæniæ potiùs species censenda. WILLUGH. *p.* 118.

Ce poisson, suivant Willughby, a du rapport, par sa forme, avec les *Serpents* de terre. Il est d'une couleur rouge, marquée de lignes obliques en forme de chevrons, dont les sommets anguleux sont sur les lignes latérales. La gueule est médiocrement fendue. Les dents sont aigues & disposées comme les pointes d'une lame de scie. Les ouies sont garnies d'opercules osseux, comme celles des poissons à écailles. Les nageoires du dos & de l'anus sont formées par deux rangées de poils déliés, distingués les uns des autres, au nombre de soixante & huit dans la rangée supérieure, & de cinquante-huit dans celle de dessous. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons, & celles du ventre six. La nageoire de la queue en a douze. Nous avons indiqué ces nombres d'après Linnæus ; car Willughby, qui ne connoissoit ce poisson que d'après la description de Rondelet, hésite sur le rang qu'il doit lui assigner, par la raison, dit-il, que Rondelet ne fait aucune mention ni des nageoires de la poitrine, ni de celles du ventre. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

SERPENT SANS TACHE. *Voyez* SANS TACHE.

SERRAN. (le) Espèce de Persegue.

Perca Cabrilla. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca, n°.* 33.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifidâ, fasciis longitudinalibus quatuor sanguineis. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 87. *.

β. *Perca lituris flavis violaceisque variegata.* Ibid.

Cette espèce de Persegue est caractérisée, suivant Linnæus, par quatre bandes d'une couleur de sang, qui s'étendent longitudinalement sur son corps. La variété β est panachée de raies jaunes & violettes. Les deux nageoires du dos sont réunies de manière à n'en former qu'une seule, qui a dix rayons épineux, & quatorze autres rayons mous

& flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois antérieurs sont pareillement épineux. Celle de la queue en a dix-sept. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

SEUNE. *Voyez* SAINE.

SEXANGULAIRE. (le) Espèce de Cheval marin.

Syngnatus barbarus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Syngnatus. n°.* 6.

Syngnatus pinnis caudæ anique nullis, corpore sexangulato. Ibid.

Ce poisson est distingué de tous les autres de son genre, en ce qu'il n'a point de nageoires derrière l'anus ni à l'extrêmité de la queue. Ces deux nageoires manquent aussi au *Syngnatus Ophidion.* (*Voyez* SERPENT.) Mais on ne confondra point cette espèce avec le *Sexangulaire* qui a deux nageoires sur la poitrine, au-lieu que le Serpent en est dépourvu. Quant à la nageoire du dos, elle a quarante-trois rayons, dans l'espèce dont il s'agit ici, & les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt-deux.

Le *Sexangulaire* emprunte ce nom d'un autre caractère qui ne lui est pas moins particulier, & qui consiste en ce qu'il a le corps relevé par six arêtes longitudinales, ce qui lui donne la forme d'un poisson exaëdre, tandis que les autres espèces de Cheval marin ont le corps arrondi, comme le Serpent, ou à sept côtes, comme l'Aiguille, le Tuyau de plume, &c.

On trouve le *Sexangulaire* dans l'Océan.

SEY. (le) Espèce de Gade.

Gadus virens. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Gadus, n°.* 7.

Gadus tripterygius imberbis, dorso virescente, caudâ bifurcâ. Faun. Suec. 309.

GRONOV. *Act. Upf.* 1742. *p.* 90.

Le *Sey* a beaucoup de ressemblance avec le Lieu, mais il en diffère, 1°. en ce qu'il a les mâchoires d'égale longueur, tandis que le Lieu a la mâchoire inférieure plus alongée que celle d'en-haut; 2°. en ce que les lignes latérales qui forment une courbe sur le Lieu, s'étendent en ligne droite sur le poisson dont il s'agit ici; 3°. en ce qu'il a la queue profondément échancrée, au lieu que celle de l'autre poisson est seulement un peu évidée en forme de croissant, à son extrêmité.

Le *Sey* a de plus le dos d'une couleur verdâtre. Des trois nageoires qui garnissent cette même partie, la première a treize rayons, la seconde vingt, & la troisième dix-neuf. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-sept, celles du ventre six. La première nageoire de l'anus en a vingt-quatre, & la seconde vingt. Celle de la queue en a quarante.

On trouve ce poisson dans l'Océan, & particulièrement près des côtes de la Norvège. (LINNÆUS).

SIEUREL. *Voyez* GASCON.

SILLONNÉ. (le) Espèce de Baliste.

Balistes ringens. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Balistes, n°.* 8.

Balistes pinnâ dorsali anteriore triradiatâ, lateribus capitis triplicatis, caudâ bifidâ. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 58.

Ostracion compressus rufescens, pinnæ dorsalis radio longo retrorsum denudato. It. WGOTH. 139.

Balistes nigra. OSBECK. *Itin.* 295.

Balistes rostro obtuso radio dorsali anterius scabro; ventrali humili retuso; caudâ truncatâ. GRONOV. *Zooph.* 196.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête aussi large que le corps, applatie latéralement, & couverte d'écailles rudes, disposées en recouvrement; les côtés sont marqués chacun de trois ou quatre lignes noirâtres très-déliées. La gueule est étroite, & garnie de plusieurs larges dents, très-aiguës par leur extrêmité, & serrées les unes contre les autres.

Les narines sont placées auprès des yeux, au haut des côtés de la tête, & percées chacune d'une seule ouverture. Les yeux sont plus voisins des opercules des ouies que de la gueule. Leur forme est arrondie, & ils sont recouverts par des membranes particulières.

Le corps est long, un peu épais, applati par les côtés, & très-élevé dans le sens vertical. Il est couvert d'écailles dures & âpres au toucher, très-adhérentes entre elles, & disposées en recouvrement. Celles qui garnissent l'espace compris entre la gueule & les ouies forment des lignes longitudinales.

La première nageoire du dos n'a que deux rayons, dont le premier est très-long, très-fort, & âpre sur son bord antérieur. Le bord opposé tient à une forte membrane triangulaire, dont la base est engagée dans un sillon destiné à recevoir le premier rayon, qui s'y loge de manière qu'il devient presque invisible. L'autre rayon, qui est très-court & pareillement épineux, occupe le milieu de la même membrane. La seconde nageoire du dos est contiguë au sillon dont on vient de parler, & a vingt-sept rayons assez élevés, égaux en longueur, simples & flexibles, attachés à une membrane d'une forte consistance.

Les nageoires de la poitrine sont petites & situées presqu'au milieu des côtés. Elles se déployent de bas en haut, dans des directions obliques, & ont chacune treize rayons rameux, dont ceux de l'extrêmité supérieure sont très-longs, & les derniers, dans la partie opposée, très-courts.

Les nageoires du ventre manquent à ce poisson. On voit à leur place, de chaque côté, un osselet âpre au toucher, fixe sur le corps, & saillant au-delà du ventre.

La nageoire de l'anus est opposée, & semblable à la seconde du dos; elle a vingt-six rayons simples,

La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrémité, & garnie de huit ou neuf rayons un peu rameux.

Le dessus de la tête & du dos est d'une couleur brune. Leurs côtés sont d'un roux clair & éclatant. Les intervalles qui separent les rangées d'écailles situées sur les parties latérales de la tête sont noirs. On voit une petite tache de la même couleur au centre des écailles qui garnissent les côtés du tronc. La seconde nageoire du dos & celle de l'anus sont de la couleur du dos. La première nageoire de cette même partie est brune. Celle de la queue est orangée.

L'individu observé par Gronovius avoit environ trois pouces & demi de longueur. On trouve ce poisson autour de l'île de l'Ascension.



SILURES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

TROISIEME GENRE.

SILURE.

SILURUS. Linnæi.

Des barbillons, & dans la plupart des espèces un os dentelé au-devant de quelques nageoires.

ESPÈCES.

1 L'ASOTE.

Une seule nageoire sur le dos, & quatre barbillons.

2 LE MAL.

Une seule nageoire sur le dos, & six barbillons.

3 L'ASPRÈDE.

Cinq rayons à la nageoire du dos, & huit barbillons.

4 LE SCHILDE.

Six rayons à la nageoire du dos, & huit barbillons.

5 LE CHARMUTH.

Soixante-dix rayons à la nageoire du dos, & huit barbillons.

6 LE GRENOUILLER.

Soixante rayons à la nageoire du dos, & huit barbillons.

7 L'UNDÉCIMAL.

Onze rayons à la nageoire au dos, & huit barbillons.

8 L'ARMÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, & deux barbillons qui ont un osselet.

9 LE DÉSARMÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, & deux barbillons courts & flexibles.

10 LE CHAT.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, vingt-trois rayons à celle de l'anus, celle de la queue fourchue, & six barbillons.

SILURES. (Poissons)

11 LE CASQUE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, vingt-quatre rayons à celle de l'anus, celle de la queue sans échancrure, & six barbillons.

12 LE MATOU.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, vingt rayons à celle de l'anus, & huit barbillons.

13 LE COUS.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, huit rayons à celle de l'anus, & huit barbillons.

14 LE CARENÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, les lignes latérales garnies de piquants, & six barbillons frangés.

15 LE SCHEILAN.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, onze rayons à celle de l'anus, & six barbillons.

16 LE BARRÉ.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, treize rayons à la nageoire de l'anus, & six barbillons.

17 LE BAGRE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, dont le premier rayon est plus alongé que les autres, & quatre barbillons.

18 L'ASCITE.

La seconde nageoire du dos cartilagineuse, dix-huit rayons à celle de l'anus, & six barbillons.

19 LA CÔTE.

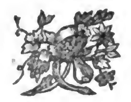
La seconde nageoire du dos cartilagineuse, un seul rang d'écailles de chaque côté du corps, & quatre barbillons.

20 LE CALLICTE.

Un seul rayon à la seconde nageoire du dos, deux rangs d'écailles de chaque côté du corps, & quatre barbillons.

21 LE CUIRASSÉ.

Un seul rayon à la seconde nageoire du dos, un seul rang d'écailles de chaque côté du corps, & six barbillons.



SIX-DOIGTS. On donne ce nom aux Folles en quelques endroits, & dans d'autres aux Cibaudières. *Voyez* Folle & Cibaudière.

SOCLETIERE. Filet fait d'un fil très-fin, & dont on se sert aux Martigues pour pêcher de petites Sardines.

SOLE. (la) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes Solea. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes, n°. 9.*

Pleuronectes oculis dextris, corpore aspero oblongo, maxillâ superiore longiore. Faun. Suec. 326.

Pleuronectes maxillâ superiore longiore, oculis a sinistra, corpore oblongo, squamis utrinque asperis. Art. *Gen.* 18. *syn.* 32.

Pleuronectes oblongus, maxillâ superiore longiore, squamis utrinque asperis. Id. spec. 60

Pleuronectes Tunga. It. Wgoth. 178.

Βούγλωσσος Athen. *L.* 7. *p.* 288.

An Βούγλωσσον. Oppian. *L.* 1. *p.* 5.

Soléa. Ovid. *v.* 124.

Plin. *L.* 9. *c.* 16. 20.

Actor.

Cub. *L.* 3. *c.* 84. *f.* 90. *a.*

Jov. *c.* 26. *p.* 98.

Bellon.

Gesner. *p.* 671.

Jonston. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 2. *a.* 2. *punct.* 1. *p.* 82.

Charlet. *p.* 145.

Buglossus. Wotton. *L.* 8. *c.* 167. *fol.* 150.

Rondel. *L.* 11. *c.* 11. *p.* 320.

Buglossus vel Solea. Gesner. *p.* 666. & 785.

Buglossus sive Solea. Rai. *p.* 33.

Buglossus seu Solea. Willugh. *p.* 100.

Buglossa vel Solea. Aldrov. *L.* 2. *c.* 43. *p.* 235.

Solea vel Buglossus. Schonev. *p.* 63.

Solea sive Buglossus. Gesn. (Germ.) *fol.* 53. *b.*

Lingulaca. Varro.

Plaut.

La Sole franche, Duh. *Traité des Pêches, section* 9. *ch.* 1. *art.* 1. *p.* 257. *pl.* 1. *fig.* 1. 2.

The Sole. Pennant. *British Zool. tom.* 3. *p.* 190.

En Suède, *Tunga*; en Danemarck, *Tungpleder*; en Angleterre, *Sole* & *Soal*.

La *Sole* est un des poissons les plus recherchés par la bonté de sa chair, qui est plus ferme que celle de la Plie, mais d'un goût plus agréable. On préfère les *Soles* qui ont neuf à dix pouces de longueur. Il s'en trouve de plus grandes; mais comme leur chair est dure au sortir de l'eau, on est obligé de les garder pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elles soient amollies, & après cet espace, elles n'ont pas autant de délicatesse que celles qui étant moins grandes, se trouvent à leur point, dès qu'on les a pêchées, & peuvent être mangées fraîches.

Ce poisson, suivant Willughby, est plus long & plus étroit que le Fleton, ou même, selon M. Duhamel, qu'aucun autre poisson de la même famille, sa largeur n'étant que le tiers de sa longueur totale. On a comparé la forme de son corps à celle d'une langue, ou de la plante du pied, ce qui lui a fait donner les noms de *Lingulaca*, *Linguata*, *Solea*.

Le dessus du corps est cendré noirâtre, & le dessous est blanc. La peau est couverte de petites écailles bordées d'aiguillons à peine sensibles à l'œil, mais qui rendent le corps rude au toucher, lorsque l'on y passe la main, en allant de la queue vers la tête. Les lignes latérales parcourent le milieu des côtés en conservant la même direction. Le dessous de la tête est garni de poils ou de petits barbillons vers l'ouverture de la gueule.

Si l'on suppose une *Sole* située de manière que sa largeur soit dans une position verticale, le dos en-dessus, & la queue tournée vers l'observateur, les yeux seront tous les deux à gauche par rapport à celui-ci. Comme la situation de ces organes varie à l'égard du spectateur, suivant le sens dans lequel il place le poisson, il en résulte des différences entre les indications que les Auteurs ont données sur cet objet; les uns, comme Artedi, désignant les yeux à gauche, & les autres les mettant à la droite du poisson, comme l'ont fait Linnæus & Willughby. Les prunelles sont petites & d'une couleur verte éclatante.

La nageoire du dos commence au-delà des yeux & se termine à celle de la queue. Elle a quatre-vingt-onze rayons. La nageoire de l'anus a son origine près de cette ouverture, qui n'est pas fort éloignée de la tête; elle s'étend pareillement jusqu'à la nageoire de la queue, & a soixante & quatorze rayons. Ces rayons, ainsi que ceux de la nageoire du dos, sont larges, garnis de petites écailles rudes, & tous inclinés vers la queue, ce qui peut servir, entr'autres caractères, à faire distinguer la *Sole* du Fleton, qui a les rayons de chacune des mêmes nageoires les uns inclinés vers la tête, & les autres vers la queue. Les membranes de ces nageoires sont mouchetées dans les interstices des rayons. Les nageoires de la poitrine ont chacune neuf rayons. Celles du ventre en ont six. La nageoire de la queue est d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Ce poisson se trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. Il se conserve assez long-temps, sans perdre de sa qualité, de sorte qu'on peut le transporter fort loin, même en été, sur-tout si l'on a eu la précaution de lui ôter les intestins. M. Duhamel dit qu'il y a des *Soles* qui ont leur partie brune du côté opposé à celui où elle se trouve située sur la plupart des individus de cette espèce; les Pêcheurs les appellent *Soles contournées*. D'autres ont la surface opposée au côté des yeux presque aussi brune que l'autre. On les nomme *Soles doubles*.

Les *Soles*, selon le même Auteur, s'enfoncent volontiers dans le sable, sur-tout pendant l'hiver, ce qui a fait soupçonner qu'elles craignoient le froid. Quand le sable est renversé dans les grandes

marées, ou par des coups de vent, on en apperçoit de belles, mais que l'on a peine à prendre à la main, parce qu'étant fortes & ayant la peau glissante, du moins en allant de la tête vers la queue, elles échappent facilement. On se sert alors du harpon pour s'en rendre maître.

On estime beaucoup, en Haute-Normandie, les *Soles* que l'on prend depuis le Tréport jusqu'à la grande vallée de Balluette. Celles que l'on pêche avec les haims, sur-tout depuis le mois de Février jusqu'au commencement de Juillet, sont beaucoup plus estimées que celles qu'on pêche avec des filets qui trainent sur le fond, où il s'amasse très-souvent de la vase; car en général les *Soles* que l'on prend dans les endroits vaseux ont un goût désagréable, & la *Sole* est plus susceptible que beaucoup d'autres poissons de contracter le goût de la vase, lorsqu'elle y a séjourné. Celles que l'on prend sur les côtes de Flandres & de Hollande ont communément ce défaut, qui les déprise, quoiqu'elles soient très-belles & très-grosses.

Les Anglois, au rapport du même Auteur, sont dans l'usage d'écorcher les *Soles* avant de les préparer pour les servir sur les tables, apparemment à cause des petites épines dont leurs écailles sont hérissées. En France, on est moins délicat sur ce point.

SOLENOSTOME. (le) Espèce de Trompette. *Fistularia paradoxa*. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 32. *tab.* 4. *f.* 6.

Si jamais on a eu sujet d'observer entre les productions de la nature, des diversités qui paroissent se ressentir de celles des lieux dont ces êtres sont originaires, c'est sur-tout à l'égard des poissons de l'Inde, & en particulier de l'île d'Amboine, comparés à ceux de nos climats. Presque tous ont je ne sçais quel air étranger qui excite la surprise. Le Callionyme œillé, l'Eventail, la Flèche, nous offrent autant de preuves de cette diversité, dont nous trouvons un nouvel exemple dans le *Solenostome*. Ce poisson est également extraordinaire & par l'ensemble de sa figure, & par la disposition des nageoires du ventre qui forment une espèce de poche sous cette partie. M. Pallas présume que cette poche est destinée à servir d'enveloppe aux œufs du poisson, qui y restent renfermés, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur maturité. Mais si cela est, les mâles de cette espèce seront donc privés de l'enveloppe dont il s'agit. D'ailleurs, il n'est pas aisé de concevoir, dans cette supposition, comment les œufs pourroient être fécondés par le mâle. Seroit-ce que tous les poissons de cette même espèce se trouveroient hermaphrodites? M. Pallas semble incliner vers l'opinion qu'il y a effectivement des hermaphrodites dans certains genres de poissons, tels que celui des Chevaux marins, & cela d'après l'observation qu'il a faite sur un grand nombre d'individus de l'espèce des Aiguilles & de celle des Trompettes, pris en 1676 auprès des côtes du Duché d'Holface, en Allemagne, & qui tous se sont trouvés être des femelles, en sorte que les plus jeunes même étoient déjà remplis d'œufs. Au reste, ce Naturaliste, sans rien décider sur ce sujet, se contente d'inviter ceux qui en seront à portée, à ne pas laisser échapper l'occasion de vérifier un fait aussi digne d'attention.

Le *Solenostome*, suivant le même Auteur, est long d'environ deux pouces. Il a la tête fort petite à proportion du corps, & légèrement inclinée en-devant. Le museau est très-long, dirigé obliquement en-bas, & d'une substance cornée. Sa forme est à-peu-près celle d'un prisme triangulaire dont une arête seroit située en-dessus, & les deux autres en-dessous. La face inférieure, comprise entre ces dernières arêtes, est garnie de trois paires de barbillons noirs placés à des distances égales. De plus, on voit de part & d'autre, sur la partie supérieure, à un tiers de la distance entre les yeux & l'extrêmité du museau, une petite épine d'une forme conique. Les mâchoires se relèvent en pointe, & sont comprimées latéralement: celle d'en-bas est un peu plus courte que l'autre. Elles n'ont de mobilité pour se séparer, que par leurs extrêmités, en sorte que la gueule n'a qu'une étroite ouverture. Les yeux sont grands & situés à la base du museau. Il y a de part & d'autre, devant ces organes, une épine triangulaire, & en-deçà de cette épine, une saillie longitudinale qui s'étend le long du museau, entre deux sillons parallèles. De plus, l'endroit de la nuque est garni de trois aiguillons.

Les opercules des ouies sont petits & très-minces; il y a sur leur surface plusieurs lignes saillantes qui divergent entr'elles. Ils sont doublés par-dessous d'une petite lame en forme d'arc. Les ouies, au nombre de quatre de chaque côté, sont situées transversalement, légèrement courbées & très-courtes: elles ont en-dehors une double rangée de poils épais.

Le tronc est applati latéralement, & sa surface est divisée comme en compartiments, par des lignes saillantes, les unes longitudinales, & les autres transversales, à-peu-près comme sur l'Hippocampe. Les figures, que forment ces lignes en se croisant, sont moins régulières sur la partie antérieure du corps, où l'on en voit une triangulaire auprès de chacune des nageoires de la poitrine: cette même partie imite à-peu-près la forme d'un prisme à dix pans, dont trois correspondent à la région du dos, & trois autres, plus foiblement prononcés, sont situés en-dessous vers les nageoires du ventre. Au-delà de ces nageoires, le tronc se rétrécit & prend une forme hexaèdre régulière, divisée pareillement, à la surface, en espèces de compartiments, mais avec plus de symétrie que sur la partie antérieure. Aux endroits des nageoires du dos & du ventre, on voit, de part & d'autre, un prolongement charnu, applati, d'une figure demi-ovale, relevée par

cinq arêtes, & qui sert comme de support à la nageoire correspondante. La queue est plus mince que la partie postérieure du corps, & a la forme d'un prisme eptaëdre comprimé, dont six arêtes sont les prolongements des précédentes, & la septième forme une saillie particulière qui répond au sommet du dos.

La première nageoire du dos se trouve à l'endroit où il s'élève le plus. Elle est longue, inclinée vers la queue, marquée de petites bandes noires, & garnie de cinq rayons simples, dont les trois du milieu sont les plus longs. La seconde a dix-huit rayons très-déliés.

Les nageoires de la poitrine sont très larges, & situées sur une ligne courbe & saillante, dont la partie supérieure approche des ouies. Elles ont chacune environ vingt-cinq rayons courts & très-flexibles.

Les nageoires du ventre sont fort étendues; elles ont chacune sept rayons profondément divisés en plusieurs rameaux; elles commencent un peu en-deçà de la première nageoire du dos, & ont leur base située perpendiculairement sur la partie la plus basse du ventre; mais au-dessus de cette base, elles s'inclinent l'une vers l'autre; de plus, elles adhèrent entr'elles & au côté du corps, par une membrane lâche, ce qui, joint à leur disposition respective, forme, comme nous l'avons dit, une espèce de poche, dans l'intérieur de laquelle est renfermé le ventre, qui est maigre, d'une consistance molle.

La nageoire de l'anus a environ douze rayons. Celle de la queue est semblable à la première du dos; ses rayons sont au nombre de quatorze, dont les six du milieu sont les plus longs. La couleur de tout le poisson est d'un gris-cendré, avec des petites lignes d'un brun sale, & disposées irrégulièrement.

SOLTAS. On nomme ainsi, à Alicante, une petite pêche que l'on fait avec le trémail.

SORET. Le filet ainsi appellé est une espèce de bregin ou bourgin. *Voyez* ce dernier mot.

SOT. C'est le nom que quelques Auteurs ont donné à l'espèce de Raie que nous avons appellée *Alène. Voyez* ce mot.

SOUFFLET. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon longirostris. Broussonet. *Ichthyol. Decas prima.*

Il y a certaines productions de la nature qui, au premier aspect, paroissent avoir quelque ressemblance avec des objets qui nous sont familiers, &, dans ce cas, il est assez ordinaire aux Naturalistes de transporter le nom de ces objets aux êtres naturels dont ils offrent une image ébauchée. Ces dénominations, quoique souvent triviales, sont néanmoins d'autant plus admissibles en Histoire Naturelle, qu'elles expriment dans un seul mot, le caractère qui se tire du port, & qu'il est si difficile de rendre par une description. On trouve, dans ce Dictionnaire, beaucoup d'exemples de pareilles dénominations, & c'est d'après les mêmes principes, que nous avons donné à l'espèce qui fait l'objet de cet article, le nom de *Soufflet*, parce que la disposition de son museau tubulé, par rapport à son corps large & comprimé, représente en quelque sorte l'instrument dont on se sert pour animer le feu.

Ce poisson, suivant M. Broussonet, a la tête comprimée, sur-tout inférieurement, égale au tronc en largeur par sa partie postérieure, inclinée en pente vers le museau, & garnie d'écailles disposées irrégulièrement, excepté entre les yeux, où elle en est dépourvue. L'ouverture de la gueule est étroite & oblongue. Le museau est composé de deux os à peine mobiles, & qui, par leur réunion, imitent la forme d'un long tube. Les dents sont placées à l'extrêmité des mâchoires, sur deux espaces étroits où elles se serrent les unes contre les autres; elles sont inégales, en petit nombre, & d'une forme effilée.

Les narines, percées chacune de deux ouvertures, sont presque contiguës aux yeux. Ces organes sont trois fois plus voisins de la première ouverture des ouies que de l'extrêmité du museau; ils ont leurs iris étroits, d'une couleur argentée, mêlée de verdâtre, & leurs prunelles d'une couleur roussâtre.

Le corps est comprimé, & d'une figure rhomboïdale alongée: son plus grand diamètre perpendiculaire, situé derrière l'anus, est à sa longueur environ dans le rapport de deux à cinq; le ventre est aminci en carène obtuse, un peu applati vers ses nageoires, légèrement courbe vers sa partie antérieure, & presque droit vers la queue. Le dos forme une courbure plus sensible que celle du ventre, & s'incline vers la tête, entre cette partie & la nageoire du dos. La queue est comprimée, & un peu convexe en-dessus & en-dessous.

Le corps est garni d'écailles disposées en recouvrement sur des lignes obliques & d'inégales grandeurs; les plus larges sont vers la partie antérieure; toutes ces écailles sont à-peu-près quarrées, un peu tronquées à leur base, légèrement crénelées en leur bord, arrondies à leur sommet, & garnies de quelques cils.

Les lignes latérales commencent à l'angle supérieur des ouvertures des ouies, & s'élèvent vers le dos dont elles suivent à-peu-près la courbure, puis s'étendent en ligne droite le long de la queue.

La nageoire du dos est longue & garnie de plusieurs rayons épineux qui s'inclinent alternativement à droite & à gauche; ces rayons s'élèvent par des degrés très-sensibles jusqu'au cinquième, après lequel ils sont à-peu-près de niveau. Les rayons flexibles qui les suivent sont rameux, & vont en diminuant par degrés, de manière que la nageoire prend une figure arrondie vers sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine sont situées très-bas

& imitent la forme d'un fer de lance. Leur insertion sur le corps & leur expansion se font dans des directions obliques. Leurs premiers rayons vont en augmentant de longueur jusqu'au quatrième. Les suivants diminuent insensiblement, & ont leur sommet rameux, excepté le dernier qui est simple.

Les nageoires du ventre sont près l'une de l'autre & d'une figure à-peu-près semblable à celle des précédentes. Elles s'insèrent horizontalement sur le corps, & se déployent dans un sens oblique. Leur premier rayon est épineux. Le second est le plus long de tous, & fendu en deux parties, dont celle qui est extérieure s'alonge beaucoup plus que l'autre, & ressemble à un fil de soie; les suivants sont rameux, & décroissent insensiblement.

La nageoire de l'anus a, comme celle du dos, plusieurs rayons épineux, pareillement inclinés en sens contraire, excepté que le premier penche vers la gauche, au-lieu que celui qui lui correspond sur l'autre nageoire est dirigé obliquement vers la droite. Les rayons mous & flexibles qui sont à la suite, donnent à la nageoire une figure ovale, par la proportion suivant laquelle ils décroissent.

La nageoire de la queue est légèrement échancrée à sa base.

La tête & le museau sont rouffâtres en-dessus, & ont le dessous d'une couleur argentée avec des nuances d'une couleur de chair. Le corps est d'un jaune citrin, qui prend une teinte de roux sur la partie qui répond aux épaules. Le ventre est de la même couleur que le corps, marqué sur la partie antérieure, de stries irrégulières & d'un bleu verdâtre. La nageoire du dos est aussi d'une couleur citrine, excepté sur le haut de sa partie postérieure qui est bordée de deux petites lignes, l'une noire & l'autre blanchâtre: de plus, son premier rayon est d'un verd bleuâtre. Cette couleur domine sur les nageoires de la poitrine & sur celle de la queue, avec cette différence, que les premières ont leur base jaunâtre. Les nageoires du ventre ont la même couleur que la nageoire du dos, & celle de l'anus lui ressemble entièrement, tant par le fond de sa couleur que par sa bordure, excepté qu'elle est marquée vers son sommet, d'une petite tache noire orbiculaire que l'on ne voit point sur la nageoire du dos.

On trouve ce poisson dans la mer Pacifique, autour des îles de la Société & des îles Sandwich.

SOUFFLET. *Voyez* BÉCASSE.

SOURCIL. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon vagabundus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoraci. Chætodon*, n°. 19.

Chætodon caudâ integrâ, spinis pinnæ dorsalis tredecim, corpore striato, rostro cylindrico. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 71. *.

Chætodon macrolepidotus albescens, lineâ nigrâ ad oculos. SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 18.

Ce poisson est remarquable par deux lignes noires qu'il a auprès des yeux, & qui nous ont fourni, par leur ressemblance avec des sourcils, la dénomination que nous avons adoptée. Le corps est d'une couleur blanchâtre, marquée de plusieurs stries. Le museau est arrondi & alongé en forme de cylindre. La nageoire du dos a quarante rayons, dont les treize premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux. La nageoire de l'anus en a vingt-quatre, & celle de la queue dix-huit. (LINNÆUS).

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SOURCILLER. (le) Espèce de Blenne.

Blennius superciliosus. LIN. *Syst. nat. Pisces jugulares. Blennius*, n°. 6.

Blennius pinnulis superciliorum palmatis, lineâ laterali curvâ. Ibid.

Blennius pinnulis ocularibus brevissimis palmatis; lineâ laterali curvâ. Amæn. Acad. edit. Lugd. Batav. 1749. *tom.* 1. *p.* 599. *n°.* 50.

Blennius ossiculis tribus anterioribus pinnæ dorsalis reliquis aculeatis majoribus. GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 172. *tab.* 5. *fig.* 5.

Blennius canescens; ossiculis ultimis pinnæ dorsalis mollibus. ARTED. *Mss. ad Sebam.*

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête applatie par les côtés, inclinée en pente par-devant, & garnie de part & d'autre, au-dessus de l'œil, d'un lobe charnu, très-court, obtus & partagé en plusieurs divisions. On a comparé ce lobe à un sourcil, d'où est venu, à ce poisson, le nom de *Superciliosus* (Sourciller). Les mâchoires sont hérissées d'une multitude de petites dents. Les lignes latérales ont leur origine sur la tête, d'où elles s'étendent, en restant à une petite distance du dos, jusqu'à la région opposée à l'anus, après quoi elles descendent vers le milieu des côtés, & se prolongent sur une même direction jusqu'à la queue.

La nageoire du dos en occupe toute la longueur, & a quarante rayons, dont les trente-quatre premiers sont épineux, & les suivants flexibles & un peu plus longs. Les nageoires de la poitrine sont larges, arrondies, & garnies chacune de douze rayons. Celles du ventre, situées près de la tête, n'ont chacune que deux rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-quatre. Celle de la queue est entière; elle a douze rayons. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SPARAILLON. (le) Espèce de Spare.

Sparus annularis. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 2.

Sparus ocello nigro subcaudali, corpore flavescente. Ibid.

Sparus unicolor flavescens, maculâ nigrâ annulari ad caudam. ART. *Gen.* 37. *syn.* 57.

Ῥύας. ARIST. *L.* 4. *c.* 8. & *L.* 5. *c.* 11.

ÆLIAN. *L.* 9. *c.* 46.

Σπάρος. ATHEN. *L.* 7. *c.* 320.

OPPIAN. *L.* 1. *f.* 108. 34.

EUSTATH. *f.* 1720. 41.
Sparus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11.
ALBERT.
CUBÆ. *L.* 3. *c.* 79. *f.* 88. *b.*
BELLON.
RONDEL. *L.* 5. *c.* 3. *p.* 118.
SALVIAN. *f.* 176. *b.* & 177.
ALDROV. *L.* 2. *c.* 18. *p.* 182.
JONST. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 1. *a.* 10. & *t.* 18. *n.* 11.
CHARLET. *p.* 141.
WILLUGH. *p.* 308. *tab. V. n°.* 2. *fig.* 2.
RAI. *p.* 129.
Sparus marinus. GESN. *p.* 880. & 1056. & *f.* 23. *b. edit. Germ.*
Sparulus. OVID. *vers* 111.
Fluta & Spargus. GAZ.
Caspargus. ÆLIAN. *L.* 11. *c.* 32. *ut Salviano videtur.*
Le Sparaillon. DUH. *Traité de Pêches*, *seconde partie*, *sect.* 4. *chap.* 2. *p.* 13. *pl.* 1 *f.* 5.

En Espagne, *Spargoil*; en Italie, *Sparo* & *Carlinotus*; à Antibes, *Sparlin.*

On prétend que ce poisson, au sortir de l'eau, est d'une belle couleur bleue, ce qui lui a fait donner, en quelques endroits, le nom de *Saphir.* Mais sa couleur ordinaire, dans ce cas, selon Willughby, est le jaune verdâtre. Si l'observation que nous venons de citer étoit avérée, on concevroit aisément comment la couleur bleue de ce poisson, en se dégradant après sa sortie de l'eau, comme cela arrive par rapport à tant d'autres poissons, admettroit une teinte de jaune, qui, par son mêlange avec le bleu, produiroit le verdâtre.

Le *Sparaillon* est un poisson de mer qui entre, comme la Dorade, dans les étangs salés; il s'approche des côtes, lorsque l'air est doux, & aux premiers froids, il gagne les grands fonds. Sa chair est bonne, lorsqu'il a été pêché dans la saison convenable, & sur des fonds sablonneux ou pierreux. Cependant elle est plus molle & moins agréable que celle de la Dorade. Ælien dit que pendant l'hyver, les *Sparaillons* se rassemblent les uns contre les autres au fond de l'eau pour s'échauffer. Cela signifie seulement que ces poissons vont par troupes, comme on l'observe journellement. On employe pour les prendre les mêmes moyens que pour la pêche de la Dorade.

Willughby, en décrivant le *Sparaillon*, a fait usage de la méthode de comparaison qui lui est assez familière, & qui a l'avantage de faire mieux ressortir les caractères d'une espèce, en indiquant les traits qui lui sont communs avec les espèces voisines, & ceux qui l'en distinguent. Suivant cet Auteur, le *Sparaillon* est assez semblable, par sa forme, à la Dorade; mais il est plus large à proportion de son volume, & a la queue plus arrondie & moins alongée. Sa couleur est aussi plus pâle que celle de la Dorade, du Canthène & de l'Oblade. Il est marqué, auprès de la queue, d'une tache noire d'une figure annulaire, en quoi il ressemble au Sargue & à l'Oblade.

Il a les yeux très-ouverts, les iris argentés, l'ouverture de la gueule étroite, les dents disposées comme celles de la Dorade, mais seulement beaucoup plus larges, comme les dents incisives de l'homme. Il n'a ni ces taches dorées au-dessus des yeux, ni ces taches noires & pourprées auprès des ouies, que l'on remarque sur la Dorade; il prend aussi beaucoup moins d'accroissement. Du reste, ces deux poissons se rapprochent par la disposition de leurs nageoires, & par le nombre des rayons qui s'y trouvent. Le *Sparaillon* diffère aussi du Sargue & du Canthène, en ce qu'il n'a aucunes bandes, soit transversales, soit longitudinales, d'une couleur particulière, en ce que toutes ses nageoires, excepté celle du dos, ont une forte teinte de jaune; enfin, en ce qu'il est couvert d'écailles plus larges.

On trouve ce poisson dans la mer Adriatique & dans celle de Toscane.



SPARES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

DIXIEME GENRE.

SPARE.

SPARUS. Linnæi.

Les dents antérieures alongées, & les postérieures larges & convexes.

ESPÈCES

Qui ont une tache noire.

1 La Dorade.

Un croissant de couleur d'or placé entre les yeux.

2 Le Sparaillon.

Le corps jaunâtre, une tache noire près de la nageoire de la queue.

3 Le Sargue.

Des bandes noires de chaque côté du corps, & une tache de chaque côté vers la nageoire de la queue.

4 L'Oblade.

Des lignes noires longitudinales de chaque côté du corps, & une tache noire de chaque côté de la queue.

5 Le Picarel.

Une tache noire de chaque côté du corps, les nageoires de la poitrine rouges.

6 La Mendole.

Une tache noirâtre de chaque côté du corps, deux dents saillantes à chaque mâchoire.

7 Le Paon.

Le corps blanchâtre, & une tache noire bordée de blanc de chaque côté de la queue vers sa nageoire.

8 L'Orphe.

Une tache noire de chaque côté de la queue, vers sa nageoire, qui est sans échancrure.

SPARES. (Poissons)

AUTRES ESPÈCES

Qui sont rouges.

9 LE RUBELLION.

Des bandes rouges transversales de chaque côté du corps, & la nageoire de la queue fourchue.

10 LE PAGEL.

Le corps rougeâtre & la nageoire de la queue sans échancrure.

11 LE PAGRE.

Le corps rougeâtre, des sillons de chaque côté des nageoires du dos & de l'anus.

AUTRES ESPÈCES

Qui ont des raies sur le corps.

12 LE BOGUE.

Quatre lignes longitudinales de couleur d'or & d'argent, placées sur la partie inférieure du corps.

13 LE CANTHÈNE.

Des lignes jaunes longitudinales de chaque côté du corps.

14 LE MARRON.

Le second rayon des nageoires du ventre alongé.

15 LA SAUPE.

Onze bandes roussâtres longitudinales de chaque côté du corps.

16 LE SYNAGRE.

Le corps rougeâtre, & de chaque côté sept lignes longitudinales de couleur d'or.

17 LA BRÊME DE MER.

Le dos sillonné, & des lignes jaunes de chaque côté du corps.

AUTRES ESPÈCES

Qui ont différentes couleurs sur le corps.

18 LE PORGY.

Les nageoires de la poitrine, du ventre, de l'anus & de la queue rouges, & des lignes bleues sur la tête.

19 LE ZANTURE.

Les trois premiers rayons de la nageoire du dos très-alongés.

20 LE DENTÉ.

Deux dents saillantes à chaque mâchoire, & la nageoire de la queue fourchue.

21 L'ÉPERONNÉ.

Un aiguillon sur le dos, dirigé en avant.

22 LE POUDINGUE.

Les lignes latérales formées par des traits.

23 LE RHOMBOÏDAL.

Deux bandes noires obliques, & plusieurs lignes bleues longitudinales de chaque côté du corps.

24 LE MORME.

Plusieurs bandes transversales noires & argentées de chaque côté du corps.

25 LE BRIDÉ.

Des lignes blanches croisées de chaque côté du corps.

26 LE VERD-BLANC.

Le dessus du corps verd & le dessous blanc.

SPARGOIL, SPARLE & SPARLIN. *Voyez* SPARAILLON.

SPATULE. (la) Espèce de Pégase.

Pegasus natans. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Pegasus*, n°. 3.

Pegasus rostro ensiformi inermi. Ibid.

Cataphractus corpore oblongo plagioplateo : capite lævi ; rostro elongato spatulæformi, antice truncato. GRONOV. *Zooph. p.* 115. *n°*. 357.

Linnæus a caractérisé ce poisson par l'épithète *Natans* (Nageur), qui contraste avec celle de *Volans*, que cet Auteur a donnée à un autre poisson du même genre, parce qu'il s'élève au-dessus de l'eau par une sorte de vol, à l'aide des nageoires de la poitrine. Nous avons préféré une dénomination tirée de la forme même du museau de l'espèce de Pégase dont il s'agit ici, parce qu'on peut la regarder comme son principal caractère distinctif. Cette forme est alongée dans toutes les espèces de ce genre, & a quelque ressemblance avec une lame d'épée ; mais dans celle-ci, le museau s'élargit vers son extrêmité, en sorte qu'il a la figure d'une *spatule*.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête courte, applatie par-dessus, presque triangulaire, & couverte d'un cuir lisse & dur. Les yeux sont grands, arrondis, & situés près de la base du museau. La gueule est étroite ; la mâchoire inférieure est mince, & plus longue que celle d'enhaut, mais seulement lorsque le poisson tient sa gueule ouverte.

Le tronc s'élargit très-sensiblement derrière la tête, & s'étend dans la même dimension, jusqu'aux nageoires de la poitrine, ensuite il se rétrécit insensiblement vers la queue ; le dos est applati & se termine par deux carènes, qui sont des prolongements de deux légères saillies que forme la tête de part & d'autre. Les côtés du corps descendent obliquement depuis les nageoires de la poitrine jusqu'à celles du ventre, & se terminent inférieurement par deux autres carènes peu saillantes ; ensuite ils s'applatissent de manière que le corps, en cet endroit, prend une forme quadrangulaire. Toute la surface inférieure du ventre est plane, dure, & d'une largeur égale à celle du dos.

Ce poisson n'a point d'écailles ; mais tout son corps est comme articulé par des espèces de crénelures osseuses. On en compte onze depuis l'anus jusqu'à la queue, vers laquelle elles vont toujours en augmentant de longueur. La dernière a, sur son côté droit, un aiguillon à deux pointes. De plus, le dessus du corps est couvert, entre la tête & la région de l'anus, de six lames osseuses, disposées par paires, & d'une figure à-peu-près hexagonale. La partie correspondante en-dessous est pareillement garnie de lames d'une substance très-dure.

La nageoire du dos en occupe à-peu-près le milieu : elle est petite & peu élevée ; elle a cinq rayons simples. Les nageoires de la poitrine sont situées au bas des côtés, & ont chacune neuf rayons simples & un peu épineux. Les nageoires du ventre sont placées très-près l'une de l'autre, & n'ont chacune qu'un seul rayon très-alongé, & dirigé latéralement. La nageoire de l'anus est opposée & semblable à celle du dos, excepté qu'elle n'a que cinq rayons. La nageoire de la queue est petite & sans échancrure. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

SPET. (le) Espèce d'Esoce.

Esox Sphyræna. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Esox*, n°. 1.

Esox dorso dipterygio ; anticâ (pinnâ) spinosâ. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 100. *

Sphyræna. ARTED. *Gen.* 84. *syn.* 112.

Σφύραινα. ARIST. *L.* 9. *c.* 2.

ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 33. *p.* 40.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 323.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7. *& L.* 2. *p.* 58. *& L.* 3.

Sphyræna. CHARLET. *p.* 136.

Sphyræna prima species. RONDEL. *L.* 8. *c.* 1. *p.* 224.

GESNER. *p.* 882. 1059.

WILLUGBH. *p.* 293. *tab. R. n°.* 2.

Sphyrena prima species. GESN. (Germ.) *fol.* 39.

Sphyræna sive Sudis. SALVIAN. *fol.* 70. *a.*

ALDROV. *L.* 1. *c.* 21. *p.* 102.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 16. *t.* 18. *f.* 1.

RAI. *p.* 84.

Sudis. VARRO. *Lat. L.* 4.

PLIN. *L.* 32. *c.* 11.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 166. *fol.* 149. *a.*

SALVIAN. *fol.* 69. *b. ad Iconem.*

Malleolus. GAZ. ARIST. *L. c.*

A Livourne, *Luzzo marino.*

Le *Spet* est un poisson de mer qui paroît être particulier à la Méditerranée ; car Bellon & Willughby disent qu'ils n'ont jamais vu aucun poisson de cette espèce qui eût été pris dans l'Océan. Ceux que le dernier de ces Auteurs a observés à Livourne, avoient environ seize pouces de longueur. Le *Spet*, suivant le même Naturaliste, est semblable au Brochet, excepté qu'il a le corps plus long & plus arrondi. Le museau est oblong, & a la forme d'un cône. La mâchoire supérieure est plus longue que celle de dessous, & se termine en pointe aiguë. De-là le nom de *Sudis* donné par Pline à ce poisson, & qui est un dérivé de *sudes* (pieu).

Le dessus de la tête est d'un brun verdâtre, ainsi que le dos, jusqu'aux lignes latérales. La partie inférieure est argentée. L'ouverture de la gueule est ample & d'une couleur jaune à l'intérieur. La langue est longue, étroite, & hérissée de petites dents sur toute sa longueur. Les mâchoires sont pareillement garnies de dents aiguës, mais plus grandes, & disposées à l'aise sur une même rangée ; la dent qui occupe le milieu de la mâchoire inférieure est plus longue que les autres, & s'insère dans une cavité qui lui correspond au milieu de

la mâchoire d'en-haut; de plus, les deux avant-dernières dents de la mâchoire supérieure sont aussi plus longues que les voisines. Enfin on voit sur le bord de cette même mâchoire une seconde rangée de dents à peine sensibles. Les yeux sont grands & ont leurs iris argentés, mais offusqués par des teintes de pourpre & de brun. Le milieu de la mâchoire supérieure est relevé par deux rides longitudinales qui convergent l'une vers l'autre.

La première nageoire du dos est un peu plus près de l'extrêmité du museau que de celle de la nageoire de la queue : elle sort d'une espèce de canal, & a cinq rayons épineux. La seconde, placée au-delà des trois quarts de la longueur du poisson, a dix rayons flexibles.

Les nageoires de la poitrine sont d'une grandeur médiocre, & ont chacune treize rayons. Celles du ventre en ont six, tous rameux, excepté le premier. La nageoire de l'anus en a dix. Celle de la queue est profondément échancrée.

Ce poisson, suivant Rondelet, a la chair ferme & sèche, cassante en quelque sorte, & d'un goût agréable. Aristote met le *Spet* au nombre des poissons qui vont par troupes, ce que confirme l'expérience des Pêcheurs, qui prennent ordinairement un certain nombre de ces poissons à-la-fois.

SPINARELLE. (la) Espèce de Gastré.

Gasterosteus Spinarellus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 11.

Gasterosteus, capitis postico spinis quaternis serrulatis, lateralibus longitudine abdominis. Ibid.

Pungitius pusillus. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 74. *t.* 32. *f.* 5.

Ce poisson a quatre aiguillons situés derrière la tête, & dentelés comme une lame de scie. La nageoire du dos a seize rayons. Les nageoires du ventre en ont chacune quatre; celles de la poitrine vingt; la nageoire de l'anus en a huit. On trouve cette espèce de Gastré dans la mer de l'Inde.

STERLET. *Voyez* STRELET.

STERNICLE. (la) Espèce de Clupe.

Salmo Gasteropelecus. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 50. *tab.* 3. *fig* 4.

Clupea Sternicla. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 8.

Gasteropelecus. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 155. *tab.* 7. *fig.* 5.

Clupea Sima. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Clupea*, n°. 7.

Les observations de M. Pallas ont ramené le *Sternicle* à son genre, en déterminant ses caractères distinctifs qui n'avoient pas été bien saisis jusqu'alors. Gronovius, à qui les nageoires que ce poisson a sur le ventre avoient échappé, à cause de leur petitesse, en a fait un genre particulier, sous le nom de *Gasteropelecus*, qui désigne la forme de son ventre, aminci comme le tranchant d'une hache. Linnæus a bien vu les nageoires dont nous venons de parler; mais son attention ne s'est pas portée sur une petite nageoire charnue que le poisson a derrière celle du dos. Ce Naturaliste a cru en conséquence devoir le ranger parmi les Clupes, sous la dénomination de *Clupea Sternicla*, rapprochement qui ne laisseroit pas d'être encore forcé, en supposant même que le *Sternicle* n'eût qu'une seule nageoire sur le dos, puisque son ventre est seulement aminci, mais non pas dentelé en forme de scie, comme dans l'espèce du genre des Clupes. De plus, le même Auteur, ayant lu la description que Gronovius avoit donnée de son *Gasteropelecus*, & ne soupçonnant pas qu'il pût s'être mépris par rapport au défaut de nageoires du ventre, s'est persuadé que l'individu sur lequel il avoit vu lui-même ces nageoires, appartenoit à une espèce différente de celle qu'avoit observée Gronovius. Il a donc fait de celle-ci une espèce particulière de Clupe, qu'il a nommé *Clupea Sima.* D'après cette discussion, on doit réunir, ainsi que l'a fait M. Pallas, le *Clupea Sternicla* & le *Clupea Sima* de Linnæus, & les rapporter l'une & l'autre au genre des Salmones. M. Pallas observe encore que le *Sternicle* doit être rapproché du *Salmo gibbosus* (le bossu) & du *Salmo bimaculatus* (la double tache, avec lesquels il a beaucoup de rapports (1). Nous emprunterons ici la description de Gronovius, en suppléant à ce qui y manque au sujet des nageoires dont nous avons fait mention, cette description ne laissant d'ailleurs rien à desirer au jugement de M. Pallas.

Le *Sternicle* a la tête petite, comprimée par les côtés, plane en-dessous, lisse, & d'une couleur d'azur avec des reflets argentés. L'ouverture de la gueule est égale en largeur au diamètre horizontal de la tête. Les deux mâchoires sont garnies de dents assez grandes, contiguës entr'elles, disposées sur un seul rang, & recouvertes par les lèvres.

Les yeux, situés sur les côtés de la tête, plus près de la gueule que des opercules, sont grands, un peu arrondis, & ont leurs prunelles noires & leurs iris dorés. Les narines sont placées au haut des côtés de la tête, entre les yeux & la lèvre supérieure. La mâchoire inférieure est beaucoup plus longue que celle d'en haut.

Le corps est court & très-comprimé par les côtés. Le dos est large & plat auprès de la tête, & se rétrécit dans tout le reste de sa longueur; il s'élève obliquement vers sa nageoire, puis descend par une autre ligne oblique sur tout l'espace qui correspond à cette nageoire, passé laquelle il se redresse vers la queue. Les lignes latérales sont très-voisines du dos à leur origine, & se rabaissent vers leur extrêmité, en parcourant le milieu des côtés. Le ventre est saillant

(1) *Nota.* C'est par erreur que ce poisson a été rangé parmi les Clupes, à l'article des poissons de ce genre, tel que nous l'avons donné dans notre Dictionnaire. Il faut y supprimer le nom de *Sternicle*, qui se trouvera à sa vraie place, dans l'article du genre des Salmones.

& femble affilé en forme de tranchant; il defcend en ligne circulaire depuis les opercules jufqu'au-deffous des nageoires de la poitrine, puis il remonte obliquement jufqu'à la nageoire de l'anus, paffé laquelle il s'étend horizontalement vers la nageoire de la queue.

La première nageoire du dos eft petite, & fa figure imite à-peu-près un parallélogramme. Elle a douze rayons rameux, excepté les deux premiers qui font fimples. La feconde nageoire du dos eft fituée à égale diftance entre la précédente & la nageoire de la queue. Sa fubftance eft charnue, & par fa petiteffe, elle échappe prefque à la vue.

Les nageoires de la poitrine font grandes, courbées en fer de faulx, fituées fur le milieu des côtés, & garnies chacune de neuf rayons un peu rameux, excepté le premier qui eft fimple, & de plus très-long & très-épais, quoique non épineux.

Les nageoires du ventre font extrêmement petites, & ont chacune cinq ou fix rayons. Elles font fituées fur la carène aiguë que forme le ventre.

La nageoire de l'anus a trente-trois rayons fimples. Celle de la queue eft profondément échancrée; elle a vingt-deux rayons. La plupart des nombres indiqués par Linnæus, pour les rayons des nageoires du *Clupea Sima*, diffèrent fenfiblement des précédents, qui ont rapport au *Clupea Sternicla*. Cet Auteur affigne dix-fept rayons pour la nageoire du dos, dix-fept rayons encore, dont un épineux, pour chacune des nageoires de la poitrine, cinquante-trois pour celle de l'anus, & dix-huit pour celle de la queue. Mais outre que le nombre des rayons qui compofent les nageoires des poiffons d'une même efpèce eft fujet à varier; il fe peut que la petiteffe de celui dont il s'agit ici, n'ait pas permis à Linnæus & à Gronovius de faire l'énumération exacte des rayons de fes nageoires.

La couleur du corps eft comme celle de la tête, d'un bleu d'azur argenté. L'individu obfervé par Gronovius avoit un peu plus de deux pouces en longueur totale. On trouve ce poiffon auprès de Surinam.

STIGMATE. (le) Efpèce de Perfegue.

Perca Stigma. LIN. *Syft. nat. Pifces thoracici. Perca*, *n°.* 26.

Perca pinnâ dorfali ramentaceâ, operculis inuftis. Ibid.

Les caractères diftinctifs de ce poiffon, que Linnæus a exprimés très-fuccinctement dans la phrafe précédente, paroiffent confifter en ce qu'il a un long filament foyeux à la nageoire du dos, & que fes opercules font marqués d'une empreinte femblable à celle qu'a laiffé un fer chaud appliqué fur la chair. De-là le nom de *Stigmate* que porte ce poiffon. On voit, par ce qui précède, que cette efpèce appartient à la divifion du genre des Perfegues, qui a pour caractère la réunion des deux nageoires du dos en une feule. Cette nageoire a vingt-fept rayons, dont les dix-huit premiers font épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize; celles du ventre fix, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix-neuf, dont neuf épineux. Celle de la queue qui eft fourchue, en a dix-fept. On trouve ce poiffon dans l'Inde.

STOCFSIGH, STOCVISH ou STOCKFISH, eft un terme générique qui défigne toutes fortes de poiffons deffèchés fans avoir été falés. Ce terme eft dérivé des deux mots allemands *ftock* & *fish*, dont le premier fignifie *bâton*, & l'autre *poiffon*, comme fi l'on avoit voulu exprimer par la dénomination de *Stockfish*, que les poiffons auxquels on l'applique ont acquis, par le deffèchement, la dureté d'un bâton. Quelques-uns croyent cependant que l'origine du mot *Stockfish* vient de ce que quand on apprête le poiffon deffèché, pour le manger, on commence par le battre fur un billot. Mais cette étymologie paroit moins naturelle que la première.

On fait deffécher le *Stockfish* en l'expofant à l'air, ou à la fumée. Cette préparation s'employe pour les Morues, les Raies, les Soles, les Plies, les Turbots, &c. On dit que le *Stockfish* apprêté avec foin peut fe conferver pendant dix ans, fans altération.

STRELET. (le) Efpèce d'Acipe.

Acipenfer ruthenus. LIN. *Syft. nat. Amphibia nantes. Acipenfer*, *n°.* 2.

Acipenfer cirris quatuor, fquamis dorfalibus quindecim. Muf. Ad. Fr. 1. *p.* 54. *t.* 27. *f.* 2. & *t.* 28. *f.* 1.

Acipenfer ordinibus quinque fquamarum offearum; intermedio officulis quindecim. Faun. Suec. 272.

Strelet. BRUN. *It.* 9.

Le *Strelet*, fuivant M. Duhamel, eft le plus petit des poiffons du genre des Acipes. Il a, comme l'Efturgeon & l'Ichtyocolle, le mufeau garni de quatre barbillons. Sa forme eft pareillement pentagonale; chaque arête du pentagone étant formée par une rangée d'écailles; mais il y en a quinze à la rangée du milieu, tandis que l'on n'en compte que onze ou treize fur l'Efturgeon & fur l'Ichtyocolle.

La chair du *Strelet* paffe pour être fort délicate. On compofe avec fes œufs, ainfi qu'avec ceux de l'Efturgeon ordinaire, une efpèce de pâte falée & confite, que l'on nomme *Caviat*, *Cavial*, *Cafear*. *Voyez* CAVIAT, &c. On trouve ce poiffon dans le golfe de Finlande. Linnæus dit qu'on le pêche auffi dans le lac Meler, en Suède, où il a été introduit par le Roi Frédéric Ier.

STRIÉ. (le) Efpèce de Chetodon.

Chætodon ftriatus. LIN. *Syft. nat. Pifces thoracici. Chætodon*, *n°.* 16.

Chætodon caudâ integrâ, fpinis pinnæ dorfalis duodecim, corpore ftriato, roftro prominente. Ibid.

Chætodon flavefcens, fafciis quinque fufcis. Muf. Ad. Fr. 1. *p.* 62. *t.* 33. *f.* 7.

Chætodon macrolepidotus, lineis utrinque tribus nigris, quartâ in caudâ. ART. *fpec.* 95.

Chætodon rostro longo osseo, macrolepidotus albo flavescens, lineis transversalibus quatuor bruneis. GRONOV. *Muf.* 1. *n°.* 110.

Labrus rostro reflexo, fasciis lateralibus tribus fuscis. Amænit. Acad. edit. Lugd. Batav. an. 1749, *tom.* 1. *p.* 565. *n°.* 45.

Rhombites edentulus, exporato capite per zonam latam & curvam diviso, &c. KLEIN. *Miss.* 4. *p.* 37. *tab.* 10. *f.* 4.

Ikan Batoe Barisca seu Gestreepte Klivisch. VALENT. *Pisces Amboin. f.* 266. *p.* 427. *n.* 266.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 25. *f.* 9.

Ce poisson, suivant Linnæus, a la tête comprimée, le museau étroit, terminé en pointe aiguë, & recourbé de bas en haut; les yeux très-ouverts, sans aucune membrane particulière sur la cornée; les narines percées, de chaque côté, de deux ouvertures, dont celle qui est antérieure est recouverte d'une membrane. Les dents sont égales, très-serrées, & disposées comme les poils d'un pinceau. Les opercules des ouies sont écailleux, & la membrane des mêmes ouvertures est garnie de six rayons un peu élargis.

Le corps est d'une forme ovale très-applatie: on y voit plusieurs bandes transversales d'une couleur brune. La première, qui est étroite, passe sur la tête à l'endroit des yeux. La seconde est plus apparente, plus large, & s'étend depuis la base de la nageoire du dos jusqu'au ventre, en passant derrière les nageoires de la poitrine. La troisième est semblable à la précédente, & située entre le milieu de la nageoire du dos, & celui de la nageoire de l'anus, en sorte que sa direction est oblique sur le corps. Le fond de la couleur sur laquelle s'étendent ces bandes est d'un blanc jaunâtre, ce qui fait qu'Artedi, dans sa description, indique des bandes de cette dernière couleur, comprises entre les bandes brunes dont nous avons parlé. Gronovius observe, qu'indépendamment de ces bandes, le corps est marqué de lignes brunes longitudinales qui forment des espèces d'ondulations. Il ajoute que les nageoires du dos & de l'anus ont aussi, sur leur surface, une bande brune située transversalement, & que la nageoire du dos a de plus une tache noirâtre assez grande vers son extrémité.

Cette nageoire commence à l'endroit des épaules, & se prolonge jusqu'à la queue. Elle est charnue à sa base & arrondie par sa partie postérieure. Elle a deux rayons épineux, qui ont par derrière une petite membrane; ils sont suivis de vingt & un rayons flexibles & rameux. Les nageoires de la poitrine sont aigues, & ont chacune quatorze rayons pareillement souples: celles du ventre en ont six, dont le premier est épineux & les suivants rameux. La nageoire de l'anus est semblable à celle du dos; elle a vingt rayons, dont les trois antérieurs sont épineux, avec une petite membrane, comme à ceux de la nageoire du dos. La nageoire de la queue est petite, arrondie, entière, & a dix-sept rayons rameux. De plus, elle est marquée d'une bande blanchâtre transversale. Selon Artedi & Gronovius, il y a, sur la même partie, une bande noirâtre, ce qui se concilie avec la description de Linnæus, en supposant que cet Auteur ait considéré le brun comme le fond de la couleur de la queue, tandis que les deux autres ont pris le blanc pour la couleur principale; aussi Artedi ajoute-t-il que l'extrêmité de la queue est blanche. On trouve ce poisson dans les mers des Indes.

STRIÉ. (le) Espèce de Labre.

Labrus striatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus, n°.* 18.

Labrus pinnâ dorsali ramentaceâ, lineis albis fuscisque. Muf. Ad. Fr. 2. *p.* 77. *.

Cette espèce de Labre a le corps marqué de plusieurs lignes alternativement brunes & blanches, ce qui le fait paroître *strié*, comme l'indique la dénomination adoptée par Linnæus. La nageoire du dos est garnie de vingt & un rayons, dont dix sont épineux; l'un des rayons flexibles qui sont à la suite de ces derniers, s'étend de beaucoup au-delà du sommet de la nageoire, & ressemble à un long fil de soie. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les trois premiers sont pareillement épineux. Celle de la queue en a douze.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique. (LINNÆUS.)

STRIÉE. (la) Espèce de Persegue.

Perca striata. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca, n°.* 28.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ bifidâ, corpore striato. Ibid.

Cette Persegue paroît avoir de la ressemblance avec le *Perca Melanura* (la Queue-Noire), d'après la remarque de Linnæus, qui assigne la différence des couleurs de la queue comme un caractère suffisant pour empêcher que l'on ne confonde ces deux espèces; mais cet Auteur ne désigne pas la couleur de cette même partie dans l'espèce dont il s'agit ici. Les autres caractères de cette espèce consistent en ce qu'elle a les opercules des ouies légèrement dentelés, & le second rayon de la nageoire de l'anus d'une consistance très-roide. La nageoire du dos a vingt-huit rayons, dont treize épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune quinze rayons; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont les trois premiers sont pareillement épineux, & le second beaucoup plus ferme que les deux qui l'avoisinent, ainsi que nous l'avons déja dit. La nageoire de la queue a dix-sept rayons. On trouve ce poisson dans l'Amérique septentrionale.

STROMATES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

SEPTIEME GENRE.

STROMATE.

STROMATEUS. Linnæi.

Le corps ovale.

ESPÈCES.

1 LA FIATOLE.

Des bandes colorées de chaque côté du corps.

2 LE PARU.

Le corps de couleur d'argent.



SUBRE-DORADE. On donne ce nom aux Dorades qui ont pris un accroissement extraordinaire.

SUCCET. (le) Espèce d'Echene.

Echeneis Naucrates. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Echeneis*, n°. 2.

Echeneis caudâ integrâ, striis capitis viginti quatuor. Ibid.

VALISN. *Nat.* 1. *t.* 44.

Echeneis Naucrates. HASSELQ. *Itin.* 324. *n°.* 68.

Echeneis in extremo subrotundo. SEBA. *Muf.* 3. *p.* 103. *t.* 33. *f.* 2.

Remora. CATESB. *Car.* 2. *t.* 26.

Le *Succet* a, comme le Remore, la faculté de s'attacher à différens corps, en y appliquant l'espèce de bouclier dont sa tête est garnie. Les stries qui sillonnent transversalement cette partie sont au nombre de vingt-quatre, au lieu que le Remore n'en a que dix-huit au même endroit. Le *Succet* prend d'ailleurs plus d'accroissement que le Remore; il a aussi la queue plus alongée sans être fendue, & les nageoires plus aiguës; celle du dos a trente-sept rayons: les nageoires de la poitrine en ont chacune vingt & un; celles du ventre six: la nageoire de l'anus en a trente-sept, & celle de la queue seize. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde. (LINNÆUS.)

SUCET ou SUCCET. Quelques Auteurs ont aussi donné ce nom au Remore.

SUETOLT. *Voyez* HÉRISSÉ. (le) Espèce de Quatre-Dents.

SUISSE. *Voyez* VANDOISE.

SUMPIT. (le) Espèce de Centrisque.

Centriscus velitaris. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 36. *tab.* 4. *fig.* 8.

Le *Sumpit* est un petit poisson qui n'a que deux pouces de longueur. M. Pallas l'appelle, en plaisantant, *un soldat armé à la légère de cette légion de poissons qu'il avoit reçue de l'Isle d'Amboine*, & c'est cette même idée qu'il a exprimée par l'épithète *Velitaris*, dont il a fait la dénomination spécifique de ce poisson.

Suivant la description de cet Auteur, le *Sumpit* a la tête un peu applatie entre les yeux & sur les côtés, & terminée par un museau en forme de tube comprimé, dont l'orifice est comme frangé. Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, & ont leurs iris argentés. La partie comprise entre le museau & l'œil, de chaque côté, se relève en saillie anguleuse, & l'on voit au-dessus de l'œil une seconde saillie qui s'étend vers la cuirasse du dos.

Les opercules des ouies sont plats, très-entiers & sans aucun rebord membraneux; leur scissure s'étend jusqu'au museau, en sorte qu'ils forment, en se soulevant, une ouverture considérable. Les ouies sont amples, & au nombre de cinq de part & d'autre.

Le corps est d'une forme applatie, oblongue & assez semblable à un fer de lance. Le dos est légèrement convexe, un peu dur sur sa partie antérieure, & recouvert d'une espèce de cuirasse en losange, divisée en plusieurs espaces par trois ou quatre petites lignes obliques. Cette cuirasse se termine au milieu du dos, à l'endroit où se trouve un aiguillon mobile, incliné, très-aigu, creusé par-dessous en forme de canal, & dentelé sur ses bords. Sous cet aiguillon est une petite épine qui se joint avec la première & avec le dos, par une membrane attachée à sa base. Le poisson a la faculté d'abaisser cette épine, de manière qu'elle entre dans une fossette qui lui correspond sur le dos.

La nageoire du dos, située derrière le petit canal dont nous venons de parler, est petite; elle a environ douze rayons. Les nageoires de la poitrine sont molles, peu étendues, & ont chacune à-peu-près treize rayons; celles du ventre sont placées sur sa partie la plus basse, & ont leur base engagée dans un sillon destiné à les recevoir lorsque le poisson les a repliées; elles n'ont chacune que trois ou quatre rayons. La nageoire de l'anus est large, & a vingt-cinq rayons. On voit, avant l'anus, un petit aiguillon couché sur le ventre. La queue est un peu cylindrique, & sa nageoire est légèrement échancrée; elle a douze rayons. La couleur de tout le corps est argentée, excepté sur le dos, où elle est d'un gris jaunâtre.

SURMULET. (le) Espèce de Mulet.

Mullus Surmulus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Mullus*, n°. 2.

Mullus cirris geminis, lineis luteis longitudinalibus. Ibid.

Trigla capite glabro, lineis utrinque quatuor luteis longitudinalibus. ARTEDI, *Gen.* 43. *syn.* 72.

Mullus major. SALV. *fol.* 236. *a. L.* 32. 34. *&c. fol.* 235. *a. fig.* 95.

Mullus major ex Hispaniâ missus. ALDR. *L.* 2. *c.* 1. *p.* 123.

JONSTON. *t.* 17. *f.* 6.

Mullus major noster & Salviani. WILL. *p.* 285.

RAI. *p.* 91.

Le *Surmulet*, selon Gronovius, n'est qu'une variété du Rouget, & la différence de couleurs que l'on remarque entre ces deux poissons, & dont plusieurs Auteurs se sont servi pour les distinguer, est simplement un jeu de la nature. Ces poissons ont effectivement beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre, & c'est sans doute ce qui a donné lieu à la confusion que l'on trouve dans certains Naturalistes, par rapport à leur nomenclature. Ainsi, le poisson que M. Duhamel décrit (Traité des Pêches, 2e partie, page 148) sous le nom de *Surmulet*, est le vrai Rouget, (*Mullus barbatus.* LINNÆUS.) *Voyez* ROUGET. M. Pennant donne aussi à ce dernier poisson le nom de *Surmulet*, (*British Zool. tom.* 3. *p.* 271.) & cependant, selon Artedi, les Anglois de la côte de Cornouaille, près de laquelle on pêche fréquemment le poisson qui fait l'objet de cet article, l'appellent *Surmulet*.

Willughby distingue le *Surmulet* du Rouget ; mais il rapporte à l'article du premier ce que nous avons dit, au sujet du plaisir que les anciens trouvoient à considérer, au milieu d'un repas, la dégradation des couleurs sur un Rouget mourant. Au reste, il paroit que le *Surmulet* est propre à donner le même spectacle, & il pouvoit se faire que les anciens ne fissent aucune distinction de ces deux poissons.

Le *Surmulet*, suivant Willughby, diffère du Rouget, 1°. en ce qu'il parvient à un accroissement une fois plus considérable, qui va jusqu'à quatorze pouces de longueur ; 2°. en ce que les nageoires qu'il a sur le dos, sur-tout la première, sont d'une belle couleur jaune mêlée d'un rouge de *minium*, au lieu que ces nageoires, sur l'autre espèce, ont une couleur blanchâtre, avec une teinte de rouge clair ; 3°. en ce que la seconde des mêmes nageoires n'a que huit rayons sur le *Surmulet*, tandis qu'elle en a neuf sur le Rouget ; Willughby ajoute qu'il n'insisteroit pas sur cette remarque, si le *Surmulet*, à raison d'un plus grand volume, ne paroissoit devoir être celui des deux poissons qui eût le plus grand nombre de rayons à la nageoire dont il s'agit, tandis qu'on observe le contraire ; 4°. en ce que la nageoire de la queue & celles de la poitrine & du ventre sont pareillement d'un beau rouge mêlé de jaune sur le *Surmulet*, tandis que le Rouget a la nageoire de la queue & celles de la poitrine colorées d'un rouge clair, & celles du ventre d'un jaune pareillement clair ; 5°. en ce que les écailles du *Surmulet* sont plus épaisses & plus fortement adhérentes à la peau ; 6°. en ce que ses yeux ont leurs iris d'un rouge de *minium*, tandis que ceux du Rouget sont argentés, avec de légères teintes de rouge ; 7°. enfin, en ce qu'il a sur chacun des côtés quatre lignes longitudinales d'un jaune doré.

Ce poisson est commun dans la Méditerranée ; on le trouve aussi, comme nous l'avons déja remarqué, dans la mer voisine du Comté de Cornouaille en Angleterre. Sa chair est très-bonne, & peut-être le nom de *Surmulet* a-t-il été donné à ce poisson comme une marque de la préférence qu'on lui accordoit sur les autres du genre des Mulets.

SURMULET. Le poisson décrit sous ce nom, ainsi que sous ceux de Rouget-Barbet & Mulet-Barbet, par M. Duhamel, Traité des Pêches, 2ᵉ partie, sect. 6, pag. 148, est le Rouget de ce Dictionnaire.

SYNAGRE. (le) Espèce de Spare.

Sparus Synagris. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 16.

Sparus caudâ bifidâ rubrâ, corpore purpurascente, lineis utrinque septem aureis. Ibid.

Salpa purpurascens variegata. CATESB. *Carol.* 2. *p.* 17. *t.* 17.

Ce poisson a ordinairement neuf pouces de long, & ne paroit pas s'accroître au-delà d'un pied. Ses yeux sont grands, & ont leurs iris larges & rouges. Tout le corps est couvert d'écailles violettes, qui prennent une teinte plus claire sur le ventre. Ce fond est relevé par des bandes jaunes, au nombre de sept de part & d'autre, suivant Linnæus, & qui s'étendent depuis le museau jusqu'à la queue.

La nageoire du dos est longue, & un peu échancrée vers les deux tiers. Les nageoires de la poitrine & celles du ventre sont étroites. La nageoire de l'anus est d'une forme à-peu-près circulaire. Linnæus n'a point indiqué le nombre des rayons qui garnissent ces nageoires, & c'est la figure donnée par Catesby qui nous a guidés dans le peu que nous venons de dire au sujet de leur forme. Mais il s'est glissé quelque méprise dans la description de cet Auteur, puisqu'il dit positivement que ce poisson a deux nageoires à chaque côté des ouies, & une seule sur le ventre.

La couleur des nageoires est jaune, comme celle des bandes dont le corps est marqué, à l'exception des nageoires de la poitrine qui sont violettes. La nageoire de la queue est rouge & fourchue. On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique septentrionale.

SYNODE. (le) Espèce d'Esoce.

Esox Synodus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Esox*, n°. 4.

Esox pinnâ in medio dorsi, membranâ branchiostegâ quinque radiatâ. Ibid.

Synodus. GRONOV. *Mus.* 2. n°. 151. *Tab.* 7. *fig.* 1.

Le *Synode* a beaucoup de ressemblance avec une autre espèce du même genre, à laquelle nous avons donné le nom de *Renard.* (*Voyez* ce mot.) Les caractères les plus sensibles qui paroissent l'en distinguer, consistent en ce que la membrane des ouies a cinq rayons, tandis que celle du Renard n'en a que trois, & en ce que ses différentes nageoires ont moins de rayons que celles qui leur correspondent sur l'autre poisson, excepté celles du ventre, qui en ont huit de part & d'autre.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête applatie par les côtés, oblongue, plane en dessus, terminée en pointe pardevant, un peu excavée entre les yeux, & hérissée de petites saillies. Les yeux sont situés au haut de la partie antérieure de la tête, à une très-petite distance l'un de l'autre. Ils ont leurs iris de couleur noire.

Les mâchoires, le palais, la langue & le gosier sont hérissés d'une multitude innombrable de dents inégales ; il y en a deux ou trois rangées sur chaque mâchoire, & une seule rangée de part & d'autre sur le palais & dans le gosier ; la langue en est toute couverte. Les narines sont placées immédiatement avant les yeux, & n'ont de chaque côté qu'une seule ouverture. Les lignes latérales s'étendent sur le milieu des côtés, & sont à peine sensibles.

Le corps est mince, oblong, applati latérale-

ment, & revêtu de grandes écailles disposées en recouvrement, mouchetées de noir sur le dos & blanchâtres sur le ventre.

La nageoire du dos est petite, plus voisine de la tête que de la queue; elle a onze rayons simples. Les nageoires de la poitrine s'insèrent longitudinalement sur le haut des côtés; elles sont petites, & ont chacune douze rayons, dont ceux du milieu sont rameux. Les nageoires du ventre sont situées l'une près de l'autre, & plus avancées vers la tête que la nageoire du dos; elles sont grandes, & ont chacune huit rayons simples. La nageoire de l'anus en a six pareillement simples; celle de la queue est petite, profondément échancrée, & garnie de huit rayons rameux, sans compter d'autres rayons plus petits dont elle est bordée de part & d'autre.

L'individu décrit par Gronovius avoit environ cinq pouces & demi de longueur. On trouve ce poisson dans la mer voisine de l'Amérique.



TACAUD.

TACAUD. (le) Espèce de Gade.

Gadus barbatus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares. Gadus*, *n°.* 5.

Gadus trypterigius cirratus, maxillâ inferiore punctis utrinque septem. Faun. Suec. 311.

Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, longitudine ad latitudinem triplâ, pinnâ ani primâ ossiculorum triginta. ARTED. *Gen.* 21. *syn.* 37. *spec.* 65.

Asellus mollis latus. LISTER *apud* WILLUGH. *p.* 22. *tab. L. membr.* 1. *n°.* 4.

STROM. *Sondm.* 316. *n. B.*

RAI. *p.* 55.

Asellus barbatus. CHARLET. *p.* 121.

Gadus Torsk. It. Wgoth. 177 & 178.

Le Tacaud. DUH. *Traité des Pêches*, 2e *partie*, *sect.* 1. *chap.* 5. *art.* 1. *p.* 136. *pl.* 23. *fig.* 2.

En Angleterre, *Pouting*, *Pout* & *Whiting-Pout*; à Rome, *Fico*.

Le *Tacaud* est distingué de tous les autres poissons du genre des Gades, par les dimensions respectives de sa forme, qui a plus de largeur à proportion de la longueur; le rapport de l'une à l'autre est d'environ un à trois. Ce poisson, suivant Artedi, a la mâchoire d'en haut un peu plus longue que l'inférieure, & sous l'extrêmité de celle-ci, un barbillon long de six ou sept lignes. De plus, cette même mâchoire est marquée d'environ huit ou neuf points de chaque côté. L'ouverture de la gueule est aussi plus petite que dans les autres espèces.

Le dos est convexe. Les lignes latérales sont noirâtres, & ont une courbure très-sensible. Les écailles sont assez grandes, d'une figure oblongue & de couleur blanche, avec une nuance de noirâtre. On voit de chaque côté une tache d'un noir bleuâtre vers l'origine des nageoires de la poitrine.

La première nageoire du dos s'élève plus que les deux suivantes; elle est d'une figure triangulaire; elle a environ treize rayons. La seconde est la plus étendue dans le sens de la longueur; elle a vingt-quatre rayons. La troisième en a vingt ou vingt & un. Ces trois nageoires sont souvent bordées de noir à leur extrêmité supérieure.

Les nageoires de la poitrine sont d'une couleur rousse pâle, & ont chacune dix-neuf rayons; celles du ventre six, dont les deux premiers sont simples & très-alongés. La première nageoire de l'anus est longue, d'une couleur ordinairement bleuâtre; elle a trente & un rayons. La seconde est contiguë à la précédente, & exactement opposée à la troisième du dos; elle a vingt & un rayons. La queue est par-tout de niveau à son extrêmité, qui est d'une couleur noire.

Suivant M. Duhamel, la longueur ordinaire du *Tacaud* est d'environ un pied, lorsqu'il a tout son accroissement. On prend de ces poissons pendant toute l'année sur nos côtes; mais la saison où ils sont le plus recherchés est depuis le mois d'Octobre jusqu'à la fin de l'année: on en trouve dans les parcs, dans les filets que l'on tend à la côte, tels que les trémaux, les verveux, &c. On en prend dans les nasses que l'on employe pour la pêche des Crustacées. Quelques-uns s'engagent avec les Maquereaux dans les manets, mais rarement, parce que la plupart sont trop gros pour s'emmailler. Enfin, on fait usage des haims pour pêcher le *Tacaud*. Ce poisson se plait entre les rochers. On le trouve dans différentes parties de l'Océan Européen.

TACHÉ. (le Serpent) Espèce de Murene.

Muræna Ophis. LIN. *Syst. nat. Pisces Apodes. Muræna*, *n°.* 2.

Muræna caudâ apterâ cuspidatâ, corpore tereti. Ibid.

Muræna teres gracilis maculosa, caudâ tereti cuspidatâ apterygiâ. ARTED. *Gen.* 24. *syn.* 41.

Serpens marinus maculosus. LISTER. *Append.* WILLUGHBY. *p.* 19.

RAI. *p.* 37.

Lister décrit ainsi ce poisson d'après un individu desséché qu'on lui avoit envoyé. Cet individu avoit trois pieds & demi de long, sur une épaisseur moindre que quatre travers de doigts, excepté à la tête, qui avoit cette dimension. Tout le corps étoit d'une forme arrondie, même la queue, qui alloit en diminuant insensiblement d'épaisseur & se terminoit en pointe.

Le museau étoit oblong, mince & pointu. L'ouverture de la gueule étoit ample; toutes les dents étoient recourbées vers l'intérieur; il y en avoit plusieurs rangées à la mâchoire supérieure, & une autre rangée sur le milieu du palais. La mâchoire inférieure étoit garnie aussi d'une rangée de dents, dont celles qui répondoient à la partie antérieure du museau étoient doubles par intervalles.

Les nageoires de la poitrine étoient petites; celle du dos commençoit à trois pouces environ de la tête, & se prolongeoit jusqu'à une petite distance de la queue. La nageoire de l'anus se terminoit à trois pouces environ en-deçà de la précédente; elle étoit un peu plus large. La tête étoit marquée de diverses lignes d'un jaune noirâtre. On voyoit aussi le long des côtés une double rangée de grandes taches rondes de la même couleur, dont celles de la rangée inférieure répondoient aux interstices de celles qui formoient la rangée de dessus, comme dans les dessins en quinconce. La couleur du ventre étoit d'un blanc grisâtre. On trouve ce poisson dans l'Océan.

TACHÉE. (la) Espèce de Baudroie.

Lophius Histrio. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Lophius*, n°. 3.

Lophius compressus. Ibid.

Lophius pinnis dorsalibus tribus. Chin. LAGERSTR. 21.

Guaperva Brasiliensibus. WILLUGHBY. *p.* 90. *tab. E.* 2. *fig.* 1.

Balistes seu Guaperva Chinensis. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 56.

Balistes seu Guaperva. It. Wgoth. 137. *t.* 3. *f.* 5.

Guaperva. MARCGR. *Bras.* 150.

Piscis Brasiliensis cornutus. PET. *Gaz. t.* 20. *f.* 6.

Lophius tumidus. OSB. *Iter.* 305.

Ce poisson, suivant Willughby, a l'ouverture de la gueule assez spacieuse & saillante en avant, de manière qu'elle imite à-peu-près celle d'un Chien. Ses dents sont très-petites. Il a, au lieu de langue, un corps dur, semblable à celui qui se trouve dans le palais de la carpe. Ses yeux ont à peine la grosseur d'un grain de millet ; ils sont d'une belle couleur de turquoise. Entre ces organes & au-dessus du milieu de la lèvre supérieure, il y a sur le front une petite corne qui se dresse en se rejettant un peu en arrière, & devant cette corne est un fil délié, mobile au gré de l'animal ; il a à-peu-près un pouce de long, & il est dirigé en avant, mais un peu relevé au-dessus de la ligne horizontale, & terminé par une petite appendice.

Sur le dos est une nageoire longue d'un pouce & large de trois lignes. Sur la partie inférieure du corps & sous la poitrine, on voit deux autres petites nageoires, & vers le milieu du corps, il sort de chaque côté une espèce de bras, terminé par une nageoire longue de huit lignes, & à-peu-près aussi large. Cette nageoire a des rayons épineux qui s'étendent en divergeant dans la longueur de la nageoire, & forment à son extrêmité huit saillies semblables à autant de petits angles aigus. Chaque bras est composé d'une seule articulation, & se recourbe vers la partie antérieure du corps. Ce poisson n'a point d'ouies ; sa peau est sans écailles, molle à l'endroit du ventre, & par-tout ailleurs rude au toucher.

L'individu observé par l'Auteur de cette description, n'avoit que deux pouces de long depuis l'extrêmité de la gueule jusqu'à la naissance de la nageoire de la queue. Il s'en trouve qui ont le double de cette longueur. Sa plus grande épaisseur étoit de trois pouces ; les parties latérales avoient un pouce de hauteur. La nageoire du dos étoit longue d'un peu plus d'un demi-pouce, ainsi que chacune des nageoires de l'anus & de la queue.

La couleur étoit d'un rouge obscur, mêlé de brun, avec des taches noires ondées, éparses sur tout le corps. On a vu un autre individu dont toute la peau étoit d'une couleur noirâtre luisante. La nageoire du dos & les espèces de bras dont nous avons parlé, sont de la couleur du corps. Cette même nageoire a de plus quatre grandes taches noires sur chaque côté. Les nageoires de la poitrine & de la queue sont agréablement panachées de diverses couleurs.

Ce poisson se nourrit de Squilles. Lorsqu'il nage, il étend ses nageoires en même temps qu'il enfle son corps, qui prend à-peu-près la forme d'une boule. Sa chair ne se mange point. Suivant Linnæus, on le trouve dans l'Océan parmi des *fucus* qui flottent sur l'eau.

TACHÉE. (la) Espèce de Persegue.

Perca Mediterranea. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Perca*, n°. 18.

Perca pinnis dorsalibus unitis, reliquis fulvis; maculâ nigrâ ad pectorales. Ibid.

Cette Persegue est remarquable par une tache noire qu'elle a auprès de chacune des nageoires de la poitrine. Ces nageoires sont d'une couleur rousse, ainsi que toutes les autres, excepté celles du dos, qui de plus, dans cette espèce, n'en forment qu'une seule garnie de seize rayons épineux, & de neuf rayons flexibles. Les nageoires de la poitrine ont chacune treize rayons ; celles du ventre six, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois premiers sont épineux. La nageoire de la queue en a pareillement treize. On trouve ce poisson en Amérique.

TAIBOA. (le) Espèce de Gobie.

Gobius strigatus. BROUSSONET. *Ichthyol. decas prima.*

A Otaïti, *Taibōa* & *Taipōa*.

Le *Taiboa*, suivant M. Broussonet, a le corps comprimé & d'une forme qui imite celle d'un fer de lance ; son plus grand diamètre perpendiculaire, qui répond à la région de l'anus, est à sa longueur environ dans le rapport de deux à neuf. Il a le dos un peu cylindrique, & le ventre légèrement convexe dans les deux sens ; les côtés sont un peu applatis ; la queue est comprimée par les côtés, & forme en dessus & en dessous une légère courbure dans le sens de sa largeur.

Le corps est couvert d'écailles à-peu-près quarrées, légèrement tronquées à leur base, arrondies à leur sommet, garnies de quelques cils, un peu crénelées sur leurs bords, & disposées en recouvrement, sur des lignes obliques, dans un ordre régulier. Les lignes latérales sont peu sensibles, & s'étendent parallèlement au dos.

La tête est comprimée, plus large par sa partie postérieure que le corps, rétrecie & convexe par-devant, plane entre les yeux, arrondie à son sommet, convexe par les côtés, & légèrement courbe en dessous, dans le sens de la longueur : la peau dont elle est revêtue est percée de plusieurs pores ; il y en a sur-tout avant les yeux un grand nombre de petits, très-serrés les uns contre les autres : on en voit encore, de part & d'autre, deux ou trois, mais plus ouverts, au-dessus des opercules antérieurs des ouies.

L'ouverture de la gueule est ample & un peu orbiculaire. Les mâchoires sont obtuses ; l'inférieure

eſt un peu plus courte que celle d'en haut ; l'une & l'autre ſont garnies de dents inégales, aiguës, inclinées vers l'intérieur de la gueule, & ſerrées entr'elles. Les narines ſont à-peu-près à égale diſtance des yeux & de l'extrêmité du muſeau. Les yeux ſont ſitués une fois plus près de cette même extrêmité que de l'angle ſupérieur des opercules ; leur poſition eſt très-élevée, leur forme arrondie, & leur diamètre d'une grandeur médiocre ; ils ſont recouverts par la peau commune de la tête, & ont leurs iris d'un verd argenté & leurs prunelles noires.

La première nageoire du dos eſt courte ; elle commence au-deſſus du milieu des nageoires de la poitrine, & finit à peu-près à la moitié de la diſtance entre le ſommet du muſeau & la baſe de la nageoire de la queue ; elle a ſix rayons flexibles & écartés entr'eux, dont les quatre antérieurs vont en augmentant de longueur ; le cinquième eſt plus court que le précédent, & dépaſſe à peine le dernier. La ſeconde nageoire du dos eſt beaucoup plus alongée que l'autre ; ſon origine eſt à une petite diſtance de l'endroit où finit la nageoire précédente, & ſon extrêmité eſt au milieu de l'eſpace compris entre ce même endroit & le ſommet de la nageoire de la queue ; ſes rayons ſont à-peu-près égaux, excepté le premier, qui eſt un peu plus court, & le dernier qui s'alonge un peu plus que les autres. Tous ces rayons ſont ſouples & fourchus.

Les nageoires de la poitrine ſe trouvent ſur le milieu des côtés ; elles ſont à-peu-près orbiculaires, plus larges que longues, & ont leurs rayons extrêmes ſans diviſion, & les intermédiaires rameux.

Les nageoires du ventre ſont très-près l'une de l'autre ; leur forme eſt ovale & terminée en pointe ; tous leurs rayons ſont rameux, à l'exception du premier. Ce poiſſon diffère de la plupart des autres Gobies, en ce que les nageoires dont nous venons de parler ne ſont point réunies en une ſeule, mais diſtinctes, comme dans le Koelreuter.

La nageoire de l'anus eſt longue ; elle commence à la moitié de l'eſpace entre ſa partie poſtérieure & la baſe des nageoires de la poitrine, & ſe termine un peu plus loin que la ſeconde nageoire du dos, à laquelle elle reſſemble d'ailleurs par les dimenſions reſpectives de ſes rayons, qui ſont au nombre de dix-neuf. La nageoire de la queue eſt ovale, & plus longue que large ; ſa baſe eſt garnie d'écailles ſerrées entr'elles ; les rayons qui la bordent de part & d'autre ſont ſimples ; les intermédiaires ſont rameux, & ceux du milieu ſont les plus longs.

Le corps eſt un peu tranſparent ; il eſt d'une couleur de verd de mer pâle ; celle du ventre eſt blanchâtre. On voit des eſpèces de rides brunes auprès de la baſe des nageoires de la poitrine, & des taches d'un rouge ſale au-deſſous des lignes latérales, ſur la partie poſtérieure des côtés. La tête eſt d'un jaune verdâtre, excepté ſur les parties latérales, où le jaune eſt ſans mêlange ; elle eſt de plus marquée de quelques rides, dont deux s'étendent longitudinalement depuis les coins de la gueule juſqu'au ſommet des opercules poſtérieurs des ouies ; il y en a une autre de chaque côté, ſituée tranſverſalement au-deſſus des mêmes opercules, & une encore au-deſſus des opercules antérieurs, & parallèle à la précédente. On voit auſſi quelques points d'un bleu verdâtre, dont un de part & d'autre à la baſe des opercules antérieurs, deux à la baſe de ceux de derrière, & un quatrième plus grand que les précédents, & ſitué derrière l'œil. Les nageoires du dos ont une tranſparence verdâtre, & ſont marquées à leur baſe de pluſieurs bandes étroites & rougeâtres, dont quatre ſur la première, & huit ou neuf ſur la ſeconde. Les nageoires de la poitrine & celles du ventre ont auſſi de la tranſparence, avec une teinte de verdâtre ſur les premières, & une teinte blanchâtre ſur les autres. La nageoire de l'anus a ſa baſe d'une couleur rouge ; le reſte de ſa ſurface eſt de cette même couleur mêlangée de verd. La nageoire de la queue eſt d'un jaune verdâtre ; elle a de part & d'autre une large bande rouge oblique & un peu courbe ; ſes rayons, ainſi que ceux des nageoires du dos, ſont pareillement colorés en rouge. On trouve ce poiſſon dans la mer Pacifique, autour de l'Iſle d'Otaïti.

TAMBOUR. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus Cromis. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus*, n°. 35.

Labrus caudâ integrâ, pinnis dorſalibus ſubunitis, analis radio ſecundo validiſſimo. Ibid.

Cromis ſubargenteus oblongus, radiis anterioribus pinnæ dorſalis ægre pungentibus. BROWN. *Jam.* 449.

Coracinus Braſilienſis. RAI. *Piſc.* 96.

Guatucupa. MARCG. *Braſ.* 177.

En Anglois, *Drum.*

Ce poiſſon a de la reſſemblance, par ſon port, avec la Perche de rivière. Ses écailles ſont marquées de bandes brunes, ſur un fond un peu argenté. Les opercules de ſes ouies ne ſont point dentelés, mais ſe terminent en une pointe aiguë. Les deux nageoires du dos ont une légère adhérence entr'elles, & paroiſſent n'en former qu'une, lorſqu'on ne les obſerve point avec aſſez d'attention. La première a dix rayons ; la ſeconde vingt-deux, dont le premier eſt épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix-huit : celles du ventre ſix. La nageoire de l'anus en a ſept, dont les deux antérieurs ſont épineux ; le premier eſt très-court, & le ſecond beaucoup plus long, très-épais & comprimé. La nageoire de la queue a dix-neuf rayons. On trouve ce poiſſon à la Caroline.

TAMIS. On ſe ſert quelquefois, pour la pêche, d'une eſpèce de *Tamis*, que l'on attache au bout d'une perche, & que l'on plonge dans l'eau comme un truble, pour le relever avec les petits poiſſons qui ſe trouvent au-deſſus, & qui ont été ſurpris

par le *Tamis*, au fond duquel ils sont obligés de rester.

TAMOATA. *Voyez* CALLICTE.

TANCHE. *Voyez* TENCHE.

TAPEÇON. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est le Rat de notre Dictionnaire. *Voyez* RAT.

TARCHE. *Voyez* PLIE.

TARDINEAU. C'est encore un des noms que l'on a donnés à la Plie.

TARERONDE. L'espèce de Raie ainsi appellée dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, porte, dans celui-ci, le nom de Pastenague. *Voyez* ce mot.

TARGER, TARGUET, TARGIE. *V.* PLIE.

TARTANNE. Sorte de bâtiment dont on fait un grand usage sur la Méditerranée pour le commerce, quelquefois pour la guerre, & même pour la pêche. Dans ce cas, on dit *pêcher à la Tartanne*. Le filet qui a un manche semblable au Ganguy, s'appelle aussi *Tartanne*.

TAUPE DE MER. C'est ainsi qu'on nomme quelquefois le Requin.

TEDORO. Les Pêcheurs de l'embouchure de la Loire donnent ce nom à un filet du genre des folles, dont les mailles ont trois pouces & demi d'ouverture.

TEIRA. (le) Espèce de Chetodon.

Chætodon pinnatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thorac. Chætodon, n°.*

Chætodon caudâ integrâ, spinis dorsalibus quatuor, pinnâ dorsali analique longissimâ. Ibid.

Chætodon griseus, fasciâ frontali apiceque caudæ albis. Mus. Ad. Fr. *p.* 64. *t.* 33. *f.* 6.

Chætodon macrolepidotus, capite inermi, radiis pinnæ dorsi ani ventrisque setiformibus. GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 193.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 25. *f.* 15.

Ce poisson, suivant Gronovius, a la tête petite, très-comprimée, & dénuée d'écailles. Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, à une grande distance l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est étroite & tournée en haut. Les mâchoires ont un grand nombre de dents.

Le corps est applati par les côtés & étendu en hauteur, de manière que son diamètre vertical est à-peu-près égal à sa longueur. Le dos est aminci en forme de tranchant, & relevé en voûte, dont le sommet répond à la nageoire de la même partie. Le ventre est pareillement très-étroit & très-mince.

La nageoire du dos a d'abord quatre rayons simples, petits & un peu roides, dont les deux premiers échappent presque à la vue, & ensuite trente autres rayons pareillement simples, dont les antérieurs s'élèvent beaucoup & ressemblent à de longs filaments; les suivants vont en diminuant insensiblement jusqu'au dernier qui est très-court.

Les nageoires de la poitrine sont petites, un peu plus voisines du ventre que du dos; elles se déployent parallèlement à la longueur du poisson, & ont chacune seize rayons rameux; dont ceux du milieu sont les plus longs.

Les nageoires du ventre sont très-près l'une de l'autre, plus voisines de la gueule que des opercules des ouies, & garnies chacune de six rayons, dont le second est très-long & très-délié.

La nageoire de l'anus correspond aux rayons les plus alongés de la nageoire du dos, & s'étend presque jusqu'à celle de la queue; elle a vingt-huit rayons, dont les deux premiers sont très-courts & d'une consistance un peu roide: parmi les suivants, qui sont souples & mous, les dix premiers se prolongent en forme de filaments semblables à ceux de la nageoire du dos. La nageoire de la queue est petite & un peu arrondie. On trouve ce poisson dans les mers voisines des Indes.

TENCHE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Tinca. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus, n°.* 4.

Cyprinus pinnâ ani radiis viginti quinque, caudâ integrâ, corpore mucoso, cirris duobus. Faun. Suec. 363.

Cyprinus mucosus totus nigrescens, extremitate caudæ æquali. ART. *Spec.* 27. *Gen.* 4. *syn.* 5.

An Ψύλων. ARIST. *L.* 6. *c.* 14?

An Fullo. GAZ. *in* ARIST. *L. c.*

An Γναφεὺς *Durionis.* ATHEN. *L.* 7. *c.* 297?

Teucha. ACTOR.

CUBA. *L.* 3. *c.* 91. *f.* 91. *b.*

Tinca. AUSON. *v.* 125.

PLATIN. *L.* 10.

P. JOV. *p.* 124.

FIGUL. *f.* 3. *b.*

WOTTON. *L.* 8. *c.* 190. *fol.* 169. *b.*

RONDEL. *Part.* 2. *Lacustr. c.* 10. *p.* 157.

SALVIAN. *fol.* 89. *a.* 90.

GESN. *p.* 984. (Germ.) *fol.* 167. *b.*

ALDROV. *L.* 5. *c.* 45. *p.* 646.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 3. *c.* 10. *p.* 146. *t.* 29. *f.* 7.

CHARLET. *p.* 162.

WILLUGHBY. *p.* 251. *tab. Q. n°.* 5. *f.* 1 & 2.

RAI. *p.* 117.

SCHONEV. *p.* 76.

Phycis vel Merula fluviatilis. SCHONEV. *p.* 76.

Merula fluviatilis. SCALIG.

Schleine, Schlegen. WULFF. *Boruss. n°.* 55.

The Tench. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 306.

La Tenche. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2[e] *part.* 3[e] *sect. ch.* 4. *p.* 506. *pl.* 26. *fig.* 1.

En Suède, *Linnare*, *Sutare* & *Skomakare*; en Dannemarck, *Sydere*; en Allemagne, *Schley*, *Schleyen* & *Schomaker*; en Italie, *Tenca*; en Angleterre, *Tench*.

On a soupçonné qu'Aristote avoit voulu désigner la *Tenche* sous le nom de *Psylon*, mais on ne connoit décidément aucun Auteur ancien avant Ausone, qui ait fait mention de ce poisson, & la manière dont il en parle n'est pas propre à en donner une idée avantageuse; il l'appelle *La res-*

source du bas peuple (*solatia vulgi*). Ce poisson n'a pas été mieux traité par plusieurs modernes, qui l'ont regardé comme fade, d'un goût désagréable, & de plus, mal-sain & difficile à digérer. D'un autre côté, on lui a attribué des propriétés médicinales très-salutaires contre la fièvre, la jaunisse, &c. lorsqu'il est employé à l'extérieur. On a prétendu même que les autres poissons, & en particulier le Brochet, se guérissoient de leurs blessures, en se frottant contre le corps de la *Tenche*, dont la mucosité étoit, pour ces animaux, un spécifique assuré; de-là est venu le surnom de *Médecin des poissons*, que quelques-uns ont donné à la *Tenche*. « Je ne garantirois pas, dit M. Pennant, après avoir rapporté ce sentiment, que la liqueur visqueuse dont la *Tenche* est enduite eût tant de vertu par rapport aux citoyens des eaux; mais il est certain que sa chair est un aliment sain & délicat pour les habitants de la terre.

Voilà, comme l'on voit, des opinions bien différentes sur les qualités d'un poisson, qui ne devroit pas être si difficile à juger, puisqu'il n'est pas rare. On pourroit croire que cette opposition vient des différences mêmes qui se trouvent entre les *Tenches*, suivant les divers lieux où elles ont séjourné, & les divers degrés d'accroissement qu'elles ont pris. Celles qu'on pêche sur les fonds vaseux ont un mauvais goût de fange; de plus, lorsqu'elles sont petites, leur chair est pleine d'arêtes qui la rendent désagréable. Mais celles qui se sont dégorgées dans les eaux vives ont beaucoup de délicatesse, surtout lorsqu'elles sont grosses. Une *Tenche* de trois livres est fort recherchée. On dit qu'il y en a qui pèsent cinq à six livres. Salviani prétend que ce poisson, en certains endroits, s'accroit jusqu'au poids de vingt livres.

Selon M. Duhamel, quoique les *Tenches* se plaisent dans la vase, on assure qu'elles passent volontiers des eaux dormantes dans les eaux vives, & on en trouve effectivement en assez grande quantité dans les petites rivières dont le cours est rapide. Ce poisson multiplie beaucoup, & réussit très-bien dans les étangs; mais il les dépeuple par sa voracité. Cependant il cause beaucoup moins de dommage que le Brochet, qui n'épargne pas même la *Tenche*, quoiqu'on ait dit qu'il en étoit l'ami, & qu'il sembloit la ménager en faveur des propriétés bienfaisantes de la liqueur qui suinte à travers sa peau.

La *Tenche*, suivant Artedi, a la tête & le museau d'un volume assez petit, à proportion du corps, qui est large, épais & court. L'ouverture de la gueule est médiocre; les mâchoires sont dépourvues de dents; mais il y en a cinq, de part & d'autre, dans le gosier. Les opercules des ouies sont formés de quatre lames & de trois osselets courbes. Les lignes latérales sont pareillement courbes & se rapprochent du ventre, comme dans les autres poissons du genre des Cyprins. On voit de chaque côté, sur la tête, trois rangées de pores, qui sont les orifices d'autant de petits conduits, l'une au-dessus des yeux, la seconde près des opercules, & la dernière sur la mâchoire inférieure. Les yeux sont petits & situés sur les côtés de la tête. Leurs iris sont rouges.

Le dos est un peu élevé en voûte, derrière la tête, mais il ne s'amincit point en forme de tranchant. Le ventre est plat & assez large. Les écailles sont oblongues & petites, en comparaison de celles des autres poissons du même genre. Elles adhèrent fortement à la peau. Leur couleur est noire sur le dos, & seulement noirâtre sur les côtés, avec des nuances d'un jaune verdâtre. Le ventre est blanchâtre. En général tout le corps a une teinte sombre comme celle des parties ombrées d'un tableau. De plus, les écailles sont enduites d'une humeur visqueuse, qui rend ce poisson glissant comme l'Anguille.

La nageoire du dos est noire; elle a douze rayons, dont le premier est fort court, le second un peu plus long, le troisième double du précédent, & égal à tous ceux qui suivent; les trois antérieurs sont simples & les autres rameux. Les nageoires de la poitrine sont noirâtres, arrondies, & ont chacune dix-sept rayons, dont le premier est simple & d'une consistance roide; tous les autres sont rameux, & le cinquième ou le sixième est le plus long.

Les nageoires du ventre sont semblables aux précédentes par leur forme & par leur couleur. Elles ont chacune onze rayons, dont le premier est assez petit, le second ferme & épais, & les suivants très-rameux. La nageoire de l'anus est noire; elle a onze rayons, dont le premier est très-petit, le second un peu plus alongé, le troisième encore plus long, & simple comme les deux premiers; le quatrième & le cinquième sont les plus longs, & ont leur extrêmité rameuse, ainsi que tous les suivants. La nageoire de la queue est noire, & d'une figure presque quarrée. Elle a dix-neuf rayons peu distincts, excepté ceux des extrêmités. L'individu observé par Artedi avoit neuf pouces trois lignes de longueur, sur deux pouces huit lignes à l'endroit de sa plus grande épaisseur.

Willughby & d'autres Auteurs disent que le mâle, dans cette espèce, est facile à distinguer de la femelle, en ce qu'il a les nageoires du ventre beaucoup plus étendues; le premier rayon est sur-tout remarquable par sa longueur & par son épaisseur; il est recourbé en bas, strié transversalement. Les os sur lesquels se trouvent ces nageoires sont aussi plus forts & s'étendent jusqu'aux ouies, ce qu'on ne remarque point dans les femelles.

La *Tenche* est particulièrement un poisson de lacs & d'étangs, quoiqu'on en pêche aussi dans les rivières, comme nous l'avons dit. Elle est très-avide de vers de terre; aussi s'en sert-on avec succès pour amorcer les haims avec lesquels

on pêche ce poiſſon. On aſſure que la *Tenche* fraye au mois d'Avril, parmi les herbes des endroits marécageux. Elle a la vie ſi dure, au rapport de Lemery, qu'on en voit quelquefois, des tronçons ſauter hors de la poële où on les a mis pour les faire frire. On lit, dans la *Nouvelle Maiſon Ruſtique*, que ce poiſſon eſt celui qui ſoutient le mieux le tranſport. Cependant M. Duhamel, dont on connoît l'exactitude, dit que la *Tenche* ſe tranſporte à la vérité facilement, mais moins que la Carpe.

M. Geoffroy le jeune a fait voir à l'Académie des Sciences, en 1710, un Tenia trouvé dans une *Tenche* fort ſaine & fort graſſe; il n'étoit pas diviſé en anneaux; il avoit ſeulement des plis parallèles à ſa longueur, & un entr'autres qui s'étendoit ſur le milieu du corps, depuis la tête juſqu'à la queue. Il étoit entier & avoit deux pieds & demi de long. (*Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1710).

On croit que le nom latin (*Tinca*) donné à la *Tenche*, eſt dérivé du mot *tincta*, & fait alluſion à la teinte noirâtre de ce poiſſon, qui paroît lui être particulière & le diſtinguer de tous les autres.

TENCHE DE MER. (le) Eſpèce de Labre.

Labrus Tinca. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Labrus*, n°. 21.

Labrus roſtro ſurſum reflexo, caudâ in extremo circulari. ART. *Gen.* 33. *ſyn.* 56.

Turdus duodecimus, vielle. RONDEL. *L.* 6. *c.* 6. *p.* 179.

Turdus duodecimus in Provinciâ vulgò Vielle. GESNER. *p.* 1019.

Turdus duodecimus. Id. (Germ.) *fol.* 12. *a.*

ALDROV. *L.* 1. *c.* 3. *p.* 25.

An Turdus. JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 2. *t.* 13. *fig. infimæ.*

Turdus vulgatiſſimus ; Tinca marina Venetis. WILLUGH. *p.* 319.

The Wraſſe. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 203.

En Angleterre, *Wraſſe, Old-Wiſe* & *Gwrach.*

La *Tenche de mer* a été ainſi nommée, parce qu'elle a de la reſſemblance avec celle de rivière par la forme de ſon corps. Elle ſe tient ordinairement au fond de l'eau entre les rochers, ſuivant M. Pennant, & ſe nourrit de coquillages & de cruſtacées. Mais quoiqu'elle ſoit du nombre des poiſſons Saxatiles, qui, en général, ſont recherchés, ſa chair, au rapport de Willughby, n'eſt ni délicate ni ſaine.

Ce poiſſon, ſelon le même Auteur, a environ neuf pouces de longueur. Son muſeau eſt alongé & recourbé en-deſſus. Les lèvres ſont épaiſſes, charnues & ſaillantes au-delà des mâchoires. L'ouverture de la gueule eſt étroite. Les dents ſont peu aiguës, & imitent, par leur diſpoſition, les aſpérités d'une lame de ſcie. On voit auſſi au fond de la gueule deux tubercules hériſſés de dents, & de plus, deux os pareillement dentelés, comme à la Carpe. Les iris ſont tantôt bleus & tantôt d'un jaune doré.

Le corps eſt couvert d'écailles aſſez grandes. Les lignes latérales ont une inflexion ſous l'extrêmité de la nageoire du dos.

Cette nageoire a vingt-ſix rayons, dont les quinze premiers, qui ſont épineux, ont chacun un rayon mou qui leur eſt adoſſé, & dont l'extrêmité, qui eſt plus alongée que celle du rayon adjacent, s'incline de manière à imiter la toile d'une banderolle. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons. Celles du ventre, ſituées un peu plus en-arrière, en ont ſix, dont le premier eſt épineux. La nageoire de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs ſont pareillement épineux. La nageoire de la queue, lorſqu'elle ſe déploye, eſt arrondie en arc circulaire par ſon extrêmité.

M. Pennant obſerve que ce poiſſon varie infiniment par les teintes & la diſpoſition de ſes couleurs. Quelques individus ſont d'un rouge ſale & obſcur. D'autres ſont ornés, principalement vers la tête, de pluſieurs bandes des plus belles couleurs, telles que le bleu, le rouge & le jaune. Willughby parle auſſi de ces bandes colorées; mais il dit qu'elles ſont alternativement d'un rouge ſemblable à celui des feuilles de vigne deſſéchées, & d'un verd olivâtre. Il ajoute que la nageoire du dos eſt marquée de diverſes raies jaunes, rouges & bleues, & que les nageoires de la poitrine ſont d'un jaune tirant ſur celui de l'or. On trouve ce poiſſon dans la mer voiſine de l'Angleterre.

TÉNIA. (le) Eſpèce de Cépole.

Cepola Tænia. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Cepola*, n°. 1.

Cepola pinnâ caudæ attenuatâ, capite obtuſiſſimo. Ibid.

Tænia auctorum. ART. *Gen.* 83. *ſyn.* 114.

Ἡ Ταινία. ARIST. *L.* 2. *c.* 13.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 325.

Vitta. GAZ. ARIST. *L. c.*

Tænia. RONDEL. *L.* 11. *c.* 17. *p.* 326.

GESN. *p.* 938. & (Germ.) *fol.* 56. *a.*

Tænia Rondeletii. ALDROV. *L.* 3. *c.* 30. *p.* 369.

CHARLET. *Onom. p.* 126.

Tænia prima Rondeletii. RAI.

Les anciens ont donné à ce poiſſon le nom de *Tænia*, c'eſt-à-dire *ruban* ou *bandelette*, parce qu'il eſt très-mince. Il a le corps très-alongé, & de plus en plus effilé juſqu'à ſon extrêmité. Il eſt d'une couleur incarnate, avec des teintes bleuâtres. La couleur principale, qui tire ſur celle du feu, & peut-être auſſi la grande mobilité de ce poiſſon, lorſqu'il nage, l'ont fait comparer à une petite flamme, & de-là lui eſt venu le nom de *Flambo.* Sa chair eſt par-tout tranſparente, en ſorte que l'on apperçoit aiſément les vertèbres à travers. On voit aſſez près de la tête, ſur le milieu

de chacun des côtés, des taches argentées, disposées sur une même ligne.

Le *Tenia* a la gueule très-fendue, les mâchoires garnies d'un seul rang de dents aiguës, les yeux d'une grandeur médiocre, les prunelles petites, les iris argentées. Les trous de ses ouies sont très-grands. Il n'a qu'une seule paire de nageoires, qui sont celles de la poitrine; les rayons de ces nageoires sont si petits, qu'il est très-difficile de les compter. Suivant Linnæus, ces nageoires ont chacune dix-huit rayons. Le même Auteur indique dans cette espèce des nageoires ventrales qui ont chacune six rayons, dont le premier est épineux. La nageoire du dos commence à une petite distance de la tête, & se prolonge jusqu'à l'extrêmité de la queue, où elle forme continuité avec la nageoire inférieure qui commence à l'anus. La première de ces nageoires, selon Linnæus, a soixante rayons, & la seconde cinquante-huit, & de plus, cet Auteur distingue de l'une & de l'autre la nageoire de la queue, qui a neuf rayons.

Un autre caractère du *Tenia*, indiqué par Willughby, consiste en ce qu'il a la nageoire de l'anus au moins deux fois plus haute que celle du dos, & placée si près du museau, qu'entre l'endroit où elle prend son origine & la tête du poisson, il ne reste d'espace qu'autant qu'il en faut pour l'ouverture de l'anus, qui par-là se trouve presque contiguë à l'angle de la mâchoire inférieure.

Il paroit certain que ce poisson est le *Tænia* de la première espèce cité par Rondelet, quoique la description & la figure qu'en donne cet Auteur soient également défectueuses. La chair de ce poisson, selon le même Naturaliste, est dure & gluante. L'individu observé par Willughby avoit plus d'un pied de long. Sa largeur étoit à peine d'un travers de doigt. On trouve ce poisson dans la Méditerranée.

TENTE. *Voyez* ÉTENTE.

TENTE SUR PALOTS OU SUR PIQUET. Lorsque les Pêcheurs veulent prendre, avec des lignes, des poissons qui nagent entre deux eaux, alors, au lieu d'assujettir les haims au fond de la mer, comme pour la pêche des poissons plats, ils tendent la corde qui porte les lignes, sur des piquets qu'ils enfoncent dans le sable à coups de maillet. Par ce moyen les haims se trouvent eux-mêmes entre deux eaux, & correspondent à la hauteur où se tiennent les poissons, qui y sont pris au passage.

TÉTARD. (le) Espèce de Persegue.

Perca cottoides. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 13.

Perca pinnis dorsalibus unitis, caudâ indivisâ, pinnis omnibus lineis duabus punctatis. Ibid.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 84. *.

Cette espèce de Persegue a, comme plusieurs autres de son genre, les deux nageoires du dos réunies en une seule qui a vingt rayons, dont les quatorze premiers sont épineux. On voit sur cette nageoire, ainsi que sur toutes les autres du même poisson, une multitude de points rangés sur deux lignes parallèles. Les nageoires de la poitrine ont chacune quatorze rayons: celles du ventre en ont cinq, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a dix, dont les trois premiers sont pareillement épineux. La nageoire de la queue est sans aucune échancrure, & a douze rayons. On trouve ce poisson dans l'Inde. (LINNÆUS).

TETARD. On a aussi donné ce nom à la Chevanne. *Voyez* CHEVANNE.

TÊTE DE LIÈVRE (la) Espèce de Gobie.

Gobius Lagocephalus. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 14. *tab.* 2. *fig.* 6 & 7.

Nov. Comment. Petrop. tom. 9. *p.* 428. *tab.* 9. *f.* 3. 4.

Ce poisson, suivant M. Pallas, diffère de plusieurs autres espèces de Gobies, tels que le Koelreuter, le Boddart, le Schlosser, principalement par la forme singulière de sa tête, par la position moins élevée de ses yeux, & par la figure des nageoires du ventre, qui s'arrondissent plus sensiblement en forme de conque. Sa longueur est d'environ quatre pouces. Il a la tête courte & grosse, la mâchoire supérieure demi-circulaire & très-épaisse. Le nom de *Lagocephalus*, donné à ce poisson par l'Auteur cité, indique une ressemblance avec la tête du Lièvre. La gueule est située transversalement; le même Naturaliste la compare à celle du Crapaud. La lèvre supérieure est charnue, très-grosse & très-saillante au-delà du bord de la mâchoire; sa partie extérieure est marquée d'une ride légère. La lèvre inférieure est plane & plus sensiblement ridée, ce qui la fait paroitre double. Elle se termine par un petit lobe aux angles de la gueule. L'une & l'autre sont échancrées à leur milieu. Le palais forme plusieurs saillies courbées en arc; son bord est mince & hérissé de très-petites dents serrées entre elles. On en voit aussi quelques unes sur le bord de la mâchoire inférieure, mais un peu plus grandes, terminées en crochet, & placées à des distances à-peu-près égales.

Les yeux sont situés sur la tête, mais écartés l'un de l'autre, du reste peu ouverts, & revêtus de la peau commune de la tête. Les narines, placées avant ces organes, ressemblent à deux pores. Entre ces ouvertures & les lèvres, on voit deux autres pores. Les opercules des ouies sont dénués d'écailles, ainsi que la tête. Ils s'ouvrent de côté vers les nageoires de la poitrine. La membrane des memes parties est garnie de trois rayons.

La première nageoire du dos a six rayons simples, dont le dernier est plus long que les autres. La seconde a onze rayons rameux. Les nageoires de la poitrine sont d'une forme ovale terminée en pointe, à peine charnues à leur base; elles ont chacune quinze rayons. Les nageoires du ventre se réunissent en s'arrondissant, de manière qu'elles imitent une conque, ainsi que nous l'avons dit. Elles ont chacune quatre rayons très-rameux &

très-courts, & par-devant un prolongement cartilagineux semblable à un coin, & attaché à une membrane qui forme le bord antérieur de la conque.

La nageoire de l'anus a dix rayons. Le corps eſt cylindrique, excepté vers la queue, où il eſt comprimé, en conſervant toujours la même hauteur. Toute ſa ſurface eſt couverte de petites écailles d'un brun foncé. On n'apperçoit point de lignes latérales. La nageoire de la queue eſt ovale, & a douze rayons rameux.

TÊTE NUE. (la) Eſpèce d'Amie.

Amia calva. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdominales. Amia*, *n°.* 1.

Amia caudâ maculâ nigrâ. Ibid.

En Angleterre, *Mudfish.*

Ce poiſſon, qui, juſqu'à préſent, eſt le ſeul connu de ſon genre, a la tête applatie par-deſſus, & comme excoriée à l'endroit du crâne, que l'on voit à nu, ce qui lui a fait donner, par Linnæus, la dénomination de *Calva* (Tête chauve.) Les opercules des ouies ſont obtus. Chacune des narines porte un barbillon. Les lignes latérales ſont droites.

Le tronc eſt un peu cylindrique & couvert d'écailles. La nageoire du dos eſt longue; elle a quarante-deux rayons. Les nageoires de la poitrine ſont de la même grandeur que celles du ventre, quoiqu'elles ayent chacune quinze rayons, tandis que les autres n'en ont que ſept. La nageoire de l'anus en a dix. Celle de la queue eſt arrondie, marquée en-deſſus d'une tache noire auprès de ſa baſe; elle a vingt rayons. On trouve ce poiſſon dans les eaux douces de la Caroline. On le prépare, quoique rarement, pour l'uſage de la table. (LINNÆUS).

TÊTE NUE. (la) Eſpèce d'Éſoce.

Eſox gymnocephalus. LIN. *Syſt. nat. Piſces abdominales. Eſox*, *n°.* 9.

Eſox maxillis æqualibus, operculis obtuſiſſimis, capite denudato. Ibid.

La dénomination adoptée par Linnæus, pour ce poiſſon, eſt formée de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *tête* & l'autre *nu*, ce qui indique un rapport avec l'eſpèce précédente, relativement à la ſurface ſupérieure de la tête, dont il ſemble que l'on ait enlevé la peau.

L'eſpèce dont il s'agit ici a de plus les deux mâchoires d'égale longueur, & les opercules des ouies très-obtus. La nageoire du dos a treize rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix; celles du ventre ſept. La nageoire de l'anus en a vingt-ſix, & celle de la queue dix-neuf. On trouve ce poiſſon dans l'Inde. (LINNÆUS).



CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

QUATRIÈME GENRE.

TEUTHIE.

TEUTHIS. Linnæi.

Le devant de la tête paroît être tronqué.

ESPÈCES.

1 Le Papou.

Un aiguillon mobile de chaque côté de la queue.

2 Le Java.

Les côtés de la queue sans aiguillons.



THON. (le) Espece de Scombre.

Scomber Thynnus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scomber*, n°. 3.

Scomber pinnulis utrinque octo. Ibid.

Scomber albicans seu Albecor. OSBECK. *Iter.* 69.

Scomber pinnulis octo seu novem in extremo dorso, sulco ad pinnas ventrales. ART. *Gen.* 31. *syn.* 49.

Scomber pinnulis novem, pinnâ dorsi priori plicatâ, dentibus planis lanceolatis, maxillâ superiore acutâ. LÆFL. *Epist.*

Scomber pinnulis utrinque novem, dorso dipterygio, spinâ duplici ad anum. GRONOV. *Zooph.* 305.

Coretta Thynni species. WILLUGHBY. *Append.* p. 5. *tab.* 9. n°. 1.

Alba Coretta Pisonis. Ibid. p. 16. *tab. M.* n°. 5. *fig.* 1.

Corret Belgis. Ibid. p. 24. *tab. M.* n°. 5. *fig.* 1.

Thynnus corpore crassiori & breviori, pinnulis superioribus novem, inferioribus octo. BROWN. *Jam.* p. 451. n°. 1.

Poisson Royal, ou le Nègre. Hist. générale des Voyages, tom. 5. *liv.* 9. *chap.* 8. *pl. relative à la page* 349. *fig.* 1.

Leman-Visch. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol.* 3. p. 348. n. 3. *fig.* 3.

Ὁ Θύννος. ARIST. *L.* 2. c. 13. *L.* 4. c. 10. *L.* 5. c. 9. 10. 11. *L.* 6. c. 17. *L.* 8. c. 2. 12. 13. 15. 19. 30. *L.* 9. c. 2.

ÆLIAN. *L.* 9. c. 42. p. 549. *L.* 15. c. 13. 16. 27. *L.* 15. c. 3. 5. 6.

ATHEN. *L.* 7. p. 301. 302. 303. 319. *L.* 1. p. 5.

OPPIAN. *L.* 2. *Hal.* p. 48.

Thunnus. OVID. HAL. v. 98.

GAZ. ARIST.

ALDROV. *L.* 3. c. 18. p. 313.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. c. 2. a. t. 3. *fol.* 2.

THAUMAT. p. 428.

CHARLET. p. 124.

Thunnus sive Thynnus. BELLON.

GESNER. p. 957. 967. 1148.

RAI. p. 57.

Thunnus vel Orcynus. SCHONEV. p. 75.

Thynnus. PLIN. *L.* 9. c. 15.

SOLIN. *Polyhist.* c. 18. 11.

AUCTOR.

CUB. *L.* 3. c. 96. *fol.* 92. b.

P. JOV. c. 6. p. 52.

WOTTON. *L.* 8. c. 186. *fol.* 163. b.

Thynnus sive Thunnus Bellonii. WILL. p. 176. *tab. M.* n°. 1. *f.* 3.

Thynnus. GESNER. (Germ.) *fol.* 58. b.

Le gros Thon, ou le vrai Thon. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e *part. tom.* 3. *sect.* 7. *chap.* 2. *art.* 1. p. 190. *pl.* 5.

En Angleterre, *Tunny-fish* & *Spanish Mackrell*; en Espagne, *Albacore*; aux Isles Maldives, *Talling-Talling*.

α. Ὄρκυνος. ÆLIAN. *L.* 1. c. 40.

OPPIAN. *L.* 1. p. 8. & *L.* 2. p. 59.

ATHEN. *L.* 7. p. 301. 315.

Orcynus. PLIN. *L.* 32. c. 11.

GESN. p. 962. & (Germ.) *fol.* 59. a.

ALDROV. *L.* 3. c. 18. p. 314.

JONSTON. *tab.* 3. *f.* 4.

Limosa. SALVIAN. *fol.* 123. *ad Iconem.*

β. Πηλαμὶς. ARIST. *L.* 5. c. 9. 10. & *L.* 8. c. 13. & *L.* 9. c. 2.

OPPIAN. *L.* 1. p. 5.

ATHEN. *L.* 7. p. 319.

Πήλαμυς. ÆLIAN. *L.* 15. c. 10. p. 877.

Pelamis. PLIN. *L.* 9. c. 15.

BELLON.

Pelamis & Thynnus. SALVIAN. *fol.* 123. b. 124. 125.

Pelamis cærulea. ALDROV. *L.* 3. c. 18. p. 315.

JONSTON. t. 3. *f.* 3.

Pelamis Bellonii. WILL. p. 180. *tab. M.* n°. 2.

RAI. p. 58. n. 2.

Pelamys vera seu Thunnus Aristotelis. RONDEL. *L.* 8. c. 11. p. 245.

GESN. p. 960. 1148. & (Germ.) *fol.* 58. a.

Limaria. GAZ. ARIST.

γ. *An* Κόρδυλος. ARIST. *L.* 8. c. 2.

ATHEN. *L.* 7. p. 306.

Cordyla. PLIN. *L.* 9. c. 15.

GAZ. ARIST.

Le *Thon* est fort connu par le grand commerce qui s'en fait dans presque toutes les contrées de l'Europe, où on l'envoye de Cadix & de Marseille, après l'avoir salé & renfermé dans des barils. La chair de ce poisson est ferme, grasse, & d'un assez bon goût. On ne prend que celle de l'abdomen pour la couper en morceaux & la garder, après l'avoir salée. Dans plusieurs pays, on sale aussi la chair du dos. Dans cet état, on l'appelle en France *Thon mariné*, & dans l'Italie *Tarentillo*, parce qu'il en vient beaucoup de Tarente. On abandonne au bas peuple les autres parties qui sont dépourvues de graisse, & n'ont presque aucune saveur.

Ce poisson est un de ceux qui prennent le plus d'accroissement. Il pèse quelquefois plus de cent livres; Willughby cite un *Thon* pris dans la Manche, qui avoit sept pieds de longueur. La forme de ce poisson est arrondie & épaisse; il diminue insensiblement vers la queue, où il est mince. La couleur du dos qui est noire se change en une couleur azurée, ou même verte, lorsqu'on la présente diversement aux reflets de la lumière. Le ventre & la moitié des côtés sont argentés. La peau est couverte de très-petites écailles. Le museau se termine en pointe; les mâchoires sont égales & garnies de très-petites dents. La gueule est spacieuse, noire à l'intérieur, excepté l'extrêmité du palais qui est rouge. La langue est large, un peu rude, & bordée de part & d'autre d'une espèce de renflement. On voit au sommet du palais un osselet hérissé de denticules, & au fond deux autres osselets ou tubercules couverts d'aspérités. Les yeux sont assez grands, & sans

aucune membrane particulière qui les recouvre; les iris ont un éclat argenté. Willughby a remarqué, dans le *Thon* qu'il a décrit, que la cornée étoit noire du côté du museau, & blanche sur la partie opposée. Les opercules des ouies sont formés de deux lames seulement. Le dos a deux nageoires principales, outre les petites dont nous parlerons plus bas : celle de devant est voisine de la tête, & a quatorze rayons simples, aigus & cependant assez souples. Cette nageoire sort d'une fossette qui sillonne le milieu du dos. La seconde, qui est presque contiguë à la précédente, a pareillement quatorze rayons, mais qui sont rameux, & dont le troisième & le quatrième s'élèvent beaucoup; les autres vont en diminuant par gradation. Cette même nageoire est quelquefois teinte de rouge ou de jaune, depuis l'endroit où elle se termine, jusqu'à la queue. Le sommet du dos a huit ou dix autres petites nageoires, situées à des distances à-peu-près égales, étroites à leur naissance, larges vers leurs sommets, & garnies de rayons alongés, qui s'inclinent vers la nageoire de la queue. Celle-ci est échancrée en forme de croissant. Les nageoires de la poitrine ont chacune environ trente-quatre rayons très-serrés les uns contre les autres: elles sont minces, terminées en pointe, & d'une couleur noire. Les nageoires du ventre, situées un peu en arrière des précédentes, sont pareillement minces; elles ont chacune six rayons, dont le premier est terminé en pointe, & les autres sont rameux. Les côtés & le ventre du poisson ont des enfoncements ou des espèces de sillons, destinés à recevoir les quatre nageoires dont nous venons de parler, lorsque le poisson les replie. Derrière l'anus, qui est distant de l'extrêmité du museau, de plus des deux tiers de la longueur du poisson, est une nageoire qui a treize rayons, & qui est semblable à celle qui lui correspond sur le dos. Enfin, au-delà de cette nageoire on en voit huit autres petites semblables à celles qui sont sur la partie supérieure, & disposées sur une même direction. Les parties latérales de la queue forment, de part & d'autre, une saillie qui s'étend sur leur milieu, & que Willughby compare à une nageoire, ce qui fait paroître le corps quarré en cet endroit.

Les *Thons* sont communs, sur-tout dans la Méditerranée, quoiqu'on en trouve aussi dans l'Océan. Ils vont toujours par troupes, & on dit qu'ils se mettent en ordre, & forment un quarré par leur disposition. Il paroit certain qu'ils sont du nombre des poissons de passage, quoiqu'on ne soit pas d'accord sur la route qu'ils suivent dans leurs migrations. L'opinion la plus vraisemblable est qu'ils passent de l'Océan dans la Méditerranée, & qu'après avoir parcouru les différentes parties de cette mer, ils arrivent dans la mer Noire, qui est la seule où ils frayent, selon Aristote. Cependant Strabon rapporte qu'ils frayent aussi dans la mer d'Azoph. On dit qu'ils entrent dans le Pont-Euxin par le rivage qui est à droite, & qu'ils en sortent par celui de la gauche, ce qu'Aristote & Pline expliquent avec peu de vraisemblance, en prétendant que le *Thon* voit plus clair de l'œil droit que de l'œil gauche. Les mêmes Auteurs disent que la plus longue vie de ce poisson ne s'étend pas au-delà de deux ans. Mais l'accroissement extraordinaire qu'il prend ne permet pas de douter qu'il ne vive beaucoup plus long-temps.

Suivant M. Duhamel, il passe pour certain que l'arrivée des Maquereaux vers nos côtes, annonce celle des *Thons*, qui les poursuivent pour s'en nourrir. Les uns & les autres nagent avec beaucoup de vîtesse, & l'on a vu quelquefois des *Thons* suivre, pendant un long espace, un vaisseau qui filloit sous voiles. Ils doivent cette facilité de nager en grande partie à la force de leur queue, qui frappe l'eau avec tant de violence, que le bruit s'en fait entendre de loin. Aussi assure-t-on que leur queue est leur principale défense, & qu'elle devient une arme redoutable, lorsqu'on les attaque. Cependant ils sont timides, & s'enfuient au moindre bruit. C'est pour cette raison qu'on a recours quelquefois au son du corps de chasse, pour déterminer ces poissons à donner dans les filets.

On dit que les *Thons* se plaisent dans les lieux limoneux, & qu'ils se nourrissent de plantes marines. Mais ce dernier fait semble être démenti par l'espèce de fureur avec laquelle ils vont à la poursuite des Maquereaux, & par l'avidité qu'ils montrent pour différents appâts qu'on leur présente, sur-tout pour les Sardines; on réussit même à les attirer, en leur présentant simplement un leurre qui imite la forme d'une Sardine. Les pêches dans lesquelles on employe les haims pour prendre les *Thons*, se font au doigt, à la canne, au libouret ou au grand couple. (*Voyez* ces différents mots). Elles ne diffèrent de celles dans lesquelles on prend les Maquereaux, qu'en ce que les haims sont plus grands & les lignes plus fortes.

On a donné le nom de *Tennaire* à une enceinte de filets que les Pêcheurs forment sur-le-champ dans la mer, pour arrêter les *Thons* au passage. Cette pêche est en usage dans les environs de Colioure, où elle se pratique tous les ans depuis le mois de Juin jusqu'en Septembre inclusivement. Pour favoriser cette pêche, la ville de Colioure entretient pendant toute la saison deux hommes intelligents, qui observent du haut de deux promontoires l'arrivée des *Thons* vers la côte voisine. Dès qu'ils apperçoivent de loin ces poissons, qui vont quelquefois par bandes de deux à trois mille, ils en avertissent les Pêcheurs qui sont à la côte, ainsi que les habitants, en déployant un pavillon blanc, dont les signalements indiquent de plus l'endroit où les poissons abordent. A la vue de ce pavillon, les enfants poussent de grands cris de joie, & parcourent les rues en annonçant au peuple la pêche prochaine des *Thons*. Alors

tous les habitants, même les soldats, courent à la marine, où tous les Patrons des bâtiments pêcheurs prennent avec eux les filets nécessaires pour la pêche, & font entrer en même temps dans leurs bateaux autant de monde qu'ils en peuvent contenir, pour les seconder dans cette grande pêche. Quand tous ces bateaux sont arrivés à l'endroit où l'on apperçoit les *Thons*, ceux qui les montent jettent à l'eau leurs pièces de filets qui sont lestées & flottées, & en forment une enceinte demi-circulaire, dont la concavité est tournée vers la côte, & qu'ils appellent *le jardin*. Les *Thons* qui s'y trouvent renfermés tournent dans l'intérieur des barrières, dont la vue les effraye au point qu'ils n'osent en approcher de plus de quinze à vingt pieds.

A mesure que ces poissons s'avancent du côté de la plage, on resserre l'enceinte, ou plutôt on en forme une nouvelle concentrique & intérieure à la première, avec des filets qui étoient en réserve dans dix ou douze bateaux. On laisse une ouverture à cette seconde enceinte, pour que les *Thons* puissent y passer, & lorsqu'ils y sont entrés, on ferme l'ouverture avec une pièce de filet. On continue ainsi de resserrer, par des enceintes successives & qui vont en diminuant de largeur, l'espace dans lequel sont renfermés les poissons, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que quatre brasses d'eau. Alors on jette le grand boulier, qui est une espèce de saine dont le milieu est garni d'une manche. Les *Thons*, après avoir tourné autour du boulier dont les ailes sont courbes, s'enfoncent dans la manche. Alors on amène le filet sur le rivage à force de bras, & les Matelots saisissent les petits *Thons* avec la main, & les gros avec des crochets, puis ils les chargent sur leurs bateaux, & les transportent au bord de la plage du port de Colioure. On a vu de ces pêches qui produisoient jusqu'à trois mille quintaux & plus de ce poisson. On rapporte qu'une année, au mois de Mai, il se fit une pêche de seize mille *Thons*, tous jeunes & du poids de vingt à trente livres, ce qui étoit un fait également extraordinaire, soit que l'on considère l'époque ou le succès de cette pêche.

Le filet que l'on appelle *Combrière*, & auquel les Provençaux ont aussi donné le nom de *Tonnaire*, diffère peu de la Courantille. *Voyez* ce mot.

Quant à la pêche des *Thons* dans les madragues, l'une des plus importantes de celles qui se pratiquent à la mer, on peut consulter ce que nous en avons dit à l'article *Pêche* dans l'Introduction, où nous avons décrit la construction de ces grands parcs fermés, la manière dont on y prend le poisson, & les circonstances qui font de cette pêche une espèce de fête pour les spectateurs que la curiosité y conduit en foule de toutes parts.

La manière de saler le *Thon*, pour en faire ce qu'on appelle *Thon mariné*, diffère peu de celle dont on prépare la Morue, soit en blanc, soit en verd. (*Voyez* MORUE). On a grand soin de distinguer les barils où l'on met la chair du ventre que l'on appelle *la panse du Thon*, & qui se vend plus avantageusement que les grosses chairs qu'on nomme *dos de Thon* ou *thonine*. Comme ce poisson est fort gras, il s'en détache, lorsqu'on le lave pour le saler, une huile qui flotte sur l'eau, & que les femmes ramassent pour la vendre aux Tanneurs.

Willughby & plusieurs Naturalistes modernes regardent comme une espèce à part la Pelamide d'Aristote & de Pline, qui est la variété β, dans la nomenclature citée ci-dessus. Le principal caractère qu'ils indiquent pour la distinguer du *Thon*, consiste dans huit ou neuf bandes obliques qui forment des ondulations sur les côtés du corps, au lieu que le *Thon* a ces mêmes parties d'une couleur uniforme.

La Pelamide, suivant Willughby, a beaucoup de ressemblance avec le Maquereau par sa forme cylindrique, & qui s'amincit auprès de la queue. Elle a le dos d'une couleur azurée obscure, le ventre argenté, les yeux petits, à proportion du volume de son corps; les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents; quatre tubercules hérissés d'aspérités, situés au fond de la gueule, à la racine de la langue & des ouies. Il résulteroit de ce dernier caractère une différence sensible entre la Pelamide & le *Thon*, qui n'a que deux tubercules dentelés au fond du palais, selon la description que nous avons donnée ci-dessus d'après Willughby. Mais cet Auteur ne parle ici qu'en doutant, puisqu'il ajoute, qu'il pourroit bien se faire que le *Thon* eût quatre tubercules au même endroit, comme la Pelamide. Quant au nombre, à la figure & à la situation respective des nageoires, Willughby convient qu'il y a fort peu de différence à cet égard entre la Pelamide & le *Thon*.

Nous avons suivi Artedi, qui regarde toutes les différences indiquées entre ces deux poissons comme accidentelles. Ce sentiment étoit celui des anciens, & en particulier d'Aristote, au rapport duquel les jeunes *Thons*, qui étoient sortis en automne du Pont-Euxin, s'appelloient *Pelamides* au printemps suivant, lorsqu'ils retournoient dans la même mer. Il leur falloit encore une année d'accroissement pour parvenir à l'état de véritables *Thons*. On voit par-là que les Pelamides n'étoient distinguées des *Thons* que par des différences qui tenoient à celle des âges.

TONNAIRE. Filet à-peu-près semblable à la folle, & qui sert, dans la Méditerranée, pour la pêche des Thons.

THYMO. Le poisson ainsi nommé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, est l'Ombre de rivière. *Voyez* ce mot.

TIBURON. C'est l'un des noms que l'on a donnés au Requin.

TILLOLE ou TILLOTE. C'est un petit bateau d'une construction singulière, qui n'a ni quille ni gouvernail, & ressemble aux canots des Sauvages. On s'en sert dans les endroits où le cours de l'eau est fort rapide. On donne aussi le nom de

Tillole à de petits bateaux très-légers, terminés en pointe de part & d'autre, & que l'on employe pour pêcher dans les lieux où il y a peu d'eau, en sorte que le bateau peut couler sur la vase.

TIRIATE. *Voyez* GUIDEAU.

TIROLLE ou TRÉAULE. C'est un filet en trémail, de six ou sept pieds en quarré, dont les mailles sont très-petites, & qui est monté sur une perche de douze pieds de long. Les Pêcheurs de la Gironde s'en servent pour prendre de petites Soles, des Plies, des Mulets & autres poissons semblables.

TIS ou TISSE D'ENTREMAILLADE. Les Provençaux donnent ce nom au filet que l'on appelle *Trémail* sur les côtes de l'Océan.

TOCAN. *Voyez* GRILL.

TOILE. Ce mot est synonyme de *Flue*. C'est la nappe fine qui est entre les deux hamaux du trémail.

TORPILLE. (la) Espèce de Raie.

Raja Torpedo. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Raja*, n°. 1.

Raja tota lævis. ART. *Gen.* 73. *syn.* 102.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 50. *.

GRONOV. *Zooph.* 153. *t.* 9. *f.* 3.

Hʼ Νάρκη. ARIST. *L.* 2. *c.* 13. 15. *L.* 5. *c.* 5. 11. *L.* 6. *c.* 10. 11. *L.* 9. *c.* 37.

ÆLIAN. *L.* 1. *c.* 36. *L.* 5. *c.* 37. *L.* 9. *c.* 14.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 5. *L.* 2. *p.* 32.

ATHEN. *L.* 7. *p.* 314.

Narcos. CUB. *L.* 3. *c.* 62. *fol.* 85.

Rahas. JORATH. *Auctoris obscuri.*

CUB. *L.* 3. *c.* 74. *fol.* 87. *b.*

Torpedo. PLIN. *L.* 9. *c.* 16. 24. 42. 51. & *L.* 32. *c.* 11. 9.

ISIDOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 91. *fol.* 91. *b.*

P. JOV. *c.* 28. *p.* 100.

BELLON.

RONDEL. *L.* 12. *c.* 19. *p.* 358.

SALVIAN. *fol.* 142. 143.

GESNER. *p.* 988.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 1. *c.* 3. *a.* 3. *punct.* 1. *t.* 9. *f.* 3. 4. THAUMAT. *p.* 428.

CHARLET. *p.* 129.

MATTHIOL. *in* DIOSC. *L.* 2. *c.* 15. *p.* 288.

BALK. *Mus. Princ.* §. 38.

Mus. BESLER. *p.* 57. *tab.* 26.

BLAS. *Anat. Anim.* *p.* 305.

REDI. *Exper.* *p.* 53.

LORENZI *ad* VALENT. *Amph. Zootom.* *p.* 110.

KŒMPF. *Amæn. Exot.* *p.* 509. *t.* 510.

Mus. RICHTER. *p.* 368.

GREVIN. *Venen.* *p.* 129.

J. Scotia Nat. & Inst. Nili. L. 1. *c.* 7. *p.* 48.

Narcocion demptâ caudâ circularis. KLEIN. *Pisc. Miss.* 3. *p.* 31. *n.* 1.

Torpedo maculis pentagonice positis nigris. SHAW. *Trav. app.* *p.* 51. *n.* 35.

Torpedo, *Græcis* Νάρκη. RAI.

Torpedo, *Græcis* Νάρκη, *Genuensibus Batte potta*. WILLUGHBY. *p.* 81.

Torpedo non maculosa. GESN. (Germ.) *fol.* 75. *a.* ALDROV. *L.* 3. *c.* 45. *p.* 418.

JONSTON. *L.* 9. *f.* 5. 6.

Torpedo maculosa. GESN. (Germ.) *fol.* 75. *a.*

Torpedo maculosa supina. *Id.* (Germ.) *fol.* 75. *a.*

Torpedo Salviani maculosa. ALDROV. *L.* 3. *c.* 45. *p.* 417.

Torpedo oculata. BELLON.

GESNER. *p.* 988. 989.

Torpedo oculata prima. *Id.* (Germ.) *fol.* 74. *b.*

Torpedinis species secunda. RONDEL. *L.* 2. *c.* 19. *p.* 362.

GESNER. *p.* 992.

Torpedinis species tertia. *Id.* Ibid.

Torpedinis species magis varia. RONDEL. *L.* 12. *c.* 19. *p.* 362.

Torpedinis species quarta. RONDEL. *L.* 12. *c.* 19. *p.* 363.

GESNER. *p.* 992.

Torpedo, *Torpigo*, *Stupescor*. LEMERY, *Dict. des Drogues simples*, *p.* 887.

The Cramp Ray. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 67.

La Torpille, *Torpede* ou *Tremble*. DUHAMEL, *Traité des Pêches*, 2ᵉ *part.* 9ᵉ *sect. chap.* 3. *p.* 286. *pl.* 13.

La Torpille. *Spect. de la Nat. tom.* 3. *pag.* 220. *tab. ad pag.* 221. *fig. D.*

A Rome, *Ochiatella*; en Angleterre, *Cramp-fish*; à Marseille, *Troupille* ou *Dormiliouse*; à Bordeaux, *Tremoise*; à Narbonne, *Poule de mer*; à Saint-Jean-de-Luz, *Icara*; à Gênes, *Tremorise*.

La *Torpille* est une de ces productions de la nature, dont les merveilles, exagérées par le vulgaire, & réduites à leur juste valeur par les Sçavants, ont encore de quoi exercer toute la sagacité de l'esprit humain. On sçait que ce poisson a emprunté son nom de l'espèce d'engourdissement douloureux qu'il produit dans les membres de celui qui le touche. Cette action de la *Torpille* a été pendant long-temps la seule qu'on lui ait reconnue, & l'on a eu recours, pour l'expliquer, à différentes suppositions, dont le plus grand mérite ne pouvoit consister qu'à être ingénieuses, tant que l'expérience, dont il vient d'être fait mention, resteroit isolée. Mais enfin la découverte d'un nouvel effet, encore plus surprenant que l'autre, est devenue comme un trait de lumière, qui a fait appercevoir le point commun par lequel les phénomènes de la *Torpille* tenoient à d'autres phénomènes déjà connus. On a observé que ce poisson, touché d'une certaine manière, faisoit éprouver, à plusieurs personnes rangées en cercle, une commotion subite, semblable à la secousse électrique que produit la bouteille de Leyde. Une physique ingénieuse a retrouvé les loix & l'appareil de l'électricité artificielle, dans cette espèce de vase fulminant animé

que la nature avoit placé au fond des mers, & cette découverte étoit réservée au siècle où une physique sublime avoit reconnu ce même appareil jusque dans les nuages qui portent la foudre.

Avant d'entrer dans les détails de cette intéressante découverte, nous allons donner la description des parties extérieures de la *Torpille*, en y joignant celle des organes dans lesquels réside la propriété qu'a ce poisson d'engourdir ceux qui le touchent.

La figure de la *Torpille*, abstraction faite de sa queue, est celle d'un cercle dont on auroit détaché un segment dans la partie qui répond à l'extrêmité supérieure de l'animal. Ses yeux sont petits, & en grande partie recouverts par une membrane. Il y a derrière les yeux deux amples ouvertures, d'une forme arrondie & crenelées sur leurs bords. On croiroit, au premier aspect, que ce poisson n'a point de tête, tant il a cette partie large, & tant elle paroît se confondre avec le corps. Sa gueule est semblable à celle de la Raie; ses dents sont petites & aiguës. Ses narines sont placées auprès de la gueule & à demi couvertes. Il a deux nageoires situées un peu au-dessus de l'anus, & deux autres dans la partie opposée, où elles s'élèvent sur la dernière moitié de la queue, à une petite distance l'une de l'autre. Les ouies sont situées dans la partie inférieure du corps, au nombre de cinq de part & d'autre, comme dans les poissons cartilagineux plats. La chair de l'animal est molle au toucher. Toute la peau, principalement vers les bords de la tête, ainsi qu'à l'extrêmité de la surface supérieure, & à la naissance des nageoires, est percée d'une multitude de petits trous, dont on exprime aisément une liqueur qui paroît destinée à lubrifier l'animal. La couleur du corps est d'un jaune sale. Le dessus est marqué de cinq taches disposées comme aux cinq angles d'un pentagone. En observant ces taches avec attention, on s'apperçoit que le milieu est d'un bleu obscur, entouré de deux bandes circulaires concentriques, dont l'intérieure est d'une couleur noire, & l'extérieure d'une couleur blanchâtre. (WILLUGHBY).

Selon Willughby, ce poisson ne prend pas beaucoup d'accroissement, & Salviani rapporte qu'il n'a jamais vu de *Torpille* qui pesât plus de six livres. Mais M. Walsh, Membre du Parlement d'Angleterre, & de la Société Royale de Londres, a découvert, dans la baie de Tor, deux poissons de cette espèce, qui étoient d'une grandeur considérable, & dont l'un ayant été mesuré, se trouva avoir quatre pieds de long, deux pieds & demi de large, & quatre pouces & demi dans sa plus grande épaisseur; il pesoit cinquante-trois livres (1).

Rondelet distingue quatre espèces de *Torpilles*. La première est celle qui vient d'être décrite. La seconde diffère de celle-ci, en ce que les cinq taches dont elle est marquée sont noires dans toute leur étendue, sans aucune bordure particulière. La troisième a des taches de différentes figures & éparses sans aucun ordre. La quatrième n'a aucunes marques sur toute l'étendue de la peau. Mais Willughby regarde ces prétendues espèces comme de simples variétés accidentelles.

Selon les deux Auteurs que nous venons de citer, la chair de la *Torpille* doit être proscrite des tables, comme étant humide, molle & fongueuse. Elle est d'ailleurs d'un goût désagréable. Aussi en fait-on peu de cas. Ce sentiment ne s'accorde pas avec celui de Lemery, qui prétend que la chair du même poisson est bonne à manger, tendre & saine. On trouve la *Torpille* sur les côtes du Poitou, de l'Aunis, de la Gascogne & de la Provence. On le trouve aussi sur les côtes de l'Angleterre.

Les organes (2) dans lesquels réside la faculté qu'a la *Torpille* d'engourdir & de donner des secousses, sont situés de chaque côté du crâne & des ouies, d'où ils s'étendent jusqu'aux cartilages demi-circulaires qui forment les deux grandes nageoires latérales du poisson, en même temps qu'ils se prolongent longitudinalement, depuis l'extrêmité antérieure du corps de l'animal, jusqu'au cartilage transversal qui sépare la poitrine de l'abdomen. Ils occupent, entre ces limites, tout l'espace compris depuis la peau de la partie supérieure du poisson, jusqu'à celle de la partie inférieure.

Leur plus grande épaisseur est vers celui de leurs bords qui est situé près du centre du poisson, & ils vont en s'amincissant par degrés vers les extrêmités. Le bord intérieur longitudinal de chaque organe est évuidé inégalement, ayant une figure exactement assortie aux avances irrégulières que forment la tête & les ouies. Le bord extérieur longitudinal est courbé en arc alongé; l'extrêmité antérieure représente un segment de petit cercle, & l'extrêmité opposée fait presque un angle droit avec le bord intérieur. Chaque organe est attaché aux parties environnantes par une membrane cellulaire dont le tissu est serré, & aussi par des fibres tendineuses, courtes & fortes, qui s'étendent transversalement & en ligne droite, du bord extérieur des organes, jusqu'aux cartilages semi-circulaires.

Sous la peau qui recouvre l'organe en-dessus & en-dessous, est une espèce de bande étendue sur tout l'organe. Elle est composée de fibres qui se prolongent dans le sens de la longueur du corps. Les bords de la bande s'unissent étroitement avec la peau de l'animal, & à la fin paroissent dégénérer, ou se confondre avec la membrane cellulaire de la peau.

Immédiatement au-dessous de la membrane dont on vient de parler, il y en a une autre qui est de la même nature, & dont les fibres croisent celles de la première. Le bord intérieur de cette seconde membrane se perd dans l'autre membrane. Les bords qui correspondent aux trois autres côtés sont en partie attachés aux cartilages semi-

(1) *Of Torpedos found on the coast of England, p. 4.*

(2) *Anatom. Observ. on the Torpedo, by John Hunter.*

circulaires, & en partie confondus avec la membrane cellulaire commune.

Cette même bande intérieure que nous venons de décrire paroît se continuer dans l'organe par une multitude de prolongements, & par-là former les pans membraneux ou les enveloppes des colonnes dont nous allons parler. Entre ces prolongements, la membrane recouvre l'extrémité des colonnes, en formant leur cloison extérieure ou la première. Chaque organe, dans une *Torpille* observée par M. Hunter, avoit environ cinq pouces de longueur; son extrémité antérieure étoit large de trois pouces, & l'extrémité postérieure avoit un peu plus de la moitié de cette même largeur.

Les colonnes ou prismes qui composent en entier les organes dont il s'agit, sont dans une direction perpendiculaire aux deux surfaces du corps, entre lesquelles elles s'étendent, en variant dans leurs hauteurs, suivant les différentes épaisseurs des parties où elles sont situées. Les plus longues colonnes avoient, dans l'individu cité, à-peu-près un pouce & demi de hauteur, & les plus courtes environ un quart de pouce. Leur diamètre étoit à-peu-près d'un cinquième de pouce.

Les formes des colonnes sont très-irrégulières, & varient selon leur situation & les autres circonstances. Le plus grand nombre forment des exagones ou des pentagones, les uns & les autres irréguliers. Mais ces irrégularités produisent quelquefois de jolis prismes, d'une forme quadrangulaire.

Les membranes qui forment les pans des prismes sont très-déliées, & semblent être transparentes. Elles sont étroitement unies l'une à l'autre, ayant une espèce de réseau lâche, composé de fibres tendineuses, qui passent transversalement & obliquement entre les colonnes, & qui les unissent plus fortement l'une à l'autre. Ces colonnes sont encore attachées par des fibres fortes & non élastiques qui passent directement d'une colonne à l'autre.

Le nombre des colonnes paroissoit être environ de quatre cents soixante & dix dans chaque organe. Cependant ce nombre varie selon la grandeur du poisson. On a compté jusqu'à onze cents quatre-vingt-deux colonnes dans un seul organe d'une très-large *Torpille*. Ces mêmes colonnes augmentent, non-seulement en grandeur, mais en nombre, pendant l'accroissement de l'animal. Peut-être s'en forme-t-il tous les ans de nouvelles sur le bord extérieur de l'organe où se trouvent les plus petites.

Chaque colonne est divisée par des espèces de cloisons horizontales, placées l'une au-dessus de l'autre à de très-petites distances, & formant un grand nombre d'interstices qui paroissent contenir un fluide. Ces cloisons sont formées par une membrane déliée & fort transparente. Elles semblent tenir l'une à l'autre par leurs bords, & le tout est attaché au-dedans des colonnes par une membrane cellulaire très-fine. Elles communiquent aussi par différents points de leurs surfaces, à l'aide de petits vaisseaux sanguins qui passent de l'une à l'autre.

Les organes sont de plus traversés par des artères, des veines, & un grand nombre de nerfs qui se ramifient dans toutes sortes de directions entre les colonnes, & envoyent de petites branches sur chaque cloison où ils se perdent.

Nous passerons maintenant à l'histoire des phénomènes de la *Torpille*, en citant ce que les Auteurs les plus connus en ont écrit.

« J'ai réitéré, dit le sçavant & exact Redi (1), » l'expérience par laquelle je pouvois m'assurer de » cette vertu que l'on a attribuée à la *Torpille* d'engourdir les mains & les bras de ceux qui la touchent, & me mettre à portée d'en parler avec » cette certitude qui caractérise la science. Plusieurs » Pêcheurs, sur la demande que je leur en fis, » allèrent à la pêche de ce poisson, & en ayant » pris un, me l'apportèrent peu de temps après. » A peine l'avois-je touché, en le serrant avec la » main, que j'éprouvai, dans cette partie, un picotement, qui se communiqua dans le bras & » dans toute l'épaule, & qui fut suivi d'un tremblement désagréable, & d'une douleur accablante & aiguë dans la pointe du coude, en sorte » que je fus obligé de retirer aussi-tôt la main (2). » La même impression se renouvelloit toutes les » fois que je m'obstinois à toucher de nouveau la » *Torpille*. Il est vrai que la douleur & le tremblement diminuèrent à proportion que la mort de » la *Torpille* approchoit. Souvent même je n'éprouvois plus aucune sensation semblable aux » premières; & lorsque la *Torpille* fut décidément » morte, ce qui arriva dans l'espace de trois » heures, je pouvois la manier en sûreté, & sans » ressentir aucune impression fâcheuse. D'après » cette observation, je ne suis pas surpris qu'il y » ait des gens qui révoquent cet effet en doute, » & regardent l'expérience de la *Torpille* comme » fabuleuse, apparemment parce qu'ils ne l'ont » jamais faite que sur une *Torpille* morte ou » près de mourir.(3).

(1) *Experimenta circà res diversas naturales.*

(2) Cet engourdissement, selon M. de Réaumur, qui a fait sur la *Torpille* plusieurs observations que nous rapporterons plus bas, est fort différent des engourdissements ordinaires. On ressent dans toute l'étendue du bras une espèce d'étonnement qu'il n'est pas possible de bien peindre, mais lequel (autant que les sentiments peuvent se faire connoître par comparaison) a quelque rapport avec la sensation douloureuse que l'on éprouve dans le bras lorsqu'on s'est frappé rudement le coude contre quelque corps dur. *Mém. de l'Acad. des Sciences, année* 1714.

(3) M. de Réaumur rapporte de lui-même qu'il toucha d'abord impunément à plusieurs reprises des *Torpilles* qui étoient dans la mer même, & que ce ne fut que quand elles se trouvèrent fatiguées, en quelque sorte, de ses attouchements réitérés, qu'elles lui firent éprouver leur vertu narcotique. Un peu de précipitation à juger eût fourni une autorité bien imposante à ceux qui ont mis les effets de la *Torpille* au rang des fables. *Mém. de l'Acad. des Sciences, idem.*

que la nature avoit placé au fond des mers, & cette découverte étoit réservée au siècle où une physique sublime avoit reconnu ce même appareil jusque dans les nuages qui portent la foudre.

Avant d'entrer dans les détails de cette intéressante découverte, nous allons donner la description des parties extérieures de la *Torpille*, en y joignant celle des organes dans lesquels réside la propriété qu'a ce poisson d'engourdir ceux qui le touchent.

La figure de la *Torpille*, abstraction faite de sa queue, est celle d'un cercle dont on auroit détach[...] un segment dans la partie qui répond à l'extrém[...] supérieure de l'animal. Ses yeux sont petits, & [...] grande partie recouverts par une membrane. [...] derrière les yeux deux amples ouverture[...] forme arrondie & crenelées sur leurs bord[...] roit, au premier aspect, que ce poisson [...] tête, tant il a cette partie large, & tan[...] confondre avec le corps. Sa gueule [...] celle de la Raie; ses dents sont pe[...] narines sont placées auprès de [...] couvertes. Il a deux nageoire[...] dessus de l'anus, & deux [...] opposée, où elles s'élèver[...] de la queue, à une peti[...] Les ouies sont situé[...] du corps, au nombr[...] comme dans les [...] chair de l'anima[...] peau, princip[...] ainsi qu'à l'ex[...] à la naissa[...] multitude [...]ut pro- ment u[...]ault, & plu- l'anim[...]ribuée à l'émission Le[...]cules qui sortent conti- co[...] *Torpille*, mais dont le flux est [...] en certaines circonstances que dans [...]. Ils ajoutent que ces corpuscules engourdissent les membres dans lesquels ils s'insinuent, soit parce qu'ils s'y précipitent en trop grande quantité, soit parce qu'ils y trouvent des routes peu assorties à leurs figures.

Borelli a recours à une explication plus méchanique. Cet Auteur distingue deux états dans la *Torpille*, l'un où elle est tranquille, l'autre où elle s'agite par un violent tremblement, & il attribue l'engourdissement que l'on éprouve en touchant le poisson, aux percussions réitérées qu'il exerce, à l'aide de cette agitation, sur les tendons & les ligaments des articulations, « qui sont, dit-il, » très-nerveux, & doués d'un sentiment exquis ».

M. de Réaumur (1) rejette les deux opinions dont nous venons de parler, pour y en substituer une troisième, qui se rapproche cependant jusqu'à un certain point de celle de Borelli. Entre autres raisons qu'il oppose à l'hypothèse des corpuscules émanés du corps de l'animal, au culière. La tr[...]ce sa force narcotique, il [...] figures & ép[...] hypothèse étoit fondée, la [...] n'a aucun[...] une petite distance de la [...] peau. M[...]gnement rendroit seulement [...] espèces [...] foible, au lieu que le pois- [...] Se[...]n que quand celle-ci est [...] cite[...]vec lui. [...] t[...]ilement il observa la *Tor*[...] ttention, & qu'il ne [...] même agitée du tre[...] à l'instant où ell[...]

[...]omme tous le[...] nt plate : [...] on, corp[...] ie, pe[...] pr[...] lui [...]

[...] qu'[...] instan[...] oit s'empa[...] tir, le bras se t[...] [...]i pressent le poisson [...] prise; toute la partie du co[...] qui s'étoit applatie, redevenoit co[...] » Mais au lieu qu'elle s'étoit applatie insensib[...] » ment, elle devenoit convexe si subitement, » qu'on n'appercevoit point le passage d'un état à » l'autre.... Par la contraction lente (qui est l'effet » de l'applatissement), la *Torpille* bande, pour- » ainsi-dire, tous ses ressorts; elle rend plus courts » tous ses cylindres; elle augmente en même » temps leurs bases. La contraction s'est-elle faite » jusqu'à un certain point, tous les ressorts se » débandent, les fibres longitudinales s'alongent, » les transversales, ou celles qui forment les cloi- » sons, se racourcissent; chaque cloison, tirée par » les fibres longitudinales qui s'alongent, pousse » en haut la matière molle qu'elle contient, à » quoi aide encore beaucoup le mouvement d'on- » dulation qui se fait dans les fibres transversales » lorsqu'elles se contractent. Si un doigt touche » alors la *Torpille*, dans un instant il reçoit un » coup, ou plutôt il reçoit plusieurs coups suc- » cessifs de chacun des cylindres sur lesquels il » est appliqué.... Ces coups réitérés, donnés par » une matière molle, ébranlent les nerfs; ils sus- » pendent ou changent le cours des esprits ani- » maux, ou de quelque fluide équivalent; ou si » on l'aime mieux encore, ces coups produisent » dans les nerfs un mouvement d'ondulation, » qui ne s'accommode pas avec celui que nous » devons leur donner pour mouvoir le bras. De- » là naît l'impuissance où l'on se trouve d'en » faire usage & le sentiment douloureux ».

M.

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. ann. 1714.

M. de Réaumur observe q
peut se faire sentir ailleurs q
» Pêcheurs, dit-il, assurent u
» qu'ils marchent sur la Torp
» qui arrive quelquefois à
» faine, elle leur engourdi
que ce coup les renverse
On a regardé la vertu n
me une espèce d'arme
ordée pour se défe
es poissons, ou
de Réaumur
un même v
nent recou
anard ne
il trou
uché
ûta
et

EME CLASSE

DRE DES ANIMAUX.

UGULAIRES.

ires inférieures sur la gorge.

ENRE.

acti
rouvan
périences,
ence des memb
ueurs des principaux

es dentelée.

plaça sur une table une *Torpille* viv
autour d'une autre table étoient cinq personnes isolées. On suspendit au plancher, avec des cordons de soie, deux fils de laiton, chacun de treize pieds de long. Un de ces fils s'appuyoit par un bout sur la serviette mouillée où étoit le poisson, & trempoit par l'autre dans un bassin plein d'eau, posé sur la seconde table, sur laquelle il y avoit encore quatre autres bassins, également pleins d'eau : la première personne avoit un doigt d'une main dans le bassin où étoit le fil de laiton, & un doigt de l'autre main dans le second bassin : la seconde personne avoit un doigt d'une main dans ce bassin, & un doigt de l'autre main dans le troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que les cinq personnes communiquassent l'une avec l'autre, au moyen de l'eau contenue dans les bassins. Un bout du second fil de laiton étoit plongé dans le dernier bassin, & M. Walsh ayant touché avec l'autre bout le dos de la *Torpille*, les cinq personnes ressentirent une commotion, qui ne différoit de celle de l'expérience de Leyde, que par un moindre degré de force. M. Walsh qui n'étoit pas dans le cercle, ne reçut aucun coup. On répéta cette expérience plusieurs fois, même avec huit personnes, & toujours avec un égal succès.

go
lorsqu
M. Walsh
l'aide de l'électri
Leyde, en mettant
M. Lane presque en conta
ducteur, auquel communique
plique l'engourdissement causé par la
supposant qu'il est l'effet d'une décharge
des nombreuses colonnes qui composent les or
ganes électriques, tandis que, selon lui, la secousse provient d'une décharge instantanée de ces mêmes organes. Dans le cas de l'engourdissement, comme dans celui de la secousse subite, les yeux de l'animal, qui ordinairement sont saillants, rentrent dans leurs orbites.

M. Walsh a tenté de vérifier un fait avancé par Kæmpfer (1), sçavoir que l'on pouvoit, en retenant son haleine, se garantir de la commotion que donne la *Torpille*, & il a éprouvé que, malgré cette précaution, la secousse ne laissoit pas de se faire sentir.

Il résulte des expériences & des observations de M. Walsh, que les effets du fluide de la *Torpille* sont entièrement semblables en plusieurs points à ceux du fluide électrique accumulé dans la bou-

(1) *Of the electric property of the Torpedo, &c. London*, 1774.

(1) *Amænit. Exot.* 1712. *p.* 514.

» Quant à l'opinion de ceux qui prétendent que » la vertu de la *Torpille* agit de loin, continue » Redi, je ne puis prononcer ni pour ni contre » avec la même confiance. Tous les Pêcheurs » affirment constamment que cette vertu se com- » munique du corps de la *Torpille* à la main & au » bras de celui qui la pêche, par l'intermède de » la corde du filet, & du bâton auquel il est suf- » pendu. L'un d'eux m'assura même qu'ayant mis » une *Torpille* dans un grand vase, & étant sur le » point de remplir ce vase avec de l'eau de mer » qu'il avoit mise dans un second bassin, il s'étoit » senti les mains engourdies, quoique légèrement. » Quoi qu'il en soit, je n'oserois nier le fait; je » suis même porté à le croire. Tout ce que je » puis assurer, c'est qu'en approchant la main de » la *Torpille* sans la toucher, ou en plongeant » mes mains dans l'eau où elle étoit, je n'ai » ressenti aucune impression. Il se peut faire que » la *Torpille*, lorsqu'elle est encore pleine de » vigueur dans la mer, & que sa vertu n'a éprouvé » aucune dissipation, produise tous les effets rap- » portés par les Pêcheurs ».

Le même Auteur paroit être le premier qui ait remarqué ces muscles ou organes singuliers que nous avons décrits, d'après M. Hunter. Il conjecture même, quoiqu'il n'ose l'assurer, que c'est dans ces mêmes organes que réside la propriété singulière de ce poisson. Il observe de plus que cette vertu n'est jamais plus active que quand la *Torpille*, serrée avec la main, fait effort pour s'échapper.

Quant à la cause de l'engourdissement produit par ce poisson, Redi, M. Perrault, & plusieurs autres Sçavants l'ont attribuée à l'émission d'une infinité de corpuscules qui sortent continuellement de la *Torpille*, mais dont le flux est plus abondant en certaines circonstances que dans d'autres. Ils ajoutent que ces corpuscules engourdissent les membres dans lesquels ils s'insinuent, soit parce qu'ils s'y précipitent en trop grande quantité, soit parce qu'ils y trouvent des routes peu assorties à leurs figures.

Borelli a recours à une explication plus méchanique. Cet Auteur distingue deux états dans la *Torpille*, l'un où elle est tranquille, l'autre où elle s'agite par un violent tremblement, & il attribue l'engourdissement que l'on éprouve en touchant le poisson, aux percussions réitérées qu'il exerce, à l'aide de cette agitation, sur les tendons & les ligaments des articulations, « qui sont, dit-il, » très-nerveux, & doués d'un sentiment exquis ».

M. de Réaumur (1) rejette les deux opinions dont nous venons de parler, pour y en substituer une troisième, qui se rapproche cependant jusqu'à un certain point de celle de Borelli. Entre autres raisons qu'il oppose à l'hypothèse des corpuscules émanés du corps de l'animal, au moment où il exerce sa force narcotique, il observe que si cette hypothèse étoit fondée, la main s'engourdiroit à une petite distance de la *Torpille*, & que l'éloignement rendroit seulement l'engourdissement plus foible, au lieu que le poisson n'agit sur la main que quand celle-ci est en contact immédiat avec lui.

Il assure aussi qu'inutilement il observa la *Torpille* avec beaucoup d'attention, & qu'il ne vit jamais qu'elle fût elle-même agitée du tremblement dont parle Borelli, à l'instant où elle alloit produire son effet.

« La *Torpille*, dit-il, comme tous les poissons » plats, n'est pas absolument plate : son dos, ou » plutôt tout le dessus de son corps, est un peu » convexe; je remarquai que, pendant qu'elle ne » produisoit, ou ne vouloit produire aucun en- » gourdissement dans ceux qui la touchoient, son » dos gardoit la convexité qui lui est naturelle; » mais se disposoit-elle à agir? insensiblement elle » diminuoit la convexité des parties de son corps, » qui sont du côté du dos, vis-à-vis de la poi- » trine; elle applatissoit ces parties; quelquefois » même de convexes qu'elles sont, elle les rendoit » concaves; alors l'instant étoit venu où l'en- » gourdissement alloit s'emparer du bras; le coup » étoit prêt à partir, le bras se trouvoit engourdi; » les doigts qui pressent le poisson étoient obligés » de lâcher prise; toute la partie du corps de l'ani- » mal qui s'étoit applatie, redevenoit convexe. » Mais au lieu qu'elle s'étoit applatie insensible- » ment, elle devenoit convexe si subitement, » qu'on n'appercevoit point le passage d'un état à » l'autre.... Par la contraction lente (qui est l'effet » de l'applatissement), la *Torpille* bande, pour- » ainsi-dire, tous ses ressorts; elle rend plus courts » tous ses cylindres; elle augmente en même » temps leurs bases. La contraction s'est-elle faite » jusqu'à un certain point, tous les ressorts se » débandent, les fibres longitudinales s'alongent, » les transversales, ou celles qui forment les cloi- » sons, se racourcissent; chaque cloison, tirée par » les fibres longitudinales qui s'alongent, pousse » en haut la matière molle qu'elle contient, à » quoi aide encore beaucoup le mouvement d'on- » dulation qui se fait dans les fibres transversales » lorsqu'elles se contractent. Si un doigt touche » alors la *Torpille*, dans un instant il reçoit un » coup, ou plutôt il reçoit plusieurs coups suc- » cessifs de chacun des cylindres sur lesquels il » est appliqué.... Ces coups réitérés, donnés par » une matière molle, ébranlent les nerfs; ils suf- » pendent ou changent le cours des esprits ani- » maux, ou de quelque fluide équivalent; ou si » on l'aime mieux encore, ces coups produisent » dans les nerfs un mouvement d'ondulation, » qui ne s'accommode pas avec celui que nous » devons leur donner pour mouvoir le bras. De- » là naît l'impuissance où l'on se trouve d'en » faire usage & le sentiment douloureux ».

(1) Mém. de l'Acad. des Sc. ann. 1714.

M.

M. de Réaumur observe que l'engourdissement peut se faire sentir ailleurs que dans le bras. « Les » Pêcheurs, dit-il, assurent unanimement que lors-» qu'ils marchent sur la *Torpille*, à pieds nus, ce » qui arrive quelquefois à ceux qui pêchent à la » saine, elle leur engourdit la jambe, & même » que ce coup les renverse ».

On a regardé la vertu narcotique de la *Torpille*, comme une espèce d'arme invisible qui lui avoit été accordée pour se défendre contre les attaques des autres poissons, ou pour mieux s'assurer sa proie. M. de Réaumur mit une *Torpille* & un Canard dans un même vase plein d'eau de mer, ayant seulement recouvert le vase d'un linge, afin que le Canard ne pût s'envoler. Au bout de quelques heures il trouva le Canard mort; il avoit apparemment touché trop fréquemment la *Torpille*; il lui en coûta la vie. Il eût été à souhaiter qu'il fît cette expérience avec un poisson, mais il n'en avoit point d'autres pour lors que la *Torpille*.

L'explication de M. de Réaumur, toute ingénieuse qu'elle est, a été abandonnée, depuis que M. Walsh eut mis en évidence le rapport déjà soupçonné par le Docteur Bancroft, entre la vertu de la *Torpille*, & l'action du fluide électrique (1). M. Walsh se trouvant à l'île de Ré, fit à ce sujet plusieurs expériences, qu'il répéta à la Rochelle, en présence des membres de l'Académie, & de plusieurs des principaux habitants de cette ville.

On plaça sur une table une *Torpille* vivante. Autour d'une autre table étoient cinq personnes isolées. On suspendit au plancher, avec des cordons de soie, deux fils de laiton, chacun de treize pieds de long. Un de ces fils s'appuyoit par un bout sur la serviette mouillée où étoit le poisson, & trempoit par l'autre dans un bassin plein d'eau, posé sur la seconde table, sur laquelle il y avoit encore quatre autres bassins, également pleins d'eau: la première personne avoit un doigt d'une main dans le bassin où étoit le fil de laiton, & un doigt de l'autre main dans le second bassin: la seconde personne avoit un doigt d'une main dans ce bassin, & un doigt de l'autre main dans le troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que les cinq personnes communiquassent l'une avec l'autre, au moyen de l'eau contenue dans les bassins. Un bout du second fil de laiton étoit plongé dans le dernier bassin, & M. Walsh ayant touché avec l'autre bout le dos de la *Torpille*, les cinq personnes ressentirent une commotion, qui ne différoit de celle de l'expérience de Leyde, que par un moindre degré de force. M. Walsh qui n'étoit pas dans le cercle, ne reçut aucun coup. On répéta cette expérience plusieurs fois, même avec huit personnes, & toujours avec un égal succès.

(1) *Of the electric property of the Torpedo, &c. London*, 1774.

M. Walsh remarque une circonstance singulière des expériences qu'il a faites sur la *Torpille*, c'est que ce poisson étant isolé, faisoit éprouver à plusieurs personnes, disposées pour l'expérience, & pareillement isolées, quarante ou cinquante secousses successives, dans l'espace d'une minute & demie; & ces secousses, très-foibles à la vérité, étoient toutes sensiblement égales. Il en conclut que l'électricité de la *Torpille* est condensée, dans l'instant de son explosion, par un effort soudain de l'animal, & non pas accumulée par des degrés successifs, comme cela a lieu par rapport à la bouteille de Leyde. Chaque effort que faisoit l'animal pour donner la secousse, étoit accompagné d'une dépression de ses yeux, à laquelle on pouvoit même reconnoître les efforts qu'il faisoit pour communiquer la secousse à des corps non conducteurs. Le reste du corps étoit en grande partie sans mouvement, quoiqu'il n'en fût pas entièrement exempt.

Selon les observations du même Auteur, le fluide d'une *Torpille* récemment pêchée, n'étoit pas capable de traverser le moindre espace d'air, ni de passer d'un chaînon à l'autre d'une très-petite chaîne suspendue, en sorte qu'on n'a jamais pu obtenir, à l'aide de ce poisson, la plus légère étincelle, même en faisant l'expérience au milieu de l'obscurité la plus profonde. On n'a remarqué non plus, dans de petites balles de moëlle de sureau, aucuns des signes d'attraction & de répulsion qui ont lieu dans les expériences électriques.

Quant à cette autre sensation continue, mais plus foible que la secousse, je veux dire cet engourdissement que produit quelquefois la *Torpille*, lorsqu'on touche seulement un de ses organes, M. Walsh remarque que l'on peut aussi l'imiter à l'aide de l'électricité artificielle de la bouteille de Leyde, en mettant la boule de l'électromètre de M. Lane presque en contact avec le principal conducteur, auquel communique la bouteille. Il explique l'engourdissement causé par la *Torpille*, en supposant qu'il est l'effet d'une décharge successive des nombreuses colonnes qui composent ses organes électriques, tandis que, selon lui, la secousse provient d'une décharge instantanée de ces mêmes organes. Dans le cas de l'engourdissement, comme dans celui de la secousse subite, les yeux de l'animal, qui ordinairement sont saillants, rentrent dans leurs orbites.

M. Walsh a tenté de vérifier un fait avancé par Kæmpfer (1), sçavoir que l'on pouvoit, en retenant son haleine, se garantir de la commotion que donne la *Torpille*, & il a éprouvé que, malgré cette précaution, la secousse ne laissoit pas de se faire sentir.

Il résulte des expériences & des observations de M. Walsh, que les effets du fluide de la *Torpille* sont entièrement semblables en plusieurs points à ceux du fluide électrique accumulé dans la bou-

(1) *Amænit. Exot.* 1712. *p.* 514.

teille de Leyde, mais qu'ils en diffèrent aussi à certains égards. Les surfaces supérieure & inférieure des organes de la *Torpille* se trouvent précisément dans le même cas que les deux surfaces de la bouteille électrique, & passent, ainsi que ces dernières, de leur état naturel aux deux états opposés d'électricité en plus & en moins. L'effet de la *Torpille* se transmet à travers les mêmes conducteurs que l'électricité, tels que sont l'eau & les substances métalliques, & il est intercepté par les mêmes corps, tels que le verre & la cire d'Espagne. La sensation produite dans les membres des personnes qui font l'expérience est aussi la même dans les deux cas, sinon quant à son intensité, du moins quant à sa nature.

Mais la condensation du fluide de la *Torpille* se fait subitement au gré de l'animal, au lieu que le fluide électrique s'amasse par des degrés successifs dans la bouteille de Leyde.

D'ailleurs, la bouteille de Leyde chargée, produit des attractions & des répulsions dans les corps légers suspendus à une petite distance. On peut la décharger à travers une lame d'air d'une certaine épaisseur, & cette décharge est accompagnée de lumière & de bruit, effets qui n'ont point lieu par rapport à la *Torpille*.

M. Walsh essaye de rendre raison de cette différence, en observant que la même quantité de fluide électrique, qui, concentré dans la bouteille de Leyde, est capable de produire les effets dont il s'agit, en produira de tout différents, si on la raréfie, en la distribuant à trois grandes jarres, qui communiquent ensemble, & dont les surfaces étamées forment une surface totale quatre cents fois plus grande que celle de la bouteille; car alors il n'y aura plus ni émission du fluide électrique, même à travers une lame d'air mince, ni étincelle, ni attractions & répulsions. Cependant ce même fluide, ainsi dilaté, sera encore susceptible de reprendre son équilibre, en passant à travers un circuit considérable de divers conducteurs, & fera ressentir une commotion dans son passage. Or, selon la conjecture de l'Auteur, tel est l'état du fluide renfermé dans les organes électriques de la *Torpille*. La somme de toutes les surfaces des prismes nombreux dont ces organes sont composés, forme une superficie très-considérable, sur laquelle le fluide se trouve étendu & raréfié, de manière qu'il n'a point assez d'énergie pour produire les étincelles, les attractions & répulsions, &c. quoiqu'il soit capable de faire ressentir une secousse aux différentes personnes qui communiquent avec le poisson, à l'aide d'une suite non interrompue de matières conductrices.

TOUILLE. C'est l'un des noms que l'on a donnés au Requin.

TOURD. (le) Espèce de Labre.

Labrus Turdus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Labrus*, n°. 32.

Labrus oblongus viridis, iride luteâ. ARTEDI. *Gen.* 34. *syn.* 57.

Turdus viridis major. WILLUGH. *p.* 322.

Turdus viridis major, corpore oblongo. RAI. *p.* 137.

α. *Turdus oblongus fuscus maculosus*. WILLUGH. *p.* 323.

RAI. *p.* 137.

Ce poisson, suivant Willughby, est d'une forme alongée, assez semblable à celle du Brochet; il a les yeux petits, les iris d'un jaune doré, avec des nuances de verd; chaque mâchoire est garnie d'une seule rangée de dents assez grandes; les lèvres sont épaisses & charnues; celle d'en haut est comme doublée par une membrane qui la recouvre, & dont la surface intérieure est d'une couleur bleue.

La nageoire du dos a trente-deux rayons, dont les dix-neuf premiers sont épineux, & réunis par des membranes qui forment des prolongements déliés comme un fil, & saillants au-dessus de la nageoire. Les rayons flexibles qui les suivent, & qui sont plus élevés, se partagent en deux divisions, dont chacune est sous-divisée de nouveau en deux espèces de petits rameaux. Tous les rayons mous des autres nageoires se ramifient de la même manière. Du reste, ces nageoires sont semblables à celles de la Tenche de mer, soit par leur figure, soit par leur disposition, soit enfin par le nombre de leurs rayons. (*Voyez* TENCHE DE MER.)

Le dos & les côtés sont d'un verd foncé jusqu'aux lignes latérales; la partie inférieure est d'un verd plus clair mêlé de jaune, & moucheté de taches cendrées ou d'un bleu pâle. Les nageoires du ventre ont pareillement des taches d'une couleur bleue sur un fond d'un verd clair. Les nageoires de la poitrine & de la queue sont aussi de cette dernière couleur, mais simple & sans mélange. Willughby remarque que le linge ou le papier dont on enveloppe ce poisson encore frais, se teignent de la couleur verte de ses écailles. On trouve cette espèce de Labre dans la Méditerranée.

TOURNÉE. On donne ce nom au Colleret dans l'Amirauté de Saint-Brieux. On nomme aussi *Parcs à petite tournée*, des Parcs ouverts & à crochets; mais ceux qu'on appelle *Parcs à grande tournée*, sont les grands Parcs fermés. Enfin, dans quelques endroits, le mot de *Tournée* signifie une saine qui est tirée par deux bateaux.

TOURTOURELLE. C'est le nom que les Auteurs du Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers ont donné à la Pastenague.

TRABACOU ou TRABAUQUE. *Voyez* TARTANNE.

TRACHINES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

TROISIEME GENRE.

TRACHINE.

TRACHINUS. Linnæi.

La tête lisse, & la lame inférieure des opercules des ouies dentelée.

ESPÈCE.

1 LA VIVE.



TRACHIURES. (Poissons)

SECONDE CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS APODES.

Poissons épineux qui n'ont point de nageoires inférieures sur la gorge, sur la poitrine, ni sur le ventre.

TROISIEME GENRE.

TRACHIURE.

TRACHIURUS. Linnæi.

La queue alongée & sans nageoire.

ESPÈCE.

1 La Ceinture-d'argent.



TRAHINE. *Voyez* Boulieche.

TRAINE. On donne assez souvent ce nom aux saines.

TRAIT. Se dit de l'espace qu'on parcourt avec un filet que l'on traine.

TRAMAIL. *Voyez* Trémail.

TRAMAILLADE. *Voyez* Trémail.

TRANSPORT DU POISSON. Le transport à de petites distances, pour déposer le poisson dans les réservoirs des particuliers, ou dans les ports des grandes rivières, se fait ordinairement par charrois. On se sert, pour cet effet, de tonnes remplies d'eau, où l'on met les poissons, en distribuant les espèces dans différentes tonnes séparées. Cependant on ne fait pas de difficulté de mettre des Tenches avec des Carpes, & des Perches avec des Brochets.

Tous les poissons ne souffrent pas également le transport. En général, les poissons voraces sont plus délicats que les autres. Ainsi, le Brochet demande à être ménagé; aussi n'en met-on dans chaque tonne que huit ou dix d'une grandeur ordinaire, & deux ou trois seulement lorsqu'ils sont très-gros. On a soin aussi de placer la tonne derrière le limonier, où elle est moins secouée. La Perche est encore plus délicate que le Brochet. Mais l'Anguille & la Lamproie se transportent facilement, quoique ce soient des poissons voraces.

Les poissons d'eau douce se transportent dans des bateaux que l'on nomme *bascules* ou *boutiques*, & dont le milieu, où l'on met le poisson, est percé d'un grand nombre de trous, qui ont ordinairement un pouce de diamètre, & qui sont plus petits si l'on se propose de transporter des Anguilles & des Lamproies. La capacité où se trouve le poisson, communiquant ainsi avec la rivière, le poisson se trouve dans une eau qui se renouvelle sans cesse, & ordinairement il arrive en bon état, à moins qu'il ne survienne des orages accompagnés de tonnerre, ou de fortes gelées, si le transport se fait par un temps froid.

TRAVERSANTS. (Rets) *Voyez* Rets.

TRÉMAIL. Filet composé de trois nappes, dont deux, qui sont de fil fort & à grandes mailles, se nomment *hamaux*, & la troisième, qui flotte entre les deux autres, est d'un fil fin & à petites mailles. On l'appelle *nappe*, *toile* ou *flue*. *Voyez* l'article Pêche dans l'Introduction.

Trémail a lanterne. On appelle ainsi un filet en trémail, aux deux extrêmités duquel on attache deux bouées qui portent chacune une lanterne, de manière que l'eau ne puisse éteindre les lumières que quand le filet s'enfonce. C'est le signal auquel les Pêcheurs reconnoissent qu'il y a du poisson de pris. On fait usage de ce filet pour la pêche du Saumon.

TREMBLE & TREMORISE. *V.* Torpille.

TRÈS-GRAND. (le) Espèce de Chien de mer.

Squalus maximus. Lin. *Syst. nat. Amphib. nantes. Squalus*, n°. 11.

Faun. Groenl. p. 130.

Squalus dentibus conicis, pinnâ dorsali anteriore majore. Gunner. *Act. Nidros.* 3. *p.* 33. *t.* 2.

Le très-grand Chien de mer. Broussonet, *Mém. de l'Acad. des Sc. ann.* 1780. *p.* 669.

Cette espèce de Chien de mer parvient à un accroissement si considérable, que, suivant Linnæus, son volume égale celui de la Baleine. Cet Auteur ajoute qu'elle a beaucoup de ressemblance avec le Requin, mais qu'elle n'a point comme lui une petite ouverture située auprès des yeux. On peut encore distinguer ce poisson du Requin, en ce qu'il a derrière l'anus une petite nageoire plus voisine de la queue que la seconde nageoire du dos, au lieu que la nageoire de l'anus manque au Requin.

Suivant M. Broussonet, le *Très-Grand* diffère du Requin par la forme plus applatie de son corps, & par ses dents, qui ne sont point dentelées sur leurs bords. Le même Naturaliste dit qu'en comparant les descriptions des Auteurs, il croit devoir s'écarter du sentiment de M. Pennant, qui a rapporté à cette espèce un Chien de mer que plusieurs Naturalistes Anglois ont décrit sous le nom de *Sun-Fish*. (*Voyez* Pennant. *British Zool. tom.* 3. *p.* 78.)

Au rapport de Fabricius, (*Fauna Groenl. p.* 130.) ce Chien de mer se nourrit de Marsouins & de petites Baleines, qu'il avale toutes entières. On le trouve dans les mers du Nord, où il paroît très-rarement.

TRESSON. Espèce de folle qui est en usage à Roscoff & dans l'Isle de Bas. On donne aussi ce nom, sur la Pordogue, à une saine dont les mailles sont petites & serrées.

TRESSURE. C'est encore un filet du genre des folles dont on se sert en Bretagne.

TRIANGULAIRE A QUATRE ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion quadricornis. Lin. *Syst. nat. Amphibia nantes. Ostracion*, n°. 5.

Ostracion trigonus, spinis frontalibus subcaudalibusque binis. Ibid.

Edw. *Av. t.* 284. *f.* 1.

Ostracion triangulatus, duobus aculeis in fronte & totidem in imô ventre. Art. *Gen.* 56. *syn.* 85. n°. 9.

Piscis triangularis Clusii cornutus. Rai. *p.* 44.

Cette espèce de Coffre est distinguée des suivantes, dont la forme est pareillement triangulaire, en ce qu'elle a sur le front deux aiguillons, outre les deux qui sont sous le ventre, comme dans les espèces citées. Les écailles, ou plutôt les lames qui en tiennent lieu, sont peu raboteuses & de différentes figures, la plupart exagones, avec des rayons qui s'étendent du centre aux angles du contour. Les nageoires du dos, du ventre & de la queue ont chacune dix rayons; celles de la poitrine en ont onze. On trouve ce poisson dans les mers voisines de la Guinée & de l'Inde. (Artedi.)

TRIANGULAIRE A TROIS ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion tricornis. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Ostracion, n°.* 4.

Ostracion trigonus, spinis frontalibus duabus, dorsali unica. Ibid.

Ostracion triangulatus, aculeis duobus in capite & unico longiore superne ad caudam. ART. *Gen.* 56. *syn.* 85. *n°.* 10.

EDW. *Av.* 3. *p.* 158. *t.* 284. *f.* 1.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 24. *fig.* 9.

Piscis triangularis, capite cornutus; cui e media cauda cutacea aculeus longus erigitur. LISTER. *Append. ad* WILLUGHBY. *p.* 19. *tab. J. n°.* 15.

RAI. *p.* 44. *n°.* 6.

Ce poisson a deux aiguillons sur le front, comme le précédent; mais au lieu des deux autres, qui, dans celui-ci, se trouvent sur la partie la plus basse du ventre, il en a seulement un troisième, qui se dresse sur le milieu de la queue. Ce poisson, suivant Lister, est d'une grandeur médiocre; il a les mâchoires & le dos marqués de taches brunes assez larges, qui s'étendent par ondulations, & produisent un effet agréable à la vue. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE CHAGRINÉ A DEUX ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion tricaudalis. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Ostracion, n°.* 3.

Ostracion trigonus, spinis subcaudalibus duabus, pinnâ dorsali radiis decem. Ibid.

Ostracion triangulatus, tuberculis hexagonis radiatis, aculeis duobus in imo ventre. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. *n°.* 13.

Piscis triangularis parvus non nisi imo ventre cornutus. LISTER. *Append.* WILLUGHBY. *p.* 20.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 24. *f.* 3.

RAI. *p.* 45.

β. Ostracion triangulatus totus maculosus ac tuberculosus, aculeis duobus in imo ventre. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. *n°.* 12.

Piscis mediocris triangularis, ad imum ventrem propè caudam tantùm cornutus, ex toto maculis æqualibus subrisis dense insignitus. LISTER. *Append.* WILLUGHBY. *p.* 20.

RAI. *p.* 44.

Ce poisson, suivant Artedi, a le dos très-relevé en bosse, & le ventre très-large. Les écailles dont il est couvert ont des figures exagones, dont le centre forme une petite saillie semblable à un tubercule; de ce centre partent six rayons, qui vont aboutir aux angles du contour, & qui sont traversés par deux petites lignes parallèles aux côtés de l'exagone. Chacune des parties latérales du corps est marquée de deux grandes taches.

La nageoire du dos a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze; celle de l'anus & celle de la queue en ont dix. La partie la plus basse du ventre est garnie de deux aiguillons, comme dans plusieurs autres espèces du genre des Coffres. La variété β est remarquable par un plus grand nombre de tubercules, & par une multitude de taches rondes, égales entr'elles, & serrées les unes contre les autres. La couleur de ces taches est d'un roux pâle.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE HÉRISSÉ À DEUX ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion trigonus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Ostracion, n°.* 2.

Ostracion trigonus, spinis subcaudalibus duabus, pinnâ dorsali radiis quatuordecim. Ibid.

Ostracion triangulatus, limbis figurarum hexagonarum eminentibus, aculeis duobus in imo ventre. ART. *Gen.* 56. *syn.* 85. *n°.* 11.

Piscis triangularis Clusii, cornibus carens. WILL. *p.* 156.

RAI. *p.* 44.

Ostracion polyodon tetragonus abdomine pone bicorni. It. Scan. 160.

Ce poisson, suivant Artedi, est le plus grand de tous ceux du même genre qui ont une forme triangulaire. Il a la mâchoire supérieure garnie d'environ douze dents, & l'inférieure de huit. Son corps n'est point moucheté. Les écailles exagones qui le recouvrent sont saillantes par leurs bords. Il y a sur le bas du ventre deux aiguillons, comme dans l'espèce précédente. La nageoire du dos a quatorze rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune dix; celle de l'anus en a neuf. La queue est alongée, & sa nageoire a sept rayons.

On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TRIANGULAIRE SANS ÉPINES. (le Coffre)

Ostracion triqueter. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Ostracion, n°.* 1.

Ostracion trigonus muticus. Ibid.

Ostracion polyodon inermis triqueter. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 60.

Ostracion triangulus, tuberculis exiguis innumeris, aculeis carens. ART. *Gen.* 57. *syn.* 85. *n°.* 14.

Piscis triangularis ex toto cornibus carens. LISTER. *Append.*

WILLUGH. *p.* 20. *tab. J. n°.* 18.

RAI. *p.* 4. 5.

SEB. *Muf.* 3. *t.* 24. *f.* 6. 12.

La nature, qui semble se jouer dans différentes espèces de Coffres, en variant le nombre & la position de leurs aiguillons, a privé entièrement celle-ci de ces défenses. Les écailles dont elle est couverte sont plutôt triangulaires qu'exagones, suivant Artedi. Cependant, à en juger par la figure citée de Willughby, leur forme est réellement exagonale, mais divisée en six triangles, par des lignes qui vont du centre aux angles latéraux; elles sont un peu élevées par le milieu, & hérissées d'une multitude de petits tubercules, qui, par leur disposition, forment comme des stries en divers sens. Le ventre est plus large que dans les autres espèces du même genre. Tout le corps est moucheté de petites taches blanches, sur-tout vers le dos, où l'on voit tantôt une seule

de ces taches, & tantôt trois ou quatre ſur chaque écaille. L'endroit de la tête qui répond aux ſourcils eſt relevé de part & d'autre en ſaillie. Le dos eſt aigu & bombé ; ſa nageoire, ainſi que celle de l'anus, a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune douze ; celle de la queue eſt légèrement arrondie par ſon extrêmité ; elle eſt garnie de huit à dix rayons.

On trouve ce poiſſon dans la mer de l'Inde.

TRIDENT. (le) Eſpèce de Perſegue.

Perca triſurca. LIN. *Syſt. nat. Piſces thoracici. Perca*, n°. 36.

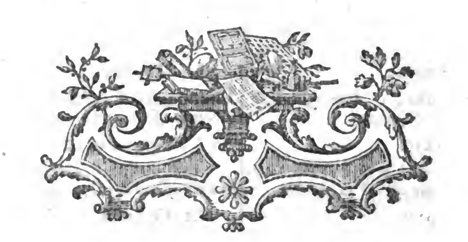
Perca pinnis dorſalibus unitis, caudâ triſidâ. Ibid.

Le nom de *Trident*, que nous avons adopté pour cette eſpèce de Perſegue, fait alluſion à la forme ſingulière de ſa queue, qui a trois diviſions, au lieu que dans les autres poiſſons, cette partie eſt entière, ou ſeulement partagée en deux lobes. Le *Trident*, ſuivant Linnæus, a la tête ornée de diverſes couleurs agréables, les opercules des ouies finement dentelés, & le corps marqué de ſept bandes azurées.

La nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les onze premiers ſont épineux ; parmi ceux-ci, le troiſième & le quatrième ſont terminés par un prolongement ſemblable à un fil, & qui eſt de la même longueur que la partie épineuſe de ces rayons. Les nageoires de la poitrine ont chacune ſeize rayons ; celles du ventre ſix, dont un épineux. La nageoire de l'anus en a onze, dont trois épineux ; celle de la queue en a vingt.

On trouve ce poiſſon dans la mer de la Caroline.

TRIDENT. Eſpèce de fouanne à trois branches, terminées en pointe, dont on ſe ſert pour percer les poiſſons. Cette pêche ſe fait pendant la nuit aux flambeaux. Les Pêcheurs ſont deux à deux dans de petits bateaux qu'ils nomment *Bettes* ; l'un gouverne le bateau, tandis que l'autre pique, avec ſon *Trident*, les poiſſons qui ſe trouvent à ſa portée.



TRIGLES. (Poissons)

QUATRIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS PECTORAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la poitrine.

DIX-SEPTIEME GENRE.

TRIGLE.

TRIGLA. Linnæi.

Des osselets en forme de doigts placés à côté des nageoires de la poitrine.

ESPÈCES.

1 LE MALARMAT.

Le bec fourchu, & deux osselets de chaque côté de la poitrine.

2 LE GRONAU.

Le bord des narines saillant, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

3 LE GRONDIN.

Des taches rouges & noires sur le dos, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

4 LE PERLON.

Le corps rougeâtre, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

5 LE MILAN.

La ligne latérale fourchue vers la queue, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

6 L'HIRONDELLE DE MER.

La ligne latérale garnie d'aiguillons, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

7 LE VOLANT.

Trois aiguillons dentelés entre les deux nageoires du dos, & trois osselets de chaque côté de la poitrine.

8 LE PIRAPÈDE.

Vingt osselets réunis par une membrane de chaque côté de la poitrine.



TROIS-

TROIS-ÉPINES. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus aculeatus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 1.

Gasterosteus spinis dorsalibus tribus. ART. *Gen.* 52. *syn.* 80. *spec.* 96.

Faun. Suec. 336.

Spinachia. AUCTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 83. *f.* 89. *b.*

Pungitivus. AUCTOR.

CUB. *L.* 3. *c.* 72. *f.* 87. *a.*

Pungitius. MERRET.

Pungitius Alberti. JONSTON. *L.* 5. *tit.* 3. *c.* 3. *p.* 146. *t.* 28. *fig. à latere dextro.*

Pungitius piscis. ALBERT.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 36. *p.* 628.

Pisciculi aculeati prius genus. RONDEL. *part.* 2. *p.* 206.

Pisciculus aculeatus ; primum genus. GESN. *p.* 8. 9.

Pisciculus aculeatus, pisciculus pungitivus, spinachia. GESNER. (Germ.) *fol.* 160. *a.*

Pisciculus aculeatus Rondel. WILL. *p.* 341.

RAI. *p.* 145.

En Suède, *Skittspigg ; Skitthar den Storre ;* en Angleterre, *Stickleback, Banstickle or Sharpling.*

Le *Trois-Epines* est un petit poisson dont la longueur n'excède guère trois pouces. Il a, suivant Artedi, la tête d'un volume assez considérable à proportion de celui du corps ; elle est d'une forme alongée, comprimée par les côtés, inclinée en avant, & terminée par un museau un peu aigu ; le dessus est recouvert par une substance dure, osseuse & légèrement striée. L'ouverture de la gueule est grande ; la mâchoire inférieure est plus longue que celle d'en haut ; l'une & l'autre sont garnies sur leurs bords d'une multitude de très-petites dents. Les yeux sont très-ouverts & situés sur les côtés de la tête ; leurs iris sont argentés. Les narines sont placées à égale distance entre les yeux & le museau ; elles paroissent n'avoir de part & d'autre qu'une seule ouverture qui est à peine sensible.

Les opercules des ouies sont grands, & composés de deux lames osseuses ; leur membrane a trois rayons longs & déliés. Les lignes latérales sont parallèles au dos, & se terminent auprès de la queue en une saillie semblable à une nageoire, en sorte que la partie postérieure du corps paroit être quadrangulaire.

La poitrine est couverte de deux os durs & oblongs, qui convergent l'un vers l'autre, & se réunissent en devant. Le ventre est pareillement garni d'un os oblong, composé de deux parties, semblable par sa forme à un bouclier, & qui s'étend presque jusqu'à l'anus. Les parties antérieures de cet os ont de chaque côté un prolongement formé par un autre os plat & oblong, qui fait un angle droit avec l'os principal. De plus, tout le dessus du corps, depuis la région des nageoires de la poitrine, presque jusqu'à la queue, est couvert de lames osseuses, qui s'étendent en travers, au nombre d'environ vingt-six, & dont celles qui avoisinent la tête d'une part & la queue de l'autre, sont beaucoup plus petites que les intermédiaires.

La nageoire du dos, qui en occupe presque toute la longueur, a quinze rayons, dont les trois premiers sont épineux ; ces rayons sont séparés entr'eux, mais non pas entièrement distincts, comme quelques Auteurs l'ont écrit, leurs parties inférieures étant réunies par une membrane. Les deux rayons antérieurs sont trois fois aussi longs que le troisième, & dentelés sur leurs bords latéraux. C'est principalement par ces trois rayons épineux que ce poisson est distingué des autres Gastrés, qui ont tous au même endroit un plus grand nombre d'épines, depuis quatre jusqu'à quinze, suivant les différentes espèces.

Les nageoires de la poitrine sont oblongues, & garnies chacune de dix rayons simples à-peu-près égaux en longueur. Les nageoires du ventre n'ont chacune que deux rayons, dont l'antérieur est long, épineux, & le plus souvent dentelé par les côtés ; le second est très-mou & très-court, au point qu'il échappe presque à la vue, & qu'avant Artedi, aucun Auteur, pas même Willughby, qui est si exact, n'en avoit fait mention.

La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont le premier est épineux & très-petit ; les suivants sont flexibles, légèrement rameux & alongés, excepté les derniers, qui sont très-courts. La nageoire de la queue est sans échancrure à son extrêmité ; elle a douze rayons, dont le premier & le dernier sont simples, & les autres fourchus.

Le dessus de la tête est d'une couleur noirâtre. Les nageoires sont blanchâtres. Willughby a observé que les mâles de cette espèce avoient le corps d'une couleur verdâtre, avec des taches brunes transversales. La partie inférieure, depuis la gueule jusqu'aux os saillants qui sont sur le ventre, avoit une teinte de rouge, particulièrement sous le museau. La couleur des femelles étoit plus pâle, & il n'y avoit que très-peu de rouge sur le ventre, & seulement sur la partie comprise entre les deux os dont il a été fait mention.

On trouve ce poisson dans les fleuves, les lacs, les ruisseaux & les fossés remplis d'eau. Schonfeld dit qu'il y a aussi de ces poissons dans les eaux salées, où ils nagent par troupes.

TROMPETTES. (Poissons)

CINQUIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS ABDOMINAUX.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur le ventre.

SEPTIEME GENRE.

TROMPETTE.

FISTULARIA. *Linnai.*

Le bec alongé en tuyau.

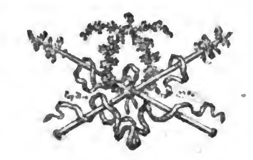
ESPÈCES.

1 Le Petimbe.

Un rayon membraneux très-alongé, & placé entre les deux lobes de la nageoire de la queue.

2 L'Aiguille.

La nageoire de la queue arrondie.



TROMPETTE. (la) Espèce de Cheval marin.

Syngnathus Typhle. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Syngnatus*, n°. 1.

Syngnathus pinnis caudæ, ani pectoralibusque radiatis, corpore sexangulato. Faun. Suec. 277.

Syngnathus corpore medio hexagono, caudâ pinnatâ. ARTEDI. *Gen.* 1. *syn.* 1. *spec. secunda. p.* 1.

GRONOV. *Mus.* 1. n°. 4.

Acus secunda species, sive Acus Aristotelis. ROND. *L.* 8. *c.* 4. *p.* 229.

GESN. *p.* 9. 11. & (Germ.) *fol.* 49.

Acus Aristotelis. ALDROV. *L.* 1. *c.* 22. *p.* 105.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 2. *c.* 1. *a.* 17. *punct.* 1. *p.* 52. *t.* 15. *f.* 14.

Acus Aristotelis, sive Acus secunda species, Rond. WILLUGH. *p.* 158. *tab. J.* n°. 25. *fig.* 6.

RAI. *p.* 46.

Acus. ROBERG. *Pisc. p.* 13.

An altera species sive Acus Aristotelis, Blennus aliquibus dicta Typhle marina. BELLON ?

GESNER. *p.* 11.

An Sphondylus. PLIN. *L.* 32. *c.* 11 ?

Serpens marinus. GILL. *Nom. c.* 65.

Piscis septimus. SALVIAN. *fol.* 68. *b. ad Iconem. fol.* 68. *a. f.* 7.

A Marseille, *Gagnola.*

Il semble que l'on ait épuisé, pour les poissons du genre des Chevaux marins, toutes les dénominations qui conviennent aux productions soit de la nature, soit de l'art, dont la forme est alongée & cylindrique. C'est cette même forme qui avoit fait donner par les anciens le nom d'*Acus* (Aiguille) au poisson dont il s'agit ici. Les Pêcheurs Vénitiens l'appellent *Vipere*, & il est connu en Languedoc sous le nom de *Trompette*, parce que son museau fistuleux représente en quelque sorte cet instrument. L'extrêmité du tube est garnie d'une espèce de couvercle, comme dans les autres poissons du même genre.

La forme du corps, suivant Willughby, est hexagone depuis la tête jusqu'à l'anus; au-delà, elle est simplement quadrangulaire, & va en s'aminciſſant jusqu'à l'extrêmité de la queue. De plus, la substance lamelleuse qui recouvre le corps est comme ciselée, & divisée, par des stries transversales, en cinquante-trois lames partielles, dont dix-huit correspondent à la partie hexagone, & environ trente-cinq sont comprises entre cette partie & la nageoire de la queue. La couleur du corps est d'un roux sombre, & tirant sur le brun.

La nageoire du dos a trente-cinq ou trente-six rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune treize ou quatorze. Il n'y a point de nageoires sur le ventre; celle de l'anus, selon Linnæus, a trois rayons, & celle de la queue dix.

Ce poisson a environ un pied & demi de longueur, sur une épaisseur égale à celle du doigt. On le trouve dans la Méditerranée. Rondelet rapporte qu'ayant observé deux individus de cette espèce, dans les environs d'Aigue-Morte, il vit sortir, par une fente que ces animaux avoient au ventre, non-seulement des œufs, mais beaucoup de fœtus, dont les plus grands se remuoient & avoient déja toutes leurs parties développées; d'autres étoient si petits qu'on ne leur distinguoit que les yeux & le museau. Cette observation a été faite aussi sur d'autres espèces du même genre, en sorte qu'on peut regarder les poissons qui le composent comme étant, en quelque sorte, vivipares.

TROMPETTE. *Voyez* BÉCASSE.

TROMPEUR. (le) Espèce de Spare.

Sparus insidiator. PALLAS. *Spicileg. fascic.* 8. *p.* 41. *tab.* 5. *fig.* 1.

Le Trompeur. RENARD, *tom.* 1. *fol.* 42. n°. 209. 210.

Passer, le Filou. Id. tom. 2. *fol.* 4. n°. 13. & *fol.* 17. n°. 18.

Magnus Impostor. RUYSCH. *Theatr. Animal. tom.* 1. *p.* 3. *tab.* 2. n°. 6.

An Megastomus. VALENT. *Ind. Nov. Antiq. tom.* 3. *p.* 384. n°. 122 ?

Si l'élément qu'habitent les poissons permettoit de les observer avec plus d'attention, & d'une manière plus suivie, leurs descriptions, non moins intéressantes que celles des autres animaux mieux connus, offriroient la même diversité dans le détail de leurs mœurs, des ressources de leur instinct, & du succès avec lequel ils employent, les uns la force, les autres l'adresse & la ruse, pour se rendre maitres de leur proie. Parmi le petit nombre d'observations qui ont été recueillies sur cet objet, une des plus curieuses est celle qui concerne le poisson dont il s'agit ici. Il ne poursuit point les petits poissons & autres animaux dont il fait sa nourriture. Immobile au fond des eaux, il attend qu'ils soient arrivés à sa portée, & alors lançant tout-à-coup sur eux l'extrêmité de son long museau, qu'il a la faculté de ramener ou d'étendre à son gré, il les prend comme au piége, à l'instant où ils s'y attendent le moins. De-là les noms de *Trompeur*, d'*Imposteur*, de *Filou*, &c. qu'on lui a donnés dans les différents pays.

Ce poisson, suivant M. Pallas, a la tête comprimée par les côtés, sur lesquels sont situés les yeux. Le museau est très-long, d'une forme applatie, & terminé par des mâchoires, dont le bord est garni de plusieurs petites dents qui paroissent à découvert, & au milieu desquelles il y a dans chaque mâchoire une autre dent beaucoup plus grande, située verticalement, & d'une figure conique. La partie supérieure du museau est composée de deux lames osseuses & contiguës; la partie inférieure s'unit, par des espèces d'articulations latérales, avec les bords extérieurs des lames qui forment le dessus du tube; & à l'aide de certains osselets, qui servent comme de leviers, le poisson, comme nous l'avons dit, peut retirer ou alonger à son gré les deux parties de son museau.

Le corps est assez semblable à celui d'une Carpe, & garni, ainsi que la tête, de grandes écailles, disposées en recouvrement. Les lignes latérales sont presque parallèles à la courbure du dos, jusqu'à l'extrêmité de la nageoire de cette même partie; ensuite elles s'étendent, en suivant une même direction, sur le milieu des côtés. Les opercules des ouies sont écailleux; leurs membranes ont chacune cinq rayons.

La nageoire du dos a neuf rayons épineux, dont les premiers sont les plus courts, & autant de rayons mous, qui vont en s'élevant insensiblement vers l'extrêmité de cette nageoire. Celle de l'anus est semblable à la précédente; elle a onze rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. On voit, de part & d'autre de ces deux nageoires, une écaille solitaire, d'une forme arrondie, & terminée en pointe aiguë.

Les nageoires de la poitrine ont chacune onze rayons; celles du ventre, placées sous les précédentes, ont chacune six rayons, dont le second & le troisième sont très-alongés. La nageoire de la queue n'est que très-peu échancrée à son extrêmité; elle a onze rayons écartés les uns des autres.

La couleur du dos est rouge; les côtés sont jaunâtres; les bords des écailles sont d'un verd noirâtre. Les nageoires du dos & de l'anus sont marquées de raies vertes; les autres nageoires sont jaunes.

L'individu décrit par M. Pallas avoit dix pouces de longueur, en y comprenant le museau, sur deux pouces huit lignes à l'endroit de la plus grande largeur. Ce poisson abonde dans la mer de l'Inde, auprès de l'Isle de Sumatra. Les habitants du pays le préparent de différentes manières pour s'en nourrir.

TRONCHON. *Voyez* Espadon.

TROUBLE & TROUBLEAU. *Voy.* Truble.

TROUILLOTTE. *Voyez* Caudrette.

TROUPILLE. *Voyez* Torpille.

TROUTE. *Voyez* Truite.

TRUBLE. C'est un filet en forme de poche, dont les bords sont attachés à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel on ajuste un manche plus ou moins long. Lorsque les Pêcheurs apperçoivent des poissons à une petite profondeur, ils passent le *Truble* par-dessous, à l'aide du manche auquel il est attaché, & le relèvent à l'instant, de manière que le poisson se trouve pris dans la poche. On se sert aussi du *Truble*, soit pour enlever les gros poissons qui ont mordu à l'hameçon, & qui, par leur poids, pourroient rompre leurs lignes, si l'on employoit celles-ci pour les retirer de l'eau, soit pour s'emparer des poissons enfermés dans les bourdigues. Il y a aussi des *Trubles* quarrés, qui sont plus commodes pour prendre le poisson qu'on a renfermé dans les huches & autres réservoirs semblables, parce qu'ils s'appliquent plus exactement sur le fond de ces réservoirs, par leur base inférieure qui est plate.

Le *Truble* ou *Trouble*, qu'on appelle, en quelques endroits, *étiquette*, *pêche*, est un petit filet de Pêcheur, qui a à-peu-près la figure d'un grand capuchon à pointe ronde, dont l'ouverture est attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons suspendus au bout d'une perche; on s'en sert pour pêcher les écrevisses, & aussi pour plusieurs poissons. On amorce le *Truble* avec une poignée de vers de terre, qu'on enfile par le milieu du corps, & qu'on lie pour pendre au haut de ce filet, de sorte qu'ils soient à demi-pied du fond du filet, quand on le plonge dans l'eau. (*Voyez le Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers.*)

TRUBLEAU. C'est un diminutif de Truble.

TRUIE. (la) Espèce de Scorpene.

Scorpæna Scrofa. Lin. *Syst. nat. Pisces thoracici. Scorpæna*, n°. 2.

Scorpæna cirris duobus ad labium inferius. Ibid.

Scorpæna tota rubens, cirris plurimis ad os. Artedi. *Gen.* 47. *syn.* 76.

An Scorpæna capite cavernoso, cirris geminis in maxilla inferiore? Gronov. *Mus.* 1. n°. 103.

Scorpius. Salvian. *fol.* 197. *a. ad Iconem.*

Scorpius simpliciter vel major. Gesner. *p.* 866. 1017.

Scorpius major. Gesn. (Germ.) *fol.* 44. *b.*

Willugh. *p.* 131. *tab. X.* n°. 12.

Rai. *p.* 142.

Scorpio marinus. Salvian. *fol.* 199. 200.

Scorpio. Charlet. *p.* 142.

A Rome, *Scrofano*; à Marseille, *Scorpena.*

La *Truie*, selon Willughby, a beaucoup de ressemblance avec la Rascasse. (*Voyez* ce mot.) Elle en diffère principalement, 1°. en ce qu'elle prend trois ou quatre fois plus d'accroissement; 2°. en ce qu'elle a tout le corps d'une couleur rouge, quelquefois cependant marquée de taches un peu obscures; 3°. en ce que ses mâchoires, sur-tout celle d'en bas, sont garnies de plusieurs barbillons, tandis que la Rascasse en est dépourvue; 4°. en ce que les nageoires de la poitrine ont dix-neuf rayons, dont les neuf premiers sont fourchus, au lieu que la Rascasse n'en a que seize à chacune des mêmes nageoires; 5°. en ce que les opercules des ouies sont hérissés d'épines autour de leurs angles. Les piquures de ces épines sont regardées comme venimeuses, ce qui a fait donner à ce poisson, par plusieurs Auteurs, le nom de *Scorpion.* Gesner dit que ce poisson l'emporte de beaucoup sur la Rascasse, par le goût & les autres qualités de sa chair. On le trouve dans la Méditerranée.

TRUITE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo Trutta. Lin. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, n°. 3.

Salmo ocellis nigris, iridibus bruneis, pinnâ pectorali punctis sex. Faun. Suec. 347. *

Salmo latus, maculis rubris nigrisque, caudâ æquali. Artedi. *Gen.* 12. *syn.* 24.

Salmo latus, caudâ subrectâ, maxillis æqualibus, maculis nigris annulo albido. GRONOV. *Muf.* 2. *n.* 164.

Trutta Taurina. CHARLET. *p.* 155.

Trutta Salmonata. WILLUGH. *p.* 193.

RAI. *p.* 63.

En Suède, *Laxoring* & *Borting;* en Angleterre, *Scurf* ou *Bull Trout.*

Nota. Le poisson appellé *Truite* par M. Duhamel est le Fario de notre Dictionnaire.

La *Truite* a tant de ressemblance avec le Saumon, qu'il faut avoir l'œil exercé pour l'en distinguer. C'est à-peu-près le même port, la même conformation, le même nombre de rayons aux différentes nageoires. Les principales différences indiquées par les Naturalistes, pour la distinguer du Saumon, consistent en ce qu'elle a le corps plus large, la tête plus volumineuse à proportion du corps, la nageoire de la queue entière, au lieu que celle du Saumon est échancrée, & des taches différentes de celles dont le corps du Saumon est marqué. Ces taches sont grandes, ovales, éparses en dessus & au-dessous des lignes latérales; leur disque est noir & bordé d'un anneau blanchâtre, selon Gronovius. La phrase d'Artedi indique de plus des taches rouges sur ce poisson, (*maculis rubris nigrisque.*) Gronovius ajoute que le dessus du dos, les opercules des ouies & la nageoire du dos ont aussi leur surface mouchetée de taches noires, mais à peine sensibles.

La *Truite* est en général plus petite que le Saumon. Selon Willughby, il est très-rare qu'elle excède la longueur de vingt pouces; elle se plait, comme le Saumon, dans les eaux claires, vives & qui coulent avec rapidité; elle a aussi un penchant très-marqué pour remonter le cours des rivières, & on l'y trouve très-fréquemment pêle-mêle avec les Saumons. *Voyez* ce que nous avons dit à l'article de ce dernier poisson, sur les divers moyens qu'on employe pour le pêcher; ces moyens servant en même temps à prendre les *Truites*, qui accompagnent presque toujours les Saumons.

Suivant Willughby, la chair de la *Truite* n'est pas rouge, comme celle du Saumon, & elle a une odeur plus forte & moins agréable que celle de l'Eriox, autre espèce de Salmone, dont nous avons parlé à son article. Cependant la *Truite* est généralement estimée. On la trouve dans plusieurs fleuves de l'Europe, & en particulier dans le Rhin, auprès de Basle, selon Gronovius.

TRUITE SAUMONÉE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo lacustris. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, n°. 6.

Salmo caudâ bifurcâ, maculis solum nigris, sulco longitudinali ventris. ART. *Gen.* 12. *syn.* 25.

Salmo caudâ subbifurcâ, maxillis æqualibus, lateribus & capite maculis minutis nigris crebris. GRONOV. *Zooph.* n°. 368.

An Trutta Salmonata. RONDEL. *part.* 2. *p.* 161.

An Trutta Lemani lacus vel Salmo lacustris ejusd. part. 2. *p.* 161.

Trutta magna vel lacustris, quam aliqui Salmonatam cognominant. GESNER. *p.* 1003 & 1210.

Trutta magna vel lacustris. Trutta Salmonata. GESNER. (Germ.) *f.* 189.

Trutta lacustris vel Trutta lacus Benaci. ALDROV. *L.* 5. *c.* 49. *p.* 653.

Trutta lacustris. JONSTON. *L.* 3. *tit.* 4. *c.* 2. *p.* 170.

WILLUGH. *p.* 198.

RAI. *p.* 64. *n.* 4.

Trutta salmonata. Parvus Salmo. CHARLET. *p.* 155.

Trout. BORLACE. *Cornwall. tab.* 26. *f.* 1.

Trutta dentata, dorso & capite dilute ex viridi cærulescentibus; maculis nigris undique & in pinna adiposa adspersa. KLEIN. *Pisc. Miss.* 5. *p.* 19. *n.* 8.

En Angleterre, *Salmon-Tout* & *Swin;* en Allemagne, *Torel.*

Cette *Truite* a la chair rouge comme celle du Saumon, ce qui lui a fait donner le nom de *Truite saumonée.* Elle est semblable au Fario, par sa forme extérieure; suivant Willughby, elle a le ventre plat, & excavé au milieu par un sillon longitudinal. Le dos & la tête sont d'une belle couleur verdâtre, mélangée de bleu. Tout le corps est parsemé, ainsi que la première nageoire du dos, d'une multitude de petites taches noires, particulièrement au-dessus des lignes latérales. On voit aussi quelques taches semblables sur la seconde nageoire du dos.

Ce poisson pèse assez communément vingt à trente livres. On prétend qu'on en a trouvé dans le lac de Genève, qui étoient du poids de quarante-huit & cinquante livres. Il est commun dans ce lac, ainsi que dans plusieurs autres lacs de la Suisse. On le trouve aussi, suivant Linnæus, dans les eaux douces de la Norvège. Sa chair est ferme & d'un goût très-agréable; il y en a même qui la préfèrent à celle du Saumon. Mais Paul Jove observe qu'elle perd sensiblement de sa qualité, dans l'espace de quelques heures, & se corrompt très-promptement. Selon M. Duhamel, pour prendre les *Truites* qui passent du lac de Genève dans le Rhône, ou de ce fleuve dans le lac, on ferme l'embouchure du Rhône dans toute sa longueur, par une espèce de clayonnage ou de grillage, dans lequel on ménage quelques portes que l'on ouvre de temps en temps. On ajuste à différents endroits de ce clayonnage, de grandes nasses de fil de fer: il y en a ordinairement huit, tournées en sens contraire, & dont cinq servent pour prendre les poissons qui descendent, & les trois autres ceux qui remontent. On ouvre les clayes vers le printemps, qui est la saison où les *Truites* commencent à passer du lac dans le Rhône. Vers la fin d'Octobre, on ferme les portes, laissant seulement un passage libre vers le Rhône.

En même temps on ouvre les accès des nasses de remonte. Cette pêche dure à-peu-près jusqu'à la fin de l'année; mais le temps où elle profite le plus, est vers le commencement de Décembre. On se sert aussi, pour prendre des *Truites saumonées*, soit de hameçons, soit de divers filets, dont les uns ont une poche, & les autres sont des nappes du genre des saines.

TUBERCULEUX. (le) Espèce de Baliste.

Balistes verrucosus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Balistes, n°.* 5.

Balistes pinnâ dorsali anteriore triradiatâ, caudâ ordine triplici verrucarum. Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 57. *t.* 27. *f.* 4.

Ce Baliste a des rapports si marqués avec l'Epineux, que Gronovius le regarde comme n'en étant qu'une variété. (*Voyez* EPINEUX, espèce de Baliste). Voici les principaux caractères indiqués par cet Auteur, & qui sont communs à l'un & l'autre poisson. Chacune des mâchoires a deux grandes dents. La première nageoire du dos est située sur le sommet de cette partie, immédiatement derrière les yeux. Elle a deux rayons, dont le premier est très-élevé, effilé comme une aiguille, garni sur sa partie antérieure de petits aiguillons inclinés vers le bas, & excavée, à sa partie opposée, par un sillon longitudinal. Ce rayon est attaché à une membrane triangulaire, au milieu de laquelle il y a un aiguillon court & délié. Il paroît que Linnæus considère cet aiguillon comme un des rayons de cette nageoire, puisque, suivant cet Auteur, elle a trois rayons.

La seconde nageoire du dos s'élève moins que la précédente, & a vingt-trois rayons souples & entiers. Les nageoires de la poitrine sont situées presque sur le milieu des côtés, & semblables par leur figure à un fer de lance. Il n'y a point de nageoires du ventre proprement dites dans cette espèce. Mais on voit à leur place un petit osselet tout hérissé d'aspérités. La nageoire de l'anus est opposée à la seconde du dos, à laquelle elle ressemble d'ailleurs par sa forme & par son étendue, excepté qu'elle a un rayon de moins. La nageoire de la queue est petite, & d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Les côtés du corps sont couverts, ainsi que la tête, d'écailles assez grandes, rudes au toucher, & placées en partie les unes sous les autres, comme les tuiles d'un toit. De plus, on voit sur chacun des côtés, vers la queue, trois rangées d'aiguillons, parallèles entr'elles. Linnæus observe que ces saillies, que Gronovius appelle *des aiguillons*, sont plutôt, dans cette espèce, des tubercules obtus, au lieu qu'elles forment, sur le Baliste épineux, de véritables épines inclinées sur le corps, & c'est en quoi consiste, suivant le premier de ces Auteurs, la principale différence qui se trouve entre l'un & l'autre poisson. Il ajoute qu'ils sont encore distingués par la couleur, mais sans désigner en quoi consiste cette seconde différence.

Quant à la couleur de l'espèce dont il s'agit ici, elle est, selon Gronovius, d'un blanc jaunâtre, marqué d'une bande oblique d'un blanc de lait, qui s'étend depuis les yeux jusques vers les nageoires de la poitrine. Quatre autres bandes semblables, parallèles entr'elles & à la précédente, partent du milieu des côtés & se prolongent vers la nageoire de l'anus. On trouve ce poisson dans la mer de l'Inde.

TURBOT. (le) Espèce de Pleuronecte.

Pleuronectes maximus. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Pleuronectes, n°.* 14.

Pleuronectes oculis sinistris, corpore aspero. ART. *Gen.* 18. *syn.* 32.

Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 69. *.

Faun. Suec. 298 & 325.

It. GOTL. 178.

GRONOV. *Mus.* 2. *n°.* 159.

Rhombus maximus asper non squamosus. WILL. *p.* 94.

RAI. *p.* 31.

An Rhombus squamosus. CHARLET.

The Turbot. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 192.

En Angleterre, *Turbot* & *Bret.*

Le *Turbot*, suivant la remarque de Willughby, est de tous les poissons du genre des Pleuronectes, celui qui approche le plus de la forme rhomboïdale, & par conséquent celui auquel convient le mieux la dénomination de *Rhombus*, qui est commune à plusieurs de ces poissons. Cependant les anciens avoient donné ce nom en particulier à une espèce différente, qui est le Carrelet de ce Dictionnaire. (*Voyez* CARRELET). Willughby ajoute, qu'il n'y a aucun poisson du même genre qui parvienne à un accroissement aussi considérable, excepté le Fleton. La longueur ordinaire du *Turbot* est d'environ deux pieds. Il n'a point d'écailles, si l'on en croit le même Auteur, mais le dessus de son corps est grumeleux & hérissé, par intervalles, d'aspérités, ou plutôt de petites épines qui ne gardent aucun ordre. La couleur de cette même partie est cendrée, & mouchetée d'une multitude de taches noires de différentes grandeurs, qui la font paroître marbrée.

Les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de petites dents; on voit aussi trois grouppes au fond de la gueule, l'un situé en haut, & d'une figure triangulaire, les deux autres arrondis & placés en bas sur la partie opposée. Les narines sont au-dessous de la ligne que l'on supposeroit menée le long de la nageoire du dos. Les yeux se trouvent tous les deux sur le côté gauche de la tête, à une plus grande distance, soit l'un de l'autre, soit de la carène du dos, que dans la plupart des poissons de ce genre.

Selon Gronovius, le *Turbot* a le corps couvert d'écailles, mais extrêmement petites. La nageoire du dos a son origine sur le sommet de la tête, & se prolonge sur toute la longueur

du dos ; elle a soixante-cinq rayons souples & entiers. Les nageoires de la poitrine sont situées derrière les opercules, sur le milieu des côtés ; leur forme est un peu arrondie, & elles ont chacune treize rayons simples. Les nageoires du ventre sont placées à une petite distance l'une de l'autre & ont chacune six rayons pareillement entiers. La nageoire de l'anus s'étend presque jusqu'à celle de la queue, & a cinquante rayons simples comme ceux des autres nageoires. Celle de la queue est un peu arrondie, très-étendue ; elle a seize rayons légèrement rameux.

Ce poisson est commun dans la Manche & dans la mer Baltique. Sa chair, suivant Willughby, ne le cède point en délicatesse à celle des poissons plats les plus estimés. On prend beaucoup de *Turbots* avec des haims. M. Pennant observe que ces poissons sont difficiles sur le choix des appâts qu'on employe pour les attirer, en sorte que quand on leur présente un morceau de Hareng, ou de quelqu'autre poisson qui est resté seulement pendant douze heures hors de l'eau, ils le dédaignent & s'abstiennent d'y toucher.

TURBOT BOUCLÉ. Le poisson décrit sous ce nom par M. Duhamel, est le Fleton de ce Dictionnaire. *Voyez* FLETON.

TUYAU DE PLUME. (le) Espèce de Cheval marin.

Syngnatus pelagicus. LIN. *Syst. nat. Amphib. nantes. Syngnatus*, n°. 3.

Syngnatus pinnis pectoralibus caudæque radiatis, ani nullâ, corpore septem angulato. Ibid.

Syngnatus pelagicus. OSBECK. *Itin.* 105.

Ce poisson a le corps d'une forme heptagone ; avec des divisions transversales qui le partagent en dix-huit lames. La nageoire du dos a trente & un rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze. Les nageoires du ventre sont nulles, comme dans les autres poissons du même genre ; la nageoire de l'anus manque pareillement, ce qui distingue cette espèce de la Trompette, de l'Aiguille & de l'Hippocampe, qui ont la nageoire dont il s'agit. La queue est tetragone, partagee transversalement en trente-deux lames, & terminée par une nageoire qui a dix rayons.

On trouve ce poisson sur des fucus dans la mer Pacifique.

TYPHLE. *Voyez* AIGUILLE.



UMBLE CHEVALIER. (l') Espèce de Salmone.

Salmo Umbla. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, n°. 11.

Salmo lineis lateribus sursum recurvis caudâ bifurcâ. ARTEDI. *Gen.* 13. *syn.* 25. n°. 7.

Salmo Lemani lacus sive Umbla. RONDEL *part.* 2. *p.* 16.

GESNER. *p.* 1004 & 1201.

Umbla major sive Salmo Lemani lacus. GESNER. (Germ.) *f.* 190. *b.*

Umbla vulgaris & Rondeletii. JONSTON. *p.* 168.

Umbla minor prior. ALDR. *L.* 15. *c.* 47. *p.* 630.

JONSTON. *t.* 30. *n.* 2.

CHARLET. *p.* 163.

Umbla prior. WILLUGH. *p.* 195. *tab. N.* n°. 1. *fig.* 1.

RAI. *p.* 64.

Ce poisson, suivant Willughby, a quelquefois jusqu'à trois pieds de longueur. Il est sur-tout remarquable par la figure de ses lignes latérales qui sont recourbées en haut vers la tête, contre l'ordinaire de ce qui est sur les autres poissons. Il a la tête d'une couleur bleuâtre, le crâne presque transparent; les narines percées de part & d'autre d'une double ouverture. On voit au-dessous des yeux trois ou quatre petits trous semblables à des pores. Les mâchoires sont garnies de dents, & celle d'en haut en a deux rangées; le palais en est dépourvu, mais il y en a six sur la langue.

Les côtés du corps sont d'une couleur jaune au-dessous des lignes latérales; le ventre est de la même couleur. On voit au-dessus des lignes dont nous venons de parler, des taches blanchâtres. La nageoire du dos & celle de la poitrine ont chacune quinze rayons. Celles du ventre en ont dix. La nageoire de l'anus en a douze. La queue est fourchue. On trouve ce poisson dans plusieurs lacs de la Suisse & de l'Italie, & en particulier dans le lac de Genève.

UMBLE CHEVALIER. On a aussi donné ce nom à la Salveline.

UMBRE. *Voyez* OMBRE.



URANOSCOPES. (Poissons)

TROISIEME CLASSE

DU SIXIEME ORDRE DES ANIMAUX.

POISSONS JUGULAIRES.

Poissons épineux qui ont des nageoires inférieures sur la gorge.

SECOND GENRE.

URANOSCOPE.

URANOSCOPUS. Linnæi.

La tête applatie & tuberculeuse.

ESPÈCE.

1 LE RAT.



VAIRON. *Voyez* GOUJON. *Voyez* aussi VERON.

VAUDOISE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Leuciscus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, n°. 12.

Cyprinus pinnâ ani radiis decem, dorsali novem. Ib.

Cyprinus novem digitorum, Rutilo longior & angustior, pinnâ ani radiorum decem.

Leuciscus. BELLON.

CHARLET. *p.* 156.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 1. *c.* 7. *t.* 26. *f.* 12.

WILLUGH. *p.* 260. *tab.* Q. *n°.* 10. *fig.* 3.

RAI. *p.* 121.

Leucisci secunda species. RONDEL. *part.* 2. *fluviat. c.* 17. *p.* 192.

GESNER. (Germ.) *f.* 162.

Leucisci fluviatilis secunda species. Id. (*lat.*) *p.* 26.

Leuciscus Bellonii, qui Albicilla vel Albicula latinè dici potest. Id. (*lat.*) *p.* 27.

Leuciscus secundus Rondeletii. ALDROV. *L.* 5 *c.* 22. *p.* 607.

Laugele. MEYER. *ann.* 2. *tab.* 97.

The Dace. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 312. *n°.* 8.

La Vandoise. DUHAM. *Traité des Pêches*, 2e. *part. sect.* 3. *p.* 501. *pl.* 25. *fig.* 3.

En Allemagne, *Lauck*, *Laügele* & *Bigünen*; en Angleterre, *Dace* ou *Dare*.

Ce poisson est fort vif, & lorsqu'il nage, il paroit s'élancer dans l'eau comme un trait, ce qui lui a fait donner le nom de *Dard* dans quelques-unes de nos provinces. Les *Vaudoises*, selon M. Pennant, vont par troupes, & durant l'été, elles semblent se plaire beaucoup à se jouer à la surface de l'eau. Le même Auteur ajoute que la chair de ce poisson est fade & très-peu estimée. Willughby dit qu'elle est molle, mais qu'elle n'a point un goût désagréable. M. Duhamel paroit aussi faire assez de cas de la *Vaudoise*, pourvu qu'elle soit fraîche & pêchée en bonne eau.

Ce poisson, suivant Willughby, est semblable à la Chevanne, mais il prend moins d'accroissement, & sa couleur tire un peu plus sur le blanc; il a la tête plus petite à proportion du corps qui est aussi plus mince & plus effilé. Les iris de ses yeux sont d'un jaune moins décidé. Il a, comme la Chevanne, des teintes de noirâtre sur les nageoires du dos & de la queue, & des teintes de rougeâtre sur les autres nageoires; mais ces teintes sont plus foibles que sur la Chevanne. Suivant Gesner & Rondelet, la couleur de ce poisson est mêlangée de brun, de verd & de jaune.

La nageoire du dos a dix rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quinze ou seize: celles du ventre neuf. La nageoire de l'anus en a neuf ou dix. L'individu observé par Willughby avoit neuf pouces de long. On trouve ce poisson dans plusieurs rivières de la France & des pays voisins.

VAS-TU VIENS-TU. On a donné ce nom singulier à une petite pêche que deux hommes peuvent pratiquer sans bateau. Le filet est un manet ou un trémail. Il est amaré à terre par une extrêmité, & attaché, par l'extrêmité opposée, à une corde qui joue autour d'une poulie, fixée sur une ancre ou sur un rocher, au milieu de la basse eau. Cette corde est double, de manière que suivant qu'on la tire par un bout ou par l'autre, on tend le filet, ou on l'amène à bord. Le filet tendu forme une courbe, à cause du courant qui le frappe. Lorsque les Pêcheurs s'apperçoivent, par les secousses qu'éprouve le filet, qu'il s'y est engagé du poisson, l'un d'eux hâle sur la partie de la corde destinée à ramener le filet, & quand il a mis à terre l'extrêmité qui étoit attenante à la poulie, les deux Pêcheurs tirent en même temps le filet par les deux bouts, & prennent le poisson qui s'y étoit embarrassé, puis recommencent la même manœuvre.

VEIRAT. *Voyez* MAQUEREAU.

VELU. (le) Espèce de Baliste.

Balistes tomentosus. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Balistes*, n°. 3.

Balistes pinnâ capitis biradiatâ, corpore posterius subvilloso. Ibid.

Balistes aculeis dorsi duobus, primo postice dentato, caudâ subrotundâ, lateribus caudam versus hirsutis. GRONOV. *Mus.* 1. *p.* 51. *n°.* 114. *tab.* 6. *fig.* 5.

Pira-aca Brasilienfibus. WILLUGH. *p.* 150. *tab.* I. *n°.* 4. *fig.* 1.

MARCGRAV. *Bras. L.* 4. *c.* 7. *p.* 154.

Monoceros piscis. CLUS. *exot. L.* 6. *c.* 28.

Ikan Kipas, *Wajer Visch.* VALENT. *pisc. Amb. f.* 28. *p.* 356. *n.* 28.

SEB. *Mus.* 3. *t.* 24. *f.* 18. 19.

La longueur de ce poisson est d'environ trois pouces, depuis l'extrêmité de la gueule jusqu'à la naissance de la nageoire de la queue, & sa plus grande largeur est de deux pouces. Il a le corps comprimé par les côtés, la gueule très-petite, & semblable à celle d'un Porc, ce qui lui en a fait donner le nom par les Portugais; il y a deux larges dents sur le devant de la mâchoire inférieure, & d'autres dents très-petites à la mâchoire de dessus; les yeux sont assez grands, d'une couleur jaune, avec des prunelles noires. Il se trouve sur le dos un rayon osseux en forme de corne droite, longue d'un pouce, grosse comme un fil,

bordée de deux rangs de petites épines aiguës, dont les pointes sont tournées vers le dos; cette corne est maintenue par une membrane. Derrière ce même rayon, il y a, selon Gronovius & Linnæus, un petit aiguillon qui échappe presqu'à la vue, & dont Willughby ne parle point. Les deux Auteurs cités regardent la corne & l'aiguillon comme formant une première nageoire dorsale garnie de deux rayons épineux. La corne semble être portée sur une petite éminence. Le dos est d'abord plat, & forme ensuite une bosse semblable à celle qui est sur le corps du Chameau, & en cet endroit commence une nageoire étroite, qui se prolonge sur le dos, dont elle suit la pente jusqu'à la queue, & qui a vingt-neuf rayons. La partie intérieure du corps prend, depuis le museau, une courbure opposée à une autre courbure de la partie de dessus. On voit sur les côtés deux petites fentes pour les ouies, & derrière chacune une petite nageoire de la figure d'un quarré oblong, qui a dix rayons. Les nageoires du ventre sont remplacées par une membrane épaisse, large de près de deux pouces, longue d'un pouce, soutenue par un fort aiguillon, qui est caché dans la substance même de cette membrane; vers l'extrêmité de celle-ci est une espèce de petite corne épineuse, pareille à celle qui est du côté opposé. La nageoire de l'anus est semblable & correspond à celle de la partie supérieure. La peau est rude au toucher, & sa couleur est d'un jaune obscur, avec des teintes de couleur d'or, sur les nageoires & vers le dos. Suivant Gronovius, les aspérités de ce poisson viennent d'une multitude de petits aiguillons dont les pointes sont tournées vers la queue, & qui échappent à la vue simple. Les côtés du corps vers la queue, sont hérissés de petites éminences flexibles, & semblables à des poils, en sorte que la peau paroit velue en cet endroit.

On trouve ce poisson dans les mers de l'Amérique.

VENET, *Voyez* COURTINE.

VENIMEUSE. (la) Espèce de Persegue.

Perca venenosa. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 23.

Perca pinnis dorsalibus unitis, pectoralibus apice flavis, caudâ lunatâ, corpore punctis sanguineis. Ibid.

Perca marina venenosa punctata. CATESBY. *Carol*. 2. *p*. 5. *t*. 5.

Ce poisson a communément un pied ou un pied & demi de longueur, & même trois pieds. Ses yeux sont d'un rouge foncé. Tout son corps est couvert d'écailles minces & unies, d'un brun obscur sur le dos, & plus clair sur le ventre; ce fond est parsemé de taches rouges, bordées de noir.

Les deux nageoires du dos sont réunies ensemble, de manière qu'elles paroissent n'en composer qu'une seule, qui forme un enfoncement à l'endroit de leur jonction. Les nageoires de la poitrine sont jaunes vers leur sommet. La nageoire de la queue est large & échancrée en forme de croissant.

Ce poisson se trouve autour des iles Lucayes, où, selon Catesby, il passe pour venimeux. Cet Auteur observe, à ce sujet, que le local influe sur les qualités malfaisantes de certains poissons, & que telle espèce qui est venimeuse dans un endroit, se trouve saine, lorsqu'on l'a pêchée dans un autre endroit. Il ajoute que les habitants du pays ne sont pas toujours tellement attentifs à distinguer ces différents lieux, qu'ils ne fassent quelquefois des méprises qui leur deviennent funestes.

VENTRU. (le) Espèce de Bouclier.

Cyclopterus ventricosus. PALLAS. *Spicileg. fascic*. 7. *p*. 15. *tab*. 2. *fig*. 1. 2. 3.

Au Kamtschatca. *Dacehpu*.

Ce poisson a des rapports avec le Liparis, par la mollesse de son corps, qui n'est qu'une masse de chair sans consistance, & par l'humeur visqueuse dont il est enduit, & qui donne à la couleur verdâtre de sa peau un teinte sombre & livide. Mais ce qui le distingue, d'une manière frappante, des autres espèces de son genre, & même de tous les poissons connus, c'est la grosseur démesurée de son ventre. M. Pallas attribue cette conformation à la grande capacité de la vessie qui contient l'urine, & il ajoute, qu'il suffit de presser le ventre, pour voir sortir un jet rapide de cette urine par l'ouverture de l'anus.

Ce poisson se trouve dans la partie de l'Océan comprise entre le Kamtschatca & l'Amérique. On prétend qu'il y parvient jusqu'à la grandeur des cétacés, & que les Pêcheurs le redoutent, parce qu'il renverse ordinairement leurs canots. Cependant l'individu observé par M. Pallas n'avoit qu'environ un pied de longueur. D'ailleurs, il ne paroit pas fort aisé de concilier la force & l'activité nécessaires pour renverser une barque de Pêcheurs, avec ce que nous avons dit de la substance molle & flexible dont le corps de ce poisson est composé, non plus qu'avec son genre de vie sédentaire, qui le porte, dit-on, à rester presque immobile au fond de la mer, ou attaché contre les rochers, à l'aide des nageoires du ventre, dont la forme sera décrite plus bas. Aussi, d'après les observations communiquées à M. Pallas, n'arrive-t-il jamais que l'on prenne ce poisson avec des filets; on ne le trouve que sur le rivage, après de violentes tempêtes, parmi les différents corps que la mer a rejettés. Les habitants du pays le mangent également crud & apprêté par la cuisson, & ils vantent beaucoup sa chair, qui a naturellement un goût salé, comme celle des poissons que l'on a préparés exprès par la salaison.

Le Cycloptère *ventru*, suivant le même Auteur, a la tête épaisse, à-peu-près égale dans toutes ses dimensions, un peu applatie au sommet, & obtuse à son extrémité. L'ouverture de la gueule est très-ample, tournée en haut, de sorte que la mâchoire inférieure est plus longue que celle de

dessus. L'une & l'autre sont terminées par des lèvres minces & d'une substance cutanée. Leurs bords sont osseux & hérissés de petites dents un peu courbes & un peu obtuses, inégales, disposées sans ordre, & doubles en plusieurs endroits.

Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, & enfoncés dans leurs orbites. Les iris ont un éclat argentin, offusqué par des taches livides. Les narines sont semblables à de petits tubes, & ont une double ouverture de chaque côté.

Le corps est dénué d'écailles, & enduit, comme nous l'avons dit, d'une liqueur visqueuse. Le dos est un peu applati. La queue s'amincit brusquement derrière l'ouverture de l'anus.

Les nageoires de la poitrine sont larges, comme dans toutes les espèces de Boucliers, & s'étendent vers la gueule. Elles ont chacune dix-huit ou vingt rayons.

Les nageoires du ventre, situées entre celles de la poitrine, forment par leur réunion, une espèce de nacelle, d'une figure qui approche de l'ovale. Leur disque est charnu, d'une couleur jaune, & chargé de rides légères, qui le font paroître tuberculeux; il est de plus garni de six osselets qui traversent ces rides, & qui s'insèrent sur un autre osselet situé longitudinalement au milieu du disque: ses bords sont membraneux, flexibles, susceptibles de contraction, & saillants au-delà des rayons de la nageoire, qui sont au nombre de six de part & d'autre.

La nageoire du dos est située près de la queue, & a dix rayons, dont le sixième est le plus long. Ils sont tous d'une couleur noire, & la membrane qui les lie est d'un jaune pâle. La nageoire de l'anus est opposée à la précédente, & a huit ou neuf rayons légèrement fourchus, dont le cinquième est plus long que les autres. La nageoire de la queue n'est que très-peu échancrée à son extrêmité, & a dix rayons, tous rameux, excepté le premier & le dernier.

VENTURON. *Voyez* CALEN.

VERDET. (le) Espèce d'Esox.

Esox viridis.

Acus maxima squamosa viridis. CATESBY. *Car.* 2. *t.* 30.

La phrase de Catesby, que l'on vient de lire, a été rapportée, par Linnæus, à la synonymie du Cayman, dans laquelle nous l'avons nous-mêmes citée, mais comme douteuse. (*Voyez* CAYMAN). En effet, le poisson que cette phrase désigne, diffère du Cayman par plusieurs caractères, que nous avons trouvés suffisants pour en former une espèce à part, sous le nom de *Verdet*, parce que ce poisson est d'une couleur verte.

Les principales différences qui distinguent le *Verdet* du Cayman, consistent, 1°. dans les proportions de ses mâchoires, dont l'inférieure est plus alongée que celle d'en-haut, au lieu que le Cayman l'a plus courte; 2°. dans la situation respective des nageoires du dos & de l'anus, qui sont exactement opposées sur le *Verdet*, au lieu que sur l'autre poisson, la nageoire du dos est plus voisine de la queue que celle de l'anus; 3°. dans l'arrangement des écailles, qui sont distinctes sur le *Verdet*, & situées en recouvrement sur le Cayman.

Plusieurs des nageoires du *Verdet* diffèrent d'ailleurs par le nombre de leurs rayons, des nageoires correspondantes du Cayman. En comparant les deux poissons sous ce rapport, & en commençant par le *Verdet*, on trouve, pour la nageoire du dos, onze rayons d'une part, & six ou sept de l'autre; pour les nageoires de la poitrine, onze rayons des deux côtés, & six pour celles du ventre; dix-sept rayons d'une part, & seulement six ou sept de l'autre, pour la nageoire de l'anus; & enfin seize rayons d'une part, & douze de l'autre, pour la nageoire de la queue. On pêche le *Verdet* dans les fleuves de la Caroline.

VERGADELLE. On a donné ce nom, en quelques endroits, à ce qu'on appelle ailleurs *Merluche. Voyez* ce mot.

VERGNEUL ou VERGNEUX. C'est ainsi que les Pêcheurs de Picardie appellent le filet connu plus communément sous le nom de *Verveux*.

VERON. (le) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Phoxinus. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Cyprinus*, *n°.* 10.

Cyprinus pinnâ ani radiis octo, maculâ fuscâ ad caudam, corpore pellucido. Ibid.

Cyprinus tridactylus varius oblongus teretiusculus, pinnâ ani officulorum octo. ARTEDI. *syn.* 12.

An Φοξῖνος. ARIST. *L.* 6. *c.* 13. & 14.

Phoxinus. WOTTON. *L.* 8. *c.* 190. *f.* 169. *b.*

GAZ.

BELLON.

ALDROV. *L.* 5. *c.* 10. *p.* 582.

Phoxinus qui vulgo Veronus (quasi varius) dicitur, Bellon. GESNER. *p.* 715.

Phoxinus lævis seu varius. CHARLET. *p.* 160.

An Phoxinus lævis. SCHONEV. *p* 57.

Varius seu Phoxinus lævis. ALDROV. *L.* 5. *c.* 10. *p.* 582.

JONSTON. *L.* 3. *tit.* 2. *c.* 8. *t.* 28. *f.* 1. 3.

WILLUGH. *p.* 268. *tab. Q. n°.* 8. *fig.* 7.

RAI. *p.* 125.

Pisciculus varius. RONDEL. *part* 2. *fluv. c.* 29. *p.* 205.

GESN. *p.* 715. & 843. (Germ.) *p.* 158. *b.*

The Minow. PENNANT. *British. Zool. tom.* 3. *p.* 318.

Le Veron ou Vairon. DUH. *Traité de Pêches*, 2e *part. sect.* 3. *p.* 515. *pl.* 26. *fig.* 7.

En Allemagne, *Elvitz*, *Eldevitze*; en Italie, *Sanguinerola*; à Rome *Morelle*; en Angleterre, *Pink minim* ou *Minow*.

Il semble que la Nature se soit jouée doublement dans cette espèce de poisson, & par la variété des couleurs qu'offre le même individu, & par les différences de celles qu'on observe sur

divers individus comparés entr'eux. En général, le dos du *Veron* a une teinte d'olivâtre. Une bande étroite & dorée s'étend sur chacun des côtés, depuis la tête jusqu'à la queue, & se trouve plus près du dos que du ventre. Quelques individus ont la mâchoire inférieure & tout le dessous du corps d'un beau rouge d'écarlate; d'autres ont le ventre blanc; plusieurs ont les côtés d'une couleur azurée brillante. Sur d'autres enfin les mêmes parties sont marquées de trois lignes longitudinales, dont la plus élevée est d'un jaune doré, celle du milieu d'un bleu sombre, & la plus basse du même jaune que la première.

Le *Veron* a les yeux d'une grandeur médiocre, les iris d'un jaune clair; l'ouverture de la gueule assez ample; les mâchoires dépourvues de dents, & sans aucun barbillon sur leur contour. Le corps est couvert d'écailles si déliées, qu'elles échappent presque à la vue, ce qui a fait croire à M. Duhamel, & à plusieurs Ichthyologistes, que le *Veron* n'avoit point d'écailles. Cependant M. Duhamel remarque, que la peau n'est pas lisse, comme celle des poissons nus, mais pointillée, & comme sablée.

La nageoire du dos est située au-delà du milieu de la longueur du poisson, & a huit rayons. Les nageoires de la poitrine en ont chacune quatorze ou quinze; celles du ventre huit; la nageoire de l'anus en a le même nombre. La queue est fourchue. (WILLUGHBY).

Suivant M. Duhamel, il est rare que le *Veron* ait plus de deux pouces & demi de longueur. On prend de ces poissons en quantité dans les rivières. On les prépare, comme les Goujons, pour l'usage de la table.

VERROTIS. *Voyez* VERS ROUGES.

VERROTIER. On nomme ainsi les Pêcheurs qui fouillent le sable avec des pioches, louchets, rateaux, & autres instruments semblables, pour en tirer des Vers destinés à faire des appâts.

VERS. Les *Vers* de toute espèce sont un des meilleurs appâts que l'on puisse employer pour attirer les poissons. C'est une précaution utile que de leur laisser le temps de se vuider, avant d'en faire usage. Dans le cas où l'on ne les aura pas suffisamment gardés, on peut accélérer leur évacuation, en les mettant dans l'eau pendant une nuit, si ce sont des vers de pré ou de jardin, & en les enfermant ensuite avec du fenouil, dans le sac qui sert à les transporter au lieu de la pêche. Quant aux *Vers*, soit de terre, soit de fumier, il ne faut les laisser qu'une heure dans l'eau; puis on les met dans le sac avec du fenouil, pour les employer sur-le-champ.

Si l'on se propose de garder plus long-temps les *Vers*, le meilleur moyen est de les mettre dans un pot de terre garni de mousse ou de lichen, surtout de l'espèce qui représente une corne de Daim. Il faut renouveller la mousse ou le lichen tous les trois ou quatre jours, en été, & toutes les semaines, en hiver, ou du moins les bien laver, & les presser jusqu'à ce qu'ils ayent rendu leur eau, avant de les remettre sur les *Vers*.

Lorsque le nœud ou l'anneau qui se trouve environ à la moitié du *Ver* de tanée commence à s'enfler, c'est l'indice d'une maladie qui ne tardera pas à le faire mourir, si on ne le secoure, ce que l'on peut faire en versant, goutte à goutte, une cuillerée de lait ou de crême sur la mousse dont les *Vers* sont enveloppés. Si l'on ajoute à la crême un œuf battu que l'on fera bouillir avec elle, on réussira à engraisser les *Vers*, & à les conserver long-temps.

Un autre moyen très-bon pour garder les *Vers*, consiste à bien laver un morceau de grosse toile à sac, & après l'avoir laissé sécher, le tremper dans du bouillon où l'on a fait cuire du bœuf frais; le bœuf salé feroit mourir les *Vers*. On tord ensuite cette toile, de manière qu'elle reste encore humide, puis on y enferme les *Vers*, & l'on dépose le tout dans un pot de terre. Au bout de douze heures on retire la toile, pour lui donner de nouveau la même préparation. On peut ainsi conserver des *Vers* en bon état pendant environ un mois.

Quelques personnes assurent que du camphre, mis dans le sac où sont renfermés les *Vers* avec leur mousse, leur donne une odeur si attrayante pour les poissons, que ces animaux deviennent alors avides des plus mauvais *Vers*.

VERS BATARDS. *Voyez* VERS ROUGES.

VERS BLANCS. Ce sont des *Vers* marins, ainsi nommés à cause de leur couleur. Les Pêcheurs les estiment moins que les autres.

VERS DE FUMIER. Ce sont ceux qui se trouvent sous les tas de fumier.

VERS DE TANÉE. On appelle ainsi ceux qui naissent dans le tan.

VERS DE TERRE. On donne ce nom à tous les *Vers* qui se trouvent dans le sein de la terre. On va les chercher dans les jardins, sous les pots de fleurs, où il y a de l'humidité, ou bien l'on se rend dans un pré un peu frais, & après avoir enfoncé un piquet dans la terre, on fait décrire une circonférence de cercle à l'extrémité supérieure que l'on tient dans la main. La pression qu'occasionne ce mouvement fait sortir les *Vers* de la terre. Ils sortent encore, pour la même raison, lorsque l'on foule la terre avec les pieds, ou qu'on la frappe avec une batte. On réussit aussi à faire sortir les *Vers* assez promptement, en versant sur la terre, soit de l'eau salée, soit une forte décoction de feuilles de noyer, sur-tout aux endroits où de petits trous indiquent que les *Vers* ont coutume de se mettre à l'air pendant la nuit.

VERS DE VIANDE. Pour se procurer de ces *Vers*, on prend du foie de quelque quadrupède, & on le suspend avec un bâton en croix, au-dessus d'un pot ou d'un barril à demi-plein d'argile sèche. A mesure que les *Vers* grossissent dans

le foie, ils tombent sur l'argile, & il s'en produit ainsi successivement pendant un assez long espace de temps.

Pour avoir des *Vers* toute l'année, il faut prendre un chat ou un oiseau de proie qui soit mort, & le laisser exposé aux mouches. Quand les *Vers* s'y seront multipliés, on enfouira le tout dans de la terre humide, & autant qu'il sera possible, à l'abri de la gelée. On retirera le chat ou l'oiseau, pour y prendre des *Vers* au besoin. Mais comme les *Vers* se changent en mouches au mois de Mai, il faut alors avoir recours à d'autres animaux pareils, & recommencer l'opération.

VERS MARINS. Ce sont ceux qui se trouvent enfouis dans le sable, sous les eaux de la mer. Ils fournissent de très-bons appâts, & l'on n'en connoit guère de meilleur, en particulier pour les Soles.

VERS NOIRS. On nomme ainsi les *Vers* marins qui ont une couleur noirâtre. On les appelle encore *Vers-francs*. Ils sont très-estimés sur les côtes de la Haute-Normandie & de la Picardie. On attend que la marée soit retirée, pour les prendre dans le sable, & l'on reconnoit les endroits où ils se tiennent, aux traces qu'ils ont formées en parcourant le sable avant de s'y enfoncer.

VERS ROUGES, BATARDS ou VEROTIS. Ces *Vers* ne diffèrent pas seulement par leur couleur d'avec les *Vers noirs*, mais encore par leur forme qui est applatie, tandis que celle du *Ver noir* est ronde. Ils se tiennent dans les interstices des petits rochers, qui s'étendent le long du rivage; on les y découvre en détachant, avec un picq, les pierres dont l'assemblage forme le rocher. Ils parcourent les délits qui séparent ces pierres, & laissent sur la vase noire qui remplit ordinairement ces délits, une trace rougeâtre que les Pêcheurs suivent, & qui les conduit jusqu'aux *Vers* mêmes. Les Pêcheurs de Grandville font beaucoup de cas des *Vers rouges*, & prétendent qu'ils sont mieux apperçus que les autres par les poissons, parce qu'ils luisent davantage dans l'eau.

VERT-BLANC. (le) Espèce de Spare.

Sparus Galilæus, LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 26.

Sparus caudâ integrâ, corpore suprà virescente, subtus albo. Ibid.

Sparus Galilæus. HASSELQ. *Itin.* 343. *n.* 76.

Ce poisson est distingué des autres du même genre, selon Linnæus, par le contraste que forment les couleurs de ses deux parties supérieure & inférieure, dont la première tire sur le verd, & la seconde est blanche. La nageoire du dos a trente & un rayons, dont les dix-sept premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine en ont chacune onze, celles du ventre sept. La nageoire de l'anus en a quinze, dont trois épineux. Celle de la queue est sans division, & garnie de vingt rayons.

On trouve ce poisson dans le lac de Genezareth, en Galilée.

VERVEUX. Filet en forme de manche, à l'entrée duquel on ajoute un second filet intérieur, terminé en pointe, pour empêcher que le poisson n'en sorte. Ce second filet se nomme *Goulet*. *Voyez* les détails qui concernent ce filet, dans l'Introduction, à l'article *Pêche*.

VERVEUX AVEC JAMBES. *Voyez* CHASSE COUVERTE.

VERVIER. *Voyez* VERVEUX.

VÉSICULE AÉRIENNE. C'est une vessie membraneuse remplie d'air, & formée par deux ou trois enveloppes, qu'on peut aisément séparer les unes des autres. Ce viscère est situé sous la colonne vertébrale, & renfermé dans le péritoine; sa forme & sa grandeur varient beaucoup dans les diverses sortes de poissons, mais le plus souvent il est oblong; dans quelques poissons, la *Vessie aérienne* forme plusieurs lobes; dans presque tous on voit un conduit membraneux qui part de la vessie, & qui entre dans l'estomac ou dans l'œsophage; l'air passe difficilement par ce canal dans l'estomac, quoiqu'on presse la vessie. Cet air est de la véritable mophette atmosphérique, comme M. de Fourcroy l'a prouvé. Plusieurs Auteurs ont cru que c'étoit de l'air dégagé des aliments dans l'estomac; d'autres ont pensé qu'il étoit séparé du sang porté par les vaisseaux qui se trouvent sur la *vésicule*.

Tous les Naturalistes ont cru que cet organe étoit nécessaire aux poissons pour les soutenir dans l'eau. M. Duverney a rapporté, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1701, les diverses expériences qu'il avoit faites sur des poissons placés dans une machine pneumatique, & qui tendent à prouver que la *vessie aérienne* sert à la natation de ces animaux; après plusieurs coups de piston, il a fait sortir du corps des poissons un grand nombre de bulles; leur ventre qui s'étoit enflé, s'est tout-à-coup désenflé, & l'animal a expiré au fond de l'eau.

La *vessie aérienne*, quoique vuide d'air, n'étoit cependant point déchirée. L'expérience de Duverney a été répétée plusieurs fois, & on a vu des poissons, dont on avoit vuidé entièrement la *vésicule aérienne*, qui ne sont point morts: les Pêcheurs percent quelquefois avec une aiguille la vessie des poissons qu'ils veulent conserver vivants; ils les obligent par ce moyen à rester au fond de l'eau; ils font sur-tout cette opération avec beaucoup d'adresse sur les Merlus.

On ne voit sur la *vessie aérienne* aucun des muscles au moyen desquels l'animal puisse comprimer cette espèce de sac.

Les poissons plats, tels que les Soles & les Limandes, n'ont point de *vessie aérienne*, mais on a observé que les reins étoient proportionnellement plus gros dans ces poissons que dans les autres.

Le poisson, mis en équilibre dans l'eau par la *vessie aérienne*, exécute les différents mouvements au moyen des nageoires dont il est pourvu.

VIELLE. (la) Espèce de Baliste.

Balistes Vetula. LIN. *Syst. nat. Amphibia nantes. Balistes*, n°. 7.

Balistes pinnâ dorsali anteriore triradiatâ, ventrali longitudinali, caudali bifidâ. Ibid.

Turdus oculo radiato. CATESBY. *Carol*. 2. *p*. 22. *t*. 22.

Balistes aculeis dorsi tribus, caudâ bifurcâ. ART. *Gen*. 53. *syn*. 82.

Guaperva. MARGR. *L*. 4. *c*. 12.

JONSTON. *t*. 34. *f*. 2.

Balistes Vetula. OSBECK. *Iterr*. 294.

Balistes ossiculis lateralibus caudæ & anticis pinnæ dorsalis posterioris filamentosis. GRONOV. *Zooph*. 195.

Balistes major fasciata, dorso triacantho, caudâ bifurcâ, radiis exterioribus longissimis. BROWN. *Jam*. 456.

SEB. *Mus*. 3. *t*. 24. *f*. 14.

Guaperva maxima caudata. WILLUGH. *Icht*. *t*. I. 23.

Guaperva maxima. RAI. *Syn*. *p*. 49. *n*°. 4.

Capriscus extremâ caudâ & pinnâ dorsali in tenuissima & longissima fila productis; duabus latiusculis fasciis rubris ad maxillas transversis. KLEIN. *Pisc. Miss*. 3. *p*. 25. *n*°. 4.

Sultan Ternate. VALENT. *Ind. vet. & nov. vol*. 3. *p*. 410. *n*°. 202. *fig*. 202.

En anglois, *Old-wife*.

La longueur ordinaire de ce poisson est de treize à quinze pouces, & sa largeur de cinq à six. Il est d'une forme un peu applatie, & va en s'arrondissant & en diminuant vers la tête & la queue. Il a la gueule fort petite, & garnie, selon Catesby, d'environ douze dents; mais, suivant Artedi, ce poisson a vingt-deux dents, toutes très-grandes, dont huit autour de la mâchoire inférieure, & les quatorze autres autour de celle d'en-haut. Les lèvres sont d'une couleur brune, bordée de bleu; une large bande de cette dernière couleur, & d'une figure courbe, s'étend depuis la partie supérieure du museau jusque vers la gorge; une seconde de la même couleur, mais plus étroite, commence à l'angle de la gueule, & se prolonge parallèlement à la première. Les yeux sont placés environ à un tiers de la distance entre le museau & le dos; leur couleur est d'un jaune foncé, & l'on voit à l'entour de ces organes dix ou douze rayons bleus, qui divergent entr'eux, en suivant des lignes irrégulières. Selon Gronovius, ces rayons sont noirâtres.

La première nageoire du dos a trois forts aiguillons. La seconde en a trente d'une substance molle & flexible, & dont le premier est beaucoup plus alongé que les autres. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons. Il n'y a qu'une seule nageoire ventrale, disposée suivant la longueur du corps, ce qui est particulier à l'espèce dont il s'agit ici. Cette nageoire a, dans sa partie antérieure, un aiguillon très-roide, & a en tout seize rayons. La nageoire de l'anus en a vingt-huit, dont le premier est très-alongé, comme celui de la nageoire du dos. Nous donnons ici les nombres des rayons qui composent les nageoires, d'après les observations de Linnæus. Il y a de la diversité à cet égard chez les Auteurs, sur-tout relativement à la nageoire du ventre, qui a douze rayons, suivant Osbeck, & dix-sept, selon Artedi. La nageoire de la queue est large; elle a douze rayons; le premier & le dernier sont beaucoup plus longs que dans les autres, ce qui donne à cette partie une forme très-échancrée.

Le corps est d'une couleur brune, avec une teinte plus claire & un mélange de jaune rougeâtre sur la gorge & sur le ventre. Les côtés sont marqués de plusieurs lignes d'un brun sombre, qui partent du dos & descendent obliquement. Les nageoires de la poitrine sont d'un gris clair; celles du ventre sont d'un bleu foncé, avec une bordure de bleu vif.

On trouve ce poisson auprès de l'île de l'Ascension. Sa chair est un assez bon mets. Catesby dit avoir remarqué que les poissons de cette forme nageoient lentement, & qu'ils devenoient la proie de ceux qui étoient plus gros & voraces. Il ajoute que ceux-ci, en les attaquant, ne coupoient ordinairement avec les dents que la partie postérieure de leur corps, & évitoient de rencontrer les aiguillons de leurs nageoires les plus avancées vers la tête. Car il peut arriver, & probablement il arrive quelquefois, que lorsqu'un poisson poursuit avec acharnement un Baliste de l'espèce dont il s'agit ici, & s'efforce de le dévorer, les aiguillons des nageoires de devant s'enfoncent dans ses deux mâchoires, en sorte qu'il ne peut plus fermer la gueule, & périt lui-même, à moins qu'il ne vienne à bout de se dégager de l'espèce de piège où il s'est pris.

VIELLE. *Voyez* TENCHE DE MER.

VILAIN. *Voyez* CHEVANNE.

VIMBE. (la) Espèce de Cyprin.

Cyprinus Vimba. LIN. *Syst. nat. Pisces abdomin. Cyprinus*, n°. 25.

Cyprinus pinnâ ani radiis viginti quatuor, rostro nasiformi. Faun. Suec. 368.

Cyprinus rostro nasiformi, dorso acuminato, pinnâ ani ossiculorum viginti quatuor. ARTEDI. *Gen*. 6. *syn*. 14. *spec*. 18.

En Suède, *Wimba*.

Artedi est le premier qui ait donné une description de ce poisson, que l'on trouve dans plusieurs lacs de la Suède, & en particulier dans le lac Meler. On le pêche aussi dans la Sala, qui est une rivière du même pays.

La *Vimbe*, suivant l'Auteur cité, a la tête plus longue & plus pointue, à proportion du volume de son corps, que celle des autres Cyprins. Elle est d'une couleur noirâtre, & la partie voisine du

crâne a de la transparence. La mâchoire supérieure est plus longue que celle d'en-bas. Le museau est mou, alongé, & forme une saillie qui excède un peu la mâchoire d'en-haut, & qu'Artedi & Linnæus comparent au nez de l'homme. Les yeux ont leurs iris jaunes dans leur partie supérieure, ou d'une couleur d'or offusquée par des points noirâtres : la partie inférieure est ordinairement argentée. Quelquefois cependant l'iris entier est d'un jaune qui tire sur celui de l'or. Les prunelles sont noires & d'une figure orbiculaire.

Les opercules des ouies ont l'éclat de l'argent, avec des reflets dorés sur leur partie supérieure. Leur lame la plus voisine du dos a souvent des teintes de noirâtre. Les ouies, au nombre de quatre, de part & d'autre, ont chacune une double rangée d'osselets courts & un peu aigus, qui sont à-peu-près égaux dans l'une & l'autre rangée.

Le ventre est applati, & assez large, depuis les nageoires de la poitrine jusqu'à celles du ventre; mais entre celles-ci & la nageoire de l'anus il s'amincit en forme de tranchant. Il règne une saillie un peu aiguë sur le milieu de la surface supérieure du poisson, depuis le museau jusqu'à la queue. Le corps est revêtu de grandes écailles, disposées en recouvrement, peu adhérentes à la peau, d'une couleur argentée sur le ventre, d'un gris obscur sur le dos & sur les côtés, qui sont quelquefois marqués de longues lignes noires, inégales entr'elles.

Les nageoires de la poitrine sont d'un rouge foible ou d'une couleur roussâtre, avec des teintes d'un rouge plus décidé vers leur base, & une bordure noirâtre à leur sommet. Elles ont chacune seize rayons rameux, excepté le premier; les trois antérieurs sont les plus longs, & les trois derniers sont très-courts.

Les nageoires du ventre sont aussi d'un rouge pâle & ont chacune dix rayons, dont le premier est simple & beaucoup plus long que les suivants, qui sont tous rameux à leur extrêmité; le dernier s'élève beaucoup moins que les autres.

La nageoire du dos est d'une couleur noirâtre, & a onze rayons rameux, à l'exception des deux premiers. Le second est le plus long, & s'élève presque une fois autant que le précédent. Les deux derniers sont très-près l'un de l'autre. La nageoire de l'anus est de la même couleur noirâtre que la précédente; elle a vingt-trois, ou même vingt-quatre, & quelquefois vingt-cinq rayons, dans les individus mâles; les deux antérieurs, surtout le premier, sont assez courts, & simples à leur extrêmité, ainsi que le troisième; celui-ci & les trois suivants sont les plus longs.

La nageoire de la queue est fourchue, d'une couleur qui tire aussi sur le noir, avec des nuances de rouge à ses extrêmités. Elle a vingt-sept ou vingt-huit rayons, dont les premiers & les derniers sont très-difficiles à compter; les dix-neuf du milieu s'alongent plus que les autres, & sont rameux; excepté les deux extrêmes.

La *Vimbe* a la chair molle, d'un goût assez doux, mais un peu fade, & pleine d'une multitude de petites arêtes fourchues, à l'une de leurs extrêmités. L'individu décrit par Artedi avoit près de onze pouces de longueur, sur deux pouces & demi environ de largeur, à l'endroit des nageoires du ventre.

VIMBE. (la) Espèce de Salmone.

Salmo Vimba. LIN. *Syst. nat. Pisces abdominales. Salmo*, *n°*. 19.

Salmo pinnâ adiposâ subserratâ. Ibid.

Wimba. It. Wgoth. p. 631.

Le principal caractère distinctif de ce poisson, suivant Linnæus, consiste en ce que la seconde nageoire qu'il a sur le dos a son bord légèrement dentelé, au lieu de l'avoir entier, comme les autres espèces du même genre. La première nageoire du dos est garnie de douze rayons; les nageoires de la poitrine en ont chacune seize; celle du ventre dix. La nageoire de l'anus en a quatorze. On trouve ce poisson dans le lac Vener en Suède.

VIVE. (la) Espèce de Trachine.

Trachinus Draco. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares, Trachinus*, *n°*. 1.

Trachinus. It. Scan. 323.

Faun. Suec. 305.

Trachinus maxillâ inferiore longiore, cirris destituta. ART. *Gen.* 42. *syn.* 70.

GRONOV. *Mus.* 1. *n.* 97.

Id. Act. Upsal. 1742. *p.* 95.

α. Δράκων. ARIST. *L.* 8. *c.* 13.

ÆLIAN. *L.* 2. *c.* 50.

OPPIAN. *L.* 1. *p.* 7. *L.* 2. *p.* 46.

Δράκων τελαττιὸν. ÆLIAN. *L.* 11. *c.* 41. *L.* 14. *c.* 12. *p.* 816.

Draco marinus. PLIN. *L.* 9. *c.* 27.

ISIDOR. *L.* 12. *c.* 6.

BELLON.

WOTTON. *L.* 8. *c.* 178. *fol.* 158. *b.*

SALVIAN. *fol.* 71. *ad Iconem.*

Draco. GILL. *Nom.* 65.

RONDEL. *L.* 10. *c.* 11. *p.* 300.

ALDROV. *L.* 2. *c.* 50. *p.* 256.

JONSTON. *L.* 1. *tit.* 3. *c.* 3. *a.* 1. *punct.* 2. *t.* 21. *f.* 2. 3. 5.

CHARLET. *p.* 146.

Draco sive Araneus piscis. SALVIAN. *f.* 71. *b.*

Draco marinus sive Araneus. RONDELET. *L.* 10. *c.* 11. *p.* 301.

Draco sive Araneus Plinii. GESN. *p.* 77. 78. 89. & (Germ.) 43. *b.*

WILLUGH. *p.* 288. *tab. S. n°.* 10. *fig.* 1. 2.

RAI. *p.* 91.

Araneus. PLIN. *L.* 9. *c.* 48.

CHARLET. *p.* 149.

Araneus Aldrovandi alter. ALDROV. *L.* 2. *c.* 50. *p.* 258.

Araneus

Araneus vel Draco. SHONEV. *p.* 16.
Aranea. ISIDOR. *L.* 12. *c.* 6.
CUB. *L.* 3. *c.* 3. *fol.* 71. *b.*
Trachurus. JOV. *c.* 19. *p.* 86.
Trachina. JOV. *c.* 19. *p.* 86.
Trachidna. Id. Ibid.
β. Draco major. GESNER. *p.* 78.
Draco minor. Ibid.
Draconis fortè omnes species, in libri 2. *c.* 50. *apud Aldrov.*
γ. An Aranei seu Draconis marini, species altera. WILLUGHBY. *p.* 289.
RAI. *p.* 92.
The Weever. PENNANT. *British Zool. tom.* 3. *p.* 134.
La Vive. DUHAM. *Traité des Pêches, seconde partie,* 6ᵉ *sect. chap.* 1. *art.* 3. *pag.* 134. *pl.* 1. *fig.* 1.

En Suède & en Dannemarck, *Fjarsing;* dans l'Isle d'Hilligland, *Schwertfisch;* en Angleterre, *Weever;* en Italie, *Pisce ragno.*

Les Pêcheurs seroient plus attentifs à éviter ce poisson qu'à le rechercher, si l'appât du gain n'agissoit sur eux plus puissamment que la crainte de s'exposer à une espèce de tourment. La *Vive* est fort estimée par le goût exquis de sa chair, qui est ferme sans être dure; elle fait, suivant l'expression de M. Duhamel, l'honneur des bonnes tables; elle a de plus l'avantage de se conserver long-temps, & de pouvoir être transportée fraîche à de grandes distances; mais la piquure des aiguillons dont la première nageoire du dos est garnie, occasionne des tumeurs, accompagnées de douleurs cuisantes, & quelquefois de la fièvre. Ces douleurs persistent avec violence pendant douze heures & plus, après quoi elles se rallentissent. Les Pêcheurs se sont imaginé qu'elles avoient du rapport avec le flux & reflux, en sorte qu'elles commençoient à s'appaiser après l'intervalle d'une marée. Il y a des Charlatans qui se vantent d'avoir des secrets pour calmer le mal. Les Pêcheurs le préviennent autant qu'ils peuvent, en rompant ou en arrachant les aiguillons aux poissons qu'ils tirent de l'eau; & quand ils n'ont pu éviter d'en être piqués, ils appliquent sur la partie malade le foie ou le cerveau nouvellement retiré du poisson. Différents Auteurs prescrivent en pareil cas, les uns l'application des feuilles du Lentisque, d'autres celle du sable de mer, quelques-uns les feves de marais, &c. C'est probablement cette qualité malfaisante des aiguillons de la *Vive* qui lui a fait donner par les anciens le nom d'*Araneus* (Araignée), parce qu'on a regardé cet insecte comme étant lui-même venimeux.

Ce poisson a le regard dur & farouche, ce qui l'a fait aussi appeller *Draco marinus* (Dragon marin.) Quant à la dénomination de *Vive* que nous avons adoptée, elle vient vraisemblablement de ce que ce poisson vit assez long-temps hors de l'eau, & donne encore des signes de vie après qu'on l'a vuidé, ou même qu'on lui a coupé la tête.

Pline dit (*Hist. nat. l.* 9. *c.* 27.) que la *Vive*, après qu'on l'a prise & jettée sur le sable, s'y pratique aussi-tôt une cavité, dans laquelle elle s'enfonce avec une agilité surprenante. Ce fait est confirmé par Rondelet, & par d'autres Auteurs modernes. M. Pennant ajoute que quand la *Vive* est ainsi enfoncée dans le sable, elle laisse passer le bout de son museau. Malheur alors à celui qui la foule aux pieds; le poisson le frappe aussi-tôt de ses aiguillons. « Nous avons vu de ces poissons, » dit cet Auteur, mesurer leur coup avec autant » de justesse que le font les Coqs lorsqu'ils se » battent les uns contre les autres ». (*British Zool. t.* 3. *p.* 135.)

La *Vive*, selon Willughby, est d'une forme alongée & comprimée par les côtés; elle a le dos droit & le ventre courbe. La tête est d'une grandeur médiocre, plane en dessus, un peu applatie latéralement, & légèrement concave entre les yeux. Ces organes sont situés à une petite distance l'un de l'autre, & en même temps plus près de l'extrêmité du museau que ne les ont tous les autres poissons à écailles, du moins ceux qu'avoit observés l'Auteur cité. L'ouverture de la gueule est très-ample; la mâchoire inférieure est un peu plus longue que celle d'en haut, & se termine en forme de tubercule; l'une & l'autre sont garnies de petites dents qui les rendent âpres au toucher. L'occiput est excavé à deux ou trois endroits, & a sa surface hérissée de petites aspérités. Les ouvertures des ouies sont très-grandes, & leurs opercules ont à leur angle supérieure une forte épine terminée en pointe.

Les côtés sont marqués de lignes, les unes jaunes, les autres d'une couleur obscure, qui descendent obliquement du milieu du dos vers le ventre. Cette dernière partie est d'une couleur blanche. Les opercules sont jaunes. Les lignes latérales sont droites, beaucoup plus voisines du dos que sur les autres poissons. Le corps est couvert de petites écailles minces.

La première nageoire du dos est située près de la tête, & a cinq rayons épineux, liés entr'eux par une membrane noire. La seconde, qui est contiguë à la précédente, s'étend presque jusqu'à la queue, & a trente & un rayons flexibles; elle est marquée de deux lignes jaunes transversales. Les nageoires de la poitrine ont chacune seize rayons, dont les antérieurs, jusqu'au neuvième, qui est plus long que les autres, ont leur extrêmité rameuse; les suivants sont simples, & vont en décroissant insensiblement. Les nageoires du ventre, situées antérieurement aux précédentes, ont chacune six rayons, dont les trois qui sont sur la partie postérieure ont leur extrêmité fourchue. La nageoire de l'anus est très-alongée, & a trente-deux rayons, qui sont saillants au-dessus de leur membrane commune. La nageoire de la queue est

légèrement échancrée, & le fond de sa couleur, où le bleu domine, est relevé par de petites bandes jaunes.

On trouve ce poisson dans la mer du Nord & dans la Méditerranée. Rondelet dit que les *Vives* qu'on pêche dans cette dernière mer ont rarement plus d'une palme de long. Cependant Willughby dit qu'un individu qu'il avoit trouvé par hasard à Venise, sans le choisir, avoit presque quinze pouces de longueur. Suivant M. Duhamel, les poissons de cette espèce ont quelquefois jusqu'à seize & dix-huit pouces, & communément onze à douze. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les *Vives* s'approchent du rivage, & on en prend dans les manets que l'on tend pour la pêche des Maquereaux; mais pendant l'hiver elles se retirent dans les grands fonds, où elles s'ensablent; il faut les y aller chercher avec des dreiges. Le même Auteur ajoute que la *Vive* a la peau très-dure, & que quelquefois on l'écorche, comme on fait l'Anguille, avant de la préparer pour l'usage de la table.

VIVELLE. *Voyez* Scie.

VIVERE. *Voyez* Vive.

VIVIER. On appelle ainsi un réservoir dans lequel on dépose la partie du produit des pêches abondantes qui excède la consommation ordinaire. Par-là on conserve un superflu qui seroit perdu pour l'instant, & qui devient une ressource assurée pour les besoins à venir. Il y a cette différence entre les *Viviers* & les Etangs, que l'on ne se propose pas précisément d'y multiplier ou d'y faire croître le poisson, comme dans les étangs; mais on l'y enferme, quand il est déja parvenu à sa grosseur, pour l'y pêcher bientôt après.

Les *Viviers* pour les poissons d'eau douce sont plus communs que ceux qui sont destinés à la conservation des poissons de mer, parce que ceux-ci ne peuvent être établis qu'à une petite distance des eaux salées, au lieu que l'on peut construire les autres où l'on juge à propos: d'ailleurs les poissons d'eau douce, ayant communément la vie plus dure que les poissons de mer, se conservent plus facilement dans les *Viviers*.

Pour construire un *Vivier*, on fait une large fosse, qui a vingt ou vingt-cinq toises de longueur, plus ou moins, suivant les circonstances où l'on se trouve. Lorsque le *Vivier* est entretenu par une source, ou au moins par un courant d'eau, le poisson s'y maintient en meilleur état. Il est bon aussi qu'on puisse le vuider, en ouvrant une petite vanne, lorsqu'on veut le nettoyer, ou en retirer tout le poisson. Quand l'eau du *Vivier* ne se renouvelle pas, la Carpe & la Tenche y prennent un goût de vase: en ce cas, il faut, avant de les préparer pour l'usage de la table, les faire dégorger dans une eau vive.

Les fossés qui entourent certains châteaux peuvent servir de *Viviers*; mais alors il faut donner à ces fossés une grande profondeur: sans cette précaution, les fortes gelées feroient périr le poisson.

Il y a des propriétaires qui, ayant un étang à portée de leur maison, construisent au bord, dans l'endroit où l'eau est profonde, un retranchement avec des cannes ou un clayonnage. C'est un véritable *Vivier* où ils déposent les gros poissons qu'ils ont pris, soit dans l'étang, soit ailleurs; & comme on a soin d'y nourrir ces animaux, on peut faire en sorte qu'une partie des poissons de l'étang s'y rendent d'eux-mêmes, en pratiquant dans l'enceinte de ce petit parc des ouvertures semblables aux goulets des nasses.

On nourrit les Carpes & les Tenches dans les *Viviers*, soit avec de gros pain bis, soit avec du grain que l'on a fait cuire dans l'eau, & que l'on pêtrit ensuite avec de la terre grasse. On remplit de cette terre un panier ou un baril défoncé, & les poissons sucent la terre & le grain. On peut aussi employer à cet usage de grosses feves à demi-cuites, ou des fruits qui ont commencé à se gâter, & dont on fait une espèce de hachis. On donne aux Brochets, pour leur nourriture, de la blanchaille qu'on a prise en pêchant, des membres de Grenouilles qu'on a déchirées, des Têtards, que l'on peut prendre en quantité avec un truble au bord de l'eau; des cœurs de Bœuf, &c. Il est sur-tout important de nourrir les poissons dans le temps du frai; mais on peut s'en dispenser l'hiver.

Les Pêcheurs ont donné le nom de *Viviers* à des paniers couverts, dans lesquels ils conservent en vie les poissons de mer qu'ils ont pris; ils calent ces paniers entre des rochers, dans des enfoncements où il reste toujours de l'eau; ils les chargent avec de grosses pierres, ou ils y attachent des cablières, pour les maintenir dans leur position. Ils conservent ainsi le poisson pendant plusieurs marées, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une occasion favorable pour le vendre.

Nous ne dirons qu'un mot des espèces de petits *Viviers* que quelques personnes ont dans leurs appartements, plutôt pour l'amusement que pour l'usage. Telles sont les bouteilles où l'on nourrit de petits poissons dans l'eau fraiche. Les Historiens Latins rapportent que Lucullus avoit poussé la magnificence jusqu'à entretenir de ces animaux dans des vases de verre qu'on suspendoit au haut des salles à manger, comme des cages, afin que les convives eussent la satisfaction de voir en vie les mêmes poissons qu'on leur servoit tout préparés, & que le plaisir des yeux, associé à celui du goût, produisit une jouissance plus complette.

VIVIPARES. (Poissons) Les poissons sont ovipares, c'est-à-dire qu'ils sortent du ventre de la mère renfermés dans un œuf; mais dans quelques espèces, le poisson est hors de l'œuf en sortant du ventre de la mère; alors les œufs, fécondés dans le corps de la femelle, y subissent l'incubation, & les fœtus qui s'y sont développés se dégagent de leurs enveloppes, & paroissent au

dehors vivants. Plusieurs poissons cartilagineux sont dans ce cas. On a avancé que l'Anguille étoit aussi *vivipare* pendant les chaleurs de l'été; mais cette observation a besoin d'être confirmée.

Plusieurs poissons branchiostèges se reproduisent d'une manière à-peu-près analogue à celle du Crapaud-Pipal, & on a cru que ces animaux étoient *vivipares*, comme on a dit que ce Crapaud l'étoit. Mais le merveilleux cesse, lorsqu'on examine anatomiquement ces poissons, & qu'on observe ce qui se passe lors de leur reproduction. Les œufs, au sortir du corps de la mère, ne sont point jettés au hasard comme ceux de la plupart des poissons, ou attachés à quelque corps étranger; mais ils sont fixés, par une humeur particulière, sur l'abdomen de la femelle; ils y sont encore retenus entre deux replis longitudinaux, formés par les téguments externes: l'inflammation qu'ils produisent dans ces parties, & qui est semblable à celle qui a lieu dans le Pipal, augmente bientôt le volume de cette cavité, dont les bords se rapprochent en même temps. On a pris des poissons en cet état, dans le moment que cette espèce d'incubation étoit achevée, & que les petits commençoient à sortir des œufs. On a regardé cette cavité comme la matrice de ces animaux, & on les a crus *vivipares*. Les vestiges des œufs qui étoient enchassés dans les téguments ont paru comme autant de cellules; mais quand on examine ces poissons quelque temps après, on trouve l'abdomen lisse, ne formant que deux plis longitudinaux, & on ne voit plus de vestiges de cellules ni de matrice.

VIVIPARE. (le) Espèce de Blenne.

Blennius viviparus. LIN. *Syst. nat. Pisces Jugulares. Blennius*, n°. 11.

Blennius ore tentaculis duobus. Faun. Suec. 317.

Blennius capite dorsoque fusco-flavescente lituris nigris, pinnâ ani flavâ. ART. *Syn.* 45.

Mus. Ad. Fr. 1. *p.* 69.

GRONOV. *Mus.* 1. *p.* 65.

Id. Act. Ups. 1742. *p.* 87.

Tånglake. Act. Stock. 1748. *p.* 32. *t.* 2.

Tertia Mustelarum species vivipara & marina. SCHONEV. *p.* 49.

Mustela marina vivipara. SCHONEV. *t.* 4. *f.* 2.

JONSTON. *t.* 46. *f.* 8.

Mustela vivipara Schoneveldii. WILL. *p.* 122. *tab. H.* n°. 3. *fig.* 5.

RAI. *p.* 69.

a. Blennius Lumpenus. LIN. *Syst. nat. Blennius*, n°. 12.

Blennius corpore areolis dorsalibus fuscis. Ibid.

Blennius cirris sub gula pinniformibus quasi bifidis, areolis dorsi transversis. ART. *Syn.* 45.

Lumpen Antverpiæ dicta, Mustelæ species. WILL. *p.* 120.

Mustela Lumpen Antverpiæ dicta. RAI. *p.* 40.

ß. Mustela alia vulgaris, sive galea piscis. GESN. *p.* 90. 105.

Mustela vulgaris altera, galea piscis. GESNER. (Germ.) *fol.* 41. *b.*

Ce poisson, selon Schonfeld, ne quitte jamais les eaux salées, & se tient très-communément dans les détroits & auprès du rivage de la mer Baltique. Il a environ un pied de long. Sa peau est sans écailles; la couleur de sa tête & de son dos est d'un jaune obscur, marqué de raies noires; cette couleur prend une teinte plus claire sur les côtés, puis se change peu à peu en un blanc grisâtre sur le ventre, & devient enfin tout-à-fait blanche vers l'anus. La tête est arrondie comme celle de l'Anguille. Les mâchoires ont, au lieu de dents, une multitude de petites aspérités. Les ouies sont au nombre de quatre de part & d'autre. Auprès de ces parties sont deux nageoires assez larges; & sous le gosier, dont la surface est de couleur de safran, il y a deux autres nageoires très-étroites & semblables à des barbillons. La nageoire du dos prend son origine derrière l'occiput; sa couleur est d'un jaune cendré, comme celle du dos, marqué par intervalles de raies noires qui s'étendent de bas en haut. Cette nageoire se prolonge sans interruption jusqu'à un demi-pouce en-deçà de la queue. La nageoire inférieure commence près de l'anus, & va en s'amincissant vers son extrémité; elle a une foible teinte de jaune, qui passe peu à peu à la couleur rouge, en allant vers la queue.

Vers l'équinoxe du printemps, les œufs commencent à se former dans l'ovaire de la femelle, où on les trouve ramassés en pelotton, mais encore extrêmement petits, & d'une couleur blanchâtre. Vers la fin du mois de Mai, ou au commencement de Juin, ils acquièrent de l'accroissement & se colorent en rouge. Lorsqu'ils sont parvenus à la grosseur d'un grain de moutarde, ils s'amollissent, s'étendent, prennent une forme oblongue, & déja on apperçoit, à leur extrêmité supérieure, deux points noirâtres, qui sont les rudiments de la tête & des yeux; bientôt le ventre se dégage, & paroît enveloppé d'une espèce de membrane blanche & transparente, en sorte qu'on découvre les intestins à travers; enfin, on voit sortir la queue, qui est semblable à un fil très-délié, & tortueuse à son extrémité.

L'ovaire, qui s'étend pour se prêter à cet accroissement, est encore gonflé par l'abondance d'une liqueur fangeuse qui remplit sa capacité: cette liqueur est blanchâtre, un peu teinte de sang, & insipide au goût. Les fibres nombreuses répandues dans sa substance forment, autour des fœtus, comme un léger duvet, qui les empêche de se nuire mutuellement en se froissant, & garantit leur extrême délicatesse de tout danger.

On observe aussi des filaments particuliers, qui, semblables à des vaisseaux ombilicaux, s'étendent des parois ou des tuniques de la matrice, auxquelles ils sont adhérents, vers le corps des fœtus où ils entrent pour y porter vraisemblablement

la nourriture dont ces petits animaux ont besoin pendant ce premier état de développement.

A mesure qu'ils grossissent, cette liqueur dont j'ai parlé, & qui étoit d'abord épaisse & comme coagulée, s'épuise peu à peu, en sorte qu'il n'en reste plus rien quand les petits sont entièrement développés, ou du moins elle se trouve réduite alors en une liqueur pure, & qui a seulement un peu de viscosité, la partie la plus grossière ayant passé dans les fœtus en forme d'aliment. La queue des petits animaux, qui étoit d'abord tortueuse, se redresse, & s'avance la première, dans les différents mouvements qu'ils font, tantôt pour se porter çà & là, & tantôt pour se préparer une issue hors de l'ovaire. Si on les en retire par une incision, ils vivent encore quelques heures, pendant lesquelles on les voit se tordre comme des Anguilles, sautiller, & remuer leurs mâchoires & leurs ouies. Dans cet état, ils ont à-peu-près deux travers de doigt de longueur.

Schonfeld, de qui nous avons emprunté ces détails, ayant ouvert plusieurs femelles de cette espèce, a trouvé à-peu-près trois cents fœtus dans chacune. Il ajoute que les Blennes déposent leurs petits après l'hiver; bientôt l'ovaire devient flasque, & se retire comme une vessie vuide d'air. Les mâles alors ne diffèrent plus des femelles à l'extérieur, excepté qu'ils sont plus petits & d'un jaune plus décidé.

Avant le solstice d'été, ces poissons quittent les détroits & les rivages, pour gagner la pleine mer & y chercher des retraites où les Pêcheurs vont les prendre.

Nous avons réuni avec le Blenne vivipare celui que Linnæus appelle *Blennius Lumpenus* (n°. 12), comme n'étant qu'une simple variété du premier. Voici la description qu'en donne Willughby.

Ce poisson est d'une figure cylindrique, moins cependant que celle de l'Anguille. Son corps va en s'amincissant vers la queue. Sa couleur est d'un verd jaunâtre, marqué sur le dos, de lignes transversales. L'extrêmité de sa queue a une légère teinte de rouge, & tout le corps est parsemé de taches ou de points obscurs. Les côtés sont divisés en leur milieu par un sillon qui s'étend depuis la tête jusqu'à la queue. La peau est sans écailles, ou n'en a que d'imperceptibles. La gueule est fort ouverte, arrondie, & chaque mâchoire est garnie d'une seule rangée de petites dents, au nombre d'environ vingt-quatre. La langue est large, ronde, molle & sans aspérités. La mâchoire supérieure a une espèce de lèvre mince qui se replie en dessus. Les yeux sont recouverts d'une membrane, & les prunelles bordées d'un cercle jaune. Les narines sont petites & arrondies. On ne voit point de barbillons autour des mâchoires. Il y a peu de poissons qui ait les ouvertures des ouies aussi petites que celui ci. La nageoire du dos commence assez près de la tête, d'où elle s'étend jusqu'au-delà de l'extrêmité de la queue, puis se prolonge inférieurement jusqu'à l'anus. Cette nageoire diminue tout-à-coup en hauteur après le quatre-vingtième rayon, en sorte qu'elle paroît brisée en cet endroit; le reste, jusqu'à l'extrêmité de la queue, est garni de vingt rayons; il y en a quatre-vingt dans le prolongement inférieur. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-huit rayons; celles du ventre, qui répondent au milieu de la gueule, paroissent être plutôt des barbillons que des nageoires; cependant quand on les examine de près, on voit qu'elles sont divisées chacune en deux rayons. Il y a auprès de l'anus une autre ouverture, d'où sort une humeur aqueuse, lorsqu'on presse le ventre. Ce poisson a une odeur désagréable. Willughby l'a observé à Anvers, & l'individu qu'il a décrit avoit environ huit pouces de longueur.

VOILE. Assemblage de plusieurs lés de toile cousus les uns à côté des autres, & destiné à recevoir l'impulsion du vent, pour mettre un navire en mouvement. Il y a des *Voiles* quarrées que l'on tend sur des vergues. On appelle *Voiles latines* celles qui ont une figure triangulaire; on les attache aux antennes des galères & autres bâtiments de la Méditerranée. Celles qu'on tend sur les cordages se nomment *étais*. Les *Voiles*, suivant leur disposition, prennent encore d'autres noms, dont le détail n'est point de notre objet.

VOLANT. (le) Espèce de Gastré.

Gasterosteus volitans. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Gasterosteus*, n°. 9.

Gasterosteus spinis dorsalibus tredecim, cirris senis, pinnis pectoralibus corpore longioribus. Ibid.

Perca dorso monopterygio, capite cavernoso; maxillâ superiore cirris quatuor, caudâ subrotundâ utrinque aculeatâ. GRON. *Mus*. 2. *p*. 33. n°. 191.

Perca amboinensis Nieuhoffi. WILLUGH. *Append. p*. 1. *tab*. 2. n°. 3.

Perca amboinensis volans pinnis longissimis. RUYSCH. *Thes. anim*. 1. *p*. 39. *t*. 2. *f*. 3. *A*.

Cottus squamosus rostro bifido. SEB. *Mus*. 3. *t*. 28. *fig*. 1.

Ikan Kalkoen Sowanggi Djantan, het mannetje van de Tover-Kalkoen-Visch. VALENT. *Amb. tab*. 210. *n*. 210. *p*. 413.

Ikan Kalkoen Sowanggi Beting, het wyfke van de Tover-Kalkoen-Visch. Id. Ibid. tab. 213. *n*. 213. *p*. 415.

L'usage que les poissons font de leurs nageoires, pour se diriger dans l'eau, a des rapports sensibles avec la manière dont les oiseaux se servent de leurs ailes pour se soutenir & exécuter divers mouvements dans l'air. Ce sont, de part & d'autre, des espèces de rames qui frappent un fluide dont la résistance leur offre un point d'appui. Cette considération explique ce que l'on raconte de certains poissons, qui, ayant les nageoires de la poitrine plus assorties, par leur force & par leur étendue, au mécanisme qu'exige le vol, que ne le sont celles des autres poissons, peuvent s'élever

au-dessus de l'eau, & s'élancer dans l'air, où ils se soutiennent pendant quelques instants. De ce nombre sont le Trigle & le Pégase volants, ainsi que l'espèce de Gastré qui est l'objet de cet article. Cette faculté de voler est probablement pour ces animaux, comme le disent les Voyageurs, un moyen de se soustraire à la poursuite des gros poissons qui menacent de les dévorer.

Le Gastré volant a, selon Gronovius, la tête d'une largeur égale à celle du milieu du corps, amincie en pointe obtuse par sa partie antérieure, inégale en dessus, & excavée en plusieurs endroits dans l'espace compris entre les yeux. Les mâchoires sont égales entr'elles, & celle d'en haut est divisée en son milieu; l'une & l'autre sont garnies, ainsi que le haut du palais, de dents très-courtes & très-aiguës, disposées par grouppes. Ce poisson a huit barbillons, dont quatre qui sont courts, épais & placés sur la mâchoire supérieure, deux autres plus alongés sont situés au-dessus des orbites des yeux, & les quatre autres, qui sont plus petits & d'une forme déliée, se trouvent près des lames qui tiennent le milieu parmi celles des opercules des ouies. Ces mêmes lames ont leurs bords dentelés en manière de scie. Les opercules sont écailleux, & ont à leur partie postérieure un aiguillon saillant au-dessus des nageoires de la poitrine. Les ouvertures des ouies sont très-amples dans tous les sens; leur membrane est susceptible d'expansion, & a sept rayons très-distincts, dont le plus élevé est entièrement caché sous les opercules. Les yeux sont situés au haut des côtés de la tête, & renfermés dans des orbites osseuses & anguleuses.

Le corps est oblong, très-élevé & fort épais vers les opercules, après lesquels il se comprime & s'amincit insensiblement vers la queue. Le dos est rétreci en forme de tranchant; il s'élève un peu entre la tête & l'endroit qui répond aux nageoires du ventre, & de-là il s'incline vers la queue. Le ventre est applati jusqu'à l'anus, au-delà duquel il se rétrecit & prend une forme convexe jusqu'à la queue.

Les lignes latérales sont très-apparentes; elles commencent aux opercules, & se terminent au milieu de la queue; elles sont voisines du dos à leur naissance, & parcourent ensuite le milieu des côtés.

La nageoire du dos s'étend depuis la tête presque jusqu'à la queue; elle a vingt-cinq rayons, dont les treize premiers sont épineux, & vont en s'élevant jusqu'au dixième, qui est le plus long; ces rayons sont liés en partie par une membrane triangulaire, dont le sommet est situé vers les rayons postérieurs, & atteint à peine à la moitié de leur hauteur; les douze autres rayons sont flexibles, & réunis par une membrane qui s'étend jusqu'à leur extrêmité supérieure.

Les nageoires de la poitrine sont très-larges, & plus longues que tout le corps; elles ont chacune quatorze rayons, qui vont en s'élevant graduellement vers les extrêmités supérieures de ces mêmes nageoires. Celles du ventre sont situées sous les précédentes, à une petite distance l'une de l'autre; elles ont chacune six rayons, dont le premier est court & épineux, & les suivants flexibles & semblables à de longs filaments. La nageoire de l'anus a neuf rayons, dont les trois antérieurs sont épineux, & les autres souples & fourchus. La nageoire de la queue est très-ample, un peu arrondie, & garnie de treize rayons déliés & rameux: de plus, on voit, de part & d'autre, trois petits aiguillons en dessus & en dessous de la queue. Les côtés du corps & le ventre sont garnis de très-petites écailles disposées en recouvrement: de plus, toute la surface du corps est panachée de diverses couleurs, qui produisent un effet très-agréable à l'œil. Suivant Lister, la couleur de ce poisson est brune, & marquée, sous le museau, de plusieurs lignes bleuâtres. Les nageoires de la poitrine sont verdâtres & mouchetées; celles du ventre sont azurées. Ce poisson se trouve dans les eaux douces de l'Isle d'Amboine. Sa chair fournit un aliment sain & d'un goût délicat, qui a du rapport avec celui de la Perche ordinaire. L'individu décrit par Gronovius avoit cinq pouces & demi de longueur.

Nota. Nous avons suivi Linnæus, en plaçant ce poisson dans le genre des Gastrés. Mais nous observerons ici, avec M. Pallas, (*Spicil. fasc.* 7. *pag.* 26.) qu'il a plusieurs caractères qui le rapprochent des Scorpenes, tel que celui qui se tire de la membrane par laquelle les rayons épineux de la nageoire du dos sont liés entr'eux jusqu'à une certaine hauteur, tandis que les Gastrés ont ces mêmes rayons absolument séparés les uns des autres. Le même Auteur ajoute que le poisson dont il s'agit a beaucoup de ressemblance avec celui qu'il a nommé *Scorpena Didactyla* (le Deux-Doigts. *Voyez* ce mot). Enfin, le Gastré volant se trouve encore ramené parmi les Scorpenes, par cet aspect général que l'on a nommé *port*, & auquel, suivant M. Pallas, on devroit avoir plus d'égard qu'aux caractères particuliers dans l'arrangement des êtres naturels.

VOLANT. (le) Espèce de Pégaze.

Pegazus volans. Lin. *Syst. nat. Amphibia nantes. Pegazus, n°.* 2.

Pegazus rostro ensiformi denticulato. Ibid.

Pegazus rostro conico. Mus. Ad. Fr. 2. *p.* 56.

Ce poisson est distingué, suivant Linnæus, du Dragon, autre espèce de Pégaze, par la forme de son museau, qui est plus applati, & approche moins de celle d'un cône. Le poisson, nommé *Spatule*, qui appartient au même genre, a aussi le museau applati en forme d'épée, mais entier par les bords, au lieu que celui du Volant est, de part & d'autre, hérissé de petites dents, comme une lame de scie. Du reste, Linnæus n'entre dans aucun détail sur les caractères de ce poisson encore peu connu. On le trouve dans la mer de l'Inde.

VOLANT. (le) Espèce de Trigle.

Trigla evolans. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Trigla*, n°. 8.

Trigla digitis ternis, mucronibus tribus serratis pinnis dorsalibus interpositis. Ibid.

Trigla volitans minor. BROWN. *Jam.* 453. *t.* 47. *f.* 3.

Ce poisson, selon Linnæus, a la tête marquée d'espèces de ciselures, qui convergent entr'elles comme les rayons d'un cercle. Le museau est échancré. La première nageoire du dos a huit rayons, & la seconde onze. On voit, entre l'une & l'autre, trois petits aiguillons dentelés. Les nageoires de la poitrine sont noires, égales en longueur à la moitié du corps, mais plus larges; elles ont chacune treize rayons. Les nageoires du ventre en ont chacune six. La nageoire de l'anus en a onze. Celle de la queue est fourchue, & a treize rayons. On trouve ce poisson dans la mer de la Caroline.

VOLANT. C'est le nom qu'on donne quelquefois au Guideau à bas étalier. *Voyez* GUIDEAU.

VORACES. Quoique presque tous les poissons se nourrissent d'autres poissons, il y en a cependant qui en font une telle destruction, qu'on les regarde plus particulièrement comme *voraces*. Tels sont entre autres, les Chiens de mer, le Brochet, &c.

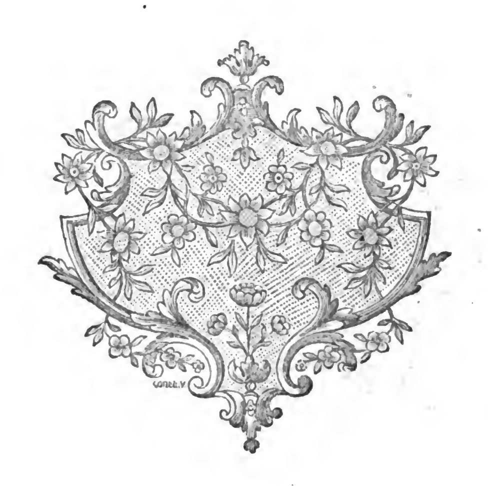
VREDELÉE. On nomme ainsi un filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches. Deux hommes le maintiennent contre le courant, à l'aide de ces perches, tandis que d'autres battent l'eau pour déterminer le poisson à donner dans le filet.

WARNETTE. Ce terme est usité sur la côte de Normandie, pour désigner un filet du genre des saines, & qui est fait d'un fil très-délié.

WARNETTEUR. Petit bateau pêcheur, de forme quarrée, qui est en usage auprès de Dieppe;



XABEGA ou BOLICHE. On donne ce nom à un filet du genre des bregins ou bourgins, dont les Espagnols se servent pour la pêche des Sardines.



YEUX DE BOUC. Ce nom (*en terme de Pêche*) eſt ſynonyme de Bredin, & déſigne des coquillages dont la chair eſt employée par les Pêcheurs pour embecquer leurs haims. Ordinairement ils commencent par garnir les haims de Hareng ſalé. Ils ne prennent guère que des Merlus ou poiſſons plats, tels que les Limandes.

YOLLE. *Voyez* BISCAYENNE.



ZANTURE. (le) Espèce de Spare.

Sparus Argyrops. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Sparus*, n°. 19.

Sparus caudâ lunatâ, dorso canaliculato oculorum irridibus argenteis. Ibid.

Sparus iride argenteâ, dentibus anterioribus conicis.

Zanthurus indicus. WILLUGH. *App. t.* 3.

Ce poisson, suivant Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec le Porgy. Mais il en est distingué par les prolongements en forme de soie des trois premiers rayons de la nageoire du dos, & par la couleur argentée des iris de ses yeux, au lieu que ceux du Porgy sont de couleur d'or; du reste il a, comme le Porgy, le dos excavé par une espèce de canal, & la queue échancrée en forme de croissant. La nageoire du dos a vingt-six rayons, dont les douze premiers sont épineux. Les nageoires de la poitrine ont chacune dix-sept rayons flexibles, & celles du ventre six. La nageoire de l'anus en a quinze, & celle de la queue vingt. On trouve ce poisson dans les mers voisines de la Jamaïque & de la Caroline.

ZÈBRE. (le).

Chætodon triostegus. LIN. *Pisces thoracici. Chætodon*, n°. 13.

BROUSSONET. *Ichthyol. decas prima.* Id.

Chætodon caudâ bifidâ, spinis dorsalibus novem, branchiostegâ triradiatâ. LIN. Ibid.

Chætodon spinis pinnæ dorsalibus novem, fasciis quinque nigris. Mus. Ad. Fr. *t.* 2. *p.* 70.

Chætodon albescens lineis quinque transversis, nigricantibus, & aculeo laterali utrinque. SEBA. *Thes. tom.* 3. *tab.* 25. *n.* 4.

HOUTTUYN. *Natur. Hist. tom.* 7. *p.* 363. n°. 10.

MULLER. *Natur. Systém. tom.* 4. *p.* 170. n°. 13.

Par les Anglois, *Angelfish.*

Nous supprimons ici les phrases de Rai & de Sloane, citées par Linnæus, dans la synonymie de ce poisson, & en cela nous avons suivi M. Broussonet, qui a rapporté ces phrases à une espèce particulière, sous la dénomination de *Chætodon Faber.*

Le corps du *Zèbre*, suivant la description du même Auteur, est applatie & presque ovale. Son plus grand diamètre perpendiculaire, qui se prend à la base des nageoires du ventre, est environ la moitié de sa plus grande longueur. Il a le ventre courbe, excepté en son milieu, où il approche de la ligne droite; le dos forme une courbure plus sensible; les côtés sont un peu convexes; la queue est comprimée, & sa partie située au-delà des nageoires forme une convexité en-dessus & en-dessous.

Les écailles qui recouvrent le corps sont petites, ovales, oblongues, émoussées à leur base, ciliées à leur sommet, serrées les unes contre les autres, & disposées en recouvrement, mais sans garder aucun ordre. Celles de la tête sont plus petites & ont la disposition irrégulière.

Du milieu des parties latérales de la queue, il sort de chaque côté un aiguillon creusé en gouttière, d'une forme un peu triangulaire, mobile à son extrêmité, & incliné vers la partie antérieure du poisson.

La ligne qui divise les côtés, est d'abord un peu anguleuse; elle s'étend parallèlement au dos dans sa partie postérieure, & devient tout-à-fait droite vers l'extrêmité de la queue.

La tête est applatie par les côtés, aussi épaisse que le corps, dans sa partie postérieure, plus mince par-devant, convexe en-dessus & en-dessous, élargie entre les yeux. Les mâchoires sont étroites & peu susceptibles d'écartement. Les lèvres s'appliquent étroitement sur les gencives & sur les dents. Ces dernières parties sont disposées sur une seule rangée, dans chaque mâchoire, au nombre de seize environ de part & d'autre. Elles sont contiguës & serrées entr'elles, un peu tronquées à leur sommet, & très-légèrement crenelées. Les deux de devant sont plus grosses que les autres.

Les ouvertures des narines sont doubles de chaque côté. La plus antérieure est oblongue & ne forme aucune saillie; l'autre est trois fois aussi grande, d'une figure orbiculaire, & un peu relevée en ses bords. Au-dessous des narines est une espèce de sillon linéaire, court, oblique, & sans aspérités.

Les yeux sont une fois plus rapprochés de l'angle supérieur des ouvertures des ouies, que de la pointe du museau. Leur position est très-élevée, & leur forme orbiculaire. Leurs orbites sont saillantes en-avant, & recouvertes en partie par une membrane clignotante, d'une substance cutanée, & d'une couleur brunâtre. Les iris sont d'une couleur sombre argentée, offusquée par des espèces de nuages, à leurs parties supérieure & inférieure. La prunelle est d'un noir bleuâtre.

Les opercules des ouies sont un peu applatis, légérement écailleux, & composés d'une double lame. Les ouvertures des mêmes parties sont d'une grandeur médiocre, & d'une figure à-peu-près parabolique. La membrane des ouies est petite, un peu épaisse, & recouverte par la partie inférieure des opercules postérieurs. Les rayons dont elle est garnie sont courts, un peu applatis & contigus entr'eux.

La nageoire du dos commence au-dessus de la

naissance des nageoires de la poitrine, & se termine un peu en-deçà de l'extrêmité de l'aiguillon de la queue. Elle est garnie de trente-deux rayons. Les neuf antérieurs sont épineux; le premier est couvert d'une peau un peu épaisse; le second est plus court de moitié; les suivants vont en décroissant graduellement jusqu'au cinquième, passé lequel les rayons sont à-peu-près égaux entr'eux. Les rayons mous antérieurs sont de la longueur des derniers épineux, & un peu fourchus à leur sommet. Les suivants vont en diminuant insensiblement, de sorte que la nageoire paroit arrondie dans sa partie postérieure.

Les nageoires de la poitrine sont d'une figure demi-ovale, & leur insertion, ainsi que le sens suivant lequel elles se déployent, est oblique par rapport au corps. Elles ont chacune quinze rayons, dont le premier est cinq fois aussi court que le second, & d'une consistance un peu roide. Le second est flexible, & tant soit peu plus court que le troisième & le quatrième; les suivants décroissent insensiblement, & sont flexibles & fourchus à leur sommet. Le dernier est un peu plus long que le premier.

Les nageoires du ventre sont près l'une de l'autre, & d'une forme quadrangulaire. Leur insertion par rapport au corps se fait sur une ligne horizontale; mais elles se déployent obliquement. Elles ont chacune six rayons, dont le premier est épineux, & un peu plus court que le suivant auquel il est contigu. Les autres vont en diminuant insensiblement de hauteur, & sont rameux à leur sommet. Le dernier a son bord intérieur attaché fixement à une membrane lisse & blanchâtre.

La nageoire de l'anus a ving-deux rayons, dont les trois antérieurs sont épineux. Le premier est recouvert d'une peau, & trois fois aussi court que le second, auquel il est contigu. Le troisième est plus court de moitié que le précédent, dont il est écarté. Ceux du milieu sont à-peu-près égaux; les derniers se raccourcissent insensiblement, & par-là donnent à cette nageoire une figure arrondie.

La nageoire de la queue est légèrement échancrée. Ses rayons sont au nombre de dix-huit, déliés, serrés entr'eux, & sans division à leur sommet.

Le fond de la couleur de ce poisson est d'un gris verdâtre, avec six bandes circulaires d'un brun jaunâtre. La première est sur la tête, & s'étend obliquement depuis la nuque jusqu'à la gueule en passant sur les yeux. La seconde commence à l'origine de la nageoire du dos, de-là va passer à la base des nageoires de la poitrine, & se prolonge jusqu'à celles des nageoires du ventre, où elle paroit s'effacer. La troisième règne depuis le sixième rayon épineux de la nageoire du dos, jusqu'à la partie antérieure de la base de la nageoire de l'anus. La quatrième bande est située entre les rayons flexibles antérieurs de la nageoire du dos & ceux de la nageoire de l'anus. Cette bande & la cinquième s'étendent un peu sur la nageoire du dos: la sixième est sur la queue & correspond à l'aiguillon de cette même partie dans les jeunes individus; cette bande est peu marquée, ou formée seulement de deux taches. Les nageoires sont d'un verd sale, excepté celles du ventre qui sont blanchâtres.

On trouve ce poisson dans la partie orientale de la mer des Indes; dans la mer pacifique, auprès de l'île d'Otaïti, & dans la mer du Sud, vers les iles Sandwich.

ZIGÈNE. *Voyez* MARTEAU.

ZINGEL. (le) Espèce de Persegue.

Perca Zingel. LIN. *Syst. nat. Pisces thoracici. Perca*, n°. 3.

Perca dorso dipterygio, capite plagioplateo, squamoso, maxillâ inferiore multo breviore. GRONOV. *Zooph.* n°. 303.

Zingel. SCHÆFF. *Ratisb.* 58. *t.* 3. *f.* 1.

Zingel. KRAM. *Austr.* 386.

Linnæus paroit regarder le *Zingel* comme une simple variété de l'Apron, puisqu'il range ces deux poissons sous le même numero, quoiqu'avec des dénominations spécifiques différentes, & ajoute à la synonymie du *Zingel* une petite phrase de trois mots, (*antecedenti nimis affinis*), par laquelle il insinue que ce poisson a trop de rapports avec l'Apron, pour qu'on doive en faire une espèce distincte. Aussi Gronovius a-t-il rapporté, dans la synonymie du même poisson, les phrases que Linnæus attribue à celle de l'Apron. Quoi qu'il en soit, voici la description que le premier de ces deux Auteurs a donnée du *Zingel*.

Ce poisson a la tête oblongue, applatie dans le sens de la largeur, terminée en cône, convexe en-dessus, un peu inclinée par-devant, très-bombée par les côtés, plane en-dessous, & dégarnie d'écailles, tandis que tout le reste de sa surface en est abondamment couverte. Le museau est arrondi & un peu saillant au-delà des mâchoires.

Les yeux sont grands & placés au haut des côtés de la tête, un peu plus près du museau que des ouvertures des ouies. L'iris est jaune & la prunelle d'un noir bleuâtre. Les narines sont situées à égale distance entre les yeux & le museau, & percées chacune de deux ouvertures écartées entr'elles, dont l'intérieure est plus petite & orbiculaire, & l'autre est d'une figure ovale.

La gueule est d'une grandeur médiocre. La mâchoire inférieure est plus courte que celle de dessus; celle-ci est tellement adhérente au museau, qu'elle reste immobile. L'une & l'autre sont garnies, ainsi que le devant & les côtés du palais, d'une multitude de très-petites dents qui ne gardent aucun ordre régulier.

Le corps est oblong & presque cylindrique, excepté vers la queue, où il devient à-peu-près quadrangulaire. Le dos est droit dans le sens de

la longueur, courbe dans celui de la largeur, & dirigé en pente peu sensible, en allant vers la tête. Le ventre est saillant, parallèle à la longueur du poisson, entre les nageoires dont il est garni & celle de l'anus; il s'élève ensuite jusqu'à l'extrémité de cette nageoire, puis reprend sa première direction.

Les lignes latérales sont très-apparentes & parallèles au dos, dont elles s'approchent plus que du ventre. Les écailles sont petites & disposées en recouvrement sur toute la partie supérieure jusqu'aux lignes latérales; au-dessous des mêmes lignes, elles forment des rangées transversales.

La première nageoire du dos est voisine de la tête, assez grande, & garnie de treize rayons. La seconde est peu éloignée de la précédente qu'elle égale en hauteur; elle a dix-huit rayons fourchus, revêtus d'une membrane jusqu'à leur extrêmité supérieure, & tous flexibles, excepté le premier qui est épineux, très-court & sans division.

Les nageoires de la poitrine sont situées vers le milieu des côtés, & garnies chacune de quatorze rayons flexibles. Les nageoires du ventre sont placées sous les précédentes, & ont chacune six rayons, tous flexibles, & un peu rameux, excepté le premier, qui est simple, quoique pareillement flexible, ce que Gronovius regarde faussement comme un caractère particulier à ce poisson, puisque Linnæus fait la même remarque au sujet du *Perca ocellata* (la Basse).

La nageoire de l'anus est à égale distance entre les nageoires du ventre & l'origine de celle de la queue. Elle a treize rayons flexibles & fourchus, à l'exception du premier qui est simple. La nageoire de la queue est d'une grandeur médiocre, d'une forme arrondie; elle a dix-sept rayons.

Le corps est marqué de cinq ou sept bandes noirâtres, qui s'étendent obliquement sur les côtés.

Willughby n'a point parlé du *Zingel;* mais il dit que l'Apron a beaucoup de rapport avec le Sandat, autre espèce de Persegue. Il indique, parmi les caractères de l'Apron, une espèce de sillon qui s'étend sur le milieu du dos de ce poisson, & dont il n'est point parlé dans la description que Gronovius donne du *Zingel*. Willughby dit encore que l'Apron n'a point d'écailles sur la poitrine, au lieu qu'il paroit, d'après la description précédente, que cette partie sur le *Zingel* est garnie d'écailles. Voilà les seules différences marquées qui se trouvent dans la comparaison de ces deux poissons, tels qu'ils sont décrits par les deux derniers Auteurs cités.

Gronovius parle d'une variété du *Zingel*, que Schæffer a désignée par la phrase suivante, *Asper verus Streber Ratisbonensium*, & qui diffère du poisson décrit ci-dessus, en ce qu'il a la gueule plus étroite, le tronc plus mou & plus effilé au-delà des nageoires du dos; la première a huit rayons seulement, & la seconde treize. On trouve le *Zingel* & sa variété dans le Danube.

Fin du Dictionnaire des Poissons.





